This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

ER LIBRARY
JUL 5 4

Digitized by Google

PFr
331
40

KF 857

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN HARVEY TREAT

OF LAWRENCE, MASS.

CLASS OF 1862

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

Digitized by Google

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

Digitized by Google

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

TOME XIX DE LA TROISIÈME SÉRIE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.
12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE

H. TREMBLEY, DIRECT. DE LA SUCCURS.
4, rue Corraterie, 4

1883

Digitized by Google

P Fr 331.40

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Sept. 10, 1925

Digitized by Google

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION AU SÉNAT

I

Dans la séance du 8 mars 1883, la majorité républicaine du Sénat a repoussé l'article 1er du projet de loi sur la liberté d'association, projet élaboré par M. Dufaure, longuement discuté par une commission sénatoriale, et dont M. Jules Simon a été le très éloquent et très courageux rapporteur. Le rejet de l'article 1er a naturellement entraîné celui de la loi entière.

Pourquoi ce vote défavorable? l'opinion n'est-elle pas unanime à réclamer la liberté d'association? cette liberté n'a-t-elle pas été, depuis longtemps, revendiquée comme un droit par ceux qui occupent aujourd'hui le pouvoir? Ainsi que le rappelait M. Jules Simon (1), dans la discussion de la constitution de 1848, le droit de s'associer avait passé d'un avis unanime. On l'avait écrit dans la charte constitutionnelle de la seconde République. D'où vient que les hommes de la troisième République repoussent un projet de loi qui a pour objet le triomphe de ce principe?

Sont-ils effrayés des attentats commis par les anarchistes à Lyon, à Montceau-les-Mines? redoutent-ils de fournir une arme nouvelle à ces revenants de Nouméa qu'ils ont amnistiés? Nullement : ils sont prêts à octroyer tous les droits et toutes les libertés aux révolutionnaires incorrigibles qui troublent la rue et organisent l'émeute; mais ce qu'ils ne permettront jamais, c'est que la loi soit égale pour les catholiques et pour les autres citoyens. Par cela seul qu'une association est *religieuse*, ils entendent qu'elle soit interdite.

Ainsi, des commerçants pourront se réunir pour monter une

(1) Séance du 3 mars 1883.

Digitized by Google

immense entreprise; ils pourront, en confondant leurs capitaux, accaparer de grands services publics, comme les compagnies de chemins de fer; armer de véritables flottes, comme les compagnies maritimes; se rendre maîtres du marché des valeurs, comme les compagnies financières; étendre le réseau de leurs hypothèques sur une part importante du territoire, comme les compagnies de crédit foncier : l'État n'en prendra pas ombrage et n'y mettra pas obstacle. Mais que vingt hommes se réunissent dans une maison achetée de leurs deniers, pour prier aux mêmes heures, manger les légumes de leur jardin à la même table et cultiver la terre de leurs propres mains : *Caveant consules!* cette association de trappistes ou de prémontrés, par ce seul motif qu'elle poursuit un but religieux, met la république en péril.

Des ouvriers de tout métier pourront impunément se grouper, au nombre de plusieurs milliers, en syndicats professionnels, en fédérations de toute sorte; ils pourront se dire collectivistes, socialistes, anarchistes, se déclarer hautement les ennemis irréconciliables de tout gouvernement, de toute propriété, de tout état social : on les laissera faire, de peur d'entraver leur liberté. Mais que quelques bénédictins s'enferment dans la solitude de Solesmes pour lire de vieux in-folio, que des dominicains ou des franciscains rapprochent leurs cellules pour se préparer ensemble à la prédication et à l'apostolat, que trois ou quatre jésuites se trouvent réunis dans un collège pour faire la classe aux enfants, le cri d'alarme est jeté par ceux qui veillent au Capitole : Voilà l'ennemi!

Nous n'exagérons rien. La récente discussion du Sénat démontre que nous catholiques nous sommes traités en parias par la poignée de jacobins que le hasard des événements a fait les maîtres de la France.

C'est ce que la discussion du projet de loi a mis en pleine lumière; c'est ce que les orateurs de la majorité et le ministre de l'intérieur lui-même ont déclaré avec une impertinente franchise. Il est entendu qu'en fait d'association, comme pour tout le reste, les jacobins s'en tiennent à leur vieille maxime : *Nul n'aura de liberté, hormis nous et nos amis.*

II

Si nous jetons un regard sur les constitutions et les lois qui régissent le droit d'association dans les autres pays, nous avons de

Digitized by Google

sérieux motifs d'être jaloux. Les Belges ont le droit de s'associer, et ce droit ne peut être soumis à aucune mesure préventive. Tous les citoyens anglais ont le droit de former des associations sans autorisation préalable et sans limitation du nombre des associés ; il n'y a d'exception que pour les associations politiques et secrètes. Aux États-Unis, le droit d'association est aussi étendu que celui de réunion, c'est-à-dire qu'il est illimité. Il en est tout autrement en France : la liberté d'association n'existe pas.

Depuis la Révolution, notre législation sur ce point oscille entre les extrêmes. Elle débute par la licence avec la loi du 13-19 novembre 1790 : « Tous les citoyens ont le droit de s'assembler paisiblement et de former entre eux des associations libres ...» et surtout avec celle du 25 juillet 1793, prononçant les peines les plus sévères (dix ans de fer) contre les fonctionnaires publics qui auraient tenté de dissoudre ou même d'empêcher les sociétés populaires.

Il faut ajouter, il est vrai, que si les clubs jouissaient alors d'une liberté illimitée, il n'en était pas de même des associations inoffensives, utiles, bienfaisantes, qui se proposaient un but scientifique, littéraire, charitable ou religieux. Envers elles la Révolution fut implacable. On connaît ce préambule fameux de la loi du 18 août 1792, signée *Danton :* « Considérant qu'un État vraiment libre ne doit souffrir dans son sein aucune corporation, pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie... »

Les clubs et les sociétés populaires amenèrent une telle anarchie, qu'il fallait bien que la loi intervînt pour réprimer le désordre. C'est à quoi s'appliquèrent successivement la constitution du 5 fructidor an III (art. 361-362), les lois du 7 thermidor et du 19 fructidor an V, et surtout les articles 291-294 du code pénal.

La loi du 10 avril 1834 apporta de nouvelles restrictions au droit d'association, si bien que toute liberté disparut. A l'avènement de la seconde République, naturellement on songea tout d'abord aux clubs : la loi du 28 juillet 1848 les autorisa, en essayant de limiter les abus de cette institution démagogique. Mais il fallut bientôt la supprimer (19 juin 1849).

Depuis cette époque, aucune loi générale n'est intervenue pour régir les associations. Mais, le 14 mars 1872, fut adoptée, et, le 23 mars, fut publiée une loi spéciale, qui établissait des peines contre les affiliés de l'association internationale des travailleurs.

Digitized by Google

III

Ce rapide coup d'œil suffit pour aider le lecteur à saisir l'importance de la question soumise naguère au Sénat. Il est manifeste qu'il y a lieu de modifier l'état présent de notre législation, touchant le droit et la liberté de s'associer. Si l'État peut et doit prohiber les associations qui nuisent à l'intérêt général et au bien public, il ne saurait, sans injustice, interdire toutes ou quelques-unes des autres. Entre les associations nuisibles et celles qui n'offrent aucun danger, c'est à la loi, à la loi seule de tracer une exacte limite. — Tel est le but que s'était proposé M. Dufaure, en rédigeant le projet de loi qui vient d'être discuté au Sénat. Ce fut son œuvre dernière et comme son testament. Il eut le temps d'y mettre la dernière main. Président et rapporteur de la commission nommée pour étudier ce projet, « il en était l'âme;... c'est au milieu de ce travail que la mort l'a enlevé (1). »

M. Jules Simon, son successeur, s'est montré digne d'une tâche aussi honorable. Comprenant l'importance qu'il y avait à ne point retarder le vote d'une loi depuis si longtemps attendue, il se hâta. « Nous sommes donc arrivés bien vite... il y a un an! et depuis cette époque, Messieurs, qu'est-il advenu? Il s'est produit une telle quantité de ministères (rires), que toutes les fois que notre proposition était inscrite à l'ordre du jour, un nouveau ministre venait nous dire : Donnez-nous le temps de l'étudier (2). »

Enfin, voici venue l'heure de la discussion. Pour l'abréger et prévenir tous les malentendus, l'éloquent rapporteur prend soin de déterminer nettement les caractères de la loi nouvelle. « Notre loi, dit-il, est surtout une loi de liberté, c'est-à-dire, une loi d'abrogation des lois restrictives... Elle a trois caractères. Je les résume en ces trois mots : *Unité*, *liberté* et *publicité*. Nous avons voulu une loi unique pour toutes les formes d'associations, une liberté complète des associés, une publicité très étendue de tout ce qui concerne les associations. En un mot, ce que nous avons fait, c'est le contraire du secret. Nous n'avons plus voulu ni société secrète ni secret dans le sein des associations. Voilà la loi. »

(1) Discours de M. Jules Simon, séance du 3 mars 1883.
(2) Discours au Sénat, séance du 3 mars.

Digitized by Google

Sous ce dernier rapport, aucune innovation. Le seul article de la loi du 28 juillet 1848, qui soit en vigueur, l'article 13, porte, en effet : « Les sociétés secrètes sont interdites... »

Le premier caractère de la loi nouvelle, c'est donc l'*unité*. Après avoir remarqué que cette unité n'est cependant pas complète, puisque les sociétés de gain, aussi bien que les sociétés dites d'utilité publique, restent en dehors, M. Jules Simon poursuit : « Mais au moins l'unité que nous donnons est fort étendue, puisqu'elle comprend les associations politiques, les associations d'enseignement, et même les associations de plaisir, comme les cercles. Par conséquent, tout ce qu'on désigne dans le Code sous la dénomination d'associations politiques, religieuses et autres, se trouvera avoir désormais une législation unique. »

Ce caractère d'unité est essentiel, si l'on veut faire une loi de liberté. Supprimez ce premier caractère, le second disparaît; en voici la raison : « Toutes les fois que vous n'ajouterez pas l'égalité à la liberté, c'est le privilège que vous encouragez. Eh bien, cela ne sera pas pour nous : car, voulant fonder la liberté dans notre loi, nous avons commencé par la faire égale pour tout le monde. » (Très bien! très bien! à droite et au centre.)

La majorité n'a pas voulu comprendre ce qui est l'évidence même. Le *Journal officiel* signale en cet endroit des « mouvements divers ». On ne peut cependant pas douter que le privilège ne soit un avantage accordé à quelques-uns à l'exclusion des autres. Là où la liberté n'est pas égale pour tous, elle n'est plus qu'une faveur dont des privilégiés jouissent.

Cette liberté d'association, commune à tous, peut offrir des dangers. Et d'abord, ne va-t-elle pas détruire la propriété? — M. Jules Simon répond à l'objection, en énumérant les précautions, à notre avis, vraiment excessives, prises contre les « biens de main morte ». Il consent même à les multiplier encore, si on ne les trouve pas suffisantes. « Nous avons été, dit-il à bon droit, *au delà du nécessaire*. Mais, je le crois, en allant si loin, M. Dufaure et nous tous avons cru que nous avions coupé court à cet ordre de difficultés. »

Je crains que, pour beaucoup de sénateurs du côté gauche, il en soit de la main morte comme de la dîme et de la corvée. C'est un mot vague, équivoque, dont les habiles se servent pour faire illusion aux simples. La main morte!.. de bonne foi, est-elle aujourd'hui quelque chose de si redoutable? En dehors des établissements d'uti-

Digitized by Google

lité publique et des associations expressément autorisées, dont il ne peut s'agir ici, où trouver la main morte?

La main morte, c'est la terre soustraite à l'impôt, soumise à un régime spécial, retirée, pour ainsi dire, à l'utilité commune, au profit du luxe et de l'oisiveté. Mais les biens d'une association libre, religieuse ou laïque, il n'importe, ne sont-ils pas soumis à toutes les prescriptions du code Napoléon, du code de procédure, des lois administratives? est-ce que l'État ne veille pas d'un œil jaloux sur ces propriétés, placées, par l'effet même des lois, dans des conditions qui les rendent plus précaires que toutes les autres?

Mais laissons là ces considérations, qui nous entraîneraient trop loin. Nous avons dit que l'honorable rapporteur avait assigné à la loi proposée un dernier caractère : la *publicité*. Il avoue que, sur ce point encore, on a voulu « exagérer les précautions », et il n'est personne, je crois, qui ne soit du même avis.

Enfin, malgré toutes ces entraves légales, le projet ne laisserait pas que de procurer aux citoyens français une certaine somme de liberté. C'est loin d'être tout ce que réclamaient ceux qui gouvernent, alors qu'ils étaient dans l'opposition ou ne formaient encore qu'une minorité dans le parlement. Alors ils voulaient une liberté d'association bien autrement étendue! En tous cas, ils prétendaient la vouloir égale pour tout le monde, même pour les religieux. M. Jules Simon a la cruauté de le leur rappeler. « Veuillez, Messieurs, vous souvenir — car cela importe, suivant moi, à l'honneur d'une assemblée où la moitié de nous au moins a siégé — que personne, dans cette assemblée, n'admettait l'exclusion des congrégations religieuses (1). Une fois, dans la droite, on supposa que les républicains allaient demander la suppression des associations religieuses; et aussitôt, je pourrais dire, nous nous sommes tous levés pour protester. Tout le monde a dit : Nous demandons la liberté pour nous, nous la voulons égale pour tous; nous voulons la liberté des associations religieuses; nous voterons la loi qui la reconnaît, à la condition que vous nous donnerez également la liberté des associations politiques. C'est ce que nous faisons aujourd'hui : nous vous apportons la liberté pour les associations religieuses. » (Très bien! très bien! sur un grand nombre de bancs.)

(1) C'était en 1872, à l'occasion de la discussion du projet de loi rédigé par M. Bertauld.

Digitized by Google

IV

Mais c'est précisément ce dont les jacobins ne veulent à aucun prix. Périsse la liberté, plutôt que d'en laisser jouir les catholiques! Voilà l'unique raison pour laquelle la majorité a repoussé le projet de loi : elle a obéi au fanatisme anticlérical, qui lui a déjà fait commettre tant d'actes déplorables.

Deux orateurs ont eu le triste courage d'en faire cyniquement l'aveu : M. Corbon et M. Tolain.

M. Claude-Anthime Corbon est un vieillard de soixante-quatorze ans. L'éducation, dont il parle tant, lui a manqué. Rattacheur de fil, puis sculpteur sur bois, il ne connaît guère que par ouï-dire *la science*, dont, à tout propos, il invoque le nom et prétend venger les droits. Vainement a-t-il essayé plus tard de combler par des lectures indigestes les lacunes de sa première formation. A l'entendre, on s'aperçoit aussitôt que ses idées sont confuses, incomplètes, quand elles ne sont pas en contradiction avec la vérité élémentaire et le simple bon sens. Il traite les questions religieuses et sociales avec un sans-gêne tout révolutionnaire, et se fâche quand on sourit de ses bévues théologiques. Il fut jadis un des adeptes du néo-christianisme de Buchez; mais il a fait depuis de grands progrès à rebours, et à cette heure il semble côtoyer l'athéisme, s'il n'y est pas déjà tombé.

M. Corbon est franc-maçon, et, en cette qualité, grand ennemi du *cléricalisme*. C'est lui qui, le 11 mars 1882, dans la discussion de la loi de malheur, demandait « qu'il fût interdit d'inoculer un système religieux à des enfants... J'entends parler, disait-il, de l'enseignement du catéchisme. On voit que je n'y vais pas par quatre chemins. »

C'est sa manière, que certains complices estiment maladroite et gênante. Il ne s'en est pas départi dans le long discours où il a combattu le projet de loi sur la liberté d'association. Pour ma part, je l'en remercie : que de précieux aveux!

Pourquoi M. Corbon repousse-t-il la loi? Pour une seule raison : parce que, dit-il, « la pensée mère..., c'est tout simplement d'assurer aux congrégations enseignantes des garanties d'existence. » Une grande iniquité a été commise : les décrets du 29 mars ont violé les droits de toute une catégorie de citoyens. Ne serait-il pas opportun

Digitized by Google

de réparer autant que possible les tristes conséquences de ce coup de force? Non, non! « Ce qu'on nous propose, poursuit le sectaire, c'est une loi réparatrice de l'exécution des décrets. (C'est cela! à gauche.) C'est une amende honorable qu'on nous demande de faire indirectement aux congrégations dissoutes... »

On n'exige pas de vous un *mea culpa*, bien qu'il soit plus honorable d'avouer une erreur que d'y persévérer; on se contente de vous offrir un moyen facile de sortir d'un mauvais pas.

Vous prétendiez appliquer aux congrégations des *lois existantes*. Il a été péremptoirement démontré par les plus savants jurisconsultes et les plus intègres magistrats que vous vous êtes trompés. En tous cas, on a trop disputé sur la valeur de ces fameuses lois existantes pour qu'il n'y ait pas lieu de les remplacer par une législation certaine, mieux accommodée à notre temps et à nos mœurs. Voilà ce qu'on vous propose : de notre côté, où est l'outrage? du vôtre, où est l'humiliation?

Quoi qu'il en soit, retenons ce premier aveu : pas de liberté d'association, pour peu que les congrégations religieuses en puissent tirer profit.

M. Corbon invoque un prétexte. D'après lui, on ne saurait assimiler *la congrégation* (style de M. de Montlosier) aux associations civiles. Et pourquoi? C'est d'abord que, « dans l'association ordinaire, chacun a son chez-soi en dehors du siège de l'association. » — Que les associés aient on non un domicile commun, cela ne change rien à l'essence de l'association, qui consiste dans la réunion de plusieurs, pour la poursuite d'un même but. Au point de vue de la publicité et de la surveillance, il est même évident que l'association dont les membres habitent sous le même toit ne saurait être secrète, comme le sont, par exemple, certaines sociétés maçonniques dont les adeptes ont chacun son *chez-soi*.

Cherchez, Monsieur Corbon ,une raison meilleure. — Il triomphe! « L'associé, dit-il, ne prononce pas de vœux, il n'abdique pas sa personnalité; il ne donne à l'œuvre collective qu'une partie de lui-même, réservant la meilleure et la plus considérable pour ses travaux particuliers... Dans la communauté religieuse, au contraire, personne n'a de chez-soi en dehors de la congrégation. Le religieux s'est délivré de tout devoir envers la famille naturelle, ayant opté pour une famille artificielle. Il a fait vœu de célibat; il a fait le sacrifice de sa personnalité, pour se donner tout entier, sans restric-

Digitized by Google

tion aucune, à l'œuvre collective et commune. Est-ce que vous croyez qu'il y a parité entre ces deux conditions? Pour moi, je ne le crois pas. » (Adhésion à gauche.)

Et ni moi non plus. Seulement je me hâte d'ajouter que s'il y a des différences, elles sont toutes en faveur des congrégations religieuses, et que, dès lors, la conséquence logique à tirer, c'est que, loin d'exclure celles-ci du droit commun, il faut leur accorder avec empressement tout ce qui est compatible avec lui.

Le lecteur a facilement constaté par lui-même que M. Corbon n'est pas grand clerc, et qu'il embrouille singulièrement l'écheveau de ses idées, qui pourtant ne sont pas bien neuves. Reprenons-les néanmoins une à une.

V

« L'associé ne prononce pas de vœux. » — Les francs-maçons sont-ils associés? Oui. Prononcent-ils des serments? Oui. Ces serments ne sont-ils pas des vœux, — des vœux criminels, diaboliques, si vous voulez, mais enfin des vœux? Oui encore (1). Donc le vœu ou le serment n'est pas incompatible avec l'association. Et tout au contraire, quand le but est louable, les moyens légitimes, les associés qui s'engagent par vœu ou par serment à poursuivre ce but, à user de ces moyens, rendent leur union plus étroite, le lien de leur association plus sacré. Ce n'est pas le cas des francs-maçons, mais c'est celui des religieux.

Soit; du moins, « l'associé n'abdique pas sa personnalité, » tandis que le religieux « en fait les acrifice. »

Je serais heureux d'apprendre de la bouche de M. Corbon ce qu'il entend par la *personnalité*. Je crains qu'il n'ait pas là-dessus d'idée bien nette. Expliquons-nous : l'affaire en vaut la peine, et pour ma part je m'y intéresse d'autant plus, que je serais vraiment désolé d'avoir, sans le savoir, égaré quelque part ma personnalité.

La personnalité, c'est ce qui appartient essentiellement à la personne. Une personne est un être doué d'intelligence et de libre arbitre. Perdre sa personnalité, c'est donc anéantir ce qui constitue la personne, l'intelligence et le libre arbitre. Jusqu'à preuve du

(1) *Serment*, affirmation ou promesse, en prenant Dieu à témoin. *Vœu*, promesse faite au Ciel, par laquelle on s'engage à quelque œuvre non obligée. (*Dictionnaire de Littré.*)

Digitized by Google

contraire, je prétends, moi, religieux, malgré les vœux que j'ai faits, être en possession de l'une et de l'autre.

M. Corbon est trop poli pour insinuer que tous les religieux du monde, par le fait même qu'ils sont religieux, sont privés d'intelligence, ce premier apanage de la personne. Mais je devine que, ce qu'il nous refuse, hélas! c'est le libre arbitre. Ce grand philosophe s'imagine sans doute que prendre un engagement, s'obliger moralement, c'est porter atteinte à sa liberté. En y réfléchissant, il s'apercevra peut-être que c'est tout le contraire. Il n'y a qu'un être libre qui puisse s'obliger; l'obligation morale est un lien que noue et dénoue la liberté.

Or le vœu religieux n'est pas autre chose qu'un engagement librement contracté, en vertu duquel on s'oblige vis-à-vis de Dieu à faire une œuvre excellente, qu'il n'impose pas par un précepte, mais à laquelle il invite par un conseil.

Le vœu, mais c'est de la liberté qu'il naît et par la liberté qu'il se conserve. Je suis libre quand je le fais, je suis libre quand je le renouvelle, je suis libre chaque fois que je l'accomplis. Non seulelement il ne supprime pas « la personnalité », mais il la suppose; non seulement il ne la dégrade pas, mais il l'ennoblit.

M. Corbon a peut-être lu quelque part l'histoire d'un certain Annibal, général carthaginois, à qui son père Amilcar avait fait, dès l'enfance, prononcer un solennel serment de combattre jusqu'à la mort contre Rome pour sa patrie. Annibal avait-il par là « sacrifié sa personnalité »?

Le serment prêté en face des autels avait-il amoindri le patriotisme du héros? Par quel prodige le vœu fait au vrai Dieu de pratiquer une vertu plus haute, de se dévouer plus entièrement au service du prochain, serait-il pour le religieux un suicide moral?

Il se donne tout entier, dit-on, sans restriction aucune, à l'œuvre collective et commune. Mais c'est le sublime du dévouement; lui préférez-vous l'égoïsme, qui cherche avant tout ses propres intérêts?

Il se donne tout entier, non pas en esclave, abdiquant ses droits, sa dignité, sa conscience, mais en homme, mais en chrétien, dans la limite du devoir, pour la pratique de la vertu.

Il se donne tout entier, à qui? à Dieu, auquel il appartient déjà; et, en se donnant à Dieu, il se met par amour au service des hommes, fidèle au commandement de Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres, comme moi-même je vous ai aimés. »

Digitized by Google

Il se donne tout entier, comme saint Jean de Dieu, aux infirmes; comme saint Vincent de Paul, aux orphelins; comme saint François Xavier, aux idolâtres; comme le bienheureux Pierre Canisius, aux nègres esclaves; comme le vénérable J.-B. de la Salle, aux ignorants. Depuis quand la charité est-elle un crime et l'abnégation un danger public?

Ce qu'ajoute M. Corbon, à savoir que « le religieux s'est délivré de tout devoir envers la famille naturelle », prouve une fois de plus à quel point il ignore ce dont il a la manie de parler. Quiconque sait un peu ce qu'il faut entendre par les *conseils évangéliques*, fondement essentiel de la vie religieuse, se rend parfaitement compte que, loin d'être en opposition avec les *préceptes* de la loi naturelle, ils en facilitent, étendent et perfectionnent l'accomplissement. Un vœu qui serait en contradiction avec un devoir, serait illégitime. Or les chrétiens connaissent tous ce quatrième commandement de Dieu, exprimé dans le distique populaire :

Tes père et mère honoreras,
Afin de vivre longuement.

Le jeune homme qui embrasse l'état religieux, se sépare des siens, comme le marin ou le soldat; mais pas plus qu'eux il ne manque à aucun devoir envers la famille.

— Mais, dit M. Corbon, « il a fait vœu de célibat. » — Où est la loi qui m'oblige à me marier? Et si je suis libre de demeurer célibataire, qui peut m'empêcher de l'être en vertu d'un engagement intime, contracté devant Dieu, par un motif de religion et de dévouement?

Aussi bien, c'est faire le procès au clergé catholique tout entier : les prêtres séculiers s'obligent au célibat comme les religieux. Allez-vous proposer une loi pour contraindre au mariage les uns et les autres? Nous l'attendons.

Mais à quoi bon insister sur ces détails? Ce que nous avons cité du discours de M. Corbon, suffit à démontrer que ce qu'il attaque, c'est le christianisme, c'est l'Évangile lui-même. L'Église catholique déclare que Jésus-Christ, son divin fondateur, a lui-même établi, au-dessus de la voie commune, tracée par les préceptes, une voie plus élevée et plus parfaite, tracée par les conseils; — que, parmi les conseils évangéliques, il en est trois, ceux de pauvreté volontaire,

Digitized by Google

de chasteté et d'obéissance, dont la pratique, assurée par un triple vœu, constitue l'état religieux.

L'Eglise catholique dit anathème à quiconque ose nier cette double vérité (1).

D'où il suit que toutes les calomnies des jacobins contre les congrégations religieuses, bon gré mal gré, s'adressent au catholicisme lui-même. C'est donc bien lui qu'on dénigre dans son dogme, dans sa morale; c'est donc bien lui qu'on traite en ennemi, en vaincu, en ilote, sur cette terre de France, où il compte cependant plus de trente-cinq millions de fidèles, en face de quelques milliers de libres penseurs (2). C'est donc bien aux catholiques pris en masse qu'on refuse la liberté d'association, pour cet unique motif qu'ils sont catholiques. D'ailleurs le F.·. Corbon ne s'en cache pas.

VI

Poursuivant son parallèle fantaisiste entre la « congrégation » et l'association civile, il nous dit que celle-ci « s'appartient, qu'elle ne fait appel qu'à l'opinion publique pour lui proposer des idées », tandis que la « congrégation », elle, impose des idées à des enfants et à huis clos.

Ainsi toute association civile s'adresse à des adultes; toute association religieuse, à des enfants; toute association civile propose des idées en public; toute association religieuse impose des idées à huis clos. Et la preuve? direz-vous.

On a oublié de l'indiquer. Passons.

Voici qui est plus grave : « L'association (laïque) ne s'appuie que

(1) Voir, entre autres condamnations, les décrets de Martin V, contre les 45 articles de Jean Wicleff (art. 21, 22, 23, etc.), et la constitution *Auctorem fidei*, de Pie VII, contre les 85 propositions du synode de Pistoie (prop. 84).

(2) Il est important de rappeler ici certains chiffres officiels, qui ont leur éloquence. Le recencement de 1872 contient le renseignement qui suit :

Ont déclaré être catholiques	35.387.703
— protestants.	580.787
— israélites	49.439
— mahométans	3.071
Individus qui ont déclaré ne suivre aucun culte, ou dont le culte n'a pas été déclaré.	80.951

Le recencement de 1882 s'est abstenu de toute question touchant le culte. (*Statistique de la France*, t. XXI, p. 26)

Digitized by Google

sur l'intelligence humaine; elle ne fait appel qu'au bon sens et au bon goût... » Le franc-maçon oublie-t-il les mômeries ridicules de sa loge? — « La congrégation, elle, *fait intervenir Dieu dans l'exercice de son autorité...* » Voilà l'aveu! Au fond, c'est Dieu qu'on entend proscrire, et, avec Dieu, tous ceux qui croient en lui, parlent de lui, travaillent pour lui. C'est le crime irrémissible.

De plus, « la congrégation » a son chef à l'étranger; et ce chef, « ce général de l'ordre, qui est souvent plus puissant que le Pape lui-même dans les affaires générales de l'Église, dans les affaires particulières de la congrégation, en est absolument le maître : le Pape n'a rien à y voir, il n'y voit rien. De sorte que ces congrégations qui ont fait vœu d'obéissance au général de l'ordre, sont absolument dépendantes de ce général et tout à fait différentes du clergé séculier. Nous ne manquons donc pas du tout de logique... »

Hélas! M. Corbon manque de bien d'autres choses. Il a le malheur de ne pouvoir dire une phrase qui ne contienne au moins une erreur. Il faudrait un volume entier pour lui opposer une réfutation complète. Contentons-nous de lui apprendre qu'il n'y a pas un seul ordre religieux qui se puisse établir sans l'approbation expresse du Pape; que le Pape est le premier supérieur de tous les religieux, à quelque congrégation qu'ils appartiennent; que les généraux, non seulement n'ont, comme tels, aucune autorité dans les affaires générales de l'Église, mais qu'ils sont soumis entièrement au Pape dans tout ce qui concerne le gouvernement intérieur de leurs ordres (1).

Les ennemis des religieux devraient commencer par s'accorder avec eux-mêmes. Tantôt il nous font un crime de vouer au Saint-Siège une soumission sans limite; tantôt ils prétendent que le souverain Pontife n'exerce sur nous aucun pouvoir. Ce sont deux accusations qui ne peuvent subsister ensemble il faut : choisir.

(1) Pour ne citer qu'un exemple, la constitution apostolique de Paul III : *Regimini militantis Ecclesiæ*, en approuvant l'établissement de la Compagnie de Jésus, déclare que le nouvel ordre est en tout soumis au Pontife romain : *Quicumque in Societate nostra, quam Jesu nomine insigniri cupimus, vult sub crucis vexillo Deo militari et soli Domino ac romano Pontifici ejus in terris vicario servire...* Voir également l'*Institut* de la Compagnie de Jésus, part. IV, c. II, n. 1; part. VI, c. I; part. IX, c. III, n. 9.

Digitized by Google

VII

Peut-être avons-nous beaucoup trop insisté sur ce que M. Corbon appelle, non sans quelque originalité, les *bas côtés* de la question. Il est temps d'arriver à ce qu'il regarde comme son argument décisif.

« Je vous demande la permission de... rechercher si les congrégations *internationales* (1), depuis leur renaissance en France, c'est-à-dire depuis environ un tiers de siècle (2), ont exercé sur la *société* française, soit par leurs prédications, soit par leur *influence* sur le clergé séculier, soit par leurs relations avec une certaine partie de la *société*, ou enfin par leur enseignement direct *à* une partie de la jeunesse, si elles ont *exercé une influence* bienfaisante ou malfaisante. *Si bienfaisante* (sic), NOS MOTIFS DE REFUS PERDENT TOUTE LEUR VALEUR OU A PEU PRÈS. »

Laissons de côté le style de M. Corbon, dont les congrégations ne sont probablement pas responsables, et cherchons à bien saisir sa pensée. La voici, ramenée à un rigoureux syllogisme : la liberté d'exister ne doit être accordée qu'aux associations qui, depuis un tiers de siècle, ont exercé sur la société française une influence bienfaisante; or les associations religieuses ne sont nullement dans ce cas : donc on ne doit pas leur accorder la liberté d'exister.

Il y aurait beaucoup à dire au sujet de la *majeure*. Une seule observation. En posant ce principe, M. Corbon n'est-il pas bien imprudent? Quelles conséquences ne pourrait-on pas en tirer contre la franc-maçonnerie, par exemple! Mais nous ne voulons que retenir cet aveu : Si l'influence des congrégations religieuses, depuis trente ans, a été bienfaisante, nos motifs de refus, dit l'orateur, perdent toute leur valeur ou à peu près.

La logique exigeait que l'examen impartial portât sur toutes les congrégations, au moins sur toutes les congrégations *non autorisées*. M. Corbon ne l'entend pas ainsi. « Rendons-nous bien compte, dit-il, de ce que sont, en général, ces congrégations *militantes* et *enseignantes*. Je ne veux parler que de celles-là, je ne

(1) Il y a beaucoup de malice dans le choix de cette épithète; mais il y aurait plus de franchise à la remplacer par celle de *catholiques*.

(2) M. Corbon s'imagine que la renaissance des congrégations religieuses date de 1850. Ce n'est là qu'une erreur de plus à son compte.

Digitized by Google

parle pas des congrégations hospitalières (1), ni de celles qui se livrent aux *missions étrangères.* »

Le séminaire des Missions étrangères et le séminaire du Saint-Esprit pour les colonies françaises, étant des établissement reconnus d'utilité publique, sont ici hors de cause. Quand M. Corbon parle de congrégations vouées aux missions étrangères, il n'a donc en vue que celles qui ne sont pas autorisées. Et, du même coup, voici que lui échappent les dominicains, les franciscains, les oblats de Marie, les maristes, les jésuites... qui tous « se livrent aux missions étrangères ». Et si l'on veut apprendre de la bouche d'un témoin impartial comment ces religieux, proscrits en France, travaillent dans les contrées lointaines, non seulement à la propagation de la foi, mais au progrès de l'influence française, qu'on veuille bien lire l'étude publiée dans la *Revue des Deux Mondes*, par M. Francis Charmes, sous ce titre : *la France et le Protectorat catholique* (2).

Mais pardonnons de nouveau à M. Corbon son ignorance ou son illogisme. Aux congrégations non autorisées, victimes des décrets de mars, que reproche-t-il ? — *Leur esprit.*

C'est donc un procès de tendance qu'il leur fait; c'est pour des opinions qu'il les condamne, oubliant le fameux principe de 89 : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses. »

« Autrefois, nous dit-il, chaque congrégation se distinguait par un esprit particulier (3). Vous savez tous aussi (?) qu'elles ne se distinguent plus aujourd'hui que par le costume. *Leur esprit est le même*, c'est... celui des jésuites. »

Nous y voilà! Ce début nous promet quelque chose d'inédit et d'entièrement original. Oiez plutôt :

« Cet esprit, quel est-il? C'est un esprit de *domination sacerdotale* poussée à ses dernières limites. »

Soyons sérieux, Monsieur. Par le temps qui court, la *domination sacerdotale* ne paraît pas menaçante. Nous sommes loin du régime théocratique! Quand on brise partout les croix, quand on force les

(1) Chassées des hôpitaux par les amis politiques de M. Corbon.

(2) 15 février 1883.

(3) Si l'on veut dire que, dans l'unité de la même foi, il y a place, au sein de l'Église, pour une certaine variété de systèmes et d'opinions théologiques, cela est vrai du présent comme du passé. De plus, tous les ordres religieux, s'ils ont cela de commun, qu'ils tendent à la vie parfaite par la pratique des vœux, ont chacun une fin particulière, qui diversifie les règles et les moyens.

Digitized by Google

portes des couvents pour en chasser les moines, quand on arrache aux pauvres curés de campagne leur dernier morceau de pain, crier à la domination sacerdotale est le fait d'un mauvais plaisant ou d'un naïf.

Après l'*esprit*, ce que M. Corbon trouve de plus détestable dans les congrégations religieuses, c'est « la *mission* qu'elles se sont donnée ». Cette mission, « c'est de surveiller, dans les pays catholiques, le clergé séculier (1); de le rattacher plus étroitement que jamais au Saint-Siège (2), qu'elles entendent bien dominer; c'est surtout le clergé français qui est leur objectif... »

M. Mayran. « — Vous les fréquentez donc beaucoup, pour les connaître aussi bien? »

M. Corbon connaît les religieux *aussi bien* que nous connaissons les habitants de la lune. Rien ne le gêne pour dire d'eux tout ce qu'il sait. Continuons la citation : citer, c'est réfuter.

« Et voyez à quoi elles sont parvenues. Comme ce clergé (français) était dans un milieu bouillonnant d'idées neuves (où M. Corbon a oublié de puiser les siennes), hardies, elles craignaient particulièrement qu'il se laissât un peu imprégner de ces idées. »

On ne nous énumère pas ces idées neuves, et c'est dommage! Ne seraient-ce pas, par hasard, les idées d'un Paul Bert?

« Leur pression a été telle, que le clergé... a fait litière de *ses franchises gallicanes.* » Permettez! le clergé réclame des *franchises*, mais contre vous, qui l'opprimez de toute manière. S'affranchir de Rome, c'est révolte et servitude; s'affranchir de vous, c'est indépendance et dignité.

« Sont-elles respectueuses du gouvernement établi? Pour s'en convaincre (*sic*), il suffit de songer que, sauf de très rares exceptions, — mais très rares, — tous les amis des congrégations sont les ennemis de la République. »

C'est que, sauf de très rares exceptions, — mais très rares, — tous les amis de la République sont les ennemis, non seulement des congrégations, mais de la religion, mais de toute liberté de conscience,

(1) M. Corbon ignore ou feint d'ignorer que la hiérarchie ecclésiastique est trop parfaitement constituée pour qu'une immixtion semblable soit possible.

(2) Quel crime abominable! Mais nous remarquons que c'est *par les évêques* que le clergé s'unit au Pape. Les réguliers ne peuvent avoir en cela que l'influence indirecte de l'exemple.

Digitized by Google

mais de Dieu lui-même. A qui la faute, si République, en 1883, est synonyme de tyrannie, de persécution et d'impiété?

« Ces congrégations sont ultra-papistes. (Eh! que vous importe?) C'est *leur esprit*, du moins ce sont elles qui ont *inspiré* (*sic*) le dogme de l'infaillibilité du Pape. (En quoi cela vous gêne-t-il?) C'était une conséquence naturelle, voulant dominer le Pape lui-même, de *faire* que le Pape fût infaillible. »

Pensée profonde et originale, et qui donne à rêver : fortifier le pouvoir suprême, afin de l'affaiblir! Machiavel n'a pas trouvé cela.

Après la tirade obligée contre le *Syllabus* (1), l'orateur franc-maçon arrive au grand, à l'impardonnable grief, l'*enseignement congréganiste*. Il n'est pas sans intérêt de savoir pourquoi on le proscrit.

Ch. Clair, *S. J.*

(1) Quel est celui de nos grands politiques qui a lu le *Syllabus?* Je ne dis pas qui l'a compris? Le *Syllabus*, ce petit mot latin, fait à ces ignorants l'effet d'un monstre, d'un croquemitaine. — Naguère, un gavroche rencontre dans la rue un prêtre de très haute stature. Il s'arrête, le regarde et lui crie : *grand Syllabus!...* Il y a des vieillards qui se permettent gravement de pareilles gamineries. Demandez à M. Corbon.

Digitized by Google

L'IRLANDE RELIGIEUSE

I

L'attention est chaque jour attirée davantage sur la vieille terre d'Irlande, dont les feuilles publiques nous signalent, depuis quelques mois surtout, les mouvements révolutionnaires, et qui traverse évidemment une crise économique, sociale, religieuse et politique, si grave, qu'on la peut qualifier de finale, soit pour la guérison, soit pour la mort. Je ne sais quel sentiment d'intérêt instinctif nous fait retrouver et lire de préférence, au milieu des diverses correspondances étrangères, bulletins de la santé morale des peuples, les télégrammes plus ou moins alarmants qui se rapportent à cette région. Les cœurs français, par un glorieux privilège de notre race, sont toujours prompts à s'émouvoir en faveur des causes justes et malheureuses; et, malgré l'illogisme de leur raisonnement quand il s'agit de nous-mêmes, nos esprits sont tout à fait aptes à comprendre et à apprécier le pour et le contre de la vie sociale chez les autres. Aussi la France a-t-elle voué une affection allant jusqu'à l'enthousiasme à cette grande et malheureuse nation étouffée par la séculaire oppression de l'Angleterre, affection et enthousiasme qu'égalent seules sa sympathie et son admiration pour la Pologne déchirée par le vautour slave : la Pologne, cette sœur en martyre de l'Irlande, qu'elle a aimée jusqu'à la défendre au prix de son sang! Mais si nos aînés, plus rapprochés des événements terribles qui ont secoué la Pologne, s'y sont, par le fait, plus immédiatement intéressés, nous avons, nous autres, plus particulièrement tourné nos regards amis vers l'Irlande, symbole contemporain de la lutte religieuse dont l'Europe est le théâtre. En outre, les efforts et les malheurs de la Pologne ont correspondu à des efforts et à des tendances politiques

Digitized by Google

qui ont donné à toute sympathie pour elle un caractère presque exclusivement antimonarchique, la sainte cause de la liberté religieuse étant écartée par le rationalisme et à peine ressuscitée ces derniers temps par l'énergie de la papauté. En Irlande, au contraire, la question politique, très obscure pour le vulgaire, emprisonnée qu'elle est dans des nécessités économiques et confondue avec de séculaires revendications féodales, n'a jamais pris, vis-à-vis de la France, une physionomie extérieure, dangereuse pour le pouvoir; tout s'y résume en ceci que le catholicisme celtique y agonise sous l'écrasement sectaire du protestantisme saxon. Les corps s'étiolent et meurent victimes de la foi persévérante des âmes. La question irlandaise n'est qu'une question religieuse; c'est, du moins, le seul côté par lequel elle doive nous intéresser, et, disons-le hautement, le seul par lequel elle mérite réellement notre amour et notre aide.

L'Irlande méritait-elle bien encore, à ce point de vue religieux, la sympathie qu'on lui accordait? sa cause était-elle bien encore une pure cause catholique? Des doutes s'élevaient à ce sujet dans les esprits de plusieurs; et des bruits vagues, la tournure prise par les événements, la manière de procéder de l'émeute, venaient confirmer ces doutes. J'ai voulu me rendre compte par moi-même, attribuer à chacun sa part de responsabilité, séparer l'ivraie du bon grain, et voir surtout si l'Irlande était toujours digne de son passé chrétien, si elle renfermait des germes de salut. Je suis parti pour l'Irlande. Mettre le pied sur le sol de la verte Érin, saluer cette terre dont chaque poignée est de la cendre de héros ou de saints, c'était la réalisation d'un de mes rêves les plus chers. L'Irlande, à distance, n'est-ce pas pour l'imagination le pays des abbayes croulantes perdues dans la brume, des légendes antiques; la patrie de nos frères les Celtes, à l'âme forte et généreuse, aux cœurs chastes et croyants, de la race de fer et d'or, aux yeux bleus et aux cheveux blonds, une sorte de Bretagne française d'outre-mer? Aussi devais-je me tenir en garde contre des appréciations irréfléchies et toutes de sentiment. J'ai été servi par les événements : car l'exposition de Dublin m'a permis de comparer, de causer, de voir. Je me suis enfin retrouvé un peu dans ce dédale de la question irlandaise; et, après avoir entendu lords, propriétaires, *home rulers*, députés, nobles Irlandais, paysans, arriver à cette conviction que, si la révolution sociale s'est emparée, pour les exploiter à son profit, des ferments d'agitation

Digitized by Google

permanents en Irlande, si elle a pu dévoyer un instant les esprits peu éclairés par des mirages trompeurs, le catholicisme est encore le fond du cœur de l'Irlandais, le thermomètre de sa vitalité, comme il est sa gloire aux yeux du monde et sera son salut à l'heure marquée par la Providence. Profitant des contradictions de la presse, des hésitations de certains personnages, des obscurités même de l'histoire, le serpent aux mille têtes a pu se glisser dans les rangs catholiques irlandais, et mêler du venin à leur résistance comme à leur dévouement. Il me suffira néanmoins de démontrer de quel effort est encore susceptible l'Irlande religieuse dans le recrutement de ses ordres hospitaliers et enseignants, pour faire juger son présent et prévoir son avenir. Une race aussi saturée que celle-là du sel de conservation par excellence, la foi catholique, ne saurait périr. Mais, chaque fois qu'elle s'écarte du chemin de ses destinées premières, elle y est douloureusement ramenée. Comme les individus, les peuples ont une mission providentielle, lamentable ou glorieuse, à laquelle ils ne sauraient se soustraire.

II

C'est dans les rues de Londres que je rencontrai les premiers représentants de la catholique Irlande : ouvriers hâves et déguenillés, mendiant le travail à l'Anglais égoïste, qui le leur marchande ; filles dans le costume national, tabliers blancs et tartans quadrillés sur la tête, égarées dans la brume de White-Chapel, le long des *bars* et des *maisons de nuit*, m'ont fait horreur, les uns et les autres, dans ce milieu sans soleil et sans âme de la Cité. Je croyais voir des colombes blanches souillées de sang, des fleurs tachées de boue, si tristes étaient leurs regards affamés, si discordants leurs rires vicieux. A bord des steamers de la mer du Nord, dans les ports d'embarquement de Belfast et de Cork, dans les villages lointains du Connaught, dans les usines du comté de Clare, émigrants, fermiers, tisseurs, j'ai admiré et aimé les Irlandais, malgré la misère, les ignominies, l'ivresse. Si intense est au fond de leur âme le foyer d'amour pour la patrie et pour l'Église, si persistante se conserve leur noblesse native, qu'il en rayonne quelques lueurs sur leurs douces figures.

A Dublin, comme à Londres, la pauvreté dans certains quartiers est indicible ; et la populace, rongée par la vermine, sans foyer et

Digitized by Google

sans pain, se traîne dans l'ordure. Mais elle a, à Dublin, une résignation dans le malheur, une pudeur dans le vice, que n'a point celle de Londres. Les abaissements de la matière, les ignominies de la bête n'étonnent point en Angleterre; en Irlande, ils révoltent, parce qu'on ne les y comprend pas et qu'on n'y sait pas les porter. Si abrutis qu'ils soient, les Irlandais ont toujours, dans la misère comme dans le vice, l'œil tourné vers les ineffables miséricordes et les consolations compensatrices du catholicisme. Et c'est dans l'Évangile, encore mieux compris et imité, aimé et enseigné par les ordres religieux, que se trouve le remède à tous les maux de l'Irlande. Elle y puisera de plus en plus la force de pardonner et d'user la patience des persécuteurs sur le terrain de la justice et de la vérité, comme aussi la volonté de résister aux vices spéciaux de sa race. Nous allons voir que les ouvriers ne manquent pas dans la vigne du Seigneur, et que la tradition des premiers moines d'Érin subsiste. Il est merveilleux d'observer comment s'y sont créées et y prospèrent, malgré l'absence de ressources, malgré la partialité d'une domination étrangère et protestante, toutes ces œuvres fécondes du catholicisme que nos gouvernants actuels répudient, étouffent et mutilent, sous prétexte de patriotisme et de liberté. Je marchais d'étonnements en étonnements à mesure que je visitais les fondations de l'Irlande religieuse, et le sentiment qui l'emportait dans mon cœur était encore un sentiment d'orgueil national, car j'ai retrouvé partout les noms, le génie et la main de la famille française. C'est dans son sein même que l'Irlande recrute, au milieu d'obstacles de toute sorte, les membres de ses ordres enseignants et hospitaliers, donnant ainsi un quotidien et éclatant démenti à ceux qui la prétendent engourdie dans un stérile regret du passé. Les autres nations catholiques ne lui envoient que l'idée et les premiers pionniers de leurs ordres spéciaux, l'Irlande fournit ensuite abondamment les sujets; et encore, sur ce champ de bataille séculaire de la croyance et du dévouement, ceux-là seulement dont la mission est d'essuyer les pleurs, de panser les blessures et de recueillir les orphelins, trouvent-ils leur place. Pas n'est besoin de contemplatifs, car le martyre sans cesse renouvelé de la vie irlandaise est à lui seul une sublime et longue prière.

Le sang versé, les monastères en ruine, la dispersion de l'exil, n'ont point eu raison du besoin de sacrifice en Dieu et pour la patrie, qui est l'essence du caractère irlandais, et l'on pourrait encore

Digitized by Google

écrire aujourd'hui ce qu'écrivait un des persécuteurs de ce malheureux pays en 1745 : « Je ne puis m'expliquer l'attachement de cette Irlande à sa religion, il faut que le sol en soit infesté ! » En effet, chaque poignée de terre est une poignée de cendres de héros, de martyrs et de saints. Pas plus que l'Église naissante n'a succombé sous le glaive des Césars de Rome, l'Irlande religieuse n'a capitulé sous l'effort de la plus effroyable persécution qui fut jamais. A l'époque où écrivait lord Chichester, le jour de la Saint-Patrick, le patron irlandais, pas une seule messe n'était dite ouvertement dans tout le royaume; et à Dublin, les catholiques réunis pour le saint office s'écrasaient dans les greniers. Non seulement l'Irlandais était exclu des charges publiques, et ceux qui l'approchaient considérés comme pestiférés; mais le despotisme, qui suit toujours la même marche, s'attaquait à l'enfance, se disant que, quand on veut faire périr une plante, il en faut couper la racine. Des écoles protestantes étaient ouvertes partout; des bibles, dont les textes avaient été soigneusement modifiés, y étaient offerts aux enfants, et les plus grands avantages accordés aux jeunes catholiques qui les voulaient fréquenter. Le parlement vota des sommes considérables pour constituer des dots aux filles irlandaises qui abjureraient, en même temps que les secours les plus nécessaires étaient enlevés aux familles pauvres qui persévéraient dans leur foi. Ne se croirait-on pas actuellement, dans la France contemporaine, après le vote de cette série de lois et les abus administratifs que nous connaissons, transporté aux jours noirs de la persécution irlandaise ?

C'est dans ces conditions déplorables qu'a lieu la renaissance des ordres religieux en Irlande. On dirait que l'extrême limite accordée par Dieu aux entreprises de l'impiété est l'âme de l'enfance : il ne veut pas qu'on y touche; et cela pourrait être un gage de résurrection pour nous. Une jeune et belle Irlandaise de Cork, miss Nagle, se sent prise, au milieu du tourbillon de la vie mondaine, à Paris, du désir de sacrifier sa vie pour la foi de son pays. Elle réunit des amies, et, après avoir reçu, à Saint-Denis, les bénédictions et les embrassements de l'admirable Madame-Louise de France, elle commence, à Cork, à apprendre le catéchisme aux enfants et à visiter les malades. Il faut savoir ce qu'est Cork, le *ghetto* du paupérisme irlandais, le port d'où partent ceux qui quittent à jamais la patrie, pour se douter de ce que furent les fatigues et les sacrifices de la pieuse jeune fille. En 1777, son ordre de la Présentation était fondé,

Digitized by Google

avec l'éducation de l'enfant pauvre pour but spécial; actuellement, sans la maison de Georgs' Hill, à Dublin, il compte plus de cinquante établissements, dont plusieurs en Amérique et en Australie.

La Présentation s'étant réservé exclusivement l'enseignement populaire, comme le point sur lequel la foi était le plus immédiatement en péril, Mgr Murray, archevêque de Dublin, vint au secours des malades et des indigents, avec les sœurs de Charité. Ce fut encore une jeune fille de Cork, Mary Aitkenhead, qui fut appelée à fonder cet ordre en 1785. Il en est de tous le plus répandu, le plus vénéré, le plus fécond en Irlande; sa règle est la merveilleuse règle de saint Ignace. Je ne parlerai, comme type, que des maisons de Dublin. Les sœurs de Charité ont créé, en 1866, dans Square Stephen's Green, l'hôpital Saint-Vincent, le grand hôpital catholique de Dublin, auquel elles ont adjoint une maison de refuge et de convalescence unique dans ce genre. A quelque distance de la ville, à Blackrock, dans un ancien château entouré de prairies comme l'Irlande seule en connaît, caché sous des ombrages séculaires, a été installé cet asile où les malades rappelés à la vie passent joyeusement les jours si doux de leur résurrection. On y respire un air pur et fortifiant; la vue, qui du haut des tours s'étend sur la baie, les montagnes, la ville, est incomparable : aussi les guéris définitivement pleurent-ils au départ. Il y a loin de l'asile de Blackrock aux *Workhouses* de Londres? Ici, des soins de mère, des délicatesses d'âmes d'élite pour d'autres âmes; là, la brutale contribution prélevée sur la fortune commerciale et jetée par des mercenaires au dogue affamé du paupérisme le plus hideux, la misère vicieuse et athée. Elles ont une troisième maison dans Stanhope Street, destinée à former des domestiques chrétiennes.

L'Irlandaise est en général rebelle à la domesticité, dont les exigences humiliantes s'accordent mal avec son caractère fier et indépendant, avec son goût prononcé pour le laisser-aller dans les soins du ménage et les travaux sédentaires. Mais quand on lui a fait accepter franchement, avec l'influence et les considérations chrétiennes, cette situation modeste, elle devient une domestique incomparable pour la probité et le dévouement. Les sujets sont malheureusement fort rares à trouver disponibles, presque toujours retenus qu'ils sont d'avance par leurs compatriotes fortunés, lesquels les font venir avec eux aux quatre vents du ciel, principalement en Amérique. En dehors de leurs malades et de leurs pauvres

Digitized by Google

servantes, les sœurs de Charité ont, dans Upper Gardiner Street, des écoles incomparables. Je n'ai vu nulle part, soit en France, soit en Suisse, soit en Allemagne, soit en Angleterre, d'écoles aussi bien tenues, aussi habilement dirigées.

Les maîtresses n'y sont pas soumises à une inspection gouvernementale; aucune entrave n'est apportée à leur enseignement, et le clergé protestant lui-même, dans ses comptes rendus sur la situation scolaire générale, se plaît à rendre hommage à leur méthode. On peut voir réunis, sur ces bancs de bois des sœurs de Charité, les minois les plus divers et incomparablement les « types of beauty » les plus gracieux qui soient au monde. C'est bien des fillettes irlandaises que l'on pourrait surtout répéter ce que disait le pape saint Grégoire le Grand des habitants des Iles-Britanniques, en masse : « Mais ce ne sont point des Angles qu'il faut les appeler, ce sont des anges! » Le poète et le peintre y peuvent s'extasier en présence de têtes de chérubins aux longs cheveux cendrés et aux yeux gris d'acier. Il y a dans la pose et les gestes des enfants d'Irlande je ne sais quelle noblesse native; leur regard a des profondeurs et des tristesses indicibles. Ils sont bien le produit de générations ne se relevant du sol où elles arrachent la subsistance que pour dresser le front vers le ciel, joindre les mains et pleurer. De même que nous avons vu les sœurs de Charité éviter par leur maison de convalescence la rentrée trop brusque du pauvre malade dans son rude milieu, nous les voyons encore dans leurs écoles ménager à la jeune fille l'apparition trop hâtive dans le monde des ateliers. Elles ont une école industrielle Sainte-Catherine pour les apprentis. Enfin, à Donnybroock Grenn, près Dublin, au milieu d'une vaste pelouse, s'élève une magnifique église du Sacré-Cœur, à laquelle sont annexés d'immenses bâtiments : c'est l'asile Sainte-Madeleine des sœurs de Charité. C'est là qu'avec une angélique persévérance elles luttent, au milieu des repenties, contre tous les vices et en particulier contre le vice irlandais : le *gin*. On ne saurait dire ce que fait chaque jour de victimes cette mortelle boisson, et combien il est difficile de guérir les femmes surtout qui se sont adonnées à son ivresse. Après des mois, des années de calme, de travail, la repentie la mieux notée retombe aussitôt qu'elle a franchi le seuil de l'asile.

C'est bien vraiment là la grande plaie de l'Irlande comme de l'Angleterre. La femme irlandaise, si digne, si chaste, devient une

Digitized by Google

brute dès qu'elle a goûté au *gin*. Elle se livre à la prostitution pour boire. Entre toutes les maisons de son œuvre, celle-là était la préférée de la fondatrice, qui y voyait les plus grandes misères à soulager. Elle a voulu y dormir dans le petit cimetière, s'humiliant jusque dans la mort et mêlant sa dépouille à celle des prostituées. Le noviciat des sœurs de Charité se trouve à Harold's Cross, près de Dublin, et près le pont Bello du grand canal; elles ont encore l'asile Sainte-Marie, touchante institution qui recueille et instruit les filles aveugles. Le nombre des postulantes qui demandent à entrer dans ce dernier établissement, est tellement considérable, qu'il ne s'y trouve jamais de vacances.

III

Passons maintenant à l'ordre le plus populaire en Irlande, aux sœurs de la Merci. La religieuse de la Merci est la religieuse type, celle que l'on rencontre à chaque pas, et dont le costume est l'emblème même de la charité. Miss Catherine Mac Auley installa la première maison dans Lower Baggot Street en 1831; l'ordre compte maintenant plus de quarante résidences, dont plusieurs en Angleterre. Le règlement de la Merci, son administration, sa diffusion, sont uniques et curieuses à étudier. Chaque maison a sa vie propre, sa supérieure, son noviciat. De même que les abeilles pour leurs essaims, quand une nouvelle maison doit être créée, deux ou trois religieuses se détachent et vont fonder l'établissement, qui devient une autre famille, avec ses œuvres et son budget distincts. En France, les ordres sont plutôt centralisateurs; en Irlande, la décentralisation est l'ordinaire. Ce n'est peut-être qu'une reproduction, dans l'élément religieux, de ce qui a lieu avec les émigrations dans l'élément civil. La famille irlandaise est à l'état de continuel *exode*. Les sœurs de la Merci instruisent les enfants pauvres, visitent les malades, ont des maisons de charité et des refuges. A l'encontre de nos édiles parisiens, la municipalité de Dublin les pria par une supplique de remplacer dans les hôpitaux les gardes-malades laïques. Elles ont, dans Jervis Street, l'hospice de *Mater Misericordiæ*, le plus vaste établissement de ce genre qui soit en Europe. Il a été fondé en 1861, et il est bâti de façon à ce que la disposition intérieure soit le système des corridors. Tous les services ont accès sur d'interminables couloirs, où se fait la surveillance. Les rapports du

Digitized by Google

gouvernement anglais en Irlande ne tarissent pas en éloges sur cet établissement magnifique. Pendant le choléra de 1866, les sœurs de la Merci furent, à *Mater Misericordiæ*, la providence de Dublin. La liberté religieuse est complète dans cet asile, et le malade entre sans l'ombre de formalités. L'hospice entier vit de charités, charités destinées aux seuls malades, car les sœurs ne sont pas même nourries aux frais de l'établissement, mais subviennent à leurs besoins à l'aide de leurs propres revenus. C'est un exemple parfait de la pratique de la charité pour la charité. Les aumônes constituent un revenu d'à peu près 100,000 francs, qui est administré par un conseil de gentilshommes absolument désintéressés. Des bazars, où se vendent mille objets, sont un excellent moyen d'alimenter le trésor des aumônes. Elles ont aussi, dans Golden Bridge, un refuge, où les condamnées de la prison de Montjoy, la principale prison d'Irlande, viennent s'améliorer pendant les dernières années de leur détention. N'y sont admises que celles qui montrent du repentir. Les résultats obtenus sont prodigieux, et la reconnaissance des infortunées pour les religieuses donne lieu après leur complète libération aux scènes les plus touchantes. On s'occupe de les placer, de les soustraire aux influences; on les embarque, et l'on se charge d'élever leurs enfants. Dans ces derniers temps, la Merci a installé au refuge des ateliers de tissage, dont nous avons admiré les produits à plusieurs reprises en Irlande et en Angleterre.

Je terminerai par une indication sommaire des ordres moins importants en Irlande, et là je rentre presque exclusivement dans le domaine français. Près de Glasnevin, la grande nécropole irlandaise, le Père-Lachaise de Dublin, que domine le mausolée, toujours couvert de fleurs, du libérateur O'Connell, les frères Carmes ont un asile pour les garçons aveugles; les frères des Écoles chrétiennes, une imprimerie pour les sourds-muets. Les sœurs de Saint-Dominique se chargent des sourdes-muettes. Les prêtres des Missions ont un séminaire à All Hallows; les sœurs du Bon-Pasteur, un refuge à High Park, pour les jeunes détenus, refuge qui s'appelle du nom ravissant de *Nid d'oiseaux*. Les Dames de Bon-Secours, très recherchées, même par les familles protestantes, ont une maison, Mount Street, près Merrion Square. Au milieu des champs de fraisiers, sur les bords de la Liffey, dans un site plein de fraîcheur, aux horizons merveilleux, à deux pas de Phœnix Park, la plus vaste et la plus belle promenade publique du monde (c'est là qu'ont été

Digitized by Google

dernièrement assassinés lord Cavendish et M. Burke), les sœurs de Saint-Joseph ont le pensionnat de Mount Sackville, pour les filles de famille; il fait concurrence à trois couvents du Sacré-Cœur. Enfin, depuis quelques années, l'ordre français qui était le mieux fait pour être compris des cœurs d'Irlande, l'ordre de Saint-Vincent de Paul a fait son apparition à Dublin. Les religieuses vinrent de France sur les instances expresses qui leur furent faites, et l'arrivée des cornettes causa une véritable révolution pacifique. Le nom de *Bonnets blancs* leur est resté; et, quoique les vocations irlandaises soient maintenant nombreuses, on peut dire que ces grandes ailes blanches qui ornent la tête de nos saintes compatriotes, c'est quelque chose comme le drapeau français qui flotterait là-bas, drapeau des vraies qualités nationales : le courage et l'amour. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul ont dans William Street un orphelinat construit avec les recettes d'un bazar de charité, installé par la jeunesse commerçante de Dublin. Les filles pauvres y fabriquent des fleurs artificielles, qui se vendent en quantités considérables pour tous pays. Plus loin, dans le faubourg de Richmond, au milieu des cottages et des parcs, elles ont un asile d'aliénées; ce qui est fort rare dans l'ordre. La supérieure était jadis au Val-de-Grâce, à Paris. L'impression ressentie est profonde quand on entend non seulement les mots de sa langue, mais même des accents locaux sur des lèvres souriantes, à 300 lieues de la patrie. La foi, il est vrai, n'a point de patrie : fils de France ou fils de l'Irlande, on se sent près les uns des autres, quand le même avenir final vous attend. Nos religieuses françaises aiment l'Irlande, malgré ses pauvres églises, ses presbytères en ruine. Hier encore, un des enfants de l'Irlande présidait aux destinées de notre pays : c'est dire les liens qui rattachent ces deux nations chrétiennes, et ne valant quelque chose que parce qu'elles sont chrétiennes. Toutes les noblesses sont sœurs.

IV

Avez-vous jamais éprouvé, par le temps de scepticisme général que nous traversons, un sentiment étrange de joie intime à passer d'une contrée absolument indifférente en matière religieuse, comme la Bourgogne ou la Brie, par exemple, dans une autre région où la foi témoigne encore de sa vivacité à chaque pas : en Bretagne,

Digitized by Google

en Flandre, dans certains départements du Midi? Eh bien! ce sentiment, agrandi de toute la distance d'un peuple à un autre, de toute l'énergie croyante de persécutés, vous l'éprouvez en Irlande. On s'y fait une idée de la douce fraternité, du noble désintéressement des chrétiens des premiers siècles. Après avoir gémi dans les immenses temples de pierre de la protestante Angleterre, n'avoir aperçu pendant des jours et des jours, à l'horizon de ses campagnes, que la maison carrée, vernie, sépulcre blanchi, destinée au prêche et aux cantiques, on salue avec bonheur les pauvres petits clochers d'Irlande, surmontés de la croix et du coq mystique. On se croit revenu dans la patrie française, et, en tous cas, on se sent tout de suite en communion de croyance avec les gens qui respirent autour du signe rédempteur, avec ceux qui dorment sous l'herbe des enclos bénits.

« La France, a dit l'historien anglais Gibbon, a été faite lambeau par lambeau de la main de ses évêques, comme les cellules et le miel d'une ruche sont faits par les abeilles. » L'Irlande, on peut le dire, a été faite, a vécu, se conserve par le dévouement renouvelé de ses moines, de ses religieux, de ses patriotes. Depuis les massacres d'Henri VIII et d'Élisabeth, depuis la dispersion dans les forêts, l'exil, commencés il y a plusieurs siècles, cette terre privilégiée n'a cessé d'enfanter des héros et des saints, qui lui ont consacré leur vie. Hier encore, c'était le grand patriote O'Connell, le Berryer irlandais, dont l'éloquence entraînante arrivait jusqu'à nous en appels et en sanglots. Demain, il y en aura d'autres; mais nous ne croirons qu'aux apôtres parlant appuyés sur la croix. Nous nous défions pour le moment de ceux qui veulent faire deux causes de l'indépendance nationale et de la liberté religieuse de l'Irlande. C'est là un schisme inadmissible, et qui serait mortel chez une race pour laquelle le catholicisme est devenu le principe même d'existence, et la croix le gage de relèvement. L'Irlande religieuse et l'Irlande *feniane* ne sauraient se comprendre : leurs mobiles, leurs procédés, leur but, s'excluent. La manière de procéder de l'agitation actuelle nous permet donc de détacher complètement de ses errements l'Irlande religieuse. Il est même opportun de le faire. Le catholicisme n'a jamais marché avec la torche ou le poignard à la main, et les menaces à la bouche. Que les vrais patriotes irlandais prennent garde de compromettre leur cause aux yeux non seulement du monde catholique et du présent, mais aux yeux de l'Europe

Digitized by Google

entière et de l'avenir, en laissant s'introduire au milieu d'eux des fauteurs de désordre; et de remplacer des revendications légitimes par les détestables passions socialistes, contre lesquelles les monarchies réclament les secours du successeur de Pierre et celui de son Église. L'Irlande qui pleure, qui prie et qui espère; l'Irlande qui forme des générations d'enfants chrétiens, est la seule vraie Irlande. Elle subsistera quand, autour d'elle, les nations pourries disparaîtront dans la décadence. Elle n'attend rien de la violence et des théories athées contemporaines, mais elle compte invinciblement sur le temps et sur Dieu.

Et c'est ici l'occasion d'admirer encore une fois la persistance et l'intensité de la foi catholique en Irlande, et de faire voir comme chez elle sont liées intimement, sont soudées, d'une manière irrévocable, la cause religieuse et la cause nationale. Aucune autre région de l'Europe, du monde même, ne peut lui être comparée pour cette fusion des intérêts spirituels et des intérêts matériels, pour cette communauté de vues dans les affaires de la terre et celles du ciel, qui devrait être la règle ordinaire et invariable des peuples vraiment dignes de leur titre de *chrétiens*. Écrasée par la domination étrangère, envahie par la presse et les racoleurs protestants, atteinte dans ses intérêts industriels et agricoles, elle proteste toujours de son inébranlable attachement pour la Papauté.

Il y a cependant longtemps déjà qu'une plaie douloureuse saigne au cœur de l'Irlande; blessure qu'elle pleure comme on souffre de l'injuste châtiment d'un père aimé, qu'elle cache comme on cache les faiblesses d'une mère. Depuis huit siècles, un concours de circonstances exceptionnelles, des obscurités historiques soulevées à dessein pour l'opprimer plus complètement, lui font croire qu'elle a été vendue et trahie par Rome, et que, nouveau Pilate, le pape Adrien IV l'a livrée, contre avantages personnels, au mortel ennemi de sa croyance et de sa race : l'égoïste, l'avide et le sceptique Anglo-Saxon. Bien au contraire, les papes se sont toujours montrés non seulement sympathiques, mais tendres, pour la cause patriotique de l'Irlande; plus même que les habitudes de réserve prudente du Saint-Siège dans les affaires civiles ne le comportent ordinairement.

Il appartenait à Mgr Chaillot de venir soulager à ce sujet les âmes inquiètes du clergé et des fidèles enfants de l'Irlande, et de crier bien haut ce que chacun désirait tout bas : l'irresponsabilité com-

Digitized by Google

plète du Saint-Siège dans l'annexion violente et injuste de la terre irlandaise, la fausseté de la bulle d'Adrien IV. Le savant prélat vient de le faire récemment dans un remarquable travail que contiennent les *Analecta juris pontificii* (1). La cause est désormais entendue, les arguments entassés sont réduits à néant, les ténèbres voulues sont dissipées.

Si intéressante est la question, si importants en sont les résultats pour l'histoire religieuse et l'avenir catholique de l'Irlande, que nous la résumons en quelques lignes.

Le roi d'Angleterre Henri II, prince aussi fourbe qu'ambitieux, aussi pusillanime que cruel, cet assassin de Thomas Becket, qui commence la série des sanglants et lâches persécuteurs de l'Irlande; Henri II, vers 1150, jeta ses vues sur l'Hibernie, et chercha les moyens d'en expulser ou d'égorger les princes et les évêques pour s'en emparer. L'entreprise était aussi périlleuse que délicate : il eut recours à sa politique de dissimulation. Une affection aussi subite que démonstrative le jeta dans les bras du roi Louis VII de France, qu'il voulait gagner à ses projets. Le bonheur de l'Irlande, la réforme de ses mœurs, la gloire de l'Église, étaient évidemment les seuls mobiles qui le poussaient à cette conquête. Un choix habile envoya Rotrodus, à la fois Anglais de naissance et archevêque de Rouen, demander l'assentiment du pape Adrien IV, Anglais lui-même. On voit que Henri II d'Angleterre avait su trouver le moment le plus avantageux pour le succès de ses machinations. Mais dans cette affaire la Papauté devait montrer comme sa sagesse, sa prudence, sa paternelle affection, planent toujours au-dessus des intérêts vulgaires, et s'embarrassent peu des nationalités. Adrien IV ne répond pas à Henri II, mais à Louis VII, dont il pressent la réserve chevaleresque, les incertitudes, la défaite dans cette alliance avec un ennemi dissimulé. Conduite admirable que celle de ce grand pape anglais, ne suivant que la voix de sa conscience, prenant en main la cause de l'Irlande et celle de la France, sans heurter Henri II ! Elle suffirait à elle seule à prouver la fausseté de l'abandon postérieur qu'on lui attribue : les âmes généreuses et saintes ne passent pas du sublime à l'hypocrisie. Adrien déclare franchement à Louis VII qu'il s'étonne de ces projets de conquête médités de concert avec Henri d'Angleterre : il fait des remontrances, conseille

(1) Chez Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

Digitized by Google

d'attendre que l'Irlande elle-même appelle les princes, rappelle toutes les déceptions de la dernière croisade, les amertumes qui en ont résulté pour le Saint-Siège; il dégage en tous cas complètement sa responsabilité de ce qui pourra advenir, et donne à entendre à son fils de prédilection, le roi de la glorieuse France, qu'il ait à se défier de l'Angleterre.

Battu sur ce terrain, Henri II lève hardiment le masque, rompt avec Louis VII et passe outre, faisant attaquer sournoisement l'Irlande par des aventuriers, la parcourant, y agissant en maître quand il le peut : car l'Ulster et le Connaught, entre autres, ne le reçoivent même pas en voisin. Cependant, tant que Louis VII n'est pas mort, on ne parle pas de la fameuse bulle conseillant l'envahissement armé de l'Irlande : il protesterait. Dans l'amende honorable d'Avranches, à propos de l'assassinat de Becket, le roi d'Angleterre, qui énumère tous ses titres, qui place tous ses États sous la suzeraineté du Saint-Siège, ne parle nullement de l'Irlande. Aucun document, aucune lettre, dans les situations les plus précises et les plus graves, ne fait allusion à un droit quelconque sur l'Irlande. Trente ans plus tard, la bulle falsifiée paraît, quand personne ne peut plus réclamer, tous les signataires ou témoins étant morts : bulle grossièrement imitée, car elle n'est ni dans la forme ni dans les termes habituels. Le faussaire, oubliant les années qui ont passé, les événements qui se sont produits, ou plutôt ne se souvenant pas que la Bulle invariable leur serait antérieure, fait des allusions maladroites, se trompe de dates.

Aucun des successeurs d'Adrien IV et de Henri II n'a cru à la réalité de cette bulle; ils ont agi comme si elle n'existait pas pour le moins. Les rois d'Angleterre supplient à plusieurs reprises les chefs irlandais de venir à leur secours quand besoin en est; ils n'ordonnent pas, ils prient. Par des mariages, des traités, ils essayent de s'insinuer en Irlande : on ne convoite pas ce qui appartient. Les Papes, eux, Grégoire XIII et Clément VIII entre autres, approuvent les soulèvements irlandais contre l'Angleterre; ils envoient de l'argent pour que la catholique nation recouvre son indépendance et la liberté de son culte public.

Oh ! non, aucun nuage n'a jamais voilé pour Rome les intérêts de la terre d'Irlande; ses douleurs n'ont retenti dans aucun cœur comme dans celui des papes. Le seul doute qui existât s'est changé, par l'admirable étude de Mgr Chaillot, en une éclatante manifestation

Digitized by Google

de leur sollicitude, de leur énergique résistance aux entreprises de l'Angleterre. Adrien IV, le pape anglais, a aimé l'Irlande; du fond de la tombe il protestait contre le faussaire Henri II. Sa mémoire est vengée.

O cher et glorieux pays, dont le nom plaintif et tendre résonne comme un bruit de boucliers heurtés par des croix; dont les couronnes royales, les agneaux et les lyres du blason résument si bien l'histoire, les mœurs et les croyances, et dont les prêtres prient éternellement vêtus de pourpre ou de deuil! ceux qui te connaissent, ne te peuvent oublier. Tu as avec toi, pour toi, la vraie France, celle qui t'envoie sous le froc ses fils et ses filles; celle qui, comme toi, souffre dans sa foi, prie et espère. Vos deux mains tendues se cherchent et se rejoignent derrière les misérables questions qui divisent les sociétés humaines, en dehors des querelles personnelles et locales : la fédération catholique est plus forte que les nationalités.

Auguste Geoffroy.

Dublin, mars 1883.

Digitized by Google

DE LA PLACE DE L'HOMME DANS LA CRÉATION [1]

III

M. Richet ne rougit pas de se dire le frère des singes. Mais c'est un grand frère, un membre de prédilection dans la famille simienne : il a fait des études et cultivé les arts de société. Nous ne le lui faisons pas dire; sa fraternité embrasse même toute l'animalité : « Les animaux sont assez proches de nous pour que nous nous considérions comme frères. » Malheureusement, cette parenté si courageusement avouée le met dans un embarras cruel. M. Richet, singe perfectionné de naissance, est vivisecteur de profession : en d'autres termes, il fait le métier de répandre le sang de ses frères. Est-ce vraiment là un signe de perfectionnement? Il y a longtemps que les loups ne se mangent pas entre frères, non plus que les autres carnassiers; mais est-on bien venu à se dire « frère perfectionné du singe », lorsque, pour la douceur du procédé, on descend au-dessous des fauves? Rien n'est amusant comme les subterterfuges au moyen desquels notre singe vivisecteur, — pardon, j'emprunte son propre langage — essaye de justifier sa conduite.

Il convient que l'on doit être bon et clément envers les animaux; mais, ajoute-t-il aussitôt, « il y a une limite, qui est notre utilité même... Il n'y a aucun doute à cet égard, et tout le monde est d'accord. »

Tout le monde est d'accord, c'est possible; mais tout le monde ne doit pas l'être, et M. Richet a droit à une place honorable dans l'exception, aussi bien que tous ceux qui admettent ses théories sur les animaux. Nous l'avons rappelé, et il faut le rappeler encore,

(1) Voir la *Revue* du 15 mars 1883.

Digitized by Google

pour tous ces honorables savants, les animaux sont des frères, sans figure de rhétorique, en réalité. M. Richet est tout à fait sérieux quand il l'affirme; il emprunte même, pour traduire sa pensée d'une manière saisissante, le passage suivant à Tourguenef :

« Mon chien est assis devant moi et me regarde droit dans les yeux. Et moi aussi, je le regarde dans les yeux. Il semble vouloir me dire quelque chose; il est muet, sans parole; il ne se comprend pas lui-même, mais je le comprends, moi. Je comprends que, dans cet instant, en lui comme en moi vit le même sentiment; qu'il n'y a aucune différence entre nous (oh! oh!). Nous sommes identiques; en chacun de nous vacille la même petite flamme tremblotante. La mort arrivera sur nous, et nous frappera du vent de son aile large et froide. Qui pourra ensuite reconnaître la différence des petites flammes qu'il y avait en lui et en moi? Non, ce n'est pas un animal et un homme qui échangent leurs regards : ce sont deux paires d'yeux identiques qui sont fixés (*sic*) l'une sur l'autre. »

Les poètes ont quelque droit à n'être pas toujours pris au sérieux; les savants ne partagent pas ce privilège. Nous sommes donc autorisé, par ce passage d'un poète que cite un savant, à croire que le savant convertit en affirmations catégoriques les jeux d'imagination du poète. Pour M. Richet, il y a identité entre le chien et l'homme, entre l'homme et tous les animaux : identité non seulement d'origine et de descendance, mais de constitution physiologique et psychologique. Les propriétés constitutives sont les mêmes de part et d'autre; il n'y a qu'une différence de développement. Par conséquent, les droits et les devoirs sont radicalement les mêmes, exactement comme dans l'espèce humaine aux divers âges, chez l'enfant et chez l'homme, chez l'idiot ou le fou et chez l'individu sain d'esprit. Or, dans ces conditions, il n'est pas seulement barbare, il est immoral de poser, comme limite à nos bons procédés envers les animaux, notre utilité; la mesure de nos obligations envers eux, ce sont leurs droits. S'ils sont nos frères, c'est un crime non-seulement de les manger, non seulement de les dépecer vivants suivant la méthode des physiologistes, mais de les faire souffrir, de les dépouiller de leurs toisons, de les faire travailler pour nous, de les priver de leur liberté. Nous devons leur appliquer la maxime qui résume tous nos devoirs négatifs envers nos semblables : Ne pas faire subir à autrui ce que nous ne voulons pas subir nous-mêmes.

Digitized by Google

M. Richet tâche de dédommager un peu ses bêtes par beaucoup de compassion. « Ma tendresse pour les chiens, dit-il, a souvent été poussée trop loin, à ce point qu'elle a importuné les personnes qui m'entourent. J'ai eu beaucoup d'amis ou d'esclaves, comme on voudra, dans l'espèce canine : des noirs, des blancs, des grands et des petits, depuis le bouledogue jusqu'au caniche, et je n'ai jamais pu me résigner à les frapper, même quand ils étaient en faute. » M. Richet s'est rattrapé par le bistouri, et il s'accuse, non sans rougir, « de la mort d'un certain nombre de chiens », qui étaient pourtant des amis tendrement aimés. Nous supposons que ces malheureux auraient préféré un peu plus d'indifférence; s'ils pouvaient parler, ils ne manqueraient pas de lui dire : Moins de sensibilité, Monsieur, et un peu plus de respect de nos droits.

Du reste, le principe de l'utilité est gros de menaces pour l'espèce humaine elle-même. Si l'utilité prime le droit, qui osera, parmi nos semblables, se promettre d'être respecté? On impose maintenant toute espèce de tortures aux chiens, et l'on essaye de justifier cette barbarie en mettant en avant l'intérêt de la science, qui, dit-on, est l'intérêt même de l'humanité; mais qui garantit que des expériences semblables ne seront pas tentées sur les hommes, pour le même intérêt de la science et de l'humanité? C'est utile, donc c'est légitime. On commencera par des incurables, par quelqu'un de ces malheureux que la nature a outrageusement disgraciés, par des scrofuleux, des culs-de-jatte, des aveugles, des bossus; on se félicitera même de leur rendre service en les débarrassant du fardeau de l'existence, qu'ils n'ont pas eux-mêmes le courage de déposer. Ces procédés seront excellents pour le progrès de la pathologie; mais la physiologie est-elle moins importante? Or, c'est de l'observation, de l'expérimentation sur des sujets sains, que la physiologie a besoin : les hommes bien portants auront donc à prendre leurs précautions, s'ils ne veulent courir le danger de remplacer les chiens dans les laboratoires sanglants de la physiologie. Mais pourquoi insister plus longtemps? la morale de l'utilité est la morale du plus fort. Une fois que l'on admet que les animaux sont nos égaux, leurs droits et les nôtres ont une règle commune : s'il est permis de violer les droits des animaux, quand on y trouve de l'utilité, l'homme n'a pas de droit qui ne soit primé par l'intérêt, et tout est licite à la force. La théorie du vivisecteur darwiniste est, en dépit des apparences, une monstruosité sociale. On raconte que, dans une

Digitized by Google

salle d'hôpital où gisaient un certain nombre de malheureux de notre espèce, un « mammifère bimane », et de plus médecin, ordonna un jour de prendre le plus malade de ses clients et d'en faire du bouillon pour les autres : la science lui avait révélé que ce procédé thérapeutique serait merveilleusement efficace. De fait, la salle se vida comme par enchantement. M. Richet écrit : « Quelques souffrances d'animaux (et l'homme n'est qu'un animal), alors que tant d'autres animaux souffrent, ne sont rien à côté des conséquences d'une découverte scientifique. » Le médecin au bouillon humain était, on le voit, de l'école de M. Richet.

M. Richet n'invoque pas seulement l'utilité, principe de conduite qui du moins n'exclut pas l'action modératrice de l'intelligence ; il en appelle aussi à la force purement brutale. « C'est de temps immémorial, dit-il, que l'homme s'est donné droit de vie et de mort sur les animaux. S'il l'a fait, ce n'est ni par caprice ni par raisonnement ; c'est en raison d'une loi primordiale, qui domine la nature... Cette loi universelle a été bien exposée pour la première fois par l'illustre Darwin, qui l'a appelée la lutte pour l'existence. » Le spectacle de cette lutte lui inspire une sorte d'ivresse, qu'il est difficile de qualifier ; et, après en avoir repu ses yeux le long de quatre grandes pages, il s'écrie : « Malheur à ceux qui ne sont pas bien armés pour le combat ! malheur à ceux qui sont imprudents ou faibles ! De toutes parts l'ennemi est là, avec ses dents acérées et ses puissantes mandibules, avec ses poisons subtils ou ses pièges pleins d'astuce. Il ne faut pas tomber entre ses griffes, car il a faim et il ne pardonne pas ». Conclusion : mammifères bimanes, armez-vous de revolvers, si vous voulez échapper au bistouri d'autres mammifères qui ont faim du progrès de la physiologie. — Que l'on se tourne comme on voudra, on ne peut se tirer de cette conséquence. Mammifères pour mammifères, ou les primates n'ont pas plus de droits que les autres, ou les autres ont les mêmes droits que les primates ; car, M. Richet nous l'assure, tout est commun entre eux : « mêmes organes, mêmes appareils, mêmes fonctions ; même naissance, même vie, même mort. » Pourtant, personne (1) n'a le droit de se plaindre, s'il est maltraité : qu'il combatte, qu'il vainque,

(1) Suivant la théorie, le chien, le chat, le cheval, la poule, tous les animaux, sont des personnes au même titre. La Fontaine avait sans doute pressenti ces belles découvertes, quand, dans la fable des *Deux Chèvres*, il dit : « l'une de ces personnes... »

Digitized by Google

s'il est le plus fort ou le plus adroit; qu'il disparaisse, s'il est faible ou sot : c'est tout ce qu'il peut souhaiter de mieux, c'est tout ce que lui permet l'inexorable loi de la nature darwinienne.

Tout cela est profondément ridicule, nous l'avouons de grand cœur; mais tout cela est encore moins ridicule que logique, une fois la théorie admise. Des conséquences que l'on ne peut avouer sans faire rire les hommes de bon sens, sont la marque authentique de principes dépourvus de raison.

IV

« Pour établir l'existence d'un règne spécial (humain), dit encore notre auteur, il faudrait trouver des êtres, comme les anges, par exemple, qui n'auraient, je suppose, ni système nerveux, ni sang oxygéné, ni appareil digestif; qui seraient dépourvus des sens que nous avons, et qui, vivant sans appareils organiques, seraient capables de penser, de se mouvoir et d'agir dans la nature. Mais, jusqu'ici, on n'a pas encore trouvé de pareils êtres surnaturels. Aussi faut-il se contenter d'établir deux règnes séparés par une limite, qui jusqu'ici paraît infranchissable : le règne des êtres inanimés et le règne des êtres vivants. » Voilà, certes, un naturaliste bien exigeant : l'ange constituerait un règne; l'homme ne le peut pas. Et pourquoi donc? La raison, qui n'est pas exprimée, mais qui se laisse deviner, c'est qu'il ne doit y avoir rien de commun entre deux règnes : matière d'une part, esprit de l'autre. Mais la pensée est singulièrement oscillante dans notre théoricien : à peine a-t-il indiqué les conditions essentielles du règne naturel, qu'il y déroge en admettant deux règnes, celui « des êtres inanimés » et celui « des êtres vivants ».

Assurément il y a quelque chose de commun entre ces deux règnes, la matière, qui reste absolument la même et ne cesse pas d'être soumise aux mêmes lois dans l'un et dans l'autre. Il est vrai que ce n'est plus la différence de substance qui constitue la diversité des règnes; c'est maintenant « une limite infranchissable », laquelle consiste uniquement en une diversité d'état de la même substance matérielle, organisée d'un côté et sans organisation de l'autre. Il n'est pas même très sûr que, dans l'esprit de M. Richet, cette limite soit absolument infranchissable. Dans un autre passage, la rigueur du classificateur fait place à une condescendance que nous osons

Digitized by Google

trouver excessive. « De l'homme au singe, lisons-nous ailleurs, du singe au chien, du chien à l'oiseau, de l'oiseau au reptile, du reptile uu poisson, au mollusque, au ver, à l'être le plus infime placé aux dernières limites du monde organique et du monde inanimé, nul passage brusque. C'est toujours une dégradation insensible. » En un mot, *natura non facit saltus*. M. Richet adopte cette vieille maxime; mais il ne s'aperçoit pas que, si nulle part il n'y a de passage brusque, si nulle part la nature ne fait de saut, nulle part il ne doit y avoir non plus de limite infranchissable : car rien n'est si brusque, rien ne demande un plus grand saut que l'infranchissable. Mais laissons ces fluctuations malheureusement trop communes parmi les savants que le positivisme a séduits; montrons directement que la théorie qui place l'homme dans un règne à part, n'est, après tout, pas trop mal conçue et assez solide.

Avant de distribuer les êtres de la création en *règnes*, il semblerait assez utile de s'entendre sur la signification du mot; de même qu'avant de distribuer les hommes suivant leur couleur, il n'est pas inutile de savoir que la couleur n'est ni la taille ni la forme du crâne. Or nous craignons un peu que cette question préalable ne soit trop négligée dans des discussions telles que la nôtre. Il est très difficile de connaître la pensée précise des naturalistes sur ce point. Dieu nous garde de dire que la difficulté vient de ce qu'elle n'existe pas; mais le consciencieux M. Littré, qui enregistre avec tant de soin dans son dictionnaire les diverses significations imposées aux mots français par ses compatriotes, arrivé au mot *règne* appliqué à l'histoire naturelle, ne trouve rien de mieux que cette interprétation : « Les grandes divisions qui comprennent tous les corps de la nature »; ce qui suppose une notion extrêmement vague. Nous ne pouvons recourir à Linné, qui, si nos souvenirs sont fidèles, a introduit cette appellation dans l'histoire naturelle. Mais, en réfléchissant à la métaphore, car c'est évidemment par métaphore qu'on parle des règnes de la nature, on peut se faire une idée assez juste de ce que cache cette expression. *Règne* est évidemment employé pour *royaume* ou *États distincts*. Ce qui distingue les royaumes, ce ne sont pas les princes qui les gouvernent, car ils changent sans que le royaume ou l'État change; c'est la législation fondamentale, car elle donne à des groupes de citoyens une forme sociale qui leur est absolument propre. Il faut donc trouver dans les groupes des êtres de la nature comme des

Digitized by Google

lois fondamentales et en un sens incommunicables, si l'on veut y constater comme des royaumes, des États séparés. M. Richet demande des limites infranchissables pour tracer la frontière des règnes. C'est quelque chose; mais, en un sens, cela ne suffit pas, et, en un autre, c'est trop. Cela ne suffit pas : car il y a sûrement limite infranchissable entre la personne de M. Richet et ma modeste existence; et cependant nous ne formons pas, à nous deux, deux règnes distincts. Néanmoins, c'est trop : car la matière pénètre tous les règnes de la nature et fait entrer les moins élevés dans les plus hauts, sans que leurs frontières soient effacées.

A une époque où l'on ne se servait pas encore de la métaphore de Linné, mais où l'on savait déjà que les créatures se distinguent profondément par des caractères généraux, saint Thomas (1) établit la raison de ces différences dans les actes et les puissances (aujourd'hui l'on dirait les propriétés ou les capacités) des diverses créatures. Ceci revient exactement, si nous ne nous faisons pas illusion, aux lois fondamentales, car la loi est la règle ou le rapport naturel de la puissance avec son acte. Qu'on ne dise pas que cette raison est arbitraire. Il est indubitable que deux êtres qui ont par nature deux manières absolument distinctes d'opérer, et, par conséquent, des facultés de nature absolument distinctes, ne sauraient constituer une même classe : car les classes sont précisément constituées, dans leur diversité, par la diversité des propriétés qui constituent les individus classés.

Or il y a, dans la nature, quatre manières d'opérer parfaitement irréductibles en elles-mêmes, auxquelles sont astreints, suivant quatre séries, les divers êtres de la création.

La première sorte d'opération est celle des corps inanimés, ou, comme on dit maintenant, du règne minéral ou inorganique. Saint Thomas la caractérise en ces termes : *Operationes corporum inanimatorum sunt a principio extrinseco;* « les opérations des corps inanimés (inorganiques) ont pour origine une cause extérieure. » Il est maintenant acquis, parmi les savants, que tous les phénomènes de la nature inorganique, phénomènes de déplacement, phénomènes sonores, phénomènes lumineux, phénomènes électriques, phénomènes magnétiques, phénomènes de gravitation, se réduisent

(1) Tout ce que nous allons citer de saint Thomas est tiré de son opuscule qui a pour titre : *de Potentiis animæ.*

Digitized by Google

à des mouvements mécaniques, n'en sont que des formes variées. Or le mouvement mécanique a pour loi primitive, ou, si l'on veut, pour condition essentielle, d'être communiqué par une cause extérieure. C'est ce que les géomètres appellent la loi d'inertie. Un corps, disent-ils, en vertu de son inertie essentielle, est éternellement incapable de changer son état de mouvement ou de repos. Voilà donc la loi fondamentale du règne minéral et sa caractéristique essentielle : l'inertie, avec ses innombrables conséquences.

L'observation la plus superficielle constate parmi les corps inanimés, parmi les minéraux, la présence de corps tout différents, que l'on appelle organiques, c'est-à-dire, constitués par des parties dissemblables, qui concourent au bien de l'individu comme à un but commun. Les corps organiques ont pour étoffe, si l'on peut ainsi dire, la matière inorganique des minéraux. Ces minéraux ne perdent pas leurs propriétés minérales pour être organisés; ils introduisent leurs lois dans l'être dont ils composent le tissu. Mais celui-ci, en vertu de son organisation, acquiert une manière d'opérer dont tout minéral est radicalement incapable en dehors de l'organisation. Pour exister, l'être organisé suppose rigoureusement un être semblable d'où il dérive par génération : il commence par un germe, lequel, devenu indépendant, croît, se développe, devient individu parfait, puis décroît, dépérit et meurt. Essayez d'amener à l'existence et à la perfection par une autre voie un être organisé : vous n'y réussirez jamais; essayez d'appliquer cette loi d'évolution à un corps inorganique : vos efforts seront tout aussi inutiles. Claude Bernard — et certes, ce physiologiste n'était pas porté à exagérer le domaine des puissances vitales — a été bien forcé de reconnaître, dans l'évolution de l'être organisé, une puissance directrice. Par une distraction inconcevable chez un homme aussi intelligent, il appelle cette puissance « une idée logique », comme si une idée pouvait par elle-même avoir une influence quelconque sur le moindre atome. Pour diriger, il faut être, et être actif; il faut être une puissance : pour diriger l'évolution de l'être qui vit, il faut être *la vie*. Saint Thomas appelle la vie, celle qu'étudient les physiologistes, l'*âme végétative*, et il la définit : *Principium intrinsecum operationum vivorum* ; « le principe intérieur des opérations des êtres vivants. » La vie et ses conséquences innombrables est donc la loi des êtres organisés : elle est radicalement opposée à l'*inertie*, puisque celle-ci appelle un principe extérieur d'opération, et que

Digitized by Google

a vie est un principe intérieur. Voilà donc deux règnes aux frontières bien définies.

Remarquons à ce sujet, en passant, que saint Thomas s'accorde d'une manière étonnante avec la science moderne. Il dit : *Operatio animæ vegetativæ fit per qualitatem corpoream;* « l'âme végétative n'opère qu'au moyen des qualités du corps. » Or cela signifie que, dans l'évolution de l'être vivant, en tant qu'il est seulement organisé, les propriétés des éléments minéraux, c'est-à-dire, les propriétés physico-chimiques, sont seules mises en œuvre; qu'elles sont mises en œuvre par un principe intrinsèque au corps organisé, et que ce principe n'a pas, en tant que simplement vivant, d'autre manière d'agir. Ou nous nous trompons beaucoup, ou c'est ici la *puissance directive* de Claude Bernard, mais cette puissance agissant et dirigeant réellement. Les expressions mêmes s'y rencontrent, comme on le voit dans cette phrase, où il est question d'un phénomène particulier de la vie organique : *Digestio et omnia quæ digestionem consequuntur, fiunt virtute caloris ab anima regulati;* « la digestion et les autres phénomènes qui l'accompagnent, sont un effet de la chaleur *dirigée* par l'âme. » Que l'on rapproche cette phrase de ce passage de Claude Bernard : « Les actions chimiques synthétiques de l'organisation et de la nutrition se manifestent comme si elles étaient dominées par une force impulsive gouvernant la matière, faisant une chimie appropriée à un but et mettant en présence les réactifs aveugles des laboratoires, à la manière du chimiste lui-même. Cette propriété évolutive de l'œuf, qui produira un mammifère, un oiseau ou un poisson, n'est ni de la physique ni de la chimie. » (*Définition de la vie*, dans la *Revue des Deux Mondes*, t. VI, p. 348.)

Le rôle des forces physico-chimiques n'est plus le même, si du végétal on s'élève jusqu'à l'animal.

L'animal, en tant qu'il naît, croît et meurt, est végétal; mais il est plus que cela, et c'est par cette excellence qu'il est animal. Or, disons-le tout de suite, cette excellence réside dans la puissance de sentir, c'est-à-dire, d'être le principe intrinsèque de ces phénomènes variés que l'on a désignés sous le nom de phénomènes de sensibilité. Dans le phénomène purement vivant ou végétal, tout est physico-chimique, sauf la direction, qui relève d'une autre puissance; dans le phénomène sensible, un élément tout nouveau fait son apparition : les propriétés physico-chimiques interviennent

Digitized by Google

pour prédisposer l'organe à l'opération sensible; mais cette opération ne résulte pas de leur concours, fût-il combiné de la manière la plus parfaite. *Anima sensibilis suam operationem exercere non potest sine organo corporali; sed tamen istam operationem non exercet mediante qualitate corporea, licet istæ qualitates requirantur ad compositionem seu dispositionem organi.* Les opérations dont parle ici saint Thomas, comprennent la sensation et ses diverses formes; l'imagination, qui est la sensation continuée sans son objet; la mémoire, qui est l'image ressuscitée; et enfin, les attraits et les passions qui en résultent. Or il est bien évident que tous ces phénomènes comportent autre chose que le jeu des forces physico-chimiques. Pour ne parler que de la plus simple, de la sensation, l'on comprend tout de suite la différence qu'il y a entre les deux ordres de phénomènes, si l'on veut bien réfléchir à l'abîme qui sépare les deux sens marqués par ces deux expressions : *être chaud* et *avoir chaud.* Pour avoir chaud, il ne suffit pas d'être chaud, autrement les pierres et tous les corps brutes auraient chaud quand le soleil est ardent; il faut de plus avoir une capacité *sui generis;* il faut, dit saint Thomas, être capable d'*immutation spirituelle : Spiritualis immutatio essentialis est sensui;* « l'immutation spirituelle est essentielle au sens »; et le saint docteur la fait consister en ce que « la ressemblance de l'objet qui cause l'immutation, est reçue dans le sujet, suivant l'être spirituel : » *Quando similitudo immutantis recipitur in immutato secundum esse spirituale.* Il y a donc dans le phénomène sensible quelque chose qui diffère totalement du phénomène produit par les causes physico-chimiques. Les savants reconnaissent d'ailleurs l'impossibilité d'expliquer les phénomènes de la sensibilité par les propriétés de la matière même organisée. « Nous pouvons réussir, dit Ferrier (*Fonctions du cerveau*), à déterminer la nature exacte des changements moléculaires qui se produisent dans la cellule cérébrale lorsqu'une sensation est éprouvée; mais ceci ne nous rapproche pas d'un pouce de l'explication fondamentale de ce qui constitue la sensation. » — « Quel rapport y a-t-il, se demande M. Gavaret (*les Phénomènes physiques de la vie*), entre une combustion et une manifestation physique? quelle commune mesure trouver entre une quantité de chaleur consumée et une pensée émise ou simplement conçue (1)? Tant que cette com-

(1) Pour la plupart des savants, pensée et sensation sont des phénomènes de même espèce.

Digitized by Google

mune mesure ne sera pas trouvée, nettement démontrée, nous ne nous sentirons pas autorisé à affirmer que le travail cérébral et la manifestation psychique concomitante diffèrent seulement par la forme, que ces deux effets sont au fond de même nature, que le premier est la cause suffisante du second. » Le matérialiste Dubois-Reymond reconnaît lui-même cette vérité : « Il nous est absolument, dit-il (*Revue scientifique*, t. XIV, p. 343), et à tout jamais impossible de comprendre comment un certain nombre d'atomes de carbone, d'hydrogène, d'azote, d'oxygène, etc., ne seraient pas indifférents à la façon dont ils sont groupés et dont ils se meuvent, dont ils seront groupés et dont ils se mouvront. Il n'y a pas moyen de concevoir comment la pensée peut naître de leur action combinée. » La *vie consciente*, dans sa première forme, qui est la sensibilité, est donc le principe de phénomènes que l'on ne peut ramener aux phénomènes de l'organisation ni à ceux du mouvement : les lois de la vie consciente ou de la sensibilité constitueront donc très légitimement dans la création un troisième règne, celui qu'on a nommé le règne animal.

Enfin, arrivons à l'homme. « Il n'y a rien de meilleur, pour bien juger des animaux, que de s'étudier soi-même auparavant : car, encore que nous soyons quelque chose au-dessus de l'animal, nous sommes animaux, et nous avons l'expérience tant de ce que fait en nous l'animal que de ce qu'y fait le raisonnement et la réflexion. » Ce n'est pas un naturaliste, c'est Bossuet qui parle ainsi dans son traité *de la Connaissance de Dieu et de soi-même.*

Les savants se tuent à démontrer que l'homme est un animal. Peine perdue! il y a longtemps que la chose est faite. Mais lorsqu'ils s'imaginent que leurs comparaisons sans fin des organes et de l'évolution organique des diverses espèces nous interdisent de nous mettre dans un rang tout à fait à part, ils se trompent d'une manière par trop naïve. Est-ce que la communauté d'éléments constitutifs entre les minéraux et les végétaux empêche de placer les minéraux et les végétaux dans deux règnes distincts? est-ce que l'on ne reconnaît pas universellement le *règne animal*, bien que l'organisation lui soit commune avec le règne voisin? Pour constituer légitimement le règne humain, que faut-il? Une propriété fondamentale, d'où résulte un grand ensemble d'opérations; ou, si l'on aime mieux, une évolution dont les êtres inférieurs soient essentiellement incapables. Il est évident qu'une telle propriété change

Digitized by Google

entièrement le caractère de la vie; qu'elle se déroule, si l'on peut ainsi dire, dans une sphère entièrement séparée, et qu'elle lui impose une loi d'ordre tout nouveau.

Or, a-t-on bonne grâce d'hésiter sur ce point, quand il s'agit de l'homme? Les os, les viscères, les muscles, le sang, les nerfs, n'ont ici qu'une importance très surbordonnée. La question a pour objet de déterminer, non pas le genre de la machine, mais la nature du mécanicien; non pas de classer l'organisme, mais l'agent qui le met en jeu. Il s'agit de savoir si le principe des actions que l'homme accomplit, ne diffère pas en nature du principe des opérations du végétal et de la bête. Réduit à ces termes, le problème n'a vraiment rien de décourageant.

Remarquons en passant que les naturalistes prétendent s'en réserver la solution. La prétention nous semble médiocrement justifiée : l'histoire naturelle s'occupe de l'extérieur, de la morphologie ou tout au plus de la physiologie des êtres organisés; l'étude des principes a toujours été du domaine de la philosophie. Rien n'empêche sans doute les naturalistes d'être philosophes; mais c'est un fait d'observation, presque d'histoire naturelle, que le plus grand nombre ne connaît guère aujourd'hui la philosophie que par ouï-dire.

Un savant qui a des droits incontestables à être compté dans le petit nombre, M. Constantin James, soutenant avec M. de Quatrefages la doctrine du *règne humain*, assigne comme raison fondamentale de ce fait la présence dans l'homme de trois sentiments, qu'il appelle des facultés d'élite; ce sont : le sentiment moral, le sentiment religieux et le sentiment de la vie future. Tout cela est fort sensé, mais peut-être se prête trop facilement à des interprétations peu correctes. Le sentiment réveille l'idée d'un phénomène mal déterminé, variable et fugitif; et l'on ne voit pas tout de suite pourquoi le principe qui est dans tout animal et qui a pour opération propre de sentir, ne s'élèverait pas jusqu'à ce « sentiment d'élite ». C'est une frontière que la bête ne semble pas au premier abord incapable de franchir.

Mais pourquoi chercher ce qui a été trouvé depuis longtemps? C'est la *raison* qui place l'homme dans un monde fermé à tous les autres êtres de la création. La raison, puissance réelle et substantielle, se distingue radicalement de la puissance de sentir. Celle-ci a pour objet tel ou tel accident matériel nécessaire, utile ou nuisible dans le moment et le lieu présent à l'être sensible; celle-là,

Digitized by Google

s'élevant au-dessus du temps et de l'espace, fonde toutes ses opérations, sans en excepter une seule, sur la notion au moins implicite de l'infini. Une différence aussi profonde d'opérations montre que l'organisme ne concourt pas avec l'une et avec l'autre de la même façon. L'acte du principe sensible en tant que sensible procède à la fois de l'organisme matériel et du principe sensible; l'acte de la raison dépasse de toute sa réalité l'étroite enceinte de l'organisme, qui ne peut évidemment entrer comme partie intégrante dans un acte dont l'objet est sans limites. De cet acte, le phénomène organique est le point de départ, l'occasion, rien de plus. Nous ne pouvons pas développer ici, on le comprend, cette importante démonstration (1). Saint Thomas résume toute cette doctrine en deux propositions : *Anima rationalis in tantum excedit naturam corporalem in quantum propriam operationem suam exercet sine organo corporali;* « l'âme raisonnable dépasse la nature corporelle en tant qu'elle exerce son opération propre sans organe corporel » ; et un peu plus bas : *Intellectivum respicit omne ens generaliter, eo quod omne ens est intelligibile;* » la puissance intellective a pour objet tout être en général, par la raison que tout être est intelligible. » Il venait de dire que la puissance sensitive a pour objet l'être matériel individuellement considéré. Voilà des aperçus d'une profondeur dont la science positiviste, celle qui règne maintenant, n'est plus capable. Si l'on voulait du moins entrevoir l'immense disproportion qu'il y a de la bête à l'homme, on n'aurait qu'à se rappeler que l'homme, qui vient au monde ne sachant rien et ne pouvant rien, est cependant capable d'acquérir des connaissances et des aptitudes d'une variété incalcuable; l'animal, au contraire, naît déjà tout préparé aux conditions de sa petite existence; pour être tout ce qu'il peut être, il lui suffit de vivre : l'animal est parqué dans un coin; l'homme ne connaît pas de barrière, il va où il veut, il se crée à lui-même le champ où sa vie s'écoulera comme il l'aura voulu : car il s'appartient, et l'animal appartient à ses organes.

Mais, il faut le remarquer avec grand soin, la raison n'est pas simplement une fonction. Bien des livres en parlent aujourd'hui comme d'un je ne sais quoi qui dépend, vaille que vaille, des fibres

(1) Nous prenons la liberté de renvoyer le lecteur, pour plus de détails, à notre ouvrage intitulé *la Bête* (Tours, *Mame*), et à un travail publié par nous dans les *Études religieuses* (Ve série, t. IV), sous ce titre : *Rapports du cerveau et de la pensée.*

Digitized by Google

du cerveau; on n'a pas l'air de soupçonner qu'une fonction sans fonctionnaire est une puérilité, sinon une monstruosité. La raison n'est pas autre chose que la propriété d'une substance assez pure, assez vaste, assez haute pour la contenir; ou plutôt elle n'est qu'un nom sous lequel on désigne l'âme raisonnable et ses puissances. L'âme raisonnable est, en effet, la réalité la plus haute de la création, car elle a pour loi la loi morale, qui suppose l'indépendance de ses opérations et la conduit librement à Dieu; elle est la plus vaste, car elle étend son action au delà du temps et de l'espace, son intelligence et sa volonté ne s'exerçant qu'au sein de l'infini; elle est la plus réelle, car sa nature, aussi bien que sa destinée morale, lui assure l'indestructibilité : tout dans la création passe emporté par le temps; elle seule résiste à la durée, elle est immortelle. Certes, il faut avoir bien envie de laisser reposer sa raison, pour ne pas reconnaître dans l'homme une nature d'un ordre infiniment supérieur à celle de la bête, car l'homme est homme par sa raison. Avoir pour objet l'infini, pour règle la justice, pour durée l'immortalité, ce sont des caractères qui distinguent plus profondément qu'une organisation de molécules matérielles.

A cette doctrine, il n'y a qu'une objection; elle est contenue dans la maxime célèbre : *Natura non facit saltus;* « la nature procède par degrés insensibles. » Les naturalistes n'ont pas d'autre prétexte pour effacer la frontière du règne humain. Ils devraient bien commencer par apprécier la valeur de leur énonciation. Est-ce un axiome évident par lui-même, une vérité *à priori*? Qui oserait le soutenir? Est-ce du moins une conséquence de principes indubitables? Pas davantage. C'est le résumé d'observations faites par des hommes plus ou moins avisés; elle n'a pas d'autre valeur que les observations mêmes; la généraliser, c'est dépasser la portée des prémisses : car, pour généraliser, il est indispensable de s'appuyer sur un principe universel, et ce principe fait ici absolument défaut. Du reste, n'y a-t-il vraiment pas de saut, d'éclosion brusque de phénomène dans la nature? et faudra-t-il rayer de nos dictionnaires l'expression de *tout d'un coup*, si ce n'est pour en réserver l'application à certaines actions de l'homme? Mais que sont la foudre, l'éruption des volcans, les tempêtes, les catastrophes en général, sinon des sauts, des manifestations brusques des forces de la nature? Y a-t-il rien de plus soudain et de plus abrupt que la mort, que le passage de l'existence à la non-existence, lequel se répète des milliards de fois

Digitized by Google

chaque jour? Est-ce que les naturalistes ne sont pas forcés de reconnaître que la vie est éclose tout d'un coup sur notre planète, après des siècles écoulés, où la création ne comprenait que des êtres morts? Rien n'est donc moins établi que l'universalité de la loi des progrès insensibles, et l'on ne peut sur un fondement aussi douteux bâtir une argumentation de quelque valeur. Les adversaires du règne humain en sont eux-mêmes persuadés, car la continuité des êtres par transition inappréciable ne les empêche pas de soutenir l'existence d'au moins deux règnes dans la nature, qui sont : « le règne organique et le règne inorganique ».

Résumons-nous. L'observation extérieure et intérieure nous révèle dans la nature la présence de quatre grandes propriétés, qui sont : l'inertie, la vie, la sensibilité et la raison. Ces propriétés, qu'il est impossible de convertir les unes dans les autres et qui n'existent pas dans le pays des abstractions, mais en des êtres réels et capables de les supporter dans l'existence, sont la source de quatre grandes classes de phénomènes également irréductibles et soumis à des lois toutes spéciales. Par ces propriétés, ces phénomènes et ces lois, les êtres se trouvent naturellement distribués en quatre classes profondément distinctes; et si, l'on veut appeler ces classes des *règnes*, assurément on en a le droit. Il y a donc dans la nature : le règne minéral, dont les lois fondamentales ont l'*inertie* pour principe; le règne végétal, fondé sur la *vie* et réglé par les lois; le règne animal, dont la *sensibilité* est le principe constitutif; et enfin le règne humain, qui est le règne de la *raison*. Mais il ne faut pas oublier que la raison n'est pas une simple fonction : c'est quelque chose de substantiel, c'est une addition *réelle* à la sensibilité, à la vie et à l'inertie dans un même être; de même, la sensibilité est une addition réelle à la vie et à l'inertie; et la vie, une addition réelle à l'inertie. L'inertie, qui est la base extrinsèque de tout le reste, n'en est pas le germe, il faut avoir grand soin de le remarquer. L'inertie, la vie, la sensibilité et la raison sont des éléments hétérogènes, qu'une puissance extérieure au monde a dû grouper ensemble par une action également extérieure, afin de constituer l'échelle ascendante des créatures. Les savants positivistes ne refusent pas absolument de reconnaître ces quatre groupes. M. Richet lui-même écrit des phrases éloquentes sur la prééminence de l'homme. Seulement, dans cette école, on croit, avec raison, avoir tout gagné, si l'on persuade que les quatre groupes se sont formés par *évolution;* que l'inertie, en se transformant, est

Digitized by Google

devenue successivement vie, sensibilité et raison. Ce mot *devenir*, qui semble si peu de chose, contient cependant, appliqué à la question présente, une erreur monstrueuse : il est absolument contraire à tous les principes qu'une réalité nouvelle passe de la non-existence dans l'existence par *transformation;* le néant transformé ne donne que le néant. Pour produire un être *réellement* nouveau, il faut nécessairement l'intervention d'un acte créateur. Ce n'est point la suprématie de l'homme que la science incrédule se propose de renverser dans ses controverses sur le règne humain, mais bien d'ébranler le dogme de l'existence de Dieu. Il y a là bien moins une préoccupation de savants qu'une tentative d'athées.

J. de Bonniot, *S. J.*

Digitized by Google

LE CODE

DE

LA CHEVALERIE [1]

X

Le Code de la Chevalerie ne saurait être assimilé au Décalogue de l'Ancien Testament, consacré par la Loi nouvelle, vulgarisé par l'Église, œuvre véritablement divine et universelle, convenant à tous les siècles et s'adaptant à tous les peuples. Les prescriptions à l'usage des chevaliers ont nécessairement un caractère plus restreint, plus spécial, que les Commandements de Dieu. En voulez-vous un exemple frappant : « Tu ne mentiras point, » dit le texte sacré. « Tu tiendras ta parole, » ajoutent les commentateurs du moyen âge (2). La nuance est facile à saisir.

Il en est de même pour les préceptes et les conseils évangéliques, et il ne faut pas s'attendre à les retrouver textuellement dans le décalogue de la Chevalerie. Il est certain — et, cette fois encore, nous voulons prendre ici un exemple véritablement décisif — que la

(1) Voir la *Revue* du 1er mars 1883.

(2) Nos poètes, qui transforment volontiers les Sarrasins en chevaliers et leur donnent parfois le beau rôle dans leurs chansons, leur prêtent généreusement les vertus les plus profondément chevaleresques. Cornumarant, dans la *Chanson de Jerusalem*, a donné sa parole aux chrétiens que les trêves dureraient trois jours, et, contrairement à tous ses intérêts, demeure fidèle à sa promesse : « Ma foi en ai plevie. — MIEX VOLROIE ESTRE MORS QUE ELE FU MENTIE, (*Jerusalem*, éd. Hippeau, p. 234.) Il a été donné aux romans de la Table-Ronde de caricaturiser ce noble sentiment, en le poussant à l'extrême comme tant d'autres. Dans *Lancelot du Lac*, Artus donne à un chevalier sa parole de lui laisser emmener sa propre femme. Et il tient sa parole !

Digitized by Google

chasteté est plus d'une fois conseillée, dans nos vieux poèmes, à ces soldats chrétiens, à ces soldats surnaturalisés qui s'appellent les chevaliers. Élie de Saint-Gilles recommande expressément à son fils Aiol « de ne jamais aimer la femme d'autrui (1) »; et l'auteur de l'*Ordene de Chevalerie*, de cette œuvre presque mystique, est là-dessus tout aussi rigoureux qu'un sermonnaire. Même il va jusqu'à demander aux chevaliers de garder la virginité (2). C'est fort bien, et nous applaudissons à tous ces héros de nos épopées qui repoussent, avec une si brutale et si superbe énergie, les ignobles avances des princesses sarrasines ou chrétiennes. Nous ne souffrons à ce sujet aucun tempérament, et adoptons le mot de Lacordaire pour désigner ce vice fatal aux individus et aux peuples : « le sens abject ». Mais c'est là un commandement général plutôt qu'un article du code chevaleresque.

Il en est ainsi de la charité, qui est d'essence chrétienne, et il ne la faut pas confondre avec la libéralité, qui est d'essence chevaleresque. Cette libéralité constitue, à vrai dire, le neuvième commandement de cette législation que nous essayons de mettre en lumière, et la charité, à vrai dire, n'y tient que peu de place. Parfois, cependant, ces lourds chevaliers, chargés de leur armure de mailles et vivant dans la grossièreté des camps, ont de beaux élans de véritable charité. Cet admirable Godefroi, le prototype de tous les chevaliers et qui a eu une influence notable sur le développement historique de l'idée chevaleresque, ce chef de la première croisade est un véritable « frère de la charité », et s'occupe sans cesse à visiter les pauvres de son ost. (3) Judas Maccabeus, dans le roman

(1) « N'aiés cure d'autrui fame enamer : — Car chou est un pechiés que Dex moult het, — Et se ele vos aime, laissiés le ester... » (*Aiol*, éd. Normand et Raynaud, v. 169-171.)

(2) « Sire, par cheste chainturete — Est entendu que vo car nete, — Vos rains, vos cors entirement — Devez tenir tout fermement, — Ausi com en virginité, — Vo cors tenir en neteé, — Luxure despire et blasmer : — Car chevalier doit moult amer — Son cors à netement tenir, — Qu'il ne se puist en chou honnir; — Car Diex het mout itel ordure. » (*Ordene de Chevalerie*, éd. Barbazan, 1759, p. 121, vers 177-185.)

(3) « Godefrois de Buillon, li conte et li marchis — *Vont les povres souvent reviser et veir; — De lor vivre lor partent*, dont les font esbaudir. — Onques nus meillors princes n'i pot nus deveïr. » (*Antioche*, éd. P. Paris, II, 28, note.) On voit plus haut, dans la même chanson, que pour fêter l'exploit de Gontier d'Aire, qui est entré dans Antioche, on fait de larges distributions aux pauvres : *As povres de par l'ost firent la livroison.* (*Ibid.*, I, 225.) Un des premiers devoirs de tout baron, le voici : *Les povres aider — Et les chevaliers povres au*

Digitized by Google

d'*Auberon*, est renommé pour être « *as povres gens larges et visiteurs* (1). » Huon de Bordeaux, dans la ville de Tormont, fait, en quelque manière, l'office d'un diacre de la primitive Église : « *La povre gent servoit à lor mangier* (2). » Il y a même certains de nos héros qui, dans une heure de danger, n'hésitent pas (comme les marins en tempête) à faire des vœux solennels, et l'un de ces vœux consiste à fonder un Hôpital, une Maison-Dieu où ils recevront TOUS les pauvres (3). Nous pourrions multiplier ces exemples, qui sont vraiment glorieux et méritent une belle place dans l'histoire de la charité chrétienne. Et il est honteux, pour le dire en passant, qu'on n'ait pas encore écrit cette histoire.

Tous nos barons n'étaient pas faits pour comprendre cette grande loi de la charité évangélique : leur nature brutale y répugnait, et l'égoïsme antique reprenait ses droits sur ces âmes sauvages. Je ne saurais taire ici la terrible leçon qui leur est donnée dans un de nos poèmes. Cette leçon, c'est un païen qui la fait subir au roi Charles lui-même, au chef et au représentant de tous les chevaliers de nos chansons. Le roi sarrasin, Marsile, est prisonnier du grand empereur. « Convertis-toi, ou meurs, » lui crie-t-on, et voici qu'on lui offre en effet cette abominable option entre le baptême et la mort, que nous avons déjà flétrie plus d'une fois et qui déshonore tant de nos vieux romans. Mais le roi païen n'hésite pas, et refuse absolument de se convertir à la loi du Christ. Il a ses raisons, et ne se fera pas baptiser. Non, non, plutôt la mort. « Quels sont, demande-t-il à Charle-« magne, quels sont ces gros personnages couverts de fourrures qui « sont assis à votre table? — Des évêques et des abbés. — Et ces « autres si maigres, et vêtus de noir ou de gris? — Des frères men-

besoin visiter, (*Entrée en Espagne*, mss. fr. de la Bibl. S. Marc à Venise, XXI, f° 1.) Le butin, après la bataille, est généreusement distribué par le vainqueur à tous ses chevaliers : « Bernars s'en torne, assez i ot conquis; — Asez enmoine et chevaus et roncins, — Coutes et dras et soies et cuissins, — Vaches et asnes et truies et berbis. — Or escoutez du baron que il fit. — Trestut l'avoir que il eüst conquis — N'en retint-il vaillant un angevin; — *Ains le depart aus chevaliers de pris* — Et à tous ceus qui voloient servir. » (*Garins, li Loherains*, éd. P. Paris, I, 184, 185.)

(1) *Auberon*, éd. A. Graf, p. 1, v. 15.

(2) *Huon de Bordeaux*, éd. Guessard et Grandmaison, v. 4130. Cf. 1489-1494. Etc., etc.

(3) « Et Grifon reclama le roi celestial — Et si promet à Dieu le Pere espirital — Que, s'il puet escaper de chel estour mortal, — Que pour l'amour de li fera un hospital — Où il hebergera tous povres quemunal. » (*Gaufrey*, éd. Guessard et Chabaille, v. 3070 et ss.)

Digitized by Google

« diants qui prient pour nous. — Et ces autres enfin, qui sont assis « par terre et à qui l'on donne les restes de votre festin? — Ce « sont les pauvres. — Ah! s'écrie Marsile, c'est ainsi que vous « traitez les pauvres, *contrairement à l'honneur et à la révérence de « Celui dont vous avez la foi*. Eh bien! non, décidément non, je ne « veux pas être baptisé, et préfère la mort. » Telle est cette légende qui a quelque chose d'effroyable, et qui donne le frisson comme la scène du pauvre dans le *Don Juan* de Molière. Avant qu'elle eût passé dans nos chansons, un grand réformateur catholique, un grand saint s'en était servi pour émouvoir les âmes de ses contemporains et leur rendre le sens évangélique. Il est permis de la citer après saint Pierre Damien (1).

XI

La vertu, la vraie vertu chevaleresque, c'est la libéralité, et, pour dire le mot juste, la largesse. Ce beau mot « largesse » est français autant que chrétien, et a fait une belle fortune dans notre langue. Veut-on résumer en deux mots l'éloge d'un chevalier? On dit de lui qu'il est « *cortois et saige, et larges pour doner* (2). » Et y a-t-il, même dans Corneille, un vers qui égale la beauté de ce décasyllabe : « *A honor faire doit chascuns estre larges* (3). » Un des plus beaux exemples de largesse nous est offert dans cette scène à grand spectacle qu'un poète inconnu a peinte pour nous, au commencement de ce poème d'*Aspremont* qui est encore inédit et ne devrait pas l'être. Naimes, qui a pris la noble habitude de parler fermement à Charlemagne, lui dit avec quelque énergie : « Ne soyez pas avare en « vos dépenses, et que pas un denier ne reste en vos trésors. Donnez

(1) Cette « Histoire des pauvres » est racontée : 1° par saint Pierre Damien, qui en fait honneur à Witikind; 2° dans la « Chronique de Turpin », qui l'attribue à Agolant; 3° dans le poème d'*Anseïs de Carthage*, dont nous avons cité une double rédaction, Bibl. nat. fr., 12450 et 793 (*Epopées françaises*, 2° édit., I, 449), et 4° dans l'*Anseïs et Charlemagne* en prose (Bibl. de l'Arsenal, anc. B. L. F. 214°, f° 137 et ss.), dont nous avons donné un long extrait. (*Epopées françaises*, 2° éd., III, 640, note.)

(2) *Raoul de Cambrai*, éd. Le Glay, v. 243. A ce texte on pourrait en ajouter vingt autres : « Mult fu Ogier cremus et redotés... — Les orfelins aida à relever; — Povres puceles fist du sien marier. — S'il vit franc home caïr en poverté, — Qui sa terre ait par besogne aloé, — Il li rachate par Deu de maïsté. » (*Ogier*, éd. Barrois, v. 13043-13051.)

(3) *Couronnement Louys*, éd. Jonckbloet, v. 1335. Cette parole est mise sur les lèvres du Pape, et il s'agit de venir en aide aux prisonniers chrétiens auxquels le roi Galafre vient de rendre la liberté, mais qui sont à moitié morts et tout à fait pauvres.

Digitized by Google

mon bien tout le premier, et distribuez-le surtout aux pauvres chevaliers, afin que leurs femmes s'en trouvent mieux (1). » Le vieux conseiller ne craint pas d'imager ses conseils et s'écrie : « Tant on donez as grans et as menus — Que tuit s'en aillent *de joie revestu* (2). » Et le poète ajoute : « Tiels i vint fix de povre vavasor — Qui au partir resemblera comtor (3). » Dans cinquante, dans cent de nos romans, on retrouve textuellement les mêmes appels, pressants et chauds, à tous les chevaliers pauvres : « Venez, venez, et vous serez riches. » Ils viennent et sont enrichis. « Que tous les pauvres chevaliers s'approchent, » dit encore Charles, en ce même roman d'*Aspremont*. Et on leur distribue soudain les palefrois, le vair et le gris, les éperviers et les faucons, l'or et les bons deniers (4). « Que tous ceux qui ne possèdent ni terre ni tenure aillent trouver Foucher, mon parent, et il fera riche jusqu'au plus pauvre d'entre eux. » Ainsi parle Fouque, messager de Girard de Roussillon, au moment où la grande lutte va s'engager entre son maître et l'Empereur (5). Mais il y a peut-être, dans cette dernière proposition, je ne sais quelle petite diplomatie et habileté, et nous préférons nous arrêter devant le spectacle de ce héros historique de la première croisade, de ce noble Baudouin qui, avant de partir en Terre sainte, avait pieusement écouté ce conseil de sa mère : « Donne largement, » et qui avait en effet tout donné, à tel point qu'il fut un jour obligé d'aller demander l'aumône à Tancrède (6). Il n'y a vraiment rien à comparer à ce trait, si ce n'est cette parole superbe de *Girart de Roussillon*, et qui fait honneur à un cœur de femme. La Reine, y est-il dit, la Reine est très libérale : « Donner, voilà ses tours et ses créneaux. » (7) Pour un mot féodal, c'est un mot sans pareil. Ses tours et ses créneaux!

(1) « Ne soiés mie trop avers despensier... — En vos tresors mar remanra denier. — Le mien meïsme departez tot premier. — Tant an donez as povres chevaliers, — Que miels en soit à lor povres moüliers. » (*Aspremont*, éd. Guessard, p. 2, v. 7, 13-16.)

(2) *Aspremont*, éd. Guessard, p. 2, v. 35, 36.

(3) *Ibid.*, p. 2, v. 44, 45.

(4) *Aspremont*, Bibl. nat. fr., 2495, f° 67, v°.

(5) *Girart de Roussillon*, trad. P. Meyer, p. 70, § 128.

(6) « Moult estoit Bauduins de grant sens raemplis; — De sa mere li menbre la bele o le cler vis — Qui li dist et rouva, quant li congiés fu pris — Que largement dounast ce dont estoit saisis. — Tout depart ingaument as chevaliers de pris; — Ainc n'en retint à lui vaillant deus Parisis — Ne mais avoec les autres est à mengier assis. » (*Antioche*, éd. P. Paris, I, p. 171.)

(7) *Girart de Roussillon*, trad. P. Meyer, § 561.

Digitized by Google

Quant aux largesses que les héros de nos vieux poèmes sont censés faire aux chanteurs et musiciens populaires, il ne sied pas d'en parler à cette place, et ce n'est point là de la vraie générosité. Les jongleurs des douzième et treizième siècles étaient en vérité de profonds comédiens. S'ils célébraient les générosités légendaires des antiques chevaliers, c'était pour arracher aux chevaliers vivants des libéralités réelles : « Les héros de nos chansons « sont généreux et larges. Le moins que vous puissiez faire, c'est « de l'être autant qu'eux. Donnez ». Et l'on donnait.

Mais de tels présents ne sauraient passer pour une œuvre de charité, ni de vraie largesse, et le Code de la Chevalerie n'a rien à y voir. Passons.

XII

Il convient d'avouer que le dixième commandement de la Chevalerie n'a pas été nettement formulé par nos poètes, et que nous le devons véritablement à l'Église : « Combattre tout mal, défendre tout bien, » voilà qui ne serait pas naturellement venu à l'esprit de ces descendants des Germains que l'eau de leur baptême n'avait pas suffisamment pénétrés.

Il serait possible de montrer, par une série d'exemples scientifiquement choisis et savamment gradués, que cette formule philosophique et définitive ne s'est introduite que petit à petit dans le courant des idées de nos pères. On n'arrive pas d'un bond à un faîte aussi éclatant, et il en est de ces apophtegmes comme de certains poèmes (le *Dies iræ*, par exemple) qui ont dû subir une longue incubation et préparation à travers les siècles. Dans nos vieilles chansons, la maxime : « Combattre tout mal, défendre tout bien, » se rencontre principalement (chose étrange !) sous une forme négative. Lorsque l'auteur de *Gaidon* en vient à exposer le Contrecode infernal de la Chevalerie, il ne manque pas de mettre ce conseil abominable sur les lèvres d'un de ses traîtres : « *Le Mal hauciez et le Bien abatez* (1). » C'est notre dixième commandement, mais à rebours, et il suffit d'en trouver la contradictoire pour énoncer le véritable précepte : « Mettez le Bien en haut, mettez en bas le Mal. » Cependant l'humanité ne se contente pas et ne saurait se contenter de ces conseils négatifs : elle a besoin d'affirmations nettes, et c'est

(1) *Gaydon*, éd. S. Luce, v. 6445.

Digitized by Google

l'Église qui les lui a fournies. La Liturgie s'élance ici avec ses ailes d'or, et nous enlève avec elle jusque sur les plus hauts sommets. Lorsque Guillaume Durand réunit, au treizième siècle, les éléments de ce Pontifical auquel son nom est resté attaché, il eut soin de choisir, pour le *Benedictio novi militis*, cette oraison magnifique : « O Dieu, vous n'avez permis ici-bas l'usage de l'épée que pour contenir la malice des méchants et pour défendre la justice. Faites donc que votre nouveau chevalier ne se serve jamais de ce glaive pour blesser injustement qui que ce soit ; mais qu'il s'en serve toujours pour défendre tout ce qu'il y a ici-bas de juste et de droit. » *Omnia cum gladio suo justa et recta defendat* (1). Il existe un texte encore plus caractéristique, encore plus beau, et qui appartient à cette même époque où vivait Guillaume Durand. Lorsqu'on créait à Rome un nouveau chevalier dans cette splendide basilique de Saint-Pierre qui était le centre de l'univers chrétien, on remettait très solennellement une épée à cet homme de guerre, « afin qu'il exerçât énergiquement la justice et qu'il abattît le triomphant édifice de l'iniquité, « *ut vim æquitatis exerceret et molem iniquitatis destrueret.* » Et plus loin : « Rappelle-toi, chevalier, que tu dois être le « défenseur de l'Ordre et le punisseur de l'Injustice. » *Ulciscaris injusta, confirmes bene disposita.* Et l'on terminait d'une voix grave : « C'est à cette condition que, vivante copie du Christ, tu « régneras éternellement, là-haut, avec ton Modèle divin (2). » Voilà le langage que l'on tenait à Rome, dans le plus auguste sanctuaire du monde. Imaginez, si vous le pouvez, quelque chose de plus élevé.

En tout cas, c'en est fait, et la grande formule lumineuse est définitivement trouvée.

Le poète de ce temps qui a peut-être le tempérament le plus catholique et qui, peut-être aussi, a le plus méconnu sa véritable vocation, Victor Hugo, n'a guère parlé de la Chevalerie en termes moins magnifiques. En un des plus beaux vers du dix-neuvième siècle, il définit le chevalier chrétien, tel que le conçoit le Code de la Chevalerie, tel que le veut l'Église : « IL ÉCOUTE PARTOUT SI L'ON CRIE AU SECOURS. » Voilà neuf mots qu'il faut graver dans sa mémoire.

Il y eut même un moment, au douzième siècle, où l'Église essaya

(1) Martène, *de Antiquis Ecclesiæ Ritibus*, II, p. 667.

(2) Ms. de la Vaticane, n° 4748, publié par Catalani, en son Commentaire du *Pontificale Romanum*.

Digitized by Google

pratiquement de créer un corps de chevaliers uniquement chargés de maintenir la paix dans la chrétienté et d'empêcher le scandale des guerres privées. Ces gendarmes de Dieu étaient appelés *paissiers* (1), et il n'y a peut-être jamais eu de plus beau nom de soldat. L'institution, d'ailleurs, ne réussit pas; mais nous espérons que, parmi nos lecteurs, il en est qui ne font pas estime des institutions et des idées d'après le seul succès qu'elles ont pu conquérir. A tout le moins, le succès n'est pas tout, et les âmes fières ne s'en contentent pas.

XIII

Tel est le Code de la Chevalerie, et il ne faut pas s'étonner que l'on ait tenté de lui opposer un Contrecode satanique. Celui qu'on a si bien nommé : « le singe de Dieu », est parvenu, sans trop de peine, à singer la Chevalerie. Rien n'est plus malaisé que d'atteindre au sublime, rien n'est plus facile que de le parodier. Trois fois au moins dans nos chansons de geste, ce Contrecode trouve son expression brutale et peut-être exagérée. C'est à la race des Mayençais, c'est à cette race des traîtres que l'on fait honneur de cette législation épouvantable : « Vous ne serez loyal envers personne; vous ne garderez pas votre foi envers votre seigneur; vous trahirez et vendrez les honnêtes gens; vous élèverez le mal et abattrez le bien; vous raillerez les pauvres; vous déshériterez les orphelins; vous dépouillerez les veuves; vous déshonorerez l'Église et mentirez très hardiment (2). » Ces horribles conseils sont accompagnés, dans le poème de *Gaydon*, d'une sorte de liturgie infernale qui donne un peu la chair de poule

(1) *Paciarii.* V. Boutaric, *Institutions militaires de la France.*

(2) « Et tout avant à Dammeldeu voez — Que ja à home ne tenras loiautez. — Vo signor lige ja foi ne porterez; — Les loiaus homes traïssiez et vendez, — Le Mal hauciez et le Bien abattez. — Se voz à homes compaingnie prennez, — En devant lui tout adez le loez — Et en derrier à la gent le blasmez. — Les povres gens laidengiez et gabez; — Les orphenins à tort desheritez, — Les vesves damnes lor doayres tolez. — Les murtrissors, les larrons souztenez — Et sainte Eglise adez deshonorez, — Prestres et clers fuiez et eschievez, — Rendus et moinnes, partout les desrobez — Et Cordeliers et Jacobins batez, — Petis anfans en la boe gietez, — Et coiement les prennez et mordez. — S'on ne voz voit, as mains les estraingiez. — Les vielles gens empoingniez et boutez — Ou an visaiges au mains les escopez, — Les abeïes escilliez et gastez — Et les nonnains toutes abandonnez. — En tous les lieus là où voz esterez — Hardiement mentez et parjurez.. » (*Gaydon*, éd. S. Luce, v. 6441 et suiv.)

Digitized by Google

et est bien faite pour inspirer nos réalistes. Même brutalité dans *Renaus de Montauban* (1), et c'est le duc Aimon lui-même qui donne ici les plus invraisemblables, les plus horribles conseils à ses fils ; mais il ne s'emporte, lui, que contre les prêtres : « Leur chair « est vraiment exquise, leur dit-il en façon de badinage ; faites-la « cuire et mangez-en. » Le précepteur païen du païen Renouart, l'enchanteur Piccolet, est du moins en son rôle lorsqu'il dit à son élève : « Ne crois ni en Dieu, ni en la Vierge. Si tu rencontres un « homme de bien, bats-le. Fais le mal partout, fais le mal tou- « jours (2). » Mais le plus précieux de tous ces textes est encore, comme on le voit, celui de *Gaydon*. Il est plus complet et plus satanique que tous les autres.

XIV

Tandis que les méchants s'occupent et se plaisent à faire ici-bas la parodie du bien, il arrive trop souvent que les bons excèdent dans un autre sens. Ils exagèrent, subtilisent, raffinent. Or la Chevalerie se prêtait singulièrement à ces exagérations, subtilités et raffinements. Cette institution, essentiellement virile et militaire, a rencontré, parmi les âmes délicates et généreuses, de maladroits amis qui lui furent peut-être plus funestes que ses ennemis les plus acharnés. Tel est ici-bas le sort des grandes choses.

Les romans de la Table-Ronde qui, au regard de juges prévenus ou légers, paraissent si profondément chevaleresques, peuvent au contraire être considérés comme une des œuvres qui ont hâté la fin de la chevalerie. C'est un premier symptôme de décadence. Disons mieux : c'est une première décadence. Je sens bien que je vais, par ce prétendu paradoxe, scandaliser plus d'un de mes lecteurs, qui con-

(1) On peut supposer que ces vers ne sont qu'une effroyable ironie : « Ja trovés vos assés gens de religion, — Clers et prestres et moines de grant aaison, — Ki sunt blanc sor les costes et ont blanc le guiton. — En cler saïm lor gissent li foie et li poumon. — Et si ont les chars tendres, si ont gras le roignon. — Mieldre sont à mengier que cisne ne poon. — Brisiés les abaïes et froisiés à bandon... — Cuisiés les et mengiés en feu et en charbon : — Ja ne vos feront mal niant plus que venison... — Miodres est moine en rost que n'est car de moton. » (*Renaus de Montauban*, éd. Michelant, p. 93, v. 13 et suiv.)

(2) *Enfances Vivien*, Bibl. nat. fr. 1448, f° 201, v°, et 202, v°. Cf. *Epopées françaises*, 1re éd., III, 485 ; 2e éd., IV, 517.

Digitized by Google

sidère les chevaliers d'aventures comme les seuls vrais chevaliers. Qu'importe? *avienne que puet*. Ce sont, en réalité, les héros de nos chansons de geste qui sont les représentants autorisés et ressemblants de la société de leur temps, et ce ne sont pas ces beaux coureurs d'aventures qui ont été si brillamment esquissés par le crayon d'un Chretien de Troyes. Ce charmant et délicat esprit n'est, somme toute, qu'un « boulevardier », qui ne donne pas, en ses œuvres, une idée exacte de sa génération et de son siècle. Je ne dirai pas qu'il embellit tout ce qu'il touche, mais seulement qu'il l'enjolive. Malgré tout ce qu'on en a pu dire, cette École a introduit l'antique esprit gaulois dans une poésie qui, jusque-là, avait été principalement chrétienne et germanique. Nos chansons de geste sont, en effet, d'origine germaine, et la Table-Ronde d'origine celtique. Sensuels et légers, spirituels et fins, descriptifs et charmants, ces aimables romans ne sont jamais virils et deviennent trop tôt efféminés et efféminants. C'est toujours, ou presque toujours, le même thème. A travers de beaux paysages pleins d'oiseaux et de fleurs, un jeune chevalier part fièrement à la recherche de l'inconnu, et traverse une série d'aventures qui ont le seul tort de se ressembler un peu trop. Ce ne sont que défis insolents, duels superbes, châteaux enchantés, délicates amours, talismans mystérieux. C'est le Merveilleux qui se mêle au Surnaturel, les Enchanteurs aux Saints, les Fées aux Anges. Le tout écrit en un style souverainement français, et, s'il faut tout dire, en une langue claire, polie, châtiée, parfaite. N'oublions pas surtout (comme nous le disions dès la première page de ces études) que cette poésie, si profondément attrayante, commença, DÈS LE DOUZIÈME SIÈCLE, à être universellement à la mode, et répétons-nous bien que c'était dans le même temps, absolument dans le même temps, que l'on écrivait à la fois *Perceval le Gallois* et *Aliscans*, *Cleomadès* et le *Couronnement Looys*. Les deux écoles ont coexisté pendant plusieurs siècles; les deux camps se sont partagé les faveurs du public. Mais, dans une telle lutte, il était trop facile de prévoir à qui resterait la victoire. Les dames en décidèrent, et nul doute que la plupart d'entre elles ne se plussent davantage à la lecture d'*Erec et d'Enide* qu'à celle du *Covenant Vivien* ou *d'Aubri le Bourgoing*. Quand le grand âge du moyen âge s'acheva, quand commença l'éclatant treizième siècle, c'en était déjà fait de la prépondérance de nos vieilles chansons classiques, et la jeune école, les romantiques de la Table-Ronde triomphaient dans le goût. Par mal-

Digitized by Google

heur ils triomphèrent un jour dans les mœurs, et ce sont des chevaliers de la Table-Ronde qui, avec les Valois, se sont assis sur le trône de France. C'est la témérité remplaçant le vrai courage; ce sont les belles manières remplaçant les héroïques rudesses; ce sont les folles largesses remplaçant l'austérité charitable de la première chevalerie. C'est l'amour de l'imprévu, même en art militaire; c'est la rage de l'aventure, même en politique. On sait où nous ont conduits cette stratégie et cette politique de théâtre, et qu'il a fallu Jeanne d'Arc et Dieu pour nous en tirer. On sait aussi, comme nous le disons plus haut, que ce sont ces fictions de la Table-Ronde qui ont surtout irrité la verve de Cervantes. Si ce grand homme avait connu la vraie *Chanson de Roland*, il aurait brûlé *Don Quichotte*. Mais il n'avait guère lu que de petits romans d'aventures, et ne connaissait de la Chevalerie que cette forme efféminée. C'était trop peu.

XV

Les autres causes de la décadence de l'esprit chevaleresque sont plus difficiles à préciser. Il en est une que l'on n'a peut-être pas mise suffisamment en lumière, et c'est (qui le croirait?) le développement excessif de certains Ordres de Chevalerie.

Cette affirmation nécessite un commentaire.

Certes, nous sommes un admirateur enthousiaste, passionné, de ces grands Ordres militaires qui naquirent au commencement du douzième siècle. On n'avait encore rien vu de pareil dans le monde, et il n'a été donné qu'au christianisme de pouvoir nous ménager un tel spectacle. Donner à une seule âme le double idéal du soldat chrétien et du moine; lui imposer cette double charge; fondre en une seule ces deux conditions et en un seul ces deux devoirs, et faire jaillir du sol je ne sais combien de milliers d'hommes qui acceptent volontiers ce redoutable fardeau et n'en sont point écrasés, c'est la solution d'un problème qu'on aurait pu croire insoluble. Nous n'y pensons pas assez. Nous ne nous représentons pas assez vivement les Templiers et les Hospitaliers au milieu de quelqu'une de ces grandes batailles de la Terre sainte, où le sort du monde était en jeu. Les peintres ne nous les ont pas assez montrés, dans les plaines desséchées de l'Asie, formant un incomparable escadron, un escadron sacré au milieu de la mêlée. On parle sans

Digitized by Google

cesse, et l'on ne saurait trop parler de la charge des cuirassiers de Reichshoffen; mais que de fois ils ont été aussi héroïques, les chevaliers de l'Hôpital et ceux du Temple! Ces moines-soldats ont, en vérité, créé un nouveau genre de courage. Par malheur, ils n'étaient pas toujours en guerre, et la paix en a troublé quelques-uns. Ils se sont trop enrichis, et ces richesses les ont diminués devant les hommes et devant Dieu. Nous ne saurions adopter, pour notre part, toutes les calomnies qui ont été répandues contre l'ordre du Temple; mais il est difficile de ne pas admettre que quelques-unes de ces accusations étaient fondées. Les Hospitaliers, du moins, n'ont pas donné lieu à de telles attaques. Ils sont, grâce à Dieu, demeurés purs, et ont honoré jusqu'au bout cette Chevalerie que d'autres avaient peut-être compromise et amoindrie. Mais, somme toute, ce qui sied le mieux à la Chevalerie, et l'arome qui la conserve le plus sûrement, c'est la pauvreté.

L'amour des richesses n'avait pas gâté que les Ordres chevaleresques : de fort bonne heure, tous les chevaliers avaient été atteints. La sensualité et l'ardeur des jouissances avaient pénétré dans les châteaux. « A peine ont-ils reçu le baudrier chevaleresque, qu'ils s'élèvent tout aussitôt contre les oints du Seigneur, qu'ils s'en prennent au patrimoine du Crucifié et pillent les pauvres. Faut-il qu'ils partent en guerre? leurs sommiers sont chargés de vin et non pas de fer, d'outres et non d'épées, de broches à rôtir et non de lances. On croirait vraiment qu'ils vont à un dîner, et non à une bataille. Il est vrai que leurs boucliers sont parfaitement dorés; mais ils les rapportent vierges et intacts. Quant aux combats chevaleresques, ils sont représentés sur leurs boucliers et sur leurs selles. Mais c'est tout. » Qui parle ainsi? Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un écrivain du quinzième siècle : c'est un docteur du douzième. Et le grand satirique, un peu excessif et injuste, le Juvénal chrétien que vous venez d'entendre, n'est autre que Pierre de Blois (1).

Cent autres témoignages pourraient être cités à l'appui de ces paroles indignées; et, s'il est permis d'y relever quelque exagération, il convient d'avouer que le fond présente quelque exactitude.

Ces abus qu'engendrent les richesses et que stigmatise déjà plus d'un poète antique (2), ont frappé, au quatorzième siècle, l'atten-

(1) Epist. XCIV, *Maxima Bibliotheca Patrum*, XXIV, p. 1012-1013.

(2) « Seigneurs, bien est seü, et n'est pas lungement, — Estoient cil proisié et servi largement — Qui chantoient les faiz de l'ancienne gent... — Mais on

Digitized by Google

tion d'un homme considérable, et dont le nom tient autant de place dans la littérature et dans l'histoire. Philippe de Mézières, chancelier de Chypre sous Pierre de Lusignan (1), était un vrai chevalier, qui fut pris un jour de l'idée de réformer la chevalerie. Or ce qu'il trouva de mieux pour arriver à une aussi difficile et aussi complexe réforme, ce fut de fonder lui-même un nouvel ordre chevaleresque (2), auquel il donna le nom magnifique de Chevalerie de la Passion du Christ (3). La décadence est attestée, hélas! par le caractère même des réformes que cet honnête utopiste prétend lui opposer. Le bon chevalier se plaint des progrès de la sensualité, et part de là pour permettre et pour conseiller le mariage à tous les membres de son ordre. Il se plaint de ces maudites richesses dont les Hospitaliers eux-mêmes commençaient à mésuser, et les interdit à son institut; mais, malgré tout, le luxe de son temps influe sur son esprit, et il donne à ses chevaliers les costumes les plus éclatants (4),

n'ont de ceo cure, ainc le font altrement. — *A l'avoir se sunt pris trestuz communement.* — Vencu ad Coveitise qui tout le mond surprent. — Tuit entendent à lui, neguns ne s'en defent... — Nus ne vielt mès doner à cui rien ne lui rent — Et en seront lur almes en Enfern le pudlent. » (*Siège de Jerusalem*, Hatton, 77, XIIIe siècle, f° 1.) Il peut y avoir une certaine exagération dans les vers précédents, où il est permis de constater le dépit de certains jongleurs qui ne se trouvaient pas suffisamment payés; mais il est trop aisé d'invoquer ici d'autres témoignages : « Les mœurs de la chevalerie commençaient [au treizième siècle] à dégénérer singulièrement. A la galanterie platonique des paladins, succédait peu à peu un sensualisme à peine déguisé. Sous la tente on ne parlait plus que de festins. Ceux que la débauche ne perdait pas, le luxe les ruinait. « Paré comme un chevalier se rendant à la Table-Ronde » : c'est un dicton qui ne démontre pas seulement la popularité des héros du cycle épique d'Artus, mais qui fait la satire de leurs successeurs : « Nos soldats d'aujourd'hui, disent les moralistes, vont à la guerre en habits de noces. » C'est dès le commencement de ce siècle que cette critique se produit. Et déjà, en effet, plusieurs générations avaient rapporté d'Orient le goût du faste et de la mollesse. » (Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge*, pp. 361, 362. L'auteur prouve scientifiquement chacune de ses propositions par plusieurs citations de sermonnaires.)

(1) Il mourut le 26 mai 1405, à l'âge d'environ quatre-vingt-douze ans.

(2) V. sur cet ordre l'excellent Mémoire d'Auguste Molinier : *Description de deux manuscrits contenant la Règle de la Militia Passionis Jesu Christi, de Philippe de Mézières.* (Archives de l'Orient latin, t. I, 1881, pp. 335-364.)

(3) Philippe mit et remit trois fois son œuvre sur le chantier, en 1368, en 1384, en 1396. « Les deux premières rédactions, dit M. Aug. Molinier, se trouvent dans le ms. 1056 de la bibliothèque Mazarine; la troisième, dans le manuscrit 2251 de la bibliothèque de l'Arsenal, et dans le manuscrit 813 de fonds Ahsmole de la Bodléienne d'Oxford. »

(4) « En donnant à la description du costume réservé aux futurs chevaliers une place qu'on peut juger exagérée, Philippe de Mézières sacrifiait au goût

Digitized by Google

comme aux dignitaires de son ordre les noms les plus pompeux (1). Il y a quelque chose de mystique dans toute cette conception et de théâtral dans tout cet agencement. Il n'est pas besoin d'ajouter que la « Chevalerie de la Passion » ne fut guère qu'un beau rêve éclos dans une âme généreuse. Malgré quelques adhésions brillantes, l'Ordre ne reçut jamais qu'une organisation théorique et n'eut que des cadres fictifs. L'idée de sauver le tombeau du Christ n'était point le grand objectif des hommes du quatorzième siècle, et la lutte de la France et de l'Angleterre occupait alors les meilleurs courages et les plus vaillantes épées. La décadence précipita son cours.

Ce n'étaient pas là, d'ailleurs, les seules causes d'un amoindrissement aussi fatal. On avait ouvert trop grandes les portes de la Chevalerie à trop de candidats indignes. On l'avait embourgeoisée, et le beau titre de chevalier était ravalé à force d'être prodigué. Eustache Deschamps, avec sa bonne voix honnête et ferme, constate le scandale et le flétrit : « Figurez-vous, dit-il, qu'on va jusqu'à confier aujourd'hui la Chevalerie à des bambins de huit ou de dix ans (2) ». Il avait beau crier, l'excellent homme (3) : les désordres allaient toujours croissant, et d'incomparables chevaliers comme

de son temps pour les costumes somptueux. Peut-être aussi pensait-il que de riches vêtements pourraient attirer certains nobles un peu frivoles, qu'une mise trop sévère eût éloignés. » (T. I. p. 542.)

(1) « Le Chef suprême de l'Ordre s'appellera le Prince; au-dessous de lui, douze dignitaires, le connétable, le grand chancelier, le grand maréchal, le grand amiral, le grand trésorier, le grand proviseur, le grand avocat, le grand procureur, le grand modérateur, le grand justicier et deux grands consuls. Chaque province sera gouvernée par un grand président, ayant sous lui des présidents en nombre variable; sous chacun de ceux-ci, un certain nombre de chevaliers; au-dessous de ces derniers, les châtelains. Tel sera l'Ordre au point de vue militaire. Au point de vue ecclésiastique, il comprendra un patriarche, chargé par le Pape de la conduite spirituelle de l'Ordre (*cura animarum*). Sous lui seront des archevêques, des évêques, si l'Ordre est assez prospère pour en avoir; des chanoines et des prêtres. » Etc., etc. (Aug. Molinier, t. I., p. 340.) Il s'agit ici, notez-le bien, de la première rédaction de Philippe de Mézières.

(2) « Et encore plus me confont — Ce que chevaliers se font — Plusieurs trop petitement, — Que dis ou que huit ans ont. » (Eustache Deschamps, cité par Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, II, p. 90.)

(3) « Mais chascuns vout escuyer devenir... — S'arment savetiers et charbons; — Escuyer s'appellent garçons. » (*Id.*, *ibid.*, p. 81.) « Les chevaliers estoient vertueux. — Et pour amour plains de chevalerie... [On] ne jangloit ne mesdisoit de rien. — Or m'esbahy quant chascun jangle et ment. — Car meilleur temps fut le temps ancien. » (*Ib. ibid.*, p. 51). Sainte-Palaye cite ici plusieurs autres textes des XII-XVe siècles, qu'il est inutile de mentionner après lui.

Digitized by Google

Duguesclin et Bayard ne purent arrêter la ruine fatale de l'institution. La Chevalerie était condamnée à disparaître.

Il convient de s'entendre sur le véritable caractère d'une telle décadence. La France et l'Angleterre, aux quatorzième et quinzième siècles, sont encore pleines de chevaliers qui ont grand air. Ils s'envoient des défis superbes; ils échangent des cartels audacieux, et courent d'un bout du pays à l'autre pour s'enfoncer fièrement des lances dans le corps. Ils abondent, les Beaumanoir qui boiraient volontiers leur sang. C'est à qui commettra les témérités les plus folles; c'est à qui se jettera dans les équipées les plus invraisemblables. On se raconte ensuite ces beaux coups d'épée, ces grands faits d'armes, et l'inimitable Froissart est le plus charmant de tous ces narrateurs qui rendent leur auditoire chevaleresque comme eux. Mais il faut tout dire : parmi ces chevaliers aux belles armures, il y a beaucoup, il y a trop d'aventuriers, qui n'observent plus et ne comprennent plus certains commandements de l'antique chevalerie. Les délicatesses du luxe ont remplacé partout les rigueurs de l'antique virilité et les gens de guerre eux-mêmes aiment trop leurs aises. Le sentiment religieux n'est plus la *dominante* de leurs âmes, où l'idée de la croisade ne vit plus. Ils n'ont plus assez de respect pour la faiblesse de l'Église, ni pour les autres faiblesses. Ils ne se sentent plus les champions du Bien et les ennemis du Mal. Le sens de la justice a baissé, comme aussi l'amour de la grande patrie. On est Armagnac, on est Bourguignon : on ne songe pas qu'on est Français. On subit des alliances compromettantes; on est forcé de tendre la main aux routiers. Ce qu'on a appelé la « licence des camps » a singulièrement empiré, et l'on sait dans quel état Jeanne d'Arc trouva l'armée du roi. Partout des blasphèmes, partout des ribaudes. La noble fille balaya ces ordures; mais son action ne fut point, hélas! d'assez longue durée. Elle était de taille à relever la Chevalerie, qui retrouvait en elle la netteté de son type effacé; mais elle mourut trop tôt et ne fut pas assez imitée. Il y eut après elle des âmes chevaleresques, et, grâce à Dieu, il y en a encore parmi nous; mais c'en était fait de la vieille institution. Les événements auxquels nous avons la douleur d'assister, ne nous permettent pas d'espérer que la chevalerie, éteinte et morte, renaisse demain à la lumière et à la vie.

En plein siècle de saint Louis, la caricature et la parodie (ce sont des forces abjectes, mais enfin des forces) avaient commencé

Digitized by Google

l'œuvre de cette destruction future. Nous possédons un abominable petit poème du treizième siècle, qui n'est qu'un pamphlet scatologique contre la Chevalerie. Cet ignoble *Audigier* (1), dont l'auteur est bien le dernier des hommes, n'est pas la seule attaque de ce genre que l'on puisse relever dans la littérature de cette époque. Il y a toujours eu dans la société française un méchant coin où la Chevalerie a été sans cesse l'objet d'un vilain rire et d'une raillerie de mauvais aloi. Certains éditeurs se sont donné la joie de publier ou d'analyser ces textes orduriers, et il nous semble suffisant de les signaler ici à l'attention de notre lecteur. Si l'on en voulait dresser une liste vraiment complète, il y faudrait comprendre les fabliaux, le *Renard* et la *Rose*, lesquels constituent la littérature la plus antichevaleresque, j'allais dire la plus voltairienne que je sache. La filière est facile à suivre depuis le douzième siècle jusqu'à l'auteur du *Don Quichotte*, que je ne confonds pas avec ses indignes prédécesseurs; jusqu'à ce Cervantes dont l'œuvre a été fatale, mais dont l'âme était haute.

Quoi qu'il en soit, la parodie et les parodistes furent eux-mêmes une cause de décadence. Ils amollirent gauloisement les mœurs; ils vulgarisèrent les petits sentiments bourgeois, satiriques et étroits; ils firent pénétrer dans les âmes les plus viriles le dédain pour les grandes choses que l'on accomplit avec désintéressement. Ce mépris-là est un élément certain de décomposition, et on peut le considérer comme l'annonce de la mort. Il nous a tués.

(1) L'auteur d'*Audigier* raille ainsi qu'il suit l'*adoubement* chevaleresque : « Seignor, or escoutez sans noisier. — Dirai vos d'Avisart et de Raïer — Qui Audigier lor frere font chevalier. — Le vallet amenerent sor un fumier; — Ses armes li aportent en un pannier. — Haubert li ont vestu blanc et ligier. — Quinze sols de marcheis costa l'antr'ier. — En son chief si lacerent heaume d'acier, — Qui trois ans fu en gaige pour un denier. — Tiarz li çaint l'espée qui mòlt l'ot chier. — Plus mauvais vavassor de lui ne quier... = Quant Audigier monta, lors i ot feste, — Trois cox fiert le cheval, au quart s'arreste. — Il ot graille le col, grosse la teste, — Et le dos plus agu que une areste. — « Hé Dieu! dist Audigier, com bonne beste. — Ge n'i monterai mais, se il n'est feste, — Ou pour guerre mortel sauver ma teste »... — Les queroles commencent sor un fumier. — La poïssiez veoir maint charretier, — Mainte vielle hideuse, » etc. (Méon, *Fabliaux*, IV, 222, 223.) Cf. d'autres parodies des Chansons de geste et de la Chevalerie, Bibl. Nat., 7218, f° 343; 12615, etc.; V. *Histoire littéraire*, XXIII, 412; 498-501; *Un Dit d'aventures*, poème burlesque et satirique du treizième siècle, publié par G. S. Trébutien, Paris, 1835; etc.

Digitized by Google

XVI

Contre les chevaliers qui, isolément, se montraient indignes et dégénérés, on imagina le terrible appareil de la dégradation. Les historiens modernes de la Chevalerie n'ont pas manqué à nous décrire en détail tous les rites de cette dégradation solennelle, et il y a là une mise en scène qui était bien faite pour échauffer l'imagination la plus froide et épouvanter le cœur le moins timide. Le chevalier juridiquement condamné à subir cette flétrissure était d'abord conduit sur un échafaud, où l'on brisait, où l'on foulait aux pieds toutes ses armes. Il voyait son écu, dont le blason était effacé, renversé la pointe en haut et ignominieusement traîné dans la boue. Les prêtres, après avoir récité les vigiles des morts, prononçaient sur sa tête le psaume *Deus laudem meam*, qui contient de formidables imprécations contre les traîtres. Le héraut d'armes qui était l'exécuteur de cette justice, prenait des mains du « poursuivant d'armes » un bassin rempli d'eau tiède et le jetait sur la tête de cet infâme chevalier, pour y effacer le caractère sacré qui lui avait été conféré par l'accolade. Le coupable, dégradé de la sorte, était ensuite jeté sur une claie ou sur une civière, couvert d'un drap mortuaire, et enfin porté à l'église, où l'on faisait sur lui les mêmes prières et les mêmes cérémonies que sur les morts (1). Voilà qui est véritablement effrayant, voire un peu théâtral, et il est trop aisé de constater que ce rituel compliqué ne contient que peu d'éléments vraiment antiques. Au douzième siècle, la dégradation était infiniment plus simple. On coupait « près du talon » les éperons du chevalier coupable (2). Rien n'était plus sommaire, ni plus significatif. Un tel homme était publiquement dénoncé comme indigne de monter à

(1) Nous venons de résumer en quinze lignes plusieurs pages de Sainte-Palaye. (*Mémoires*, I, 316-318.) — Cf. Honoré de Sainte-Marie (*Dissertations*, etc., pp. 433-435), qui, après avoir cité un passage très intéressant de la Chronique de Duguesclin, rapporte en détail les rites de la dégradation au quinzième siècle et ajoute : « Ce sont les cérémonies qui furent observées sous François Ier, en 1523, lorsque le capitaine Franget fut dégradé. » — V. encore La Colombière : *Traité de l'office du Roi d'Armes*, pp. 97 et suiv., et *Théâtre d'honneur*, II, p. 55. — Paul Lacroix. (*Vie militaire et religieuse du moyen âge*, p. 163) a reproduit une gravure sur bois de 1565, attribuée à Jost Amman, et qui représente la dégradation d'un chevalier. Dans les Ordres religieux on dégradait un chevalier « en lui retirant le manteau ».

(2) *Garins li Loherains*, éd. P. Paris, II, 145.

Digitized by Google

cheval et par conséquent d'être chevalier. Plus un rite chevaleresque est ancien, moins il est théâtral. Et il en est ainsi, croyez-le bien, de beaucoup d'autres institutions en notre histoire.

Qu'une telle pénalité ait prévenu un certain nombre de trahisons et de forfaitures, nous l'accordons très volontiers; mais on ne pouvait lui demander de préserver tout le corps chevaleresque de cette décadence à laquelle ne saurait échapper aucun établissement humain.

Malgré ces inévitables faiblesses et accidents, le Décalogue de la Chevalerie n'en a pas moins régné durant plusieurs siècles en des millions d'âmes, qu'il a rendues fières, pures et grandes. Ces dix Commandements ont été la règle et le frein de générations farouches, qui sans eux auraient été indisciplinées et sauvages. Cette législation, enfin, qui n'est à vrai dire qu'un des chapitres du grand code catholique, a élevé le niveau moral de l'humanité.

Une telle loi devait avoir sa sanction plus haut que sur la terre.

XVII

Le but de tout chevalier doit être, d'après tous nos vieux poëmes, de « conquerre lit en paradis ». Ces rudes hommes de guerre, qui avaient couru par tant de chemins, subi l'inclémence de tant de climats, couché tant de nuits sur la dure, et passé tant de jours sans délacer leurs heaumes et sans dépouiller leurs hauberts, voilà l'idée naïve qu'ils se faisaient de la béatitude éternelle : « Le repos dans un bon lit. » Ce n'est pas très métaphysique, ni fort élevé; mais c'est si vrai ! « Celui qui mourra aura son lit préparé avec les Innocents (1), » dit l'évêque du Puy en sa belle harangue sous les murs d'Antioche, et c'est là sa péroraison. « Dans le grand paradis, vos places sont toutes prêtes, » s'écrie Turpin sur le champ de bataille de Roncevaux, où va couler le plus noble sang de la terre. La récompense céleste est ailleurs présentée sous la forme d'un beau jardin, où se reposent les vieux soldats morts au service du Christ; et tel est le sens qu'il faut attacher à ces « saintes fleurs » dont il est

(1) « Cil qui morra de nos, bien en soit chascuns fis, — Avoec les Innocens sera parés ses lis. (*Antioche*, éd. P. Paris, I, 113.) « En son saint Paradis aura lit gaaignié. » (*Ibid.*, II, 220.) « Car chil qui chi morra en aura tel loier — Qu'en Paradis celestre le fera Diex colchier, — Avec les ignocens servir et aaisier. » (*Jerusalem*, éd. Hippeau, p. 26.) Etc., etc.

Digitized by Google

si souvent question dans la *Chanson de Roland* (1). L'image plus connue de la couronne s'offre également à l'esprit de nos pères : « Ceux qui mourront ici auront là-haut couronne de fleurs (2) » ; et il est un vers du *Charroi de Nimes* qui résume en dix syllabes toute la vie du chevalier chrétien : « *Tant fist en terre qu'es ciex est coronez* (3). »

Si jamais on a connu ici-bas l'art de mourir, c'est dans la race chrétienne. Les anciens ont trop souvent, jusque dans leur mort, quelque chose de théâtral et de forcé, et personne au contraire ne meurt plus naturellement que les hommes du Surnaturel. Cela est surtout vrai du soldat chrétien, qui sait tomber sans emphase et très simplement. Roland lui-même ne meurt pas en matamore, et son dernier geste est ce geste familier du vassal qui, en signe de soumission, tend son gant à son seigneur. « J'entends les Anges qui chantent au-dessus de ma tête, » s'écrie Vivien, et il ajoute avec plus de simplicité : « Si je pouvais seulement revoir mon oncle Guillaume et recevoir le corps de mon Dieu (4) ! » Nous raconterons ailleurs toutes ces morts incomparables ; mais il importe de donner ici un type plus général, plus « moyen », plus commun. Écoutez donc, et voyez comment se termine la vie du chevalier qui est resté toujours fidèle en cette vie à ce code de la chevalerie dont nous venons d'exposer tous les commandements (5) : « Renaud de Tor, le baron, est descendu de son cheval, — Frappé parmi le corps de quatre dards tranchants — Quand il se vit mort, quelle douleur, quelle colère ! — Il tire une dernière fois son épée, passe son bras dans son écu, — Et tous ceux qu'il atteint sont morts. — Mais le sang de ses plaies coule trop abondamment ; — Il ne se peut plus aider, et tombe à terre. — Alors il s'adresse au seigneur Dieu et à ses Vertus : — « Glorieux sire père, qui fus et seras toujours, — Prends « pitié de mon âme, car le corps est perdu. » — Il se tourne alors vers la gent de France, et lui fait cinq cents saluts... » Le poète raconte ici comment le mourant s'administre lui-même la communion symbolique : « Puis l'âme s'en est allée, tandis que le corps reste étendu.

(1) V. 1856, etc.
(2) « Cil qui à cel pont muerent corone auront de flor : — Ce est por assaucier le non dou Creator. » (*Saisnes*, éd. Fr. Michel, II, p. 50.)
(3) *Charroi de Nîmes*, éd. Jonckbloet, v. 13.
(4) *Covenans Vivien*, éd. Jonckbloet, v. 1558-1568.
(5) *Antioche*, éd. P. Paris, II, 235.

Digitized by Google

« *Te Deum laudamus* », chantent alors les Anges. Et ils le portent au ciel. Encore un coup, c'est là une mort vulgaire, et le moindre chevalier meurt de la sorte. Mais que dire des dernières paroles de Vivien, de Roland, de Renaud?

Une telle fin est le terme enviable de la Chevalerie, et il n'est pas rare que l'Église propose à notre respect et à notre imitation les plus illustres, les plus purs de ces morts glorieux. Chacun de nos grands cycles épiques a pour centre un Héros qui devient un Saint. On a dit autrefois *saint* Charlemagne, *saint* Roland, *saint* Ogier, *saint* Renaud. Et il semble que ces grands chevaliers aient, de plain-pied, passé de nos Chansons en nos Martyrologes.

Telle est la consécration suprême du décalogue de la Chevalerie; tel en est l'éternel couronnement.

Léon Gautier.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE MARÉCHAL BUGEAUD (1)

I

M. le comte d'Ideville nous présente le maréchal Bugeaud. Les biographies sont à la mode. Nos contemporains, qui n'aiment plus l'histoire politique, aiment l'histoire personnelle. Nous avons le goût des individualités. Nous aimons les confessions, pourvu qu'elles soient humaines et publiques. Nous ne voulons plus, comme nos pères, la vie extérieure et apparente des hommes considérables. Elles nous paraîtrait théâtrale. Nous voulons l'homme en déshabillé, en robe de chambre.

Le maréchal Bugeaud fournit à la biographie une excellente occasion de se déployer. Sa physionomie réunit deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble. Elle est à la fois historique et Actuelle. J'écris ce dernier mot par une majuscule, qu'il ne mérite peut-être pas. Mais l'Actualité est une des puissances de ce siècle. Nous sommes si dominés par le *journal*, que nous avons presque besoin de nous excuser, si nous parlons d'un grand homme dont il n'est pas question *aujourd'hui* dans les journaux.

Le maréchal Bugeaud est assez éloigné pour être déjà historique, et tient d'assez près aux vivants d'aujourd'hui pour être encore actuel.

Comment le présenter? M. le comte d'Ideville, dans sa courte préface, choisit la correspondance du maréchal comme la meilleure forme de son histoire. Ainsi qu'il le fait remarquer avec beaucoup

(1) *Le Maréchal Bugeaud*, d'après sa correspondance intime et des documents inédits, par M. le comte d'Ideville, ancien préfet d'Alger.

Digitized by Google

de justesse, l'écrivain qui raconte sa vie à la postérité, par exemple, Chateaubriand, plaide sa cause devant elle.

Mais l'homme qui n'est pas écrivain, et qui cause, par lettres, avec sa sœur, se montre comme il est. Les femmes s'appelaient Phillis, dans ce temps-là.

Eh bien, en écrivant à sa chère Phillis, le caporal Bugeaud ne se doutait pas que M. le comte d'Ideville dût publier un jour la correspondance du maréchal Bugeaud. Le caporal Bugeaud écrivait comme un caporal : il s'épanchait avec sa sœur. Les écrivains ne s'épanchent pas ordinairement dans leur correspondance. L'homme qui a la plume pour instrument et pour organe habituel, garde ses épanchements soit pour le public, soit pour lui seul. S'il écrit ses mémoires, il se peint avec les couleurs qu'il veut, et réserve au public les secrets de son âme, quelquefois revus et corrigés. S'il écrit pour lui seul, il montre son âme parfaitement nue. Mais il est fort rare qu'il confie à la poste ces épanchements trop sincères. Il les entasse ou il les brûle. L'avenir en fera ce qu'il voudra, s'il les a entassés. Mais la correspondance du grand écrivain contient quelquefois seulement des lettres d'affaires ou de convenances.

Il en est autrement pour un militaire. S'il écrit amicalement à quelqu'un, ces lettres-là contiennent sa vie. Il ne garde ni ses vers ni sa prose pour les hommes de l'avenir.

Aussi M. d'Ideville a fort bien fait de nous placer sous les yeux Thomas Bugeaud raconté par lui-même à sa sœur Phillis. Nous le suivons pas à pas. Il nous envoie ses notes intimes. Il ne s'aperçoit pas du tout que nous sommes la postérité. Il croit écrire à Phillis, et c'est à nous qu'il écrit.

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie naquit le 15 octobre 1784, à Limoges. Thomas était le quatorzième enfant d'un père dur et égoïste, qui ne lui laissa aucun bon souvenir.

Sa mère, enfermée et menacée pendant la tourmente révolutionnaire, fut sauvée, comme tant d'autres, par la mort de Robespierrre. La comtesse Feray, fille du maréchal Bugeaud, place ici, dans ses mémoires, un fait trop étrange pour être passé sous silence, et je lui cède la parole pour le raconter. Car les choses de cette espèce n'acceptent pour narrateur que celui qui les tient de première main et de source certaine. Autrement on court le risque de mêler l'histoire et la légende. C'est donc la comtesse Feray qui parle.

« Ma grand'mère, sortie de prison, dit-elle, fit reprendre ses

Digitized by Google

études à son jeune fils. Quelques jours avant la distribution des prix de l'école, elle eut, nous a-t-on raconté, une apparition pendant la nuit. Son père et sa mère, le comte et la comtesse de Clouard, ouvrirent les rideaux de son lit, et lui dirent ces mots, en lui prenant la main : « Ma fille, préparez-vous à venir nous rejoindre « au ciel, vous mourrez dans quatre jours. » L'heure même fut indiquée. Ma grand'mère, sans aucune faiblesse, remplit tous ses devoirs de chrétienne, et, après avoir assisté aux succès de son petit Thomas, rentra chez elle et mourut au jour et à l'heure annoncés par les fantômes. »

Cette aventure fantastique n'a-t-elle pas quelque chose de particulièrement touchant? Voilà une femme à qui aucune maladie ni aucun accident n'annonce une mort prochaine. Son père et sa mère viennent tranquillement lui dire qu'il est temps d'aller les rejoindre. Elle se prépare tranquillement au rendez-vous, mais on lui donne le temps d'aller voir couronner son fils à une distribution de prix. Elle y va; elle ne perd pas cette dernière joie terrestre; puis, comme l'heure de mourir est arrivée, et que la cérémonie est faite, elle revient mourir chez elle. Après le rendez-vous de son fils, elle vient au rendez-vous de son père et de sa mère.

Cependant Thomas Bugeaud allait avoir dix-huit ans. Il fallait songer à un avenir. Cette question, toujours terrible, se dressa devant le jeune homme. J'appelle l'attention du lecteur sur ce fait bizarre. On pourrait croire, on devrait croire qu'un militaire aussi absolument militaire que Bugeaud fut décidé de tout temps à être militaire. On devrait croire qu'il n'hésita pas un jour, qu'il fut appelé, quand il ouvrit les yeux, par les cris spontanés d'une vocation irrésistible. Ici, comme en bien d'autres occasions, la réalité, qui se joue des probabilités, trompe la conjecture qui cherche toujours la vraisemblance. L'amour ardent de la vie militaire embrasait si peu l'âme de Thomas Bugeaud, qu'il se présenta chez un maître de forges, M. Festugières, pour lui demander une place de commis. M. Festugières, reconnaissant dans le jeune homme des qualités plus hautes que le modeste emploi réclamé par lui, refusa.

« Entrez, dit-il à Bugeaud, dans la carrière militaire : les plus hautes positions de l'armée vous attendent. »

Vous pensez peut-être que le jeune homme fut frappé d'un trait de lumière. Pas le moins du monde! Il fut désespéré, nous dit son historien.

Digitized by Google

M. Festugières fit cadeau à l'armée et à la nation française du maréchal Bugeaud ; il fit cadeau au maréchal Bugeaud de la destinée qu'a racontée M. le comte d'Ideville. Le maître de forges prophétisa. Le jeune homme ne comprit pas bien sa prophétie. La France et l'Afrique n'ont pas senti toute la reconnaissance qu'elles devaient à M. Festugières. Mais ce n'est pas tout. Là ne s'arrête pas l'histoire des accidents qui entraînèrent Bugeaud, presque malgré lui, à ses destinées historiques.

Déjà lieutenant d'infanterie, en 1808, pendant un congé de semestre, il donna sa démission.

Il était alors chez lui, entouré de ses sœurs. S'il eût été partout ailleurs, il eût porté lui-même la lettre à la poste : le ministre aurait reçu la démission du lieutenant. Il n'y eût pas eu de maréchal Bugeaud, et je ne serais pas dans ce moment, assis devant cette table, vous parlant de lui, et réfléchissant, à propos de lui, et retournant dans mon esprit l'incroyable bizarrerie qui fait et qui défait les destinées humaines. Mais le lieutenant était chez ses sœurs. Sa sœur Antoinette se chargea de mettre elle-même à la poste la lettre qui contenait la démission. Mais Antoinette, au lieu de mettre cette épître à la poste, l'enferma dans un placard. Thomas Bugeaud, en attendant la réponse du ministre, étudiait l'agriculture, à laquelle il allait, croyait-il, se consacrer. La réponse du ministre n'arrivait pas. Ses sœurs, qui avaient comploté ensemble, lui avouèrent leur omission ; on n'avait pas mis la lettre à la poste.

Il y a des omissions qui sont des œuvres, et celle-ci est certainement du nombre. M. Festugières, en ne recevant pas le jeune Thomas dans sa forge, avait commencé une œuvre. Les sœurs de Thomas la continuèrent. En ne mettant pas la lettre de leur frère à la poste, elles firent cadeau à la France et à l'Afrique du maréchal Bugeaud.

Pendant la campagne d'Austerlitz, en Autriche, et plus tard, en Pologne, le jeune officier écrivait de longues lettres à sa sœur Phillis. Le caractère de ces lettres n'est pas l'enthousiasme militaire. Elles sont pleines de bonté et d'énergie. Mais cette énergie ressemble plutôt à de la résignation qu'à de l'enivrement. Thomas supporte avec vaillance les misères de la campagne, les fatigues et les privations plus dures cent fois que les dangers du champ de bataille ; mais vous y chercherez vainement la furie guerrière. Elle n'y est pas. Thomas Bugeaud était au camp de Boulogne. Thomas Bugeaud

Digitized by Google

assista à la capitulation d'Ulm. Voici avec quelle simplicité il la raconte :

« L'ennemi s'est trouvé cerné, dit-il, et il a été obligé de se rendre : j'ai eu le plaisir de voir défiler vingt-huit mille hommes qui ont mis bas les armes. C'était un bien beau spectacle. L'armée était rangée par échelons en amphithéâtre sur une colline peu élevée qui domine ce lieu : l'empereur était sur un rocher près duquel nous étions en bataille. Il était entouré des principaux généraux de l'armée, et voyait passer comme à ses pieds l'armée ennemie, qui sortait par une des portes de la ville et rentrait par l'autre, après avoir déposé ses armes. Il regardait tout d'un air tranquille et modeste, en se chauffant près d'un feu que nous avions allumé, et où, par parenthèse, il a brûlé cette redingote grise à laquelle il semble attacher un peu de superstition. »

Une des qualités les plus évidentes et les plus soutenues qui soient attestées par la correspondance de Bugeaud, c'est la modestie. Il cause avec sa sœur, il écrit tout ce qui se présente sous sa plume : il ne redoute aucun jugement ; il ne pense pas à nous ; il ne prévoit pas nos regards, et jamais la moindre vantardise ne vient colorer ou décolorer son langage naïf, pas toujours assez réservé et quelquefois enfantin.

Bugeaud fit la guerre d'Espagne, triste et cruelle guerre ! Beaucoup de fatigues, beaucoup de dangers, peu de gloire ; et l'empereur n'était pas là !

Après un très beau fait d'armes, Bugeaud écrit à sa sœur Antoinette, celle-là même qui n'avait pas mis la lettre à la poste : « Dans cette bataille, j'ai été fait par hasard capitaine de voltigeurs. »

Le capitaine devint lieutenant-colonel, puis colonel.

Que se passa-t-il en 1815 ? La biographie de Bugeaud hésite sur les accidents secrets et les influences inconnues qui parvinrent à lui faire enlever son régiment. L'ordre fut donné, mais n'eut pas le temps d'être exécuté. Pendant les Cent-jours, Bugeaud reçut la lettre suivante, dont M. d'Ideville a entre les mains le manuscrit original, tout entier de la main de l'empereur :

« Monsieur le colonel Bugeaud,

« J'ai été satisfait de votre conduite. C'est à tort qu'on vous a ôté le commandement du 14e régiment de ligne, avec lequel vous êtes venu me rejoindre à Auxerre.

Digitized by Google

« J'ai ordonné qu'il vous soit rendu, et comme preuve de ma satisfaction, je vous ai nommé commandeur de la Légion d'honneur.

« Paris, le 8 mai 1815.

« *Signé :* NAPOLÉON. »

Après Waterloo, Bugeaud se battait encore. Il défendit le drapeau comme un lion. Mais enfin, toute la guerre étant finie, Bugeaud lui-même devait déposer les armes. Bugeaud les déposa, et, après l'abdication de l'empereur, Bugeaud fut licencié. Pendant quinze ans, de 1813 à 1830, l'armée fut privée de ses services; l'armée, oui, non pas la France. Il la servit autrement! Ses ennemis, lui ayant enlevé son régiment, ne lui enlevèrent pas son activité. Le dévouement le suivit loin des champs de bataille. Le dévouement le suivit sur le champ de la paix, sur le terrain de l'agriculture. Bugeaud découvrit le secret de rendre utiles des loisirs forcés. Nous avons admiré en lui le soldat héroïque, nous allons admirer le grand citoyen.

II

L'homme qui est interrompu dans sa carrière, court plusieurs risques. L'un d'eux est de se retrancher dans un mécontentement stérile, et de demeurer sans action parce qu'il est au repos forcé. Il faut beaucoup de force pour entreprendre, au milieu de la vie, un travail nouveau. Il faut beaucoup de force pour changer de mouvement, pour arrêter celui dont on a l'habitude, et pour en prendre un autre subitement.

Bugeaud eut cette force.

Rendu à la vie privée, il ne s'attarda pas dans l'ennui. Il ne se renferma pas dans l'amertume. Il se demanda ce qu'il y avait de plus utile à faire, et il le fit.

Le travail qu'il choisit, ce fut l'agriculture. L'agriculture! Le mot est vite prononcé, et l'on accorde brièvement que la chose a son importance. Mais cette importance est infiniment loin d'être étudiée, mesurée, approfondie par les habitants des grandes villes, Les habitants des grandes villes croient facilement que l'agriculture est une occupation inférieure, bonne pour des paysans. Or c'est le contraire qui est vrai. Les paysans ont la pratique de l'agriculture, mais ils n'en ont pas la science. Il faudrait des hommes intelligents

Digitized by Google

pour la leur donner, pour suppléer à toute leur indifférene. Les paysans ont l'habitude de l'agriculture, mais l'habitude n'éclaire pas : elle aveugle. Entre les mains des paysans, l'habitude devient routine. C'est l'esprit qui vivifie, et c'est la lettre qui tue. Eh bien, en agriculture, la routine, c'est la lettre. L'intelligence, qui vivifie, est nécessaire à tout. Elle ne doit pas se circonscrire dans un domaine réservé. Il faut qu'elle pénètre tout, et, pour tout pénétrer, il faut ne dédaigner rien.

Comment l'agriculture arriverait-elle aux lumières de la théorie et de la science, puisque les théoriciens et les savants se détournent d'elle? Bugeaud disait un jour à la tribune :

« La principale cause de nos divisions, c'est la difficulté de placer toutes les capacités inoccupées. Ne pouvant pas toujours prendre place au budget qu'elles se disputent, elles deviennent turbulentes. Eh bien! quand l'agriculture sera mieux connue et donnera des résultats certains, elle deviendra une carrière qui absorbera toutes les intelligences oisives, et que leur oisiveté rend si dangereuses.

« Que l'on colonise Alger, disait-il une autre fois, c'est très bien; mais il serait plus intéressant encore de coloniser les grandes landes de la Bretagne et de Bordeaux. Une grande partie de l'armée pourrait être employée à cela. Des villages y seraient bâtis, mis en forme de camp, mais sur un plan commode pour l'exploitation agricole; les troupes les occuperaient, dans le double but de se former à la guerre et de mettre en culture les terrains avoisinants. Le dernier résultat obtenu de manière à ce que les familles pussent y vivre, ces villages et leurs dépendances seraient vendus et affermés : l'armée pourrait alors produire une partie de ce qu'elle coûte, et contribuer puissamment à la prospérité de la nation. »

Ces nobles paroles, Bugeaud les réalisa dans la mesure de ses moyens. Il n'avait pas d'armée à sa disposition quand il colonisa; mais il avait son intelligence, son activité, son dévouement aux intérêts privés et publics de ses concitoyens.

Bugeaud se maria. Père de famille, il ne borne pas sa sollicitude à sa maison. Le Limousin, son pays, et le Périgord, son pays d'adoption, étaient alors ravagés par la stérilité et la misère.

Sur les champs de bataille, Bugeaud savait donner la mort. Mais dans la campagne française inculte et désolée, il montra qu'il savait donner la vie.

C'est un noble et curieux spectacle que celui de Bugeaud colo-

Digitized by Google

nisateur! Les deux parties de sa vie militaire sont séparées par un intervalle de quinze ans. Et, pendant ces quinze années, entre la guerre d'Espagne et la guerre d'Afrique, le caporal du premier empire, qui deviendra le maréchal duc d'Isly, colonise les terrains français sur lesquels l'arrête un repos forcé!

Un Algérien, grand ami du maréchal, M. Beuencenetz, nous donne d'intéressants détails sur cette partie oubliée de la vie de Bugeaud. Je crois bon de rappeler des souvenirs qui, au point de vue de la gloire solide, valent peut-être les campagnes d'Afrique, à moins qu'ils ne vaillent davantage.

« Le colonel regarda autour de lui, nous raconte l'ami dont je parle : il vit une lande semée de maigres bruyères, plus loin, d'immenses terrains sans végétation, grillés comme s'ils eussent été dévastés par le feu, et sur lesquels ressortaient seulement des pierres grises, semblables à des ossements dans un cimetière abandonné. Il tourna ses regards d'un autre côté : sur une colline, de maigres ceps étendaient avec peine leurs rameaux rabougris ; dans la vallée une prairie marécageuse fournissait à peine assez de joncs pour nourrir les quelques vaches étiques qui y paissaient tristement. »

Il faudrait citer la description complète de ce pays désolé et malsain pour mesurer les bienfaits du soldat colonisateur. Pour abréger, je confie à l'imagination du lecteur le soin de terminer le tableau. Bugeaud ne trouva autour de lui que ruines et misères. Ce soldat sévère et même un peu terrible ne songea qu'à faire le bien. Pendant quinze ans, au lieu de diriger les instruments de mort, il dirigea les instruments de vie ; au lieu de commander aux épées, il commanda aux charrues, réalisant ainsi, pour sa part, l'antique promesse. Fort peu de guerriers, depuis Cincinnatus, ont ainsi mélangé ces deux professions, si hostiles en apparence.

Il paraît que la vue d'une métairie absolument misérable qu'il examina avec soin, détermina dans le colonel Bugeaud le mouvement de charité qui l'entraîna pendant quinze ans.

Il vit dans cette affreuse demeure des enfants à moitié nus, abandonnés sur du fumier gratté par des poules et foulé par des porcs. Il vit une chambre hideuse sans air et sans jour : pas de mobilier, pas de plancher; quelques haillons et quelques planches.

Cette métairie, dont l'aspect frappa le colonel, n'était pas une exception malheureuse. Les autres lui ressemblaient. Le colonel licencié avait trouvé l'emploi de sa vie.

Digitized by Google

Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe. On peut abuser de ce mot-là, comme de tous les autres. Bugeaud n'en abusa pas, il en usa. Il commença la rénovation par ses propres domaines, il commença par tout détruire et tout refaire chez lui.

Les paysans le regardaient avec la plus grande défiance, et les propriétaires tremblaient comme tremble un propriétaire qui voit l'image de la ruine passer à côté de lui.

Ce tremblement-là est plus profond que le tremblement des champs de bataille.

Nul ne tremble ici-bas comme un propriétaire effrayé.

Tous annonçaient que le colonel allait bientôt perdre jusqu'à ses dernières ressources.

Il apportait des herses, tandis qu'habituellement on n'en voyait pas dans le pays!

Au lieu du vieux fléau, consacré par l'habitude, il avait des rouleaux de pierre pour séparer le grain. Sur l'aire, il faisait fouler les récoltes par les pieds des chevaux. Un homme qui ne faisait pas comme les autres, devait nécessairement arriver à toutes les catastrophes. L'indignation commune et le scandale universel firent cette prédiction : le colonel Bugeaud mourra sur la paille.

Mais la prophétie ne se réalisa pas. Le colonel s'enrichissait. Il rebâtit ses domaines, il fonda dans sa propre maison une école pour les enfants de la commune : il dépensait beaucoup et augmentait ses revenus. Sa bonne action commençait par une bonne affaire, et la bonne affaire allait rendre possible la bonne action.

Quand la prospérité du colonel fut un fait visible, accompli, patent, un fait qu'on pouvait voir et toucher ; quand la sanction du succès consacra la manifestation de ses entreprises, le scandale cessa, l'admiration naquit, et il leur vint à tous un désir, celui d'imiter Bugeaud.

Les paroles eussent échoué, les paroles ne peuvent rien contre la routine des paysans ; mais le fait est tout-puissant. Le fait est un argument sans réplique. Bugeaud avait réussi. Les hommes consentirent à se laisser faire le bien qu'il leur voulait.

C'était beaucoup d'avoir réussi ; ce n'était pas tout : il fallait encore se faire aimer. Or il n'est pas facile de se faire aimer du paysan. Le paysan est la défiance même : il croit toujours qu'on le trompe, qu'on lui porte envie ; il voit un ennemi dans chaque voisin, surtout si le voisin ne lui ressemble pas.

Digitized by Google

Eh bien! Bugeaud, qui pourtant ne leur ressemblait pas, Bugeaud parvint à se faire aimer des paysans; Bugeaud, qui en savait plus qu'eux, parvint *cependant* à gagner leur confiance; Bugeaud, qui leur voulait du bien, parvint *cependant* à leur persuader qu'il n'était pas leur ennemi.

Il fallut se faire tout à tous. Bugeaud se fit tout à tous; et ceux qui connaissent les paysans savent si l'œuvre est facile! Il fallut entrer dans les fermes, s'asseoir sur les sièges (sur ces objets qui servent de sièges), entrer dans les granges, s'asseoir sur les bottes de paille, causer sur la place de l'église, comme on cause en ces occasions-là! Bugeaud ne recula devant rien; son caractère naïf et son habitude du soldat aidèrent sans doute la familiarité qu'il fallait avoir avec le paysan. Cette familiarité eut sa récompense. Il voulut établir un comice agricole, il l'établit. Il voulut fonder, il fonda.

Quand il vit qu'encouragés par son succès, propriétaires et paysans voulaient l'imiter, il favorisa leurs imitations.

Ces imitations, rares et privées d'abord, finirent par être une habitude. Elles devinrent une institution. Cette institution porte un nom : c'est le comice agricole

Plus tard il demanda deux millions à la Chambre pour étendre l'institution par toute la France. Et elle s'est étendue! Les comices agricoles couvrent maintenant le sol; mais, parmi ceux qui en profitent, en connaissez-vous beaucoup qui se souviennent d'en remercier le colonel Bugeaud? en connaissez-vous beaucoup qui sachent à qui faire remonter le bienfait? Les hommes, en général, n'aiment pas attribuer plusieurs bienfaits au même auteur. C'est déjà beaucoup et souvent trop pour eux d'en attribuer un à un homme, surtout si cet homme est vivant.

On consent à se souvenir de Bugeaud maréchal, et on en dit du bien, depuis qu'il est mort! Mais combien d'hommes se souviennent du pacifique Bugeaud, fondateur des comices?

Bugeaud, dans les comices, parlait en patois; le patois n'est pas une chose indifférente. Les hommes qui se défient tant de la parole humaine, se défient surtout de la parole qui n'appartient pas à leur idiome particulier. Le patois introduit l'homme dans la confiance du paysan (s'il est permis d'associer ces deux mots : confiance et paysan). Si le colonel Bugeaud n'eût parlé que français, il n'eût probablement pas fondé les comices agricoles. Les discours

Digitized by Google

qu'il y prononça, dans le langage du pays, sont remarquables par le bon sens. Il faut citer quelques lignes de l'un d'eux; mais, comme je ne m'adresse pas au même auditoire que le colonel, j'emprunte à M. d'Ideville la traduction française des paroles du colonel Bugeaud.

« Mes amis, leur dit-il, depuis longtemps les bourgeois se creusent la cervelle pour améliorer le sort des classes pauvres : car les bourgeois vous aiment, et ils ont usé, pour chercher ce secret, plus de papier que vous ne pouvez vous imaginer. Les uns ont dit : Il faut leur donner beaucoup de liberté et de l'instruction; mais vous êtes déjà libres comme les oiseaux des airs, et vous n'êtes pas plus riches.

« Ni la liberté ni l'art d'écrire et de lire ne vous donneront du pain, des habits, des souliers, une bonne maison, des meubles et le reste. C'est peu de chose que la liberté, quand elle n'est pas accompagnée d'aisance. La misère, mes amis, c'est la cause de votre ignorance. C'est aussi la seule oppression qui pèse sur vous, et c'est le plus dur de tous les esclavages. Eh bien! ce tyran, nous voulons vous aider à le combattre; nous avons trouvé ce secret, il est simple et tout entier renfermé dans ces trois mots : Progrès de l'agriculture. . . . . .
Ceux qui ne travaillent pas la terre, s'occupent d'autre chose et sont loin d'être inutiles. . . . . .
Les messieurs étudient les lois et font aller le commerce, sans lequel vous ne pourriez vendre vos denrées. Si les huit cent mille personnes qui habitent Paris travaillaient la terre, nous ne leur vendrions pas nos magnifiques bœufs. »

Je ne dis pas que ce petit discours soit parfait, ni surtout très élevé. Mais il atteste un homme qui parlait pour ses auditeurs et non pour lui-même. Il atteste un homme qui ne parlait pas pour faire un discours, mais pour atteindre un but pratique, un homme qui agissait et qui ne posait pas.

D'ailleurs, il s'agit pour nous de présenter Bugeaud tel qu'il fut, et non pas tel qu'on eût pu le supposer. Nous sommes sur le terrain réel de l'histoire, et non sur le terrain vague de l'oraison funèbre.

Eh bien! l'histoire le dit : il changea la face de la contrée qu'il habita. Il diminua la misère : par conséquent il adoucit les âmes. Il fit la terre plus féconde et les hommes moins malheureux.

Le voyageur qui eût parcouru le pays en 1815 et qui l'eût revu

Digitized by Google

en 1830, n'eût reconnu ni le sol ni ses habitants. Un homme avait passé là! Un homme avait fait cette œuvre. Et cette œuvre ne resta pas isolée. Elle fut un germe, et le germe a grandi et il est devenu un arbre.

Pendant ses grands travaux d'agriculture, Bugeaud refusait de paraître et de parler dans les conciliabules politiques. Ah! il avait quelque chose de mieux à faire. Au lieu de parler, il agissait. Au lieu de lancer des phrases, il lançait des actes.

Au lieu de s'évertuer vaguement et de se fatiguer en périodes sonores sur la liberté, il tâchait de délivrer les paysans de la servitude imposée par la misère. Au lieu de prononcer sur l'égalité quelques paroles pompeuses, il se faisait leur égal. Au lieu de les assourdir par des considérations retentissantes sur la fraternité, il se faisait leur frère.

Certes je ne méprise pas la théorie. Mais quand les circonstances vous placent sur un terrain où elle ne fleurit pas, j'admire la force qui pratique sans phrases.

J'admire les fruits, même quand ils ne sont pas annoncés par les fleurs.

Et j'admire l'homme qui profite de sa disgrâce pour la tourner en charité.

Et voilà, dans la vie de Bugeaud, ce qui se place au-dessus de tout.

III

Mais voici la révolution de Juillet. Que fera Bugeaud? Il croit à la guerre, et, immédiatement, demande du service. Le citoyen redevient soldat.

Le 2 avril 1831, le colonel Bugeaud devint général. Bientôt après, le général devint député.

Un jour, ou plutôt une nuit, il était au bal, aux Tuileries. M. d'Argout vint à lui et le prévint que le roi allait faire appel à son dévouement. Il ne s'expliqua pas plus clairement. Mais Bugeaud avait entendu le mot : dévouement; il accepta d'avance. Où va-t-on m'envoyer? pensait-il : est-ce en Turquie? à moins que ce ne soit en Grèce!

Il resta au bal tranquillement, réfléchissant aux exploits militaires dont l'occasion allait lui être fournie. Le lendemain il était nommé

Digitized by Google

gouverneur général de Blaye, et c'était pendant la captivité de la duchesse de Berry.

Comme je fais un article et non un volume, je passe rapidement sur les longs détails de cette longue histoire, où Bugeaud ne fit qu'exécuter les ordres qu'il recevait.

Ces ordres lui coûtèrent quelquefois; il n'est pas permis d'en douter : la calomnie se servit d'eux pour les dénaturer et pour s'essayer contre Bugeaud. L'histoire intime, toujours si intéressante, nous montre la famille du général naïvement désolée. Je dis naïvement; car des natures un peu plus *modernes*, un peu plus malicieuses, un peu plus rouées, auraient donné moins de place aux pleurs et plus de place au rire. Mais nous ne voyons jamais l'ironie entrer dans la maison de Bugeaud. Il semble l'ignorer, et sa famille partage son ignorance. Cette famille respectable, respectueuse et respectée, est très sensible à la plus légère apparence d'injure.

« Pauvre Thom (Thom-Thomas), disait Mme Bugeaud, il juge les hommes bons comme lui; il croit toujours, malgré tout, à leur justice. N'importe! en dépit de son dévouement et de son désintéressement, il sera calomnié par les partis excités. Le roi le sacrifie, sans penser qu'il a une famille; et devant le déchaînement des partis, le gouvernement ne le soutiendra pas. »

Bugeaud était un de ces hommes qui, dans une fonction confiée à eux, ne voient que l'occasion d'accomplir un sacrifice.

Profiter était une idée qui ne lui venait pas. *Se dévouer* était une idée qui lui venait toujours.

Les héros sont généralement bons, et la douceur des relations familières caractérise les natures énergiques.

La tendresse que sa femme et ses sœurs eurent toujours pour le maréchal, nous fournit un des traits les plus caractéristiques de Bugeaud. Il aima toujours ardemment sa sœur Phillis; et, dans les dernières années de sa vie, ayant eu par hasard avec elle une discussion un peu vive, il vit une larme dans les yeux de cette excellente femme. Bugeaud se lève subitement, éclate en sanglots, se jette au cou de sa sœur et s'écrie : « O ma bonne Philis, c'est moi qui t'ai fait pleurer; je ne me le pardonnerai jamais. »

Digitized by Google

IV

Le maréchal marquis Maison au général Bugeaud.

Paris, 25 mai 1836.

« Général, je vous ai déjà informé que l'intention du roi est que vous partiez sur-le-champ de Paris, pour vous rendre en poste à Toulon, d'où vous serez transporté à Oran, et de là à l'embouchure de la Tafna... »

Ainsi fut fait. Le général Bugeaud fut chargé de la guerre d'Algérie. Et dans quel moment? Précisément après les échecs de la Tafna. C'est quand l'état du malade est presque désespéré qu'on appelle les grands médecins.

Il était tard; cependant Bugeaud prouva qu'il n'était pas trop tard. C'est l'expédition d'Afrique qui fit Bugeaud célèbre. Chaque personnage historique fait son portrait dans l'histoire, dans un certain moment de sa vie. Il se peint sous un certain jour et sous un certain angle. Bugeaud se dessine surtout comme vainqueur, pacificateur, colonisateur et gouverneur de l'Algérie.

La première chose que fit le nouveau général, ce fut de prendre le commandement des troupes. La chose paraît simple; elle n'est pas si simple qu'elle en a l'air. Il ne prit pas seulement le commandement officiel, il prit le commandement réel. Il changea la méthode adoptée. Grand mécontentement! Bugeaud autorise les officiers à lui présenter leurs observations. Les officiers usent de la permission. Mais le chef, contrairement à tant d'autres chefs, ne se croit pas obligé de leur obéir. Il veut commander, il commande; et le 8 juillet, il raconte à la France une victoire signalée, la victoire de Tlemcen.

Vainqueur, Bugeaud conclut lui-même avec Abd-el-Kader le traité de la Tafna. Il ne se conforma pas exactement aux instructions du ministre. Il fut hardi, large et confiant. Il rend compte de sa conduite au comte Molé, ministre des affaires étrangères; il se trouve dans sa lettre une phrase trop remarquable pour qu'il soit permis de l'oublier. J'appelle sur cette phrase toute l'attention du lecteur. Il me semble qu'elle contient Bugeaud et Abd-el-Kader.

« Je réponds, dit le général au ministre, que la connaissance que j'ai acquise du caractère religieux et sincère de l'émir, comme de sa

Digitized by Google

puissance sur les Arabes, me donne la conviction profonde que toutes les conditions seront parfaitement exécutées; je me rends garant de l'émir, et je prouve la foi que j'ai dans sa parole par la grande responsabilité que j'assume sur ma tête. »

Quelle noblesse dans cette confiance ! Et comme les deux *ennemis* sont glorifiés par ce langage !

Il y eut une entrevue. Bugeaud alla au-devant d'Abd-el-Kader, sans prendre aucune précaution. Il se remit entre les mains de l'émir.

L'armée était inquiète. Bugeaud était tranquille. Il savait ce qu'il faisait.

Le traité de Tafna n'était qu'une trêve. Bugeaud revint en France; et le général, un moment, fit place au député. Que fit ce député ? Il parla guerre et agriculture. Il prêcha vis-à-vis des Arabes la fermeté et la bonté. Jamais il n'oublia ce qui fut peut-être sa plus réelle passion, l'intérêt des pauvres et la culture de la terre. Jamais le champ de bataille ne lui fit oublier la moisson.

Le 29 décembre 1810, Bugeaud fut nommé gouverneur général de l'Algérie.

Dans la proclamation qu'il adressa à l'armée, vous allez le reconnaître.

« Je serai attentif, dit-il aux soldats, à ménager vos forces et votre santé. Je serai toujours heureux de pouvoir signaler au roi non seulement les actes de courage, mais encore, et sur la même ligne, les chefs qui se distingueront par les soins fraternels qu'ils auront de leurs troupes, sous un climat où il faut multiplier les précautions. »

Étudiant le caractère de Bugeaud, beaucoup plus que ses exploits militaires, je crois intéressant de grouper ces exemples de bonté qui remplirent sa vie. Il introduit dans la guerre la charité.

Partout Bugeaud triomphait. Le 31 juillet 1843, il fut fait maréchal de France. Son ancien chef dans la guerre d'Espagne, le général Harispe, qui, lui, n'était pas maréchal, écrivit à Bugeaud pour lui témoigner son respect et son admiration.

« Vous, mon général, répondit Bugeaud, vous me parlez de *respect* et d'*admiration !* vous qui m'avez fait ce que je suis, sans lequel je ne serais rien ! vous à qui je dois tout ce que je sais, le peu que je vaux. Oh ! non ! jamais de vous à moi ce mot *respect* ne saurait être prononcé. »

Le fait d'armes le plus éclatant qui ait illustré et même allongé le

Digitized by Google

nom du maréchal Bugeaud, c'est la bataille d'Isly. Comme j'étudie le caractère de l'homme et non la stratégie du guerrier, je saisis, de cette affaire, l'annonce qu'il en fit l'avant-veille à son armée.

« Avec notre petite armée, dont l'effectif s'élève à six mille cinq cents baïonnettes et quinze cents chevaux, dit-il, je vais attaquer l'armée du prince marocain, qui, d'après mes renseignements, s'élève à soixante mille cavaliers. Je voudrais que ce nombre fût double, fût triple : car plus il y en aura, plus leur désordre et leur désastre seront grands. Moi, j'ai une armée; lui n'a qu'une cohue. Je vais vous prédire ce qui se passera. Et d'abord je veux vous expliquer mon ordre d'attaque. Je donne à ma petite armée la forme d'une hure de sanglier. Entendez-vous bien! La défense de droite, c'est Lamoricière; la défense de gauche, c'est Bedeau; le museau, c'est Pélissier; et moi, je suis entre les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de pénétration? Ah! mes amis, nous entrerons dans l'armée marocaine comme un couteau dans du beurre. »

Ce langage pittoresque, plus pittoresque que la parole ordinaire de Bugeaud, égaya le soldat, qu'il faut toujours égayer à l'heure du péril, et ne fut pas démenti par les faits. Bugeaud entra dans l'armée comme un couteau dans du beurre.

Après la bataille d'Isly, le duc d'Isly fut accablé de félicitations. Son voyage en France présenta les caractères d'une ovation perpétuelle.

Donc je n'étonnerai pas ceux qui connaissent l'histoire et la nature humaine, si j'ajoute qu'à peine revenu sur le théâtre de ses exploits, le maréchal Bugeaud fut attaqué plus vivement que jamais par ceux qui aiment à attaquer les hommes comme lui. Le triomphe éblouit d'abord les ennemis et les condamne à un instant de silence. Mais comme le triomphe ne dure pas toujours, ceux qu'il a étourdis un moment reprennent courage après l'éclat, et demandent au cours ordinaire de la vie une occasion de vengeance, qui manque rarement. Tout le cours ordinaire de la vie est fécond en malentendus, et le malentendu qui divise les amis est le triomphe des ennemis communs.

C'est pourquoi la tracasserie, qui aime à embarrasser les grandes choses par le moyen des toutes petites, cette tracasserie dont le détail est imperceptible et dont l'effet est immense, sévit contre Bugeaud. Cet homme invincible aux boulets n'était pas invincible aux journaux. Une armée rangée en bataille augmentait, s'il

Digitized by Google

est possible, son intrépidité. Mais l'ombre d'une injure glissée dans les colonnes d'un journal quelconque triomphait de son énergie. L'homme est si faible, que la faiblesse, si elle est chassée de lui sous une forme, y reparaît sous une autre forme, et cherche quelque part un coin pour s'y venger. Le mécontentement du maréchal, qui s'arrêtait ordinairement à la presse, alla cette fois-ci jusqu'au gouvernement. Le gouverneur général de l'Algérie accusa le maréchal Soult, ministre de la guerre, de désirer et de vouloir provoquer sa démission.

Aux ennuis intérieurs se joignirent les soucis extérieurs d'une insurrection. Les Arabes révoltés égorgèrent trois cents prisonniers français.

A cette occasion, le maréchal adressa aux Arabes une proclamation admirablement habile, et j'ajoute que le cœur a une part encore plus grande que l'esprit dans cette admirable habileté. Voici comment il s'exprima :

« Tout Arabe, dit-il, doué de bon sens et de religion, comprendra que c'est là un acte de désespoir, qui prouve que le fils de Mabi-Eddia est abandonné de Dieu et des hommes. On comprendra aussi qu'il n'est pas plus humain envers les musulmans qu'envers les chrétiens : car, en assassinant les trois cents prisonniers de Djemaa-Ghayaouat, il exposait à notre vengeance les quatre à cinq mille prisonniers arabes qui sont en France ou dans nos places, sur les côtes d'Algérie.

. . . . . .

Ne craignez pas que nous répondions à sa barbarie par une vengeance qui pourrait être vingt fois plus forte. »

Puis le maréchal insiste sur la différence de procédés, qui, au point de vue humanitaire, sépare les guerroyants européens des guerroyants arabes.

Le fait de présenter un crime comme une preuve de faiblesse, de désespoir, de défaite et d'abandon, réunit deux qualités qui ne se trouvent pas toujours ensemble : l'habileté du langage et l'élévation de l'esprit. La chose est en elle-même d'une haute vérité, et la proclamation qu'en fait le maréchal est d'une haute politique.

Pourquoi Bugeaud demanda-t-il de lui donner un successeur? pourquoi ce grand colonisateur, qui avait pour devise : Ense et Aratro, se retira-t-il vainqueur par l'épée, avant la victoire définitive qu'il espérait de la charrue? Il va nous l'apprendre.

Digitized by Google

« Deux fois déjà, dit-il, j'avais déclaré au roi et au gouvernement que je ne voulais demeurer en Afrique qu'à la condition d'y faire quelque chose de grand et d'utile, en y jetant les bases d'une colonisation solide. Eh bien ! vous le voyez, le pays, par l'organe de ses députés, a rejeté mes propositions ; il consent à ce que l'on essaye de tous les systèmes, excepté de celui du gouverneur général, qui a su vaincre les Arabes et les gouverner, mais qui n'entend rien à la colonisation. »

Le maréchal Bugeaud apprenait par l'expérience combien les hommes sont incapables d'accorder deux aptitudes au même individu.

L'homme que les tristesses et les découragements chassaient de l'Algérie, y laissait aux généraux des instructions si pleines de bon sens et de bonté, qu'il faut y donner ici une courte analyse, sous peine d'avoir parlé de Bugeaud et de ne l'avoir pas fait connaître. Si je ne trace pas ici, pour le moment, comme je l'ai fait quelquefois, une *physionomie de saint*, je trace une physionomie d'homme ; et plus j'avance dans ce travail, plus je dois serrer de près le caractère distinctif et le linéament principal de cette physionomie.

« Général, écrivait Bugeaud, je crois vous avoir dit plusieurs fois que ma doctrine politique vis-à-vis des Arabes était, non pas de les refouler, mais de les mêler à notre colonisation. . . . . .

« Tout projet de colonisation européenne doit se concilier, se combiner avec l'intérêt arabe. Le mécontentement des Arabes serait pour nous un danger permanent, qui ne manquerait pas d'éclater à la première occasion favorable. »

La bonté et l'habileté se mêlent ensemble et ne font qu'une seule lumière, car l'administration qui parle ainsi a le droit de se dire éclairée. Suivons le principe dans ses applications, et voyons comment Bugeaud entre dans le vif du détail.

« Le meilleur moyen, dit-il, d'atténuer et peut-être de faire disparaître ce danger, c'est de fixer les Arabes au sol par l'attrait de la propriété bâtie et des cultures sédentaires et soignées. Il faut partout encourager la culture des arbres fruitiers. Rien n'attache autant au sol que l'arboriculture. On fait facilement le sacrifice des récoltes annuelles pour se livrer à la révolte, on se résout avec peine à sacrifier de belles plantations d'arbres. »

Ces conseils sont ingénieux et doux, pleins d'humanité et de profondeur. Le maréchal qui parlait ainsi, n'était pas seulement un guerrier, c'était de plus un homme. Non seulement il connaissait

Digitized by Google

les Arabes, mais il connaissait les hommes. Il appliquait à la science gouvernementale la connaissance qu'il avait du genre humain et la bonté qu'il avait en lui.

La bonté ne consiste pas seulement à écarter les accidents; elle consiste aussi et excellemment à écarter les inquiétudes, les craintes qui précèdent le mal. Vous allez voir quelle finesse la bonté inspire, quand vous lirez les lignes suivantes :

« Évitez avec soin, général, dit Bugeaud au moment du départ, de donner aux tribus des inquiétudes anticipées sur la dépossession de leur territoire, en le faisant arpenter et cadastrer. »

Il veille sur la propriété; mais il veille aussi sur la sécurité, sur le repos, sur la tranquillité des Arabes.

Un jour qu'il était en marche, on vit le maréchal, duc d'Isly, gouverneur général, descendre de cheval pour aider un muletier qui ne pouvait venir à bout de replacer ses sacs sur le bât retourné.

Il veillait, personnellement, sur la santé des soldats, et sur la ceinture hygiénique réglementaire, si nécessaire dans les pays chauds.

Il veille à la dimension et à la position de cette ceinture.

Il veille sur les ânes, afin qu'on ne les surcharge pas. Il détermine le poids qu'un âne peut porter sans souffrir. Ceux qui connaissent l'importance énorme de l'animal dans la création, ceux qui savent combien l'homme est obligé de soigner ses serviteurs, et surtout les plus humbles d'entre eux, apprécieront ce fait à sa juste valeur. Ceux qui ont étudié le rôle de l'ANE dans les livres saints, l'apprécieront encore mieux. L'âne n'est pas un animal comme un autre. Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, il est l'objet d'une sollicitude particulière. Il est représenté comme le symbole du travail, de la simplicité, de l'humilité. Sa possession est indiquée comme un signe de bénédiction. Certes, Bugeaud ignorait profondément la philosophie religieuse de la nature; mais le bon sens et la bonté le conduisaient à chaque instant sur la même route.

Il me reste à signaler un document de la dernière importance : ce document est le plus honorable qui puisse glorifier un général vainqueur. Je veux parler du témoignage donné par le vaincu.

Voici ce que les chefs arabes écrivaient, avant son départ, au maréchal qui les avait domptés :

« Nous ressentons d'autant plus la peine de ton départ que nous avons été à même de reconnaître ta bonté. Nous savons que tu protèges la religion, que tu veilles sur le pauvre, ...

Digitized by Google

que tu as cherché à faire le bien partout; enfin, que tu as rendu de grands services dans ces pays, des services sans pareils jusqu'à ce jour, et pour lesquels tu ne seras pas surpassé dans l'avenir. En sorte que ton nom est dans toutes les bouches et prononcé à chaque instant. Si tu as parfois sévi contre les enfants du péché, ta conduite a pour nous les meilleurs fruits, et c'est par de tels moyens qu'on fonde un empire. »

Ainsi les vaincus disent au vainqueur : NOUS SAVONS QUE TU VEILLES SUR LE PAUVRE. Magnifique témoignage, supérieur à cent mille bulletins de victoire! témoignage qui suffirait à la gloire d'un homme!

Les documents relatifs au maréchal Bugeaud pleuvent sur moi en ce moment. J'en reçois un des plus curieux. Un grand chrétien, qui fut jadis disciple de Fourier, M. Laverdant, m'adresse le compte rendu d'un banquet, orné de toasts, qui eut lieu en l'honneur de Fourier, dans un des séjours que fit à Paris Bugeaud, alors gouverneur de l'Algérie.

Or, dans ce banquet, un officier général porte un toast *à l'anéantissement de la guerre, à la reconstitution pacifique de l'unité humaine par l'association des individus, des peuples et des races.*

Cet officier général était le maréchal Bugeaud.

Ce fait me paraît jeter un jour très intéressant sur toute la vie de notre guerrier. Il n'était pas guerrier pour le plaisir de l'être. Il l'était par devoir, par profession, par accident, par dévouement.

Il était né agriculteur, et il était devenu soldat.

V

Il y a des paroles qui retentissent dans le temps et dans l'éternité. Une de ces paroles avait été adressée à Bugeaud :

Nous savons que tu veilles sur le pauvre. Cette parole était sortie des lèvres du vaincu; et quel homme, sur la terre, est mieux placé que le vaincu pour juger le vainqueur! Le vaincu est le juge naturel du vainqueur. C'est le vaincu qui sait comment il a été traité. Quand le vaincu remercie au nom du pauvre, le vainqueur emporte avec lui une gloire que les rois de la terre sont impuissants à récompenser. L'homme à qui cette parole avait été dite, devait mourir chrétiennement, et il est mort chrétiennement.

Digitized by Google

Bugeaud revenait de la Chambre le 6 juin 1849, vers quatre heures. Il venait d'y prononcer un discours dont voici le dernier mot : « Les majorités, Messieurs, sont tenues à plus de modération que les minorités. »

Cette généreuse parole fut la dernière qui sortit de ces lèvres généreuses.

Le maréchal rentra chez lui à pas lents, ruisselant de sueur. Il s'appuyait pour marcher, contre le parapet du quai. Il arriva, soutenu par un ami, M. Léon Rochet, et se coucha pour ne plus se relever avant le jour de la résurrection.

Paris était plus sensible alors qu'aujourd'hui. Le sort d'un homme précieux intéressait, je crois, plus vivement la foule qu'il ne le ferait aujourd'hui. L'orage grondait dans le monde de la politique. L'orage grondait dans le monde de la nature. Le choléra, l'horrible et hideux choléra décimait la France et Paris. Les malheurs personnels, les préoccupations particulières auraient pu atténuer l'émotion relative au maréchal Bugeaud. Il en serait peut-être ainsi à l'époque où je parle. Il n'en fut pas ainsi à l'époque dont je parle. La nouvelle de la maladie qui frappait le maréchal, se répandit partout, comme l'annonce d'une calamité publique qui semblait être pour chaque Français une calamité privée. Tout Paris alla s'inscrire chez le maréchal. Le choléra avait donc atteint celui qu'avaient épargné tant de guerres! l'ignoble choléra allait donc frapper celui que tant de balles et de boulets avaient approché et respecté!

Cependant le mal augmentait d'intensité.

Cette affreuse mort, infiniment plus laide que celle qui se présente sur les champs de bataille, le trouva aussi ferme que si elle se fût offerte sous une forme plus héroïque et plus grandiose. Tous pleuraient autour du maréchal. Lui seul était calme. Bientôt tous se retirèrent, laissant en tête à tête le duc d'Isly et M. l'abbé Sibour, vicaire général de Paris. Les médecins avaient fait leur devoir, le prêtre fit le sien. Après le docteur Chomel, l'abbé Sibour resta seul près de l'illustre mourant. Le maréchal ne se faisait aucune illusion. Il avait dit au président de la République, il avait dit au docteur Chomel : « Je suis un homme perdu. »

Après la conversation suprême, le prêtre apporta les derniers sacrements à celui qui s'était entendu dire : « Nous savons que tu veilles sur le pauvre. » Le maréchal reçut la communion et puis

Digitized by Google

l'extrême-onction; et, comme s'il les eût attendues pour mourir, il mourut, plein de connaissance et de foi, presque sans agonie et presque tranquillement. C'était le dimanche 10 juin 1849, à six heures trente minutes du matin.

Quand Mgr l'Archevêque arriva à sept heures et demie, il croyait voir pour la dernière fois le maréchal. Il ne trouva que sa dépouille mortelle.

La journée qui emporta cet honnête homme, fut horrible à tous les points de vue. Étouffante, orageuse, menaçante, lugubre, elle fut plus meurtrière que les autres journées d'épidémie; mille deuils privés escortèrent ce grand deuil public, qui fut la mort de Bugeaud.

M. Louis Veuillot pleura ce grand malheur. Dans l'article magnifique qu'il consacra au général, on entend couler les larmes de l'homme qui avait été son ami, on admire la fermeté de ce style d'airain qui pleure sans se troubler et s'attendrit sans s'affaiblir. Le style de M. Veuillot n'a peut-être pas encore été caractérisé complètement. Si j'essaye de le faire un jour, je pourrai citer encore les paroles que je cite aujourd'hui.

« Sa mort a été chrétienne, disait le grand écrivain, parlant du grand maréchal. Dieu n'a pas oublié que le vaillant soldat avait travaillé à agrandir l'empire de la Croix; il n'a pas oublié surtout les œuvres de charité dont il s'était toujours montré prodigue, et il l'a prévenu de toutes les grâces qu'il accorde à ceux qu'il veut récompenser et bénir. Calme comme en un jour de bataille, le vieux guerrier a vu s'avancer d'un œil ferme le dernier ennemi dont il dût triompher...

« La plus grande de ses douleurs a été de n'avoir auprès de lui ni sa femme ni ses enfants. On a pu le deviner; il n'en a point parlé. Aucun de ces noms chéris n'a passé de son cœur jusqu'à ses lèvres. Il craignait de faiblir en les prononçant. Seulement, on le voyait parfois lever les yeux et les mains au ciel; un soupir aussitôt étouffé s'échappait de sa poitrine, et une ombre de tristesse voilait ce mâle visage, sur lequel ni la vie ni la mort n'ont pu faire passer un moment l'expression de l'effroi. »

La tendresse et l'énergie ne respirent-elles pas ensemble dans ces lignes?

Digitized by Google

VI

Et maintenant il me reste à chercher le mot qui résume le caractère du maréchal Bugeaud.

L'habitude où je suis de chercher le trait saillant, synthétique et unique de l'homme étudié, m'impose cette obligation.

Le mot caractéristique de notre grand soldat, est, je crois, LA VAILLANCE.

La vaillance, qu'il ne faut pas confondre avec le courage, est au-dessus de lui.

Le courage est une audace fougueuse.

La vaillance est faite d'énergie, de bon sens et de bonté.

Le courage a quelque chose d'extérieur.

La vaillance est intérieure.

Le courage est une expansion.

La vaillance est une concentration.

Le courage va de l'avant.

La vaillance est souvent immobile.

Le courage pousse toujours.

La vaillance retient souvent.

Le mot *courage* est peut-être un des mots les plus mystérieux de la langue. Il mérite d'attirer notre attention. L'étymologie du mot est frappante par elle-même.

Cor, *Rage*. Le courage est la rage du cœur. Il est clair que la rage doit être entendue ici dans le sens de transport. Le courage est une certaine exaltation qui élève l'homme au-dessus de lui-même. Le courage est, sans doute, une *vertu*. Mais je crois que, d'abord et avant tout, il est un *don*.

Dans un livre du seizième siècle (le *Promptuaire des Conciles*), on lit cette phrase si remarquable et si vraie :

Le vouloir du Dieu tout-puissant lui changea le courage.

Le courage est ici présenté comme une créature directement placée sous la main du Tout-Puissant.

Et dans les mémoires de Joinville, on lit cette autre phrase :

Je dirois en moy courage : si le roy s'en alloit, etc., etc.

Plus nous remontons vers la source de la langue, plus nous serrons de près le sens primitif du mot, et plus nous voyons le *courage* se rapprocher du *cœur*.

Digitized by Google

Le courage avait autrefois un sens beaucoup plus large qu'aujourd'hui. Le courage aujourd'hui ne s'oppose plus guère qu'à la peur.

Il s'opposait jadis à toute langueur, à toute faiblesse, peut-être faudrait-il dire à toute médiocrité.

Napoléon Ier disait : « Ce qu'il y a de plus rare au monde, c'est le courage de deux heures après minuit. »

Il se connaissait en courage, et il me semble que cette phrase restitue au mot qu'elle emploie son véritable sens. Ce n'est pas toujours la peur qui envahit l'homme, à deux heures après minuit. Cette heure n'amène pas fatalement un danger extraordinaire, mais elle amène ordinairement une défaillance de l'esprit. Elle accable, elle paralyse, elle est contraire à l'exaltation. Elle ne fait pas habituellement le don du courage. Le courage est si bien un don, qu'un écrivain a dit justement : « Il ne faut pas dire : tel homme est courageux, mais a été courageux *tel jour*. » Ce philosophe ne croyait pas qu'on fût courageux une fois pour toutes, que le courage une fois présent fût attaché à un homme pour toujours. Il le regardait comme un don qui peut être accordé et qui peut être retiré.

Dans l'ordre du courage, le *hasard* joue un rôle particulièrement providentiel. Tout le monde connaît l'histoire des oies du Capitole, parce qu'elle est assez ancienne pour être connue. (Vous avez sans doute fait cette remarque : nous ne savons que l'histoire ancienne.) Mais voici un fait beaucoup plus ignoré : car il est plus récent d'environ neuf siècles, si je ne me trompe. L'empereur Arnoulf assiégeait Rome. Un lièvre traverse la campagne, il court du côté de la ville. Les soldats le poursuivent avec de grands cris. Croyant à un assaut général, les assiégés perdent la tête, prennent la fuite, ou se précipitent du haut des remparts. Le fait est rapporté par un auteur contemporain. Les assiégés furent frappés d'une panique, et Rome prise par un lièvre.

Qu'est-ce qu'une panique? C'est le retrait subit du courage, enlevé à une armée comme par un coup de baguette. Le courage est tellement un don, qu'il peut être enlevé tout à coup à un héros, comme l'usage d'un membre est enlevé par la paralysie.

Et ce mot de *Panique*, qu'il est singulier en lui-même! Il vient de *Pan*. Pan est évidemment la plus mystérieuse des idoles païennes.

Pan était regardé comme la puissance qui frappait les hommes de terreur. La panique n'est nullement une lâcheté; c'est une *soustraction de grâce*, c'est l'enlèvement subit du courage.

Digitized by Google

Les Spartiates sacrifiaient à la peur pour la conjurer.

Rousseau, avec son ignorance ordinaire des lois mystérieuses du monde, s'étonne et se cabre devant l'intelligence des païens.

Rousseau ne voyait rien en dehors de l'homme; aucune influence spirituelle n'existait à ses yeux. Mais les païens savaient à quel point l'homme *dépend*. Les vérités et les erreurs qui s'entre-croisaient dans leur esprit et dans leur âme, les avertissaient qu'en dehors de l'homme il y a des esprits, des souffles, des influences. De ces influences dépend très directement le courage, puisqu'il est un transport. La valeur en dépend moins directement peut-être. Il n'y a pas, dans les langues humaines, de mots synonymes. Le courage est un enthousiasme, la valeur est peut-être la conscience réfléchie et volontaire de la force. Le courage précipite, la valeur supporte. Les soldats sont courageux quand il faut monter à l'assaut, l'armée est vaillante quand il s'agit de supporter les lentes rigueurs d'un siège terrible.

C'est peut-être le général, quand il est semblable au maréchal Bugeaud, c'est peut-être le général qui complète le courage individuel du soldat, par la valeur collective de l'armée.

Au cimetière d'Eylau, dans la terrible bataille qui porte ce nom, les hommes avaient pour consigne de se laisser tuer, sans courir à l'ennemi! Au lieu de se précipiter, il fallait résister immobiles et résister jusqu'à la mort. Le courage ici ne suffisait pas, il fallait la vaillance. Du matin au soir, un seul commandement retentit, commandement terrible : Serrez les rangs! Les soldats serraient les coudes et mouraient à leur tour; ils se serraient tellement, qu'ils ne faisaient plus qu'un corps, et la volonté du chef qui les tenait là, volonté plus forte que leur impétuosité, changeait leur courage en vaillance.

Si la peur est habituellement combattue et conjurée sur le champ de bataille par le don de courage, qui est une exaltation, cette exaltation ne se rencontre pas sur le lit de mort, ou dans la froide agonie d'un condamné qui va mourir sans combat. Les hommes méprisent trop facilement et trop universellement la peur; il faut quelquefois la plaindre, comme une soustraction de grâce, et réfléchir sur le mystère qu'elle renferme.

L'Évangile nous dit expressément qu'au jardin des Olives Jésus-Christ eut peur. Saint Marc a soin de l'affirmer dans les termes les plus clairs. Cette peur, sur laquelle on ne médite pas assez, met le

Digitized by Google

comble aux horreurs et aux humiliations de la mort qui se préparait. Car la peur est toujours une humiliation; elle peut n'être pas une honte, elle peut être une épreuve, une douleur de surcroît, mais elle est toujours une humiliation.

La peur est peut-être le seul phénomène de la nature humaine dont l'orgueil n'essaye pas de tirer parti. L'orgueil tire parti de tout, des vices, des crimes, des révoltes. Il peut essayer de se nourrir avec du sang et de se nourrir avec de la boue, mais il ne se nourrit pas avec la peur. La peur humilie toujours; elle humilie nécessairement. Aucune humiliation volontaire n'humilie comme la peur. La peur est une faiblesse totale, une défaillance absolue; et l'orgueil, qui essayerait, s'il n'avait rien à manger, de se nourrir avec un fil de fer, n'essaye jamais de tourner la peur à son profit. Il peut exploiter la douleur et la mort; il n'exploite pas la peur. C'est en qualité d'humiliation que la peur est accourue au jardin des Olives. Je me souviens du père de Ravignan, parlant de Jésus-Christ. *Il a ordonné à la faiblesse de venir, et la faiblesse est venue; il a ordonné à la peur de venir, et la peur est venue :* ainsi parlait le grand prédicateur.

Alexandre, avant la bataille d'Arbelles, offrit un sacrifice solennel à la Peur. Il la pria de ne pas venir. Rien n'est plus philosophique, et rien n'eût été plus religieux, si, au lieu de s'adresser à la Peur, comme à une divinité, il se fût adressé au Maître des anges, qui envoie où il veut l'esprit de la peur. Les modernes, beaucoup moins intelligents, ne voient dans l'homme que l'homme.

Judith, avant d'aborder Holopherne, demande à Dieu la puissance de mépriser le tyran, et le courage de le tuer.

Voilà la prière d'Alexandre, rectifiée et purifiée.

Joseph de Maistre parle de cette peur soudaine qui s'abat subitement sur une armée, lui persuade qu'elle est vaincue, et lui donne subitement la défaite qu'elle lui promet.

Je crois qu'un des remèdes de ce fléau, c'est l'amour du soldat pour le général : le soldat a confiance, quand il aime, et quand il a confiance, il est à moitié vainqueur.

Le maréchal Bugeaud avait le don d'être aimé. Les soldats prodiguent volontiers les sobriquets et les chansonnettes au général qu'ils aiment; et si le général a de l'esprit, au lieu de s'irriter, il doit s'en réjouir.

Les soldats avaient imaginé et chantaient en cachette une chan-

Digitized by Google

sonnette intitulée : « la Casquette au père Bugeaud. » Ils n'auraient pas osé se livrer à cette plaisanterie devant le maréchal, et ne soupçonnaient pas qu'il en eût connaissance !

Un certain jour, la chaleur était grande ; il fallait faire, sous le soleil d'Afrique, une marche forcée ; l'armée se ralentissait ; le pas des hommes devenait languissant. Le maréchal sentait cette fatigue universelle. Tout à coup il s'écrie gaiement :

« Allons, mes enfants, *la Casquette au père Bugeaud !* »

Les soldats entonnent le refrain, en présence du maréchal, encouragés par lui, et reprennent leurs forces avec leur gaieté.

La bonté dans les relations intimes, dans les déboires, dans les petites choses (s'il y avait de petites choses !), est peut-être un des grands secrets d'un général d'armée. L'amour des soldats, sans lequel un général n'est rien, tient peut-être plus aux choses qui paraissent petites qu'aux choses qui paraissent grandes. On se tromperait beaucoup si l'on croyait que la discipline a pour principe la rigueur. La discipline a pour première condition l'amour. Le soldat qui obéit par contrainte, peut obéir quelque temps, mais il n'obéira pas toujours. Il n'obéira pas de la même manière. Il n'obéira pas héroïquement. Car l'héroïsme suppose l'amour. Il n'y a pas de héros par force. L'héroïsme est fils de l'enthousiasme. Or le général a besoin de trouver chez ses soldats, non pas seulement la discipline, mais quelquefois l'héroïsme : donc le général a besoin d'être aimé.

Le maréchal Bugeaud sut se faire aimer. Il sut exciter la gaieté du soldat ; la gaieté et l'amitié ont beaucoup de rapports l'une avec l'autre. Les soldats ne donnent de sobriquets qu'au général aimé par eux, les soldats ne chantent de chansons qu'à propos d'un chef chéri. *La Casquette au père Bugeaud* a peut-être joué, dans la guerre d'Afrique, un rôle très sérieux. Le soldat est un enfant qui a besoin de s'amuser ; on en pourrait dire autant de l'homme qui n'est pas soldat, mais le soldat et l'homme ne s'amusent que là où la gaieté est alimentée par la sympathie. On ne plaisante pas avec un homme dur, on ne chante pas un chef détesté.

Or il faut absolument que le soldat chante. *La Casquette au père Bugeaud* est un des triomphes du maréchal ; sa casquette a, du reste, une origine amusante.

Le camp avait été surpris la nuit, et le maréchal avait donné des ordres, la tête couverte de ce simple et classique bonnet de coton tant de fois célébré par la plaisanterie française.

Digitized by Google

Les soldats, amusés par le coup d'œil pittoresque que leur offrait leur chef ainsi couronné, cherchèrent, réclamèrent, avec une insistance comique, la casquette ordinaire, qui faisait défaut au moment critique. Il n'en fallut pas plus pour donner naissance à une chanson naïve :

As-tu vu la casquette
Au père Bugeaud?

et il ne fallut pas plus qu'une chanson naïve pour relever, dans bien des fatigues et dans bien des ennuis, la gaieté des soldats.

Or relever la gaieté, c'est relever le courage.

Dès que le soldat est gai, il est courageux; et peut-être lui est-il impossible d'être courageux sans être gai.

Remercions M. d'Ideville d'avoir réuni tant de précieux documents, qui, sans lui, se seraient égarés au caprice de tous les vents. Remercions-le de nous les avoir présentés avec tant de soin, tant d'ordre, tant de méthode, tant de conscience. Remercions-le des récits et des réflexions personnelles dont il a entremêlé les récits et les réflexions des personnages historiques qu'il nous présente.

Grâce à lui, nous connaissons le maréchal. Nous avons, non pas un Bugeaud de fantaisie, mais un Bugeaud réel et vivant, historique et intime.

Grâce à lui, nous connaissons cet homme vaillant, qui, je le répète, était né agriculteur et était devenu soldat.

Ernest Hello.

Digitized by Google

LES ROSMADEC

SCÈNES DE LA VIE BRETONNE (1)

IX

LA PÊCHE AUX MULETS

Les mois d'août et de septembre sont les plus favorables pour la pêche sur le littoral breton : on fait alors une rude guerre aux raies, aux maquereaux, aux bars et aux mulets. Des pêcheurs normands viennent même parfois les poursuivre jusqu'aux Sept-Iles, avec un outillage supérieur à celui des marins bretons : aussi l'abondance de poisson a-t-elle diminué. Cependant un bon pêcheur à la ligne trouve encore près de cette côte une occupation fructueuse dans la saison estivale.

Dès six heures du matin, la péniche de Kermouster flottait munie de lignes, d'*affare* et de provisions. L'amiral, le commandant, M. Guillaume, Roland et Adrien s'embarquèrent avec Noël et Nicolas. La mer descendait depuis une heure : c'était le moment de partir ; il fallait *affarer*, c'est-à-dire, jeter un appât de chevrettes et de petits poissons pilés, du sommet de la Roche-Fendue, aussitôt qu'elle serait suffisamment découverte, pour appeler et arrêter les mulets à l'accore de l'écueil, dans le remous produit par le jusant.

— Tout est-il *paré?* n'avez-vous oublié ni gaules, ni avançons, ni hameçons? demanda M. de Rosmadec en se plaçant au gouvernail.

— Tout est prêt et en place : il y a de quoi prendre cent mulets, s'ils mordent.

(1) Voir la *Revue* du 15 mars.

Digitized by Google

— Eh bien, partons! la mer détale, et le courant nous favorise; mais le vent est contraire: il faut *nager;* bordez les quatre avirons.

M. Guillaume et Noël, Nicolas et Roland prirent les rames, les premiers à tribord et les seconds à bâbord; sous leur impulsion, la longue et légère embarcation fila lestement le long des murailles granitiques de la passe. Quand elle en sortit, on trouva du clapotis, et la besogne des rameurs devint moins aisée.

— Allons, *nageurs*, ne *mollissez* pas, dit l'amiral. La tête de la Roche-Fendue commence à marquer : on pourra y débarquer bientôt.

Un malin sourire glissa sur les lèvres du capitaine; les veines de son front se gonflèrent, ses bras se tendirent, son aviron s'enfonça profondément dans l'eau, et la péniche décrivit aussitôt un demi-cercle.

— Qu'est-ce que cela? le bateau tourne comme une toupie! Colas, maître corbeau, jouez des pattes; et toi, Roland, es-tu manchot ou as-tu peur des ampoules?

Les yeux du comte étincelèrent; il rougit, et, s'arc-boutant des pieds contre un banc, fit des efforts désespérés; son compagnon, qui était un vigoureux jouteur, le seconda de son mieux; ils battirent l'onde de coups précipités; leurs vis-à-vis suivirent le mouvement, et la péniche redressée vola comme une flèche; mais, au bout de cinq minutes, la sueur ruisselait sur le front de Roland, tandis que M. Guillaume, calme et narquois, ne semblait ressentir ni chaleur ni gêne.

L'oncle, que cette joute amusait, eut cependant pitié de son neveu :

— Halte-là! commanda-t-il : assez de ce train de régate! en mesure maintenant et nagez de long. Une... deux, une... deux. Très bien! Roland, je suis content de toi.

— Continuons l'effort, si vous le voulez, dit crânement celui-ci.

— Non; il serait inutile d'avancer aussi vite: la houle couvre encore le sommet de l'écueil.

La pointe imposante de Ploumanac'h se montrait à droite.

— Voilà des rochers curieux, dit M. Guillaume; on n'en voit guère d'aussi pittoresques.

— Je n'en ai vu nulle part de plus étrangement grandioses, dit Rouzault. Ces immenses assises horizontales qui se superposent au

Digitized by Google

bord de la mer, et contre lesquelles les lames déferlent; ces paquets de roches rougeâtres, semés pêle-mêle dans les terres; ce village encaissé au pied des rochers; cette grève de sable fin, sur laquelle la mer est si limpide; cet étang qui termine la vallée; et à l'horizon, d'un côté, la tour de la Clarté, de l'autre, les énormes masses granitiques de la plage de Trégastel : voilà un paysage solennel, sauvage, sublime. On parle trop de Penmarc'h, et pas assez de Trégastel et de Ploumanac'h.

— C'est bien mon avis, dit M. de Rosmadec. Quoique le bon Dieu ait mis ce tableau dans mon salon, je ne me lasse pas de l'admirer.

— Faut-il que les citadins soient dépourvus du sens du beau, pour s'entasser dans leurs rues étroites, au lieu de jouir des merveilles de la nature! dit M. Guillaume. Ici, du moins, on respire à pleins poumons, et l'âme s'élève vers l'Esprit de Dieu qui plane sur les grandes eaux; ici la foi s'impose, et la poésie se révèle dans la contemplation des œuvres divines. Je rimerais peut-être bientôt, comme Job, si j'habitais ce rivage.

— Vous avez fait la conquête de Job, dit Adrien; l'avez-vous vu hier?

— Non : j'ai frappé à sa porte; mais il était absent. Je n'ai rencontré au château du poète qu'un de ses voisins, un gros renard noir, qui flânait devant la porte.

— Ah! Monsieur, ne parlez pas de bêtes à poil, je vous en prie : ne savez-vous pas que cela porte malheur à la pêche? dit Noël en riant.

— Non, je l'ignorais; est-ce bien certain?

— Si sûr et certain, que mon défunt père (Dieu lui fasse paix!) eût regagné le bord au plus vite, si vous aviez parlé d'une bête à poil dans son bateau.

Le commandant partit d'un éclat de rire :

— Que serait-ce donc, mon ami, si nous rencontrions une douzaine de soutanes en mer?

— Alors le guignon deviendrait complet : j'aime et respecte les soutanes à terre, mais tout le monde sait qu'elles attirent la malechance sur l'eau.

— Croyez-vous cela, mon brave Noël? demanda l'amiral.

— Non : ce sont des sottises; cependant nos anciens avaient de l'expérience, et il pouvait y avoir du vrai dans leurs superstitions.

Digitized by Google

— C'est-à-dire que, sans oser l'avouer, vous les partagez quelque peu, quoique vous ayez visité vingt pays divers : un Breton n'oublie ni la langue ni les contes de son village.

— Aujourd'hui les superstitions seraient absurdes, dit Roland : la mer est superbe, le temps sûr, et nous réussirons à la pêche, quand bien même nous verrions dix robes noires et nommerions toutes les bêtes à poil de la création, depuis le tigre et l'ours, jusqu'au blaireau, au bouc, à la vigogne.

— Vos moqueries nous causeront quelques infortunes, dit Noël.

— Je ne serais pas étonné qu'il nous arrivât du désagrément, ajouta Nicolas d'un ton bourru.

— Taisez-vous, oiseaux de mauvais augure, dit l'amiral; ne nous prédisez pas une défaite. Au combat! *alea jacta est!* Mais nous arrivons trop tôt. Il y a du ressac : si nous débarquions tout de suite, nous risquerions d'être coiffés par une lame, et Nicolas attribuerait la mésaventure à notre téméraire incrédulité.

Il était en effet prudent d'attendre. Quoique l'écueil émergeât de plus de deux mètres, une forte houle écumante se soulevait autour de lui, et l'on vit une grosse vague passer par-dessus. On mouilla en attendant que l'accostage devînt possible, et ce ne fut pas un moment agréable pour Roland, moins habitué à la mer que ses compagnons. L'embarcation roulait et tanguait sans relâche dans les flots tourmentés : il sentit bientôt du malaise, blémit, garda le silence, regardant d'un œil d'envie le rocher; il proposa plusieurs fois d'y débarquer avant que cette résolution fût adoptée.

Enfin, l'amiral permit d'aborder. On approcha doucement de l'écueil par l'arrière de la péniche; il fallait en sauter *à l'embellie*, c'est-à-dire à l'instant où une vague montante rapprochait lentement la barque d'un endroit où il était possible de prendre pied. Le débarquement s'effectua heureusement, et Nicolas seul resta dans l'embarcation.

La Roche-Fendue se compose de deux rochers, polis comme du marbre par les flots, et séparés par une large fissure jusqu'aux trois quarts de leur longueur. Du côté de cette ouverture, l'écueil forme un croissant, dont les parois tombent à pic dans la mer; on pêche de cette double table courbe dans le remous, où les poissons s'arrêtent en tournoyant quand on leur jette de l'appât. A demi-marée, la profondeur de l'eau dépasse encore dix mètres.

Rouzault examina avec curiosité la conformation de cet écueil

Digitized by Google

isolé, qui avait failli lui être fatal : une de ses moitiés est plus basse que l'autre, et la rainure s'évase vers le haut, ce qui avait permis au navire d'en démarrer, penché sous le poids de sa voilure et de la rafale; la carène de cuivre avait gravé profondément sa trace sur la roche, qu'elle avait rudement frottée en dérapant.

— Mes matelots ont promis un beau cierge à Notre-Dame de la Clarté, dit le commandant; et nous devons vraiment remercier la sainte Vierge et la Providence. Malgré votre courage et l'habileté de M. Benoît, nous risquions de périr : une moindre brise nous eût laissés fixés dans ce trou, où les coups de mer nous auraient démolis; une plus violente rafale nous eût chavirés.

Noël avait commencé à jeter dans l'eau la menuise, c'est-à-dire, l'appât formé de chevrettes et de petits poissons; les vagues étaient assez transparentes pour que le regard pénétrât à plus de deux mètres de profondeur. Les autres pêcheurs avaient préparé leurs lignes attachées à de fortes gaules; mais pendant une demi-heure aucune proie ne se montra. Enfin, deux gros mulets arrivèrent de compagnie; ils goûtèrent l'abondante pâtée qui s'étendait en taches blanchâtres dans la mer, et s'éloignèrent presque aussitôt.

— Voilà les éclaireurs venus, dit l'amiral; ils sont allés prévenir le gros de la bande : elle paraîtra bientôt.

En effet, une vingtaine de beaux mulets se montrèrent au bout de quelques minutes et tournoyèrent dans le remous, à l'accore de la roche.

— Quels superbes poissons! s'écria Roland : on dirait des saumons. Si je pouvais prendre le premier!

— Attendez quelques instants avant de tendre les lignes, dit M. de Rosmadec : ces gros mulets ne mordent qu'après avoir été grisés par la *menuise*. Affarez, Noël, affarez!

Des poignées d'appât tombèrent dans la mer, et les poissons affriandés montèrent presque à fleur d'eau pour les saisir.

— Bien! très bien! commençons à pêcher; mais si vous prenez un mulet, ne le halez pas brusquement, levez-le doucement et sans saccade. Noël le recevra dans l'épuisette.

A peine l'amiral avait-il parlé, que le commandant retirait un poisson de trois à quatre livres. Noël le saisit promptement dans l'épuisette, petit filet attaché au bout d'une longue perche, et le jeta frétillant dans un panier.

— Bien commencé! dit M. Guillaume. Voici un plus gros com-

Digitized by Google

père qui flaire mon amorce; il finira par y goûter... Ah! le voilà pincé! Attention, Noël! ne le manquez pas : il est magnifique!

Cette seconde prise rejoignit la première. L'amiral enleva ensuite deux mulets; son fils en captura un cinquième. Roland se dépitait d'être encore bredouille. Tout à coup le plus grand poisson de la troupe saisit son hameçon : le jeune homme poussa un cri de joie triomphante, mais donna une trop rude secousse; son avançon se rompit, et le superbe mulet retomba bruyamment dans l'eau. Aussitôt ses camarades effrayés s'enfuirent et disparurent.

— Allons! les voilà tous en déroute, dit l'amiral : pourquoi diantre as-tu fait un tel effort?

— Il était si lourd! si vous aviez senti son poids! il était long comme mon bras : je ne me console pas de l'avoir manqué. Croyez-vous que les autres reviennent?

— Cela n'est pas certain. Jetez encore plus de menuise, mon cher Noël; malgré vos prédictions, j'espère que la pêche n'est pas terminée.

— Nous ferions bien d'en rester là et de retourner à la maison, répondit le superstitieux marin : vous verrez qu'il nous arrivera quelque mésaventure, si vous vous obstinez à tenter la chance.

— Ah! la chance est pour nous! s'écria Roland : voici les mulets qui reparaissent, et avec des compagnons. Oh! voyez, il y en a une légion; tout cela grouille et pullule! En voici plus de cinquante dans le remous! c'est une passée, un banc entier! Quel bonheur!... Ah! enfin j'en tiens un, et celui-ci n'a pas échappé! Quelle joie! nous ferons une pêche phénoménale, en dépit de tous les blaireaux, de tons les renards de la création!

Trois poissons sortirent en effet simultanément de l'eau au bout des lignes de trois pêcheurs.

— Voilà qui vaut mieux que des goujons et même des truites, dit M. Guillaume. Ces neuf mulets remplissent déjà le panier. Parlez-moi de la ligne en mer, quand on sait s'en servir : voilà un amusement viril et productif!

Le joyeux enthousiasme des pêcheurs ne fut pas de longue durée. Les mulets qui fourmillaient dans le remous, disparurent soudain, pris d'une panique incompréhensible; on eut beau jeter l'appât à pleines mains, pas le plus petit fretin ne se montrait dans les vagues glauques et translucides.

— Je ne comprends rien à cette déroute, dit l'amiral; je ne sais ce qui a ainsi effarouché les poissons.

Digitized by Google

— Oh! moi, je le sais bien, dit Le Coz : les moqueries de M. Tromeur (1) ont chassé l'heureuse chance; gare à la mauvaise!

Comme il parlait, le dos d'un marsouin parut sur l'eau à une courte distance; le monstre était suivi de six camarades. Ils approchèrent en se roulant, en cabriolant, et évoluèrent autour de l'écueil; ils se jouaient gaiement dans les lames, plongeant, reparaissant, tournant sur eux-mêmes, montrant tour à tour les flancs, le ventre et le dos.

— Ah! les gredins! ah! les scélérats! s'écria Roland; ils ont mis les mulets en déroute, et ils viennent nous narguer : quelle insolence! En voici un qui frôle la roche; attends, brigand, je vais te fustiger!

Maître Hotspur, brandissant sa gaule, courut vers la croupe du rocher, que le cétacé demi-découvert touchait; le pied de l'étourdi heurta le panier de pêche et le renversa; il trébucha, essaya vainement de se retenir, et tomba de dix pieds de haut dans la mer, où le panier renversé surnagea à côté de lui. Les marsouins épouvantés plongèrent et s'éloignèrent.

— Bien! très bien! s'écria l'oncle moqueur, voici Roland le furieux qui essaye de chevaucher sur un dauphin; mais le cheval marin se dérobe à cette aventure. C'est bien dommage : Job eût chanté cet exploit.

— Nicolas, essayez d'attraper quelques-uns de nos poissons : en voilà qui surnagent, cria Adrien.

La péniche arrivait au secours du malheureux Roland, qui y monta, faisant triste figure. Nicolas rattrapa ensuite trois des mulets pris, qui restaient à fleur d'eau; les autres, n'étant pas encore morts, retrouvèrent assez de force pour s'échapper. M. de Rosmadec avait laissé dans l'embarcation une longue vareuse; son neveu s'en enveloppa, et étendit sur les bancs ses vêtements dont il s'était dépouillé; il n'osa pas reparaître en cet équipage sur le rocher.

— Voilà ce que c'est que la jeunesse, dit Noël : elle n'écoute pas les hommes qui savent quelque chose, et elle se trouve mal de son entêtement. Eh bien, Monsieur Tromeur, avais-je tort ou raison en prédisant de la malechance? Ce qui nous arrive, est-ce du guignon ou du bonheur?

(1) Les bas Bretons donnent habituellement au propriétaire d'un château le nom de son habitation.

Digitized by Google

— C'est presque du bonheur, dit le commandant; l'accident eût pu être grave, si M. Roland était tombé sur le rocher au lieu de piquer une tête dans l'eau. Ne nous décourageons pas, essayons de faire revenir les mulets : jetons force menuise.

On eut beau prodiguer l'appât, les mulets ne reparurent plus; ils furent remplacés par une multitude de petites dorades, à peine longues comme un doigt, qui *déboitaient* les hameçons aussitôt que les lignes tombaient dans l'eau.

— Il n'y a plus rien à espérer, dit M. Guillaume : la pêche est terminée.

— Eh bien, allons déjeuner dans le bateau, dit l'amiral; un verre de vin vieux réchauffera ce pauvre Roland.

On se rembarqua; les quatre avirons jouèrent, et on alla mouiller la péniche hors des courants, plus près de la côte, à l'abri d'un rocher, dans le creux duquel on trouva des huîtres excellentes, qui furent ajoutées au festin. Chacun lui fit honneur, même le jeune comte, que les chauds rayons du soleil consolaient et réconfortaient.

Durant le déjeuner, les marsouins reparurent plusieurs fois au large. Roland ne pouvait les voir de sang-froid.

— Si j'avais eu un fusil chargé à balle, dit-il, j'aurais cassé la tête au gredin qui a causé ma chute : je ne viendrai pas désormais sans fusil à la pêche.

— Munis-toi plutôt d'une bride, dit l'oncle : fusiller un marsouin n'a rien d'extraordinaire; mais monter et dompter un monstre marin, voilà qui serait digne de ta valeur.

— Il nous reste trois beaux poissons, dit Adrien : nous nous en régalerons ce soir. Roland ne partira qu'après souper, je l'espère; et M. Guillaume sera des nôtres.

C'est convenu, ajouta M. de Rosmadec. Sans compliments, jeune homme, et pas de refus, si vous voulez que nous soyons amis.

— Nous nous disputerons loyalement, Guillaume et moi, les bonnes grâces de l'adorable mademoiselle Kéranilis, conclut le commandant.

Digitized by Google

X

UN MARIAGE ET UNE VOCATION

La vie à la campagne a cela de précieux que l'on choisit ses hôtes et que l'intimité s'établit promptement entre eux; on se connaît mieux après une semaine dans un château, qu'au bout d'une année de relations banales à Paris. Sans quitter son logis au village, M. Guillaume était devenu l'hôte de Kermouster; il y déjeunait ou dînait presque chaque jour. On l'y recevait avec une si franche amitié, que sa réserve avait disparu; sa physionomie expressive s'épanouissait, et sa voix prenait des inflexions presque tendres quand il causait avec le frère et la sœur. Il luttait parfois de saillies avec l'amiral, soit en français, soit en anglais. L'un et l'autre possédaient à fond cette dernière langue; le jeune marin la maniait même avec une telle facilité, qu'il pouvait ou parler le patois irlandais ou employer les expressions nobles et recherchées de la poésie. Adrien et Aline, se mêlant à ces conversations, questionnaient M. Guillaume sur l'Irlande; il chanta, un soir, d'une belle voix musicale, plusieurs airs populaires irlandais, simples et tristes comme les airs bretons, mais plus mélodieux que ceux-ci. Ce qu'il préférait toutefois, c'était de s'entretenir avec l'amiral et le commandant d'actions de guerres maritimes et d'explorations périlleuses. M. de Rosmadec, qui avait beaucoup lu, s'était tellement familiarisé avec les personnes et les exploits des marins illustres, que ses récits les faisaient en quelque sorte revivre. Alors les yeux du jeune homme étincelaient; son cœur battait plus vite, son imagination enflammée l'emportait sur les traces des héroïques navigateurs. L'amiral, qui aimait à donner des surnoms, changea le nom vulgaire du capitaine et le dota de celui de Harald, roi de la mer. Tante Julienne témoignait au jeune homme une vive sympathie. Celui-ci ne parlait jamais de sa famille, et l'on respectait sa discrétion sur ce point, de crainte de l'humilier en lui rappelant son humble naissance.

La chaumière de la veuve poitrinaire recevait souvent la visite de Mlle Kéranilis et d'Aline; elles y rencontrèrent M. Guillaume assis, par une belle après-midi, à la porte de la maisonnette, auprès de la malade. Celle-ci s'était encore affaiblie; sa poitrine amincie se

Digitized by Google

courbait; sa tête se penchait en avant. La fièvre empourprait ses joues creuses, mais ses beaux grands yeux bleus conservaient la même douce sérénité; elle toussait peu; la fin approchait sans secousses, et la pauvre femme remerciait Dieu de ce qu'elle souffrait moins.

Elle sourit à ses protectrices, qui prirent place sur le banc, et les remercia par de touchantes paroles.

— Ce monsieur bien-aimé, dit-elle, m'affirme que les pauvres ignorantes comme moi ne seront pas dédaignées du bon Dieu. Est-il possible que j'aie une place auprès de lui, dans sa gloire et sa toute-puissance? Il est si grand et je suis si chétive, moi qui ne sais rien, moi qui n'ai rien que ma voix pour prier et mon cœur pour aimer!

— Chère enfant, dit Mlle Kéranilis, les pauvres et les humbles sont les favoris de Dieu: aussi beaucoup de riches très instruits, qui veulent gagner la plus belle couronne céleste, se réduisent-ils à la pauvreté et à l'humilité, en entrant dans les ordres religieux.

— Cela est vrai; mais ils sont savants.

— L'ignorance n'exclut pas la sainteté, dit M. Guillaume: y eut-il en Bretagne un être plus ignorant que Salaün du Folgoet; cependant les puissants de la terre ont ployé les genoux sur sa tombe, parce que Dieu l'avait glorifié; ne connaissez-vous pas son histoire?

— Non; je vous en prie, contez-la-moi.

— Il y a environ quatre siècles, un petit mendiant sans asile, nommé Salaün, s'était réfugié dans un bois auprès de Lesneven; on le croyait idiot. En quêtant son pain, il disait simplement : Salaün a faim, *Ave Maria;* et il ajoutait les mêmes paroles de la Salutation angélique à chaque phrase qu'il prononçait.

On le trouva mort dans le bois, auprès d'une fontaine; et, supposant qu'il n'avait jamais eu sa raison, les voisins enterrèrent son corps à cette même place.

Dieu et la vierge Marie vengèrent de ce dédain leur humble et innocent serviteur : un lis merveilleux, sortant soudain de la fosse, se couvrit de fleurs dans chacune desquelles on lisait en lettres d'or : *Ave Maria.* Ces fleurs restèrent fraîches et splendides durant plusieurs semaines.

La nouvelle du prodige se répandit dans toute la province; les pèlerins vinrent par milliers vénérer le lis miraculeux. L'évêque

Digitized by Google

nomma une commission présidée par un abbé, qui fit ouvrir la tombe : on reconnut que la fleur sortait de la bouche du petit mendiant.

Bientôt l'Église le proclama bienheureux ; et les seigneurs de Bretagne firent construire sur le tombeau du pauvre enfant une admirable église, qu'ils se complurent à doter et à embellir. Depuis cette époque, les chrétiens de notre pays implorent Salaün ; la Révolution a respecté son église ; ni Brest ni Morlaix n'en possèdent une aussi belle.

— Oh ! merçi mille fois de cette histoire ! dit la malade ; puisque Dieu élève ainsi les pauvres ignorants qui n'ont su que souffrir et prier, quand je serai près de lui, je vous rendrai au centuple le bien que vous m'avez fait, chères âmes compatissantes.

Noël attendait le capitaine pour pêcher en pleine mer ; quand celui-ci fut parti, la malade, prenant une main d'Aline, se rapprocha d'elle et lui dit tout bas, avec un sourire mystérieux :

— Savez-vous ce que je ferai pour vous au ciel, afin d'assurer votre bonheur sur la terre ? Je demanderai à Dieu de vous faire épouser le bon jeune monsieur qui vient de sortir : il vous aime certainement, et vous ne pourriez avoir un meilleur mari.

La jeune fille rougit jusqu'à la nuque, tout en répondant que ce bonheur ne lui était pas destiné.

Le lendemain matin, la vieille église romane de Perros, bâtie sur une hauteur, saluait d'un joyeux carillon l'équipage de *l'Hirondelle*, qui montait la côte en procession. Les pèlerins, à la mâle figure bronzée, s'avançaient silencieusement, le chapeau à la main, en croyants qui accomplissent sérieusement un vœu religieux. Le premier maître marchait à leur tête, portant une bannière blanche et bleue, ornée de l'image de la Vierge ; la file se terminait par deux quartiers-maîtres, chargés d'un petit navire pavoisé, ex-voto offert à Notre-Dame de la Clarté. Une centaine de pêcheurs et de paysans suivaient le pieux cortège. Quand il atteignit le bourg, les prêtres et les chantres de la paroisse, se joignant aux matelots, entonnèrent l'*Ave maris stella*, et guidèrent la procession vers le but du pèlerinage.

On descendit par un chemin rustique et raboteux jusqu'à la belle grève de Trestraou, sur laquelle la mer haute déroulait ses volutes frangées d'écume ; au large passaient des barques inclinées sous leurs voiles gonflées par la brise.

Digitized by Google

On gravit ensuite le coteau escarpé que domine l'église de la Clarté; ses cloches saluèrent les pèlerins. A la porte de l'intéressant monument ogival se trouvaient les Rosmadec de Kermouster, le commandant, M. Guillaume, Noël et Nicolas; le célèbre Job honorait aussi la cérémonie de sa présence.

Après la messe d'actions de grâces, le vieux curé félicita les marins de leur reconnaissance envers Dieu et la Vierge, et les engagea à persévérer dans la foi.

Une surprise agréable réjouit ensuite les matelots : grâce à la générosité de M. de Rosmadec, un copieux déjeuner les attendait, servi dans une vaste grange du hameau. Les habitants de Kermouster, les officiers et le clergé y prirent part. Au dessert, l'illustre Job gratifia les convives d'un cantique nouveau, en l'honneur de la Vierge, protectrice des matelots croyants et des sauveteurs intrépides.

Rouzault revint à Kermouster avec les Rosmadec; les réparations de son navire étant terminées, il devait le remettre prochainement à son successeur, et se rendre à Paris, où il était attaché à l'état-major du ministre. Le commandant eut dans la soirée une conversation intime avec l'amiral, au sujet de leur ami Guillaume; ils s'entendirent pour le faire entrer comme enseigne auxiliaire dans la marine de l'État. Un Breton, qui était destiné à atteindre le plus haut grade de la marine, occupait alors une position prépondérante au ministère; les deux protecteurs du capitaine au long cours étaient assurés de la bienveillance de leur compatriote. Heureux de s'employer pour son prince Harald, l'amiral lui apprit ce que l'on avait décidé en sa faveur.

Le jeune homme, tout en remerciant vivement M. de Rosmadec, accueillit cette ouverture avec embarras et demanda quelques instants de réflexion. Il prit à part le commandant et lui soumit des objections confidentielles, que celui-ci réfuta sans doute avec succès. Avant d'accepter toutefois la recommandation de l'amiral, M. Guillaume lui rappela qu'il était ami intime et déclara qu'il était même parent d'Yves de Rosmadec : l'amiral répondit que c'était un titre de plus à son cordial intérêt.

— Eh quoi! dit-il à son jeune protégé, pouvez-vous croire que j'épouse les antipathies de nos parents du Tromeur? J'en suis bien éloigné. Vous seriez le frère de mon cousin Yves, que je vous en aimerais peut-être mieux; j'autorise même Rouzault à le recom-

Digitized by Google

mander de ma part, puisqu'il désire, comme vous, être admis dans la marine militaire, et je vous souhaite une belle guerre maritime, pour que vous fassiez promptement vos preuves. J'espère bien que vous me présenterez quelque jour le marquis, dans lequel je veux reconnaître et honorer le chef de notre vieille maison.

— Le marquis de Rosmadec, répondit M. Guillaume, sera profondément reconnaissant de vos sentiments; comptez sur sa vénération et son dévouement; il vous offrirait bientôt ses hommages, s'il n'avait pas pris vis-à-vis de lui-même l'engagement de ne paraître devant ses parents qu'après avoir prouvé qu'il est digne de leur appartenir.

— C'est un orgueil juvénile peu raisonnable, mais je l'excuse et le comprends; peut-être aurais-je agi de même à son âge. Prince Harald, prenez mon cousin sur votre nef quand vous irez conquérir un royaume, et ramenez-le-nous victorieux.

Cette journée ne fut pas seulement importante pour M. Guillaume. Le lendemain matin, Roland arriva au galop à Kermouster; il était de mauvaise humeur.

— Mon oncle, dit-il, voici une lettre de ma mère, qui vous fait part du mariage de Julie,

— Ah! elle épouse Coatriou?

— Oui: quelle sottise! et ma mère en est ravie!

La comtesse Éléonore annonçait, en effet, cet événement comme très heureux. Julie, disait-elle, avait su apprécier la distinction, les nobles sentiments, l'excellent caractère de M. de Coatriou; il y avait entre elle et son fiancé conformité de goûts et d'opinins: toutes les convenances étaient réunies. M. de Kerfoen assurait à son neveu, par le contrat de mariage, sa fortune entière de 30,000 fr. de rente; le jeune ménage passerait la moitié de l'année à Paris.

— Tout est pour le mieux, dit l'amiral: que pouvait-on désirer de plus? le bonheur de Julie excitera la jalousie de ses amies.

— Est-ce du bonheur? s'écria Roland. La femme prime son mari en intelligence: jamais elle ne l'aimera beaucoup.

— Eh bien, on vivra dans le grand genre, reprit l'oncle: madame aura son salon, sa voiture et ses attentifs; monsieur jouera au cercle et s'amusera à sa guise, en délicat bien élevé; il ne fera pas de scènes dans son intérieur. Il n'est ni méchant ni fripon : ta sœur aurait pu tirer encore un plus mauvais numéro à la loterie des mariages à la mode.

Digitized by Google

— Je ne t'en souhaite pas un semblable, dit franchement tante Julienne à sa nièce.

— Oh! plutôt que de l'accepter je préférerais cent fois le couvent!

M. Guillaume attacha sur la jeune fille un long regard approbateur, et il eût sans doute applaudi à cette protestation, si la présence du frère de la fiancée ne lui avait pas fermé la bouche.

Adrien garda aussi le silence; un léger frémissement agita ses membres; ses yeux se levèrent un instant vers le ciel, puis il les tint baissés, sans que son visage trahît aucune émotion.

Le capitaine prit congé, le lendemain, de la famille de Kermouster et lui témoigna sa vive gratitude :

— Votre souvenir me sera toujours cher, et j'espère vous en donner la preuve, dit-il en serrant les mains tendues vers lui. Il emportait, en effet, au fond du cœur, des impressions ineffaçables.

Quelques jours plus tard, Adrien surprit douloureusement son père, en lui demandant la permission d'entrer au séminaire des Missions étrangères : il en avait depuis longtemps le désir, dit-il; âgé de vingt et un ans, il ne devait pas résister à sa vocation.

L'amiral s'affaissa dans son fauteuil et eut peine à retenir des larmes. Il fallait sacrifier à Dieu un fils unique passionnément aimé, un fils qui faisait son orgueil et dont les nobles qualités avaient dépassé ses espérances : le déchirement était cruel.

Adrien s'agenouilla devant le vieillard muet qui étouffait ses sanglots, et, baisant sa main droite, se la mit sur la tête :

— Mon père, dit-il, bénissez le futur soldat de Jésus-Christ. Je ne crains pas la souffrance, et j'aspire à une mort glorieuse après une vie utile : remerciez Dieu, qui m'appelle à la plus belle des carrières, à celle qui mène le plus sûrement à lui.

— Mon enfant!... mon cher enfant!... dit l'amiral, tu m'abandonnes, mais pour Dieu... Que sa volonté s'accomplisse! Je te donne à lui. Mon fils aimé, sois béni, sois à jamais béni!

Comte G. de la Tour.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

I. *Chronologie biblique*, troisième époque, par M. l'abbé Dumax. (Lethielleux.) — II. *Histoire contemporaine de la France*, par J.-A. Petit. (Palmé.) — III. *La Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance monastiques*, par l'abbé X. (Gaume.) — IV. *La Femme française dans les temps modernes*, par Mlle Clarisse Bader. (Didier.) — V. *La Duchesse d'Aiguillon*, par le comte de Bonneau-Avenant. (Didier.) — VI. *Sixte-Quint, d'après des correspondances diplomatiques*, par le baron de Hubner. (Hachette.) — VII. *Richelieu et Mazarin*, par Ad. Desprez. (Degorce-Cadot.) — VIII. *Les Grands Pèlerins*, par le R. P. Félix de Fianey. (Toulouse, Sistac et Boubée.) — IX. *Histoire du grand prieuré de Toulouse de l'ordre de Malte*, par A. du Bourg. (Toulouse, Sistac et Boubée.) — X. *L'Abbaye de Sainte-Geneviève et la Congrégation de France*, par M. l'abbé Féret. (Champion.) — XI. *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine*, par F. des Robers. (Paris, Champion; Nancy, Sidot.) — *Histoire d'une frontière*, par le prince G. Bibesco (Plon). — *Les Familles bibliques*, par le P. Matignon (Palmé.) — *Le Pèlerinage de pénitence à Jérusalem*, par H. de l'Epinois. (Palmé).

I

Ç'a été de tout temps une préoccupation sérieuse de faire concorder la chronologie biblique avec la chronologie profane. De grandes difficultés causaient aux Scaliger et aux Saumaise du temps de véritables tortures. On se tira d'abord d'affaire en prétendant, ce qui est vrai, que les traditions recueillies par Hérodote, le grand historien classique, fourmillaient d'erreurs et n'avaient, après tout, d'autre valeur que celle qu'il est permis d'accorder à des légendes. L'érudition contemporaine a fait faire de grands pas à la question et a changé notablement, en les compliquant, les conditions du problème. On n'avait plus à compter seulement avec les récits transmis de bonne foi, mais souvent viciés dans leur source, par des Grecs plus amateurs de beau langage que soucieux de la vérité, quand il fallait faire effort pour la découvrir; on s'est trouvé en face de véritables révélations fournies par les monuments que l'ingénieuse

Digitized by Google

perspicacité des Champollion, des Mariette, des Layard et des Oppert, venait de mettre au jour et d'interpréter. Sans doute le dernier mot est loin d'être dit sur les antiquités assyriennes et égyptiennes. Dans la vallée du Nil notamment, la simultanéité certaine de plusieurs dynasties abrège singulièrement les périodes.

Un certain nombre de points semblent définitivement acquis. On peut entre autres regarder comme à peu près démontré, premièrement, que la fondation des empires doit être reculée beaucoup plus loin qu'on ne le faisait communément; deuxièmement, qu'inversement, la période pendant laquelle les Israélites habitèrent la terre de Gessen doit être sensiblement raccourcie. Comment concilier ces *postulata* avec les déductions que l'on avait jusqu'ici déduites de la lecture de nos livres sacrés? Il est clair qu'il faut adopter une nouvelle interprétation de la chronologie du Pentateuque.

On sait qu'il n'y a pas là l'ombre d'une question dogmatique. Les deux textes de la sainte Écriture qui sont adoptés par l'Église, l'hébreu et la version des Septante, diffèrent entre eux au point de vue de la durée des temps qui ont précédé Abraham. Il est clair que c'est là une matière sur laquelle Dieu a permis que l'erreur humaine pût se glisser, sans altérer le fond essentiel de la révélation. Que nous importe, après tout, que six mille ou huit mille ans, ou même dix mille ans se soient écoulés depuis l'apparition de l'homme sur la terre? Aussi les chronologistes se sont donné libre carrière, et l'on ne compte pas moins de deux cents systèmes différents sur la date de l'origine de l'humanité. Néanmoins, il est bon, ne fût-ce que pour empêcher les faibles de se scandaliser, de montrer qu'il est facile de faire entrer les annales de tous les peuples que mentionne l'histoire dans le cadre tracé au moins à grands traits par les écrivains inspirés. Plusieurs tentatives, plus ou moins ingénieuses, ont été faites dans ces derniers temps. Celle que nous signalons aujourd'hui, nous semble mériter une sérieuse attention.

Nous devons d'abord indiquer une observation pleine de justesse : un certain nombre de générations qui figurent dans les Septante, sont omises dans le texte hébreu. Qu'est-ce qui nous empêche de supposer que d'autres générations font également défaut dans les deux textes? Si Dieu a permis une lacune de ce genre dans les manuscrits qui nous restent, il a bien pu laisser tomber dans l'oubli plusieurs autres générations, soit avant, soit depuis le déluge. On

Digitized by Google

sait que les généalogies de Notre-Seigneur, dans saint Matthieu et dans saint Luc, offrent aussi la même dissemblance, par suite de la même omission. D'ailleurs, nous le répétons, en quoi cela intéresse-t-il le dogme ou les mœurs ? On voit tout de suite quelle marge énorme cette hypothèse très légitime fournit aux chercheurs. Il devient dès lors très facile, pour le dire en passant, de trouver de la place pour ces divers âges de la pierre éclatée, de la pierre poli, du bronze, du fer, etc., même si l'on suppose, ainsi que plusieurs savants l'affirment, non sans apparence de raison, que ces âges n'ont pas été partout et toujours rigoureusement contemporains.

Notons encore une spéculation qui semble très hardie au premier abord, mais dont un examen sérieux établit la vraisemblance. Les noms des patriarches ne désigneraient pas un seul individu, mais toute une race, à peu près comme chez nous le nom de Bourbon rappelle à la pensée, non pas seulement le premier Bourbon qui ait régné, mais tous les membres de cette famille, en ligne directe et par ordre de primogéniture. Il en résulterait que les chiffres qui désignent la durée, s'appliqueraient, non pas au patriarche seul, mais à toute sa lignée. De plus, en lisant d'une certaine façon le texte de la Genèse, — on sait qu'en hébreu il n'y a pas de ponctuation et que les ellipses sont fréquentes, — on arrive à ajouter au nombre d'années de la vie du patriarche la durée de sa postérité, ce qui accroît évidemment le total. Nous verrons tout à l'heure pourquoi ce procédé, qui peut d'abord sembler choquant à un esprit prévenu, mérite au contraire d'être pris en sérieuse considération.

Mais la découverte la plus curieuse sans contredit — nous maintenons, et à bon droit, le mot de découverte — est celle qui est due à M. l'abbé Chevallier, et dont M. l'abbé Dumax fait très bien ressortir l'importance; elle consiste à introduire dans une partie de la chronologie mosaïque une période de temps jusqu'ici inconnue : nous voulons parler de la semaine de mois. Cela est tout nouveau, mais très simple; et il arrive, comme pour l'œuf de Christophe Colomb, que l'on s'étonne de n'y avoir pas songé plus tôt. Nul n'ignore que la période septennaire est la base de la chronologie, non seulement des Hébreux, mais d'un grand nombre de peuples sémitiques : il est donc tout naturel que cette période ait été appliquée à toutes les divisions naturelles du temps. Puisqu'il y avait une semaine de jours et une semaine d'années, bien plus une semaine de semaine d'années, il devait exister nécessairement

Digitized by Google

une semaine de lunaisons ou de mois. Donc l'année primitive des patriarches, l'année sacrée en quelque sorte, ou, si l'on aime mieux, l'année hiératique, devait se composer de sept mois. Moïse s'est servi de cette mensuration quand il a raconté les événements accomplis chez les hommes qui avaient conservé fidèlement les traditions religieuses primitives. Sans doute l'année solaire a été connue de bonne heure, et Moïse ne l'ignorait pas, car M. Dumax montre qu'il y a recours quand il parle des pharaons et du peuple égyptien. A ceux qui s'étonneraient que la période mystique et la période astronomique aient coexisté, on pourrait rappeler le calendrier attribué à Romulus et qui ne contenait que dix mois, anomalie qui a laissé des traces jusqu'à nos jours dans les noms des mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre.

M. Dumax établit fort bien, non seulement que l'année de sept mois a été en usage, mais même que c'est celle dont Moïse s'est servie dans ses computs relatifs à la lignée des patriarches. L'année solaire de douze mois, en effet, ne peut rendre compte de certains événements enregistrés dans le texte sacré. Comment admettre, par exemple, qu'Ismaël, au moment de son départ, fût âgé de dix-neuf ans au moins, alors que sa mère, dans sa marche à travers le désert, est obligée de le porter comme un enfant? Il serait encore plus difficile de soutenir qu'Ésaü aurait demandé à Ismaël une de ses filles en mariage, quatorze ans après la mort de ce patriarche. Il faut voir dans la publication de M. Dumax les calculs dont les éléments sont fournis par le rapprochement des divers textes. L'auteur signale, d'ailleurs, avec raison, l'invraisemblance des âges démesurément longs attribués aux patriarches, alors que des documents contemporains il résulte que la vie humaine n'avait pas une durée sensiblement plus longue que celle que David assigne aux mortels, et dont nous sommes encore témoins nous-mêmes.

Un autre chapitre extrêmement curieux explique le nombre de six cent mille combattants que fournit le peuple juif à sa sortie d'Égypte. M. Dumax établit par des aperçus fort ingénieux et par des analogies irréfutables que le clan des Beni-Israël n'était pas seulement formé par la descendance déjà fort nombreuse du patriarche, mais par d'autres Abrahamides qui s'étaient ralliés à l'aîné de la race, et de plus par une foule considérable de clients et de serviteurs, qui formaient déjà un noyau de trois cent dix-huit jeunes guerriers, lorsque Abraham délivra son neveu Lot des mains

Digitized by Google

de ses ennemis. L'étude de la société arabe, encore subsistante de nos jours, permet à l'auteur de reconstituer la société hébraïque, qu'elle rappelle à tant de points de vue.

II

M. Petit nous ramène avec son grand ouvrage à la société moderne. Il vient de publier le IVe tome de l'*Histoire contemporaine de la France :* ce volume embrasse toute la période directoriale, dont les divers événements, soit intérieurs, soit extérieurs, sont racontés avec beaucoup de pièces à l'appui. Ce fut, en quelque sorte, l'époque culminante et décisive de la Révolution, à l'issue de laquelle on aurait pu dire le mot qu'une expérience plus complète a suggéré de nos jours, et savoir que cette entreprise gigantesque, qui, dans la pensée de ses auteurs, devait changer la face du monde, avait fait honteusement banqueroute. Il était permis en effet de considérer le régime de la Convention comme une tentative d'énergumènes, poussés par leur propre fureur, par l'ardeur de la lutte et par l'étrangeté des circonstances, dans une voie où ils venaient de dépasser visiblement le but. Mais après le 9 thermidor, et surtout après la pacification de la Vendée, la république semblait solidement assise. Rien n'empêchait de gouverner régulièrement, et d'appliquer dans la paix et dans la liberté ces fastueuses maximes qui devaient apporter la félicité au genre humain. Beaucoup d'honnêtes gens, optimistes par tempérament, en dépit des leçons d'une expérience récente, s'y attendaient; ils furent promptement désillusionnés. Jamais l'arbitraire, l'égoïsme et la corruption ne s'étalèrent avec plus d'impudence, et Bonaparte eut mille fois raison de reprocher aux gouvernants de cette triste époque d'avoir violé à trois reprises différentes, au 18 fructidor, au 22 floréal et au 30 prairial, cette constitution de l'an III élaborée avec tant de peine et promulguée avec tant d'enthousiasme. A partir de ce jour, la Révolution fut définitivement jugée et condamnée par les faits. Il est donc très utile d'avoir un tableau scrupuleusement exact et tracé sans parti pris de ces cinq années, dont le verdict est irrécusable.

Fidèle à son système, l'auteur se tient en dehors de tous les partis; il affecte, dans le récit des événements où la politique est en jeu, une impartialité que d'aucuns pourraient trouver excessive.

Digitized by Google

Les adversaires de l'ancien régime, les partisans de la Révolution ne sont pas exposés à rencontrer dans cet ouvrage un seul passage qui puisse les choquer le moins du monde. Nous ne parlons pas, bien entendu, des terroristes et des jacobins, dont M. Petit flétrit les excès avec une louable indignation. Le narrateur semble même prendre à tâche, pour éloigner jusqu'à l'ombre d'un soupçon, de faire ressortir le mérite et les vertus privées des hommes qui ont servi la république, surtout dans les armées : il s'attendrit en retraçant la fin prématurée de Hoche, dont il honore la vie sans tache; il nous convie aux funérailles de Marceau, dont les Autrichiens saluèrent avec respect la dépouille mortelle. Le tableau qu'il trace des rapports affectueux qui unissaient les jeunes généraux de la première campagne d'Italie, sous l'hégémonie de Bonaparte, alors à l'aurore de ses brillantes destinées, est plein de charme. Quelle sympathie discrète! quelle bienveillance fraternelle! « Presque tous jeunes et amis du plaisir, brillants de force et de santé, n'étant affectés d'aucune passion basse, remplis d'amour pour la gloire, sans ambition dans le mauvais sens du mot, sans jalousie ni froideur, une amitié véritable les unissait tous, et il y avait, au témoignage de l'un d'eux, des exemples d'attachement allant jusqu'au dévouement le plus sublime. Le séjour de Montebello et de Passeriano restera longtemps vivace au souvenir de ceux qui en furent les heureux témoins. » En revanche, M. Petit ne perd aucune occasion de stigmatiser le fanatisme antirévolutionnaire soufflant le feu de la révolte, en France notamment et en Italie. Il nous montre, au delà des Alpes, les prêtres et les moines soulevant les populations contre le vainqueur représenté comme destructeur de toute religion, provoquant des massacres dont la responsabilité retombe sur la tête des instigateurs coupables ou pour le moins égarés. Il rapporte qu'on faisait circuler une pièce émanée du Vatican, par laquelle Sa Sainteté enjoignait aux évêques, curés et magistrats, ainsi qu'à toute autre personne en place, de faire lever les populations au bruit du tocsin, et de marcher contre les troupes républicaines; mais il ne dit pas si cet appel aux armes était apocryphe. Plus loin, il nous fait assister au *Te Deum* chanté dans Saint-Pierre de Rome par quatorze cardinaux, naguère ennemis acharnés des Français, et célébrant aujourd'hui l'avènement du régime qui vient de détrôner Pie VI et de condamner le vieux Pontife à l'exil où il mourra.

Digitized by Google

L'auteur de l'*Histoire contemporaine*, lorsqu'il est amené à caractériser les faits de la politique intérieure, semble dominé par cette idée que tout gouvernement, une fois qu'il se trouve établi dans un pays et qu'il fonctionne tant bien que mal, a droit à l'obéissance, en dépit de l'usurpation qui a vicié son origine, et que tous ceux qui lèvent contre lui l'étendard de la révolte sont criminels. Cette théorie, sans être expressément enseignée dans l'ouvrage, paraît résulter de la manière dont les événements sont présentés; c'est par là, du moins, que nous expliquons certaines expressions qu'il serait autrement difficile de concilier avec les sentiments profondément moraux et religieux que professe le narrateur. Certainement ses sympathies ne sont pas pour le Directoire, dont il stigmatise la politique lâche, déloyale et persécutrice; mais, comme ces hommes méprisables étaient à la tête de la France, il ne voit pas sans déplaisir l'opposition violente qu'ils rencontrèrent. Quant à sa manière d'apprécier le rôle des émigrés, le lecteur en aura une idée par le récit du combat de Kamlach, livré entre les troupes du général Abbattucci et l'armée de Condé : « Le duc d'Enghien fut le premier au feu. En abordant les avant-postes républicains, les émigrés poussèrent le cri de : Vive le roi! vive Condé! A ces clameurs *détestables*, les républicains s'éveillent (c'était pendant la nuit), saisissent leurs armes, et volent au-devant de ceux qu'ils considèrent comme les plus impitoyables de leurs ennemis... Les soldats, se croyant coupés ou trahis, reconnaissent à peine, entre des adversaires de même nation, qui parlent la même langue et pratiquent les mêmes habitudes, quels sont leurs chefs... Détrompés bientôt par leurs officiers, ils n'en deviennent que plus furieux. On dédaigne de se fusiller, pour s'attaquer à la baïonnette et avoir le plaisir de se tuer. Le corps du duc d'Enghien est repoussé..... Plus d'un tiers des émigrés resta sur le champ de bataille. On releva parmi les morts dix-huit officiers supérieurs et plus de cinquante chevaliers de Saint-Louis. Le général Abbatucci, sensible à leur infortune, leur fit donner une sépulture honorable sur le champ même où ils avaient si vaillamment combattu; et les plus farouches républicains se sentirent émus du meurtre inutile de tant de Français. » Il est assurément permis d'admirer l'héroïsme dont firent preuve à l'envi les républicains et les royalistes, et d'affirmer que les uns et les autres aimaient également la France, quoique d'une manière différente.

La campagne d'Égypte, qui rappelle les prodiges des croisades,

Digitized by Google

est fidèlement racontée, et occupe de justes proportions. Au récit des prouesses militaires est joint un exact exposé de la situation politique. Bonaparte revint bientôt en France, arracher ce malheureux pays au honteux régime qui le tenait asservi. La révolution du 18 Brumaire est racontée avec autant de précision que de chaleur. On sent que l'auteur applaudit, au fond de son cœur, à ce jeune héros que la Providence destinait à relever les ruines de la patrie, et dont le consulat fut si beau. C'est à lui sans doute que pense l'écrivain quand il trace, au commencement du chapitre douzième, ces lignes qui renferment sa philosophie de l'histoire : « Il (Dieu) conduit par la main ceux qu'il a choisis pour instruments de sa justice, il leur fait traverser des périls où tous les autres se seraient perdus, jusqu'au moment où leur mission est remplie ; puis, quand ce terme est arrivé, il les lâche tout à coup, et le monde est effrayé de leur chute. Leur grandeur se dissipe, leur force disparaît, leur prestige s'évanouit, et les peuples considèrent avec étonnement cette subite transformation ; ils voient que tout cet appareil de puissance n'était qu'emprunté, et qu'à travers les plus éblouissantes renommées perce toujours le néant de l'humanité. Que de catastrophes imprévues, et pourtant longuement préparées ! Louis XV dégrade la royauté en l'abaissant au niveau des courtisans : Louis XVI lave cette souillure dans son sang. Le clergé a, en grande partie, perdu de vue sa mission divine ; il s'affaiblit dans ses mœurs et dans sa doctrine, il s'amollit dans ses richesses : le dépouillement de ses biens et la persécution le ramènent à Dieu. La haute société avait ri de Jésus-Christ et s'était livrée au philosophisme : et voilà que des philosophes, des avocats ont le pouvoir en main, et son sang ruisselle sur tous les échafauds. Les modérés pactisent par timidité avec les révolutionnaires : ils ne peuvent sauver leur vie et sont dévorés par ceux qu'ils soutenaient. Mais ces monstres eux-mêmes tombent à leur tour. Ils meurent d'une manière vile, n'ayant pas même pour recommander leur trépas un reste de courage. Bonaparte paraît alors sur la scène... » Cette vue élevée sur l'histoire est digne de Bossuet.

Au nombre des pièces justificatives se trouve une concordance du calendrier vulgaire et du calendrier républicain, qui est extrêmement utile pour comprendre la suite des événements contemporains.

Digitized by Google

III

Cette révolution, dont M. Petit retrace les fureurs et les hontes, dure toujours. Si ses accès sont intermittents, l'esprit de destruction dont elle est animée, n'a pas changé. Nous assistons, à l'heure actuelle, aux mêmes attaques contre les principes fondamentaux de la société chrétienne. Le satanisme en est toujours l'essence. C'est ce qui explique sa rage contre les congrégations religieuses, prélude d'autres démolitions. Elle commence par emporter les postes avancés pour assaillir ensuite le corps de la place. Il importe de défendre ces premiers ouvrages, de montrer l'importance, la nécessité des institutions monastiques dans un État chrétien. Tel est l'objet d'une courte mais excellente publication, qui met en relief les avantages de la chasteté, de la pauvreté et de l'obéissance religieuses. M. l'abbé X. expose avec talent les vraies fonctions de ces trois vertus dans la vie de l'Église; il montre la papauté constante protectrice, non seulement du clergé régulier en général, mais encore de chacun des vœux qui constituent sa raison d'être. Au premier rang se place la chasteté, comme caractéristique essentielle. Un religieux peut, en effet, être dispensé de pratiquer la pauvreté et l'obéissance, mais non la chasteté. Quand des bénédictins, des oblats, des cisterciens, ont été faits évêques, ou même se sont assis sur la chaire de saint Pierre, ils ont dû administrer les biens ecclésiastiques, et commander au lieu d'obéir. En aucun cas ils n'ont pu être autorisés à contracter mariage. Un moine marié cesse d'être moine. Le Saint-Siège a quelquefois relevé du vœu de chasteté et poussé dans l'état du mariage des religieux appartenant à des familles princières, pour procurer le salut d'un peuple, en assurant la perpétuité d'une dynastie; mais par cet acte même ils les faisaient sortir de leur condition première. Comme le dit fort bien l'auteur, la continence est essentielle au moine, elle ne l'est pas au prêtre. Il y eut dans l'Église latine, il y a encore aujourd'hui dans l'Église grecque, des prêtres qui sont mariés et qui sont de vrais prêtres. Les raisons qui firent établir le célibat sacerdotal, comme une règle générale en Occident, ont une immense portée; mais elles ne sont, au fond, que d'ordre disciplinaire. Il n'en est pas de même du célibat monacal. La différence de l'un et de l'autre est clairement marquée dans deux lettres du pape saint Grégoire le Grand, cet

Digitized by Google

illustre défenseur de la chasteté ecclésiastique. Il traite d'*énorme attentat*, « *tantum nefas* », l'acte de certains moines Siciliens qui avaient osé prendre publiquement des épouses, et il enjoint à son représentant de les châtier sévèrement et de les réintégrer dans leurs monastères. Mais quand il s'agit de sous-diacres qui, sans être retenus par un engagement précis, avaient violé la défense faite par Pélage II d'user de leurs femmes, Grégoire juge qu'il serait dur et excessif d'imposer cette règle à celui qui, ne l'ayant pas trouvée établie, n'avaient pas pris l'engagement de s'y conformer, et il se contente de recommander aux évêques d'exiger à l'avenir une promesse des clercs qu'ils élèveraient au sous-diaconat.

Après Grégoire le Grand, l'un des premiers-nés de saint Benoît, dont il a écrit la vie, ou, du moins, fils d'un monastère qui se greffa sur la vigoureuse tige bénédictine, vient Léon IX, qui passe par Cluny, où il va prendre Hildebrand, son futur successeur, sous le nom de Grégoire VII, avant de régir le monde catholique. Ce n'est pas assez : il se retrempe dans la retraite au Mont-Cassin, où étaient encore toutes vivantes les traditions du patriarche des moines d'Occident.

De saint Léon IX jusqu'à Innocent III, c'est-à-dire pendant près de deux siècles, durant toute la période du renouvellement de l'Église, il ne monte que des moines sur la chaire de saint Pierre. Les amis, les conseillers, les légats de ces pontifes réformateurs sortent tous ou presque tous du cloître. Quand Luther violera ses vœux de moine, il ouvrira la porte à toutes les turpitudes, et il sera forcé de permettre le mariage aux pasteurs : car, selon la fine remarque de M. X., on commence par céder à l'entraînement des sens, puis on cherche des motifs pour excuser sa faiblesse. L'Assemblée constituante, décrétant l'abrogation des vœux monastiques, s'efforce d'en démontrer la nullité. « Je jure, s'écrie stupidement Garat, que jamais je n'ai pu concevoir comment l'homme peut aliéner ce qu'il tient de la nature. »

Le vœu de pauvreté n'a pas la forme rigoureuse et absolue du vœu de chasteté. L'homme peut renoncer à certains plaisirs, il lui est impossible de vivre sans user des objets matériels : il faut qu'il se sustente, qu'il soit habillé, qu'il ait un abri... de là, nécessité constante de faire acte, sinon de propriétaire, du moins de possesseur, ne serait-ce que dans le moment même où l'on porte à sa bouche un morceau de pain, où l'on repose sous un toit. La pau-

Digitized by Google

vreté ne consiste pas à ne rien avoir du tout, mais à n'user que du strict nécessaire. Aussi le monachisme a pratiqué la pauvreté sous des formes bien diverses : si certaines abbayes ont possédé relativement de grandes richesses, source, il est vrai, de relâchement, les solitaires de la Thébaïde s'adonnaient, pour la plupart, à la contemplation, et ne se livraient au travail des mains que pour se procurer les aliments indispensables. La perfection de la pauvreté a été atteinte quand saint Dominique et saint François d'Assise ont ondé les ordres mendiants. Cette innovation rencontra de nombreux contradicteurs, et les papes n'accordèrent pas leur approbation sans quelque hésitation ; mais la décadence des grands monastères, même de ceux qui avaient été réformés, Cluny, Cîteaux, nécessitait ce nouvel effort du zèle. En résumé, la pauvreté religieuse, combattue par le rationalisme, a été défendue énergiquement par la Papauté. Tout récemment Léon XIII l'a de nouveau consacrée, en recommandant d'une façon toute spéciale le tiers-ordre de Saint-Dominique à tous les fidèles.

L'obéissance a trouvé sa souveraine expression dans l'ordre des jésuites, que la Providence divine a suscité contre la grande révolte de Luther. Il convenait, en effet, que ce moine apostat, qui, le premier de tous les hérétiques, a érigé en principe l'indépendance de a raison et le libre examen, fût tenu en échec par une compagnie qui exige la soumission de l'esprit et de la volonté à un suprême degré, et impose à tous ses membres un vœu particulier de soumission au souverain Pontife.

A l'heure qu'il est, le monde est en train de périr par le sensualisme, la cupidité et l'orgueil : il ne se relèvera que par la pratique des vertus contraires, dont les ordres religieux fournissent les plus beaux exemples.

IV

Le moine sauvera la France, mais il ne la sauvera pas seul ; il a besoin du concours de la femme. La femme française dans les temps modernes, a fixé récemment l'attention de Mlle Clarisse Bader, qui avait d'abord étudié la femme biblique, la femme grecque, la femme romaine, la femme dans l'Inde antique.

Le livre que nous avons sous les yeux, est sérieusement étudié : il a fallu beaucoup de lectures, de longues réflexions, un juste

Digitized by Google

sentiment des proportions, du jugement, du tact, une dose modérée d'enthousiasme, pour tracer ce portrait d'ensemble sous une forme très remarquable.

L'auteur prend la femme française au seizième siècle; il la suit à travers le dix-septième et le dix-huitième, jusqu'à l'époque contemporaine, l'envisageant tour à tour dans la vie domestique, intellectuelle, sociale et politique. La diversité des aspects ne détruit pas l'harmonie du tableau, parce qu'on a le talent de nous montrer la femme française subissant des influences variées, mais gardant toujours au fond ses qualités natives. Il nous a semblé que l'auteur caractérise avec exactitude les âges qu'il évoque successivement : le seizième siècle, un peu pédant, étourdiment épris de l'antiquité païenne, qu'il ressuscite sous le nom mensonger de Renaissance — car, ainsi que l'observe avec raison Mlle Clarisse Bader, ni l'art ni les lettres n'avaient cessé de vivre pendant le moyen âge; le dix-septième siècle, régulier, correct, ami de la règle et de la mesure, à un point qui confine parfois à la raideur et à la monotonie; le dix-huitième, tombant dans le sensualisme et inclinant bien vite à l'irréligion; le dix-neuvième enfin, confus et contradictoire, mal équilibré, offrant tous les contrastes. C'est un véritable charme de parcourir avec cet aimable guide une galerie où figurent toutes les femmes qui, à un titre quelconque, ont acquis de la célébrité : Anne de Beaujeu, Anne de Bretagne, les trois Marguerite, Mlle de Scudéri, Mme de Rambouillet, la marquise de Sévigné, Mme de Maintenon, et jusqu'aux femmes philosophes du règne de Louis XV.

En général, les jugements sont justes, et l'auteur, tout en se montrant sensible aux agréments de l'esprit et du beau langage, met bien au-dessus des dons les plus brillants de l'intelligence les qualités du cœur : nous le louons, en particulier, d'avoir eu la fermeté de signaler avec un blâme mérité les licences qui déparent la plus connue des productions de la première des Marguerite, cette reine de Navarre, d'ailleurs si séduisante. Mlle Bader a pourtant un faible pour cette noble princesse, que son attachement à la personne de son frère a immortalisée : elle s'ingénie à faire ressortir le caractère tendre, dévoué, fin et politique de celle en qui se personnifie admirablement la cour des Valois, secourable aux poètes et aux artistes, aimable et légère à la fois.

L'auteur de l'*Heptaméron* en représente surtout les beaux côtés, sans en faire oublier les médiocres. En dépit de certaines accoin-

Digitized by Google

tances fâcheuses avec les huguenots, qui la subjuguèrent un instant, Marguerite avait conservé la foi. Quoi de plus beau, de plus noble et de plus touchant que cette scène où l'on voit Marguerite d'Angoulême, auprès de son frère, prisonnier à Madrid et réduit à l'agonie par suite de ses chagrins, faisant célébrer la messe dans la chambre du moribond, et partageant avec lui l'hostie consacrée! Une heureuse réaction s'opère chez le malade : le roi très chrétien est rappelé à la vie. Marguerite peut alors quitter son frère pour aller négocier avec Charles-Quint; mais le souvenir de l'être aimé la poursuit partout. Une nuit elle rêve qu'elle tient la main de son frère dans les siennes, et elle se désole d'être réveillée. Quelle délicatesse encore et quel doux reproche dans cette parole adressée au jeune capitaine de Bourdeille, foulant aux pieds, sans y penser, dans l'église de Pau, la tombe de celle qu'il a aimée et qu'il a oubliée : « Mon cousin, ne sentez-vous point rien mouvoir sous vos pieds? » — « Non, Madame. » « — Eh bien! je vous advise que vous êtes sur la tombe et le corps de la pauvre Mlle de la Roche.... et il ne faut pas douter que cette honnête créature ne se soit émue en votre présence. » Et elle demande à cet oublieux de lui « donner un *Pater noster*, un *Ave Maria*, un *De profundis* », et de verser l'eau bénite sur ces restes méconnus.

Les traits de ce genre abondent dans le livre qui nous captive en ce moment, et c'est par là que nous sentons revivre ces ombres depuis si longtemps évanouies.

Mlle Bader n'a nulle complaisance — avons-nous besoin de le dire? pour la libre pensée féminine; elle ne réclame pas davantage ce qu'on a bêtement nommé l'émancipation des femmes, vraie décadence sociale et morale, qui enlèverait à nos compagnes le sceptre de la famille, pour les faire passer sous le joug d'amants grossiers ou d'ambitieux tribuns. Il faut attendre une réaction en faveur du règne social de l'Évangile, pour réaliser des améliorations légitimes. Mlle Bader comprend et explique fort bien que rien ne relève la femme et ne lui assure, dans le bon sens du mot, l'indépendance morale à laquelle elle doit prétendre, comme la religion, qui enseigne les devoirs du mari et du père, et qui a placé une femme au sommet de toute la création.

Nous ne pouvons mieux faire, en terminant, que de souscrire au jugement porté sur *la Femme française* par un illustre défenseur de notre foi : « Ce livre arrive à son heure, au moment où l'on veut

Digitized by Google

arracher la femme à l'Église pour la donner à la libre pensée. Il vaut mieux que les discours les plus éloquents, parce que c'est l'histoire entière de notre pays, parce que ce sont toutes nos mères, toutes nos aïeules, protestant par leurs vertus et par leurs œuvres contre les folles théories de nos utopistes. » Et dans les vœux qu'il forme pour le succès de cette œuvre, le grand chrétien qui les exprime, en appelle au jugement de *tous les bons Français.*

V

Au nombre des femmes que Mlle Clarisse Bader a distinguées se trouve la duchesse d'Aiguillon, qui a récemment trouvé son historien. Tout ce qui touche aux grands hommes, offre un intérêt sérieux; la curiosité redouble quand la personne dont il s'agit a par elle-même une valeur qui impose l'estime et le respect. Tel est le cas pour la duchesse d'Aiguillon, dont M. le comte de Bonneau-Avenant a retracé naguère la vie dans un livre couronné par l'Académie française, et qui en est aujourd'hui à sa seconde édition. Le nombre des œuvres qu'elle a créées ou soutenues de son crédit et de sa bourse, est considérable. On sait que le temps où vécut la duchesse d'Aiguillon fut une époque de rénovation religieuse et sociale. Mme d'Aiguillon déploya tout son zèle pour favoriser ce mouvement. Très liée avec saint Vincent de Paul, dont elle avait accepté la direction, c'est elle qui, après Mme de Gondi et Mlle Legras, contribua le plus, dit son consciencieux biographe, aux entreprises du grand apôtre de la charité, notamment à la création d'un hôpital à Marseille pour les pauvres galériens malades, à l'érection du collège des Bons-Enfants, pépinière des disciples de Vincent, et à la fondation si admirable par ses conséquences, qui durent encore, des dames de la charité. Elle détermina ce saint prêtre à donner une mission dans la paroisse de Saint-Sulpice, qui était alors le repaire de ce qu'il y avait de plus immonde dans Paris, et elle acheva le renouvellement moral de ce quartier en contribuant, par ses démarches, à la nomination, comme curé, du vénérable M. Ollier, destiné à de si grandes choses. Sa sollicitude ne se bornait pas à la France : la colonie de Ville-Marie (depuis Montréal), au Canada, et la maison des Missions, à Rome, lui durent leur existence. Digne nièce du grand cardinal qui éleva si haut la fortune de la France, elle se

Digitized by Google

plaisait à protéger les institutions qui pouvaient accroître la gloire de notre pays. C'est ainsi qu'elle fonda de ses deniers les consulats d'Alger et de Tunis, où à la protection et au rachat des captifs s'unissait la charge de sauvegarder les intérêts de notre commerce et de notre légitime influence. On peut dire que par là Mme d'Aiguillon écrivait par avance quelques pages de cette histoire, si honorable pour nous, et dont les principaux traits sont la conquête et la civilisation de cette partie de l'Afrique. Le livre de M. de Bonneau offre un intérêt soutenu comme peinture des mœurs du temps, pour lesquelles l'auteur témoigne beaucoup d'indulgence. Il nous pardonnera de n'être pas de son avis, lorsqu'il admire le dévouement du jeune Richelieu, qui, destiné à la carrière des armes, se tourne résolument vers l'Église le jour où la mort d'un frère laisse vacant un siège épiscopal qu'on trouve avantageux de garder dans la famille. Il ne faut pas que l'admiration légitime du bon vieux temps nous aveugle sur ses défaillances.

VI

Le livre de M. le baron de Hubner nous met précisément en présence de beaucoup de bien et de beaucoup de mal. Cet ouvrage, dont la première édition a été accueillie par un très beau succès, a une plus grande portée que son titre ne semble l'indiquer. Ce n'est pas seulement un portrait véridique et en pied de l'un des plus grands papes que nous avons sous les yeux : toute une époque de l'histoire de l'Église revit, nous ne dirons pas de peur d'exagérer, sous un aspect entièrement nouveau, mais avec des traits inconnus. Pour mieux faire comprendre le pontificat glorieux de Sixte-Quint, l'auteur remonte aux temps qui l'ont précédé : une savante introduction nous initie aux mystères d'iniquité que recélait la civilisation raffinée du quatorzième siècle. Ici encore nous retrouvons la Renaissance, avec ses déplorables effets sur la foi et sur les mœurs. Politiquement, l'absence de tout droit politique; socialement, un profond ébranlement des convictions religieuses, un entraînement insensé vers le vide des philosophies antiques, le *nihilisme* païen dans la classe élevée : tel est le tableau que nous présente l'Italie à cette période. Il faut dire que l'abandon à demi forcé de Rome par la Papauté et le grand schisme d'Occident avaient préparé cette crise. Les papes firent ce qu'ils purent pour remédier au mal.

Digitized by Google

M. de Hubner nous montre deux séries de pontifes : les pontifes pieux, qui n'eurent que le tort de trop favoriser le mouvement humaniste, dont ils ne se défiaient pas; les pontifes politiques, amenés par la nécessité des temps à intervenir dans les affaires d'Italie, pour assurer le repos de cette contrée et l'intégrité du patrimoine de saint Pierre. M. de Hubner remarque qu'en s'abstenant, les chefs de l'Église se seraient bientôt vus chassés de Rome et obligés encore une fois à chercher un asile en pays étranger. Ce fut, ajoute l'historien, l'excuse pour quelques-uns de ces papes; pour d'autres, surtout pour Jules II, la justification de leur règne. Quant à Sixte-Quint, nous sommes maintenant débarrassés, grâce à l'étude des dépêches diplomatiques renfermées dans les archives de différentes capitales et consciencieusement compulsées par l'auteur, — un ancien diplomate, on s'en souvient, des caricatures dues à la plume sans scrupule de Gregorio Leti.

VII

Le volume de M. Adrien Desprez sur Richelieu et Mazarin se tient dans une sphère moins élevée. L'auteur, qui fait preuve de talent et de perspicacité, accepte, sans les contrôler, les anciennes données, et ne cherche nullement à faire faire de progrès à la science historique. Ainsi il accepte tout naturellement la calomnie longtemps accréditée, qui a fait peser sur Tilly la responsabilité du sac de Magdebourg, et dont un des derniers volumes des *Controverses historiques* a fait bonne justice. On pourrait encore lui demander pourquoi il accorde tant de crédit aux historiettes de Tallemant des Réaux, et se fait l'écho complaisant des pamphlets qui ont cherché à salir la mémoire du grand cardinal. M. A. Desprez incline trop à regarder les vilains côtés de la nature humaine. Est-ce à cause de cela qu'il professe — en histoire seulement — une morale trop facile, jusqu'à excuser les grands personnages qui emploient sans scrupule tous les moyens pour arriver au but qu'ils poursuivent, pourvu que leur propre grandeur soit liée à l'intérêt de l'État? Nous ne croyons pas non plus l'auteur bien familier avec les choses religieuses. S'il les connaissait mieux, il ne prétendrait pas que beaucoup d'hommes se jettent dans les cloîtres, « poussés par le besoin d'espérer et de trouver devant eux autre chose que le néant. » Et surtout il ne qualifierait pas cet espoir d' « illusion ». Nous regrettons sincère-

Digitized by Google

ment cette note qui gâte les curieux rapprochements et les piquantes anecdotes qui émaillent cette publication.

VIII

Disons un mot seulement d'un opuscule, irréprochable celui-ci, que le R. P. Félix de Fianey, capucin, vient d'écrire pour favoriser une bonne œuvre. Le titre : *les Grands Pèlerins d'autrefois et d'aujourd'hui*, indique suffisamment le sujet. Après avoir rappelé les pèlerinages les plus célèbres, la Terre sainte et Rome, le pieux auteur retrace rapidement la vie et les vertus de saint Roch, de saint Labre et d'autres pèlerins moins connus, tels que le pèlerin de Lyon, celui de Moravie, celui de Blois, la miraculée Bavaroise et le B. Jean de Penna. Ce mince volume contient beaucoup de choses intéressantes et propres à nourrir la piété.

IX

Nous revenons aux études historiques avec M. A. du Bourg, dont la *Gazette du Midi* apprécie en ces termes l'intéressante publication :

« L'histoire de ce grand ordre de Malte, qui fut illustré par tant de gloires, est l'histoire même de la patrie. L'organisation de ses diverses commanderies se rattache étroitement à la vie des populations au milieu desquelles elles furent établies. L'auteur, dans sa préface, prend l'ordre de Malte à sa fondation, au douzième siècle, époque ou parurent en France et principalement dans la région les chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem... L'histoire du grand prieuré de Toulouse a, pour ainsi dire, son introduction dans les fastes du grand prieuré de Saint-Gilles, d'où naquirent les commanderies du Sud-Ouest.

« On ne saurait imaginer combien de détails intéressants, de souvenirs caractéristiques, de citations curieuses on rencontre à chaque pas dans cette lecture, qui échappe à l'aridité des travaux d'érudition par la marche alerte du récit et par la vie qui anime cette résurrection du passé.

« Les pièces justificatives abondent, non seulement dans le texte ou dans les notes de l'ouvrage, mais aussi dans un précieux appen-

Digitized by Google

dice, qui ne contient pas moins de cent vingt cartulaires, actes de donation ou de concession, rédigés en latin ou en espagnol et collationnés avec un soin infini sur les textes originaux. »

Cet ouvrage, dont l'auteur, avec une générosité qui l'honore, abandonne les profits à une bonne œuvre, sera lu avec un vif intérêt dans la région méridionale; il sera de plus consulté avec fruit partout où l'on a conservé le culte de la vieille France.

X

Les annales de l'abbaye de Sainte-Geneviève et de la Congrégation de France, bien que limitées en apparence à un seul monastère, embrassent pourtant une partie notable de l'histoire de l'Église de France, tant à cause de la situation privilégiée de l'antique couvent dans la capitale, que parce que la réforme du cardinal de la Rochefoucauld fit de ce couvent le centre et la tête d'un ordre religieux qui étendit au loin ses ramifications. M. l'abbé Féret, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, s'est livré à un travail long et scrupuleux pour extraire des vieux papiers de l'abbaye conservés à la bibliothèque qui porte encore son nom, ainsi que des archives nationales et de la bibliothèque nationale, tous les éléments d'un travail complet. Il s'est attaché à éclairer un côté de la physionomie du vieux Paris, en tirant de l'oubli plusieurs de ses coutumes, en révélant des ressorts cachés, des côtés inconnus, des influences ignorées; à présenter, en outre dans le tableau de la double seigneurie de l'antique monastère, sous un jour quelque peu nouveau, certaines parties de l'Ile-de-France.

Le premier volume rappelle l'histoire de sa vie, les quatre premiers siècles de l'abbaye, la première décadence due à la sécularisation, la première réforme au douzième siècle, le relâchement qui suivit, la seconde réforme opérée par le cardinal de la Rochefoucauld; il est rempli de détails fort curieux sur les privilèges et les droits de l'abbaye. Le second volume est consacré à l'histoire de la congrégation de France, avec ses gloires et ses défaillances, jusqu'à la tempête qui emporta tout, sauf le souvenir de grands services rendus. C'est un livre à étudier, non pour le plaisir seulement, mais pour le profit.

Digitized by Google

XI

Après l'histoire religieuse, l'histoire militaire. Le récit des campagnes de Charles IV, duc de Lorraine, de 1634 à 1638, d'après des documents inédits, nous met en présence d'un des hommes les plus remarquables de cette époque critique. L'auteur nous le dépeint ainsi : « Soldat intrépide, génie militaire presque égal à Gustave-Adolphe, supérieur à Gallas et à Lamboy, émule du cardinal infant, de Piccolomini et du prince Thomas de Savoie, moins heureux que Baner, gai et railleur avec les chefs, familier avec les soldats, indifférent à l'étiquette, homme d'esprit, léger, fourbe, mauvais diplomate, le duc de Lorraine était grand, adroit à tous les exercices du corps, dur à lui-même, infatigable. » Ce prince homme de guerre lutta presque constamment contre Richelieu et contre nos généraux; mais il défendait son pays, et, s'il ne nous est pas permis de faire des vœux pour les ennemis de la France, rien ne nous dispense de rendre hommage au patriotisme partout où nous le rencontrons. Nous conquerrons ainsi des titres à la réciprocité et à l'estime de l'étranger. Il y a là des pages curieuses à ajouter à l'*Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville.

L'histoire d'une frontière (la Roumanie, *sur la rive droite du Danube*) nous met en présence des événements contemporains. On sait que, par le traité de Berlin, l'indépendance de la Roumanie fut reconnue, ainsi que le droit à une indemnité territoriale. Cette indemnité se réduisit à la cession de la marécageuse Dobrustcha, en échange de la Bessarabie restituée à la Russie. La Roumanie ne se plaignit pas, mais elle réclama une meilleure frontière. Tel est l'objet de ce beau volume, imprimé avec taxe et enrichi de cartes, qui permettent de suivre les revendications assurément légitimes de ce noble pays.

Le R. P. Matignon, de la Compagnie de Jésus, continue par *les Familles bibliques* la série des conférences aux Pères de famille. Cette matière, aussi féconde qu'intéressante, est traitée par l'auteur avec cette clarté et cette hauteur de vues qui le distinguent. Ainsi que le dit avec raison le docte religieux, là est la vraie question

Digitized by Google

sociale : car c'est bien inutilement qu'on s'efforcerait d'améliorer le sort des populations, tant qu'on n'aura pas obvié aux vices qui désolent le foyer domestique. Le P. Martignon ouvre donc la Bible, et, l'interprétant d'après les données de la tradition et la lumière que fournissent les récentes découvertes, il y trouve d'admirables modèles de la famille, telle que Dieu l'a instituée au commencement du monde, bien que la miséricorde tolère quelque chose en faveur de la faiblesse humaine. Le présent volume ne dépasse pas Abraham. Nous espérons que l'auteur nous donnera bientôt la suite, et nous fera de plus en plus goûter la morale qui découle de tableaux si pleins de vérité historique.

Pendant que quatre cents pèlerins prient en ce moment à Jérusalem pour l'Eglise et pour la France, il serait utile de se rappeler en quel esprit de foi et de pénitence ces pèlerinages sont accomplis, quels ont été les incidents du premier d'entre eux et quels résultats ont été déjà obtenus. M. le comte Henri de l'Epinois, un des mille pèlerins de l'an dernier, nommé à Jérusalem commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre, a eu occasion d'exposer devant une assemblée de catholiques, tenue sous la présidence de Mgr l'archevêque de Tours, quel a été *l'esprit*, quels ont été les *actes* et les *résultats* du pèlerinage. Ses paroles, saluées par les applaudissements des auditeurs, trouveront, nous en sommes sûr, un écho dans tous les cœurs catholiques, heureux de s'être associés déjà, ou désireux de s'associer bientôt, ne fût-ce que par la pensée, — à cette pacifique croisade qui, en Orient, a été un événement.

Léonce de la Rallaye.

Digitized by Google

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les vacances parlementaires ramènent relativement le calme en faisant trêve aux agitations de la politique. C'est un moment favorable entre tous pour féliciter la république de savoir, autant qu'aucun autre gouvernement, assurer l'ordre et réprimer les factions. Il ne faut pas trop attendre, en effet, à célébrer la grande victoire que l'Etat républicain vient de remporter contre le parti anarchiste. Qui sait si elle sera de longue durée et si les mêmes troubles ne renaîtront pas avec la rentrée des Chambres? On peut juger, à la satisfaction des journaux officieux, que la république vient d'échapper à un péril grave. Cette journée du 18 mars était une lourde menace pour le régime actuel. Les essais de manifestations par lesquels les anarchistes avaient eu l'air de préluder à une journée plus décisive, pouvaient faire craindre pour l'anniversaire de la Commune une véritable insurrection. Soit prudence excessive, soit frayeur incroyable, le gouvernement avait pris, en vue d'une émeute possible, de telles mesures militaires, que l'on ne sait pas ce qu'il aurait pu faire de plus contre une invasion subite. Non seulement toute la police et toute l'armée de Paris étaient sur pieds, mais, à cinquante lieues à la ronde, les corps d'armée avaient reçu l'ordre de tenir des détachements prêts à marcher sur la capitale.

Devant un pareil déploiement de forces militaires, les anarchistes les plus ardents, les héros du 18 mars les plus empressés à célébrer le souvenir de leurs exploits, étaient trop bien avertis des intentions du gouvernement pour engager une lutte improvisée et tout à fait inégale. La manifestation n'a pas eu lieu; on ne peut pas dire que l'émeute ait été vaincue. Si le gouvernement a fait preuve de résolution, il n'a pas pu montrer de la force. Les félicitations que ses amis lui adressent excèdent de beaucoup la réalité; le gouvernement a surtout montré de la peur. Moins le danger était réel, plus la fai-

Digitized by Google

blesse et la pusillanimité du pouvoir apparaissent dans ces mesures extraordinaires de défense.

Il est curieux de voir un gouvernement, soi-disant d'opinion et libéral, recourir à des procédés que ses amis blâmaient si ardemment dans l'empire. Les plaisanteries sur la bataille de Clichy, gagnée par M. Pinard, ne sont pas si anciennes, qu'elles ne soient revenues en mémoire, à propos de la bataille, beaucoup plus ridicule, livrée par M. Ferry à l'émeute imaginaire du Champ de Mars et de l'Hôtel de ville, avec cette différence que les railleurs avaient changé de côté. Les perquisitions et les arrestations à domicile, ordonnées en cette circonstance, ont même dépassé de beaucoup les mesures que le gouvernement impérial s'était permis dans les derniers temps contre les perturbateurs de l'ordre. Ni M. Ferry ni M. Grévy n'ont paru se souvenir qu'ils avaient autrefois signé, comme avocats, une consultation qui eût permis aux anarchistes d'en agir avec la police comme eux-mêmes avaient trouvé licite que l'assassin Mégy en usât envers les agents venus pour l'arrêter.

Cette disposition à imiter et même à excéder les actes des pouvoirs autoritaires qu'on trouve en M. Ferry, est précisément ce qui fait son crédit auprès d'un grand nombre de républicains, beaucoup moins soucieux de leurs principes que de leurs intérêts. On croit avoir en ce médiocre avocat un ministre fort; quelques-uns l'appellent le Guizot de la république. Peut-être suffit-il à rassurer cette bourgeoisie égoïste qui croit à l'efficacité de la police, et qui ne demande au gouvernement que la protection de l'ordre extérieur. Qu'elle ne mette pas trop sa confiance en lui. Sans doute, la journée du 18 mars s'est passée sans incidents, mais le parti anarchiste a lui-même déclaré qu'il n'était pas prêt pour ce jour-là et qu'il remettait à un moment plus favorable l'exécution de ses plans.

Peut-être M. Ferry et ses admirateurs feraient-ils mieux de s'inquiéter de cette absence de manifestations que de se féliciter de l'avoir empêchée. Le calme qui a présidé à cet anniversaire de sinistre mémoire prouve beaucoup plus la discipline du parti du désordre que la force du gouvernement. Prévenus par des préparatifs formidables de répression, les revenants de la Commune se sont abstenus de toute manifestation avec autant d'ensemble qu'ils auraient mis de résolution à faire une émeute. Les banquets par lesquels ils ont fêté l'anniversaire de la Commune et les discours qu'ils

Digitized by Google

y ont tenus, en disent autant sur leurs intentions que s'ils avaient paru dans la rue, avec des torches incendiaires et des fusils à la main. En réalité, la situation reste ce qu'elle était. Malgré les arrestations et les procès, le parti de la destruction continuera à s'organiser; il demeure comme une menace perpétuelle pour la société, et encore plus peut-être pour la république opportuniste. Ce n'est pas M. Ferry qui en viendra à bout.

Sera-t-il même de force à contenir l'agitation que les partisans d'une révision des lois constitutionnelles commencent à provoquer? L'ajournement de la révision, obtenu dans les Chambres par le président du conseil, n'est qu'un succès parlementaire de médiocre importance. La question a pris une autre face. On a beau dire que l'affaire de la révision ne répond à aucun mouvement réel d'opinion, qu'elle n'intéresse en aucune façon le pays, on aurait pu faire avec beaucoup plus de raison la même remarque à propos de l'amnistie, et tout le monde sait cependant la place qu'elle a occupée dans l'histoire des revendications républicaines. Un moment, l'amnistie à été la grande, l'unique question. Il en pourra être de même de la révision. C'est en vain que les journaux ministériels et opportunistes affectent d'attacher peu d'importance au mouvement provoqué par un certain nombre de députés et de sénateurs radicaux, avec le concours d'une grande fraction du conseil municipal de Paris. Une ligue s'est formée pour la révision, et cette ligue s'est donnée des statuts qui montrent bien qu'elle n'entend pas se borner à des manifestes. On compte employer tous les moyens de propagande et de manifestation légaux : pétitionnement, distribution d'écrits de toute sorte, conférences et réunions publiques. Pour mieux agir, la ligue se compose de comités locaux reliés à un comité central formant lui-même un ou plusieurs comités d'exécution.

Si l'organisation de la ligue révisionniste est à peu près arrêtée, son objet reste encore indéterminé. Que révisera-t-on? La ligue veut-elle la suppression du Sénat, de la présidence de la république, ou de simples modifications au recrutement et à la composition de la haute chambre? Et puis qui fera la révision? Sera-ce le congrès ou une Assemblée constituante spécialement élue à cette fin? Ces divers points ne paraissent pas résolus dans l'esprit des promoteurs de la ligue. Mais ne suffit-il pas que l'on ait trouvé ce mot de révision et qu'un mouvement existe au sein d'une certaine catégorie d'électeurs et d'élus, pour créer de sérieux embarras au cabinet qui

Digitized by Google

voudrait qu'aucune question irritante, aucune agitation extraparlementaire ne vînt troubler sa paisible existence.

De leur côté, des hommes politiques, des écrivains unis dans une même opposition au régime actuel, ont tenté de réorganiser l'ancienne union conservatrice à l'occasion des prochaines élections des conseils généraux. Rien n'a plus nui certainement au parti conservateurs en toutes circonstance que la désunion et le manque d'organisation; mais rien n'est plus fragile aussi et moins efficace qu'une union de circonstances, qui ne repose pas sur des principes bien définis et qui n'a pas un objet bien certain. La chimère des diverses unions conservatrices, essayées à plusieurs reprises, a été de croire que l'on pouvait s'entendre en écartant les questions politiques et même les questions religieuses, et qu'il suffirait de vouloir également ce qu'on appelle du nom vague de conservation sociale pour former un parti, exercer une action et obtenir un résultat. L'union conservatrice doit être aujourd'hui franchement catholique et monarchique, ou elle ne sera pas.

Les nécessités de la défense sociale, les circonstances de la lutte l'obligent à prendre ce caractère. Il faut détruire la république d'où vient tout le mal du moment, et pour cela il convient de s'entendre sur le gouvernement qui doit la remplacer; il faut, pardessus tout, défendre la religion qui est le principal objectif des attaques de la république, et, par conséquent, il est nécessaire de s'unir dans le catholicisme. A quoi bon une union conservatrice qui ne se proposerait pas de défendre, non seulement la liberté religieuse en général, mais les droits particuliers et les libertés de l'Église?

C'est l'Église qui est en butte aux coups du parti républicain. La persécution s'acharne contre elle avec une persévérance et une habileté qui la rendent de plus en plus dangereuse. La plus grave mesure qui ait été prise contre elle, après la suppression de l'enseignement religieux, ce sont ces articles incidents de la loi municipale, qui abolissent le monopole des pompes funèbres, attribué aux fabriques en compensation de leurs anciens biens, et qui mettent en même temps à leur charge l'entretien et toutes les réparations des églises. C'est la ruine des fabriques que consacre cette nouvelle législation et la ruine du culte lui-même. Mais le parti au pouvoir ne s'en tient pas là; il poursuit aussi la ruine du clergé. La confiscation du traitement des curés est devenue le grand instrument de

Digitized by Google

tyrannie des persécuteurs. Déjà plus de deux cents prêtres ont été privés de leur maigre allocation pour leur opposition à la loi sur l'instruction obligatoire et laïque; deux mille autres ont été dénoncés par les préfets comme coupables de la même rébellion, et le même sort les attend. Le gouvernement a pris prétexte de la condamnation, par la congrégation de l'*Index*, des manuels de morale civique accrédités dans ses écoles, pour se venger sur le clergé de la résistance que la loi impie rencontre au sein des populations chrétiennes. Il était digne de lui d'inaugurer la persécution budgétaire, la plus perfide et peut-être la plus odieuse de toutes. M. Paul Bert a révélé dans une lettre intime le secret de cette politique. On veut prendre le clergé par la faim, on veut arriver par des mesures individuelles à la suppression du budget des cultes.

Le droit que le gouvernement s'est arrogé de supprimer par simple mesure administrative le traitement des ecclésiastiques est un monstrueux abus de pouvoir, que la connivence du Conseil d'État et la complaisance du Tribunal des conflits rendent seules possible. Par cela même le gouvernement abroge une des clauses fondamentales du Concordat qui stipule un traitement convenable pour les curés, et, comme on l'a montré, il n'y a pas à distinguer sur ce point entre les curés en titre et les simples desservants. Leur situation est égale et leurs droits sont identiques, puisqu'ils sont, les uns et les autres, préposés aux paroisses qui ont été rétablies par suite de la convention conclue entre le Saint-Siège et l'État français. Le texte du Concordat assure plus particulièrement aux évêques et aux curés titulaires la jouissance de leur traitement; aussi M. Paul Bert s'est-il empressé d'annoncer qu'une loi dont il est le rapporteur va bientôt permettre de punir « ces gaillards-là », comme de simples desservants.

Dès à présent la question du budget des cultes est ouverte et, avec elle, celle du Concordat. Le ministère actuel se montre résolu à passer outre, envers le clergé, à tous les droits et à toutes les convenances. Jusqu'où pourra-t-il aller? Il marche à l'abolition du Concordat par des mesures qui en détruisent tout l'effet. La route n'est plus longue peut-être à parcourir, car il arrivera bientôt un moment où, se heurtant aux prérogatives et aux libertés inviolables de l'Eglise, il lui sera impossible d'avancer sans rejeter formellement le Concordat. En attendant, il est du devoir des catholiques d'obvier à la situation qui est faite au clergé. L'*Univers* a

Digitized by Google

ouvert une souscription, favorablement accueillie dans la presse religieuse, pour venir en aide aux curés injustement dépouillés de leur traitement. L'œuvre du « denier du culte » va s'ajouter pour la France à l'œuvre du « denier de Saint-Pierre. » C'est le moment pour les catholiques de montrer qu'ils appartiennent à l'Église et qu'ils vivent de sa vie, qu'ils sont frappés dans ses ministres et qu'ils sont décidés à prendre leur part dans la persécution, en concourant de leur argent à la résistance nécessaire du clergé aux entreprises impies du parti républicain.

C'est une véritable folie pour le gouvernement actuel de poursuivre plus avant la lutte avec le clergé et les catholiques, alors qu'il est déjà aux prises avec les difficultés d'une situation parlementaire très critique, et avec les complots encore plus menaçants du parti anarchiste. La crise économique et industrielle que traverse le pays, les souffrances prolongées de l'agriculture, la misère de la classe ouvrière, la surexcitation des travailleurs et jusqu'à cet esprit d'insubordination et de révolte qui règne dans les lycées, comme un reflet de l'état révolutionnaire du dehors, et qui ajoute les émeutes de collège aux troubles de la rue, tout cela devrait engager un gouvernement soucieux de sa propre existence à ne perdre aucune de ses forces en luttes inutiles, à ne s'aliéner aucune portion de la nation, surtout à ne pas provoquer contre lui ces résistances de conscience dont les pouvoirs les plus forts ne viennent pas à bout. Mais il paraît que la haine antireligieuse, qui est l'unique lien du parti républicain, l'emporte, chez les persécuteurs du jour, sur les considérations d'intérêt et même de salut.

La France n'est pas, du reste, le seul pays où cette politique aveugle prévaut. En Allemagne, le protestantisme césarien ne semble pas encore décidé à se départir de ses prétentions tyranniques vis-à-vis de l'Eglise. Il est à craindre que les lettres échangées entre le Pape et l'Empereur n'aient pas de sitôt les heureux résultats que l'on aurait pu en espérer. M. de Bismarck se tient toujours sur une extrême réserve et n'accueille qu'avec arrogance les ouvertures du souverain Pontife. Le langage des journaux officieux n'a guère changé. Ces jours-ci encore, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* faisait précéder la remise d'une note de M. Schlœzer, relative au cardinal Ledochowski, de commentaires malveillants pour l'éminent prélat qui, dans son exil, loin de se montrer hostile à l'Allemagne auprès du Vatican, a toujours gardé

Digitized by Google

une attitude pleine de réserve et de dignité. Cette diatribe a produit la plus fâcheuse impression à Rome, moins encore par l'intempérance du langage de la feuille officieuse de Berlin à l'égard d'un vénéré confesseur de la foi, qu'en raison des sentiments malveillants pour le Saint-Siège qu'elle découvre. En Allemagne, l'opinion catholique, toujours en défiance au sujet des intentions du chancelier, s'en est émue aussi. On y a vu une nouvelle preuve que le gouvernement répugne à faire la paix. « Le système de M. de Bismarck, écrivait à ce propos un personnage politique, se dessine ainsi tous les jours avec plus de netteté et de franchise. On ne se trompera guère, en affirmant que le gouvernement ne cherche qu'à gagner du temps par les pouvoirs discrétionnaires qu'il se fait donner et même par les négociations dont il fait publier les documents les plus importants. Il ne veut ni supprimer ni abolir les lois de mai. Un système de bienveillance trompeuse doit faire ce que n'ont pu faire les lois. Si le gouvernement persiste dans cette voie, les négociations tarderont à aboutir. C'est une opinion généralement accréditée que la chancellerie ne proposera pas une législation qui tienne compte des justes et légitimes aspirations de l'Eglise. En ce moment, il semble ne chercher qu'une chose : obtenir quelques concessions, pour pouvoir continuer une guerre sourde d'autant plus dangereuse qu'elle sera moins violente. »

Tel paraît bien être le caractère de la situation. Pendant que Léon XIII, animé d'un paternel désir de la paix, fait au gouvernement de Berlin toutes les concessions compatibles avec les droits et les règles de l'Église, M. de Bismark répond à ses avances par des subterfuges et des exigences toujours nouvelles. Si jusqu'ici le succès n'a pas consacré les efforts de Léon XIII, le beau rôle, du moins, est pour lui dans cette négociation, où l'on voit la condescendence et la longanimité du Chef de l'Église aux prises avec l'astuce et l'impertinence de la politique prussienne. Si l'on regarde dans l'avenir, on peut même espérer que les progrès menaçants de la révolution cosmopolite amèneront le gouvernement de Berlin à faire sa paix avec l'Eglise. Cette liberté que l'Eglise réclame en vain depuis longtemps en Allemagne et ailleurs, cette légitime influence qu'elle revendique sur l'éducation et sur la conduite des peuples, et dont l'Etat moderne a entrepris de la dépouiller, on sera bien obligé de les lui rendre, lorsque les maux causés par l'esprit révolutionnaire auront démontré l'insuffisance de l'enseignement

Digitized by Google

laïque, l'impuissance des lois civiles à régir seules les peuples.

A Londres même, l'engin préféré du parti anarchiste, la terrible dynamite, s'est montré comme un avertissement pour les Etats qui se croient le plus solidement constitués. Avec sa forte organisation sociale, avec ses mœurs politiques et domestiques, l'Angleterre semblait n'avoir rien à craindre des entreprises de la Révolution. La double et mystérieuse explosion qui s'est produite dans les bureaux du *Times* et dans les bâtiments ministériels contigus au palais de Westminster, lui a appris qu'elle n'était pas plus que les puissances continentales à l'abri des catastrophes.

La redoutable propagande nihiliste qui mine la Russie devrait éclairer le gouvernement sur la nécessité de rendre à la religion tout son empire et toute son efficacité par un retour à l'Eglise catholique. Le préjugé schismatique est encore trop puissant pour que l'on puisse espérer que ce siècle, si près de sa fin, voie cet heureux événement. Néanmoins un petit rapprochement s'est opéré avec Rome. Les relations diplomatiques ont été partiellement renouées. L'arrangement entre la Russie et le Saint-Siège, dans les étroites limites où il a été conclu, est entré en exécution. Les évêques proposés, au nombre de treize, par le gouvernement russe pour occuper les sièges vacants en Pologne ont été agréés par le souverain Pontife et préconisés dans le consistoire du 15 mars. Cet acte de justice et de réparation a réjoui la Pologne catholique. Pour continuer ces premières relations, Léon XIII se propose, dit-on, de se faire représenter, à côté des autres souverains, aux fêtes du couronnement d'Alexandre III. Cette marque de sympathie toucherait, sans doute, le jeune souverain et le disposerait à plus de bienveillance envers ses sujets catholiques. D'eux, il le sait, il n'a rien à craindre et, quels que soient leurs griefs, ce ne sont pas eux qui ensanglanteront par quelque horrible attentat la journée du sacre. Le gouvernement veut donner à cette cérémonie une magnificence extraordinaire afin de relever le prestige de l'autorité; en s'attachant à restaurer le principe religieux au sein de la nation il fera beaucoup plus encore pour le raffermissement du trône impérial.

Ce même consistoire, dans lequel Léon XIII a préconisé les évêques polonais, réservait aux catholiques suisses une heureuse surprise. On connaît l'histoire de la persécution qui sévit dans une partie de la Suisse, principalement dans le canton de Genève, depuis dix ans. Mgr Mermillod en a été l'occasion. La condition précaire

Digitized by Google

du catholicisme à Genève avait décidé Pie IX à démembrer le diocèse de Lausanne, pour établir un évêché dans la ville de Calvin. Le protestantisme sectaire s'opposa à cette mesure, en alléguant qu'un évêché ne pouvait être créé sans le consentement du gouvernement fédéral. Devant cette résistance, le Souverain Pontife se borna à créer un vicariat apostolique à Genève. Le même esprit de secte qui redoutait le zèle et l'influence de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron et curé de Genève, combattit alors le choix que Pie IX avait fait de sa personne. Le pape passa outre ; les relations furent rompues entre la Suisse et le Saint-Siège, et la persécution commença par l'expulsion du vicaire apostolique de Genève, pour finir par la confiscation des églises et la mise des catholiques hors la loi.

Par une résolution inattendue et demeurée secrète jusqu'à la fin, Léon XIII vient d'ôter le prétexte de cette persécution, en préconisant Mgr Mermillod évêque de Lausanne et Genève. De la sorte, il a rétabli l'unité du diocèse démembré en 1873 pour l'érection du vicariat apostolique de Genève, et ramené les choses à leur point de départ. C'est avec une allégresse unanime que les catholiques suisses ont accueilli cet acte du Souverain Pontife. Tous y ont vu une preuve de la haute sollicitude de Léon XIII pour eux et en même temps un témoignage de plus du désir qui l'anime d'entretenir de bons rapports avec les gouvernements. C'est avec des explosions d'enthousiasme qu'a été saluée dans la presse la rentrée de l'illustre évêque qui « apporte au siège de Lausanne et de Genève les mérites d'un confesseur de la foi, les souffrances de vingt ans de persécution, les gloires incomparables dont il jouit dans tout le monde catholique, le prestige de ses grandes œuvres et de ses grands talents. »

Les persécuteurs génevois paraissent avoir été non moins déconcertés que surpris par cette généreuse initiative de Léon XIII. Le gouvernement de Genève en a référé au Conseil fédéral. La secte s'agite pour l'empêcher d'adhérer à la nomination de Mgr Mermillod à l'évêché de Lausanne et Genève, au moins pour qu'il mette comme condition à son consentement que le prélat ne résidera pas à Genève. La nomination est régulière, conforme aux anciennes conventions avec le Saint-Siège ; elle rentre dans l'exercice d'un droit qui a été reconnu de tout temps au Pape, elle n'admet ni opposition ni contradiction. Dès lors il semble que la persécution devrait cesser et que les portes de la Suisse devraient être ouvertes à

Digitized by Google

Mgr Mermillod. On attend la décision du Conseil fédéral; il a demandé aux cantons de Fribourg, de Vaud et de Neufchâtel de lui donner leur avis « sur une situation dont il a hâte de sortir ». En agissant par une pensée de conciliation, Léon XIII a pu espérer que les autorités suisses sauraient y correspondre, et qu'ainsi la paix serait rendue aux catholiques et l'entente rétablie avec Rome.

Ce serait une compensation à la rupture qui vient de se produire entre le Chili et le Saint-Siège, et qui a eu pour cause la prétention du gouvernement chilien à exercer dans la nomination des évêques, les droits qui appartiennent exclusivement au chef de l'Eglise. Ce dissentiment, favorisé par l'attitude coupable du candidat dont le gouvernement avait fait choix pour le siège de Santiago, a amené le départ du délégué apostolique. Ce n'est pas sans rencontrer les plus grandes difficultés, en Amérique aussi bien qu'en Europe, que Léon XIII persévère avec tant de constance et de longanimité dans la politique de conciliation qu'il a inaugurée, et qui témoigne du prix qu'il attache à assurer partout aux catholiques les bienfaits de la paix religieuse.

Arthur Loth.

Digitized by Google

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

3 *mars.* — Au Sénat, discussion du projet de loi sur la réorganisation judiciaire de la Tunisie. M. le duc de Broglie prend le premier la parole pour réclamer des explications du gouvernement.

Il rappelle qu'il a toujours blâmé la façon dont cette expédition a été engagée et surtout la façon dont elle a été conduite. Il constate qu'aujourd'hui des faits sont consommés sur lesquels il n'est plus possible de revenir, que le drapeau français flotte à Tunis, qu'il faut l'y maintenir et l'y consolider le mieux possible. Seulement M. le duc de Broglie désire savoir où en sont les négociations engagées avec les puissances intéressées, afin d'obtenir l'abandon des capitulations, dont le maintien aurait pour résultat de réduire presque à l'état de lettre morte la nouvelle organisation. M. le Ministre des affaires étrangères fournit au Sénat sur ce point des renseignements satisfaisants, et le projet, malgré les nombreuses critiques, parfois fondées de M. de Gavardie, est adopté à la presque unanimité des votants.

Le Sénat aborde ensuite la discussion, six fois ajournée, du projet de loi relatif au droit d'association. M. Jules Simon expose l'économie de ce projet, dont il est, avec M. Dufaure, le principal auteur.

La Chambre des députés vote le projet concernant le canal de navigation du Nord sur Paris.

4. — M. Flourens, directeur général des cultes, dans une lettre, conçue en des termes d'une inqualifiable grossièreté, annonce à Mgr l'évêque d'Annecy la suppression des traitements de onze desservants et vicaires, *coupables* d'avoir lu en chaire le décret de la sacrée Congrégation de l'Index, condamnant les manuels civiques des Paul Bert, Compayré et consorts.

De nouvelles arrestations d'anarchistes ont lieu à Badajoz et à Olivenza. (Espagne.)

5. — Le Sénat continue la discussion générale du projet de loi sur le droit d'association. MM. Corbon et Tolain combattent ce projet sous le seul prétexte que son adoption aurait pour effet de donner l'existence légale et la liberté aux congrégations religieuses. M. Jules Simon fait justice de cette misérable argumentation. Il démontre péremptoirement que la guerre faite aux congrégations vise moins les religieux que la religion elle-même et que le but unique que l'on poursuit, c'est de déchristianiser la France. Il établit d'une manière nette que la loi civile ne saurait interdire aucune des obligations volontairement contractées par les religieux.

Digitized by Google

La Chambre des députés s'occupe de la question de savoir s'il y a lieu de prendre en considération les propositions de MM. Barodet et Andrieux, tendant à la révision de la Constitution.

Elle entend MM. Demarçay, Girard et Lenient, dont les discours servent comme d'intermèdes à celui de M. Jules Ferry. Le président du conseil expose les difficultés et les périls de la situation. « Si la Chambre, dit le ministre, vote la révision immédiate de la constitution, le Sénat la repoussera, ce qui créera un conflit de plus. « Quant à lui, il déclare qu'il refusera de transmettre un projet de cette nature à la Chambre haute. M. Andrieux soutient que la révision est nécessaire pour donner à la République un gouvernement stable, toutefois il consent à l'ajourner pour ne pas ébranler le gouvernement actuel. La discussion est renvoyée à demain.

Le ministre de la guerre de Prusse donne sa démission qui est acceptée.

6. — Au Sénat, clôture de la discussion générale du projet de loi relatif au droit d'association. La séance débute par un long et fastidieux discours de M. Clamageran, L'orateur s'applique à faire une énumération complète de toutes les restrictions que l'on doit apporter, dans l'application, aux fameux principes de *liberté et d'égalité*, proclamés en 1789. A l'aide de cet argument, il établit que la liberté d'association doit être limitée comme toutes les autres libertés, surtout qu'il s'agit d'admettre les congrégations religieuses à en bénéficier.

M. Chesnelong succède à ce piteux orateur. Bien qu'il y ait des réserves à faire sur le projet défendu par M. Jules Simon, l'éloquent sénateur appuie ce projet, parce qu'il y voit un progrès équitable et loyal. Il démontre qu'une loi sur l'association est nécessaire et qu'elle doit comprendre les associations religieuses. Il réfute toutes les objections apportées à la tribune par MM. Corbon, Tolain et Clamageran, et termine par un appel à la pacification religieuse.

La séance se termine par un débat fort intéressant entre M. Waldeck-Rousseau et M. Jules Simon. Le ministre de l'intérieur accentue la thèse des Corbon, Tolain et Clamageran. Pour lui, les congrégations ne sont point des associations, mais le contraire des associations; le tout est rempli d'insinuations perfides et parfois odieuses contre les ordres religieux. M. Jules Simon répond aux arguments de M. Waldeck-Rousseau, s'arrêtant davantage aux détails qu'à la thèse fondamentale du ministre et des adversaires du projet de loi.

Le débat sur la question de la révision de la Constitution se termine à la Chambre, par le refus de la prise en considération des propositions Barodet et Andrieux, compliqué d'un vote de confiance à l'adresse du gouvernement.

7. — Les Evêques d'Espagne envoient l'adresse suivante à Léon XIII, en réponse à la lettre encyclique que Sa Sainteté leur a dernièrement adressée :

« Très Saint-Père,

« Notre tristesse s'est changée en joie quand nous avons lu l'Encyclique *Cum multa* publiée par Votre Sainteté, le 8 décembre dernier; car nous avions lieu de craindre que, dans ce noble et catholique royaume d'Espagne, ne vînt à être troublée la concorde fraternelle des esprits, à laquelle les

Digitized by Google

évêques doivent leurs pacifiques triomphes. Ces craintes, résultant de la faiblesse des esprits plutôt que du mauvais état des choses, se sont dissipées complètement, et nous pouvons, d'un même cœur, envoyer à notre Père vénéré et bien-aimé, au Vicaire de Jésus-Christ, des lettres de remerciement et de félicitation pour l'honneur qu'il nous a fait en adressant à ses fils, les évêques d'Espagne, ses enseignements et ses conseils pleins de bienveillance, qui leur donnent le moyen de se maintenir dans l'unité et la parfaite obéissance et de soutenir le clergé et les fidèles.

« Et puisque Vos admirables instructions nous sont arrivées à l'heure qui les réclamait, comme la rosée qui tombe sur une terre altérée, nous ne voulons et nous ne pourrions mieux y répondre que par une soumission pure, simple et sans réserve envers le Pasteur suprême de qui nous avons reçu chacun la partie du troupeau spirituel que nous devons paître et régir, et par notre unanime adhésion aux Lettres qu'il a daigné nous adresser.

« L'épiscopat étant un, la charge qui nous incombe d'une partie du troupeau universel nous impose comme un devoir la profession et la promesse d'une constante et inébranlable obéissance. C'est pourquoi nous proclamons que Vous êtes notre docteur, notre chef, notre force et notre soutien.

« Nous attestons à Votre Sainteté que notre soumission est sincère et parfaite et, comme témoignage de cette soumission, nous promettons, sans aucune condition, de ne rien dire et de ne rien faire à l'avenir qui contredise en quoi que ce soit ce que Votre parole de Maître nous a prescrit et enseigné avec tant de bienveillance.

« Le monde catholique admire à bon droit l'autorité et la douceur avec lesquelles la direction nous a été tracée par celui qui a reçu mandat de confirmer ses frères; et nous voulons déclarer, à la face du ciel et de la terre, pour l'édification du peuple chrétien, que nous sommes tous étroitement unis, en esprit et en vérité, entre nous et avec notre Chef suprême, de telle sorte que jamais ne s'élève le moindre dissentiment au sujet de ce que nous ordonnera Celui qui tient la place de Jésus-Christ sur la terre.

« Vous parlez, et nous sommes instruits; Vous conseillez, et nous acquiessons; Vous commandez, et nous obéissons de tout notre cœur. Ainsi donc, *la cause est finie; Dieu veuille que toute dissension soit également terminée!* Selon le désir de l'Apôtre, nous sommes unis dans les mêmes sentiments; nous gardons ce que nous avons reçu; nous enseignons ce que nous avons appris.

« La charité aussi nous émeut et nous presse, car, selon la parole de saint Augustin, « là où il n'y a pas de charité, la justice ne saurait exister. Or « la charité ne veut pas le mal du prochain, et ceux qui ont la charité ne « déchirent pas le corps du Christ, qui est l'Eglise. »

« Les évêques d'Espagne, fils très humbles et serviteurs dévoués de Votre Sainteté, implorent humblement la bénédiction apostolique. »

8. — M. Léon Lalanne, président du Conseil d'administration de la Compagnie générale des Omnibus de Paris, est nommé sénateur inamovible en remplacement de M. le général Chanzy, décédé.

Après cette élection, le Sénat repousse par 169 voix contre 122 l'article 1er du projet de loi de M. Dufaure sur le droit d'association, ce qui entraîne le rejet absolu de ce projet. M. Jules Simon démontre d'une façon péremp-

Digitized by Google

toire que ce vote doit être imputé au parti pris par la majorité de refuser la liberté aux associations religieuses. Il rappelle que cette majorité, reniant ses anciennes revendications pour la liberté commune, la liberté entière, la liberté pour tous, réserve ses applaudissements pour les orateurs qui font devant lui l'énumération des restrictions apportées à la liberté ou qui lui parlent des pays où la liberté est refusée aux catholiques. En réponse à M. Jules Simon, M. Waldeck-Rousseau annonce le dépôt prochain d'un projet de loi qui exclura formellement les congrégations religieuses du droit d'association.

La Chambre reprend la première délibération du projet de loi relatif à la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes et entend successivement MM. Martin Nadaud, Félix Faure, Peulewey et Marius Poulet, auteurs d'amendements au projet primitif.

Le prince de Galles est nommé Feld maréchal prussien. L'empereur Guillaume remet au prince le bâton de maréchal de ses propres mains.

9. — Meeting de l'esplanade des Invalides. Pour la première fois depuis douze ans, le peuple descend dans la rue, non plus pour des démonstrations pacifiques, mais pour faire du désordre et se livrer à des actes de pillage.

Pendant plusieurs heures, Louise Michel, le drapeau noir à la main, conduit impunément la colonne des émeutiers du quai d'Orsay au boulevard de Charonne, en les invitant à piller les boulangeries et les marchands de comestibles qui se trouvent sur leur passage. La police se décide enfin à opérer quelques arrestations à la place Maubert.

10. — Fondation d'un collège arménien à Rome. A cette occasion, le Saint-Père adresse au Monde catholique un bref remarquable dont nous donnons ici la traduction.

LÉON XIII, PAPE

Ad perpetuam rei memoriam.

« L'Église, cette mère bienfaisante des hommes, formée par les exemples et les préceptes de Jésus-Christ, son auteur, ne cesse en aucun temps de veiller au salut du genre humain, et étend de telle sorte sa charité maternelle à toutes les nations, que, malgré la variété de mœurs qui les distingue et la distance qui les sépare, elle les entoure toutes d'un égal et semblable amour. Cette excellence et cette ampleur vraiment divines de sa charité, l'illustre nation des Arméniens, en Orient, a, par une longue expérience, maintes fois appris à les connaître.

« Les Arméniens, en effet, comme la tradition l'apprend, rétablis de très bonne heure dans la liberté des enfants de Dieu, partie par l'action des Apôtres, partie par celle d'hommes apostoliques, ont été entourés par l'Eglise catholique de la plus grande affection; et l'histoire dit assez que, depuis cette époque, les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, ont consacré à l'Arménie beaucoup de soins et de zèle, toujours dans le but de sauvegarder, autant qu'ils le pouvaient, chez les Arméniens, ces biens si précieux pour les États : la dignité publique, la concorde, la tranquillité, et celui qui, l'emporte encore de beaucoup sur tous ceux-là, la sainteté de la foi catholique unie à l'intégrité parfaite des mœurs chrétiennes.

Digitized by Google

« Or, il en fut ainsi non seulement dans les premiers âges et aux époques les plus difficiles, mais plus d'une fois encore dans des temps plus récents. En effet Urbain VIII, en admettant les élèves arméniens dans le collège Urbain de la propagande; Benoit XIV, en rétablissant dans sa dignité le patriarcat de Cilicie; et Grégoire XVI, en organisant la situation du diocèse de Constantinople et en pourvoyant libéralement à la fondation d'un hospice à Rome pour y recevoir les pèlerins arméniens, ont, par le fait même, prouvé d'une manière éclatante leur sollicitude à l'égard de l'Arménie. Mais les bienfaits et les faveurs les plus durables sont venus de Pie VIII, dont les propositions et les instances, soutenues par le roi de France et par l'empereur d'Autriche-Hongrie, obtinrent un ordre du sultan qui affranchissait les Arméniens de rite catholique de la servitude des évêques schismatiques. Cela fait, le sage et bienfaisant Pontife établit à Constantinople le siège primatial auquel tous les catholiques arméniens devaient être soumis, et mit ainsi fin à de longs et très graves embarras.

« Pie IX tourna également ses regards vers l'Arménie avec une spéciale bienveillance dès le commencement même de son pontificat, et publia, dans la suite, plusieurs décrets qui avaient pour but le bien commun du peuple arménien et l'intégrité de la discipline sacrée. Que si, dans ces dernières années, à la grande affliction de tous les gens de bien, une atteinte inopinée et grave a troublé la constitution catholique des Arméniens, le Saint-Siège n'a certes manqué ni de zèle ni de constance pour éteindre cette flamme funeste de la sédition qu'un petit nombre d'esprits turbulents avait allumée. Nous espérons qu'avec la protection du Dieu de miséricorde les derniers restes de cette discorde disparaîtront, de telle sorte que tous, sans exception, retournent à la sainte Église catholique et à leur antique soumission au Siège Apostolique, pour la conservation de laquelle les Arméniens ont souvent autrefois subi, avec un courage mémorable, de cruelles persécutions et de terribles épreuves.

« Ces exemples de Nos prédécesseurs que Nous venons de rappeler et les grands services rendus à l'Église par les Arméniens ont touché Notre âme, et Nous ont excité à leur faire du bien, Nous qui, d'ailleurs, étions déjà porté en faveur de l'Orient, que les plus grandes vertus ont glorifié et ennobli et que les origines du nom chrétien ont consacré. Nous avons longtemps songé par quels moyens Nous pourrions contribuer le plus efficacement à l'utilité commune de ce peuple. Sous ce rapport, Nous croyons avoir déjà obtenu, avec le secours de Dieu, quelques résultats, grâce au zèle apostolique des membres de la Société de Jésus et de ceux des Ecoles chrétiennes, que Nous avons Nous-même envoyés en Arménie, où depuis trois ans ils dépensent leurs travaux et leurs sueurs pour répandre l'instruction littéraire et religieuse.

« Mais Nous avons l'intention de faire quelque chose de plus, et Nous voulons pourvoir à ce que l'Arménie ait à Rome, comme plusieurs autres nations, son séminaire, où elle puisse envoyer ses fils pour y recevoir l'instruction et être préparés avec soin à l'exercice du saint ministère. En effet, il n'y a peut-être nulle part d'endroit plus propice que Rome pour l'éducation des ministres du Seigneur; là ils sont élevés dans la capitale du monde chrétien, près

Digitized by Google

du tombeau des plus grands d'entre les Apôtres, sous les yeux mêmes du souverain Pontife, qui, en vertu de sa charge de Vicaire de Dieu, est le Père commun de toutes les nations, le gardien et l'interprète de la foi catholique.

« Dans sa sagesse, Grégoire XIII, Notre prédécesseur, avait conçu le même dessein et, par ses Lettres apostoliques, *Romana Ecclesia*, en date du IIIe jour des ides d'octobre de l'an 1584, il avait décrété la fondation à Rome d'un collège arménien. Que si la mort n'enleva pas à l'illustre Pontife le mérite de son dessein, elle en suspendit toutefois la réalisation. Après une longue interruption, il arriva, à une époque récente, que les évêques arméniens, venus à Rome pour la solennité du centenaire du Prince des Apôtres, présentèrent à Pie IX une supplique pour obtenir que ce qui avait été commencé par Grégoire XIII, sans qu'il pût l'achever, fût mené à terme par son autorité et par ses soins. Il n'est pas douteux que ce désir des évêques eût été exaucé plus tôt, si diverses circonstances ne s'y fussent opposées.

« Il Nous est enfin donné, par la divine bonté, de mettre la main à cette œuvre depuis si longtemps souhaitée. Que si la situation présente ne Nous permet pas d'y consacrer toutes les ressources que Nous voudrions et que l'importance de l'entreprise exigerait, toutefois la constance des chrétiens du monde entier dans leur libéralité Nous confirme dans Notre dessein et nous commande la confiance.

« C'est pourquoi, en vue de la prospérité de la religion catholique, comme aussi de l'honneur et de l'intérêt de la Nation arménienne, Nous fondons et instituons dans cette auguste Ville, en vertu des présentes Lettres et de par Notre autorité apostolique, le Collège des Clercs Arméniens, et nous lui octroyons, sous la réserve des lois qui suivent, les privilèges et les droits inhérents à ce genre de fondation.

« I. Notre cher Fils Antoine Hassoun, cardinal de la sainte Eglise romaine, appartenant à la nation arménienne et ayant bien mérité des intérêts catholiques auprès des siens, assumera présentement le patronage du Collège des Arméniens, et, à ce titre, il aura le droit et le pouvoir de régir ce même collège.

« II. Comme Nous désirons qu'il existe des liens particuliers entre le Collège des Arméniens et la Congrégation de la Propagande, Nous voulons, pour l'avenir, que le cardinal qui sera préfet de cette Congrégation soit aussi patron ou protecteur du Collège des Arméniens. Que, s'il ne peut l'être en personne, alors un autre cardinal, appartenant à cette même Congrégation, assumera ledit Patronage, de par l'autorité et du consentement du souverain Pontife.

« III. A la fin de chaque année, le cardinal protecteur présentera au souverain Pontife un rapport écrit sur la discipline intérieure et sur l'administration du Collège.

« IV. Il y aura aussi un recteur ou supérieur du collège, et il sera choisi parmi les attachés de la Congrégation de la Propagande pour les affaires de rite oriental. Que si le recteur ne peut être pris parmi ces attachés, il sera choisi par le souverain Pontife dans le collège des Prélats de la Ville. »

Le Sénat adopte, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif aux mesures à prendre contre l'invasion du phylloxera en Algérie. Il repousse

Digitized by Google

ensuite, après une courte discussion, la proposition de M. Hérold tendant à la répression du duel.

La Chambre reprend la deuxième délibération sur le projet de loi concernant la création d'un canal de navigation du Nord sur Paris. Le projet de loi est voté. La Chambre continue la discussion du projet de loi sur la responsabilité des patrons en cas d'accidents arrivés à leurs ouvriers. M. Georges Graux prononce un long discours pour réfuter le système de la commission. Enfin M. Deluns-Montaud interroge le gouvernement sur le caractère de la manifestation du 9 mars. Le ministre de l'intérieur insinue, dans sa réponse, que les conservateurs n'ont pas été étrangers à cette manifestation. La question se transforme alors en interpellation. M. Paul de Cassagnac fait ressortir vivement le ridicule des insinuations du gouvernement. Après lui, M. le comte de Mun rétablit la vérité des faits et déjoue la manœuvre, en montrant combien ces événements inquiètent les républicains. Toute cette comédie gouvernementale se termine par un ordre du jour pur et simple réclamé par le ministre.

11. — Première réunion révisionniste tenue au Tivoli Vaux-Hall par l'extrême gauche. Les promoteurs de cette réunion exhalent à l'envi leur indignation contre les députés qui ont oublié leurs engagements concernant la révision.

Grâce aux mesures prises par la police, le rassemblement anarchiste de l'Hôtel de ville se borne à un stationnement pacifique de plusieurs milliers d'ouvriers aux abords de la place et à un défilé de la foule des curieux devant les sergents de ville et les gardes municipaux. Cependant quelques arrestations ont lieu.

Mort du prince Gortchakoff, chancelier de Russie, et de M. Coumoundouros, l'homme politique le plus important de la Grèce moderne.

12. — La Chambre des députés décide que le ministre de la guerre pourra, sous sa seule responsabilité, modifier à son gré la tenue des officiers et des adjudants d'infanterie.

La Chambre décide qu'elle passera à la discussion des articles du projet de loi sur les accidents dont les ouvriers peuvent être victimes.

La conférence du Danube termine ses travaux. Ses décisions sont renfermées dans un traité en neuf articles.

13. — La Chambre des députés aborde la discussion de la proposition de loi relative aux sociétés de secours mutuels, et entend un long exposé de M. Maze, rapporteur, sur l'économie de cette proposition.

Au Sénat, M. de Saint-Vallier pose une question au ministre des affaires étrangères relativement au Tonkin.

L'orateur fait un tableau tristement instructif de notre situation extérieure, de l'amoindrissement de notre influence et enfin de la concurrence désastreuse que notre commerce rencontre sur tous les marchés étrangers. Il conclut qu'il faut s'efforcer d'ouvrir des débouchés nouveaux, en reprenant l'œuvre colonisatrice de la vieille France monarchique. M. Challemel-Lacour essaie d'atténuer les préoccupations politiques de M. de Saint-Vallier, et promet que le gouvernement soutiendra une politique plus ferme que celle qui a été adoptée jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

Le Sénat passe ensuite à la discussion du projet de loi portant augmentation des fonds de subventions et d'avances mis à la disposition des caisses des lycées, collèges et écoles primaires.

MM. de Ravignan et de Fourtou critiquent ce projet, qui ne met des ressources énormes à la disposition de l'enseignement officiel que dans le but d'écraser l'enseignement libre. M. de Ravignan démontre que les règles de la comptabilité publique ont été violées et qu'on demande au Sénat de ratifier des dépenses déjà faites et d'approuver tout un programme de travaux qui ne s'élèvera pas à moins de 716 millions.

Il combat avec énergie les dispositions du projet de loi qui permettent aux préfets de contraindre les communes à bâtir de nouvelles écoles et à s'imposer extraordinairement malgré l'opposition des conseils municipaux et des conseils généraux. M. de Fourtou fortifie par des chiffres l'opinion de M. de Ravignan.

14. — Circulaire du garde des sceaux adressée aux procureurs généraux, à l'effet d'ordonner que des poursuites soient intentées dans le plus bref délai possible contre les provocations à la révolte qui seraient commises par la voie de la presse ou dans les réunions publiques.

Assemblée générale de l'œuvre diocésaine des écoles chrétiennes libres de Paris, au Cirque d'été. M. Chesnelong prend le premier la parole, il résume à grands traits l'histoire de l'œuvre des Ecoles chrétiennes pendant les trois premières années de son existence; il fait un tableau admirable de tous les dévouements qui ont concouru aux succès inespérés de cette œuvre.

Il en expose les besoins et termine son discours en exprimant, au milieu d'applaudissements répétés, la confiance que la France chrétienne est indestructible et survivra à ses persécuteurs.

M. Denys Cochin présente son rapport sur la situation de l'œuvre. Il montre éloquemment et *par des chiffres* que chaque élève de nos écoles libres coûte annuellement de quarante à cinquante francs, tandis que ceux des écoles communales coûtent chacun cent vingt francs. C'est au désintéressement des Frères et des Sœurs que l'on doit cette différence énorme. Le rapporteur termine par un pieux et délicat hommage aux bienfaiteurs que l'œuvre a perdus pendant l'année écoulée.

La séance est close par une magnifique conférence de Mgr d'Hulst. L'orateur développe, avec les ressources d'une éloquence aussi variée que mouvementée, cette belle trilogie, à savoir que l'école populaire doit être chrétienne, qu'elle ne peut être chrétienne qu'à la condition d'être libre, et qu'elle ne saurait rester libre que par la générosité des sacrifices. Mgr d'Hulst réfute, avec un rare bonheur d'expressions, quelques-unes des objections opposées à la continuation de l'œuvre par des cœurs pusillanimes et frivoles. Il termine en demandant à tous de rester dignes d'une œuvre à la fois si nécessaire et si belle.

15. — Consistoire tenu au Vatican. Le Saint-Père donne le chapeau cardinalice aux cardinaux Bianchi et Czacki, créés et publiés dans le consistoire secret du 25 septembre 1882. Sa Sainteté pourvoit ensuite de titulaires un grand nombre d'Églises en Pologne, en Russie, en Espagne et au Mexique; il préconise en Suisse, Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève.

Digitized by Google

Au Sénat, M. Ferry fait une longue apologie de son système en matière scolaire. Après une réplique de M. Fresneau, qui démontre que le gouvernement, pour se procurer de l'argent, sera obligé de tourner les lois comme il l'a fait en tant d'autres circonstances, la clôture de la discussion générale est prononcée et l'on vote au pas de course les articles 1 à 8.

La Chambre des députés s'occupe, au début de la séance, du projet de loi d'organisation judiciaire en Tunisie, renvoyé par le Sénat avec quelques modifications. Sur la proposition de la Commission, ces modifications sont adoptées, sauf deux articles portant des ouvertures de crédit que la Chambre rejette. La première lecture de la loi sur les sociétés de secours mutuels s'achève ensuite.

Une explosion formidable de dynamite a lieu, à Londres, à neuf heures du soir, dans le ministère du gouvernement local. Cette explosion cause une violente secousse qui se fait sentir jusque dans la Chambre des communes.

Crise ministérielle en Hollande.

Le sultan reçoit en audience privée Mgr Rotelli, délégué du Saint-Siège apostolique près la Sublime Porte, en remplacement de Mgr Vanutelli, et fait au prélat un accueil des plus bienveillants.

Formation d'un nouveau ministère bulgare, sous la présidence du général Saboleff.

16. — Le Sénat vote, en y faisant une seule et insignifiante modification, le projet de loi sur la caisse des Lycées, collèges et écoles primaires.

Il rejette tous les amendements par lesquels les sénateurs de la droite s'efforcent d'atténuer les charges onéreuses que cette loi impose aux communes et aussi l'arbitraire de ses prescriptions.

17. — Le Sénat adopte les modifications apportées par la Chambre au projet de loi sur les services de la Tunisie et en distrait la partie financière.

A la Chambre M. Ferry dépose le projet relatif à la caisse des écoles et demande l'urgence qui est votée.

18. — Des élections législatives ont lieu dans l'Aube et dans le Lot, au profit de candidats républicains.

L'anniversaire de la Commune est fêté à Paris et dans les départements par de nombreux banquets, dans lesquels les apologistes écarlates de la Commune déclarent que l'heure de la revanche n'a pas encore sonné et que l'organisation du parti socialiste n'est pas encore complète. On ne perdra rien pour attendre. C'est là le fond de tous les discours.

19. — A la Chambre des députés, interpellation de M. Lefèvre sur les événements de Montceau-les-Mines, et discussion de la proposition d'amnistie en faveur des condamnés anarchistes. Tout l'état major du radicalisme, MM. Clémenceau, Maret, Clovis Huges, Camille Pelletan, donne dans ces débats et proclame les théories les plus subversives. MM. Raynal et Waldeck-Rousseau combattent l'amnistie proposée. La séance se termine par une question de M. Daynaud, dénonçant les procédés abusifs et illégaux dont le gouvernement se sert dans ses rapports avec la Banque, pour contracter à huis clos de véritables emprunts sans l'agrément des Chambres. Le Parlement s'ajourne au 19 avril.

20. — Constitution de la ligue révisionniste. Elle tient une réunion dans

Digitized by Google

laquelle elle adopte ses statuts, nomme son comité central dont font partie MM. Laurent Pichat, Barodet, Labordère, Camille Pelletan, Laisant, Ernest Lefèvre, etc.. etc.

21. — Le gouvernement de Roumanie refuse de sanctionner les résolutions prises par la conférence du Danube. Il adresse à ses représentants à l'étranger une note leur expliquant les raisons de ce refus.

22. — Un meeting révisionniste organisé par le comité radical socialiste a lieu, salle Molière. M. Blondel, président, donne lecture d'une lettre de M. Spuller dans laquelle le député du troisième arrondissement déclare qu'il est toujours partisan de la révision limitée proposée par le ministère Gambetta, mais qu'il n'a pas voté la prise en considération de la proposition Barodet, afin de ne pas renverser le ministère actuel.

23. — Le ministère ne se lasse pas de sévir *arbitrairement* contre les ecclésiastiques qui ont lu en chaire le décret de la Sacrée-Congrégation de l'Index, condamnant les manuels civiques Paul Bert, Compayré et consorts.

Les journaux des départements nous apportent une longue liste de ces injustes spoliations.

24. — Circulaire du ministre de la guerre invitant les conseils de révision à appliquer dans toute sa rigueur la loi du 16 juin 1881, qui retire, pour l'avenir, aux instituteurs adjoints non brevetés le bénéfice de l'exemplaire militaire.

Le docteur Schœzer, ambassadeur de Prusse auprès du Saint-Siège, remet au cardinal Jacobini la réponse du gouvernement prussien à la dernière note du Vatican.

La nomination de Mgr Mermillod à l'évêché de Lausanne et Genève soulève une ardente polémique entre les différents organes de la presse suisse.

25. — Sigismond Lacroix, républicain socialiste, est nommé député à Belleville, en remplacement de M. Gambetta, décédé.

26. — M. de Schlœzer, ambassadeur de Prusse près le Saint-Siège, remet au cardinal Jacobini une note relative au séjour du cardinal Ledochowski au Vatican. Cette note, qui témoigne des dispositions peu pacifiques de la Prusse dans les négociations engagées avec le Saint-siège, cause un grand émoi dans la presse catholique.

27. — Le Souverain Pontife reçoit en audience une députation de la jeunesse catholique de Turin. Sa Sainteté fait l'éloge de l'archevêque de Turin, qui est mort le jour de Pâques. Elle rappelle sa magnifique défense de l'infaillibilité pendant le Concile.

Ayant occasion de parler de Turin, le Saint-Père déplore la présence à Rome des souverains de Savoie, rappelant que depuis Constantin les princes temporels ont toujours choisi une autre capitale, afin de laisser à l'Église sa liberté.

Il signale les conséquences de l'usurpation commise : la dispersion des ordres religieux, les difficultés créées à l'enseignement de la religion, les entraves apportées au gouvernement spirituel.

Charles de Beaulieu.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Algérie illustrée, par lady Herbert, nouvelle édition, 1 beau vol. in-8°, prix : 8 francs.

Comme autrefois, les Francs aiment à descendre au pays d'or des Infidèles, quoique ce ne soit plus depuis longtemps avec la croix héroïque de saint Louis sur le vêtement; les pèlerins se sont transformés en artistes, en hommes de lettres, en simples curieux.

En un mot, le pays barbaresque est devenu la Terre-Sainte de l'art, c'est la patrie idéale de toute une école de peintres et de bien des rêveurs sur qui pèse la banalité du Nord. Aussi lit-on avec charme le livre qu'une noble Anglaise, lady Herbert, a écrit sur nos colonies d'Algérie, et sur la régence de Tunis, alors indépendante, et il faut remercier le traducteur anonyme qui a pu rendre en une langue aussi claire et facile les franchises de coloris britanniques.

Lady Herbert n'est exclusivement ni une artiste, ni une lettrée, ni une femme de science et de politique; elle est tout cela à la fois, ou plutôt c'est la voyageuse accomplie, prenant ici ses crayons devant une scène caractéristique et pour dessiner une douce tête craintive de femme arabe, puis décrivant en quelques traits expressifs les curiosités du pays, les cigognes, si vénérées des musulmans, qu'ils creusent dans les tombeaux une rigole à eau de pluie pour les désaltérer, les poteries ornées et contournées particulières à tel village, les bois d'orangers, et bien d'autres; et du reste, en vraie femme pratique, ne manquant pas de désigner les hôtels convenables et de parler en connaissance des eaux thermales d'Algérie.

La fervente catholique et la grande dame se révèlent à chaque instant, et ce ne sont pas les pages les moins intéressantes de son livre, surtout pour nous Français, que celles où apparaissent les administrateurs, les despotes officiels et municipaux, avec leur interminable et bien ennuyeuse querelle contre les prêtres et les sœurs, les premiers civilisateurs des musulmans. L'humeur satirique et loyale de lady Herbert trouve bien des fois occasion de s'exercer, jamais à tort.

Mais où l'auteur me semble le plus agréable, c'est dans les descriptions de la vie et des monuments algériens; elle a l'intelligence de cette existence arabe, si calme dans les villes, et qui trouve sa douceur dans une paix mono-

Digitized by Google

tone; elle nous montre très bien la dignité élégante des Maures, ces anciens conquérants refoulés par la race la plus active des Occidentaux, et cloîtrés désormais dans un deuil mystérieux et jaloux; elle a des vues ravissantes de mosquées, de marabouts, et vraiment ces coupoles bordées de fines sculptures, ces cours en marbre au milieu desquelles une fontaine verse l'eau des ablutions, ces arcades, ces murailles couvertes de plaques de faïences émaillées, ces dessins aux vives couleurs, nous font songer avec tristesse à notre architecture si grise, si froide.

Des légendes ne manquent pas, quelquefois bizarres et souvent gracieuses; elles donnent un air original au récit, comme de beaux colliers arabes suspendus à des tentures modernes.

Quatre aquarelles représentant des types africains, une carte, et un grand nombre de vignettes composent l'illustration de ce livre. Parmi les vignettes, je recommande la rue de la Girafe, à Alger, l'entrée d'une Kasbah toute peuplée de tirailleurs et de prêtres du Coran, et surtout un intérieur de maison mauresque, à faire regretter de n'être point né Maure.

Enfin, l'Algérie tout entière, avec ses vieux fortains espagnols du temps de Charles-Quint, ses maisons à terrasse, ses boutiques basses et fraîches, ses constructions modernes, défile sous nos yeux.

De nombreuses notes, dues au traducteur et exactes dans leur brièveté, suppléent à notre défaut de science.

Je me souviens, parmi les vers de Brizeux, ce Breton aux fines grâces italiennes, d'une vive palinodie : le poète, triste de voir à Florence la lumière brutale et crue du gaz briller, où jadis veillait pieusement une petite lampe devant la Madone, conjure les esprits silencieux de la rêverie de fuir une contrée enlaidie par le progrès et d'aller plus loin, pour voir si tout est mort. Ce plus loin c'est le pays des Mille et une Nuits, le pays des longs minarets et des cimetières toujours brillants de blancheur, de fleurs et de soleil, c'est l'Algérie, la riche conquête du maréchal de Bourmont, et que lady Herbert, en bonne Anglaise voyageuse, ne peut quitter sans un soupir de regret, et peut-être même de patriotique jalousie. C'est pourquoi, si, comme je le crois, il y a encore des personnes soucieuses de notre gloire coloniale, je leur conseillerai de lire ce beau livre.

Courrier de la Dordogne du 22 mars.

La *Société générale de Librairie catholique*, dont le catalogue s'enrichit tous les jours, publie en ce moment un petit volume qui mérite de trouver bon accueil dans les maisons d'éducation chrétienne et auprès des personnes pieuses.

Les **Dévotions et bonnes Œuvres**, *recommandées à la jeunesse* (1), comprennent en effet les œuvres principales de piété, de charité et de zèle les plus riches en bénédictions, en indulgences, en privilèges de toute

(1) *Dévotions et bonnes Œuvres recommandées à la jeunesse*, par le P. M.-A. Libercier. 1 vol. in-16 carré, approuvé par l'évêché de Saint-Brieuc, par Mgr l'archevêque de Reims, par l'évêque de Grenoble, et Mgr Maret, archevêque de Lépante.

Digitized by Google

sorte, et les plus propres à maintenir les jeunes gens dans le respect de leur foi, dans les pratiques de la religion, dans les habitudes chrétiennes qui, seules, peuvent les sauver des périls actuels.

En tête de chaque dévotion et de chaque œuvre de charité se trouve une notice, puis les prières relatives à cette dévotion, et enfin les principales indulgences avec les conditions pour les gagner.

C'est ainsi que, parlant de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, l'auteur fait connaître l'Archiconfrérie de Montmartre, la Sainte-Ligue du Vœu national, et les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ces œuvres éminement patriotiques.

La dévotion à la Très Sainte Vierge comprend une notice sur le Scapulaire du Mont-Carmel, de l'Immaculée-Conception, de la Passion; sur le Rosaire, sur le Chapelet, sur les Congrégations si en honneur dans les Séminaires et les Collèges chrétiens, avec un choix de nombreuses prières et la liste des principales indulgences.

Viennent ensuite saint Joseph, saint Louis de Gonzague, les âmes du Purgatoire. Et parmi les bonnes œuvres, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, la Conférence de Saint-Vincent de Paul.

« Nous avons cru, dit l'auteur dans l'Introduction, rendre service aux enfants, aux parents, aux maîtres, en composant ce petit recueil.

« Il renferme de courtes notices sur l'origine des dévotions et des œuvres les plus recommandées à la jeunesse, et les plus conformes à ses tendances et à ses besoins; un tableau authentique des principales indulgences et des privilèges spirituels dont les Souverains Pontifes ont enrichi ces œuvres; et, enfin, un choix de prières extraites, soit de la liturgie, soit des saints Pères, soit d'auteurs ascétiques dont la doctrine et la piété font depuis longtemps autorité.

« Notre mérite, si mérite il y a, n'est pas d'avoir fait un livre nouveau, mais d'avoir réuni en un petit format de précieux renseignements qu'on ne trouve que dans des ouvrages considérables et souvent difficiles à découvrir.

« Sans doute il s'adresse d'abord et de préférence à la jeunesse des écoles. Mais si d'autres fidèles peuvent y trouver leur profit, que Dieu soit loué! »

Les livres de piété tirent leur valeur surtout de la consécration que leur donne la seule autorité compétente en ces matières, l'autorité des évêques, ces vivants représentants de Dieu auprès des fidèles. *Les Dévotions et bonnes Œuvres* ont été approuvées par l'autorité diocésaine et se présentent sous les auspices de Mgr l'archevêque de Reims, de Mgr l'évêque de Grenoble et de Mgr Maret, archevêque de Lépante.

« L'auteur des *Dévotions et bonnes Œuvres*, écrit Mgr Langénieux, me semble avoir obéi à une excellente inspiration. C'est, en effet, une très heureuse pensée que d'indiquer aux jeunes chrétiens les œuvres de piété, de charité, de zèle qui conviennent à leur âge. Sollicités trop souvent par des associations suspectes ou formellement condamnées, et il est bon qu'ils connaissent parfaitement celles que l'Eglise garantit et encourage par des faveurs spirituelles, et où ils pourront se mettre en contact avec les chrétiens de bonne volonté, qui sont aujourd'hui l'unique espérance de notre avenir.

Digitized by Google

« Puisque cet ouvrage, après un examen sérieux, vous paraît irréprochable au point de vue de la doctrine et de l'esprit, je suis heureux de confirmer votre suffrage par mon approbation, et je fais des vœux bien sincères pour que le succès du livre réponde au zèle de l'auteur, que je bénis comme un bon serviteur de la cause de Dieu. »

Mgr Fava, évêque de Grenoble, écrit à l'auteur :

« Cher Père, lorsque l'apôtre saint Paul disait à Timothée : « Les exer-« cices corporels servent à peu, tandis que la piété est utile à tout, ayant « les promesses de la vie présente et de la vie future... », le grand apôtre des nations n'était pas d'accord avec certaine école de notre époque, qui condamne à l'oubli les exercices de piété et met la foi en sommeil.

« Vous, cher Père, vous avez vu le mal, et vous vous efforcez d'y remédier en favorisant la piété par votre excellent petit livre : *Dévotions et bonnes Œuvres*, que je suis heureux de bénir.

« Quand donc comprendra-t-on que, si la piété est une vertu qui est imposée à l'homme envers son père et sa mère, et dont l'absence, chez un enfant, révèle une monstruosité morale, le don de piété, à son tour, doit se retrouver en tout chrétien qui veut être l'enfant de Dieu, et ne pas être marqué au front du signe de l'ingratitude envers son Créateur et son père. »

« Oui, la prière est utile à tous; elle a les promesses présente et de la « vie future. Et vous, cher Père, vous avez fait un acte de haute piété, et je « vous loue. »

De tels suffrages sont la meilleure recommandation d'un livre. Nous espérons qu'ils seront confirmés par la faveur du public qui lit et qui prie. (*Journal de Rennes.*)

Rennes, 16 janvier 1883.

***

Mentionnons ensuite un charmant volume elzévirien, titre rouge et noir, format in-32, portant le titre suivant : Le secret du salut ou La présence de Dieu et les Oraisons jaculatoires *d'après saint François de Sales.*

Deux parties. La *première*, consacrée à « la Présence de Dieu, » comprend neuf chapitres : 1° que Dieu est partout, 2° importance de l'exercice de la présence de Dieu, 3° moyen de se mettre en la présence de Dieu, 4° sentiments que la pensée de Dieu excite mutuellement dans nos cœurs, 5° principales raisons pour lesquelles on se met en la présence de Dieu, 6° différence entre se tenir et se mettre en la présence de Dieu, 7° qu'il ne faut pas confondre la présence de Dieu avec le sentiment de cette présence, 8° douceur de la pratique de la présence de Dieu, 9° exhortation à pratiquer fidèlement le saint exercice de la présence de Dieu.

La *deuxième partie*, qui a pour sujet les « oraisons jaculatoires, » contient

Digitized by Google

huit chapitres : 1° Nécessité de la prière, 2° utilité des oraisons jaculatoires, 3° source des oraisons jaculatoires, 4° manière de faire les oraisons jaculatoires, 5° facilité de l'exercice des oraisons jaculatoires, 6° toutes les créatures nous invitent à nous élever à Dieu, 7° les oraisons jaculatoires peuvent suppléer aux longues prières, surtout pendant les maladies, 8° qu'il faut faire souvent des oraisons jaculatoires.

Comme couronnement du volume, l'auteur l'a terminé par une « Prière filiale de saint François de Sales à la très sainte Vierge. »

Nous ne saurions mieux en faire l'éloge qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs les deux approbations qu'on y lit en tête :

Evêché d'Annecy (20 octobre 1882).

Encouragé par un premier et très légitime succès, l'auteur de « l'Etudiant chrétien à l'Ecole saint François de Sales, » a voulu faire, dans un autre ordre d'idées, une nouvelle application du même procédé : il a réuni dans un petit volume tous les passages écrits de notre Docteur qui ont trait à l'exercice de la sainte Présence de Dieu et aux Oraisons jaculatoires; il a classé de la plus heureuse façon ces divers fragments, et il nous offre une parole du Saint, qui semble avoir été proférée tout d'un trait, il nous donne un véritable traité sur ces vérités de la foi et sur ces exercices de la piété.

Nous approuvons ce travail: nous exhortons tous ceux à qui il sera donné de le rencontrer, de le faire connaître, de procurer le même bien à leurs frères dans la foi et de leur communiquer un enseignement que l'auteur du recueil appelle avec toute raison le SECRET DU SALUT.

† LOUIS.

Evêché de Nevers (18 octobre).

Il m'est agréable de constater que saint François de Sales tient école de doctrine et de piété parmi ses missionnaires. Votre SECRET DU SALUT peut prendre une place méritée à côté de l'ART D'UTILISER SES FAUTES.

« Tout le malheur, ô mon Dieu, s'écriait sainte Thérèse, vient de ce que nous ne comprenons pas assez combien vous êtes proche de nous. Nous agissons comme si vous étiez fort éloigné. » Et la séraphique sainte recommandait instamment de chercher Dieu en dedans de soi-même et de ne se séparer jamais, par l'esprit et par le cœur, de cette divine compagnie.

Vous ne vous étonnez pas, mon Révérend Père, que je cite sainte Thérèse; nous venons de célébrer le troisième centenaire de sa précieuse mort, et tandis que je lisais votre excellent petit volume, j'étais frappé des similitudes que je rencontrais entre les pensées de celle qu'on a appelée quelquefois le docteur de l'Oraison et les enseignements de notre grand Docteur de la piété.

Votre livre, composé tout entier d'extraits bien faits et judicieusement choisis dans les œuvres de saint François de Sales, donne le moyen de réaliser la recommandation de sainte Thérèse. Par le souvenir habituel de la présence de Dieu, on restera toujours en sa sainte compagnie, et par la pra-

Digitized by Google

ique des oraisons jaculatoires, le cœur s'échauffera et se remplira d'amour pour l'Hôte divin qui veut y demeurer. Au reste, l'usage des oraisons jaculatoires est le complément nécessaire de la pratique de la présence de Dieu, et peut seul en tirer tout le profit spirituel : « Ces saints exercices lançant et jetant continuellement nos esprits en Dieu, y portent ensemble toutes nos actions.

Les titres mêmes de vos chapitres contribuent à mettre en relief et à préciser la belle doctrine de saint François de Sales. On trouve, dans les pages choisies et publiées par vous, la grâce ordinaire du langage du saint évêque de Genève, avec une grande netteté de détails pratiques et de conseils utiles.

Je souhaite donc à votre petit livre beaucoup de lecteurs qui le conservent sous la main et s'en servent souvent comme d'un manuel de la présence de Dieu. † ETIENNE.

1 joli volume elzévirien de IX-147 pages. Prix 1 fr.

***

Anne d'Autriche et la Fronde, *d'après les Mémoires de Mme de Motteville.* Texte établi par Henry Chapoy. 1 vol. in-12 de 500 pages. — Prix : 3 fr. 50. Pour nos sociétaires : 2 fr. 65.

Il n'est personne qui ne connaisse et n'apprécie les *Mémoires de Mme de Motteville.* Sa situation à la cour, qui la faisait vivre dans la familiarité d'Anne d'Autriche, et la mettait en relation avec les principaux personnages de son temps, lui a permis de voir de près les hommes et les choses à l'une des époques les plus curieuses, les plus agitées de notre histoire. Son naturel observateur l'a conduite à fixer dans sa mémoire les scènes auxquelles elle assista, son esprit porté à l'analyse morale à en rechercher les causes et à en juger les acteurs. Son talent d'écrivain lui a donné le moyen de transmettre à la postérité en des pages d'un excellent style ses observations et ses jugements. La partie capitale de ses *Mémoires* est celle qui se rapporte à la Fronde et à la personne d'Anne d'Autriche et de son entourage pendant cette Régence troublée par la rébellion et la guerre civile, et durant laquelle le génie de Mazarin déploya toutes ses ressources pour maintenir la plénitude de l'autorité royale, qu'il réussit enfin à faire triompher malgré les efforts d'adversaires tels que Retz et le grand Condé. C'est cette partie qui forme comme le centre de l'ouvrage de Mme de Motteville, que M. Henry Chapoy a détachée des *Mémoires* dont l'ensemble n'est pas sans longueurs, et qu'il a disposée et réservée de manière à former un tableau clair, vivant, agréable, et tracé par une main contemporaine, du drame mêlé de comédie, aux péripéties variées, aux personnages nombreux bruyants et originaux, qui forme comme le prologue du grand règne de Louis XIV.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

Digitized by Google

A LA MÉMOIRE

DE

LOUIS VEUILLOT

L'UN DES PLUS ILLUSTRES

ET DES PLUS ANCIENS COLLABORATEURS

DE LA *REVUE DU MONDE CATHOLIQUE*

Sorti de ce monde pour aller à Dieu

le 7 avril 1883

LE PRÉSENT FASCICULE

EST PIEUSEMENT CONSACRÉ PAR L'ÉDITEUR

ET LES RÉDACTEURS DE LA *Revue*

QUI PERDENT EN LUI

UN MODÈLE ET UN MAITRE

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi :
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

L. V.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

Digitized by Google

La *Revue du Monde catholique* doit à la mémoire de Louis Veuillot un hommage où la reconnaissance se mêle à l'admiration et aux regrets.

Lorsqu'en janvier 1860, l'*Univers* fut brutalement supprimé pour avoir eu le courage de faire parvenir aux fidèles les enseignements de leur père de Rome, lorsque cette plume vaillante fut brisée et cette grande voix éteinte, ce fut la *Revue du Monde catholique* qui accueillit ce proscrit de la presse et lui rendit une tribune. C'est de là que le puissant écrivain put encore faire entendre la vérité avec le rude accent qu'il savait lui donner, et nos lecteurs se souviennent encore de cette belle et virile parole qui fut alors leur consolation et celle de l'Église.

Longtemps dirigée par le digne frère d'un tel maître, la *Revue* se glorifie d'avoir fidèlement gardé les doctrines et l'esprit de celui qu'elle peut, en quelque manière, considérer comme le plus illustre de ses fondateurs. Aujourd'hui, comme aux premiers jours, elle a les yeux tournés vers Rome, et fait profession de mettre sans cesse au service du Souverain Pontife

Digitized by Google

la plume de tous ses écrivains et le dévouement de tous ses lecteurs.

Plus que tous les autres hommes, les catholiques sont astreints au devoir de la reconnaissance. C'est assez dire qu'ils garderont obstinément la mémoire de cet autre De Maistre, qui fut en France un des créateurs du grand Parti catholique et n'eut guère d'autres adversaires que ceux de la Vérité.

Ils n'oublieront pas celui dont on disait hier : « La France « vient de perdre son meilleur écrivain, l'Église son soutien le « plus vaillant, le journalisme son maître. »

Ils n'oublieront pas cet incomparable prosateur et poète qui savait si bien mêler, aux délicatesses de la langue du dix-septième siècle, les couleurs et les hardiesses du parler contemporain.

Ils n'oublieront pas celui qui, de l'aveu de tous, fut le premier des publicistes de ce siècle, et aimeront à se rappeler ces milliers d'articles qui sont peut-être l'élément le plus vivant de son œuvre : articles tour à tour vigoureux et délicats, élevés et railleurs, terribles et doux, mais où frémit toujours cet amour de l'Église qui fut la seule passion de Louis Veuillot.

Puissent de tels souvenirs n'être pas stériles et susciter parmi nous une génération vigoureuse de penseurs et d'écrivains catholiques qui, dignes élèves du grand chrétien que nous pleurons, aiment la Vérité comme il l'aimait et la servent comme il l'a servie !

Victor Palmé.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

I. — L'HOMME (1)

I

M. Louis Veuillot est né à Boynes (Loiret), le 11 octobre 1813. Il a donné dans *Rome et Lorette*, sur ses premières années et sur la condition de ses parents, des détails que je résumerai brièvement. « Un jour, François Veuillot, ouvrier tonnelier, traversant une bourgade du Gâtinais, vit, à la fenêtre encadrée de chèvrefeuille d'une humble maison, une belle et robuste jeune fille qui travaillait en chantant; il ralentit sa marche, il tourna la tête, et ne poussa pas sa route plus loin. La fille était vertueuse autant qu'agréable; elle aimait le travail; l'honneur brillait sur son front parmi les fleurs de la santé et de la jeunesse; un sens droit et ferme réglait ses discours; les fortunes étaient égales, les cœurs allaient de pair : le mariage se fit. »

François Veuillot s'établit dans la bourgade où il s'était marié. Les enfants vinrent. Trois garçons d'abord : Louis-François, Eugène-Christophe, Louis-Eugène. Tout allait pour le mieux. L'humble ménage habitait sa propre maison; il possédait un morceau de terre, il avait de petites économies. C'était assez pour la joie du présent et la sécurité de l'avenir. La banqueroute du principal négociant du pays changea brusquement les conditions de cette pauvre et heureuse existence. Le fruit de plusieurs années de travail fut emporté tout d'un coup, et l'on partit pour Paris dans l'espoir de s'y créer de nouvelles ressources.

(1) Cette notice a été publiée, il y a vingt ans, dans *les Célébrités catholiques* par M. Eugène Veuillot. Nul mieux que lui n'était à même de raconter cette première période de la vie de son illustre frère. Aussi nous la reproduisons telle qu'elle parut alors. Nous savons d'ailleurs, et nous pouvons l'annoncer dès aujourd'hui, que M. Eugène Veuillot va préparer une *Vie* complète du frère qu'il a tant aimé et dont il a partagé tous les travaux.

Digitized by Google

On n'y trouva pas la fortune, à quoi d'ailleurs on ne songeait point; mais le père avait ses outils et la mère son aiguille, il n'en fallait pas davantage pour écarter la misère. Après quelques années passées à Paris au quatrième étage d'une maison de la rue des Maçons-Sorbonne, on alla s'établir dans la banlieue, où M. François Veuillot, ouvrier excellent et homme d'une probité parfaite, avait obtenu un emploi relativement avantageux : celui de premier ouvrier et de surveillant de vastes magasins de l'une des plus fortes maisons de Bercy. Louis Veuillot, qui était retourné au village natal chez ses grands parents, fut alors rappelé à Paris, car il grandissait et la mère voyait venir le moment où il faudrait lui donner un état. En attendant, on l'envoya à l'école. « Partageant, a-t-il dit, le sort des enfants du pauvre dans ce qu'il a de plus mauvais, je n'eus point le bonheur d'aller à l'école des Frères. » Il entra à l'École mutuelle. Le maître, n'ayant pas assez de sa classe pour sa soif, tenait encore abonnement de lecture et faisait porter par ses élèves, aux dames et aux puissants de l'endroit, les romans de Paul de Kock, de Lamothe-Langon, de tous les auteurs enfin qui pouvaient plaire à des conseillers municipaux de la banlieue en 1825. « On pense, ajoute M. Louis Veuillot, si nous nous privions de lire ces beaux ouvrages en les colportant ainsi. »

La première communion faite, il fallut songer sérieusement au choix d'un état. Grosse affaire! des difficultés sans nombre se présentaient. « Le petit bourgeois a pour son fils un avenir trouvé : il sera médecin ou avocat; ou, le député aidant, il entrera dans l'administration; ou il prendra le commerce de son père, ou il cultivera son champ, ou il entrera dans les écoles spéciales. » Mais l'ouvrier chargé de famille n'a pas ces ressources; il faut que son enfant passe par l'apprentissage et donne trois ou quatre années de sa vie pour apprendre quelque dur métier qui, par un travail sans relâche, lui fera trouver à peine le pain de chaque jour. Aussi, avec quelle anxiété les parents prennent-ils la résolution suprême qui appellera tant d'inévitables souffrances sur cette jeune tête!

L'auteur de *Rome et Lorette* décrit avec amertume ces poignantes incertitudes; il ajoute :

Vingt francs par mois m'étaient offerts dans une étude d'avoué; on m'y plaça... J'allai demeurer hors de la maison paternelle : j'avais treize ans. Abandonné dans le monde, sans guide, sans conseils, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize ans, et sans Dieu : ô des-

Digitized by Google

tinée amère! Je rencontrai de bons cœurs; on ne manqua pour moi ni de générosité, ni d'indulgence; mais personne ne s'occupa de mon âme, personne ne me fit boire à la source sacrée du devoir. Les rues de Paris faisaient l'éducation de mon intelligence; les propos de quelques jeunes gens, au milieu desquels j'avais à vivre, celle de mon cœur : hors un qui vint trop tard et s'en alla trop tôt, ils n'imaginaient pas qu'il y eût quelque retenue à s'imposer devant l'enfance. C'étaient d'honnêtes jeunes gens; mais ils sortaient du collège, ils faisaient leur droit, et, selon la mode du temps, ils étaient libéraux. Ceux qui m'aimaient le plus me menaient au spectacle; ceux qui me trouvaient de l'intelligence me prêtaient des livres, et je continuais par moi-même, en pleine liberté, les études que j'avais si bien commencées sur M. Paul de Kock et sur M. Lamothe-Langon.

Le personnel de l'étude où entra M. Veuillot n'était pas seulement libéral et voltairien, comme celui de toutes les études; il avait un caractère particulier et plus rare : il était littéraire. En outre, il tenait officiellement pour les classiques.

Le patron de cette étude exceptionnelle était M. Fortuné Delavigne, frère de Casimir Delavigne. L'auteur des *Messéniennes*, de *Louis XI*, des *Comédiens*, du *Paria*, aujourd'hui trop dédaigné, était alors en pleine gloire. L'éclat de M. de Lamartine et la réputation déjà tapageuse de M. Victor Hugo n'avaient pas encore jeté l'ombre sur ce nom escorté de longs succès, et les clercs de Me Fortuné admiraient profondément Casimir. De l'admiration à l'imitation il n'y a qu'un pas : l'amour des lettres et des arts devint la plaie de cette étude. Chacun y rimait, ou si, par un grand hasard, quelqu'un ne rimait pas, il rêvait au moins de chanter ou de peindre, et tous enfin songeaient à la gloire beaucoup plus qu'à la procédure.

Il y avait, d'ailleurs, une autre source de dissipation. Parmi ses clients, l'étude comptait un certain nombre de gens de lettres et de vaudevillistes, Scribe entre autres, qui plaidait beaucoup, Bayard, Germain Delavigne, autre frère du patron, etc. Les premières représentations ne laissaient pas d'être fréquentes. Dans ces occasions, on fermait l'étude; tous les clercs étaient convoqués sous le lustre pour donner un coup de main au client. Si ce régime a formé beaucoup d'avoués experts aux choses du palais, je l'ignore et j'en doute; mais en revanche, plusieurs des anciens clercs de M. Delavigne ont perdu leur vocation, et d'autres ont affiché leurs noms

Digitized by Google

sur les voies différentes de la célébrité, plus ou moins près du but. M. Jules de Wailly a donné d'agréables comédies; M. Natalis de Wailly est devenu l'un de nos plus savants paléographes et s'est assis à l'Institut; M. Damas-Hinard, aujourd'hui secrétaire des commandements de l'Impératrice, écrivait en ce temps-là les *Mémoires de madame du Barry*, qui ne faisaient guère pressentir ses graves et excellents travaux sur la littérature espagnole; M. Louis Monrose essayait d'échapper à la fascination du théâtre, où il a fini par succéder à son père. Il y en avait d'autres. Celui-ci a été peintre; celui-là, prompt à tout apprendre, même la procédure, voulait apprendre tout; il était poète, orateur, philologue, et devint libraire; plus tard il fut l'introducteur de son jeune ami dans la vie chrétienne, et ensuite son premier éditeur. Chose étrange! il est rentré au bercail et plaide aujourd'hui en Algérie avec plus de capacité qu'il n'en fallait pour se distinguer partout ailleurs. Mais je n'ai pas nommé le plus éclatant du groupe. Quelques jours après la révolution de Juillet, un ancien clerc, très rebelle à la profession, vint visiter M. Veuillot, et lui conta qu'il avait fait des vers qui l'embarrassaient. Ce poète, incertain de son œuvre, était M. Auguste Barbier, fils du prédécesseur même de M. Fortuné Delavigne; et la pièce qu'il lut à M. Veuillot était la *Curée*. Malgré le lieu, son jeune confident ne put s'empêcher d'avouer que cela lui semblait plus beau que la *Parisienne*.

M. Louis Veuillot avait dix-sept ans. Ces relations, ce mouvement des pensées, l'agitation que la révolution de Juillet mettait partout, n'étaient guères propres à le retenir dans l'étude, quoiqu'il y fût parvenu au grade de second clerc. Il ne songeait pas néanmoins à changer de carrière. Il ne s'est jamais de lui-même proposé pour quoi que ce fût, et personne n'a davantage le don de se trouver bien où il est, et de se croire incapable d'autre chose. En 1831, un de ses camarades de l'étude, celui-là même qui devait avoir tant d'influence sur sa vie en l'attirant à la religion, s'était jeté dans les journaux. Il lui offrit une position à l'*Echo de Rouen*, feuille nouvellement fondée par les amis du gouvernement de Juillet, à la tête desquels se trouvait M. Hébert, plus tard député et ministre, déjà avocat distingué. M. Veuillot accepta.

« Sans autre préparation, a-t-il dit, je devins journaliste. Je me « trouvai dans la résistance; j'aurais été tout aussi volontiers du « mouvement, et même plus volontiers. » Cette phrase a, depuis

Digitized by Google

une vingtaine d'années, excité dans la presse un nombre formidable de protestations vertueuses. Des écrivains très prompts à changer de drapeau ou très fidèles sous des drapeaux très prompts à changer de couleur, l'ont relevée avec indignation. Tout récemment, un catholique *libéral* et *modéré*, collaborateur de M. Renan, de Mme Sand, et de M. Michelet, l'a citée, en insinuant que l'indifférence politique du jeune homme, de l'enfant, devait jeter des doutes sur les principes religieux de l'homme mûr.

M. Veuillot était entré à l'*Echo de Rouen* pour faire le feuilleton, et ce fut là qu'il commença d'apprendre à mépriser le théâtre contemporain, qu'il pouvait comparer à l'ancien répertoire, alors encore assez suivi; mais il aborda bien vite la politique, et son bon sens, d'accord avec la passion que la lutte devait lui communiquer, le rendit conservateur fougueux. Les biographes ont débité quantité d'histoires sur ces commencements. Il n'y a quasi rien de vrai. Le jeune écrivain parvint à se donner pour rédacteur en chef, l'ami qui lui avait procuré sa position, et il n'eut point d'autres collaborateurs; ses relations intimes étaient avec des jeunes gens de la ville, la plupart adonnés aux arts, et qui, comme lui, avaient trop le goût et le besoin du travail pour se livrer à la dissipation. On a parlé d'un grand nombre de duels. M. Veuillot en accepta deux qu'il n'avait pas proposés : l'un pour cause littéraire, le second pour cause politique. Il n'avait de sa vie touché une arme, et à la première rencontre on lui mit dans la main son pistolet tout armé. La balle du premier adversaire effleura son chapeau, celle du second perça ses habits. C'est tout ce que j'ai à dire. Je pense du duel, le lecteur ne l'ignore pas, ce que M. Veuillot en pensa lorsqu'il fut chrétien. Dix ans après, se trouvant avec son frère et ses jeunes sœurs sur le lieu du combat, il les fit mettre à genoux avec lui pour remercier Dieu de l'avoir préservé et lui demander pardon. Plus tard, il eut l'occasion de montrer un autre courage. Lorsqu'on sut que le rédacteur en chef de l'*Univers*, soumis aux lois de l'Église, n'accordait que les réparations qu'il pouvait lui-même demander, c'est-à-dire le recours à la discussion et aux lois, des braves qui s'étaient longtemps ignorés, affichèrent un désir singulier de l'appeler en champ clos et se répandirent en injures, ne pouvant répandre du sang. M. Louis Veuillot parlait ainsi de ces vaillants : « Ils nous font pitié s'ils espèrent que l'ignominie de leur langage « nous fera jamais reculer devant eux. Qu'ils continuent de parler

Digitized by Google

« dans le style qui convient à leurs pensées, si leur caractère n'y « met point d'obstacles! Quant à nous, ce qui nous semblerait « honteux, ce serait de répondre sur le même ton; et ce qui nous « semblerait lâche, ce serait de nous taire et de laisser outrager « la religion et la vérité pour mettre nos personnes à l'abri. »

En novembre 1832, M. Louis Veuillot quitta Rouen pour Périgueux où il était appelé à la rédaction du *Mémorial de la Dordogne*, comme rédacteur en chef. La polémique n'était pas moins vive dans le Périgord qu'en Normandie, et M. Louis Veuillot n'était ni d'âge ni d'humeur à la modérer. Il eut un duel avec un républicain du département qui l'accusait de servilisme et qui, je crois, devint sous-préfet. Le rédacteur du *Mémorial* essuya le feu de son adversaire à quinze pas, et reçut encore une fois la balle dans ses habits. Pour lui, il refusa de tirer et renvoya le républicain à ses parents qui pouvaient être inquiets. La polémique n'en fut guère plus calme, néanmoins ce troisième duel fut le dernier.

M. Louis Veuillot connut à Périgueux deux hommes, dont l'un restera dans l'histoire et dont l'autre a joué un certain rôle dans les affaires du temps : le maréchal Bugeaud et M. Romieu. Ce dernier était alors préfet de la Dordogne. Esprit cultivé et littéraire, il se prit très vite d'amitié pour le jeune journaliste; une véritable intimité s'établit entre eux. Quant au maréchal Bugeaud, on a dit plus tard qu'il avait été le *patron* de M. Louis Veuillot. La chose serait très acceptable, si elle était exacte, mais elle ne l'est pas. M. Veuillot, qui avait appris à estimer le général, autant homme de bien qu'homme d'esprit, le défendit toujours dans la presse; jamais il ne lui fut attaché à un titre quelconque. Si, en 1841, il passa six mois à Alger chez M. Bugeaud, devenu gouverneur général de la colonie, ce fut en qualité d'hôte et de curieux. Il le quitta très reconnaissant de son hospitalité, très libre de tout engagement envers ses idées et sa personne.

Le *Mémorial de la Dordogne* était un journal conservateur. Toutes les feuilles de cette sorte devaient défendre *l'ordre*, tel que le comprenait « le pays légal »; mais elles n'étaient tenues à rien envers l'Église. Aussi l'esprit voltairien dominait-il dans la presse ministérielle. On avait déjà alors, sous je ne sais quel nom, des *catholiques sincères*, prompts à déclarer que les prêtres, les évêques et le Pape lui-même compromettaient les intérêts de la religion. M. Veuillot ne tomba pas dans ce travers. « Certain petit journal

Digitized by Google

« du lieu, a-t-il dit, de cette race qui nous a donné le *Siècle*, ne « fortifia pas médiocrement mes dispositions à respecter l'Église « qu'il attaquait sans cesse. Malgré mon ignorance, je me révol- « tais contre ces opinions malhonnêtes et mal rédigées. »

C'est à Périgueux que M. Louis Veuillot régularisa ses études littéraires. Il avait donné quelque temps dans le romantisme, parce qu'il est un âge où « le bruit plaît plus que la musique, et l'acidité « des fruits verts plus que la saveur des fruits mûrs. » En étudiant avec soin nos classiques, il y trouva, dans le langage, dans la passion, dans l'aventure, une fleur indicible. « C'était, a-t-il dit encore, la même sensation que j'éprouvais en me promenant seul, de grand matin, à travers la campagne où se mêlaient la rosée, le brouillard et le soleil naissant, tandis que mon âme, pleine d'aspirations, d'ardeurs et de tristesses confuses, cherchait l'impossible par des chemins inconnus. »

Les premiers camarades de M. Louis Veuillot avaient pris leur chemin vers le Parnasse ; ses amis de Périgueux se tournèrent du côté de la politique et des emplois, et n'y réussirent pas trop mal : l'un est président de tribunal, un autre a une position élevée dans le parquet ; un autre est mort proviseur d'un lycée à Paris ; un autre conseiller d'État ; un autre est aujourd'hui l'un des membres très importants du Sénat : enfin, les plus misérables sont au moins décorés et fort à leur aise. Il a seul échappé aux faveurs de la fortune, mais il s'y est appliqué.

En 1837, il quitta le plantureux pays du Périgord. On l'appelait à Paris, sans qu'il l'eût demandé, pour prendre part à la rédaction de la *Charte de* 1830, journal fondé sous les auspices de M. Guizot, alors ministre de l'Instruction publique. Il y eut pour collaborateurs politiques ou littéraires M. Roqueplan, qui devint directeur de l'Opéra, M. Léon Masson, qui fut préfet, M. Lesieur, qui est chef de division au ministère de l'Instruction publique, M. Édouard Thierry, directeur du Théâtre-Français, M. Malitourne, qui est mort chrétien, Édouard Ourliac, qui est mort saintement, M. Texier, aujourd'hui rédacteur du *Siècle*, M. Forgues, plus tard rédacteur du *National*, etc., etc. MM. Masson et Veuillot avaient la part principale dans la rédaction politique, qu'ils rendirent très agressive. Une crise ministérielle renversa M. Guizot, et, du même coup, fit disparaître la *Charte de* 1830. M. Louis Veuillot entra à la *Paix*, autre journal conservateur, où il eut pour principal collaborateur M. A. Toussenel,

Digitized by Google

auteur de l'*Esprit des bêtes* et homme d'esprit, bien qu'il soit devenu phalanstérien. Il en tenait déjà, mais peu.

La *Paix* défendait tout particulièrement la politique de M. Guizot, celui des hommes d'État de 1830 qui fit le plus d'efforts pour élever une barrière entre le régime de Juillet et la Révolution. Œuvre impossible, et l'on s'étonne qu'un aussi savant historien ait pu la tenter; mais les jeunes écrivains qui s'associaient à ce travail stérile étaient excusables de se tromper après un pareil maître. M. Veuillot sentit bientôt cependant que cette voie était sans issue, et il fut saisi de découragement. « Une année de polémique, a-t-il dit dans *Rome « et Lorette*, avait brisé, broyé, pulvérisé des convictions qui ne « reposaient sur aucune base stable dans le passé, que je ne voyais « aboutir à rien dans l'avenir. » Il en était là, lorsque le propriétaire de la *Paix* s'éloigna de M. Guizot, pour se rapprocher de M. Molé, alors ministre. Les rédacteurs protestèrent inutilement contre cette évolution. A peu près au même moment, on offrit à M. Louis Veuillot d'entrer à la rédaction politique du *Constitutionnel*, qui tenait alors pour M. Thiers; et, d'autre part, on lui proposa de le faire admettre parmi les collaborateurs littéraires du *Journal des Débats*. En se demandant ce qu'il devait faire, il découvrit qu'il ne pouvait « réunir, ni en politique, ni en morale, deux idées qui « ne fussent en désaccord et entre lesquelles il ne se sentît indiffé- « rent. » — « Je ne me donnais pas deux mois, a-t-il ajouté, pour « n'être plus qu'un de ces *condottieri* de la plume qui vont d'un « camp dans l'autre. » Nouvel aveu dont plusieurs écrivains, chargés d'un assez bel assortiment de cocardes, ont pudiquement rougi. Il convient d'ajouter qu'il s'agissait de camps si rapprochés que, même alors, bien des gens les confondaient. Toute la question était de savoir lequel il fallait suivre, de M. Thiers, de M. Molé ou de M. Guizot. La chose pouvait paraître grave à l'ancien rédacteur de la *Paix;* mais, en réalité, il n'eût pas changé de drapeau ; c'est à peine s'il eût changé de guidon.

M. Louis Veuillot ne donna suite à aucune de ces ouvertures. Un de ses amis partait pour un long voyage; il résolut de l'accompagner. Il croyait aller à Constantinople; il allait plus loin : « il allait à Rome, il allait au baptême. »

Digitized by Google

II

De retour à Paris en 1839, M. Louis Veuillot écrivit son premier ouvrage, *les Pèlerinages de Suisse*. Il ne voulait plus s'associer à la polémique de la presse gouvernementale, mais il n'était pas de *l'opposition*. Il devint donc, sans nulle difficulté de conscience, employé au ministère de l'Intérieur; il fut à la fois nommé sous-chef d'un bureau quelconque et attaché au cabinet du ministre. Ce dernier emploi fut le seul qu'il remplit. Les attachés du cabinet avaient quelques personnes à recevoir, quelques lettres à écrire, quelques pièces à rédiger. En somme, peu de besogne, et pas de *feuille de présence* à signer. La position était donc agréable, surtout pour un homme de lettres plus qu'ennemi du travail des bureaux. En outre, elle ouvrait des issues sur les fonctions actives : les préfectures, les missions administratives, le conseil d'Etat. En Algérie, auprès du maréchal Bugeaud, M. Veuillot conservait ses appointements d'attaché au cabinet. De retour de cette excursion, il eut, pour fonction principale et à peu près unique, d'aller tous les matins au mot d'ordre près de M. Guizot, pour la direction de la presse gouvernementale des départements.

Mais évidemment, M. Louis Veuillot n'avait pas une vocation d'employé ni de fonctionnaire. Homme de combat, il devait revenir au journalisme. Il entra à l'*Univers*, Son début remonte à 1839. C'était un article sur la construction de la chapelle du couvent des *Oiseaux*, où ses deux sœurs étaient élevées. Cependant, il ne prit définitivement part à la rédaction qu'à partir de 1843. Il touchait à trente ans, et la Providence lui avait assez fait connaître les hommes et la vie, pour qu'il pût mettre utilement la main à l'œuvre. Il s'y décida, parce que l'*Univers*, qui était fort peu de chose (il ne comptait que mille à douze cents abonnés) et ne vivait que de sacrifices, allait manquer de rédaction. M. Veuillot ne songeait nullement à faire au gouvernement une opposition systématique ou même politique; mais comptant parler en toute liberté, il voulut se dégager de tout lien et se démit de ses deux emplois. On me pardonnera de noter ici que ces deux emplois, pour ne rien faire, lui rapportaient juste le double du traitement que lui offrait le journal.

Depuis son retour de Rome il avait publié : *les Pèlerinages de Suisse* (2 vol. 1839), *Pierre Saintive* (1 vol. 1840), *Rome et Lorette*

Digitized by Google

(2 vol. 1841), le *Saint-Rosaire médité* (1841), *Agnès de Lauvens ou mémoires de sœur Saint-Louis* (2 vol. 1842), l'*Honnête femme* (1842), *les Français en Algérie* (1 vol).

La plupart de ces ouvrages contiennent des chapitres où l'auteur traitait de la politique, non pas sur les choses du jour, mais sur les questions fondamentales. Les idées qu'il y exprime sont absolument celles qu'il a exprimées dans l'*Univers* depuis 1843 jusqu'au 29 janvier 1860, jour de sa suppression. Dévouement absolu à l'Église, horreur absolue de la Révolutiou, telle est la règle qu'il a partout suivie. La publication de l'œuvre capitale de Louis Veuillot, les douze volumes de *Mélanges*, permet à chacun de s'en assurer.

III

En commençant ce travail, je voulais surtout parler de l'*Univers*, La place me manquera et je le regrette peu. M. Louis Veuillot a donné à cette œuvre seize ans de sa vie, et il espérait bien la lui donner tout entière. Les idées qu'il a remuées, les luttes qu'il a soutenues durant ce temps de rude labeur ne sauraient être exposées en quelques lignes. D'ailleurs, le moment d'être complet n'est pas venu. Ce sera une histoire, et M. Veuillot la fera. Je me bornerai donc à noter les faits principaux.

L'*Univers* a été dans la presse parisienne l'organe le plus écouté, le plus influent, et, pour dire vrai, le seul organe du parti catholique. Il y a eu, à côté, des journaux religieux; on lui a opposé des journaux de parti; mais, seul, il s'est toujours éloigné des factions et des coteries de toute espèce; seul, il a toujours pu dire en toute vérité : Je n'appartiens qu'à l'Église et à la Patrie.

Que voulait le parti catholique?

Le parti catholique est né de la nécessité d'obtenir la liberté d'enseignement. La lutte interrompue durant quelques années recommença en 1843. Les forces, de notre côté, n'étaient pas considérables. Nous avions dans les Chambres M. de Montalembert; c'était beaucoup, mais c'était tout : dans la presse l'*Univers*, avec douze cents abonnés : fort peu d'amis dans le monde religieux, point du tout dans le monde politique. Voilà les débuts.

On avait, même en politique, une conduite générale bien arrêtée : l'absence de toute hostilité systématique contre le pouvoir. On admettait 1830 avec sa charte, son roi, sa dynastie, et on se bornait à tâcher

Digitized by Google

d'en tirer parti pour la liberté de l'Eglise. La résolution était formelle de n'aller ni à droite ni à gauche.

Sur les questions religieuses, accord parfait : l'amour de l'Eglise sans réserve; les doctrines romaines sans mystère, la conviction absolue que le successeur de saint Pierre est le vicaire de Jésus-Christ, que sa parole est infaillible, que ses décrets sont irréformables, et qu'il a dans l'Eglise tous les droits qu'il s'attribue (1).

Ce programme souleva tout de suite de nombreuses réclamations et rencontra de vives hostilités. Tandis que le pouvoir s'inquiétait d'un mouvement qui devait lui susciter des embarras, la presse légitimiste y dénonçait une tentative d'embauchage au profit du régime de Juillet. Les habiles faisaient même courir le bruit que l'*Univers*, qui promettait fort peu à ses rédacteurs et leur donnait moins encore, était subventionné par Mme Adélaïde, sœur de Louis-Philippe. Les révolutionnaires et universitaires, même philippistes, répondaient aux rédacteurs de la feuille catholique demandant la liberté : Vous êtes des Jésuites et l'on ne vous doit que l'expulsion.

A travers ces hostilités, le journal grandissait. Sa fusion avec l'*Union catholique* augmenta de quelques centaines le nombre de ses abonnés et lui donna de nouveaux rédacteurs dont le talent fut apprécié; elle lui gagna particulièrement les sympathies de bon nombre de légitimistes, dévoués avant tout à la cause de l'Église. Le parti catholique était formé. Il parlait à la tribune, il parlait dans la presse; et divers écrits des évêques contre le monopole universitaire prouvaient assez qu'il avait à la fois les plus solides appuis et les guides les plus sûrs.

En dehors du journal on publiait des brochures pour activer la propagande. M. Louis Veuillot prit part à cette lutte par son écrit intitulé : *Lettre à M. Villemain, ministre de l'Instruction publique.* Le succès de cet écrit contribua beaucoup à étendre la publicité de l'*Univers.*

Le gouvernement, inquiet ou plutôt irrité des efforts des catholiques, céda aux pressantes instances de l'Université qui, par tous ses journaux, le sommaient d'avoir recours aux moyens de rigueur. Voyant que c'était peu de traduire les évêques devant le Conseil d'Etat et d'obtenir des déclarations d'abus, on entreprit d'intimider les écrivains et surtout les ecclésiastiques qui faisaient la guerre au

(1) Mélanges, t. IV, 1re série, 2e édition, *Histoire du parti catholique*, réponse à M. le comte de Falloux.

Digitized by Google

monopole. On s'en prit d'abord à M. l'abbé Combalot, auteur d'un éloquent *Mémoire aux Evêques* et bien digne d'être frappé le premier. L'abbé Combalot fut condamné à la prison et à l'amende. Suivant l'usage des procès politiques, la rédaction de l'*Univers* et le comité catholique préparèrent un compte rendu détaillé de ce procès. On demanda à M. Louis Veuillot d'y ajouter une introduction. Il l'écrivit avec le vif désir d'éviter la saisie de cette brochure dont le parti catholique comptait faire un moyen de propagande. Le manuscrit fut soumis à la révision d'un magistrat élevé (M. Rives, conseiller à la Cour de cassation), qui le trouva irrépréhensible. Néanmoins, le jour même de la mise en vente (25 mars 1844), toute l'édition fut saisie. Traduit devant le jury sous la triple accusation : de provocation à la désobéissance aux lois, d'attaque au respect dû aux lois, d'apologie de faits réputés crimes ou délits par la loi, M. Louis Veuillot fut condamné à un mois de prison et trois mille francs d'amende.

L'avocat général, chargé de prouver la culpabilité de l'écrivain catholique, n'avait point manqué d'invoquer les intérêts mêmes de la religion. Voici ce que lui répondit le rédacteur en chef de l'*Univers*, s'adressant aux jurés :

Je suis sûr que votre jugement, auquel je me soumets, n'abattra pas mon courage. Je continuerai d'aimer avec passion la religion, la justice et la liberté. Si M. l'avocat général prétend aimer toutes ces choses autant que moi, il les aime au moins d'une autre façon. Je souhaite qu'il ne s'en repente pas. Pour moi, je suis inébranlable dans la voie que j'ai prise; j'y marche avec tant de conviction, que je ne puis pas ne pas y rester lors même que d'aussi bons chrétiens que M. l'avocat général viennent m'y frapper (1).

Ce procès et cette condamnation donnèrent une nouvelle force à l'*Univers*. Mais à mesure que le journal gagnait du terrain, il excitait des jalousies ou tout au moins des prétentions. De là, une crise à laquelle M. Louis Veuillot crut mettre fin en partageant la direction politique du journal avec M. le comte de Coux, qui prit le titre de

(1) M. Veuillot fut défendu par M. Henry de Riancey, qui avait également défendu M. l'abbé Combalot. MM. Henry et Charles de Riancey étaient entrés à l'*Univers* comme rédacteurs de l'*Union catholique*. Le gérant de l'*Univers*, M. Barrier, fut condamné en même temps que M. Louis Veuillot et aux mêmes peines.

Digitized by Google

rédacteur en chef. Cet arrangement n'arrangea rien, car les adversaires intimes du journal tenaient moins à diminuer l'autorité de M. Louis Veuillot qu'à mettre la main sur l'œuvre même. C'est alors aussi que des divergences commencèrent à se produire sur la question de la liberté d'enseignement. Une brochure de M. l'abbé Dupanloup fut la cause de ce premier dissentiment public.

Le mouvement qui eut lieu en Italie après l'avènement de Pie IX, activa la formation de deux camps très distincts parmi les catholiques. Les uns doutaient de la bonne foi du libéralisme italien, et restaient sur la réserve; les autres étaient transportés d'euthousiasme et demandaient que le chef de l'Église se mît résolument à la tête du parti libéral. La division s'introduisit jusque dans la rédaction longtemps si compacte de l'*Univers*. Les Jésuites de Rome, qui se tenaient à l'écart des manifestations clérico-libérales, avaient parmi nous des contempteurs et des approbateurs. M. Louis Veuillot disait à ce sujet dans une lettre adressée à M. de Coux, le 8 décembre 1847 :

Je trouve bon, je désire même que les jésuites ne sortent pas de leur maison, et je perdrais peut-être de ma sympathie pour eux s'ils faisaient des proclamations dans le goût de celle des franciscains de Pérouse, lesquels me paraissent sentir le prêtre constitutionnel. Je ne vois dans l'histoire de la Révolution aucun de ces hableurs de liberté qu'on ait trouvé prêtre fidèle au jour du martyre. Si par un malheur dont on oublie trop la possibilité, Pie IX était débordé, je m'assure qu'il resterait du côté du Pape plus de jésuites que de ces *frati* proclamateurs...

En ce qui concerne les jésuites, comme en tout le reste, mieux vaut suivre le Pape en nous tenant à sa soutane, que nous efforcer de le tirer en avant. Le Pape est assez sage pour n'être ni retenu ni poussé; la sécurité est à son ombre.

Les dissentiments s'aggravèrent, et M. Louis Veuillot, voyant qu'on entrait de plus en plus dans la voix du libéralisme, résolut de quitter le journal, qu'il ne devait pas quitter seul. Il attendait pour partir la fin des débats de l'Adresse de 1848 dont il rendait compte. Ces débats se terminèrent par la révolution de Février.

Cet événement eut parmi les membres actifs du parti catholique « le double résultat de dissiper les brouilles et de confirmer les dissentiments; » la scission se manifesta par la création de l'*Ère nouvelle*, dont M. de Coux fut l'un des fondateurs. M. Louis Veuillot resta à *l'Univers* avec MM. du Lac, Coquille et Eugène Veuillot,

Digitized by Google

pour principaux collaborateurs (1). M. de Montalembert redevint un des amis du journal. Voici sur ce point quelques lignes de M. Louis Veuillot :

M. de Montalembert nous permettra de rappeler une circonstance qui l'honore. Au moment de la Révolution, il était brouillé avec *l'Univers*. Le soir du 24 février, au nombre de trois ou quatre, nous délibérions sur le langage à tenir, lorsque nous vîmes, ave cplus de joie que de surprise, arriver M. de Montalembert. Ce fut le seul capitaine qui parut ce soir-là dans notre pauvre petit corps de garde. Avant d'avoir dit un mot de la situation, nous nous sentîmes d'accord. Lui présent et consulté, nous écrivîmes le court programme de la ligne que nous devions suivre. Ce programme était sincère; on le trouva sans témérité et sans bassesse. Bientôt après, en lisant les mandements de nos évêques, nous eûmes la consolation de voir que nous n'avions pas été mal inspirés.

IV

Sous la République, *l'Univers* fut enclavé dans le parti de la résistance, mais sans lui appartenir; il ne cessa, au contraire, de montrer à ce parti, que s'il avait de meilleurs instincts que ses adversaires, il s'en fallait de fort peu qu'il n'eût d'aussi mauvaises doctrines. Durant tout le temps de ces luttes si vives, l'accord régna sur le fond des choses, entre le journal et M. de Montalembert. « Avant le 10 décembre, Louis-Napoléon, candidat à la présidence

(1) MM. Henry et Charles de Riancey passèrent à l'*Ami de la religion* sous la direction de M. l'abbé Dupanloup. Plus tard, M. Léon Aubineau, qui comptait depuis longtemps parmi les collaborateurs de l'*Univers*, devint un de ses rédacteurs, ainsi que MM. Rupert et Chantrel.

Je mentionne ici les ouvrages publiés par M. Louis Veuillot pendant l'époque la plus active de la lutte contre l'Université : *les Nattes*, recueil de compositions variées; *Corbin et d'Aubecourt*, roman; *les Libres penseurs*. Ce livre, qui parut en 1848, était écrit et même en partie imprimé, avant la révolution de Février. Il était né de l'ère philippienne, comme *le Lendemain de la victoire* (1849); *l'Esclave Vindex* (1850); *la Légalité* (1851), naquirent de l'ère républicaine. *La Petite philosophie* date de 1850.

M'écartant un peu de l'ordre chronologique, je nommerai tout de suite deux ouvrages très différents, l'*Histoire de la Bienheureuse Germaine Cousin* et le *Droit du Seigneur*, publiés en 1854. L'année suivante, M. Veuillot donna *la Guerre et l'Homme de guerre*. A tous ces travaux, il faut ajouter diverses réimpressions revues et annotées, notamment *les Vies des premières religieuses de la Visitation*.

Digitized by Google

« de la république, écoutait volontiers tous les hommes qui possé-
« daient une voix ou une plume. On proposa au rédacteur en chef
« de *l'Univers*, une entrevue avec ce personnage qui tenait déjà
« une si grande place. Le journaliste répondit que M. de Monta-
« lembert était le chef du parti catholique, que par lui on pouvait
« savoir tout ce que pensaient, tout ce que voulaient, tout ce que
« désiraient ses amis, et qu'il avait plus de titres et plus de capacité
« que personne pour parler en leur nom (1). »

L'élection du prince Louis-Napoléon changea bientôt la situation. M. de Falloux, devenu ministre de l'Instruction publique, proposa sur l'enseignement une loi qui divisa les catholiques. M. l'abbé Dupanloup l'adopta avec enthousiasme, M. de Montalembert s'y rallia et ne tarda pas à la défendre avec passion, M. Louis Veuillot la combattit. On a prétendu que la division avait éclaté plus tôt. C'est une erreur. Les meilleurs rapports existèrent jusque-là entre MM. de Montalembert, Dupanloup, de Falloux et la rédaction de *l'Univers*. Je citerai à ce sujet un détail assez significatif. M. Dupanloup, ayant été nommé évêque d'Orléans tandis que la loi était en préparation, fit à M. Louis Veuillot, devenu son diocésain, l'honneur de l'appeler comme témoin pour ses informations. On peut conclure de ce fait que le rédacteur en chef de *l'Univers* avait alors une assez bonne place dans l'estime de M. Dupanloup. Cependant l'éloquent prélat fit plus tard remonter ses reproches à une époque plus reculée.

Lorsque ces vifs débats furent apaisés, M. de Montalembert reprit ses relations avec *l'Univers*, et M. de Falloux ne s'en tint pas très éloigné. Le coup d'Etat n'eut pas une action immédiate sur le parti catholique. M. Louis Veuillot y adhéra, mais il avait été devancé par M. de Montalembert. Cette adhésion était d'ailleurs la conséquence logique de la ligne suivie par le journal. En effet, dans toutes les discussions de presse et de tribune qui précédèrent et annoncèrent la fin de la République, *l'Univers* fut favorable au président. Il n'y mettait pas sans doute un zèle extrême, il faisait des réserves et ne pouvait oublier certaine lettre sur la question romaine, qu'il avait plus vivement attaquée qu'aucun autre journal; mais, en somme, il était, avec ses allures particulières, du côté *présidentiel*. Il ne se prononçait pas pour l'empire, ni même pour une présidence à vie; il

(1) *Mélanges*, Ire série, 2e édition, t. IV.

Digitized by Google

se bornait à demander la prolongation des pouvoirs de Louis-Napoléon. Aussi, M. Louis Veuillot ne se posa-t-il pas en vainqueur au lendemain de la victoire. Il écrivait le 8 décembre 1851 :

Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents. Nous n'avons rien à dire lorsque rien de ce que nous aimons par-dessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regardons passer les événements. Jamais ils n'offrirent à l'intelligence chrétienne de plus grandes et de plus consolantes leçons.

M. Veuillot, ne voulant dépendre ni de l'opinion ni du pouvoir, se renferma strictement dans cette ligne, également éloigné de l'opposition et des emplois et même des candidatures. Divers incidents se produisirent; il les jugea sans parti pris de blâme ni d'éloge, et surtout sans jamais engager l'avenir. Selon un mot de M. de Montalembert, il parlait en témoin et non pas en garant, acceptant ce que l'Église acceptait et disant à propos de misérables insinuations : « Comme il dépend de nous seuls de donner un fonds « à la calomnie, nous sommes tranquilles. » L'extrait suivant d'un article publié le 14 mars 1852 suffit à indiquer son attitude :

Que le prince se souvienne de la confiance que le pays a mise en lui, non le pays qui jalouse et discute son pouvoir, mais le pays qui demande au pouvoir la justice, la force et la paix. Le prince peut beaucoup pour le mal comme pour le bien; mais Dieu ne soutient longtemps que ce qui est juste, et la France n'a longtemps d'estime que pour ce qui est grand.

La proclamation de l'Empire, qui ne modifiait en rien la situation, n'exerça aucune influence sur le langage du journal. Il ne faisait pas de petites allusions, il ne se livrait pas à de mesquines taquineries; il était sympathique, mais nul autre ne fit entendre d'aussi fermes conseils.

La loi sur l'enseignement avait ébranlé le parti catholique; les événements politiques achevèrent l'œuvre de cette loi. Il y eut des catholiques ralliés à l'Empire, des catholiques fusionistes, parlementaires, légitimistes; il n'y eut plus de parti catholique régulièrement constitué ayant son comité et ses publications. L'*Univers*, au moins, en conserva le centre et le drapeau. Cette absence d'action commune fit naître des malentendus, grossit les dissidences et aggrava certaines hostilités. Il en résulta des polémiques très ardentes dont je parlerai fort brièvement.

Digitized by Google

La *question des classiques* souleva en 1852 une violente tempête. De quoi s'agissait-il au fond? Il s'agissait simplement de savoir s'il ne conviendrait pas que la jeunesse chrétienne fût désormais plus largement nourrie d'esprit chrétien. Cette thèse n'avait pas été posée par l'*Univers;* elle n'était même pas nouvelle, car dès 1844 le vrai chef du parti catholique, Mgr Parisis, alors évêque de Langres, avait demandé que les institutions religieuses se servissent un peu moins des auteurs païens et beaucoup plus des auteurs chrétiens. M. l'abbé Gaume réclama à son tour cette réforme par un livre chargé de preuves, publié avec l'approbation de S. Em. le cardinal Gousset. M. Louis Veuillot épousa cette cause et, bientôt, de violentes réclamations s'élevèrent parmi les catholiques. Mgr Dupanloup prit part au débat et traita fort durement les réformistes. Le rédacteur en chef de l'*Univers* crut pouvoir répondre à un écrit épiscopal publié avec de grands éloges même dans les feuilles universitaires. L'évêque d'Orléans rendit une sentence véhémente qui interdit la lecture de l'*Univers* dans les maisons d'éducation de son diocèse. M. Veuillot accepta en silence ce coup d'autorité; mais il continua de soutenir son opinion contre d'autres adversaires. Plusieurs évêques intervinrent alors dans des sens différents. Devant de telles dissidences, M. Veuillot trouva que le rôle du journal était d'attendre et de se taire. Plus tard Rome parla, et ce ne fut pas pour condamner les partisans des classiques chrétiens.

A peine la question des classiques semblait-elle vidée, que M. l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans, donna, dans l'*Ami de la religion*, le signal d'une très vive campagne contre l'école dont l'*Univers* était la plus complète expression. Il mit d'abord en cause l'illustre Donoso-Cortès, puis il s'en prit bien vite à M. Louis Veuillot. Cette fois il s'agissait de prouver que le rédacteur en chef de l'*Univers* soutenait diverses hérésies. Il était accusé, plus ou moins nettement et par voie de conséquence, de trithéisme, de baianisme, de fatalisme, de pseudo-traditionalisme. Et peut-être n'était-ce pas tout. Dans les circonstances où il se produisait, ce réquisitoire prenait un caractère assez sérieux. M. Veuillot répondit à M. Gaduel; puis il partit pour Rome. Comme il l'a dit lui-même, aucun dessein, aucun besoin de traiter les affaires du journal ne l'y conduisait. Un deuil récent et profond l'accablait. Il allait prier.

A peine était-il parti, que M. Gaduel déférait sa réponse à Mgr Sibour, archevêque de Paris. Le Prélat, faisant droit à la plainte du

Digitized by Google

vicaire général de Mgr Dupanloup, blâma et condamna le journal en termes extrêmement sévères et animés. Cinq évêques firent alors des manifestations publiques contre l'*Univers*. D'autres parlèrent immédiatement pour lui. M. Louis Veuillot était à Rome; il appela au Pape de la sentence de l'archevêque de Paris. Une lettre de Mgr Fioramonti, secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines, fit bientôt comprendre à tout le monde que la condamnation épiscopale ne serait pas approuvée. Quelques jours plus tard, l'encyclique *Inter multiplices*, du 21 mars 1853, mit fin à toute incertitude. Le Pape recommandait les écrivains laïques et les journaux religieux à la bienveillante protection des évêques. Mgr Sibour leva immédiatement les défenses qu'il avait portées contre l'*Univers*.

La guerre cependant ne cessa point. Je ne puis en rappeler toutes les phases; mais je dois au moins mentionner une brochure publiée en 1856 et qui fit alors beaucoup de bruit. Il s'agissait de prouver par de prétendus textes pris dans la collection de l'*Univers*, que ce journal et surtout son rédacteur en chef avaient soutenu les doctrines les plus révolutionnaires et commis une foule d'iniquités dont la solidarité déshonorerait l'Église. Il semble singulier aujourd'hui qu'on ait pu formuler de semblables accusations et plus singulier encore qu'il ait fallu s'en défendre. Il le fallut cependant. Le libelle anonyme, donné comme l'œuvre de plusieurs mains, était distribué à profusion; tous les journaux l'appuyaient et l'acclamaient; le *Siècle* et le *Charivari* se rencontraient avec l'*Ami de la religion* et la *Gazette de France;* ils insinuaient d'un commun accord que ce coup de Jarnac était porté par de célèbres personnages. Grâce à tout ce bruit, le libelle prit de l'importance et un grand nombre d'évêques le flétrirent publiquement. L'*Univers* de son côté entama un procès, et un ecclésiastique accepta la responsabilité de cet écrit auquel son nom ne donnait aucune valeur. Le procès fut abandonné à la suite d'un douloureux événement, et lorsque l'auteur du libelle eut pris l'engagement de ne pas le réimprimer. Je renvoie aux *Mélanges* (IIIe vol., 2me série) ceux qui voudraient connaître à fond l'histoire de cette tentative du parti modéré.

La ligne politique que suivait alors l'*Univers* était, comme toujours, la ligne droite. Il louait des actes incontestablement bons en eux-mêmes, et que tout catholique indépendant des partis devait louer; il blâmait lorsqu'il voyait matière au blâme et

Digitized by Google

n'hésitait jamais à montrer ses inquiétudes. C'était le terrain des intérêts catholiques. Mais d'anciens compagnons d'armes, ayant pris position dans les rangs parlementaires, trouvaient fort mauvais que M. Veuillot refusât de les suivre et l'accusaient de complaisances pour le pouvoir. Ces complaisances devaient aboutir à la suppression de l'*Univers* par décret impérial. L'organe du catholicisme libéral eut une autre fin.

Ce dénouement, M. Louis Veuillot commença de le tenir pour inévitable, lorsque le protocole du 8 avril 1856 eut prouvé que le Piémont pouvait compter sur l'alliance de la France. Il était visible, en effet, que la guerre d'Italie atteindrait le Pape. L'*Univers* exprima cette conviction avant même que la question italienne fût officiellement posée. Cependant la campagne ne fut pas trop désastreuse pour lui : il s'en tira avec un seul avertissement dont l'amnistie qui suivit la paix le déchargea. Mais la question restait ouverte, et la polémique dut continuer sur le même ton. L'*Univers* était sans cesse en butte aux insultes et aux dénonciations de la presse soumise. Il fut averti de nouveau, non pas au sujet des affaires d'Italie, mais à propos d'une étude intitulée l'*Europe en Asie*. Six semaines plus tard, un second avertissement frappait un projet d'Adresse au Pape proposé par M. Louis Veuillot. L'arrêté ministériel déclarait que ce projet avait pour but « de chercher à « organiser en France, sous un prétexte religieux, une agitation « politique. »

M. Louis Veuillot et ses collaborateurs craignaient de recevoir le dernier coup pour quelque article de rencontre. Cette douleur leur fut épargnée. Ils s'étaient promis de tout braver pour publier ce qui viendrait du Souverain Pontife; aussi publièrent-ils, malgré une menace formelle de suppression, le discours où le Saint-Père signala l'écrit intitulé *le Pape et le Congrès*, comme « un monument insigne d'hypocrisie et un ignoble tissu de contradictions. » Au moment où cette insertion venait d'être résolue, un des amis du journal entra dans la salle de rédaction; trouvant quelque chose de grave sur les physionomies, il dit : — Que faites-vous donc? — Nous mourons, lui fut-il répondu. Cependant ce ne fut pas pour cette fois; mais les derniers jours approchaient. On avait publié le discours du Pape le 11 janvier 1860; le 28 du même mois, M. Louis Veuillot recevait l'encyclique *Nullis certe*, condamnant les derniers attentats commis contre le Saint-Siège. Il la remit à ses collabora-

Digitized by Google

teurs en leur disant : « Voici la mort; le journal sera supprimé demain. » On traduisit immédiatement l'Encyclique, heureux, en quelque sorte, d'une si belle occasion de périr. On n'avait qu'une crainte : c'était que le journal fût saisi à l'imprimerie et que la parole pontificale ne reçût pas de publicité. L'Encyclique parut le 29 au matin; le même jour, un décret impérial supprima l'*Univers*. Le journal succombait, mais l'Encyclique était publiée; les autres journaux furent autorisés à la reproduire. Depuis lors, aucun obstacle n'a été mis à la publication de ces documents. M. Louis Veuillot et ses collaborateurs ne pouvaient désirer pour l'œuvre qu'ils avaient tant aimée une plus glorieuse fin, un plus noble linceul.

Voici quelques lignes d'une lettre rédigée par M. Louis Veuillot et adressée dès le lendemain au Souverain Pontife par toute la rédaction :

« Une encyclique de Pie IX avait rendu la vie à l'*Univers*, c'est « pour une encyclique de Pie IX que la vie lui est ôtée. Dieu et « Pie IX soient bénis de toutes deux. Notre œuvre était bien à vous, « Très Saint-Père, et nos vœux, et nos travaux et nous-mêmes « nous sommes toujours à vous. »

Le Saint-Père daigna féliciter les rédacteurs de l'*Univers* d'avoir entrepris « depuis longtemps et de tout cœur de soutenir et de défendre la très belle et très noble cause du Saint-Siège et de l'Église; » Il loua « tout particulièrement l'ardeur » avec laqulle ils s'étaient « efforcés, sans peur aucune, de réfuter des journaux impudents, de défendre les lois de l'Église et de combattre pour la souveraineté civile dont la Providence a investi les pontifes romains. »

Lorsque l'*Univers* fut frappé, il avait treize mille abonnés, et ces progrès, qui avaient été grands depuis quelques années, croissaient toujours.

Je dois noter que le ministre de l'Intérieur, M. Billault, ne parlait pas de la publication de l'encyclique dans le rapport qui demandait la suppression du journal. Toute vérité n'est pas bonne à dire. Il déclarait l'*Univers* nuisible aux *vrais intérêts de l'Église* et à *ceux de la paix publique;* il disait aussi que ce journal était la cause des *attaques regrettables* dirigées contre la religion. Que le candide et pieux M. Billault dût être surpris en voyant que la suppression de l'*Univers*, loin de faire cesser les *attaques* qu'il voulait bien trouver *regrettables*, les avait encouragées? Ajoutons que sa thèse

Digitized by Google

était connue : les catholiques modérés, sincères, gallicans, fusionnistes, académistes et toute la presse irréligieuse l'avaient soutenue avant lui.

Du reste, si M. Louis Veuillot, selon une parole du ministre de l'Intérieur, s'était rendu *impossible*, et si le titre de son œuvre paraissait insupportable, le journal lui-même n'était pas absolument condamné. On permit, non sans difficulté, au propriétaire du défunt *Univers*, M. Taconet, d'acquérir la *Voix de la Vérité*, feuille semi-quotidienne qui comptait de dix-huit cents à deux mille abonnés. Du journal supprimé et du journal acheté sortit une feuille nouvelle, le *Monde*, qui conserva presque tous les rédacteurs de l'*Univers* et toutes ses doctrines. Le ministre et l'employé chargé de surveiller cet arrangement avaient d'ailleurs déclaré, dès le principe, que M. Louis Veuillot ne devait être ni de sa personne ni de son influence dans le nouveau journal. L'autorisation déjà promise ne fut même définitivement acordée qu'après la communication d'une lettre, où je disais que non seulement M. Louis Veuillot se tiendrait absolument à l'écart, mais encore que celui de ses collaborateurs dont la présence pourrait surtout faire croire à son action, se retirerait comme lui.

Depuis lors, l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers*, voyant que divers écrivains de diverses couleurs avaient été autorisés à fonder des journaux, a demandé à deux reprises une semblable autorisation. Il a essuyé deux refus.

En supprimant l'*Univers*, on désarmait M. Louis Veuillot, mais on ne le désintéressait pas de la lutte ; il y est resté. Les questions du jour occupent une grande place dans les ouvrages qu'il a publiés de 1860 à 1864. J'en rappellerai seulement les titres, car ils ont été répandus à trop de milliers d'exemplaires pour n'être pas connus de nos lecteurs : *Çà et là* (2 volumes in-18), *le Pape et la Diplomatie* (brochure), *Waterloo* (brochure), le *Parfum de Rome* (2 volumes in-18), *Sa Sainteté Pie IX* (*Célébrités catholiques*), *le Fond de Giboyer* (un volume in-18), *Satires* (un volume); puis de nombreux travaux dans la *Revue du Monde catholique*, quelques articles donnés à divers recueils et plusieurs réimpressions.

La chute si glorieuse de l'*Univers* n'a désarmé aucun des adversaires de M. Louis Veuillot. Les écrivains révolutionnaires et officieux (c'est tout un) l'ont poursuivi d'injures dans la presse et même sur le théâtre, où rien ne passe sans le *visa* de la censure ; les catholiques libéraux les plus illustres et les plus sonores l'ont har-

Digitized by Google

celé d'attaques criardes et de mesquines allusions dans leurs brochures, leurs discours et même leurs volumes. Il a quelquefois répondu à ceux-là, jamais à ceux-ci. Il avait accepté, ou plutôt subi ces polémiques quand il fallait défendre son œuvre, il les a dédaignées lorsqu'il eût semblé défendre surtout sa personne. Aucune accusation ne lui a été épargnée; on l'a même accusé d'ambition personnelle. Voici sa réponse :

Je ne suis rien, je ne prétends à rien, je n'ai rien, je ne veux rien. Je n'appartiens à aucun parti, je ne me fais d'illusions sur aucun, je ne caresse aucune chimère; je ne suis lié, sauf envers l'Église, par aucune reconnaissance et par aucune affection. L'Église est ma mère et ma reine. C'est à elle que je dois tout, lui devant la connaissance de la vérité; c'est elle que j'aime, c'est par elle que je crois; d'elle seule j'espère tout ce que je veux espérer : homme, la miséricorde divine; citoyen, le salut de la patrie.

Je reste sur ces mots qui caractérisent l'œuvre et l'ouvrier.

On n'attendait pas de moi, sans doute, que j'entrasse dans des détails particuliers sur la vie de M. Louis Veuillot. C'est là de *l'intime*, comme disait Eugénie de Guérin, et on le garde pour soi. Parler de ses habitudes serait une puérilité; parler de ses joies et de ses douleurs, je les ai trop profondément partagées pour en entretenir des indifférents. EUGÈNE VEUILLOT.

P. S. — La biographie que l'on vient de lire et qui est textuellement extraite des *Célébrités catholiques contemporaines*, s'arrête en 1863. Mais nous avons le droit d'espérer que M. Eugène Veuillot voudra la compléter bientôt, en racontant ici les vingt dernières années de la vie de son frère. Ce sera Louis Veuillot tout entier, « raconté par un témoin de sa vie. » L'incomparable succès des *Odeurs de Paris;* la fondation du second *Univers* en 1867; l'ardente polémique à laquelle donna lieu le Concile œcuménique de 1870; les pages, magnifiques de vigueur et d'espérance, que le grand publiciste ne cessa pas d'écrire jour par jour, durant les deux sièges de Paris; et, enfin la campagne royaliste qu'il mena si énergiquement pendant la dernière période d'une vie si noblement occupée : telles seront, sans doute, les cinq principaux chapitres du livre que nous attendons et que nous craindrions de déflorer. Nos lecteurs, d'ailleurs, ont suivi M. Louis Veuillot dans toutes les phases de sa glorieuse activité, et ce livre ne fera que raviver leurs souvenirs. Ceux qui aiment n'oublient pas. — E. W.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

II. — LE CHRÉTIEN

— HUMILITÉ ET RÉSIGNATION —

Après avoir quitté le barreau et accepté, sur les conseils du P. Lacordaire, une position de précepteur en Belgique, je me rendis, vers la fin de l'année 1848, dans la famille du baron F. de M... de R..., l'une des plus anciennes et des plus honorables du pays de Liège. En 1847, j'avais fait partie, avec MM. Louis Veuillot, Louis Lafont et Henry de Riancey, d'une commission chargée de recueillir les fonds nécessaires pour offrir un magnifique missel, orné de très belles miniatures, au célèbre restaurateur de l'ordre de Saint-Dominique en France. M. Louis Veuillot me chargea, à mon départ, de lui procurer des renseignements sur la contrefaçon de ses livres chez nos voisins du Nord. Dès ce moment nos relations épistolaires furent fréquentes.

Grâce à l'intervention du P. Lacordaire, Mgr l'évêque de Liège m'avait permis de me préparer au sacerdoce par l'étude de la théologie. A ce sujet, le rédacteur en chef de l'*Univers* m'écrivait, le 22 avril 1852 :

..... Du reste, je n'ai pas négligé de penser à vous et de me réjouir de tout ce qui vous arrive d'heureux depuis la bonne résolution que vous avez prise. Je vous vois monter de grade en grade avec le plus grand plaisir, et je me promets une joie parfaite, lorsque je pourrai assister à votre messe...

J'avais donc le titre d'abbé, et j'étais même sous-diacre, lorsque je reçus, en juillet 1852, la lettre suivante :

Mon cher abbé, au milieu de tous mes soucis, je n'ai guère le temps de lire les journaux, d'autres rédacteurs ont cette besogne à l'*Univers*.

Digitized by Google

Ce sera un vrai plaisir pour eux de donner un coup d'épaule au *Courrier de la Meuse;* mon frère m'a dit qu'il s'en chargerait. Lors donc que vous voudrez faire citer quelque chose, ayez soin que l'article soit envoyé à mon frère; la reproduction, avec une bonne petite tête, sera faite aussitôt. Nos ennemis nous détestent et nous poursuivent assez pour que nous aimions et encouragions nos amis.

Je suis bien touché de la part que vous prenez à mes épreuves, et je vous supplie de remercier Mme la baronne F. de M... de R... de l'intérêt qu'elle y veut bien mettre avec vous. Je crois en vérité que Dieu rend ce secours d'intention très effectif, car je me sens bien moins chargé qu'on ne croit généralement et que je ne devrais l'être. J'ai le bonheur de me trouver très calme intérieurement dans les plus dures extrémités. Cette fois-ci, pourtant, j'ai bien cru que l'*Univers* n'échapperait point au péril. Je n'espérais pas qu'aucun évêque osât le soutenir après l'initiative si violente de Mgr d'Orléans pour le renverser, et le concours qu'il avait su enlever à un grand nombre de prélats. J'y étais tout résigné, non que je craignisse le combat, mais parce que la retraite avec tous ses inconvénients me semblait préférable à un triomphe obtenu en apparence contre l'épiscopat.

La lettre de l'évêque d'Arras est venue sur ces entrefaites terminer tout à notre avantage. Cette admirable lettre ne m'a pas moins étonné que vous, et, chose singulière, ce n'est que par le journal que j'en ai eu connaissance avec le commun des abonnés. J'étais parti le soir de Paris, croyant tout perdu, pour aller voir mes enfants à la campagne; la lettre arrive, on l'imprime et le lendemain matin, au sortir de la messe où nous avions communié, ma femme et moi, en esprit de résignation, je vois que par la grâce de Dieu tout était sauvé.

Ainsi nous voilà encore sortis de cette épreuve. Nous en remercions Dieu, et nous en attendons de nouvelles, car ce pauvre journal n'a jamais eu de tranquillité. Tant de traverses, loin de nous décourager, ne font qu'accroître notre confiance. Quand l'orage souffle, nous nous croisons les bras et cela passe.

Je ne demande qu'une chose, et je vous prie, mon cher abbé, de la demander avec moi, c'est de n'être jamais tenté de me défendre autrement.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

Louis Veuillot.

Mme la baronne de M... de R... connaissait Mgr Parisis, évêque d'Arras; elle s'empressa de communiquer à Sa Grandeur la lettre de Louis Veuillot au précepteur de ses enfants.

Digitized by Google

L'illustre prélat lui répondit immédiatement :

Madame la baronne,

Je ne saurais vous dire combien je suis reconnaissant et touché de votre très honorable souvenir et de la gracieuse communication que vous avez daigné me faire.

La lettre que, dans ma sollicitude pour les intérêts de l'Église, j'ai spontanément et subitement écrite à Louis Veuillot, a eu beaucoup plus de puissance que je ne m'y attendais et qu'elle n'en était digne.

Au reste, j'attribue ce résultat beaucoup moins au mérite très insignifiant de ma lettre qu'à la résignation et à l'humilité des rédacteurs de l'*Univers* que Dieu a immédiatement bénies et récompensées, selon ce qui est écrit : Dieu donne sa grâce aux humbles.

Pour moi, j'éprouve une grande joie d'avoir pu contribuer pour ma faible part à sauver une œuvre qui est un bienfait de Dieu et à prévenir une condamnation qui eût été un scandale.

Votre nom, Madame la baronne, me rappelle naturellement celui de mon noble et saint ami, l'évêque de Liège. Quelle perte! Mais tout appartient à Dieu, et le but de ses œuvres c'est le salut de ses élus. N'est-il pas libre de les prendre quand il lui plaît?

Je suis, avec les plus respectueux sentiments en Notre-Seigneur, Madame la baronne, votre très humble et très obéissant serviteur.

† P. L., *évêque d'Arras.*

Paris, le 18 juillet 1852.

Sur le désir de la baronne de M... de R..., j'adressai une copie de la lettre de Mgr. Parisis à M. Louis Veuillot, qui fut très heureux de la connaître, et qui remercia en ces termes, la mère de mes élèves :

Madame la baronne,

Je vous remercie bien vivement de m'avoir fait lire la lettre de Mgr l'évêque d'Arras, et je ne vous suis pas moins reconnaissant de lui avoir donné l'occasion de l'écrire. Mes sentiments pour lui sont aussi puissants que légitimes; je ne pourrai jamais trop les lui témoigner. J'ai eu l'honneur de le voir depuis qu'il nous a si noblement secourus; et je crois que son accueil m'a plus touché encore que sa lettre. C'était le beau spectacle d'un homme de cœur qui se sait gré d'avoir

Digitized by Google

fait une bonne action. Vous devez, Madame, connaître cette joie-là et mettre souvent vos amis à même de l'admirer.

Puisque vous daignez vous intéresser à nos affaires, vous n'apprendrez pas sans quelque plaisir que nous sommes complètement hors de péril, et même triomphants. Le serpent s'agite encore, mais sans succès. La lettre de l'évêque d'Arras a coupé net cette intrigue; elle ne peut plus se renouer, et tout se termine par un accroissement de force et d'honneur pour l'œuvre que l'on voulait détruire. Hélas! Madame, j'aime bien cette œuvre, mais Dieu m'est témoin que je gémis de la voir grandir par de telles aventures et que je ne voudrais pas en avoir la responsabilité.

Je compte tant sur votre bonté, Madame, que j'ose vous prier de vouloir bien m'excuser auprès de M. l'abbé David, à qui je ne puis écrire en ce moment. Je suis tout à la fois malade, affairé et très affligé. J'ai eu la gloire terrible de rendre à Dieu, ces jours-ci, un petit ange qu'il m'avait prêté et qu'il ne m'a laissé que dix mois. Que sa volonté soit faite et que son saint nom soit toujours béni. Mais quels cruels moments pour le cœur d'un père et d'un époux!

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Madame la baronne. Votre très humble et très obéissant serviteur.

Louis VEUILLOT.

Paris, 24 juillet 1852.

Enfin, à son retour de Rome, où il avait passé plusieurs mois pour l'affaire de l'*Univers*, M. Louis Veuillot écrivit, le 6 mai 1853, à la baronne de M... de R.... :

Madame,

Je n'ai reçu que ces jours-ci la lettre par laquelle vous m'avez fait l'honneur de me recommander M. de L... P... J'ai tâché d'être utile à ce jeune homme, qui est fort mal placé maintenant, et j'espère y réussir. Je serais très heureux, Madame, si je puis vous témoigner la véritable reconnaissance que m'inspire votre constant intérêt.

J'ai appris avec beaucoup de joie que M. David était prêtre. Les cruelles circonstances où je me trouvais dans ce moment-là m'ont empêché de le féliciter. J'étais fort occupé, fort triste, tenu à une grande discrétion, et surtout si disposé à me plaindre que j'évitais de parler. Tout cela ne m'a pas empêché de prier pour lui et pour vous, car votre nom se retrouve dans toutes ses lettres, et de manière à se graver dans mon cœur. J'espère que vous voudrez bien lui adresser

Digitized by Google

mes félicitations : elles ne perdront rien à passer par votre bouche.

L'orage qui m'a retenu à Rome est calmé. Je suis maintenant réconcilié avec Mgr de Paris, qui m'a fort bien reçu, mais une grande douleur a succédé à ces préoccupations. La mort du marquis de Valdegamas, quoique sainte et bienheureuse, est un coup bien rude pour moi. Après mon frère, je n'avais point de meilleur ami. Je regrette davantage encore l'homme de génie dévoué à l'Eglise, qui voyait de plus haut que personne les causes du mal de la société actuelle, et qui les expliquait avec le plus de clarté et d'éloquence. On ne saurait calculer l'étendue de cette perte. Elle est du nombre de celles qui donnent à craindre que Dieu ne veuille pas sauver le monde. M. de Valdegamas était le parrain de la petite fille que j'ai perdue au mois de juillet dernier. Il n'y a pas dix mois que nous étions tous à la campagne, gais et bien portants, sous les arbres d'un jardin rempli de fleurs. En moins d'un an, j'ai vu mourir dans mes bras la filleule, la mère et le parrain. Vainement le jardin se parera de fleurs nouvelles, je n'y verrai toujours que ces trois tombeaux. Pardonnez-moi, Madame, ce cri de douleur. Je sais qu'il ira frapper une âme pleine de sympathie.

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

Louis VEUILLOT.

Paris, 6 mai 1853.

Ces quatre lettres mettent en pleine lumière la résignation et l'humilité de Louis Veuillot. Inutile d'y joindre la moindre réflexion.

A. DAVID.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

III. — L'ÉCRIVAIN (1)

Au grand, au fier, au vaillant chrétien qui vient de mourir, nous devons ici le salut de l'épée.

Ainsi le soldat salue son drapeau, quand il passe devant lui; mais c'est chose rare de trouver aujourd'hui un homme et une œuvre véritablement dignes d'être comparés à un drapeau. Nous avons cependant la joie de les avoir trouvés en Louis Veuillot. Nous le saluons de l'épée, nous le saluons du cœur.

Et nous pensons à l'homme; et nous parcourons en imagination toute sa vie, toute son œuvre.

Il y a quarante ans que parut son premier livre. C'étaient ses *Pèlerinages de Suisse*, œuvre presque parfaite d'un peintre déjà achevé, tableau charmant, ou plutôt charmante galerie de tableaux, où vivaient cent paysages, mais où fleurissait surtout la pensée catholique dans toute la fraîcheur de son nouveau printemps. Le style était net, ferme, robuste, et l'on y sentait l'influence vivante du dix-septième siècle et celle de Joseph de Maistre, avec je ne sais quel souffle plus chaud. *Rome et Lorette* offrit le même caractère, et le lecteur chrétien y trouva le récit modeste de la conversion de l'auteur. Mêmes paysages, même printemps. Mais je ne saurais me taire sur certain petit livre de 1843, presque oublié aujourd'hui. Il y a, dans les *Nattes*, des perles fines dont rien n'égale l'éclat lacté, et je ne connais rien, dans les derniers livres du maître, qui vaille l'*Épouse imaginaire*, le *Vol de l'âme* ou les

(1) Voy. *Vingt nouveaux Portraits*, V. Palmé, 1877.

Digitized by Google

Histoires de Théodore. O modèles, charmants modèles de toute littérature sincèrement catholique!

Cependant il taillait sa plume pour de plus âpres besognes. Il s'agissait bien, en vérité, d'écrire des romans comme *Pierre Saintive* et l'*Honnête femme*. En 1844, les catholiques n'étaient rien : Louis Veuillot voulut qu'ils fussent quelque chose. Quelque chose de fort, de respecté et de grand. Il se dit, avec une fierté magnifique, qu'ils étaient l'élite, oui, la véritable élite du genre humain racheté par le Christ. Et il se jeta dans la grande mêlée. Qu'il ait alors (comme depuis) donné quelques coups d'épée peu mesurés, j'en conviendrai aisément; mais ce fut un vaillant champion, comme le Turpin de la *Chanson de Roland*. Plus soldat que De Maistre, il fut plus mêlé que lui à toutes les péripéties de la lutte. On lui reprocha « ses excès », et nous les lui reprochons, nous aussi; mais nos reproches sont chose aisée, et la lutte fut chose rude. Au milieu d'un combat, le soldat couvert de son sang, terrible, furieux, farouche, commet parfois de ces « excès » qu'on lui pardonne après la victoire et même après la défaite. Tel fut Louis Veuillot. La postérité jugera peut-être avec sévérité quelques-unes de ses tendances et quelques-uns de ses livres; mais elle n'oubliera pas qu'il a créé parmi nous le Parti catholique. *Parti* est un vilain mot et qui me déplaît : écrivons *École*. Mais voilà une création qui honore un homme!

Son arme fut le journal, et ses vingt volumes de *Mélanges* ne sont, comme ses *Libres penseurs*, qu'un recueil d'articles, une sorte de plan, de carte exacte et lucide où l'on peut suivre pas à pas la marche et les opérations du petit corps d'armée catholique. Donc, il fut surtout journaliste, et le type presque accompli du journaliste; mais j'enrage quand on me dit, d'un air confit, qu'il n'a été que cela. A vrai dire, ses meilleurs articles ne sont point ce qu'il a fait de plus achevé. Je me souviens encore du jour où j'osai lui dire (c'était en 1863) : « Maître, savez-vous quels sont vos deux chefs-« d'œuvre? » Et comme il me regardait en hésitant : « C'est le « *Lendemain de la Victoire* et *Corbin et d'Aubecourt*. » Le *Lendemain de la Victoire* est un drame véritablement digne de Shakespeare, et *Corbin* un roman par lettres, pur et fin, digne d'avoir été écrit par la plus spirituelle et la plus chrétienne de toutes les jeunes filles..., laquelle vaut bien Shakespeare, j'imagine.

Néanmoins le jour où son journal fut brisé, le Maître aussi parut brisé. C'était en janvier 1860, et *Çà et Là* avait paru en décem-

Digitized by Google

bre 1859. Or, *Çà et Là* est un paysage où l'on trouve des feuilles mortes et des aspects mornes, mais surtout des matinées de mai et de la rosée. Pour rencontrer un livre aussi frais, il faudra désormais attendre quelques années. Je connais toutes les beautés sévères, je connais surtout toutes les intentions sublimes qui se font jour dans le *Parfum de Rome;* mais j'ai sous les yeux une lettre que le grand apologiste m'écrivit alors, et je m'en assimile volontiers toute la pensée : « Je me remettrai à ce livre jusqu'à ce que j'aie jeté quelques strophes, sinon quelques chants, du poème qui est en moi. Rome fait le charme et le tourment de ma pensée. Je suis, à cet égard, comme un homme qui ne vivrait réellement qu'en rêve, et qui, éveillé, se sentirait les troubles, les confusions et les avortements du rêve. La voix me manque. Ce que je crois saisir échappe, et le bel édifice a croulé. » Toute cette lettre mériterait d'être publiée; mais il en est ainsi de milliers d'autres lettres et il faut espérer qu'il nous sera bientôt donné de pouvoir lire ce livre tant désiré : « La Correspondance de Louis « Veuillot ».

Ce qui mérite d'être rappelé, c'est l'admirable soudaineté de la résurrection de ce grand esprit. Dès qu'en 1867 il eut retouché le sol du journal, il reprit, comme le géant de la fable, toute sa vigueur qui avait pu paraître endormie. Il n'a jamais été en possession de sa jeunesse comme durant ce siège de Paris, où il a véritablement honoré l'Église de Dieu. Honorer l'Église! Je ne sache pas de plus grand éloge.

Nous savons qu'on prépare en ce moment une édition de ses *Œuvres complètes;* mais nous ne pensons pas que cette publication modifie profondément notre jugement sur l'écrivain et nos idées sur l'homme. Assurément, il est un grand nombre de questions, délicates et graves, où nous n'avons pas la joie de nous trouver d'accord avec l'auteur des *Libres penseurs*. Nous ne portons pas sur notre siècle un jugement aussi sévère; nous sommes plus en pente vers la Miséricorde; nous faisons plus d'estime de la science, de l'économie sociale, de l'ordre naturel; nous creusons un abîme plus large entre la politique et la religion; nous sommes moins épris du dix-septième siècle, et préférons Lamartine à Boileau. Mais, toutes les fois qu'il nous arrive de prononcer le nom de Louis Veuillot, nous ne manquons jamais à le faire suivre de cette noble et inséparable épithète : « C'était un grand Chrétien ».

Digitized by Google

Peu d'écrivains l'ont méritée à ce point.

Je retrouvais tout à l'heure, au fond d'un tiroir, quelques lignes que j'écrivais sur Louis Veuillot, en 1860, après la suppression de l'*Univers*, et que j'avais alors destinées au *Monde*, où l'excellent Du Lac ne jugea point prudent de les laisser paraître : « Je regrette, disais-je, qu'il y ait en France un seul homme auquel soit aujourd'hui fermé le journal et interdite la presse. Je regrette surtout que cet homme, plus sévèrement traité que les plus coupables écrivains, soit précisément ce grand cœur et ce grand esprit dont je crains de n'avoir pas parlé avec assez d'éloges. Et mes regrets seront partagés par la postérité. »

Malgré toutes mes réserves, que je maintiens, il me semble qu'en 1883 je n'écrirais pas autrement.

C'est, devant cette tombe, mon salut de l'épée.

L. G.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

IV. — LE PUBLICISTE

« Adieu ! Dans ce beau partage des dons qui font l'artiste, je n'ai reçu qu'un maigre lot. Tel qu'il est pourtant, et même sur l'ingrat terrain où mon ingrat instrument s'exerce, j'ai plus d'une fois goûté la joie de l'art. J'ai senti que je servais, j'ai senti que j'aimais, j'ai senti que j'ouvrais des esprits et des cœurs et que j'y laissais quelque chose de bon. Et dans d'autres rencontres j'ai senti que plus d'un ennemi injuste et arrogant se retirait, emportant une marque vengeresse. Et je crois, en vérité, que je n'échangerais pas, contre les rentes les plus victorieuses, cette pauvre plume qui ne m'a pas toujours trahi. »

Ainsi écrivait, il y a quelques années, Louis Veuillot, avec la modestie digne et fière qui lui était particulière, et voici qu'après avoir, depuis un long temps déjà, laissé tomber de ses doigts lassés cette plume qui fut si vaillante, il est entré pour toujours dans l'éternel repos. Voici qu'on peut graver sur la tombe qui vient de s'ouvrir les vers qui terminent *Çà et là :*

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur le Christ, mon orgueil;
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

Digitized by Google

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi :
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

A plus d'une reprise, comme les ymaigiers de génie du passé, qui se représentaient eux-mêmes dans un coin de l'église enrichie par eux de merveilles, Veuillot s'est peint lui-même dans son œuvre. Il n'a point cherché une de ces attitudes solennelles et théâtrales qu'affectionnent les grands hommes d'aujourd'hui, il n'a point tracé de lui un de ces portraits de convention que l'esprit de parti impose aux badauds en riant tout bas, il s'est montré tel qu'il fut toujours, respectueux pour tout ce qui est vraiment grand, railleur impitoyable pour tout ce qui est vil, prétentieux et ridicule.

Relisez encore cette page, qui semble résumer tout entier le grand Français qui vient de disparaître :

« Il y a deux races en ce monde, depuis Abel et Caïn ; deux races adverses et ennemies : l'une qui est faite pour croire, pour respecter, pour aimer, pour adorer, pour porter humblement et vaillamment les jougs du devoir ; l'autre, incrédule, haïsseuse, impie, qui blasphème et qui raille, et qui ne se soumet qu'à la force, pour laquelle elle se sent moins de haine que pour le devoir ; au fond, révoltée contre la société, c'est-à-dire contre l'homme autant que contre Dieu. Les livres nés de cette race ne m'ont jamais plu et ne peuvent me plaire, puisque j'appartiens à l'autre.

« Dans la race dont je suis il y a des tribus militaires ; je suis d'une de ces tribus. Parce que tout mon sang frémit contre le mensonge, on m'a appelé révolutionnaire ; parce que j'ai refusé tout hommage aux idoles, on m'a outrageusement comparé au charlatan qui s'est fait un talent et une renommée d'aller par les rues et les places publiques hurler contre Dieu. Grâce à l'éducation que la société inflige aux enfants du peuple, et que ce malheureux et moi avons également reçue, j'aurais pu sans doute devenir un révolutionnaire, mais non pas comme lui. Nous ne sommes pas de même race. Je n'aurais pas enfoui mon âme dans l'imbécile stérilité du blasphème. On ne fait que des esclaves parmi les peuples auxquels on ôte Dieu ; ce n'est pas là ce que je me serais proposé, si ma raison avait fléchi devant les problèmes dont le spectacle du monde l'obsédait. J'aspirais à la liberté et à la justice ; je n'aurais pas cherché ces filles du ciel dans la boue ; je n'aurais pas cru que Dieu me laissait

Digitized by Google

le soin d'inventer la liberté et la justice. La foi catholique, en m'enseignant que les nations sont guérissables, m'a préservé de la dangereuse folie de vouloir refaire l'espèce humaine.et du crime de la mépriser. »

Ce caractère énergique et ferme, plus encore que le redoutable talent du polémiste, explique, en même temps que les haines qu'excita Veuillot, l'influence qu'il exerça sur son temps.

Jusqu'à lui, la religion était un peu considérée comme un héritage qui se transmettait à certaines familles, pour lesquelles elle constituait une sorte de tenue, d'habitude, de fidélité respectable à des souvenirs, à des traditions qu'on acceptait sans discuter. On imaginait volontiers le prêtre et le grand seigneur s'appuyant l'un sur l'autre pour disparaître dans un lointain poétique.

Les Prudhommes prétendus libéraux, les Coquelets dont Veuillot a esquissé tant de fois la grotesque silhouette, les commis voyageurs malins, prenaient volontiers des mines dédaigneuses sur ces questions; ils parlaient avec une bienveillante pitié de ces superstitions surannées; ils avaient des indulgences adorables et des haussements d'épaules, d'une bouffonnerie achevée.

Avec sa verve gauloise, sa belle humeur, son esprit toujours éveillé, Veuillot vint retourner la situation, se déclara hautement bon chrétien, vrai chrétien comme nos pères l'avaient été, et mit bientôt tous les rieurs de son côté.

En ce pays de mode, d'opinion, où les gens qui n'ont peur de rien tremblent à l'idée d'être ridicules, le bien moral produit par ce franc luron, carré par la base, spirituel comme le diable et pieux comme un saint, fut considérable.

La persécution aidant, on ne voit plus le personnage crépusculaire et douteux du monsieur qui, dès qu'on abordait ce sujet, disait : « Certainement... Cependant... certaines croyances ont... du bon, si j'ose m'exprimer ainsi!... Je ne serais pas éloigné d'admettre... » On dit couramment maintenant : « Je suis catholique, vous me plaignez; vous êtes franc-maçon, je vous plains : chacun son goût. Si vous êtes de bonne compagnie, nous pourrons échanger quelques arguments : vous me parlerez sans doute de Torquemada, et j'aurai le plaisir de vous dire deux mots de Robespierre. Si vous êtes mal élevé, nous nous contenterons d'échanger des injures. »

Pour moi, c'est là l'œuvre vraiment nouvelle et féconde de ce courageux soldat d'une grande cause. D'innombrables religieux ont

Digitized by Google

pratiqué dans les cloîtres d'admirables vertus, mais tout le monde ne regarde pas dans les cloîtres. Le mérite de Veuillot fut de montrer à tous, de mettre en plein forum parisien un chrétien vivant de la vie de tout le monde, et en même temps absolument fidèle aux devoirs de l'Église; un chrétien qui, de l'aveu de tous, n'était ni un niais, ni un timide, ni un sot, ni un ambitieux, ni un intéressé, ni un hypocrite.

Jamais homme ne fut mieux organisé pour une semblable tâche. Le style des maîtres d'autrefois semble s'être transmis directement à l'incomparable écrivain qui personnifie si noblement le bon sens, les sentiments élevés, les croyances de la vieille France. Amis ou ennemis sont d'accord pour reconnaître l'originalité, la puissance, l'éclat, la souplesse de ce talent tour à tour éloquent ou comique, sublime et familier. Louis Veuillot, c'est tout à la fois Bossuet, Molière et la Bruyère : il monte souvent aussi haut que le premier, il amuse comme le second, il portraiture comme le troisième. A chaque pas on rencontre des tours charmants, des bonnes fortunes d'expression incroyables, des surprises de phrases ravissantes, des traits mordants, des aperçus délicats et fins. Un mot suffit à Veuillot pour peindre, pour flageller, pour terrasser, pour attendrir, pour faire justice, dans une raillerie, d'une personnalité médiocre ou d'un mauvais ouvrage. Il y a tels de ces portraits en dix lignes qui resteront aussi longtemps que certains caractères de la Bruyère.

Cette œuvre, d'une variété infinie, touche à tout, aborde tous les sujets, rajeunit toutes les questions. Nous voici dans *le Parfum de Rome*, sur la voie Appia, que suivaient les triomphateurs au temps où Rome conquérait le monde. La phrase alors s'enveloppe de sérénité, et la mélancolique grandeur des ruines descend sur ces pages majestueuses, adressées par l'auteur à ses filles :

« Au delà des aqueducs, loin, loin, on voit des montagnes couvertes de verdure et de neige. Rien n'est si grand. Je vous en ferai voir quelques dessins; malheureusement le soleil n'y sera pas.

« Le soleil n'a point vieilli comme ces ouvrages des hommes. Il est aussi jeune et aussi joyeux que quand il les a vus s'élever. Il rit sur ces montagnes, sur ces neiges, sur ces herbes et sur ces sépultures, et il y fait pousser des fleurs.

« J'ai pensé à vous parmi ces merveilles; j'ai prié pour vous. J'ai demandé au bon Dieu de vous donner la jeunesse éternelle sous le

Digitized by Google

soleil de son éternité, et j'ai cueilli pour vous ces violettes au pied du tombeau de Cécilia Métella. »

Ouvrez *les Odeurs de Paris*, et le boulevard moderne, avec son mouvement tumultueux, son atmosphère factice, son va-et-vient de multitudes, revit sous la plume de ce spectateur si merveilleusement habile à observer et à décrire.

Plus loin, Solesmes apparaît telle qu'était la vieille abbaye du onzième siècle, restaurée par dom Guéranger, alors que, avant les décrets, artistes et écrivains se donnaient rendez-vous là pour méditer et pour travailler.

Le don dominant, chez Veuillot, est le don qu'avaient nos pères de saisir tout de suite le ridicule ou la fourberie, de n'être point dupes des charlatans, des farceurs, des exploiteurs. Dans ce pays envahi par le pathos, la déclamation, la fausse littérature exprimant des sentiments faux, il aime ce qui est vrai, sain, net, ce qui a un goût de terroir et un accent bien français.

Son ennemi, c'est l'ennemi du pauvre peuple, le professeur de révolutions, l'avocat verbeux qui pousse l'ouvrier à l'insurrection et le fait fusiller ensuite; c'est le famélique de la veille devenu le jacobin nanti du lendemain.

Qui n'a eu l'idée d'aller relire *l'Esclave Vindex* devant les ruines des Tuileries? Ce dialogue fameux semble avoir aujourd'hui plus d'actualité que jamais.

VINDEX

Tu me parais aujourd'hui peu zélé pour les faubourgs.

SPARTACUS

Je l'avoue, cette insurrection ne me satisfait pas autant que la dernière; je l'approuve surtout beaucoup moins que celle qui m'a conduit ici. Fassent les dieux que de perfides conseillers n'aient pas entraîné le peuple dans une sédition contraire à ses intérêts!

VINDEX

Vraiment?

SPARTACUS

Oui, j'ai quelque peine à approuver cette révolte. Que veut le peuple? Il a la République, il a le suffrage universel; tout citoyen est admissible à tous les emplois. Je ne vois pas ce que l'on peut raisonnablement exiger encore.

Digitized by Google

VINDEX

J'ai l'oreille fine, tu le sais. J'entendais tout à l'heure les discours que tiennent là-bas, sous la terrasse, les insurgés captifs.

SPARTACUS

Que disent-ils?

VINDEX

Ces citoyens admissibles à tous les emplois se plaignent de n'être pas admissibles à toutes les tables.

SPARTACUS

Ce sont des communistes, je m'en doutais.

VINDEX

Et tu n'es pas communiste, Spartacus?

SPARTACUS

Moi! j'ai horreur de cette secte impie. Je ne m'étonnerais même pas que ses chefs fussent dirigés et soldés par les coryphées de la réaction.

Veuillot n'est ni Vindex ni Spartacus, ni l'esclave vindicatif et haineux ni le gladiateur qui rêve d'être oppresseur à son tour. Cette belle âme est étrangère à cette basse envie qui ronge depuis cent ans notre société. Cet être de droite conscience a une répulsion innée pour ces personnages obliques qui parlent une langue qui n'a plus rien du simple et clair français de jadis... L'*Ote-toi de là que je m'y mette* de tous ces parvenus qui, après avoir exproprié la noblesse, s'efforcent de la singer sans en avoir les brillants côtés et l'élégance aisée, n'est point le fait de ce prolétaire qui a si magnifiquement parlé de ses humbles parents.

Rien n'est superbe comme la façon dont cet homme du peuple, ce mâle aux larges épaules prend sous sa protection cette aristocratie dégénérée qui ne croit plus à elle-même : il semble voir quelques-uns de nos rudes paysans d'autrefois élevant dans leurs bras quelque frêle patricien qui représente un principe, une idée, une tradition glorieuse.

« Je sens en moi, écrit Veuillot, une singulière pente ; singulière du moins en ce temps. J'ai l'esprit de roture, comme je voudrais que les gentilshommes eussent l'esprit de noblesse. Si je pouvais rétablir la noblesse, je le ferais tout de suite, et je ne m'en mettrais pas. Je voudrais travailler pour mon compte à rétablir la roture.

« En vérité, j'ai joué un rôle de dupe, si je n'y regarde qu'avec l'œil de la raison humaine. J'ai défendu le capital sans avoir eu

Digitized by Google

jamais un sou d'économies, la propriété sans posséder un pouce de terrain, l'aristocratie et j'ai à peine pu rencontrer deux aristocrates, la royauté dans un siècle qui n'a pas vu et ne verra pas un roi. J'ai défendu tout cela par amour du peuple et de la liberté, et je suis en possession d'une réputation d'ennemi du peuple et de la liberté, qui me fera « lanterner » à la première bonne occasion. Cependant ma pensée est droite et logique ; mais j'ai trop cru au devoir et j'en ai trop parlé. C'est la seule chose qui me console, quand je considère, hélas! tout ce que je n'ai pas fait. »

Ce que nous saluons aujourd'hui dans la tombe, ce n'est donc pas seulement un grand écrivain, c'est aussi un grand plébéien ; c'est l'image du vrai peuple, incarné dans ce lutteur infatigable et dans ce chrétien convaincu ; c'est le digne fils de ces hommes qui ont été, eux aussi, aux croisades, mais sans en rapporter un titre ; le représentant de cette masse anonyme qui a fait la grandeur de la France. Paysans, ouvriers, ceux-là ont vécu, pendant des siècles, tranquilles, heureux, honnêtes, sur le sillon natal ou dans les corporations d'autrefois ; épée, plume, outil, ils tiennent tout, selon l'occasion, de cette belle main ferme et robuste qui n'a pas peur du travail ; ils ont donné à nos cathédrales des architectes comme Pierre de Montereau, à nos champs de bataille des héros comme Stofflet ou Cathelineau, aux lettres des écrivains comme Louis Veuillot...

Ed. Drumont.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

V. — LE POÈTE

I

Les vaillants petits couplets, ces *Chants de* 1871 ! Comme ils sonnent leur marche militaire et leur fière musique, mâle, alerte, entraînante ! La première fois que je les ai lus, je les ai aimés tout de suite et passionnément ; et je les savais par cœur avant de les relire. Certes, il y a de merveilleuses choses dans les pages de Louis Veuillot ; et la poésie, la vraie, qui vivifie, n'est pas nouvelle ni rare sous sa plume. Mais, voyez-vous, il y a, à certaines heures, dans les œuvres de ce maître, des notes électriques qui vous remuent soudain et du premier coup jusque dans l'âme, et qui font passer dans les veines tout un jet brûlant de sang héroïque, et qui vous font crier à pleine poitrine : Vive la France !

Eh bien ! ces petits vers ont cette force-là. On ne les lit pas, là, tout tranquillement, au coin du feu, dans son fauteuil, le coude sur la table, en amateur d'art et de style, parce que, signés par un tel écrivain, ils sont nécessairement inspirés de haut, harmonieusement cadencés, finement ciselés. Ce sont des joyaux : cela va sans le dire, et on le sait d'avance. Mais, je le répète, des vers de ce genre ne se dégustent pas froidement, posément, lentement ; on ne les savoure point à la manière de gourmets de profession. C'est la méthode actuelle, il est vrai, en matière de critique et d'art ; et elle est juste, quand il s'agit de certains poèmes contemporains, dont le principal mérite, si c'en est un, est d'avoir été burinés, grattés,

Digitized by Google

rognés, coupés, taillés, avec l'amour et la coquetterie raffinée d'une élégante qui lime ses ongles. Il faut bien les étudier tout à l'aise, ces pâles feuilles de l'arrière-saison, et les voir à la loupe, puisqu'elles n'ont pas de couleurs, puisqu'au premier coup d'œil elles ne représentent rien, puisque toute leur valeur est dans le grain très fin du papier et l'excellente qualité de l'encre, et que ce sont en réalité, comme les lettres chinoises, surtout des modèles achevés de calligraphie.

Ces *Chants de* 1871 sont tout autres. Cela vit, cela parle, cela crie : car ils partent vraiment du cœur, et ils frappent droit au cœur. Ils sont nés d'un grand amour national et chrétien. Vifs et brefs comme un cri de détresse ou de ralliement, leur allure est le pas de charge : au bout d'une baïonnette, on les prendrait pour un drapeau. C'est le pays, après tout, qui vibre dans ce rythme sobre et fort; c'est la France, la France vaincue et meurtrie, qui remue et se tord de douleur là-dedans. Ecoutez donc! Elle est à demi morte, votre patrie. On vous l'a tuée, ou peu s'en faut. Elle est là, dans le sang et dans la boue, tout de son long couchée et roulée dans des ruines, voulant se relever et ne le pouvant pas. Ce chant, c'est un râle d'agonie, un dernier défi, une prière suprême. Ce clairon, c'est son appel, son appel de désespoir, un écho de l'olifant de Roland dans les gorges de Roncevaux. Allons! debout! debout! on n'entend pas cela sans y répondre. Debout! et vive la France!

Et c'est ce que j'ai fait, ma foi! quand j'ai lu cette page pour la première fois :

Chansons de sang et d'espérance,
Refrains à redire en pleurant,
Allez à ce pauvre mourant
Qui fut le grand pays de France!

Chansons de sang et d'espérance,
Soyez un éternel tocsin;
Soyez le fer dans notre sein,
Faites crier le sang de France!

Chansons de sang et d'espérance,
Parce que nous avons dormi,
La gloire passe à l'ennemi :
Ne laissez plus dormir la France!

Digitized by Google

Chansons de sang et d'espérance,
On vit trop tomber nos défis :
Relevez-les ; et que nos fils
Soient, plus que nous, fils de la France !

Chansons de sang et d'espérance,
Parlez de devoir et d'honneur.
Que Dieu nous fasse un sang meilleur,
Et qu'il recouronne la France !

Je n'oublierai jamais l'impression profonde que produisit la lecture de ces couplets guerriers sur un jeune auditoire, dans un de nos grands collèges catholiques.

Ils étaient bien tranquilles, bien sages, tous mes écoliers de quinze ans, à leurs bancs, les coudes sur le pupitre, la tête dans les mains, pas mal ennuyés : car l'étude du soir est longue, plus de deux heures ! et, l'hiver, à la lueur assez triste des lampes, à la chaleur un peu lourde du poêle, dans ce solennel et religieux silence du travail, tout naturellement et sans le vouloir, on pense à la maison là-bas, à la maman, aux petites sœurs blondes et rieuses, à mille choses plus jolies, plus gaies et plus aimées que le collège ; et, dans la version ou le thème, entre les syllabes longues ou brèves des vers latins, parmi les x et les y d'une équation algébrique, que voulez-vous ? on voit des points noirs qui courent sur le papier comme des pattes de mouche, un nuage, une sorte de brouillard confus qui va s'épaississant et qui couvre les yeux et obscurcit le sens du texte ou la forme des chiffres, enfin je ne sais quel vague fantôme de rêve qui passe par là dans l'atmosphère de la salle. C'est une douce musique, endormante et caressante, comme des murmures de voix qui plaisent et qu'on écoute par mollesse et par enchantement, une sorte d'harmonie sourde, secrète, indéfinissable, qui remplit l'âme et clôt les paupières : tous les souvenirs, toutes les séductions, toutes les espérances, toutes les chimères, se pressent, se suivent, vont et viennent en tous sens... et patati... et patata... l'imagination s'envole.... Adieu ! le grec et le latin, et les hexamètres, et les problèmes !... On est dans les hautes sphères des songes !

Mon apparition brusque réveilla tout ce petit monde et... qui sait ?... peut-être aussi le surveillant. Ce n'est point l'usage qu'on entre ainsi bruyamment dans l'étude : ce sans-gêne est en dehors

Digitized by Google

des habitudes et des règlements. Mais, vu la circonstance, on m'a pardonné, je pense. Quand je commençai la lecture de ce *Chant de* 1871, que je viens de citer, certes, on écouta bien. Et à mesure que je lisais, les visages que j'avais devant moi s'animaient, les yeux s'ouvraient plus grands, les traits s'immobilisaient, les fronts se relevaient. L'auditoire écoutait davantage. Et je continuai. Et de les voir si attentifs, de sentir l'émotion qui les gagnait, c'était comme une force qui me montait au cœur. Ah! qu'ils étaient bien Français, mes petits braves! et comme sur leurs belles physionomies, loyales et généreuses, on comprenait de quelle race pure Dieu les avait faits! Les plus jeunes restaient graves, les lèvres entr'ouvertes, tout naïfs et tout surpris d'entendre ainsi pleurer et vivre la patrie; et les plus grands avaient des airs de colère. Et à ce nom de France, qui revenait tous les quatre vers, avec une monotone et impitoyable persévérance, comme un écho de douleur, je voyais le feu de leurs yeux qui s'allumait; et plusieurs, les plus remuants d'ordinaire, les plus difficiles à tenir, avaient par instants une manière fixe de regarder, qui semblait dire vengeance.

Quand ce fut fini, quand, la dernière strophe lue, je refermai le livre, ils n'applaudirent pas : on n'applaudit point à l'étude, pas plus qu'à l'église. Mais ils écoutaient encore, retenant leur souffle. Les petits vers patriotiques continuaient de sonner dans leur cœur; et ils les répétaient tout bas en dedans. Et tous ensuite se mirent avec ardeur à la tâche du jour : pas un traînard, pas un paresseux! le travail fut parfait. Quel maître de discipline que le souvenir de la patrie vaincue! Et quand, plus tard, dans la cour, on passait près des groupes, on les surprenait récitant entre eux et modulant sur des airs de leur façon les strophes qui les avaient émus; et, sur leurs cahiers de brouillons, dès le lendemain, la plupart les avaient copiés.

Ces couplets-là ont un entrain vif, hardi et mâle, un son éclatant et soudain qui fait bondir et courir, et qui réveillerait les plus endormis. C'est une vraie marche militaire, au pas gymnastique, baïonnette en avant; une charge en règle, un hymne frémissant de ralliement et de revanche. Car, avec de l'énergie dans la volonté et du sang dans les veines, avec l'amour de la patrie et la foi au Christ, les peuples valent quelque chose et les armées triomphent. Et nous triompherons un jour, quand Dieu voudra, et quand nous serons bons. Et cette espérance a vibré au cœur de Louis Veuillot.

Digitized by Google

Dans son vieux patriotisme catholique, devant sa chère France vaincue et désarmée, meurtrie à plaisir par l'atroce rancune d'ennemis implacables, il a jeté par-dessus les mêlées son cri de rage, d'angoisse et de menace.

Ils sont venus comme des loups,
Nous au grand jour, eux cherchant l'ombre.
Moins fiers, mais plus savants que nous,
Ils ont eu la force et le nombre.

. . . . . .

La France a demandé la paix;
Elle ne l'a pas obtenue.
Ils ont dit entre eux : « A jamais
Qu'elle reste sanglante et nue! »

. . . . . .

L'honneur jette son cri puissant.
Puisque la France est outragée,
Ses fils lui donneront du sang :
O mère, tu seras vengée!

(*Chanson pour les enfants.*)

M. Louis Veuillot est un poète; et non pas seulement dans le sens large du mot, non pas seulement parce que sa prose a des éclats d'une incomparable splendeur et qu'on y sent passer un souffle supérieur : il est poète par la haute valeur de ses vers; il est poète par l'énergique et suprême beauté du rythme, dans les trop rares pages où sont venues se rencontrer sous sa plume la cadence et la rime. Assurément, l'avenir saluera dans ce sage penseur, dans ce publiciste hors ligne, dans cet inimitable artiste, l'un des plus parfaits et le plus original parmi les écrivains de notre siècle. Cette incontestable primauté de sa prose a fait tort à la réputation de ses vers. On a trop, chez nous, ce préjugé que le poète et l'homme d'action ne peuvent se trouver dans la même nature, et que l'un élimine forcément l'autre. Or, on s'est fait volontiers et facilement de M. Louis Veuillot une idée tout à fait brillante, mais exclusive, et qui, pour être très exacte quant au mérite reconnu et admiré de l'homme d'action, n'en est pas moins souverainement injuste en ce qui concerne le poète. Que voulez-vous? Il a si bien, si vaillamment manié ce puissant instrument de la prose; il y est si étonnant, il s'y

Digitized by Google

montre si souple et si habile, qu'on n'ose croire qu'il ait jamais dû faire autre chose. Vraiment sa vie entière, toutes ses études, tout son génie, consacrés obstinément à l'unique et constant exercice de cette arme redoutable, ne semblent pas trop pour expliquer un pareil succès et une si extraordinaire perfection. C'est aussi à la prose qu'appartiennent les préférences évidentes de Louis Veuillot. Il l'a prouvé, et il l'a avoué lui-même. Tant pis pour les vers, qui y ont perdu! Cette prédilection pour la prose nous a, sans doute, soustrait plus d'un *Chant de* 1871. Mais on ne sait plus regretter ni aucun vers ni aucune autre prose, quand on lit la prose qu'un tel maître écrit :

O prose! mâle outil et bon aux fortes mains!
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais ses chemins.
Grave dans le combat, légère dans la joute,
En habit d'ouvrier, libre, tu suis ta route.
Marchant droit vers le but, tu n'as jamais besoin
D'abdiquer lâchement le mot vrai qui fuit loin :
Tu le prends au galop, de lui seul occupée.
Le vers n'est qu'un clairon, la prose est une épée.

(*Rimes et Raisons.*)

Oui, le vers est un clairon, mais qui sonne hardiment parfois sur le champ de bataille; et quand celui qui l'embouche est un preux, ma foi! le clairon a des notes qui valent des coups d'épée, et qui souvent décident la victoire.

Le clairon est un vieux brave;
Et lorsque la lutte est grave,
C'est un rude compagnon.
Il a vu mainte bataille,
Et porte plus d'une entaille
Depuis les pieds jusqu'au front.

C'est lui qui guide la fête.
Jamais sa fière trompette
N'eut un accent plus vainqueur;
Et de son souffle de flamme,
L'espérance monte à l'âme,
Le courage monte au cœur.

(P. Déroulède, *Chants du soldat.*)

Digitized by Google

Tout à l'heure, en effet, c'était bien le clairon, la stridente sonnerie du camp, l'appel désespéré de l'alarme et de la surprise, le boute-selle en pleine nuit, une note terrible et haute, toute vibrante de haine, le son aigu et dur de la défaite qui s'arrête, du blessé qui se relève, la main au fusil, du vaincu qui sera debout et se vengera. Regardez là-bas, où était la brume opaque que le soleil a dissipée; là-bas, sur le coteau: c'est l'église. Les vieillards et les enfants sont venus ensemble, et se sont humblement agenouillés sur la pierre froide devant l'autel; les pauvres mères et les pauvres veuves en deuil ont dit, plus d'une fois, en pleurant, leur chapelet pour les âmes de ceux que la guerre leur a tués; les jeunes fiancés, devant le prêtre, ont juré au Seigneur Jésus-Christ d'élever leurs fils dans la foi qui sauve les peuples. Ah! c'est vrai qu'on fut vaincu! c'est vrai, tout ce passé sombre! Mais depuis!... les jours se sont écoulés. La revanche va venir; elle est venue, nous la tenons : car on a prié. Écoutez! La cloche sonne à l'église. Ce n'est plus le tocsin sinistre qui bourdonne au haut de la tour.

Maintenant, c'est la victoire à toutes volées. Ce qui chante dans le clocher, aujourd'hui, c'est l'*Alleluia*.

Peuples, chantez. Le ciel est beau!
Dieu vous rallume un grand flambeau :
La France enfin sort du tombeau!
Alleluia!

Pour le pays humilié
En vain l'orgueil a supplié;
Mais Pierre et la Vierge ont prié.
Alleluia!

Voyant sa peine et ses remords,
Dieu l'a tiré d'entre les morts,
Le peuple Franc, le fort des forts!
Alleluia!

Tu deviens pâle horriblement:
Dis-nous, qu'as-tu vu, l'Allemand?
— J'ai vu la France et Dieu s'aimant!
Alleluia!

La France avait son regard fier..
Elle disait : J'ai tout souffert;
Je n'ai plus d'or, mais j'ai du fer!
Alleluia!

Digitized by Google

La lèvre au pied du Christ puissant,
Elle disait d'un mâle accent :
Je n'ai plus d'or, mais j'ai du sang!
Alleluia!

Elle disait au Christ en croix :
J'ai péché, mais j'aime et je crois ;
O mon vrai Dieu, sois mon vrai roi!
Alleluia!

Le sang du Christ coulait vermeil;
Et le glaive, au flanc sans pareil,
Etincelait comme un soleil!
Alleluia!

— Que feras-tu, régénéré?
O mon peuple! — O mon roi, j'irai,
Criant que tu m'as délivré.
Alleluia!

J'irai vers tous les peuples morts...
La pierre cède à mes efforts,
Et tu diras : Lazare, sors!
Alleluia!

(*Rêve d'un assiégé.*)

Hélas! cette espérance qui fit battre un instant le cœur du poète aux jours de nos plus douloureux désastres, et qu'il a reproduite sous une image si expansive et si touchante, n'était bien que le *Rêve d'un assiégé*. Et pourtant il y revenait sans cesse, avec amour, avec une persistance que rien ne lassait, sachant que le salut n'était pas ailleurs; et dans la confusion et l'éboulement de toutes choses, il ne pouvait détacher son regard anxieux de ce coin bleu du ciel où il voyait briller l'étoile du saint espoir.

René DES CHESNAIS.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

VI. — SOUVENIRS PERSONNELS

Je ne saurais prétendre à retracer la vie de l'incomparable polémiste que nous venons de conduire à sa suprême demeure; ici même, notre directeur a glorifié déjà « le premier publiciste du siècle, l'homme qui fut une des grandes forces intellectuelles et morales de son temps, et qui travailla durant un demi-siècle à la diffusion de la vérité. » Nous savons qu'un de ceux qui furent les témoins et les compagnons fidèles de ses luttes se dispose à consacrer à Louis Veuillot un monument biographique. Je n'ai d'autre prétention que d'apporter, avec mes souvenirs personnels, une modeste pierre à ce pieux édifice.

Il y avait six ans que l'empire, aux applaudissements de ces bêtes d'encre, avait supprimé *l'Univers*, lorsque Louis Veuillot obtint enfin l'autorisation de le faire reparaître. Ce fut alors qu'il écrivit à un de ses premiers souscripteurs cette lettre que je retrouve dans mes papiers :

Est-ce vrai, Monsieur, que vous méditez de prendre des actions de *l'Univers*? Je vous assure que plusieurs choses m'étonneraient davantage. Vous êtes de ces incendiaires, très nombreux dans les civilisations décousues, qui ne veulent pas opérer trop loin des pompiers. Ils accordent cette satisfaction à leur conscience, et ils mettent le feu, et çà brûle. Devenez donc mon actionnaire; je pomperai sur vous et vous serez mouillé, mais vous aurez toujours le plaisir de voir flamber vos actions.

Ceci entendu, hâtez-vous, s'il vous plaît. Le moment approche de constituer la Société qui deviendra propriétaire du journal. Vous vous

Digitized by Google

trouverez là « en bonne compagnie ». Ce n'est pas une manière de parler.

Cette sorte exquise de bonne compagnie ayant peu l'usage de nos mécanismes, il me plairait fort de vous y introduire comme le contrôleur le plus expert de toutes les dépenses auxquelles la mise en train et l'exploitation d'un journal peuvent donner lieu. Je ne serai pas fâché de vous montrer comment nous faisons les choses, et votre présence me soulagera un peu du déplaisir que j'ai d'avoir à conduire une affaire en même temps qu'à présider une rédaction.

Je suis, Monsieur l'actionnaire, votre très humble et très obligé serviteur.

Louis VEUILLOT.

28 mars 1867.

En matière de style, comme en matière de peinture, on procède toujours de quelqu'un. L'inimitable styliste dont la plume de diamant traçait avec un égal triomphe les apologétiques grandioses et les satires à l'emporte-pièce, procédait d'une double genèse, qui étonnera, je crois bien, plus d'un de ses lecteurs. Comme on lui disait, un jour, que son style échappait à l'analyse et que sa manière déroutait la comparaison :

— Mon secret n'en est pas un, répondit Louis Veuillot. Avant de m'être rendu à Dieu, j'avais appris Voltaire par cœur ; après, j'appris par cœur Bossuet; ce sont, chacun dans son genre, nos deux grands maîtres de style : si je vaux comme écrivain quelque chose, c'est à eux que je le dois.

*
* *

Au mois de novembre de la même année 1867, peu de jours après la victoire de Mentana, *l'Univers* annonça que son rédacteur en chef allait publier un livre apologétique intitulé : *les Soldats du Pape*. Ce titre, je l'avais adopté, moi aussi, pour une histoire de l'armée pontificale de 1860 à 1867, qui portait en épigraphe ces mots adressés par la reine de Carthage au héros virgilien : « Racontez-nous ce qui vous est arrivé depuis sept ans. »

J'eus l'honneur d'écrire à Louis Veuillot pour le prier de ne pas me faire une concurrence fatalement désastreuse pour mon humble volume, et le grand écrivain accueillit ma requête avec cette indul-

Digitized by Google

gente et spirituelle bonne grâce dont il devait, par la suite, me prodiguer les marques.

Voici quelle fut sa réponse à ma supplique :

Monsieur,

Je me félicite de mon larcin très involontaire, s'il peut démontrer à votre éditeur que vous avez choisi un titre excellent; votre travail et le succès achèveront de l'en convaincre.

Je vous rends donc ce titre avec d'autant plus d'empressement qu'il est plus couru. Il vous appartient de toutes manières, et convient à votre jeunesse et à votre agilité beaucoup mieux qu'à ma pesanteur. Comme vous serez prêt avant moi, je pourrais avoir le profit et le plaisir de vous citer.

Veuillez agréer, Monsieur, les sentiments de sincère confraternité avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Louis Veuillot.

5 novembre 1869.

Quelque temps après, j'eus le plaisir de rencontrer le grand publiciste dans un salon ami; mon livre en était déjà à sa quatrième édition; il avait eu la bonté d'en parler élogieusement dans *l'Univers*, et il me dit que le sien s'appellerait : *les Témoins de saint Pierre*. J'ignore quelles causes en empêchèrent la publication.

Deux ans après, jour pour jour, ma bonne étoile nous réunissait de nouveau, dans une circonstance solennelle. Nous voguions de compagnie vers Civita-Vecchia, pour aller assister aux saintes cérémonies du concile œcuménique. M. Louis Veuillot faisait le doux pèlerinage de Rome avec une partie de sa famille. Ah! le tendre père et le ravissant causeur! Il pétillait d'allégresse et de verve. Quelle joie infinie de revoir Pie IX, Saint-Pierre et le Colisée!

Tout lui semblait d'un heureux présage, à commencer par le nom de notre paquebot, *le Vatican*, qui glissait majestueusement sur l'azur des vagues, *mare d'oglio*, sur une mer d'huile, tandis qu'entouré d'un cercle respectueux d'auditeurs « le Maître » courait à travers l'histoire, éblouissant d'éloquence sans apprêt, de raison, de foi vive et d'esprit.

Mais les flots, comme les destins, sont changeants : à la hauteur du cap Corse, nous trouvâmes une mer démontée, et bientôt si

Digitized by Google

menaçante, que le brave commandant du *Vatican* jugea opportun d'aller s'abriter dans une petite baie des côtes de Toscane.

Comme la tempête se prolongeait, Louis Veuillot, craignant de ne pas arriver à Rome pour l'ouverture des solennités du concile, fréta un *vetturino* qui devait le conduire à la plus proche station du chemin de fer.

En débarquant à Civita, vite on s'informe de lui : pas de nouvelles de l'illustre déserteur! alors des rumeurs sinistres se propagent : Louis Veuillot a été arrêté par une bande de brigands, et, moins heureux que l'Arioste en semblable occurrence, il est retenu prisonnier, lui et les siens.

Grande est l'anxiété; déjà Monsignor le délégat, averti par les passagers français, se dispose à envoyer à la découverte, lorsqu'un immense hourrah fait trembler la gare de Civita : Louis Veuillot vient enfin d'apparaître, et l'on s'empresse autour de lui, le félicitant, le questionnant, l'aidant à porter ses colis, lui demandant comment les *briganti* l'avaient relâché; toutes choses qu'il écoute gravement, sans trop comprendre, uniquement préoccupé de gagner Rome au plus tôt.

Au premier bruit de nos acclamations, un bon gendarme du Pape s'était rapproché de notre groupe.

— C'est un *signor uffiziale?* demanda-t-il à l'un de nous, à mi-voix.

— Un officier? Je crois bien!... répondit M. d'A... C'est notre général!...

Alors, quand le rédacteur en chef de *l'Univers* monta en wagon, le gendarme, raide et grave, lui fit un superbe salut militaire.

*
* *

Le lendemain, dans la basilique vaticane, à l'ouverture du concile, — dont, conformément à une antique tradition, les chevaliers de Malte, dans leur bel uniforme rouge, gardaient les portes, — il nous fut donné de voir reunis les brillants costumes de la cour pontificale :

Les gardes suisses, — que les sots ont surnommés les Arlequins du Pape, — ignorant très vraisemblablement que leur pittoresque costume jaune, noir et pourpre, avec le casque empanaché de blanc, fut dessiné par le génie de Michel-Ange;

Digitized by Google

Les gardes nobles, en tunique rouge à retroussis de bleu-de-roi, bordés d'or, coiffés d'un casque étincelant, — élégant et splendide uniforme qui rappelle celui des gardes du corps de l'empereur de Russie;

Les gardes palatins, — la garde nationale des papes, — en habit bleu et rouge, avec shako à plumes et épaulettes cousues d'or;

Les camériers de cape et d'épée, dans leur coquet costume du siècle de Léon X, un mélange d'hidalgo de Philippe II et de gentilhomme de François Ier;

Les *monsignori sacristes*, aux trois couleurs;

Les *bussolanti*, en grande robe écarlate, entourant la *sedia gestatoria,* et portant d'immenses éventails en plumes de paon;

Le sénateur de Rome, marquis Cavaletti, en grande robe pourpre et or;

Les massiers, en costumes Louis XIV, bleu, noir et rouge;

Les *sediarii*, même costume, mais entièrement rouge;

Le colonel comte de Sonnenberg, commandant les gardes suisses de Sa Sainteté, en bas et culotte bouffante de couleur pourpre, justaucorps de velours noir, recouvert d'une cuirasse étincelante d'or et d'argent, fraise à la Henri IV;

Puis les beaux gendarmes du Pape, les chasseurs à pieds, copiés sur les nôtres, les légionnaires franco-romains (une forme de l'infanterie française); les *vigili* (pompiers), avec leurs casquettes à fond de cuivre; un nombre infini de monsignori violets, d'uniformes de tous les pays, d'habits chamarrés de plaques et de cordons, de moines de tous les ordres...

Complétez ce merveilleux kaléidoscope par la présence de six ou sept cents cardinaux, archevêques et évêques, la mitre en tête, avec le Pape trônant au-dessus de tous, le trirègne à son front auguste, et vous aurez un soupçon du prodigieux aspect de la grandiose basilique le jour de l'ouverture du concile.

Les zouaves, commandés par les colonels Allet et de Charette, faisaient la haie pour protéger le défilé des Pères de l'Église contre les envahissements de la foule.

Derrière S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane, en uniforme blanc, portant le grand cordon de l'ordre de Pie IX et la Toison d'Or, un Français voulut percer la haie et passer parmi les privilégiés. Les zouaves lui barrèrent le chemin.

— Je suis M. Louis Veuillot, dit-il simplement.

Digitized by Google

— Un prince aussi? repartit un zouave.

Et les rangs s'ouvrirent devant cet autre vaillant soldat de Pie IX.

Quelques jours après, à la villa Borghèse, par un splendide soleil, au bruit des salves, aux acclamations de la multitude, aux accords entraînants de la *Marche pontificale*, de Gounod, l'armée romaine défilait devant les évêques du monde entier. Lorsque Charette passa, à la tête de ses zouaves, superbe sur son cheval de bataille, un tonnerre de vivats salua les futurs héros de Patay.

J'étais à côté de Louis Veuillot : il pleurait... Peut-être avait-il entrevu l'avenir?...

*
* *

Il y a quatre ans, j'eus l'honneur de me présenter chez lui, dans ce vieil hôtel de la rue de Varennes, aujourd'hui voilé d'un crêpe et qu'illuminera désormais son souvenir. Déjà l'implacable mal tenaillait le rude jouteur. Il était assis devant son bureau, triste mais résigné.

— On gagne des indulgences à visiter les malades, dit-il en me tendant la main avec un affectueux sourire. Vous venez pour voir Louis Veuillot, mais ce n'est plus lui.

Je dis alors tout ce que je pus trouver dans mon cœur pour verser dans le sien le baume de l'espérance. Je lui parlai de nos communs souvenirs, de nos mutuelles vénérations. Il hocha doucement la tête, et répondit :

— Vous êtes jeune encore, mais plus tard vous verrez, lorsque l'on a casé ses enfants et donné pour Dieu jusqu'à la dernière de ses forces, on n'appréhende pas de s'en aller : ne pouvant plus rien dans la vie, on voit sans regret venir la mort!...

PIERRE D'ATTENTE.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

VII. — LA MORT

Je sors de la maison mortuaire.

Je n'en sors pas pour la première fois depuis trois jours. Je l'ai beaucoup fréquentée depuis l'événement qui a étonné Paris le 7 avril. Étonné Paris! Et cependant Paris s'y attendait. Paris y était préparé depuis longtemps. Mais on n'est jamais préparé à ces choses. Fussent-elles mille fois annoncées, le jour où elles arrivent, elles sont toujours surprenantes. Pendant les années de cette longue et cruelle agonie, quelques personnes se sont étonnées qu'elle durât si longtemps. Et maintenant ces mêmes personnes s'étonnent que Veuillot soit mort.

Comment? Il est mort? Est-ce vrai? Lui si merveilleusement et si prodigieusement vivant! Est-il vrai qu'il soit mort, ce lutteur terrible?

Cet homme redouté, en qui la vie semblait avoir élu domicile, est-il vrai qu'il soit mort?

Je suis obligé de vous répondre : Oui!

Je l'ai vu, je le croyais à peine avant de l'avoir vu.

Louis Veuillot est mort. Je l'ai vu.

Tout était fort en cet homme, le corps avait un air de puissance. Il était vigoureux, énergique, formidablement constitué. La débilité de notre race et de notre époque n'apparaissait pas en lui.

Eh bien! j'ai vu hier, j'ai vu hier ce corps, réduit, exténué par la mort. La mort a effilé ces mains puissantes, ces mains qui tenaient la plume terrible.

Louis Veuillot est mort! Quelle épée vient de se briser! Quelle

Digitized by Google

épée vient de se briser, mais en même temps que de larmes coulent!

Car ce lutteur redoutable était surtout un homme aimé!

Demandez à son frère, demandez à sa pauvre sœur, demandez-leur pourquoi leurs cœurs sont déchirés.

C'est que derrière l'athlète qui a fait reculer tant de soldats, il y avait un homme doux et tendre!

Oh! que la mort ouvre d'horizons!

Louis Veuillot avait beaucoup d'ennemis. Peut-être en ce moment n'en a-t-il plus un.

Quand la nouvelle fatale s'est répandue samedi dans Paris, elle a trouvé Paris presque incrédule, comme si elle avait été inattendue, et qu'il se fût agi d'un homme en pleine santé; elle a trouvé Paris consterné, comme s'il se fût agi d'un homme entouré des faveurs de l'opinion.

C'est qu'il s'agissait d'un homme hors ligne! La mort a révélé aux vivants ce qu'ils pensaient de lui, sans le savoir.

Les vivants savaient qu'il y avait là un homme extraordinaire. Ils ne le connaissaient pas; mais les uns le craignaient, les autres l'aimaient.

Tous éprouvaient à propos de lui quelque chose d'extraordinaire.

L'homme supérieur est quelquefois inconnu, mais toujours il est méconnu.

Louis Veuillot n'était pas le moins du monde inconnu. Son nom était écrit partout. Mais, comme tous les hommes supérieurs, il était méconnu.

Louis Veuillot était connu de tous comme polémiste.

Mais le polémiste, en lui, occupait une place qui n'était pas la première; et pour être juste envers lui, peut-être faudrait-il dire qu'elle était la moindre.

Il y avait en lui un homme doux.

Et il y avait en lui un grand apologiste.

On connaît le sarcasme de Louis Veuillot.

On ne connaît pas les hauteurs et les solennités que sa parole a quelquefois atteintes.

On le connaît comme homme de guerre; on ne le connaît pas comme homme de paix.

Aujourd'hui, son cercueil était conduit en grande pompe à Saint-Thomas d'Aquin.

Hier, je contemplais sa figure encore découverte sur son lit de mort.

Digitized by Google

Hier, je récitais le *De profundis* devant cette face si vivante autrefois et qui me rappelle tant de souvenirs.

Et, devant cette face, c'était l'impression de la paix qui dominait en moi.

La mort avait jeté sur elle son manteau de majesté!

Et la paix, la paix, entendez-vous? s'échappait, ardente et grave, de cette figure immobile!

La polémique n'est que l'accident.

Derrière l'homme de guerre, il y a l'homme de paix, plus profond et plus intime.

La guerre est occasionnée par les circonstances. Cet énorme lutteur, qui a rempli le monde du bruit de ses batailles, avait au fond de lui, quelque part, une paix profonde.

Et c'est cette paix qui le faisait si terrible dans la guerre!

Si Louis Veuillot n'eût été qu'un lutteur, ce lutteur n'eût pas été si formidable.

Ce qui l'a rendu formidable, c'était la paix catholique qu'il portait en lui.

Vous n'attendez pas de moi, en ce moment où je quitte son cercueil, l'analyse détaillée et littéraire de son prodigieux talent.

Je n'en serais pas capable aujourd'hui. Chose étrange! je l'annonçais ici, il y a quelques jours; et, citant les belles pages qu'il a écrites sur le maréchal Bugeaud, j'annonçais ici l'intention d'étudier le grand écrivain.

Si j'en trouve le courage, je le montrerai plus tard; je ne l'ai pas aujourd'hui.

Je revois aujourd'hui l'ancien ami qui m'accueillit le premier, quand je publiai mon premier livre.

Cette figure, que j'ai vue hier revêtue de la mort, est celle que j'avais vue, revêtue de la vie, quand je me lançai dans la carrière, où il m'encouragea le premier!

Pauvre Louis Veuillot! Quelle tendresse il m'a témoignée dans les premiers jours de la lutte, toujours si difficile, que j'ai soutenue et que je soutiens!

La vie a mille manières d'éloigner les hommes. Je ne l'ai pas vu pendant sa dernière maladie; je le regrette aujourd'hui.

Mais le temps qui me sépare de nos premières relations, s'évanouit tout à coup.

Je me rappelle comme si c'était hier ma première entrée dans

Digitized by Google

son cabinet. J'avais l'émotion d'un enfant qui approche un homme célèbre.

Et c'est toujours une situation difficile que celle d'un enfant qui apporte un livre.

Mais ce fut un père que je trouvai, et voilà pourquoi je dis que Louis Veuillot est méconnu. On connaît de lui le frondeur sévère. On ne sait pas tout ce qu'il contenait de tendresse et d'admiration.

On le voyait lutter avec les ennemis qu'on trouve dans les rues.

On ne le voyait pas s'élever, comme il savait le faire, dans le recueillement de la solitude ou dans celui de l'intimité.

Il y a dans Louis Veuillot des pages qu'on dirait traduites des Pères de l'Église, en supposant toutefois une traduction faite par lui.

Il y a des hauteurs et des sérénités; il y a des ampleurs, des largeurs, des enthousiasmes; il y a aussi des grâces, des tendresses et des aurores.

Quand il s'élève aux hauteurs du christianisme, il a une sûreté remarquable dans le coup d'œil et dans le coup d'aile.

Il avait le secret, le tact, j'oserais presque dire, la *passion* de l'orthodoxie.

Le sens du mépris, qu'il avait si puissant, n'éteignait pas en lui le sens du respect.

Il respectait, comme il méprisait, de toutes les forces de son âme.

Le sens catholique était si développé en lui, qu'il avait pénétré sa nature. Il aimait tant l'Église, qu'il avait fini par incarner en lui cet amour.

Il n'avait aucun effort à faire pour mépriser certains hommes. C'était du mépris. Ne croyez pas que ce fût de la haine.

Louis Veuillot n'était pas du tout l'homme haineux qu'on se figure.

Il distinguait toujours le pécheur et le docteur du péché.

Pour le pécheur, il n'avait que de l'indulgence.

Pour le docteur du péché, j'avoue qu'il était terrible.

Il ne s'étonnait pas de la faiblesse humaine, qui quelquefois tombe dans le mal.

Il s'étonnait ou plutôt il s'indignait de la perversité humaine qui non seulement fait le mal, mais encore le glorifie.

Il pardonnait à ceux qui font le mal, quand ils consentaient à donner au mal son nom : le mal. Il ne pardonnait pas à ceux qui se

Digitized by Google

drapent fièrement dans leur malice, pour la glorifier des noms qui conviennent à la majesté du bien.

Il n'était pas l'ennemi des faibles. Il était l'ennemi des menteurs. La pratique du mal le trouvait indulgent.

La théorie du mal le trouvait sans pitié.

Et quelle langue il avait créée pour flétrir cette théorie! car chaque grand écrivain crée sa langue.

La langue de Veuillot n'appartient qu'à lui.

Elle est fine, elle est puissante, elle est mordante.

Mais aussi quelquefois comme elle est douce! Et voilà le Veuillot méconnu! c'est celui que j'ai rencontré dans les effusions premières de notre ancienne amitié. C'est celui qui m'apparaît aujourd'hui à travers les légers voiles de la mort. Je le revois comme je l'ai vu.

Pauvre grand écrivain! Sa main, immobilisée aujourd'hui par la mort, l'était déjà depuis longtemps par la maladie!

Pauvre grand écrivain, que de choses tu aurais dites depuis quelques années!

Pauvre grand écrivain, est-ce que ta plume de fer rouge ne remuera plus désormais?

Pauvre grand écrivain, j'éprouve devant ton cercueil la difficulté de croire à la mort.

Je suis pour vous, me disait-il un jour, plus qu'un ami.

Et avec quelle tendresse il disait ces choses-là!

Devant son corps diminué, ses mains amaigries, devant sa physionomie calmée par la mort, tous mes souvenirs me revenaient hier.

Ils sont anciens et profonds.

Beaucoup croient que Louis Veuillot savait seulement attaquer.

A ceux-là j'aurais bien des choses à répondre, et ce ne serait pas moi qui ferais les réponses, ce serait lui.

Il faudrait des citations. Mais l'heure n'est pas venue.

J'emporte le parfum de paix qui s'exhale de la maison mortuaire.

L'heure de la discussion n'est pas venue.

L'heure qui a sonné, c'est l'heure des larmes.

On les voit couler sur la figure de son frère.

M. Eugène Veuillot est là, sa sœur est là.

M. Eugène Veuillot, le fidèle compagnon des longs combats, demeure à son poste.

Digitized by Google

Je vois, je sens, et je devine les douleurs.

Car les douleurs qu'on voit, ne sont rien auprès de celles qu'on devine.

La mort, en posant sur Louis Veuillot sa main terrible, a déchiré les voiles qui cachaient les recoins de son cœur. Elle a montré tout au fond les douceurs qu'on soupçonnait sans les voir. Ceux qui ont senti, ne fût-ce qu'un instant, la paix de ce soldat, sentent grandir en eux ce souvenir.

Il faudrait joindre à son œuvre publique l'histoire de son œuvre privée.

La mort a une étrange puissance. Elle repousse les apparences; elle dévoile les mensonges. Elle immobilise les réalités. Elle les fixe à jamais.

Tous les personnages si profondément divisés entre eux au sujet de Louis Veuillot vivant, viennent de se réunir autour de Louis Veuillot mort.

Autour de ce cercueil, tous semblaient ne faire qu'un.

L'homme que la mort touche, devient statue. La statue n'a rien à craindre. La mort absorbe et attire à elle, pour les dissiper, toutes les pensées, tous les sentiments qui n'étaient pas dignes de la vie. Elle souffle sur les poussières.

Ernest Hello.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

VIII. — L'ÉPISCOPAT ET LE CLERGÉ

La mort de M. Louis Veuillot a fait éclater une fois de plus les profondes sympathies du chef de l'Église catholique, de l'épiscopat et du clergé français, pour la personne de l'illustre défunt.

L'expression touchante de cette sympathie est consignée dans les nombreuses lettres ou dépêches adressées, depuis quelques jours, à la famille de M. Louis Veuillot. Nous nous faisons un devoir de reproduire ici toutes celles que nous avons pu recueillir jour par jour, en commençant par la dépêche qui apportait au mourant la suprême bénédiction de Léon XIII :

La famille et les amis de M. Louis Veuillot, prévoyant la catastrophe fatale qui allait lui enlever son chef, adressèrent, le 7 avril matin, à Son Éminence le cardinal Jacobini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, la dépêche suivante :

« La famille de Louis Veuillot et la rédaction de l'*Univers*, humblement prosternées, sollicitent du Saint-Père sa bénédiction pour Louis Veuillot mourant. »

La réponse du Vatican ne se fit pas attendre. Elle arriva quelques heures après. Elle était ainsi conçue :

A M. Eugène Veuillot, Paris.

Le Saint-Père, douloureusement affecté de la grave maladie de M. Louis Veuillot, lui donne de tout cœur la bénédiction *in articulo mortis.*

Digitized by Google

Après la bénédiction du souverain Pontife viennent les éloges des princes de l'Église, ces suffrages qui multiplient pour l'âme de M. Louis Veuillot les prières de cette Église qu'il a tant aimée.

Son Em. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, a envoyé à Mlle Elise Veuillot, la lettre suivante :

Archevêché de Lyon.

Lyon, le 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Je veux être des premiers à vous exprimer toute la part que je prends à votre profonde et juste douleur. Le coup qui vient de vous frapper n'atteint pas seulement la famille du cher défunt, mais tous les vrais catholiques et tous les amis de l'Église. Ce qui doit nous consoler, c'est non seulement la vie si chrétienne de votre bien-aimé frère, mais c'est le souvenir des luttes qu'il a soutenues pendant tant d'années contre les ennemis de Dieu, de l'Église, et des principes auxquels il avait voué sa vie. Heureux celui qui peut comparaître au tribunal de Dieu, après avoir combattu si longtemps et si courageusement pour sa cause!

J'ai appris ce douloureux événement au moment où j'allais célébrer la sainte messe, et j'ai recommandé le cher défunt au Bon Pasteur, avec toute l'affection et la ferveur de mon âme.

Recevez, Mademoiselle, et partagez en famille l'expression de ces sentiments et celle de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† L. Ch. Card. CAVEROT, *arch. de Lyon.*

Mgr Freppel écrit à Mlle Veuillot la lettre suivante :

Evêché d'Angers.

Angers, 8 avril.

Mademoiselle,

Bien que n'étant pas inattendue, la nouvelle de la mort de votre illustre frère ne m'en a pas moins vivement peiné. Car, tout réduit qu'il était à l'inaction, nous le sentions là, nous suivant du regard au milieu de nos luttes, lui le glorieux vétéran des campagnes de l'Eglise contre l'impiété moderne. Ce grand nom était déjà entré dans l'histoire, mais il semblait que Dieu se complût à le conserver au Livre des vivants. Enfin, le jour de la récompense est venu, et quelle récompense après un demi-siècle de combats pour Dieu et pour l'Eglise!

Digitized by Google

Combien je regrette de n'être pas à Paris pour assister aux obsèques de cet incomparable athlète de la foi ! Mais vous savez sans doute que, sans avoir été atteint des maladies dont les journaux m'ont gratifié si bénévolement, j'ai néanmoins payé par un rhume opiniâtre des fatigues trop accumulées : de telle sorte que mon médecin m'interdit pour huit jours tout voyage tant soit peu considérable. C'est un véritable chagrin pour moi, car j'aurais aimé pouvoir rendre ce tribut d'admiration et de reconnaissance au premier écrivain catholique de notre temps.

Ce qui me console, par-dessus tout, c'est de voir l'*Univers* assuré de son avenir, grâce à la direction de M. Eugène Veuillot, dont j'apprécie, plus que je ne saurais le dire, la sagesse, la clairvoyance et la fermeté de caractère.

Pour vous, Mademoiselle, vous aurez achevé auprès de votre excellent frère votre mission de charité et de dévouement. C'est aussi un grand exemple de piété fraternelle que vous aurez donné, et le bon Dieu vous en tiendra compte dans son infinie miséricorde.

Agréez, Mademoiselle, avec l'expression de ma vive et sincère condoléance, l'hommage de mon profond respect.

† CH. EMILE, *évêque d'Angers.*

Mgr l'évêque de Montpellier adresse la dépêche suivante à la rédaction de l'*Univers :*

Montpellier, 8 avril, 1 h. 50, soir.

Je m'associe du fond du cœur à la grande perte que viennent de faire l'Eglise, le pays et la presse catholique.

Veuillez offrir à la famille de M. Louis Veuillot mes plus respectueux hommages.

M. Eugène Veuillot a reçu de Mgr l'Evêque de Digne la lettre suivante :

Evêché de Digne.

9 avril.

Monsieur,

Je reçois à l'instant l'*Univers*, qui m'apprend la mort de votre illustre frère. Cette perte douloureuse plonge dans le deuil votre famille et la rédaction de votre excellent journal. Ce deuil, Monsieur, je tiens à vous le dire sans retard, je le partage bien vivement. Louis Veuillot ne fut pas seulement un grand écrivain et le premier des polémistes de notre époque. Il fut aussi, et c'est là sa plus belle gloire et le motif

Digitized by Google

principal des regrets que sa mort nous inspire, un chrétien au dévouement intrépide, le plus ferme champion, dans la presse, des droits de notre mère la sainte Eglise catholique. Quoi qu'en aient pu dire ses ennemis, il a rendu à notre cause les plus signalés services et acquis des droits sacrés à notre gratitude.

La vie de ce soldat de Jésus-Christ a été couronnée par la mort du juste. Nos prières, toutefois, suivront son âme auprès du tribunal de Dieu; et si cette âme vaillante n'en a pas besoin pour être admise à la récompense des élus, elles appelleront du moins les bénédictions célestes sur sa famille et sur son œuvre qui lui survivra.

Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de mon plus respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† ANGE, *évêque de Digne.*

Mgr Gay, évêque d'Anthédon, écrit à M. Eugène Veuillot :

Maforêt, par Ambazac (Haute-Vienne), 10 avril 1883.

Cher monsieur Eugène,

Par suite d'une absence, je n'ai appris qu'hier le passage à Dieu de votre excellent et admirable frère. Je viens d'offrir pour lui le saint sacrifice; que d'évêques en France et ailleurs, que de prêtres, que de religieux ont fait ou feront comme moi! Que de fidèles prient partout pour que, sans tarder, Dieu le reçoive en sa gloire, avec tous ceux qui, comme lui et après le grand Apôtre, *ont combattu le bon combat*. L'Eglise est reconnaissante et il l'a tant aimée, si constamment servie, si courageusement défendue! Il était de la race des Machabées. Sa vie n'a été qu'une lutte vaillante et souvent héroïque pour l'honneur et la liberté de sa double patrie. Il y fut tout ensemble soldat, chef et porte-drapeau.

Fier de sa foi, comme tout chrétien doit l'être, et de la parenté que cette foi nous donne avec Dieu, il a fait reculer, taire et parfois même rougir l'impiété, et par là il a relevé souvent le cœur de ses frères. Que ses œuvres le louent, et que sa mémoire reste bénie! Les honneurs qu'on lui rend déjà de tous côtés et qui sont une justice, justice tardive de la part de plusieurs, doivent vous consoler de son départ, vous et votre courageuse sœur, qui fut son ange gardien visible. Vous êtes plus consolés encore par les signes non douteux de bénédiction divine et de salut dont sa mort a été marquée. Que Dieu demeure avec vous et avec tous les vôtres, cher Monsieur, pour vous soutenir d'abord dans votre légitime douleur, puis pour vous encourager à

Digitized by Google

poursuivre vos saints combats, car l'ennemi n'est point vaincu et l'Eglise est en larmes.

Vous savez avec quels sentiments dévoués je suis toujours votre bien affectionné.

† CHARLES,
évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie.

Mgr l'évêque de Périgueux écrit à l'*Univers* qu'il « prend vivement part au deuil causé par la perte du grand chrétien que l'Eglise comptera au nombre de ses plus plus puissants défenseurs. »

Mgr l'évêque de Belley « unit de grand cœur ses prières à celles que tous les vrais amis de l'Eglise catholique doivent à M. Louis Veuillot. »

Mgr Jordany, ancien évêque de Fréjus et Toulon, Mgr l'évêque de Saint-Claude et Mgr l'évêque de Saint-Dié adressent leurs condoléances à M. Eugène Veuillot et à Mlle Elise Veuillot :

Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, écrit à Mlle Veuillot :

Evêché de Moulins.

Moulins, le 9 avril 1883.

Je sens trop vivement, Mademoiselle, quel vide creuse dans votre vie la séparation qui vous est imposée sur cette triste terre, pour ne pas vous demander la permission de venir dès aujourd'hui m'associer à votre douleur.

L'ombre de ce qu'à si juste titre vous admiriez et aimiez vous restait seule, hélas! depuis longtemps; mais, toute muette qu'était trop souvent cette ombre, elle tenait inséparablement à un cœur et à un esprit qui vivaient toujours et dont les réveils étaient la consolation et la récompense de vos soins aussi tendrement dévoués qu'infatigables.

Nous voyons dans la sainte Ecriture que des silences étaient imposés aux prophètes en punition des peuples demeurés sourds à leurs avertissements. La maladie de monsieur votre frère qui, le laissant tout lui-même dans l'intégrité de ses éminentes facultés, liait cependant sa langue pendant de longues intermittences et faisait tomber la plume de ses mains, me paraît un des sévères jugements du Ciel contre les endurcissements et les aveuglements volontaires de nos jours. La volonté de Dieu, sans aucune défaillance de la sienne, a enlevé ainsi à la vérité un grand secours au moment où il lui aurait été le plus utile.

Digitized by Google

La douloureuse épreuve de ce silence forcé sera donc compté à notre ami autant que les salutaires retentissements de ses articles et de ses livres. Sans doute, quand il aura paru devant Notre-Seigneur, il aura été placé à la droite. Il a bien mérité de prendre rang parmi les agneaux, tant son multiple talent savait faire vibrer les notes les plus douces comme les plus fortes et les plus sonores. Jamais je n'ai rien lu de plus touchant que les pages où il vous remerciait d'avoir renoncé à la maternité pour vous constituer la mère de ses enfants.

Mais de plus, il a été un bélier à deux cornes, semblable à celui de la vision de Daniel, et la passion du bien et l'horreur du mal lui donnaient la force de frapper l'erreur de formidables coups à droite et à gauche. Il avait compris que toute guerre purement défensive est immanquablement suivie de la défaite, tant ses troupes s'y épuisent et s'y découragent, et il avait su prendre résolument l'offensive.

Pardon de la comparaison : elle ne concerne que le savoir-dire et faire. Dieu, à mon sens, l'avait destiné, dans sa miséricorde, à être en notre siècle le Voltaire chrétien, aussi actif pour harceler l'erreur que l'autre pour en diriger les assauts. Il la prenait de revers avec une portée plus vive que celle de ses batteries, qu'il eût successivement enclouées. Usant de ses laïques coudées franches, il eût divisé, dispersé, pourchassé, fustigé les ennemis de Dieu et de la société, s'il eût trouvé beaucoup d'amis aussi peu faciles à effaroucher que les complices du grand misérable, aussi capables de suite et de persévérante dextérité dans le but à atteindre.

Puisse la lumière qui se répand plus grande chaque jour sur les œuvres de ténèbres éviter ses entraves et ses déconvenues aux soldats qu'il a formés et dont le talent se fait gloire de marcher avec courage et résolution sur ses traces !

Ce matin, j'ai dit la messe pour lui, au cas où la porte du Paradis ne lui aurait pas été déjà ouverte. Il est certain qu'elle ne tardera pas à l'être. Sans la fréquente interversion de tous les rôles dans les temps où nous sommes, c'eût été moi que mon âge eût assigné à présenter ses clefs à mon saint patron pour le faire entrer. Je lui demanderai souvent de ne pas me refuser ce service quand je serai appelé à l'aller rejoindre. Il voudra bien se rappeler le passant à qui la Providence avait ménagé la joie et l'honneur, non de le ramener dans la voie du salut, mais de lui indiquer le chemin qu'il ignorait sans sa faute.

Ce souvenir sera certainement un des plus doux et des plus consolants de ma vie; agréez-en l'assurance, Mademoiselle, et m'y laissez joindre l'expression de mes plus respectueux et douloureux sentiments.

† Pierre, *évêque de Moulins.*

Digitized by Google

Mgr Lachat, évêque de Bâle, écrit de Lucerne à Mlle Veuillot :

Lucerne, le 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Je viens d'apprendre par l'*Univers* que M. Veuillot, votre illustre frère, a rendu son âme à son Créateur. Je prends une très grande part à votre douleur, et je vous prie d'agréer mes plus vives condoléances. Ce grand chrétien, qui a tant aimé l'Église, pour laquelle il a si vaillamment combattu, aura sans doute reçu la récompense promise au fidèle serviteur ; néanmoins je ne manquerai pas de prier et d'offrir l'auguste sacrifice pour cette âme généreuse.

Je prie aussi pour vous, ma chère demoiselle, afin que Dieu vous console et qu'il vous soutienne dans cette rude épreuve.

Veuillez être mon interprète auprès de M. Eugène Veuillot et de toute cette famille de l'*Univers* tant éprouvée par une si grande perte.

Encore une fois, consolez-vous et fixez vos regards vers la céleste patrie, où il n'y a plus ni douleurs ni séparation.

C'est dans les sentiments les plus affectueux que je me dis, Mademoiselle, votre respectueux et très dévoué serviteur.

† EUGÈNE, *évêque de Bâle.*

Mgr Mermillod écrit de Rome à Mlle Veuillot :

Rome, 8 avril 1883,
113, via delle Quatre-Fontane, Procure de Saint-Sulpice.

Chère Mademoiselle,

Hier soir, au Vatican, j'ai appris que vous aviez fait demander la bénédiction du Saint-Père pour votre vaillant et illustre frère. Les dépêches m'annoncent ce matin qu'il est allé au ciel recevoir la récompense des grands ouvriers de Dieu, qui ont défendu Jésus-Christ et servi la cause de la sainte Église.

Je n'ai que le temps de vous dire mes respectueuses et vives sympathies, vous priant de les faire agréer à votre frère, à vos nièces, à toute la rédaction de l'*Univers*. Je prie surtout avec vous et pour vous, demandant à Dieu la grâce de vous consoler dans votre vive douleur.

Recevez, chère Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

† GASPARD, *évêque de L. et G.*

Digitized by Google

Mgr Taliani, ancien auditeur de la nonciature apostolique à Paris, télégraphie à Mlle Veuillot :

Rome, 8 avril, 12 h. du soir.

Je prends une part très vive à votre douleur et je prie pour la grande âme du cher défunt.

TALIANI.

Mgr Sauvé, prélat domestique de Sa Sainteté, membre de l'académie pontificale de Saint-Thomas d'Aquin, écrit à Mlle Veuillot :

Laval, 8 avril 1883.

Mademoiselle,

L'*Univers* de ce matin m'apprend le coup qui vous frappe, vous et les vôtres, tant d'autres aussi. Je ne veux pas être un des derniers à unir mes larmes aux vôtres. Vous pleurez un frère : je pleure un ami de Du Lac et aussi, j'ose le dire, un ami mien qui m'a donné plus d'une preuve de son affection.

Si je n'étais souffrant, je me serais empressé de me rendre à Paris pour la sépulture du grand catholique qui a tant aimé et tant fait aimer la sainte Eglise. Si plus tard il y avait un service funèbre, je me ferais un devoir d'y assister et de vous porter les consolations du très bon Consolateur, *Consolator optime*, dont j'ai l'honneur et la grâce d'être le ministre.

A Dieu ! c'est en ses divines mains que je vous remets, vous et les vôtres, et en particulier le cher M. Eugène Veuillot, à qui j'offre ainsi qu'à vous l'expression de mon attachement respectueux.

HENRI SAUVÉ, *Prélat domestique de Sa Sainteté.*

Le Révérendissime abbé de Solesmes, dom Couturier, écrit à Mlle Veuillot :

PAX

Solesmes, 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Le journal nous apprend la mort de votre illustre frère. C'est un deuil que tous les catholiques partageront avec vous ; mais j'ose le dire, personne plus que les moines de Solesmes.

Il a été, pendant de longues années, le champion de la sainte Eglise, avec un talent et un succès que le génie seul ne suffit pas à expliquer. Dieu, en lui donnant sa mission, l'avait créé à la hauteur du but qu'il

Digitized by Google

devait poursuivre; qui dira avec quelle noblesse et quel courage il a rempli sa tâche? Jamais nous n'avions mieux compris ce qu'il était, que depuis qu'il nous manque, et pourtant on sent, malgré tout, que son nom seul est encore une puissance qui effraye l'impiété et donne aux bons du courage.

D'autres diront en détail les services qu'il a rendus à la sainte cause; permettez-moi, Mademoiselle, de vous dire que les amis de Veuillot n'auront jamais assez de reconnaissance pour les soins délicats dont vous avez entouré ses dernières années.

Nous commençons, pour le repos de son âme, des prières publiques, comme pour nos meilleurs amis et bienfaiteurs.

Agréez, Mademoiselle, l'hommage de la profonde douleur avec laquelle mes pères avec moi ont reçu la nouvelle de la mort de votre frère.

Votre serviteur tout dévoué en Notre-Seigneur.

† Fr. Charles Couturier, *abbé de Solesmes.*

Le R. abbé de Ligugé écrit à M. Eugène Veuillot :

Saint-Martin de Ligugé, 9 avril.

PAX

Cher Monsieur,

Tous les cœurs catholiques sont en ce moment unis, par la pensée, à vous et à votre digne sœur, Mlle Elise, ainsi qu'à tous les vôtres, près de la couche funèbre de votre illustre frère.

Quelque préparé que l'on fût, hélas! à cet inévitable et douloureux dénouement, on avait de la peine à se faire à l'idée de la disparition réelle et définitive de cet incomparable champion de l'Eglise et de toutes les nobles causes, aujourd'hui plus menacées que jamais.

On espérait contre toute espérance que Dieu, dans sa miséricorde, permettrait un jour à cette haute intelligence de reprendre cette plume si redoutée des sectaires et de tous les ennemis des saines doctrines.

Si Dieu, dans ses desseins insondables, n'avait voulu nous priver de cette immense consolation, combien de réputations tapageuses cette plume acérée n'eût-elle pas dégonflées! combien de statues insolentes eussent été renversées de leur piédestal immérité!

Nous n'avons pas été trouvés dignes de cette suprême consolation. Nous nous inclinons donc douloureusement, mais résignés, en répétant avec votre cher défunt : Que la sainte volonté de Dieu se fasse!

Assez d'autres s'empresseront de payer un juste tribut d'éloges à

Digitized by Google

ce grand caractère, à l'incomparable écrivain, au généreux et indomptable défenseur de l'Eglise; à cette puissante personnalité enfin qui a conquis pour toujours une place marquée dans l'histoire de ce siècle.

Pour moi, je regarde comme un des grands bonheurs de ma vie d'avoir été à même d'apprécier, je puis dire dans l'intimité, à Rome, à Solesmes, mais surtout à Paris, chez l'un des plus anciens et des plus intimes amis de Veuillot (Jacques-Emile Lafon, le peintre), les trésors ignorés ou méconnus de cette riche nature, la délicatesse exquise des sentiments, la tendresse et la générosité du cœur, l'abnégation et l'humble docilité du véritable enfant chrétien, prêt à briser sa plume sur un signe de sa mère, la sainte Eglise; mais avec cela et par-dessus tout, la foi ardente du soldat chrétien qui n'écoute aucun compromis.

Voilà le portrait que je conserve de votre illustre frère, et qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Nous prions pour votre cher défunt comme pour nos plus proches parents et comme nous le devions au plus grand ami des moines, sans oublier toutefois les survivants.

Veuillez agréer, bien cher Monsieur, pour vous, pour Mlle Elise et pour tous les chers vôtres, cette expression de notre vive et douloureuse sympathie.

† P. J. Bourigaud, *abbé de Saint-Martin de Ligugé.*

Le R. P. Albert, supérieur des Carmes, écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, le 9 avril 1883.

Bien cher monsieur Eugène Veuillot,

Malgré les nombreux témoignages de condoléance et de sympathie qui vous arrivent de plus haut, et qui ne vous permettront guère de prendre garde à ma démarche, je ne résiste pas au besoin de vous exprimer, et par vous à toute la famille de notre cher défunt et à la rédaction de l'*Univers*, combien votre douleur est nôtre!

Elle est celle, d'ailleurs, de quiconque aime la sainte Eglise et sait apprécier quelle perte elle fait en la personne du *vaillant* qui lui avait si utilement dévoué son âme généreuse, son noble cœur, son grand talent et sa plume incomparable.

Ici nous pleurons avec vous et nous prions Notre-Seigneur de daigner accorder les joies de la paix éternelle à celui qui l'a si bien conquise par tant de combats livrés ou soutenus pour la cause de Jésus-Christ ou de l'Eglise.

Votre tout humble et bien uni à vous dans l'affliction présente.

Frère Albert du Saint-Sauveur.

Digitized by Google

Le R. P. Sempé, télégraphie de Lourdes, à M. Eugène Veuillot :

De la grotte de Lourdes, 9 avril, 5 h. 30, soir.

Nous partageons votre douleur; nous prions et faisons prier pour Louis Veuillot la Vierge qu'il a glorifiée sur la terre et qu'il glorifie au Ciel.

SEMPÉ.

M. le secrétaire général de l'évêché de Langres télégraphie à l'*Univers :*

Langres, 8 avril, 9. h. 5.

Je prends la part la plus grande à votre très vive douleur. Nous prierons pour le repos de l'âme de l'illustre et grand chrétien.

M. le chanoine Pelletier écrit à Mlle Veuillot :

Orléans, le 8 avril 1883.

Mademoiselle,

La triste nouvelle qui me parvient par la voie du journal ne me permet pas de différer un seul instant l'expression de ma plus vive doléance. Dans la plupart des grandes luttes que votre illustre frère a soutenues pour la défense et l'honneur de l'Eglise, j'ai pu, humble servant, me tenir à ses côtés; et mieux que personne, j'ai senti toute la grandeur de son âme et, j'ose le dire, la sagesse et la mesure de ses polémiques. Je vais recueillir les lettres que j'ai entre les mains, et je les remettrai volontiers à celui qui se chargera d'honorer une si grande mémoire. La paralysie qui me travaille depuis un an ne me permet pas de participer autrement à cette œuvre. D'ailleurs je porte incessamment dans mes prières le nom de ce cher et incomparable Louis.

Votre respectueux et humble serviteur,

Victor PELLETIER, *chanoine de l'Eglise d'Orléans.*

La lettre suivante, écrite à M. Eugène Veuillot, dit quels sont les sentiments du clergé à l'endroit de M. Louis Veuillot :

L***, 8 avril.

Bien cher Monsieur,

C'est avec la plus vive douleur et les larmes au cœur, que j'ai lu tout à l'heure dans l'*Univers* la nouvelle de la mort de votre grand et

Digitized by Google

bien-aimé frère. C'est l'homme de France que j'ai le plus aimé, et cela depuis mon adolescence : c'était l'homme qui, avec le plus incomparable talent, me paraissait aimer et servir le plus généreusement et le plus ardemment la sainte Eglise. Oh! le bon et vaillant soldat du bon Dieu! Et quelle foi, et quel amour! Et avec quel grand courage, quelles ineffables tendresses!

Il a creusé, dans un incessant labeur, un rude et profond sillon, et ayant payé, par cette douloureuse maladie de ses dernières années, ce que toute créature humaine, même la plus fidèle, doit à la justice de Dieu, j'entends Notre-Seigneur l'appeler, en lui tendant les bras, du doux nom de *bon et fidèle serviteur*, et le combler, dans son beau ciel, des célestes récompenses. Lui qui a foulé toute gloire humaine et ne s'est glorifié que du titre de soldat de Jésus-Christ, quelle gloire ne recevra-t-il pas!

Courage donc, bien cher Monsieur; courage à votre noble sœur! Ne pleurez point comme ceux qui n'ont pas d'espérance. La vie n'est qu'une ombre, et la mort nous aura tous bientôt réunis : la mort, si douce à ceux qui ont combattu le bon combat et qui souffrent pour Jésus-Christ!

Faites part aux chers vôtres de mes larmes et de mon espérance, et permettez-moi de vous embrasser tendrement.

On sait que M. Louis Veuillot était né à Boynes, dans le Loiret. La lettre suivante, dictée par son cœur à M. le Curé de Boynes, prouve avec quel soin pieux sa mémoire est gardée dans sa paroisse d'origine :

Boynes, le 8 avril.

Mademoiselle,

J'apprends, comme un coup de foudre, la triste nouvelle, permettez-moi de vous envoyer à cette heure douloureuse l'expression de ma vive et respectueuse sympathie. C'est au pied de la croix du bon Maître qu'il faut donc accepter cette rude épreuve de la séparation pour un temps! et pourtant Notre-Seigneur ne défend pas de trouver dur et pénible ce *fiat* à sa sainte volonté.

Quelle douleur nouvelle pour tous les cœurs catholiques, qui sentent à l'heure présente la perte qu'ils font! D'autre part, quelle consolation immense en présence de ce malheur pour nous dans la pensée que ce juste a tant vécu de la foi et de la charité! C'est bien un martyr de la souffrance pour l'Eglise persécutée par notre malheureuse patrie. Que Dieu accepte donc avec miséricorde la grande âme qui a si vaillamment combattu son combat; c'est bien de lui qu'il

Digitized by Google

est écrit dans nos saints livres : que ses œuvres le suivent au tribunal de Dieu. Ma paroisse peut en servir des preuves.

Malgré ces consolations, Mademoiselle, je me propose d'offrir le saint sacrifice jeudi prochain pour cette âme tant regrettée, et dès dimanche son nom figurera pendant un an sur la liste de ceux pour lesquels on prie en commun à la messe.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression la plus sincère de mes respectueuses condoléances en Notre-Seigneur.

E. JACQUEMIN, *curé de Boynes.*

M. le curé de Pauillac (Gironde), dans le presbytère duquel M. Louis Veuillot est allé plusieurs fois se reposer avec sa famille, écrit à Mlle Veuillot :

Pauillac, 8 avril 1883.

J'apprends la mort de votre bien-aimé frère et de mon saint ami, décédé entre les bras du P. Tailhan.

Ai-je besoin de vous dire combien cette nouvelle, quoique prévue depuis longtemps, m'affecte douloureusement et pour vous, et pour votre cher frère Eugène, et pour la sainte Eglise de Dieu et pour moi? Le seul qui ne soit point à plaindre dans cette douloureuse circonstance, c'est le cher défunt qui reçoit aujourd'hui la récompense de toute une vie de bons combats pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères.

Je voulais toujours espérer qu'il verrait ici-bas le triomphe de la sainte Église. Il le verra du haut du ciel, il le voit déjà dans la lumière infinie de Dieu qu'il a tant aimé, qu'il a tant voulu faire aimer. C'est un adoucissement à la douleur profonde de sa famille et de ses innombrables amis.

Avec vous donc, Mademoiselle, avec vous je pleure, avec vous je prie, avec vous j'espère. Mardi, à sept heures, je dirai la messe pour le repos de son âme.

Veuillez agréer pour vous, Mademoiselle, pour M. Eugène Veuillot et pour toute la rédaction de l'*Univers*, l'expresssion de mes sympathies douloureuses et de mon respectueux et inaltérable dévouement.

CORBINI, *curé de Pauillac.*

Nous lisons dans la lettre d'un prêtre de Troyes, adressée à *l'Univers :*

J'apprends à l'instant la perte immense que vous venez de faire. C'est vous dire assez quelle part je prends à cette douleur.

Digitized by Google

Nous sortons de notre réunion de l'archiconfrérie du Saint-Sacrement, où nous avons recommandé aux prières des fidèles l'âme de ce vaillant athlète de l'armée du Seigneur.

Nous demandions pour lui la paix du ciel, quoique je sois convaincu que Notre-Seigneur a récompensé généreusement son défenseur, aussi je demandais plutôt pour moi que du haut du ciel il me communiquât son courage pour les bons combats.

Demain matin j'offrirai la sainte messe pour le repos de l'âme de ce grand chrétien, comme un témoignage de faible gratitude, de l'immense reconnaissance que j'aurai pour votre cher frère et pour vous.

Voici ce qu'écrit la supérieure d'une de ces maisons religieuses d'éducation auxquelles M. Louis Veuillot, sachant bien quels trésors elles renferment, avait confié ses sœurs enfants, en attendant qu'il lui donnât l'une de ses filles :

Paris, 8 avril.

Combien nous sommes de cœur près de vous dans votre affliction ! Le vide douloureux que laisse celui qui tenait une si grande place dans votre cœur et dans tant d'autres, nous est particulièrement sensible. Nous apprécions la perte que fait la bonne cause, et dans des temps si difficiles.

Ce matin, pour nous unir encore plus à vos prières, nous avons fait dire la messe, pour le si regretté défunt, dans cette chapelle où il a prié et où nous retrouverons toujours son souvenir.

C'est encore une religieuse qui écrit :

Courage et grande confiance. La récompense de ce cher frère doit être grande. N'est-ce pas au service de la plus belle et de la plus grande de toutes les causes (la sainte Eglise et son pays) qu'il a usé ses nobles et si belles facultés. Soyez-en donc, chère amie, heureuse et fière, tout en pleurant.

Voici encore une lettre qui dira les sentiments du prêtre à l'endroit de notre illustre poète :

Institution Saint-Jean-Baptiste de Bapaume (Pas-de-Calais).

Mademoiselle,

J'ose à peine venir joindre mon humble voix à ce concert unanime de regrets qui ne peut manquer d'accueillir la douloureuse nouvelle que l'*Univers* nous apporte ce matin. Mais je suis prêtre, et je sais les incomparables services rendus par le grand catholique que

Digitized by Google

nous pleurons à la sainte Eglise; je sais le bien immense qu'il a fait à tant de prêtres français, à moi particulièrement, en nous serrant invinciblement autour de la Chaire de Pierre; je sais comme il aimait les prêtres et jusqu'aux plus modestes, comme il en parlait et comme il en écrivait; enfin, je lui ai une dette personnelle de reconnaissance, et je ne puis oublier la munificence avec laquelle vous avez accueilli, Mademoiselle, en son nom et au vôtre, la requête d'un pauvre curé, perdu au fond de l'Artois, qui travaillait à reconstruire son église.

Le bon Dieu a permis que le journal en deuil m'arrivât, ce matin, au moment où j'allais dire la sainte messe; j'ai offert le saint sacrifice pour le repos de l'âme du grand athlète, de l'indomptable défenseur de Jésus-Christ et de son Eglise, pour l'ami de Pie IX, de Mgr Parisis et de tant d'autres grands évêques, hélas! disparus! Et je porterai longtemps à l'autel son souvenir, qui ne s'éteindra pas. J'ai la confiance que beaucoup de prêtres auront fait comme moi; et il m'a semblé, Mademoiselle, que ce vous serait une consolation de le savoir. C'est à ce titre que je vous prie de me pardonner, si je me suis permis de vous écrire et de vous distraire de votre douleur.

Daignez agréer cette bien sincère expression de mes condoléances les plus respectueuses et me croire, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

E. VASSEUR, *prêtre.*

Voici la dépêche envoyée par le supérieur et fondateur de la congrégation des Petites-Sœurs des Pauvres, à Mlle Veuillot :

Saint-Pern (Ille-et-Vilaine), 8 avril,
9 heures, soir.

Demain, je célébrerai le saint sacrifice; le noviciat, et tous ici prierons pour celui qui nous aimait tant et que nous aimons.

Nous partageons votre douleur, celle d'Eugène et de toute la famille.

Le PAILLEUR.

M. Henri Villard télégraphie de Rome à M. Eugène Veuillot :

Rome, 8 avril, 3 h. 45.

Toute ma famille et moi vous prions tous de recevoir nos sentiments les plus sympathiques.

Mon fils dira demain la messe à Sainte-Marie Majeure pour le saint et glorieux mort.

Henri VILLARD.

Digitized by Google

On nous pardonnera de citer encore cette lettre d'un pieux et humble Frère de la congrégation de Saint-Lazare, si touchante et si élevée :

Paris, 10 avril.

Vénérée Mademoiselle, Dieu soit béni et glorifié à jamais!

Je voulais m'unir à MM. Pémartin et Tisné, pour assister à l'office et pour accompagner à leur dernière demeure les restes mortels de votre excellent frère, M. Louis Veuillot; j'en ai été empêché par la nécessité de mon office, et je l'ai vivement regretté.

Ces messieurs viennent de rentrer tout émus de l'édification touchante de la foule de chrétiens qui ont assisté à l'office et qui ont accompagné le corps jusqu'à la tombe : *Tous priaient!...*

J'ai uni de loin mes pauvres prières à celles de tous ces fervents chrétiens, pour le repos de l'âme de celui que j'aimais plus que je ne puis dire, j'ai surtout fait la sainte communion et je me propose de la faire plusieurs fois encore à son intention, supposé que son âme soit retenue quelque peu avant que notre divin Maître et Sauveur la mette en possession de la grande gloire qu'il lui réservait depuis longtemps, de toute éternité, pour les éminents services qu'il a rendus à son Eglise sainte. Par sa vie militante dès sa plus tendre jeunesse, pendant quarante ans, M. Louis Veuillot a remporté un grand nombre de victoires sur les ennemis de la sainte Eglise, de la justice et du bon ordre social, et si nos péchés n'en étaient cause, peut-être que Notre-Seigneur lui aurait continué plus longtemps la mission qu'il lui avait donnée, pour hâter le triomphe que nous attendrons peut-être longtemps. Comme vaillant capitaine de la milice de Notre-Seigneur, il reçoit aujourd'hui sa glorieuse retraite à la cour même du Roi des siècles et du Dieu de l'éternité, qu'il a tant aimé et si bien et loyalement servi.

Si la mort de M. Louis Veuillot est pour lui-même un triomphe, vous ne devez pas vous attrister outre mesure, Mademoiselle, de votre séparation; vous avez droit vous-même à une part de triomphe moral extrinsèque de votre digne et bien-aimé frère; priez-le, au lieu de vous abandonner à l'affliction, d'obtenir de la divine bonté, de susciter un nouveau champion semblable à lui, en France, dans la presse, pour continuer sa grande mission. Oh! que nous en avons besoin...

Je prends une part bien vive à votre légitime douleur, et, en union à Notre-Seigneur crucifié, je suis, Mademoiselle, votre très humble et obéissant serviteur.

Th. Génin, *Frère de la Mission.*

Digitized by Google

L'Univers reçoit de Lille la dépêche suivante :

Lille, 11 avril, midi 12.

Une messe célébrée ce matin par M. l'abbé Delassus, pour l'âme de M. Louis Veuillot, a réuni plus de deux cents personnes, ainsi que des membres nombreux du clergé séculier et régulier avec les professeurs des facultés et les notabilités catholiques.

Le *Courrier de la Somme* annonce qu'une messe pour le repos de l'âme de M. Louis Veuillot sera dite le vendredi 13 avril courant, à dix heures précises, en l'église cathédrale d'Amiens, chapelle de la Sainte-Vierge.

« Tous les catholiques d'Amiens voudront, dit-il, rendre un dernier hommage à la mémoire du grand chrétien, de l'illustre défenseur de toutes les saintes causes. »

Nous nous faisons un devoir de ne pas séparer de l'épiscopat et du clergé les catholiques éminents qui ont envoyé à la famille de M. Louis Veuillot et à l'*Univers*, l'expression de leurs sympathiques condoléances.

MM. Harmel, les grands industriels catholiques, ont envoyé à *l'Univers* la dépêche suivante :

Warmeriville, 9 avril, 2 h., soir.

Offrons témoignage de profonde sympathie et pleurons avec vous le vaillant soldat de Dieu.

Famille HARMEL.

M. Lucien Brun écrit à M. Eugène Veuillot :

Lyon, dimanche 8.

Cher Monsieur et ami,

Je pars ce soir pour Goritz, où je suis attendu. Il faut cet indiscutable motif pour que je n'aille pas vous porter l'expression de mes sentiments d'affectueuse condoléance et pleurer avec vous l'irréparable perte que l'Église et la France viennent de faire.

Je ne veux pas aujourd'hui vous parler de mon admiration, de mon affection pour Louis Veuillot. Que vous apprendrais-je, du reste?

Je veux seulement dire à vous et aux vôtres que je prie avec vous et avec eux pour celui qui a si glorieusement combattu pour Dieu, pour la justice, pour l'honneur de la vérité.

Je vous serre la main. Votre bien cordialement dévoué,

Lucien BRUN.

Digitized by Google

M. Eugène Veuillot a reçu également de M. le comte Albert de Mun l'émouvante lettre que voici :

Paris, 8 avril 1883.

Bien cher Monsieur,

Je ne ne veux pas attendre le moment de la journée où il me sera possible d'aller prier près du corps de votre illustre frère, pour vous envoyer l'affectueuse et bien vive expression de ma douloureuse sympathie. Je n'ai pas seulement, pour m'unir de tout cœur à votre deuil, les raisons qui sont communes à tous les catholiques, devant la mort de ce grand serviteur de l'Église; d'autres souvenirs, plus personnels et plus intimes, donnent à mes regrets un caractère particulier. Je ne saurais oublier, je n'oublierai jamais avec quelle touchante bonté M. Louis Veuillot m'a accueilli au début de ma vie publique, et par quels encouragements il a soutenu mes premiers pas dans la route où son passage était marqué par tant de victoires et tant de combats glorieux.

Je garde précieusement, comme un bien de famille, les lettres dont il m'honora dans quelques-unes des circonstances de ma carrière, spécialement à l'origine de l'Œuvre des cercles catholiques ouvriers et lors de ma première élection à la Chambre, et je conserve dans mon cœur, en essayant de les traduire dans mes actes, les conseils qu'il voulut bien, alors, donner à mon inexpérience, avec une simplicité chrétienne qui en doublait encore le prix.

Je suis pénétré de ces souvenirs, depuis que j'ai appris le triste dénouement des longues souffrances de monsieur votre frère, et c'était pour moi un besoin en même temps qu'un devoir de vous dire les sentiments dont mon cœur est rempli.

Je vous prie d'être mon interprète près de mademoiselle votre sœur et de tous les vôtres, et d'agréer l'expression nouvelle et bien sincère de mon affectueux et entier dévouement.

A. DE MUN.

Au nom du comité catholique du troisième arrondissement, M. Adéodat Lefèvre écrit à Mlle Veuillot :

Saint-Mandé, 8 avril 1883.

Mademoiselle,

Les membres du comité catholique du troisième arrondissement me chargent de vous envoyer l'expression de leur immense douleur; ils sont catholiques, ils sont Français, ils sentent le grand deuil qui atteint l'Eglise et la France.

Digitized by Google

Nous allons tous prier du fond du cœur pour celui qui a donné de tels exemples et de courage et de respect.

La conférence de Saint-Mandé me charge également de vous assurer de sa très respectueuse sympathie; elle aussi se fera un devoir de prier pour le repos de l'âme du grand lutteur qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui.

Veuillez croire, Mademoiselle, à mes sentiments très respectueux et très dévoués.

Adéodat LEFÈVRE.

Mademoiselle,

Je suis, de loin, cet imposant cortège de toute la France catholique, qui de toutes parts vient porter sur sa tombe des palmes, des larmes et des prières.

J'entre un moment à ce foyer qu'il vivifiait de sa parole, et en déposant à vos pieds, Mademoiselle, l'hommage de mon profond et respectueux attachement, je serre la main de votre frère, comme vous et les vôtres pleurant la disparition sur la terre de ce vaillant génie et saluant son immortalité.

Nul dans ce siècle ne poussa plus loin le zèle pour le règne du Christ. Il voit maintenant face à face le Triomphateur dégagé de toutes les ombres de la foi; il règne et triomphe avec lui. Gloire à Dieu!

C'est avec toute la force de l'amitié dont il voulut bien m'honorer, et tout l'élan de la foi qui nous fut commune, que je pousse sur sa tombe ce cri, devise de son âme et de sa carrière.

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, l'expression de mes sentiments les plus douloureusement sympathiques et les plus respectueux.

Gabriel DE BELCASTEL.

M. le comte de Guitaut, l'un des plus anciens et des meilleurs amis de notre rédacteur en chef, apporte à cette grande mémoire son témoignage dans la lettre suivante, adressée à Mlle Veuillot :

Epoisses, 10 avril.

Mademoiselle,

Au milieu de votre immense douleur, vous devez éprouver quelque consolatien en voyant le tribut d'hommages rendu à la mémoire de votre cher et illustre frère. Tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, se font un devoir de redire ses hautes qualités comme homme, comme penseur, comme écrivain, d'admirer son indomptable courage et ses vertus chrétiennes. Mais il y a un autre côté

Digitized by Google

du caractère de Monsieur votre frère que tout le monde n'a pu apprécier : c'était sa douceur, son exquise politesse, sa charmante égalité de caractère.

Nous n'oublierons jamais ces quelques semaines de repos que M. Veuillot prenait chaque année à Epoisses. Il ne reste plus que le souvenir de ces instants si doux et si agréables. Mais parmi ses souvenirs, il y en a un qui est toujours resté gravé dans ma mémoire. Vous-même, Mademoiselle, n'avez jamais connu le fait que je vais vous raconter. C'était au commencement des dernières polémiques religieuses. Naturellement, M. Veuillot défendait dans l'*Univers* la doctrine et les actes du saint Pontife Pie IX, comme plus tard il a défendu les décisions du concile du Vatican. A cette occasion avait paru dans un journal une lettre violente et offensante, écrite par un célèbre évêque, et il me lisait un matin la réponse très spirituelle qui devait paraître dans l'*Univers*.

La lecture achevée, je lui dis : « Mon cher ami, tenez-vous beaucoup à faire paraître cette lettre? Vous en avez le droit à tous égards; mais je me demande si en la jetant au feu vous ne feriez pas au bon Dieu un sacrifice qui lui soit très agréable. »

M. Louis Veuillot hésita une seconde, puis se leva et alla brûler cette réponse qui était un vrai chef-d'œuvre. Je suis convaincu qu'il était fier du sacrifice fait à Dieu.

Mais peu de temps après, je me demandais, moi, si j'avais réellement fait ce que je devais faire.

Un jour viendra peut-être où l'on mettra en regard les attaques violentes dirigées contre M. Veuillot et ses réponses à ces attaques. On reconnaîtra alors que d'un côté se trouvait la passion, et de l'autre de l'esprit. Que voulez-vous que disent des gens constamment battus par cette verve et cet esprit sans rival? Il ne leur restait qu'une ressource, celle de dire qu'il était méchant. Mais nous qui l'avons connu et aimé, nous nous lèverons tous pour affirmer qu'il avait le caractère le plus doux, le meilleur, qu'il ne se souvenait jamais d'une injustice, et, quant aux drôles qu'il a flagellés en défendant l'église, aucun chrétien n'osera les plaindre.

Excusez, Mademoiselle, la longueur de cette lettre; mais j'ai le cœur serré en pensant que je ne reverrai plus monsieur votre frère, et c'est une consolation de parler de lui. Il est heureux aujourd'hui et ne verra pas le triomphe de la révolution qu'il a si vaillamment combattue toute sa vie.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'hommage de mes sentiments les plus dévoués et respectueux.

GUITAUT.

Epoisses, 9 avril 1883.

Digitized by Google

M. Kolb-Bernard écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, 10 avril.

Cher Monsieur.

Retenu chez moi depuis quelque temps par la maladie, je n'ai pu avoir la consolation d'assister aux funérailles de votre éminent, digne et saint frère, et de m'associer à une douleur publique que personne plus que moi n'est en droit de ressentir, étant de ceux qui ont connu particulièrement le grand chrétien que nous avons eu l'honneur, les miens et moi-même, d'aider dans la propagande de l'œuvre si importante de l'*Univers* pour la région du Nord de la France. Il y a là des souvenirs qui me resteront chers et précieux au plus haut titre, alors qu'ils se rattachent à cette grande mission de dévouement à l'Eglise où tout a été hors de ligne : le talent, le courage, la générosité de cœur, la vaillance de l'âme.

Combien les temps où nous sommes font ressortir encore ce qui nous a été enlevé ! Heureux toutefois de penser qu'il y a là un héritage que de nobles mains et de nobles cœurs ne laisseront pas périr.

Permettez-moi de vous dire, cher Monsieur, combien je partage vos fraternelles douleurs, et combien je reste uni avec tous les vôtres à la grande mémoire que Dieu garde dans son sein.

KOLB-BERNARD.

M. le général Ambert écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, 8 avril.

Monsieur,

Je prends la part la plus vive au malheur qui vous frappe et qui atteint le monde religieux.

La perte de M. Louis Veuillot est pour nous un deuil national.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération.

Général AMBERT.

M. Lapeyre, ancien collaborateur de l'*Univers*, écrit à M. Eugène Veuillot :

Goutarende, 9 avril.

Très cher et très honoré maître,

La douleur où me plonge la mort de Monsieur votre frère est encore aggravée pour moi par l'impuissance où je suis d'aller lui rendre les

Digitized by Google

derniers devoirs. J'ai appris la triste nouvelle trop tard pour arriver avant l'heure des obsèques. Je ne puis que m'associer de loin à votre deuil et pleurer avec vous sur la perte irréparable que nous tous venons de faire.

J'honorerai éternellement la mémoire de M. Louis Veuillot, qui a été pour moi un maître, un bienfaiteur et un père. Je prie Dieu de recevoir dans sa miséricorde et de récompenser magnifiquement l'âme vaillante et noble de cet incomparable champion de la sainte Eglise notre mère.

Daignez agréer la bien affectueuse expression de ma douloureuse sympathie.

Paul LAPEYRE.

M. Roumanille, le poète avignonnais, écrit à son compatriote, M. Rastoul, rédacteur de l'*Univers :*

Avignon, 10 avril.

Aidez-moi dans l'accomplissement d'un devoir, en me permettant d'avoir recours à votre amical intermédiaire pour offrir l'expression de mes condoléances à la courageuse rédaction de l'*Univers*, et à la famille du grand chrétien et de l'illustre maître que nous pleurons.

Louis Veuillot, — ce n'est pas sans une émotion profonde que je vous le rappelle, — s'est souvenu de moi avec beaucoup de tendresse et trop de bienvaillance, en rééditant ses *Parfums de Rome*. Mais, à cette heure pleine de tristesse, c'est pour moi une consolation de penser qu'il ne m'oubliera pas devant le Dieu pour qui il a si énergiquement et si longtemps combattu, et qui vient de récompenser ce vaillant et fidèle soldat mort à la peine et au champ d'honneur.

Veuillez agréer, etc.

ROUMANILLE.

☞ Au sujet de cette sollicitude du rédacteur en chef de l'*Univers* pour les œuvres ouvrières, on ne lira pas sans émotion cette lettre du vénérable M. Meignen, adressée dans la journée d'hier à Mlle Elise Veuillot :

Paris, le 10 avril.

Mademoiselle,

Au retour de ces splendides funérailles, qui viennent de traverser Paris comme une marche triomphale plutôt que comme un convoi funèbre, permettez-moi de joindre aux nombreuses couronnes qui couvraient ce glorieux cercueil une fleur bien petite et bien humble, mais dont le parfum ne sera pas sans douceur au milieu de vos larmes.

Digitized by Google

C'est l'hommage des œuvres ouvrières et de patronages d'apprentis et de jeunes ouvriers; c'est aussi le souvenir des ouvriers des cercles catholiques. Sans doute ces œuvres n'étaient point absentes dans le grandiose et pieux cortège. Il y avait là beaucoup de pauvres, beaucoup de serviteurs et de servantes des pauvres, dont votre illustre frère fut toujours l'intrépide défenseur. Et il y avait aussi des ouvriers, car il y en a encore qui sont intelligents sur leurs vrais amis; mais ce n'est pas ceux-ci dont la pensée m'occupait tout à l'heure et me distrayait de la prière. Je songeais surtout à ces petits apprentis et à ces orphelins que votre frère venait lui-même me recommander avec tant de sollicitude et de générosité. Oui, Mademoiselle, la charité de votre frère pour notre cher peuple ouvrier est un des meilleurs souvenirs de ma vie dans les œuvres. Initiée comme vous le fûtes, pendant cette vie en apparence toute de lutte et de combat, à toutes ses œuvres et aux actes de bonté de cette nature si énergique et si tendre, ces souvenirs personnels ne vous surprendront pas. Vous savez bien d'autres secrets, vous les direz un jour. Ceux qui n'ont salué en lui que l'admirable polémiste et l'écrivain de génie, apprendront qu'il était aussi le disciple doux et docile de celui qui a dit : « Ce que vous ferez à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'aurez fait. » Et si nous croyons tous que les tabernacles éternels se sont ouverts tout grands devant lui, ce n'est pas seulement parce qu'il fut héroïque dans la foi, mais parce qu'il le fut aussi dans la vraie et sainte charité. C'est notre consolation de penser que Dieu s'est souvenu des bonnes œuvres de son serviteur, puisque tant de pauvres et de petits ont prouvé ce matin qu'ils ne l'avaient pas oublié.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Auguste Nicolas adresse la lettre suivante à M. Eugène Veuillot ;

Versailles, 12 avril.

*A Monsieur Eugène Veuillot et à la rédaction de l'*Univers.

Messieurs,

Autant je n'ai jamais recherché la publicité pour elle-même et pour moi, autant je ne l'ai jamais déclinée quand il s'est agi d'un devoir de conscience et de cœur. Je n'ai pas besoin de dire ce que m'a été celui dont la mort vient de délier tous les hommages, de faire disparaître toutes les réserves, de rompre même tous les sceaux. Permettez-moi seulement de revendiquer la part que j'ai tenu à prendre à ses funé-

Digitized by Google

railles, où je croyais marcher entre nos amis communs d'autrefois, NN. SS. de Salinis et Gerbet, et où j'ai eu la fortune de ne pouvoir trouver place que parmi ses intimes, au pied de son cercueil.

Veuillez agréer, Messieurs, la très sympathique expression de ma cordiale estime et de mes meilleurs sentiments.

Auguste NICOLAS.

M. Victor de Marolle écrit à l'*Univers*, au nom de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers :

Paris, 9 avril.

Monsieur,

Je viens, au nom du comité de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, exprimer à la rédaction de l'*Univers* les sentiments de la plus douloureuse sympathie à l'occasion de la mort de l'illustre rédacteur en chef dont la presse catholique entière porte le deuil. Ce n'est pas sans émotion que j'accomplis ce devoir, et je suis persuadé que j'exprime les sentiments de mes confrères en affirmant que nous avons maintes fois puisé des forces morales dans la lecture de ses œuvres; quant à moi, je sais pertinemment qu'il m'a éclairé contre les entraînements du libéralisme. C'est donc une véritable reconnaissance que nous éprouvons pour la mémoire de Louis Veuillot, et nous nous presserons nombreux demain autour du char funéraire, qui sera pour lui comme le char de triomphe de son entrée dans l'éternité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Victor DE MAROLLES.

M. le comte de Scherer-Boccard, président du *Pius-Verein* (Suisse), écrit ce qui suit :

La mort de M. Louis Veuillot a causé une impression profonde chez les catholiques suisses, car ce célèbre défenseur des droits de l'Eglise leur avait toujours témoigné une sympathie particulière. Aux moments des grandes épreuves du *Sunderbund* et du *Kulturkampf*, c'est lui qui monta sur la brèche et qui leur procura des secours providentiels par les magnifiques souscriptions de l'*Univers*. Par ces sentiments de reconnaissance nous déposons une couronne de gratitude et de souvenirs impérissables sur la tombe de M. Louis Veuillot, auteur des *Pèlerinages de Suisse*.

Nous prenons la liberté d'ajouter encore une réflexion. Dans les moments de grandes crises sociales, Dieu suscite des hommes supé-

Digitized by Google

rieurs pour avertir les peuples par de grandes vérités. Dans les temps anciens, c'étaient des prédicateurs chrétiens qui exerçaient ce rôle; de nos jours, M. Louis Veuillot a suivi leurs traces en remplissant la même mission par sa plume qui était un glaive tranchant contre les mauvais et un bouclier de sauvegarde pour les bons. Dieu donnera à ce fidèle et intrépide combattant de l'Eglise militante la palme de la victoire dans une meilleure patrie.

M. le comte Plater, au nom de la Pologne catholique, écrit à M. Eugène Veuillot :

Villa Broelberg, près Zurich, 9 avril.

Monsieur,

Le deuil qui vient de frapper votre famille est vivement ressenti par mes compatriotes, qui ont perdu dans M. Louis Veuillot l'ami fidèle et dévoué de leur sainte cause.

Veuillez être l'interprète de ces regrets et recevez l'expression de mes sentiments distingués.

Comte PLATER.

M. le baron Tristan Lambert télégraphie à M. Eugène Veuillot :

La *Défense* de Seine-et-Marne s'associe *du fond du cœur* à votre douloureuse et irréparable perte.

Tous, nous pleurons avec vous le plus grand champion que la Papauté ait eu dans ce siècle, l'immortel défenseur, l'appui si désintéressé de l'immmortel et vénéré Pie IX.

Nos ferventes prières vous accompagnent.

Avec vous, et derrière vous, nous continuerons sans relâche l'œuvre impérissable de votre admirable frère.

Baron Tristan LAMBERT.

Un jeune moine de Solesmes écrit à M. Auguste Roussel :

J'ai été du nombre de ces jeunes gens dont parle quelque part Léon Gautier, qui doivent à Louis Veuillot d'avoir connu l'amour passionné de l'Eglise et de la cause catholique et d'avoir senti avec une joie immense leur vie tout entière s'ordonner en puissance du Seigneur Jésus. Vous me comprendrez mieux que tout autre si j'ajoute que je n'ai jamais pu parler ou entendre parler de celui que j'appellerais volontiers mon père dans la foi, sans que mon cœur battît de reconnaissance, d'amour et de fierté.

Digitized by Google

Un admirateur qui donne son nom à notre collaborateur, M. Auguste Roussel, mais qui veut rester inconnu, apporte cet émouvant témoignage :

Monsieur,

Parmi les couronnes déposées hier sur le cercueil, il en était une venant d'un inconnu perdu dans la foule (fleurs naturelles et symboliques : lilas blanc, roses et pensées). Cet homme avait dû à votre illustre et bien-aimé maître une de ces émotions puissantes, salutaires et décisives, que connaissent bien tous ceux qui ont traversé les crises de l'âme. Après de longs mois passés dans les angoisses du doute, dans les tentations et les dangers du découragement, sur le bord même de l'abîme, il avait ouvert *le Parfum de Rome*. Au cours de cette lecture, il avait senti son esprit s'élever, son cœur se dilater et s'épanouir; il avait vu l'horizon s'agrandir peu à peu, et de magnifiques perspectives se révéler autour de lui; il avait connu enfin « ces lumières qui vous ouvrent l'infini » et, un jour, secoué dans toutes les puissances de son être, il avait dû déposer le livre pour tomber à genoux et laisser un libre cours à ses sanglots. Larmes précieuses et bienfaisantes! larmes de résurrection et de vie, qui font époque dans la vie d'un homme et qu'il ne saurait oublier! — C'est pour ce bienfait, c'est pour ces lumières, c'est pour ces larmes de grâce que les fleurs d'hier voulaient dire : « Merci! »

***.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

IX. — LA PRESSE

Louis Veuillot n'est plus! Cet intrépide champion de la cause catholique, ce vaillant défenseur de la Papauté et de l'Église a rendu sa grande âme à Dieu, le samedi 7 avril, à deux heures cinq minutes de l'après-midi.

A peine la fatale nouvelle fut-elle connue que les représentants les plus autorisés de la Presse parisienne, de la presse des départements et de l'étranger, tinrent à honneur de venir saluer, sur son lit funèbre, celui qui fut leur maître, et élevèrent à sa mémoire un monument plus durable que le bronze et le marbre, celui de leurs sympathies et de leurs éloges. Aux premières dépêches exprimant les regrets de chacun, succédèrent bientôt de nombreux articles élogieux. Nous voulons recueillir et conserver ici quelques-unes des plus brillantes fleurs littéraires déposées sur son cercueil. Des mains pieuses s'en serviront un jour, nous l'espérons, pour tresser une immortelle couronne à celui que nous regrettons tous.

M. Léon Aubineau, l'un des plus anciens rédacteurs de l'*Univers*, consacre à son ami l'article suivant, où il apprécie si bien les qualités maîtresses et le génie de M. Louis Veuillot.

Avant d'être le rédacteur en chef de l'*Univers*, il en fut le collaborateur volontaire; il préluda par des travaux de piété et des feuilletons littéraires, dont les lecteurs de ces années déjà si éloignées n'ont pas perdu tout souvenir. Il s'engagea ainsi graduellement dans le combat, lié dès le premier jour avec le comte Melchior du Lac, dont le cœur et les connaissances théologiques lui inspiraient toute confiance, et sans

Digitized by Google

se douter assurément que le combat où il entrait en volontaire et en tirailleur lui prendrait toute sa vie et réclamerait toute son âme.

Ce qu'il apportait à cette lutte, nous n'avons pas besoin de le dire, nos lecteurs le savent, et il serait aussi long qu'inutile de leur énumérer les qualités et les dons de cet esprit généreux, de ce cœur ardent, de cette âme loyale et toute au devoir. La foi avait multiplié, agrandi, enrichi les dons naturels les plus précieux. Cette foi sincère, une piété sensible, active, intime, constante, avaient armé son bon sens d'une vigueur et d'une lumière qui sont toujours restées merveilleuses aux yeux de tous ceux qui l'ont connu.

Fils d'un ouvrier, n'ayant reçu d'autre instruction que celle de l'école mutuelle, il pénétrait par le cœur encore plus que par l'esprit les questions théologiques les plus ardues. Son *Credo* lui suffisait et l'esprit de docilité à la sainte Église.

Ce qu'était à ses yeux la papauté, je n'ai pas besoin de le dire. On l'a entendu parler, on l'a vu agir. Je ne saurais non plus expliquer ce que ce sentiment de respect, d'amour et d'obéissance communiquait de lumière et d'inspiration à son génie naturel. Les dons les plus rares s'étaient développés merveilleusement et avaient reçu un épanouissement incomparable. Dirons-nous qu'il y avait là un mystère, et que cette culture intellectuelle et littéraire a toujours été pour nous une cause d'étonnement? Ce n'est pas l'école mutuelle de Bercy qui avait aiguisé ce goût littéraire exquis. Où avait-il dérobé le secret de cette langue d'un aloi si pur et si délicat, franche, alerte, ferme, vivante et radieuse? On en voit le progrès et la floraison au travers de ses polémiques. Avec le goût, il avait une érudition littéraire dont les labeurs du journalisme n'avaient rien émoussé. Il aimait la bonne langue française; un tour heureux, archaïque, ravissait et amusait son esprit. Les délicatesses de la langue sont toujours restées une fête pour son esprit, et dans les plus cruelles angoisses des luttes il s'y est toujours reposé.

Nous parlons de l'ami qui n'est plus et qui repose en ce moment sur son lit funèbre, le chapelet entre les doigts et la croix sur la poitrine; nous en parlons au hasard de nos souvenirs et dans le ressentiment de notre douleur, sans ordre et sans avoir le dessein d'en faire revivre le portrait aux yeux de nos lecteurs. Le portrait de M. Louis Veuillot est dans ses écrits. C'est là qu'on le voit vivre, combattre, sourire, aimer. C'est là qu'on trouvera tout son esprit et qu'on sentira les battements de son cœur.

La *Semaine religieuse de Paris*, dans un article aussi remarquable par sa clarté que par l'élévation des pensées, donne des

Digitized by Google

détails sur la mort, les funérailles de M. Louis Veuillot et apprécie ainsi l'œuvre de l'illustre défunt :

Depuis plusieurs années un mal implacable avait condamné au repos l'illustre journaliste qui lutta avec une infatigable ardeur pour Jésus-Christ et la sainte Eglise. Dans ces derniers jours une affection de poitrine s'était déclarée, mais sans annoncer d'abord un danger prochain. Une complication subite du mal survint durant la nuit du vendredi au samedi. Dès le matin la famille fit appeler M. l'abbé Gramidon, vicaire à Saint-Sulpice, qui administra au malade les derniers sacrements. Celui-ci avait alors toute sa connaissance et reçut avec une grande piété les suprêmes secours de la religion. Il ne parlait plus, il tenait les yeux fermés ; mais il montrait qu'il comprenait ce qui se passait autour de lui et en lui. Toutes les fois qu'on approchait de sa bouche l'image de Jésus crucifié, il avançait les lèvres pour baiser la croix. Vers deux heures il ouvrit à demi les yeux et arrêta son regard sur son frère et sa sœur qui lui pressaient les mains ; il s'efforça de prononcer quelques mots qu'on ne put entendre et expira doucement.

La mort donna au visage de ce chrétien une sereine beauté. Tous ceux qui ont pu le voir sur le lit funèbre où il était étendu, ont remarqué cette transformation. Les traits austères de l'homme des combats étaient comme adoucis sous la main de la mort ; ils n'exprimaient plus que le repos et l'espérance éternelle. Les mains tenaient un crucifix et la plume qui fut pendant plus de trente ans l'arme de l'écrivain infatigable.

Les obsèques de celui que plusieurs années de silence n'avaient pu faire oublier à une ville aussi prompte en ses oublis que vive en ses enthousiasmes, ont été vraiment grandioses. Une foule nombreuse se presse dans les rues que doit suivre le funèbre cortège. L'église Saint-Thomas d'Aquin ne peut contenir tous ceux qui y veulent entrer. Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris s'est fait représenter par MM. Caron, archidiacre de Notre-Dame ; Gindre, archidiacre de Sainte-Geneviève et par M. le chanoine Reulet, son secrétaire particulier. Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, Mgr Tonti, auditeur de la Nonciature de Lisbonne et M. l'abbé Vico, secrétaire de Son Exc. le Nonce apostolique, ont pris place dans le chœur ainsi que plusieurs de MM. les Chanoines de l'Eglise métropolitaine et de MM. les Curés de Paris. Les ordres religieux que le défunt a si vaillamment défendus ont envoyé quelques-uns de leurs membres assister aux funérailles et témoigner de leur reconnaissance. Mgr Perraud, évêque d'Autun, qui a en résidence dans sa ville épiscopale M. le colonel Pierron, gendre de M. Veuillot, est dans la nef. Nous voyons

Digitized by Google

aussi les principaux représentants de la presse catholique et avec eux plusieurs des journalistes les plus connus, qui, séparés par les idées de M. Louis Veuillot et attaquant l'Eglise, respectaient le caractère de l'homme et admiraient le talent de l'écrivain.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, l'absoute a été faite par M. l'archidiacre Caron. Le cortège s'est mis en marche vers une heure et demie et s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse où l'enterrement a eu lieu.

C'est là que repose, en attentant l'éternelle résurrection, celui dont la vie ne connut pas de repos. Nous n'avons pas à dire ici ce qu'a été l'œuvre de M. Louis Veuillot. Quelque divers que soient les jugements des hommes, tous doivent reconnaître que l'écrivain était de race. Il a été au premier rang parmi ceux qui défendirent la vérité chrétienne dans la presse quotidienne. Son style avait les qualités les plus françaises, la clarté, le trait, la couleur, le mouvement, l'esprit et souvent une émotion communicative. Il connaissait sa langue et il la maniait avec une exquise délicatesse. Il se plaisait quelquefois à faire revivre un mot ancien, auquel il donnait toute la fraîcheur de la jeunesse en lui gardant le parfum des vieux âges. C'était un artisan de style qui paraissait ignorer le labeur de son difficile métier.

Ceux qu'il combattait n'ont pu lui refuser une autre qualité maîtresse, la principale même de l'écrivain catholique : M. Veuillot fut toujours l'homme convaincu. Il était d'une entière bonne foi; s'il défendait une cause, c'est qu'il croyait que cette cause était celle de la vérité.

Il a une part considérable au mouvement religieux de notre temps.

Il a travaillé pendant trente années, sans s'arrêter ni se décourager un seul jour, à faire aimer davantage l'Eglise romaine, à resserrer ces liens qui unissent maintenant plus fortement que jamais chacun des fidèles de France au Souverain Pontife.

Tous les bruits de la terre ont cessé pour lui, toutes les agitations de la lutte se sont apaisées; qu'il dorme en la paix que donne le Christ?

On lit dans un premier article de l'*Union :*

Nous apprenons avec un très vif regret la mort de M. Louis Veuillot, décédé dans l'après-midi de ce jour, vers deux heures, et qui avait reçu ce matin, à six heures, les derniers sacrements. Nous payerons avec une respectueuse sympathie à l'éminent défenseur de la cause catholique, au publiciste dont l'œuvre restera comme un modèle de polémique acérée, d'apologétique éloquente, le tribut d'hommages qui lui est dû. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'envoyer au frère qui continue dans la presse sa laborieuse mission, à sa

Digitized by Google

famille et à nos excellents confrères de l'*Univers* l'expression bien sincère de la part prise par nous au grand deuil qui les frappe.

Dans un second article plus étendu, l'*Union* juge ainsi M. Louis Veuillot et son œuvre.

Avec Louis Veuillot disparaît un des premiers écrivains de notre époque, et à coup sûr le premier des polémistes.

Entré dans la presse fort jeune, il montra dès ses débuts un talent hors de pair, une langue unique, d'une saveur toute personnelle, d'une vigueur sans égale. De ces luttes ardentes et passionnées, où furent portés tant de coups acérés, où sa verve et ses traits mordants ont soulevé tant de colères, il ne reste aujourd'hui que le souvenir de l'écrivain. Les rancunes se sont apaisées, les blessures, même les plus profondes, se sont cicatrisées ; l'oubli se fait vite après les combats ; et la presse française devrait être unanime à saluer la mémoire d'un homme qui l'a honorée par la fermeté de ses convictions religieuses et son rare talent d'écrivain.

Écrivain ! Il le fut à toutes les heures de sa longue carrière, tantôt âpre et terrible dans la polémique comme un pourfendeur sur le champ de bataille, tantôt railleur à la verve gauloise comme Rabelais ou Mathurin Régnier, tantôt ému et tendre comme un poète devant les scènes de la nature ou la grandeur de Rome, merveilleusement habile toujours à combattre, à observer et à sentir. Il nous souvient d'un temps où le soir on se disputait un article de Veuillot pour savourer en gourmets littéraires quelques colonnes de cette prose « mâle outil et bon aux fortes mains » ; et où les rieurs, qui sont le grand public, applaudissaient le talent du maître.

« J'aime tant le talent, disait un jour M. de Rémusat à Sainte-Beuve, que je serais capable de voter pour ce diable de Veuillot, s'il se présentait à l'Académie ! » Et M. de Rémusat exprimait ce jour-là une opinion que nous-même avons entendue bien souvent de la bouche des adversaires les plus résolus du directeur de l'*Univers*.

Seulement Veuillot ne se présenta jamais à l'Académie française. Avec cette modestie fière qui le caractérisait, il n'ambitionna pas plus le fauteuil d'académicien que le siège de député ; et nous n'avons pas oublié sa réponse aux électeurs de 1871 qui le sollicitaient d'accepter un mandat à la Chambre : « Je n'ai pas ce qu'il faut pour représenter Paris, et Paris n'a pas ce qu'il faut pour être représenté par moi. »

Tout Veuillot est dans cette réplique.

Né écrivain, il a eu le bon sens de rester écrivain, sans chercher les aventures politiques et les attitudes solennelles, sans poursuivre aucune ambition, sans rien demander aux pouvoirs qu'il soutenait, sans transiger non plus avec ceux qu'il combattait.

En face de cette vie si une au point de vue chrétien, et de cette

Digitized by Google

mort pieuse et tranquille qui l'a couronnée, nous aussi nous oublions les quelques réserves que nous aurions à faire, les vieilles querelles soutenues parfois dans le champ clos de la politique, pour ne nous souvenir que des services rendus à la cause de l'Église, aux intérêts de la société française que Veuillot n'a jamais désertés, et à celle de la Monarchie qu'il a défendue avec éclat, parce que la logique de sa belle intelligence la lui avait montrée comme le salut de la patrie.

Nous ne voulons voir que l'ensemble de l'œuvre, une polémique magistrale en faveur de toutes les nobles et saintes causes, des ouvrages qui vivront comme des monuments glorieux pour les lettres françaises. Il y a plus de trente ans que les *Libres-Penseurs* ont été publiés; et tous ceux qui appartiennent à la littérature, croyants ou athées, regardent encore ce livre comme un chef-d'œuvre. Il y a bientôt vingt ans qu'ont paru les *Odeurs de Paris* en pendant aux *Parfums de Rome*, et quand nous les relisons, nous voyons grouiller tout le Paris moderne, ses boulevards, ses théâtres, ses cafés-concerts, son mélange innommé de toutes les classes, de tous les mondes, de tous les préjugés, de tous les vices, comme si le livre était écrit d'hier. Il y a onze ans qu'a paru *Paris pendant les deux sièges;* et nous y retrouvons des pages admirables, grandioses, qui réveillent tant de souvenirs navrants, qui nous font revivre cette vie douloureuse et sanglante, comme si le canon tonnait encore sur nos remparts.

Ainsi que toutes les grandes œuvres, ses livres respirent la vie. Ils sont écrits au jour le jour, comme des articles de journaux et pourtant ils restent des chefs-d'œuvre, toujours actuels, toujours pleins de cette sève exubérante qui les fait lire avec charme, quand tant d'autres sont oubliés.

C'est que, sous la magie du style, sous cette langue puissante et colorée qui vous saisit parfois comme un éblouissement ou vous frappe comme un trait, on trouve cette élévation d'idées et cette chaleur de sentiment qui font les grands écrivains, c'est qu'on y sent enfin la conviction profonde qui fait l'honnête homme.

Voilà ce qui, pour nous, caractérise particulièrement le talent et la vie de Louis Veuillot. Il a cru, il a eu une foi sincère, — et il a lutté cinquante ans pour défendre la cause à laquelle il s'était voué tout entier.

Demain, nous accompagnerons les restes du grand écrivain à ses funérailles; nous lui devons ce dernier témoignage d'honneur, de sympathie et de confraternité, car nous sommes de la même « tribu militaire », comme il le disait excellemment. Nous ne savons si ses adversaires, qui sont aussi les nôtres, comprendront à cette heure qu'il y aurait une véritable dignité pour la presse parisienne d'honorer l'homme qui l'a, de son côté, si grandement honorée, qui, né jour-

Digitized by Google

naliste, a voulu rester journaliste. Chateaubriand suivait jadis le cercueil d'Armand Carrel. Si la presse française était aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, tous les journaux de Paris seraient représentés demain à cette modeste cérémonie, pour mener ensemble le deuil d'un des meilleurs et des plus illustres d'entre nous.

MM. Levé et Coquille, du journal le *Monde*, consacrent également deux articles à M. Louis Veuillot.

Bien que, dit M. Levé, depuis plusieurs années, M. Louis Veuillot ait été éloigné, par une maladie implacable, des luttes quotidiennes de la presse, à la façon de ces soldats glorieux que le champ de bataille ne nous rend que mutilés, sa mort est néanmoins un grand deuil que nous ressentons du fond du cœur. C'est donc avec un pieux et sincère regret que nous nous associons à la douleur de ses proches, de ses amis et de ses collaborateurs.

Après une vie toute de combats, cette âme vaillante vient d'entrer dans l'Éternité avec la sérénité du vrai chrétien et avec le témoignage d'une vie pleine de mérites. Sur la terre, M. Louis Veuillot laisse une mémoire qui restera considérable et honorée; dans son œuvre, dans l'influence qu'il a exercée, soit au point de vue religieux, soit au point de vue politique, l'histoire équitable aura plusieurs parts à faire; l'heure de ce jugement n'est pas encore venue; mais, à coup sûr, ce jugement glorifiera d'une façon durable, en M. Louis Veuillot, son amour filial, tendre et ardent pour l'Eglise, le zèle désintéressé, persévérant et courageux avec lequel il l'a défendue pendant plus de quarante ans contre ses ennemis.

De l'écrivain il ne reste rien à dire qui ne soit exposé à être une redite, et d'ailleurs, sur ce point, toute louange est superflue : M. Louis Veuillot a forcé l'admiration unanime de ses adversaires et de ses contradicteurs.

M. Louis Veuillot était de la génération de prêtres et de laïques éminents, écrivains et hommes politiques, qui ont personnifié la renaissance catholique du dix-neuvième siècle; quels qu'aient été les dissentiments graves qui les ont partagés et les erreurs mêlées aux œuvres de plusieurs d'entre eux, erreurs aujourd'hui jugées et rectifiées par l'infaillible jugement de Rome, il convient à la piété et à la justice des générations actuelles d'unir tous ces dévoués serviteurs de l'Église dans un souvenir commun de respect et de gratitude. Honorons donc leur mémoire, bénissons leurs travaux féconds, leurs efforts sincères pour exciter et réveiller dans les âmes l'amour passionné de l'Église, pour faire revivre les vraies et pures traditions de la France catholique; oublions, en face des périls formidables que courent ensemble

Digitized by Google

l'Église et la patrie, tout souci, tout intérêt qui n'est point leur salut, leur liberté et leur honneur. Si nous ne nous trompons, il y a un devoir certain et comme une convenance supérieure pour tous les catholiques de n'échanger sur la tombe de ce grand et rude soldat que des sentiments d'union, de paix et de fraternité chrétienne.

M. Coquille, dans une étude magistrale, juge ainsi M. Louis Veuillot.

Les feuilles de la révolution cherchent à travestir la pensée et l'action de Louis Veuillot; elles le transforment en une sorte de dictateur spirituel qui se serait imposé au Pape, aux évêques, à l'Eglise. Ce conte ridicule atteste simplement l'ignorance ou la mauvaise foi de nos adversaires. La vérité est que Louis Veuillot n'a été puissant parmi les catholiques que parce qu'il était dans la vérité. Il est peut-être bon de signaler ici l'inadvertance de certains catholiques, qui ont prétendu que le journalisme catholique avait jeté la division dans le clergé. Le contraire est manifeste. L'*Univers* a combattu pour l'unité. N'est-il pas évident que l'unité réside dans l'union avec le Souverain Pontife? Et par la proclamation du dogme de l'infaillibilité, cette unité ne recevait-elle pas une sanction suprême? Nos ennemis affectent de croire que ce dogme, aussi ancien que l'Eglise, est une négation du progrès. Il semble cependant que le monde chrétien n'est pas resté stationnaire depuis dix-huit siècles. Les libres penseurs reprochent à l'Eglise d'être infaillible; ils lui pardonneraient si elle se croyait faillible. L'erreur serait donc une condition du progrès! Qui ne voit que le système de la faillibilité nous ramène sans cesse en arrière, pour recommencer notre œuvre et la perfectionner sans cesse; ce qui implique l'idée qu'elle n'est jamais parfaite et qu'elle est toujours mauvaise. L'infaillibilité nous permet d'aller toujours en avant, puisqu'elle laisse hors de doute les vérités reconnues. Prétendre qu'il n'y a pas de vérités certaines, n'est-ce pas condamner l'homme à piétiner éternellement sur place, comme les anciens sceptiques? C'est surtout en religion et en morale qu'il est nécessaire qu'il y ait des vérités certaines, et une autorité certaine surtout pour les promulguer. L'unité de l'esprit humain est à ce prix, aussi bien que l'unité catholique. Veuillot, dans notre temps, y a travaillé plus que personne, en serviteur fidèle, non en maître. Lamennais a péri en voulant réconcilier d'autorité l'Eglise et la société civile. Mais l'Eglise ne l'avait pas choisi pour arbitre, et il était sans mission pour parler au nom de l'Eglise. L'*Univers*, qui succédait à l'*Avenir* dans la défense des droits et des libertés de l'Eglise, prit la route opposée; il voulut défendre l'Eglise en lui obéissant en tout et en ne la défendant que

Digitized by Google

dans la mesure où elle voulait être défendue. C'est à cette cause que se dévoua Louis Veuillot, et c'est ainsi qu'il contribua avec une incomparable puissance à la grande union catholique de notre époque.

Nous concevons que les sectes ennemies aient intérêt à le représenter comme un agent de discorde, précisément parce qu'il travaillait pour l'union. L'Eglise s'est affermie depuis le concile du Vatican; la vaste persécution qu'elle subit atteste sa résignation, son énergie interne, son inébranlable hiérarchie. Le journalisme catholique, dans le milieu où s'exerçait son influence, a travaillé pour la vérité; il a été un agent persévérant d'ordre et d'union. Phénomène bien étrange et qui devait lui attirer la haine de tout le journalisme en général. Ce n'est pas, en effet, dans ce but que la presse quotidienne a été inventée. Son origine en France est la révolution, et elle garde de son origine l'esprit de haine contre tout esprit d'autorité. Louis Veuillot a fait du journal une arme de combat, et il l'a mise au service de l'Eglise.

Nous assistons à un singulier spectacle : aujourd'hui comme autrefois, une foule de libres penseurs nous crient que Louis Veuillot a fait beaucoup de mal à l'Eglise, et ils ont l'air de le déplorer sincèrement. Il est vrai que ces mêmes libres penseurs reprochent aussi à Pie IX d'avoir détruit la constitution de l'Eglise catholique. Qui aurait cru que l'Eglise pût inspirer tant d'intérêt à ses ennemis? Mais l'Eglise, pour se gouverner, ne prend pas conseil des libres penseurs; et les catholiques, pour placer leurs sympathies ou leurs affections, n'attendent pas leur mot d'ordre. Si Louis Veuillot avait aidé aux divisions entre catholiques, il eût été choyé des libres penseurs. Cette tactique n'eut d'autre résultat que d'indiquer plus clairement où étaient les vrais amis de l'Eglise. C'est aux libres penseurs que Louis Veuillot en voulait. Le gros public, le public des journaux, entrait, par les polémiques de Veuillot, dans la connaissance des faits allégués contre l'Eglise et dans la réfutation qui les suivait. Il apprenait à rire des libres penseurs, de leur ignorance, de leurs contradictions. Il les voyait tout penauds, tout ahuris, sous les traits acérés de l'attaque ou de la réplique. Voilà ce qui mettait sens dessus dessus les libres penseurs et les animait contre Veuillot d'une rage inexprimable. Faut-il s'étonner que le journaliste catholique n'ait pas ménagé de tels adversaires? D'ailleurs le journal est une arme de guerre et non de paix.

Le journalisme sans doute est nouveau, et il s'agit de savoir si les fidèles ont le droit de défendre l'Eglise. A côté de la religion, les intérêts qui avoisinent les dogmes et la morale s'agitent. Les droits de propriété et de liberté touchent les fidèles pour l'accomplissement même de leurs devoirs religieux. Le journalisme catholique se présente

Digitized by Google

donc comme une nécessité du temps. Les laïques ont à se défendre, et ils ne peuvent se défendre sans défendre l'Eglise. C'est à cette défense que Louis Veuillot se dévoua; il la transforma en offensive hardie. Il créa véritablement le journal catholique.

L'action de Louis Veuillot fut immense. Il donnait la parole aux laïques dans les luttes de la presse. Non, assurément, qu'il eût cru que les luttes de la presse pussent aboutir à une victoire pour la vérité; mais enfin l'honneur exige qu'on se défende, et il y a aussi un grand intérêt à se défendre sur ce terrain. Le pape Pie IX n'a-t-il pas toujours encouragé l'*Univers?* Certes, il n'avait qu'à dire un mot, à faire un signe pour briser la plume de Veuillot. Loin de là : à une époque où les souverains abandonnaient la défense de l'Eglise, Pie IX pensa que l'Eglise devait, elle aussi, faire appel à l'opinion publique. Il soutint de ses conseils les champions laïques sur ce terrain brûlant de la politique. C'était une nouveauté, mais la révolution française est aussi une terrible nouveauté. Louis Veuillot a été l'homme des catholiques dans la presse politique, il a rétabli une sorte d'équilibre entre les catholiques français et leurs ennemis. Si bien des maux n'ont pas été empêchés, qui peut dire que beaucoup d'autres n'ont pas été prévenus ou atténués? Certes, ces guerres de plume ne sont pas sans meurtrissures. Il y a des morts et des blessés. C'est la condition de toute guerre. Il est ridicule d'en rendre Louis Veuillot responsable. Il a été un combattant héroïque. Homère raconte que l'aigrette du casque d'Achille entrevue de loin imprimait un mouvement involontaire de recul aux bataillons troyens. Un article de Veuillot produisait le même effet sur les bataillons des libres penseurs.

M. de Pène écrit dans un article éloquent que publie le *Gaulois :*

J'ai retenu cette parole de M. Veuillot sur Montalembert : « M. de Montalembert se croit libéral, il est simplement orateur. »

Que de fois n'ont pas de même dit de M. Louis Veuillot ceux qui le connaissaient mal : « Il se croit catholique, il est simplement écrivain. »

Ecrivain! c'est le seul point sur lequel amis et ennemis du grand mort d'hier se soient trouvés d'accord. Il ne fut cependant pas de l'Académie française, non plus que Molière et Balzac. Assurément son talent, son génie de plume était de ceux qui ont manqué le plus dans notre siècle à la gloire de l'illustre Compagnie. C'était l'avis de ce sceptique et spirituel comte de Rémusat, qui disait un jour à Sainte-Beuve : « J'aime tant le talent que je serais capable de voter pour ce diable de Veuillot, s'il se présentait. » Il ne consentit jamais à se pré-

Digitized by Google

senter, et je me souviens d'une belle lettre qu'il voulut bien m'adresser à ce sujet, et qui parut, il y a quelques années, en tête des colonnes du *Paris Journal*, honoré pour un jour de cette illustre collaboration.

L'ogre catholique, le polémiste à feu et à sang, le soldat enragé de l'Eglise que l'on a plus d'une fois accusé de mordre les meilleurs amis de la cause qu'il soutenait lui-même, et à laquelle il dévoua sa vie dès qu'il eut l'âge de la grande majorité intellectuelle, n'eût certes pas détonné sous la coupole vénérable de l'Institut ; car le même homme dont l'encre vous brûlait le visage comme du vitriol, dans les batailles de la presse, était, dans les relations privées, l'urbanité, la finesse, la bienveillance et la modestie personnifiées. Je ne parle pas de sa vie de famille, qui fut d'un saint et d'un patriarche ; je parle du Veuillot mondain, si l'on peut ainsi parler. L'agrément et la douceur de sa conversation, l'harmonie pénétrante de sa voix, l'illumination de son sourire, transfiguraient les traits brutaux et comme inachevés du visage. Veuillot, vu de près, était un charmeur. Ceux qui ne l'ont vu que de loin l'ont pris pour un assommeur.

Causeur délicieux, je ne pense pas qu'il fut apte au rôle d'orateur. Un matin, il y a de cela plus d'une dizaine d'années, nous allâmes en corps, nous tous délégués et représentants de la presse conservatrice, à Versailles, trouver M. le maréchal de Mac-Mahon pour le prier de se porter candidat à la députation de Paris. Le maréchal nous refusa et fit bien. Veuillot parla en notre nom, et parla assez mal, avec embarras et timidité. Dans cette rencontre, je crois que les deux moins éloquents furent le maréchal de France et le maréchal de lettres. De plus obscurs se tirèrent mieux de leur harangue. En revanche, Veuillot lisait, comme il écrivait, avec une incomparable virtuosité. Un témoin me raconte ceci : « Un jour à Rome, chez Mgr Bastide, dans l'appartement jadis occupé par le Tasse et dont Liszt fut aussi l'hôte, il nous lut une page de Mgr Gerbet sur la Ville éternelle, et telle était l'irrésistible suavité de son accent, que les larmes nous vinrent aux yeux. Cette symphonie-là valait celles que Liszt avait tirées naguère, à la même place, de son clavier tout-puissant. »

***

Ecrivain, M. Veuillot a su faire résonner toutes les notes que peut donner la plume.

Le journaliste seul est populaire en lui, mais le romancier et même le poète sont dignes de la plus haute considération. Si l'on avait encore le goût et le loisir des comparaisons littéraires, je conseillerais de lire l'*Honnête femme*, de Louis Veuillot, Balzac, Charles de Bernard et, bien

Digitized by Google

plus tard, Flaubert, dans *Madame Bovary*, Zola, dans certaines peintures dont le relief de vérité locale a paru une nouveauté aux oublieux, n'ont pas dépassé les beaux chapitres de l'*Honnête femme*. Comme poète, M. Veuillot s'est révélé tard et, paraît-il, avec une grande défiance de lui-même. M. de Pontmartin a raconté qu'au mois de juin 1856 il fut appelé à faire partie d'une sorte de conclave laïque d'amis et de confrères, auxquels le rédacteur en chef de l'*Univers* déférait le soin de décider s'il convenait qu'il donnât la volée à ses *Poésies et satires*, ou les gardât dans le tiroir. A la majorité des voix, il lui fut conseillé d'attendre, et c'est seulement quelques années plus tard que le volume vit le jour et montra aux admirateurs et aux ennemis un Veuillot inconnu, qui déclarait ne rimer qu'à son corps défendant et comme pour charmer les loisirs d'un entr'acte :

Ce n'est pas mon métier, ni mon talent ; la prose
M'irait mieux, si j'avais à dire quelque chose.
O prose, mâle outil et bon aux fortes mains!
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins.

Si l'on connaissait des vers de La Bruyère, je m'imagine qu'ils pourraient ressembler à ceux de M. Louis Veuillot. On trouve pourtant chez celui-ci des passages de sensibilité, des cris de douleur intime auxquels se serait, je crois, refusée la plume puissante et colorée, comme un tableau de Decamps, mais sèche et laborieuse, de l'auteur des *Caractères*. Voici, par exemple, un fragment d'élégie domestique qui rappelle plutôt Victor Hugo pleurant sa fille morte :

Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfant, chaste épouse, ô gerbe moissonnée!
O mon premier amour et ma première-née,
Anges que le ciel m'a repris!

La mère, en s'en allant, des agneaux fut suivie;
L'une partit, puis l'autre ; avant qu'il fût deux mois,
De ma tremb'ante main j'en ensevelis trois...
. . . . . .

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de serrer la main de M. Louis Veuillot, c'était à la prise de voile de la plus jeune de ses filles. Celle-là, il l'ensevelissait vivante.

Quelques jours plus tôt, il en avait marié une autre à un brave officier, réalisant ainsi l'alliance de l'esprit chrétien et de l'esprit militaire, idéal qu'il a toujours caressé depuis son intimité de jeunesse avec le maréchal Bugeaud, et qui lui inspira de si belles pages sur Bugeaud lui-même et sur Saint-Arnaud. Il était déjà malade et rentra

Digitized by Google

d'un pas lourd dans sa maison, vide d'enfants désormais, mais non point solitaire, car elle était peuplée d'un crucifix qui faisait pendant au portrait de sa sainte femme et du dévouement infatigable d'une sœur qui, j'en suis sûr, remercie Dieu de l'avoir fait survivre à son frère bien-aimé. Celui qui reste n'est-il pas des deux la vraie victime?

*
* *

M. Eugène Veuillot qui, lui aussi, est un excellent journaliste, a raconté son frère, et dans plusieurs endroits de ses œuvres, M. Louis Veuillot a semé comme des fragments de confession et d'autobiographie. Il a dit et on a dit son origine populaire, ses premiers pas, dans une boutique de cabaretier d'abord, puis dans une étude d'avoué; comment il s'instruisit à la diable, lui, le futur serviteur de Dieu, en dévorant le fond d'un cabinet de lecture, dont Pigault-Lebrun et Paul de Kock étaient les classiques. A dix-sept ans, il était rédacteur d'une feuille ministérielle de Rouen. Puis son étoile de journaliste errant (les journalistes ont aussi leur *Roman comique*) le conduit à Périgueux, et c'est là qu'il connut le maréchal Bugeaud, dont le souvenir lui est toujours resté sacré.

On lui a entendu dire : « Il y a deux hommes dont je ne dirai jamais de mal : le maréchal Bugeaud et M. Guizot. » On peut feuilleter, en effet, son œuvre énorme de polémiste, on n'y trouverait pas un mot contre eux. En revanche, il les a bien vengés sur le dos de leur ennemi, M. Thiers.

A vingt-cinq ans, il était chrétien pour le reste de sa vie. Un voyage à Rome décida de son âme. Sa conversion ne fut ni moins prompte ni moins complète que celle de saint Paul ou de saint Augustin, et, du jour où il fut chrétien, il se montra grand écrivain dans *Rome et Lorette* et dans ses *Pèlerinages de Suisse*.

Un peu plus tard, il entrait à l'*Univers* qui, pendant une période de quarante ans, vécut de sa vie, retentit de l'éclat de ses colères et de ses rires, car ce maître journaliste avait ses heures sublimes et ses heures bouffonnes. Il admet et mélange tous les tons. Tantôt il confine à Bossuet, tantôt à Rabelais et à Molière, qu'il avait d'ailleurs le tort singulier de ne pas goûter. Il a lui-même un jour très bien défini les conditions du talent chez le journaliste, et il joignit constamment l'exemple au précepte : « Le talent du journaliste, c'est la promptitude, le trait, et avant tout la clarté... La plume du journaliste a tous les privilèges d'une conversation hardie; il doit en user. Mais, point d'apparat, et qu'il craigne surtout de chercher l'éloquence. Tout au plus peut-il l'étreindre un instant quand il la rencontre... » Le contraire du

Digitized by Google

journaliste, c'est le rhéteur. Le contraire par excellence du rhéteur, c'est Louis Veuillot.

*
* *

Je ne raconte pas ici sa vie, je n'analyse pas son œuvre; je la juge encore moins... Ce qui est au-dessus de toute discussion, c'est le haut mérite du soldat, la rare valeur de l'artiste, la sincérité de sa foi, la bonté profonde de l'homme et le patriotisme du citoyen. Ce dernier côté de son âme apparut plus particulièrement à l'époque de la guerre de Crimée et, quinze ans plus tard, dans son admirable série d'articles inspirés par le siège de Paris. Ce sont autant de pages d'histoire. Cette douloureuse époque aura eu la fortune de dicter des chefs-d'œuvre à deux hommes domiciliés bien loin l'un de l'autre et, pour ainsi dire, aux deux pôles de la littérature : à Théophile Gautier, dont les malheurs de la patrie firent dégeler l'impassibilité artistique, et à Louis Veuillot, dont le catholicisme eut alors des tressaillements civiques inoubliables... Pour personne il ne mouchetait sa plume de guerre. Je ne sais plus lequel de ses admirateurs a écrit de lui : « Le pape et la grammaire lui ont, en somme, toujours donné raison contre ses adversaires. »

Pour aujourd'hui, il me reste à exprimer le profond respect et l'affection personnelle que j'avais voués depuis bien des années à M. Louis Veuillot, en retour de la bienveillance amicale qu'il m'a souvent témoignée. Quand je pense que nos relations avaient commencé par un envoi de témoins porteurs des doléances de mon amour-propre égratigné!... Heureusement que c'est bien loin, et que j'étais bien jeune : l'âge où l'on ne doute de rien et où l'on demanderait raison à tous les saints du paradis.

M. Édouard Hervé s'exprime ainsi dans le *Soleil :*

L'homme qui vient de disparaître était un des plus vigoureux lutteurs de ce temps. Il a combattu pendant près d'un demi-siècle pour la cause à laquelle il s'était voué. Il ne s'est arrêté que quand les forces lui ont manqué.

Il ne descend pas tout entier dans le tombeau.

Il laisse deux choses après lui.

Il laisse un journal; il laisse une école.

L'*Univers* est l'œuvre de Veuillot. Il n'a pas fondé le journal; mais il lui a donné la vie, l'éclat, le retentissement. Il l'a marqué de son empreinte. Il l'a façonné à son image. L'*Univers*, c'est lui, c'est son

Digitized by Google

esprit, c'est sa doctrine. Tant que l'*Univers* vivra, Veuillot revivra dans son journal.

Il laisse aussi une école, ou, si l'on veut, un parti dans l'Eglise. Tout un grand côté du mouvement catholique, dans ce siècle, relève de lui.

On peut approuver ou regretter l'influence qu'il a exercée. On ne peut la méconnaître; elle a été considérable, elle a été immense.

Le rôle qu'il a joué, à ce point de vue, suffit pour le mettre hors de pair. Il n'appartient qu'aux hommes de premier ordre d'exercer une action de cette nature et de cette importance.

La *Patrie* raconte brièvement la vie et énumère les œuvres de M. Veuillot. Après quoi, elle conclut en ces termes :

Telles sont les œuvres considérables du puissant écrivain qui vient de mourir, et qui mérite une étude spéciale, soit par son talent d'écrivain, soit par la portée de son intervention dans nos luttes philosophiques et religieuses.

On lit dans la *Gazette de France :*

La presse est unanime à louer le talent de M. Louis Veuillot; mais chacun fait des réserves par des considérations, d'ailleurs très diverses, touchant l'œuvre ou les œuvres au service desquelles il l'a employé.

Il est certain qu'on ne peut donner des louanges banales à celui dont la plume a agité les plus grandes questions qui ont passionné cette société depuis 1830.

Cette réserve elle-même est la gloire de l'écrivain qui vient de disparaître.

Dans le *Pays*, M. Paul de Cassagnac fait de M. Louis Veuillot l'éloge le plus cordial :

Louis Veuillot est mort.

La France perd son plus grand écrivain, l'Eglise son plus vaillant soutien, le journalisme son maître.

Combien cet homme au grand cœur, à l'âme indomptable, a dû souffrir lorsqu'il s'est vu frappé par la maladie, réduit pour ainsi dire à l'impuissance au moment même où ses croyances religieuses avaient le plus besoin de l'appui victorieux de sa plume d'acier!

C'est lorsque les Ferry et les Paul Bert entamaient leur œuvre

Digitized by Google

sacrilège que Louis Veuillot s'affaissait, pareil au soldat que la souffrance retient au moment même où retentit le clairon de l'ennemi.

Il est mort, le grand athlète, le grand lutteur, l'homme à l'ironie si cruelle et à la bienveillance si large, dont le poing était si rude et la main si loyale.

Il avait horreur des concessions, ce croyant dont la foi était tout d'une pièce.

Et il avait raison.

L'Eglise lui doit d'avoir contribué à l'extinction de ce gallicanisme qui servait de refuge aux réticences inavouables et aux lâchetés libérales.

Il fut notre ami, comme il pouvait l'être d'un disciple plein d'enthousiasme pour son merveilleux talent.

Et nous voulons nous joindre à son frère, aux siens, à ses collaborateurs, à ses amis, à ses admirateurs, pour saluer avec respect et avec vénération ce noble et puissant esprit qui est retourné à Dieu.

M. Thureau-Dangin consacre à M. Louis Veuillot, dans le *Français*, une étude spéciale dont nous extrayons les passages suivants :

M. Louis Veuillot est un journaliste, et comme tel, il est de premier rang; écrivain né : d'une langue forte et saine, pleine de trait et de nerf; alerte et vigoureux dans la polémique, hardi et implacable dans la satire; de ces esprits de race gauloise chez lesquels déborde naturellement la sève du seizième siècle, et en qui l'on croit reconnaître la descendance littéraire de Rabelais; d'une verve de franc jet qui a quelque chose du parler des servantes de Molière; tantôt vif, gai, étincelant, à la façon de Voltaire, tantôt éloquent, avec une grandeur et une simplicité qui trahissent l'admirateur de Bossuet; luttant d'insolence gouailleuse avec Gavroche, ou vaticinant comme un prophète biblique; talent singulièrement complexe, toujours original, sincère et puissant.

Il ajoute pour caractériser la force que M. Louis Veuillot, par la création de l'*Univers*, apportait à la défense de l'Église.

Ce ne fut pas peu de chose, pour les catholiques de 1840, vaincus, dédaignés, n'ayant plus un journal qui comptât, depuis l'éclatant passage et la chute douloureuse de l'*Avenir*, de voir tout d'un coup surgir à leur service un journaliste tel qu'aucune feuille ennemie n'en possédait alors, batailleur, hardi à prendre l'offensive, se faisant écouter et craindre; se servant, au nom de la religion, de cette ironie dont elle

Digitized by Google

avait tant à souffrir; donnant à un parti jusqu'alors humilié le plaisir de tenir à son tour le verbe haut, d'avoir le dernier mot et quelquefois le meilleur dans les altercations de presse. M. Veuillot continuait ainsi, dans une région particulière, l'œuvre qu'avait commencée avant lui Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, Montalembert à la tribune de la Chambre des pairs. Avec ces deux illustres orateurs, il contribuait à rendre courage, confiance, fierté aux catholiques, et à tuer ainsi le respect humain qui régnait en maître dans tant d'esprits. Comme eux aussi et dans son domaine propre, il forçait l'opinion, naguère indifférente et méprisante, à compter avec la Presse catholique, fût-ce pour la combattre, à la redouter, à s'occuper des questions qu'elle traitait, des réclamations qu'elle élevait. C'était beaucoup surtout à cette époque : là peut-être est le meilleur titre de M. Veuillot.

Le *Constitutionnel* parle de M. Louis Veuillot, comme du premier écrivain de ce temps :

Les lettres et le journalisme français viennent de perdre une de leurs plus grandes illustrations : le rédacteur en chef de l'*Univers*, celui qui était, il y a quelques années, le plus brillant écrivain, le polémiste le plus vigoureux, le plus fortement trempé, Louis Veuillot a doucement expiré aujourd'hui, entouré des siens, entre les bras de son confesseur, le R. P. Tailhan, de la Compagnie de Jésus.

Puis il ajoute :

M. Louis Veuillot vient d'expirer, et nous saluons avec respect son cercueil. Frappé depuis plusieurs années, non dans l'organe qui pense, mais dans celui qui donne le corps et la voix à la pensée, M. Veuillot avait cessé de compter comme écrivain vivant. Aujourd'hui il est mort tout entier, c'est-à-dire qu'il est entré dans la vie immortelle qu'il espérait comme chrétien. Une autre immortalité, de bien moindre prix à ses yeux, celle de la gloire littéraire, lui était depuis longtemps acquise. Notre pleine conviction est que la postérité saluera en lui le dernier écrivain de la grande école du respect de la langue, le dernier des Pères de cette Eglise littéraire de la France, dont leur génie fit une Eglise catholique, c'est-à-dire universelle.

Dans quelques années d'ici, quand la France sera pacifiée, désenfiévrée, rétablie dans ses voies, on saura chez nous ce que vaut M. Veuillot. Actuellement, il est trop sain pour être goûté, à n'en parler que comme écrivain.

On n'a d'ailleurs qu'à passer la frontière pour vérifier le rang qu'il

Digitized by Google

tient à l'étranger parmi les maîtres de notre littérature contemporaine. Ce rang est le premier sans conteste.

Des trois articles que le *Figaro* consacre à la mémoire de M. Louis Veuillot, nous ne reproduisons que celui de M. Henry d'Ideville, intitulé *Notes intimes*. Les deux autres nous paraissent, dans leur ensemble, empreints de trop de partialité et de fiel. Le *Figaro* n'a point su faire taire sa vieille rancune en présence d'un cercueil. Nous le constatons à regret.

Ce fut à Rome, en 1864, dit M. d'Ideville, que je vis Veuillot pour la première fois, pendant que j'étais secrétaire de l'ambassade de France. Le grand catholique était là, il faut l'avouer, dans son élément, sur son vrai terrain, entouré de gigantesques souvenirs et des graves témoins de cette foi qu'il défendit si vaillamment. Que d'élans d'enthousiasme, que de tirades éloquentes, que de récits curieux et que de railleries mordantes j'ai entendus de sa bouche, chaque fois que j'avais le bonheur de le rencontrer.

J'ai toujours éprouvé, je l'avoue, pour le talent, la personne et pour la plupart des idées de Veuillot, une sympathie singulière et une vive admiration. Avec ses véhémences, ses haines et ses colères éloquentes, cet homme de bien, ce grand penseur, simple, droit, toujours grand, m'inspirait du respect et une sorte de terreur que les Majestés et les gloires éclatantes ne m'ont jamais inspirés.

Je n'oublierai jamais ce qu'il me dit un jour, en sortant de chez M. de Sartiges, alors ambassadeur à Rome. En quelques traits pleins d'humour, empreints d'une vérité si impitoyable que, malheureusement, je n'oserai les répéter, M. Veuillot nous fit le plus ravissant portrait, au physique et au moral, de l'envoyé français.

« Dieu me garde d'être l'ennemi de votre gouvernement : pauvre M. de Sartiges, il ne sait donc pas que j'ai aimé son empereur comme il ne l'a jamais aimé lui, je peux le dire, et que j'ai cru en Sa Majesté comme il n'y a jamais cru, tout serviteur archi-zélé qu'il se montre. C'était à l'aube de l'empire. J'aimais l'homme pour m'avoir débarrassé de ce régime hypocrite, impuissant, la République, je lui savais gré de son courage et de sa résolution; il semblait vouloir chercher une consécration, un appui dans Dieu. Voilà pourquoi je le soutenais avec tant d'ardeur. S'il eût été plus franc, s'il eût eu plus de volonté, plus d'élévation, quel rôle il avait à jouer en ce monde! La France était alors puissante. Il l'avait entre ses mains pour la régénérer, la rajeunir. Il fallait occuper, utiliser cette fougue gauloise à de gigan-

Digitized by Google

tesques entreprises, il devait se faire chef temporel de tous les catholiques d'Europe.

« Je rêvai pour lui un plus grand rôle que celui de Charlemagne. Il aurait pu conquérir le monde en réunissant les nationalités catholiques, et Rome et Paris seraient devenus deux pôles. — Pourquoi vouliez-vous que je fusse légitimiste, moi qui suis absolument du peuple, fils de tonnelier? Je suis catholique avant tout, au-dessus de toute autre considération. Dieu d'abord, le souverain ensuite. Or, Napoléon III, qui pouvait affirmer sa volonté et faire le bien, a laissé attaquer la religion. Voilà pourquoi je l'ai abandonné. Soit par goût, soit par caprice, il recherche pour ministres et amis des hommes qui ne croient pas en Dieu : il va à sa perte. N'est-il pas logique que je sois l'adversaire de ce régime? — Tant mieux pour M. le comte de Chambord, si en lui je retrouve la foi catholique et la véritable autorité! Voilà pourquoi aussi celui-là a aujourd'hui mes préférences. »

Un jour qu'il nous parlait de M. de Persigny, auquel l'*Univers* devait sa suppression si brutale, Veuillot exprima d'une façon bien saisissante la douleur que lui avait causée l'inique résolution du ministre :

« Je voulais voir l'empereur; ils m'en empêchèrent, impossible de parvenir jusqu'à lui.

« Ma situation était terrible, c'était au temps où les mesures les plus arbitraires étaient dirigées contre la religion, alors que les La Valette, les Nigra riaient aux éclats, applaudissaient à tout rompre et festoyaient au Palais-Royal, en injuriant le bon Dieu. Il fallait assister à ces outrages, rester muet, impassible, le bâillon à travers la bouche, ne pouvoir me défendre et résister. Figurez-vous un homme dans une cage de fer, et devant lui, hors de sa portée, sa mère et son enfant qu'on amène. Là, on les outrage, on les frappe, on les tue. Voyez-vous l'homme qui ronge les barreaux de sa cage, impuissant et fou. Il se roule à terre dans des cris de rage et des convulsions. Eh bien, j'ai souffert les tortures de cet homme, moi, et je ne l'oublierai jamais! »

Ayant reçu en 1878, à l'occasion d'un livre que j'avais adressé à Veuillot, une lettre fort cordiale du grand écrivain, j'allai peu de temps après chez lui, rue de Varennes. Je ne le trouvai pas, mais le lendemain, je reçus de sa sœur Élise un mot qui me priait de venir déjeuner chez son frère. — Depuis plus d'une année je n'avais vu M. Veuillot. Je le trouvai changé; il venait, il est vrai, d'être gravement malade; sa démarche était lente, pénible, sa langue un peu embarrassée. Toutefois, son esprit pétillant et caustique n'avait rien perdu de sa vivacité et de son éclat. C'était peu de temps après la mort du pape Pie IX, et je me souviens encore du magnifique paral-

Digitized by Google

lèle qu'il traça entre le pontife qui venait de mourir et celui qu'on venait d'exalter.

Un des plus anciens rédacteurs de l'*Univers*, M. X..., déjeuna avec nous. « C'est un homme très original et très franc, m'avait dit Mlle Élise, que mon frère aime beaucoup; et comme il est chargé du Courrier des Chambres, à Versailles, il nous apporte les nouvelles, maintenant que mon frère va moins exactement à son journal. »

Le déjeuner fut très gai, et M. X..., qui n'avait pas toujours été fervent catholique, raconta d'une façon très pittoresque sa conversion.

La physionomie de Veuillot, comme je l'ai dit, avait beaucoup changé. Il portait toute sa barbe; ses cheveux étaient devenus entièrement blancs. Sa ressemblance avec Victor Hugo me frappa, et je me permis de le lui dire. A ces mots, Mlle Élise m'interrompit vivement :

— Comment, Monsieur, pouvez-vous penser de telles choses et faire de tels rapprochements!... Mon frère, ressembler à ce méchant homme, à ce renégat! C'est une injure bien gratuite que vous lui faites.

— Tout beau, ma sœur, fit Veuillot en souriant, ne vous emportez pas. Ce que dit M. d'Ideville n'a rien d'outrageant; bien au contraire, M. Victor Hugo est infiniment mieux fait que moi.

Il a remporté des succès féminins auxquels je n'ai jamais aspiré. — Et puis, au moral, sans doute, a-t-il fait beaucoup de mal, mais c'est un puissant esprit, un poète admirable, un tempérament unique. Ce que j'admire en lui le plus, c'est qu'il n'a rien de vulgaire. Dans toute son œuvre, — Dieu sait combien de vers absurdes, étranges, insensés. Je vous défie d'en rencontrer un plat! Cet homme me fait l'effet du *gong;* frappez l'instrument, le son qui en sortira sera criard, faux peut-être, désagréable, sourd, ou éclatant. Peu importe, quoi que vous fassiez, le son résonnera sur de l'airain, sur du bronze! Tel est Hugo! Je ne l'ai vu qu'une fois dans ma vie.

Hugo, reprit Veuillot, je m'en souviens toujours. Pas plus que moi, à cette époque, il ne portait la barbe. C'était en 1833, j'étais pauvre clerc d'avoué dans l'étude du frère de Casimir Delavigne. On venait de jouer *Hernani*, et nous apprîmes à l'étude que le poète distribuait, à ses jeunes enthousiastes les étudiants, des billets pour applaudir son œuvre et tenir tête à l'orage.

Nous allâmes, le lendemain de la première représentation, deux de mes camarades et moi, frapper à la porte de la rue Notre-Dames-des-Champs. Victor Hugo nous reçut à merveille : il remit à chacun de nous une carte de passe sur laquelle était inscrit ce mot : « *Iero* ». C'est la seule fois que je l'ai vu. Le soir, ai-je besoin de le dire, nous fîmes vaillamment et avec conviction notre besogne de claqueurs! — Depuis, il a suivi sa voie, moi la mienne : nous ne nous sommes jamais rencontrés!

Digitized by Google

*
* *

Il y a trois ans environ, lorsque j'entrepris d'écrire l'histoire du maréchal Bugeaud, je songeai à m'adresser à Veuillot, pour avoir sur mon héros certains renseignements; personne mieux que lui ne pouvait me donner des détails sur les débuts du général Bugeaud au gouvernement de l'Algérie. Veuillot, en effet, l'avait accompagné pendant une partie de l'année 1841, en qualité de secrétaire, et l'avait suivi dans ses campagnes.

Ce jour-là, je trouvai le grand écrivain absorbé et plus faible que le jour où j'avais déjeuné chez lui. Le nom du maréchal Bugeaud eut le pouvoir de réveiller d'abord en lui quelques lointains souvenirs : il essaya de ressaisir le fil de sa pensée, mais bientôt la fatigue l'envahit. « Je ne me souviens plus, fit-il péniblement. C'est trop loin. D'ailleurs, j'ai brûlé toutes mes lettres, tous les papiers de ces époques, je n'ai plus conservé que ce qui se rattache à Rome, à mes séjours dans la Ville Éternelle. Cela seul suffit. »

Sa sœur, Mlle Élise, s'étant levée à ce moment et ayant quitté le cabinet de son frère, nous restâmes seuls. Veuillot, après s'être assuré que la porte de la pièce était fermée, et que sa chère gardienne ne pouvait l'entendre, me parla de sa santé : « Je sors tous les jours, me dit-il, je me réchauffe au soleil, comme jadis à Rome; mais les jambes sont vacillantes et ont de la peine à me soutenir. Ma sœur, mes amis me rassurent. Mais je n'ignore pas ce que j'ai. Dieu m'a puni, Dieu m'a frappé là, entendez-vous, monsieur d'Ideville, » et en même temps, le grand homme du doigt touchait son front, « là, à cette place, où j'étais trop fier peut-être. C'est là, dans mon orgueil, qu'il a voulu m'atteindre, qu'il m'a humilié, et Dieu a bien fait. »

Devant cet aveu déchirant, plein de grandeur à la fois et de résignation, prononcé à voix basse, mais avec un accent convaincu, il me sembla voir un géant foudroyé par le feu du ciel, debout et retenu seulement au sol par ses puissantes racines. Je contemplai avec respect et comme avec terreur cet homme dont l'admirable intelligence, dont le puissant cerveau avaient remué tant de pensées, assistant lui-même à l'écroulement successif de ses merveilleuses facultés, conscient de sa décrépitude! Et en même temps, je me figurai les tortures infinies, le supplice que devait endurer cette âme si subtile, à mesure qu'elle sentait les ténèbres l'environner.

M. Drumont, dans la *Liberté*, fait, en ces termes, l'éloge de M. Louis Veuillot :

Ce que nous saluons aujourd'hui dans la tombe, ce n'est donc pas

Digitized by Google

seulement un grand écrivain, c'est aussi un grand plébéien, c'est l'image du vrai peuple, incarné dans ce lutteur infatigable et dans ce chrétien convaincu; c'est le digne fils de ces hommes qui ont été, eux aussi, aux croisades, mais sans en rapporter un titre; le représentant de cette masse anonyme qui a fait la grandeur de la France. Paysans, ouvriers, ceux-là ont vécu, pendant des siècles, tranquilles, heureux, honnêtes, sur le sillon natal ou dans les corporations d'autrefois : épée, plume, outil, ils tiennent tout, selon l'occasion, de cette belle main ferme et robuste qui n'a pas peur du travail; ils ont donné à nos cathédrales des architectes comme Pierre de Montereau, à nos champs de bataille des héros comme Stofflet ou Cathelineau, aux lettres des écrivains comme Louis Veuillot.

Et ailleurs :

D'innombrables religieux ont pratiqué, dans les cloîtres, d'admirables vertus, mais tout le monde ne regarde pas dans les cloîtres ; le mérite de Veuillot fut de montrer à tous, de mettre en plein forum parisien un chrétien vivant de la vie de tout le monde, et en même temps absolument fidèle aux devoirs de l'Église, un chrétien qui, de l'aveu de tous, n'était ni un niais, ni un timide, ni un sot, ni un ambitieux, ni un intéressé, ni un hypocrite. Jamais homme ne fut mieux organisé pour une semblable tâche. Le style des maîtres d'autrefois semble s'être transmis directement à l'incomparable écrivain qui personnifie si noblement le bon sens, les sentiments élevés, les croyances de la vieille France. Amis ou ennemis sont d'accord pour reconnaître l'originalité, la puissance, l'éclat, la souplesse de ce talent tour à tour éloquent ou comique, sublime et familier. Louis Veuillot, c'est tout à la fois Bossuet, Molière et la Bruyère; il monte souvent aussi haut que le premier, il amuse comme le second, il portraiture comme le troisième.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'étude magistrale que M. Drumont a consacrée à Louis Veuillot et d'où nous avons extrait les lignes qui précèdent.

« L'Église catholique et la littérature française ont fait, dans la journée d'hier, une perte irréparable, » dit M. Cornély dans le *Clairon*. Après un nerveux résumé de la vie militante du rédacteur en chef de l'*Univers*, l'éminent journaliste ajoute :

Louis Veuillot était, au moment où reparut son journal, le chef du parti catholique militant en France. L'*Univers* en était le Moniteur

Digitized by Google

officiel, et nul ne songeait à protester contre la prépondérance morale acquise à force de luttes par le vieil athlète.

M. Ferry entrait en scène, la guerre allait commencer contre l'Église, contre la religion, contre les catholiques : la république allait s'attaquer à la fois aux moines et aux enfants.

C'est à ce moment que la maladie implacable vint condamner au repos celui dont l'Église de France, menacée, réclamait plus que jamais le secours.

Certes, s'il avait pu être consolé de son inaction et de cette étreinte du mal qui le faisait se survivre à lui-même, il aurait trouvé, dans le spectacle du courage et du talent que ses anciens collaborateurs déployaient dans sa maison, sous les ordres de son frère, des consolations bien puissantes.

Mais Veuillot aimait donner de sa personne. Ce n'était pas un général immobile sur la colline et poussant des escadrons devant lui, c'était le chef bouillant chargeant en tête et à fond.

Aussi a-t-il dû déposer avec désespoir sa plume, et quitter avec regret cette vie où il lui restait encore tant de batailles à livrer.

Et comme conclusion, après avoir fait justice des reproches adressés au ton de la polémique :

Je serais bien étonné si tous, partisans ou adversaires, ne rendaient pas à ce mort l'hommage dû à un écrivain de premier ordre, au premier publiciste de ce siècle, à un homme, enfin, qui a été une des grandes forces intellectuelles et morales de son temps, et qui a travaillé sans repos, pendant un demi-siècle, à la diffusion de la vérité.

Louis Veuillot a illustré les lettres françaises et, dans un ordre d'idées plus modestes, il a honoré la profession de journaliste.

Aussi est-ce avec attendrissement et vénération que nous saluons son cercueil, sur lequel, selon sa volonté expresse, on ne déposera que sa plume.

On lit dans le *Petit Caporal :*

A l'heure où nous parvient cette douloureuse nouvelle qui mettra toute la presse honnête en deuil, il nous est impossible de tenter un portrait qui puisse être digne du défunt. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de déplorer la mort de ce vaillant lutteur qui fut l'honneur de notre profession, et donner quelques détails biographiques sur la carrière de ce journaliste hors pair.

A chaque pas on rencontre des tours charmants, des bonnes for-

Digitized by Google

tunes d'expression incroyables, des surprises de phrases ravissantes, des traits mordants, des aperçus délicats et fins. Un mot suffit à Veuillot pour peindre, pour flageller, pour terrasser, pour attendrir, pour faire justice, dans une raillerie, d'une personnalité médiocre ou d'un mauvais ouvrage. Il y a tels de ces portraits en dix lignes qui resteront aussi longtemps que certains caractères de la Bruyère.

Cette œuvre, d'une variété infinie, touche à tout, aborde tous les sujets, rajeunit toutes les questions.

Et ailleurs sous la signature de M. Albert Chevreau :

Il faut constater que Veuillot qui a eu tant d'ennemis pendant sa vie, a trouvé, après sa mort, des écrivains qui n'ont pu se défendre de lui rendre justice. Des gens qu'il avait rudement fouaillés et qui portent encore la marque de ses coups, lui consacrent des articles justement élogieux. Les piétineurs de cadavres, par exemple, les radicaux eux-mêmes, s'inclinent avec des égards forcés devant cette tombe qui va ensevelir leur redoutable ennemi. Il n'y a qu'un cri pour reconnaître que ce penseur et cet écrivain tenait dans la presse une place qui paraît devoir rester libre.

Une seule note détonne dans le concert. Elle est donnée par le *Figaro* et deux ou trois journaux qui ont eu maille à partir avec ce polémiste sans égal. La rancune de ces écloppés est bien tenace et bien puérile.

Louis Veuillot n'était pas des nôtres, encore qu'il ait applaudi au coup d'État. Il n'était d'ailleurs d'aucun parti, quoiqu'il ait souvent fait profession de foi de royaliste. Louis Veuillot était lui, ce qui était beaucoup. Il n'avait jamais su s'accommoder d'un frein quand il en trouva un à sa taille. Ne voulant s'asservir ni à une thèse politique, ni à un homme, il prit Dieu pour maître et lui resta fidèle.

On reproche à Veuillot, suivant le point de vue auquel on se place, d'avoir régenté les évêques ou d'avoir eu la protection du Pape. L'amitié d'un grand Pape, aussi bien que l'hostilité de grands évêques, ne furent que des accidents que Veuillot ne cherchait point. Il entendait l'Eglise à sa façon et eut la bonne fortune de voir agréer sa doctrine par le Pontife qui a longtemps régné sur le monde.

Le trait caractéristique de cet écrivain est, à notre avis, l'amour de de l'autorité et le mépris de la sottise. Veuillot plaça si haut l'autorité qu'après des tâtonnements, des engouements, des abandons et des retours, il renonça à la glorifier dans un régime ou dans un homme et que, par une envolée subite, il la reporta toute entière en Dieu. Au contraire de Bossuet auquel on l'a pu comparer par certains côtés...

Digitized by Google

S'il a pu se tromper sur la politique, Veuillot ne s'est jamais égaré sur la sottise de ses contemporains. Avec une sûreté et une vigueur de main sans pareilles il a combattu tous les ridicules. Ses coups de fouet ont laissé des marques sanglantes sur la peau de ses victimes. Pitres de théâtres, pitres de la littérature, pitres de tribune, il a dit son fait à chacun. Et il était seul contre tous, et seul, il a réussi à se créer des adhérents dont les phalanges n'ont fait que grossir depuis trente ans.

L'*Univers* où Veuillot livrait chaque jour son combat quotidien, est une puissance !

Bien entendu, nous n'avons pas, ici, l'intention de donner un portrait achevé d'un homme qui, dans sa longue carrière a tenu si grande place dans la presse. C'est à une esquisse que nous devons borner cette étude. Veuillot était l'honneur de la presse et le rempart de l'Eglise, malgré ses controverses avec les laïques et les prêtres. On ne saurait le mieux juger qu'en répétant avec l'un de ses ennemis : « Quelque haine qu'on lui porte, il faut reconnaître que Louis Veuillot a toujours eu pour lui la grammaire et le Pape. »

On lit dans l'*Evènement* :

Louis Veuillot ne fut pas seulement un journaliste remarquable, — souvenez-vous de l'époque où il reprochait à Nadar de n'avoir pas jeté l'ancre au ciel ! — mais encore un romancier de talent.....

Enfin Louis Veuillot fut encore un poète, et un grand poète. On ne connaît plus de lui que les *Couleuvres*, qui sont une satire. Veuillot s'est quelquefois rencontré avec Victor Hugo. Je sais de lui un *Eloge de la prose*, qui est un chef-d'œuvre.

La *République française* caractérise, selon sa manière de voir opportuniste, la vie et le rôle de M. Louis Veuillot, mais elle ne peut s'empêcher de rendre hommage à son talent hors ligne :

M. Louis Veuillot était, dit cette feuille, un journaliste de premier ordre, avec de rares et fortes qualités d'écrivain.

. . . . . .

M. Louis Veuillot a été un lutteur hors de pair, avec des dons précieux ; et cet improvisateur quotidien livrait souvent à sa feuille des pages admirables dont plus d'une mérite de rester.

Le *XIXe Siècle*, qui ne goûte pas, on le conçoit, les idées du rédacteur en chef de l'*Univers*, reconnaît pourtant qu'il a été « un

Digitized by Google

des plus extraordinaires tempéraments de sa génération », et qu'il eut « non pas seulement l'éclat de la forme, le bonheur de l'expression, mais l'élévation de la pensée. »

On lit dans la *France :*

Écrivain, diplomate, toujours maître sans réplique, M. Louis Veuillot combattit avec sa plume satirique, trempée dans une encre virulente, les prêtres suspects de gallicanisme. Il voulait, à tout prix, concentrer dans la même main, au service d'une seule congrégation, la direction générale de l'immense association acceptée par deux cents millions d'âmes.

Personne, dit le *Paris*, ne lui ressemble et il ne ressemble à personne. Il pousse tout à l'outrance, son style comme sa foi.

Le *Moniteur*, après avoir fait quelques réserves, termine ainsi son article sur Louis Veuillot :

Le redoutable polémiste, qui si longtemps ne vécut que pour la guerre, va enfin trouver la paix dans la tombe. Le respect de tous l'y suivra, et l'impartiale postérité se souviendra de lui comme d'une des âmes les plus généreuses, comme d'un des plus puissants et des plus vaillants esprits que notre siècle ait produits.

Le *Journal des Débats*, en dépit de ses anciennes rancunes, constate que M. Louis Veuillot a été, malgré tout, un vrai journaliste et un vigoureux écrivain.

Le *Temps*, journal protestant, ne consacre qu'une notice bibliographique, sans appréciation, à M. Louis Veuillot.

Le *Radical* et l'*Intransigeant* s'inclinent devant la supériorité du talent de M. Louis Veuillot, tout en n'approuvant pas l'emploi qu'il en fit. On ne peut certes pas leur en demander plus.

Il n'est pas jusqu'au *Citoyen et la Bataille*, qui ne reconnaissent « la valeur incontestable du polémiste ».

Le *Voltaire* dit de son côté :

Il avait reçu en partage un des tempéraments les plus extraordinaires, un des esprits les plus vigoureux de ce siècle, qui en a compté tant. Ecrivain de race, polémiste ardent, il était plein de force et de vaillance pour la lutte. C'était un rude athlète.

Digitized by Google

Le *Soir*, dans un article d'allure assez hostile, rend ce témoignage :

Il comptera, dans l'histoire de l'Église catholique au dix-neuvième siècle, comme un polémiste d'une verve rare et comme un collaborateur puissant, le plus puissant avec dom Guéranger, de l'œuvre du pontificat de Pie IX, de l'œuvre du *Syllabus*.

Le *Télégraphe*, qui n'est pas plus sympathique, constate qu'il restera de M. Louis Veuillot « la mémoire d'un merveilleux écrivain. »

Le *Petit Journal* dit de M. Louis Veuillot qu'il était un « vaillant lutteur. »

On lit dans l'*Action* :

Notre éminent confrère, M. Louis Veuillot, s'est éteint doucement, vers une heure de l'après-midi, entouré de tous les siens.

La presse catholique et monarchique perd en lui l'un de ses plus vaillants lutteurs et le plus incomparable de ses polémistes. Le monde des lettres perd l'un de ses représentants les plus remarquables dans notre siècle.

M. André Barbes, rédacteur en chef de l'*Action*, télégraphie de Nîmes à l'*Univers* :

En apprenant la mort de M. Louis Veuillot, les royalistes de Nîmes me chargent de vous transmettre, avec les miens, leurs hommages à la mémoire du grand écrivain catholique.

Ils s'associent au deuil qui frappe sa famille et la rédaction de l'*Univers*.

Le rédacteur en chef de l'*Émancipateur* de Cambrai télégraphie à l'*Univers* :

L'*Emancipateur* prend une grande part au deuil de l'*Univers*, et tous les catholiques s'y associent.

L'Église se souviendra toujours des services éminents rendus par le grand chrétien et le grand écrivain.

Ernest Delloy.

C'est à la lecture des écrits de Louis Veuillot, dit un publiciste de Lille, que je dois, pour une bonne part, ma vocation. Je serais donc

Digitized by Google

un ingrat si je ne payais pas un tribut particulier de regrets au grand chrétien et au grand écrivain dont vous pleurez la mort. Sur les bancs du collège, j'appris à connaître ce style, ce cœur, ce caractère. Mort ou vivant, il reste notre maître et notre modèle, tout inimitable qu'il est.

Ailleurs, le correspondant de l'*Univers* annonce la messe que les catholiques de Lille ont résolu de faire célébrer pour M. Louis Veuillot, et ajoute :

De la sorte, les catholiques de Lille, dont les écrits de Louis Veuillot n'ont pas peu contribué à éveiller l'activité, trouveront l'occasion naturelle de payer leur dette au fondateur de l'action catholique.

Le *Ralliement*, journal catholique de Montauban, envoie la dépêche suivante :

Montauban, 9 avril, 1 h. 55, soir.

Au nom des catholiques montalbanais, le *Ralliement* s'associe au deuil de l'*Univers*.

LE RALLIEMENT.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur :*

La presse départementale est unanime dans ses éloges pour la mémoire du grand journaliste catholique. Les journaux républicains eux-mêmes, rendent hommage au vaillant lutteur, à l'écrivain de talent qui a tenu en échec ses adversaires pendant près d'un demi-siècle.

De Paray-le-Monial, M. le comte Henri de Vanssay nous adresse la dépêche suivante :

Paray-le-Monial, 9 avril.

De passage à Paray-le-Monial, je n'apprends qu'à l'instant votre malheur : je m'associe de toute mon âme à la douleur causée au monde catholique par la mort du vaillant soldat de la foi et de l'Eglise. Je remercie Dieu d'avoir pu ici même, dans le sanctuaire privilégié, déposer mon humble et fervente prière dans ce cœur adorable du divin Maître que le grand chrétien a tant aimé et si admirablement servi.

Comte HENRI DE VANSSAY.

Digitized by Google

M. Léonce de la Rallaye écrit dans le *Journal des Villes et Campagnes :*

Un grand chrétien vient de mourir. Samedi dernier, M. Louis Veuillot a rendu son âme à Dieu. C'est un grand deuil pour sa famille, pour ses nombreux amis, pour la presse catholique et conservatrice, pour l'Eglise; mais ce deuil est accompagné d'immortelles espérances et, si nous osons dire, de quelque gloire.

Tout le monde connaissait cet athlète infatigable, cet esprit convaincu, ce caractère intrépide, quelque peu entier, cette plume maîtresse, cette ironie souveraine, ce catholique soumis. Qui n'a présentes à l'esprit ces luttes de trente ans pour la vérité, pour la justice, pour le bien des âmes, pour l'honneur de l'Eglise qu'il aima par-dessus tout, luttes dans lesquelles il affronta sans pâlir les plus rudes jouteurs, au nombre desquels se trouvaient, il faut bien le dire, des hommes non moins dévoués que lui à la cause du catholicisme, mais qui la servaient autrement que lui? On peut dire de Louis Veuillot que c'était un fort batailleur devant l'Eternel. Mais Dieu a permis que le silence se fît autour de sa personne et en lui-même, pendant ses dernières années, durant cette période que nos ancêtres, sagement désireux de se préparer au redoutable passage, se réservaient comme un intervalle entre la vie et la mort. Ces instants de calme inespéré que la maladie lui faisait, ont été une bénédiction visiblement octroyée d'en haut au zélé champion de l'Eglise.

M. Louis Veuillot avait des ennemis; il devait en avoir. Quand on aime le bien par-dessus tout, il faut s'attendre à rencontrer des adversaires. On lui reprochait sa rudesse, mais l'indignation n'était-elle pas permise à la vue des lâches attentats dont il fut le témoin? Ceux qui l'ont approché n'ignorent pas combien sous cette rude écorce il cachait de tendresse de cœur. Que de fois ils surprenaient au milieu des éclats de cette verve intarissable, souvent railleuse, des traits de simplicité charmante et de touchante bonté! La véritable supériorité est secourable aux hommes.

Et maintenant cette bouche est fermée, cette plume, qui valait une épée, est brisée.

Que reste-t-il de tout ce bruit, de tous ces combats, de tous ces triomphes? Il reste les services rendus sans doute, mais il reste surtout une pauvre âme qui sollicite et pour laquelle sa famille sollicite une prière, cette obole des chrétiens, le plus grand des dons, le seul don que nous puissions faire à ceux qui nous précèdent devant le Juge suprême; ce sera la meilleure consolation à donner à ce frère qui l'adorait et qui porte sans fléchir un nom justement honoré.

Digitized by Google

Le *Parlement* consacre à M. Louis Veuillot une étude littéraire dont nous extrayons ce qui suit tout en faisant des réserves sur certaines appréciations :

Disons à l'éloge de la presse tout entière que M. Louis Veuillot a été profondément, sincèrement regretté, parce qu'il était un parfait homme de lettres. C'est le vigoureux et alerte écrivain, le rude manieur d'un magnifique outil de prose que nous voyons partir avec la tristesse qu'inspire la disparition de ce je ne sais quoi d'à jamais irréparable qui est un talent, et le talent de M. Veuillot, tout voisin de la tradition française et si savant dans sa verdeur native, est de ceux qui ne se remplacent pas aisément.

Je viens de relire plusieurs volumes de ce maître prosateur. A la réflexion, il me semble que la qualité maîtresse de son mâle langage est une perception instinctive et comme infaillible de la valeur exacte des mots. Il n'est pas de don qui semble plus commun. Il n'en est pas qui soit plus rare. Notre littérature en est arrivée à la période où la langue se décompose, à force de se faire complexe et nuancée. A être employés trop souvent, on dirait que les termes du discours s'effacent comme des médailles qui ont passé par trop de mains. Un peu de leur signification s'est fondu dans cette usure. Ceux qui étaient délicats sont insignifiants. Ceux qui étaient énergiques sont affaiblis.

Les écrivains qui ont le goût passionné du style, c'est-à-dire de l'expression intense et définitive, sentent trop bien ce déchet de beaucoup des mots qu'ils emploient, et pour réparer cette insuffisance ils ont recours aux artifices des rhétoriques de décadence. Ils inventent des néologismes afin de susciter un petit frisson de surprise qui saisisse le lecteur et avive son impression. Ils violentent les règles de la syntaxe ancienne, afin de mettre certains mots en relief, comme certains sculpteurs exagèrent la saillie de quelque muscle en dépit des lois de l'anatomie. Ils arrivent ainsi à une sorte de style ; mais c'est un style qui confine à la manière.

Ceux qui proscrivent cette façon compliquée et byzantine d'écrire ne sont pas plus dans la vérité que ceux-là qui s'en font une religion, et méconnaissent la beauté du style simple et sain. C'est ce dernier qui est vraiment le style ; car il donne des exemplaires intacts des mots et des formes. Seul il manifeste la vitalité intime du langage. Il est de race, si l'on peut dire. C'est dans ce français-là qu'écrivait M. Louis Veuillot.

Cette puissance de saisir la valeur exacte des mots et de les employer avec tant de justesse qu'il ne fut pas besoin de les rajeunir par des procédés d'artifice, M. Louis Veuillot le dut à trois causes.

Digitized by Google

D'abord il était enfant du peuple, et c'est directement, comme Malherbe voulait qu'on le fît, à même la familiarité de la vie, qu'il apprit sa langue. Il y a une saveur rustique et ouvrière dans sa prose, et une horreur du terme argotique. Cela dérive de l'influence populaire, au large et vrai sens.

En second lieu, M. Louis Veuillot s'imposa la lecture continue de Rabelais, « d'où découlent les lettres françaises », disait Chateaubriand, de Bossuet et de La Bruyère. Il était impossible de mieux choisir ses modèles; car jamais auteur plus que ces trois-là n'a possédé la plénitude du terme, ni plus directement nommé les choses par leur vrai nom. Enfin, M. Louis Veuillot se donna, déjà entré dans la vie militante, la peine d'apprendre le latin. Cela seul suffirait pour juger sa valeur d'écrivain. Il savait, plutôt par divination que par raisonnement, l'étonnante différence que la connaissance ou l'ignorance du latin établit entre deux prosateurs. Que nous le voulions ou non, écrire en français, c'est toujours écrire en latin. Le sang et l'osature de nos mots, leur tonalité, leur physionomie, tout cela dérive de Rome, et du jour où un écrivain perd de vue cette loi essentielle de notre langue, son talent d'artiste est diminué d'autant.

J'ouvre au hasard les *Odeurs de Paris*, et je rencontre cette phrase : « Ne vous y trompez pas, Romains! Les lèvres de l'homme n'ont point de paroles qui rompent le sommeil du tombeau. Vos ancêtres ne renaîtront pas, et prenez garde aux enchantements de César! » Il y a là deux mots dont l'effet d'éloquence saisit d'abord : *rompent* et *enchantement*. L'un et l'autre est pris dans son sens latin; et le voisinage de l'étymologie est là tout près qui soutient la vigueur de l'expression. Quant à chaque page on a de ces simplicités de vocabulaire et de syntaxe, on est tout bonnement un grand écrivain.

Une seconde qualité de M. Louis Veuillot, c'est le mouvement, c'est un train des phrases qui vont et passent, lestement et hardiment enlevées, comme de solides chevaux, à la croupe musclée, à la queue tressée, à la tête relevée, qu'un habile cocher précipite le long des pentes des montagnes, les tenant par quatre à la fois au bout des rênes que serre sa main robuste. J'ai vu plus d'un *coach* dévaler ainsi le long des routes du district des Lacs. Depuis ce même La Bruyère, l'un des plus ingénieux conducteurs de phrases qu'il y ait eu, est assurément l'écrivain des *Odeurs de Paris*. — Paul Bourget.

La mort de M. Louis Veuillot n'a point moins vivement affecté la presse catholique à l'étranger qu'en France. Les nombreuses dépêches et lettres expédiées de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne, de l'Alsace-Lorraine, de la Prusse et même de l'Autriche

Digitized by Google

en apportent encore chaque jour la touchante et douloureuse expression. Il nous est impossible de les donner toutes, *in extenso*, nous nous bornerons à en citer les principaux extraits en commençant par Rome.

Les journaux catholiques de Rome regrettent vivement la mort de M. Louis Veuillot et publient de magnifiques éloges du vaillant écrivain.

On lit dans le *Journal de Rome :*

La presse catholique tout entière est en deuil. M. Louis Veuillot est mort samedi dernier à Paris, après une longue maladie, dont la fatale issue ne semblait pas cependant devoir être si prochaine.

Ecrivain de la grande race, il fut un journaliste de génie, le plus éclatant certainement des journalistes, nous ne disons pas catholiques, mais français.

L'*Univers* fut son œuvre principale; pendant plus de trente ans, il y a dépensé toute son ardeur, toute sa foi, et les plus riches dons de son esprit. Il comprit qu'après la chaire, la forme la plus efficace de l'apostolat chrétien, dans les temps modernes, c'est la presse. Il combattit et vainquit presque chaque jour l'hydre révolutionnaire par ses propres armes.

On n'improvise pas le récit d'une vie si largement remplie d'œuvres utiles et fécondes, ni le portrait d'un homme si illustre. Louis Veuillot appartient à l'histoire de l'Eglise et à celle des lettres françaises. Il est de ceux qui, en disparaissant, ne risquent ni l'indifférence ni l'oubli.

Qu'il nous suffise aujourd'hui de rappeler que Louis Veuillot fit de l'*Univers*, non pas seulement une œuvre personnelle, mais une institution durable. Il n'appuya pas sa fondation sur le caprice et la mode du jour, mais sur les vérités éternelles, sur les principes qui ne meurent pas. Malade depuis longtemps, obligé à la retraite, il eut la consolation de voir son œuvre continuer, sans faiblir, sous la direction d'un frère digne de lui, avec le concours d'écrivains formés à son école, les glorieux combats qu'il avait dirigés pendant tant d'années.

Soldat du Pape et de l'Église, il monta pendant quarante ans la faction autour du Saint-Siège, écartant impitoyablement les faux amis et repoussant avec une vigueur incomparable l'assaut des ennemis. Sa verve, puisée aux sources gauloises, s'enlevait subitement aux sublimes hauteurs des Pères de l'Eglise. Il prenait l'adversaire corps à corps, le renversait, le piétinait, l'anéantissait, puis soudain d'un coup d'aile, il s'élevait au ciel dans la région de la doctrine sereine.

Rome! tel était le centre où convergeaient ses puissantes pensées.

Digitized by Google

Apôtre moderne, il avait été ébloui par la lumière céleste sur le chemin de *Rome à Lorette*. A Rome, il avait consacré le beau livre des *Parfums* : c'est à Rome encore qu'il songeait en décrivant les *Odeurs de Paris*, en flétrissant les *filles* impures de *Babylone*, ou en faisant siffler ses *Couleuvres* vengeresses.

A Rome, en sa longue maladie, on priait pour lui. Pie IX avait honoré Louis Veuillot d'une affection particulière. Pie IX, dont il avait si ardemment secondé les grands et opportuns desseins, et qu'il avait suivi dans toutes les grandes luttes! Léon XIII, peu de jours après sa consolante élévation au pontificat, digne héritier des luttes et du courage de Pie IX, recevant au Vatican les délégués de la presse catholique, fit envoyer par le rédacteur de l'*Univers* un témoignage de bienveillance spéciale à Louis Veuillot. Récemment encore ce grand Pape s'entretenait du directeur de l'*Univers* avec un de ses secrétaires, lors du dernier pèlerinage français.

Le *Moniteur de Rome*, bien qu'il ne consente pas à louer les résultats produits par l'influence de M. Louis Veuillot, et qu'il se flatte de voir disparaître son œuvre, qu'il juge éphémère, ne peut se défendre de dire :

Le journalisme européen perd en lui une de ses gloires. Pendant trente-cinq ans, le directeur de l'*Univers* a rempli le monde de ses luttes. Il a su réunir en sa personne les plus brillantes qualités du publiciste, l'ardeur prime-sautière, le tempérament militant, la verve inépuisable, le trait vif et à l'emporte-pièce, l'esprit étincelant, un entrain toujours jeune et l'amour de son métier.

Sans rival comme polémiste, il a prêté à la presse des accents nouveaux. Tour à tour ému et ironique, usant de la raillerie ou du dithyrambe, poète à ses heures, conteur des plus fins et des plus délicats, il a su donner à son style toutes les nuances, il a trouvé tous les accents pour exprimer ses convictions.

On retrouvait en lui la veine gauloise, la vieille tradition que les générations françaises se passent d'un siècle à l'autre et qui compte parmi ses représentants le bonhomme La Fontaine et Molière. Cette riche et forte nature n'était point ébranlée dans les mauvais jours ; il reparaissait chaque matin, plein de vigueur et d'enthousiasme. On peut dire que nul ne semblait taillé comme lui pour les âpres combats de la presse quotidienne.

Toutes les ressources de son esprit et de son cœur, M. Veuillot les a mises au service de l'Eglise. Dans la préface de ses *Libres-Penseurs* et des *Odeurs de Paris*, il a raconté lui-même, avec une élévation de lan-

Digitized by Google

gage qu'on a rarement surpassé à notre époque, comment et pourquoi il avait été amené à défendre cette grande et sainte cause; là, comme en maint autre endroit de ses ouvrages, il a parlé des reproches qu'on lui a souvent adressés. Il s'est comparé un jour à l'un de ces *Missi dominici* que les rois francs et les successeurs de Charlemagne envoyaient pour redresser les torts et rétablir l'ordre dans les provinces nouvellement conquises.

On peut ne point partager ses opinions sur le rôle de la presse catholique. Tous, du moins, rendront hommage à ce fils de ses œuvres, sorti des rangs les plus obscurs, et qui, par lui-même, se fit une place parmi les maîtres de la littérature française; tous conviendront qu'il a aimé l'Eglise, la vérité religieuse, et qu'il a servi la cause de Dieu avec une ardeur que rien n'a pu éteindre.

La politique n'était pour lui que d'une importance secondaire; on sait les erreurs qu'il a commises dans ce domaine; il s'en inquiétait peu, car il avait le tempérament d'un soldat et non les qualités d'un chef de parti. Il voulait avant tout sauvegarder les intérêts de la religion.

Est-il besoin d'ajouter que la papauté perd en lui un de ses plus éloquents défenseurs? Il a soutenu le pouvoir temporel du Pape avec une franchise qui déplut aux puissants du jour et qui amena la suppression de l'*Univers*. C'est lui qui, plus que tout autre, contribua à faire connaître et aimer en France les causes qui touchent à la papauté.

On lit dans l'*Osservatore cattolico* de Milan :

Nous qui avions admiré en lui le littérateur et l'incomparable écrivain, qui a mis au service de la vérité, de Jésus-Christ et de son Eglise un esprit vaste et aiguisé, une plume incomparable, un courage de martyr, aujourd'hui nous déposons un pleur sur sa tombe.

Veuillot nous rappelait saint Paul, apôtre. Il en avait l'âme bouillante et l'ardente foi. Il a combattu la révolution avec une telle puissance, que la France catholique écrira son nom parmi les plus grands et les plus glorieux hommes de ce siècle.

M. l'abbé Massara, rédacteur de l'*Osservatore cattolico* de Milan télégraphie à l'*Univers*.

Les directeurs et rédacteurs de l'*Osservatore cattolico* s'associent de tout cœur à votre deuil et à vos prières, à l'occasion de la grande perte que vous venez de faire en perdant Louis Veuillot. Ils souhaitent que les exemples et la force invincible de l'illustre écrivain et champion de l'Eglise contre le catholicisme libéral trouvent des imitateurs en France et en Italie.

Digitized by Google

La dépêche suivante est adressée de Fribourg à M. Eugène Veuillot :

Fribourg, 9 avril.

Les membres du conseil central de l'œuvre de Saint-Paul, à Fribourg, prient leur directeur, M. le chanoine Shorderet, actuellement à Paris, de vous exprimer, ainsi qu'à vos vaillants collaborateurs, la profonde douleur qu'ils éprouvent par le grand deuil qui vient de frapper l'Eglise et la France.

Ils prient Dieu de glorifier le serviteur fidèle qui a combattu pendant un demi-siècle au milieu d'épreuves et d'entraves incessantes.

Honneur au vaillant champion de la cause de Jésus-Christ et de la sainte Eglise romaine ! Gloire au défenseur de la vérité !

Espérons qu'il vit déjà, avec l'immortel Pie IX qu'il a tant aimé, de la pleine lumière de la vérité absolue.

La *Voce della Verità* appelle Louis Veuillot le vaillant défenseur de la papauté. Elle loue sa doctrine, son caractère, son intrépidité.

Le R. P. Ballerini, au nom de la savante revue la *Civilta cattolica*, rédigée par les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, adresse la dépêche suivante :

Florence, 10 avril.

Nous nous associons à votre deuil. Nous pleurons la perte de l'ancien ami, du vaillant soldat de la bonne cause, couronné à présent au ciel.

La rédaction de l'*Osservatore romano* adresse la dépêche suivante à l'*Univers :*

Rome, 12 avril, 11 h. 15

La rédaction de l'*Osservatore romano* joint son regret au deuil de tous les catholiques, causé par la mort de l'illustre Louis Veuillot.

L'*Osservatore romano* fait ensuite son éloge en ces termes :

Une dépêche de Paris nous donne la douloureuse nouvelle de la mort, arrivée samedi dernier, du Nester des journalistes catholiques, M. Louis Veuillot, directeur de l'*Unwers*.

La cause catholique perd, par cette mort, un de ses plus ardents et vaillants défenseurs ; la France un de ses plus illustres écrivains.

Louis Veuillot a employé toute sa vie à la défense des droits sacrés

Digitized by Google

de la papauté; il mit à cette défense toute l'extraordinaire vigueur de son esprit, toute la richesse de son puissant génie, toute la force de sa volonté. Ses brillantes et vigoureuses polémiques, comme ses œuvres apologétiques, sont un monument vraiment plus durable que l'airain, qu'il s'est élevé à lui-même durant sa vie, et qui, après sa mort, rendra son nom cher et vénéré à tous les catholiques du monde, à tous ceux qui ont le culte de la vérité et de la justice.

La mort de Louis Veuillot est un deuil, non seulement pour la presse catholique de France, mais pour celle du monde catholique tout entier. Et nous prenons la plus vive part à la douleur qui afflige la rédaction de l'*Univers* par la perte de son illustre chef.

L'*Unione* de Bologne adresse la dépêche suivante :

Bologne, 8 avril.

Le directeur et les collaborateurs du journal catholique italien l'*Unione*, désolés de la perte du maître vénéré, du champion intrépide de la presse catholique, envoient condoléances sincères et s'associent au deuil du journal et de la famille.

Charles CAZZANI, *directeur*.

Le vétéran des journaux catholiques belges, le *Bien public* de Gand, adresse à l'*Univers* la dépêche suivante :

Gand, 8 avril.

Nous nous associons à votre deuil et nous pleurons avec vous celui qui était l'honneur de la presse catholique et le vaillant champion de l'Eglise.

Pour la rédaction du *Bien public*,
G. VERSPEYEN.

Le même journal consacre à M. Louis Veuillot et à son œuvre le magistral article suivant :

Nos lecteurs ont appris samedi soir, par un télégramme qui nous est parvenu au moment de mettre sous presse, la mort de M. Louis Veuillot, l'illustre rédacteur en chef de l'*Univers*.

Le temps nous a manqué pour accompagner cette funèbre nouvelle de quelques réflexions. Elles eussent été l'écho de notre douleur et un appel aux prières des catholiques pour l'âme du vaillant champion de l'Eglise, que Dieu vient d'appeler au repos éternel et à la récompense de ses longs combats.

Digitized by Google

M. Louis Veuillot était de cette race d'hommes qui ne peuvent être ni médiocrement aimés, ni médiocrement haïs. La raison en est simple : c'était un incomparable talent, un fort caractère, un grand cœur. Nous sommes de ceux qui l'aimaient, et nous devons à notre affection et à notre admiration de lui payer un suprême hommage.

Impuissants à le louer comme il mériterait de l'être, nous voulons du moins marquer ici le trait saillant et la beauté maîtresse de sa carrière. Depuis le jour où la grâce de Dieu le retira des sentiers de l'erreur, Louis Veuillot n'eut plus qu'un souci : correspondre à sa vocation et servir la vérité. Sa vie tout entière a été la réalisation fidèle et admirable de cette pensée de sa conversion. Il aimait Jésus-Christ et l'Eglise de Jésus-Christ par-dessus tout et comme il savait aimer. D'autres ont pu se montrer ou, pour mieux dire, se croire plus habiles que lui, il n'en est pas qu'on ait trouvés tout à la fois plus ardents, plus dévoués, plus prêts au combat, au sacrifice, à l'obéissance. On lui a reproché son scepticisme politique. Ce scepticisme consistait tout simplement à affirmer et à pratiquer sa foi. Au-dessus de toutes les combinaisons de la sagesse humaine, au-dessus de toutes les restaurations possibles ou même désirables, il poursuivait le rétablissement et l'accroissement du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lorsqu'il voyait les puissances de ce monde tendre à ce but, il ne leur marchandait ni les encouragements ni les éloges; lorsqu'il les trouvait hostiles, sa plume éloquente et hardie s'armait de traits vengeurs, et rien n'égalait l'intrépidité de sa foi.

Ses adversaires ont pu parfois contester la justesse de ses vues; il eût été inique et odieux de contester la droiture et la sincérité de son cœur. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'histoire contemporaine l'a bien vengé de certaines critiques. Après tant de désillusions, d'effondrements, d'avortements, de catastrophes et de ruines, n'est-ce pas le cas de redire avec lui : « Si Jésus-Christ n'était pas dans ce monde, vivant, immuable, éternel, toujours là pour être servi et pour nous servir; si nous ne savions pas qu'il sera dans l'avenir, si nous ne le trouvions pas dans le passé, il n'y aurait pas de vie humaine. Par Jésus-Christ l'homme remplit tout l'espace du temps; il est dans le passé, dans le présent, dans l'avenir, il est immortel, *il est.* »

Quant à lui-même, Louis Veuillot ne demandait rien qu'à être, selon l'expression de son patron, saint Louis, « le bon sergent de Jésus-Christ. » Ce polémiste dont la plume était une puissance, ce penseur qui a remué tant d'idées, est demeuré toute sa vie un modeste bourgois de la rue du Bac. Il n'a jamais cherché ni obtenu d'autre récompense de ses travaux que les bénédictions de l'Église et la satisfaction du devoir accompli. D'autres arrivaient à la fortune, au pouvoir, aux honneurs, pendant qu'il reprenait humblement chaque

Digitized by Google

matin sa besogne toujours renouvelée. Cet écrivain de tant de chefs-d'œuvre, ce prosateur incomparable, l'homme qui a peut-être le mieux connu et le mieux manié la langue française, n'était pas même de l'Académie. Point de titres, point de décorations! Il entre dans la postérité comme il a passé dans la vie, s'appelant Louis Veuillot tout court. Ce nom seul sera gravé sur sa tombe; mais ce nom est grand; il est béni dans l'univers entier, béni du Pape, des évêques et des prêtres, des religieux et des religieuses, béni par le missionnaire sur la plage la plus lointaine, béni de la sœur de Charité dans l'hôpital et des Petites-Sœurs des Pauvres au chevet de leurs vieillards; ce nom enfin est béni de tous les chrétiens qui gardent le souvenir de l'Église défendue et de la vérité vengée : il suffira de le lire pour éveiller dans les cœurs la gratitude et la prière!...

Le *Courrier de Bruxelles* écrit ce qui suit :

Un écrivain, un polémiste qui a pris une grande part aux luttes de notre temps, M. Louis Veuillot vient de s'endormir dans le Seigneur. « Il est mort aujourd'hui à deux heures dans une grande paix », nous télégraphie notre correspondant de Paris.

Il y a déjà plusieurs années que l'âge et la maladie avaient enlevé ce vaillant athlète à ses travaux. Jusqu'à extinction de forces il était resté sur la brèche; l'*Univers*, qui était son œuvre de prédilection, l'*Univers*, qui lui survit pour continuer son apostolat, a eu les derniers éclairs de son admirable talent.

On eût souhaité peut-être à ce lutteur infatigable de mourir au champ d'honneur, tenant en main son arme de combat. La Providence en a décidé autrement : elle a ménagé à ce fidèle serviteur un repos qu'il ne se serait pas accordé à lui-même; elle l'a en quelque sorte séparé de la conversation des vivants; mais elle a laissé au chrétien les consolations de la prière, et lui a permis d'ajouter aux mérites de sa vie militante ceux du sacrifice de soi-même accepté avec patience et résignation.

Le temps nous manque pour lui consacrer une appréciation plus étendue : qu'il nous suffise de déposer sur sa tombe, avec le tribut de nos prières, l'expression des sympathies que nous lui avions vouées et que partageaient avec nous tous ceux qui savent combien il a aimé l'Eglise, quels rudes coups il portait aux ennemis de l'Eglise, et comme il prisait haut l'honneur de la servir et de ne servir qu'elle.

Et ailleurs :

Ce que nous honorons, ce que nous admirons en Louis Veuillot, c'est le publiciste catholique par excellence, c'est le soldat de l'Eglise,

Digitized by Google

toujours prêt à combattre pour les causes où l'intérêt de l'Eglise est en jeu, plein d'une soumission entière au souverain Pontife, ennemi des compromissions et des prétendues habiletés qui endorment les peuples chrétiens sur le chemin de leur décadence.

Ce que nous admirons en lui, outre ce caractère indomptable qui fait de lui un champion de la vérité intégrale, c'est ce style unique qui lui assure une place à part au premier rang des écrivains français, cette érudition conquise par de patientes études, cette vigueur extraordinaire à laquelle il doit d'être reconnu, par ses adversaires eux-mêmes, comme le polémiste le mieux armé peut-être de notre siècle.

S'il faut mesurer l'importance des services rendus par Louis Veuillot aux haines qu'il a soulevées dans le camp des ennemis de l'Eglise, masqués ou non, on ne pourra jamais les évaluer assez haut.

L'*Ami de l'Ordre*, la vaillante feuille catholique de Namur, écrit :

Grand écrivain et polémiste de premier ordre, M. Louis Veuillot a consacré près de cinquante années de sa vie à défendre les droits de Dieu et de l'Eglise. Et avec quel talent, et avec quel désintéressement! Ses articles dans l'*Univers* et ses livres forment non seulement un des plus beaux monuments de la langue française, mais aussi une des plus vigoureuses défenses de la religion et de la papauté.

Si le talent de Louis Veuillot était grand, son abnégation et son courage n'étaient pas moindres. Il a lutté pendant près d'un demi-siècle contre toutes les erreurs, contre toutes les tyrannies, contre des coalitions souvent redoutables, et il ne s'est jamais déconcerté; et les machinations qui se cachaient sous des soutanes, même sous des soutanes violettes, ne l'ont pas plus abattu que la violence de César.

Ne demandant jamais rien, ni fortune, ni honneurs, ni distinctions, imprenable aux avances des puissants non moins qu'aux tentatives d'intimidation des gallicans et des catholiques libéraux, généreux non moins qu'intrépide, Louis Veuillot ne travaillait que pour l'Eglise de Jésus-Christ.

Le gallicanisme, le libéralisme et le libéralisme catholique n'ont pas eu d'adversaire plus redoutable que le rédacteur en chef de l'*Univers*; et si l'autorité du Pape s'est, dans ce siècle, si nettement dégagée de certains nuages entretenus non pas toujours par des hommes politiques, on le doit surtout à de Maistre et à Louis Veuillot.

Le nom du disciple ne sera pas inférieur à celui du maître, ni dans l'histoire de l'Eglise, ni dans l'histoire des lettres françaises, et ils occuperont une place égale dans la reconnaissance affectueuse et

Digitized by Google

l'admiration profonde des catholiques dévoués à Jésus-Christ et à son infaillible Vicaire.

L'*Indépendance belge*, le journal radical de Bruxelles, consacre à M. Louis Veuillot un article où, à côté des appréciations qu'on pouvait attendre de ce journal, nous trouvons des aveux qui sont un hommage à celui que nous pleurons, au sujet des adversaires qu'il eut en face de lui dans le combat pour la vérité.

Dans un article du *Journal de Bruxelles*, où l'organe officiel du catholicisme libéral belge se croit obligé de marquer les réserves de son parti, nous lisons :

Pour apprécier exactement le rôle que cet écrivain joua dans les luttes politiques et religieuses de notre génération, il faudrait se recueillir et relire certaines pages de l'histoire littéraire de notre temps. Cependant nous ne voulons pas laisser partir la dépouille mortelle de ce redoutable lutteur sans jeter quelques fleurs sur son cercueil et sans tirer pour nous quelques conclusions salutaires d'une vie si remplie d'écrits de mérites divers. M. Louis Veuillot, depuis son éclatante conversion, offrit à ses contemporains les plus mémorables exemples d'intégrité, de désintéressement et de fidélité religieuse.

Ceux-là seuls peuvent apprécier tout ce que la cause catholique perd en Louis Veuillot, qui savent, comme nous, combien ce rude jouteur était redoutable aux mécréants modernes. Nul ne savait mieux que lui éventer leurs pièges et démonter leurs sophismes. Cette arme redoutable de l'ironie, que les libres penseurs emploient si souvent contre les vérités les plus augustes, il la retournait victorieusement contre eux. De quelle main vigoureuse il les attachait au pilori de leurs ignorances, de leur hypocrisie, de leurs vices! Combien de noms qui visaient prétentieusement à la gloire et qu'il a condamnés au ridicule à perpétuité!... Aussi l'impiété contemporaine poursuivit-elle Louis Veuillot d'une haine où se trahissent tous les ressentiments de l'humiliation subie, de la défaite essuyée. On essaya de le faire passer pour une espèce de condottière de plume, violent, injuste, passionné, pour un détrousseur de réputations, un fanatique ennemi du progrès, un spadassin qui jouait du bâton devant l'arche, etc. Nous ne garantirions même pas que quelques catholiques ne se soient laissé prendre à ces odieuses caricatures; mais, à coup sûr, ceux-là ne connaissaient pas Louis Veuillot. Soldat à ses heures et faisant bonne guerre à l'ennemi, il était en même temps le cœur le plus tendre, le plus sensible et le plus généreux. Si l'on nous demandait quel est, après tout, le caractère saillant de cette grande et originale physionomie, nous dirions que

Digitized by Google

c'est l'amour. Oui, l'amour de Jésus-Christ, l'amour de l'Église, l'amour du Pape, l'amour des âmes!... Ses luttes acharnées contre l'erreur et contre l'impiété n'étaient après tout que l'expression efficace et légitime de sa piété et de sa foi. Que de pages charmantes et douces, imprégnées de poésie, baignées de larmes, où se révèle ce Louis Veuillot, bon, généreux, attendri, que tant de contemporains ne soupçonnent même pas!... Il n'est pas moins grand alors que dans ses rencontres avec les mameloucks de la libre pensée. C'est le lion au repos; c'est l'homme de guerre, après une laborieuse campagne, entouré des tendresses du foyer domestique et tenant ses petits enfants sur ses genoux!...

Il est entré maintenant dans le repos éternel, le fidèle combattant de l'Église, béni par le Pape et assisté, dans ses dernières angoisses, d'un prêtre de cette compagnie de Jésus qu'il avait tant de fois défendue contre les mensonges et les calomnies de l'impiété. Depuis trois ans, sa santé ébranlée lui avait interdit tout travail, et ce grand chrétien avait fait de cette retraite forcée une sereine préparation à la mort. Douce mort et digne d'envie, car elle semble illuminée déjà de clartés célestes et de l'éternel bonheur!... Elle a donné à Louis Veuillot les allégresses de la victoire qu'il n'a guère connues ici-bas, au milieu des épreuves de l'Église militante. Il voit maintenant dans la joie de son Seigneur le règne et le triomphe sans fin de tout ce qu'il a aimé et servi sur la terre...

Le nom de Louis Veuillot, comme celui de son illustre ami Donoso Cortès, comme celui de Joseph de Maistre, grandira dans l'admiration de la postérité. Les préventions s'éteindront, le jour se fera mieux, non pas sur son talent qui, de l'aveu de tous, est incontestable et supérieur, mais sur la rectitude de son intelligence et de sa foi. Pour les journalistes catholiques, il demeurera toujours un maître, un modèle et un auxiliaire immortel. On l'a appelé « le Tertullien laïque du dix-neuvième siècle. » Soit! Mais il s'agit d'un Tertullien fidèle, mort le crucifix sur les lèvres et l'Eucharistie dans le cœur, les yeux tournés, comme toujours, vers Rome et vers la lumière qui ne peut tromper!...

La *Gazette de Liège* consacre à M. Louis Veuillot un article sympathique et ému :

La mort de Louis Veuillot vient de briser l'épée la mieux trempée que le journalisme ait mise au service de l'Église, et l'un des cœurs les plus généreux qui se soient consacrés tout entier à sa cause.

Il n'y aura qu'un sentiment, parmi tous ceux qui sont restés fidèles

Digitized by Google

à la foi catholique, pour regretter la perte qu'elle fait dans ce grand lutteur; et parmi tous ceux qui se piquent, quels que soient leurs principes ou leurs erreurs, de garder le culte du beau langage, d'honorer encore l'intelligence, la générosité, la fidélité au drapeau, l'immolation d'une vie entière aux convictions de la conscience, il n'y aura qu'une voix aussi pour rendre un suprême hommage à ce talent unique et à ce dévouement constant.

Qui de nous pourrait oublier l'émotion reconnaissante avec laquelle nous lisions autrefois ces pages étincelantes et vengeresses, où la vérité était défendue chaque jour dans une langue admirable d'entrain et de netteté, avec un si rare esprit et un bon sens si rare? Qui de nous pourrait oublier les lumières, les soulagements, le reconfort, l'enthousiasme du bien que Louis Veuillot nous donnait alors et qu'il nous donne encore quand nous le relisons dans les volumes de lui qui resteront?

Il n'est point de journal vraiment catholique dont il n'ait été, pendant trente ans au moins, par la reproduction de ses articles, le collaborateur le plus vaillant et le plus goûté.

Qu'il soit donc permis à la *Gazette de Liège* d'exprimer ici une fois encore, en son nom et au nom de ses lecteurs, sa reconnaissance profonde au grand polémiste pour le concours puissant, l'énergique appui, les exemples de courage et d'abnégation qu'il n'a cessé de donner à la presse croyante, à tous les chrétiens de son siècle.

Le *Courrier* de Genève écrit :

Nous adressons d'abord nos vives sympathies à la rédaction de l'*Univers*, si douloureusement frappée. *Veuillot* et l'*Univers* sont presque deux noms synonymes. C'est dans cette feuille que l'incomparable athlète a livré ses plus rudes batailles et remporté ses plus beaux triomphes. C'était l'œuvre la plus chère de son cœur. Il avait eu la noble ambition d'élever la presse catholique à un degré de valeur et d'importance qui peut égaler, sinon surpasser, les plus considérables organes de la presse mondaine. Par la double force de sa foi et de son génie, il a réalisé son dessein; de l'aveu même des contemporains, le plus grand journaliste de ce siècle est l'écrivain qui descend aujourd'hui dans la tombe, et l'*Univers* est partout regardé comme le journal catholique par excellence. La pléiade d'écrivains formés à l'école de Veuillot poursuivront son œuvre; l'ombre de leur maître continuera de planer sur eux, et ils ne laisseront pas déchoir l'héritage qu'ils reçoivent.

Nous avons aussi des raisons particulières de partager le deuil de

Digitized by Google

nos confrères de l'*Univers*. Louis Veuillot, ami intime et admirateur enthousiaste de Mgr Mermillod, suivait avec un cœur palpitant les péripéties de nos luttes catholiques de Genève, et combien de fois n'a-t-il pas jeté sa plume, nous dirions presque son épée, dans la mêlée! Si aucune question catholique ne le laissait indifférent, dans quelque contrée de la terre qu'elle s'élevât, la nôtre le trouvait toujours vigilant et armé pour le combat, tantôt exaltant les efforts et les succès des catholiques, tantôt stigmatisant les haines, les attentats, les embûches tendues à notre foi. Il avait puisé cet intérêt pour les catholiques suisses dans la connaissance de leur situation, qu'il étudia pendant sa visite à nos sanctuaires, après sa conversion, et qui lui inspira des pages si belles dans ses *Pèlerinages de Suisse*, publiés en 1838. Aux premiers jours de la persécution génevoise, qui dure encore et menace même de se raviver, il ouvrit une souscription pour nos prêtres spoliés de leur traitement, comme il l'avait fait autrefois pour Mgr Marilley, exilé à Divonne. C'est un généreux ami que nous venons de perdre. Ce grand serviteur de l'Église catholique a droit à la reconnaissance de tous les chrétiens, mais spécialement à celle des catholiques de Genève.

M. Ramon, directeur du vaillant *Siglo futuro* de Madrid, envoie la dépêche suivante à l'*Univers :*

Madrid, 10 avril.

Le *Siglo futuro*, profondément affecté par la mort de M. Veuillot, s'unit à la douleur de sa famille et des bons catholiques.

Le directeur et les rédacteurs du *Siglo futuro* assisteront demain, avec de nombreux amis, à une messe de communion pour l'âme de ce grand maître, de ce grand talent, de ce grand caractère.

Toute l'Espagne catholique et traditionnelle prendra part à ce grand deuil.

La dépêche suivante est adressée par la jeunesse catholique de Barcelone.

La jeunesse catholique de Barcelone regrette profondément la mort de M. Louis Veuillot.

Elle prie Dieu pour l'âme de l'éminent écrivain, gloire de la France et de l'Église.

Le président : Henri Rianas.

Digitized by Google

La Rédaction du *Vaterland* télégraphie de Vienne à l'*Univers :*

Vienne, 11 avril.

Les rédacteurs du journal *Vaterland* regrettent avec vous la mort du champion intrépide de la presse catholique en France et envoient leurs sincères condoléances.

Elle envoie ses condoléances profondes aux rédacteurs de l'*Univers* et à la famille Veuillot.

Le docteur Lingens, membre du Parlement allemand pour Aix-la-Chapelle, télégraphie de Berlin à l'*Univers :*

Berlin, 12 avril, 11 h. 20.

Au nom des catholiques d'Aix-la-Chapelle, je m'associe au deuil de l'*Univers.*

Docteur LINGENS, *membre du Reichstag.*

Le temps nous manque pour reproduire aujourd'hui les nombreux articles élogieux consacrés à la mémoire et à l'œuvre de M. Louis Veuillot par la presse de la province. Toutefois, nous ne voulons point clore notre *Revue* de ce jour sans enregistrer quelques-uns des sympathiques extraits que nous avons sous les yeux.

Le *Pas-de-Calais* d'Arras encadre de deuil un article où nous lisons :

Fils zélé, ardent, enthousiaste, mais toujours humble, soumis et désintéressé de la sainte Eglise, il n'eut jamais, pendant sa célèbre et féconde carrière, dans ses heures de repos comme au sein de ses plus fougueuses batailles, qu'un souci, un seul but : Vivre et mourir pour sa mère bien-aimée.

Toujours devant! fut sa devise, et sa plume, étincelante et aiguë comme une épée, a infligé aux ennemis de l'Eglise, dans quelques rangs qu'ils se trouvassent, les plus rudes coups, et prouvé que jamais devise ne fut mieux et plus glorieusement portée.

Depuis plusieurs années déjà, la maladie avait forcé le vaillant athlète à déposer les armes, et il les avait remises à ses collaborateurs,

Digitized by Google

tous formés par lui-même aux durs labeurs du journalisme. De son lit de douleurs, il guidait et dirigeait encore ses chers disciples, et jusqu'à sa dernière heure il les suivit avec une sollicitude et une tendresse toutes paternelles. Il les a vus, non sans un légitime orgueil, empressés à profiter de ses leçons, tenir haut et ferme le drapeau qu'il leur avait confié, et il a pu s'endormir paisiblement dans la mort, en emportant la douce certitude que l'*Univers*, cette grande institution, comme l'appelait Mgr Parisis, d'illustre mémoire, resterait entre leurs mains le premier journal catholique de la chrétienté.

Dès le premier jour, M. Nicolas Boussu écrivait dans le *Courrier de la Somme :*

Pendant plus d'un demi-siècle, Veuillot fut l'un des maîtres du journalisme. Pendant plus d'un demi-siècle il a lutté, ardent, implacable, redoutable champion, pour la défense de l'Eglise et du roi dont il considérait les deux causes comme inséparables. Pendant plus d'un demi-siècle il a été égal à lui-même, aussi vaillant, aussi puissant, aussi brillant à la fin qu'au début de sa carrière. Seul, le mal physique avait brisé sa plume, toujours jeune, même dans sa vieillesse.

La mort de Louis Veuillot n'est pas un deuil pour sa famille seulement. Louis Veuillot ne sera pas moins regretté par ses confrères, par ses disciples, que par ses propres parents. Les uns comme les autres étaient les siens, sinon par le sang, du moins par le cœur.

M. J.-B. Cordonnier écrit dans la *Vraie France* de Lille :

« Injurié par ses adversaires, blâmé quelquefois par ses amis, M. Louis Veuillot n'est et ne peut être contesté ni par ceux qui le haïssent le plus ni par ceux qui l'approuvent le moins. C'est une puissance ! » M. de Pontmartin l'a bien jugé. La Providence n'envoie point souvent de ces hommes qui ne se plient pas sous le vent du siècle, qui dédaignent de dangereux suffrages, qui ne cèdent ni aux faiblesses de leur époque, ni aux leurs, et qui ne refusent pas de s'exposer à cette sorte de célébrité qu'on peut appeler une impopularité glorieuse : Nous ne cessons de veiller sur le rempart, dit-il, frappés par nos ennemis et par nos amis.

A toutes les qualités qui font le grand écrivain et le bon catholique M. Louis Veuillot joint aussi celles qui font l'homme libre et l'homme de cœur ; comme le dit l'*Univers*, depuis le jour où il a connu la vérité il a constamment été fidèle à l'Eglise ; il a toujours voulu le salut de la France avec une bonne foi qu'une erreur passagère ne saurait faire suspecter.

Digitized by Google

La polémique fut pour lui comme une croisade où tout bon chrétien doit combattre. Il n'écrivait pas, comme beaucoup, pour flatter ses lecteurs ou en augmenter le nombre, ni pour la médiocrité superficielle, mais uniquement pour la défense de la liberté, du droit et de la religion dont il fut le puissant auxiliaire.

M. B. Delloye (de Marcq) publie, dans l'*Emancipateur de Cambrai*, un éloquent article, que nous voudrions pouvoir reproduire intégralement et où nous lisons :

Peu d'hommes ont été aussi discutés, aussi haïs que cet homme. Peu d'hommes méritaient autant l'admiration, le respect, l'amour.

Il fut grand en tout : par la foi, par le talent, par l'abnégation.

Il fut grand dans l'action et dans la lutte, dans la victoire et dans la défaite.

Sa vie eut des heures terribles, des heures de dures et pénibles angoisses lorsque, recevant par devant les coups de l'ennemi, il entendait par derrière lui et venant des rangs de ceux-là mêmes qu'il défendait, des clameurs qui auraient pu paraître poussées par la trahison, si l'on ne savait combien la jalousie peut engendrer de mesquines sottises.

Dans le public on aperçut surtout de lui l'athlète.

Ce n'était point pourtant tout l homme.

M. Louis Veuillot frappa fort et dur, pour cette raison qu'ayant en mains une arme trempée comme jamais arme ne fut trempée, et l'ennemi encombrant la route, il avait pour devoir de nettoyer le terrain. Mais cette besogne n'était point celle pour laquelle son grand talent était le plus fait.

Il était homme de cœur avant d'être homme de combat — ainsi souvent en est-il des grands guerriers – et ses plus belles pages, les pages où sa plume sut mettre tout le charme de son incomparable génie, sont celles qu'il écrivit lorsque, sorti des ardeurs du combat, il put laisser éclore dans la paix et le calme tout ce que son cœur aimant contenait d'enthousiasme, d'affection et de tendresse.

Là où il faut le juger, c'est dans son inimitable *Çà et là*, dans *le Parfums de Rome*, et aussi, j'aimerais à dire surtout, dans son *Honnête femme*.

Que de délicatesses, que de charmes, que de finesses, que de mélodies dans ces « chants » par lesquels son âme ardente célébrait toutes les beautés que sa foi lui donnait de voir et de goûter, de voir plus belles, de goûter plus douces et plus suaves que personne ne vit et ne les goûta.

Digitized by Google

Ces pages sont à lire et à relire toujours. Elles viennent du cœur, vont au cœur, et font bien au cœur.

M. Sainte-Beuve disait de l'une d'elles, la *Chambre nuptiale* : « Rien de mieux n'a jamais été écrit dans notre belle langue française ». Et c'est vrai.

Comme plume, M. Louis Veuillot est fils de Sévigné. Je le lui dis un jour à lui-même. « Plusieurs pourraient prendre cela pour un paradoxe, me répondit-il ; mais c'est exact. »

Sa phrase, si pleine de distinction, savait donner aux mots comme un sens nouveau et inattendu, qui cependant, après réflexion, se montrait bien comme le plus naturel et le plus net.

Il fut un maître et restera le maître.

Rédacteur en chef de l'*Univers*, marchant côte à côte avec les de Riancey, les Poujoulat, les Laurentie, il fit du journalisme une carrière, j'allais dire une mission, d'honneur et de dignité. Cette arme jusque-là couverte de tant de boues et de tant de hontes, traînée dans tous les ruisseaux, déshonorée par toutes les trahisons, vilipendée par un commerce sans pudeur, achetée pour le service de toutes les ignominies, il la prit dans ses nobles mains de plébéien converti, et la consacrant à Dieu, lui chevalier de l'Église, il la consacra à la seule vraie gloire, — la gloire de Jésus-Christ, roi et maître du monde.

La conviction de M. Louis Veuillot était une conviction à laquelle la science et le talent ne surent jamais que donner un accroissement de soumission et d'humilité. Souvenez-vous de ces condamnations inouïes, dans lesquelles Rome dut se faire son avocat et son défenseur levant de son autorité souveraine des interdits que les ardeurs mêmes de la lutte ne pouvaient excuser.

Ses adversaires n'allèrent pas alors jusqu'à lui reprocher ses victoires? Certains trouvaient qu'il « empiétait ». Oui, il empiétait, comme empiète le soldat qui, dans la mêlée, s'étant emparé de l'étendard ennemi, le dépose ensuite aux pieds de son chef, heureux de se dépouiller du trophée conquis, mais ne pouvant, quoi qu'il fasse, se dépouiller de la gloire qui de droit lui revient et lui reste.

M. Louis Veuillot est mort ainsi qu'il avait vécu, en chrétien.

Sa « vie », espérons-le, sera écrite. Son frère, ses collaborateurs, ses amis nous la doivent.

Nous avons ses œuvres ; il nous faut ses exemples.

Ces grands morts ne sont point de ceux qui puissent mourir tout entiers en un jour.

Il lutta pour l'Eglise l'espace de quarante-cinq ans. Les échos de ce combat héroïque qui dura près d'un demi-siècle ne sauraient venir s'éteindre sur ce cercueil où présentement sa dépouille repose, attendant la résurrection suprême.

Digitized by Google

M. Gustave Véran écrit dans l'*Etoile* d'Angers :

Louis Veuillot n'est plus! Depuis trois ans que le rude lutteur se taisait, ce nom de Louis Veuillot grandissait dans l'ombre, attendant le plein jour de la mort.

Avec un chrétien de cette taille, on ne craint pas de dire la vérité : il est dans la gloire, que lui importe notre jugement?

Après avoir marqué certaines dissidences, M. Véran ajoute :

Nous étions attiré vers lui, vers cet enfant du peuple devenu, par sa plume, l'une des puissances du siècle.

Qu'on nous permette ici un souvenir personnel, qui nous sert à le peindre : Vers 1861, nous sortions à peine de la *Gazette de France*, où Lourdoueix n'était plus. Un ami de Louis Veuillot, un bibliophile ardent, que nous fréquentions beaucoup et qui était en même temps directeur d'une petite revue et libraire auprès de cet Institut où Veuillot *n'est point entré*, apprit au grand journaliste que nous étions appelé à la rédaction du *Propagateur* de Lille : « Tant mieux, dit Veuillot, c'est un soldat qu'on envoie dans le Nord. »

La *Décentralisation* de Lyon a voulu devant la tombe ouverte ne voir que « le grand lutteur chrétien, le soldat de la presse qui, frappant chaque jour de si rudes coups les ennemis de son Dieu, était capable d'écrire des pages suaves comme celle des *Parfums de Rome*. » Elle dit encore :

M. Louis Veuillot n'était pas seulement un journaliste et un polémiste hors de pair dans son genre : c'était aussi un grand écrivain, et nous n'hésitons pas à nous associer aux regrets qu'inspire sa perte à toute la presse honnête et indépendante.

Le *Salut public* de Lyon, qui n'est pas précisément un ami de l'*Univers*, retrace les principaux traits de la carrière de Louis Veuillot et analyse le caractère du grand écrivain. Voici plusieurs passages de cet article :

Le *Salut public* a souvent combattu les doctrines de M. Louis Veuillot. Cette divergence d'opinions ne nous enlève pas le droit de manifester, sur la tombe du grand écrivain et du grand chrétien qui vient de mourir, tout notre respect et toute notre admiration. Avec Louis Veuillot vient de s'éteindre une des personnalités les plus curieuses de notre époque...

Digitized by Google

Aucun écrivain n'a eu une manière, *un faire* plus à lui que Louis Veuillot; ses ennemis, même les plus acharnés, et ils étaient nombreux, ne pouvaient s'empêcher de reconnaître ce qu'il y avait de nouveau et de saisissant dans le talent du grand polémiste catholique.

Ceux qui reprochent aux catholiques de n'être pas Français et de ne regarder que du côté de Rome, devraient lire les articles de M. Louis Veuillot pendant le siège de Paris. Ils verraient ce que le sentiment chrétien peut ajouter à l'amour de la patrie. M. Veuillot n'était pas seulement un homme de foi ardente, c'était un bon citoyen, et malgré son âpreté dans les polémiques, il portait un cœur tendre et dévoué. Nous nous rappelons cette anecdote, qu'on nous contait naguère.

Une fille de M. Veuillot ayant pris le voile, le père ne supporta pas la vocation de sa fille avec toute la résignation qu'on pouvait attendre de lui. Comme un évêque s'en étonnait, il lui fit en pleurant cette réponse : « Hélas! monseigneur, j'ai un cœur d'épicier. » Rien n'est touchant comme cette exclamation naïve du terrible pamphlétaire qui avait consacré sa vie à la cause de Dieu.

Si l'écrivain dans Louis Veuillot force l'admiration, cette faiblesse paternelle ne force-t-elle pas la sympathie?

Dans l'*Union du Midi* de Toulouse, M. Maisonneuve donne une étude étendue et remarquable, qui se résume en ces termes :

Nulle vie ne fut plus remplie, malgré l'annihilation des dernières années.

Il faut tenir par quelque côté à la presse quotidienne pour apprécier dans toute son étendue et dans sa haute valeur l'œuvre du rédacteur en chef de l'*Univers*. Celui-là fut vraiment un maître. Amis et adversaires doivent le reconnaître pour tel, sous peine d'ignorer le premier mot de ce rude et difficile labeur qu'on appelle le journalisme. Il eut de son vivant le privilège d'éveiller de violentes colères et d'ardentes sympathies, mais les sots peuvent seuls nier la puissance et la souplesse d'un esprit tel qu'il faut penser tout à la fois à Juvéval, à Rabelais et à de Maistre pour le comprendre et pour le définir.

L'*Espérance du Peuple* de Nantes, dit, dans un article signé de M. Martin :

Nous n'avons point la prétention de porter un jugement complet sur cet homme mêlé à tant de luttes, et nous ne pouvons apprécier tous les coups qu'il porta; mais il y a un point sur lequel tout le monde

Digitized by Google

est d'accord, c'est l'immense talent de l'écrivain. M. Veuillot fut un maître en l'art d'écrire, il a pris parmi nos littérateurs une place à part; il a escaladé avec un succès sans pareil des sommets inconnus aux écrivains qui avaient avant lui illustré les lettres françaises.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* est le premier des journalistes; ce titre de gloire lui est incontesté et nous sommes flattés que parmi tant d'esprit vifs, alertes, brillants, hardis, éloquents, la palme appartienne à un catholique.

Un trait qui nous plaît particulièrement en lui, c'est son dédain de la popularité.

Ce dédain de la popularité est la marque d'une nature élevée et d'un caractère fort.

Le *Messager* de Toulouse a consacré également à Louis Veuillot un article où nous lisons :

Louis Veuillot a été un des hommes les plus discutés de ce temps. Il a eu des amis fanatiques; il a eu des ennemis implacables. C'est un mérite rare, et il n'est guère donné qu'aux esprits supérieurs de provoquer ainsi, d'une façon générale, l'enthousiasme et l'injure.

Littérairement, ce fut un styliste de premier ordre, un journaliste hors ligne, un grand artiste.

Firmin Bornin.

La *Champagne* de Reims, dit notamment.

Il lutta et il fut victorieux. Telle est l'épitaphe qu'on pourrait graver sur la tombe de Louis Veuillot. Il lutta toute sa vie, et toute sa vie, depuis le jour où commença la lutte, il fut victorieux. Sa première victoire fut remportée sur lui-même, il avait alors vingt-cinq à trente ans...

Homme d'une seule pièce, il ne voulut avoir aucun défaut à sa cuirasse. Il n'eut pas de fanatisme, ce mot n'aurait pas de sens appliqué à lui; il eut la foi, la foi entière, et il la défendit encore plus contre ceux qui la discutaient et voulaient l'accommoder aux goûts du jour, que contre ceux qui la niaient...

Nous ne sommes point de taille à parler de cet homme illustre, comme il convient de le faire, mais nous pouvons lui rendre hommage, et c'est ce que nous faisons.

Ch. de Beaulieu.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

X. — DERNIERS MOMENTS ET FUNÉRAILLES

Les derniers moments de M. Louis Veuillot ont été fidèlement racontés par M. A. Roussel, témoin oculaire et attristé de la mort de son maître. Laissons parler le cœur et la douleur de l'ami :

C'est à M. Eugène Veuillot, le fraternel témoin et le fidèle compagnon d'armes de la grande vie qui vient de s'éteindre, qu'il appartient de la raconter définitivement. Mais, en attendant que sa douleur adoucie lui en laisse le loisir et la force, nous sommes assurés de satisfaire au désir des lecteurs de l'*Univers*, en nous donnant à nous-mêmes la consolation de publier quelques détails sur les derniers instants du maître qui n'est plus.

Il y a une dizaine de jours, un grand nombre de journaux, commentant la nouvelle donnée par l'un d'eux, annonçaient que le rédacteur en chef de l'*Univers* était à toute extrémité. A cette date, la nouvelle n'avait rien d'exact. M. Louis Veuillot, subissant la fatigue où l'avaient mis tant de travaux pour la cause de l'Eglise, menés sans relâche durant tant d'années, gardait la chambre, mais l'état général de sa santé, qui le maintenait à l'écart du combat depuis plus de deux ans, respectait son intelligence et ne menaçait pas prochainement sa vie. De temps à autre, quand un trait saillant de la persécution qui se poursuit lui était conté, il l'appréciait brièvement d'un de ces mots qui lui restent en propre, et nous avons particulièrement souvenir du jugement qui lui vint sur les lèvres lorsqu'il apprit la mort quasi soudaine de celui qui, pour avoir dit : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi », se promettait sur cette parole un long avenir et de longs succès.

Digitized by Google

L'ironie divine lui apparaissait en un moment dans cette exécution si prompte du chef des persécuteurs. « Le voilà bien avancé », disait-il en résumant sa pensée. Sur quoi, sachant la force immortelle de l'Eglise et sûr de son dernier triomphe, il se prêtait aux soins que réclamait sa santé. Est-il besoin de dire qu'à côté de lui, dans cette période douloureuse de la vie inactive comme au plus fort de la vie de lutte, veillait, ardente, délicate, ininterrompue, la sollicitude de cette sœur incomparable, qui ne saurait plus être louée après ce qu'il a dit lui-même de ce « noble et doux visage » dans la page émouvante qu'il lui a consacrée au premier volume de *Çà et là*.

En cet état, rien ne présageait un prochain dénouement, lorsque tout à coup, il y a trois jours, se déclarèrent les symptômes d'une bronchite de forme pleurétique. Le médecin, aussitôt appelé, prescrivit l'application de remèdes énergiques, qui parurent obtenir un excellent effet, mais dans la nuit du vendredi au samedi, un peu après minuit, des complications survinrent, dénotant une aggravation subite. Le premier souci fut pour les secours religieux. Ils furent apportés dès la première heure (six heures du matin) par un prêtre de Saint-Sulpice, très ancien ami de la famille, M. l'abbé Gramidon, qui put administrer à notre vénéré maître, en pleine connaissance, les derniers sacrements. Huit jours auparavant, le jeudi de Quasimodo, M. Louis Veuillot avait pieusement reçu, à jeun, le sacrement de la sainte Eucharistie. Il était donc prêt et, en effet, presque aussitôt l'agonie commença. A peine, tant la maladie avait marché vite en quelques heures, avait-on pu prévenir les deux filles de notre rédacteur en chef, l'une mariée au colonel Pierron, en résidence à Autun, la seconde religieuse de la Visitation, au monastère de la rue Denfert, à Paris.

Dans la chambre, autour du lit de souffrance, se pressaient, à genoux, avec tous les membres de la famille présents à Paris, les rédacteurs de l'*Univers* et cette élite de braves cœurs qui, depuis plusieurs mois, se prodiguaient sans compter au service du vénéré malade. Ce nous est un devoir de reconnaissance de nommer en premier lieu ces serviteurs admirables, attachés depuis des années à leur maître et faisant, en vérité, partie de la famille : la dévouée religieuse de Bon Secours, de Troyes, venue là depuis le mois de septembre dernier pour offrir les soins de la charité à celui qui toute sa vie lutta pour la défense et le développement des œuvres de charité; le bon Frère hospitalier de Saint-Camille de Lellis, de Lille; et ces Sœurs franciscaines dont la mémoire, acquise pour toujours à des bienfaits qu'elles ont voulu payer au centuple, faisait des infirmières volontaires toutes les fois que, dans l'intervalle des quêtes les plus fatigantes, elles auraient eu tant besoin de prendre quelque repos. A travers les sanglots et les larmes, pendant que se précipitait la respiration hale-

Digitized by Google

tante du malade, toute cette assistance récitait successivement les prières des agonisants, le chapelet, les invocations à Jésus, Marie, Joseph ; à saint Louis, patron du rédacteur en chef de l'*Univers*; à saint Benoît et aux anges gardiens. Le malade ne parlait plus et ses paupières restaient closes; mais, lorsqu'on approchait le crucifix en lui suggérant de l'embrasser, le mouvement de ses lèvres indiquait clairement qu'il s'associait à cette pieuse pensée. C'est ce qui apparut en particulier, lorsque le R. P. Tailhan, son confesseur depuis la mort du R. P. Milleriot, étant survenu, lui dit : « Allons, mon bon Louis, je vous apporte mon crucifix de Jésuite, embrassez-le et demandez-lui force, courage, résignation et paix. »

De huit heures du matin à midi, la respiration, très rapide, se maintint assez régulière; mais, à partir de ce moment, elle devint entrecoupée, avec des arrêts douloureux qui arrachaient parfois au malade comme des soupirs d'angoisse. Vers deux heures, soulevant à demi les yeux, par un violent effort, sur sa sœur et son frère qui lui pressaient les mains, il fit paraître à plusieurs reprises un vif mouvement des lèvres; mais les mots ne purent arriver distincts aux oreilles de ceux qui se penchaient vers lui. Après ce suprême effort, la vie s'en allait. Quelques minutes encore, et elle s'exhalait dans un dernier soupir.

Et maintenant, cette grande voix est éteinte. Sur l'oreiller où elle repose, cette tête puissante, si merveilleusement douée par Dieu, apparaît, toute en relief, avec cette majesté que donne la mort lorsqu'elle touche un front qui a voulu rester marqué de l'onction du baptême, mais aussi avec ce rayonnement paisible de la sérénité qui est comme la dernière empreinte de l'âme juste, au sortir du corps qu'elle retrouvera plus tard pour une gloire immortelle.

Le corps repose sur son lit, dans la chambre à coucher de l'appartement, meublé avec tant de simplicité et tant de goût, qu'il occupait rue de Varennes. Autour du lit brûlent des cierges, des Sœurs de diverses communautés religieuses, prient auprès du regretté défunt. Sur la poitrine du mort, on a placé un crucifix et quelques branches de buis bénit. La maladie avait amaigri depuis longtemps le visage de Veuillot. La mort, au contraire, en calmant toutes les douleurs, a rasséréné sa physionomie.

Louis Veuillot, sur sa couche, a l'expression de l'honnête homme qui se repose après un long labeur.

Au lendemain de la mort, la lettre de faire part suivante a été adressée aux parents, aux amis, à la presse :

Digitized by Google

Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de Monsieur

LOUIS-FRANÇOIS-VICTOR VEUILLOT

rédacteur en chef de l'*Univers*

sorti de ce monde pour aller à Dieu, le 7 avril 1883, muni des sacrements de notre mère la sainte Eglise, en son domicile rue de Varennes, n° 21, dans sa 70e année;

Qui se feront le mardi 10 avril, à *midi très précis*, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse.

De Profundis.

On se réunira à la maison mortuaire.

De la part de Monsieur le colonel Pierron et de Madame Pierron, née Veuillot, de Mademoiselle Luce Veuillot, en religion Sœur-Marie Luce (de l'Ordre de la Visitation), de Monsieur et Madame Eugène Veuillot, de Mademoiselle Elise Veuillot, de Monsieur Stanislas Desquers, de Madame Murcier, de Messieurs Maurice, Louis et Joseph Pierron, de Mesdemoiselles Luce et Mathilde Pierron, de Messieurs Pierre, Bernard et François Veuillot, de Mesdemoiselles Marguerite et Jeanne Veuillot, de Monsieur Louis Desquers, de Mademoiselle Germaine Desquers, de Monsieur et Madame Paul Murcier, de Madame Sourdeau, née Murcier.

Ses gendre, filles, frère, sœur, belles-sœurs, beau-frère, petits-fils, petites-filles, neveux et nièces.

Et de la part de la Rédaction du journal l'*Univers*.

Durant toute la journée de dimanche et de lundi eut lieu, à la maison mortuaire, un immense concours de pieux visiteurs. Presque tous les curés de Paris, des délégations de toutes les congrégations religieuses d'hommes et de femmes, des laïques en grand nombre, des mères de famille avec leurs enfants sont venus prier tour à tour pour le défunt et contempler ce visage qui, bien loin d'être tourmenté, semblait rajeuni par la mort. Ce concours s'est renouvelé dans les premières heures du lendemain.

Dans la matinée du lundi, M. Gaillard, le célèbre graveur, catholique aussi fervent qu'éminent artiste et qui fut l'ami de M. Louis Veuillot, a voulu faire le dessin de cette belle figure, qui se trouve ainsi fixée par une véritable œuvre d'art pour la consolation de la famille et des amis de l'*Univers*.

Digitized by Google

C'est seulement le mardi, à onze heures, le jour des obsèques, que le corps fut mis en bière et descendu à l'entrée de la cour du n° 21, de la rue de Varennes, que M. Veuillot habitait depuis la guerre et qui avait été convertie, pour la circonstance, en chapelle ardente. Autour du cercueil prient des religieuses franciscaines, des Petites Sœurs des pauvres, des Sœurs de charité, des religieuses de Bon-Secours et le frère de Saint-Camille de Lellis.

La chapelle est ornée de bouquets et d'immenses couronnes portant ces inscriptions :

A Louis Veuillot, son éditeur,

A Louis Veuillot, défenseur de la religion et de l'Eglise.

A Louis Veuillot, le journal l'*Action*.

Le patronage catholique des Alsaciens-Lorrains à Louis Veuillot.

Le cercle ouvrier, à Louis Veuillot.

A notre ami,

A leur maître aimé, les serviteurs reconnaissants.

Un service d'ordre a été commandé aux abords de la maison mortuaire et sur la place Saint-Thomas d'Aquin.

A midi précis, un corbillard, attelé de deux chevaux, vient prendre le corps. Le cercueil disparait sous les fleurs.

Les Sœurs de Bon-Secours de Troyes, une nombreuse délégation des Petites-Sœurs des Pauvres se rangent immédiatement derrière le char funèbre.

Le deuil est conduit par MM. Eugène Veuillot, le colonel Pierron, du 29e de ligne; Stanislas Desquers, Pierre, Bernard, et François Veuillot; MM. Paul, Pierre, Louis Murcier, gendre, frère, beau-frère, neveux du défunt, et par toute la rédaction de l'*Univers* (à l'exception de M. Arthur Loth, retenu chez lui par une douloureuse indisposition).

Le convoi se rend à l'église Saint-Thomas d'Aquin par les rues de Varennes, du Bac et le boulevard Saint-Germain. Sur tout le parcours se presse une foule recueillie et silencieuse. On arrive à midi et demi à l'église.

Un catafalque fort simple couvert d'un drap velours et argent, surmonté d'un cartouche à initiale V, et entouré de vingt cierges, a été dressé dans la nef.

De nombreux candélabres et luminaires décorent le maître-autel.

Le premier vicaire, escorté de tout le clergé de la paroisse, vient recevoir le corps, tandis que le chœur de la maîtrise entonne le

Digitized by Google

De profundis. Puis le cercueil est transporté sur le catafalque, pendant que les grandes orgues jouent la marche funèbre de Chopin.

La messe commence; elle est dite par M. l'abbé Ravailhe, le vénérable curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Moigno, chanoine de Saint-Denis et de M. l'abbé Raillard. Le *Kyrie*, le *Dies iræ*, le *Pieta Signore*, de Stradella, le *Pie Jesu*, l'*Agnus Dei*, sont successivement chantés.

Plus une place n'est libre dans l'église qui regorge. Dans le chœur, des prêtres et des religieux se tassent en grand nombre. La foule, repoussée jusque dans la vaste chapelle Saint-Louis sise derrière le chœur, s'y presse à flots.

Dans le chœur et dans l'assistance, on remarque Mgr Tonti, auditeur, et Mgr Vico, secrétaire, représentant Mgr le Nonce apostolique; MM. les vicaires généraux Caron et Gindre et M. le chanoine Reulet, réprésentant S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris; Mgr Perraud, évêque d'Autun; Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris; Mgr Druon, ancien supérieur de Saint-Louis des Français, à Rome; MM. les curés de la Madeleine, de Saint-Augustin, de Saint-Honoré, de Saint-Roch, de Saint-Eugène et plusieurs autres curés de Paris; Mgr Compans, vicaire général de Bordeaux et M. l'abbé Louis Klingenhoffen, amis particuliers du défunt et de la famille; M. l'abbé de Lagarde, supérieur du collège Stanislas; les RR. PP. bénédictins de Solesmes et de Ligugé et de Saint-Dominique de Silos (Espagne), dom Piolin, dom Logerot, dom Guépin, le supérieur des Carmes, le R. P. Albert; les RR. PP. Arsène, Stanislas, Stéphane, religieux capucins; les RR. PP. Tailhan, Petot, Brutillot, Martinow, Chauveau, Hubin, Jouen, Coubé, Polidoro, etc., de la société de Jésus; le R. P. de la Porte, des prêtres de la Miséricorde; le R. P. Hippolyte, des religieux augustins de l'Assomption; le R. P. Olivier, supérieur du collège de Juilly; le R. P. Marie de Brest, religieux franciscain; M. Pémartin, secrétaire général; plusieurs prêtres de la congrégation de Saint-Lazare, de la congrégation du Saint-Esprit, ainsi que de la congrégation du Saint-Rédempteur; le supérieur et les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères; le P. Gros et le P. Bruat, maristes; MM. les abbés Gramidon, Thomas, de Lanteric, Paya, Riche, du presbytère Saint-Sulpice; M. l'abbé Sire et plusieurs prefesseurs du séminaire; M. l'abbé Pétot; les frères de Saint-Jean de Dieu, le frère Exupérien, assistant du supérieur

Digitized by Google

général des frères de la Doctrine chrétienne et plusieurs autres frères; le R. P. Cazet, préfet apostolique de Madagascar; le R. P. Charmetant, au nom de l'Œuvre des Écoles d'Orient et des missions d'Afrique; M. le supérieur du séminaire du Mans.

M. l'abbé Groult, vicaire général de Versailles; M. l'abbé Desplats, vicaire de Saint-Louis de Bordeaux, ami de la famille, et qui avait reçu d'une foule de prêtres bordelais la mission de les représenter aux funérailles; M. l'abbé Denis, chanoine de Langres, chargé, pour son diocèse, de la même mission; M. l'abbé Hubert, directeur du petit séminaire d'Arras, et représentant la société de Saint-Bertin dont le supérieur, M. le chanoine Marin, avait chargé M. Auguste Roussel de porter à la famille ses condoléances; M. l'abbé Joly, aumônier du Sacré-Cœur; M. l'abbé de Roquetaillade, M. le curé de Saint-Brieuc, M. l'abbé de Broglie, M. l'abbé Thomelin, curé archiprêtre de Saint-Aspais (Melun); M. l'abbé Reinay, du diocèse du Luxembourg, et combien d'autres prêtres que nous ne pouvons malheureusement nommer tous!

M. le marquis de Dreux-Brézé réprésentant Mgr le comte de Chambord, M. le comte A. de Mun à la tête d'une nombreuse députation des cercles catholiques d'ouvriers, avec MM. le comte de la Tour du Pin, Ancel, de Marolles, de Roquefeuil, Hyrvoix, marquis de Mouy, etc. MM. le marquis de Ségur, Eug. de Margerie, Claudius Lavergne, vicomte G. de Chaulnes, Paul de Cassagnac, H. de Pène, Hervé, Dalloz, John Lemoine, Bapst, Guyon, Saint-Chéron; toute la rédaction de l'*Union :* MM. le baron Dallemagne, Louis d'Estampes, L. de la Brière, Godlewski, etc., ayant à sa tête son directeur, M. Boudet; M. Janicot, directeur, et MM. Dupuis et Bourgeois, rédacteurs de la *Gazette de France*; MM. Levé, directeur, Coquille et Delouche, rédacteurs du *Monde*.

M. de la Rallaye, du journal des *Villes et Campagnes*; MM. Thureau-Dangin et Récamier, du *Français*; M. H. Marchand, directeur du *Journal de Paris;* M. Louis Teste, du *Gaulois;* M. J. Cornély, du *Clairon;* M. Gabriel Ferrère, de l'*Action;* M. de Villebois-Mareuil, du *Triboulet;* M. Drumont, de la *Liberté;* des rédacteurs du *Soleil*, de la *Patrie*, du *Moniteur*, du *Constitutionnel*, etc. M. le comte de Boursetty, représentant le *Journal de Rome;* M. Guillaume Verspeyen, rédacteur, et M. Lammens, sénateur, membre du comité directeur du *Bien public*, de Gand; M. Ernest Delloye, rédacteur en chef de l'*Emancipateur*, de Cambrai; M. E. Reynis, de

Digitized by Google

l'*Union du Midi;* M. Taconet, de la *Guienne;* l'un des rédacteurs du *Réveil de l'Ouest*, et les délégués de l'association monarchique et catholique de la presse départementale, etc.

Mgr Ozanam, Mgr de Fougerais, directeur de la Sainte-Enfance; MM. Ernest Hello, Gaillard, Lequien, Dubleix, comte Yvert, Nisard, Olivier de Barbarin, le docteur Constantin James, Josse, Subot-Damborgez, ancien préfet; Trocmé, baron d'Avril, Léon Pagès, M. l'intendant Keller, l'abbé Simler, directeur du petit collège Stanislas; Nadar, les PP. Oblats de Marie-Immaculée; MM. Ory, François Lafon, vicomte de Guitaut, le commandant Schnaiter, Emile Chesnay, de Bouffé, le P. Ludovic, capucin; le R. P. gardien du couvent des capucins de Marseille, le P. Bertiaux, jésuite; le docteur Tessier, Valentin Méniolle, Paul Besson, le baron d'Aubigny-Neberberrn, le comte de Couëdic, des Perrins, l'abbé Tessier, curé de Deuil; Tournafond, directeur de l'*Exploration;* Dessus, les PP. de Sainte-Croix, l'abbé Roquette, l'abbé Albouy, Etienne Gautier, etc., etc.

MM. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, général Charette, baron Baude, le comte et le vicomte de Monsaulnin, le baron de Morogues, le marquis de Rolland, comte d'Esgrigny, vicomte de Mayol de Lupé, Robinet de Cléry, Antonin Pagès, ancien magistrat; Xavier Marmier (de l'Académie), Joseph de la Bouillerie, ancien ministre; Bertinot, avoué; vicomte de Bélizal, comte de Damas; de Gavardie, sénateur; comte de Blacas; de Saint-Victor, ancien député; Emile Keller, le prince de la Tour-d'Auvergne, les frères Eugène et Henry Herzog, de Logelbach; comte de Viefville, Louis d'Andigné, Maurice d'Andigné, baron de Raincourt, marquis de Saint-Mars, marquis de Beaucourt, comte Bessas de la Mégie, La Jousse de la Giraudais, comte Arthur de Rougé, Paul de Malejay, officier d'ordonnance du général Kanzler; comte de Charancey, comte G. de Beaurepaire, Baudon, Beluze, comte des Cars, de Parseval, M. l'ingénieur Bazaine.

Baron de Mackau, comte de Clésieux, F. Riant, du conseil municipal; Léon Riant, ancien député; Gamard, du conseil municipal; Hémard, ancien avocat général; Félix Clément, Denys Cochin, baron Tristan Lambert, E. Artus, vicomte de l'Espine, d'Héricault, Sébastien Laurentie, Alfred Nettement, comte du Demaine, comte Roselly de Lorgues, les éditeurs catholiques Palmé, Lecoffre, Retaux, Vivès, Dumoulin, Oudin, Blériot, MM. le marquis de Plœuc,

Digitized by Google

Charles Rivière. Libman, Laverdant, comte de Wasiers, marquis Liberati, de la Beaume, de la Flotte, comte de Beffort, Emile Perrin, membre de l'Institut, administrateur général de la Comédie-Française, ancien ami de M. Louis Veuillot.

Marquis de Villermont, général baron Duchossoy, marquis de Biencourt, comte de Bonneuil, Meissonnier, inspecteur général des mines; comte de Roquefeuil, le duc de Bauffremont, Roland-Gosselin, baron de Schomberg, baron A. Doncœur, comte de Divonne, comte de Diesbach, baron Exelmans, comte Serrurier, marquis de Monteynard, prince de Léon, baron des Rotours, F. Lauras, Oscar de Vallée, Jules Lacointa, magistrat démissionnaire; Bastien, ancien président de chambre; le marquis de Mun, comte de Galzain, marquis de Saint-Phalle.

Marquis d'Auray, J. Ranson, Didiot, avocat à la Cour d'appel; comte de Belleval, comte de Miramon, comte de Circourt, de Gosselin, de Carayon-Latour, Léon Riant, Oppert, Th. Riant, Claudio Jannet, marquis de Fournès, comte de Ségur, Bartholoni, Jean Brunet, Cardon de Sandrans, de Rochetaillée, Rapetti, Ch. Virmaitre, comte de Calonne, marquis de Coriolis, de Meurville, vicomte d'Aboville, de Gosselin, Aubry (des Vosges), ancien député; A. et I. Merley, comte Emmanuel de Bourgade, comte O. de Poli, de Baudicourt, Paul Laperche et Gabriel Aymé, ancien secrétaire de M. Louis Veuillot, etc., etc.

L'absoute est donnée par M. l'abbé Caron, archidiacre de Notre-Dame.

A une heure, la cérémonie est terminée; mais les assistants mettent plus de trois quarts d'heure à défiler devant le corps, et ce n'est qu'à une heure et demie que le cortège se reforme et prend le chemin du cimetière Montparnasse par le boulevard Saint-Germain, la rue de Rennes, le boulevard Montparnasse et la rue Montparnasse.

Le cercueil est transporté dans la partie neuve du cimetière, et déposé dans un caveau provisoire, au bout de la grande allée de gauche, en attendant l'achèvement des réparations du caveau de famille.

Le prêtre récite alors les dernières prières. Selon les recommandations de M. Louis Veuillot, on ne prononce aucun discours. Ses œuvres, pour parler le langage de l'Écriture, le loueront assez. Tous les assistants émus défilent devant le

Digitized by Google

cercueil en formulant une prière, et en jetant pieusement l'eau bénite.

Telles ont été ces funérailles, belle et émouvante manifestation du respectueux hommage bien dû à la mémoire de l'illustre défunt.

Le *Constitutionnel* dit à propos de ces funérailles :

Les catholiques ont fait à celui qui fut l'éloquent et infatigable défenseur de l'Eglise, des funérailles dignes de lui.

Les serviteurs les plus éminents comme les plus humbles de l'Eglise, agenouillés dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, autour du cercueil de Louis Veuillot, ont prié Dieu pour l'ami, pour le maître et le consolateur qu'ils venaient de perdre.

Ces admirables sœurs de charité, ces membres des congrégations, ces prêtres que l'on persécute, avaient tenu à rendre un dernier et éclatant hommage à leur vaillant champion.

A ces obsèques, point d'apparat, aucune pompe; la simplicité toute chrétienne : un modeste catafalque, un corbillard de troisième classe, orné de couronnes, mais une foule immense.

Nous pouvons, dès maintenant, dit le *Pays*, constater que les conservateurs et les amis de la religion ont fait à Louis Veuillot des obsèques dignes de lui, dignes de la grande cause pour laquelle il avait combattu toute sa vie.

Nous venons, lisons-nous dans le *Monde*, d'assister aux obsèques de M. Louis Veuillot : elles ont été une belle et touchante manifestation, qui n'avait rien d'un banal hommage.

Dans tous les yeux se peignaient des sentiments de piété et de regrets; on honorait du fond du cœur ce vaillant soldat de l'Eglise; les dissidences d'autrefois étaient oubliées, et les âmes étaient toutes au souvenir des services rendus, à l'admiration que mérite ce grand exemple d'une vie entière, noblement usée au service de la cause catholique.

On lit dans la *France nouvelle :*

Aucun discours n'a été prononcé ni dans l'église ni sur sa tombe. C'était la volonté formellement exprimée par l'illustre défunt. Il avait raison : quelle éloquence eût égalé l'admiration de ces hommages muets, mais touchants, sincères et profonds?

Un des beaux traits de ce noble caractère, ce fut toujours le dédain

Digitized by Google

des vanités. Pas de titres, pas de décorations, pas de mandats publics. Il fut Louis Veuillot, l'écrivain et le soldat catholique. Ce lui fut assez.

L'*Action* donne quelques détails sur l'attitude religieuse et sympathique de la foule aux obsèques de M. Louis Veuillot.

Hier, mêlé à l'affluence considérable qui rendait les derniers devoirs à Louis Veuillot, je contemplais la sympathique attitude de la foule sur le passage du funèbre cortège. Le peuple a la saine intelligence de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est honnête. Ah! certes, plus d'un parmi les curieux ignorait les admirables pages du penseur profond, de l'écrivain fécond, du polémiste incisif dont la dépouille mortelle passait escortée par les regrets de la France catholique et monarchique. Mais l'ouvrier savait que Louis Veuillot avait fièrement combattu, qu'il avait écrit avec courage et qu'il pensait dans la libre loyauté de sa conscience. Et l'ouvrier se découvrait devant le cercueil de l'honnête homme, du chrétien convaincu : il honorait la vaillance de ce preux du journalisme, qui, à travers toutes les injures de la révolution, les défaillances des timides, les perfidies libérales, soutint, durant presque un demi-siècle, la lutte commencée avec vaillance, poursuivie avec vigueur.

Le peuple a eu raison.

Qu'il nous soit permis, après tous les autres, de consigner ici l'impression que nous avons ressentie en assistant aux obsèques de ce grand chrétien.

En voyant ce nombreux cortège s'acheminer vers le cimetière, pour rendre à la dépouille mortelle d'un ami un dernier hommage, nous ne pouvions retenir nos larmes, et les paroles des Livres Saints, promettant le bonheur et l'immortalité à ceux qui ont combattu le bon combat, nous revenaient à la mémoire : *Beati qui moriuntur in Domino*, *In memoria æterna erit justus et ab auditione mala non timebit*. Oui, heureux, disions-nous, en pensant au vaillant héros que l'on conduisait au champ du repos, heureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur. Leur mémoire vivra éternellement et n'aura rien à redouter des traits acérés des méchants!

***.

Digitized by Google

CHRONIQUE GÉNÉRALE

C'est une étrange situation que celle que l'on voit se prolonger depuis bien des années déjà, au détriment du pays. Il se peut que la France ait le gouvernement qu'elle mérite; mais elle n'a certainement pas celui qu'il lui faut. Aucun régime n'est plus contraire au tempéramment national, au passé, aux traditions de la France que le régime républicain; aucun n'a plus fait pour se détruire lui-même, et bientôt, aucun n'aura duré plus longtemps en ce siècle. La république lèse tous les intérêts, excepté ceux du mal, et cependant elle subsiste. Il est vrai que le mal est une force chez un peuple qui n'est plus capable de supporter le bien. Ce qui fait la durée de la république, c'est qu'elle est le régime le mieux approprié aux erreurs du temps et aux passions de la foule. Il y a longtemps que la monarchie l'aurait remplacée, si le principe de la légitimité, personnifié dans l'héritier des Bourbons, n'était en même temps le principe d'un ordre politique et social dont notre siècle a peur.

Rien n'eût été plus facile en 1871 que de proclamer le rétablissement de la royauté au sein de l'Assemblée nationale; plus tard, en 1873, la démarche du chef de la branche d'Orléans à Froshdorf ouvrait la voie à une restauration monarchique où il semble qu'il n'y avait qu'à entrer. Dans ces deux circonstances décisives, la plupart de ceux qui se disaient et que l'on croyait partisans de la monarchie se sont montrés encore plus amis des préjugés et des erreurs de la Révolution. Ils voulaient une royauté accommodée aux soi-disant principes de la société moderne, et plutôt que de revenir aux véritables principes d'ordre et de salut, ils ont préféré établir, sous un nom bizarre, un régime qui maintenait et fondait définitivement la république inaugurée par la chute de l'empire.

Aujourd'hui les conséquences, trop faciles à prévoir, de la répu-

Digitized by Google

blique ont éclairé bien des esprits et déterminé bien des retours d'opinion; mais la même répugnance des conditions de la royauté légitime et traditionnelle subsiste à travers les désenchantements de l'essai républicain. Avec les principes de gouvernement qu'il représente, M. le comte de Chambord est resté, pour le grand nombre, l'obstacle à la monarchie. On estime le prince loyal, honnête et désintéressé qui a préféré son drapeau au trône; on rend hommage au droit supérieur dont il est le dépositaire, mais on ne veut pas de son gouvernement trop contraire aux idées modernes. C'est ce qui fait depuis douze ans la force de la république. Elle dure parcequ'elle est le contraire de la monarchie traditionnelle et chrétienne. Aussi, malgré les maux qu'elle a causés, malgré les dangers qu'elle fait courir, l'opinion ne s'empresse pas de se détourner d'elle, ne voyant de l'autre côté que l'immutabilité d'un principe que le libéralisme moderne juge incompatible avec le temps.

Un double essai vient d'être fait pour sortir de la république par la voie du suffrage universel, et l'un et l'autre témoignent de cette disposition fâcheuse d'un grand nombre d'esprits à l'égard de la seule restauration monarchique qui serait bonne et légitime. La mort d'un sénateur de la Lorraine a donné l'idée à un journal de la contrée, qui était évidemment l'organe d'un parti, de proposer à sa place, M. le duc d'Aumale au choix des électeurs. Les promoteurs de cette canditature ne cachent pas que leur intention est de se servir de ce prince, populaire dans l'armée et considéré par les classes bourgeoises, pour écarter M. le comte de Chambord et préparer l'avènement du petit-fils de Louis-Philippe. Leur tactique est habile. Pour ne pas compromettre le prince, pour ne pas le faire entrer dans une intrigue directement contraire à l'acte de soumission du chef de la branche cadette, on se passe de lui et on déclare qu'il n'a pas même été consulté, que tout se fait sans son avis, sans sa permission, sans son adhésion. Ce n'est pas pour lui, ni pour les princes d'Orléans en général que l'on travaille, car les princes n'ont malheureusement aucune ambition, mais pour la France : « La Lorraine, dit-on dans le manifeste électoral, la Lorraine ce pays libéral par excellence, cette terre classique du patriotistime, sera donc la première à engager l'action par la faveur qui ne manquera pas d'accueillir la candidature de Mgr le duc d'Aumale; — la Lorraine, en élisant sénateur malgré lui Mgr le duc d'Aumale, aura l'honneur de préparer l'opinion publique au dénouement nécessaire,

Digitized by Google

au rétablissement de la monarchie constitutionnelle, libérale et parlementaire. »

La monarchie sans le roi, la monarchie avec toutes les erreurs de la Révolution, tel est l'idéal offert par les fauteurs de la candidature sénatoriale de M. le duc d'Aumale, et l'on peut dire qu'il répond à la pensée de ceux qui en 1871 et en 1873 ont été l'obstacle secret à la restauration monarchique. Les hommes de ce parti, et ils s'étendent aujourd'hui fort avant dans les rangs de la masse conservatrice, ne veulent plus de la république, mais sans vouloir davantage de la royauté légitime. En réalité, ils repoussent le principe monarchique lui-même. Ce n'est pas sortir de la Révolution, ni par conséquent de la république, que de vouloir ramener la France à ce parlementarisme dont l'expérience n'a jamais profité qu'au parti révolutionnaire. « Voilà trop longtemps, disait avec raison l'*Univers*, que la France tourne dans ce cercle absolument vicieux, pour qu'un nouvel essai puisse la tenter. »

On est cependant revenu au même projet de monarchie constitutionnelle, libérale et parlementaire, sous une autre forme. Cette fois ce n'est plus seulement de la canditature de M. le duc d'Aumale au Sénat, c'est de la régence du prince qu'il était directement question. Un manifeste lancé par un inconnu, prête-nom du parti, et appuyé par un groupe de cinquante-trois journaux de création nouvelle, a exposé le plan en même temps qu'il a suggéré l'idée. Ses auteurs y vont sans ambages. « L'unique obstacle à notre délivrance, disent-ils en commençant, c'est Mgr le comte de Chambord. » Ils lui signifient ensuite qu'il a tort de se considérer comme la seule solution possible et d'attendre « le jour où la France exténuée viendra sans conditions, implorer son secours et se mettre à ses genoux. » Pour eux, des diverses solutions qu'ils estiment possibles en dehors de M. le comte de Chambord, ils se proposent de poursuivre celle qu'ils croient « la plus conforme au tempérament, aux besoins et aux aspirations conservatrices et libérales du peuple français. » Ils continuent : « Nous voulons, avec l'aide du suffrage universel, substituer au gouvernement républicain, qui nous désole et nous amoindrit, la monarchie constitutionnelle, la monarchie libérale et parlementaire, qui nous fortifiera et nous rendra notre place légitime au milieu des nations.

« Nous voulons, en attendant la monarchie constitutionnelle, la régence à vie de Mgr le duc d'Aumale.

Digitized by Google

« Le duc d'Aumale, régent du royaume jusqu'à la mort du comte de Chambord, — et, à la mort du comte de Chambord, le comte de Paris roi des Français : tel est notre but.

« Nous rompons par conséquent et pour jamais toute alliance avec le parti légitimiste, et nous soutiendrons de tous nos moyens et de toutes nos forces, dans les élections législatives et départementales, les candidats qui voudront bien accepter notre programme et se rallier à notre solution. »

C'est toujours la même idée de la royauté sans le roi, de la monarchie sans le principe monarchique, l'idée libérale et révolutionnaire qui a produit la république et qui la soutient. Il ne faut plus s'étonner après cela, que le régime républicain, si incompatible qu'il soit avec les vrais besoins de la France et même avec le caractère de la nation, subsiste comme de lui-même. Au fond, il ne diffère pas du gouvernement hybride que de prétendus conservateurs voudraient lui substituer. Tant qu'on ne lui opposera qu'une monarchie révolutionnaire, comme celle dont M. le duc d'Aumale serait le restaurateur, et qui aurait pour programme la continuation du régime du 24 mai ou la reprise de la monarchie de Juillet, la république pourra se considérer comme le gouvernement le plus rationnel et le mieux adapté aux sentiments du pays.

En attendant une conversion des esprits aux vrais principes du gouvernement monarchique et chrétien, ou quelque événement extraordinaire qui y ramène de force l'opinion, la république a le champ libre pour continuer son œuvre. Les erreurs et l'impuissance du parti conservateur et politique la servent merveilleusement. Elle n'a presque pas à compter avec les répugnances qu'elle inspire, les résistances qu'elle provoque. Malgré tout, le suffrage universel lui reste, parcequ'elle est le gouvernement établi, et avec la complicité des masses et l'impuissance de ses adversaires elle peut tout oser, jusqu'à ce que la mesure soit comble. M. Ferry est bien le ministre qu'il lui fallait. Il mène la persécution religieuse avec assez d'hypocrisie pour ne pas soulever tout d'un coup l'opinion, et en même temps avec assez de perfidie pour satisfaire les haines de la secte révolutionnaire. Mieux qu'aucun autre il a compris que c'est par l'école qu'il fallait attaquer la religion. Sans doute, les Loges maçonniques, secondées par la Ligue de l'enseignement, lui avaient tracé le programme; il a su le mettre à exécution. M. Gambetta avait poussé le cri de guerre en dénonçant le cléricalisme comme

Digitized by Google

l'ennemi. M. Ferry a livré la bataille en s'attaquant sur toute la ligne à l'enseignement religieux.

La question scolaire est aujourd'hui la grande question de la république. Il y a bien une part d'engouement dans cette ardeur du parti républicain à rendre l'instruction obligatoire, à multiplier les écoles, à grossir démesurément chaque année le budget de l'instruction publique; mais, au fond, il y a surtout une pensée d'antagonisme contre l'Église, une haine profonde de l'influence religieuse et la volonté de consommer l'œuvre de la laïcisation en élevant l'école en rivale de la religion, en prétendant substituer pour toujours la science à la foi. A deux reprises, M. Jules Ferry a été président du conseil avec le titre de ministre de l'instruction publique. L'importance donnée à ce ministère, autrefois secondaire, est en rapport avec la politique scolaire que le parti dominant poursuit en haine du catholicisme. M. Ferry a pris son rôle à cœur, et il se considère comme le personnage important du régime, l'homme nécessaire de la situation; avec lui la persécution ira jusqu'au bout. Le ministre vient de s'en expliquer à la séance de clôture du congrès pédagogique des écoles normales. On s'attendait à ce qu'il parlât des manuels d'instruction civique et morale, condamnés par le Saint-Siège, et qui ont mis le trouble, non seulement dans les écoles, mais aussi dans les diocèses. M. Ferry l'a fait avec cette hypocrisie et cette impertinence qui sont à la fois le trait saillant de l'homme et la marque du régime. La guerre que le fameux article 7 a engagée, que les décrets d'expulsion des congrégations religieuses, que les différentes mesures prises contre la liberté de l'enseignement chrétien à tous les degrés ont continuée, enfin, que la loi du 28 mars sur l'instruction obligatoire et laïque a consommée, le ministre a osé la mettre sur le compte de l'Église, ou du moins sur un certain parti politique qui mènerait l'Église à son gré! Il aurait voulu qu'avant de condamner ces mauvais petits livres qui sont tout le fond de l'instruction obligatoire, le Saint-Siège et les évêques s'adressassent au ministre de l'instruction publique, gardien de la neutralité de l'école. Mais à quoi donc eût servi leur plainte? Est-ce que le ministre ne connaissait pas ces odieux manuels, mis depuis longtemps déjà entre les mains des enfants? N'est-ce pas avec son approbation qu'ils étaient entrés dans les écoles? Si le ministre ne s'était pas aperçu de lui-même qu'ils violaient la neutralité promise, sont-ce les représentations des évêques ou même du Nonce aposto-

Digitized by Google

lique qui lui auraient fait reconnaître la malice de ces livres? Tous les actes agressifs contre l'enseignement religieux, contre la liberté des consciences et des familles chrétiennes sont venus du parti républicain; cependant, à en croire M. Ferry, le gouvernement ne voudrait pas la guerre, et même, il ne ferait que se tenir sur la défensive vis-à-vis de l'Église. La violence se plaît d'ordinaire à ces ironies outrageantes pour les victimes. Combien M. Ferry n'a-t-il pas été plus sincère lorsqu'il a déclaré, sur le fond même de la question des manuels scolaires, qu'il ne tolèrera jamais que « sous une forme ou sous une autre, la censure des livres qu'il juge à propos d'introduire dans les écoles, dépende d'un autre que de lui-même! » Ainsi le ministre de l'instrnction publique récuse d'avance et absolument, en matière de conscience, dans les questions d'enseignement qui peuvent toucher à la foi et à la morale, l'intervention de l'autorité religieuse, seule compétente pour décider en la matière. Peut-on mieux dire que la neutralité de l'école obligatoire et laïque n'est qu'hypocrisie?

Le gouvernement dont M. Ferry est le chef n'a pas attendu les déclarations de celui-ci pour donner une sanction à son absolutisme d'État. Les évêques coupables d'avoir exercé leur censure contre les livres approuvés par le ministre, ont été traduits en justice. La lettre même des lois qu'on prétendait leur appliquer, ne permettait pas d'en poursuivre beaucoup, et même il serait douteux, sans la complaisance servile du haut tribunal administratif, que celui-ci trouvât dans son texte matière à condamnation contre les cinq vénérables prélats déférés à sa juridiction. Mais le gouvernement s'est dédommagé sur les simples curés. Avec sa théorie nouvelle sur la suppression des traitements, il pouvait frapper au hasard entre tous les ministres du culte, exécuteurs de la parole du Saint-Siège et de leur évêque. Quel est le bon prêtre qui eut pu taire les condamnations de Rome, ou tolérer que les livres prohibés par l'autorité ecclésiastique continuassent à servir à l'enseignement des enfants de sa paroisse? Si les prêtres frappés jusqu'ici n'ont pas été plus nombreux, c'est, d'abord, que le gouvernement a voulu paraître faire un choix, comme pour établir une catégorie de coupables, c'est aussi, qu'en beaucoup d'endroits, les instituteurs et les parents ont pris les devants en appliquant eux-mêmes la sentence de Rome. Mais, enfin, le pouvoir persécuteur ne s'en tiendra pas là, et le clergé ne cessera pas, d'un autre côté, de

Digitized by Google

faire son devoir. Il est devenu nécessaire de pourvoir aux besoins de tant de zélés curés déjà privés de leur modeste allocation et de ceux qu'attend la même peine. En contribuant au traitement du clergé, les catholiques ne s'emploient pas seulement à réparer une injustice, à procurer des moyens d'existence à de dignes prêtres restés sans ressources, ils font plus encore, ils concourent efficacemen à maintenir l'immunité du ministère ecclésiastique, à assurer la plénitude et l'indépendance de la juridiction épiscopale; c'est là une œuvre catholique par excellence. En ouvrant une souscription pour les frais du culte, l'*Univers* a répondu au sentiment de tous, et l'empressement de la presse religieuse à lui faire écho en témoigne. L'œuvre existe, elle grandira et ce sera une des forces avec lesquelles la persécution aura à compter.

A peine l'*Univers* avait-il pris cette initiative nécessaire, que son vaillant rédacteur en chef, M. Louis Veuillot, tenu depuis quelque temps à l'écart par de pénibles épreuves de santé, quittait définitivement le combat avec la vie. Il était entré dans la lutte au moment où le réveil de l'esprit religieux permettait d'engager l'action pour la conquête des droits et des libertés de l'Église. Tenus en suspicion par le pouvoir, disgrâciés par la loi, faibles, isolés, les catholiques, quoiqu'ils fussent la majorité, ne comptaient pour ainsi dire pas, et s'ignoraient eux-mêmes. Nul ne contribua plus que l'illustre rédacteur en chef de l'*Univers*, par l'éclat de son talent, l'énergie de sa polémique, le prestige de sa renommée, à grouper les forces isolées, à ranimer les courages, à constituer un parti catholique militant, et à assurer à la religion son rang dans l'État. La liberté de l'enseignement fut le fruit des efforts généreux de tous ces combattants qui reconnaissaient pour leurs chefs Louis Veuillot dans la presse, Montalembert à la tribune. Par elle s'est fait tout le bien de ces trente dernières années; elle a été le principe de cette admirable action catholique qui s'est étendue à tout et a créé autant d'œuvres de propagande et de charité qu'il y avait de besoins nouveaux. Héritiers des combats et des conquêtes de cette époque de renaissance religieuse, les catholiques ont aujourd'hui de quoi se défendre contre les entreprises d'un pouvoir hostile et les attaques de la haine; s'ils peuvent soutenir avec avantage la lutte, s'ils sont plus nombreux et plus unis, ils le doivent, entre tous, à ce glorieux athlète, à ce vaillant serviteur de l'Église qui, en même temps qu'il

Digitized by Google

travaillait au triomphe de la cause religieuse, contribuait à opérer l'union par la soumission commune au Saint-Siège.

Ces résultats demeurent et sont encore la force des catholiques au milieu des combats qu'ils ont à soutenir pour la défense de leurs libertés et leurs droits. Ni M. Ferry ni ses auxiliaires ne sont assez forts pour défaire l'œuvre de ces trente années de lutte et d'organisation religieuse. Tout gouvernement désormais, qui essaiera de réduire et d'opprimer le parti catholique y échouera. Mieux avisés, M. Ferry et ses collaborateurs devraient borner leurs efforts à se soutenir au milieu des dissensions du parti républicain, à se défendre contre les entreprises de l'anarchie, à faire vivre leur ministère à travers les difficultés d'une situation fort critique. Ils n'en ont pas fini avec les anarchistes par la facile et quelque peu ridicule victoire du 18 mars, ni par l'arrestation de la fameuse Louise Michel. Les nouvelles explosions de Montceau-les-Mines montrent que la dynamite veille toujours et est prête d'un instant à l'autre à renouveler ses exploits. L'accueil fait par le conseil municipal de Paris à la la proposition du sieur Joffrin sur le rétablissement de la garde nationale prouve aussi que le parti démagogique n'attend qu'une occasion de recommencer la Commune. Ce sont là de gros points noirs sur l'horizon politique. Les difficultés ministérielles suffiraient à occuper le cabinet.

Même en l'absence des Chambres, les choses ne vont pas au mieux pour lui. Malgré la discrétion des officieux, on entend parler de dissentiments et d'embarras. Après les services rendus, le général Thibaudin n'a pas laissé que de paraître compromettant à ses collègues eux-mêmes. Il n'y a eu qu'une voix dans l'armée sur le compte de ce ministre de la guerre, choisi uniquement pour faire une besogne dont personne autre n'avait consenti à se charger. Ce n'est ni une recommandation ni une force pour le ministère de compter dans son sein un homme déjà accusé d'avoir manqué à sa parole pendant la guerre et depuis, d'avoir forfait à l'honneur professionnel. Quant à cet étrange ministre, l'envie de se maintenir au pouvoir par la faveur des radicaux, lui a fait commettre une faute qui est devenue fort gênante pour le cabinet. Par une décision du précédent ministre de la guerre, renouvelée récemment en conseil des ministres, M. le général de Galliffet avait été choisi pour commander une grande reconnaissance de cavalerie qui devait comprendre trente régiments. Une pareille force mise à la disposition d'un général aussi

Digitized by Google

entreprenant ne pouvait-elle pas être un danger pour la république? M. de Galliffet n'était-il pas un agent secret des princes d'Orléans, un conspirateur monarchique déguisé sous l'uniforme de général de cavalerie? Ces soupçons communiqués à M. Thibaudin par les sentinelles vigilantes du radicalisme, lui parurent des ordres auxquels il fallait obtempérer pour se maintenir en faveur. Il était dans ses attributions de retirer au général de Galliffet ce commandement exceptionnel; mais que devenait la décision collective du cabinet et qu'allait penser l'armée de cette marque de défiance envers un général populaire, de ce nouvel outrage à son honneur? Le désaveu infligé par M. Thibaudin à ses collègues, le mécontentement provoqué dans l'armée par cette mesure maladroite et offensante auraient paru, dit-on, à M. Ferry et aux autres une occasion favorable pour se défaire d'un homme dont on n'avait plus besoin des services particuliers. Par la même occasion, les têtes du cabinet songeraient aussi, paraît-il, à donner pour successeur à M. Tirard un ministre des finances moins fantaisiste et un peu plus autorisé. Les derniers actes de ce bijoutier en faux préposé à l'administration des deniers publics, ses emprunts clandestins sur les caisses d'épargne, ses projets budgétaires connus, tout cela diminue de plus en plus la confiance, apporte la perturbation dans la petite épargne et détourne les capitaux. On assure que M. Léon Say à qui le monde des affaires attribue plus de compétence et qui semble ne pas pouvoir se passer d'être ministre, sous quelque régime que ce soit, accepterait volontiers la mission de remettre un peu d'ordre dans les finances de la république et de rétablir son crédit ébranlé. Ces substitutions de ministres ne se feraient pas sans difficulté; car M. Thibaudin a ses partisans dans la Chambre et M. Tirard représente dans le ministère un groupe qui ne passerait pas à M. Léon Say.

Que le général Campenon succède au général Thibaudin, a M. Say à M. Tirard, la situation n'en sera guère changée; la république restera ce qu'elle est. Avec ses hommes et ses œuvres, ce régime plaît singulièrement aux ennemis de la France. On connaît le mot de M. de Bismarck : « La France a le gouvernement qu'il nous faut ». La *Gazette de l'Allemagne du Nord* commente cette parole dans un curieux article sur les bruits relatifs à une triple alliance de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne, en cas d'agression de la France contre l'une d'elles. L'officieuse gazette déclare que ces rumeurs n'auraient de raison d'être que par la crainte de voir un chan-

Digitized by Google

gement de gouvernement donner le signal d'une perturbation de la paix. « Une telle appréhension, ajoute-t-elle, ne serait justifiée que si, en dehors des lois constitutionnelles actuelles de la France, il se produisait une révolution amenant au pouvoir un homme ou un principe qui, faisant appel aux penchants belliqueux de la nation, essayerait de consolider par ce moyen une domination incertaine à l'intérieur. » Ainsi l'Allemagne se sent en sécurité avec la république, non pas qu'elle n'ait à craindre d'elle plus que d'aucun autre régime les témérités d'un faux patriotisme, mais parce qu'elle sait qu'aussi longtemps que la république durera, la France sera réduite à l'impuissance. Peu importe pour nous que l'alliance en question, démentie par divers journaux, existe ou non : la république nous fait plus de mal qu'une triple alliance de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne, et c'est la raison de la bienveillance que n'a cessé de lui témoigner M. de Bismarck.

Si la France avait pu tenir à la conférence de Londres le rang qui lui est dû, ou si la république était capable d'avoir une diplomatie, le résultat des négociations eût-il été le même? « La Russie, disait l'organe officieux du ministère des affaires étrangères russe, peut se féliciter du nouveau traité de Londres. Elle a obtenu tout ce qu'elle désirait. Les dernières traces du traité de Paris ont disparu. » En effet, comme avant la guerre de Crimée, la Russie se retrouve maîtresse réelle de l'embouchure du Danube. La Roumanie, notre alliée, la Roumanie créée pour faire obstacle aux envahissements du panslavisme, a été sacrifiée, malgré ses droits de souveraineté, et c'est par notre diplomatie elle-même qu'elle a été livrée aux convoitises de la Russie. L'Autriche, de son côté, s'est assurée sa place dans la commission internationale en qualité de grande puissance danubienne, pour une partie du fleuve où elle n'est cependant pas riveraine. Mais, du jour où il plaira à la Russie, et même, dès maintenant, cette commission n'a plus qu'une juridiction illusoire sur la navigation du Danube; la liberté du grand fleuve reste exposée aux hasards des entreprises politiques. Pour l'Angleterre, le Danube a été la rançon du Nil; elle reprendra ici ce qu'elle a abandonné là : le marché lui est avantageux. Il n'y a que la France qui ait tout perdu, jusqu'au profit de l'amitié de la Roumanie.

En Suisse, on attend toujours le dénouement du conflit engagé avec l'Église, à l'occasion de Mgr Mermillod. Les avances de Rome

Digitized by Google

rétabliront-elles enfin la paix troublée sous un vain prétexte par l'esprit de secte qui règne à Genève? La réponse du conseil d'État Vaudois à la communication du Conseil fédéral est favorable à l'illustre confesseur de la foi. Il déclare n'avoir aucune objection à formuler contre la résidence en Suisse de Mgr Mermillod. Jusqu'ici le gouvernement Génevois a montré sa mauvaise foi et sa haine. Dans une assemblée populaire réunie par ses soins, le meneur principal de la persécution, M. Carteret, a menacé de faire livrer Mgr Mermillod aux tribunaux, s'il venait résider dans le canton; mais les catholiques suisses semblent espérer que le mauvais vouloir des gens de Genève et les tergiversations du Conseil fédéral lui-même ne sauraient empêcher indéfiniment que la sentence de bannissement portée contre Mgr Mermillod ne tombe avec la cause même qui l'avait provoquée. Il est temps que la Suisse, après dix années de troubles et de persécution, profite de la paix que lui offre Léon XIII.

Arthur Loth.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

Digitized by Google

LES TÉMOINS DE MA GUÉRISON

PREMIER FRAGMENT DE MES *MÉMOIRES*

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément aux prescriptions de notre sainte Mère l'Eglise catholique, nous déclarons formellement :

Que nous soumettons, sans aucune restriction, tous nos récits au jugement du Saint-Siège;

Qu'en ce qui concerne les guérisons extraordinaires que nous pouvons raconter (alors même que nous employons le mot usuel de *Miracle*, et que nous relevons les circonstances qui nous semblent prouver l'intervention divine), nous ne prétendons nullement en décider de notre propre chef le caractère surnaturel, ne voulant donner à nos paroles d'autre force que celle d'un témoignage purement historique;

Que, quand il nous arrive, en parlant de pieux et vénérés personnages, de nous servir de termes consacrés par l'Église dans les causes des Saints, nous n'entendons en aucune sorte prévenir le jugement du Siège apostolique, auquel seul il appartient de prononcer en pareille matière.

Henri LASSERRE.

QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION

Il y a déjà vingt ans que je fus l'objet d'une guérison extraordinaire, dont j'ai publié le récit sommaire dans mon livre intitulé Notre-Dame de Lourdes.

Pour cette œuvre surnaturelle, il plut à Dieu de se servir de trois instruments, de trois hommes, alors dans l'ombre et aujourd'hui dans la lumière :

Le premier était un jeune Polonais, que j'avais connu en Italie;

Le second, un protestant, qui était mon ami d'enfance;

Le troisième, un saint vieillard, dont la vie se passait à adorer la Face du Seigneur.

Digitized by Google

Or je n'ai compris qu'en ces derniers temps, et à la clarté d'événements alors impossibles à prévoir, toute la portée providentielle qu'avait eue dans l'économie du fait miraculeux la présence et l'action du jeune Polonais dont je viens de parler. — De là, dans la relation écrite jadis par moi, une première et considérable lacune que je crois opportun de combler, afin de montrer, avec une netteté plus visible encore et plus indéniable, la main de Dieu dirigeant les choses humaines.

Avec l'assentiment de mon ami protestant, j'avais raconté le rôle capital qu'il avait rempli. Mais comme son nom était à cette époque sans aucun intérêt pour le public, je ne jugeai point utile de l'imprimer, et dans tout le cours de mon récit, je n'employai d'autre appellation que celle de « M. de ***... » — *Ce nom cependant, dont j'avais gardé le secret, a été depuis lors divulgué par toute la presse des deux continents. Et l'on a entouré de circonstances tellement exagérées ou si entièrement imaginaires cet épisode de son existence et de la mienne, que j'ai présentement le devoir, comme homme, comme historien, comme ami, de rétablir ces détails dans leur exacte nuance et de consigner ici le simple exposé de la vérité.*

Craignant sans doute que quelque rayon de gloire ne vînt blesser son humilité, le saint vieillard que la Providence avait associé aussi à l'histoire de ma guérison, me refusa, malgré mes instances, l'autorisation de parler de ce qui le concernait. — La publication, en dehors de moi, de divers fragments du manuscrit que je lui avais laissé, et qu'on a trouvé après sa mort dans ses archives, me délie aujourd'hui de mon obligation. Il m'est donc permis de compléter mon récit et de réparer cette omission involontaire et forcée, omission que j'avais, du reste, dès l'origine fait pressentir au lecteur, dans toutes les éditions de Notre-Dame de Lourdes, *par une double ligne de points au dernier paragraphe du chapitre de ma guérison.*

Bien que le fond de ma relation primitive ne soit par là modifié en rien, ces importantes adjonctions donnent à l'ensemble et aux divers épisodes du récit une physionomie toute nouvelle. Le caractère particulier qui paraît en ressortir ne peut manquer, croyons-nous, de frapper quiconque a parfois médité sur les immixtions angéliques et les interventions divines dans les incidents d'ici-bas.

Les Bretoux, février 1883.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

LES AMIS ET LES ANGES

I

. . . . . .

. . . . . .

Le 31 octobre 1861, comme sonnaient aux innombrables églises et basiliques de Rome les premières vêpres de la Toussaint, j'entrai, pour la première fois de ma vie, dans la Ville Éternelle. J'avais alors trente-trois ans.

De mes religieuses émotions parmi les grands souvenirs que l'on rencontre à chaque pas dans la capitale du monde chrétien, de la longue audience que daigna m'accorder le pape Pie IX, de mes entrevues avec le cardinal Antonelli, je n'entretiendrai point le lecteur, tous ces incidents étant entièrement étrangers à l'événement que j'ai à raconter ici.

Peu de jours après mon arrivée, j'eus l'honneur d'être présenté chez la princesse Sophie Odeschalchi. Cette grande dame romaine était Lithuanienne d'origine et appartenait à l'illustre famille des Branicki de Bialystok.

La princesse Sophie avait auprès d'elle un neveu à qui les médecins avaient ordonné le climat de Rome. C'était un jeune comte polonais, âgé d'environ vingt-six ans. J'ai rarement entendu une conversation plus attachante, plus émaillée de traits heureux, plus profonde parfois que celle de Wladimir : je n'ai jamais vu de physionomie plus distinguée et plus expressive.

Ses yeux clairs et doux étaient pénétrants comme la pointe d'une épée, son vaste front était plein de pensées. L'esprit, sous la forme de subtiles remarques, de fines observations ou de thèses puissantes, avait si souvent passé par ses lèvres minces et mobiles qu'elles en avaient gardé comme la permanente empreinte et qu'elles étaient spirituelles, même quand elles se taisaient.

Toutes les irradiations de la vie s'étaient d'autant plus concen-

Digitized by Google

trées dans les lignes délicates de cet aristocratique visage, que le reste du corps était affligé par de précoces infirmités. Chétif et maladif dès son enfance, le comte Wladimir ne pouvait se tenir debout et se mouvoir que d'une façon en quelque sorte artificielle. Ses os, mal unis aux jointures, se seraient déboîtés à chaque pas sans l'aide d'articulations d'acier, adaptées aux genoux par la science des chirurgiens. Grâce à cet appareil et muni d'une canne, il parvenait à marcher assez facilement, quoique d'une allure un peu saccadée. Chaque jour il se plaisait à faire une promenade pédestre le long du Corso ou sur les hauteurs ombreuses du monte Pincio.

C'est avec un admirable courage et une résignation enjouée qu'il supportait son pénible état, fréquemment compliqué de douleurs dans les membres et de violentes migraines. Il avait cherché, il avait trouvé dans les pratiques vivifiantes de la piété chrétienne, la source et le principe de cette patience sans effort.

Ce jeune Polonais, grandi au soleil d'Italie, réunissait en sa personne toute la grâce caressante des Slaves, et toute la vivacité des habitants du Midi. Son intelligence forte et souple était apte à comprendre et à s'assimiler toutes choses. Histoire, philosophie, politique, théologie, rien ne lui était étranger.

La conversation était le lieu de sa puissance et de son irrésistible attrait. C'était là le vrai champ de bataille où il excellait à faire la conquête des hommes. Il en savait à fond la stratégie; les marches et contre-marches, les évolutions et les circonvolutions, les patientes démonstrations, les rapides surprises, voire même les embuscades.

Possédant le bel art de parler à un suprême degré, il était également passé maître dans l'art, plus exceptionnel encore, d'écouter. Il gagnait son interlocuteur par la façon dont il lui prêtait son attention, et dont il semblait prendre intérêt à ses paroles. Nul comme lui ne savait entrer dans la pensée des autres pour les amener à la sienne. Une de ses grandes tactiques pour triompher, c'était d'avoir l'air de se rendre : il combattait en fuyant, il subjuguait en se dérobant. Tout lui servait de projectiles : les raisonnements concluants, les bons mots, les fines réparties, les compliments bien tournés. Quand il ne parvenait point à abattre et à terrasser immédiatement son adversaire, il entreprenait de le séduire, ou plutôt il se livrait à la fois aux deux tentatives, et

Digitized by Google

réussissait toujours, au moins dans la dernière : car si on pouvait le quitter sans être convaincu ou vaincu, nul ne pouvait le voir et l'entendre sans être charmé.

S'exprimant avec une pareille aisance, en polonais, en italien, en russe, en allemand, en anglais et en français, il mettait une sorte de coquetterie cosmopolite à entretenir chacun dans son idiome national. Il parlait surtout notre langue avec une rare perfection, et en connaissait aussi complètement les nuances que Chamfort ou que Rivarol. Il l'écrivait beaucoup moins bien. Impuissante à suivre les tours imprévus de son esprit preste et rapide, sa plume s'embarrassait entre ses mains, se heurtait, trébuchait, et finissait par prendre une marche alourdie et fatiguée, en essayant vainement de courir aussi vite que la pensée. C'était un tempérament, non d'écrivain, mais de causeur.

Le comte Wladimir, avons-nous dit, était d'une haute piété. Il communiait tous les jours et remplissait, si ma mémoire est fidèle, les obligations strictes d'un tiers ordre religieux, celui de Saint-François ou de Saint-Dominique. Aussi n'était-il pas besoin de le fréquenter longtemps pour s'apercevoir que la sérénité et la paix du vrai croyant habitaient ce cœur très pur que n'avait jamais visité aucun bas instinct, et qui ne semblait accessible qu'à des appétits immatériels ou à des passions intellectuelles.

Nul plus que lui ne s'était rendu compte de tous les traités, de toutes les révolutions, de toutes les guerres, de tous les faits internationaux qui ont constitué la carte de l'Europe moderne; et il parlait de ces choses avec une pénétration d'esprit et une supériorité de vues qui faisaient involontairement penser aux plus célèbres diplomates du commencement de ce siècle, aux Talleyrand et aux Metternich.

Son exceptionnelle ferveur et sa lecture régulière de certains Offices, son extrême sagacité, l'étendue de son savoir, sa merveilleuse connaissance de l'échiquier politique, sa conversation pétillante, la noblesse native de toutes ses manières, de tous ses sentiments, de toutes ses idées, faisaient de lui une personnalité des plus remarquables et comme un diamant à facettes diverses. Il y avait en lui du prêtre, de l'homme d'État et du grand seigneur.

Le portrait que je viens de tracer explique ma rapide amitié pour lui. D'expliquer pourquoi il m'aima, ce serait infiniment plus malaisé ; et en vérité je ne l'entreprendrai point.

Digitized by Google

Homme du monde et vivant dans le monde, le comte Wladimir s'imposait trop vivement à l'attention pour ne pas provoquer sur son compte les jugements les plus opposés; et s'il avait ses enthousiastes, il était difficile qu'il n'eût pas aussi ses contradicteurs. Ne pouvant nier les côtés lumineux de cette nature d'élite, quelques désenchantés, quelques sceptiques (disons même quelques envieux pour ne commettre aucun oubli), murmuraient obstinément à mon oreille :

— « Comme toutes les médailles frappées dans les métaux humains, est-il bien sûr que cette médaille d'or n'ait point aussi son revers? Ce Slave si onduleusement séduisant possède-t-il autant de fermeté que de grâce, autant de solidité que d'éclat?... C'est un admirable théoricien : serait-il aussi fort dans la pratique?

« Ce charme prestigieux qu'il se plaît à exercer et qu'il exerce en effet sur quiconque l'approche n'a-t-il point fait naître en lui l'illusion que gagner un ennemi à sa personne, c'est à moitié le conquérir à sa cause? et la poursuite d'un tel résultat ne l'incline-t-elle jamais à cette courtoisie un peu extrême, à ces avances trop aimables, qui constituent ce que l'on pourrait appeler la diplomatie des condescendances et la politique de la politesse?

« Cette merveilleuse finesse d'analyse, qui décuple parfois, à la façon d'une loupe, la puissance de son regard intellectuel, ne contribue-t-elle pas aussi à le tromper, précisément par le relief exagéré qu'elle donne à tels ou tels détails de son examen? De même que le microscope nous montre, aussi rugueuse qu'une râpe ou une lime, la main la plus douce et la peau la plus unie; de même qu'il transforme un cheveu en câble de navire, la perspicacité grossissante de Wladimir ne peut-elle pas l'exposer quelquefois à se méprendre tant sur les choses que sur les hommes, soit qu'il porte sa vue sur les défauts, soit qu'il considère les qualités? Ne l'entraîne-t-elle pas, tantôt à des engouements sans mesure, tantôt à des défiances soudaines et à de brusques revirements?

« Lui, si souple avec les adversaires pour les capter, accepterait-il d'un ami sincère une contradiction sérieuse, et n'en prendrait-il point tout à coup ombrage comme d'un acte d'hostilité? La constance de ses tendresses est-elle en proportion de leur vivacité et de leur fougue? Ou bien, comme chez les Scythes ses aïeux, ce qui semble une maison stable, une demeure où l'on peut

Digitized by Google

s'établir avec lui en toute sécurité, n'est-il point seulement une tente qu'il a dressée dans le lieu de la halte, une tente, parfois stationnaire durant des années sur le même sol, mais toujours prête à disparaître d'une minute à l'autre, au moindre bruit lointain venant alarmer l'oreille toujours inquiète du Slave. »

Ainsi j'entendais çà et là ces murmures et ces dénigrements, mais je ne les écoutais jamais. Cette loupe, dont les contradicteurs parlaient, ne l'employaient-ils pas eux-mêmes pour métamorphoser des minuties en énormités et en grands arbres d'imperceptibles brins d'herbe ?

L'amour ne va pas sans la foi. — Obéissant à la voix de mon attachement profond comme à la pente de ma nature, je puis me rendre cette justice que je crus à Wladimir sans réticence et que je l'aimai sans restriction.

Notre intimité ne tarda pas à devenir des plus étroites, intimité de cœur, intimité d'esprit.

Nous nous voyions habituellement trois fois le jour. Le matin, j'allais chez lui recevoir sa fraternelle accolade, et causer quelques instants. Notre second rendez-vous était à midi dans la petite salle d'un restaurateur de la place d'Espagne, nommé Nazzari, où nous déjeunions ensemble. Puis, si le temps était beau, nous nous promenions côte à côte, devisant de mille et mille sujets, à ce doux soleil d'hiver qui baigne Rome dans ses rayons. Le soir, je retrouvais encore Waldimir dans le salon de la Princesse, sa tante.

Il tenait à ce que la forme du langage s'adaptât au fond des sentiments, et que la familiarité des appellations traduisît manifestement le progrès de notre amitié. Au début de nos relations j'avais tout naturellement salué du nom de « Monsieur le Comte » celui qu'au Palazzo Odeschalchi, tout le monde, sauf sa parenté, appelait « *Il signor Conte.* » Mais arriva bien vite le moment où il se plaignit. A cette forme cérémonieuse je dus substituer « Mon cher Comte. » Il ne tarda guère à ne pas être satisfait; et, prenant occasion d'un billet que je lui avais écrit avec ce vocatif, il me répliqua qu'il ne recevrait plus une seule lettre de moi qui ne commençât par « Mon cher ami ». Cela répondait trop bien à ma propre tendance pour que je soulevasse la moindre objection. Toutefois l'expression « mon cher ami » elle-même dut bientôt être

Digitized by Google

remplacée par celle plus familière encore de « Wladimir ». Enfin, comme la princesse Odeschalchi et les membres de sa famille lui donnaient souvent son petit nom d'enfant, ayant fait, de Wladimir, « *Wladimiro* », et, de Wladimiro, « *Miro*, » je dus enfin adopter, moi aussi, ce diminutif. Je le fis d'autant plus volontiers que, dans le latin archaïque de Plaute ou de Varron, *Miro* signifie *J'admire*, et qu'en vérité j'admirais autant que je l'aimais cette âme pure, cet esprit délicat et charmant, cette radieuse intelligence.

Si je laisse ainsi ma plume s'étendre sur ces souvenirs, c'est qu'ils me sont doux; c'est qu'ils remontent à vingt ans, et que mon vieux cœur tressaille encore à la mémoire de ce passé lointain; c'est enfin qu'il était nécessaire de bien indiquer dès à présent, pour la suite de ce récit, comment la Providence m'avait à cette époque mis en rapport avec le jeune comte Wladimir, et comment je l'avais tendrement, j'allais presque dire passionnément affectionné, en ces jours évanouis de notre ardente jeunesse.

Je quittai Rome dans les premiers mois de 1862, avec la pensée d'y retourner à la fin de l'automne. Wladimir se réjouissait comme moi de cette espérance.

Mais peu de temps après ma rentrée à Paris, je fus menacé d'un malheur qui allait bouleverser tous nos projets : mes yeux devinrent malades.

II

J'avais toujours joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance; et, d'autre part, je lisais couramment tout manuscrit ou tout imprimé, quelque ténus qu'en fussent les caractères. Des nuits consacrées à l'étude ne m'avaient jamais causé la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de l'acuïté et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi, ce fut pour moi une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je la sentis s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser de lire et d'écrire. Si j'essayais d'ouvrir un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprou-

Digitized by Google

vais, dans la partie supérieure des yeux, une telle lassitude, qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et, entre autres, deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon. L'un et l'autre constatèrent une hypérémie du nerf optique.

Les traitements qui me furent ordonnés n'eurent aucun résultat satisfaisant. Après un régime ferrugineux et un repos assez suivi, je pus un jour, dans l'après-midi, lire et écrire pendant une heure ou deux : mais, le lendemain, j'étais retombé. C'est alors que j'usai de remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Soins inutiles! Si parfois, de loin en loin, j'obtenais un minime soulagement, cela ne durait que quelques instants; et en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

Mes yeux étaient condamnés à l'inaction. On me prescrivit de les garantir de la lumière trop vive et de la variété des couleurs. Je ne sortis plus qu'en me précautionnant de lunettes bleues, avec des gardes opaques sur le côté. Puis, toujours d'après le conseil des médecins, je quittai Paris pour la campagne et me retirai chez ma mère, au Coux, sur les bords de la Dordogne. Un enfant, dont j'avais fait mon secrétaire, me lisait les livres ou les journaux, et écrivait sous ma dictée.

III

Septembre était arrivé.

Il y avait environ trois mois, que je me trouvais dans cet état, de plus en plus grave et inquiétant. J'étais en proie à d'immenses abattements, dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes appréhensions qu'ils s'efforçaient de ne me point laisser deviner : nous commencions, moi comme eux, eux comme moi, à être à peu près persuadés que ma vue était perdue; mais chacun de nous tentait de donner un espoir qu'il n'avait plus lui-même, et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

Sauf en de rares moments d'illusion, comme en ont parfois les malades les plus désespérés, je ne comptais plus ni sur les ressources de la science ni sur les forces de la nature. L'amère

Digitized by Google

conviction que rien ne me pourrait secourir m'avait envahi peu à peu. Je priais, mais je ne demandais jamais autre chose à Dieu que la résignation à l'épreuve qu'il m'envoyait. L'idée d'implorer de lui une intervention spéciale pour me guérir ne m'abordait même pas. Avec Blaise Pascal, j'étais porté à croire que la période de ces manifestations exceptionnelles de la puissance divine était un cycle achevé; et souvent je me répétais ces vers attristés d'un poète aveugle de nos contrées, pour lequel j'avais une grande affection :

Comme la prophétie et comme les oracles,
Hélas! il est passé l'heureux temps des miracles.
Christ ne dit plus aux morts : « Levez-vous et marchez! »
Par lui les yeux éteints ne seront plus touchés (1).

Mais, autour de moi et au-dessus de moi, un Bienfaiteur caché, semblable au Raphaël de Tobie, s'était pris de pitié pour mes angoisses.

IV

Avez-vous quelquefois réfléchi, cher lecteur, au rôle rempli par l'Ange Gardien dans les divers actes de notre vie? Avec quelle infatigable sollicitude ce mystérieux compagnon ne nous suit-il pas, depuis le berceau jusqu'à la tombe, depuis le premier vagissement jusqu'au dernier soupir? N'ayant ni le droit ni le pouvoir de violenter notre liberté, condition absolue de notre mérite, il concentre tous ses efforts à disposer notre cœur, à illuminer nos pensées, à nous détourner des mauvais sentiers, à nous montrer la vraie route que nous n'apercevions point, à susciter des occurrences qui y tournent nos pas.

Tantôt notre radieux Protecteur agit seul, directement et par lui-même, faisant naître en nous une intuition soudaine, envoyant à notre cœur une heureuse inspiration, nous inclinant à écrire telle lettre, à dire telle parole, à accomplir telle démarche, qui semblent indifférentes en soi, mais dont il sait la portée future et qui sont le premier anneau de la chaîne de faits et de causes secondes, qui doit nous tirer de l'abîme. Tantôt, se sentant insuffisant, l'invisible Frère de notre âme fait appel à d'autres Anges Gar-

(1) Lafon-Labatut, *Insomnies et Regrets*.

Digitized by Google

diens, et tous ensemble concertent une sorte de plan de campagne, célestement élaboré, pour parvenir à la bienfaisante victoire qu'il médite de remporter. C'est alors que l'heureuse inspiration nous arrive par le conseil d'un ami, par un livre qu'on nous prête, par une rencontre imprévue, par la nécessité d'un voyage qui nous amène inopinément et contre toute prévision en tel lieu, à telle heure, chez telle personne dont l'influence fera, presque à coup sûr, pencher notre libre arbitre...

Et c'est ainsi que ces purs Esprits agissent constamment en ce monde pour arrêter les envahissements du Mal, agrandir le domaine du Bien, suggérer des résolutions fécondes, solliciter les volontés, et, — quand les volontés résistent, — préparer les conjonctures favorables, les incidents décisifs qui doivent enfin, par toute une série d'impulsions diverses et de voies indirectes, conduire le mortel confié à leur garde vers l'événement général ou particulier voulu de Dieu.

Ce qui caractérise habituellement cette action des bons Anges, c'est qu'elle se cache avec soin sous des apparences toutes naturelles : jeu normal de la vie, cours fortuit des affaires, hasard des relations. Tout ce que ces divins Messagers accomplissent semble s'être fait de soi-même, tant ils touchent avec tant de délicatesse aux ressorts qui nous déterminent. Tandis qu'ils sont partout et en tout, on ne les aperçoit en rien ni nulle part. Leur essence, supérieure à la nôtre, est invisible; leurs bienfaits immenses sont anonymes; leur bras puissant est impalpable. Mêlées à notre humanité, ces milices du Seigneur gouvernent, pondèrent, disposent toutes choses en silence et incognito.

Après coup cependant, et lorsque leur œuvre est achevée, il advient parfois que l'harmonique déroulement des faits successifs; que l'étonnante concordance de tous les incidents vers le même but; que la minutieuse juxtaposition des circonstances; que le choix extraordinaire de telles individualités pour instruments et pour moyens; que la rigoureuse précision de telles dates prédestinées; que mille particularités frappantes, dévoilent avec autant de certitude leur secrète intervention, que les mouvements coordonnés d'une armée dénotent la présence des Officiers et du Général, que l'aspect d'une maison construite fait deviner la main des ouvriers et rend évident le plan de l'architecte.

Digitized by Google

Le rappel de ces vérités, peut-être peu connues ou trop oubliées, n'est point une digression vaine. C'est un flambeau que nous allumons avant de poursuivre notre route, et que nous mettons aux mains du lecteur pour l'éclairer et le guider (1).

Henri LASSERRE.

(*A suivre.*)

(1) Le traité le plus complet, le plus lumineux, le plus attachant pour l'esprit, le plus vivifiant pour le cœur, que nous ayons jamais lu sur le rôle des Anges gardiens, se trouvent dans les admirables *Petits entretiens pratiques*, publiés à Rome par Mme la Princesse Carolyne de Sayn-Wittgeinstein (chez J. Aureli, place Borghèse, 89).

Puisque l'occasion s'en présente pour nous, disons bien haut que nous voudrions voir dans toutes les mains ces incomparables volumes d'une piété si vraie, d'une philosophie si haute, d'une sagesse si pratique, d'une actualité de christianisme si contemporaine. On peut les lire et les relire. Ils sont aussi savoureux et aussi nourrissants que le pain.

L'un de ses volumes a été publié à Paris, chez Plon, sous le titre *Religion et Monde*.

Digitized by Google

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION AU SÉNAT (1)

VIII

Dans son réquisitoire haineux contre les congrégations religieuses, M. Corbon a principalement insisté sur les résultats de l'enseignement qu'elles donnent, résultats qu'il juge déplorables.

« L'enseignement congréganiste, dit-il, est systématiquement attentatoire à la liberté de conscience, et, par suite, à la sûreté de la raison et à la virilité. »

Voilà de bien gros mots. Et s'ils étaient vides de sens? C'est le cas, nous allons aisément nous en convaincre, en écoutant les développements inattendus que l'orateur donne à sa pensée. A l'en croire, l'éducation dans les écoles catholiques a pour but : 1° de troubler la raison, 2° d'énerver la volonté, 3° de fausser la conscience ou d'en entraver la juste liberté. C'est, paraît-il, tout « un système », toute une méthode, car « voici comment on procède. On commence par enseigner à la conscience des enfants une *conception religieuse* qu'ils ne peuvent comprendre...; puis on s'applique, avec un soin et une persévérance extrêmes, à les mettre en garde contre leur *propre entraînement*... On leur fait entendre que *la raison*... est *essentiellement trompeuse*, et que même elle est *l'instrument du démon* pour perdre l'homme. Voilà ce qu'est l'enseignement moral de la congrégation, et, en général, de l'enseignement clérical (lisez : catholique). Je ne pense pas qu'on puisse élever d'objections contre ce que je dis là (2). J'affirme que cela

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1883. Dans notre précédent article, page 15, lisez : *le B. Pierre Claver*, et non pas : *le B. Pierre Casinius*.

(2) Comprenons bien! Il s'agit de savoir *ce qu'est l'enseignement moral de l'enseignement clérical!...*

Digitized by Google

est parfaitement exact, et je défie un catholique de venir dire que cela n'est pas. »

Les protestations ne se font pas attendre. M. Buffet, M. de Parieu, M. Audren de Kerdrel, relèvent aussitôt le défi. M. Corbon n'en poursuit pas moins son discours, comme si personne n'avait osé lui répondre. Il continue d'outrager la foi de la majorité de ses concitoyens, sans que le président songe à le rappeler au respect des plus vulgaires convenances. Si le régime parlementaire n'était pas chez nous tombé au plus bas, de tels excès de langage ne seraient pas possibles; le président du Sénat eût fait son devoir. Malheureusement, M. Le Royer, avant d'être président de la haute Chambre, est franc-maçon (1)!

Il ne s'agit pas de réfuter d'absurdes calomnies, mais d'en bien préciser le sens et la portée. Ce qu'on reproche à l'enseignement religieux, c'est... d'être religieux. Le seul crime qu'on lui fait, au fond, c'est de maintenir en tête de son programme le nom de Dieu. Dieu, voilà ce que nos francs-maçons appellent une *conception religieuse*. Dieu, voilà l'ennemi!

Et que dites-vous de ce vieillard qui s'indigne qu'on prémunisse le jeune homme contre les passions mauvaises et leur entraînement? La belle morale que celle qui a pour maxime fondamentale : Obéis à ton penchant, suis la nature! Quels affreux petits scélérats vont sortir des écoles sans Dieu, fondées à grands frais pour le triomphe de cette large et commode doctrine! C'est là sans doute ce qu'on entend par la liberté de conscience.

Il est un artifice de discussion vraiment misérable, qui consiste à inventer une théorie stupide ou monstrueuse, à l'attribuer à un adversaire, en lui criant bien fort, de manière à étouffer ses protestations : Prouvez-moi que ce n'est pas là le fond de votre pensée. M. Corbon agit avec cette loyauté, quand il ose bien accuser l'enseignement catholique d'être l'ennemi, le destructeur de la raison humaine. De sa part, est-ce calcul? est-ce ignorance? J'aime mieux croire qu'il ne sait pas que l'Église a condamné, à plusieurs reprises, ceux qui, sous prétexte d'exalter la foi, méconnaissaient les droits de la raison. Sans doute il n'a jamais entendu parler du traditionalisme et des discussions théologiques dont il fut l'objet il y a qua-

(1) Le F.·. Le Royer assiste comme maçon, en 1868, à l'inauguration d'un « temple maçonnique », à Lyon. Mentionné comme maçon par *la Chaîne d'union*, en 1877.

Digitized by Google

rante ans (1). Il n'a pas lu non plus le premier décret du concile du Vatican.

Rien n'est plus faux : l'enseignement catholique ne méconnaît pas la légitime valeur de la raison humaine, et par conséquent c'est la calomnier étrangement que de prétendre, comme M. Corbon, que cet enseignement, « sans être fait à mauvaise intention, est absolument immoral ! ! »

L'enseignement *absolument immoral*, nous le connaissons : c'est celui qui nie Dieu, la Providence, l'âme spirituelle et immortelle, le libre arbitre, la responsabilité, le mérite et le démérite, les peines et les récompenses de la vie future; c'est celui qui assigne à l'homme le rang et la destinée de la brute, qui ne connaît pour règle de la vie que l'instinct, pour motif des actes que l'intérêt. Voilà l'enseignement impie, dégradant, corrupteur, qui pervertit les jeunes intelligences, et nous prépare, pour un prochain avenir, des générations pires que celles qui grandirent à l'école de la première révolution. Voilà l'enseignement qui, pour emprunter à M. Corbon son propre langage, « destitue l'élève de sa qualité d'être raisonnable ».

Le sénateur franc-maçon est contraint d'avouer que les écoles catholiques, bien qu'on y prononce encore le nom de Dieu et qu'on y enseigne le catéchisme, ne font pas trop mauvaise figure en face des établissements de l'Etat. « Les congrégations, dit-il, sont obligées de donner à leurs élèves une éducation qui les mette en état de rivaliser avec les élèves de l'Université et de faire leur chemin dans le monde, dans les professions libérales et dans les fonctions de commandement (ce qui probablement veut dire dans l'armée). Mais comment les mettre en état de rivaliser avec les élèves de l'Université, tout en préservant leur esprit de la tentation de tirer du savoir aucune des conséquences négatives de la croyance imposée? »

Traduisons ce français incomparable : comment les maîtres

(1) Il suffira de citer quelques-unes des *thèses* ou propositions que M. l'abbé Bautain dut signer, par ordre de Grégoire XVI, le 8 septembre 1840 : « Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu. — L'usage de la raison précède la foi et conduit l'homme à celle-ci, avec l'aide de la révélation et de la grâce. » — Le 11 juin 1855, M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, dut à son tour souscrire plusieurs propositions qui affirmaient, entre autres vérités, celle-ci : Qu'il ne peut jamais exister aucun désaccord entre la foi et la raison. — Le concile du Vatican, dans son premier décret, a défini, sur ce point, la vérité catholique.

Digitized by Google

chrétiens s'y prennent-ils pour donner à la fois à leurs élèves une solide instruction et des convictions religieuses inébranlables?

« Ce problème délicat, assure M. Corbon, a été résolu depuis longtemps par les jésuites, et la solution est connue maintenant de toutes les congrégations enseignantes. » — Redoublez, s'il vous plaît, d'attention : l'affaire en vaut la peine. « Elles ont l'art, ces congrégations enseignantes, de faire de leurs élèves des *croyants quand même*, qui sont *sceptiques quand même* à l'endroit de la science. »

M. Corbon avait profondément médité sa phrase, et il a eu soin de la lire sur son manuscrit, tant la chose est, selon lui, importante et délicate (1). On lui a ri au nez, ce qui l'a mis fort en colère. Mais le côté gauche, s'il n'a pas applaudi, faute de bien comprendre, a du moins protesté par des « murmures » contre les interrupteurs.

Qu'y a-t-il au fond dans cette étrange antithèse? Mais absolument rien! Les jeunes catholiques qui, sans renier leur *Credo*, passent par l'École polytechnique ou par l'École de droit, sont-ils donc sceptiques à l'endroit du calcul intégral ou du Code civil? Pour croire à l'existence de Dieu, cessent-ils d'être convaincus que deux et deux font quatre? La foi qu'ils ont à l'Évangile, les trouble-t-elle dans les expériences du laboratoire ou dans l'étude du Digeste?

Et c'est pourtant après avoir posé en principe une semblable niaiserie, que l'orateur arrive à cette conclusion : « Je dis que c'est là une éducation *moralement homicide*, *intellectuellement homicide*, d'autant *plus abominable*, entendez-vous, que ces *patriciens* (2) — ou plutôt praticiens, Monsieur Corbon! — n'ont pas conscience du mal qu'ils font, que les victimes n'ont pas conscience du mal qu'on leur fait, et que les familles, *aveuglées par leurs préjugés*, s'imaginent que c'est la meilleure éducation possible. » (Très bien! à gauche.)

Heureusement, M. Corbon a plus de sagesse, à lui seul, que les familles des 78,000 élèves qui peuplent les institutions libres; grâce à lui, la France évitera de grands malheurs, dont le plus redoutable est, paraît-il, le « fanatisme contre-révolutionnaire. » Ce n'est pas que les maîtres qui distribuent à ces milliers d'enfants l'enseignement catholique, soient des scélérats; bien au contraire,

(1) « Elle est tellement délicate, que je vous demande la permission de la lire. »

(2) *Journal officiel*, p. 151.

Digitized by Google

« ce sont des hommes de valeur, capables de dévouement, et quelquefois d'un dévouement admirable... »

A droite. Ah ! vous le reconnaissez !

M. Corbon. — « Je crois encore que les congrégations sont animées de la profonde conviction qu'elles travaillent pour la gloire de Dieu et pour le plus grand bien des âmes. Je reconnais qu'elles croient cela, mais elles se trompent ! »

L'oracle infaillible a parlé. M. Corbon termine là-dessus son interminable discours : « De toutes ces considérations (dont nous venons d'admirer le bien fondé), je conclus que l'action générale des congrégations, depuis leur naissance en France (ou mieux, depuis leur renaissance, ou plutôt depuis 1850), a été *à tous égards* malfaisante, absolument malfaisante. (Ah ! ah ! à droite. — Très bien ! à gauche.) Et la majorité du parlement n'était ni mal informée ni mal inspirée quand elle approuvait l'exécution des décrets.

Un sénateur à gauche. — Parfaitement !

M. Corbon. — Par conséquent, il n'y a pas lieu à une loi réparatrice de l'exécution de ces mesures. » (Applaudissements à gauche.)

Il n'était pas inutile de tirer un moment le discours de M. Corbon du profond oubli dans lequel, malgré le *Journal officiel*, il est déjà plongé. Il est peu de Français qui lisent aujourd'hui les débats parlementaires, et je le comprends sans peine ! Cette lecture est néanmoins instructive : elle seule peut aider à mesurer l'abîme d'ignorance, de crédulité, — disons le mot, il est de M. Thiers, — d'imbécillité, où l'éloquence jacobine est tombée.

Voilà sur quelles preuves et suivant quels raisonnements l'ostracisme est prononcé contre des milliers de citoyens, que l'on proscrit tout en les proclamant des « hommes de valeur, capables d'un dévouement souvent admirable » !

IX

Après M. Corbon, M. Tolain ! C'est dire que nous descendons encore. M. Henri-Louis Tolain est, de son état, ouvrier ciseleur, et, si nous en croyons le *Dictionnaire* de Vapereau, c'est en exerçant ce métier qu'il s'est livré à l'étude des questions sociales et économiques. Cet ennemi acharné des congrégations religieuses fut, on le sait, un des fondateurs de l'*Internationale*. Est-il nécessaire d'a-

Digitized by Google

jouter qu'il est franc-maçon? Le F.·. Tolain a été initié, le 5 août 1875, dans la L.·. Écos.·. *la Prévoyance*, O.·. de Paris.

Lui aussi veut la liberté d'association pour tout le monde, — excepté pour les congrégations religieuses. Les motifs de cette exclusion sont les mêmes que le F.·. Corbon nous a énumérés; mais ils sont exposés dans un style plus original encore. Qu'on veuille bien lire cette phrase, que la gauche du Sénat a trouvé bon d'applaudir. Tandis que, dans l'association ordinaire, les membres « restent libres et indépendants de toutes leurs actions (ils ne s'engagent donc à rien?..), dans les congrégations, au contraire, où le congréganiste s'est DÉPERSONNALISÉ, où il ne relève plus de lui-même et n'obéit *qu'à des dogmes révélés et immuables*, il est évident (?) que, par l'effet de cette *immuabilité*, le dogme peut se trouver, à un moment donné, en contradiction flagrante et violente avec *la société progressive* au milieu de laquelle *il demande la permission* de vivre. » (Très bien! à gauche.)

Cela fait pitié, n'est-il pas vrai? mais cela fait peur aussi... Quand on songe que la majorité du Sénat trouve admirable l'inintelligible pathos de cet ancien ciseleur, on se demande avec inquiétude si ces têtes de législateurs sont saines, et si la politique prise à haute dose n'est pas un de ces poisons qui paralysent ou troublent les fonctions du cerveau.

M. de Gavardie était poli et généreux quand il criait à l'orateur : « Vous n'avez pas l'air d'être fort sur ces matières. » Qu'importe? il n'est sottise qu'on n'ait licence de dire, quand il s'agit de la religion. Le siège de M. Tolain est fait : décidément, il en veut à « *l'immuabilité* » (sic) du dogme catholique! Du moins il est logique. D'après lui, point de distinction à établir entre le clergé séculier et le clergé régulier, ni entre les prêtres et les catholiques. « Quand nous traitons des congrégations, dit-il, il s'agit de l'Église catholique, apostolique et romaine... L'Église, quand elle se solidarise avec les moines, ne joue pas la comédie. » Voilà qui est clair.

M. Tolain n'entend pas qu'on laisse à « des dogmes immuables la liberté de se développer ». C'est son idée fixe. Il ne veut permettre à aucun prix à des catholiques de s'associer pour prier Dieu et servir le prochain; le congréganiste lui paraît un être d'autant plus redoutable, que « ce qui est anéanti en lui, c'est sa volonté; c'est sa raison qui s'obscurcit, c'est son jugement qui s'éteint. Il n'a plus le droit de juger, de décider, de discerner par lui-même, » etc.

Digitized by Google

N'abusons pas de la patience du lecteur, et, à travers toutes ces divagations, saisissons au vol une des dernières assertions de l'orateur, qui, pour n'être pas mieux fondée que les autres, a du moins quelque chose de spécieux. M. Tolain prétend donc, sans aucune preuve à l'appui de son dire, que les catholiques, en réclamant la liberté pour eux, ne s'engagent pas à la respecter chez les autres. « Je vous mets au défi de pouvoir faire sortir des idées politiques que vous professez, dit-il en s'adressant à la droite, comme des idées religieuses qui forment la règle, le principe des congrégations, une garantie pour moi qu'on respectera ma liberté de conscience, ma liberté politique, ma liberté individuelle. (Très bien! très bien! à gauche). Non, jamais ce contrat, vous ne voulez le passer, jamais vous n'avez voulu le passer. »

M. Tolain ne sait pas l'histoire. Le contrat dont il parle, a été signé en 1850 comme en 1875; et si quelqu'un a manqué à la parole donnée, ce n'est point aux catholiques qu'il convient d'en faire le reproche. Dans la longue lutte qui aboutit au triomphe de la liberté d'enseignement, assuré par le vote de la loi du 15 mars 1850, que réclamaient les catholiques, et en particulier les évêques? Rien que le droit commun. Ils voulaient l'égalité de tous les citoyens devant la loi; ils ne demandaient pas pour eux des privilèges, mais ils entendaient n'être pas traités en parias. L'accord se fit : le droit d'enseigner fut reconnu à tous les Français qui n'auraient pas encouru certaines incapacités définies par la loi. Les catholiques, les prêtres séculiers, les religieux, profitèrent des avantages faits à tous, sans se réclamer d'aucun autre titre que celui de citoyens. Ceux qui ne partagaient pas notre croyance, protestants, israélites, libres penseurs, n'eurent une condition ni pire ni meilleure. Ainsi, durant vingt-cinq années, furent loyalement respectées les clauses de ce traité de paix.

La loi du 12 juillet 1875 fut conçue et votée dans le même esprit de concorde et d'apaisement. L'Assemblé nationale, dont la majorité était composée de catholiques, ne songea à proscrire, à opprimer personne. Les positivistes eurent, aussi bien que les croyants, le droit de fonder des facultés et des universités libres.

En 1872, M. Paul Bert disait : « Je suis partisan de la liberté d'enseigner avec toutes ses conséquences (1). » Une des consé-

(1) *Projet de loi sur l'organisation de l'enseignement supérieur*, par Paul Bert, 1872. Germer Baillière.

Digitized by Google

quences de cette liberté fut la création d'écoles soumises à l'influence de l'esprit chrétien. Il n'y avait, encore une fois, de privilèges pour personne. « Si les catholiques furent presque seuls à user des droits rendus à tous, cela prouve seulement que seuls ils trouvèrent dans leurs convictions religieuses le courage de s'imposer les sacrifices qu'entraîna l'usage de la liberté (1). »

Le pacte fut rompu par la jalousie et la haine. Le trop fameux *article 7* ne fut, au fond, qu'une audacieuse violation des promesses échangées. Les jacobins, maîtres du pouvoir, se moquèrent effrontément de cette liberté tant vantée par eux naguère; cette « vieille guitare » fut jetée au rebut, et ses airs démodés firent place à la chanson rajeunie des *droits de l'État* et des *lois existantes*.

On voit que le parjure n'est pas à la charge des catholiques; ce n'est pas dans leurs rangs qu'on trouve les gens qui manquent à la parole d'honneur. L'histoire proteste donc contre l'accusation portée contre eux par M. Tolain.

Et le passé répond ici de l'avenir. Toutes les fois qu'un engagement sera pris par le souverain Pontife, par les évêques, par les représentants légitimes de l'Église, on peut être absolument certain qu'il sera tenu. L'Église n'aura jamais recours à l'équivoque, elle ne prétextera jamais un malentendu. Quand elle revendique ou accepte pour ses fils une part de la liberté commune, c'est sans arrière-pensée.

Au commencement de ce siècle, le pape Pie VII signait le Concordat pour le rétablissement du culte catholique en France, et l'on sait à quels douloureux sacrifices il dut se résigner. Est-ce lui qui essaya de substituer frauduleusement un texte falsifié à la pièce authentique? est-ce lui qui, à l'insu de l'autre partie, modifia le sens et la portée du traité par l'addition arbitraire de 77 nouveaux articles? Les successeurs du vénérable Pontife n'ont-ils pas été scrupuleusement fidèles aux promesses échangées? Les ministres de la République pourraient-ils en dire autant d'eux-mêmes?

J'ai donc bien le droit de repousser le soupçon injurieux que M. Tolain s'est permis d'exprimer avec tant d'autres. Les catholiques seront demain aussi sincères qu'ils étaient hier et le sont aujourd'hui; ils n'entendent tromper personne, puisque aussi bien ils estiment qu'ils cesseraient d'être catholiques du jour où ils ne seraient plus d'honnêtes gens.

(1) *Lettre de S. Ém. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, aux membres des deux Chambres*, du 25 mars 1877.

Digitized by Google

X

M. Jules Simon s'est appliqué, dans un fort beau discours, à réfuter à la fois M. Corbon et M. Tolain. Il écarte d'abord la dernière objection que nous venons de discuter. « Sans examiner, dit-il, si, oui ou non, on aime la liberté dans le parti où vous dites qu'on ne l'aime pas, je réponds qu'on n'est libéral qu'à une condition : c'est de donner la liberté même à ceux qui ne veulent pas de la liberté; si on n'est pas dans ces sentiments, autant dire qu'on n'aspire à l'autorité que pour se conduire, quand on est au pouvoir, comme ceux qu'on a remplacés. Quelle est la raison d'être de la république, si ce n'est la liberté? et qu'est-ce que la liberté, si c'est la liberté qui s'applique aux uns et qui se refuse aux autres? La liberté pour tous, ou pas de liberté, voilà ce que nous avons voulu dans la loi. »

C'est, on le voit, un excellent argument *ad hominem*, comme on dit dans l'école; mais il est incomplet. Il confond les adversaires en les mettant en contradiction avec leurs anciens programmes, mais il donne à entendre que les catholiques « ne veulent pas de la liberté ». *La liberté!* terme d'une compréhension bien vaste, et, par suite, d'un sens mal défini et facilement équivoque. Sans entreprendre une discussion théorique dont ce n'est point le lieu, précisons mieux la question de fait, et disons : Les catholiques réclament leur part de ces *libertés* qu'ils estiment, comme vous, nécessaires et légitimes, et notamment ils entendent jouir, eux aussi, de la liberté d'enseignement et de la liberté d'association; ils les veulent, non pas absolues et sans limites, mais sagement ordonnées par la loi; non pas monopolisées par quelques-uns, mais communes à tous.

Ces deux libertés nettement définies dont il s'agit ici, on prétend les refuser seulement aux congrégations religieuses. M. Jules Simon fait voir que cette exclusion en appelle d'autres : « Vous ne serez pas logiques, à moins que vous n'alliez plus loin. Ce ne sont pas seulement les congrégations, surtout les congrégations non autorisées; c'est le catholicisme lui-même, peut-être le christianisme et presque la religion, qui est au fond de vos préoccupations (1)... Tous les arguments que vous présentez, ont une conclusion beaucoup

(1) Ce n'est pas *peut-être* qu'il faut dire, il est certain que c'est à toute « *conception religieuse* » qu'on en veut.

Digitized by Google

plus étendue. Il y a quelqu'un qui l'a dit; ce n'est pas celui qui a dit : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » c'est celui qui a dit : « Il faut « déchristianiser la France (1) ». Je me demande si vous le pouvez, et je réponds que vous ne le pouvez pas. Et si on ne le peut pas, et si vos arguments y conduisent tous, je me demande ce que sont vos arguments, ce que c'est que la guerre que vous faites et la politique que vous servez. (Vive approbation à droite et au centre.) Je me demande si vous faites une œuvre intelligente, utile pour vous, en faisant la guerre au christianisme et à la religion. (Très bien! très bien ! à droite et au centre. — Rumeurs à gauche.)

« Oui, je connais les dénégations!... Je sais qu'à chaque pas que l'on fait, on a déclaré qu'on n'en ferait pas un autre; on l'a déclaré avec une indignation sincère. Mais, Messieurs, il faut maintenant déchirer les voiles (Très bien ! à droite et au centre)... et, quelque sincère que soit cette indignation, nous ne pouvons plus ignorer que le lendemain du jour où on la ressentait on allait un peu plus loin, un peu plus loin encore le surlendemain, et que l'on fait, à présent, des déclarations, des propositions que l'on n'aurait pas admises, contre lesquelles on se serait insurgé, il y a combien d'années?... il y a huit ans. » (Très bien ! à droite.)

Cela bien établi, M. Jules Simon se demande si les attaques dirigées contre les congrégations religieuses, en tant qu'associations, sont justifiées. Parmi les accusations portées contre elles, il en est qui visent leur nature, d'autres qui visent leur action.

Les reproches adressés aux congrégations en raison de leur nature même se réduisent à ceux-ci : les membres des congrégations sont liés par des vœux, et par des vœux perpétuels; ils pratiquent le célibat, ils sont astreints à la vie commune; ils renoncent à la volonté individuelle.

« Les congrégations font des vœux à Dieu, dit M. Jules Simon, cela est vrai; mais je ne crois pas qu'on puisse en tirer un argument contre elles, car enfin on peut faire des vœux à Dieu. Dans ce cas,

(1) Les deux maximes se valent; la première est moins franche, plus hypocrite, voilà tout. — Dans une conférence faite en 1880, au sein de la L.·. *l'Etoile du Nord*, Or.·. de Lille, le F.·. Courdavaux, professeur à la faculté des lettres de Douai, disait : « La distinction entre le catholicisme et le cléricalisme est *purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune*; mais ici, en Loge, disons-le hautement et pour la vérité, *le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un.* »

Digitized by Google

tout ce que la société civile peut faire, c'est de dire : Usez de votre liberté, cela ne me regarde pas...

« Le célibat! vous ne pouvez pas interdire le célibat. Vous ne pouvez obliger personne à se marier... Il en est de même de la vie en commun.

« Le point sur lequel vous insistez surtout, c'est la suppression de la volonté. Il faut que je me sois mal exprimé, pour que l'honorable M. Tolain ait pu dire qu'il y avait une équivoque dans mon rapport à ce sujet : car ce que j'ai voulu dire, c'est justement ce que M. Tolain a dit ensuite, en rectifiant l'erreur qu'il m'imputait. Ce qu'on reproche aux congréganistes, c'est de faire abandon de leur volonté entre les mains d'un supérieur. Je n'ai pas contesté qu'il en fût ainsi (1). Eh bien, avez-vous le droit, par une loi civile, de défendre à un homme de confier la direction de sa conduite à un autre? Je ne vois pas que vous en ayez le droit, je ne sais pas où vous le prendriez... Par conséquent, quand vous venez invoquer cette abdication de la volonté comme un motif pour enlever la liberté aux congrégations, vous nous apportez un argument qui n'est pas solide. Je ne crois pas au fond que cet argument vous touche énormément. (Rires approbatifs à droite)... Je crois plutôt que c'est l'argument contraire qui vous préoccupe. Ce n'est pas l'abdication des moines, c'est leur action que vous redoutez. » (Très bien! très bien! sur les mêmes bancs).

Après un bel éloge des carmélites et des sœurs de Charité, l'orateur prend la défense des congrégations d'hommes. « Il y a trois ans, par qui avez-vous commencé? Vous avez commencé par ceux qui servent à présent de principal argument : par les jésuites! Et qu'est-ce que vous leur reprochez? Vous vous en souvenez : on reprenait tous les arguments connus; on parlait des casuistes (2); si nous pouvions entrer dans les détails, j'aurais bien des choses à vous dire; mais ce n'est pas la question au fond. Quand on a apporté

(1) Comme nous avons en occasion de le dire plus haut, obéir, c'est faire acte de volonté; il n'y a pas, dans l'acte d'obéissance, « suppression », mais exercice de la liberté. M. Jules Simon fait donc à M. Tolain une concession exagérée.

(2) On avait parlé des *casuistes* à la Chambre des députés; mais, après l'humiliant échec de M. Paul Bert, convaincu de falsification de textes, de calomnie et d'ignorance, personne, pas même M. Jules Ferry, n'osa faire la moindre allusion aux *casuistes* dans les débats qui aboutirent devant le Sénat au rejet de l'article 7.

Digitized by Google

ces raisons à la tribune, oserai-je dire que c'était pour amuser la galerie? Le fond de la discussion, c'est qu'on voyait les jésuites et d'autres congréganistes fonder et diriger des écoles. On les voyait agir; on ne leur reprochait pas d'être impuissants (interruptions à gauche), on ne leur reprochait pas d'être mystiques ou contemplatifs; on leur reprochait, au contraire, d'être trop actifs et d'exercer dans la société une influence considérable. Voilà la vérité. C'est *leur action* que vous voulez gêner par vos lois, par vos exclusions, par vos expulsions. » (Très bien! très bien! à droite. — *Oui! parfaitement!* à gauche.)

L'aveu est bon à recueillir. Entraver l'action de ceux qu'on n'aime pas, supprimer des adversaires gênants, voilà le but; la violence, voilà le moyen; le respect de la loi, le bien public, voilà le prétexte.

M. Jules Simon est membre de l'Université, « absolument imbu » de ce qu'il appelle « la religion universitaire ». Mais, pour faire triompher ses préférences, il n'entend pas recourir à la force. « Je ne veux pas savoir, dit-il, ce que c'est que de fermer l'école d'un concurrent; mais je sais parfaitement ce que c'est que de redoubler d'efforts pour rendre son école meilleure. » Quant au prétendu danger que les collèges libres feraient courir à la fortune publique en accumulant des richesses, en entassant des revenus, l'orateur avoue qu'il n'y croit guère. « Partout ailleurs qu'en France, on sait que l'enseignement ne donne pas une rémunération suffisante... C'est une dure profession que celle d'enseigner, et elle ne rapporte pas grande fortune à ceux qui s'y livrent. »

Ce n'est donc pas l'opulence des congrégations religieuses vouées à l'enseignement qui les rendra redoutables. Est-ce davantage cette uniformité de sentiments que M. Corbon leur reproche? M. Jules Simon s'en effraye d'autant moins, qu'il croit remarquer des divergences notables entre les dominicains et les jésuites, par exemple. « Ils n'ont, dit il, ni les mêmes idées, ni les mêmes systèmes, ni les mêmes méthodes d'enseignement. » Mais il va beaucoup trop loin quand il ajoute « qu'ils ne comprennent pas de la même manière les droits et les devoirs des congrégations... qu'ils sont des adversaires, et des adversaires à peine réconciliables, et que la charité chrétienne seule en fait des frères. » Au risque d'encourir les colères de M. Corbon, nous devons à la vérité de dire que tous les religieux comprennent de même leurs devoirs et leurs droits, que tous sont

Digitized by Google

étroitement unis pour la défense de la foi catholique, tous également dévoués à la sainte Église et au souverain Pontife, et qu'en particulier les fils de Saint-Dominique et les fils de Saint-Ignace, loin d'être des « adversaires irréconciliables », forment deux bataillons d'une même armée, distincts par l'uniforme, destinés à des services différents, ayant chacun ce qu'on appelle l'esprit de corps, mais combattant sous le même drapeau, faisant face au même ennemi, et depuis trois siècles liés l'un à l'autre par la fraternité du champ de bataille. L'artilleur et le fantassin, le dragon et le cuirassier, pour se battre chacun à sa façon, en sont-ils moins compagnons d'armes?

Aussi bien, dominicains, jésuites, religieux de quelque ordre que ce soit, n'ont-ils pas le droit d'avoir les opinions qui leur plaît, identiques ou différentes, n'importe? Sont-ils moins citoyens, sont-ils moins Français que MM. Tolain et Corbon, parce qu'ils ont le grand malheur de penser et d'agir autrement? Ainsi que le dit fort bien M. Jules Simon, « est-ce une raison, parce qu'on vit sous la direction d'un supérieur, pour perdre un des droits qui appartiennent à tous les citoyens? Non, vous avez beau faire. Cette circonstance d'*avoir une religion*, de prononcer des vœux, d'avoir une opinion, d'*être catholique*, d'obéir à un supérieur, cette circonstance ne peut faire qu'un citoyen ne soit pas citoyen... Toutes les fois que vous croyez faire une bonne politique en disant : A cause de ta croyance, à cause de ta profession, à cause de ton opinion, tu n'auras pas les droits que possèdent les autres citoyens, soyez certains que vous désertez la vraie doctrine de la République, la vraie doctrine du progrès et de la civilisation, que vous faites une chose qui vous étonnera vous-mêmes, quand vous y penserez, dans quelques années, après que ce courant d'idées autoritaires et réactionnaires aura cessé de diriger vos actes. » (Applaudissements à droite et au centre.)

Ce qui est inouï, c'est que les jacobins, en proscrivant les religieux pour leurs opinions, en les persécutant pour leurs idées, prétendent n'agir que dans l'intérêt de la liberté de conscience! M. Jules Simon proteste énergiquement. « La liberté de conscience, dit-il, sera alors la liberté de ne pas croire, et la liberté de croire deviendra le contraire de la liberté de conscience!... Ce que vous réclamez, ce que vous voulez, c'est cette sorte de liberté de conscience qui se traduit par l'incrédulité. »

Que de citations n'aurions-nous pas encore à faire! Ce magni-

Digitized by Google

fique discours est à lire tout entier. Si la majorité du Sénat eût eu quelque impartialité, quelque indépendance, elle aurait joint ses applaudissements à ceux de la droite et du centre; elle ne se serait pas blessée de ce dernier conseil du grand orateur : « Je vous le répète : Aimez la liberté des autres! Voilà ce qui fait la liberté d'un pays, l'honneur d'un parti, et je le dis avec un certain orgueil, ce qui fait l'honneur d'un homme. »

XI

Du long, lourd et ennuyeux discours de M. Clamageran, nous avons vraiment peu de choses à dire. Ce ne sont que redites fastidieuses, inventions ridicules, qui ne méritent pas l'honneur d'une réfutation. Que voulez-vous répondre à un homme qui, sérieusement, affirme que *l'armée du salut* et les confréries des Khouans d'Algérie « sont constituées sur le modèle de la Compagnie de Jésus?... »

M. Clamageran est protestant. Né à la Nouvelle-Orléans, beau-frère de M. Hérold, économiste de profession, il fut improvisé, après le 4 septembre, adjoint au maire de Paris, et spécialement chargé, en cette qualité, des approvisionnements alimentaires, — avec quel succès, on s'en souvient!... Cet orateur somnifère ne peut aucunement encourir le reproche qu'il a fait à M. Jules Simon, d'avoir pris la question des associations par ses côtés élevés et philosophiques. Son discours terre à terre est émaillé de tirades dont Joseph Prudhomme serait fier. Par exemple, M. Clamageran déclare que « l'essence des congrégations est contraire à l'exercice de la police (!), à l'obéissance aux lois, à la famille. » Et comme la droite l'interrompt, il poursuit avec un sérieux comique : « Je sais bien que l'on peut adresser cette objection au prêtre, c'est vrai; mais je considère l'absence d'une femme près du prêtre comme une lacune regrettable. » La gauche sourit, le centre et la droite s'associent dans un rire bruyant et prolongé. L'orateur jouit modestement de son succès.

Voulez-vous quelque chose de non moins gai? M. Clamageran reconnaît que, dans cette Amérique où il est né, les congrégations religieuses se développent en toute liberté; mais, selon lui, la France, pays catholique, ne doit pas les souffrir en son sein. Plus tard, on verra! « Quand nous aurons en France cette masse de

Digitized by Google

protestants animés de l'esprit de libre examen, cette difficulté n'existera plus. » Et la gauche de crier à l'unisson : « Très bien ! »

En termes plus clairs : quand il n'y aura plus, ou presque plus de catholiques en France, nous leur permettrons de s'associer tant qu'ils voudront.

En terminant, l'orateur, forçant son talent, a essayé un bon mot : la question est de savoir, a-t-il dit, si la liberté de renoncer à sa liberté est une liberté. Ce trait d'esprit a dignement couronné un discours anssi banal que prétentieux.

XII

M. Chesnelong est, dans toute la force du mot, un orateur catholique. Il y a, dans sa parole chaleureuse et vibrante, la netteté et la franchise d'une profession de foi.

Après avoir rendu hommage « à la magie d'une éloquence merveilleuse, au grand souffle de sincérité, de justice et de générosité » que tout le monde admire dans les discours de M. Jules Simon, l'éminent sénateur déclare que le projet n'est pas son idéal : il le trouve, d'un côté, un peu téméraire, de l'autre, un peu étroit ; mais il en accepte cependant les conclusions générales.

Il s'attache d'abord à démontrer qu'une loi sur les associations est nécessaire. Dans l'ancienne France, l'association était partout, et elle avait des résultats féconds. Aujourd'hui, que voit-on? Un pouvoir de centralisation formidable ; le pouvoir exécutif à la merci du parlement, celui-ci à la merci du suffrage universel ; l'État en haut, la poussière sociale en bas, au milieu pas d'intermédiaire, l'individu privé de toute garantie, sans initiative possible, sans recours contre les abus de la force.

Chez nous, pas d'association de plus de vingt personnes, sans l'autorisation de l'État. Cette législation, impuissante contre les associations révolutionnaires a comprimé l'essor des associations utiles.

Il faut donc une loi nouvelle : nécessaire au point de vue des associations en général, elle est plus nécessaire encore au point de vue des congrégations religieuses en particulier. Sans doute, le droit des congrégations à l'existence de fait est garanti par la législation actuelle, sainement interprétée et, « dans le cas où la loi n'aboutirait pas, déclare avec beaucoup d'à-propos l'orateur,

Digitized by Google

nous maintenons toutes nos revendications sur le véritable caractère de la législation actuelle. » (Très bien! très bien! à droite.)

Mais, puisqu'on prétend que la loi est obscure, il faut la rendre claire; puisqu'on prétend que la proscription est dans la loi, il faut l'en chasser. Exclure les congrégations du bénéfice de la liberté commune, c'est une iniquité si flagrante, que l'énoncé seul de cette exclusion suffit pour en montrer l'énormité.

Complétant l'argumentation déjà irréfutable de M. J. Simon, M. Chesnelong fait justice des misérables arguties répétées à la tribune par les adversaires de la liberté, de cette vraie liberté que l'orateur définit ainsi : « La vraie liberté, c'est le devoir affranchi, le droit garanti, la passion contenue et la vérité respectée. »

XIII

M. Waldeck-Rousseau a parlé au nom du gouvernement. Ce jeune ministre, on s'en souvient, avait présenté, sous les auspices de M. Gambetta, au temps du *grand ministère*, une loi sur, ou plutôt contre la liberté des associations, tout spécialement inventée pour légaliser les décrets de mars et les proscriptions qui en furent la conséquence. C'est à ce projet qu'il s'en tient; il repousse toute assimilation entre les congrégations religieuses et les associations civiles. Pourquoi? Parce que les premières ont des règles qui suppriment la personnalité humaine en imposant l'obéissance!

Oui, cette énormité qu'on s'étonne de trouver même dans un discours de M. Corbon ou de M. Tolain, le jeune ministre « à la voix d'or » ne craint pas de la répéter sérieusement. D'après lui, ces ordres religieux, hautement approuvés par l'Église, illustrés par tant de grands hommes dont les noms se lisent aux pages les plus glorieuses de notre histoire, dont les œuvres font tant d'honneur à l'esprit humain; ces ordres religieux, si nous en croyons un petit avocat qui n'est pas encore un bien grand ministre, *non seulement ne développent pas la personnalité humaine, mais la suppriment!*

Ce jeune homme de trente-six ans n'a pas toujours pensé de même. Il fut un temps où, pieux catholique, il confiait la direction de son âme à quelqu'un de ces religieux dont la personnalité, dit-il aujourd'hui, est anéantie. Qui nous expliquera le miracle de cette conversion à rebours? qui nous racontera l'édifiante histoire de ce

Digitized by Google

Saul républicain, dont Gambetta fut l'Ananie? qui nous dira les secrets motifs qui l'engagèrent à renoncer aux chères croyances du foyer domestique pour hurler avec les loups, pour aboyer contre le cléricalisme et les moines? En apostasiant sa foi, il a renié, douloureux sacrifice! l'exemple paternel.

M. Waldeck-Rousseau est fils d'un parfait honnête homme, ancien représentant du peuple, avocat distingué du barreau nantais. Le jour où les décrets de mars furent exécutés à Nantes, un vieillard vint s'enfermer dans la maison des pères jésuites, et, quand la porte fut forcée, le domicile violé, il parut le premier sur le seuil, donnant le bras à un jeune religieux. Les gens de police eux-mêmes furent saisis de respect, et la foule applaudit.

Ce vieillard était le père du jeune ministre. Du fond de la tombe, il proteste, encore aujourd'hui, en faveur de ceux que son fils outrage.

M. Waldeck-Rousseau avait été converti par le vénérable P. Hus, ancien supérieur général des missions de Cayenne, mort à Paris, victime des expulsions. Durant bien des années, le confesseur et le pénitent se visitèrent plusieurs fois la semaine. Le P. Hus était le conseil de toute la famille, pour laquelle il conserva jusqu'à la fin une estime profonde et une très grande affection. Ce prêtre, à la volonté de fer, au cœur ardent, à l'âme loyale, eût été bien surpris d'entendre l'adolescent qu'il bénissait comme son fils, lui dire : « C'est un fait indéniable, mon père; vous avez abdiqué par vos vœux toute personnalité. » Peut-être le P. Hus n'aurait-il pas relevé l'insolence; mais la main paternelle ne l'aurait pas laissée impunie.

Que le jeune jacobin se rappelle ces souvenirs domestiques : il deviendra, en les méditant, plus modeste. Il comprendra mieux que sa volte-face n'a rien d'honorable et qu'elle ne trompe personne. Son changement d'opinions a trop exactement coïncidé avec son changement de fortune, pour que l'on ne soit pas tenté d'expliquer l'un par l'autre. Il a beau dire, d'un petit ton sec et tranchant : « Je ne me laisse pas aller à des passions que je ne connais pas; je cherche les aspirations de ma nation secondées par l'étude. » Ces belles phrases dissimulent mal un réel embarras, ou plutôt le trahissent. L'étude de ces graves questions exige plus de maturité, d'expérience et de savoir. Un projet que M. Dufaure et M. Jules Simon ont *étudié* à loisir, un jeune débutant a mauvaise grâce à le repousser

Digitized by Google

avec tant de hauteur. *Les aspirations de ma nation...* paroles superbes! *Sa nation* est bien un peu la nôtre, et nous en interprétons, à meilleur droit, les aspirations tout autrement que lui. Quant aux *passions*, elles ne sont pas moins violentes pour être plus cachées : les colères du fougueux Danton n'étaient pas pires que les fureurs contenues et calculées de Robespierre. Il n'est pas prouvé que M. Challemel-Lacour se soit fâché bien fort, quand il dit, à l'adresse de M. de Carayon-Latour et de ses braves mobiles : « Fusillez-moi ces gens-là! »

XIV

M. Jules Simon a soufflé sur le château de cartes puérilement édifié par le ministre-novice. Il n'en est rien resté debout. Mais le parti de la majorité était pris : au projet de M. Dufaure elle a préféré un projet que le gouvernement, suivant M. Waldeck-Rousseau, élabore en ce moment! Ce projet, nous devinons sans peine ce qu'il sera : une seconde édition de l'œuvre improvisée par « le grand ministère ». On y déclarera que tout le monde a le droit de s'associer, — excepté ceux qui commettent le crime irrémissible de pratiquer les conseils évangéliques. Pour ceux-là pas de merci!

Si la loi imaginée par le jeune ministre est votée, et rien n'est plus probable, elle aura pour effet immédiat de couvrir les injustices commises du voile d'une hypocrite légalité et d'en excuser de nouvelles. Mais elle pourrait bien aussi amener, un peu plus tôt, un peu plus tard, un résultat moins prévu. Il n'est pas téméraire d'espérer que l'excès de la tyrannie finira par révolter l'opinion publique, aujourd'hui indifférente et endormie, et que, devant l'indignation et le dégoût universels, disparaîtront les derniers héritiers du mort déjà presque oublié qui a dit : *Le Cléricalisme, voilà l'ennemi!*

Ch. Clair, *S. J.*

Digitized by Google

L'ENTRÉE

DANS

LA CHEVALERIE[1]

I

Il y a, chez nos vieux poètes, plusieurs mots pour exprimer l'Entrée dans la chevalerie. On est ceint du glaive ou du baudrier. On est *fait*, on est *armé*, on est *adoubé* chevalier (2). Ce dernier mot paraît avoir été le plus usuel, en même temps qu'il est le plus technique; mais il n'est point sans offrir quelque difficulté. Qu'il vienne de l'anglo-saxon *dubban;* qu'il ait d'abord signifié « frapper »; qu'il y ait là, enfin, une allusion pittoresque à ce fameux coup de paume que le consécrateur devait donner sur la nuque du nouveau chevalier : j'y consens (3); mais en observant toutefois que ce sens est, dans notre langue, quelque peu préhistorique, et que, dans les plus anciens monuments de notre poésie nationale, *adouber* a tout simplement le sens d'*armer* (4). Au demeurant le coup de paume en question n'est peut-être pas aussi ancien que l'on pourrait le sup-

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1883.

(2) La fu Garins *chevalier adoubez* (*Garins li Loherains*, éd. P. Paris, I, p. 64). Etc., etc.

(3) L'étymologie « adoptare », proposée par Ducange (*Dissertations*, etc., éd. Didot, *Glossaire*, t. VII, p. 86 et ss.), est inadmissible.

(4) Paien descendent pur lur cors *aduber* (*Roland*, v. 3139). — Li Empereres tuz premerains *s'adubet*. (*Ibid.*, v. 2987.) Seignor, ce dist Ogiers, or tost de l'*adouber* (*Guide Bourgogne*, éd. F. Guessard et H. Michelant, v. 800.) Mès or vos veil par amor demander — Que tu me soffres ton cors à *adouber* (*Aliscans*, éd. Jonckbloet, v. 4810-4811). On trouvera vingt autres exemples de ce sens dans notre Glossaire du *Roland* (12e éd. p. 495) et dans le *Dictionnaire* de Fr. Godefroy, (t. I, p. 110.) Cf. la note de P. Paris, *Garins li Loherains*, t. I, pp. 64, 65.

Digitized by Google

poser, et ce n'est même pas, comme nous le dirons bientôt, un élément essentiel de l'*adoubement*. Voilà bien des obscurités.

Un mot plus beau et moins embarrassant, c'est « *lever* », qui peut passer, à coup sûr, pour un synonyme de « baptiser. » Certain vers du *Roland* nous donnerait à penser qu'on était *levé* chevalier (1). Ce rapprochement entre le baptême et l'adoubement est constant dans l'histoire comme dans la légende, et l'*adoubement*, aux yeux de nos pères, n'est que le Baptême des gens de guerre.

Quel que soit le mot qui désigne l'Entrée dans la chevalerie, cet événement notable n'en est pas moins attendu par le jeune damoiseau avec un enthousiasme impatient et fiévreux. C'est l'idée fixe, la pensée suprême, l'idéal unique. L'écuyer se dit : « Quand serai-je chevalier? » Le chevalier, marié depuis quelques années, dit à sa femme : « Quand nos enfants seront-ils chevaliers? » Le vieux baron, contemplant d'un regard éteint les plus jeunes de ses garçons : « Voyez, s'écrie-t-il, voyez mes fils. Si le roi du Paradis le per« mettait; s'il me conservait saine et sauve la vie, jusqu'à ce que je « les visse devenir chevaliers (2), mon cœur, mon vieux cœur en « serait tout joyeux. » La chevalerie, c'est le rêve, c'est le but, c'est l'honneur souverain et presque unique. On a dit (et rien n'est plus vrai) que notre siècle avait « le tourment de l'infini ». Ce mot de Schlegel ne peut s'appliquer au moyen âge, qui n'avait réellement rien d'aussi « tourmenté »; mais on sera juste en disant que si nos pères n'avaient pas le tourment de la Chevalerie, ils en avaient la passion.

Les scolastiques ont eu parfois le tort de réduire la vérité à des classifications un peu sèches et forcées; mais il y avait du bon en leurs procédés, même excessifs. A propos de l'entrée dans la Chevalerie, le chapelain de notre futur chevalier s'est proposé d'écrire un petit Traité qu'il a divisé en cinq chapitres, auxquels il a résolument donné pour titres : *Quis? Quando? Ubi? Per quem?*

(1) D'altre part est uns païens Voldabruns. — Celoi *levat* le rei Marsiitun. (*Roland*. v. 1519, 1520.) Le sens est bien douteux, et il n'est question peut-être que d'un parrainage. Cependant le manuscrit de Lyon traduit *celoi levat*, par *Il adoba*.

(2) *Aimeri de Narbonne*, Bibl. nat. fr. 1448, f° 68 v°, 69 r°. C'était la pensée suprême au moment de la mort; c'est celle de Begon de Belin, au moment où il va rendre l'âme : « Hé! Biautris, gentis franche moillier, — Ne me verrez à nul jor desoz ciel. — Mi doi enfant, li fil de ma moillier, — Se je vequisse, *vous fuissiez chevalier*. (*Garins li Loherains*, éd. P. Paris, II, p. 240.)

Digitized by Google

Quomodo? Il a même essayé de condenser ces cinq questions en un vers, en un seul vers hexamètre; mais, s'il faut tout dire, la tâche était rude, et il n'y est point parvenu. Nous suivrons néanmoins le plan de notre chapelain; mais, pour plus de clarté, nous traduirons ses idées en français : « Qui peut être armé chevalier? Quand « recoit-on l'ordre de la chevalerie? Où le reçoit-on? Quelle est « l'autorité qui le confère? Et quels sont enfin les rites de ce « huitième sacrement auquel tant de millions d'âmes attachaient « légitimement un si haut prix? » Telles sont les cinq questions auxquelles nous allons successivement répondre : *Quis? Quando? Ubi? Per quem? Quomodo?* Nous éviterons d'être pédant, et essaierons d'être clair.

II

« Qui peut être armé chevalier? » Nous serions volontiers tenté de répondre : « Tout le monde », et ne serions pas très loin de la vérité. De la chevalerie on ne peut pas dire, on ne dira jamais que c'était une institution « fermée », ou, si vous l'aimez mieux, une caste. On n'en élimine rigoureusement que les infirmes, parce qu'ils ne sont pas en état de faire bonne figure en bataille, et que toute la chevalerie se résume vraiment en ces deux mots : Se battre. L'Église, très sagement, exclut les estropiés de l'autel, où ils seraient ridicules, et le moyen âge, très sagement aussi, les a exclus de la chevalerie où ils auraient été inutiles. La vilenie de l'âme, l'infamie des mœurs, la flétrissure que l'opinion publique inflige à certaines professions ou à certaines origines, toutes ces infirmtés morales sont de nature à interdire l'accès de la Chevalerie aux âmes basses et deshonorées. Certes, Richard Cœur de Lion aurait bien voulu faire un chevalier de Mercadier, de ce chef de routiers, de ce bandit qui fut son compagnon d'armes; mais il ne le put pas. C'était vraiment la chose impossible. Ne pouvant anoblir ce brigand, il se borna à l'enrichir. Voilà qui est plus aisé (1).

Donc la Chevalerie est « ouverte ».

Elle est ouverte aux vilains, et nos chansons, que nous avons eu déjà l'occasion de citer à ce sujet, nous en offrent plus d'un exemple fameux qu'il est utile de remettre en lumière. Ce pauvre bûcheron, qu'on appelle Varocher, cet homme de rien qui se met si héroïque-

(1) *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. III, p. 426.

Digitized by Google

ment au service de la reine de France indignement calomniée et proscrite, qui abandonne pour elle femme et enfants, qui se fait son guide et son défenseur, qui la conduit en Hongrie et protège le petit Louis, né dans l'exil, comme il a protégé sa mère, cette sorte de tâcheron grossier et presque ridicule, dont la grosse tête ébouriffée fait rire tous les passants, ce vilain très vilain reçoit un jour la chevalerie des propres mains de l'empereur de Constantinople. Oui, un empereur lui ceint l'épée, un duc lui chausse les éperons, une reine lui fait revêtir le *ciclaton* réservé aux nobles. Elle fait mieux et s'écrie : « Il n'y a pas dans le monde entier un homme plus loyal (1). » Si vous donnez à ces derniers mots leur véritable signification, vous vous persuaderez que la Chevalerie était alors la souveraine récompense, et que le dernier des vilains y peuvait légitimement aspirer. Cet autre paysan, ce Simon le Voyer, qui a fait un si généreux accueil à la très douce et très innocente femme du roi Pépin, à la reine Berte, cet homme de petite naissance est récompensé de la même façon. On jette sur ses épaules un manteau de drap d'or; le Roi lui attache, de sa propre main, le brant d'acier au côté gauche, et le duc Naimes, les éperons aux pieds. Ses deux fils sont faits chevaliers en même temps que lui, et reçoivent comme lui le baiser de Pépin (2). Une telle élévation ne surprenait personne, et le fait était bien moins rare qu'on ne pourrait le penser. Nos romans sont pleins de récriminations contre ceux qui introduisent des vilains dans l'ordre auguste de la chevalerie. « Il est bien mal récompensé le bon guerrier, qui « de fils de vilains fait chevalier » : ainsi parle l'auteur de *Girart de Roussillon*, et l'on sent qu'un tel cri sort du plus profond de son cœur (3). C'est qu'en effet l'on en vint à abuser étrangement de ces adoubements de vilains. Sans parler de certaines provinces où tous les bourgeois s'attribuaient le privilège de pouvoir ceindre l'épée chevaleresque (4), il arrivait alors, au

(1) *Macaire*, éd. Guessard, v. 2506; 2513-2522.

(2) *Berte aux grans piés*, éd. P. Paris, p. 180; éd. Scheler, v. 3170 et ss.

(3) *Girart de Roussillon*, trad. P. Meyer, p. 28, § 60.

(4) Il en était ainsi dans la sénéchaussée de Beaucaire : « Notum facimus quod usus et consuetudo sunt et fuerunt longissimis temporibus observatæ, et tanto tempore quod in contrarium memoria non existit, in senescallia Bellicadri et in Provincia, quod burgenses consueverunt a nobilibus et a baronibus et etiam ab archiepiscopis, sine principis auctoritate et licentia, cingulum militare assumere et signa militaria habere et portare, et gaudere privilegio militari.. Die martis post Octabas Pentecostis anno Domini 1298. (V.

Digitized by Google

grand scandale des véritables chevaliers, que certains parvenus se faisaient donner la *colée*, comme aujourd'hui certains financiers se font donner la croix. Témoin ce marchand dont il est question dans la chanson de *Doon de Maïence*. Il n'avait jamais cherché en toute sa vie qu'à gagner de l'argent, et c'était son unique mérite : *mès pour son grant avoir l'ot on fet adouber* (1). Le vers est typique, et pourrait s'appliquer à bien des chevaliers de notre temps. L'adoubement était encore un excellent moyen pour se faire des créatures. Quand le traître Herchambaud veut perdre les enfants de Gui de Maïence, il cherche tout d'abord à corrompre leur précepteur : « Je te ferai chevalier, » lui dit-il (2). Telle est aussi la promesse que fait le jeune Roland au portier de ce château de Laon, où il est gardé à vue ; mais le portier, âme vulgaire, tient la chevalerie en petite estime. « C'est un métier, dit-il, où l'on reçoit de mauvais coups », et il repousse brutalement les avances du neveu de Charlemagne (3). Il n'en est pas de même de ces deux serfs qui restent si héroïquement fidèles au pauvre Amis, lorsqu'il est frappé de la lèpre, et ils se laissent joyeusement adouber chevaliers (4). Un dernier trait. La Chevalerie est accessible aux jongleurs, aux comédiens eux-mêmes (5). C'est beaucoup dire en peu de mots.

Mais ce serait travestir la vérité que d'aller plus loin ou de trop généraliser. Si nombreux que soient de tels faits, ce ne sont, malgré tout, que des exceptions. Tout autre est, je ne dirai pas la règle, mais l'usage général, et il convient ici de le formuler clairement : « C'est avec des damoiseaux, c'est avec des fils de chevalier, c'est

Ducange, au mot *Miles*, éd. Didot, t. IV, p. 402. Ex cartophylacio regio, *Ordinationes*, t. I, f° 227.)

(1) Marcheant ot esté pour avoir conquester, — Mès pour son grant avoir l'ot on fet adouber. (*Doon de Maïence*, éd. A. Pey, v. 7601, 7602.)

(2) *Doon de Maïence*, éd. A. Pey, v. 240 et ss. « Se tu veus bien ouvrer selon ma volonté, — Chevalier te feroy dedens un an passé.

(3) *Aspremont*, éd. Guessard, p. 15, v. 48 et ss. : « Hé ! gentix hom, tant faites à prisier, — Lai nos aler là fors esbanoier... — Se nos sons grans, c'armes puissons baillier, — Nous te ferons par ma foi chevalier. »

(4) *Amis et Amiles*, éd. Conrad Hoffmann, v. 3265-3267.

(5) *Berta de li gran pié*, éd. Mussafia, *Romania*, n° 11, juillet 1874, p. 341 : « Ma un çubler li fu qui fu li plus alter, — E qe era adobé à lo de çivaler, — Et estoit plus anomés en cort de princer, — Qe nul autres qe faça qel mester. » Un certain nombre de troubadours commencent par être jongleurs, et il en est plusieurs, parmi ces derniers, qui comme Perdigon, sont un jour fait chevaliers.

Digitized by Google

avec de jeunes nobles que l'on fait principalement les chevaliers. » Parmi ces candidats à la chevalerie, il en est qui ont subi certaines épreuves et exercé le rude métier d'écuyer; mais ce n'est point là une condition absolument indispensable et, le plus souvent, la noblesse suffit. Il est vrai que le jeune noble ne naît pas chevalier; mais il appartient à un groupe social, où, parvenus à un certain âge, tous les hommes sont armés chevaliers. L'homme de guerre fait de son fils un homme de guerre, quand le garçon est assez fort pour revêtir une armure et tenir une épée. Rien n'est plus naturel, et c'est la force des choses.

III

« Quand recevait-on le *sacrement* de la Chevalerie? » Il ne s'agit point ici de l'âge du candidat, et cette question a été élucidée plus haut. Mais n'y avait-il pas certains jours qui fussent plus particulièrement réservés à ce rite solennel? Oui, certes, et nos pères, race très religieuse, choisissaient de préférence les grandes fêtes de l'année liturgique. Ils étaient assurés, ces jours-là, d'avoir autour d'eux une assistance nombreuse, un public en liesse. Les bourgeois et les vilains eux-mêmes, qui remplissaient l'église, prenaient un vif plaisir à assister à la « quintaine » qui terminait la fête. Les grands ne dédaignent pas, croyez-le bien, les enthousiasmes de la foule, et vont jusqu'à les rechercher un peu trop volontiers. Nous avons relevé, dans nos vieux poèmes, cinq jours de fête qui sont plus spécialement consacrés aux *adoubements :* Noël, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et la Saint-Jean (1). Une seule de ces fêtes tombe en

(1) 1° Noel, *A la Nativité* chevaliers vos feron; — Donrai haubers et hiaumes et escus à lion (*Renaus de Montauban*, éd, Michelant, p. 47, v. 37.) — 2° Paques. Ce fu *à Pâques* que l'on dit en esté; — Guillaumes ot Vivien adoubé (*Covenans Vivien*, éd. Jonckbloet, v. 8, 9.) *A Paques* en avril chevalier en sera (*Fierubras*, éd. Kræber et Servois, v. 237.) *A une Paque* après, une feste joïe, — Les fist tous chevaliers au moustier Saint-Helie (*Doon de Maïence*, éd. A. Pey, v. 12483-12484.) A Pâques en avril, — L'a adobé li peres (*Enfances Godefroi*, éd. Hippeau, v, 1638, etc , etc.) — On est quelquefois adoubé durant l'octave de Pâques : Henricus rex (Henri IV) *in quarta feria Pasche*, gladium cinxit (*Chronicon Lobiense*, Historiens de France, t. XI, p. 416), etc. — 3° Pentecote. S'atendrai *Pentecoste*, la glorieuse feste; — Puis, les adonberai (*Aiol*, éd. Raynaud et Normand, v. 6502-6503.) Ce fut *à Pentecoste...* — Que li rois ot les freres de novel adobés (*Renaus de Montauban*, éd. Michelant, p. 49, v. 25-26.) Etc., etc. Les textes historiques ne sont pas ici

Digitized by Google

hiver et c'était la moins recherchée : car l'adoubement réclamait le plein air, le printemps, la joie. Sacrer un chevalier en hiver, c'était presque un contre-sens. Pâques et la Pentecôte sont visiblement les dates préférées : *A Pasques en avril que soés est le tems* (1), et ailleurs : *Ce fu à Pentecoste qu'est pleniers li estés* (2). Ne me parlez pas de décembre pour cette fête de la jeunesse, mais de ces beaux mois qui s'appellent avril, mai et juin. La floraison des nouveaux chevaliers est si bien faite pour coïncider avec celle des églantiers et des pommiers ! Nos pères, sans aucun doute, ne subtilisaient pas le dessus; mais ils sentaient très vivement ces harmonies, dont ils ne se rendaient pas un compte exact. Ils subissaient l'influence du printemps, sans être de taille à l'expliquer scientifiquement. Puis, cette fête de Pâques était vraiment la fête des fêtes, le *dies dierum*. C'était le premier jour de l'an, c'était le sommet de l'année liturgique, et toutes les traditions de la primitive Église étaient encore vivantes et frémissaient, pour ainsi parler, dans le cœur de ces rudes chrétiens.

On n'a pas assez remarqué, à ce point de vue que les nuits de Pâques et de la Pentecôte étaient, depuis la plus haute antiquité chrétienne, sanctifiées par des veilles dont la liturgie a gardé la trace et où tout le peuple fidèle avait un rôle actif. Entre la *veillée des armes*, dont nous aurons lieu de parler tout à l'heure, et les belles vigiles liturgiques de Pâques ou de la Pentecôte, il

moins nombreux que ceux de nos vieux poèmes. C'est un jour de la Pentecôte que Foulques le Reschin fut armé chevalier par son oncle Geoffroi Martel : « In hujus extremo vitæ anno me nepotem suum ornavit in militem, in civitate Andegavi, *festivitate Pentecostes*, anno ab incarnatione Domini 1060. (*Hist. Andegav. fragm.*, auctore Fulcone, comite Andegavensi, Historiens de France, t. XI, p. 138.) C'est le même jour qu'est adoubé Henri, fils de Guillaume le conquérant (*Breve chronicon Sancti Martini Turonensis*, Historiens de France, t. XII, p. 65.) C'est le même jour encore que le roi d'Angleterre adoube Geoffroi Plantagenet (récit de Jean, moine de Marmoutier, en sa Vie de Geoffroi, *Chroniques d'Anjou*, publiées par P. Marchegay et A. Salmon, p. 283.) « Un grand nombre de fils et de frères de nos rois, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à celui de Philippe le Bel, reçurent la Chevalerie, *le jour de la Pentecôte.* » (Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, pp. 145-146.) Etc., etc. — 4° L'Ascension. Pris ot ses armes *droit à l'Ascension* (*Ogier*. éd. Barrois, v. 6455.) Et le fist chevalier *à une Ascension* (*Renaus de Montauban*, éd. Michelant, p. 16, v. 31 f°.) 5° Nativité de Saint-Jean Baptiste, 24 juin. *A feste saint Johan* que on doit aourer, — En a fait li gentiex, XX et V adober (*Hélias*, éd. Hippeau, v. 5727-5728.)

(1) *Enfances Godefroi*, éd. Hippeau, v. 1688.

(2) *Renaus de Montauban*, éd. Michelant, p. 49. v. 25.

Digitized by Google

y a une corrélation évidente et glorieuse. Je ne voudrais pas aller trop loin dans la voie d'un symbolisme dangereux, mais je ne saurais néanmoins oublier que la fête de la Pentecôte est l'anniversaire de la fondation de cette Église, à laquelle tous les chevaliers vouaient jadis leur épée et leur vie, et je songe involontairement aux différents Ordres du Saint-Esprit qui ont honoré l'Église et la France. Plus encore que Pâques, la Pentecôte était décidément une solennité chevaleresque, et je ne saurais m'en étonner. Ce matin-là, à la grand'messe, nos jeunes damoiseaux ont été fort émus dans le moûtier, en voyant les clercs qui du haut du *triforium*, jetaient sur les fidèles une pluie de roses, image des langues de feu qui étaient tombées sur les apôtres au Cénacle. Cette émotion salutaire dure encore, lorsqu'on donne la *colée* à ces nouveaux chevaliers. Oh! le beau jour!

Les fêtes liturgiques n'étaient pas les seuls jours qui vissent naître ainsi des chevaliers nouveaux. On profitait volontiers de ces autres fêtes, tout intimes, qui peuplaient soudain la solitude des châteaux ou des palais. A propos d'un mariage ou d'un baptême princier, on ceignait l'épée à quelques valets (1). L'adoubement d'un fils de roi ou de comte entraînait toujours d'autres *adoubements* (2). On s'empressait, pour faire honneur à un prince, de donner à son fils, nouveau chevalier, le charmant et incomparable cortège de vingt, de cinquante, de cent nouveaux *adoubés*. C'était une délicatesse, une recherche et un luxe. Mais tous ces usages (3), faut-il le dire, nous semblent en somme, trop gracieux et civilisés. L'*adoubement* que nous préférons à tous les autres, c'est celui qui avait lieu en pleine mêlée ou le soir d'une bataille, sans apprêts, quand on était tout haletant de la lutte et couvert d'un sang rouge et noir. Malgré le caractère un peu horrible de cette consécration improvisée, il y avait, dans ce farouche adoubement, je ne sais quel air de triomphe, d'espérance et de joie. C'était encore une fête. Aussi quand les croisés sont sous les murs d'Antioche et que, devant les

(1) Il en est ainsi, le jour du mariage de Beuves d'Anstonne : « Beuves a *fait*, pour l'amour sa moillier, — *Tout maintenant cent novieus chevaliers* (*Beuves d'Anstonne*. Bibl. nat. fr. 12547, f° 151.) » C'est de la sorte que les choses se sont passées aux mariages des deux frères de saint Louis. Robert en 1238 et Alphonse en 1241. (Sainte-Palaye, *Mémoires*, t. I, p. 146.) Etc., etc.

(2) *Beuves d'Anstonne*. Bibl. nat. fr. 12548. f° 190. Etc., etc.

(3) Les païens convertis sont armés chevaliers immédiatement après leur baptême. (*Prise de Cordres*, Bibl. nat. fr. 1448. f° 176.)

Digitized by Google

admirables exploits de l'écuyer Gautier d'Aire, Godefroi de Bouillon s'écrie : « Nous le ferons chevalier, dès qu'il le voudra », le damoiseau s'empresse très chrétiennement de refuser un tel honneur qui lui semble mêlé de trop de joie : « Non, non, dit-il, pas d'*adoubement*, pas de nouveaux chevaliers, avant que nous ayons conquis le saint Sépulcre. (1) » Le mot n'est pas loin d'être sublime.

IV

« Où était-on armé chevalier? » Sur le champ de bataille tout d'abord, en quelque heure d'enthousiame et de victoire, après quelque insigne prouesse. Ce noble usage remonte à une très haute antiquité, et nos plus vieux poèmes nous en offrent de beaux exemples. C'est ainsi que le Danois est un jour adoubé sous les murs de Rome, après s'être couvert de gloire dans une de ces grandes batailles qui ont assuré les destinées chrétiennes de la Ville éternelle; c'est ainsi qu'il est créé chevalier, après avoir arraché aux mains des païens vainqueurs cette oriflamme qui était véritablement un drapeau, et qui était vraiment le drapeau de la France (2). C'est ainsi qu'en pleine mêlée, Bertrand, fils de Bernard de Brebant, se présente un jour aux yeux de son père, et lui demande de le faire chevalier : « Tu ne sais pas seulement, lui répondit brutalement « ce père terrible, tu ne sais pas tenir une lance. » Et il frappe au visage ce fils indigné, qui, pour toute réponse, se jette au milieu de l'armée païenne et essaie de se faire tuer (3). On peut s'imaginer, d'ailleurs, que de tels adoubements n'étaient pas compliqués, et que leur rituel était des plus simples. En deux minutes c'était fait (4).

L'archevêque Turpin n'y fait pas tant de façons et se lance dans la bataille, en jetant ce cri étrange : *Je sui evesques; or me fez che-*

(1) Le duc de Bouillon s'écrie : « Quelle hore qu'il voura, chevalier en feron. » Et Gontier répond : « Seigneurs, ce dist Gontiers, à Dieu beneïçon. — Ains que viene au sepulcre, ne nous adouberon. » (*Antioche*, éd. P. Paris, t. I, p. 225.)

(2) *Charlemagne*, 4e branche : Bibliothèque Saint-Marc à Venise, ms. fr, t. XIII, analysé par M. F. Guessard, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XVIII, p. 393 et suiv. Cf. nos *Epopées françaises*, 2e éd., t. III, p. 55.

(3) *Enfances Vivien*, Bibl. Nat., fr. 1448, f° 197.

(4) Lors desciendi li rois Kalles à tant, — La bone espée a çainte Ogier au flanc. — Chevaliers fu Ogiers d'or en avant (*Ogier*, éd. Barrois, v. 746-748).

Digitized by Google

valier (1); mais c'est là un procédé par trop sommaire, et un consécrateur, à tout le moins, était rigoureusement nécessaire pour la création d'un véritable chevalier. Depuis le treizième siècle jusqu'au seizième, la mode des adoubements sur le champ de bataille ne fit que se développer dans la France et dans l'Europe chrétiennes. Elle donna lieu à des abus. La Chevalerie, avons-nous dit, peut être surtout considérée comme une récompense, comme la plus noble et la plus enviable de toutes les récompenses, et c'est le soir d'un grand combat que l'on a vraiment quelque plaisir à se figurer de beaux jeunes gens, pâles et blessés, recevant la *paumée* et chaussant les éperons d'or. Après la bataille, c'est fort bien; avant, c'est excessif. J'admire très vivement le roi Juan de Portugal, lorsque avant la bataille d'Aljubarotta en 1385, il place au premier front de l'armée les soixante chevaliers qu'il vient de créer, et qu'il leur lance ces fières paroles : « Beaux seigneurs, je vous « envoie « au premier chef de la bataille. Faites tant que vous y ayez hon- « neur : car autrement vos éperons d'or ne seraient pas bien « assis (2). » Voilà qui est fort beau; mais si je me réjouis des quatre cent soixante-sept chevaliers français que l'on créa avant la victoire de Rosebecque, je suis un peu moins fier des cinq cents que l'on improvisa avant la défaite d'Azincourt. Il ne m'arrive pas souvent de me trouver du même avis que Brantôme, et j'en serais volontiers trop fier; mais je me vois forcé de lui donner raison quand il préfère la chevalerie conférée après le combat à celle qui se donnait d'avance (3). Et je ne puis m'empêcher de terminer tout ce qui concerne les « adoubements en bataille » par ce beau trait qui nous rappelle le souvenir d'un des plus grands chevaliers dont s'honore notre histoire nationale, de ce Duguesclin qui a mérité qu'on lui consacrât la dernière de nos chansons de geste. La

(1) *Aspremont*, Bibl. Nat., fr. 25529, f° 77 r°.

(2) « Beaux seigneurs, l'Ordre de la chevallerie est si noble et si haulte que nul bon cœur ne doit penser, qui chevallier soit, à villonnie, à ordure, ne à vilté ne couardise quelconque; mais doit estre fier et hardy comme un lyon quand il a le bacinet en teste et il perchoit ses ennemis. Et pourtant que je vueil que aujourd'huy vous montrés prouesse là où il appartiendra à monstrer. Je vous envoie et ordonne tous au premier chief de la bataille. Or faites tellement que vous y alés honneur : car autrement vos esperons dorés ne seroient pas bien assis. » (Froissart, éd. Kervyn de Lettenhove, XI, p. 166.

(3) Brantôme, *Capitaines français*, t. I, p. 14 et ss., cité par Sainte-Palaye, *Mémoires*, t. I, p. 252. C'est à cet excellent érudit que nous avons emprunté la substance des lignes qui précèdent.

Digitized by Google

scène se passe longtemps après la mort de ce rude et glorieux capitaine, en 1423, le soir de la bataille de la Brossinière. Ce fut une de ces rares, de ces très rares victoires, qui consolèrent un peu la France durant la guerre de Cent ans, comme Coulmiers nous consola en 1870. Un petit rayon de soleil dans la tristesse de la nuit. Le vainqueur de 1423 s'appelait le comte d'Aumale et c'était un cousin du roi. « Il termina cette brillante journée, comme il était d'usage, en faisant plusieurs chevaliers sur le champ de bataille. Le jeune André de Laval fut du nombre, et il lui ceignit la propre épée de Duguesclin en lui disant : « Dieu te fasse aussi vaillant que celui qui la porta (1) ! » Si nous étions une nation un peu plus traditionnelle, si nous aimions plus vivement l'honneur antique de la France, nous garderions avec plus de fierté le souvenir de ces fières paroles. Mais nous en sommes, hélas ! à ignorer jusqu'au lien qui a uni les deux grandes âmes de Duguesclin et de Jeanne d'Arc; et il n'y a peut-être pas dix Français aujourd'hui, oui, dix, qui connaissent ce trait touchant de la libératrice d'Orléans, envoyant un jour son petit anneau de jeune fille à la veuve de ce Bertrand Duguesclin qui avait naguères tant et si bien travaillé à délivrer la France de Charles V. Avoir une si belle histoire, et ne pas la connaître !

Quelle que fût la poésie de ces adoubements sur le champ de bataille, on se résignait le plus souvent à entrer dans la Chevalerie par une voie plus prosaïque, et c'était en temps de paix que l'on faisait réellement le plus de chevaliers. Cette fête était de celles qui, comme nos premières communions, rassemblaient la famille éparse et l'attendrissaient vivement. La cérémonie avait pour théâtre un château ou une église, suivant que la famille du novice et le novice lui-même avaient adopté le rituel militaire ou le rituel liturgique. L'église que l'on choisissait était généralement le *moûtier* le plus voisin (2) ; et c'est par exception que l'on allait plus tard se faire adouber dans le sanctuaire de quelque pèlerinage célèbre, à Sainte-Catherine ou au saint Sépulcre (3). Mais les rites laïques

(1) Société archéologique du Mans, t. I : « La bataille de la Brossinière. »

(2) Au moustier sont alé... — Là l'a fet chevalier son oncle maintenant. (*Doon de Maience*, éd. A. Pey, v. 3227, 3228.) Etc.

(3) « Bons chevaliers se font au Saint-Sepulchre de Nostre-Seigneur par amour et honneur de lui. Aultres se font à Saint-Kalherme, là où ils ont leurs devotions. (*La Salade*. par Ant. de la Sale; milieu du xve s. Citation de Sainte-Palaye, *Mémoires*, I, 118.)

Digitized by Google

(il faut bien le dire) demeurèrent longtemps en possession de la vogue, et voilà pourquoi nous sommes amenés à nous demander quelle partie du château était spécialement réservée à une aussi auguste et aussi vivante solennité. C'étaient, d'ordinaire, les prés ou les champs qui s'étendaient devant les murs de la ferté; c'était parfois la « place » devant le perron (1). Les premiers rites de de l'adoubement, l'attache de l'épée et la *paumée*, n'exigeaient pas un espace trop étendu, et le seul perron y aurait suffi. Au point de vue simplement pittoresque il n'y avait pas de plus bel emplacement que le perron, et je me permettrai de recommander vivement ce décor aux décorateurs et aux peintres eux-mêmes. Au haut de ces degrés, tout prenait un aspect grandiose, et mille spectateurs pouvaient suivre aisément tous les détails d'une telle solennité. Mais quand on en arrivait aux derniers actes du rituel militaire, quand le nouveau chevalier était astreint à sauter en selle, à faire un temps de galop et à abattre une *quintaine*, ni le perron ni la *place* ne lui suffisaient plus. On était donc forcé de sortir du château : le nouveau chevalier marchait en tête, entraînant la foule. C'est en pleine campagne que la cérémonie s'achevait par une belle journée d'avril, près des pommiers en fleurs. J'ai à peine besoin d'ajouter que nos damoiseaux aimaient à se faire adouber dans le palais d'un roi, et je ne voudrais pas jeter une note triste dans la description d'une fête aussi joyeuse en ajoutant que l'on était quelquefois contraint de recevoir la chevalerie sur son lit de mort (2). La cérémonie, certes, était des plus touchantes et bien faite pour inspirer une œuvre d'art. Mais, décidément, j'aime mieux le champ de bataille.

Et voici que nous savons maintenant quelles étaient les conditions requises pour entrer dans le Collège de la chevalerie, à quelles époques de l'année avaient lieu ces consécrations solennelles, et quel en était le théâtre ordinaire.

Mais quel était le consécrateur? A qui appartenait le droit de créer de nouveaux chevaliers? Il importe de le savoir.

Léon Gautier.

(*A suivre.*)

(1) En la place descendent desos un aubespin. (*Enfances Godefroi*, éd. Hippeau, v. 1610.)

(2) Trésor des Chartes, reg. JJ. 70, ch. 365.

Digitized by Google

LA RAISON CHEZ LES INSECTES [1]

Si nous en croyons plusieurs naturalistes contemporains, l'homme n'a plus seul le privilège d'être un animal raisonnable; une autre créature, en dépit de la petitesse de son corps et du peu d'égards qu'elle a obtenus jusqu'ici, partage cet honneur avec lui : cette créature est un insecte, la fourmi. Oui, on nous l'assure, la fourmi raisonne; oui, par ses qualités mentales, la fourmi est un animal raisonnable; et, comme l'homme est à la tête des « vertébrés », la fourmi est à la tête des « invertébrés » : la création a maintenant deux rois. Qu'on ne voie pas dans nos paroles une plaisanterie; rien n'est plus sérieux de la part des naturalistes auxquels nous faisons allusion. Le docteur Büchner, le matérialiste bien connu, a recueilli là-dessus plusieurs témoignages significatifs.

Leuret, notre célèbre anatomiste, aurait dit, d'après Büchner : « que les fourmis occupent le rang suprême dans la série des invertébrés, et que, même parmi les vertébrés, à l'exception pourtant des singes et des éléphants, aucun ne saurait être placé au-dessus d'elles. » Ce sont presque les expressions dont nous venons de nous servir, et Leuret met le comble à tout par ces paroles : « L'histoire de la fourmi est celle de l'homme! » Il s'agit, du moins nous le pensons, seulement de l'histoire naturelle.

Le docteur Gruber (*les Insectes*, Munich, 1879) « appelle les fourmis les coryphées ou les *primates* du monde des arthropodes,

(1) Buchner : *la Vie psychique des bêtes*, traduit de l'allemand, par le docteur Ch. Letourneau. Paris, C. Reinwald. — Alfred Espinas : *des Sociétés animales, étude de psychologie comparée*. Paris, Germer Baillière. — Charlton Bastian : *le Cerveau organe de la pensée*, t. I : *les Animaux*, Paris, Germer-Baillière. — J.-H. Fabre : *Nouveaux Souvenirs entomologiques, études sur l'instinct et les mœurs des insectes*, Paris, Ch. Delagrave.

Digitized by Google

et cela autant à cause de leur intelligence si développée qu'à cause de leur nombre immense et de leur devise : *Viribus impar.* » Le docteur Gruber a eu l'attention de traduire pour nous en latin. On sait que l'homme est *primate* dans sa série, celle des mammifères : le rapprochement est complet.

Le docteur A. Forel, poursuivant l'œuvre de son illustre compatriote P. Huber, a repris l'histoire des républiques de fourmis qui se sont établies sur le territoire des républiques humaines des cantons, et il faut convenir qu'il n'a point travaillé sans succès. Il écrivait en 1874 : « Il est hors de doute que les fourmis sont les plus intelligents des insectes... Ce qui place les fourmis au-dessus de tous les autres animaux, c'est leur instinct social, qui s'élève jusqu'à une espèce de raison collective et fait involontairement songer aux petites communautés humaines des temps préhistoriques, isolées les unes des autres et hostiles les unes aux autres... Aucun animal n'a fourni de preuves aussi merveilleuses du penchant à la sociabilité que la fourmi. Déjà Swammerdan compare les sociétés des fourmis aux premières communautés chrétiennes... Le travail est chez elles complètement libre, émancipé de toute contrainte. Elles n'ont ni chefs ni supérieurs. Chaque fourmi est prête à tout moment à sacrifier sa vie à la communauté, et cela de son plein gré. » Assurément, il n'y a pas de communauté semblable parmi les hommes, chez qui, on le sait, l'héroïsme est l'exception. Forel continue : « La ressemblance des sociétés des fourmis avec celles des hommes est surtout frappante en ce qui touche aux relations des colonies entre elles. Guerres, armistices, pillages, enlèvements, surprises, tactiques, ruses de guerre, rien de ce que nous sommes habitués à voir parmi nous n'y manque. » M. Forel ne veut pas ici parler des armes. « Les conclusions des alliances et les exécutions des prisonniers sont surtout remarquables, de même que les traités de paix conclus parfois entre deux colonies ennemies, à la suite de luttes souvent renouvelées. » La raison est là, ou elle n'est nulle part.

Mais entendons le docteur Büchner lui-même. « Par certains traits de leur caractère moral, dit-il, les fourmis présentent plus d'un point de ressemblance avec l'homme. L'attachement dévoué, allant jusqu'à l'abnégation (!), de tous les membres d'une communauté pour le groupe social et pour chaque individu, s'unit à un tempérament (!) ardent et à une haine invincible contre tout ce qui

Digitized by Google

est étranger (1)... On peut aussi observer, dans les cas isolés, le combat qui se livre dans ces petites âmes entre la haine pour un ennemi acharné et l'amitié pour d'anciens compagnons, entre la pusillanimité et le dévouement pour la communauté. » Certes, rien ne prouve mieux la présence de la raison que la lutte entre la passion et le devoir, que la pratique du désintéressement. Ailleurs, le docteur Büchner, émerveillé de l'habileté avec laquelle les fourmis découvrent les friandises, qu'elles aiment à la folie, s'écrie : « C'est de la raison pure! » Cette exclamation était bien mieux à sa place après les actes de haute moralité dont il vient de parler.

Avant d'aller plus loin, nous devons répondre à certains scrupules qui peuvent s'élever dans l'esprit du lecteur. Le docteur Büchner offre-t-il bien toutes les garanties scientifiques désirables? car c'est à lui que nous allons emprunter les témoignages qui déposent en faveur de l'insecte raisonnable. Nous sommes loin de suspecter sa bonne foi, mais a-t-il ces qualités de l'intelligence sans lesquelles la probité même ne confère à la parole d'un homme qu'une autorité chancelante?

Nous devons avouer que son livre présente, dès les premières pages, des signes inquiétants. Ainsi, par exemple, il attribue à Socrate d'avoir défini l'homme : « un bel animal », et à Platon, d'avoir inventé cette autre définition plus originale encore : « l'homme est un animal domestiqué »! La moindre connaissance de l'histoire de la philosophie grecque ne permet pas de penser que le docteur Büchner se soit exactement rendu compte des théories de Socrate et de celles de Platon sur l'homme. Par qui l'homme aurait-il été domestiqué? par les chevaux, comme dans les contes de Swift?

En vérité, on est tenté de se demander si le docteur Büchner sait lire. Le Père Bougeant se transforme sous ses yeux en « jésuite Bonjean », et son *Amusement philosophique sur le langage des bêtes* devient une thèse, où l'auteur, « admirateur convaincu de l'intelligence des bêtes, ne sait trouver d'autre explication » à ce fait, qu'en donnant aux animaux des diables pour âmes. L'écrivain allemand a pris au sérieux le badinage bien connu du jésuite breton.

(1) L'espèce humaine ne fait pas toujours preuve d'une haine aussi vigoureuse. Ainsi le frère du docteur Büchner, Alexandre Büchner, natif comme lui de Darmstadt, dans un pays où la haine de la France est héréditaire, a sacrifié ses sentiments nationaux pour entrer au service de la France dans l'Université, qui sans doute lui donne du pain en retour.

Digitized by Google

Il faut en somme quelque finesse pour comprendre une plaisanterie d'une centaine de pages, mais en faut-il pour distinguer un homme d'un autre homme?

Après avoir parlé du « jésuite Bonjean » et de l'inspecteur des forêts Leroy, le docteur écrit : « Après Leroy, vient le grand naturaliste F. Cuvier. » Il veut évidemment parler de Frédéric Cuvier : car rappelle aussitôt des études faites sur un orang-outang, gardé captif au *Jardin des Plantes*. Or, ces études, personne ne l'ignore parmi les naturalistes, appartiennent à Frédéric Cuvier. C'est donc Frédéric Cuvier que M. Büchner appelle « le grand naturaliste ». Malheureusement, Frédéric Cuvier a été un naturaliste très ordinaire. Le grand naturaliste, c'est l'auteur du *Discours sur les révolutions du globe*, c'est Georges Cuvier, qui, en effet, a été pour l'histoire naturelle ce que Newton a été pour l'astronomie. Un docteur devrait savoir cela.

Faut-il maintenant parler de savoir chronologique? Le docteur Büchner écrit : « L'excellent Plutarque, né cinquante ans après l'ère chrétienne, dans son *Traité sur l'intelligence des bêtes* (1)... » Et un peu plus loin : « Celse est le premier écrivain de l'ère chrétienne qui se soit préoccupé des bêtes. » Entre Plutarque et Celse, il n'en place pas moins Galien, « qui s'est aussi préoccupé des bêtes. » Celse et Galien ont probablement écrit vers la même époque; mais, à coup sûr, ils sont postérieurs à Plutarque, « né cinquante ans après l'ère chrétienne » : comment alors Celse est-il « le premier écrivain de l'ère chrétienne qui », etc.?

Voilà quelques exemples qui semblent ne pas démontrer une pensée bien vigilante, sinon bien sûre d'elle-même. Mais, loin d'être un signe de faiblesse, n'est-ce pas plutôt l'effet d'une attention délicate de galanterie? M. Büchner, entreprenant de démontrer que la fourmi égale et même dépasse l'homme en intelligence, aura, dans l'intérêt de sa cliente, de propos délibéré, abaissé en lui-même de quelques degrés la puissance de connaître qui a été départie à son espèce.

Après tout, quelle que soit la cause des lacunes que présente l'autorité du docteur Büchner, nous sommes du moins assuré qu'il ne dissimulera rien de favorable à la cause des fourmis, et que, s'il

(1) Le titre exact de l'opuscule de Plutarque est celui-ci : « Quels sont les animaux les plus intelligents, les terrestres ou les aquatiques? » Ce n'est pas un traité, mais un dialogue entre un chasseur et un pêcheur.

Digitized by Google

lui arrive d'exagérer en ce sens, jamais il n'atténuera. Ce procédé ne nous déplaît ni ne nous gêne : car le peu de solidité de sa thèse en deviendra plus frappant. Du reste, il cite beaucoup, et ses citations, dont nous userons largement, ont une autorité qui leur vient du dehors.

I

Exposons d'abord la plaidoirie des avocats des fourmis.

La suprématie de la fourmi sur les insectes, ce qui fait d'elle un insecte raisonnable au même titre que l'homme dans la série des vertébrés, a pour base un ensemble de propriétés du premier ordre : cette bestiole vit en société ; elle connaît l'architecture, possède l'art de l'ingénieur, élève des bestiaux, se livre à l'agriculture ; elle a la passion et la science de la guerre, ses prisonniers deviennent ses esclaves et ses serviteurs ; elle donne la preuve des sentiments les plus nobles ; enfin, pour tout dire en un mot, elle parle. Insistons un peu sur chacun de ces points intéressants.

Mais une remarque est d'abord nécessaire. Ce serait se tromper lourdement de croire qu'il n'y a qu'une espèce de fourmi, comme il n'y a qu'une espèce d'homme, du moins suivant l'opinion la plus commune. La fourmi, dont tout le monde connaît la forme modeste, vive et sérieuse à la fois, appartient à l'ordre des *hyménoptères*, dont les représentants les plus familiers sont l'abeille et la guêpe. Elle constitue, dans ce groupe, une famille immense, que les savants ont divisée en six genres, les désignant par les noms de *Formica*, *Ponera*, *Myrmica*, *Atta*, *Eciton*, *Cryptorus*. Ces six genres comprennent des centaines d'espèces ayant chacune un nom imposé par la science, mais que nous croyons inutile de rappeler ici. Dans tout ce petit peuple, il y a des mœurs, depuis longtemps le fait est connu ; mais, s'il y a des mœurs communs à tous les genres, il y en a qui caractérisent les espèces et n'en dépassent pas les limites. Quant aux individus, la science n'a point encore jugé opportun de s'en occuper, et nous ignorons complètement ce qu'ils sont *par eux-mêmes*.

1. Le caractère le plus commun, le plus général parmi les fourmis, c'est la vie sociale : on dit ordinairement qu'elles vivent en république. Le docteur Büchner, qui est de cet avis, écrit : « Dans le fait, les fourmis vivent en république au sens le plus large du

Digitized by Google

mot, c'est-à-dire, dans un état reposant sur de larges bases démocratiques. » Et tout aussitôt il se lance dans des considérations dont les républicains hommes ne manqueront pas d'être flattés. « C'est certainement, ajoute-t-il, un fait des plus significatifs que ce soit précisément la famille la plus intelligente de tous les insectes vivant en société, qui ait *adopté* une organisation sociale considérée aussi par les hommes comme étant relativement l'idéal le plus élevé (1), tandis qu'à un échelon plus bas nous trouvons, chez l'abeille, un penchant prononcé pour la monarchie constitutionnelle. » Un peu plus loin, nous lisons encore : « Les fourmis ont réalisé l'idéal rêvé par nos réformateurs les plus hardis, atteint le but suprême que s'est proposé le progrès humain, mis en pratique les utopies de Platon et de Thomas Morus (2). »

La république des fourmis, toute parfaite qu'elle est, n'exclut pas les castes; bien au contraire, la caste est à la base de sa constitution. S'il y a chez elles quelque charte écrite, ce que l'on ne sait pas encore, assurément aucun article ne vaut cette distinction fondamentale posée par la nature elle-même d'une manière inébranlable. Toute fourmilière contient au moins trois classes de citoyens, avec des propriétés physiques et morales très différentes, en vertu même de leur naissance : ce sont les femelles, les mâles et les neutres. Celles-ci sont aussi appelées les *ouvrières*, car c'est à elles qu'incombent les travaux pénibles de la communauté. Bâtir les maisons, les tenir dans un état convenable, aller aux provisions, veiller sur les jeunes et les nourrir, défendre l'État contre les agressions du dehors, voilà un aperçu de leur lourde besogne. Il paraît qu'à l'origine (ainsi l'enseigne Darwin) elles avaient des ailes aussi bien que les membres des autres castes; on conçoit qu'elles aient fini par s'en défaire comme d'un ornement plus gênant que gracieux, afin d'être en quelque sorte en manches de chemise. Les deux autres groupes constituent bestialement des haras; et, anomalie curieuse, les mâles paraissent bien mal doués sous le rapport de l'intelligence: on dirait des idiots.

Dans certaines espèces, les neutres sont exclusivement vouées à la

(1) Passe pour l'idéal; mais, dans la pratique, la république est le gouvernement de la multitude, et la multitude brille peu par l'intelligence.

(2) On sait que Platon fonde sa république sur la justice, la prudence, la force et la tempérance, en un mot, sur la vertu. Évidemment, d'après M. Büchner, c'est précisément ce qui se constate dans les républiques des fourmis.

Digitized by Google

guerre. Nous dirons plus loin par quelle industrie elles procurent à leur république les soins dont elle ne peut se passer, et dont elles-mêmes sont incapables de s'acquitter.

C'est ici le lieu de parler de la manière dont la population de la république se maintient et s'accroît. La formation de nouvelles générations en est le moyen le plus ordinaire. Mais cette éducation est une œuvre des plus laborieuses; et, cela va sans dire, ce sont les ouvrières, les neutres qui en sont chargées. La fourmi passe successivement par l'état d'œuf, de larve, de chrysalide, avant d'atteindre l'âge adulte. Ses besoins varient dans chacune de ces conditions et sont de tous les instants; et les neutres sont toujours en mouvement pour y pourvoir, léchant, donnant la pâtée, portant au soleil, à l'ombre, au sec, ouvrant les langes soyeuses des nymphes, dressant les jeunes aux travaux publics.

« Rien n'est aussi intéressant, dit Blanchard, que de suivre les fourmis dans les soins infatigables qu'elles prodiguent à leurs larves: elles les essuient en les frottant, en les brossant de leurs lèvres; le matin elles les portent dans les étages supérieurs du nid, afin de les faire jouir d'une douce chaleur, et plus tard elles les font redescendre dans les chambres d'en bas, pour les préserver des rayons brûlants du soleil de midi. Ces déplacements se répètent plus ou moins souvent, selon les variations atmosphériques. On est étonné de voir la tendre sollicitude avec laquelle elles tiennent le corps fragile et mou des larves dans leurs mâchoires robustes. Jamais il n'arrive aux larves aucun accident dans ces longs parcours; on ne les voit jamais ni blessées, ni écrasées contre les murs solides de l'habitation. »

La fourmi qui est encore à l'état de larve, n'est pas capable de manger toute seule. A sa nourrice de lui donner la becquée, devoir auquel celle-ci ne manque jamais, en prenant sur sa propre nourriture, préparée sans doute d'une manière spéciale par quelque secret de la nature, dans l'intérieur de son corps, comme le lait des mammifères.

Ces soins, avec ceux que reçoivent les femelles, constituent à peu près toute la vie intérieure de la république. La vie politique y est absolument nulle, du moins les plus fins observateurs n'en ont encore constaté aucun vestige. Là, personne ne commande et tout le monde obéit; c'est la réalisation de l'idéal de Proudhon : l'ordre dans *l'an-archie*. « La supériorité naturelle, dit Büchner, que l'âge,

Digitized by Google

la force, l'expérience, assurent aux fourmis plus âgées sur leurs compagnes, semble constituer l'unique privilège de l'individu dans cette république où règnent la liberté et l'égalité. Les observateurs les plus véridiques sont obligés de souscrire à l'opinion de Salomon, savoir : que les fourmis, de même que les sociétés de guêpes, d'abeilles, etc., n'ont ni chefs, ni grands, ni directeurs, et qu'en somme elles n'en vont pas plus mal. Le *sentiment du devoir* suffit à les maintenir dans l'ordre et à leur faire accomplir leur tâche. »

2. Aux citoyens il faut une cité : la république des fourmis a la sienne construite par ses citoyens-ouvriers. Il ne paraît pas que ces petits architectes aient beaucoup d'imagination ; ils ont, ce qui vaut mieux, beaucoup de bon sens : ce n'est pas le beau qu'ils se proposent d'exprimer, ils ne visent qu'à l'utile. Est-il rien d'aspect plus informe, de moins agréable à la vue, que ces monticules grossièrement arrondis où toute la république est logée? Il est vrai que les fourmis ont la vue très basse, et qu'elles sont incapables de juger à quelque distance de l'ensemble d'un édifice. L'intérieur, qui se bâtit à tâtons, semble encore moins régulier. C'est un labyrinthe de galeries, de salles, d'étages superposés. Forel, cependant, a su distinguer des genres divers dans les manières de bâtir existant parmi les fourmis : il en compte jusqu'à six, qu'il appelle, avec un peu d'emphase, des genres d'architecture.

Quelques mots de P. Huber, qui a observé principalement la fourmi des jardins, feront comprendre tout ce que l'architecture des fourmis permet de leur supposer d'intelligence. « D'après ces observations et mille autres semblables, je me suis assuré que chaque fourmi agit indépendamment de ses compagnes. La première qui conçoit un plan d'une exécution facile, en trace aussitôt l'esquisse ; les autres n'ont plus qu'à continuer ce qu'elle a commencé : celles-ci jugent par l'inspection des premiers travaux de ceux qu'elles doivent entreprendre ; elles savent toutes ébaucher, continuer, polir ou retoucher leur ouvrage, selon l'occasion ; l'eau leur fournit le ciment dont elles ont besoin ; le soleil et l'air durcissent la matière de leurs édifices ; elles n'ont d'autre ciseau que leurs dents, d'autre compas que leurs antennes, et de truelles que leurs pattes de devant, dont elles se servent d'une manière admirable pour appuyer et consolider leur terre mouillée. »

Les fourmis élèvent, en travaillant de la sorte, des chefs-d'œuvre d'irrégularité. Or, Huber voit précisément dans cette irrégularité

Digitized by Google

un effet que l'instinct est incapable d'expliquer : « Pour élever ces dômes irréguliers, composés de tant d'étages; pour distribuer d'une manière commode et variée les appartements qu'ils contiennent et saisir les temps les plus favorables à leurs travaux; mais surtout pour savoir se conduire selon les circonstances, profiter des points d'appui qui se présentent et juger de l'avantage de telles ou telles opérations, ne fallait-il pas qu'elles fussent douées de facultés assez rapprochées de l'intelligence, et que, loin de les traiter en automates, la nature leur laissât entrevoir le but des travaux auxquels elles sont destinées? »

Büchner, de son côté, voit des preuves d'intelligence dans ce fait qu'une même espèce de fourmis emploie tour à tour « divers genres de construction, selon les diverses circonstances, » et il cite Forel à son appui : « Beaucoup de nids ou de portions de nids, dit celui-ci, ne sont que provisoires, tandis que d'autres sont destinés à durer des années. Dans plusieurs, les diverses parties se distinguent par une architecture différente. Le plan de l'édifice subit des modifications, selon que le nid est destiné à une grande ou à une petite population. L'aspect extérieur du nid présente de même des formes variées, selon qu'il est clos, n'ayant qu'une seule issue cachée, ou qu'il y a beaucoup d'ouvertures extérieures; et ceci ne s'applique pas seulement aux diverses espèces, mais aussi à la même espèce, selon le chiffre de la population. »

3. L'art de l'ingénieur touche de fort près, chez les fourmis, à l'art de l'architecte. Leurs voies de communication ne sont le plus souvent que les galeries prolongées de leurs fourmilières. Le docteur Büchner se sent transporté d'admiration à la pensée des merveilles enfantées par ces ingénieurs à six pattes. Qu'on nous permette de citer la page où il décrit leurs travaux de grande voirie, en faisant toutefois observer au lecteur que, par une ruse littéraire que nous nous abstenons de qualifier, le narrateur attribue en bloc à *la fourmi* ce qui appartient par parties aux diverses espèces, et qui de fait ne se trouve réuni en totalité nulle part.

« C'est dans la construction de leurs routes plus encore que dans celle des habitations, que les fourmis déploient le plus d'habileté, de prévoyance, de perspicacité, et savent utiliser, avec une rare présence d'esprit, les circonstances favorables, ou détourner les obstacles naturels (1). A cause des occupations multiples qui les

(1) Il serait injuste d'attribuer au docteur Büchner les défaillances de style dont le lecteur ne manquera pas d'être maintes fois frappé dans nos

Digitized by Google

appellent au dehors, ces routes sont pour elles de la plus haute importance. Elles consistent tantôt en canaux souterrains, tantôt en sentiers ou chaussées à découvert, tantôt en galeries ou tunnels couverts; le tracé de ces routes, loin d'être partout le même, comme tel eût été le cas si ces animaux suivaient simplement leur instinct, est au contraire fort divers et fort varié, selon les besoins de la situation et des circonstauces. Les canaux souterrains servent tantôt de moyens de communication entre les diverses colonies des fourmis, tantôt à déguiser l'entrée du nid, tantôt à relier entre elles les diverses parties d'une habitation très étendue, tantôt simplement de route vers un endroit où se trouve la nourriture, par exemple, des plantes au suc sucré ou les feuilles préférées par les pucerons, qui servent aux fourmis de vaches laitières. Les fourmis s'entendent à merveille pour choisir la voie la plus courte, ainsi que la manière la plus commode et la mieux adaptée à l'accomplissement de leurs projets. Trouvent-elles à leur portée un terrain tout préparé, où elles puissent circuler à une assez grande distance sans être dérangées, par exemple, le pied d'un mur, d'une palissade, ou le rebord d'une allée, vite elles l'utilisent et ne cherchent plus à se frayer une autre route. Si tel n'est point le cas, elles tracent une voie bien dessinée, qu'elles débarrassent de tous les obstacles, en particulier des feuilles sèches. C'est ainsi qu'elles construisent, dans les clairières des bois, de vraies chaussées, conduisant d'un nid à un autre, et pour cela elles commencent avant tout par couper ras les tiges bulbeuses. Ensuite elles durcissent le sol à l'aide de sable et de ciment, élèvent dessus une chaussée exhaussée et se mettent à circuler. Dans les bois (1), où la construction d'une route est plus facile par elle-même, mais où la chute continuelle des feuilles et

citations. Le traducteur de *la Vie psychique des bêtes*, le docteur Ch. Letourneau, nous semble en devoir porter seul la responsabilité.

(1) Notre docteur veut sans doute parler ici d'une grosse fourmi de l'Amérique méridionale, qu'on appelle au Brésil *Sa-Uba*. Cette fourmi voyage par troupes, et dévaste en quelques heures un arbre, en le dépouillant totalement de ses feuilles. Un témoin oculaire écrit : « Au commencement de la belle saison, commencent les invasions de ces petits animaux dans les plantations de café. Il leur eût été impossible de se frayer un passage à travers l'herbe, quelque courte qu'elle fût, avec un fardeau sur la tête. C'est pourquoi de leurs mâchoires tranchantes elles coupent l'herbe au ras du sol sur une largeur de cinq pouces, et la rejettent sur les deux bords. Une route se forme de cette manière, route qui, à force d'être sillonnée nuit et jour par des millions et des millions de fourmis, devient tout unie et plane. »

Digitized by Google

d'autres obstacles du même genre viennent obstruer fréquemment la voie, les fourmis donnent à celle-ci une largeur considérable, parfois de deux décimètres, mais une profondeur (?) moins prononcée que pour celles tracées dans les prairies : car si le percement de ces dernières présente, comme nous venons de le dire, de plus grandes difficultés, elles sont en revanche plus solides, et, comme telles, n'ont qu'une largeur de quatre à six centimètres. Ce n'est point, comme on pourrait le croire, de l'ouverture de leurs nids que les fourmis font partir leurs routes. Voici comment elles s'y prennent : à la construction d'un nouveau nid, par exemple, elles se disséminent sur toutes les lignes où elles veulent tracer des routes, et commencent le travail sur différents points simultanément, ni plus ni moins que le font les hommes pour le tracé d'une voie ferrée, d'une chaussée, etc. Ces routes se prolongent parfois à quatre-vingts et cent pas du nid, et il y en a quelquefois huit à dix qui partent d'un grand nid. Les fourmis perce-bois ne tracent point généralement de route, la traversée d'un arbre à un autre n'offrant aucune difficulté (1). »

4. Se loger, assurer ses voies de communications, c'est bien; mais, avant tout, il faut vivre, il faut se procurer des moyens de subsistance. C'est par là, on le sait, que l'animal se distingue de la plante. Celle-ci, fixée au sol, trouve sa nourriture sur place, ou meurt. L'animal est obligé d'être son propre pourvoyeur, et c'est pour cela qu'il a des jambes et la faculté de se transporter d'un lieu à un autre. La fourmi cherche sa nourriture, comme tout animal; mais elle a des procédés qui lui sont propres.

Tantôt elle va consommer sur place, et tantôt elle rapporte au logis ce qu'elle a trouvé, elle fait des approvisionnements. Les substances sucrées, dont elle est très friande et qui ne sont pas toujours d'un transport facile, servent à ses repas champêtres. Il n'est pas rare que tel ou tel membre de la république se promène à l'aventure dans l'immensité d'une campagne de cent ou deux cents mètres de large, en quête de bonnes fortunes. Une trouvaille est-elle faite, on en profite d'abord pour son propre compte; puis, bien repue, on songe à ses amies, on va les avertir, et, l'avis passant d'amies en amies, il n'est pas rare que la république tout entière se porte, sous forme de corps expéditionnaire, où la provende a été signalée.

(1) Comprenne qui pourra. Tout le passage du reste présente plus d'un hiéroglyphe.

Digitized by Google

C'est alors surtout que ces bestioles se montrent ingénieuses à tourner les difficultés. « Le docteur Franklin, dit Büchner, voulant mettre à l'épreuve l'intelligence des fourmis, plaça un pot de confitures dans une chambre écartée. Les fourmis y apparurent immédiatement en masse, et se gorgèrent de confitures. Franklin les chassa, et, à l'aide d'un cordon, suspendit le pot au plafond de la chambre, de manière, croyait-il, à ce qu'aucune fourmi ne pût y atteindre. Une d'entre elles était restée par hasard dans le vase. Après s'être suffisamment repue de miel, elle chercha à s'évader. Ce ne fut qu'après de longs efforts qu'elle réussit à trouver le cordon à l'aide duquel elle effectua heureusement son retour. Ensuite, courant sur le plafond et le mur, elle atteignit le sol. A peine une heure s'était écoulée depuis sa descente, qu'on vit apparaître une masse de fourmis ; toutes se mirent en devoir de grimper sur le mur et le long du plafond, dans la direction du cordon, qui les conduisit droit au pot de confitures. Elles répétèrent cette manœuvre jusqu'à ce que le pot fût à sec. »

Une histoire racontée par Karl Vogt témoigne encore de plus d'habileté. Des fourmis s'étaient introduites dans une ruche. Pour leur en couper le chemin, les quatre pieds de la ruche furent placés dans des écuelles remplies d'eau : les fourmis grimpèrent le long d'un mur voisin, et arrivèrent au miel au moyen d'un barreau de fer qui fixait la ruche au mur. On enlève le barreau : les fourmis montent sur un tilleul qui domine la ruche, et de là se laissent choir sur la ruche. On coupe les branches du tilleul : les fourmis reviennent aux écuelles; il se trouve que l'une est à sec, mais le pied de la ruche est suspendu au-dessus du fond de l'écuelle à la hauteur d'un demi-pouce : une fourmi plus grosse se dresse sur les pattes de derrière, atteint le pied de la ruche et fait la courte échelle à ses compagnes, qui s'empressent d'en profiter. Après avoir rappelé ce fait, le docteur Büchner ne peut s'empêcher de s'écrier : « En vérité, c'est de la raison pure et simple, arrivant parfois jusqu'à vaincre et à déjouer les finesses de l'esprit humain, qui cherche inutilement à se défendre contre leurs entreprises. »

Toutes les espèces n'ont pas le talent de faire des provisions. Quelques-unes seulement emmagasinent des grains, dont l'amidon leur sert de nourritures lorsqu'il a été converti par la germination en substance sucrée. Moggridge, naturaliste anglais, a eu le plaisir d'assister à la cueillette opérée par une fourmilière de Menton, et

Digitized by Google

voici ce qu'il en raconte : « J'avais à peine mis le pied sur la *garrigue*, que je rencontrai une longue colonne de fourmis formée de deux files, dont chacune suivait une direction opposée. Les unes avaient la gueule chargée, les autres ne portaient rien. Il n'était pas difficile de trouver le nid auquel devaient appartenir ces deux courants ascendant et descendant. La longueur de la file était de vingt-quatre aunes à peu près. Des centaines de fourmis étaient déjà disséminées, parmi les plantes, sur la terrasse vers laquelle se dirigeait la file, et occupées à assortir les matériaux, tandis que d'autres étaient retenues par les soins domestiques au fond du nid.

« Mais ce qui est vraiment étonnant, c'est de voir les fourmis s'emparer, non seulement des grains déjà mûrs, mais aussi rechercher les capsules encore vertes, dont l'enveloppe crevée annonce que les grains vont se détacher de la plante mère. Voici comment elles s'y prennent : une fourmi monte sur la tige d'une plante chargée de fruits, de la *capsella bursa pastoris*, par exemple, et cherche une silique encore verte, mais bien pleine, placée au milieu de la tige, tandis que celles des côtés sont prêtes, à la moindre secousse, à laisser tomber leurs graines. Alors, la saisissant de ses fortes mandibules, et se servant de ses pattes postérieures comme de point d'appui solide et de pivot, elle se met à en tirer et tordre le pédicule jusqu'à ce qu'elle l'ait cassé. Après quoi, elle descend à grand'peine, chargée de son lourd fardeau, dont le poids considérable l'écrase, et rejoint ses compagnes sur la route du nid. J'ai vu encore plus souvent qu'après avoir détaché les capsules à graines, les fourmis les faisaient tomber à terre, où leurs compagnes s'en emparaient et les emportaient.

« Ce ne sont pas seulement les graines, mais encore quantité d'objets, tels que des insectes morts, des fragments de coquilles, des corolles, des morceaux de bois, ou des feuilles déchiquetées, qui sont charriés ainsi dans les nids... Pendant qu'une légion d'ouvrières est occupée à se procurer et à apporter les objets nécessaires, d'autres sont employées à classer et à trier ces matériaux, à éplucher les gousses, et, une fois celles-ci vidées, à en débarrasser le nid. Aussi ces amas de débris atteignent-ils parfois, dans les endroits écartés, des proportions considérables. »

Ici se pose un problème intéressant. Les graines emmagasinées par les fourmis doivent germer, pour leur fournir la forme d'alimentation qui leur est indispensable; mais elles ne doivent germer ni

Digitized by Google

trop tôt ni toutes ensemble, car l'amidon doit être consommé au jour le jour. Comment les fourmis traitent-elles leurs provisions pour obtenir ce résultat? On a supposé qu'elles rongent le germe. Mais on voit que la supposition n'est pas sage.

Il y a là un petit mystère. Peut-être tout se réduit-il à faire comme parmi nous, à garder les graines au sec, puis à les mettre en un lieu humide. Büchner trouve que cette germination provoquée est un « procédé tout à fait identique à celui dont se sert le brasseur pour obtenir la drèche ou *malter* l'orge et le blé. » Puis il ajoute ces paroles, qui nous semblent un peu naïves : « Il n'est donc pas douteux que les fourmis ne soient versées dans une des branches les plus importantes du savoir ou de l'industrie humaine, qu'elles ne l'aient connue et pratiquée, selon toute vraisemblance, bien avant que l'homme soit apparu sur la surface terrestre (1). Ce n'est certes pas l'instinct, mais l'expérience, qui a pu leur enseigner quelque chose de semblable. »

5. Il y a plus merveilleux que cela, du moins au Mexique. Là se trouve une fourmi qui a reconnu qu'il est, sinon plus commode, du moins plus sûr de cultiver son blé que d'en faire des provisions à l'aventure. La *fourmi agricole* ensemence et moissonne. On a là-dessus le témoignage du docteur Lincecum, du Texas, et les observations de sa fille. Voici quelques extraits de la lettre du docteur à la *Société linnéenne* de Londres :

« L'espèce que j'appelle *agricole*, est une grosse fourmi brune. Quand elle a choisi l'emplacement de son domicile, elle creuse un trou, autour duquel elle entasse de la terre à la hauteur de trois à six pouces, et construit un remblai circulaire, bas, qui monte en pente douce. La fourmi sarcle le terrain autour du remblai, en enlève tout ce qui pourrait l'encombrer, en aplanit et nivelle la surface à la distance de trois ou quatre pieds de la porte de la cité, et cela lui donne l'apparence d'une belle place pavée, ce qu'il est en réalité. Aucune végétation, à l'exception d'une seule espèce de graminée, n'est tolérée dans l'intérieur de cette cour pavée. Après avoir secoué cette plante tout autour, à la distance de deux ou trois pieds du milieu du remblai, l'insecte la cultive et la soigne avec la plus grande sollicitude, en rongeant toutes les plantes qui poussent

(1) Elles en seraient encore, si M. Büchner a raison, à leurs procédés préhistoriques, c'est-à-dire inventés par leurs ancêtres il y a des milliards d'années. Voilà une raison bien peu progressive.

Digitized by Google

par hasard dans l'enceinte ou à la distance d'un à deux pieds en dehors de ce rayon cultivé. La graminée ensemencée s'épanouit toute luxuriante, et donne une riche moisson de petites semences blanches, dures comme le caillou, qui au microscope ressemblent beaucoup au riz ordinaire. On la récolte soigneusement, quand elle est mûre, et les ouvriers l'emportent en bottes? dans les greniers, où on la sépare de la paille et où on l'emmagasine. Quant à la paille, elle est rejetée par-dessus les confins de la cour pavée. »

6. Ces mœurs agricoles de la fourmi mexicaine sont en vérité on ne peut plus curieuses. Nous avons en Europe des espèces qui pratiquent d'autre façon les industries de la ferme : elles s'adonnent à l'élevage des bestiaux.

Le puceron secrète des gouttelettes limpides et probablement sucrées, dont la fourmi est très friande. Qu'elle prenne les moyens de satisfaire sa gourmandise en se mettant à la chasse des pucerons, il n'y a rien là qui soit au-dessus du savoir-faire de tout insecte en quête de sa nourriture. Sa manière de « traire » le puceron, qui consiste à lui frotter doucement l'abdomen avec les antennes, ne suppose pas non plus une « culture » fort extraordinaire, quoique M. Darwin avoue (*Origine des espèces*) qu'il n'a pas réussi en imitant sur un puceron les manèges de la fourmi. Mais ce qui est fait pour frapper d'étonnement, c'est que la fourmi élève des pucerons à domicile, afin d'avoir à portée leurs produits alimentaires.

« Une colonie de fourmis, dit Huber, est d'autant plus riche qu'elle possède plus de pucerons. C'est là son bétail de bœufs (?), de vaches et de chèvres. Qui aurait pu supposer que les fourmis fussent un peuple pasteur? » Toutes les espèces ne procèdent pas de la même manière à l'élevage de leur bétail. Les plus avisées se contentent de parquer au moyen de constructions artificielles les pucerons sur la plante où ceux-ci paissent, c'est-à-dire, pompent le suc végétal. D'autres fois, la fourmilière est elle-même construite au pied d'un arbre; et, dans ce cas, ce sont les racines de l'arbre qui fournissent au puceron sa pâture.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

Digitized by Google

LES ROSMADEC

SCÈNES DE LA VIE BRETONNE (1)

XI

L'HÔTEL DE Mlle KÉRANILIS

Près de trois annés fécondes en événements se sont écoulées depuis le départ d'Adrien de Rosmadec pour le séminaire des Missions étrangères : nous sommes au 15 juin 1856. Les émouvantes péripéties de la guerre d'Orient se sont succédé; le siège de Sébastopol a été glorieusement terminé; la France et l'Europe sont en paix; dans notre pays l'industrie se ranime, l'agriculture prospère, les esprits se calment, on jouit du présent avec l'insouciance de l'oiseau qui chante le printemps sans prévoir ni la serre de l'épervier ni les frimas de l'hiver.

Le premier de nos personnages que nous reverrons, c'est Mlle Kéranilis; nous assisterons à l'une de ses matinées.

La ville de Morlaix s'étend à nos pieds, encaissée dans sa profonde vallée. Voici le port, long bras de mer rempli de navires marchands; un de ses quais est bordé de vieilles maisons, soutenues par des piliers, sous lesquels passe une allée couverte. Voici la place principale, qui semble vaste, comparée au lacis de rues étroites qui y aboutit; la plupart de ces voies grimpent sur les deux collines opposées, entre des maisons qui s'étagent en amphithéâtre.

Quoique bâtis à mi-côte, les clochers des deux paroisses n'attei-

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1883.

Digitized by Google

gnent pas la hauteur des coteaux. La ville est industrieuse et commerçante. Une route ombragée d'arbres, qui longe le bras de mer, offre une agréable promenade, d'où l'on aperçoit des villas et des châteaux entourés de futaies.

Descendons en ville et dirigeons-nous vers l'hôtel Kéramilis. Ce vénérable logis existe depuis plus de trois siècles : on y reçut Marie Stuart, qui passait pour aller rejoindre son royal fiancé. Ses propriétaires souffrirent des angoisses du siège pendant la Ligue, et contribuèrent à la défense victorieuse de la cité. Plusieurs générations de riches et laborieux bourgeois donnèrent des fêtes dans cette maison; on y discuta souvent les intérêts de la commune; on y conçut et organisa des entreprises commerciales, qui attirèrent à Morlaix l'or et les produits de l'étranger.

Le soubassement seul de l'hôtel est de pierre; les trois étages superposés sont entièrement construits en chêne, et d'habiles artistes ont orné la façade; le bois s'est animé sous leurs ciseaux : des feuillages, des fleurs et des fruits courent en festons délicats le long de la maison; des statuettes décorent le bout de chaque poutre laissé en saillie; et tout un petit monde de figurines, piétons ou cavaliers, paysans ou guerriers du seizième siècle, entourent les balcons des croisées; ces personnages lilliputiens, noircis par les ans, conservent à l'antiquaire la fidèle représentation des costumes de leur époque.

On se croirait dans une des antiques maisons de Nuremberg, quand on entre dans l'hôtel par le corridor qui traverse de vastes caves. La grille à laquelle il aboutit, s'ouvre : nous montons un merveilleux escalier de chêne, à double rampe, fantastiquement sculpté. Le premier étage est de plain pied avec le bas du jardin, qui s'élève jusqu'au sommet du coteau par quatre terrasses superposées.

Aimant le silence et la lumière, tante Julienne niche sous le toit, dans une mansarde qui domine la plupart des maisons voisines. En été, elle se lève dès cinq heures pour entendre la première messe; on la trouve ensuite assise au salon dans un vieux fauteuil, ou tricotant ou lisant, auprès d'une table dont le tiroir est un vrai bureau de bienfaisance : divisé en trois compartiments, il contient de l'or, de l'argent et de la monnaie de cuivre.

Le plus jeune meuble du vaste salon a dépassé la cinquantaine. La tenture est une précieuse tapisserie du dix-septième siècle, reproduisant un tableau de Van der Meulen. La haute et large cheminée est

Digitized by Google

de bois, sa tablette s'arrondit aux deux bouts en volutes d'où tombent des roses dans les mains de cupidons joufflus. Les fauteuils de fine tapisserie antique surabondent, entremêlés de chaises à dossiers renversés. Les portraits d'une douzaine de Kéranilis sont appendus aux murs. Deux belles consoles du temps de Louis XIV se font vis-à-vis sous de longues glaces coupées chacune en deux morceaux; leurs cadres ternis, bois et or, sont remarquablement ciselés. La pendule, or et écaille, remonte à la même époque. Les épais rideaux de damas pourpre, brodés de paillettes d'or et d'argent, furent jadis splendides et dignes d'un palais.

Cet ameublement atteste déjà l'opulence de ses anciens possesseurs; et le collectionneur qui visiterait les nombreuses armoires de l'hôtel, mourrait d'envie à la vue des étoffes, des bijoux, des objets d'orfèvrerie que la vieille demoiselle conserve par amour du passé, sans en connaître la valeur.

Un angora blanc sommeille aux pieds de Mlle Kéranilis; ce favori vit en bonne intelligence avec les oiseaux, qui sautillent et gazouillent dans une grande cage; mais la paix parfaite n'est pas de ce monde: le chat a pris en grippe le petit Giannic, fils de la veuve Le Noan, que tante Providence a recueilli après la mort de sa mère; le gamin fait des niches au matou, qui se venge par des coups de griffe.

Huit heures du matin sonnent à Saint-Matthieu : déjà Mlle Kéranilis a entendu la messe, déjeuné, visité le jardin et soigné les oiseaux, qui la saluent de petits cris joyeux quand elle approche. Elle prend son tricot. La sonnette s'agite timidement à la grille : Lina, la femme de chambre, entre et dit :

— Mademoiselle, c'est Yvonne Le Bras qui vient encore demander une aumône.

Tante Julienne prend une mine sévère et passe à la cuisine, où l'attend une jeune pauvresse sale et déguenillée. Celle-ci fond en pleurs, et affirme qu'il n'y a pas à Morlaix une personne aussi malheureuse qu'elle : son mari se grise et la bat; manquant souvent de pain, elle est tentée dans son désespoir de se noyer avec ses enfants, dit-elle.

— Vous avez commis la folie d'épouser un ivrogne, malgré votre père, dit Mlle Kéranilis; et maintenant vous vous abandonnez lâchement à la fainéantise : je ne dois pas vous secourir. Votre mari se corrigerait peut-être, si vous lui donniez l'exemple de l'ordre et

Digitized by Google

du travail. Voilà vingt sous; vous n'aurez pas davantage. Lavez et raccommodez vos vêtements; revenez seulement me voir si vous êtes résolue à devenir propre, laborieuse et courageuse : la Providence n'aide que ceux qui s'aident.

La femme sort confuse et peu satisfaite; elle se croise avec une robuste commère aux joues brunes, qui entre en souriant : celle-ci est proprette, épinglée avec soin; pas une tache sur sa jupe rapée, que recouvre à demi un tablier neuf de coton rayé.

Mlle Kéranilis la reçoit gracieusement et l'introduit au salon.

— Il y a longtemps que vous n'êtes venue, ma chère Charlotte, dit-elle. Comment cela va-t-il chez vous?

— Mieux que je ne l'espérais, ma bonne demoiselle : chacun de nous a son morceau de pain. Ma fille aînée gagne déjà ses trois francs par semaine, et mon petit Jacques reçoit du patron huit sous par jour : avec cela et ce que mes bras nous rapportent en lavant du matin au soir, on peut se nourrir, mais il n'est pas aisé de payer le loyer et d'habiller les cinq enfants. Pourriez-vous procurer quelque couture à ma fille? elle y travaillerait dans les soirées.

— Ne songez pas à cette ressource. Votre fille n'est pas très forte : ménagez-la; il faut qu'elle prenne l'air après sa journée et dorme ensuite toute la nuit. Devenue veuve, vous avez redoublé de travail pour élever vos enfants : la Providence ne vous abandonnera pas. Voici vingt francs; si vous avez besoin d'un secours pour votre loyer, demandez-le-moi; en attendant, je prierai le père Hamon d'augmenter le salaire de Jacques.

La brave femme se retire heureuse; elle montre la pièce d'or à maître Pierre, qui paraît :

— Si Mam'zelle continue de la sorte, dit le vieux serviteur à sa maîtresse, le sac que j'ai apporté hier sera bientôt vide; n'oublions pas que nous devons mille francs à l'entrepreneur pour la grange de Kerbalan.

— Ils seront payés, mon ami. Ne grognez pas : vous savez que je ne fais pas de dettes, mais je n'économiserai jamais sur mon revenu.

Le défilé des pauvres se succède pendant deux heures; chacun est accueilli selon son mérite, autant que la conscience de tante Providence peut le discerner. Elle monte ensuite à sa mansarde, où elle fait sa pieuse lecture accoutumée dans un vieux livre : les éditions récentes et les auteurs nouveaux ne lui inspirent aucune confiance.

Digitized by Google

Un violent coup de sonnette retentit soudain et la fait tressaillir :

— Quel tapage! se dit-elle : ne serait-ce pas la main de Victor? mais il ne m'a pas prévenue de son arrivée.

Un second carillon impétueux fait descendre maître Pierre, qui n'ouvre presque jamais promptement et au premier signal.

— Un peu de patience! crie-t-il du haut de l'escalier : que diable! on n'est pas sourd à la maison!... Ah! c'est vous, Monsieur Rouzault! soyez le bienvenu chez nous; vous voilà de retour de la guerre : y en a bon nombre qui n'ont pas eu cette chance.

— C'est vrai, mon ami : les boulets pleuvaient là-bas, et la maladie était encore plus terrible qu'eux; mais je me suis moqué de la peste d'hôpital comme du canon russe.

Mlle Kéranilis reçoit avec empressement le marin, qui a maigri et bruni; il revient avec sa gaieté accoutumée; la rosette de sa boutonnière témoigne que ses services ont été appréciés.

— Je me suis arrêté à Morlaix pour vous offrir mes hommages, dit-il, et mettre encore une fois à vos pieds mon cœur et mes vœux.

— Mille grâces! je suis trop jeune pour me marier, même à un fidèle chevalier qui revient couronné de lauriers; accordez-moi quelques années de réflexion.

— Je vous les concède, et j'attendrai avec persévérance. Comment se portent mon amiral et nos jeunes gens? depuis longtemps je n'ai pas eu de leurs nouvelles.

— Victor va à merveille et est heureux des succès de notre armée; Aline a encore un peu grandi tout en se fortifiant, elle est la raison et la bonté même; quant à sa beauté, vous en jugerez en la revoyant; Adrien, dévoré de zèle, partira bientôt pour les missions.

— Et Monsieur Roland? et sa sœur?

— Ah! Roland s'amuse trop à Paris, où sa sœur passe la majeure partie de l'année; celle-ci n'a pas d'enfants. Mais parlez-moi de Sébastopol et des exploits de nos Bretons. Il paraît que notre favori M. Guillaume s'est distingué parmi les plus braves; Victor est tout fier des succès de son prince Harald; vous nous avez fait grand plaisir en nous les annonçant.

— Notre ami Guillaume a eu de la chance; mais jamais on n'alla au feu avec plus de téméraire entrain. Entré par une porte dérobée dans la marine de l'État, notre jeune homme s'est vite classé à côté ou au-dessus de ses contemporains sortis de l'école. Nous

Digitized by Google

quittons Constantinople; un horrible choléra se déclare à notre bord, tue les hommes par douzaines, démoralise l'équipage : Guillaume soigne les malades, exhorte les agonisants, ensevelit les morts, crie à tous que le mal cessera aussitôt qu'ils ne le craindront pas; son héroïsme rassure les matelots, et l'amiral le fait décorer dès notre arrivée devant Sébastopol. Là on débarque notre camarade à une batterie; un feu d'enfer commence, le 17 octobre; en moins de cinq heures les Russes nous envoient plus de 20,000 projectiles; un obus éclate près de Guillaume, le renverse, bouleverse la batterie, et fait sauter une caisse de gargousses : bon! il se relève sain et sauf, et continue le feu; le voilà nommé enseigne titulaire. Cet enragé se fait alors chien de tranchée; mais c'est un dogue à longues dents, vigilant comme un renard et terrible comme un lion. Malheur aux ennemis qui essayent de le surprendre! il les laisse approcher et les culbute à la baïonnette. Dans une mêlée il reçoit une blessure : elle l'aide à monter d'un grade. Bref, notre Cornouaillais est revenu lieutenant de vaisseau, avec la croix; le ministre l'a pris pour officier d'ordonnance : sa carrière est assurée, et il en est profondément reconnaissant à l'amiral de Rosmadec, qui lui a mis le pied dans l'étrier.

— Ah! je suis charmée de votre récit : je ne puis oublier ce jeune homme. Yves de Rosmadec, son ami, n'a-t-il pas eu le même bonheur que lui?

— Oui : l'un et l'autre ont rivalisé de courage et obtenu le même grade. Guillaume compte m'accompagner à Kermouster dans une quinzaine; nous espérons vous y trouver.

— J'y serai certainement, et je voudrais bien que votre protégé nous amenât le marquis Yves; si le père de celui-ci vivait encore, il serait heureux de la promotion de son fils.

*
* *

Ce même jour le vieux château de Rosmadec est en fête. La marquise ne peut tenir en place; elle va et vient, les joues rouges, leste et vive comme une jeune fille; elle s'est parée d'une robe de soie grise et d'un frais bonnet de dentelle blanche. Pour la dixième fois de la journée, l'heureuse femme monte l'escalier de granit et entre dans une chambre récemment décorée, meublée avec une élégance qui contraste avec l'aspect désolé du château. Là se

Digitized by Google

trouvent réunis, par la sollicitude maternelle, des objets agréables à un jeune officier : une armoire vitrée pleine d'armes, des peaux de jaguar, une boîte à cigares, une bibliothèque remplie de livres de choix; le divan et les fauteuils de moquette émerveillent Catherine, qui ose à peine fouler le parquet luisant, et cherche en vain quelque poussière à essuyer. Le grillage des deux fenêtres a disparu; la lumière, passant par de larges carreaux, inonde le riant appartement. La marquise place un bouquet de roses sur la table; son regard scrutateur ne trouve rien à changer dans la disposition des meubles.

Alors elle s'avance doucement, sur la pointe du pied, vers l'oreiller du lit, et lui donne un baiser. Quel amour d'amante égale la tendresse de la mère d'un fils unique, cette tendresse si féconde en ardeur et en délicatesses, quand le fils est digne de cette passion maternelle et y répond par une profonde affection!

— Oh! Madame, que tout est beau ici! dit Catherine : notre monsieur sera-t-il content! Mais j'ai hâte qu'il arrive : vous avez la fièvre, vous ne dormez ni ne mangez depuis deux jours.

— Il ne tardera pas à venir, s'il n'éprouve point d'accident; mais j'ai peur que son cheval ne s'emporte dans ces mauvais chemins de traverse.

— N'ayez pas peur : M. Yves fait des chevaux ce qu'il veut; il ne courra pas vite, s'il attend Fanche, et il reviendra avec lui.

— Je ne crois pas qu'Yves puisse être ici avant deux heures; cependant le temps me semble bien long, dit la mère en se mettant à une fenêtre ouverte... Ah! mon Dieu! c'est lui, lui, mon fils! il galope comme un fou!... Yves, pas si vite, au nom du Ciel!...

La mère s'appuie frémissante à la croisée; Catherine accourt près d'elle. Un officier de marine descend au triple galop, en casse-cou, le chemin rocheux et escarpé qui plonge dans la vallée; il franchit la grille, traverse la cour en quelques bonds, saute de cheval, vole au haut de l'escalier et paraît à la porte de la chambre. La marquise chancelante lui tend les bras : le grand et vigoureux jeune homme la saisit, l'enlève de terre, l'enlace et la tient serrée sur sa poitrine, tout en couvrant de baisers son visage inondé de larmes de joie.

Il aperçoit Catherine, qui rit et pleure à la fois dans un coin, et va l'embrasser; ce qui fait sangloter la vieille bonne, comme si elle avait éprouvé un grand malheur.

Laissant le domestique en arrière, le marquis avait dévoré l'espace au galop, entre Carhaix et le pauvre vieux château où il était si aimé.

Digitized by Google

XII

LA FOIRE DE TRÉGUIER

Deux semaines plus tard, l'amiral de Rosmadec et sa fille partirent de grand matin pour aller à la foire de Tréguier.

Leur équipage, sans prétentions à l'élégance, était une vieille américaine, attelée de deux petits bais cornouaillais, pleins de vigueur et de feu; elle était conduite par Nicolas, coiffé d'un chapeau mou et vêtu en marin endimanché. Celui-ci était fier de la vitesse de ses chevaux, qu'il soignait avec tendresse. En Angleterre, on aurait tiré grand parti de cette race chevaline légère, sobre, infatigable, aux jarrets d'acier, à la tête élégante et fine; on l'aurait amendée, soit par elle-même, soit par des étalons arabes de premier choix : en France, on a négligé cette précieuse espèce; une alimentation insuffisante et l'indolence des éleveurs en ont compromis l'existence. Depuis quelques années seulement, des croisements convenables, essayés par l'administration des haras, tendent à l'améliorer et à la conserver.

A mesure que l'on approchait de Tréguier, voitures, chevaux, bêtes à cornes et piétons affluaient sur la route. C'était une des grandes journées de la foire, qui se prolonge pendant deux semaines. Ce jour-là, les paysans, fidèles à un antique usage, conduisaient leurs enfants à la ville : aussi les chars à bancs étaient-ils chargés de bambins joufflus, dont les yeux brillaient d'allégresse.

Nicolas fut obligé de suivre la file. L'amiral admirait les cultures des environs de Tréguier. Partout les champs cernés d'énormes talus montraient des récoltes luxuriantes, blés épais, trèfles gras, lins splendides. Les édifices nouveaux attestaient la richesse des cultivateurs. L'opulence de cette campagne si fertile augmenterait encore, si le port de Tréguier était plus actif; mais cette ville, qui fut jadis une des principales cités armoricaines, fut brûlée durant la Ligue; le commerce et les armateurs en émigrèrent; la suppression de son évêché lui porta un autre coup fatal; sa position au confluent de deux bras de mer est cependant avantageuse et pittoresque.

Les Rosmadec, arrivés en ville, visitèrent d'abord la cathédrale, vaste et intéressant monument, où se réunissent tous les styles, depuis le roman primitif du dixième siècle et l'ogival du quator-

Digitized by Google

zième jusqu'à l'architecture bâtarde du siècle dernier; la nef est surmontée de trois tours, sur l'une desquelles s'élance une flèche de granit, et le monument est complété par un élégant cloître.

Une foule compacte se pressait dans ce cloître, où les marchands avaient placé la plupart de leurs boutiques : des étoffes, des livres, des gravures, des objets de mercerie et d'orfèvrerie s'étalaient entre les ogives tréflées; avec un murmure de ruche qui essaime, vendeurs et acheteurs éveillaient les échos des antiques voûtes et des arcades de granit.

En suivant avec son père la foule affairée, Aline regardait les toilettes des riches paysannes, les longues coiffes garnies de dentelles, les châles de prix, les bijoux et les robes de soie dont elles se paraient. Après avoir fait quelques achats, le père et la fille descendirent au quai : là, d'un côté, bœufs et vaches mugissaient, et la circulation était difficile parmi ces têtes cornues; d'autre part, s'alignaient les baraques des saltimbanques, qui rivalisaient de tapage et de cabrioles; les giffles pleuvaient sur les paillasses. Pour dominer la voix formidable de l'hercule parisien, le cirque américain tirait des coups de pistolet; les paysans, suivis d'une multitude de jeunes filles et d'enfants, jouissaient du vacarme, passaient d'un spectacle à l'autre, et épuisaient la coupe de ces rares plaisirs.

L'*Angelus* sonna; le quai devint peu à peu silencieux et presque désert, tandis que les auberges et les cafés s'emplissaient.

Pourquoi le fleuve de coiffes blanches et de chapeaux noirs ou gris ne revint-il plus au port, où les saltimbanques l'appelaient en vain? pourquoi se dirigea-t-il vers la vallée du Guindy? C'est qu'une grande nouvelle avait circulé dans le peuple : l'illustre Job offrait dans ce vallon à ses compatriotes le plus attrayant des spectacles, la représentation des *Quatre Fils Aymon*.

Il lui avait fallu six mois de leçons pour apprendre leur rôle à quelques jeunes gens de son voisinage; trois d'entre eux ne savaient pas lire; cependant ils avaient écouté avec enthousiasme et retenu les vers de l'épopée nationale du moyen âge. La troupe était formée et instruite, force avait été de l'habiller : l'ingénieux Job triompha de cette difficulté. Et d'abord son costume à lui était magnifique : un casque de pompier surmonté d'un panache blanc, des bandes de papier doré chamarrant son habit bas breton, des bottes à l'écuyère empruntées à Roland, une ceinture rouge portugaise et une longue épée trouvées à Kermouster. Sous cette brillante enveloppe

Digitized by Google

le héros carlovingien était superbe; pour un rien il eût transpercé amis et ennemis, oui, jusqu'au pacifique cheval des quatre fils Aymon, qui, il est vrai, ne se conduisait pas toujours convenablement sur la scène. Les autres acteurs étaient moins fastueusement costumés : tel baron avait revêtu une tunique de chasseur à pied, et s'était coiffé d'un chapeau de gendarme qu'il avait orné d'un plumet; tel chevalier n'avait reçu qu'un habit de douanier et un képi de lignard; mais le papier doré était prodigué sur les coutures, et tous les personnages s'animaient d'une martiale ardeur.

Job avait construit son théâtre sur la rivière même du Guindy, auprès de l'aqueduc; là le coteau, s'élevant en pente douce, s'évase en amphithéâtre naturel. Une palissade fermait la vaste enceinte; on n'y entrait qu'en payant la grosse somme de cinquante centimes : cependant tous les bancs étaient occupés, et les spectateurs applaudissaient les acteurs, qui chantaient les vers bretons sur un rythme majestueux, tantôt se promenant sur les planches, tantôt s'arrêtant pour se défier ou pour se battre. Job excitait surtout l'enthousiasme de l'auditoire; on ne perdait pas une syllabe des paroles qu'il scandait d'une voix vibrante.

Dans les entr'actes, l'orchestre, composé d'un biniou et d'une clarinette, jouait à merveille les airs populaires bretons, et un gros gaillard réjoui, habillé en femme, amusait le public par ses bouffonneries; rien ne manquait à l'attrait du spectacle.

Le baron Job, qui venait de chanter une belle strophe, se reposait, quand il aperçut l'amiral et sa fille sur la route, au-dessus de l'enceinte; descendant aussitôt de l'estrade, il leur fraya passage et les plaça au premier rang sur des chaises réservées; puis il remonta sur la scène avec un surcroît d'orgueil et se surpassa dans l'interprétation du poème. Aline y prit de l'intérêt; les naïfs acteurs le récitaient avec tant d'âme, qu'elle s'émouvait de leurs accents; rêveuse, elle regrettait la chevalerie, cette création chrétienne nourrie par les épopées populaires, et elle eût volontiers maudit, comme l'Arioste, l'invention des armes à feu, qui la détruisit.

Ces sentiments étaient partagés à son insu par un spectateur demi-caché dans la foule : c'était un grand jeune homme blond, vêtu de gris; un mince ruban rouge décorait sa boutonnière. De sa place il apercevait Aline, et fixait un regard ardent sur ses traits nobles et purs. Que de fois cet attrayant visage avait reparu dans

Digitized by Google

ses rêves! que de fois, durant la pénible campagne d'Orient, il avait revu en pensée Kermouster, avec sa ceinture de verdure et d'eau, le vieillard qui l'avait cordialement accueilli, le pieux Adrien, et surtout cette gracieuse jeune fille, vers laquelle l'attirait une irrésistible sympathie! Cet entraînement était-il de l'amour? Souvent l'officier avait voulu en douter; souvent il avait résolu de combattre une propension passionnée qui lui inspirait plus de crainte que d'espoir. Dans ce moment même, le trouble de son cœur palpitant l'avertissait que, si ses vœux étaient repoussés, il en éprouverait une douleur extrême.

Toutefois, quand M. de Rosmadec et Aline sortirent, le jeune homme les suivit et les aborda sur la route :

— Mon amiral, dit-il, reconnaissez-vous votre protégé?

— Si je vous reconnais, mon roi de la mer? certes oui, et je suis heureux de vous revoir couvert de gloire. J'espère que vous venez à Kermouster; j'ai une place libre dans ma voiture : acceptez-la, je vous emmène. Rouzault nous arrive demain et vous retrouverez chez nous Mlle Kéranilis : la réunion sera complète.

— Bien des remerciements! j'ai ici ma voiture; mais j'irai demain reprendre ma chambre chez Noël et vous témoigner ma reconnaissance; je serai heureux de passer quelques jours auprès de vous.

— Il nous est permis d'en douter, dit Aline : si M. Rouzault ne nous avait pas donné de vos nouvelles, nous aurions ignoré votre sort, qui nous préoccupait vivement. C'était bien ingrat de nous oublier!

— Ah! Mademoiselle, combien vous vous méprenez sur mes sentiments! Les souvenirs de Kermouster se sont profondément gravés dans ma mémoire.

— Eh bien, mon prince Harald, venez en recueillir de nouveaux. Nous reprendrons ensemble Sébastopol, entendez-vous; vous me ferez assister au siège, aux batailles, aux assauts. Ah! je rajeunirai en vous écoutant. Vous avez maigri et bruni, mais cela ne vous va pas mal. C'est beau d'avoir conquis la croix et deux grades. A bientôt, à bientôt, mon cher camarade!

Et l'amiral secoua vigoureusement la main du jeune marin.

Comte G. DE LA TOUR.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

UN DERNIER HOMMAGE A LOUIS VEUILLOT

Eloigné de Paris par un deuil de famille, au moment de la mort de M. Louis Veuillot, je n'ai pu rendre un suprême hommage au courageux et ardent défenseur de la cause de la religion ; qu'il me soit permis, aujourd'hui, d'apporter le tardif témoignage de mes regrets à l'écrivain supérieur, au polémiste incomparable, qui, armé des plus fermes principes, et fortifié par la foi la plus solide, unissait à un talent que reconnaissent même ses adversaires, la bonté et la charité d'un chrétien. Sa mort est un deuil pour l'Eglise, mais il laisse, avec son exemple, des disciples qu'il a formés, et qu'il a rendus capables de continuer l'œuvre religieuse à laquelle il avait consacré sa vie.

Le rédacteur en chef de la *Revue du monde catholique*,
Eugène LOUDUN.

Le temps et la place nous ont manqué, dans le dernier numéro de la *Revue du monde catholique*, pour enregistrer tous les témoignages de regrets et de profonde sympathie que la mort de l'illustre polémiste, du vaillant champion de la cause catholique, a provoqués de tous les points de l'univers. Nous avons dû, à la dernière heure, en omettre un grand nombre, et des plus éminents. Nous avons à cœur de combler aujourd'hui cette lacune et de condenser, en quelques pages, une partie des lettres si émouvantes adressées par l'Épiscopat, le Clergé et les sommités catholiques à la famille de M. Louis Veuillot, et de résumer les jugements portés par la presse sur le grand écrivain et l'intrépide chrétien. Nous rendrons ainsi un suprême hommage à Louis Veuillot.

Digitized by Google

S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Montesquiou-Volvestre, en cours de visites pastorales, 11 avril.

Mademoiselle,

Je tiens à payer un tribut d'hommages à la mémoire de votre regretté frère. D'autres ont déjà raconté en détail et loué publiquement les services de toute nature qui signalèrent sa longue carrière; je me suis toujours plu à admirer par-dessus tout le zèle constant qu'il déploya dans la défense des intérêts de l'Eglise et pour assurer le triomphe de la vérité catholique.

Dans les occasions où il me fut donné de voir de près ce vaillant chrétien, et d'échanger avec cette nature d'élite des communications intimes, ce qui me ravit, plus que les incroyables ressources de son génie, plus que les nobles dévouements de son cœur, ce fut son désir immense de servir Dieu, de procurer sa gloire, et en présence des travaux de sa vie, des œuvres nombreuses qui doivent lui survivre, je n'hésite pas à dire que jamais homme ne réalisa plus pleinement une si haute ambition.

Aussi sa chère famille, ses amis dévoués, tous les catholiques qu'afflige cette perte, sont-ils en droit de penser que celui qui sur la terre se montra si intrépide à combattre les bons combats, a déjà reçu dans le ciel la couronne de justice que lui méritèrent ses glorieux labeurs.

Mgr Masella, nonce apostolique à Lisbonne, écrit à Mlle Veuillot qu'en « priant pour l'âme du grand et pieux écrivain, M. Louis Veuillot, son ami de vieille date, il n'oublie pas la famille si justement atteinte de l'illustre défunt, et, en particulier, Mlle Elise Veuillot. »

S. Em. le cardinal Chigi, ancien nonce apostolique à Paris, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Rome, 11 avril.

Chère Mademoiselle,

Vous savez trop combien j'ai toujours aimé et estimé votre cher frère Louis, pour douter un instant de la peine que j'ai ressentie en apprenant, et tout d'un coup, que Dieu l'avait appelé à lui.

Certainement il a cessé de souffrir et il reçoit, je l'espère, au ciel la récompense qu'il a sans nul doute méritée par sa foi, sa pratique religieuse, ses vertus, et par tout le bien qu'a produit, avec sa belle

Digitized by Google

parole, sa plume incomparable, toujours au service de son divin Maître, de l'Eglise et du Saint-Siège.

Vous savez tout cela, Mademoiselle, mais j'ai voulu me donner la satisfaction de vous le redire dans ces tristes moments, pour vous assurer que, malgré mon trop long silence, mes sentiments de reconnaissance et d'admiration à l'égard de votre cher frère n'ont pas changé, comme rien n'a pu et ne pourra me faire oublier toutes les bontés dont j'ai été l'objet pendant mon séjour en France, tant de la part de M. Louis Veuillot que de votre famille tout entière.

J'ai célébré, tout indigne que j'en suis, la sainte messe pour l'âme du cher défunt, et je ne cesserai, dans mes pauvres prières, de le recommander à Dieu. Mais, je le répète, j'ai la confiance que votre frère n'a plus besoin des suffrages et des prières de ses amis qui, cependant, ne doivent pas cesser de prier pour lui.

Son Ém. le cardinal Lasagni, ancien auditeur de la nonciature apostolique à Paris, envoie à M. Eugène Veuillot le témoignage de sa sympathie.

S. Em. le cardinal Pitra écrit à M. Eugène Veuillot :

Frascati, 10 mars 1883.

Cher Monsieur Eugène,

Vous n'étiez que trop préparé dès longtemps à l'épreuve que Dieu vous impose, et pourtant le coup est douloureux, si j'en juge par la peine que j'éprouve à la distance où je suis et après de longues années passées loin de votre excellent frère. Dans ce lointain, l'isolement croissant est dur, et je ne puis voir sans douleur le vide qui s'élargit parmi ces vaillants amis, ces défenseurs de l'Eglise, si ardents et si nombreux il y a quelque trente années. Votre frère était à leur tête et nous aimait tous. Je le vois encore arrivant à Solesmes pour y écrire la première brochure pour la liberté de l'enseignement. Il avait le pressentiment que la campagne serait dure et vive, mais il partait alerte comme un soldat qui va pour la première fois au feu !

Chaque fois qu'il revenait au monastère, c'était une fête continue. Groupés autour de lui, nous l'aurions écouté tout le jour, de même qu'il ne se laissait pas d'assister à tous nos offices. Avec dom Guéranger, avec Louis Veuillot et tant d'autres, tout cela est passé, et pourtant la lutte et les périls augmentent.

Mais votre frère nous a si bien prouvé que Dieu n'a rien de commun

Digitized by Google

avec le système libéral, et qu'il est un roi qui règne et gouverne en maître! Confions-nous à sa sainte providence. *Si Deus pro nobis, quis contra nos?*

S. Em le cardinal Lavigerie adresse à Mlle Elise Veuillot une lettre touchante :

J'ai offert ce matin, dit l'éminent prélat, le saint sacrifice à Carthage pour celui que vous pleurez et que toute l'Eglise pleure avec vous. C'est ici, tout près de moi, que se trouve la tombe de son saint patron, ce grand saint Louis, qui est mort en combattant la barbarie sauvage, comme votre illustre frère est mort en combattant une barbarie pire encore, la barbarie civilisée.

Je m'unis de loin à vos prières, je partage votre douleur, vos espérances, votre sainte joie, car tout se trouve réuni à ces moments suprêmes : la douleur, parce que cette séparation matérielle afflige et consterne la nature; les espérances, parce qu'il a courageusement servi le plus juste et le plus miséricordieux des maîtres; la joie de le voir entré dans la gloire, non seulement du ciel, mais de la terre, car tous, même les ennemis, rendent hommage au grand écrivain catholique, dont la plume valait des armées.

Mgr Catteau, évêque de Luçon, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Evêché de Luçon.

Mademoiselle,

Depuis que m'est parvenue la douloureuse nouvelle de l'épreuve qui vous atteint, j'ai rempli un premier devoir que la reconnaissance impose aux catholiques, en offrant chaque matin la sainte messe pour notre si vénéré défunt.

Formé à l'école de Mgr Parisis, qui, lui aussi, marchait parmi les vaillants, j'ai appris, dès mon adolescence, à admirer Louis Veullot, le noble soldat de la foi et de tous les intérêts religieux; mais j'ai connu en outre, grâce à votre intermédiaire, Mademoiselle, la touchante bonté et l'accueil si condescendant du grand chrétien, et c'est avec la plus douloureuse émotion que je m'associe à votre deuil, comme je m'unis à vos prières.

Mgr l'évêque de Beauvais écrit qu'il « prend vivement part au deuil causé par la perte du vaillant défenseur des droits de l'Église,

Digitized by Google

et qu'il unit ses prières à celles que tant d'âmes chrétiennes offrent à Dieu à son intention ».

Mgr Capri, sous-dataire, ancien internonce à la Haye, précédemment auditeur de la nonciature apostolique à Paris, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Rome, 9 avril.

Je m'empresse de vous présenter mes compliments de condoléance pour l'immense douleur où vous devez être plongés, vous, M. Eugène Veuillot, tous les membres de votre chère famille et de l'*Univers*.

Je prends la part la plus vive à votre deuil, qui est aussi un deuil de l'Église. J'ai dit ce matin la sainte messe à l'intention, moins de prier pour le vénéré défunt que pour me recommander à lui; je ne l'oublierai jamais dans la sainte messe.

Mgr l'évêque de Valence écrit à M. Eugène Veuillot :

Séderon, en tournée pastorale, le 10 avril.

L'évêque de Valence a l'honneur d'offrir à M. Eugène Veuillot et à sa famille l'expression de ses plus sympathiques condoléances et de son respectueux dévouement. Il offrira le saint sacrifice pour l'âme de M. Louis Veuillot.

Mgr l'évêque de Rodez écrit à M. Eugène Veuillot :

Cher Monsieur Veuillot,

J'étais en cours de visite pastorale quand j'ai appris la mort de votre regretté frère. A ma rentrée à Rodez, je m'empresse de vous envoyer la douloureuse expression de mes condoléances, pour la perte que vous venez de faire, et que la cause du bien fait avec vous.

M. Louis Veuillot fut un grand écrivain et, ce qui est meilleur, un grand chrétien. Les nombreux services qu'il a rendus à l'Eglise ne sauraient être oubliés, et si parfois les ardeurs de la lutte lui ont créé des contradicteurs et des adversaires, tout le monde s'accordera à reconnaître le talent de premier ordre et la noblesse du caractère de ce grand champion de Dieu et de ses droits.

J'ai dit la messe pour lui ce matin, et je désire qu'à la paix de cette âme qui aima la vérité et la justice avec passion, le Consolateur suprême ajoute pour vous tous ce baume particulier que donnent aux plus cruelles blessures les saintes espérances de l'éternité.

Digitized by Google

Mgr Stumpf, coadjuteur de Strasbourg, écrit à Mlle Veuillot :

Strasbourg, 11 avril.

Mademoiselle,

J'apprends par les journaux la bien douloureuse nouvelle de la mort de votre bien-aimé frère. C'est une perte irréparable pour l'Eglise et la France catholique. Dieu l'a appelé à lui pour le récompenser de ses nobles travaux. Avec le grand Apôtre, le cher défunt a pu dire avant de s'endormir dans le Seigneur : « J'ai combattu le bon combat; je vais recevoir la couronne du ciel, que le Dieu de toute justice me donnera. » Quelle consolation pour vous, Mademoiselle, pour les vôtres, pour nous tous, qui avons aimé celui qui n'est plus!

Ce n'est pas seulement comme évêque et catholique que je sens le besoin de me joindre à ceux qui prennent part à votre si juste deuil. Celui que Dieu vient de rappeler à lui laisse dans mon cœur des souvenirs personnels ineffaçables. Que de délicieuses heures nous avons passées ensemble dans cette Rome qu'il aimait tant!

Il n'est plus! Mais son souvenir restera, et l'histoire de la France catholique et littéraire inscrira son nom parmi ceux dont elle peut être le plus justement fière, pendant que nous, qui avons eu le bonheur de le connaître dans la vie intime, lui garderons la mémoire si douce du cœur.

Veuillez, Mademoiselle, être mon interprète auprès de Monsieur votre frère Eugène et de tous les vôtres, et croire à mon religieux et entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, *évêque de Césaropolis, coadjuteur de Strasbourg.*

Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre, écrit à M. Eugène Veuillot :

L'ancien évêque de la Basse-Terre a dit la sainte messe pour le repos de l'âme de l'intrépide et fidèle serviteur de l'Eglise! il a mis une fois pour toutes au memento des morts de toutes les messes qu'il dira, sa vie durant, cette mémoire qui vous sera toujours, Monsieur, si chère et si amère.

Mgr Bagnoud, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Mandé, écrit à M. Eugène Veuillot :

Je présente à M. Eugène Veuillot et à sa chère sœur Elise mes respectueux hommages, et prends une vive part à votre douleur et à la

Digitized by Google

perte douloureuse que vient de faire l'Eglise. L'abbaye de Saint-Maurice prie pour le repos de l'âme de ce grand écrivain catholique.

NN. SS. les Évêques de Marseille, de Viviers, de Perpignan, de Constantine et d'Hippone, d'Annecy, de Meaux, de Laval, du Mans.

Mgr l'Archevêque de Valence (Espagne), Mgr Desflèches de Claudianopolis, Mgr Guillemin, missionnaire apostolique, Mgr Raphaël Virili, postulateur de la cause de saint Benoît Labre, ont envoyé également à la famille de M. Veuillot leurs condoléances. Ils s'associent à son deuil, partagent l'affliction et les regrets de tous les amis de l'Eglise et offrent le saint sacrifice de la messe et des prières pour M. Louis Veuillot.

Mgr Tripepi, directeur du *Papato* et prélat domestique de Sa Sainteté, écrit de Rome à l'*Univers :*

La rédaction du journal scientifique *Il Papato* prend la plus vive part à la douleur des illustres écrivains de l'*Univers* et de toute la presse catholique, pour la perte de l'incomparable champion de la vérité et de la justice, M. Louis Veuillot, gloire immortelle des lettres et de l'Eglise.

Il fait les vœux les plus ardents pour que beaucoup d'autres marchent dans les voies glorieuses du grand et incomparable écrivain d'immortelle mémoire.

Le R. P. abbé de Pontigny écrit à M. Eugène Veuillot :

Abbaye de Pontigny (*Yonne*).

Monsieur,

Je viens, en mon nom et au nom de toute la communauté de Pontigny, vous offrir nos plus respectueuses et nos plus affectueuses condoléances à l'occasion de la mort de votre vénéré et bien-aimé frère.

Nous ne prenons point seulement part à votre deuil, nous le ressentons avec vous. Est-ce que tous ceux qui sont appelés à combattre le bon combat, ne sont point de la famille de ce vaillant athlète, que l'on était toujours sûr de rencontrer sur le champ de bataille, quand il s'agissait de la cause de Dieu et des âmes? Ah! comme il nous manquerait dans nos jours difficiles, s'il ne nous avait laissé d'autres

Digitized by Google

lui-même, héritiers de sa foi, de son talent et de son dévouement! Il ne sera plus là pour les animer de sa parole et de son exemple, mais il leur a communiqué son esprit, et de ce monde meilleur où le Dieu qu'il a tant aimé l'appelle à la récompense, il continuera à les aider dans les luttes qu'ils auront à soutenir.

Le R. P. Gardereau, bénédictin de Solesmes, écrit à Mlle Elise Veuillot :

Mademoiselle,

Permettez-moi de m'associer avec tant d'autres à votre si légitime douleur : laissez-moi croire que j'y ai des titres particuliers, à cause de l'amitié dont votre cher et incomparable défunt m'avait toujours honoré.

Il est allé recevoir la récompense de ses mérites, et notamment de sa double mission si généreusement, si heureusement remplie. La Providence lui avait donné ce caractère et ce talent hors ligne : d'une part, afin de stimuler l'inertie des défenseurs de la sainte cause, de leur apprendre à ne pas se renfermer dans le rôle timide et niais d'apologistes et de parler aux adversaires non avec la circonspection de l'accusé, mais avec la sévérité du juge et la fierté de l'athlète; d'autre part, il était suscité pour porter le coup mortel au voltairianisme, encore si triomphant, si superbe et si insolent quand Louis Veuillot a paru sur la scène. A dater de sa polémique, le point d'honneur s'est trouvé retourné. Auparavant on n'osait guère s'avouer tout à fait catholique : depuis, on éprouve quelque honte à se dire ennemi de l'Évangile et de la croix. Les faquins et les sots se sont vus flagellés à leur tour par le ridicule. Encore une fois, jamais mission ne fut remplie d'une façon plus piquante que celle que Louis Veuillot lui-même caractérisait en ces termes si modestes, mais si plaisants, quand on l'accusait d'usurper la fonction de l'évêque ou du prêtre : la sienne se bornait, disait-il, à faire la police du sanctuaire, pour en chasser les profanes et les chiens.

Dieu a voulu qu'il survécût trois ou quatre ans au plein accomplissement de cette double mission : après la tâche du soldat chrétien, si bien remplie, Dieu voulait que le saint, à son tour, consommât la sienne. Ces dernières années n'ont été que sacrifice et amertume. Pour que le dessein de la Providence fût conduit à son dernier terme, il fallait que celui qui, dans sa vie active, l'avait servi avec une si parfaite pureté d'intention et un si grand esprit de résignation et de foi, au milieu des épreuves les plus désolantes, les plus inattendues, se fît à lui-même, dans une vie toute de retraite et de mort anticipée,

Digitized by Google

l'application la plus rigoureuse de ses principes d'abnégation et de renoncement chrétien.

Le R. P. dom Aimé Graux, bénédictin, écrit à M. Auguste Roussel.

Mon cher ami,

Si faible que soit ma voix dans l'immense concert de regrets et d'hommages qui se fait sur la tombe du grand défenseur de l'Eglise, je me sens pressé de venir vous apporter le tribut de ma profonde sympathie dans le deuil si poignant qui vient de frapper sa famille, ses amis et tous ceux qui aiment d'un véritable amour les nobles et saintes causes que M. Louis Veuillot a soutenues toute sa vie.

Vous vous rappelez sans doute, mon cher ami, quels généreux élans éveillaient parmi nous toutes les publications du grand polémiste catholique. Louis Veuillot n'avait pas de milieu plus sympathique que celui dans lequel s'est formée notre jeunesse. Comme nos cœurs vibraient d'admiration pour son talent incomparable, d'enthousiasme pour les nobles causes dont il prenait la défense, et d'ardente sympathie pour ce caractère si généreux et si chevaleresque! Il était si fier d'être le soldat de Dieu; et sa plume était une si vaillante épée au service de tous les droits opprimés! Que de fois, en présence des infamies que nous subissons, notre conscience soulevée s'est écriée : « Ah! si Louis Veuillot était encore là!... »

P. Aimé Graux, O. S. B.

Une fille spirituelle de dom Guéranger, la vaillante abbesse de ce monastère de Sainte-Cécile, de Solesmes, où refleurissent de nos jours toutes les traditions du moyen âge, écrit également à M. Auguste Roussel.

Monsieur,

Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'on voit disparaître de ce monde les âmes généreuses. M. Louis Veuillot était de ce nombre, et l'une des rares individualités qui n'aient jamais fléchi les genoux devant Baal. Qu'elles deviennent clairsemées ces trempes dont la foi vivante et sans alliage repousse tous les compromis! Sans doute, votre rédacteur en chef a traversé bien des heures périlleuses et pleines d'angoisses; tout paraissait à la veille de sombrer, mais c'était encore la résistance et la lutte, révélatrices de la vie. Il aurait peut-être moins supporté que vous ces heures étouffantes que nous traversons, dans lesquelles la pire torture est de se sentir encore au cœur quelque fierté

Digitized by Google

chrétienne, dans l'intelligence quelques idées saines. Plus près de la vérité éternelle, il veillera sur vous tous, et vous donnera de poursuivre une tâche de plus en plus ingrate, mais de laquelle Dieu vous donne de vous acquitter pour l'encouragement, la force et le soulagement de tous les vrais enfants de l'Eglise.

Combien d'entre ces forts auront été enlevés au milieu de cette nuit où nous sommes! C'est peut-être parce que Dieu veut nous donner d'en sortir, qu'il constitue ainsi, dans son ciel, des avocats défendant cette cause auprès de Celui qui est toujours lui-même *interpellant pour nous*. Il n'y a plus pour nous aucune espérance humaine, et pourtant le salut n'est peut-être pas loin; c'est peut-être dans ces holocaustes qu'il se trouve.

Le R. P. Monfat, mariste, écrit de Paray-le-Monial à Mlle Veuillot:

Paray-le-Monial, 14 avril.

Mademoiselle,

Quelles consolations, Mademoiselle, Dieu vous a ménagées par les glorieuses funérailles de Monsieur votre frère! Et combien nous lui en sommes tous reconnaissants!

Quels qu'aient été ses triomphes pendant sa vie, à lui dont le talent et le cœur ont tiré du néant et rendu si puissante la presse catholique, sa mort n'est-elle pas le plus éclatant?

Tant de génies distingués et tant de nobles âmes, partis des camps les plus divers pour venir mêler leurs larmes sur son tombeau, quel incontestable, quel sublime hommage aux immenses progrès que nos croyances lui doivent sur la scène de la politique et du monde qu'on leur tenait dédaigneusement fermée!

Mais aussi la bienheureuse et indissoluble union de son nom, avec la cause de Dieu, nous donne l'assurance de l'accueil qu'il a reçu de son juge et de la belle place qui lui a été faite dans le bonheur où il nous attend. Là-haut aussi, et mieux encore que celui qui le pleure, le cortège qui lui a fait triomphe « a eu l'air de famille »; il s'était fait au ciel tant d'amis!

Nous ne pouvons passer sous silence la lettre émouvante que le R. P. Mortara écrit à Mlle Elise Veuillot. On se rappelle quelle formidable polémique M. Louis Veuillot eut à soutenir pour le P. Mortara, lorsqu'il était encore enfant, contre la presse révolutionnaire et la plupart des gouvernements de cette époque.

Loin de moi, dit le R. P. Mortara, la prétention de me mêler aux

Digitized by Google

panégyristes distingués et compétents qui ne manqueront pas de rendre hommage à la mémoire de ce grand homme. Admirer et me taire, c'est le seul rôle qui me convient. Cependant, pour ce qui me regarde en particulier, il me sera bien permis de déposer sur sa tombe la modeste violette de la plus profonde et sympathique reconnaissance.

Le nom de M. Louis Veuillot est pour moi inséparable de celui de mon auguste et regretté protecteur et père, l'immortel Pie IX. Dans ces longs *six mois* d'une polémique ardente et acharnée, en butte aux attaques et aux outrages de la presse incroyante et impie, M. Louis Veuillot, en soutenant à mon sujet les droits les plus sacrés de l'Eglise ma sainte Mère, en se faisant l'organe de sa doctrine et de ses traditions, en offrant enfin sa vaillante et généreuse poitrine aux traits les plus acérés des passions déchaînées, M. Veuillot fut *un vrai martyr*, et partagea, avec Pie IX, cette *paternité douloureuse* à laquelle je dois, dans l'ordre surnaturel, le plus grand de tous les biens, la connaissance du *Verbe incarné* et la grâce incomparable d'être un membre de l'ordre sacerdotal de son Eglise. Mon deuil est donc celui que seule peut inspirer cette Eglise qui m'a adopté pour régénérer et sanctifier mon âme et celle des autres.

Je pleure le meilleur des amis, je dirai mieux, je le prie et l'invoque, ce vaillant soldat que je crois déjà en possession de la palme immortelle qui lui est due. Avec quels sentiments de profonde émotion ne relirai-je pas, à vingt-quatre ans de distance, ces belles pages qui, comme toutes les autres sorties de la plume de votre regretté frère, montrent jusqu'à quel point l'esprit de l'Eglise peut faire d'un simple laïque un *théologien et un apôtre*. Jamais je n'oublierai cette parole de Pie IX à son égard : « *Seul il a été dans le vrai.* » C'est son plus bel éloge et la réponse aux injustes récriminations.

Le savant et éloquent écrivain, auquel les catholiques doivent *Voltaire, sa vie et ses œuvres* et l'histoire de *Saint Vincent de Paul*, M. l'abbé U. Maynard, chanoine de Poitiers, a adressé la lettre suivante à M. Eugène Veuillot :

Bien cher Monsieur,

Je n'ajouterai rien à toutes les consolations qui viennent de toutes parts ; mais permettez-moi de remercier Dieu avec vous de tout le surcroît de talent, de zèle, d'habileté qu'il vous accorde depuis qu'il vous destine à remplacer l'irremplaçable ! Oh ! sa plume est bien dans son cercueil, et vous me reprocheriez de répéter ce que son amour fraternel m'a dit plus d'une fois, que la vôtre vaut la sienne. La sienne était unique ; mais la vôtre, retrempée dans la grâce et le devoir, a

Digitized by Google

pris des qualités qui assurent à l'*Univers* sa grande et chère œuvre, une longue et glorieuse vie au service de Dieu et de la sainte Eglise.

Veuillez offrir à votre admirable sœur, plus que jamais la « vierge veuve », mes plus respectueux et affectueux compliments. Si vraiment vous songez à écrire la vie de votre illustre frère, — et qui le ferait mieux que vous? — personne, il me semble, n'est capable de vous aider comme elle. *Adjutorium simile sibi!*

U. MAYNARD.

« Non seulement, écrit le doyen d'une paroisse importante d'une grande ville du Nord, non seulement je prierai, mais j'offrirai de plus le saint sacrifice pour l'âme de l'incomparable chrétien qui m'a permis de lui donner le nom d'ami, et à qui je suis redevable en grande partie de ce que j'ai d'amour pour la sainte Eglise et pour son chef. »

Le frère Irlide, supérieur général de l'Institut des frères des écoles chrétiennes, écrit à M. Eugène Veuillot :

Je m'associe à la perte, au deuil et à la douleur de l'honorable famille Veuillot. Quoique Dieu ait déjà, sans doute, reçu dans le ciel l'âme d'un de ses plus valeureux soldats, des prières seront faites dans la communauté à l'intention de notre bienfaiteur et défenseur M. Louis Veuillot. — R. I. P.

A ces noms si vénérés des princes de l'Église, des archevêques, évêques et des membres éminents du clergé régulier et séculier dont nous venons de reproduire les témoignages de sympathique condoléance, nous devons ajouter, pour être complet, ceux des RR. PP. bénédictins, dom Gauthey, abbé de Sainte-Marie-Madeleine, à Marseille; de dom Chamard, bénédictin de Solemes; des religieux bénédictins de la Pierre-qui-Vire; des RR. PP. Jésuites du Lac, recteur du collège Sainte-Marie, de Cantorbéry, Billot, professeur au même collège; du R. P. Félix, du P. Janvier, supérieur de l'oratoire de la Sainte-Face, à Tours; du R. P. de Scoraille, du P. Emonet, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie; du R. P. Arsène, provincial des Capucins de Paris; des RR. PP. Patrice et Marcel, capucins; du R. P. Sorin, supérieur général de la Congrégation des Sacrés-Cœurs; du R. P. Chevalier, supérieur général du Sacré-Cœur, à

Digitized by Google

Issoudun; du R. P. Marie de Brest, procureur des Missions franciscaines, à Paris; du R. P. Athanase, sous-prieur des Carmes expulsés, en résidence à Burgos; de Mgr Albert Battandier, vicaire général de Son Em. le cardinal Pitra; de M. l'abbé Regneaux, archiprêtre de la métropole de Rouen; de M. le Curé de Saint-Aignan d'Orléans; de M. le Curé doyen d'Echternach (grand-duché de Luxembourg); de M. le chanoine Hervin, aumônier des Dames bénédictines du Saint-Sacrement, d'Arras; de M. Charles Jacquier, le vaillant orateur catholique et professeur à la faculté catholique de Lyon; de MM. les Curés de Saint-Christophe, de Kerentrech-Lorient (Morbihan); d'Esparron, de Langon (Gironde); d'Occaignes (Orne); de M. l'abbé Lambour, au nom de la rédaction du *Messager de Saint-Joseph*; de M. l'abbé Fichaux, professeur à l'institution libre du Sacré-Cœur, à Tourcoing; de l'abbé Cornet; du directeur du pensionnat des frères de Marie, à Saint-Dié; des abbés Leman, etc.

Les éminents catholiques de tous les pays ont également regardé comme un devoir d'adresser l'expression de leurs regrets à la famille de M. Louis Veuillot.

M. le comte de Chambord, en apprenant la mort de M. Louis Veuillot, a voulu saluer la mémoire de celui qui a défendu l'Église avec tant d'éclat et si bien montré la nécessité de la restauration du gouvernement royal chrétien.

M. le marquis de Dreux-Brézé, en ayant reçu la mission, s'est rendu auprès de M. Eugène Veuillot, pour lui exprimer ainsi qu'à sa sœur, Mlle Veuillot, les regrets du roi au sujet du coup qui les a frappés et qui frappe en même temps la cause de la religion et de l'ordre politique.

Le général Du Temple écrit à Mlle Veuillot :

Chère Demoiselle,

La voilà donc définitivement brisée cette vaillante plume à laquelle personne, pour ainsi dire, n'osait s'attaquer; la voilà éteinte cette grande voix qui soutenait si vaillamment la lutte pour son Dieu. Peut-on le plaindre le grand athlète, déjà condamné au repos depuis assez longtemps, d'aller recueillir au séjour des élus la récompense due à ses travaux, à ce dévouement inaltérable et absolu que la foi lui inspirait? C'est vous, chère Demoiselle, que je plains. On ne

Digitized by Google

perd pas, sans déchirement, semblable compagnon, dont on a été l'ange gardien, le soutien, sinon le conseiller, dans ce combat sans merci, sans trêve, non seulement contre l'impiété et la bêtise humaine, mais surtout contre la ruse et la perfidie libérales, bien autrement funeste à notre patrie et à notre religion que tous les égarements de notre pauvre humanité.

F. Du Temple.

M Amédée de Margerie, l'éminent doyen de la faculté catholique des lettres de Lille, écrit à M. Eugène Veuillot :

Monsieur,

Tout a été dit sur cette plume merveilleuse, à laquelle les pires ennemis ne pouvaient refuser leur hommage, sur cette indomptable vaillance qui n'a jamais su ni reculer, ni fléchir devant aucun péril. Mais je ne sais si on a assez connu les trésors de tendresse que contenait cette âme intrépide. Ils m'ont fait souvent penser à saint Jérôme, qui avait les mêmes délicatesse avec les mêmes vigueurs. Il y a, en particulier, dans *Cà et Là* (si je ne me trompe), des pages à votre adresse que j'ai relues bien des fois, et jamais sans émotion, tant je les sentais vraies et tant elles étaient d'accord avec ce que j'éprouve moi-même en pensant à cette fraternité d'armes qui, autant que les liens du sang, m'unit à mon frère.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, que, de mon mieux, je paye et payerai à votre illustre frère ma dette de reconnaissance en prières pour son âme. Il a aimé par-dessus toute chose le Christ et son Eglise; il a toujours combattu et souvent souffert pour Lui et pour elle. Et vous avez tout lieu d'espérer qu'il a déjà entendu la parole *Euge, serve bone, intra in gaudium Domini tui.* Mais l'Eglise veut qu'on prie toujours pour les morts, et c'est un devoir auquel je ne manquerai pas.

M. Charles Périn, l'illustre économiste chrétien, écrit à M. Eugène Veuillot :

Ghlin, 10 avril.

M. Charles Périn prie M. Eugène Veuillot d'agréer ses profondes condoléances à l'occasion de la mort du grand serviteur de l'Eglise, dont les écrits, depuis quarante ans, l'ont tant de fois édifié, entraîné et charmé, lui inspirant, comme à tant d'autres, l'ardent amour de la doctrine romaine et la haine vigoureuse de l'erreur libérale. Il n'oubliera pas l'illustre défunt dans ses prières, tout en se disant que ses mérites les rendent sans doute inutiles.

Digitized by Google

M. le marquis de Santa-Cruz télégraphie de Séville à M. Eugène Veuillot :

Mon cœur partage votre deuil et celui de mademoiselle votre sœur au sujet de la mort de Louis Veuillot, que je vénérais avant de le connaître et que j'aimais plus encore depuis que j'ai eu la joie de l'embrasser à Séville.

Quoique éloigné du champ de bataille depuis quelques années, écrit, de Moulins, à M. Eugène Veuillot, l'un de ces témoins dont le nom fait autorité, votre frère emporte avec lui une gloire impérissable : celle d'avoir déterminé et achevé en quelque sorte le grand mouvement vers Rome, que de Maistre et de Bonald avait pu seulement indiquer au milieu des préjugés de notre pauvre France.

Au nom du Comité catholique de Paris, son secrétaire général écrit à M. Eugène Veuillot :

Paris, 12 avril

Monsieur,

Hier, dans sa première séance depuis la mort de votre illustre frère, le comité catholique de Paris s'est associé aux regrets si vifs et si justifiés que ce deuil inspire à tous les catholiques. Nous déplorons, comme eux, de voir disparaître un si vaillant champion de l'Eglise, un défenseur si dévoué des intérêts religieux; mais nous nous souvenons aussi avec reconnaissance de l'appui sympathique que M. Louis Veuillot n'a cessé de donner à notre œuvre dès le premier jour, et nous ne pouvons oublier que nous lui devons le concours de ses plus chers collaborateurs.

Tels sont, Monsieur, les sentiments que le Comité m'a chargé de vous exprimer en son nom. Vous me permettrez d'y joindre mon humble, mais sincère hommage, et vous voudrez bien agréer la nouvelle assurance de mon profond respect.

Le secrétaire,
Camille Rémont.

M. Chantrel, ancien collaborateur de l'*Univers*, écrit à M. Eugène Veuillot :

Cher Monsieur Eugène,

Vous n'avez pas besoin que je vous exprime les sentiments que le cruel événement de samedi m'inspire, et ma douloureuse sympathie

Digitized by Google

pour le frère du grand chrétien que Dieu vient de rappeler à lui. Retenu au lit depuis six semaines par une longue maladie dont je n'entrevois pas encore la fin, j'ai la douleur de ne pouvoir joindre publiquement demain mes prières à celles de tant d'amis qu'avait le cher et grand défunt, et de ne pouvoir lui donner cette marque de l'affection que je lui portais. Il m'avait témoigné une amitié que je n'oublierai jamais, et dont je lui serai toujours reconnaissant.

Quel homme, quel chrétien perdu pour l'Eglise et pour la France! Mais, comme vous le dites si bien, notre cher Louis Veuillot n'est sorti de ce monde que pour aller à Dieu, il a maintenant la récompense : c'est une consolation au milieu de tant de douleur.

Au sujet de la couronne déposée sur la tombe de M. Veuillot par le patronage catholique des Alsaciens-Lorrains, Mlle Polonus, la zélée organisatrice de cette œuvre, a écrit à l'*Univers* la belle lettre suivante :

Paris, ce 10 avril 1883.

Cher Monsieur,

Pourquoi est-ce dans une douloureuse circonstance qu'il nous est donné de faire connaître à tous le véritable fondateur du comité de patronage catholique qui se fait un devoir aujourd'hui de se faire représenter par des députations de ses pupilles d'adoption et de ses orphelines, et par l'hommage de reconnaissance qu'il tient à déposer sur le cercueil du grand chrétien, dont l'élan de généreux patriotisme a si largement contribué à secourir et à sauvegarder la foi des Alsaciens-Lorrains émigrants?

Il faut qu'on sache, Monsieur, que la souscription ouverte, en 1872, par le vaillant journal l'*Univers*, a rapporté près d'un million; il faut qu'on sache surtout que, grâce à l'initiative prise par MM. Veuillot, des centres religieux furent formés dans Paris, que des centaines d'orphelins furent élevés chrétiennement, qu'un nombre considérable de vocations religieuses furent aidées, que des écoles congréganistes furent créées et existent encore, et qu'enfin les excellentes sœurs de Charité et les dames patronnesses ont secouru, à domicile, plus de 14 000 familles.

Il nous est impossible de reproduire ici toutes les lettres de douloureuse sympathie adressées de tous les points de la France et de l'Europe à la famille de M. Veuillot et aux différents rédacteurs de l'*Univers*. Un volume n'y suffirait point. Qu'il nous suffise de citer quelques noms choisis entre les plus notables : Mgr le

Digitized by Google

duc de Madrid, M. le comte de Saint-Venant, membre de l'Institut; M. de la Loge; M. André Barre, membre du Conseil central de la société de Saint-Vincent de Paul; les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul de Nonzon (Ardennes); la société Marvejolaise d'instruction populaire; M. de Sormain; le comte de Ségur-Lamoignon; Alexis Fay; le comte de Damas d'Hautefort; Jean Grange; le comte de Salaberry; Joseph Benoît; de Lorgemil, sénateur; le comte de Breda; M. P. P. Mac Swiney, ancien lord maire de Dublin; le baron de Morgan; le comte de Maumigny; le général Cathélineau; le comte Adrien de Riancey; M. Gustave Théry, avocat, le vaillant défenseur des causes catholiques; les anciens élèves du collège de l'Assomption; M. de Lansade, collaborateur de l'*Univers;* M. Rupert, collaborateur de l'ancien *Univers;* François de Paul Galard; Louis Hervé, directeur de la *Gazette* des Campagnes; le comte Hélion de Barrème.

Au tribut de regrets, d'admiration et de prières que l'Episcopat, le clergé et les catholiques les plus éminents se sont empressés de payer à la mémoire de l'illustre écrivain et du fervent catholique, est venu se joindre celui de toute la Presse européenne. Ecoutons sa puissante voix :

M. Maurice d'Andigné écrit dans le *Journal de Paris :*

Louis Veuillot avait compris, et ce sera son éternel honneur, qu'en présence des dangers que la Révolution, sous toutes les formes, fait courir à la société et à l'Église, les catholiques doivent être d'accord sur la question fondamentale du rétablissement immédiat de la monarchie légitime et traditionnelle.

Il nous plaît particulièrement de saluer en lui le polémiste éminent et l'intraitable adversaire du catholicisme libéral. Toujours sur la brèche, toujours armé pour la lutte, ce champion infatigable a, pendant près d'un demi-siècle, porté des coups terribles à cette doctrine condamnée par plusieurs Papes et qui, presque anéantie sous le glorieux pontificat de Pie IX, cherche aujourd'hui de mille manières à s'imposer de nouveau.

« Veuillot avait horreur des concessions », écrit M. Paul de Cassagnac dans le *Pays*, « et il avait raison ».

C'est aussi notre avis; la vérité, en effet, est une et indivisible; on ne peut à son gré en prendre et en laisser; elle veut être défendue tout entière.

Digitized by Google

On a reproché à M. Veuillot d'avoir été parfois trop agressif, trop peu mesuré dans le choix de ses expressions. Il ne nous appartient pas de défendre l'illustre écrivain, mais on nous permettra de faire remarquer qu'il n'est pas toujours facile de se contenir lorsqu'on voit attaquer ce qu'il y a de plus auguste ici-bas.

Le poète catholique, si souvent applaudi dans les réunions d'ouvriers et au Cercle catholique, M. Claudius Hébrard, envoie du Puy une pièce de poésie émue, dont nous détachons ces vers :

De ces livres exquis analysez les pages,
Tout y force au respect, tout sent le bon vouloir.
. . . . . .
Eloquence, atticisme, à-propos, mots heureux,
Dans un cadre attirant, font valoir la pensée :
On lit, le jour se fait, on voit plus, on voit mieux.
. . . . . .
Ainsi je vous honore, ainsi je vous estime,
Français jusqu'à la moelle, et chrétien jusqu'au sang;
Soutien de l'opprimé, vengeur de la victime,
Vigilant à son poste et solide à son rang.
C'est bien là le lutteur qu'il faut aux saintes causes,
Catholique tout court, sans épithète en plus,
Dont la plume est l'épine en garde autour des roses
Dans les jardins fermés ne s'ouvrant qu'aux élus.

Dans le *Moniteur*, Bernadille termine comme il suit une chronique, où d'ailleurs il marque ses dissentiments, consacrée à Louis Veuillot :

Le Veuillot véritable, le Veuillot de derrière les fagots, c'est le prosateur, c'est le polémiste, c'est ce Voltaire retourné qui accabla les voltairiens avec l'ironie de Voltaire, baptisée et devenue chrétienne, d'un style moins léger, moins rapide, moins menu, mais plus savant, plus savoureux, plus incisif, où la pointe acérée de l'épigramme s'ajoute au coup de massue, où le sarcasme, voire le quolibet, s'élèvent tout à coup à l'émotion et à l'éloquence.

Le *Tirailleur*, nouveau journal catholique hebdomadaire, dit de M. Louis Veuillot :

Une approbation manquera au *Tirailleur* : celle de Veuillot :
Le grand maître de la polémique religieuse est mort au moment où nous nous préparions à naître.

Digitized by Google

Nous aurions été fiers, si la maladie qui l'épuisait lui en avait laissé la force, de recevoir l'accolade, avant de nous mettre en campagne, de ce vaillant et heureux lutteur.

Nous lui aurions demandé, à lui, comme nous en avons demandé à d'autres, des conseils et des encouragements, et l'infatigable soldat de l'Eglise nous les aurait donnés avec cœur, nous l'affirmons, parce qu'il aurait senti que le nôtre battait pour elle avec la même ardeur que le sien.

Mais Veuillot n'est plus. Veuillot a été rappelé par le Maître si courageusement servi.

Nous venons saluer sa tombe, et nous puiserons de féconds enseignements dans la belle et noble existence qu'elle contient.

Dans le *Mousquetaire*, vaillant journal catholique, M. Louis d'Estampes écrit :

C'est un devoir pour nous de saluer avec respect le grand mort que Dieu vient de rappeler à lui.

Le vaillant écrivain chrétien fut un maître. Quel polémiste! Et comme sa plume excellait aussi dans le genre apologétique! Quel rôle que celui de ce journaliste qui eut le rare mérite de ne vouloir être que journaliste! Quels combats que ceux soutenus par cet écrivain de premier ordre, ce catholique qui sut toujours obéir!

La soumission à l'Eglise fut la force de cet esprit éminent. D'autres ont loué le génie de l'illustre défunt, et la postérité ratifiera leur jugement, accepté même par des adversaires contemporains.

Ce que le public connut moins, c'est la bonté de ce soldat intrépide. Louis Veuillot fit autant de bien que de bruit dans le monde; ce jouteur redoutable était un ami tendre et obligeant, un conseiller plein de douceur, un juge enclin à la plus exquise charité.

Il est mort avec cette ferveur admirable qui éclatait dans les moindres actes de sa vie. Il a reçu les derniers sacrements dans les sentiments de la plus édifiante piété.

La *France nouvelle* s'exprime en ces termes en parlant de la mort de M. Louis Veuillot :

C'est un très grand deuil, et non seulement pour les siens, mais pour l'Église qu'il a tant aimée et si vaillamment défendue; pour la France, dont il était une des plus hautes illustrations; pour les lettres que sa plume et son caractère ont honorées.

Depuis plusieurs années, la maladie avait dompté l'énergie de ce

Digitized by Google

grand esprit et de ce corps vigoureux. Il a dû bien souffrir, le vieux soldat, devenu invalide, de ne pas se rejeter dans la mêlée, alors que tant d'infamies appelaient ses foudroyantes malédictions, ses incomparables corrections.

La prière l'a consolé, et il semble que Dieu ait voulu mettre cet intervalle de quiétude et de paix entre les ardeurs de la lutte, où nul ne l'avait égalé, et le repos éternel qu'il a si glorieusement gagné...

M. de Saint-Chéron écrit dans sa correspondance aux journaux de province :

La mort de M. Louis Veuillot a été, en Europe, dans toute la presse qui n'est pas vouée aux doctrines anarchiques, un hommage rendu à l'un des écrivains qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit français.

Tous les journaux hebdomadaires illustrés publient des portraits de Louis Veuillot, qu'accompagnent des articles biographiques. Voici ce que dit l'*Univers illustré :*

Louis Veuillot vient de mourir : avec lui s'éteint une des intelligences les plus hautes, un des cœurs les plus généreux, un des plus rares talents de ce siècle...

Ah! ce fut un redoutable et merveilleux jouteur, et qui ne connut ni la défaillance ni l'effroi. Les faux tribuns et les faux savants, les sophistes et les tartufes, la bourgeoisie égoïste, indifférente et prudhommesque, les exploiteurs de toutes nuances, les charlatans de tout plumage, n'ont point rencontré d'adversaire plus acharné à les démasquer. Le peuple, au contraire, que l'on abuse et que l'on égare, n'eut pas de champion et d'ami plus chaleureux.

La malveillance a pris prétexte de sa franchise de langage et de la véhémence de ses indignations pour le dénoncer comme un homme de fiel et pour lui faire comme un monopole de l'épithète injurieuse... Certes, nous ne partageons pas complètement, sur la polémique par la voie de la presse, l'opinion de M. Jules Simon qui demandait la liberté même de l'outrage; et cependant, nous avouons humblement que Louis Veuillot ne nous semble pas avoir si souvent outré le ton de la discussion permise. C'était surtout la justesse de ses coups qui en faisait la force, car la clairvoyance de l'écrivain n'avait d'égale que son habileté à manier une arme loyale.

Nul autre ne posséda, comme lui, à notre gré, le style véritablement français. C'est une pure et constante merveille que cette prose, toute de muscles et de nerfs, ferme, claire, concise, variée, imagée, vibrante et frémissante de vie, où la malice de Régnier, le bon sens de

Digitized by Google

Molière, le naturel de la Fontaine, et souvent même l'éloquence de Bossuet, semblent se réunir. Qui donc eut plus de verve, de vigueur, d'ironie, et qui rencontra plus de bonnes fortunes d'expression? Est-il une page de la Bruyère que l'on puisse mettre au-dessus de telle ou telle des *Libres penseurs?*

Certes, il fut et il restera le polémiste par excellence; mais ce serait une grave erreur de croire qu'il ne fut que polémiste. Tous ses livres abondent en contrastes : à la discussion passionnée, à l'apostrophe virulente, succèdent des pages de la plus ravissante fraîcheur. Qu'on relise plutôt, dans le volume que nous venons de citer, les chapitres qu'il a consacrés à son frère, aux Petites-Sœurs des Pauvres, celui dans lequel il parle de l'amour avec une si délicieuse poésie. Le pittoresque, le charme, l'enthousiasme, débordent encore dans ses *Pèlerinages de Suisse*, et surtout dans celle de ses œuvres que l'on connaît peut-être le moins et qui contient des trésors de grâce, d'esprit, de sentiment et de fine gaieté; nous voulons parler d'*Agnès de Lauvens*, ce tableau si délicatement exquis, le plus vrai que l'on ait tracé d'un couvent de jeunes filles.

Dans un genre bien différent, les *Odeurs de Paris* donnèrent la mesure de sa puissance d'observateur satirique de la réalité. Il a montré, dans *Çà et là*, combien il était passé maître dans l'art du récit.

Et quelle joie d'entendre Veuillot discourir sur les beaux-arts et sur ces grands écrivains dont il était le digne héritier! Comme il sait découvrir le beau, comme il sait l'admirer!

Et ce formidable railleur était le plus tendre des amis, des époux et des pères. Et cet homme qui laissa tomber le mépris de si haut, qui donna tant d'amertume à l'ironie, était la douceur, l'urbanité, la modestie incarnées : on ne pouvait entrer en relations avec lui sans être séduit par sa bonne grâce autant que dominé par la majesté de son caractère.

Dans le *Citoyen*, de Marseille, M. Horace Lours publie un éloquent article où nous lisons :

On sait par quelles colères, et par quelles haines ses lamentables victimes essayèrent de se venger des attaques de l'intrépide lutteur. C'était le moindre salaire que pût recueillir son dévouement sans bornes à la cause de Dieu et son zèle infatigable pour ses intérêts sacrés. L'erreur, à défaut d'armes courtoises, ne dédaigna point, on le sait, d'employer contre lui la calomnie.

On lui contesta le mérite de la loyauté, mérite qui n'est pas banal, il est vrai, dans le camp de l'impiété. On mit en doute la sincérité de ses convictions, on alla jusqu'à l'accuser de faire un métier. Triste

Digitized by Google

métier assurément, et dans tous les cas peu propre, par le temps où nous vivons, à pousser un homme que celui de défenseur d'un drapeau si impopulaire, de champion d'une cause vouée à de si longues défaites et à un discrédit qui semblerait irrémédiable, si Dieu n'était là. Le calcul eût été bien naïf de consacrer sa vie à la défense de l'Eglise dans le but unique d'arriver par là aux misérables satisfactions que donnent le pouvoir conquis et l'ambition satisfaite.

Non, Louis Veuillot fut avant tout un homme de foi. Toute son œuvre le proclame.

Ceux que fustigea sa verve impitoyable, l'accusèrent aussi de manquer de charité chrétienne. Ah! ce fut là le grand grief de ces bons apôtres, si modérés, si évangéliques eux-mêmes à l'égard des cléricaux. Eh bien! non, le reproche ne portait pas.

Et maintenant, Dieu a appelé à lui ce vaillant, qui si longtemps batailla contre l'hérésie. Ah! qu'il nous manque dans les tristes jours que traversent l'Église et la France!

Sa plume vengeresse pourrait seule flétrir comme elles méritent de l'être les impiétés qui nous affligent.

Avec un à-propos incontestable, le *Journal de Marseille* rappelle, par la plume de M. Rostand, les leçons contenues dans le livre célèbre : *le Lendemain de la Victoire*. Après avoir reproduit quelques-unes de ces scènes prophétiques, le journaliste conclut ainsi :

J'ai voulu relire cela : faites-en autant, et vous ne douterez pas que l'athlète qui dort depuis deux jours dans la paix, le crucifix sur le cœur, n'ait été un penseur puissant, un convaincu dans ce temps débile, un fier écrivain.

La *Gazette de Nîmes :*

La presse catholique, unanime dans ses hommages et dans ses regrets, aimera à ne contempler dans ce frère d'armes qui vient d'être relevé par Dieu de sa faction, qu'un héros glorieux de cette armée chrétienne qui combat sans relâche pour Dieu, la Patrie et la Liberté!

Sa mort est un deuil pour tous les catholiques, mais le souvenir de ses œuvres ne fait aujourd'hui que se raviver davantage; elles ne s'effaceront jamais de notre cœur, et notre reconnaissance pour ce héros sera éternelle.

L'*Espérance* de Nancy :

L'*Univers* a été supprimé pendant cinq à six ans, pour avoir publié

Digitized by Google

l'excommunication lancée contre les auteurs et les complices des spoliations italiennes. Veuillot savait à quoi il s'exposait; mais le devoir parlait et il passa outre.

Il passa outre toutes les fois que les croyances étaient en jeu; et c'est pour cela que, partisan de l'empire à son début, il en devint, plus tard, non un adversaire, mais un censeur austère. Les opinions furent toujours sacrifiées aux convictions.

L'*Union de Bretagne*, de Rennes :

C'est à Jésus-Christ que Louis Veuillot avait voué sa vie ; c'est à sa gloire qu'il a voulu laisser le meilleur produit de son génie.

En lui, l'homme valait le publiciste militant. Il mettait, dans ses habitudes de chaque jour, la vivacité d'une foi pratique, amie des bonnes œuvres. Son âme excellente était ouverte aux délicatesses de l'amitié; on ne faisait pas inutilement appel à ses initiatives généreuses, quand il y avait une conscience à éclairer, un malheur spirituel ou matériel à prévenir ou à soulager...

Le *Mémorial de l'Allier*, de Moulins :

Nous apprenons la mort de M. Louis Veuillot, le vaillant athlète de la cause catholique. Nous prenons une vive part à la douleur de sa famille et de nos chers confrères de l'*Univers*. Cette mort est aussi un deuil pour le journalisme, dont M. Louis Veuillot était l'honneur.

Le *Journal d'Indre-et-Loire*, de Tours :

Chacun rend un dernier hommage au talent et au caractère du maître de tous dans le journalisme, ou lance une dernière injure à la mémoire du plus grand satirique de notre siècle. La mémoire de M. Louis Veuillot est de celles que les injures grandissent, et qui n'a pas besoin d'être défendue.

L'*Union Franc-Comtoise*, de Besançon :

D'autres plumes, plus éloquentes et plus autorisées que la nôtre, retraceront certainement la carrière de ce vaillant soldat catholique, qui fut en même temps un des premiers écrivains de notre époque...

Dès aujourd'hui nous tenons à adresser à son frère, qui continue dans la presse sa mission de dévouement et de combat pour la vérité, à sa famille et à nos distingués confrères de l'*Univers*, l'expression émue de la part sincère que nous prenons à leur deuil.

Parmi les journaux de province qui ont reproduit les articles élogieux que le plus grand nombre des journaux de Paris ont consacrés à la mémoire de M. Louis Veuillot, en y joignant leurs

Digitized by Google

hommages, nous remarquons : la *Gazette du Midi*, de Marseille; le *Courrier d'Eure-et-Loir*, le *Courrier de la Dordogne*, de Périgueux; l'*Eclaireur de la Dordogne*, de Bergerac; la *Décentralisation de Lyon*, le *Messager d'Indre-et-Loire*, l'*Union de Vaucluse*, d'Avignon; les *Alpes dauphinoises*, le *Morbihannais*, de Lorient; le *Moniteur des Pyrénées*, de Pau; l'*Eclair*, de Montpellier; la *Gazette du Centre*, de Limoges; l'*Union de Sainte-Foy-la-Grande* (Gironde); le *Balai* de Marseille, l'*Impartial du Finistère*, de Quimper; l'*Indépendance bretonne*, de Saint-Brieux et le *Progrès national*, de Troyes; le *Nouvelliste de Rouen*, la *Guienne*, de Bordeaux; le *Courrier du Havre*, le *Courrier de la Nièvre*, le *Conservateur de l'Aisne*, le *Messager de l'Allier*, le *Poitou de Niort;* le *Courrier de la Vienne*, le *Périgord*, le *Courrier des Ardennes*, le *Moniteur orléanais*, le *Courrier du Nord-Est*, d'Epernay; la *Foi bretonne*, de Rennes; le *Bulletin*, de Dijon; le *Roussillon*, de Perpignan; l'*Armorique*, de Saint-Brieuc; le *Courrier breton*, de Rennes; l'*Echo du Velay*, du Puy; le *Courrier des campagnes*, de Lorient; l'*Echo de la Lys*, d'Aire; le *Petit Savoisien*, d'Annecy; le *Courrier de Bourges;* le *Progrès national* et la *Revue catholique*, de Troyes; le *Journal de l'Ain;* le *Salut public*, de Lyon; l'*Union malouine et dinannaise;* l'*Autorité*, de Dunkerque; le *Postillon de Longjumeau*; le *Morbihannais*; le *Courrier*, des deux Charentes; l'*Observateur*, de Nantes; l'*Ordre*, de la Mayenne; l'*Union de l'Ouest*; la *Correspondance* de M. de Saint-Chéron aux journaux de province. Parmi les journaux ou revues hebdomadaires : les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, le *Pèlerin*, la *Gazette du dimanche*, le journal la *Terre sainte*, le *Monde illustré*, les *Annales catholiques*, l'*Illustration*, la *France illustrée*, l'*Ami des Livres*, l'*Illustration pour tous*, l'*Ami du clergé*, le *Paysan*, le *Jeune Age illustré*, la *Femme et la Famille*.

La presse étrangère a fait écho de partout à la presse française. Il n'y a guère de journal anglais qui n'ait consacré plusieurs colonnes à M. Louis Veuillot. Tous sont unanimes à rendre hommage au talent hors ligne de l'illustre polémiste. Nous avons affaire ici, et il importe de bien le remarquer, à une presse protestante qui ne peut ni comprendre ni aimer le rôle de M. Veuillot et qui, néanmoins, est forcée de lui rendre un éclatant hommage. De ce nombre sont : le *Daily-News*, le *Daily-Telegraph*, le *Standard*, le *Times*, le *Tablet*, le *Pall mall* gazette. Les journaux catholiques

Digitized by Google

irlandais : le *Freeman's* (journal de Dublin) et l'*Universe* louent sans réserve le chrétien fervent, l'intrépide défenseur des intérêts catholiques qu'ils comparent à O'Connell. La presse catholique et conservatrice de la Suisse, de la Suisse allemande, de Bade, de l'Alsace-Lorraine, du Wurtemberg, de la Bavière, du Palatinat et des pays Rhenans consacre à Louis Veuillot de longs articles nécrologiques, remplis d'éloges. Il en est de même des journaux suisses, italiens, belges, espagnols, portugais et même russes. Nous citerons entre autres : La *Liberté* et l'*Ami du peuple* de Fribourg, l'*Union d'Alsace*, le *Journal d'Alsace*, le *Vœu national* de Metz, le *Moniteur de la Moselle*, le *Paese* (journal italien de Pérouse); l'*Unita Cattolica*, de Turin ; la *Sicilia Cattolica*, l'*Osservatore cattolico*, de Milan; l'*Italia reale*, l'*Unione* de Bologne, il *Giorno* de Florence; la *Liberta cattolica* de Naples; la *Germania*, le *Reichsbote*, la *Fé* (Espagne), la *Unione*, la *Fidelidad Castillana*, de Burgos; le journal *Naçao* de Lisbonne; le journal *Restauraçao*, la *Gazette* de Courtrai; la *Gazette* de Renaix (Belgique); le journal *de Saint-Pétersbourg*, le *Novoie-Vremia*, etc.

Nous sommes forcé de clore ici cette liste déjà bien longue. Chaque courrier, nous le savons, apporte encore chaque jour à la famille de M. Louis Veuillot et à ses amis des témoignages de plus en plus éclatants de profonde sympathie. Chaque jour, la Presse de tous les pays consacre à la mémoire de l'illustre mort ses plus brillantes pages. C'est un concert d'éloges qui devra se prolonger longtemps.

Quoi que nous fassions, nous ne pouvons les reproduire en entier. Nous nous arrêtons à regret, mais nos regrets sont adoucis par la pensée que M. Eugène Veuillot, le témoin et le fidèle compagnon d'armes de la grande vie qui vient de s'éteindre, s'est engagé à nous la retracer dans ses moindres détails. Nul mieux que lui ne saurait le faire et lui donner les développements qu'elle comporte. Cette œuvre, nous en avons l'assurance, formera tout à la fois une édifiante biographie, une histoire du journal l'*Univers*, et un chapître de l'histoire religieuse de ce temps. Ce sera véritablement le *monumentum perennius œre*, destiné à perpétuer le souvenir du grand écrivain, de l'incomparable polémiste et de l'intrépide chrétien que nous regrettons tous.

***

Digitized by Google

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

M. l'abbé Moigno et Mgr d'Hulst à propos du *Traité de géologie* de M. de Lapparent. — Le tombeau de Josué et les silex de la circoncision. — La recherche de l'armée de Pharaon dans les lacs Amers. — La fin du monde: opinions du docteur Büchner dans *Lumière et Vie;* de Balfour Stewart et Tait dans *l'Univers invisible;* le froid et le feu. — Le bolomètre et la distribution de l'énergie solaire dans le spectre; le soleil bleu. — L'*atténuation de la levure de bière,* par M. D. Cochin. — Une nouvelle manière de produire des monstres : M. Dareste et la tapoteuse. — L'*Agenda du chimiste; l'Année scientifique,* par M. Louis Figuier. — *L'Électricité comme force motrice,* par le comte du Moncel et M. Frank Géraldy. — *Traité de chimie générale,* par M. Schutzenberger. — Le *Dictionnaire de botanique,* par M. H. Baillon. — La *Théorie de l'énergie,* par E. Jouffret. — *Unités et Constantes physiques,* par J.-D. Everett. — *Problèmes plaisants et délectables,* par Bachet. — *Les Organismes de l'atmosphère,* par le docteur Miquel. — *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale,* par MM. Bouchut et Després. — *Le Rôle des mères dans les maladies des enfants,* par M. Fonssagrives. — *Nouveaux Souvenirs entomologiques,* par M. Fabre. — La *Botanique fossile* au muséum d'histoire naturelle. — La crise agricole et l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur.*

On se rappelle, sans doute, que, lors de l'apparition des premiers fascicules du *Traité de géologie* de M. de Lapparent, ancien ingénieur au corps des mines et professeur à l'Institut catholique de Paris, nous avons loué l'auteur pour s'être renfermé exclusivement dans le domaine scientifique et n'avoir fait aucune allusion aux données fournies par la Genèse. On se rappelle aussi que notre appréciation a reçu la désapprobation de personnes très recommandables. Aujourd'hui que l'ouvrage est terminé et qu'il forme, sans contredit, le traité le plus magistral que nous possédions en France sur les sciences géologiques, la lutte recommence sur les mêmes données. On s'étonne que le savant professeur de l'Institut catholique de Paris ait négligé de signaler la concordance existante, dit-

Digitized by Google

on, entre la théorie actuelle de la terre et la cosmogonie biblique. Que l'on remarque bien que nous disons *biblique*, et non *mosaïque*.

C'est le digne et savant abbé Moigno qui, dans deux grands articles publiés dans son journal, *le Cosmos*, *les Mondes*, s'est fait de nouveau l'écho de ces critiques à l'égard du livre de M. de Lapparent, à la science duquel, il rend, du reste, toute justice. L'Institut catholique était-il visé dans l'orthodoxie de son enseignement à cause de l'ouvrage d'un de ses maîtres? Toujours est-il que son éminent recteur, Mgr d'Hulst, a cru utile de prendre la défense de son professeur, et de montrer que l'orthodoxie n'a rien à craindre du *Traité de géologie*. Nouvelle réplique de M. l'abbé Moigno dans *le Cosmos*, *les Mondes*, et réponse définitive de M. de Lapparent, déclarant se tenir dans le domaine scientifique, car il n'a reçu ni l'instruction ni les grâces nécessaires pour interpréter dignement les saintes Écritures. Nous avons dit autrefois que nous sommes d'avis de ne pas mêler les questions scientifiques aux questions théologiques, par la double raison que la science, d'une part, est encore loin d'être assise sur des bases immuables, et que, d'autre part, l'interprétation d'une foule de passages de l'Écriture n'a pas encore été fixée par l'Eglise, de façon à en bien préciser le sens et à rendre toute controverse impossible. Il vaut donc mieux, selon nous, renvoyer à une époque ultérieure (quelqu'éloignée quelle puisse être) cette conciliation et cet accord de la science et de la foi que nous savons parfaitement exister dans le fond, mais qui, dans certains cas, peuvent encore paraître difficiles à démontrer. Voilà pourquoi nous nous contentons de signaler la discussion intervenue entre M. l'abbé Moigno et Mgr d'Hulst, sans rentrer dans le fond du débat.

Toutefois je trouve dans la réponse de M. l'abbé Moigno un passage qui, je pense, intéressera nos lecteurs. C'est celui dans lequel il dit : « Sur une affirmation de la sainte Bible, j'ai fait chercher à Galgal et dans le tombeau de Josué les silex de la circoncision, et on les y a découverts : c'est un fait considérable. On trouvera de même, je l'espère, les aérolithes ou pierres tombées du ciel le jour de la bataille de Gabaon, et l'armée égyptienne engloutie dans les lacs Amers. » Si l'on découvre un jour ces aérolithes, ainsi que les restes de l'armée de Pharaon, il n'y aura pas lieu de s'en étonner outre mesure, pas plus que des silex du tombeau de Josué: car ce n'est pas la première fois que les découvertes

Digitized by Google

historiques viennent confirmer l'authenticité et la véracité des écrivains sacrés.

Il n'en est pas moins fort agréable et fort instructif tout à la fois de pouvoir préparer ces découvertes en étudiant avec soin toutes les données que le texte comporte, comme vient de le faire un ingénieur de la marine en retraite, M. E. Lecointre, dans un volume in-8°, intitulé : *la Campagne de Moïse pour la sortie d'Égypte.* (librairie Gauthier-Villars). Cet opuscule, auquel M. l'abbé Moigno a ajouté une préface renfermant des projets fort louables mais un peu extraordinaires, expose avec beaucoup de science et d'érudition la marche probable de Moïse dans la sortie d'Égypte, et indique d'une manière étonnante le point précis où aurait eu lieu le passage de la mer Rouge. Il contient une carte de l'isthme de Suez, permettant de suivre cette marche non seulement dans l'isthme, mais jusqu'au Sinaï. Il ne s'agit là toutefois que d'une opinion particulière, à laquelle d'autres interprètes ont fait des objections plus ou moins valables. On avouera cependant qu'il y a une grande différence entre un fait historique dont le lieu et les diverses circonstances sont clairement indiqués dans la Bible, et les passages dont le sens scientifique est si peu clair, que l'interprétation en a varié et avec les divers exégètes et avec les diverses théories scientifiques en vogue.

*
* *

Comment finira le monde? disons plutôt, comment finira la terre? afin de préciser la question et de ne pas tomber dans d'inutiles controverses? C'est là, au surplus, une question toute d'actualité. Non seulement M. de Lapparent en a parlé dans son *Traité de géologie*, et M. l'abbé Moigno, dans sa critique publiée dans *le Cosmos*, mais encore ce sujet vient d'être traité, en Allemagne, par le docteur Louis Büchner, le fameux moniste, auteur de « Force et Matière », et en Angleterre par deux savants physiciens : Balfour Stewart et Tait, qui soutiennent une doctrine entièrement opposée à celle de Büchner. Ce dernier professe le monisme, c'est-à-dire, l'indissociabilité et l'identité de la matière et de la force, de Dieu et du monde, de l'âme et du corps, en un mot, l'athéïsme et le matérialisme. Les deux autres admettent la doctrine dualistique, un Dieu distinct du monde, une âme différente du corps, la force, ou

Digitized by Google

mieux, l'énergie distincte de la matière, et par conséquent l'immortalité de l'âme et une autre vie. Ce qui est plus surprenant, c'est que l'auteur allemand, comme les auteurs anglais, ne s'en tient qu'aux arguments scientifiques.

Büchner a exposé sa manière de voir dans un volume intitulé : *Lumière et Vie* (in-12, traduction Letourneau, Reinwald, éditeur), qu'il vaudrait beaucoup mieux appeler *Ténèbres et Morts*, puisque l'auteur nous y annonce l'extinction du soleil, la fin de la terre et rien au delà. Le soleil, dont il fait presque une divinité, car il loue et approuve les peuples anciens qui lui ont rendu un culte, tandis qu'il n'a pas assez de sarcasmes contre les adorateurs du vrai Dieu; le soleil, dis-je, finira par s'éteindre et par englober la terre, qui ira se précipiter contre sa surface. Quant aux arguments contre l'existence de l'âme et son immortalité, Büchner va les puiser dans une longue étude, trop souvent accompagnée de railleries de mauvais goût, sur l'ovule et le spermatozoïde. Cet auteur, qui croit à l'éternité de la matière et à l'indestructibilité de la force, parle en un endroit des *mânes* des savants. Qu'est-ce que ce mot-là peut bien représenter dans son système?

C'est tout autrement qu'est conçu *l'Univers invisible*, études physiques sur un état futur (in-8°, traduit de l'anglais, librairie Germer-Baillière). Comme il s'agit ici d'un livre où l'on parle non seulement de Dieu et de la Trinité, mais encore de l'âme et de son immortalité, et qu'il ne fait pas bon d'avoir ces opinions-là quand on tient à faire son chemin avec le régime *libéral* actuel, il se trouve que le traducteur est un lieutenant de vaisseau, M. A. B..., et qu'un professeur officiel, M. de Saint-P..., a bien voulu présenter au lecteur français, dans une très savante et très spirituelle introduction, ce livre qui en est déjà à sa dixième édition anglaise. L'un des auteurs, M. Balfour Stewart, est du reste très connu en France par un autre ouvrage, *la Conservation de l'énergie* (Bibliothèque scientifique internationale). Nous n'entreprendrons pas d'analyser *l'Univers invisible :* ce serait trop long, et il faudrait dans certains cas avoir recours à des développements scientifiques trop considérables. Nous nous contenterons de dire que toute l'argumentation du livre peut se résumer de la manière suivante. Le principe de continuité, sur lequel on s'appuie comme sur une base inébranlable, exige la continuation des choses. Or cette continuation, impossible dans l'univers actuel, exige un univers invisible qui lui

Digitized by Google

succède. Donc le principe de continuité exige et prouve l'existence de l'univers invisible. Le développement de la mineure par des considérations scientifiques est surtout intéressant, et nous y renvoyons le docteur Büchner. Il y verra comment des esprits très cultivés et très versés dans les problèmes scientifiques les plus ardus parviennent à concevoir dans cet univers autre chose que la matière, et même comment cette matière prendra fin. En effet, après avoir conclu que l'énergie utilisable de l'univers visible finira par être absorbée par l'éther, ils ajoutent : « Maintenant nous pouvons peut-être imaginer que l'univers visible disparaîtra enfin lui-même. Ainsi nous n'aurions plus à supposer dans le lointain des âges futurs l'existence d'énormes masses inertes et inutiles, qui rappelleraient au passant une espèce de matière mise au rebut de longue date et absolument hors d'usage. *Pourquoi l'univers n'enterrerait-il pas ses morts?* »

Ce livre est très étonnant : il mérite d'être lu et médité, surtout à ce moment où les demi-savants et la foule qui les écoute vont prêchant partout l'athéisme et le matérialisme. Seulement nous préviendrons le lecteur catholique qu'il y trouvera contre l'Église romaine quelques attaques dues à ces préjugés d'éducation dont les anglicans appartenant au *High Church* ont tant de peine à se débarrasser.

Il y a du reste aujourd'hui un grand nombre de savants qui, rejetant l'éternité de la matière, admettent cette conclusion que la nature aura une fin, de même qu'elle a eu un commencement. C'est ce qui ressort clairement des paroles d'Young : « Mais tout le cours et toute la tendance de la nature, ainsi que l'indique maintenant la science, se dirigent en arrière vers un commencement et en avant vers une fin. L'ordre des choses actuel semble être borné, et dans le passé et dans l'avenir, par des catastrophes terminales, qui sont voilées dans des nuages jusqu'à présent impénétrables, » (*Le Soleil*, p. 225, in-8°, librairie Germer-Baillière).

Comment finira notre terre? quelle sera sa catastrophe terminale? sera-ce par le feu, comme la prophétie de saint Pierre le fait entendre, et comme M. l'abbé Moigno le soutient? sera-ce par le froid, comme M. de Lapparent l'explique dans son *Traité de géologie* et comme le professent un grand nombre de savants? Mais, dans ce dernier système, la terre doit finir par tomber sur le soleil, et sa chute y produire une telle quantité de chaleur, que toutes ses

Digitized by Google

parties seront désagrégées. Est-ce alors qu'aura lieu l'accomplissement de la prophétie de saint Pierre, à moins que Dieu, par un nouveau miracle, ne réduise notre globe en cendres, avant la période de froid annoncée par les savants? Nouvelle preuve de la difficulté qu'il y a dans l'interprétation des textes où il est question de faits sans détails, et surtout de prophéties.

Et dire que, dans notre pays, ces problèmes, d'autant plus séduisants qu'ils sont plus ardus, sont dédaigneusement mis de côté par nos savants, trop imbus de la doctrine positiviste, dont l'inanité vient cependant d'être si victorieusement démontrée par M. Caro dans son étude sur *M. Littré et le Positivisme!*

*
* *

Tous les physiciens admettent que l'énergie solaire, après avoir traversé le prisme, se sépare en trois portions : la première, lumineuse et comprenant les couleurs de l'arc-en-ciel du rouge au violet; la seconde, calorifique, ayant son maximum dans l'ultra-rouge, avec une certaine étendue sur la partie obscure et sur la partie colorée; la troisième, actinique ou encore chimique, ayant son maximum dans l'ultra-violet, tout en empiétant en deçà sur la partie colorée et au delà sur la partie obscure. Or, cette distribution de l'énergie solaire n'est rien moins que prouvée expérimentalement. M. le professeur Langley a eu l'idée de faire construire un instrument capable de mesurer la distribution normale de l'énergie dans le spectre. Le principe est celui de la pile thermo-électrique. « Mais, quoique le principe soit simple, ajoute l'auteur, l'application spéciale en a été difficile. L'instrument, tel qu'il a été définitivement construit pour mesurer de très petites portions d'énergie rayonnante, sous forme de chaleur, emploie des bandelettes de métal, d'environ un dix-millième de pouce d'épaisseur, comme bras de balance : je l'ai appelé *bolomètre*. Avec celui dont je me sers maintenant, un changement de température d'environ $\frac{1}{100\,000}$ de degré centigrade est reconnu, un changement de $\frac{1}{10\,000}$ étant noté immédiatement. Comme ces bandelettes sont extrêmement petites, ceci indique la faculté de reconnaître des quantités de chaleur rayonnante plus petites que celles pour lesquelles on emploie généralement la thermopile. Jusqu'à quel point elles sont petites, c'est ce qu'il est difficile de reconnaître clairement; mais on peut dire, pour faire

Digitized by Google

comprendre à la fois la faiblesse de l'énergie rayonnante dans certaines parties du spectre de diffraction et la délicatesse de cet instrument, que la chaleur, dans certains rayons ultra-violets, peut y être reconnue dans un peu moins de dix secondes, quoique le même rayonnement soit si faible, qu'en tombant sans interruption pendant plus de mille ans sur un kilogramme de glace à 0°, il ne le fondrait pas entièrement. » (*In* Young, *le Soleil*, p. 244.)

Les recherches faites avec cet instrument si délicat ont montré que la distribution de l'énergie solaire, dans le spectre, n'est point du tout celle que l'on admettait. D'abord il n'y a rien qui corresponde à la prétendue courbe actinique, car on voit l'énergie réelle être à son minimum là où on la représentait à son maximum dans l'ultra-violet. « La sensibilité spéciale de certains sels d'argent pour ces rayonnements — non point une énergie spéciale dans les rayons eux-mêmes — nous a amenés à la croyance erronée d'autrefois, qu'il y avait ici quelque chose qu'on appelait l'actinisme ou la force chimique, et à la croyance, même encore conservée (c'est aussi une erreur), qu'il y a une énergie considérable dans cette partie ultra-violette que traduira la photographie ou quelque autre force. » (Ibid.)

Ainsi donc l'étendue de la partie ultra-violette du spectre est en réalité très petite : ce qui tient probablement à ce que cette énergie a été absorbée, soit dans l'atmosphère du soleil, soit dans l'atmosphère terrestre.

Ces recherches, entreprises à l'aide du bolomètre, montrent encore que le maximum de la courbe tombe dans l'orange ou dans l'orange-jaune et non dans l'ultra-rouge. Donc les rayonnements les plus énergiques du soleil ne sont pas les invisibles, comme on le croit et comme on l'enseigne encore.

Le bolomètre permet aussi de déterminer la quantité de chaleur que le soleil envoie à la terre, ou ce qu'on appelle ordinairement la « constante solaire ». Il suffit, pour cela, de deux observations : l'une en plein midi, l'autre un peu plus tard, quand la masse d'air absorbable est devenue double. On sait alors la valeur totale de l'absorption par un simple calcul. Les expériences ne sont pas encore suffisamment nombreuses ; mais elles permettent de conclure que la constante solaire ainsi déterminée sera plus grande que celle trouvée par les autres procédés, qui sont du reste moins délicats.

Il en résulte que la courbe extra-atmosphérique a son maximum plus près du violet ; ce qui veut dire que si notre œil était situé

Digitized by Google

en dehors de l'atmosphère terrestre, il verrait le soleil *bleu* plutôt que jaune ou blanc : car, d'après le professeur Langley, les milieux de notre atmosphère (et nous pouvons ajouter de l'atmosphère du soleil aussi), auxquels nous songeons ordinairement comme à des milieux transparents, jouent alors en réalité un rôle analogue à celui d'un verre jaunâtre ou rougeâtre, dont la couleur impure n'est pas d'un jaune ou d'un rouge monochrome, mais un composé de plusieurs teintes spectrales en proportions peu ordinaires, ou même de toutes ces teintes.

Comme dernier résultat, nous ajouterons que personne n'a encore vu le disque du soleil tel qu'il est réellement : car, d'après ce qui vient d'être dit, celui qui pourrait le voir, déclarerait probablement qu'il est *bleu*.

*
* *

L'atténuation des virus par l'intermédiaire de l'air, ou mieux, de l'oxygène, a engagé M. D. Cochin à étudier son action sur la levure de bière. Nous trouvons le résultat de ses expériences dans une note présentée, en son nom, par M. Pasteur, à l'Académie des sciences. (*Comptes rendus*, t. XCVI, p. 852.) A une solution sucrée il ajoute de la levure aérée, à une autre il ajoute de la levure privée d'air, et il observe des effets différents. Dans le premier cas, le liquide sucré pénètre simplement dans la levure, et les choses se passent comme si, au lieu de levure, on avait ajouté un volume d'eau à peu près égal. Dans le second cas, le sucre est absorbé en grande quantité par la levure, et la solution s'appauvrit; mais il est facile de retirer presque tout le sucre absorbé après vingt-quatre heures de contact. Ce qui prouve que « c'est dans l'intérieur de la cellule que s'opère la transformation du sucre. La privation d'air rend les cellules propres à absorber le sucre en le fixant dans leur intérieur. Serait-ce pour cela que les cellules privées d'air font fermenter un poids de sucre considérable en comparaison du poids de levure formée? »

Étudiant ensuite l'effet de l'air sur le pouvoir ferment, M. D. Cochin fait voir que la levure aérée brûle une partie du sucre sans produire d'alcool, et que son rendement est bien inférieur à celui d'un ferment normal, qui doit donner, en alcool, environ 50 0/0 du glucose décomposé.

Digitized by Google

L'auteur va reprendre ses expériences, dans l'espoir d'obtenir une levure qui, dépourvue du pouvoir d'absorber le sucre par endosmose, sera également dépourvue du pouvoir de le transformer en alcool : car, d'après lui, la fermentation commencerait seulement lorsque la membrane enveloppante de la cellule aurait laissé pénétrer par endosmose la solution de glucose dans son intérieur. Si l'absorption n'a pas lieu en quantité suffisante, la cellule emploiera le sucre absorbé à son usage personnel, c'est-à-dire qu'elle le brûlera en produisant peu ou pas d'alcool.

Par conséquent, l'exposition à l'air atténue le pouvoir de la levure comme ferment, et même cette atténuation se conserve pendant quelques générations successives, ajoute M. D. Cochin. Quelle conclusion tirer de ces faits d'atténuation, qui paraissent pouvoir s'appliquer à tous les microbes agents de fermentation? C'est ce qu'un avenir prochain nous dira bientôt, espérons-le.

*
* *

Dans une communication à l'Académie des sciences, relative à la production des monstruosités par les secousses imprimées aux œufs de poule, M. Dareste nous dit : « C'est une croyance généralement répandue parmi les personnes qui possèdent des basses-cours, que les cahots des voitures et les trépidations des chemins de fer affectent le germe contenu dans l'œuf. » M. Dareste doutait du fait, quand dernièrement il en fit involontairement la vérification. Il avait rapporté, en chemin de fer, du Jardin d'acclimatation à son laboratoire, une caisse de vingt-cinq œufs, que lui avait donnés M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire. La moitié (?), mise en incubation trois heures après son arrivée, fut examinée au bout de trente-deux heures : à l'exception d'un seul, tous les embryons étaient morts et déjà désorganisés. L'autre moitié (?), mise en incubation après quatre jours de repos, et examinée au bout de trente-deux heures, montra tous les embryons bien vivants.

Voici un autre fait, dont je garantis l'authenticité. Mme X..., de Cambrai, avait une race de poules superbes. Sa sœur, fermière dans un village distant d'environ vingt kilomètres, désirait beaucoup introduire dans sa basse-cour ces belles volailles, qui faisaient l'admiration de tous es connaisseurs. Des œufs sont transportés dans un chariot et mis en incubation. Pas un n'arriva à éclosion.

Digitized by Google

On en conclut qu'on avait eu affaire à des œufs *clairs*. L'année suivante, la même expérience est recommencée avec le même insuccès. Mais qui eut l'idée d'en attribuer la cause au cahot du chariot, et d'envoyer la servante avec une hotte pour y rapporter les œufs tant désirés? Je ne sais. Toujours est-il que cette fois le succès fut complet. Ainsi la trépidation occasionnée par une personne marchant avec une hotte serait insuffisante pour modifier la vitalité du germe au même degré que les cahots d'un gros chariot de ferme. Les deux premières fois, les œufs n'étaient pas plus *clairs* que la troisième; seulement leur développement monstrueux avait amené la mort de l'embryon dès les premiers jours de l'incubation.

Désireux d'étudier cette question avec une précision mathématique, M. Dareste soumit des œufs à l'action d'une *tapoteuse*, machine utilisée dans la fabrication du chocolat et donnant cent vingt coups par minute. Six œufs mis en incubation aussitôt après avoir reçu trois mille six cents secousses dans la tapoteuse donnent cinq embryons monstrueux et un seul normal; cinq autres, qui se trouvaient dans la machine avec les précédents, furent mis en incubation après trois jours de repos : tous donnèrent naissance à des embryons monstrueux.

Voilà donc une nouvelle cause de tératogénie, et elle est d'autant plus remarquable, qu'elle exerce son action avant l'évolution de l'embryon. Quant aux conséquences pratiques découlant directement du fait que avons rapporté, elles sont trop nettes pour qu'il y ait lieu d'insister. Les éleveurs peuvent en faire leur profit.

*
* *

Depuis notre dernière chronique, on a publié un grand nombre d'ouvrages scientifiques. Quelques-uns méritent une mention spéciale. A la librairie Hachette, nous signalerons : 1° l'*Agenda du chimiste* pour 1883, opuscule bien connu de tous ceux qui manipulent dans les laboratoires, car il est réellement indispensable aux travailleurs. Le supplément de cette année contient un *Essai des huiles et des suifs*, par M. Dalican, et diverses notices : par M. Boussingault, de l'Institut, sur le chocolat et le cacao; par M. Crafts, sur les corrections thermométriques et la détermination des points de fusion et d'ébullition; par M. G. Salet, la transmission de la force par l'électricité; par M. A. Henninger, ferments et fermenta-

Digitized by Google

tions, application à la préparation des substances organiques. Nous insisterons tout particulièrement sur le chapitre III, où se trouvent les renseignements relatifs à la chimie appliquée à l'industrie. 2° *L'Année scientifique et industrielle*, par M. Louis Figuier (26e année, 1882), où sont rappelés succinctement les faits importants de l'année. Le livre se termine par une notice biographique sur les savants que nous avons perdus, notice qui comprend, entr'autres noms, ceux du docteur Davaine, qui, le premier, démontra la vraie nature du charbon et ouvrit la voie à l'étude des *vibrions* virulents (on dit aujourd'hui *microbes*) ; l'abbé Richard, qui a découvert tant de sources, et qui, avant de mourir, a légué son secret dans un pli cacheté à l'Académie des sciences, dont il faisait partie à titre de membre correspondant; c'est lui qui, sur les indications du savant abbé Moigno, a découvert, à Galgal, les silex de la circoncision et le tombeau de Josué; Charles Darwin, dont la théorie occupe une si grande place dans le monde savant; Wöhler, qui, le premier, réussit à faire la synthèse d'un corps organique, l'urée; etc., etc. 3° *L'Électricité comme force motrice*, par le comte du Moncel, de l'Institut, et M. Franck Géraldy, ingénieurs des ponts et chaussées (in-12, *Bibliothèque des merveilles*). Les auteurs, après avoir fait l'historique de l'application de l'électricité à la production du mouvement et décrit les moteurs historiques, c'est-à-dire, ceux qui ont eu du retentissement et ont ensuite servi de modèle, examinent l'état actuel de la question telle que l'ont faite les machines réversibles. L'ouvrage se termine par quelques notes, dont une entr'autres très intéressante, sur les expériences de Marcel Deprez, entre Miesbach et Munich. Nous rappellerons qu'il s'agissait du transport de la force à distance, et que des expériences plus concluantes ont été faites dernièrement sur ce sujet, à la gare du Nord, à Paris. Il faut rappeler, en effet, que du jour où ce transport sera possible à des conditions avantageuses, les forces naturelles, vents, chutes d'eau, etc., reconquerront toute leur supériorité sur la machine à vapeur, au grand avantage de l'hygiène publique et privée. 4° *Traité de chimie générale*, comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels, par Paul Schutzenberger, professeur au collège de France. Il s'agit ici du tome III de cette œuvre magistrale, que nous avons déjà appréciée lors de la publication des deux premiers volumes. Celui-ci comprend la chimie du carbone, c'est-à-dire, la majeure

Digitized by Google

partie de ce qu'on appelait autrefois « chimie organique », que l'on ne peut plus désormais séparer de la « chimie minérale », depuis qu'à la suite de Wöhler (mort l'année dernière), tant de savants ont réussi à faire la synthèse de nombreux corps organiques, c'est-à-dire, de ces corps que l'on ne savait pas fabriquer autrefois, mais qu'il fallait se procurer tout formés par les êtres vivants. Après l'histoire des doctrines chimiques et les principes généraux d'une classification des composés de carbone, l'auteur fait connaître, dans le second livre, les combinaisons à noyaux arborescents, tandis que, dans le troisième, nous trouvons celles à noyaux fermés ou cycliques. Rien n'est varié comme ces combinaisons, dont le nombre effrayant va sans cesse se multipliant et rend nécessaire l'établissement d'une nomenclature qui mette fin à ces appellations d'une barbarie et d'une longueur à défier la mémoire la mieux douée. L'œuvre de Guyton de Morveau, Berthollet et Lavoisier, est à refaire pour la chimie du carbone. Le tome III du *Traité de chimie générale*, se distingue par les qualités que nous avons déjà signalées dans les deux premiers. 5° Le quinzième fascicule du *Dictionnaire de botanique*, par M. H. Baillon (*Cycl. — Dich.*) Comme les précédents, il contient un grand nombre d'articles intéressants et magnifiquement illustrés. Rien de pareil n'a encore été fait pour cette branche des sciences naturelles.

*
* *

On trouve souvent ces expressions : conservation de l'énergie, sources de l'énergie, transformation de l'énergie, etc., sans que ceux qui les emploient prennent soin d'en donner le sens exact. C'est que la chose n'est pas non plus très facile : car, si la théorie de l'énergie est séduisante et très intelligible par beaucoup de ses côtés, il en est d'autres par où elle présente une certaine obscurité. Aussi, outre le livre de Balfour Stewart, *la Conservation de l'énergie*, dont nous avons parlé plus haut, indiquerons-nous un volume récent de E. Jouffret : *Introduction à la théorie de l'énergie* (in-8°, librairie Gauthier-Villars), où la question est traitée au point de vue mécanique, et surtout avec beaucoup d'exemples empruntés à la science de l'artillerie, ce qui est un excellent moyen de préciser les choses et de fixer l'attention dans des questions souvent fort abstraites. Peut-

Digitized by Google

être l'auteur n'a-t-il pas tenu suffisamment compte de la liberté humaine, et paraît-il se contenter trop facilement du déterminisme. Toujours est-il qu'il y a là un point fort délicat à élucider; et ce ne sera pas trop de la science des physiciens et de celle des philosophes et des théologiens, pour expliquer comment l'âme individuelle, qui est aussi une force, peut apparaître et agir sur cet univers, qui, d'après la théorie, possède toujours la même somme d'énergie. C'est toutefois le cas de rappeler qu'il s'agit là de vérités d'un ordre supérieur à celui du monde physique.

Il faut se livrer à des recherches scientifiques, surtout à celles qui exigent à la fois les données de la physique et des mathématiques, pour comprendre l'importance qu'il y a dans le choix d'unités heureuses et fécondes en résultats. C'est à ceux-là que nous indiquerons l'opuscule de J.-D. Everett, *Unités et Constantes physiques*, (in-8°, librairie Gauthier-Villars). La traduction a été faite par Jules Raynaud, professeur à l'École supérieure de télégraphie, avec le concours de L. Thévenin, G.-B. de la Touanne et E. Massin, sous-ingénieurs télégraphes. L'auteur, ayant surtout pour but de faciliter l'étude quantitative de la physique, expose d'abord la théorie des unités centimètre-gramme-seconde (C. G. S.), pour en faire ensuite l'application aux diverses branches de cette science. Mais quittons ces hauts calculs, abordables seulemement pour les initiés, et parlons de choses moins ardues et plus à la portée de tout le monde. Tels sont les *Problèmes plaisants et délectables* qui se font par les nombres, par Claude-Gaspard Bachet, sieur de Meziriac, quatrième édition, revue, simplifiée et augmentée, par A. Labosne (in-8°, librairie Gauthier-Villars). Il s'agit véritablement de récréations mathématiques, c'est-à-dire, de problèmes amusants qui peuvent se poser et se résoudre en société. On sait le succès obtenu, dans les siècles précédents, par ce genre d'exercices, peut-être aujourd'hui trop négligés, car il y a là matière à passe-temps agréables et utiles. Nous croyons que cette nouvelle édition du livre si estimé et si recherché de Bachet sera bien accueillie, non seulement des bibliophiles, mais de tous ceux qui s'intéressent à la forte éducation de la jeunesse.

Encore le microbe! Il est partout, il nous envahit par le sol, par l'eau, par l'air. Nous le mangeons, nous le respirons, nous le multiplions dans notre propre organisme. Il n'est donc pas étonnant que cette question ne s'épuise pas, d'autant plus que le microbe est accusé des plus affreux méfaits. C'est lui qui nous apporte, dit-on,

Digitized by Google

toutes les maladies contagieuses, infectieuses, épidémiques, etc., que sais-je? Son étude mérite donc un intérêt spécial, ne serait-ce que pour savoir ce qu'il y a de fondé dans la mauvaise réputation qui lui est faite. C'est pour répondre à cette question que M. le docteur P. Miquel, chef du service micrographique à l'Observatoire de Montsouris, vient de publier *les Organismes de l'atmosphère* (in-8°, avec figures. Gauthier-Villars, éditeur), dont il a fait une belle thèse pour le doctorat ès sciences. Il nous apprend à connaître les poussières atmosphériques; la manière de les recueillir, d'ensemencer les germes, de les compter, sans négliger, chemin faisant, une foule de questions intéressantes. L'étude comparative des germes dans les différents quartiers de Paris, dans les égouts, dans les hôpitaux, abonde en résultats intéressants et faciles à traduire en conclusions pratiques. En présence de ces constatations et de ces chiffres, il devient difficile de nier les tristes effets du nombre des microbes sur la santé de l'homme. La nécessité d'une hygiène publique mieux entendue s'impose : larges voies, grandes cours, maisons peu élevées, arrosage abondant. Ce dernier point est indispensable, par ce fait que le nombre des microbes diminue considérablement avec l'humidité. Il faudra aussi en arriver à transporter à la campagne, en plein air, loin des habitations, les hôpitaux, qui inondent littéralement les maisons voisines de ces microbes malsains, qu'on accuse, sans doute avec raison, d'engendrer la plupart des maladies. L'année dernière, nous avons déjà signalé ce fait; et aujourd'hui, devant cette constatation que le nombre des microbes est plus grand dans les salles d'hôpital et dans les maisons avoisinantes que dans les quartiers plus éloignés, il n'y a plus d'hésitation permise. L'hôpital est un foyer d'infection, non seulement pour les malades qu'on y transporte, mais encore pour les voisins bien portants, qui y puisent les germes des maladies. Il y a bien d'autres améliorations indiquées dans ce volume que nous parcourons. Espérons qu'à force d'insister sur ces questions, à la solution desquelles notre vie est attachée, l'opinion publique finira par s'émouvoir et exigera des réformes sanitaires réellement utiles. Puisse le livre du docteur Miquel contribuer à cet heureux résultat, et surtout forcer l'administration à bâtir dans d'excellentes conditions hygiéniques les logements à bon marché dont il est question en ce moment!

Digitized by Google

*
* *

Mais auparavant il y aura encore à soigner bien des maladies qu'on aurait pu éviter, sans compter celles qui surviennent en dépit de toutes les précautions. On est souvent bien embarrassé, à la campagne, dans les hameaux, dans les habitations isolées, pour savoir ce qu'il faut faire, soit en attendant l'arrivée du médecin, soit encore pour suivre un traitement et juger de l'effet des médicaments pendant son absence. Il est également beaucoup de circonstances où, par suite de fonctions charitables, on est obligé de voir souvent les malades, de les suivre, fonctions dont il est louable de profiter pour chercher à s'instruire, afin de rendre à ses semblables des services d'autant plus dévoués qu'ils seront plus intelligents. A toutes les personnes qui se trouvent dans ces conditions, nous conseillons d'avoir recours au *Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale* dont la librairie Germer-Baillière vient de publier une quatrième édition très augmentée. Les auteurs, dont la notoriété est considérable, sont, d'une part, M. Bouchut, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades; d'autre part, M. Després, chirurgien de l'hôpital de la Charité. On sait la part active prise par ce dernier dans la question de la laïcisation des hôpitaux, et nos lecteurs n'auront point oublié la lettre si remarquable que nous avons reproduite en tête de l'une de nos dernières chroniques. Ce dictionnaire forme un résumé des connaissances indispensables à l'exercice et à la pratique de la médecine et de la chirurgie : aussi est-il entre les mains de beaucoup de médecins. Mais, comme son titre l'indique, il a pour but spécial la thérapeutique : aussi les questions d'anatomie, de physiologie et de pathologie n'y sont-elles traitées que juste dans les proportions indispensables au traitement, qui y est indiqué avec tous les détails possibles. Aucun médicament n'est cité sans l'indication des circonstances où il doit être employé, ainsi que des doses et du mode d'administration. Le programme adopté par les auteurs a été celui-ci : *de la maladie à ses remèdes*, et *des remèdes à la maladie*. L'apparition de la quatrième édition d'un dictionnaire aussi sérieusement rédigé est la meilleure preuve que ce programme a été bien rempli. Mais qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il suffira d'ouvrir ce livre pour être à même de soigner n'importe quelle maladie : ce serait là une étrange erreur. S'il est un grand

Digitized by Google

nombre de circonstances où l'on peut donner un conseil utile, il ne faut jamais oublier que, s'il n'est pas possible d'être bon horloger sans un long apprentissage, *a fortiori* est-il impossible de remplacer, par une lecture de quelques instants, les sérieuses et pénibles études par lesquelles passe le docteur en médecine avant que la Faculté daigne lui confier la santé de ses semblables. Tels sont aussi les sentiments exprimées par M. le professeur Fonssagrives, dans un petit volume qui a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles : *le Rôle des mères dans les maladies des enfants*, ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin (5e édition, in-12, A. Delahaye et E. Lecrosnier, éditeurs). Dans une série d'entretiens (au nombre de quinze), l'habile professeur, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé dans nos chroniques, enseigne à une mère la manière de soigner ses enfants avec intelligence. Nous ajouterons que l'auteur a raison d'apprendre au public des choses qui lui sont utiles; et la preuve, c'est que le public reconnaissant lui témoigne sa gratitude en épuisant rapidement les éditions de son livre.

*
* *

M. J.-H. Fabre vient de publier, à la librairie Ch. Delagrave, de *Nouveaux Souvenirs entomologiques* (un vol. in-12), dans lesquels il cherche surtout à nous faire connaître les mœurs des insectes et à nous montrer leur instinct en action. Il y a là des pages bien attrayantes, et dans lesquelles se révèle une stratégie trop extraordinaire, pour qu'on puisse admettre, avec Darwin et ses sectateurs, la formation de l'instinct à l'aide de la sélection naturelle et de la lutte pour l'existence. Il faut voir avec quelle science et quelle logique M. Fabre réfute cette théorie impossible à établir, et qui, dans la réalité, ne réussit pas à expliquer les faits par lesquels elle a été imaginée. Nous n'hésitons pas à dire que sa théorie de l'instinct, basée sur l'exemple de l'ammophile hérissé, forme l'un des plus beaux chapitres de ce livre, si intéressant à tant d'autres égards.

*
* *

Les évolutionnistes et les transformistes prétendent que les études paléontologiques donnent une éclatante confirmation à leurs théories

Digitized by Google

et à leurs hypothèses. C'est une prétention absolument vaine : car, si la paléontologie nous montre clairement que les espèces ont une durée variable, les unes persistant pendant une série plus ou moins longue de formations et de terrains, tandis que d'autres ne paraissent avoir vécu que pendant le dépôt d'une couche quelquefois fort mince, il reste encore à trouver les preuves d'une espèce réellement transformée en une autre. Ce que nous affirmons s'applique tout particulièrement à nos connaissances sur les animaux fossiles, mais nous pouvons ajouter que les recherches les plus récentes sur la paléontologie végétale nous permettent de conclure dans le même sens. La botanique fossile ou la palæobotanique, comme l'on dit aujourd'hui, dépose de la même façon que la paléontologie animale. Nous en trouvons la preuve dans le nouveau volume que M. B. Renault, aide-naturaliste, vient de publier à la librairie G. Masson, et qui a pour objet le *Cours de botanique fossile* fait au muséum d'histoire naturelle. Ce volume, le troisième que l'auteur publie depuis quelques années, est consacré spécialement aux *Fougères*. Nous y trouvons une préface très instructive, où nous voyons que les conclusions des deux premiers volumes ont été attaquées d'une manière fort vive par deux palæobotanistes anglais, MM. Williamson et Hartog, partisans de la théorie transformiste, à laquelle M. B. Renault n'a pas encore pu apporter ni une observation ni un fait favorables. Tout au contraire, le *Cours de botanique fossile*, s'il ne combat pas pied à pied la doctrine évolutionniste, montre clairement que c'est dans les terrains antérieurs à ceux fouillés jusqu'ici qu'il faut se résigner à espérer rencontrer les preuves qu'on attend toujours. C'est que M. B. Renault n'est pas de ceux qui se contentent d'à-peu-près, et qui acceptent comme fossiles des empreintes fabriquées ou des cristallisations salines arborescentes; il n'admet comme pièces pouvant servir à une démonstration rigoureuse que celles munies de leurs caractères extérieurs, avec conservation de la structure intérieure. C'est le lieu de rappeler que la fossilisation s'est faite quelquefois d'une façon tellement complète, que la forme extérieure, avec tous ses caractères de surface, et la structure interne, ont été entièrement conservées, en sorte que l'étude de ces fossiles peut être entreprise, sinon avec la même facilité, du moins avec les mêmes résultats que s'il s'agissait d'un végétal actuel. C'est ce que n'ont pas fait MM. Williamson et Hartog, qui, étudiant la structure interne de fossiles dépourvue de caractères extérieurs ser-

Digitized by Google

vant à leur détermination, arrivent facilement à rapporter à la même espèce des fragments qui n'ont jamais été réunis que par leur manière de voir. C'est comme si, pour montrer que les Conifères ne sont que des Fougères transformées, on soudait un tronc de *Cyathea* ou d'*Alsophila*, de façon à en faire la branche d'un *Gincko* ou d'un *Sequoia*. Celui qui ne connaîtrait pas l'artifice, aurait sous les yeux un exemplaire d'un végétal possédant les caractères de deux groupes différents. Nous tenions à signaler cette préface, tout en regrettant de ne pouvoir parler plus longuement de ce volume, qui contient une étude très détaillée de la structure des Fougères fossiles, comparée à celle des Fougères actuelles, étude rendue facile par 36 planches lithographiques. Les premiers représentants de ces végétaux se rencontrent dans les couches moyennes du terrain dévonien en Europe et en Amérique. Ce travail montre encore que, si ce groupe n'avait pas d'espèces éteintes, la classification actuelle devrait être modifiée.

Notre pays traverse depuis plusieurs années une crise qui atteint successivement toutes les sources de la production nationale. Les causes en sont nombreuses. Leur exposition serait longue.

La principale réside-t-elle dans une mauvaise organisation du travail, auquel on a enlevé son caractère chrétien, ainsi que M. S. Mony l'a si excellemment démontré dans son *Étude sur le travail* (2 vol. in-8°, 2e édition, librairie Hachette)? Nous le pensons en partie. Mais il ne faut point oublier qu'il se joint à cela des événements extérieurs, qui constituent de vrais cas de force majeure. Parmi ces derniers nous en signalerons surtout deux : la rapidité et le bon marché des transports; la surabondance à l'étranger des produits industriels et agricoles à un bon marché tel, que le prix de notre main-d'œuvre et de la matière première nous laissent complètement désarmés.

La production du blé à un bon marche inouï dans l'Amérique du Nord; la production de la viande, des peaux et des laines aux mêmes conditions, dans l'Amérique du sud, l'Australie, etc., ont permis d'introduire en France les matières premières nécessaires à la vie et à l'industrie, à un prix qui constitue nos producteurs en perte. Il est arrivé ce jour où celui qui cultive la terre, ne gagne plus le salaire auquel il a justement droit. Lorsqu'après avoir labouré son champ, ensemencé ses sillons et récolté son blé, il fait la balance, après la moisson, entre le produit et les dépenses,

Digitized by Google

il trouve qu'à chaque hectolitre de blé sorti de son grenier, il y a un déficit de 2 francs dans sa bourse. Voilà pourquoi le fermier à fin de bail ne veut plus le renouveler à n'importe quelles conditions; voilà pourquoi le propriétaire est obligé de faire valoir lui-même sa terre, s'il ne veut pas qu'elle reste inculte. Dans cette dernière condition, la production laisse un léger bénéfice sur les frais d'exploitation, parce qu'il n'y a pas de fermage à payer. C'est le cas des tramways nord et sud de Paris, dont le trafic, suffisant pour rémunérer largement les frais d'exploitation, ne peut plus payer l'intérêt du capital employé à leur établissement. Quels remèdes à cette triste situation? car il n'y en a pas qu'un. Un droit d'entrée sur le blé à l'importation serait de toute justice; mais il ne sera pas voté, par crainte d'une certaine impopularité de la part de gens qui ne savent pas que le pain ne se vend si cher que par le fait du boulanger, qui prélève une rémunération disproportionnée à son travail. Rétablissez la taxe, et vous verrez le pain, cette denrée de première nécessité, diminuer de près d'un sou par kilo. Ne nous leurrons pas de ce fol espoir : ce serait une illusion de plus! Nous ne voyons qu'un autre moyen d'apporter quelque adoucissement à ce triste état : c'est de faire rendre au sol plus qu'il ne produit actuellement, tout en diminuant les frais d'exploitation. C'est là qu'il faut diriger tous les efforts, c'est ce but qu'il faut atteindre. L'agriculture est très routinière, et ses pratiques ne sont pas toujours basées sur les données rationnelles de la science. Il est permis d'avancer qu'il n'y a pas toujours accord entre la nature du sol, les conditions climatériques de la région, et le genre de culture qui y est pratiquée. C'est cependant ce qui doit exister sous peine de mécomptes assurés. Le seul moyen de maintenir cet accord, c'est d'obtenir que les pratiques agricoles puissent se raisonner aussi bien et aussi sûrement que les procédés industriels. On n'y arrivera que par l'observation régulière et méthodique, ainsi que par la mise en exécution des combinaisons recommandées et éprouvées par des hommes compétents. C'est pourquoi nous appelons tout spécialement l'attention sur l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*, publiée par la librairie Firmin-Didot, sous la direction de MM. L. Moll et Gayot. M. Moll, surtout, n'est point uniquement un professeur et un théoricien, mais un homme de pratique et d'exploitation rurales.

Ce n'est point une mince besogne que la rédaction d'un ouvrage

Digitized by Google

qui touche à tant de sciences diverses : la botanique, ou connaissance des végétaux; la zootechnie, ou science des animaux; la minéralogie, ou étude du sol. Il faut y joindre la chimie, la physique, la météorologie ou science de la prévision du temps, l'architecture, l'art de l'ingénieur, l'art vétérinaire, etc. Ce n'est pas tout : un bon agriculteur doit être en même temps un industriel et un commerçant, et nul plus que lui n'est dans la nécessité de connaître les lois de l'économie politique et sociale. C'est cette multiplicité de connaissances si diverses et si difficiles à bien posséder par un seul homme, qui a imposé la forme du dictionnaire, de préférence à celle d'un certain nombre de traités spéciaux. Et le choix a été d'autant plus judicieux, que l'agriculteur possède déjà plus ou moins la connaissance de ces traités, et que, généralement absorbé par les travaux pratiques, il n'a que peu d'instants à consacrer à la théorie. Alors le dictionnaire ou l'encyclopédie, n'exigeant que peu de temps de celui qui lui réclame un renseignement, devient forcément un livre d'utilité pratique, auquel on a d'autant plus volontiers recours, qu'on le consulte plus fréquemment.

En atteignant des proportions naguère inconnues, l'industrie moderne exige de l'agriculture plus qu'elle ne lui a jamais demandé : car c'est en somme le sol qui doit lui fournir une bonne partie des matières qu'elle transforme. Que l'agriculture se mette donc au niveau de l'industrie. C'est la science qui a fait cette dernière si grande : c'est également la science qui réformera et perfectionnera l'agriculture. Nulle part cette science n'est mieux exposée que dans l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*. Que n'aurions-nous pas à dire encore sur tous les genres de connaissances renfermées dans ce précieux ouvrage? Que serait-ce si nous entrions dans la législation agricole et rurale, ou si nous parlions d'acclimatation, soit pour les plantes, soit pour les animaux? Il est toutefois une partie qu'il est indispensable de faire ressortir comme elle le mérite : c'est ce que nous appellerons l'*agriculture comparée*. Quel beau traité l'on composerait en réunissant tous les articles consacrés à chacun de nos départements, à chacune de nos colonies, et principalement à l'Algérie, ainsi qu'à chacune des grandes contrées du globe! Ce traité ne pourrait-il pas prendre avec autant de justesse le titre de *Géographie agricole?* Ajoutons aussi le grand nombre de figures sur bois qui augmentent la valeur de l'*Encyclopédie pratique de l'agriculteur*.

Dr Tison.

Digitized by Google

CHRONIQUE PARISIENNE

Richard Wagner. — La chute du *Tannhaüser* en 1861. — La revanche de Bayreuth. — Alexandre Dumas sculpté par Gustave Doré. — Dehors l'étranger! — Singulier début d'un romancier dans la politique. — Un cocher géographe. — *Henri VIII*, opéra de M. Saint-Saëns. — *L'As de trèfle*. — Poètes et poésies : *les Névroses* de M. Rollinat (Charpentier). — *A mi-côte*, par M. Jean Vaudon (Bray et Retaux). — *Excelsior*, par M. Jules Nollée de Noduwez (Plon). — *Cent Sonnets*, par un merle blanc (F. Loran).

Si Richard Wagner n'était pas un Parisien, nul plus que lui n'a souffert du dédain de Paris, et n'a ressenti les cruelles blessures de l'injustice.

Je vais peut-être étonner bien des gens; mais je suis persuadé que la mésaventure du *Tannhaüser* sur la scène de l'Opéra, en 1861, a été l'une des causes principales de l'hostilité de l'Allemagne. Qui sait si les Bavarois n'ont pas marché contre nous parce que nous avions sifflé leur compositeur favori? Les grands effets tiennent souvent à de bien petites causes: on se souvient du grain de sable de Cromwell, dont parle Bossuet dans une de ses oraisons funèbres.

Lorsque Richard Wagner vint sur les bords de la Seine, voilà vingt-deux ans de cela, il s'attendait à être reçu en triomphateur: la cour était pour lui, sinon la ville; Mme la princesse de Metternich, qui avait ouvert au maëstro les portes de l'Académie de musique, se préparait à diriger les applaudissements; tout ce qu'il y avait à Paris de bottiers saxons ou wurtembergeois s'était donné rendez-vous à cette représentation du *Tannhaüser*, qui devait régénérer le monde de l'harmonie.

Ce fut précisément cette prétention à la « régénération » qui

Digitized by Google

perdit Richard Wagner. On eut vite fait de trouver contre lui un de ces mots qui tuent un homme ou qui le laissent...

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle.

La musique de l'avenir!... le musicien de l'avenir!... Rien que cette dénomination ridicule eût étouffé dans son germe le génie d'un Mozart. Basile a tort de vanter la calomnie comme le moyen le plus sûr de se débarrasser d'un ennemi: la plaisanterie est une arme plus certaine. Goëzman eût préféré que Beaumarchais le calomniât.

Il y avait mille raisons pour que l'opéra de Wagner fût conspué; la meilleure de toutes était que l'on pouvait faire un calembour sur le nom même de la pièce : le *Tanne-aux-airs*. Jamais un Français ne perd l'occasion de faire de l'esprit à si bon marché.

Aussi la soirée du 13 mars 1861 à l'Opéra fut-elle un vrai désastre. De mémoire d'homme, on n'avait entendu un tel tapage de clefs forées, un pareil tohu-bohu de cris d'animaux: les membres du Jockey-Club soufflaient dans des instruments fabriqués pour la circonstance, les messieurs de l'orchestre imitaient le gloussement de la poule ou le braiement de l'âne avec une perfection désespérante, les représentants de la critique se tordaient dans des convulsions d'hilarité. Que pouvait une faible princesse autrichienne contre la violence d'un semblable massacre? Mme la princesse de Metternich battit en retraite... et Richard Wagner aussi.

Hé bien, là, franchement, je ne suis pas ici pour tenter le panégyrique d'un musicien qui a ricané sur nos défaites et insulté la vieille Gaule abattue; mais, au fond de la conscience, n'avons-nous rien à nous reprocher, nous? Sottement, niaisement, impudemment, nous avons condamné sans l'entendre une œuvre qui a survécu à nos moqueries; nous avons hué, vilipendé, injurié, honni un étranger qui venait nous demander asile et qui s'inclinait devant la suprématie de notre goût. Or, qu'arrive-t-il?... Il arrive que les siffleurs sont morts; pis que morts, oubliés, — tandis que la marche du *Tannhaüser*, l'ouverture, la romance de l'Étoile, le sextuor du Concours des minnesingers, ont forcé les barrières les mieux fermées et pénétré dans des endroits réputés inaccessibles: au Conservatoire, par exemple. Que d'œuvres dont le succès paraissait solidement établi en 1861, ont moins duré que cela!

Digitized by Google

Richard Wagner avait habité Paris à deux époques bien différentes. Durant son premier séjour, le compositeur était resté obscur, luttant contre la faim et la misère ; à ce moment-là, il avait fait toutes sortes de métiers pour vivre, tantôt réduisant au piano la partition de *la Favorite*, tantôt écrivant des airs populaires pour un vaudeville des Variétés, courant le cachet, donnant des leçons à prix réduits. En quête de protections, il était tombé un beau matin chez Meyerbeer, qu'il avait attendri en lui racontant ce que racontent les jeunes gens qui se débattent contre la pauvreté, cette affreuse maladie. Meyerbeer fut touché. Je crois qu'il ne se contenta pas de donner des conseils à son jeune compatriote : les conseilleurs ne sont pas les payeurs, dit le proverbe. Il fit mieux : il aida Richard Wagner à produire sur une scène allemande l'opéra de *Rienzi*, qui, avec ses fortes trompettes, alla porter au loin la renommée du nouveau venu. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Meyerbeer obtint la récompense ordinaire réservée à ceux qui sèment des bienfaits : Wagner se montra d'une noire ingratitude. Il y a eu d'aussi grands musiciens que Wagner ; il n'y a point eu de plus grands ingrats que lui. De ce côté-là, il avait atteint la perfection du genre, il était véritablement complet, se brouillant avec ceux qui l'avaient aidé autrefois, écrivant contre eux des brochures perfides, se laissant adorer par le pianiste Hans de Bulow, et lui prenant sa femme aussitôt après.

La chute du *Tannhaüser* ne nuisit pas au compositeur autant qu'on pourrait le croire : aux yeux des habitants de la blonde Germanie, le puissant artiste tombé passa pour une victime de la légèreté et de l'outrecuidance françaises ; il n'était qu'un croque-notes heureusement doué, il devint un martyr. Dès lors, de l'autre côte du Rhin, commença pour l'artiste une vie nouvelle. Les populations se prosternèrent aux pieds du réformateur de la musique ; il ne vécut plus que dans le satin et dans le velours, dans le satin surtout, puisqu'il faisait tapisser des appartements entiers de cette étoffe aux couleurs chatoyantes. Le satin aidait Wagner à composer ; il avait besoin de luxe pour se monter l'imagination ; l'opulence le grisait.

Et, ce qui n'est plus extraordinaire, il trouva un prince — le roi de Bavière — pour contenter les fantaisies chimériques et colossales dont il se nourrissait l'esprit. Ce musicien n'avait qu'à inventer un rêve des *Mille et une Nuits :* le roi réalisait ce rêve.

Des particuliers se piquèrent au jeu : à leur tour, ils sacrifièrent

Digitized by Google

leur argent pour complaire au maître, ils souscrivirent aux actions de ce fameux théâtre de Bayreuth, qui ne rapportera jamais de gros dividendes, j'en ai peur. Wagner voulut une salle de spectacle pour lui seul, il l'eut; des chanteurs à lui appartenant, il les obtint; des décors exécutés spécialement pour des pièces qui devaient être jouées trois fois, il se les procura. L'Allemagne attentive était suspendue aux lèvres de son grand homme; quand il daignait sourire ou secouer la tête, c'était un frémissement.

Wagner, à Bayreuth, dirigeait les représentations de ses œuvres. Que la déconfiture du *Tannhaüser* était loin!

Dans la salle de Bayreuth, une multitude recueillie écoutait en silence les mélopées de l'orchestre et la déclamation des acteurs. Personne ne bougeait: les plus hardis n'osaient ni tousser ni se moucher, ils eussent été rappelés à l'ordre avec une sévérité toute militaire; les fervents se plongeaient dans l'extase, joignaient les mains, levaient les yeux au ciel; les simples curieux se contentaient d'écouter, sans troubler la majesté de la cérémonie.

Où était l'amphitryon pendant ce temps-là?

Il se tenait modestement dans une loge, d'où il surveillait l'ordre et la marche de la petite fête. Par intervalles, il jetait un regard dominateur sur le troupeau docile rassemblé au-dessous de lui; les moutons se serraient, comme lorsqu'ils sont suivis de trop près par le chien à la gueule hargneuse, au sourd grondement.

Le jour de la représentation de *Parsifal*, quelques naïfs crurent devoir applaudir. Wagner se dressa, le sourcil froncé, et esquissant un geste olympien :

— N'applaudissez pas, Messieurs : vous « coupez » l'émotion!

A la fin du spectacle, pourtant, le public se permit de battre des mains. L'auteur ne se déroba pas, cette fois-là, à l'ovation ; il salua, re-salua, puis, faisant signe qu'il voulait parler :

— Messieurs, vous m'avez couvert de gloire, c'est bien ; maintenant, je vous prie de reporter votre bienvaillance sur les interprètes de mon opéra et de les encourager à leur tour.

L'auditoire s'exécuta de bonne grâce.

Richard Wagner est mort à Venise, au moment où il allait se promener en gondole. Il laisse un nom retentissant et des œuvres nombreuses. Quel sera son rang dans l'histoire? Je crois qu'il faut attendre un peu avant de se prononcer là-dessus. Son système dramatique rencontrera longtemps encore des contradicteurs; mais il

Digitized by Google

est hors de doute que Wagner, ne fût-ce qu'au point de vue technique, a étendu et développé les ressources de l'orchestration, qu'il a exercé une influence indéniable sur l'école moderne, qu'il a contribué à débarrasser la musique de certaines plantes parasites qui la gênaient... J'ai entendu les *Niebelungen*, je n'y ai pas compris grand'chose; mais le *Lohengrin* m'a laissé une impression ineffaçable et un souvenir délicieux. Voilà ce que je dois dire en mon âme et conscience de critique impartiale. Wagner eût-il été cent fois plus hostile à notre pays, cela ne changerait rien à la question. Lisez les lettres de Mendelssohn: elles expriment le plus parfait mépris pour notre société et pour notre civilisation. Mozart, reçu à la cour de Versailles par Louis XVI et Marie-Antoinette, se moquait des « barbares » devant lesquels il jouait du clavecin. Qu'est-ce que cela prouve? Mendelssohn n'en a pas moins fait d'immortelles symphonies; Mozart n'en est pas moins le glorieux auteur de *Don Juan*.

Verrons-nous, à l'Exposition, la statue d'Alexandre Dumas par Gustave Doré?

Il paraît que ce monument sera élevé sur la place Malesherbes, près de l'appartement que le romancier occupait dans les dernières années de sa vie.

Une statue à Alexandre Dumas n'était pas une de ces réparations que l'opinion publique attend avec impatience. On peut soutenir seulement qu'il méritait les honneurs du bronze tout aussi bien que M. Ricard... Quel Ricard? demandez-vous... le peintre? — Non. — Le rival de Pigault-Lebrun? — Vous n'y êtes pas : il s'agit du Ricard qui fut ministre, et que personne ne connaît plus, pas même les gens qu'il a eu l'occasion d'obliger, pas même les domestiques du ministère.

Je viens de lire un volume de « souvenirs » sur les dernières années de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Le biographe, M. Gabriel Ferry, a eu certainement la bonne intention de louer son héros; malheureusement, il est arrivé à un résultat assez opposé à celui qu'il s'était proposé d'obtenir. Une fois le livre fermé, le lecteur s'écrie : — Quelle triste fin pour un homme si bien doué par la Providence!

Dumas n'a pas pu dire, comme Chateaubriand, qu'il avait « baillé » sa vie; il l'a « gâchée », et c'est déjà bien assez. Le dénouement de cette existence encombrée de parasites, de filles

Digitized by Google

et de créanciers, m'a semblé navrant. La fortune était partie, la célébrité aussi; or, le romancier, après avoir amusé son siècle, ne se résignait ni à vieillir ni à rentrer dans les ténèbres de l'oubli. Il avait faim de popularité, il aspirait après l'encens, il était avide de gloriole; et, comme il sentait que son crédit baissait à Paris, il entreprenait de longs voyages, parce que l'éclat qui lui manquait chez nous, il le retrouvait en pays étranger, où sa renommée était encore vivace :

— La postérité commence pour moi à la frontière, disait-il avec un triste sourire.

Ce n'était pas toujours vrai. Ainsi, à Naples, Alexandre Dumas, entré dans la ville, à la suite de son bon ami Garibaldi, faillit être écharpé par la multitude. Le chef des chemises rouges, empressé de distribuer des places à ses complices, avait nommé Dumas inspecteur des ruines de Pompéi, situation qui ressemblait à celle de « vérificateur des brouillards de la Tamise ». Les Napolitains crurent que Dumas accaparait les deniers de l'État, et chaque lazzarone de se plaindre :

— Il y aura donc toujours des privilèges! gémissaient les descendants de Masaniello.

On organisa un charivari avec des grosses caisses, des casseroles, des chapeaux chinois; la foule se porta vers le palais où Garibaldi avait logé son historiographe, et, pendant quelques minutes, retentirent des cris insultants :

— *Fuori straniero!... fuori!...* Dumas à la mer!

La manifestation fut dissipée par une compagnie de soldats hongrois (pourquoi hongrois?), mais le romancier resta partagé entre l'orgueil d'avoir servi de but à une émeute et l'ennui d'avoir été tympanisé par des pêcheurs de Léopold Robert.

Aujourd'hui que la révolution de 1848 est allée où sont les neiges d'antan et a été remplacée par une autre révolution, l'on a oublié les candidatures excentriques qui se produisirent au lendemain des journées de Février. Il y eut des aspirants députés de toutes les nuances, de toutes les classes, de toutes les espèces. La province fut inondée de sous-préfets forts au jeu de billard et d'hommes de lettres désireux de faire le bonheur du pauvre peuple.

Alexandre Dumas ne faillit pas à la loi générale qui alors guidait la moitié des écrivains : il se porta à la députation, non à Villers-Cotterets, où il était né; non à Saint-Germain, où il avait commandé

Digitized by Google

un bataillon de la garde nationale, mais dans le département de l'Yonne, où, révérence parler, il ne connaissait pas un chat.

Le début du romancier dans la carrière politique mérite d'être raconté. Environ trois mille électeurs étaient rassemblés à Sens, attendant le fameux écrivain; la réunion ne laissait pas que d'être houleuse. On étouffait dans la salle.

Enfin, Dumas paraît.

Il est accueilli par des apostrophes irrévérencieuses : « — Ohé! le mal blanchi!... ohé! le mulâtre! » Le candidat se retourne, va droit à l'individu qui hurlait le plus fort, et lui administre une maîtresse paire de calottes.

Après quoi, il monte à la tribune, ayant gifflé les gens dont il venait demander les suffrages. Inutile d'ajouter qu'il ne fut pas élu.

Je parlais tout à l'heure de la ville natale d'Alexandre Dumas. Celui-ci avait toujours affirmé que Villers-Cotterets était sa patrie; cependant il en douta un jour, et voici à quelle occasion :

Il venait de monter dans un cabriolet et d'entamer une conversation avec le cocher. Par quel hasard Dumas et son automédon vinrent-ils à parler du département de l'Aisne? je n'en sais rien; tout ce que je puis dire, c'est que le cocher déclara connaître très bien cette partie de la France :

— Alors, demanda Dumas, vous connaissez Laon? (Le questionneur prononça *Lan*, selon l'usage.)

— La-on, voulez-vous dire?

— Laon ou Lan, c'est la même chose; seulement, on écrit Laon, et l'on prononce Lan.

— Dame! dit le cocher, je prononce comme on écrit. Oui, je connais Laon, le *Bibrax* des anciens et le *Laudunum* du moyen âge : à preuve qu'il y a une tour bâtie par Louis d'Outre-mer, et qu'on y fait un immense commerce d'artichauts.

— Et Soissons? connaissez-vous Soissons?

— Parfaitement. *Noviodunum;* patrie de Louis d'Héricourt, de Collot-d'Herbois, de Quinette; chef-lieu d'arrondissement; six cantons : Braisne-sur-Vesle, Oulchy-le-Château, Soissons, Vailly-sur-Aisne, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterets.

— Ah! dit Dumas, saisissant la balle au bond, je vois que Villers-Cotterets ne vous est pas étranger.

— *Villerii ad Cotiam reviol*, ou *Coste de Retz;* gros bourg.

Digitized by Google

— Petite ville.

— Non; gros bourg, affirma le cocher d'un air péremptoire... Enfin, n'importe. Villers-Cotterets : forêt de 25,000 hectares, deux mille six cent quatre-vingt-douze habitants, vieux château du temps de François Ier, aujourd'hui dépôt de mendicité, patrie de Charles-Albert Demoustier, auteur des *Lettres à Émilie*...

— Et d'Alexandre Dumas, hasarda le voisin.

— D'Alexandre Dumas, l'auteur de *Monte-Cristo?*

Dumas fit un signe d'assentiment.

— Non, dit le cocher.

— Comment! non?

— Je dis non.

— Vous prétendez qu'Alexandre Dumas n'est pas né à Villers-Cotterets?

— Parfaitement, je dis qu'il n'y est pas né.

— Par exemple, voilà qui est un peu fort!

— Tant que vous voudrez. Alexandre Dumas n'est pas né à Villers-Cotterets; d'ailleurs, il est *nègre*.

Cette réponse étourdit le romancier, qui demeura stupéfait, regardant son voisin dont le fouet traçait dans l'air des zigzags capricieux. Quand Dumas fut revenu de son ébahissement, il dit au cocher :

— Je vois que vous, du moins, vous êtes né dans le département de l'Aisne..., n'est-ce pas?

— Moi!... pas le moins du monde... je suis de Nanterre, pays des petits gâteaux et des rosières... un beau pays aussi.

— Comment se fait-il, en ce cas...?

— Que je sois aussi renseigné?... Tenez, voici l'explication de mon secret.

Le cocher tira de dessous un coussin un petit volume sale, déchiré, usé, racorni, graisseux. Il le tendit à son compagnon :

— Ce livre a été laissé dans la voiture par un voyageur, dit-il. Quand il pleut ou quand j'attends des clients, je m'amuse à lire ça. C'est très instructif.

Le volume en question était intitulé : *Statistique du département de l'Aisne.*

Henri VIII, de Shakespeare, vient d'être mis en musique par M. Saint-Saëns. L'adaptation a été faite par deux journalistes,

Digitized by Google

par MM. Détroyat et Armand Silvestre, qui, jusqu'à présent, n'avaient pas abordé le genre lyrique sérieux. Nous allons analyser, en quelques lignes, le sujet du nouvel opéra.

Don Gomez de Feria, ambassadeur d'Espagne, vient à la cour d'Angleterre pour y retrouver Anne de Boleyn, qu'il a connue autrefois, et qu'il voudrait épouser. Ce diplomate — par amour — rencontre dans le roi Henri VIII un rival inattendu, et, — si j'ose m'exprimer ainsi, — désagréable.

En effet, personne n'eût compté sur un embarras pareil. Comme tout le monde, don Gomez savait le roi marié à Catherine d'Aragon; mais on n'ignore pas qu'un mariage de plus ou de moins n'arrêtait guère Henri VIII. Ce souverain, semblable en cela au Barbe-Bleue des contes de Perrault, avait le génie du divorce. Il n'enfermait point le cadavre de ses femmes dans la tour du Nord, il se contentait d'envoyer au bourreau les personnes qui lui déplaisaient.

Donc Henri VIII, lui aussi, a jeté les yeux sur Anne de Boleyn, qui, disons-le tout de suite, ne répugne pas trop à devenir reine, dût-elle sacrifier un certain nombre d'ambassadeurs pour parvenir au but de son ambition. Mais le légat du Pape s'oppose à la répudiation de Catherine; il menace le prince libertin des foudres de l'Église. Rien n'arrête le roi, décidé à passer outre et à braver l'interdiction pontificale; le schisme est consommé; Londres se séparera de Rome, et le culte anglican aura là une singulière origine, peu faite pour inspirer au peuple le respect et la dévotion.

Catherine, éplorée, songeant aux grandeurs perdues, va cacher sa tristesse matrimoniale sous les lambris du château de Kimboldt; elle se sent mourante, et elle a décidé de consacrer à Dieu les derniers instants qui lui restent à vivre. Fort heureusement, elle est chrétienne : car, si elle voulait se venger de sa rivale, elle le pourrait, puisqu'elle possède une lettre compromettante pour Anne de Boleyn. Henri VIII, qui se défie déjà de sa nouvelle femme, vient essayer d'acquérir les preuves nécessaires à sa jalousie. Il accable Catherine de questions détournées, il essaye de lui arracher le mystère qu'elle veut garder; n'y réussissant pas, il imagine une infâme comédie, et, affectant la plus vive tendresse pour son épouse de fraîche date : « Anne, murmure-t-il, je n'ai jamais douté de vous ! » En entendant ces paroles, Catherine expire. Nous trouvons qu'elle a bien de la bonté de se passionner pour un monstre aussi détes-

Digitized by Google

table que l'était Henri VIII. Ce bourreau sanguinaire n'avait rien qui pût séduire une âme d'élite.

M. Camille Saint-Saëns était connu comme symphoniste, mais il n'avait point encore donné sa mesure comme musicien dramatique. L'Institut l'avait recueilli, parce que la mission de l'Institut est d'encourager les gens qui ont « du style ». Le public, en revanche, connaissait fort peu *la Princesse Jaune*, représentée à l'Opéra-Comique; *le Timbre d'argent*, joué à la Gaîté; *Étienne Marcel*, décentralisé par la ville de Lyon.

Henri VIII sera le premier succès de M. Saint-Saëns au théâtre : non que cet opéra brille par les qualités exceptionnelles qui maintiennent au répertoire des chefs-d'œuvre tels que *Guillaume Tell* ou *les Huguenots*. Faute de grives, on mange des merles : nous n'avons point de grives en ce moment-ci, contentons-nous des petits oiseaux.

Paris a besoin, de temps en temps, de se créer un nouveau grand homme et de raffoler de quelqu'un. Le dernier poète « inventé » par les journalistes de la presse légère s'appelle M. Rollinat. Ce nouveau venu possède plusieurs talents : il compose, il chante, il récite et notamment il fait des vers sinistres que feu Baudelaire n'eût pas désavoués.

Car voilà ce qui me choque le plus en M. Rollinat : il n'est pas original, et il a l'air de se lancer dans une bizarrerie échevelée. Au moins, personne avant l'auteur des *Fleurs du mal* ne s'était avisé d'écrire une élégie sur une charogne :

Rappelez-vous l'objet que nous vîmes, mon âme,
Ce beau matin d'été si doux :
Au détour du sentier une charogne infâme
Sur un lit semé de cailloux.

Ce n'était pas précisément bien ragoûtant, cela; mais enfin c'était neuf : ni Boileau, ni Malherbe, ni Ronsard, ni J.-B. Rousseau, ni Lamartine, n'avaient songé à célébrer le cadavre d'une bête immonde. Baudelaire y avait pensé, lui; en quoi il était très supérieur à M. Rollinat, qui s'inspire des chats, de l'enfer, des maladies de poitrine, et des marchandes de fromage : bric-à-brac romantique fort usé, dont Pétrus Borel le Lycanthrope ne voudrait plus.

Je n'ai pas besoin de dire que *les Névroses* (c'est ainsi que s'appelle le recueil de vers du nouveau poète) proclament et consa-

Digitized by Google

crent l'apothéose de la matière. Ces rapprochements entre l'humanité et le règne animal sont une des figures ordinaires de la langue que parle M. Rollinat :

En amour, l'homme est la souris,
Pour qui toute femme est la chatte.
Ce sot ne voit pas l'ongle gris
Sous le doux velours de la patte

Habituellement, l'auteur se maintient dans un état d'exaspération voisin de l'aliénation mentale. Son crâne n'est pas un crâne comme les autres : imaginez un « fourneau dont la flamme déborde », avec des « névroses de feu dans les os ». Jolie situation pour se mettre à faire rimer des hémistiches! La pièce à laquelle nous faisons allusion se termine par ce vers engageant :

La fièvre tourne en moi ses plus creusantes vrilles.

Nous avons vu plus haut que la femme était une chatte; voici maintenant qu'elle est une vipère, seconde bête qui n'a rien de commun avec la première, les reptiles ne ressemblant guère aux matous :

Fuis la femme, crains la vipère,
En tous lieux, en toute saison.....
Ces deux serpents-là font la paire.

Pas galante, la nouvelle école! Elle ne gagnerait pas les sympathies de M. de Bernis, elle ferait rougir d'horreur le sensible Dorat.

M. Rollinat ne prend pas soin de varier beaucoup ses moyens d'action sur les nerfs de ses contemporains. Sa plus grande préoccupation est d'épouvanter ou d'horripiler le pauvre monde; la pièce dédiée à M. Barbey d'Aurevilly et intitulée : *la Peur*, contient à elle seule toute l'esthétique de l'écrivain, sa manière d'observer et d'analyser les choses, son besoin de rouler dans l'horrible, de s'y plonger jusqu'au cou et d'y plonger avec lui les personnes de bonne volonté qui désireraient se livrer à ce genre de natation.

La Peur est une figure allégorique. On a pourtant beaucoup médit de l'allégorie dans les ateliers, et l'on a bien ri des grosses commères qui, en sculpture, représentent la Justice, la Prudence, la Civilisation ou la Barbarie. Il paraît qu'il faut revenir aux usages anciens, puisque la poésie moderne recommence à les admettre. Donc, c'est Madame la Peur qui parle; elle se déclare « reine de

Digitized by Google

l'*ubiquité* » (?) et se vante de convulser les hommes par son « invisibilité » : elle veut dire, sans doute, qu'on ne la voit pas quand elle joue des tours pendables aux descendants d'Adam et d'Ève; mais elle ne s'exprime pas, on en conviendra, d'une façon très claire.

Suit la description des maux de toute sorte que la Peur fait endurer à un poltron :

Dans le marais *plein de rancune*
Qui poisse et traverse *ses bas*,
Il s'entend appeler très bas
Par plusieurs voix qui n'en font qu'une.

Je l'avoue humblement : je donne ma langue aux chats, que M. Rollinat préconise si bien. Qu'est ce qu'un marais « rancuneux » et qui traverse des bas? Je ne supposais pas des sentiments aussi compliqués aux simples marécages.

Hé bien! bonne nuit! Il faut convenir que, lorsqu'on a lu toutes les divagations qui précèdent, *ægri somnia*, on se prend à estimer les gens qui ont de la bravoure. M. Rollinat, je le crains, a choisi de mauvais modèles en littérature. Baudelaire et Edgard Poe ne sont point indignes d'être étudiés; mais il ne faut pas rester trop longtemps dans leur compagnie : on risquerait d'y contracter une de ces maladies étranges que la science ne guérit pas, qu'elle ne sait comment classer, et qui finissent par un détraquement complet des facultés du cerveau et par un anéantissement fatal de l'intelligence. M. Rollinat n'en arrivera pas là, espérons-le. Il a été trop bien doué par la Providence pour se consacrer uniquement à des fantasmagories, à des épouvantails, à des niaiseres, à des sorcelleries; à présent qu'il a tiré par la fenêtre le coup de pistolet qui ameute les passants, il n'a plus qu'à rentrer chez lui, et à se remettre au travail avec une énergie qui sera plus tard couronnée de succès.

M. Jean Vaudon est un poète beaucoup plus calme, — tranchons le mot, beaucoup plus humain que M. Rollinat. Nous savons par M. Vaudon lui-même quels auteurs classiques il a fréquentés.

Nous lisons tout : Villon
Et Fénelon,
Maître François Coppée;
Shakspeare, Dante, Hugo,
Et le bon hidalgo,
Drame, épopée.

Digitized by Google

Après tout, la *Divine Comédie*, *Hamlet*, la ballade des neiges d'antan, valent bien les *Fleurs du mal* ou les *Contes extraordinaires*. Nous devinons que M. Vaudon est un délicat et ses vers le prouvent; ils ne chantent, d'ailleurs, que des sujets dignes de la muse chrétienne : tantôt ils déplorent les malheurs de la patrie, tantôt ils décrivent les splendeurs de la nature printanière, ou bien ils tracent un joli tableau de genre, ils s'épanchent en strophes capricieuses, ils encouragent les serviteurs de la Foi à combattre le bon combat. Est-il possible, après tant d'autres concurrents lyriques, d'exalter encore les beautés du mois de mai? Mon Dieu, oui. Écoutez plutôt :

Le ciel se hausse, et dans la nue
Déjà sourit un chaud rayon;
Déjà la terre n'est plus nue,
Déjà le blé pointe au sillon.

C'en est fait, l'hiver s'expatrie :
On entend les merles siffleurs;
L'herbe verdit dans la prairie,
Et les ajoncs d'or sont en fleurs...

La violette, humble et timide,
Ouvre à demi son œil d'azur;
Elle embaume... O jardins d'Armide,
Exhaliez-vous parfum plus pur?

Ces quelques échantillons suffiront à montrer à quel point M. Jean Vaudon est un amant passionné de la nature : il la connaît bien, il la fréquente, il l'admire; les impressions qu'il rapporte de ses promenades dans les champs, sont toujours justes et rendues avec un bonheur d'expressions qui décèle le fin lettré, le penseur aimable et imbu de saines idées.

Avant d'accorder à M. Jules Vollée de Voduwez les éloges qu'il mérite, je me hasarderai à ne point partager les opinions qu'il émet dans sa préface. La prosodie française n'est point rationnelle, dit-il; hélas! la langue elle-même ne l'est guère non plus. Ce n'est pas une raison pour inventer un idiome que personne ne parle. En matière de prosodie, je crois qu'il faut se soumettre aux règles suivies par les maîtres : quand on s'y dérobe, on rentre dans la catégorie des gens qui imaginent des changements d'orthographe;

Digitized by Google

les mots écrits suivant la nouvelle méthode ressemblent à du chinois ou à de l'hébreu; ils ont beau être plus logiques, ils sont illisibles.

M. Vollée de Voduwez demande, par exemple, qu'on rétablisse l'hiatus; il cite des vers de Ronsard et des autres poètes du seizième siècle : fort bien! mais nous ne nous exprimons plus de la même façon, nous ne prononçons probablement pas de la même manière; ce que nous supportons chez les anciens, — chez les ancêtres, si vous voulez, — nous le trouverions très mauvais chez nos contemporains, et si le décasyllabe : « Un doux nenni avec un doux sourire », appartenait à Alfred de Musset, au lieu d'appartenir à Marot, nous jetterions les hauts cris.

Il y a une quinzaine d'années, M. Vollée de Voduwez avait écrit une satire qui fit du bruit dans les salons : elle flagellait les jeunes gens vicieux et élégants, auxquels, depuis un demi-siècle, le public a donné tant de sobriquets différents. Sous l'empire, ces beaux fils s'appelaient d'un nom tombé des lèvres de Roqueplan, dans un moment de joyeuse humeur : les petits crevés. Excellente matière à mettre en vers français. M. Vollée de Voduwez n'y a point manqué, et son fouet a laissé des empreintes sur la peau de ses victimes :

Jeune homme au front plissé, vieillard encore imberbe,
Parasite produit de l'immense cité,
Insolent débauché qui fais sonner le verbe,
Haut d'incrédulité!....

Cœur plus aride encor que l'aride bruyère,
Nul souffle généreux ne t'ébranla jamais!
Jamais tes faibles yeux n'ont fixé la lumière
De la vérité que tu hais!

Le peuple, dans sa langue où la franchise éclate,
Sait te flétrir d'un mot d'un mépris achevé;
Nom qu'il te jette au front, et s'y creuse en stigmate :
Crevé!

Si M. Vollée de Voduwez me paraît créé pour la satire, c'est aussi le cas du poète anonyme qui signe *un Merle blanc*, et qui publie une centaine de sonnets, dans lesquels il siffle avec vigueur les gens en place, les faiseurs d'émeutes, les courtisans de la canaille, les politiciens stériles et incapables, les anciens péroreurs de clubs. Je voudrais pouvoir citer la très jolie pièce que l'auteur a composée pour démontrer que nous sommes gouvernés par des étrangers : i

Digitized by Google

est piquant en effet de constater que nos maîtres se nomment Wilson, Thomson, Waddington, Cernuschi, Kryszanowski. Il y a aussi une bien plaisante histoire : celle d'un monsieur qui, après Sedan, rêva de Monck et de Warwick, puis qui devient thiériste sous le gouvernement de M. Thiers, mac-mahonien sous le septennat, et qui, en fin de compte, ne sait plus du tout de quel parti il relève.

Le meilleur sonnet du volume est, à mon avis, celui-ci, que je veux donner tout entier, parce que je ne vois pas une syllabe à changer dans ce morceau, « qui vaut un long poème » :

Sous le ciel du Liban, dans la lumière rose,
Dans le calme désert, poignante immensité,
Surgit des sables d'or un cèdre grandiose,
Colosse plein de grâce et de sérénité.

Ta puissante ramure, immobile et morose,
Éternelle oasis, domine avec fierté
Mille fragments épars, débris d'homme ou de chose,
Vestiges inconnus d'une antique cité.

Autour du vieux géant les siècles et la foudre
Ont réduit les palais et les temples en poudre :
Jamais on ne l'a vu courber son front de roi.

Tu l'as fait immortel, ô sainte Providence !
Et moi, le contemplant, je ne sais pourquoi, France,
Je me pris à penser, non sans orgueil, à toi !

Je suis bien sûr que ce centième sonnet donnera envie au public de lire les quatre-vingt-dix-neuf autres.

Daniel Bernard.

Digitized by Google

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Chambres sont revenues; le travail parlementaire a repris. Le temps manquera plutôt que la besogne. Plus la politique est stérile et désordonnée, plus l'ardeur législative est grande. Les projets de loi abondent pour ce trimestre, et le budget attend aussi son tour. La session a débuté par un coup d'éclat. Malgré les démentis officieux des vacances, le ministre des finances a présenté inopinément un projet de conversion de la rente, que la majorité républicaine s'est empressée de voter. Il le fallait bien pour éviter une nouvelle crise ministérielle et ôter la perspective d'une banqueroute. Le dispositif de la loi autorise le gouvernement à rembourser les rentes 5 p. 100 inscrites au grand livre de la dette publique, à raison de 100 fr. par 5 fr. de rente, ou à les convertir en nouvelles rentes de 4 1/2 p. 100, à raison de 4 fr. 50 de rente au lieu de 5 fr. En d'autres termes, l'État prive les rentiers d'un dixième de leur revenu.

Tel est le résultat de la politique financière de la république. Après avoir accru d'année en année les dépenses et gaspillé les revenus, après avoir usé de tous les moyens pour mettre le budget en équilibre, le gouvernement est obligé de recourir à un dernier expédient pour combler un déficit encore incalculable, et cette ressource extraordinaire, il la demande à la conversion de la rente. Sans doute, on ne conteste pas la légalité de cette opération, qui a, d'ailleurs, des précédents sous les régimes monarchiques; mais ni le moment n'en pouvait être plus mal choisi, ni l'objet plus critiquable. Des journaux républicains eux-mêmes l'ont remarqué : « La conversion, dit l'un des plus autorisés d'eutre eux, devait être l'opération des bons jours, la consécration d'une situation budgétaire claire et prospère. On ne devait l'entreprendre que si on

Digitized by Google

pouvait au même instant en payer la rançon par un dégrèvement. Le ministre des finances change tout cela. *Au lieu d'attendre les bons jours, on choisit les plus mauvais;* au lieu de faire de la conversion une conséquence du rétablissement des affaires, on s'en sert comme d'un expédient, *uniquement parce qu'on ne peut pas, ou qu'on ne sait pas pratiquer une politique d'équilibre.*

« On convertit le 5 p. 100 pour jeter 35 millions dans le gouffre d'un budget qui n'existe pas, pour remplacer dans les évaluations de recettes 35 millions qu'on y avait fait figurer à titre de paravent. »

Le public peut-il ne pas être de l'avis du *Journal des Débats?* Ne pensera-t-il pas, avec tous les financiers et tous les politiques sensés, que pour convertir la rente, autrement dit pour réduire le taux de l'intérêt, il eût fallu attendre le jour où les rentiers auraient eu dans la prospérité générale des affaires une compensation à cette diminution momentanée de leur revenu? Mais, quand l'industrie, le commerce, l'agriculture, et tout le reste souffre dans le pays, au point que les rendements mensuels des contributions indirectes restent beaucoup au-dessous des prévisions budgétaires et attestent l'appauvrissement et le malaise général, était-ce bien le moment de priver la masse des petits rentiers d'une partie notable de leur avoir et ajouter ainsi à la gêne publique? Les circonstances ont-elles de quoi rassurer les intéressés? L'avenir n'offre aucune compensation aux victimes de la conversion. Avec l'accroissement constant des charges du budget, il n'est pas difficile de prévoir qu'il faudra imaginer l'année prochaine un nouvel expédient. N'est-il pas à craindre qu'après avoir converti la rente, on ne la grève d'un impôt pour procurer au prochain budget 35 autres millions? Car ces 35 millions dont l'Etat vient de faire l'économie annuelle, ils ont déjà leur emploi. Le ministre des finances, lui-même, n'a-t-il pas dû avouer, ce que tout le monde soupçonnait déjà, que la conversion de la rente n'est que la préface d'un nouvel emprunt dont elle servirait les intérêts? Ainsi le gouffre ne sera pas comblé, et il faudra, les années suivantes, trouver de nouveaux procédés pour opérer l'équilibre de moins en moins réalisable du budget.

Que nous voilà loin des dégrèvements promis! Depuis qu'il est question de la conversion de la rente, il avait été convenu et presque promis que le bénéfice devait en être réservé pour soulager l'agriculture des charges qui pèsent sur elle. Les déclarations de M. Tirard ne laissent plus la moindre illusion à ce sujet. Le produit de la conver-

Digitized by Google

sion, au lieu de profiter à l'agriculture, ne servira qu'à équilibrer le budget, et, encore, cette somme sera-t-elle bien insuffisante. Quant à dégrever, il n'y faut plus penser. Voilà où nous en sommes. Naguère encore, on eût jugé indigne des finances françaises d'opérer une conversion de rentes pour équilibrer un budget; aujourd'hui, non seulement on annonce que cette opération n'a pas d'autre objet, mais on est obligé de convenir qu'elle n'obviera à rien dans l'avenir, que le prochain budget et les suivants se présentent dès maintenant en déficit, parce qu'il faudra encore emprunter pour continuer les dispendieux et inutiles travaux dans lesquels M. de Freycinet a déjà englouti, avec la complicité des Chambres, 3 à 4 milliards, et aussi pour achever de payer les frais énormes de la laïcisation des écoles et pourvoir aux augmentations de crédits que le besoin de places crée chaque année. Les dépenses folles, les gaspillages scandaleux, la mauvaise administration des finances, ont creusé un gouffre que les ressources ordinaires ne suffisent plus à combler. Les 35 millions de la conversion ne sauveront pas le budget; le déficit réel, que divers expédients ont réussi jusqu'ici à masquer, est de plusieurs centaines de millions, et il ne cessera de grandir avec l'accroissement des dépenses et la multiplication des traitements.

Au lieu d'user d'économies pour refaire ses finances, la république emprunte, s'endette, rogne les titres de ses créanciers, charge les contribuables de nouveaux impôts. Ses procédés de réforme sociale ressemblent à ses agissements financiers. Depuis douze ans, le nombre des délits et des crimes n'a cessé de s'accroître. Un gouvernement sérieux devrait se préoccuper de rechercher les causes de ce mal et d'y apporter un remède salutaire. Mais comment attendre que la république reconnaisse que cette recrudescence de crimes coïncide précisément avec les progrès de l'idée républicaine et la diminution de l'influence religieuse? Aucun de ses hommes d'Etat et de ses législateurs n'était capable d'apercevoir le principe du mal, ni par conséquent de le combattre sérieusement. On sait comment l'opportunisme s'est servi de la multiplication des crimes pour inventer la question des récidivistes. Ce fut une des plus astucieuses conceptions de M. Gambetta, de donner une importance exceptionnelle, en matière de criminalité, à la récidive, pour créer ainsi en dehors des coupables ordinaires une catégorie d'hommes réputés incorrigibles et dangereux. Son but était d'arriver à se débarrasser plus sûrement d'une certaine classe d'électeurs ou d'adversaires et

Digitized by Google

à faire perdre aux revenants de la Commune le bénéfice de l'amnistie. C'est, en effet, peu de temps après la célèbre mésaventure du député de Belleville devant ses électeurs, à la suite de ce discours furibond, accompagné de coups de poings et de vociférations, dans lequel il menaçait d'aller chercher les « esclaves ivres » de son auditoire « jusque dans leurs repaires, » que fut lancée dans le public, par les soins d'un des comparses du pseudo-grand homme, l'idée de débarrasser la société des récidivistes. Elle parut d'abord étrange, même aux amis de M. Gambetta et, en général, aux hommes du parti républicain. Quel était ce bizarre projet de faire en quelque sorte de la récidive un crime de lèse-société, entraînant la perte des droits de citoyens et la transportation? Dans quel but créer ce crime spécial et comment justifier une pareille peine? Y avait-il là de quoi faire naître une question? Devait-on prendre au sérieux l'affaire et édicter une loi extraordinaire? Grâce à l'influence persistante de l'opportunisme, la question a fini par s'imposer au parti républicain. M. Ferry a hérité de l'idée de M. Gambetta, la trouvant également bonne pour lui.

Il y a aujourd'hui un projet de loi sur les récidivistes en discussion. Tous les officieux proclament à l'envi que la loi élaborée par le gouvernement est sortie d'un grand mouvement d'opinion et qu'elle répond à une nécessité sociale de premier ordre. La manière de la république de réformer les mœurs et de prévenir les crimes, c'est de se débarrasser des coupables en les reléguant au loin. Mais quels coupables? Sont-ce ceux qui entretiennent le désordre dans la société, qui pervertissent les esprits, qui corrompent les mœurs? Non, ce sont de vulgaires condamnés, victimes le plus souvent de la dépravation publique et de la désorganisation sociale; ce sont des repris de justice, voués presque fatalement à la répétition des mêmes fautes. C'est pour eux qu'est inventée la nouvelle peine, dans laquelle la république semble voir son salut.

En principe, on ne saurait refuser à la société le droit de se débarrasser de ceux de ses membres qui constituent pour elle un danger. Le tort du projet de loi est de ne pas atteindre les vrais perturbateurs de l'ordre, les plus dangereux ennemis de la société. On parle beaucoup du fléau de la récidive, mais on ne s'occupe point de la cause du mal. La loi n'est faite que pour cette catégorie de malfaiteurs de profession, dont les méfaits consistent à attaquer et à voler les gens. Ce ne sont pas les pires. Le remède qu'on leur

Digitized by Google

applique laisse subsister un mal beaucoup plus grand qui mine profondément la société.

La république ne sait que punir des actes matériels; quant à prévenir le crime et à améliorer le coupable, elle n'y songe même pas. Cette loi sur la transportation, digne des mœurs païennes, sent la barbarie d'une politique toute matérialiste. Aucun pays civilisé n'en a eu l'idée jusqu'ici. Au seul point de vue légal, elle soulève bien des critiques. On lui reproche avec raison d'être excessive et inefficace, d'avoir à la fois un caractère draconien et de ne pas produire les résultats qu'on en attend. Ce n'est pas une loi pénale, comme une autre, appliquée à un délit déterminé et selon les formes ordinaires de la justice. C'est une loi d'exception, une vraie loi de sûreté générale qui crée *à priori* des coupables et qui les atteint en quelque sorte mécaniquement. Elle suppose les récidivistes incorrigibles, et cette présomption d'incorrigibilité résulte de plein droit d'un certain nombre de condamnations encourues. Plus de juge entre la loi et le coupable, la loi s'applique d'elle-même par un simple calcul. Souvent il n'y aura pas de proportion entre l'acte délictueux, auquel s'ajoutera par surcroît la peine de la transportation, et cette peine véritablement terrible qui retranche pour toujours un citoyen de son pays et de sa famille. D'autres fois, la perspective d'une nouvelle vie dans une colonie lointaine sera une prime d'encouragement donnée au crime.

On pourrait s'étonner de ce souci du projet de loi gouvernemental de supprimer, pour l'application de la peine, l'appréciation du juge estimant dans sa conscience le degré de culpabilité et « l'incorrigibilité » du récidiviste. Il y a là une mesure de défiance envers la magistrature qui laisse voir que la loi en question est une loi politique encore plus que pénale. Mais pourquoi cette crainte perpétuelle du juge? La république n'est-elle pas en train depuis plusieurs années de se faire une magistrature toute dévouée? Ne vient-elle pas de choisir pour le poste judiciaire le plus élevé non pas l'homme le plus digne mais le plus sûr? Les Cazot pénètrent peu à peu dans tous les tribunaux et dans toutes les cours. Bientôt, avec la réforme judiciaire annoncée, il n'y aura plus qu'une magistrature dont le gouvernement pourra attendre tous les services qu'il voudra. A quoi bon, dès lors, supprimer, dans le projet de loi sur les récidivistes, l'intermédiaire du juge entre la loi pénale et le condamné?

Digitized by Google

Les procédés de la république se ressemblent en tout. Pour établir l'équilibre du budget, elle prend aux rentiers un dixième du revenu; pour arrêter les progrès de la criminalité, elle transporte les condamnés au loin; pour remédier à la crise ouvrière, elle parle d'organiser le travail d'État. Les grèves de ces derniers temps, qui ont failli amener des troubles à Paris, et qui viennent de suspendre le commerce de Marseille, ont forcément attiré l'attention sur la question sociale dont M. Gambetta niait naguère l'existence. L'industrie et le commerce souffrent, le travail languit; un malaise général pèse sur le pays. Il y a bien des causes à la crise économique que traverse en ce moment la France. La mauvaise politique, le désordre social, l'excès d'industrialisme, la production à outrance, le libre échange, ont contribué pour beaucoup à amener cette situation désastreuse. La France subit les conséquences des théories sociales et économiques de la Révolution. Le remède n'est dans aucun des moyens que la république pourrait proposer. A ne considérer que les rapports du patron et de l'ouvrier, la question, de l'aveu même de M. Waldeck-Rousseau, est insoluble. L'ouvrier, aux prises avec la misère des villes et en proie à des besoins nouveaux que produit le développement exagéré de l'instruction, ne cesse de réclamer un salaire plus élevé pour prix de son travail. Avec les grèves il pèse sur le patron, mais celui-ci, accablé par les charges croissantes de l'impôt et débordé par la concurrence étrangère, se voit contraint de rejeter les demandes de ses ouvriers. S'il augmente les salaires, il ne pourra plus produire à des conditions rémunératrices. Dans ce conflit d'intérêts, c'est la faillite qui attend le patron et la misère, l'ouvrier. L'augmentation de salaire produira la cessation du travail. On tourne dans un cercle vicieux. Pour en sortir, le jeune ministre de l'intérieur propose de supprimer graduellement le patronat, qui serait remplacé par des associations ouvrières. Il a une loi toute prête sur les sociétés. Que peut-on demander de plus? Cette loi permettra aux travailleurs de recourir de moins en moins au louage d'ouvrage et de plus en plus à l'association. Mais qui donnera aux ouvriers le moyen de s'associer? La liberté n'y suffit pas; il faut un capital, il faut du crédit pour former une association, créer une industrie, exploiter un fond de commerce. Eh bien! l'État y pourvoira; il fournira l'argent, l'outillage, l'atelier, le magasin. C'est le sous-entendu de la nouvelle loi promise aux associations ouvrières par l'ancien lieutenant de M. Gambetta dans

Digitized by Google

le grand ministère de l'opportunisme. La république est condamnée à tomber dans le socialisme. Toutes les réformes qu'elle promet aboutissent là. Comme il y a déjà une administration d'État, une instruction d'État, il y aura aussi un travail d'État. Partie des excès de la liberté, la Révolution en arrivera fatalement à un monstrueux système de despotisme, sous lequel disparaîtra toute initiative, toute action, toute liberté, toute propriété individuelle. Ce sera le triomphe du parti anarchiste-collectiviste qui se dresse aujourd'hui en face du parti opportuniste, dont les jours sont comptés, et du parti radical destiné à lui frayer la voie.

Chose curieuse! ce sont nos républicains qui sont les plus ardents à dénoncer le socialisme d'Etat, que renferment les nouveaux projets de loi présentés au Reichstag allemand par l'empereur Guillaume lui-même. Si le message impérial répugne au libéralisme parlementaire, dont on veut faire la règle des gouvernements modernes; si l'initiative prise par le souverain, d'accord avec le chancelier de l'empire, est contraire à la pratique de la responsabilité ministérielle et aux immunités parlementaires, il n'en est pas moins l'expression des justes sollicitudes d'un monarque pour son peuple, et par là même il est conforme aux vrais principes du gouvernement. En indiquant au Reichstag les divers projets de loi qu'il voudrait voir votés, l'empereur Guillaume rappelle avec raison que ses devoirs souverains lui imposent l'obligation de ne rien négliger de ce qui est en son pouvoir pour améliorer le sort des ouvriers et assurer la paix entre les divers classes de la nation. Il y a, en effet, à distinguer entre le socialisme d'État, tel que l'entendent les doctrinaires révolutionnaires, et la responsabilité du gouvernement dans les intérêts privés des individus. En soi, les réformes énoncées dans le message se rattachent à des questions qui doivent être, en tout pays, l'objet des sollicitudes du souverain.

La diminution des charges de l'impôt pour certaines catégories de contribuables nécessiteux, l'organisation d'assurances pour les ouvriers contre les accidents du travail, l'établissement de caisses de secours et de retraite pour les infirmes et les vieillards, ce sont bien là des mesures qui sont de la compétence de l'État et dans lesquelles il peut intervenir sans faire œuvre de socialisme; il suffit que ces réformes et ces institutions de secours et de prévoyance ne soient pas mises uniquement à la charge du trésor public. Mais en

Digitized by Google

Allemagne, l'opposition attribue l'intervention personnelle de l'empereur à d'autres motifs qu'à la préoccupation du vieux monarque pour le bien-être de ses sujets pauvres. On accuse M. de Bismarck de ne s'être servi de lui que pour imposer au Reichstag son programme économique et financier. Les réformes ne seraient qu'un prétexte. Le chancelier veut en revenir à son projet de monopole du tabac, à son budget biennal. Les considérations d'humanité et de philanthropie alléguées dans le message n'auraient d'autre but que de décider le Reichstag à voter hâtivement et d'un coup le budget de deux ans, afin de pouvoir se consacrer ensuite tout entier à l'étude des questions sociales que le message a mises à son ordre du jour. Tout se réduirait à une manœuvre de M. de Bismarck, pour amener la Chambre à sacrifier la principale de ses prérogatives, c'est-à-dire le droit de voter chaque année le budget. Quoi qu'il en soit, le centre catholique n'a pas pris, vis-à-vis du message, une attitude aussi hostile que celle du parti libéral. Il semble vouloir subordonner son action à la marche des négociations engagées entre le cabinet de Berlin et le Vatican, et qu'un vote récent du Landtag prussien qui affirme, au fond, la nécessité de réviser les odieuses lois de mai, va peut-être faire entrer dans une voie décisive.

Le régime parlementaire, dont les partisans prennent en ce moment la défense contre l'empereur Guillaume et son ministre, ne réussit guère mieux aux petits États qu'aux grands. En Hollande, aucun cabinet n'a pu se former depuis quelques années avec quelque chance de durée; le roi, aux abois, a dû prendre ses ministres dans la minorité, et de guerre lasse il a entrepris un voyage en Angleterre avant de revenir assister dans ses États à une nouvelle crise ministérielle. En Danemarck, le conflit, vieux déjà de dix ans, se prolonge entre la Chambre des députés et le gouvernement. Le ministère ne se soutient que par la volonté du roi et le concours de la haute Chambre. Le Parlement est divisé; le suffrage universel persiste, malgré des élections réitérées, à soutenir, dans sa lutte contre le gouvernement, l'Assemblée issue de lui; et celle-ci, renonçant à des votes de défiance sans effet, passe par-dessus le cabinet et s'adresse directement au roi pour lui demander de se séparer de ministres impopulaires et de rétablir l'harmonie entre les pouvoirs publics. C'est la confusion dans l'État. La situation est plus grave encore en Norwège. Sous le conflit constitutionnel, qui dure aussi depuis plusieurs années, s'agite une question de nationalité. En

Digitized by Google

voulant s'arroger, au nom de la souveraineté du peuple, le droit de modifier la constitution, malgré le roi, les représentants du pays tendent en réalité à relâcher les liens qui unissent la Norwège à la Suède, jusqu'à l'entière séparation des deux royaumes. Partout, sauf en Angleterre, où les conditions sont différentes, le régime parlementaire est un élément de trouble et de dissolution pour les États.

Nul n'en souffre plus que la France, qui à ses maux intérieurs voit s'ajouter la perspective d'une coalition étrangère. Les grands Etats sentent la nécessité de prendre des précautions contre les envahissements de la Révolution, dont ils sont d'ailleurs les complices. Déjà le besoin d'une politique conservatrice a rapproché l'Allemagne de l'Autriche, et donné lieu à une alliance défensive de ces deux empires. L'Italie est entrée dans la ligue. Toute la presse européenne a retenti du bruit d'une triple alliance conclue entre les trois puissances. En réalité, il n'y a peut-être qu'une entente particulière de l'Allemagne avec l'Autriche et de l'Italie avec l'Allemagne, en vue de certaines éventualités belliqueuses qui pourraient se produire soit à l'Est, soit à l'Ouest; mais s'il n'existe pas de coalition proprement dite, si les conventions intervenues entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ne menacent pas directement la France, il paraît bien s'être formée entre les trois puissances une ligue préservatrice dont notre république est l'objet. Ce n'est pas qu'il déplaise à l'Allemagne, notre ennemie, de voir le régime républicain subsister chez nous au delà de toute prévision, puisque, au contraire, la politique constante de M. de Bismarck a été d'empêcher en France une restauration monarchique; mais la république a ses dangers avec lesquels les monarchies voisines ont à compter. Que la France n'ait donc à redouter, pour le moment, aucune agression de la part de l'Allemagne et qu'elle n'ait même aucun sujet de prendre ombrage des engagements conclus entre les trois Etats alliés, on peut le croire sur la foi de M. Tisza, premier ministre de Hongrie, de M. Mancini, chef du cabinet italien, et des journaux officieux des trois pays; il n'en résulte pas moins que la France se trouve de plus en plus isolée en Europe par cette entente de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, et que c'est elle que ces puissances avaient en vue lorsqu'elles se sont concertées pour maintenir la paix et l'ordre en Europe.

Le conseil fédéral suisse a enfin rapporté l'arrêté d'expulsion

Digitized by Google

rendu contre Mgr Mermillod. La sentence d'exil est levée. Reconnu comme évêque de Lausanne et Genève, l'illustre confesseur de la foi est libre de rentrer au milieu de son troupeau. Toutefois le conseil fédéral, cédant aux influences de la passion, a voulu ménager l'amour-propre et les haines des auteurs de la persécution, et relativement à la nouvelle charge épiscopale conférée par Léon XIII à Mgr Mermillod, il a réservé les prétendus droits du canton de Genève. Mais la constitution fédérale n'admet pas cette restriction. Si l'on accordait à Mgr Mermillod le droit de rentrer en Suisse, à l'exception du canton de Genève, ce serait, comme un journal protestant lui-même le reconnaît, de l'arbitraire pur et simple. Genève n'a aucun droit à faire valoir contre Mgr Mermillod. Les portes de la Suisse doivent s'ouvrir toutes grandes à lui pour que la justice et la Constitution soient observées. Les catholiques qui préparent à l'illustre exilé une rentrée triomphale peuvent donc venir saluer celui qui, en cessant d'être vicaire apostolique de Genève, n'a pas cessé d'être leur évêque.

Arthur Loth.

Digitized by Google

MEMENTO CHRONOLOGIQUE (1)

28 *mars.* — Le *Journal officiel* publie la loi réglant l'organisation judiciaire de la Tunisie et des décrets rendus en exécution de cette loi. Un tribunal civil est institué à Tunis, et six justices de paix sont établies tant dans cette ville qu'à la Goulette, à Bizerte, à Sousse, à Sfax et au Kef.

Ouverture du troisième congrès pédagogique sous la présidence de M. Durand, sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique. Le sous-ordre de M. Ferry célèbre l'œuvre accompli par son chef, « *qui justifie à un si haut point le beau titre* de grand Maître de l'Université. »

L'instruction primaire est devenue gratuite, puis obligatoire; on a bâti beaucoup d'écoles; on a introduit dans les classes l'instruction morale et civique, c'est-à-dire l'*enseignement du devoir dans la plus haute acception de ce grand mot.*

Fidèle aux traditions républicaines, M. Durand mêle à ses grandes phrases des calomnies envers les institutions du passé et les autorités scolaires d'autrefois qui n'avaient d'autre but, à son avis, que de « *comprimer l'essor des intelligences, comprimer l'essor des volontés, annuler l'esprit d'initiative.* »

Fêtes du quatrième centenaire de Raphaël à Rome et à Urbino.

29. — M. Caldéron signe les préliminaires de la paix entre le Pérou et le Chili.

Dans une longue entrevue avec M. Sagasta, le nonce du Saint-Siège près la Cour d'Espagne, proteste, au nom de Léon XIII, contre le rétablissement du mariage civil, contenu dans le projet de révision des Codes.

Le nonce fait pressentir une vive résistance de la part des catholiques et des prélats d'Espagne surtout au Sénat.

Ouverture, à la Sorbonne, du Congrès des sociétés savantes, sous la présidence de M. Levasseur. Le président fait connaître aux membres du Congrès les dispositions nouvelles prises par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pour régler les travaux du comité et ceux du Congrès. M. Jules Ferry, suivant la promesse qu'il en avait faite, l'année dernière, a constitué, dans le Congrès, une section nouvelle consacrée aux sciences morales et politiques.

Il a fait, en même temps, aux sciences géographiques une place spéciale.

(1) Le numéro de la *Revue* du 15 avril ayant été spécialement consacré à la mémoire de M. Louis Veuillot, nous avons dû reporter le memento chronologique de la première quinzaine d'avril au numéro suivant. Nous le donnons aujourd'hui en le complétant.

Digitized by Google

Les sections du Comité des travaux historiques et scientifiques se trouvent ainsi portées au nombre de cinq. Le champ des études s'est étendu, sans que l'unité soit compromise, grâce à la commission centrale, qui servira désormais à relier le faisceau.

Le président fait ensuite connaître la composition du bureau de chacune des cinq sections et l'ordre général du travail. Les séances du matin devront être consacrées aux communications particulières des délégués et les séances du soir à la discussion des questions qui, pour la première fois, ont été proposées à l'étude des sociétés savantes.

A l'occasion des fêtes de Pâques, le Saint-Père fait distribuer, par l'intermédiaire de l'Aumônerie apostolique, d'abondantes aumônes en nature et en argent aux familles pauvres de Rome.

Léon XIII adresse un bref aux directeurs et membres de l'association des catholiques de Hongrie, à Buda-Pesth. Le souverain Pontife les félicite du soin qu'ils apportent, sous la direction et le patronage de l'autorité ecclésiastique, à défendre et à développer les intérêts de la foi et à procurer le salut du prochain. Le Saint-Père leur exprime surtout sa vive satisfaction pour les résolutions qu'ils ont prises dans leur dernière assemblée, à savoir : « que la jeunesse soit instruite dans la saine doctrine, et que l'on propage aussi largement que possible, par la voie des journaux ou la publication des livres, les écrits salutaires composés dans le but de défendre et de sauvegarder l'intégrité de la foi. »

30. — M. Léon Say prononce, au banquet de la Société économique de Lyon, un discours qui défraye les commentaires de la presse. Ce discours porte sur une question des plus actuelles, celle de savoir comment on remédiera aux souffrances de notre industrie nationale. A cette question, M. Léon Say répond en libre-échangiste qui ne veut rien comprendre à l'ensemble des faits par lesquels les doctrines et les principes dont il est un des champions les plus autorisés ont reçu de si nombreux et de si cruels démentis.

En présence du désarroi de notre commerce et de notre industrie, M. Léon Say proclame plus que jamais la doctrine du *laisser-faire, laisser-passer*; il faut s'occuper seulement de développer notre industrie et de lui créer de nouveaux débouchés.

M. Léon Say déplore avec raison que le gouvernement républicain se soit si peu et si mal occupé du dehors, qu'il ait laissé dépérir notre influence extérieure et abandonné à eux-mêmes les Français établis à l'étranger.

Enfin, M. Léon Say ne veut pas absolument que l'Etat subvienne au budget de l'industrie. L'Etat, dit-il, a bien déjà assez à faire pour retrouver l'équilibre de son propre budget. Ce sont là des mots sonores qui n'apportent aucun remède à la crise commerciale et industrielle.

Le conseil d'Etat de Genève, à l'instigation de MM. Lachenal et Carteret, et contrairement aux textes les plus formels de la Constitution suisse, non seulement se refuse à reconnaître l'autorité épiscopale de Mgr Mermillod, comme évêque de Lausanne et Genève, mais il décide qu'il lui interdira *de vive force*, en l'absence de toute loi, l'exercice de ses fonctions épiscopales dans le canton de Genève. Un arrêté autoritaire rédigé dans ce sens est envoyé au Conseil fédéral.

Digitized by Google

31. — M. Léon Say prononce, à Lyon, un second discours, qui est à la fois un véritable manifeste économique et une réclame ministérielle.

La politique des intérêts, tel est le sujet traité par M. Léon Say. L'orateur enseigne que la politique des intérêts a deux instruments : la réalité du gouvernement parlementaire et la réalité de l'équilibre budgétaire. L'ancien président du Sénat émet l'opinion que les ministres doivent gouverner, et que le parlement doit se borner à contrôler. Un gouvernement autoritaire peut seul produire cette réalité. Quant à la réalité de l'équilibre budgétaire, M. Léon Say laisse entendre qu'on ne la saisira pas de sitôt. Nous ne sommes pas encore arrivés, dit-il, à un budget définitif, nous ignorons toujours ce que sera le budget normal de l'avenir. Pour résoudre la question budgétaire, il faut auparavant résoudre la question des chemins de fer. M. Léon Say estime qu'on approche d'une solution en ce qui concerne les tarifs, mais il croit qu'on est fort éloigné de la trouver relativement à la construction des lignes à créer, qui exigeront *sept milliards*.

L'ancien ministre n'hésite cependant pas à prédire, à date rapprochée, l'ouverture d'une période de prospérité dont il faudra profiter pour dégrever l'agriculture, parce que, dit-il, dans ce pays, il n'y a pas de prospérité, si l'agriculture n'est pas prospère. C'est là de la *pure phraséologie !*

Une nouvelle explosion de dynamite a lieu à Belair près de Montceau-les-Mines.

Prise de possession de Santa-Cruz-del-Mar par l'Espagne.

MM. Carteret, Lachenal et Marziano provoquent une assemblée populaire, à l'effet de protester quand même, contre la nomination de Mgr Mermillod à l'évêché de Lausanne et Genève. Cette protestation est consignée dans une déclaration qui sera envoyée au Conseil fédéral.

1er *avril*. — Clôture du Congrès des sociétés savantes et du Congrès pédagogique des directeurs et directrices d'écoles normales.

M. Jules Ferry y prononce deux discours. Le premier ne mérite qu'une courte mention. Après avoir insisté sur le caractère encyclopédique que présente maintenant le Congrès des sociétés savantes et entretenu ses auditeurs du rachat des précieux manuscrits volés, il y a quelques années, à la Bibliothèque nationale, le ministre de l'instruction publique parle du rôle de l'Etat en matière d'enseignement supérieur. Il demande que toutes les aristocraties, quelles qu'elles puissent être, soient condensées dans l'Etat. Il faut que l'*Etat soit le tuteur des hautes études*, le gardien *de l'idéal*. — Quel idéal ! !

Le second discours est plus grave. M. Jules Ferry y traite, à sa façon, et avec une rare audace d'hypocrisie et de mensonge la question des manuels d'instruction morale et civique. Selon M. Jules Ferry, les persécutés, ce sont les instituteurs qui veulent imposer à leurs élèves des manuels condamnés par l'Eglise; les petits enfants *exposés à l'excommunication en masse ;* les républicains affligés par des *autodafé ridicules*.

M. Jules Ferry essaie de soutenir que la lutte engagée sur cette question est bien plus une lutte politique qu'une lutte religieuse. Il déclare qu'il ne veut pas la guerre, qu'il ne la fera pas. Dans ce but, il propose de renoncer aux manuels d'enseignement *moral*, maintenant seulement les manuels d'enseignement civique, et annonçant qu'il sera fait de ces derniers une édition

Digitized by Google

officielle et *républicaine*, où l'on évitera de diffamer la révolution française et de désigner la République.

2. — Ouverture de la session des conseils généraux. La question de la révision de la constitution est posée dans la plupart des assemblées départementales. Les préfets font tous leurs efforts pour empêcher qu'elle ne soit discutée.

Mort de S. Em. le cardinal Méglia, ancien nonce du Saint-Siège à Paris.

3. — Au conseil des ministres, MM. Jules Ferry et Waldeck-Rousseau interpellent le général Thibaudin, au sujet du retrait de la circulaire du 12 mars sur les manœvres de cavalerie. Ce retrait, on le sait, vise surtout le général de Galiffet. — Le ministre de la guerre défend énergiquement son portefeuille, et prétend qu'il a agi dans la limite des droits qui ont toujours été reconnus aux ministres de la guerre et qu'il n'a à répondre de sa conduite que devant la Chambre.

Grâce à l'intervention de M. Jules Grévy, le conflit est momentanément apaisé.

De nouvelles arrestations d'anarchistes ont lieu en Andalousie, et plusieurs documents importants sont saisis.

Le parti révolutionnaire russe lance une proclamation, annonçant qu'il a terminé ses préparatifs pour assassiner le czar le jour de son couronnement. En conséquence, le comité exécutif recommande aux personnes qui tiennent à leur vie de ne pas se tenir près du czar pendant la cérémonie.

4. — Le *Journal Officiel* publie un mouvement administratif assez important. Ce mouvement comprend quatre-vingt-quatre nominations ou mutations de préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture.

Le *Journal Officiel* insère également une circulaire du ministre de la guerre concernant les manœuvres de cavalerie. M. Thibaudin maintient la situation qu'il a prise au dernier conseil des ministres, et persiste à enlever au général de Galiffet les attributions qu'il lui avait lui-même conférées.

5. — Règlement définitif du différend existant entre la France et la Chine au sujet du Tonkin; le gouvernement chinois s'engage, aux termes de ce règlement, à reconnaître le protectorat de la France sur le Tonkin.

La question du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre fait l'objet d'une interpellation à la Chambre des Communes. M. Chamberlain demande la nomination d'une commission de cinq membres, qui se joindrait à la commission de la Chambre des Lords, pour examiner s'il convient de sanctionner une voie de communication sous-marine entre la France et l'Angleterre, et s'il n'est pas du devoir du Parlement de soumettre cette sanction à certaines conditions.

Il demande en outre que la correspondance relative à la construction du tunnel sous le détroit soit communiquée à la commission. Sir Stafford Northcote invite le gouvernement à donner son opinion à ce sujet.

M. Gladstone dit que la question du tunnel sous-marin est devenue une question internationale. Deux administrations anglaises se sont successivement prononcées en faveur du tunnel, sous certaines conditions. A la suite de ces résolutions, une commission internationale a été nommée par les deux gouvernements de Londres et de Paris. Le pouvoir exécutif ne peut

Digitized by Google

donc plus résilier de lui-même la convention intervenue; mais le Parlement n'est pas lié, il conserve son droit d'initiative et celui de parler au nom de la nation. C'est pour cette raison que le gouvernement demande la nomination d'une commission chargée d'amener le Parlement à formuler son opinion. La motion de M. Chamberlain est adoptée par 106 voix contre 74.

Deux cents arrestations sont opérées en Russie parmi les employés d'un chemin de fer de l'Etat et parmi les élèves d'une école militaire. Les autorités russes décrètent l'expulsion de tous les Italiens sans moyen d'existence.

6. — La police anglaise découvre dans une maison de Birmingham une grande quantité de nitro-glycérine, et un atelier clandestin destiné à la fabrication en grand des matières explosibles. Cette double découverte amène plusieurs arrestations à Londres et à Birmingham.

Le Conseil d'Etat Vaudois et celui de Neufchâtel envoient au Conseil fédéral leur réponse relativement à la nomination de Mgr Mermillod. Cette réponse constate que la nomination de Mgr Mermillod au siège épiscopal de Lausanne et Genève a été faite régulièrement et qu'ils n'ont aucune objection à formuler à cet égard. Ils attendent donc pour le recevoir que ledit Conseil fédéral rapporte son arrêté, lui interdisant le séjour sur le territoire de la Confédération.

7. — Mort de M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, l'un des plus illustres défenseurs de l'Eglise et de la Papauté. Il s'éteint doucement dans la paix du Seigneur, âgé de près de soixante-dix ans.

Discours de M. Jules Méline, au banquet que lui offrent les électeurs républicains de Remiremont. Le ministre de l'agriculture, après les remerciements d'usage adressés au maire de sa ville natale, constate tout d'abord l'existence d'un malaise moral qui tourmente le pays; il a soin d'expliquer à sa façon les causes de ce malaise, et déclare que pour conjurer les dangers qui peuvent menacer la République, il faut sérieusement revenir à ces grandes questions de production nationale, qui sont pour tous des questions vitales, des questions capitales. M. Méline ajoute : « Plus j'avance dans la vie politique, plus je suis tenté de prendre en pitié certains de nos débats retentissants, qui sont bien peu de chose en comparaison de ces redoutables problèmes. » Cet aveu de la part d'un ministre est bon à recueillir ici. Enfin, l'orateur termine son discours par des doléances à l'adresse des agriculteurs, et s'apitoie sur les souffrances de l'agriculture.

« Le malheur des temps, dit-il, les souffrances cruelles et prolongées de notre agriculture, lui imposent, à lui ministre, de grands et pressants devoirs. Malheureusement, il ne suffit pas de la bonne volonté des gouvernements pour faire une agriculture heureuse et prospère. Le principal remède aux maux dont elle souffre échappe à la volonté humaine; personne n'est le maître des saisons, et il ne dépend de personne de décréter une succession de bonnes récoltes. Mais si le gouvernement n'a pas à sa disposition de panacée infaillible pour guérir radicalement les maux de l'agriculture, je suis convaincu qu'il peut beaucoup pour la soulager, l'aider et lui rendre le courage. Il le peut par un ensemble de mesures convergeant toutes vers le même but et de nature à produire dans l'ensemble de notre situation une considérable amélioration.

Digitized by Google

Ces mesures sont de plusieurs ordres : il y a d'abord les mesures administratives, qui consistent dans le bon emploi des ressources importantes qui sont mises à la disposition du département de l'agriculture pour secourir, encourager et stimuler la production agricole.

« A côté de ces mesures qu'on pourrait appeler d'assistance agricole, il en est d'autres qui, sous une forme indirecte et détournée, pourraient rendre à l'agriculture d'immenses services, soit en atténuant les vides que le manque de bras laisse dans les rangs des ouvriers agricoles, soit en favorisant par des abaissements de tarifs la circulation des amendements et des matières premières nécessaires à la production.

« De pareilles mesures équivaudraient à de véritables dégrèvements; aussi est-ce sur elles que je concentre en ce moment tous mes efforts. J'ai lieu d'espérer qu'ils ne seront pas infructueux et qu'il me sera possible, avant peu, de vous annoncer des résultats satisfaisants dont notre agriculture n'aura qu'à se réjouir... »

Nous attendons M. Méline à l'œuvre!

8. — Une intéressante réunion, présidée par M. Delsol, sénateur, a lieu à la salle Molière. M. le président ouvre la séance par un discours sur les manuels de morale civique, dans lequel il démontre que l'État viole ouvertement les promesses de neutralité faites en son nom.

Après lui, M. de Las Cases, avocat à la Cour d'Appel de Paris, prend la parole et prononce un brillant discours sur ce sujet : *Dieu, Patrie, Liberté.* Une nation, dit l'orateur, ne peut vivre sans religion, et pour la France, en particulier, la religion a toujours été l'alliée la plus désintéressée et la plus glorieuse de toutes les causes nationales. Sur les champs de bataille de la dernière guerre, aussi bien que sur les plages les plus lointaines de l'extrême Orient, nos missionnaires et nos religieux ont été les plus chaleureux représentants de l'intérêt français.

A la suite de ce discours, qui est fréquemment applaudi, les nombreux auditeurs votent par acclamation un ordre du jour, protestant contre toutes les mesures de persécution.

Le cardinal Hassoun présente au Saint-Père une députation de catholiques arméniens, des évêques et des méchitaristes de rite arménien, qui, par l'organe de Son Éminence, expriment leurs remerciements à Sa Sainteté pour le bref de fondation d'un séminaire arménien à Rome.

A l'adresse dont le cardinal Hassoun donne lecture au nom de l'assistance, le souverain Pontife répond par des paroles d'une bienveillance toute particulière envers les catholiques de la nation arménienne, en manifestant l'espoir que le nouveau séminaire fondé à Rome pourra prospérer rapidement sous la sage direction du cardinal Hassoun.

9. — Le Saint-Père reçoit en audience solennelle plusieurs centaines de membres de la Société romaine établie pour la propagation et la défense des intérêts catholiques, et leur adresse le discours suivant :

« Le désir que Nous avons toujours manifesté de voir prospérer les Sociétés qui ont pour but de favoriser en Italie les intérêts catholiques Nous a fait accueillir avec plaisir la demande d'admettre aujourd'hui votre Société tout entière en Notre présence. Tout à l'heure, Nous parcourrons

Digitized by Google

les rangs des diverses sections qui la composent, désireux que Nous sommes de les animer toutes au bien et de les bénir.

« Mais, tout d'abord, Nous voulons vous adresser, très chers Fils, quelques paroles de félicitation et vous exprimer avant tout Notre satisfaction pour ce que vous faites en faveur de la cause catholique et à l'avantage de Rome. Si Nous désirons ardemment que la vie catholique se manifeste partout, comme l'exigent les graves nécessités du temps présent, ce désir est plus intense encore et plus vif lorsqu'il s'agit de Rome, — Rome, centre du catholicisme et siège du Pasteur suprême de l'Église, Rome, qui s'est toujours fait admirer par sa foi sincère et féconde en grandes œuvres, Rome, où accourent sans cesse les catholiques de toutes les parties du monde, afin d'y retremper leur foi et d'y accroître leur zèle pour bien agir; Rome, disons-Nous, doit donner aux autres villes et aux autres peuples l'exemple de l'action catholique.

« Mais, hélas! Notre chère ville est aujourd'hui en butte aux assauts de l'ennemi, et elle est devenue tout particulièrement le point de mire des impies. Ici, en effet, on flatte aujourd'hui les idées païennes, et, par une éducation sans principes religieux, par une presse quotidienne rompue à tous les excès de la licence et par d'autres moyens de perversion morale, on fait tout pour affaiblir dans le peuple le sentiment chrétien, pour le soustraire aux influences bienfaisantes de l'Église, pour ébranler sa fidélité et son dévouement au Pontife romain.

« Pour ces motifs, Nous faisons chaleureusement appel à votre zèle et à celui de tous les membres de votre Société; que, dans vos rangs, ne s'affaiblisse jamais l'ardeur pour le bien, mais qu'elle redouble au contraire; que le nombre des associés se multiplie, et que chacun, du mieux qu'il lui est possible, concoure efficacement à atteindre le but que votre Société s'est assigné.

« Une partie d'entre vous ont le soin des diverses écoles catholiques fondées, sous une très louable inspiration, par votre Société même, ou se dévouent pour les maintenir prospères et florissantes. Persévérez, leur dirons-Nous, dans cette très utile entreprise et redoublez d'efforts et de sacrifices. Nous, Nous faisons tout ce qui Nous est possible; mais jamais on ne fera assez dans ce champ vaste, si disputé et où se rencontrent tant d'obstacles.

« Il en est d'autres parmi vous qui s'occupent de la bonne presse et qui concourent généreusement au développement et à la diffusion d'un journal qui se publie à Rome et qui mérite bien de la cause catholique. Nous ne pouvons que louer et encourager ces nobles efforts, et Nous désirons de grand cœur qu'ils deviennent de plus en plus efficaces et féconds.

« Il en est encore parmi vous qui s'emploient avec un généreux courage et un zèle industrieux à empêcher la profanation des jours de fête. Nous avons souvent témoigné publiquement combien Nous tient à cœur cette œuvre, à laquelle se lient étroitement l'honneur de Dieu, le bien des âmes et aussi la prospérité matérielle des peuples. Nous voulons réitérer ici et confirmer Nos encouragements et Nos exhortations, avoir l'espoir de vous voir recueillir de vos fatigues des fruits toujours plus abondants.

Digitized by Google

« Nous voulions, très chers Fils, vous adresser ces quelques paroles d'encouragement; Nous nous contenterons d'ajouter que Nous attendons beaucoup du développement de ces œuvres et des autres œuvres de votre Société, beaucoup de votre piété bien connue et de votre ardent amour pour l'Église.

« Nous appelons du Ciel sur vous l'assistance divine et, comme gage des faveurs célestes, Nous vous accordons, dans Notre affection paternelle, à vous, à tous les membres de la Société et à toutes vos familles, la bénédiction apostolique. »

10. — Réunion du conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. On s'occupe de la question de réorganisation ou plutôt de désorganisation de l'Hôtel des Invalides. On décide que le poste de gouverneur de l'établissement sera supprimé, et que le général de brigade Sumpt sera nommé commandant de l'Hôtel.

L'état-major des Invalides sera considérablement diminué. Le nombre des places sera ramené à 400 pour les invalides entretenus dans l'Hôtel.

11. — Départ de l'escadre française de Hong-Kong pour le Tonkin.

De nombreuses saisies de dynamite sont faites, chaque jour, en Angleterre, par les soins de la police.

12. — Réunion des ministres en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Jules Ferry. On y arrête les nominations à faire dans la haute magistrature; on s'occupe des négociations engagées avec le Crédit foncier, au sujet de la convention à intervenir avec cet établissement relativement aux logements à bon marché, et enfin on discute le projet sur les attroupements et les cris séditieux, qui sera déposé à la rentrée des Chambres.

Une insurrection éclate à Haïti. Les insurgés s'emparent de la ville de Miragoane et la fortifient.

13. — Le *Journal officiel* publie, ce matin, au grand scandale des honnêtes gens, le décret nommant M. Cazot, ancien garde des sceaux, premier président de la Cour de cassation. C'est le plus sanglant affront et la plus cruelle insulte que l'on puisse faire à la magistrature française, *proh pudor !*

14. — Une triple alliance défensive est conclue entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Cette alliance tri-partite est surtout dirigée contre la France.

La conversion de la rente 5 p. 0/0 en 4 1/2 est à l'ordre du jour et met en émoi le monde financier.

Son Em. le Cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du Saint-Père, remet à M. de Schlœzer la réponse du Saint-Siège à la dernière note du gouvernement prussien. Léon XIII nomme, par bref, trois vicaires apostoliques pour les Bulgares de rite grec uni.

15. — Mort du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin.

Meeting de la fédération ouvrière madrilène. Un ouvrier dépose une proposition portant que le meeting ratifie les décisions précédemment prises par les travailleurs anarchistes de Madrid, et proteste contre les mesures arbitraires dont sont victimes les fédérés d'Andalousie. Le délégué de l'autorité intervient alors et dissout la réunion, malgré les protestations de l'assistance.

16. — Le Conseil fédéral de Suisse lève la sentence d'exil qui frappe

Digitized by Google

injustement Mgr Mermillod depuis le 19 février 1873. Mais, en ce qui concerne la charge épiscopale, les droits des cantons intéressés sont réservés, notamment ceux qui peuvent découler pour le canton de Genève de la loi du 19 février 1773.

17. — Message de l'empereur d'Allemagne au Reichstag. Le vieux souverain somme en quelque sorte les membres du Reichstag de voter sans retard le projet de budget 1884-1885. Pressé par l'âge, il tient, dit-il, avant de mourir, à opérer les réformes auxquelles il s'est arrêté en vue du bien-être des travailleurs.

18. — Le *Journal officiel* publie un mouvement judiciaire considérable, comprenant plus de cent nominations.

Occupation de Ponta-Negra (Loango) par les troupes françaises, après une vive résistance de la part des indigènes.

19. — Réunion des Chambres. Au Sénat, M. le Royer fait l'éloge funèbre de MM. Varroy et Delord, morts pendant les vacances.

A la Chambre, M. Tirard, ministre des finances, dépose le fameux projet de réduction du 5 p. 0/0 en 4 1/2, et lit, au milieu d'un silence glacial, un exposé des motifs, non moins glacial. M. Waldeck-Rousseau dépose un projet de loi portant répression des manifestations et cris séditieux.

Réception de Mgr Perraud à l'Académie française.

Le gouvernement approuve la délibération du Conseil municipal de Paris, demandant la désaffectation des immeubles de la rue Oudinot, actuellement occupés par l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, et le conseil vote, séance ténante, l'expulsion des frères sans s'occuper autrement de la question de droit.

20. — A la Chambres des députés, nomination des onze commissaires appelés à discuter le projet de conversion présenté par le gouvernement. — Sur les onze commissaires élus, cinq sont pleinement favorables au projet de M. Tirard, un repousse toute conversion; les autres veulent amender plus ou moins le projet ministériel. M. Naquet est nommé rapporteur.

Son Eminence le cardinal archevêque de Paris adresse à M. le Président de la République une lettre pleine de sollicitude, à l'occasion du projet de suppression des aumôniers dans les hôpitaux et hospices de Paris, projet dont l'adoption mettrait les malades, soignés dans ces établissements, dans la presque impossibilité de recevoir les derniers sacrements. Nous donnerons cette belle lettre *in extenso*, dans notre prochain numéro.

21. — Organisation des bureaux à la Chambre des députés et au Sénat. Au Sénat, M. de Gavardie dépose une demande d'interpellation sur le choix de certains magistrats, il s'élève avec force contre la retenue du traitement des desservants qu'il qualifie de brigandage.

A la Chambre des députés, M. Fauré interpelle le gouvernement sur les troubles du Lycée Louis-le-Grand; il critique vivement l'attitude du proviseur, M. Gidel; pour toute réponse, M. Ferry apporte quelques dénégations sans preuve et envenime le débat par son attitude inconvenante et l'insolence de son langage. Un ordre du jour pur et simple de la majorité donne satisfaction au ministère. La Chambre commence ensuite la première délibération sur les propositions de loi concernant les récidivistes.

Digitized by Google

22. — M. Moreau, commissaire de la marine, est nommé gouverneur des établissements français de l'Océanie, en remplacement de M. Dorlodot des Essarts, relevé de ses fonctions sur sa demande.

Lord Lyons, sur l'ordre du gouvernement anglais, demande au gouvernement français deux nouvelles extraditions d'Irlandais, accusés de complicité avec les conspirateurs de Londres et de Birmingham.

Mort de Son Em. le cardinal Antici Mattei.

23. — A la Chambre des députés, M. Naquet dépose son rapport sur la conversion de la rente. M. Naquet rappelle les discours prononcés par MM. Thiers et Léon Say depuis 1871. Il développe ensuite les déclarations du gouvernement et les arguments de la minorité de la Commission. Il donne lecture du projet élaboré avec les modifications qu'il a subies et qui portent principalement sur le délai de garantie pendant lequel la rente ne pourra subir aucune réduction nouvelle de loi qui est porté de cinq à dix ans. L'urgence est votée. La Chambre entend ensuite MM. Paul de Cassagnac, Rouvier, Haentjens et Tirard.

25. — La Chambre tient deux séances. Dans la première, M. de Soubeyran termine la discussion générale par un discours dans lequel il prouve, par des chiffres décisifs, qu'il n'y a qu'une simple et lourde plaisanterie dans l'affirmation de M. Tirard, que les rentiers retrouveront, comme contribuables et citoyens, ce qu'ils vont perdre par la réduction de leurs revenus. En effet, les 32 millions et demi qui doivent provenir de la conversion non seulement ne seront point employés à des dégrèvements, mais même ils seront insuffisants pour couvrir les déficits budgétaires qui demanderaient 6 ou 700 millions. La conversion, dans les conditions où elle s'opérera, ne contribuera donc pas à la prospérité générale et n'améliorera point le crédit de la France.

M. de Baudry d'Asson propose alors, sous forme d'amendement, de réaliser les 35 millions d'économies en faisant supporter une réduction proportionnelle aux traitements des fonctionnaires civils dépassant 5000 francs. Cette proposition est rejetée. Viennent ensuite les amendements proposant de convertir le 5 0/0 en 3 0/0. Ils ont le même sort que celui de M. de Baudry d'Asson, après enfin une discussion dans laquelle prennent part MM. Allain Targé, Tirard, Gaudin, Jametel, Jules Ferry, Naquet, Paul de Cassagnac, Marion, Haentjens, Lockroy, Laroche-Joubert, Sourigues, le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, le comte de Deuville-Maillefeu, Delattre, Bouchet, d'Allières, Franc-Chauveau, Saint-Romme. L'ensemble du projet de loi est adopté par 400 voix contre 107, sur 507 votants.

26. — M. Tirard dépose au Sénat le projet de loi relatif à la conversion de la rente. Il demande l'urgence qui est déclarée et la renvoie à la commission des finances qui est prononcée. La séance est reprise à cinq heures. M. Dauphin, rapporteur, conclut à l'adoption du projet déjà voté par la Chambre. La discussion est renvoyée au lendemain.

Charles de Beaulieu.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MOIS DE MARIE

Voici d'abord un second recueil dû à la même inspiration qui a dicté le volume de M. le chanoine Ricard.

Nouveau mois de Marie. — Extrait des œuvres de Mgr de la Bouillerie, par un de ses disciples, l'abbé E. B. Chevalier du Saint-Sépulcre, auteur du « Symbolisme de la nature, » etc.

M. l'abbé E. B. explique en ces termes de quelle manière il a conçu et exécuté son plan :

« Nous avons, dit-il, procédé par gradation ascendante dans l'exposé des Symboles. Désirant amener toute la création aux pieds de sa Reine, nous avons convoqué tour à tour le monde terrestre, le monde végétal, le monde sidéral, le monde animal et, en dernier lieu, l'humanité, représentée par les femmes les plus célèbres de l'Ancien Testament, entre lesquelles nous avons choisi deux types principaux : Ruth et Esther.

« Mais, comme tous les exercices religieux doivent se rapporter à l'Eucharistie qui est le centre et le but du culte catholique, nous avons tenu à ce que l'Eucharistie fût, pour ainsi dire, la couronne de nos pieux entretiens, et nous avons consacré les derniers à l'exposé des relations qui existent entre elle et la très sainte Vierge.

« Plus d'une fois nous avons dû mêler à regret notre modeste labeur à celui qui nous était fourni; mais, afin qu'on ne pût pas l'attribuer au maître, nous avons eu soin d'indiquer, par des guillemets ou par des notes, notre richesse d'emprunt.

« Chaque entretien se termine par une courte pratique, qui en est comme le bouquet spirituel.

« Le charme et la piété qui distinguent les écrits de notre vénéré maître nous sont le meilleur garant de l'accueil réservé à ces nouveaux extraits. Comme leurs aînés, ils n'ont pas d'autre but que de faire aimer de plus en plus la divine Eucharistie et la très sainte Vierge. »

Digitized by Google

Le second volume qui vient enrichir cette année la précieuse série de la Société générale de librairie catholique a pour titre :

Le Mois de la Reine du ciel, ou le *Salve Regina* médité pendant le mois de Marie, par le R. P. Antoine Denis, de la Compagnie de Jésus, traducteur des *Prières de sainte Gertrude.*

On y lit en tête quatre approbations épiscopales. Nous nous contentons d'en détacher celle-ci :

ÉVÊCHÉ DE LIÉGE

Après avoir lu avec autant de consolation que d'édification votre beau *Mois de la Reine du ciel*, je n'ai pu m'empêcher de remercier le Sacré Cœur de Jésus, auquel vous êtes si dévoué, de vous avoir inspiré de composer cet ouvrage et de vous avoir fait la grâce de l'écrire d'une manière si agréable, si onctueuse, si solide, si utile à la plus grande gloire de Dieu, à l'accroissement de la dévotion envers la sainte Vierge et par conséquent au salut des âmes.

Il excitera dans les cœurs de ceux qui le liront pieusement un profond respect pour la Reine du ciel, un tendre amour pour l'auguste Mère de Jésus, qui est aussi la nôtre, et surtout une douce et inébranlable confiance en sa toute-puissante protection et en sa bonté incomparable. De plus, sa doctrine si abondante, si solide et si exactement exprimée, éclairera les intelligences sur les mystères tant célestes que terrestres de l'Immaculée Vierge Mère, sur les exemples et les enseignements de son divin Fils, en même temps qu'elle les instruira et les affermira dans la pratique des règles d'une vie vraiment chrétienne.

Recevez donc, mon Révérend Père, mes vives et sincères félicitations, recevez aussi mes vœux pour la large diffusion de cet excellent ouvrage; n'en doutez pas, il affectionnera et attachera de plus en plus beaucoup d'âmes à Marie et par Marie à Jésus.

Si cette lettre, que je vous autorise à publier, tombe sous les yeux d'un pauvre esclave des passions, je l'en supplie, quel que soit son âge, sa conduite ou sa misère, qu'il lise votre livre; il y trouvera certes une grande consolation, et, s'il prie, la conversion, la force de persévérer et le salut.

Me recommandant à vos prières et à celles de vos lecteurs, je vous bénis, mon Révérend Père, et je vous offre l'hommage de ma profonde et affectueuse estime.

† VICTOR JOS, *évêque de Liége.*

Liége, le 13 mars 1883.

Un beau volume in-18 de x-400 pages. Prix : 2 francs.

Nous consacrons, avec immensément de plaisir, un article bibliographique à l'ouvrage d'un confrère et d'un compatriote, qui, publié en 1877, a déjà fait

Digitized by Google

beaucoup de bien aux âmes et recueilli beaucoup d'approbations on ne peut plus flatteuses.

M. l'abbé Casabianca est vicaire à Paris. Les occupations nombreuses et délicates du saint ministère n'absorbent pas tout son zèle et tout son temps. Il sait tellement l'économiser et le bien remplir, ce temps, qu'il trouve encore moyen de composer et de publier des ouvrages dont les croyants et les lettrés font leurs délices.

Ces ouvrages sont un honneur pour la Corse, où est né M. Casabianca, et un bienfait pour l'Eglise de Dieu.

L'Écrin de Notre-Dame de Lourdes, dont nous nous occupons aujourd'hui, est un livre où la grâce s'allie à la gravité, la piété à la belle littérature, et l'actualité à la doctrine.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, suivies d'un Appendice.

La première contient le récit des apparitions de la sainte Vierge à Bernadette et des pèlerinages miraculeux qui les suivirent.

La deuxième partie est une brillante et complète description de la solennité du 3 juillet.

M. Casabianca a enchâssé dans sa description l'admirable discours prononcé en ce jour par Mgr Pie, évêque de Poitiers, d'impérissable mémoire; l'adresse des évêques au Pape et les Brefs du Saint-Père en réponse à cette adresse ou relatifs à la consécration et au couronnement.

La troisième partie contient des exercices de piété, des méditations et des prières pour les pèlerins qui vont faire une neuvaine à Lourdes, ou qui, ne pouvant se rendre sur les lieux de l'apparition, font cette neuvaine dans leurs églises respectives. Tels, des millions de chrétiens, ne pouvant se transporter à Jérusalem, font le Chemin de la Croix dans les temples et les oratoires où il a été canoniquement érigé.

La quatrième partie est un Mois de Marie médité d'après les apparitions de la sainte Vierge à Lourdes.

C'est la partie la plus ingénieuse, la plus instructive et la plus touchante de l'ouvrage.

L'Appendice contient des prières pour la confession, la communion et pour d'autres circonstances, des antiennes à la sainte Vierge et la liste descriptive des bannières qui se trouvent dans la basilique de Lourdes.

Nous ne résistons pourtant pas au plaisir de reproduire la lettre que lui écrivit M. Paul Féval, l'illustre romancier, si franchement converti aux doctrines et aux pratiques catholiques.

« Monsieur l'abbé,

« J'ai voulu avoir lu votre livre si charmant et si pieux avant de vous en dire mon avis. C'est plein d'amour, de jeunesse et de tendresse. L'Immaculée a dû jeter, j'en suis certain, un regard favorable sur cette œuvre de pieuse et chère dévotion.

« Comme chrétien, j'ai été ravi de ma lecture et bien édifié aussi ; comme lettré (car on ne peut jamais s'abstraire des métiers qu'on a faits), j'y ai trouvé de vraies jouissances. Vous avez su réunir dans un cadre commode

Digitized by Google

tout ce qui tient à ce culte si beau de Notre-Dame de Lourdes, et les dévoués de Marie vous en doivent assurément de la reconnaissance; mais vous avez aussi puisé à pleines mains dans le fonds du pittoresque et de l'intérêt. Bravo, mon cher abbé, et merci mille fois de tout mon cœur.

« Mille respects et amitiés,

« PAUL FÉVAL. »

Après une page si élogieuse, si fraîche, si délicate, notre style et notre analyse n'auraient plus d'attrait pour nos lecteurs.

Nous les laissons donc sous le charme de la lettre de M. Paul Féval, et nous leur conseillons de passer de celui qu'ils éprouvent à présent, à celui qu'ils éprouveront, pour sûr, en lisant l'*Ecrin* de M. Casabianca.

A. P. FIORAVANTI.

L'*Ecrin de Notre-Dame de Lourdes*, forme un beau volume in-16 de XXII-440 pages. Prix : 2 francs.

Le Quart d'heure pour Marie, *ou nouveau mois de Marie*. Considérations et méditations, suivies chacune de trois histoires, anecdotes ou traits édifiants, pour tous les jours du mois, par M. l'abbé Larfeuil, vicaire général de Sens. Edition, revue et augmentée, 1 vol. in-12, orné d'une gravure acier, papier glacé. Prix : 2 fr. 50. Le même, 1 vol. grand in-12. Prix : 3 fr. (Paris, A. Roger et F. Chernoviz.)

Le Quart d'heure pour Marie, digne complément du *Quart d'heure pour Dieu*, du même auteur, est vraiment un livre sérieux et substantiel. Les méditations qu'il donne sur la très sainte Vierge, sa vie, ses vertus, son culte, sa protection et ses bienfaits, seront également utiles au clergé et aux fidèles; c'est avec un grand charme que l'on parcourt ses pages si bien écrites, si bien remplies.

Le pieux auteur, pour compléter son œuvre, a publié deux autres charmants volumes : *la Jeune fille à l'école de Marie*, et *la Femme à l'école de Marie*. Ce sont des instructions essentiellement pratiques, où Marie nous est proposée comme modèle de la femme à tous les âges et dans toutes les conditions de la vie.

Au lieu de l'ennui qu'engendrent ordinairement ces publications, les ouvrages de M. l'abbé Larfeuil procurent à l'âme une vraie jouissance ; elle reste sous la douce impression de ces considérations, et répète volontiers : *De Maria nunquam satis.*

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

UN FILON DE SA CORRESPONDANCE

J'ouvre au public un portefeuille particulier, presque uniquement personnel. Je le fais avec l'assentiment de M. Eugène Veuillot. C'est à lui d'écrire la vie de son frère et d'en coordonner les documents. A ce titre, tous ceux que je vais mettre sous les yeux du lecteur, lui appartiennent. Il veut bien m'en laisser l'usage; il les reprendra, les résumera ou les complétera à son gré, pour les enchâsser à leur rang dans le monument qu'il compte élever à la mémoire du grand écrivain dont il a à maintenir et à continuer l'œuvre principale.

En attendant ce travail, nous avons estimé l'un et l'autre qu'il n'était pas sans intérêt de donner au public les lettres qui vont suivre : elles s'étendent sur presque tout le cours de la vie de Louis Veuillot; elles forment néanmoins comme un ensemble; elles font voir rapidement et comme en raccourci son esprit et son cœur.

I

Je ne veux pas à ce propos rappeler les premières années du grand écrivain. Il en a dit assez sur la pauvreté de sa famille, pour que l'on saisisse la justesse du mot dont il dépeignait toute sa carrière, quand il disait que sa vie avait été comme un conte de fées. C'est une histoire providentielle en effet; et depuis les jours où, comme le petit Poucet, ainsi qu'il le dit lui-même, il écoutait la conversation de son père et de sa mère et entendait la révélation des visées de l'orgueil maternel, qui voulait le voir un jour plus que notaire; depuis ce jour jusqu'aux instants les plus glorieux et les plus éclatants de sa carrière, jusqu'à ces funérailles magnifiques que lui a faites le peuple de Paris et qu'a conduites et suivies le

Digitized by Google

deuil de la France et presque de l'Église entière, on reconnaît le doigt de Dieu d'une part, et de l'autre un abandon et une confiance, une générosité, pour tout dire en un mot, qui, au fond, reste le caractère particulier, saillant et chrétien, du grand écrivain.

On sait bien qu'il ne fut pas notaire, mais il entra dans une étude d'avoué. « Hors de la maison paternelle à treize ans, dit-il, abandonné dans le monde, sans guide, sans conseil, sans amis, pour ainsi dire sans maître, à treize ans, et sans Dieu : ô destinée amère! » Dieu n'était en effet dans son âme que par la vertu du baptême, vertu secrète, profonde, qu'il ne connaissait pas. Elle vivait néanmoins en lui; et c'est à cette vertu qu'il faut attribuer l'énergie et le succès du travail, le sentiment de l'honneur et du devoir, qui appliquèrent ce jeune esprit aux besognes que la nécessité lui imposait et auxquelles répugnaient ses goûts. Il n'y avait d'ailleurs aucune préparation, et elles étaient pour lui sans but. Il n'était pas entré dans l'étude comme un lettré; il était petit clerc, chargé des courses, mais appliqué, quand il n'était pas dehors, à certaines écritures. Sa main excellente et rapide le mit à même de rendre de véritables services. Au milieu des jeunes gens qui l'entouraient, tous dotés d'une éducation bien supérieure à la sienne et titrés déjà, bacheliers ès lettres, licenciés en droit ou même avocats, il fit sa place. Le petit clerc, tout en conquérant des affections assez aveugles peut-être, mérita de la considération et se débrouilla assez bien dans les matières de la chicane pour gagner des grades et devenir second clerc. Ce n'est pas là certainement une merveille, c'est au moins une preuve de l'application de l'enfant aux travaux qui lui étaient imposés. Évidemment, Louis Veuillot eût pu remplir tout le désir maternel, devenir notaire, et plus que notaire; il n'y pensa pas. Son esprit, qui ne s'est jamais beaucoup inquiété du lendemain, — c'eût été une préoccupation contraire au sentiment de confiance et d'abandon à la divine Providence, qu'il ne connaissait pas alors; — son esprit, déjà féru du goût de la littérature, avait trouvé moyen de s'en occuper au milieu des paperasses de la procédure. Il avait, à Bercy, à l'école mutuelle, commencé au hasard son éducation littéraire avec les livres du cabinet de lecture qu'il était chargé de porter aux pratiques du maître; il la continua, toujours au hasard, dans l'officine de la basoche. Les conseils des clercs et les relations du patron y contribuaient.

Il racontait que c'était un des jeunes gens de l'étude qui lui avait

Digitized by Google

mis *la Nouvelle Héloïse* entre les mains, et un livre plus sain et plus utile, la *Grammaire française*. Louis dévorait tout. Commença-t-il dès cette époque, j'ignore par quels moyens, à prendre cette connaissance étendue et comme infinie qu'il avait de la poésie française?

Il était doué d'une mémoire prodigieuse; et il n'est pas de poète des trois derniers siècles dont il ne pût citer quelques vers; les heureux, les délicats, même les bizarres, lui revenaient sur les lèvres avec une abondance charmante. En s'occupant de poésie et de vers dans l'étude de Me Fortuné Delavigne, on s'occupait tout naturellement aussi de théâtres. L'étude comptait parmi ses clients un certain nombre d'auteurs dramatiques, et les billets de spectacle n'y manquaient pas. Le spectacle est de tous les délassements littéraires le plus attrayant pour la jeunesse. Le petit clerc était-il particulièrement ravi et émerveillé? il ne voulait pas garder ces fêtes pour lui seul; il pensait à en faire partager quelque chose à son jeune frère resté à Bercy, là-bas, tout là-bas, bien loin du quai Malaquais, où se trouvaient l'étude et la chambre du frère aîné.

Il a raconté lui-même les rendez-vous des jours de liberté au Jardin des Plantes, et la vraie fête de leurs cœurs fraternels. Combien la joie y était pleine quand Louis pouvait apporter pour sa part de régal des billets pour le théâtre de l'Odéon! On était alors, non pas au triomphe, mais à la lutte des romantiques. Le petit cénacle de l'étude de Fortuné Delavigne était en corps et par raison de famille, engagé dans le camp classique. Cet engagement n'empêchait pas les fourrageurs de butiner de toutes parts; la discussion littéraire chômait moins peut-être que la copie de pièces. On avait aussi mille occasions de quitter les hauteurs du solennel Odéon. Fortuné Delavigne avait son second frère, Germain, vaudevelliste applaudi, collaborateur connu de Scribe, de Bayard et de Mélesville, tous clients de l'étude. Les dernières années de la Restauration ont été le moment des triomphes du *Théâtre de Madame*. Les petites comédies de Scribe et de ses collaborateurs s'y succédaient, emportant les suffrages bourgeois; et les billets pour le *Gymnase* étaient abondants et fréquents à l'étude du quai Malaquais. Dans la troupe dramatique fort goûtée de ce théâtre, brillait une jeune actrice qui faisait alors les beaux jours de Paris. Couverte d'applaudissements, Léontine Fay apparaissait au milieu des lumières et des bravos comme une créature féerique aux yeux

Digitized by Google

éblouis du petit clerc. Il gardait et caressait dans son imagination cette gracieuse image. Il n'était pas le seul, sans aucun doute; mais la pensée de la multitude des adorateurs platoniques n'entamait pas son enthousiasme. La comédienne, rare par sa beauté et ses triomphes, était rare aussi par la correction de ses mœurs. Elle traversa les théâtres sans avoir jamais, malgré la légèreté des langues, donné le moindre prétexte aux mauvais bruits. C'était une âme droite et un esprit honnête, et la décence de sa vie ajoutait sans doute au charme répandu autour d'elle. Elle était à l'apogée de sa carrière, lorsqu'elle se retira de la lice, avide de paix, d'obscurité et de prières. Elle avait obtenu auprès d'une impératrice de Russie une fonction et un titre de lectrice; et, suivant les véritables attraits de son cœur, elle s'était adonnée ardemment aux œuvres de charité. Louis Veuillot, dans ses dernières années, avait rencontré Mme Volnys, éloignée désormais de la cour comme du théâtre et tout ornée de cheveux blancs. Elle réveilla ses admirations en l'entretenant de ses œuvres de piété. Elle exerçait une sorte d'apostolat auprès de ses anciennes compagnes ou rivales de la rampe. Elle avait vu les miséricordes de Dieu auprès de ces pauvres créatures; elle en racontait les histoires les plus touchantes. Louis Veuillot m'en a parlé souvent en pleurant : il était facile aux larmes. Les manifestations de la miséricorde de Dieu remuaient de joie et de reconnaissance toutes les fibres de son cœur.

Malheureusement, comme font les enfants qui ont en main des trésors, j'ai laissé passer sans les écrire ces diverses conversations. Je recherche vainement aujourd'hui dans mes souvenirs, j'y retrouve à peine quelques noms : celui de Jenny Vertpré entre autres, une grande célébrité de Vaudeville, morte dans des souffrances inouïes et une inexprimable patience, pleine de joie et de reconnaissance pour le bon Pasteur qui l'avait poursuivie, atteinte, rapportée toute blessée au bercail, et lui laissait le temps de faire pénitence. Je cite celle-là; il y en avait bien d'autres. Ce que je puis dire, c'est que les miracles des premiers siècles ne sont pas refusés aux derniers âges; et l'histoire de sainte Marie Égyptienne se reproduit à chaque pas, pour ainsi dire, au milieu de nous. L'Église est toujours féconde; aucune de ses ressources n'est épuisée pour l'illumination et la guérison des âmes pécheresses. Dieu est toujours bon.

Les préoccupations littéraires de l'étude de M. Delavigne ne se bornaient pas à applaudir les auteurs dramatiques et à disserter de

Digitized by Google

leurs mérites : on marchait sur leurs traces ; chacun s'y essayait du moins et s'y escrimait de son mieux, le petit clerc comme les autres. Vers 1830, je crois, il demandait à un ami qu'il tenait pour plus expérimenté que lui de lui trouver un sujet de mélodrame ; il recueillait aussi « des matériaux pour un ouvrage sur le théâtre », et réclamait tous les « renseignements possibles sur la salle, sur les affiches, sur les places, sur le public, sur les acteurs, sur tout enfin » : il avait « son plan », ajoutait-il, et promettait de l'expliquer.

Celui à qui il s'adressait ainsi, était un comédien de métier, un pauvre comédien parcourant la province, tout en visant à la poésie. Les vers de ce comédien, nous allons le voir, n'étaient pas plus mauvais que beaucoup d'autres. Mais d'où Louis le connaissait-il? L'amitié semble être encore toute fraîche ; et, dans ses expressions comme dans ses libertés, elle avait besoin de s'affirmer. « Rappelez-vous bien que nous sommes amis, » disait Louis avec insistance : il invoquait ce titre pour excuser l'affranchissement d'une lettre. Ce n'était pas l'usage en ce temps-là. Mais Louis était « en fonds » ; et il le disait pour justifier sa générosité. L'artiste paraît besoigneux ; il s'appelait Émilien de son nom de théâtre, et il venait de quitter Paris. Y avait-il quelques relations avec l'étude? Nous verrons qu'on lui nomme de Wailly comme s'il le connaissait. Toutefois, si intime que fût la liaison, Louis ne connaissait pas la femme d'Émilien : car le comédien était marié, et sa femme, vouée au même art, était engagée avec lui au théâtre de Fontainebleau. Ce mariage, qui devait être récent, préoccupait Louis, et il en célébrait poétiquement le bonheur.

L'âme de votre Adèle à votre âme est unie,
Sa pensée est la vôtre, et vous n'avez tous deux
Qu'un souhait, qu'un désir ; une douce harmonie
Vous charme et vous enivre. Oh ! vous êtes heureux !

Il estime qu'on ne saurait être « entièrement malheureux » quand on a près de soi « une sœur, une amie, une épouse, un cœur qui réponde au cœur (1) ». Pour lui, par un retour sur lui-même,

(1) Dans la lettre du 15 mai, il revient sur ce propos :
« Comment vous trouvez-vous à Fontainebleau ? » écrit-il :

Sans doute le plaisir y marche sur vos pas :
Votre Adèle en tous lieux ne vous suit-elle pas ?
Ami, que je me fais une image charmante
D'Elle, de votre amour, de votre vie errante !

Digitized by Google

séparé de sa famille, il se trouve à plaindre dans son isolement; mais il n'insiste pas sur son chagrin, et se trouverait « bien sot » d'ennuyer son ami de ces tristes pensées. « Vogue la galère! s'écrie-t-il : tous les chemins conduisent au même but. Je ne puis cueillir de fleurs sur ma route : eh bien, je m'envelopperai de mon manteau, et, fier et tranquille, je braverai les écueils et l'orage; d'ailleurs, n'ai-je pas un ami? » On reconnait là quelque peu du désordre d'une imagination de seize ans : de la pose mêlée à de la naïveté; le manteau en particulier devait être chimérique. Chimères aussi, tout au moins en partie, « les bâtons rompus » de la correspondance, et le papier ne paraît pas confirmer l'assertion de l'écrivain. « Je vous écris à bâtons rompus, et je n'achève souvent une phrase que deux ou trois heures après l'avoir commencée; et puis il est si doux, quand on cause avec un ami, de laisser courir la plume et de dire tout ce qui vient à l'esprit! »

Il est évident qu'il se complaît à s'épancher d'autant plus cordialement, peut-être, que le comédien, dont il appréciait la culture et l'intelligence, ne lui paraissait pas, comme ses camarades de l'étude, d'une condition supérieure à la sienne. Il appréciait encore la distraction qu'apportait à la procédure la correspondance avec Émilien. « C'est autant de dérobé à l'ennui que me cause la procédure, écrit-il; c'est autant de pris sur l'ennemi. »

Quand il parlait ainsi, Louis Veuillot était néanmoins au plus haut

D'autres iront à Dieu demander le repos;
Vous, votre barque est sûre, et vous narguez les flots.
Lorsqu'on se dit : « Je t'aime!... » on n'entend pas l'orage;
Et d'ailleurs les chagrins qu'en amour on partage,
Ne sont-ils pas encore et plaisir et bonheur?
Auprès de votre amie, insouciant voyageur,
Qu'importe le rivage où touchera la barque?
Vous descendrez joyeux, bien certain que la Parque
Vous filera des jours mêlés de soie et d'or,
Qu'Adèle vous suivra, que la douleur s'endort
Aux flammes de ses yeux, qu'un mot de cette Armide
Ferait surgir des fleurs sur un rocher aride...
Mais à Fontainebleau sa douce et tendre voix
N'aura pas à le dire : on n'y voit que des bois,
Des tapis de gazon, des oiseaux... du mystère :
Toutes choses, ami, qui, je crois, savent plaire
Aux amants, gens rêveurs, qui, pour plus d'un motif,
Mieux que la claire allée aiment le noir massif.
Mais ils font du bonheur une si douce étude,
Qu'on doit leur pardonner d'aimer la solitude.
Adieu! je vous y laisse, et m'en vais de ce pas
Rêver à ce bonheur que je ne connais pas.

Digitized by Google

faîte de sa course à travers les paperasses ; il devait être second clerc de l'étude. Toutefois, dans ce degré de gloire que sa mère seule avait pu rêver, la naïveté restait abondante. La compagnie où était engagé le pauvre Émilien, allait de Fontainebleau donner des représentations à Montereau. Cette course faisait travailler l'esprit du basochien. Avait-il lu le *Roman comique?* se souvenait-il simplement de Boynes? et connaissait-il encore d'autres arbres que ceux du Jardin des Plantes, les marronniers des Tuileries et les ormes des boulevards? Il s'épanche dans une série de questions où s'aiguise avec quelque malice beaucoup de curiosité. « Le voyage a-t-il été heureux? la voiture est-elle bonne et commode? Avez-vous eu des aventures, et quelles? La route est-elle jolie? Comment sont faits les hommes à Montereau? »

Ce dernier trait et ce mode de sourire n'empêchera pas le Parisien de se mettre à la disposition du pauvre artiste. Il s'engage à lui faire ses commissions. Toujours généreux, il lui promet un dictionnaire. Il n'ajoute pas qu'il est en fonds ; et, comme il s'agit d'un dictionnaire de de Wailly, peut-être dispose-t-il d'un cadeau qu'il a reçu lui-même.

Avant tout, il veut, il tient à n'être pas traité comme une connaissance. « Songez que c'est à un ami que vous donnez des conseils. » Il les provoquait en eff t sur ses vers, car la poésie a grande place dans cette petite correspondance. Louis proteste qu'il lui faut un avis sérieux. Il donne le sien, « véritable, sincère, ainsi que je le donnerais à mon frère, ainsi que je le dois à mon plus cher ami. »

Votre ode est gracieuse ; il y a du mouvement, de la facilité dans les vers ; ils sont harmonieux et rapides On voit qu'un poète seul a pu les faire, et cependant, mon cher ami, je n'y trouve pas de poésie ; ce n'est que froide description, une peinture dix mille fois faite et refaite.

Il a l'œil doux, affable ;
Et blonds sont ses cheveux,
On l'aime, il est aimable,
Mais il rend malheureux.
Il ressemble à Zéphyre,
Léger *tout* comme lui :
On le voit vous sourire,
On l'appelle ; il a fui.

Voilà certes des vers charmants, auxquels le plus subtil critique ne trouverait pas le moindre défaut ; mais ils ont le grand tort, le tort capital de n'être plus de mode : depuis les poétereaux de la Régence jusqu'aux vils apo-

Digitized by Google

logistes de Marat et de Robespierre, tous ont voulu peindre ainsi l'amour; aucun ne l'a fait aussi bien que vous : mais c'étaient les seuls auteurs qu'on eût à lire (cette époque de décadence n'a pas produit un seul *poète*). Le public s'est lassé; maintenant il ne veut plus du genre, il vous répétera :

Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.

Je suis un peu de son avis... Nous reparlerons de cela; seulement je vous supplie aujourd'hui et je vous supplierai toujours de ne pas perdre à peindre ce qu'on est las de voir partout, un talent qui s'annonce aussi gracieux et aussi élégant que le vôtre.

Nous avons tenu à reproduire ce fragment. Il est du 15 mai 1830. Le discours n'y est peut-être pas absolument suivi; mais il révèle un certain art d'écrire, ou du moins d'exprimer ses sentiments en les enveloppant de tout ce qui peut leur faire atteindre et pénétrer l'esprit que le jeune écrivain veut convaincre. Le jugement d'ailleurs est sain, judicieux, solide, inexorable même, malgré l'affectueuse charité de l'Aristarque, qui manifeste son horreur du commun. Le poète avait-il cette sainte horreur, et excellait-il dans la poésie autant que dans la poétique? Ses lettres, on l'a vu, sont mélangées de prose et de vers; et, bien que les vers transcrits au courant de la plume composent peut-être les phrases qui n'ont pu être achevées qu'au bout de deux heures, il ne faudrait pas juger le poète sur ces rimes plus ou moins coulantes. Outre celles où s'amuse sa plume épistolaire, il envoie à Émilien une pièce que celui-ci avait entendue et qu'il avait réclamée : il en demande au comédien son avis revu et attentif; il ajoute : « Franchement et sans feintise, malgré les éloges qu'il vous a plu d'en faire, je ne la trouve pas bonne. »

Nous serions assez volontiers de ce sentiment. Ce n'est pas le commun de l'Amour et de Zéphyre, mais cet autre commun semi-romantique de la lune et du monastère; il est question de prière et de voile. Cela est intitulé : *la Nonne*, et il paraît que c'était imité de l'allemand. A ce propos, dans la sincérité et la délicatesse de son âme, Louis confesse un péché qu'il avait sur le cœur; ce sont ses expressions : « Lorsque je vous ai lu cette pièce l'autre jour, je vous dis que c'était traduit de l'allemand; c'est vrai. Mais je vous ai dit encore que je savais cette langue, et cela ne l'est pas tout à fait autant. Je sais que *mein herr* veut dire *Monsieur*, que *mann* veut dire *homme*, et puis c'est tout. Pardonnez-moi ce mensonge. » Cet aveu n'est-il pas touchant? La sincérité du pauvre garçon allait de pair avec sa générosité.

Digitized by Google

Je ne puis me taire non plus du soin qu'il prenait de ravaler les petits services qu'il pouvait rendre. Cela confirmera d'ailleurs ce que nous avons remarqué de sa façon de protester de son amitié et d'en assumer tous les privilèges. Il les réclame avec une préciosité et un archaïsme de langage qu'il serait superflu de relever.

Pourquoi tant me remercier de la chose si naturelle et si simple que j'ai faite pour vous? Vraiment, si continuez ainsi, bientôt me remercierez de *daigner* vous adresser lettres et vers. Encore une fois, cher ami, plus de compliments ni façonnières politesses entre nous : sommes-nous point amis? Je vous demanderais un service et serais par avance sûr que me le rendriez, mais point ne vous remercierais. En bonne amitié, c'est chose due. Obliger son frère, c'est payer dettes de nature. Ce dont à jamais vous serai reconnaissant, c'est de me causer un plaisir : plaisir est maintenant chose si rare et inconnue, qu'on ne saurait trop aimer celui qui le boute en notre chemin. Or n'est-ce pas me procurer joie délectable que me fournir l'occasion de vous rendre heureux, comme dit le bon Rabelais, que je lis en ce moment avec le plus grand plaisir?

Le pastiche est joli ; mais on voit où le hasard des lectures conduisait cet enfant, dont le bon ange préservait la candeur et réservait toutes les puissances de foi, malgré les ténèbres et les débauches d'esprit qu'il traversait. Ses vers cependant ne devaient pas avoir pour seul confident le pauvre comédien de Fontainebleau. Louis, au début de la lettre du 15 mai 1830, lui disait :

Que pensez-vous de mon silence? Vous m'accusez sans doute; avant de me juger, écoutez ma défense : elle ne sera pas longue. Accablé de travail à l'étude, je suis obligé de faire le mien et celui du premier clerc, qui est malade... Vous comprenez qu'avec si grosse besogne il me reste peu de temps à donner au plaisir, et même au repos. Je profite d'un moment de relâche, causons : il est une heure du matin, je n'entends aucun bruit, ce vaste et bruyant Paris est silencieux comme un désert.

Je ne vois que la nuit, n'entends que le silence,

lequel est pourtant un peu troublé par le cri de ma plume qui court sur le papier. O mon ami, la douce et charmante invention!... Vous devez me trouver bien bavard? c'est que dans ce moment je suis presque heureux; cela me met sur la voie d'une grande histoire, qu'il faut vous raconter.

De Wailly me tourmentait depuis longtemps pour que je lui montrasse mes vers. J'hésitais toujours, car je ne les trouve rien moins que bons, et je redoutais fort ses railleries. Il me pressa tant, tant qu'il fallut céder : il les lut. Quel fut mon étonnement! Loin de railler, il me complimenta beaucoup, m'encouragea à travailler, et courut porter mes vers à Casimir Delavigne, qui m'accabla d'éloges et d'encouragements. Jugez si je suis content!

Digitized by Google

Je viens enfin de voir luire sur mon front un rayon de cette poétique auréole du génie que j'ambitionne plus que tout au monde.

Les encouragements de Casimir Delavigne, en suscitant l'enthousiasme du jeune clerc, annonçaient, pour ainsi dire, sans la lui faire prévoir, sa sortie prochaine de l'étude. Le poète des *Messéniennes* avait-il été plus ou moins sincère dans ses compliments? Un autre poète, encore inconnu, avait une pleine confiance dans le jugement et les lumières de Louis Veuillot; lorsqu'Auguste Barbier, quelques jours après la révolution de Juillet, eut écrit *la Curée*, il accourut à son ancienne étude pour communiquer à l'ancien petit clerc ces terribles *Iambes*. Quelques mois plus tard encore, dans les premiers jours de l'année 1831, un autre ancien clerc de l'étude, qui a eu sur toute la vie de Louis Veuillot une grande et bienfaisante influence, Olivier Fulgence, — dont le nom a été défiguré à l'Académie française, — et qui s'était mêlé à la polémique des journaux, venait offrir à Louis Veuillot une position dans un journal de Rouen.

II

Nous ne voulons pas faire la biographie de Louis Veuillot; nous ne le suivrons pas à Rouen, à Périgueux, et plus tard à Paris. Mais, puisque nous nous sommes arrêté sur les lettres à l'acteur Émilien, et que nous avons cherché à y reconnaître les progrès d'un esprit supérieur abandonné à lui-même, nous pouvons bien dire, d'après les analyses et les citations que *le Nouvelliste*, anciennement *l'Écho de Rouen*, a données des divers travaux de M. Louis Veuillot, qu'au sortir de la basoche il apportait au service de la presse avec une lecture abondante et variée une facilité de plume remarquable.

Les lettres à Émilien sont tombées par hasard entre nos mains; celles qui font partie du portefeuille que nous voulons ouvrir au public, commencent à dix années plus tard. Louis Veuillot est de retour de Rome; il vient de publier les *Pèlerinages de Suisse*. On sait le rapide succès du livre. Trois éditions furent épuisées en moins de deux ans, sans que les journaux aient songé à nommer l'ouvrage. *L'Univers* ne fit pas exception. Il ignora absolument la publication; il l'ignora si bien, qu'en décembre 1839 il en a donné un fragment des plus touchants, le chapitre de *la Paroisse de Guin;*

Digitized by Google

et il reproduit ces pages d'après un autre journal, sans donner, sans peut-être savoir le nom de l'auteur ni le titre du livre d'où elles étaient tirées. Ce n'est qu'en février 1840 qu'un article bibliographique, fort bien fait, ému, signé J.-B. L., nomme aux lecteurs *les Pèlerinages de Suisse*. Huit jours après, Louis Veuillot ouvrait dans le journal une série charmante de feuilletons, sous le titre de *Propos divers*.

Mais bien avant, sans que *l'Univers* en eût parlé, le livre était parvenu à Tours, et il était tombé aux mains d'un simple et bon prêtre, aimable, naïf, portant avec une grâce charmante la double couronne de l'innocence et du sacerdoce. L'abbé Morisseau avait un goût très vif et très délicat de la littérature. La lecture des *Pèlerinages de Suisse* fut pour lui une fête, une fête dont il se sentit enthousiasmé et ravi. Son âme sacerdotale comprit, goûta, aima le cœur et le zèle du jeune écrivain catholique. Il relut le livre à diverses reprises, pleura sur ces pages pénétrantes, en savoura la piété, crut en aimer davantage les saints, l'Église, Dieu lui-même; et, touché de reconnaissance et de tendresse pour le jeune auteur, ne put s'empêcher de lui écrire. Nous ne savons ce qu'était sa lettre; mais elle fut telle, que Louis y répondit bien vite. La correspondance, nouée de la sorte, ne se rompit plus : elle se continua jusqu'à la mort du cher et bon abbé Morisseau, en 1862. Les deux amis avaient appris à se connaître et ils s'écrivaient depuis plusieurs années, lorsqu'il leur fut enfin donné de se voir.

A Tours, l'abbé Morisseau, outre le titre honorifique qui le rattachait au chapitre de l'*insigne* église, était chargé de l'aumônerie du couvent et du pensionnat des religieuses Ursulines. Cette maison, dirigée par une femme éminente, avait un grand renom dans tout l'ouest de la France. Le couvent, selon la règle des Ursulines, était diocésain, et la supérieure avait dans le diocèse autorité sur les diverses maisons de même institut, essaimées du couvent de Tours.

Avant d'habiter cette ville, l'abbé Morisseau avait de longues années été curé d'une toute petite paroisse, — cinq cents âmes environ, — située au-dessus de la rive droite de la Loire, sur le fertile plateau qui couronne les riches vignobles de Vouvray. Il avait passé là les années de la Restauration, content, paisible, faisant le bien. Il n'avait point de famille. Il était sorti d'une maison de paysans, petits propriétaires ruraux dont il tenait pour tout héritage deux ou trois lopins de terre, prés, métairies ou vignes, qui lui donnaient bien

Digitized by Google

deux ou trois cents francs de revenus. Avec les fruits de sa cure, il trouvait moyen de faire des aumônes. Il avait étudié au séminaire de Tours au temps de l'Empire, et il se souvenait fort bien des entraves que la politique impériale, se contredisant elle-même et infidèle à la gloire du restaurateur de l'Église en France, apportait à l'instruction et aux vocations sacerdotales. Dans sa petite paroisse de Parçay, où se conservent des monuments et des souvenirs de l'abbaye de Marmoutier, l'abbé Morisseau prétendait qu'il avait été l'enfant gâté du bon Dieu, non seulement parce que ses paroissiens étaient de braves gens et qu'il était entouré d'excellents confrères, mais parce que la Providence avait placé sur cette paroisse une famille patriarcale, où il avait trouvé le concours, la consolation et le charme de la bonne société. Il disait qu'il ne pouvait supporter la solitude, que son esprit avait besoin de commerces extérieurs; que la lecture, qu'il aimait passionnément, ne lui suffisait pas, qu'il lui fallait avoir quelques conversations avec les hommes. Mais toute conversation ne lui allait pas. Il était ardent, un peu nerveux, parfois agacé : la contradiction, une certaine contradiction le faisait souffrir. Il aimait la politesse, et ne comprenait pas que les relations en fussent dénuées; plein d'égards pour autrui, il n'eût pas supporté qu'on en manquât avec lui. Il était modeste, humble, mais sentait sa dignité. Avant tout, il voulait la paix, et, plutôt que de la compromettre, il eût fui au bout du monde. Le bout du monde de l'abbé Morisseau n'était peut-être pas bien loin. De Parçay à Tours, et de Tours à sa paroisse natale, bien au delà de Langeais, sur les confins de l'Anjou, sans compter les petits environs de Vouvray, c'était tout ce qu'il connaissait de pays avant que l'amitié l'eût une fois ou deux, dans son vieil âge, conduit à Paris. Or, ce qui avait fait le charme et la consolation de son ministère à Parçay, c'est qu'il y avait trouvé une famille excellente, une famille d'or, où il avait rencontré, tous les égards, toute l'attention et tout le repos dont il avait besoin. Il estimait que cette rencontre avait été pour lui, après la mort de sa mère, une grâce si particulière et si sensible, qu'il ne pourrait jamais assez en témoigner sa reconnaissance au bon Dieu. Cette famille était celle de la baronne de Lavalette, femme de vrai mérite, esprit cultivé, aimable, de bonne et grande compagnie. Elle avait, pendant la Révolution, passé par toutes les angoisses que peut éprouver le cœur. Mère de cinq ou six enfants, elle vivait patriarcalement toute l'année dans une grande

Digitized by Google

propriété rurale, qu'elle dirigeait et faisait valoir. Le curé était de la maison. Il y entrait et en sortait à son gré, tout librement : il venait chercher la compagnie quand il en avait besoin, il la quittait quand il avait à faire. Chacun l'accueillait : on lui demandait conseil à l'occasion, et on lui donnait concours pour son ministère ; on l'aidait dans ses aumônes, on le soutenait dans ses entreprises, et, grâce au dévouement des uns, à la charité et à l'affection de tous, il vivait dans une paix et même un agrément dont il ne cessa toute sa vie de remercier la Providence.

Mme de Lavalette était veuve, et ses fils étaient établis depuis déjà plusieurs années; elle avançait en âge, et, tout en gardant toute l'énergie de sa volonté, toute la vivacité et l'acuité de son esprit, elle commenca à trouver qu'une grande exploitation rurale était un peu lourde pour ses forces. Elle n'avait plus auprès d'elle qu'une de ses filles, qui avait depuis longtemps renoncé au mariage et ne s'occupait guère que de prières et de bonnes œuvres : ces dames songèrent à se décharger de leur propriété, à renoncer à la campagne et à se retirer à Tours, où elles avaient les meilleures et les plus hautes relations. Le projet était en l'air et semblait encore bien vague, lorsqu'un coup de Providence le rendit réalisable subitement : en un tour de main la décision fut prise, les conventions arrêtées et même exécutées. Le curé fut surpris de cette soudaineté. Il s'examina à son tour : sa santé était débile, plus de compagnie; il aimait ses paroissiens et en était respecté, mais l'isolement au milieu des paysans lui fit un peu peur : il craignait que son esprit, privé du repos et du rafraîchissement où il était accoutumé, ne fût aussi privé de ressort. Il s'effraya dans sa conscience, et alla confier ses alarmes à l'archevêque. L'archevêque entra dans les appréhensions du bon prêtre, et lui proposa à Tours le petit poste d'aumônier des Ursulines. L'abbé fut transporté de joie. Il eut sa chambre dans la maison de Mme de Lavalette, il paya une petite pension pour contribuer aux dépenses communes, et tout son budget put se solder par un petit excédent, bien chétif, sur quoi il prélevait quelques aumônes et se fournissait de livres.

Il était donc installé à Tours lorsqu'il ouvrit sa correspondance avec Veuillot. Je n'ai pas les toutes premières lettres. La plus ancienne que je trouve, est du mois de septembre 1840 : la connaissance est déjà faite entre les deux correspondants, l'amitié même est formée; toutefois les amis n'ont pas encore tout à fait achevé de se présenter

Digitized by Google

l'un à l'autre, et il reste entre eux un peu de cérémonie : ce qui n'empêche pas l'affection, mais doit bientôt disparaître dans une liberté et une grâce d'allures que le lecteur pourra apprécier.

En septembre 1840, Louis Veuillot a déjà fait suivre *les Pèlerinages de Suisse* de son roman de *Pierre Saintive;* il annonce son petit livre du *Rosaire*. Il tient au ministère de l'intérieur un petit emploi de sous-chef de bureau. Il avait, depuis le milieu de juin, interrompu à *l'Univers* la série des *Propos divers;* mais il venait de reprendre sa collaboration au journal, qui alors était fort occupé de l'assassinat par les juifs du P. Thomas à Damas. La question d'Orient est ouverte, et la chute du ministère de M. Thiers s'annonce. Je note ces points pour rappeler les événements du moment; mais la correspondance ne touche qu'incidemment à la politique.

Nous mettons entre parenthèses, dans les dates, les chiffres et les notes que nous avons rétablis quelquefois d'après le timbre de la poste, quelquefois d'après les annotations de l'abbé Morisseau, quelquefois aussi de nos propres inductions.

A Monsieur l'abbé Morisseau, chanoine honoraire à Tours.

5 septembre (1840).

MONSIEUR ET CHER AMI,

J'ai manqué ce matin d'une minute la visite de M. C. F***, et je ne sais si je pourrai le voir. Je crois que le bon Dieu veut que, sans intermédiaire et sans que nous puissions nous reconnaître autrement que par le cœur, nous nous trouvions dans les bras l'un de l'autre un beau jour. Sera-ce dans le ciel? sera-ce ici-bas? Je voudrais que ce fût ici-bas et au ciel. Si le gouvernement voulait me faire cadeau de deux semaines de congé, j'irais vous voir : j'en ai un désir extrême. J'ai passé deux ou trois fois à Tours, sans m'imaginer que mon cœur dût y être un jour si vivement attiré.

J'ai maintenant auprès de moi mes sœurs (1), et j'admire, dans la joie d'une reconnaissance inexprimable, combien Dieu les a changées. Il a redressé ces petites ronces stériles; il en a fait des arbres qui donneront, tout le fait espérer, de bons fruits. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ces enfants. Elles sont vos nièces, en effet, puisqu'elles sont mes filles, et mon cœur attache au vôtre toute ma parenté. Priez pour elles, priez aussi pour un pauvre jeune frère, qui est loin de moi, et que Dieu n'a pas encore touché. Je ne crains pas,

(1) A son retour de Rome, en 1839, Louis avait placé ses jeunes sœurs au pensionnat des Oiseaux. Le mois de septembre est le temps des vacances.

Digitized by Google

vous le voyez, d'user de votre affection; je veux l'attirer et la répandre : je ne croirais pas la mériter assez si je ne lui demandais pas tout ce qu'elle peut donner.

Je vous envoie *le Rosaire*. Puissiez-vous trouver à le lire la moitié du plaisir que j'ai pris à le composer! Je l'ai écrit en invoquant la sainte Vierge; je l'ai commencé le premier jour du mois de Marie, et je l'ai fini le dernier. Il n'est point de travail auquel j'attache de plus doux souvenirs. Vous apprendrez à m'y connaître, car vous verrez aisément, par les conseils que j'y donne, toutes mes faiblesses et tous mes besoins.

J'avais cessé d'écrire dans *l'Univers;* les circonstances qui ont motivé cette interruption n'existant plus, je reprends ma collaboration à cette feuille, dont j'aime l'esprit, dont je connais et dont je respecte les bonnes intentions. Tous ceux qui la rédigent sont mes amis, gens honnêtes, gens désintéressés, presque tous jeunes et pauvres comme moi, qui font cette œuvre pour rien et avec tant de conviction, qu'ils ne regrettent qu'une chose, de n'avoir point d'argent à donner en même temps qu'ils donnent leur travail.

Aidez-nous, Monsieur et très cher ami. Soyez notre correspondant. Unissons-nous là encore, comme nous nous unissons dans nos prières.

Puisque vous aimez à lire ce que je fais, l'article intitulé *d'un Manifeste littéraire* (1), à propos de la *Revue* publiée par M. de Balzac, votre compatriote, est de ma façon. Vous l'aurez trouvé sans doute un peu brutal : il est bien difficile de se retenir sur de pareils sujets, et les amis sages ne lisent les articles de journaux que quand il n'est plus temps d'y rien corriger.

Adieu, Monsieur et très cher ami. Ne m'oubliez toujours pas, ni les miens, près du bon Dieu.

Je vous embrasse en Notre-Seigneur.

10 décembre (1840).

MONSIEUR ET TRÈS CHER AMI,

Vous m'avez dit, dans une de vos excellentes lettres, que vous alliez souvent à Mettray, et que vous connaissiez particulièrement le bon prêtre qui a la direction spirituelle de cet établissement. Permettez-moi donc de solliciter par vous tous les efforts de son zèle en faveur d'un malheureux enfant, que M. Demetz a bien voulu prendre à ma considération, et qui ne paraît pas répondre pleinement à la faveur dont il a été l'objet. C'est le petit Bonabot, l'aîné d'une famille nombreuse, réduite au dernier dénuement, qui mourrait de faim sans la

(1) *Univers* des 2 et 3 septembre 1840.

Digitized by Google

charité de ma mère, et que le renvoi de cet enfant plongerait dans la désolation. Je tiens immensément à éviter ce malheur. J'ai fait connaissance avec la mère Bonabot, il y a deux ans, dans la plus terrible angoisse que j'aie éprouvée de ma vie.

Mon père venait d'expirer, je priais à son lit de mort, et cette pauvre femme passa avec moi la nuit en prières. Presque autant que moi, c'était un père qu'elle avait à pleurer. Sollicitez votre digne ami et confrère pour qu'il redouble de tendresse et de vigilance. Si le petit Bonabot est chassé de Mettray, on le jettera dans quelque fabrique, et Dieu sait où et comment l'infortuné s'en ira mourir. Il a été mal élevé, ce n'est pas sa faute; il a vécu parmi des gens qui sont au-dessous de la brute, et son père même est un de ces hommes-là. Vous ne pouvez vous imaginer à quel degré d'abjection est descendue la misérable et irréligieuse population de Bercy.

Ma situation est toujours la même, très cher ami, assez brillante en apparence, pleine d'incertitude et de tristesse au fond. Je n'ai point encore placé mon frère. J'ai d'affreuses tentations de découragement. Vos prières me sont bien indispensables. Si de meilleurs que moi n'élevaient point leurs mains vers le ciel, je serais vaincu.

Vous avez, je le vois, lu dans les journaux que j'étais chargé de la direction politique du *Messager*. C'est un conte imaginé sans doute à cause de mes attributions dans les bureaux de l'Intérieur, où je suis en effet *sous-chef* du bureau des aliénés, circonstance qui leur aura paru plaisante. Je n'ai point voulu leur faire l'honneur de réclamer contre ces sottises, quoiqu'elles m'aient nui auprès de beaucoup de gens. Je n'ai point, je ne veux point avoir de position politique, surtout dans les journaux. J'ai seulement consenti, dans le désir de servir mon frère plutôt que par goût, à être attaché à M. Guizot, que je connais et que j'estime particulièrement. Je fais dans de rares occasions quelques rédactions que l'on m'indique; mais je n'en ai ni n'en accepte la responsabilité, et je ne parais pas au journal. Non que je désapprouve le ministère : il fait ce que veut la plus implacable nécessité; il rend de grands services, je ne dis pas à l'avenir, mais au moment. D'autres compromettraient le présent et l'avenir. Pour bien faire, il faudrait être catholique, et bon catholique. Mais avant qu'il y ait un ministère catholique, il se passera du temps, et la justice de Dieu aura bien des choses à frapper dans notre malheureux pays.

Très cher ami, je ne veux pas vous taire que votre lettre m'a fait grand bien. Je suis heureux de me sentir aimé par vous dans ce pays où je ne connais personne. Il m'est agréable de voir que vous recherchez mes pauvres essais et que vous les lisez avec plaisir. Il faut que vous m'aimiez comme vous faites pour que *l'Epouse imaginaire*, si éloignée de vos austères lectures et de vos graves pensées, vous ait

Digitized by Google

attaché un instant. Mais je me suis donc bien mal déguisé, qu'on m'ait si facilement reconnu? Amour-propre d'auteur à part, je ne crois pas que ma bienveillante lectrice, Mlle de La Valette, n'ait que le don de perspicacité ordinaire; et puisqu'elle a percé le voile du pseudonyme, j'en suis plus flatté pour elle que pour moi. Bien des gens qui font métier de juger et de connaître, n'ont pas si facilement deviné. Je vous rends grâce des bons sentiments que j'excite autour de vous. Si vous le jugez convenable, présentez mes respects à cet excellent petit monde : il est impossible que vos amis ne soient pas un peu les miens.

Rassurez-vous, du reste, sur ce que vous appelez la triste réalité de *l'Epouse imaginaire*. Il n'y a de réel dans tout cela qu'une circonstance en l'air et le portrait que je fais de moi-même, encore est-il bien un peu flatté! Cette aventure n'a rien laissé dans mon cœur; à peine en demeure-t-il quelque chose dans mon souvenir.

Puisque vous avez la faiblesse d'aimer tant le Louis Veuillot, je vous enverrai prochainement un petit recueil de morceaux détachés, insérés dans *le Correspondant* et dans les *Branches d'olivier*, dont j'ai fait tirer à part une quinzaine d'exemplaires (1). Bon ou mauvais, ne regardez pas à l'ouvrage, n'y voyez qu'une preuve de ma tendre affection.

Je vous enverrai de même tout ce que je ferai : ne vous donnez plus la peine d'acheter ces futilités-là; donnez à vos pauvres ce qu'elles auraient coûté.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

On sait qu'en l'année 1841, Louis Veuillot accompagna en Afrique, plutôt comme hôte que comme secrétaire, le maréchal Bugeaud, nommé gouverneur d'Algérie dès les premiers jours de janvier. Louis était de retour en France au mois de septembre, mais il ne semblait pas encore avoir quitté définitivement le maréchal Bugeaud; on verra même qu'il était sérieusement question pour lui de retourner en Afrique.

19 septembre (1841).

MON CHER AMI,

J'avais tant à faire sur la fin de mon séjour en Algérie, que j'étais condamné à n'écrire à personne, et pas même à vous. Me voici de retour, un peu débarrassé de tout ce que j'avais de visites à faire, de

(1) L'exemplaire de ce tirage ne s'est pas trouvé dans la bibliothèque de M. l'abbé Morisseau.

Digitized by Google

renseignements à donner : reprenons nos bonnes correspondances, et pardonnez-moi une interruption qui m'a coûté. Ma sœur m'a remis votre excellente lettre; je vous en remercie, comme du soin charmant que vous avez pris d'écrire à ces petites filles : elles n'en ont pas été médiocrement flattées. J'avais espéré qu'en revenant je pourrais aller vous voir. Le bon Dieu ne m'a pas permis cette joie, qu'il faudra bien cependant que je me donne un jour. Je suis revenu en hâte et tout droit, bien portant, mieux portant même que je n'étais lors de mon départ, mais vieilli de tout ce que le spectacle des hommes et des choses de ce temps peut faire éprouver d'angoisses à un vrai chrétien. Je crains quelquefois que nous ne soyons destinés à voir mourir la patrie. Je m'en console en pensant que nos neveux verront revivre l'Église. Louons Dieu !

Je vais entrer dans un grand travail, auquel il faut donner le pas sur tous ceux que je rêvais. Je l'entreprends sans savoir si je pourrai l'achever; et si je l'achève, ce sera un breuvage de honte que je présenterai à mon pays. Priez Dieu pour qu'il m'inspire et me soutienne dans cette œuvre. Demandez à mon auguste patron saint Louis, mort sur la terre africaine, de m'envoyer un reflet de ses lumières et de sa charité. Adieu, mon cher ami. Je suis toujours à mon ancien logement, rue de Grenelle, 85. Écrivez-moi bientôt, et dites-moi si l'on vous a envoyé *Rome et Lorette*. J'avais à cet égard donné des ordres avant de partir, et je ne puis savoir s'ils ont été suivis.

Votre bien dévoué en Notre-Seigneur.

C'est cette chambre de la rue de Grenelle, 85, qu'Eugène Veuillot habitait pendant que son frère était en Afrique. C'est là que le P. Varin vint le visiter le jour du vendredi saint 1841, et le décida à se confesser. Dans *Cà et là*, sous le titre de *Recit d'Éphrem*, Louis a raconté toutes les circonstances fort simples et fort touchantes de cette conversion, qui le combla de joie et devait avoir une influence considérable sur sa carrière.

Le grand travail qu'il annonçait, devait être sans doute une étude sur l'Afrique et notre colonisation; mais, comme Louis ne retourna pas en Algérie, il laissa cette grande entreprise, et les notes qu'il avait déjà recueillies lui servirent plus tard à composer le volume des *Français en Algérie*.

17 octobre (1841).

MON CHER AMI,

Je réponds tout de suite à votre excellente lettre : je ne sais pas si je pourrais le faire plus tard. Béni soit Dieu de vous avoir guéri!

Digitized by Google

je lui en rends mille grâces, et je regarde cela comme une faveur qu'il me fait : il me laisse mes amis, il me les laisse pour qu'ils me donnent de bons conseils et pour qu'ils le prient de me continuer sa miséricorde. Quoique je m'applique à être très réservé dans les choses que je demande à Dieu (du moins de propos délibéré, car mes misérables désirs veulent tout), je lui demande ici formellement de me donner la satisfaction de vous embrasser un jour. Je sens que vous m'aimez, et dans chaque ligne que vous m'écrivez je vois battre votre cœur. Oui, mon cher ami, quoique bien occupé en Afrique et de choses bien graves, je me donnerai le plaisir de vous écrire plus souvent que je ne l'ai fait. Comptez-y.

Procurez à mon frère toutes les bonnes connaissances possibles. C'est un charmant enfant, mais un peu retiré. Il sera enchanté de voir un de mes amis, car il vous connaît et vous aime presque autant que je le fais. Frères, sœurs et mère, tous les Veuillot du monde vous sont très attachés. Mon frère se nomme Eugène, il est rédacteur en chef du *Journal de Maine-et-Loire*. Si vous avez jamais le temps de lui écrire un petit mot, vous le rendrez fort heureux.

Le jeune horloger, successeur de M. D***, c'est mon cher R***, mon fils spirituel : car c'est par moi que ce brave garçon est revenu, il y a dix-huit mois, à la pratique de la religion. Je n'ai jamais fait pour Dieu conquête plus facile et plus douce. Je ne connais qu'une âme aussi simple et aussi bonne : c'est le peintre Émile Lafon, gendre de M. Choiselat-Gallien, autre ami de R*** et mon enfant aussi.

L'on peut confier à R*** le bonheur d'un ange. C'est la droiture, la franchise et la piété mêmes. Il est excellent ouvrier, et même plus qu'ouvrier, car son esprit est plein de ressources et d'inventions; il est laborieux, très rangé, doux, confiant, égal et spirituel. Il a toutes les chances de succès et il offre toutes les garanties de bonheur. Certes, je le présenterais à une famille avec plus de sécurité que moi-même : car, pour moi, je ne serais sûr que de vouloir combattre; et lui, il y a des combats qu'il n'aura jamais à livrer. Si vous savez qu'on le propose pour quelque personne digne de lui sous le rapport de la délicatesse, des sentiments et de la piété, dites qu'on accepte bien vite, et mariez ensemble ces deux saints.

R*** est fort connu aux *Oiseaux*, où Lafon et moi l'avons mené, et toutes ces bonnes dames l'aiment comme leur enfant. Il est aussi le protégé des pères Jésuites, et il a pris parmi eux son directeur.

Adieu, très cher ami. Que Dieu vous garde!

Digitized by Google

15 décembre (1841).

MON CHER AMI,

Vous me croyez sans doute en Afrique, et je n'ai pas quitté Paris. Après bien des hésitations, il a été décidé que je resterais. Reprenons donc notre amical commerce : c'est une de mes joies.

Le mariage de mon ami R*** n'a pu se faire. Le pauvre garçon s'est soumis de bon cœur à la volonté de Dieu, mais il a eu de la peine à digérer ce qu'il y a eu de blessant et d'injuste pour son père dans les raisons qui ont détruit ce projet. Il est venu chercher auprès de moi quelques consolations, et, après avoir un peu causé, nous sommes convenus que tout était pour le mieux dans toutes les épreuves. Maintenant il n'y pense plus. Pour moi, j'ai regretté, tout en m'en remettant à la Providence, l'insuccès d'un plan que je savais heureux. Connaissant le caractère des jeunes gens d'aujourd'hui, je plains la jeune fille chrétienne qui manque un mari comme celui-là. Il est peu probable qu'elle en rencontre jamais un pareil, comme il se peut aussi que mon pauvre R*** ne retrouve pas ce qu'il perd, d'après tout le bien qu'on dit de la demoiselle en question. Mais faut-il quereller Dieu s'il lui plaît d'éprouver les saints?

Je veux que vous m'accordiez votre appui pour une petite publication que plusieurs de mes amis ont entreprise, et à laquelle ils m'ont prié de m'associer. Il s'agit de continuer avec quelque développement le *Bulletin de bibliographie catholique* de M. des Genettes. Cette œuvre se fait avec un dévouement rare, par des jeunes gens tous pauvres, qui non seulement donnent leur travail pour rien, mais encore font des dépenses d'argent pour la mener à un succès dont ils n'espèrent que la plus grande gloire de Dieu. Comme les autres, je paie pour travailler à cette Revue; vous voudrez bien payer pour la lire, et nous faire, si l'occasion s'en présente, des abonnés. Ce n'est pas une grosse somme : il s'agit de douze francs par an. Mais j'attends de vous un concours plus précieux. Je veux, je demande à votre amitié de nous adresser de temps en temps quelques courtes réflexions sur les ouvrages que vous aurez occasion de lire, pour les signaler, soit à l'approbation, soit à la sévérité des personnes qui sont en position d'indiquer des lectures à la jeunesse. Vous verrez par le premier numéro, qui paraîtra tout à l'heure, comment nous entendons cela.

Je ne dis pas que cette publication réussira, mais elle est nécessaire au moins comme ballon d'essai.

Adieu, mon cher ami. Donnez-moi vite de vos nouvelles, et priez pour celui qui vous aime tant.

Digitized by Google

P. S. — Je vous recommande *l'Avent liturgique* de dom Guéranger. C'est un beau livre, et tel qu'il le faut en ce temps-ci.

L'*Avent liturgique*, qui venait de paraître au Mans, chez Fleuriot, dédié à Mgr Affre, archevêque de Paris, était le premier volume de l'*Année liturgique*, dont le but, disait dom Guéranger, est d' « aider les enfants de l'Église catholique à pénétrer les intentions de leur Mère dans le service divin qu'elle offre à son céleste Époux. » Louis avait, on le voit, goûté l'esprit de piété et la suavité de dévotion qui rendent si attrayant et si utile ce grand ouvrage dont il annonçait avec joie les fortes prémisses. L'autre publication qu'il recommande avec insistance, était la *Revue littéraire et critique*, publiée par la Société de Saint-Paul. La Société de Saint-Paul était une des petites confréries pour les artistes et les gens de lettres que le vénérable M. des Genettes avait groupées autour du sanctuaire de Notre-Dame des Victoires. La *Revue* de la Société de Saint-Paul paraissait tous les mois; la collection forme deux ou trois volumes.

III

L'année 1841 s'achevait, le ministère du 29 octobre se maintenait toujours; les coups de main, comme dit Louis Veuillot, données par lui à *l'Univers*, se multipliaient. Il ne s'en tenait pas au feuilleton littéraire. La polémique l'attirait : on préludait déjà à la querelle de la liberté d'enseignement. Malgré les intentions loyales et le respect des libertés religieuses affectées par M. Guizot, les ministres et leurs bureaux ne savaient pas toujours se préserver de sottes exigences. Une circulaire confidentielle de M. Martin (du Nord), ministre des cultes, sur la résidence des évêques, était tombée dans le public, et avait amené un débat assez vif sur la valeur des articles organiques. La presse, avec sa frivolité ignorante, touchait en se jouant aux plus graves questions. La grande discussion de la liberté religieuse se posait. L'évêque de Chartres, Mgr Clausel de Montals, était entré dans la lice en réclamant les droits de la puissance spirituelle, et s'élevait avec vigueur contre les enseignements ineptes et pervers de la presse. Avec l'outrecuidance qu'elle montre toujours, celle-ci attentait en effet à la morale et aux plus élémentaires notions de l'esprit de sagesse et de gouvernement. Le *Journal des Débats* se distinguait entre tous un peu par

Digitized by Google

le talent de ses rédacteurs, beaucoup par leurs attaches personnelles au roi. Cette feuille avait le don d'agacer Louis Veuillot; et, comme elle donnait sans cesse occasion de la dauber, il n'y manquait pas et y revenait volontiers. Un article plein de verve du mois de septembre (25) avait, à propos des *Mémoires* de Mme Lafarge, fustigé de main de maître la morale et les ripailles du feuilletoniste Jules Janin. Cette exécution avait fait grand bruit, d'autres démêlés accusaient l'ardeur et l'acuïté de la plume du rédacteur de *l'Univers*. Ses articles sur M. Michel Chevalier et les folies économiques n'avaient pas été moins redoutables. Tout dans ce feu de la bataille qui s'étendait chaque jour davantage, Louis Veuillot jetait de temps en temps les regards en Afrique, et signalait la grandeur du but du maréchal Bugeaud, sa fermeté et son habileté à y atteindre. Il n'avait pas non plus renoncé au feuilleton, et venait d'en ouvrir une nouvelle série, intitulée : *Esquisses du temps présent*. Quelques jours encore, il allait faire des avances à Édouard Ourliac, et, le 7 janvier 1842, il publiait sur cet aimable écrivain un article charmant. Il s'agissait de la petite brochure de la *Physiologie de l'écolier*, une bluette pleine de sens et d'esprit, qui, au début des querelles avec l'Université, éclata comme un pistolet de combat. L'article de Louis Veuillot ouvrit les rapports entre les deux écrivains, amena la conversion d'Ourliac depuis longtemps poursuivi par la grâce et les souvenirs de son enfance chrétienne, et conquit ainsi à *l'Univers* une plume alerte et fine, qui glissa en se raillant et en brillant au milieu de la grande tempête universitaire qui commença à s'accuser vigoureusement durant cette année 1842, que nos lettres à l'abbé Morisseau entament comme il suit.

15 janvier 1842.

Très cher ami, je suis bien en retard avec vous. Pardonnez-moi : j'ai beaucoup travaillé, beaucoup couru tous ces jours-ci. *L'Univers* avait besoin d'un coup de main, la *Revue* demandait des soins particuliers : il a fallu pourvoir à tout; et, comme ce sont là des œuvres de charité, j'ai pensé que vous me pardonneriez d'y avoir songé avant tout. Pourtant j'étais pressé de vous écrire, pour apporter quelque faible et petite distraction au chagrin que vous a causé la mort de votre digne archevêque (1). Que ma lettre soit le vent frais et

(1) Louis-Augustin de Montblanc, né en 1767, archevêque de Tours; après avoir été depuis 1821 coadjuteur de son prédécesseur Jean-Baptiste du Chilleau. Mgr de Montblanc était mort le 26 décembre 1841.

Digitized by Google

léger qui traverse une campagne aride au soleil de midi! En Afrique, quelquefois, sous le poids du jour, un petit courant d'air qui venait un instant m'effleurer e visage, me faisait grand bien, et j'en remerciais Dieu de bon cœur.

Me voilà dans toutes sortes d'inquiétudes au sujet du futur archevêque de Tours, puisque quelque chose de votre existence va dépendre de lui. Mais le bon Dieu vous donnera un bon pasteur, et le bon pasteur, malgré sa tendresse pour les brebis égarées, ne néglige pas les brebis fidèles. L'emploi que vous remplissez est si important, demande tant de mesure, il est si précieux d'y avoir de l'expérience, qu'on ne peut légèrement le mettre en d'autres mains. Et puis enfin Dieu sait ce qui nous est bon.

Vous êtes aimable d'avoir songé à mon ami R***. Le pauvre garçon a grand besoin de se marier prochainement, parce que l'établissement qu'il va prendre est à payer et qu'il aurait besoin pour cela d'un peu d'argent. Il pourrait sans doute à la rigueur s'en passer, et si on lui donnait une bonne femme, il la prendrait bien sans dot; mais il a une famille, des amis, qui jetteraient les hauts cris. Je connais ce supplice. Une fois, j'ai voulu épouser une honnête personne : elle n'avait rien, moi rien; et parents et amis et confesseurs me forcèrent à tout rompre, en s'unissant à un peu de sagesse qui me le conseillait aussi. J'ai étouffé mes regrets. Ma vocation veut que, ne pouvant être libre comme le riche, je sois libre comme le soldat. Un peu de santé, une plume, de l'encre, et me voilà hors d'affaire. R*** n'est point dans cette position. Un établissement comme le sien veut une femme et quelques capitaux. La jeune personne dont vous m'avez écrit lui conviendrait parfaitement puisqu'elle est pleine *de foi* et sans doute aussi de simplicité. Mais, si elle n'a que des espérances, elle conviendrait moins à l'horlogerie, et pas du tout aux parents. Recevez pourtant les actions de grâces de R*** et les miennes. Il est venu me voir hier, et le charme aimable de son esprit nous a retenus à causer jusqu'à minuit. Il se dépite d'une manière amusante contre la fortune, qui l'empêche de donner carrière à ses plans, à son imagination. Ce n'est encore qu'un pauvre ouvrier; mais il a plus d'avenir que tous les jeunes gens de ma connaissance; il fera faire des progrès aux sciences et sera de l'Académie avant moi, même dans le cas où il me prendrait envie d'en être. Adieu, très cher ami. Priez pour moi. Je vous aime de tout mon cœur.

22 *février* 1842.

Mon cher ami, voilà bien longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles. Cependant, d'après votre dernière lettre, vous n'étiez pas bien portant. Écrivez-moi, faites-moi savoir où en est votre santé. La

Digitized by Google

mienne a un peu cessé d'être florissante. Je me suis beaucoup fatigué. J'ai été obligé de me mettre aux sangsues, aux tisanes, et le médecin m'a enfin reconnu un engorgement du foie, non pas dangereux, mais qui pourrait le devenir, ce qui m'oblige à des précautions très difficiles pour moi. Entre autres choses, je suis condamné à ne pas écrire de quelque temps, ou du moins à n'écrire rien qui me fatigue et m'échauffe. Je vais donc me renfermer dans mes travaux d'employé, lire de vieux livres, et ne pas jeter les yeux sur un journal : car, ne pouvant faire d'article, je mourrais d'une colère rentrée; et, pour un chrétien, ce n'est pas là une fin convenable. Mon espérance actuellement est que mon médecin m'ordonnera de voyager. Avec quel plaisir, cher ami, je prendrais mon vol vers Tours! J'aurais un plaisir infini à voir comment vous êtes chez vous, et je prierais de bon cœur à votre messe.

Je ne sais si je vous ai répondu au sujet des abonnements de la *Revue*. Ce sera très bien de les payer à un libraire, qui les fera parvenir chez Debécourt (1). Je pense que vous recevez exactement vos numéros. Je veux que vous m'envoyiez quelques courts articles, et que vous soyez membre correspondant de notre pauvre petite confrérie.

Nous sommes dans de grandes affaires à *l'Univers*. Il est probable que j'y vais cesser ma collaboration, toute gratuite jusqu'à présent, mais fort active. Ma retraite ne tient pas du tout à ce que je voudrais être payé : je ne demande rien de semblable, puisque je peux pour le moment, grâce à Dieu, m'en passer. Ma retraite tient à des considérations politiques. On veut faire de *l'Univers* un journal absolument ministériel, et je ne l'entends pas du tout. Cela me semblerait un métier de Judas. Ne dites rien encore de cette affaire, que je vous expliquerai plus au long, et qui n'éclatera que trop tôt, je le crains bien, et avec trop d'évidence, à moins que les propriétaires n'aient la bonne pensée de se vendre à *l'Union*, auquel cas je me retirerais encore, mais plus satisfait. Adieu. Priez pour le pauvre journaliste, que voilà de toutes façons sous la remise pour un bout de temps. Votre dévoué.

L'éclat que redoutait Louis Veuillot, n'eut pas lieu. La situation était toujours précaire. *L'Univers*, qui ne payait pas ses rédacteurs, avait grande peine à payer ses ouvriers. De là des détresses constantes et des projets sans cesse renaissants de cession. *L'Union catholique*, fondée depuis quelques mois sous le patronage de M. l'abbé Dupanloup, ne put, comme elle en avait le désir, acheter *l'Univers*, et celui-ci au contraire absorba *l'Union* un an plus tard.

(1) Éditeur à Paris.

Digitized by Google

Le ministère, de son côté, n'eût pas été fâché de profiter de la détresse et d'acquérir le journal : il espérait pouvoir lui conserver son mérite et son titre d'organe religieux, en en faisant un instrument du pouvoir. C'était là une pure chimère. L'*Univers*, en ne faisant pas ce qu'on appelait alors une opposition de principes, continua la lutte au nom des catholiques, et Louis y garda sa place. Sa collaboration avait été, en effet, très active dans le mois de janvier et les premiers jours de février. Un ouvrage de M. Victor Hugo : *le Rhin*, les *esquisses du temps présent* et les *Charmes* du *Journal des Débats*, en avaient été les principaux frais. Elle se ralentit à la fin de février. Nous allons voir quelles furent à ce moment ses préoccupations. Je crois le reconnaître dans la collection de *l'Univers* dès le mois de mars. Ce n'était pas pour lui le moment de déserter la lutte. La bataille universitaire s'engageait de plus en plus : le 15 mai, l'évêque de Chartres ouvrait la série de ses lettres à *l'Univers* sur le monopole universitaire. L'émotion était vive parmi les catholiques; la conversion miraculeuse d'Alphonse Ratisbonne avait transporté toutes les âmes, et l'abbé Morisseau avait occasion de se préoccuper, sinon de se plaindre, du silence gardé envers lui par son cher correspondant.

26 avril 1842.

Merci de votre lettre, mon cher ami. Je ne suis ni bien portant ni malade; je traîne et je travaille : voilà tout le mystère du trop long silence que j'ai gardé. Quand je souffre, je n'aime plus à écrire; je me distrais par le travail; quand je vais bien ou à peu près bien, j'en profite pour travailler. J'ai refait toute une moitié de *Rome et Lorette*, dont on va publier ces jours-ci une nouvelle édition en un volume, et je vais mettre sous presse deux volumes nouveaux, intitulés : *Sub tuum præsidium confugimus*, ou *Mémoires de sœur Louise de la Rédemption*. C'est la peinture d'une maison d'éducation religieuse. Si j'avais été près de vous, vos chères ursulines auraient pu me fournir des chapitres intéressants. Vous leur ferez lire ce livre, et je profiterai plus tard de vos observations : car, quoiqu'il n'ait pas grande valeur, je crois que ce sera encore un ouvrage à réimprimer.

Je n'ai pas reçu le livre que vous m'annoncez : dites-le, s'il vous plaît, à votre ami, et assurez-le que son ouvrage sera bientôt lu et bientôt annoncé dans la *Revue de Saint-Paul*.

Priez pour ma sœur aînée, qui est souffrante, non pas dangereusement sans doute, mais assez pour m'inquiéter, car je suis bien prompt à

Digitized by Google

l'inquiétude. J'irai la voir demain, et je lui dirai qu'on la recommande au bon Dieu dans le beau pays de Touraine. Hélas! que je voudrais le voir, ce beau pays, et que je voudrais encore plus voir et embrasser mon cher abbé Morisseau! Mais je suis ici bien à l'attache. On ne veut pas que je me délivre de ce ministère, qui me pèse horriblement: on me parle de l'avenir, de la nécessité d'avoir un asile, quelque chose de positif, etc. En attendant, je perds positivement le bonheur de courir le monde et d'embrasser ceux que j'aime, et de travailler tout mon content pour la religion. Ne suis-je pas buse au dernier point, pour une espèce de bel-esprit dont on me fait la réputation?

Écrivez-moi, très cher ami. Votre lettre est tout au plus la seconde de l'année, et nous voici tout à l'heure au cinquième mois. Adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

29 *juillet* 1842.

Mon cher ami, je ne suis ni mort, ni malade, ni ingrat; mais j'ai été fort occupé, fort mal portant, et obligé de voyager un peu. Voilà toute la cause d'un silence que j'ai bien souvent songé à rompre sans pouvoir y parvenir. Pendant quelques jours, j'ai dû, assez souffrant moi-même, aller et revenir de ma mère à ma sœur, qui gardaient toutes deux le lit. Maintenant ce petit orage est passé; Dieu l'a bien ménagé, comme toutes les épreuves qu'il lui plaît de m'envoyer à longs intervalles : que son saint nom soit béni!

Demain ou après-demain paraissent les *Mémoires de la sœur Saint-Louis*, dont la publication a été retardée par la faute de l'imprimeur. C'est un ouvrage sans conséquence : je ne l'ai pas signé, parce que j'éprouve de la répugnance à voir mon nom dans les journaux, et que d'ailleurs le travail n'est pas assez sérieux. Néanmoins je vous le garantis pur et orthodoxe. Peut-être plaira-t-il dans les couvents. Je désire vivement qu'il serve à toutes les femmes élevées dans ces saintes maisons. C'est pour elles que je l'ai écrit. Lisez-le; recommandez-le, si vous le trouvez bon; indiquez-moi les corrections que l'on pourrait faire en cas de seconde édition. Je vous avoue qu'il n'y a pas un livre de moi dont je désire autant la réussite, car j'en ai réservé le prix pour la dot de mes sœurs.

Adieu, très cher ami. Ne m'oubliez pas dans vos prières, et croyez-moi toujours tout à vous en Notre-Seigneur.

31 août 1842.

Très cher ami, je voudrais bien, moi aussi, vous voir enfin et vous embrasser; mais plus je vais, plus la possibilité d'un voyage vers vous s'éloigne. Je comptais un peu sur mes vacances, et tout le temps dont j'aurais pu disposer va être pris par mes sœurs. J'ai promis à

Digitized by Google

l'aînée, qui est toujours un peu malade, de lui faire voir la mer. Pourquoi la mer n'est-elle pas de votre côté? vous nous auriez vu trois au lieu d'un. Nous partirons ces jours-ci. Mes pauvres sœurs ont tant compté sur cette distraction, qu'il faudrait de bien grands obstacles pour m'empêcher de la leur donner. Je pense que nous serons revenus du 15 au 20.

Et vous, très cher ami, vous est-il donc impossible de faire un tour jusqu'à Paris, où il est toujours si facile de venir? Je serais enchanté d'avoir vos avis sur la *Sœur Saint-Louis*, pour y faire, s'il est possible, quelques corrections, car il sera bientôt nécessaire d'en publier une seconde édition. Les jugements sont divers sur ce livre : les uns aiment mieux le premier volume, et les autres le second. On ne peut contenter tout le monde. D'ailleurs, ce livre ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe beaucoup. Il est fait pour un public particulier, et je désire seulement qu'il arrive à ce public-là.

Je ne travaille pas maintenant : je suis extrêmement fatigué, et toute application m'est impossible. Mon confesseur, ma mère, mes amis me pressent pour que je me marie. Je ne m'y oppose point, car souvent je m'ennuie un peu bien fort, mais je ne puis me marier tout seul, et je ne puis trouver une femme, puisque je ne vois personne. N'en auriez-vous pas une à m'envoyer pour mettre fin à ce tracas? Si vous connaissez une bonne fille, qui ait beaucoup de piété, beaucoup de douceur, de la simplicité, de la santé, qui puisse me faire un peu de musique, et qui possède à peu près de quoi se nourrir, c'est tout ce qu'il me faut. Vous rendrez contents par ce moyen tous ceux qui m'entourent et qui me voient dépérir. Peut-être me contenterez-vous aussi, vu l'excellente habitude que j'ai prise de ne pas attendre de la vie grand'chose de bon. Que ne puis-je devenir un moine? Mais l'on me rit au nez quand je parle de cela, et je crois que l'on a raison : pourtant je n'en suis pas plus gai.

Adieu, très cher ami. Ecrivez-moi un peu plus souvent. Vos lettres me font du bien. Je vous réponds et je me distrais par ce véritable plaisir. Tout à vous en Notre-Seigneur.

28 *septembre* 1842.

Très cher ami, que de bonnes choses cet excellent Lafon m'a rapportées de Tours! votre lettre, votre portrait, et tout ce que vous lui avez laissé voir de votre amitié pour moi. Je vous aime de tout ce qu'il m'a dit, mais c'est bien comme cela que je vous avais imaginé. Notre voyage a été très heureux, quoique bien court. Mon frère était venu nous rejoindre, en sorte que nous avons passé dix jours sans nous quitter un instant. Jamais nous n'avions été aussi longtemps

Digitized by Google

ensemble, et nous rendons de grandes actions de grâces à Dieu de ce bonheur. Ma sœur aînée s'est presque rétablie. Quant à moi, j'aurais eu besoin de trois ou quatre semaines de ce régime; mais pourtant je ne suis plus malade, je ne suis que fatigué. Il me faudrait maintenant aller passer huit jours en Touraine : cela vaudrait vraiment quinze jours ailleurs.

Lafon est arrivé assez à temps pour que mon frère vît votre portrait avant de partir. Ce pauvre garçon est tout confus d'avoir tardé à vous répondre et de n'avoir plus osé le faire ensuite. Il s'excusera néanmoins, car il vous aime infiniment, comme tous ceux qui sont avancés dans mon cœur, où l'on vous trouve à une place de choix. Mes sœurs sont bien sensibles à votre souvenir. N'oubliez pas de prier pour elles : voici l'âge où elles en ont grand besoin. L'aînée a maintenant dix-neuf ans faits, et je songe à la marier : car, quoique pieuse et bonne fille, elle n'a pas plus que sa cadette la vocation religieuse. Au milieu de tant de dons qu'il nous fait, Dieu nous refuse à tous les quatre celui-là, qui nous irait pourtant, à ce qu'il semble, si bien. Priez-le de m'envoyer un bon garçon, bon chrétien, qui puisse se contenter de dix mille francs, que je veux donner à cette chère sœur, la moitié à peu près tout de suite et le reste en quelques années : car, en me dépouillant jusqu'à la chemise, je ne puis rien de plus.

Votre idée d'une galerie de femmes pieuses me sourit extrêmement. Un pareil travail en deux volumes compléterait la dot de ma sœur. Vous qui êtes plus familier que moi avec les saints, indiquez-moi donc quelques noms. Je m'y mettrais bientôt et de grand cœur, si vous vouliez un peu m'aider.

Combien je désire pouvoir vous remercier un jour tout à mon aise de tant songer à moi! Ce que vous me dites au sujet du mariage et des refus possibles est admirablement sage, et je suis content de pouvoir vous dire que je suis bien dans cette disposition-là. Cette circonstance s'est déjà présentée. Dieu m'a visiblement protégé en faisant manquer un projet dont je désirais aveuglément la réussite. Aussi, quoique je me laisse aller bien souvent à l'ennui, à la tristesse, à la lassitude, personne plus que moi n'est convaincu de sa persévérante bonté. C'est toujours par là que je me relève et que je reprends courage.

Adieu, très cher ami. Ne tardez pas trop à m'écrire. Bien à vous au fond des sacrés cœurs de Jésus et de Marie.

P. S. — Lafon m'a remis aussi votre petit livre. Il sera bien souvent dans ma poche.

Digitized by Google

Dimanche, 27 *novembre* 1842.

Très cher ami, je vous écris en hâte un petit mot, avant d'aller à la messe de six heures du matin, que je vais bientôt entendre sonner. Vous voyez que je m'y prends de bonne heure. C'est à peu près le train que je fais tous les jours. A force de le vouloir, je suis parvenu à remplacer l'habitude de travailler le soir par l'habitude de travailler le matin. Je vais à la messe tandis qu'il fait encore nuit, je suis prêt à lancer la plume au galop dès qu'il fait jour, et, sans trop me fatiguer les yeux, je parviens à ne pas perdre tout mon temps. Du reste, je ne sais à quoi je m'occupe : je n'ai préparé aucun livre, et je me disperse en petites choses, mais en petites choses nécessaires.

J'ai changé de logement. Je demeure actuellement rue Vanneau, 38, dans un nid de couvents et d'églises, qui me sonnent les prières de tous côtés. Si vous n'avez pas peur de monter cinq étages, quand vous viendrez à Paris, vous logerez chez moi, car j'ai une chambre à offrir, en bel air et en belle vue. Je suis tout à fait logé en poète : il n'y manque, Dieu merci! que Cidalise, la folie et la misère. Sur le même palier que moi habite un excellent homme, fort pieux, que je vous ferai connaître; et nous vous mènerons tous deux dire votre messe aux Sœurs de la Providence, ou aux Oiseaux, ou aux Missions, ou aux Lazaristes, ou au Sacré-Cœur, ou au Bon-Pasteur, ou aux Bénédictins : tout cela est à notre portée. Enfin nous avons une bonne vieille qui nous fait assez de soupe et de bœuf pour soutenir le corps : nous chercherons une troisième assiette, une troisième cuiller, et vous ferez notre partie. Ainsi, quand vous viendrez, et que ce soit bientôt, j'en prie Dieu, ne cherchez point d'autre auberge. Je ne veux pas vous voir si vous ne venez demeurer rue Vanneau, 38, au cinquième étage, chez votre ami. On vous donnera Bossuet, Bourdaloue, un bréviaire, dom Guéranger, etc. Vous serez chez vous, à votre feu, point gênant, point gêné, et nous méditerons; quand nous serons de loisir, un voyage en Chinonais.

Mon frère m'a fait un agréable récit de votre visite. Je suis charmé d'apprendre ainsi par ceux que j'aime combien vous m'aimez. Je vous le rends bien ; je n'ai personne plus près que vous de mon cœur.

L'Univers a fait une bonne conquête : il a par mes soins attaché à sa rédaction M. Édouard Ourliac, bon converti, bon chrétien, excellent cœur, excellent esprit, dont vous lirez de fort aimables articles. Cela pâlira beaucoup vos chers *Propos divers;* mais vous en serez content, et la religion y gagnera.

J'ai beaucoup vu ces derniers temps Eugène Boré et M. le baron de Bussières, le parrain de M. Ratisbonne. Boré et Bussières sont deux

Digitized by Google

saints. Leur conversation et leur exemple m'ont fait du bien; j'ai enfin l'espérance de devenir meilleur, en voyant quel soin Dieu prend de m'entourer d'âmes si bonnes et si belles. M. Ratisbonne est admirable au noviciat. Les Pères disent que depuis saint Stanislas, on n'a rien vu de pareil.

Adieu. Mon compagnon vient me prendre. Je vais prier pour vous. Priez pour moi.

L'excellent homme qui logeait rue Vanneau sur le même palier que Veuillot, n'était autre qu'Édouard Ourliac, bon converti et désormais collaborateur de *l'Univers*, que des circonstances douloureuses obligeaient à vivre dans cet isolement charmant où Louis invitait l'abbé à venir passer quelques jours.

Les *Propos divers*, qui étaient si chers à l'abbé, avaient repris leur cours à peu près régulier depuis le mois d'août, et ils s'entremêlaient à une polémique encore plus littéraire que politique, mais qui tendait à devenir quasi-quotidienne.

Les jeunes sœurs, après le voyage vers la mer, qui fut l'occasion à Rouen d'une visite et d'une prière au lieu du premier duel du frère aîné, étaient rentrées au couvent, elles étaient à Corbeil : les religieuses des Oiseaux y avaient un pensionnat, et elles initiaient les plus grandes de leurs élèves à la pratique des œuvres de charité. Une des familles pauvres que les deux jeunes filles visitaient et soulageaient, alla habiter Tours. Ce fut une occasion de prier le frère aîné de recommander à l'abbé Morisseau les protégées des sœurs.

29 *novembre* 1842.

Très cher ami, je ne sais pas pourquoi mes sœurs ne font pas leurs commissions elles-mêmes. Voici un gribouillage d'Élise qui vous regarde plus que moi. Je n'ai pas besoin de vous recommander les bonnes gens qu'elle vous recommande, puisqu'il s'agit d'âmes à préserver et à guérir. Adieu, très cher ami. Priez pour moi. Nous allons faire quelques efforts pour propager *l'Univers*. Vous voudrez bien nous aider, du moins autant qu'il dépendra de vous. Je vous assure qu'il n'est pas un cœur français et chrétien qui puisse nous désirer d'autres pensées et d'autres désirs que les nôtres en ce moment. Tout à vous en Notre-Seigneur.

Digitized by Google

Lille, 7 décembre 1842.

Très cher ami, je suis venu passer une quinzaine de jours à Lille, chez un ami qui a cru que ma présence en cette ville pourrait y déterminer l'utile et nécessaire fondation d'un journal. Je ne pense pas que vous choisissiez les approches de Noël et la saison où nous sommes pour faire un voyage à Paris; toutefois je vous préviens que je suis absent.

Je vous remercie de votre bonne volonté pour les pauvres de mes sœurs. Elles seront bien heureuses d'apprendre que vous vous occupez de ces braves gens, et que la petite fille qui les intéresse risquera moins, grâce à Mlle de Lavalette et à vous, de grossir les victimes de l'irréligion. Mon frère m'avait dit que Mlle de Lavalette se consacrait aux bonnes œuvres; et, comme je sais de quelles grâces Notre-Seigneur prévient les personnes qui, comme cette vertueuse demoiselle, choisissent la meilleure part, je me sens plein de confiance sur le sort de la petite fille qui lui est recommandée. La charité qui prie est la bonne : les bénédictions pleuvent sur les cœurs qui l'exercent, et retombent sur les cœurs qui en sont l'objet.

Vous verrez prochainement arriver à Tours un jeune archiviste qui a beaucoup de talent, et qui est bon chrétien. C'est M. Léon Aubineau, un de nos amis; il ira tout de suite vous voir, et je n'ai pas besoin de vous le recommander davantage.

Adieu, très cher ami. Priez pour moi, et continuez vos efforts en faveur de *l'Univers*, que nous venons de faire entrer dans une voie où doivent le suivre les applaudissements de tous les chrétiens.

Bien à vous en Notre-Seigneur.

Puisque je me laisse ainsi introduire dans cette correspondance, ce doit être mon droit de rappeler le reproche d'exagération dont on a souvent taxé Louis Veuillot, jamais assurément à meilleur titre que dans cette circonstance. Mon talent a donné toute sa fleur et tout son fruit, et la récolte a été assez mince pour que je sois dispensé d'insister; quant aux mérites de bon chrétien, puissent-ils, dans mes derniers jours, me conserver, sans l'avoir méritée, la grâce de n'être pas rayé du livre de miséricorde!

Léon Aubineau.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES TÉMOINS DE MA GUÉRISON

PREMIER FRAGMENT DE MES *MÉMOIRES* (1)

V

Le moment maintenant est venu de parler d'un ami autre que Wladimir. Celui-là était mon compatriote, et notre intimité remontait à l'enfance. Elle s'était formée au collège et avait traversé toute notre jeunesse.

Si ma vive affection pour Wladimir en était à la période enthousiaste de tous les commencements et de toutes les aurores, mon amitié pour Charles de Freycinet (c'était son nom) était à l'heure du plein midi. De mes pensées et de mes sentiments, il n'ignorait rien; et je savais, également, tout ce qui se passait en lui. Il était le confident de mes peines et de mes joies; j'avais part à toutes les siennes. Nos intelligences, très différentes par leur nature, s'harmonisaient merveilleusement et se fécondaient l'une par l'autre. Plus d'une fois son cœur s'échauffa à ma parole; bien souvent mon esprit s'éclaira à ses entretiens. Que de soirées passées ensemble, assis face à face aux reflets du même foyer! Nous agitions tour à tour les divers problèmes, les problèmes redoutables qui depuis six mille ans préoccupent la race d'Adam, de sorte qu'il nous arrivait fréquemment d'oublier le sommeil et les heures, et que le jour, faisant pâlir notre lampe, surprenait les deux amis s'entretenant encore des mystères de l'existence présente et de ceux de la vie future...

Bien que mes goûts me portassent à la retraite et à la solitude, et que ses tendances comme ses aptitudes l'entraînassent au milieu des hommes et de leurs grands intérêts, Charles ne pouvait com-

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1883.

Digitized by Google

prendre que nous pussions jamais être séparés en notre destinée et en nos voies; et, dans ses songes d'avenir, il nous rêvait toujours à côté l'un de l'autre.

Les divergences d'idées, les changements de pays, les lointains voyages, les longues absences, le mariage, toutes les crises auxquelles succombent en mainte occasion les amitiés ordinaires, n'avaient en rien altéré la nôtre. Il était protestant, et j'étais catholique. Il m'avait connu incrédule, et il me voyait croyant. J'étais alors garçon, et il était marié; comme lui, sa femme était protestante. Sa demeure était à Bordeaux, où il était chef d'exploitation des chemins de fer du Midi; j'habitais tour à tour Paris, Rome ou le Périgord. Ingénieur de haut mérite et mathématicien distingué, il publiait des volumes hérissés de chiffres sur les pentes et les courbes des voies ferrées ou sur la métaphysique du haut calcul, tandis que j'étais invinciblement attiré vers les études religieuses et littéraires... Mais ni le temps, ni l'espace, ni les diversités, ni les oppositions, ne touchaient à notre intimité; et de loin comme de près, nous étions toujours les amis d'autrefois.

Donc je lui écrivis du Coux, par l'intermédiaire de mon petit secrétaire, quelques mots assez mélancoliques, dans lesquels je lui confiais mes angoisses et lui exprimais mes craintes de devenir tout à fait aveugle.

En ce moment, il était chez son père, à Négrepelisse, dans le Tarn-et-Garonne.

Sa réponse ne se fit pas attendre. Elle me parvint le 15 septembre et me surprit étrangement. En voici les termes :

« MON CHER AMI,

« Tes quelques lignes m'ont fait plaisir; mais, ainsi que je t'ai « déjà dit, il me tarde d'en voir *de ton écriture*. Ces jours derniers, « en revenant de Cauterets, je suis passé à Lourdes (près de « Tarbes); j'y ai visité la célèbre Grotte, et j'ai appris des choses « si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, prin- « cipalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage *très sérieu-* « *sement* à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et « si j'étais malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il est « vrai que des malades ont été subitement guéris, tu peux espérer « d'en grossir le nombre; et si cela n'est pas vrai, qu'est-ce que tu « risques à en essayer? J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel

Digitized by Google

« à cette expérience. Si elle réussissait, quel fait important pour « moi à enregistrer! Je serais en présence d'un fait miraculeux, ou « tout au moins d'un événement dont le témoin principal serait « hors de toute suspicion...

« Adieu, cher ami, donne-moi de tes nouvelles et arrange-toi « pour nous voir bientôt.

« Ton vieil ami,

« C. de Freycinet.

« Négrepelisse, ce 12 septembre 1862. »

« Il paraît », ajoutait-il en post-scriptum, « qu'il n'est pas « nécessaire d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau, et « qu'on peut s'en faire envoyer. Tu n'as qu'à en demander au « Curé de Lourdes, il t'en expédiera. Il faut préalablement accom- « plir certaines dévotions, que je ne saurais t'indiquer; mais le « Curé de Lourdes te renseignera. Prie-le aussi de t'envoyer une « petite brochure, à 1 fr., du vicaire général de Tarbes, qui relate « les faits miraculeux les mieux constatés. »

Cette lettre de mon ami était vraiment faite pour m'étonner. Charles de Freycinet était un esprit net, positif, mathématique, très élevé par sa nature, mais en même temps très peu porté aux illusions du fanatisme; avec cela, protestant... Un conseil comme celui qu'il me donnait très sérieusement et avec cette vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

« Il me semble », lui répondis-je (toujours par l'intermédiaire de mon secrétaire), « il me semble que je vais aujourd'hui un peu « moins mal. Si ce moins mal devient un mieux, et si ce mieux « se continue, je n'aurai pas besoin de recourir pour cette fois « au remède extraordinaire que tu me conseilles, et pour lequel « d'ailleurs je n'ai point peut-être la foi nécessaire. »

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Digitized by Google

VI

La lettre de Freycinet avait produit en moi une impression plus grande que je ne voulais en convenir. L'appel fait par lui aux logiques conséquences de mes croyances catholiques avait éveillé en ma raison des réflexions et des arguments qui ébranlaient mon scepticisme et écartaient peu à peu de mon esprit les idées de Pascal au sujet des miracles contemporains. — « Pourquoi, en effet, me demandais-je, le bras de Dieu se refuserait-il à opérer aujourd'hui ce qu'il opérait jadis? La force du Très-Haut est-elle affaiblie, ou son cœur moins compatissant aux douleurs des humains? Au dire de Pascal, les nations païennes avaient besoin de cette preuve... Est-elle donc moins nécessaire, présentement, à ces immenses multitudes qui se précipitent dans les ténèbres de l'impiété? »

Mes pensées s'étaient donc profondément modifiées sous l'empire de ces considérations, qu'une voix intérieure murmurait constamment à mon oreille.

Aussi, quoi que je pusse alléguer pour prétexte, la foi ne me manquait point ou plutôt ne me manquait plus; et, sans savoir ce que c'était que Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux antichrétiens, je commençais à comprendre que là, comme en maint autre endroit la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Bien plus : après avoir souvent commenté en moi-même la surprenante lettre de mon ami, il m'était venu je ne sais quel mystérieux pressentiment que, si j'avais recours à cette eau (jaillie, racontait-on, à la suite d'une Apparition de la sainte Vierge), je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. — « Si la médecine ordinaire réussit enfin à te guérir, » me disais-je, « tu seras quitte de tout, après avoir payé le Docteur; tu te trouveras en un mot dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais, si Dieu te délivre par un miracle, par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une bien autre affaire : et tu seras obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que le Seigneur te les aura en quelque sorte donnés une seconde fois de sa propre main, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler? Après un prodige opéré en ta faveur, le Seigneur exigera son salaire; et ce

Digitized by Google

salaire sera plus pénible à payer que celui du médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore?... Ah! cela n'est pas possible! »

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de m'adresser au Ciel et d'implorer un miracle, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par un protestant, par un hérétique en dehors de l'Église. Mais je m'agitais et résistais vainement. J'entendais en moi je ne sais quel avertissement qui me répétait que la science des hommes serait inhabile à me guérir, et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui-même me rendre la vue, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurait à peu près stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Je parlais tout à l'heure des bons Anges, et de leur céleste diplomatie pour susciter et préparer de longue main les occurrences et rencontres qui doivent triompher des volontés rebelles et des obstinations persistantes. La lettre de Freycinet ayant été impuissante à me déterminer, ils avaient à me conduire au lieu lointain, à l'heure précise, et où devait être dressé le céleste piège.

Regardons-les agir. Étaient-ils cette fois désireux de se faire deviner un jour, et, pour ainsi dire, de signer leur œuvre? — Peut-être...

VII

Les intimités les plus portées à la causerie lorsque l'on est l'un près de l'autre, les amitiés les plus communicatives sont parfois paresseuses dans leur correspondance. Depuis le commencement de ma maladie, j'avais négligé de faire écrire à Wladimir : il me répugnait d'emprunter, pour nos entretiens, le secours d'une plume étrangère... Ce fut donc lui qui m'adressa ses affectueuses plaintes sur mon long silence, qu'il ne parvenait point à s'expliquer. Sa lettre, que je reçus huit jours après celle de Freycinet, était datée des eaux d'Allemagne, où il était allé suivre un traitement. Ne me

Digitized by Google

sachant point malade et ignorant que je fusse en Périgord, il exprimait toute son allégresse de me revoir à Paris à son retour en Italie, retour dont il ne me fixait point l'époque, mais que je supposais devoir s'effectuer au commencement de novembre.

J'ai raconté plus haut à quel point j'avais été charmé par ce jeune Slave; j'ai raconté à quel point je l'aimais... De sorte que, bien que le Coux soit séparé de Paris par environ cent quarante lieues, dont une grande partie se faisait alors en voiture, je résolus de franchir cette longue distance pour avoir le bonheur de lui serrer la main et de l'embrasser cordialement à son passage dans ma patrie.

Ma réponse fut à la fois pour lui une joie et une tristesse : — une joie, car l'espérance de nous retrouver lui dilatait le cœur; — une tristesse, car, sans que j'eusse insisté sur mon état ni parlé de sa gravité, par crainte de l'affliger, la nécessité où j'étais de recourir, pour lui écrire, à la main d'autrui, lui donnait mille craintes.

« Mon cher ami, me disait-il avec inquiétude, *qu'avez-vous « donc aux yeux?... C'est désolant, puisque cela vous empêche « même d'écrire. Est-ce la même chose pour lire?...*

« Vous ne sauriez croire *combien je suis heureux de l'idée que « je vous reverrai!* et cela bientôt : puisque je serai à Paris vers « le 25 septembre et que j'y resterai une dizaine de jours, mais je « ne puis préciser davantage.

« Je suis aussi bien souffrant depuis plus de quinze jours. J'ai « des maux de tête d'une violence épouvantable, ce qui fait que « je ne suis bon à rien. Je vous embrasse et me recommande avec « tout ce que j'ai de cher en ce monde à vos bonnes prières. » Quant à celles que je vous destine, ce ne sont pas les moins « chaudes. — Que Dieu nous garde! — W. »

Par suite des lenteurs de la poste à cette époque, cette lettre, partie de Baden-Baden le 20 septembre, ne me parvint que le 25, c'est-à-dire au moment où Wladimir était déjà à Paris. Elle jeta un certain trouble dans mes projets.

Ayant toujours supposé qu'il passerait tout le mois d'octobre à sa station thermale, j'avais cru pouvoir disposer encore de cinq ou six semaines, tandis que, si je voulais le voir, il me fallait partir à peu près immédiatement, au grand dommage de diverses

Digitized by Google

affaires de famille, assez graves, qui me retenaient en Périgord... En toute autre circonstance, je n'eusse point hésité à rester; mais ma tendre amitié pour mon cher Wladimir fut plus forte que toute autre considération. Je l'informai donc que je surmonterais tous ces obstacles personnels, ne lui demandant que quatre ou cinq jours pour pourvoir aux choses les plus urgentes.

Craignant alors que sa réponse ne me rencontrât plus chez ma mère, il la fit remettre à mon appartement de Paris, rue de Seine, pour que je l'y trouvasse en débarquant.

« Mon cher ami, m'écrivait-il, j'ai reçu votre lettre si tard le « samedi, qu'il m'a été impossible de vous écrire au Coux. Je « m'empresse par conséquent de vous envoyer mon baiser de « reconnaissance à votre logement. Mille fois merci pour vous être « décidé à arriver plus tôt... Je ne vous écris pas plus longuement, « et vous préviens que je suis à neuf heures à vous attendre le « matin de votre arrivée. Je vous embrasse et je prie pour vous.

« Hôtel Rastadt, rue Neuve-Saint-Augustin. — W. »

CHAPITRE DEUXIÈME

LES DEUX LETTRES DU 2 OCTOBRE

I

J'arrivai à Paris par le train-poste, vers quatre heures et demie du matin, et à la date, pour moi mémorable, du 2 *octobre* 1862.

C'était la fête des saints Anges Gardiens. Je n'y faisais pour mon compte nulle attention; et j'étais loin, en vérité, de songer en aucune sorte à ces invisibles Esprits.

Mais j'eusse le tort de les oublier, ils se souvenaient de moi cependant. En ce jour où l'Église les honore et les invoque spécialement, ils réglèrent chacun de mes pas et les pas de ceux que Dieu voulait employer à ses desseins de miséricorde.

Et si je viens de relever avec une précision qui doit sembler si minutieuse et presque puérile ces diverses particularités; si j'ai montré mon amitié pour le jeune comte Polonais et notre mutuel désir de nous revoir *comme l'unique cause de mon voyage;* si j'ai cité ses lettres; si je continue encore durant quelques instants cette analyse infinitésimale, c'est que tous ces détails étaient les fils

Digitized by Google

cachés et imperceptibles que faisaient mouvoir les Messagers Divins, pour me conduire infailliblement vers le but qu'ils avaient déterminé.

Mon long trajet en diligence, suivi d'une pénible nuit en chemin de fer, m'avait brisé. Parvenu à mon domicile, je me couchai aussitôt et ne m'éveillai qu'au coup de midi : ce fut alors seulement que j'aperçus sur la cheminée la lettre de Wladimir, qui m'attendait chez moi depuis deux ou trois jours. Je me levai, déjeunai en cinq minutes et courus à son hôtel, rue Neuve-Saint-Augustin, espérant qu'il y serait encore et que je le trouverais à l'issue de son repas.

Je me heurtai à une déception. Ne m'ayant point vu venir de toute la matinée, il en avait conclu que j'étais encore en Périgord ou en route, et était sorti vers une heure, après m'avoir vainement attendu jusque-là.

On ne supposait pas qu'il dût reparaître à l'hôtel avant la nuit. Il avait coutume, me dit-on, de demeurer dehors toute la journée, dînait en ville et y passait la soirée. Cela ne me surprit point. Le jeune comte connaissait toute la colonie polonaise de Paris, et je comprenais qu'il devait, très probablement, s'exténuer en visites et en courses multiples. Je laissai donc ma carte avec quelques mots, et me dirigeai vers les boulevards. Il était environ une heure et demie.

A peine avais-je quitté l'hôtel Rastadt, que Wladimir y rentra, contrairement à ses habitudes, après une courte promenade.

Il avait pensé que je pourrais bien, sans avoir eu le temps de le lui mander, être arrivé à Paris par un train du matin; et il était revenu, dans la vague espérance de me rencontrer. Désolé de m'avoir manqué, il s'empressa, sans perdre une seconde, de m'écrire aussitôt les lignes troublées que voici, lignes tracées avec tant de hâte et de précipitation, que quelques lettres restèrent çà et là dans la plume. Ce billet, en apparence si totalement insignifiant, était appelé à devenir, bien des années après, un document historique. Et c'est à ce titre que nous le reproduisons par la photogravure, en le faisant suivre du texte imprimé, pour aider nos lecteurs à déchiffrer le manuscrit.

Digitized by Google

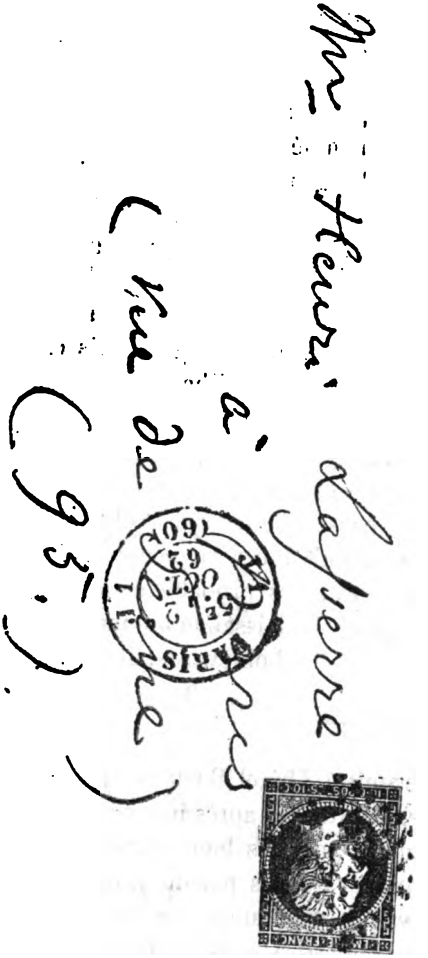

Digitized by Google

Paris le 2

Cher Ami –

Quel que grain – Paris me rend fou – Je ne sais y rester – Je vous embrasse ce qui est la seule preuve contraire au marasme et sens commun –

Je vous attends à une heure de demie – Demain –

Si vous ne le pouvez pas alors après demain à 9 h. du soir. à côté pas

Deus nobiscum.

4 r. Mre J. Aug. Rantzau

« Paris ce 2.

« Cher ami,

« Quel guignon! Paris me rend fou. Je ne sais y suffire. Je « vous embrasse, ce qui est la seule preuve contraire au manque de « sens commun.

« Je vous attends à une heure et demie, demain. — Si vous ne le « pouviez pas, alors après-demain à neuf heures du matin, n'est-ce « pas?

« *Deus nobiscum.*

« 44, rue Neuve-Saint-Augustin, Rastadt. »

Cet autographe hâtif, où la signature même était oubliée et, ne portait ni l'indication du mois, ni celle de l'année, ainsi : *Paris, ce* 2 était simplement daté.

Mais comme, dans le dessein providentiel, cette indication authentique et complète devait avoir son importance, voici que dans cette chambre d'hôtel, il fut impossible à Wladimir de découvrir une seule enveloppe. Il se trouva donc obligé de plier sa missive à l'ancienne manière, de façon à ce que la poste (comme on le voit dans le facsimilé) pût apposer officiellement, sur le papier même de la lettre, son timbre irrécusable, attestant le lieu, attestant l'année, attestant le jour, attestant l'heure : *Paris.* — 5e *levée.* — 2 *octobre* 1862.

La 5e levée de la Poste de Paris comprend les lettres jetées à la boîte après 1 h. 1/2 et avant 3 h. 1/2.

II

Donc, c'était le 2 *octobre* 1862, en la fête des Saints Anges Gardiens. Sur toute la surface du monde chrétien, l'Église catholique avait récité, durant le saint Sacrifice, cette promesse des livres sacrés : « Le Seigneur Dieu prononce ceci : « J'enverrai mon Ange « qui marchera devant toi, qui aura charge de te garder en ton « chemin, et qui te conduira *au lieu même que j'ai préparé* (1). »

(1) Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego mittam Angelum meum, qui præcedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi. *Missel romain, 2 octobre, fête des Anges Gardiens, épître de la Messe.*

Digitized by Google

A mon insu, cette prophétique parole se réalisait pour moi en ce moment.

Tandis que Wladimir écrivait les quelques lignes que nous venons de citer et de reproduire, je longeais d'un pas mélancolique les grands boulevards, m'acheminant vers la Madeleine. Me voyant toute une longue après-midi à dépenser, l'idée se présenta tout à coup à mon esprit d'aller m'informer si mon ami Freycinet ne serait point en ce moment à Paris. Je me dirigeai donc, en suivant les quais, vers le quartier du Gros-Caillou, où demeurait sa sœur, mariée à M. Pradines, alors sous-directeur de la Manufacture des Tabacs (1).

M. et Mme de Freycinet étaient justement arrivés la veille ou le matin. Tous deux se trouvaient dans le salon de Mme Pradines, lorsque je fus introduit.

— Et vos yeux? me demanda Mme de Freycinet.

— Hélas! ils sont toujours dans la même situation, et je commence à penser qu'ils sont à jamais perdus.

— Mais pourquoi n'essayes-tu pas de notre remède? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guérirais.

— Bah! lui répondis-je, je t'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grande foi en toutes ces eaux de Miracles et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point; mais, ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste : c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me proposes.

— Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois en effet à la possibilité de ces choses-là. Pourquoi donc ne tenterais-tu pas l'expérience? Qu'est-ce qu'il t'en coûte? Cela ne peut en tout cas te faire aucun mal, attendu que c'est de l'eau naturelle, de l'eau qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire. N'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par un protestant? Je te le déclare à l'avance : si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de Freycinet joignit ses instances à celles de son mari; M. et Mme Pradines, tous deux catholiques, insistèrent aussi. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

— Eh bien! leur dis-je alors, je vais vous dévoiler franchement

(1) M. Pradines en est aujourd'hui le Directeur.

Digitized by Google

toute la vérité et vous ouvrir le fond de moi-même. La foi ne me fait point défaut; mais j'ai des travers, des faiblesses, mille misères, qui tiennent, hélas! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma fragile nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet, m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint; ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait trembler. Avec un médecin, j'en serai quitte pour un peu d'argent; mais si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi? C'est odieux, n'est-ce pas? Telle est pourtant la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante? vous vous imaginiez que je craignais de voir le Miracle ne pas réussir? Détrompez-vous : j'ai peur qu'il réussisse!

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais, et que je la diminuais de l'autre.

— Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement miraculeux, me disait Freycinet. Et d'ailleurs, quand même ta guérison se ferait par les mains d'un médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors tes scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point parfaitement juste, et Freycinet se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il s'efforçait alors de me rassurer.

Ce fut inutilement que je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

— Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes. Je suis arrivé d'aujourd'hui seulement, et je n'ai pas encore eu le temps d'en chercher un.

— Mais je t'en servirai! s'écria mon ami.

— Eh bien, soit! demain nous déjeunerons ensemble au café de Foy; je te dicterai une lettre après déjeuner.

— Pourquoi pas tout de suite? répliqua-t-il. Nous gagnons un jour.

Digitized by Google

Il y avait sur une table du papier et de l'encre.

Freycinet prit la plume.

— Eh bien, dit-il, je t'écoute. Et d'abord quel jour sommes-nous?

— Le 2 octobre, répondis-je.

Le 2 *octobre* 1862, fête des Anges Gardiens! — Il entrait dans l'économie du céleste plan que cette lettre que nous allions adresser au Curé du Lourdes, portât identiquement la même date que le billet de Wladimir photographié plus haut. Pourquoi?

Je me mis donc à dicter, et Freycinet écrivit :

« Paris, 2 octobre 1862.

« MONSIEUR LE CURÉ,

« L'eau de Lourdes fait des miracles, et vous ne serez point « surpris que je vienne lui en demander un de plus. Depuis deux « ou trois mois ma vue s'est excessivement affaiblie, je ne sais par « quelle cause; je suppose pourtant que c'est par suite de vives « préoccupations d'âme et d'esprit. Il m'est devenu impossible de « lire ou d'écrire sans éprouver dès les premières lignes une insur- « montable fatigue qui m'empêche de continuer. J'ai consulté à « Paris les spécialistes les plus éminents, M. le docteur Desmares « et M. Giraud-Teulon ; leurs remèdes ne m'ont rien fait et parfois « même il me semble qu'ils ont aggravé le mal.

« C'est dans cet état que je viens, Monsieur le Curé, vous prier « de m'envoyer le plus tôt possible la quantité d'eau de la grotte « de Lourdes que vous jugerez nécessaire pour ma maladie. Je me « prépare à en faire usage dans les dispositions où Dieu veut que « nous soyons pour obtenir une si grande faveur; et je souhaite que « cette eau privilégiée, en me rendant l'usage de mes yeux, gué- « risse aussi plus d'un aveuglement de mon âme que je déplore « sans y pouvoir porter remède.

« Je vous serai reconnaissant, en me faisant cet envoi, d'y joindre « la brochure publiée par l'évêché de Tarbes et de m'indiquer le « montant des frais que vous aurez faits pour moi et dont je vous « enverrai le remboursement par le retour du courrier.

« Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec mes remerciements « anticipés l'assurance de mes sentiments très respectueux. »

— Et maintenant, s'écria Freycinet, voilà la lettre faite! Tu n'as plus qu'à la signer.

Digitized by Google

Je pris la plume et traçai mon nom et mon adresse.

« Henri LASSERRE.

« rue de Seine, 95, à Paris. »

Voici, reproduit par la photogravure, le fac-simile de cette pièce, qui établit avec une si irrécusable authenticité le triste état où j'étais réduit (1).

Cette lettre, écrite par Freycinet et signée par moi, fut mise à la poste le soir même.

Ainsi se termina la journée du 2 octobre 1862, et la mystérieuse fête des Anges Gardiens. Ils avaient atteint leur but, qui était de me remettre directement aux mains de Notre-Dame de Lourdes.

Le lendemain, Freycinet vint chez moi.

— Mon cher Lasserre, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu tentes décidément d'obtenir un miracle, il faut te placer dans les conditions requises, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais donc les prières nécessaires; confesse-toi; mets ton âme dans un état convenable; accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Ceci, tu le comprends, est d'une nécessité primordiale.

— Tu es incontestablement dans le vrai, lui répondis-je, et je ne puis que me ranger à ton avis. Mais il faut vraiment convenir que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi; aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné; et je ne puis, hélas! me le dissimuler, l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

— Je suis un homme de science, me repartit Freycinet. Et, puisque nous essayons une expérience, je veux tout naturellement que nous en observions rigoureusement toutes les données. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

A ma honte, je le déclare, je ne me préparai point et ne mis pas à exécution le conseil si judicieux de mon ami. Je traversais une

(1) Quinze ans plus tard, en 1877, après la mort de Mgr Peyramale, curé de Lourdes, l'original de cette lettre a été retrouvé dans ses papiers et m'a été remis. C'est ainsi que je puis en publier aujourd'hui le texte, dont j'avais oublié les termes précis. Le mot *répondu*, tracé en travers dans le haut de la première page, est de l'écriture de Mgr Peyramale.

Digitized by Google

Paris 2 8bre 1862.

répondu

Monsieur le Curé,

L'eau de Lourdes fait des miracles, et vous ne serez point surpris que je vienne lui en demander une de plus. Depuis deux ou trois mois ma vue s'est excessivement affaiblie, je ne sais par quelle cause; je suppose pourtant que c'est par suite de vives préoccupations d'âme et d'esprit. Il m'est devenu impossible de lire ou d'écrire sans éprouver dès les premières lignes une insurmontable fatigue qui m'empêche de continuer. J'ai consulté à Paris les spécialistes les plus éminents, Mr le Docteur Desmares et Mr Giraud-Teulon; leurs remèdes ne m'ont rien fait et parfois même il me semble qu'ils ont aggravé le mal.

C'est dans cet état que je viens, Monsieur le Curé, vous prier de m'envoyer le plus tôt possible la quantité d'eau de la grotte de Lourdes que vous jugerez nécessaire pour ma

maladie. Je me prépare à en faire usage dans les dispositions où Dieu veut que nous soyons pour obtenir une si grande faveur; et je souhaite que cette eau privilégiée, en me rendant l'usage de mes yeux, guérisse aussi plus d'un aveuglement de mon âme que je déplore sans y pouvoir porter remède.

Je vous serai reconnaissant, en me faisant cet envoi, d'y joindre la brochure publiée par l'évêché de Tarbes, et de m'indiquer le montant des frais que vous aurez faits pour moi et dont je vous enverrai le remboursement par le retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec mes remerciements anticipés l'assurance de mes sentiments très respectueux

Henri Lasserre

rue de Seine 95

à Paris

Digitized by Google

crise morale et j'étais dans une très mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Et cependant je reconnaissais la nécessité d'aller me jeter aux pieds du prêtre! Mais, n'ayant point commis de ces fautes matérielles et brutales contre lesquelles on réagit soudain, je différais de jour en jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier.

C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé?...

III

Je me partageais entre Wladimir et Freycinet. Toutefois, bien que je fusse venu à Paris pour le premier, c'est le second que je voyais davantage. Wladimir, en effet, était malheureusement absorbé, à sa très grande contrariété et à la mienne, par les obligations et devoirs que lui créaient les convenances sociales et par ses relations innombrables.

— Mon très cher (c'était son expression habituelle avec moi), mon très cher, me disait-il, je suis comme saint Paul : je ne fais pas ce que j'aime et je fais ce que je déteste. Ce que j'aimerais, ce serait de passer tout mon temps avec vous, de goûter un peu les charmes de l'intimité; et voilà que je dépense la plupart de mes heures avec je ne sais combien d'indifférents, dont un certain nombre déverse sur moi un ennui mortel.

— Ce sont là les plaisirs du monde, lui répondis-je un jour en riant : d'après mon ami Freycinet, « ces plaisirs consistent généralement à aller s'ennuyer chez des gens qu'on ennuie. »

— Qu'est-ce que c'est que votre ami Freycinet?

— C'est un homme de beaucoup d'esprit. Il en a cent fois plus que moi et presque autant que vous. Intelligence vive et nette; cœur excellent et en quête de la vérité.

— En quête de la vérité? Il ne la possède donc point?

— Pas tout à fait, mais il la cherche. Il est protestant, ou plutôt simple philosophe. Voulez-vous que je vous le fasse connaître? Ou je me trompe fort sur vos deux natures, ou vous seriez charmés l'un de l'autre.

— Impossible, mon très cher! Je ne fais que traverser Paris et j'y ploie sous le faix des relations. Si votre ami est tel que vous me

Digitized by Google

le dites, je ne gagnerais à faire sa connaissance qu'un regret de plus en vous quittant...

— Voyons, mon très cher, reprit Wladimir, ne pourriez-vous donc venir à Rome, malgré la triste situation de votre vue? Vous y trouveriez aisément un secrétaire.

— Hélas! mon cher Miro, combien je le désirerais, et combien je voudrais reprendre notre délicieuse vie de l'hiver dernier! Mais ce vœu n'est, hélas! qu'un beau rêve!... Oui, un rêve! à moins d'un miracle que je me décide à demander à la sainte Vierge, sur le conseil de mon ami Freycinet.

— Comment? Mais vous disiez qu'il est protestant?

— Il l'est, en effet.

— Et il vous donne un semblable conseil?

— Assurément.

Et je lui racontai la tentative que j'allais faire, me recommandant à ses prières ferventes.

Mais Wladimir n'ignorait point que les miracles sont rares; et, malgré sa haute piété et sa grande foi, il ne parut point faire grand fonds sur ce recours à Notre-Dame de Lourdes. Les Apparitions de Marie à la Grotte de Massabielle et les guérisons miraculeuses déjà obtenues n'avaient point eu, d'ailleurs, ce retentissement universel qui, depuis lors, a propagé dans tout l'univers l'espérance et la foi en ce nom béni. Aucun pèlerinage n'avait encore répondu à la voix de Notre-Dame de Lourdes, appelant des processions. Les pieuses phalanges qui accourent aujourd'hui vers la célèbre Source, ne devaient s'ébranler que quelques années plus tard.

CHAPITRE TROISIÈME

L'ACTION DIVINE

I

Une semaine environ se passa ainsi, et Wladimir reprit la route de Rome.

M. et Mme de Freycinet s'informaient, toutes les fois qu'ils me voyaient, si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse. Une lettre de M. le curé de Lourdes ne tarda pas à m'an-

Digitized by Google

noncer que l'eau de la Grotte avait été mise aux Messageries, et qu'elle me parviendrait prochainement.

Notre impatience de la recevoir était vive; mais le croira-t-on? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

Un matin, — c'était le vendredi 10 octobre 1862, — j'attendais Freycinet dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeuner ensemble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.

Dans l'après-midi je dictai quelques lettres à Freycinet; et à quatre heures, après l'avoir quitté, je retournai chez moi.

Comme j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela :

— On a apporté pour vous un colis du chemin de fer, me dit-il.

Il me montra une petite caisse en bois blanc, sur laquelle était écrite mon adresse, avec ces mots, destinés sans doute à l'octroi : « Eau naturelle. »

C'était l'eau de Lourdes.

J'éprouvai, en l'intime de moi-même, une violente émotion; mais je n'en laissai rien paraître.

— C'est bien, dis-je à mon concierge : je prendrai ceci tout à l'heure.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai quelques minutes dans la rue, profondément agité.

— La chose devient sérieuse, pensai-je. Freycinet a raison : il faut que je me prépare. Sans m'être purifié, je ne puis vraiment demander à Dieu de faire un miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur rempli de misères volontaires que je dois implorer de lui une pareille grâce. Que je fasse moi-même effort pour guérir mon âme, avant de le supplier de guérir mon corps!

Et réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui

Digitized by Google

demeurait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer : car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait en effet; mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre, et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille lui était, en outre, arrivé à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela, et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

A la porte de la rue, je m'arrêtai un instant sur le seuil. Sous le coup d'une réaction singulière, il me vint à l'esprit mille mondaines idées. Les mauvais Anges agissaient, eux aussi. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait, non sans vivacité, du côté de la distraction, tandis qu'une voix paternelle et sacrée m'appelait au recueillement, une voix qui ne me paraissait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd.

J'hésitai un long moment...

Enfin le bon mouvement l'emporta, et je suivis la direction de la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse, à laquelle était jointe une Notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priai, tout indigne que j'étais, en vérité, de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis je me relevai. En entrant, j'avais placé sur ma cheminée la caisse et la brochure. A chaque instant, je considérais cette boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que, dans cette chambre solitaire, quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait l'onde sacrée; et, d'un autre côté, j'étais étrangement tenté de l'ouvrir et de demander ma guérison, avant même la confession que je me proposais de faire le soir. Cette intérieure angoisse dura un temps assez long, que je ne puis préciser; elle se termina par une prière :

« — Oui, mon Dieu, » m'écriai-je, « je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter

Digitized by Google

votre compassion. Mon Dieu, j'accours à vous et à la sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre; mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, daignez secourir votre malheureux enfant! »

Et, m'étant ainsi réconforté par cet appel à la bonté divine, j'osai ouvrir la petite caisse. Une bouteille d'eau limpide s'y trouvait, soigneusement emballée.

J'enlevai le bouchon, je versai l'eau dans une tasse, et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais ainsi en ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul : il était manifeste qu'il y avait Dieu. La sainte Vierge, que j'invoquais, y était aussi sans doute.

La foi, une foi ardente et chaude, était descendue en moi et embrasait mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

« — O sainte Vierge Marie, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral! »

Et, en prononçant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette, que j'avais trempée dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je décris, ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, je dirai presque de mon épouvante! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front, que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Étrange contradiction de la nature humaine! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi, qui me promettait ma guérison; et maintenant, je n'en pouvais croire mes yeux, qui m'assuraient que cette guérison était accomplie!

Non! je n'en croyais point mes sens. Tellement que je commis la faute de Moïse et frappai deux fois le rocher. Je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, toutes les énergies vitales reve-

Digitized by Google

nues dans mes yeux ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

— Je suis guéri! m'écriai-je.

Et je courus vers ma bibliothèque pour atteindre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai :

— Non! non! ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment!...

J'allai alors chercher sur ma cheminée la Notice relative aux Apparitions de Notre-Dame de Lourdes, qui avait été jointe à l'envoi de l'eau. Certes ce n'était que justice.

Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue. Vingt minutes auparavant, je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je dus cesser à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir, et qu'à cette heure-là, le 10 octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je fermai le livre, on allumait le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai, et je fis part à l'abbé Ferrand de l'étonnante grâce que la sainte Vierge venait de m'accorder. Il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

II

Ainsi que je l'ai dit plus haut, Wladimir avait quitté Paris.

Étranges contre-coups! C'était parce que Wladimir, arrivant des Grands-Duchés allemands, avait dû traverser la capitale de la France, que, pour le voir, j'étais accouru du fond de ma province. Si Wladimir, par son voyage, ne m'eût appelé à Paris, je serais demeuré en Périgord, et je n'eusse point été amené à cette entrevue de conséquence extraordinaire avec mon vieil ami Freycinet. Ce n'est point tout : si le jour de mon arrivée, le 2 octobre, à une heure et demie, j'avais trouvé Wladimir à l'hôtel Rastadt; si, juste à cet instant, il n'eût été sorti pour une courte promenade de vingt ou trente minutes, je n'eusse pas songé à m'informer de Freycinet et ne serais point allé (en quelque sorte pour tuer le temps!) à la maison où je le rencontrai et où sa parole me décida : — j'aurais, en un mot, laissé sans doute passer le moment de la grâce et la divine occasion...

Et cette date du 2 octobre marque précisément dans le calendrier

Digitized by Google

catholique la fête universelle des Anges Gardiens, et le jour de leur plus grande influence ici-bas!...

Au délicat agencement de toutes ces conjonctures, — à cette merveilleuse disposition de tous les détails, — à cette longue et graduelle préparation de circonstances pour me conduire sur le chemin du Miracle, — à ces fines attaches de tous les incidents et à leur constante direction vers le même but, — à cette soigneuse élaboration d'heures et de minutes, — à cet étrange choix du jour pour le coup décisif, sur ma volonté rebelle, qui pourrait, ô mon Dieu, ne pas reconnaître la main, si supérieurement intelligente et si tendrement maternelle, de vos célestes Messagers, invisiblement mêlés à l'existence et à tous les actes de l'humaine créature?...

Oui, certes, ô mon Dieu, l'intervention de vos saints Anges est évidente au plus simple regard de la raison croyante; — mais, outre le bienfait matériel de ma vue reconstituée, n'aviez-vous pas, Seigneur, un autre but et d'autres desseins profonds, qui étaient entièrement inaccessibles aux investigations de mon esprit?

Pourquoi Freycinet et Wladimir avaient-ils été choisis par vous, afin d'être ainsi, celui-là un instrument conscient et direct, celui-ci un instrument indirect et inconscient de ma guérison miraculeuse? S'il est vrai que rien n'arrive ici-bas que par votre ordre ou votre permission, pour quel motif, dans cet événement extraordinaire, aviez-vous placé à mes côtés ces deux Témoins, ces deux agents de votre Providence, l'un protestant et l'autre catholique? pourquoi ces deux personnalités, plutôt que d'autres?... L'avenir seul — un très lointain avenir! — devait jeter quelque lumière sur cette double question.

Vous vouliez encore cependant, Seigneur, qu'un autre personnage de notre temps se trouvât mêlé, incidemment et après coup, à l'action surnaturelle dont j'étais l'objet, et qui m'amenait peu à peu, par une série d'impulsions successives, vers un but ultérieur que je ne soupçonnais point.

Aussi, au lieu d'être la fin et la conclusion de l'épisode que je raconte, ce miracle de la guérison de mes yeux n'en est-il au contraire que le commencement et la première partie.

Reprenons le cours du récit.

Henri LASSERRE.

(La suite et la fin au numéro prochain.)

Digitized by Google

LA RAISON CHEZ LES INSECTES [1]

Les pucerons ne sont pas les seuls insectes que les fourmis gardent chez elles pour avoir leur laitage toujours à proximité ; d'autres bestioles à liqueur sucrée remplissent quelquefois le même rôle. On a remarqué, par exemple, que le staphylin est directement nourri par la fourmi, qui emploie à son égard le même procédé que pour les larves de sa race. Mais rien pour rien : la fourmi reprend son cadeau sous une forme plus exquise ; le staphylin est son confiseur, mais un confiseur qui ne fournit jamais la matière première.

On ne dit pas comment les pucerons sont nourris, lorsque l'étable est loin de tout végétal : la science est encore à faire sur ce point. Il paraît que certaines espèces, plus avisées, vont jusqu'à recueillir en automne les œufs de pucerons, afin d'avoir des jeunes au printemps, et l'on assure qu'elles soignent ces œufs comme ceux de la colonie. Büchner ajoute (est-ce avec assez de prudence ?) un détail épouvantable. « L'amour, dit-il, qu'elles portent à leurs enfants adoptifs, ne les empêche pourtant point de les dévorer avec la peau et les poils en temps de disette, à défaut de toute autre alimentation. » Ne nous récrions pas trop : ne dévorons-nous pas, nous qui sommes hommes, nos vaches laitières, sans y être poussés par la disette? Et Ugolin !

7. Tous les animaux que la nature a pourvus d'armes sont guerriers : la fourmi a ses fortes mandibules, son aiguillon et du venin. Vivant en société, elle se bat en société ; elle forme par conséquent des armées, ce qui donne à ses combats un caractère très curieux. « Les combats des fourmis, dit Büchner, ressemblent

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1883.

Digitized by Google

d'une manière si frappante aux guerres et aux luttes des hommes, qu'on se demande si ce sont les fourmis qui imitent les hommes, ou les hommes qui imitent les fourmis. Pour le philosophe, placé au-dessus des luttes des partis, embrassant le monde dans son ensemble, cet état de choses, de quelque côté qu'il se manifeste, semble également digne de blâme et de pitié. L'animal a pourtant vis-à-vis de l'homme le mérite de ne combattre que dans l'intérêt de sa conservation ; c'est, au contraire, le plus souvent par ses passions inférieures que l'homme se laisse entraîner à ces luttes meurtrières et éternelles qui mettent sans cesse en péril la vie, le travail et la prospérité (1). »

L'histoire militaire des fourmis a trouvé bien des historiens ; mais il n'est pas facile de se reconnaître au milieu de leurs récits. Ce sont, en somme, des descriptions de combats dont ils ont été témoins ; des marches, des rencontres, des mêlées, des luttes corps à corps, des coups de mâchoires ; des pattes, des antennes arrachées, des têtes coupées, des abdomens transpercés. Quant à ce qui fait la vie de l'histoire, l'investigation des causes et des effets, on dirait, à voir le décousu des narrations, que les conseils de ces petites républiques guerrières ne laissent transpirer aucun de leurs secrets. Qu'on nous permette néanmoins de reproduire ici le compte rendu d'une bataille dont Haubart (de Bâle) fut témoin dans son jardin. Les armées étaient composées, d'un côté, de fourmis noires, et, de l'autre, de fourmis noir cendré, vraie guerre de races.

« L'espèce noir cendré possédait deux édifices, et l'espèce noire en avait cinq petits du même genre, très rapprochés l'un de l'autre et à douze pas de distance des premiers. A la Pentecôte, vers dix heures du matin, un mouvement extraordinaire se produisit parmi les fourmis noir cendré. Elles marchèrent contre les noires, se rangèrent devant elles en longues lignes de bataille obliques, formant deux réserves sur l'aile gauche et trois autres à quelque distance de là sur l'aile droite. L'innombrable armée des fourmis noires forma des lignes plus serrées, ayant, elles aussi, deux ailes de chaque côté. Les corps d'armée s'attaquèrent, combattirent pendant quelque temps en files alignées, finirent par se mêler, en sorte que la lutte se concentra sur deux points, tandis que les ailes se

(1) Ah ! comme le bon docteur regrette d'appartenir à l'humanité, et combien, pour n'avoir pas à rougir de ces guerres meurtrières qui mettent en péril la vie, ne serait-il pas heureux d'être né fourmi !

Digitized by Google

tenaient inactives en face l'une de l'autre, sans prendre part à la lutte. Le combat était des plus acharnés : les pattes et antennes pendaient arrachées, les combattants se mordant sans miséricorde. Les fourmis noires se montrèrent dans cette occasion fort secourables les unes à l'égard des autres, enlevant ou protégeant leurs blessés, tandis que les noir cendré abandonnaient les leurs à leur destinée. Quand, au bout de deux heures, l'observateur revint visiter le champ de bataille, il trouvra les noir cendré en pleine déroute : c'est à peine si on en voyait encore quelques-unes fuyant de divers côtés. Les noires s'étaient emparées du nid de leurs adversaires, et on les voyait circuler activement entre celui-ci et leurs propres fourmilières. Pendant la durée du combat, la fureur et la rage des combattants avaient été poussées à un tel degré, que, si on tirait une fourmi de la mêlée, elle courait sur la main sans même songer à mordre et ne touchait pas au sucre placé devant elle. » N'est-ce pas épouvantable?

C'est à M. Forel surtout que revient l'honneur d'avoir observé avec une rare persévérance l'humeur belliqueuse de la fourmi. Mais il est juste d'ajouter que cet observateur dévoué a trop souvent joué le rôle du *Dieu de la guerre* dans les combats dont il était le témoin. Ce n'est point en vertu de leur instinct ou de résolutions prises dans leurs assemblées politiques que les fourmis en venaient aux mains, je veux dire aux mandibules. M. Forel mêlait artificiellement les fourmis de diverses fourmilières, tantôt d'espèce identique et tantôt d'espèce différente. Nous ne demandons pas si c'est loyal; mais est-ce un moyen bien sûr pour arriver à connaître les mœurs guerrières vraiment propres aux fourmis?

Quoi qu'il en soit, voici comment M. Büchner croit devoir raisonner et conclure d'après ces observateurs : « Les *guerres* et les *massacres* des fourmis ont lieu tantôt entre différents nids ou colonies de la même espèce, tantôt entre différents genres ou espèces. Les conflits sont en général aussi meurtriers que les chasses à esclaves, faites dans un but d'utilité, le sont peu. Le nombre des morts, des blessés et des mutilés de ces guerres de fourmis n'est pas moins considérable que dans les guerres et les batailles humaines. L'acharnement de la lutte ne le cède pas à celui des luttes entre hommes, et tous les instincts sauvages de la nature humaine, tels que la volupté du carnage, la férocité, la soif du sang, éclatent alors dans ces petites âmes de fourmis aussi violemment que dans celles

Digitized by Google

des « rois de la création ». Enivrés par l'ardeur de la lutte, les combattants s'égarent au point d'oublier toute prudence, et se laissent souvent immoler et massacrer sans aucune nécessité. Une combattante, arrivée à un tel accès de fureur, ne peut être calmée que si plusieurs de ses camarades la saisissent par les pattes et la contiennent fortement, tout en l'effleurant de leurs antennes, jusqu'à l'apaisement du paroxysme. »

8. Ce caractère absolument sauvage ne se remarque pas, M. Büchner vient de le dire, dans les expéditions de trois espèces singulières, où la république compte des armées permanentes proprement dites et distinctes des corps de métier. Ces espèces ont été appelées par les naturalistes : *formica rufescens*, *formica sanguinea*, et *formica strongylognathus*. Leurs soldats, à qui ces mêmes savants ont donné le nom assez impropre d'*amazones*, ont une forte tête, armée de crochets redoutables, et ne savent que faire la guerre ou flâner. Chose curieuse, ces deux occupations épuisent tout leur savoir-faire, et ces soldats terribles n'ont pas même l'adresse de porter leur pâtée à leur bouche. C'est précisément à cause de cela que leurs expéditions militaires sont pour eux d'une nécessité absolue. Il leur faut des serviteurs qui leur donnent à manger, et ces serviteurs sont le prix même de leurs victoires.

Ils envahissent les fourmilières d'espèces différentes, livrent combat aux habitants, les défont, s'emparent des œufs, des larves et des nymphes de la colonie vaincue, et les transportent dans leur propre nid. Là, des ouvrières reçoivent ces précieuses dépouilles, les soignent; une génération en sort qui ne connaît point d'autre patrie que celle de ses maîtres, s'y attache comme à la sienne propre, et qui, aux occupations de sa race, ajoute le soin assidu de porter dans la bouche de ses ravisseurs les aliments, sans lesquels ils mourraient infailliblement. Les espèces qui ont des soldats de cette trempe, sont appelées *esclavagistes*. Écoutons ce que dit Büchner de cette étrange pratique : « Tout ce que nous venons de dire touchant la vie intellectuelle de ces animaux doit être relégué au second plan, si nous nous rappelons que les fourmis possèdent depuis un temps immémorial une institution politique et sociale, qui a joué et joue encore un rôle important dans l'histoire des hommes et de leur civilisation. A dire vrai, au premier coup d'œil, cette institution semble peu en harmonie avec les tendances sociales et démocratiques des fourmis. Mais rappelons-nous bien que l'es-

Digitized by Google

clavage a existé dans nos républiques de l'antiquité, et que non seulement il allait de pair avec leurs constitutions politiques, mais en formait même une des bases essentielles. Nous n'avons donc nullement le droit de reprocher aux fourmis l'existence de l'esclavage, comme contraire à l'esprit démocratique, d'autant moins que, chez elles, la forme de cette institution est plus douce encore qu'elle ne l'était dans la Grèce ou l'ancienne Rome. Jamais les fourmis ne se permettent de réduire en esclavage les adultes de leur espèce, des individus ayant atteint à la plénitude de leur conscience de fourmi, tandis que le marchand d'esclaves humains n'a jamais de tels scrupules. Les esclaves des fourmis ne semblent guère ressentir la perte de leur liberté; elles prennent part volontairement, sans la moindre contrainte, à tous les travaux jugés par leurs maîtres nécessaires au maintien de la colonie, tels que la construction des habitations, les soins donnés aux pucerons, la garde et l'appâtement des larves, etc., et, le cas échéant, elles marchent avec leurs ravisseurs contre les individus de leur espèce (1). » Qu'on s'écrie à cette vue que l'esclavage abaisse les caractères, même chez les fourmis, ce fait n'en prouve pas moins d'une manière incontestable l'attachement des esclaves fourmis pour leurs maîtres et la grande douceur de l'esclavage parmi ce petit peuple.

Lespès a pris soin de décrire une expédition d'amazones. Ces campagnes n'ont lieu qu'à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, « Les brigands, dit Lespès, quittent leur camp vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, par un temps pur et serein. D'abord il n'y a point d'ordre dans leurs mouvements; mais, du moment où toutes les forces sont rassemblées, une colonne régulière se forme. Cette colonne avance avec rapidité, et, chaque jour, prend une direction nouvelle. Les rangs sont étroitement serrés, et les amazones qui marchent en tête, semblent chercher quelque chose à terre. Ce qu'elles cherchent, c'est la piste de l'espèce qu'elles se préparent à attaquer. Quand elles l'ont trouvée, elles s'avancent avec impétuosité, entraînant toute la colonne sur leurs pas.

« Après une marche qui dure quelquefois une heure entière, voici la colonne arrivée au nid de l'espèce esclave. Les amazones forcent facilement l'entrée du nid, d'où elles reparaissent au bout d'un moment, tandis que les assiégés en surgissent en masse. Ce

(1) M. Büchner oublie de dire que les adultes de l'espèce sont incapables de rendre les services dont les amazones ne peuvent se dispenser.

Digitized by Google

sont les larves et les nymphes qui sont l'objet principal du conflit : les amazones cherchent à les enlever, et les autres essayent de les dérober à leurs poursuites, ou du moins d'en sauver le plus grand nombre possible. Pour cela, sachant parfaitement que les amazones ne grimpent point, elles gagnent avant tout, avec leur précieuse charge, les plantes et les buissons du voisinage, où elles sont à l'abri de leurs atteintes. Puis elles se mettent à poursuivre les ravisseurs; ces derniers détalent au plus vite.

« Pour leur retour, les amazones ne prennent pas la voie la plus directe, mais invariablement celle qu'elles ont suivie en arrivant. Rentrées dans leurs foyers (!), elles abandonnent leurs captures aux esclaves et ne s'en préoccupent plus. Quelques jours après, les nymphes dépouillent leur enveloppe sans garder aucun souvenir de leur enfance, et se mettent incontinent à participer à tous les travaux, sans y être amenées par la contrainte. »

9. Mais la caractéristique par excellence de la raison, c'est la parole — les naturalistes sont unanimes sur ce point — ce qui ne veut pas dire toutefois que plus on parle, plus on est raisonnable. Or les fourmis parlent, M. Büchner nous l'affirme en termes catégoriques. Leur langage n'est probablement pas un système de sons articulés. Un naturaliste, Landois, a bien constaté, chez les fourmis, « un organe de modulation, de vibration, placé sur l'abdomen. » Malheureusement, le son ainsi produit est tellement délié, que notre oreille grossière n'en perçoit aucune sorte, et que Landois ne fait en somme là-dessus que des conjectures. Un seul groupe produit une sorte de stridulation extrêmement faible. Bref, chercher la langue des fourmis dans cette voie, c'est courir à un échec inévitable.

Nous avons peut-être affaire à des sourds-muets. Du moins, de part et d'autre, on parle par signes; et, comme les fourmis ont la vue extrêmement basse et qu'elles se feraient inutilement des signes à distance, elles en sont réduites à se tapoter réciproquement les antennes. Ces tapotements constituent des symboles, expriment peut-être des syllabes. Malheureusement, le Champollion qui doit déchiffrer ces hiéroglyphes, n'est pas encore né; et, la vérité nous oblige de le confesser, toutes les conversations entre fourmis que les naturalistes nous rapportent, sont, comme les discours de Tite-Live, d'éloquentes suppositions. M. Büchner cependant n'hésite point à ce sujet : « On voit, dit-il, deux fourmis qui causent entre elles se tenir en face l'une de l'autre; leurs têtes se touchent, et, de leurs

Digitized by Google

antennes en mouvement, elles s'effleurent réciproquement, se donnent de petites tapes. » A quoi serviraient ces petites tapes, je vous le demande, sinon à parler? Donc les fourmis parlent. « Qu'elles soient en état de se faire part, de cette manière, de mille et mille choses d'un caractère tout à fait précis, c'est là un fait qui se démontre par des exemples nombreux. » Et tout aussitôt, le docteur Büchner nous fait lire ce passage du naturaliste anglais Jesse (*Gleanings*, t. I) : « Plus d'une fois, il m'est arrivé de déposer une petite chenille verte dans le voisinage d'un nid de fourmis. A peine y était-elle, qu'une fourmi venait l'empoigner et faisait d'inutiles efforts pour la traîner vers le nid. Ne pouvant y parvenir, elle faisait appel à une de ses camarades, avec laquelle elle avait un colloque animé, dont les antennes faisaient les principaux frais; à la suite dudit colloque, toutes les deux s'acheminaient vers la chenille. et, réunissant leurs efforts, parvenaient à la transporter au nid. J'ai de même observé, plus d'une fois, deux fourmis se rencontrant sur la route de leur nid. Elles s'arrêtaient en face l'une de l'autre, se touchaient réciproquement le bout de leurs antennes, ayant tout l'air d'avoir une conversation dont le sujet, j'ai lieu de le croire, roulait sur la question suivante : quel était le meilleur endroit pour se procurer des provisions? » Après un tel témoignage, il faut de l'obstination pour ne pas être convaincu.

Un fait curieux tendrait à prouver qu'il y a une langue spéciale, ou du moins des mots de passe, dans chaque fourmilière. Les fourmis du même groupe se reconnaissent après une longue séparation. « Cette faculté a attiré l'attention de Darwin, dit Büchner, qui a longuement traité ce sujet dans beaucoup de ses ouvrages. Plus d'une fois il a transporté des individus de la même espèce d'une fourmilière à une autre, habitée, à ce qu'il lui semblait au moins, par une dizaine de milliers de fourmis, ce qui n'empêchait pas les étrangères d'y être immédiatement reconnues et mises à mort. Il a essayé quelquefois de les imprégner d'*assa fœtida* : elles n'en furent pas moins immédiatement reconnues. Ce fait prouve que ce n'est point l'odorat seul, mais encore autre chose, peut-être un signe ou un *mot de ralliement*, qui leur sert à se reconnaître. » Huber a vu des fourmis qui se reconnaissaient après une séparation de quatre mois. Le mot de passe ne change donc pas chaque soir. Lubbock a constaté que la reconnaissance a lieu quelquefois au bout d'un an.

Digitized by Google

Il est infiniment probable que la langue varie, sinon de fourmilière à fourmilière, du moins d'espèce à espèce, comme, parmi les hommes, de race à race. Toutes les fourmis ne parlent pas également bien. Il y a, chez elles, des langues polies, comme le français, l'italien ; des langues savantes, comme le sanscrit et le grec ; mais il y a aussi des langues informes, comme le fuégien et le petit nègre. « La langue, dit M. Büchner, est développée à un degré divers chez les diverses espèces ou genres. » Il y a même des espèces si lentes à saisir ce qu'on leur dit, que les autennes ne suffisent plus : on ne parvient à se faire comprendre que par les procédés les plus grossiers, par le contact des objets. « A l'occasion, par exemple, d'un changement de domicile, telle fourmi en prend une autre entre ses mâchoires, et la transporte sur le lieu choisi pour la nouvelle habitation. » La démonstration est ainsi sans réplique, mais elle n'est vraiment pas commode.

Tels sont, en somme, les faits sur lesquels on essaye d'appuyer les droits de la fourmi à prendre place parmi les êtres raisonnables, à être considérée comme un homme à six pattes. Inutile de multiplier davantage les exemples : ils rentrent tous dans la catégorie de ceux que nous venons de passer en revue, et l'on n'y trouve pas d'autres chefs d'arguments. Un naturaliste allemand écrivait en 1856, en parlant du *vaste océan de la vie animale :* « Partout l'observateur retrouve l'image de notre vie sociale, industrielle, artistique, scientifique et politique. » Le terme d' « image » est on ne peut plus heureusement choisi. Il n'est pas douteux que la vie de l'homme, j'entends sa vie même raisonnable, est représentée extérieurement et par traits détachés dans la nature animale. La ressemblance partielle est plus ou moins éloignée, plus ou moins exacte. Mais l'image n'est pas la réalité; entre un homme et son portrait l'identité de nature est loin d'être parfaite. Conclure de la ressemblance extérieure à l'identité intime ne peut être qu'un sophisme, et nous craignons bien que les avocats des animaux raisonnables n'aient pas d'autre manière de défendre leur cause. M. Büchner, après avoir cité les paroles de Trôgel, que nous venons de rapporter, répond non sans quelque étourderie : « Il n'y a aucune exagération dans ces véridiques paroles. Tout ce qui nous semble être le propre de l'homme, depuis l'organisation de l'état ou de la société dans ses moindres détails, jusqu'à notre architecture, notre économie domestique, l'art de faire la guerre, l'escla-

Digitized by Google

vage, le langage, etc., etc., tout cela se reproduit à un degré incroyable dans le monde animal. » Tout est reproduit, surtout chez les fourmis, accordons-le, quoique ce soit faux d'une manière criante; mais est-ce extérieurement et par image, ou avec identité de nature, que tout est reproduit? Là est la vraie question, sans la solution de laquelle rien n'est sérieusement résolu, et les ressemblances les plus frappantes ne sont qu'un texte à déclamations.

C'est ce qui nous reste à examiner.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

Digitized by Google

LA LITURGIE

I

Liturgie vient de deux mots grecs : λεῖτος, public; ἔργον, œuvre, d'où λειτουργία (*publicum opus*), œuvre ou fonction publique, œuvre par excellence. En quoi consiste cette œuvre? Dans l'ensemble des rites et des cérémonies, des prières et des symboles prescrits par l'Église, pour l'accomplissement des différentes fonctions du culte divin. Cet ensemble constitue une science peu répandue, peu connue, et surtout peu étudiée de nos jours. « Elle est généralement regardée, d'après l'auteur du *Petit Manuel liturgique*, comme une science abstraite, aride, et, par suite, ingrate et fastidieuse, ou, du moins, comme entièrement superflue pour le commun des fidèles, bonne tout au plus pour les gens d'Eglise et les quelques rares amateurs d'érudition. Elle est, en un mot, ou peu s'en faut, mise sur le même pied et reléguée au même plan qu'un traité d'algèbre ou de trigonométrie. C'est là, tout à la fois, une prévention injuste et mal fondée, et une grossière erreur, qu'explique, sans les justifier, l'indifférence religieuse de notre triste temps, préoccupé, avant toutes choses, des intérêts terrestres et matériels (1). »

Or, cette science est l'un des plus importants accessoires de la doctrine chrétienne, dont, à certains égards, elle est inséparable. Il y a, en effet, dans l'étude et la connaissance des cérémonies sacrées, qui font l'objet de la liturgie, une poésie, un sens caché et profond,

(1) *Petit Manuel liturgique*. Explication élémentaire de la liturgie, à l'usage des petits séminaires et autres maisons d'éducation chrétienne et des catéchismes de persévérance, par M. l'abbé J. Marc, P. D. L. M., Palmé, 76, rue des Saints-Pères.

Digitized by Google

une harmonie, un charme tout céleste et tout divin, dont n'a pas le premier soupçon celui qui n'y a pas été initié. Elles ouvrent aux yeux de l'âme des horizons inconnus et lointains, qui s'étendent jusqu'aux confins du ciel.

Soit, nous dira-t-on; mais n'existe-t-il pas sur cette science des livres en très grand nombre, dont plusieurs passent pour excellents: pourquoi en publier un nouveau? Nous n'hésitons pas à déclarer qu'après un examen attentif et consciencieux de la plupart des ouvrages qui traitent de la liturgie, on n'en trouve aucun pouvant servir d'une manière complète à l'instruction de la jeunesse : les uns sont trop abrégés; les autres, trop diffus, ou noyés dans des détails relativement superflus; d'autres, trop volumineux ou trop savants. Nous devons donc remercier M. l'abbé Marc d'en avoir élaboré un qui, se bornant aux questions les plus usuelles et les plus pratiquement utiles, ni trop long ni trop court, est bien ordonné, bien divisé, simple, méthodique, clair et même intéressant; un vrai livre classique dans son genre, en un mot, un *Manuel liturgique* fait tout exprès pour la jeunesse en général, et pour la jeunesse des écoles en particulier.

II

Après avoir défini le culte en général, distingué le culte civil du culte religieux, qui comprend le culte intérieur et le culte extérieur, et démontré la nécessité du culte extérieur, soit privé, soit public, l'auteur du *Petit Manuel* s'occupe des cérémonies, dont il expose la convenance, l'utilité et les avantages. Le mot *cérémonie*, du latin *cor*, en grec κέαρ, κῆρ, cœur, et *monere*, avertir, veut dire : signe ou manifestation des sentiments du cœur. D'où les cérémonies sont *des actions mystérieuses et extérieures, établies pour accompagner le culte divin et le rendre plus expressif, plus majestueux et plus solennel*. Elles sont, en réalité, pour le chrétien, comme un voile transparent, à travers lequel il entrevoit des choses purement spirituelles; comme un tableau vivant, où sont retracés, suivant les différentes circonstances, tous les sentiments de respect, de soumission, d'amour, de remerciement, de confiance, de crainte, qui doivent nous animer envers la Majesté divine. Aussi, après la science de nos dogmes, de nos mystères et de la morale chrétienne, avec laquelle d'ailleurs elle est intimement unie, il n'en est point de

Digitized by Google

plus attrayante, de plus belle, de plus intéressante, que la science des saintes cérémonies de notre religion.

C'est bien ce que pensait et comprenait sainte Thérèse, s'écriant dans l'ardeur de sa foi : « Je donnerais ma tête pour la plus petite des cérémonies de l'Église. »

La liturgie peut s'envisager sous deux points de vue, savoir : dans le sens général de prières et des cérémoniess du culte public, et dans le sens particulier du sacrifice eucharistique. Sous le premier rapport, la liturgie est aussi ancienne que le monde; sous le deuxième aspect, le seul envisagé dans le *Petit Manuel*, la liturgie chrétienne remonte, du moins dans ses parties essentielles, jusqu'aux apôtres et à Jésus-Christ même.

Il y a unité et variété dans la liturgie, par la raison que l'Église a toléré et même approuvé, dans les liturgies, soit orientales, soit occidentales, certaines cérémonies diverses, qui ne sont en rien contraires à l'unité et l'intégrité de la foi, à l'essence du sacrifice et des sacrements, à la dignité et à la majesté du culte divin.

Le *Petit Manuel* a pour objet la liturgie romaine. Il comprend deux grandes divisions : la liturgie générale et la liturgie du dimanche, qui font chacune la matière d'un volume.

La liturgie générale renferme sept parties : 1° les livres et la langue liturgique; 2° le chant liturgique; 3° le temps liturgique; 4° les lieux liturgiques; 5° les vêtements liturgiques; 6° les vases liturgiques; 7° la matière liturgique, ou le sacrifice.

On appelle *livres liturgiques* les livres qui contiennent non seulement les prières, mais encore les règles et les formules du culte public, et *langue liturgique*, la langue dans laquelle ils doivent être écrits.

Il y a six principaux livres liturgiques, savoir : le *bréviaire*, le *missel*, le *rituel*, le *pontifical*, le *cérémonial des évêques* et le *martyrologe*. La *langue liturgique* est la langue latine.

Le bréviaire est le livre qui contient l'office divin. Il est par excellence le livre du prêtre : c'est comme une mystérieuse compagne que l'Église lui donna aux jours de sa jeunesse sacerdotale, et à laquelle il doit demeurer inséparablement uni jusqu'à la mort.

L'office divin se compose de sept parties, appelées *heures*, qui sont : *Matines* et *Laudes*, *Prime*, *Tierce*, *Sexte*, *None*, *Vêpres*, *Complies*, que le *Petit Manuel* explique successivement avec beaucoup de clarté et de précision.

Digitized by Google

III

Les instructions (chaque volume du *Petit Manuel* en renferme trente) consacrées au chant liturgique forment un traité succinct du chant grégorien, de la musique dans les églises et de l'orgue. Ne pouvant les analyser, à cause des limites qui nous sont assignées pour ce travail bibliographique, nous recommandons les passages intitulés : *Notions historiques sur l'orgue*, et *Règles sur l'usage de l'orgue*. Paris possède, dans l'orgue de Saint-Sulpice, le plus parfait, le plus gigantesque et le plus compliqué de tous les instruments de ce genre. « Mais l'art du facteur d'orgues n'a pas encore dit son dernier mot, et nous prépare ou nous réserve sans doute quelque chef-d'œuvre plus étonnant encore. »

Tout ce qui concerne le *Temps liturgique* offre le plus vif intérêt. Les explications données sur le calendrier ecclésiastique, le calendrier grégorien, le calendrier républicain de 1793, ne laissent rien à désirer. A l'aide de tableaux synoptiques, vous pouvez immédiatement coordonner toute date d'après l'un des trois calendriers.

« Malgré le dégoût qu'inspire, dit l'auteur du *Petit Manuel*, l'impie et odieuse parodie du calendrier républicain, l'on ne peut presque s'empêcher de rire, en pensant à l'effet plus qu'étrange que devaient produire les actes minutieusement rédigés d'après ce système, surtout en certains jours de l'année, qui avaient des patrons incomparables. Ainsi, par exemple, un contrat qui de nos jours commencerait de cette manière : *Aujourd'hui, mercredi, 2 octobre, jour des S. Anges gardiens, sont comparus pardevant nous, J. L. Kermalec, notaire à X... (Ille-et-Vilaine)*....., aurait dû se rédiger comme il suit : *Aujourd'hui, duodi de la 2e décade du mois de vendémiaire, jour des Pommes de terre, sont comparus*, etc., etc. — Et cet autre : *Aujourd'hui lundi, 25 novembre, jour de sainte Catherine*, etc., etc..., aurait dû s'écrire : *Aujourd'hui, quintidi de la première décade du mois de frimaire, jour du Cochon*, etc. »

Pour éviter le ridicule, qui a tué le calendrier républicain, on passait sous silence les grotesques et ignobles patrons, et, au lieu d'écrire, par exemple : *le quintidi de la deuxième décade du mois de vendémiaire, jour des Anes*, on mettait tout simplement : *le 15 vendémiaire*.

Digitized by Google

On appelle *lieux liturgiques* les lieux consacrés au divin sacrifice et à la prière. Les lieux liturgiques proprement dits sont l'église et l'autel avec leurs accessoires, où sont compris les clochers et les cloches, qui sont comme la voix extérieure du culte divin, dont elles relèvent si magnifiquement les solennités.

L'explication des lieux liturgiques comprend environ deux cents pages du premier volume. Architecture romane, architecture ogivale, architecture de la Renaissance, tout s'y trouve dans un ordre analytique qui satisfait pleinement la curiosité du lecteur. Saint-Pierre du Vatican et la cathédrale de Cologne viennent en première ligne; ensuite, Notre-Dame des Fleurs, à Florence; la cathédrale ou dôme de Milan; Saint-Paul de Londres (temple anglican); la cathédrale, de style moresque, de Cordoue; les cathédrales de Reims, d'Amiens, de Rouen, de Paris, de Strasbourg, de Chartres, d'Orléans, de Beauvais, de Bourges. Toutes les églises, à beaucoup près, n'ont pas la splendeur et la magnificence de celles dont nous venons de parler; mais elles sont toutes la maison de Dieu, — ce dont il faut se souvenir, — elles sont toutes de vraies basiliques, de vraies maisons royales, puisqu'elles possèdent et abritent le Roi des rois.

Que de choses à dire sur les clochers et les cloches! Maintenant que *Georges d'Amboise*, la célèbre cloche de Rouen, du poids de 36,650 livres, n'existe plus, la plus monumentale cloche de France est, sans contredit, le bourdon de Notre-Dame de Paris. « Son timbre, d'après le savant Gilbert, est mélodieux et majestueux tout à la fois. Son habile fondeur est parvenu, par ses heureuses combinaisons, à lui donner la résonnance de l'accord parfait. On chercherait en vain, parmi toutes les cloches connues, une vibration aussi harmonieuse. Ce beau corps sonore a été considéré, jusqu'à présent, comme le chef-d'œuvre de l'art campanaire. C'est aujourd'hui la plus grosse cloche qui existe en France. Elle pèse près de 32 mille livres. »

La Russie et la Chine l'emportent beaucoup sur notre pays pour le volume et le poids colossal de leurs cloches. Nous n'en citerons que trois : 1° Saint-Yvan, à Moscou, qui pèse 114,000 livres; 2° le bourdon de Pékin, du poids de 120,000 livres, il a 4 mètres de diamètre, et autant de hauteur; 3° le bourdon du Kremlin, à Moscou, qui pèse 492,000 livres, et mesure 7 mètres de diamètre à son orifice, 6^{m},25 de hauteur, et 50 centimètres d'épais-

Digitized by Google

seur. C'est d'après les Russes, l'*empereur des bourdons*.

Aux pages 334 et 335 du premier volume du *Petit Manuel*, on trouve un *tableau comparatif* des monuments : clocher, tours, flèches, pyramides, etc., les plus élevés du monde.

IV

Six instructions, dans le premier volume, sont consacrées aux vêtements liturgiques ou vêtements des clercs.

« Quoique l'habit ne fasse pas le moine, dit le concile de Trente, il faut néanmoins que les clercs portent des habits convenables à l'ordre qu'ils ont reçu, afin que la sainteté de leur âme reluise dans la décence extérieure de leurs vêtements. » L'Église, qui n'a jamais voulu changer la langue ni la forme primitive de sa liturgie, s'est également refusée à changer la forme des vêtements de ses ministres; elle leur a fait conserver la longue et ample toge des anciens Romains, comme plus conforme à la gravité et à la modestie sacerdotales, en sorte qu'à part certaines modifications inévitables, le costume actuel des ecclésiastiques est, au fond, le même que celui des premiers siècles.

Le vêtement civil ou ordinaire des clercs comprend trois choses ou parties principales, qui sont : la soutane, la ceinture, le collet ou rabat.

La soutane, *habit de dessous*, en italien *sottana*, est ainsi nommée, parce que les prêtres sont absolument tenus de s'en revêtir sous les ornements sacrés, toutes les fois qu'ils exercent une fonction sainte, et particulièrement pour l'oblation du divin sacrifice.

Considérée dans sa forme, la soutane est une longue robe ordinairement boutonnée du haut en bas, et descendant par derrière jusqu'aux talons : d'où son nom de *vestis talaris*, sous lequel elle est habituellement désignée dans la liturgie.

La ceinture est une bande d'étoffe noire, plus ou moins longue, dont la largeur peut varier à peu près entre quinze et vingt-cinq centimètres, et que les ecclésiastiques portent autour des reins. L'usage en est tellement passé dans nos mœurs, qu'on serait choqué et même mal édifié de voir un prêtre sans ceinture.

La coiffure des clercs se compose du chapeau proprement dit, de la barrette, de la calotte et de la tonsure.

Digitized by Google

Ne pouvant entrer sur cette matière dans les détails curieux du *Petit Manuel*, nous nous contenterons de dire que la tonsure est *un cercle ou un rond formé au sommet de la tête par le retranchement d'une partie des cheveux, et dont la circonférence est plus ou moins grande, suivant l'ordre ou la dignité des différents clercs*. Saint Jérôme fait remonter son existence à la naissance de l'Église romaine; et le vénérable Bède, jusqu'à saint Pierre lui-même, « qui la portait, dit-il, en souvenir de la couronne d'épines du Sauveur, dont elle avait la ressemblance ».

Passons aux vêtements ou ornements sacrés. Les ornements sacerdotaux, c'est-à-dire les ornements dont se sert le prêtre pour la célébration du saint sacrifice de la messe, sont au nombre de six, savoir : l'*amict*, l'*aube*, le *cordon* ou la *ceinture*, le *manipule*, l'*étole* et la *chasuble*.

L'histoire, le symbolisme, l'usage de ces ornements, sont exactement exposés. En prenant l'étole, le prêtre prononce cette prière : « Rendez-moi, Seigneur, le vêtement de l'immortalité, que j'ai perdu dans la prévarication de notre premier père; et, quoique je sois indigne d'approcher d'un aussi auguste mystère, faites néanmoins que je mérite la vie éternelle. »

La description de la chasuble est suivie de celle de la chape, ornement de dignité ecclésiastique.

Après avoir traité de la matière, de la forme et de la couleur des ornements, le *Petit Manuel* décrit les ornements des clercs inférieurs et les vêtements ou habits de chœur.

A propos des ornements épiscopaux, il est successivement question des sandales et des bas, de la croix pectorale et de la dalmatique, des gants et de l'anneau, de la mitre, de la crosse et du grémial, du pallium et du bougeoir.

La crosse est l'insigne par excellence de la puissance épiscopale; de même que, de nos jours, le plus haut grade de l'armée française est symbolisé par un bâton, le *bâton de maréchal de France*. Un vieux poète a dit de la crosse :

Le haut, en courbe, attire les fidèles;
Le milieu, droit, guide aux fins éternelles;
Le bout, pointu, corrige les rebelles.

Ces trois vers ne sont que la traduction française de l'hexamètre latin de Hugues de Saint-Victor :

Digitized by Google

Curva trahit quos recta regit, pars ultima pungit.

Nous n'insisterons pas sur les ornements et insignes du Pape, la falda, le fanon, la tiare, l'anneau du pêcheur.

On donne à la tiare le nom de *trirègne*, triple couronne ou diadème.

Ces trois couronnes sont les emblèmes des trois pouvoirs, *pontifical*, *royal* et *impérial*, que le pape résume sur sa tête. Elles sont aussi, aux yeux des fidèles, un symbole de la puissance exercée par le vicaire de Jésus-Christ : sur l'Église *militante*, dont il est le chef; sur l'Église *souffrante*, qu'il soulage par les suffrages établis en faveur des défunts; sur l'Église *triomphante*, par les honneurs du culte public, qu'il a le pouvoir de décerner aux saints.

Le premier volume se termine par deux instructions sur les vases liturgiques : calice, patène, ciboire, ostensoir, et par une instruction sur la matière du sacrifice : pain eucharistique, vin eucharistique.

V

Le second volume du *Petit Manuel* expose la *liturgie du dimanche*, dans une série de trente instructions.

La liturgie du dimanche est subdivisée en trois parties spéciales et distinctes, dont la première est consacrée aux cérémonies qui précèdent la sainte messe; la seconde, à celles de la messe elle-même, et la troisième, à l'office du soir.

Les cérémonies qui précèdent la messe paroissiale du dimanche, sont au nombre de trois : la *bénédiction de l'eau*, l'*aspersion* et la *procession*.

Entre toutes les bénédictions usitées dans l'Église catholique, celle de l'eau occupe le premier rang, soit parce que l'eau bénite est elle-même employée dans presque toutes les autres bénédictions; soit parce qu'elle est d'un usage, pour ainsi dire, universel; soit enfin à cause des effets merveilleux qu'elle produit. Suivant la tradition, le premier auteur de la bénédiction de l'eau est saint Matthieu, qui voulut en cela imiter le prophète Élisée, corrigeant avec du sel les eaux de Jéricho, jusque-là saumâtres et malsaines.

On appelle *aspersion* la cérémonie par laquelle le prêtre répand l'eau sainte ou l'eau bénite sur les fidèles avant la grand'messe. Elle a été, de temps immémorial, recommandée et ordonnée non

Digitized by Google

seulement par les souverains pontifes, mais encore par les princes chrétiens eux-mêmes.

La procession, au point de vue liturgique, est une marche solennelle du clergé et du peuple chrétien, allant avec ordre, d'un lieu à un autre, et adressant à Dieu des supplications ou des louanges, sous forme de cantiques et de prières. L'usage des processions remonte jusqu'à l'antiquité la plus reculée. C'est toujours de l'église que la procession doit partir. En tête est tout naturellement la croix, portée par un clerc ou par un enfant de chœur, ayant à droite et à gauche deux acolytes, avec leurs flambeaux; puis ce sont les confréries des laïques avec leurs bannières, les différentes communautés ou ordres religieux, les divers membres du clergé, et enfin le célébrant. L'Église n'ayant régulièrement prescrit aucune prière spéciale pour les processions, on peut chanter toutes celles que l'on veut, pourvu qu'elles soient approuvées par elle.

La messe, l'acte liturgique par excellence, n'est autre chose que le sacrifice eucharistique, c'est-à-dire l'oblation de Jésus-Christ, l'adorable Victime, s'immolant et s'offrant tous les jours à l'autel par les mains du prêtre, et renouvelant, d'une manière mystique et non sanglante, le sacrifice sanglant de la Croix. Quoique, au fond et dans son essence, la sainte messe soit toujours absolument la même, on distingue cependant la *messe solennelle* ou *grand'-messe*, la *messe basse* ou *privée*, la *messe paroissiale*.

Pour bien nous faire connaître la messe, l'auteur du *Petit Manuel* la divise en *six parties*, savoir : 1° la *préparation publique*, qui se fait au bas de l'autel, et qui s'étend depuis les derniers préparatifs, à la sacristie, jusqu'au commencement de l'*introït;* 2° l'*instruction préparatoire*, depuis l'*introït* jusqu'après le *Credo;* 3° l'*oblation*, depuis l'offertoire jusqu'au *Sanctus* inclusivement; 4° le *canon*, depuis le *Sanctus* jusqu'après la petite élévation; 5° la *préparation à la communion* et la *communion* elle-même, depuis le *Pater* jusqu'à la communion des fidèles et à la rentrée du ciboire dans le tabernacle, inclusivement; 6° l'*action de grâces*, depuis l'antienne appelée communion jusqu'à la fin du dernier évangile.

La raison de cette dénomination, *préparation publique*, donnée à la première partie de la messe, est très facile à comprendre. Ces deux mots s'appliquent tout à la fois au prêtre *se préparant publiquement*, et avec une sorte d'appareil, à la célébration des saints

Digitized by Google

mystères, et à l'ensemble des fidèles qui s'apprêtent à y participer en union avec lui.

Dans la seconde partie, *instruction préparatoire*, nous ferons remarquer le *Gloria in excelsis*. Les quatre fins principales pour lesquelles le sacrifice est offert, savoir : l'*adoration*, l'*action de grâces*, l'*expiation* et la *demande*, y sont clairement et parfaitement exprimées par ces paroles : *Adoramus te..... Gratias agimus tibi..... Qui tollis peccata mundi, suscipe deprecationem nostram.*

A part le *Magnificat*, et peut-être encore le *Sanctus*, il n'y a dans aucune langue, ni dans aucune littérature, une seule hymne ou cantique, dont la beauté, tout à la fois simple et sublime, égale celle du *Gloria*, sublime comme les esprits célestes qui pour la première fois le chantèrent à la terre, simple comme les pauvres bergers à qui ils firent entendre.

VI

Après le *Gloria in excelsis*, la collecte ou oraison. Le prêtre ne la dit que lorsque tout le peuple est rassemblé pour le divin sacrifice: elle est comme la réunion, ou mieux la collection de toutes les supplications et de tous les vœux qu'il adresse à Dieu, au nom de tous les fidèles. La collecte est la première oraison de la messe, qui en compte toujours au moins trois, savoir : la *collecte*, dont nous nous occupons et qui vient immédiatement avant l'épître ; la *secrète*, qui précède la préface, et qui est ainsi nommée parce que le prêtre la récite à voix basse ; et enfin la *postcommunion*, ainsi appelée parce qu'elle se dit après la communion. Chaque *collecte* a toujours une *secrète* et une *postcommunion* carrespondantes, c'est-à-dire que si la messe a trois collectes, elle a aussi nécessairement trois secrètes et trois postcommunions.

A certaines messes, il y a la *prose* ou *séquence* avant l'évangile. Autrefois, on multiplia les proses jusqu'au plus déplorable abus. Le missel romain n'en a conservé que cinq : le *Victimæ paschali laudes*, pour la solennité et l'octave de Pâques ; le *Veni sancte Spiritus*, pour la solennité et l'octave de la Pentecôte ; le *Lauda Sion Salvatorem*, pour la Fête-Dieu ; le *Dies iræ*, pour les messes des défunts ; le *Stabat Mater*, pour la Compassion ou fête des Sept Douleurs de la très sainte Vierge.

Après la lecture de l'évangile, a lieu le prône, instruction simple et familière, mais en même temps grave, onctueuse et pratique. Le

Digitized by Google

prône doit être écouté avec l'attention la plus religieuse, avec le respect le plus profond : car, quel que puisse être le plus ou moins de talent de celui qui le fait, ce n'est point sa propre parole, la parole humaine, qu'il prêche, mais la parole de Dieu ; et de plus, il est le successeur de ceux à qui le souverain Maître a dit : « C'est moi qui vous envoie : allez, prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise. »

Le *Credo* est suivi de l'offertoire, du pain bénit, de l'encensement des oblations et de l'autel. Enfin le prêtre, ayant terminé la *secrète*, rompt tout à coup le silence et dit à haute voix : *Per omnia sæcula sæculorum*. Cette exclamation est comme le résumé des demandes qu'il adresse à Dieu, et les fidèles répondent d'une seule voix : *Amen*. Cet *amen* doit être prononcé par tous les assistants, avec un cœur, un accent et une voix dignes d'une âme chrétienne. Il en était ainsi du temps de saint Jérôme, qui nous raconte que cette réponse retentissait dans toutes les parties de l'église, comme un immense coup de tonnerre.

Quoi de plus solennel que la préface, l'une des plus anciennes prières de la liturgie? On en fait remonter l'origine non seulement jusqu'à saint Gélase, à saint Grégoire le Grand, à saint Ambroise, qui passent pour en avoir composé plusieurs, mais jusqu'aux apôtres eux-mêmes et à leurs successeurs, à qui l'on attribue les premières. L'antique liturgie romaine comptait un très grand nombre de préfaces ; elles sont réduites à onze dans le missel romain actuel.

La préface finie, retentit le *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus Dominus*..., et le prêtre commence en silence le canon de la messe. On appelle *silence du canon* la récitation tacite de toutes les prières qui le composent, et qui s'étendent depuis la fin du *Sanctus* jusqu'au *Pater*. « Pendant cet auguste et mystérieux silence, tenons sans cesse notre esprit occupé des redoutables mais consolants mystères qai s'accomplissent en notre présence. »

Au moment de la consécration, adorons et prions. Abandonnons nos cœurs aux plus douces, aux plus pénétrantes, aux plus délicieuses émotions.

L'Église emploie les expressions les plus belles, épuise pour ainsi dire toutes les richesses du langage humain pour rendre dignement, et comme elle le sent, la vertu toute-puissante de la victime qu'elle offre en notre faveur, et pour aider notre piété et notre gratitude à se faire une idée de son excellence.

Digitized by Google

Hélas! obligés de nous borner, nous ne pouvons initier nos lecteurs à toutes les beautés que renferme le deuxième volume du *Petit Manuel* sur le sacrifice de la messe. Nous n'insisterons ni sur le *Memento des morts*, ni sur le *Pater*, ni sur le baiser de paix, ni sur la *communion*. Nous nous contenterons de dire avec M. l'abbé Marc : « Unissons-nous d'esprit et de cœur à la participation de la victime sainte, appelons de toute notre ardeur Jésus-Christ à venir habiter dans nos âmes, sinon corporellement et réellement, du moins spirituellement, par la vivacité de nos désirs les plus empressés, par les sentiments de la plus brûlante charité. Et si nous ne sommes pas assez heureux pour nous nourrir tous les jours du pain des anges, nous mériterons du moins, grâce à cette pieuse pratique, d'en recueillir quelques miettes, qui nous consoleront et nous dédommageront de cette privation, et nous disposeront à le recevoir plus prochainement, plus saintement et plus fructueusement. »

C'est immédiatement après la consommation du sacrifice, c'est-à-dire après la réception du corps et du sang adorables de Jésus-Christ, que l'*action de grâces* commence. N'a-t-elle pas, de tout temps, existé dans l'Église? ne remonte-t-elle pas jusqu'au cénacle, d'où, suivant saint Matthieu, les apôtres ne sortirent *qu'après avoir chanté l'hymne de la reconnaissance?*

L'auteur du *Petit Manuel* s'écrie, en terminant ce qui a rapport au sacrifice de la messe : « Puissions-nous en avoir bien compris la lettre! puissions-nous surtout nous être bien pénétré de son esprit! Puissent ces connaissances, plus précieuses que l'argent et que l'or, nous remplir d'un saint respect et de la dévotion la plus vive pour ce mystère ineffable! puissent-elles, comme fruit pratique, nous y faire assister avec une ferveur et une piété capables de rivaliser avec celles des anges, qui chantent sans cesse l'*Hosanna* éternel, au pied du trône de l'Agneau! »

VII

Les quatre dernières instructions du deuxième volume sont consacrées à l'*Office du soir*, divisé en trois parties principales, savoir : *Vêpres*, *Complies*, et le *Salut* ou la *Bénédiction du très saint Sacrement*.

Nous n'entrerons dans aucun détail, ni sur les psaumes, ni sur la

Digitized by Google

doxologie, ni sur les antiennes, hymnes, versets et cantiques de l'Office du soir. Nous citerons seulement ces quelques lignes sur le *Magnificat :* « Comment et dans quels termes parlerons-nous du *Magnificat?* et tout d'abord quelle définition en donnerons-nous? Le *Magnificat* n'est pas un psaume, ce n'est pas une hymne, ce n'est pas non plus un chant comme les autres chants dont nous avons déjà parlé : c'est un cantique, c'est-à-dire un chant religieux, un chant d'un caractère et d'un accent inconnus jusqu'ici, un chant plus que séraphique, un chant qui a pour auteur et exécuteur la plus auguste, la plus parfaite de toutes les créatures, la Mère du Créateur lui-même; c'est un chant, enfin, que le ciel aurait sujet d'envier à la terre, et dont on peut dire, à bien plus juste titre que de celui de Salomon, que c'est par excellence le *Cantiques des cantiques.* »

Avons-nous réussi à donner une analyse exacte du *Petit Manuel*, de manière à en faire comprendre l'importance, l'utilité, la nécessité même? Nous osons l'espérer. Cet ouvrage devra se trouver dans toutes les sacristies; les maîtres et les maîtresses des novices des ordres religieux en auront besoin pour enseigner avec une très grande clarté et précision la science de la liturgie; dans toutes les écoles libres, le *Petit Manuel* sera indispensable pour initier de bonne heure les élèves à la connaissance des cérémonies de l'Église; les familles chrétiennes lettrées tiendront à le posséder, afin de savoir ce qu'elles ont à faire pour contribuer à la décence et à la solennité du culte divin. Des rois et des reines ne préparaient-ils pas de leurs mains les matières pour l'oblation du saint sacrifice?

Pourquoi notre piété n'obtient-elle pas les grâces destinées à sauver notre pays des dangers qui le menacent? C'est parce que nous ne savons pas exposer nos besoins à Jésus-Christ, par un usage intelligent des prières liturgiques.

On s'ennuie à l'église; on se plaint de ce que le prêtre n'en finit pas de dire la messe. Et cependant tous les prêtres se conforment aux règles prescrites par la liturgie. Mais nous ignorons ces règles, nous ne comprenons pas les mystères et les symboles des différentes cérémonies, ni les bénédictions qu'elles renferment.

Ah! si nous n'avions pas négligé d'apprendre la science de la liturgie, si nous connaissions les avantages qui sont attachés à toutes les cérémonies du culte divin, nous nous ferions tous un devoir d'y assister. Et cependant, qu'ils sont nombreux, hélas! ceux qui ne se font aucun scrupule d'y manquer, sans sujet et sans cause

Digitized by Google

raisonnable! ou bien, s'ils y assistent, c'est la plupart du temps sans attention, sans esprit de foi, sans recueillement. N'est-ce pas à cela qu'il faut attribuer, en grande partie, les distractions, les aridités, les ennuis, les dégoûts et les sécheresses dont nous ne pouvons nous défendre pendant le saint sacrifice?

Les cérémonies sont comme un livre, comme un tableau, qui nous présentent la religion sous des images sensibles : mais ce livre ne dira rien à notre esprit et à notre cœur, si nous ignorons le langage dans lequel il est écrit; ce tableau, tout magnifique qu'il est, sera un tableau muet ou inexplicable, si nous n'en connaissons pas le sens caché. Aussi, combien de catholiques qui assistent tous les jours aux saints mystères, qui sont tous les jours témoins des augustes cérémonies de notre religion, pour qui ces cérémonies ne sont qu'une énigme et une lettre vide de sens?

Puisse le *Petit Manuel* atteindre le but pour lequel il a été livré au public: instruire promptement la jeunesse de toutes nos écoles dans la science de la liturgie!

A. David.

Digitized by Google

UN ÉVÊQUE ÉMIGRÉ A JERSEY

Joseph-Dominique de Cheylus, originaire d'Avignon, docteur de Sorbonne, vicaire général de Henri-Ignace de Brancas, à Lisieux, puis successivement évêque de Tréguier, de Cahors et de Bayeux, est une des belles figures épiscopales de la France au siècle dernier. Le plus récent historiographe du diocèse de Bayeux, M. le chanoine Jacques Laffetay, prévenu par la mort, n'a pas eu le temps, ni peut-être possédé les documents nécessaires pour décrire, comme il l'eût si bien fait, tous les actes que l'administration d'un grand diocèse, que la sollicitude fort légitime de toutes les églises de France, et que la préoccupation des affaires publiques, commandèrent à l'évêque de Bayeux, de 1776 à 1789. L'historien n'a fait qu'esquisser les douze dernières années, les plus tourmentées et sans contredit les plus intéressantes d'une belle vie. Mgr de Cheylus, en effet, contraint d'émigrer, et pourtant toujours pasteur légitime, n'oublia pas ses ouailles, que les intrus voulaient égarer : il les éclaira, les guida toujours, et pourvut à leurs besoins spirituels de loin, ne pouvant le faire de près. Jeté sur une terre étrangère, où l'attachèrent des devoirs spéciaux, il s'y dévoua tout entier jusqu'à la mort.

C'est précisément sur les occupations du vénérable exilé, c'est sur son tombeau et les souvenirs qu'il a laissés à Jersey, que nous avons pu recueillir certains renseignements authentiques, dont les lecteurs de la *Revue* feront leur profit et pourront prendre note.

L'évêque de Bayeux, comme le raconte M. Laffetay, ne pouvant rentrer dans sa ville épiscopale, après l'intrusion de Claude Fauchet, était passé en Angleterre durant l'année 1791. C'est de l'Angleterre, et non directement de la France, que, dans les premiers mois de 1792, il se rendit à Jersey, ayant une double mission à remplir : l'une de distribuer aux prêtres exilés les aumônes, tant publiques que privées, mises à sa disposition ; l'autre d'exercer, au

Digitized by Google

nom de l'ordinaire, Ange-François de Talaru de Chalmazel, évêque de Coutances, réfugié en Angleterre, les différents pouvoirs de juridiction. Les îles, dites *Normandes*, de Jersey, Guernesey, Serk et Aurigny, relevaient encore du diocèse de Coutances, le lien de dépendance, vainement secoué par l'hérésie, n'ayant été rompu définitivement par le Pape qu'en 1801, dans la bulle même du Concordat.

Au moment où Mgr de Cheylus abordait à Jersey, il y avait déjà dans l'île, outre deux mille laïcs, la plupart nobles, hommes, femmes et enfants, environ trois mille prêtres, venus de la Normandie, de la Bretagne, du Maine, etc., après avoir refusé le serment à la constitution schismatique du clerg . Vers la fin de l'année 1792, le nombre de trois mille prêtres se trouva monter, par suite des déportations officielles de la république qui venait d'être proclamée, à quatre mille et quelques cents, dont les noms, les titres et les provenances sont inscrits sur un registre soigneusement gardé à Saint-Brieuc.

Parmi ces prêtres, nommons MM. du Bignon et Périer-Ducoudray, de Laval; MM. de Lubersac, vicaire général de Chartres; Gofvry, vicaire général de Saint-Brieuc; le célèbre abbé Guy Toussaint Carron, prêtre de Rennes; l'abbé Pagny, de Cam ou des environs; Toussaint-Adrien Le Guédois, de Coutances. Ce dernier, mort à Jersey, le 27 novembre 1836, âgé de quatre-vingt-deux ans, a laissé dans l'île un souvenir ineffaçable. C'est en effet lui qui a fondé et fait prospérer, malgré l'intolérance et les susceptibilités protestantes, la paroisse, ou, comme on dit en Angleterre, la *congrégation catholique* de Jersey, la toute première, qui, depuis près de trois siècles, c'est-à-dire depuis l'établissement de l'anglicanisme, ait pu être constituée dans l'île hérétique. François-Marie Ducoudray, grand-oncle du futur martyr de la Commune, servit de vicaire à M. Le Guédois, qu'il précéda d'un an dans la tombe, étant mort le 29 septembre 1835. M. Pagny s'était fait instituteur gratuit de la jeunesse : il resta, lui aussi, à Jersey, même après le Concordat, méritant par son désintéressement l'estime de tous, catholiques et protestants.

Puisque nous signalons en passant la fondation de la congrégation catholique de Jersey, disons qu'elle était bien pauvre, bien humble et bien peu libre à ses débuts. Ce fut seulement dans les derniers mois de 1813 et les premiers de 1814, quand S. A. R. Mgr le duc de Berry vécut à Jersey, attendant l'heure de sa rentrée

Digitized by Google

en France, que le culte catholique, selon la volonté formelle et respectée du prince, déploya la pompe de ses cérémonies et de son chant. Depuis lors, les catholiques de Jersey usent de ces libertés, non plus dans une modeste chapelle, mais dans quatre églises trop étroites.

Mais, revenant aux temps de l'émigration, nous devons une mention spéciale à l'un des prêtres émigrés, Mathieu de Cruchy, apôtre et martyr, dont on a écrit la touchante histoire. Il était né à Jersey. Fait prisonnier de guerre par les Français, avant le traité de Versailles, il s'était converti, avait reçu les ordres sacrés à Luçon. La Révolution le ramena dans son pays, où il convertit deux ou trois de ses compatriotes, qui furent après lui les premiers Jersiais catholiques. S'étant ensuite rembarqué pour la France, afin d'exercer le saint ministère en Vendée, il fut pris et mis à mort.

Le supérieur ecclésiastique de tous ces prêtres, celui qui leur conférait leurs pouvoirs, était Mgr de Cheylus. Il y eut bien en même temps que lui, à Jersey, deux autres évêques français : l'évêque de Dol, Urbain-René de Hercé, et l'évêque de Tréguier, Augustin-René-Louis Le Mintier, qui consacrèrent des pierres d'autel, qui firent des ordinations, ou exercèrent d'une autre manière leur pouvoir d'ordre. Mais la juridiction émanait de l'évêque de Bayeux, dépositaire régulier des pouvoirs de cette nature, comme représentant l'ordinaire.

A ce pouvoir étaient annexées certaines charges que le vénérable évêque de Bayeux put partager avec ses deux collègues et avec quelques prêtres de choix, mais dont il garda toujours la plus large part. Il recevait, il visitait, exhortait et instruisait, consolait et soulageait ces pauvres prêtres, la plupart sans ressources, sans consolation humaine, sans livres, tous condamnés à un supplice vraiment cruel celui de ne pouvoir exercer aucun ministère à l'extérieur. Des conférences théologiques les réunissaient souvent ; des exhortations spirituelles, faites par le prélat plus que septuagénaire, les réconfortaient, et des secours en argent ou en nature leur étaient distribués.

Ces secours venaient d'Angleterre, où les souscriptions et les cotisations volontaires de toutes les hautes classes, de la famille royale et du roi Georges III en tête, précédèrent les allocations officielles, votées généreusement par les deux Chambres du parlement. La répartition de ces secours, à Jersey, comme en Angleterre, était confiée aux évêques, ce n'était pas le moindre de leurs

Digitized by Google

soins, c'était en revanche une de leurs plus grandes satisfactions.

Mgr de Cheylus fut puissamment aidé par Mgr de Hercé et par Mgr Le Mintier, tout le temps que ces derniers restèrent à Jersey. Mais au printemps de l'année 1795, l'évêque de Dol, s'étant offert pour être aumônier du corps expéditionnaire des émigrés qui devaient aller débarquer en Bretagne, et son offre ayant été acceptée, quitta Jersey avec son frère et dix-sept autres prêtres, pour n'y plus revenir. On connaît la fatale issue de la descente opérée à Quiberon : la place de la Garenne, à Vannes, et le champ des Martyrs, près d'Auray, furent le terme de nobles existences et l'anéantissement des espérances, nous voulons même dire des illusions, dont s'étaient trop facilement laissé bercer les émigrés et leurs admirateurs candides, Mgr de Cheylus en particulier.

Après sa facile victoire de Quiberon, déshonorée malgré lui, le général Hoche méditait une revanche contre l'Angleterre ou contre une des possessions anglaises. Le secret du général républicain ne fut dévoilé aux Anglais qu'en décembre 1796, quand fut tenté un débarquement en Irlande. Les préparatifs cependant se faisant sur toute la côte de Bretagne, de Saint-Malo à Brest, le gouvernement anglais craignit pour les îles de la Manche. En conséquence, il fit transporter sur le sol même de l'Angleterre les émigrés, tant ecclésiastiques que laïcs, qui résidaient dans toutes ces îles. C'est alors que Mgr Le Mintier partit pour Londres, où il mourut le 21 avril 1801. Le plus grand nombre des prêtres se laissa transporter en Angleterre; un moindre nombre préféra revenir en France pour y reprendre, à ses risques et périls, les ministères sacrés. Il ne resta à Jersey qu'un petit nombre de prêtres, vieux ou infirmes, dont Mgr de Cheylus, vieux et infirme lui-même, quoique plus courageux que jamais, continua de s'occuper.

Il était dans la quatre-vingtième année de son âge et dans la trente-cinquième de sa consécration épiscopale, au milieu de l'année 1796. Un de ses compagnons d'exil, l'abbé de Lubersac, ancien vicaire général de Tréguier et de Chartres, dans un livre intitulé : *Journal de l'émigration*, imprimé à Londres, en 1802, nous a laissé le portrait suivant de l'évêque de Bayeux :

« Parvenu à l'âge des patriarches, ses mœurs douces en rappelaient la bonté, la simplicité et la sainteté, pendant que les charmes d'un esprit uni et loyal et la sérénité d'une âme sans remords, faisaient oublier son grand âge. Environné qu'il était d'un grand

Digitized by Google

nombre de pasteurs de son diocèse, fugitifs, comme lui, de leurs églises et de leur patrie, il n'eut point d'autre occupation, d'autre habitude, d'autre jouissance enfin, que celle de vivre au milieu d'eux et avec eux, de les consoler dans leurs malheurs, et de faire en quelque sorte plus que de partager avec sa tribu de vénérables prêtres, la faible parcelle de fortune qu'il avait heureusement sauvée du grand naufrage. Il ne laissa rien dans le monde que le souvenir de ses vertus, et ne témoigna, en quittant la vie, que le regret de n'avoir pas fait davantage de bonnes œuvres. »

Mgr de Cheylus avait pour ami et pour hôte un séculier influent, puissant et respecté dans l'île. Il était issu d'une branche, restée protestante et fixée en Angleterre, de l'illustre famille de la Tour-d'Auvergne : il se portait comme prince ou duc de Bouillon, ayant été reconnu, paraît-il, pour héritier par le dernier seigneur qui ait joui de ce titre. Il commandait les forces navales de l'Angleterre dans les eaux des îles, *Channel Islands*, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Résidant habituellement dans le vieux château de Montorgueil, qui domine la côte orientale de l'île, la plus rapprochée de la France, il avait élevé sur une éminence voisine, nommée la *Hougue-Bie*, la tour qu'on montre aujourd'hui à tous les voyageurs, d'où la vue se porte sur le littoral du Cotentin, et qui s'appelle la *Tour du Prince*. Cette tour s'élève sur l'emplacement d'un édifice entièrement catholique, dont une partie subsiste encore, et dont nous allons parler plus longuement tout à l'heure.

Si nous insistons sur ce point, c'est que, selon bien des probabilités, qui équivalent à une certitude, Mgr de Cheylus a eu là son habitation tout le temps qu'il a passé à Jersey. C'est là qu'ayant à la portée de sa vue la terre de France, il parlait d'elle, il priait pour elle, ou plaignait le sort que lui faisait subir la Révolution. C'est là qu'il devait mourir en février 1797, selon les actes que nous allons produire.

Le monument catholique, qui est dominé aujourd'hui, et comme écrasé par la Tour du Prince, doit son origine à Richard Mabon, doyen de Jersey, au diocèse de Coutances, de 1512 à 1543. Cet estimable doyen, lisons-nous dans un acte judiciaire du temps, « a édifié une chapelle à la Hougue-Bie, en l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie, de Nostre-Dame de Lorette et de Monseigneur Sainct-Michel, nommé *Nostre-Dame de la Clarté*. Au but de devers l'est de la dicte chapelle, une manière d'oratoire,

Digitized by Google

fondée en l'honneur de la Passion de Jésus-Christ, nommée *Jérusalem*. Dessous icelle, un autre petit oratoire, en manière d'ung sépulchre, semblable environ au Sainct-Sépulchre, au plus près du moins que le dict Richard l'a sceu diviser et faire, comme ayant visité le ci-devant dict sépulchre de Jésus-Christ, avecque une petite maison assise et située en la dicte Hougue, auprès des dictes chapelles. »

Ces diverses constructions du pieux doyen catholique ont disparu sous des constructions nouvelles. Mais la chapelle, nommée, dans l'acte, Notre-Dame de la Clarté, subsiste encore de nos jours, et subsistait à plus forte raison il y a quatre-vingt-dix ans. Tout nous porte à croire que Mgr de Cheylus y célébrait habituellement les saints mystères, et que, tenant entre ses mains l'auguste Victime, il se rappelait et rappelait à Dieu le temps où l'île protestante était entièrement catholique, sans oublier cependant de penser aussi à la France et à sa chère Normandie, dont il pouvait apercevoir le rivage et certains monuments, l'abbaye de Lessay, la cathédrale de Coutances, etc. Nous osons recommander ce religieux souvenir, sans omettre l'intention concomitante, à ceux de nos compatriotes qui auraient l'occasion de visiter la *Tour du Prince*.

Comme nous l'avons déjà dit, Mgr de Cheylus mourut au mois de février 1797, âgé de quatre-vingts ans : c'était le 22, un mercredi. Deux jours après, le vendredi 24, il fut enterré dans le cimetière paroissial de Saint-Sauveur. Voici textuellement ce qui est porté sur le registre des enterrements de la paroisse :

« Monseigneur Joseph-Dominique de Cheylus, évêque de Bayeux, conseiller du roi en tous ses conseils, commandeur des Ordres Royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, et premier aumônier de Madame, a été inhumé dans le cimetière de Saint-Sauveur, en l'île de Jersey, le vingt-quatrième jour de février, l'an mil sept cent quatre-vingt-dix-sept » !

(Vraie copie.)

Donnée à Saint-Sauveur, île de Jersey, ce 14e jour d'août 1882.

« Charles MARETT, *Recteur*. »

Si tout dans cette pièce, les titres, le style, la date, nous paraît faire abstraction complète de notre Révolution, qui eût daté la pièce, pour ne signaler que cette différence, du 6 ventôse an V,

Digitized by Google

nous ne devons pourtant pas oublier que le cimetière paroissial et l'église de Saint-Sauveur en l'île de Jersey étaient alors et sont encore aujourd'hui aux protestants : le recteur, qui a écrit et signé l'extrait du registre qu'on a sous les yeux, est le pasteur protestant de la paroisse. C'est qu'en 1797, et longtemps encore après, un catholique, fût-il évêque, ne pouvait être enterré que dans un cimetière public et commun, ordinairement contigu à un temple, qui avait pu être autrefois, qui avait été de fait à Jersey une église catholique, mais qui depuis deux siècles et demi ne voyait plus, n'abritait plus le vrai sacrifice de la loi nouvelle. Les congrégations catholiques n'ont eu que plus tard leur chapelle d'abord et finalement leur cimetière.

La division de l'île en douze paroisses, qui datent de l'époque catholique, et qui ont chacune leur territoire bien délimité, leur administration et leurs subdivisions particulières, demeure toujours. Une partie considérable du territoire de Saint-Sauveur étant voisin de la ville de Saint-Hélier, et s'étant peu à peu couvert de maisons, est devenu une prolongation de la ville ; il en fait réellement partie. La maison du gouverneur, située à une extrémité de la ville, est sur Saint-Sauveur et même tout proche de l'église paroissiale de ce nom. C'est devant le portail principal, dès lors abandonné au profit d'un portail latéral, que fut enterré Mgr de Cheylus.

La tombe fut certainement bénite ; on récita, si l'on ne put chanter, les prières de l'inhumation : la pompe funèbre ne manqua ni de grandeur ni de solennité. On érigea un monument sur la tombe, et l'épitaphe suivante y fut gravée :

DULCI MORUM COMITATE CARUS OMNIBUS
HAC IN REGIONE
DILECTAM QUIETEM, AMICUM HOSPITIUM
INVENIT
HOC ET DOLORIS ET SPECIALIS OBSERVANTIÆ
TESTIMONIUM
INSCRIBI VOLUIT
QUEM DEFUNCTO JUNXERAT MUTUUS HONOS
ILLIUS HOSPES ET AMICUS
TURENNI NON DEGENER PROPINQUUS
PRINCEPS BULLIONIS
HAC IN INSULA NAVALIBUS ANGLIÆ COPIIS
SUPREMUS PRÆPOSITUS
ET MŒRENTES POSUERE AMICI

Digitized by Google

Les amis éplorés du vénérable défunt, que l'on voit paraître à la fin de l'épitaphe, sont quelques rares émigrés et quelques prêtres, dont plusieurs de Bayeux, qui avaient été laissés à Jersey l'année précédente par le gouvernement anglais. Nos lecteurs connaissent déjà le prince de Bouillon, l'hôte et l'ami du prélat, le parent de Turenne, comme il se qualifie. Nous allons bientôt parler de lui une dernière fois.

Mais on nous demande auparavant si le tombeau, le monument, l'épitaphe et les inscriptions existent encore? Nous sommes forcé de répondre : Non. N'a-t-on pas au moins respecté l'intérieur de la tombe et les vénérables ossements de l'évêque catholique? Non encore, tout a été renversé, remué jusqu'aux profondeurs; les restes de l'évêque ont été confondus avec des restes vulgaires, et d'autres morts ont été enterrés à l'endroit même qu'occupait un corps consacré par toutes les onctions sacramentelles, par les prières liturgiques et par les gages les plus certains d'une résurrection glorieuse. Nous pouvons fixer approximativement la date et révéler les motifs tout humains de cette profanation.

Elle a dû se faire entre les années 1814 et 1818. A partir de 1814, on ne revit plus le prince de Bouillon à Jersey. Dès les premiers jours de la Restauration, se fondant sur sa généalogie, peut-être aussi sur une adoption ou sur une reconnaissance toute récente, quoique protestant et non Français, il revendiqua les titres et les biens des ducs de Bouillon et des princes catholiques de la Tour d'Auvergne. Etant venu à Paris à cet effet, et voyant qu'il n'obtenait rien, il se tira un coup de pistolet dans l'hôtel où il était descendu et se tua misérablement.

Le tombeau de Mgr de Cheylus restait ainsi sans protecteur, sur le portail d'un temple protestant, dans un cimetière, où bien des familles jersiaises tenaient à faire enterrer leurs morts. Précisément à cette époque, la paroisse de Saint-Sauveur avait à sa tête un recteur qui a laissé après lui toute autre chose qu'une réputation de désintéressement, de grandeur d'âme et même d'orthodoxie. C'est au point qu'il fallut, si nos renseignements ne nous trompent, le déposer et le remplacer par un autre, qui fut l'honnête, savant et libéral M. *Durell*, mort en 1848, après trente ans d'un rectorat commencé en 1818. Si donc le tombeau de l'évêque de Bayeux était resté intact jusqu'en 1818, année où fut installé le révérend recteur Durell, il eût subsisté jusqu'à nos jours, ou du moins

Digitized by Google

jusqu'en 1848. Car le recteur non seulement n'aurait pas provoqué, mais encore n'aurait pas autorisé une destruction qu'il a constamment regrettée, comme nous l'atteste son fils, aujourd'hui l'un des plus fervents catholiques de Jersey.

Puisque le monument funèbre, érigé à la mémoire de Mgr de Cheylus n'existait plus en 1818, il n'avait duré en tout qu'une vingtaine d'années. La place qu'il occupait est bien déterminée. En 1856, un vieillard de Saint-Sauveur, Jean *Peschard*, qui avait assisté aux funérailles de l'évêque et se rappelait fort bien toutes les circonstances, désigna l'endroit de la sépulture à M. *Villers*, qui était envoyé de Bayeux pour rapporter le corps en France, et à M. *Delacroix*, auteur d'une histoire consciencieuse de Jersey. L'historien, qui était catholique, n'a pas omis de consigner entre mille autres détails, concernant les émigrés, ce que nous venons de rapporter sur la mort, la sépulture et le tombeau de Mgr de Cheylus. C'est à ce même historien que nous avons emprunté les différentes pièces citées dans notre présent travail.

Un autre évêque catholique mourut à Jersey, vingt-quatre ans après Mgr de Cheylus, et il y repose en paix dans le cimetière de Saint-Martin. Nous voulons parler de Charles-Siméon *de Grimouville L'Archant*, né à Saint-Lô, le 18 février 1751, vicaire général de Mgr de la Ferronnays, évêque de Lisieux. En 1817, il fut nommé, par le roi de France, évêque de Saint-Malo, et préconisé par le pape. Mais les difficultés suscitées par les Chambres et par les ministres mêmes du roi, Richelieu, Laîné et Decazes, ayant faussé les nominations royales, annulé les préconisations pontificales et frustré les élus, l'évêque de Saint-Malo, non encore sacré, et attendant toujours à Jersey, mourut le 20 septembre 1821.

A. Jean, *S. J.*

Digitized by Google

LES ROSMADEC

SCÈNES DE LA VIE BRETONNE (1)

Aline lui tendit amicalement la sienne en rougissant un peu. Les trois années passées avaient complété sa beauté. Son buste souple s'était arrondi; son teint brillait d'une fraîcheur plus veloutée; ses yeux n'avaient plus rien d'enfantin dans l'expression : c'était une femme charmante et formée, que M. Guillaume admirait avec émotion. De son côté, elle remarqua chez lui plus de gravité et d'autorité dans la physionomie. Il avait coupé sa barbe et conservait seulement des favoris soyeux; sa haute taille était encore svelte et cambrée : aucun des quatre fils Aymon ne pouvait être ni un chevalier plus beau ni un plus redoutable champion.

XIII

RETOUR A KERMOUSTER

La matinée du lendemain était splendide. Une brume ténue, se repliant sur la mer comme un voile diaphane, allait se condenser et se suspendre au lointain horizon. Quelques petits nuages blancs glissaient mollement sur le ciel azuré.

Les vagues assoupies chatoyaient de facettes vertes et bleuâtres. L'alouette modulait très haut sa chansonnette au-dessus du village de Poulmeur. L'hirondelle baignait son corsage noir et blanc dans la baie, sur laquelle voletaient les mouettes. De nombreux bateaux circulaient autour des Sept-Iles, et les pêcheurs, favorisés par le

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1883.

Digitized by Google

temps, étaient assurés de récolter dans les flots une abondante moisson.

M. Guillaume sortit avec Philos de la maison de Noël, et alla d'abord à la grotte-écurie visiter sa jument, qui le salua d'un hennissement amical et lui lécha la main. L'épagneul jaloux, sautant aux naseaux de la bête, fit semblant de la mordre; celle-ci, habituée aux taquineries de son camarade, secoua seulement la tête et leva un de ses pieds de devant en guise d'avertissement.

Le marin rentra à la maison et causa avec la famille du pêcheur. Ses filles étaient fières de leur hôte, superbe à leurs yeux en uniforme neuf, avec son gilet blanc et sa casquette à triple galon d'or. Leur bavardage lui apprit bientôt les nouvelles locales; il y en eut une qui l'émut péniblement : le comte Roland, de retour avec sa sœur, allait très souvent chez l'amiral; on croyait que son mariage avec Mlle de Rosmadec était arrangé; on ajoutait que Mlle Kéranilis était venue pour signer au contrat, et que M. Adrien célébrerait prochainement la cérémonie nuptiale, avant de partir pour les missions.

Ainsi informé de cet événement capital, M. Guillaume descendit au quai, attira un canot, saisit les rames et fendit l'onde; il doubla la pointe et entra dans l'étang marin de Kermouster, où des centaines de petits poissons jouaient en se chauffant à fleur d'eau le long des rives. Là il s'arrêta, songeant à la conduite que les circonstances lui imposaient : il était venu à Poulmeur avec la résolution d'une démarche décisive; les commérages du village le replongeaient dans la perplexité.

Il aborda enfin, attacha la barque à un arbre et la repoussa au large; puis il suivit lentement l'allée qui conduisait au manoir.

Comme il entrait au jardin, la grosse voix de l'amiral lui souhaita la bienvenue :

— Ah! vous voilà, vainqueur des peuples du Septentrion! bien! très bien! approchez; je suis à vous; mais je donnerai d'abord une leçon à ce coquin de poirier qui s'emporte. Voyez-vous l'obstiné : j'ai beau le pincer et le tailler, il pousse un fouillis de branches gourmandes; je vais le corriger.

Des coups terribles d'une énorme serpette abattirent en deux minutes une douzaine de branches.

— Là! voilà qui est fait. L'air et le soleil pénétreront : l'arbre donnera moins de poires, mais elles seront plus belles et meilleures. Tels sont mes combats actuels, mon cher camarade, et j'y suis

Digitized by Google

victorieux. Voyons votre tournure : l'uniforme vous sied à merveille, et vous restez droit comme un palmier, malgré votre taille démesurée pour un marin.

— Vous savez, mon amiral, que le Breton ressemble au bois dur : il se rompt, mais ne se courbe pas.

— C'est vrai; mais les marins de votre hauteur ne se redressent habituellement que devant l'ennemi : ainsi fait notre Charner. Ah! les Russes vous ont gravé un souvenir sur le front : comment avez-vous été blessé?

— En repoussant la sortie d'un bataillon qui essayait de nous surprendre; son vaillant major m'atteignit à la tête, tandis que je lui traversais le bras; nous ne songions l'un et l'autre qu'à l'attaque: souvent dans la mêlée on frappe sans chercher à parer.

— Surtout quand on est Français. Colas, maître Corbeau, approchez, voici votre ancien ami.

L'officier secoua rudement la grosse patte du jardinier, charmé de cette formidable étreinte.

— Monsieur a fait de bonne besogne là-bas, dit-il; nous avons cependant un regret, sur la côte : c'est qu'on n'ait pas battu les Anglais plutôt que les Russes; faut espérer qu'on s'en dédommagera.

— Entrons, dit l'amiral. Nous avous Rouzault depuis hier soir; il vous est chaudement dévoué.

Aline parut à la porte. Une simple robe de toile blanche et bleue dessinait ses formes délicates et vigoureuses; son opulente chevelure, tordue en arrière, retombait en boucles sur la nuque. Elle s'avança vivement, rougissant un peu, et tendit en souriant les deux mains à l'officier, qui les serra à peine, mais les garda un instant entre les siennes.

— Vous avez encore refusé notre hospitalité, mais j'espère que nous vous verrons souvent, dit-elle.

— Vous déjeunerez et dînerez avec nous quand il vous plaira, c'est convenu, ajouta son père. Ah! si Adrien était ici, il vous reverrait avec bonheur.

— Je suis allé le voir il y a peu de jours, et j'ai été aussi reconnaissant de son accueil qu'édifié de sa conversation : sa vocation est parfaite.

— Merci de votre visite à mon fils! Ah! je ne le cède pas sans chagrin aux missions lointaines. Pourquoi ne reste-t-il pas en France? Est-il un pays dont la conversion soit plus nécessaire?

Digitized by Google

notre nation n'est-elle pas assez paganisée pour qu'on l'évangélise? Ne vous laissez pas tromper par le calme du moment : des tempêtes sociales, que la religion seule pourrait conjurer, se préparent.

— Eh quoi! restez-vous aussi sombre que vous l'étiez il y a trois ans? N'avez-vous pas confiance dans notre nouvelle étoile? Voyez! tout nous réussit : le peuple est tranquille, les usines travaillent, l'agriculture est prospère, la rente monte, nous avons des alliés; aucun nuage ne paraît à l'horizon.

— Les éruptions volcaniques et les cyclones s'annoncent rarement par des nuages. Soyez certain, mon jeune ami, que l'embellie ne sera pas durable. Comment échapperions-nous aux commotions, nous qui glissons depuis deux siècles sur la pente révolutionnaire? Nos rois et notre aristocratie nous y jetèrent, nos démocrates impérialistes ou républicains ont accéléré la chute. Démocratie égalitaire, sceptique dans ses lois, téméraire dans ses institutions, qui confient le pouvoir électoral aux masses, la France a perdu toute garantie de stabilité : je vous le répète, si nous étions, vous et moi, moins patriotes et plus prudents, nous irions nous établir en Australie.

— Sabre de bois! quelles tristes prévisions! s'écria le commandant, qui réjoignit les causeurs. Si vous partez pour l'Australie, j'en suis : nous fonderons une colonie, dont Adrien sera l'aumônier.

— Cette existence lui semblerait trop douce et trop paisible, dit le lieutenant; pour satisfaire son zèle, il faudrait l'envoyer chez des anthropophages. Je suppose aussi que Mademoiselle reculerait devant la longue traversée.

— Non, si les personnes que j'aime m'accompagnaient; seulement j'irais de préférence dans une terre française, au Canada, par exemple.

— Et tu serais une vaillante femme de colon, dit l'amiral : tu n'es pas une poupée de salon; tu n'es pas frivole, ignorante, molle et lâche, comme nos demoiselles à la mode. Les épreuves ne te manqueront pas en France, ma chère enfant; mais j'espère que tu les supporteras avec courage.

— Voici ma tante qui vient par cette allée, dit Aline, embarrassée de l'éloge. Faisons-lui une surprise. Elle ne vous a pas aperçu. Monsieur, cachez-vous derrière ce laurier; comme cela, ne remuez pas.

— Arrivez, arrivez, Julienne, cria M. de Rosmadec; vous attirez une affluence de galants : déjà Rouzault vous fait la cour; je vous

Digitized by Google

annonce la visite d'un autre prétendant, certain roi de la mer, qui aspire également à votre tendresse.

— Et qui la possède, n'est-il pas vrai? chère tante. Avouez que vous lui avez conservé un cœur fidèle.

— Et que vous l'embrasseriez avec ardeur, s'il vous tendait les bras.

— Pourquoi pas, mon cher Victor? la jeunesse et la beauté doivent récompenser la vaillance.

— Bien répondu! apparaissez, valeureux prince Harald, et embrassez votre amante.

— Ah! mon Dieu, est-il possible? vous étiez là! Ce méchant me couvre de confusion!

— Embrassez-la, mille bombes! Ne reculez pas; embrassez-la tendrement sur les deux joues : elle y a consenti.

— Je n'aspire pas à une si haute faveur avant de l'avoir mieux méritée, mais je prie Mlle Kéranilis de croire à ma respectueuse affection, dit M. Guillaume.

Tante Providence fixa sur le jeune homme un regard attendri.

— Comme il *lui* ressemble! murmura-t-elle d'une voix émue.

On entra au salon, et le temps s'écoula vite jusqu'au déjeuner. Pendant ce repas, on questionna les deux marins sur la lutte héroïque dans laquelle le vaincu s'était montré aussi brave que le vainqueur. Le commandant laissa parler son jeune ami. Celui-ci décrivit l'aspect des camps et de la mer; il esquissa les portraits de nos généraux, crayonna tour à tour Canrobert, si bon pour le soldat et si simple dans son abnégation; Bosquet et Mac-Mahon, entraînant les troupes enthousiasmées; Pélissier, froid et obstiné; puis il raconta les souffrances, la résignation, le courage des soldats.

— Tout n'est pas encore perdu, conclut l'amiral : il nous reste des vertus militaires à défaut de vertus civiles.

Ces récits étaient incomplets pour Mlle Kéranilis.

— Parlez-nous du marquis de Rosmadec, dit-elle. Nous n'avons pas oublié votre amitié pour lui.

M. Guillaume regarda avec embarras le commandant, qui s'empressa de répondre :

— Eh! mordieu! Rosmadec a fait son devoir comme un autre, et on l'en à récompensé; mais quel mérite y a-t-il à n'être pas lâche?

— Le marquis est-il de retour au pays? demanda l'amiral.

Digitized by Google

— Oui, il est revenu chez sa mère, et j'espère que nous vous le présenterons un de ces jours, dit Rouzault.

— Il sera bien reçu à Kermouster, quoi que puissent en penser nos parents du Tromeur.

— Eh quoi! vos parents seraient-ils assez injustes pour persister dans leurs rancunes? repousseraient-ils encore un parent qui leur fait honneur?

— Oui, leur fierté nobiliaire est implacable; mais je m'en moque, parce qu'elle est mal fondée.

— Leur dédain serait inexcusable, poursuivit le commandant, et nous conduirait à rechercher si cette famille du Tromeur est elle-même une perfection. Comment M. Roland se comporte-t-il? La jolie Mme de Coatriou est-elle heureuse et sage?

— Julie n'a pas d'enfants et s'en console, dit l'amiral. On cite ses mots, on vante son élégance, on copie ses toilettes : n'est-ce pas assez pour son bonheur? Son mari s'efface, disparaît, compte à peine dans la maison : que pourrait-on souhaiter de mieux? Quant à Roland, il dépense au point de causer de graves embarras à sa mère. Tout cela finira mal. Le fond était bon chez le frère et la sœur. Une greffe saine eût produit des fruits excellents sur ces vigoureux rejetons; cette greffe, une éducation ferme et raisonnable a manqué aux sauvageons; on les a cultivés selon le goût du jour et de la mode; la sève s'emporte en rameaux qui donneront de mauvais fruits.

— Oh! papa, comment pouvez-vous parler ainsi? s'écria Aline : vous les méconnaissez tous les deux. Ma cousine serait une femme dévouée si son mari le méritait, une bonne mère si elle avait des enfants; elle se distrait pour ne pas trop souffrir, mais sa brillante et stérile existence lui pèse. Et Roland, si affectueux pour nous, doit-il être jugé avec cette rigueur? Oh! non, non. Pensez combien leur condition diffère de la nôtre : peuvent-ils vivre autrement à Paris que les personnes de leur fortune et de leur intimité?

— Je n'admets pas ton excuse, répliqua le père avec virulence; leurs intimes me sont odieux sans que je les connaisse. Je déteste cette aristocratie fainéante et frivole, qui commet un mal extrême seulement parce qu'elle omet de faire le bien. Ah! Messieurs les marquis, il vous faut des hôtels à Paris, des voitures, des chevaux de sang, des laquais pimpants, des meubles fastueux et les cartes au cercle; oh! Mesdames les marquises, il vous faut des toilettes d'un

Digitized by Google

prix fou, des loges, des soirées et des fêtes : sans cela, Messieurs et Mesdames, vous ne seriez plus gens de distinction. Mais un coup d'œil, s'il vous plaît, en province : ici les futaies tombent, et l'on ne plante pas; les fermiers pressurés gémissent; l'hypothèque grève la terre; on finit par la vendre, et nos fortunes territoriales s'émiettent; on perd l'influence à la campagne : les démagogues s'emparent du paysan, qui se lèvera ennemi contre le château.

— Mais, cher père, je vous ai entendu avouer qu'il y a un grand nombre de familles sages et respectables dans la noblesse et la bourgeoisie, à Paris.

— Oui, ce qui est bon à Paris est excellent; on y trouve les hautes vertus comme les grands talents; par malheur, Eléonore et ses enfants voient surtout des gens élégants et frivoles, qui manquent aux devoirs sociaux les plus essentiels : ils ne sont ni économes ni laborieux.

— Roland ne serait pas inoccupé si ses opinions ne l'empêchaient de servir l'État.

— Ne peut-il être agriculteur, industriel ou savant? Ma chère enfant, ne t'obstine pas à le défendre; il n'est parfait qu'aux yeux de son tailleur. Une seule chance de salut lui reste : s'il épouse bientôt une femme énergique et raisonnable, capable de le diriger en le dominant, ce garçon peut encore être sauvé.

— Cette femme se trouvera, il faut l'espérer, dit Aline en baissant les yeux.

M. Guillaume aperçut des larmes suspendues à leurs longs cils.

Dans l'après-midi, il eut avec le commandant un entretien confidentiel, et lui confia ses sentiments, ses vœux, ses craintes, que la discussion survenue entre l'amiral et sa fille ne pouvait amoindrir. Les conseils de son ami se résumèrent en deux mots : attendre et espérer.

XIV

UNE DEMANDE EN MARIAGE

Notre jeune officier gravit à cheval, le lendemain matin, les hauteurs qui dominent la côte. A mesure qu'il s'élevait, la vue s'étendait. Il s'arrêtait parfois pour regarder le vaste paysage : le rivage dentelé d'immenses rochers; la mer, qui se prolongeait d'un

Digitized by Google

côté jusqu'à l'île de Batz, et de l'autre jusqu'à l'embouchure du bras de mer de Tréguier; les Sept-Iles, au milieu des eaux; au sud et à l'est, la campagne et de nombreux clochers. Tandis que son maître contemplait ce vaste et mélancolique tableau, Philos broussait dans les ajoncs ou galopait dans les trèfles, à la recherche des perdrix et des lapereaux.

Arrivé au sommet du plateau, M. Guillaume prit le sentier du château de Job.

La demeure du barde troglodyte s'était embellie depuis trois ans. Avec l'âge et la fortune lui étaient venus des goûts sédentaires de jardinage : il avait clos et défriché quatre petits carrés de légumes, bordés de plates-bandes de fleurs; des rosiers, des myrtes, des fuchsias et des lilas réjouissaient les yeux en masquant les talus; un petit massif d'arbustes ombrageait l'entrée de la grotte, enguirlandée de chèvrefeuille.

Le châtelain était au logis.

— Bonjour, illustre Job, dit le marin en sautant de cheval. M'avez-vous oublié, ou bien êtes-vous trop fier pour me reconnaître après vos succès d'acteur?

— Quoi! c'est vous, capitaine? Quel bonheur de vous revoir! Avant la parole, l'action. Je suis plus fier de vous que de moi-même. J'ai cependant composé un beau *Sébastopol;* rien n'y manque : je n'ai oublié ni Saint-Arnaud, ni Canrobert, ni Bosquet, ni Mac-Mahon, ni les marins de la flotte et des batteries; déjà j'ai vendu trois mil'e exemplaires de ma chanson; beaucoup de jeunes filles la répétent dans les veillées : cela encourage nos jeunes gens à se battre comme il faut.

L'officier pria le barde de lui chanter quelques strophes de son poème : celui-ci les entonna d'une voix éclatante, comme s'il avait eu mille auditeurs. Il était en corps de chemise, la poitrine deminue, debout devant sa porte; la brise agitait les rares mèches de ses cheveux gris; ses yeux brillaient d'enthousiasme. La naïve chanson de geste était trop longue pour que le lieutenant l'écoutât jusqu'à la fin, mais il en prit et paya généreusement une centaine d'exemplaires. Il complimenta ensuite Job sur la représentation des *Quatre Fils Aymon :*

— J'y ai assisté avec intérêt, dit-il.

— Vraiment! vous étiez là! vous nous avez entendus! N'est-ce pas que c'était beau? Mes jeunes gens ne bronchaient pas : je sais

Digitized by Google

la pièce par cœur, mais je n'ai pas eu besoin de leur venir en aide. Eh bien, c'est fini, nous ne jouerons plus.

— Pourquoi donc? êtes-vous fatigués ou en désaccord?

— Fatigués? pas du tout; à peine étions-nous enroués à la fin du troisième jour, et il n'y a pas eu de disputes. Mais M. le recteur de notre paroisse s'est fâché : Ce serait honteux, a-t-il dit, qu'une bande de saltimbanques sortît de ce pays; oui, il nous a traités en chaire de saltimbanques! et il a prédit que nous deviendrions une bande d'ivrognes fainéants, si nous résistions à sa réprimande. Ah! capitaine, quelle injustice! Des saltimbanques, nous qui remettions en honneur les chants guerriers et nationaux des Bretons! Le coup a été terrible : notre association est détruite.

— Vos intentions étaient excellentes, et le recteur a été sévère; je m'explique cependant ses appréhensions. N'étiez-vous pas un peu ivres en revenant de la foire?

— Ah! pour cela, oui; mais une fois n'est pas coutume. Dame! la recette avait été forte; on a bien dîné avec une vingtaine d'amis, et au meilleur hôtel, s'il vous plaît : rôti, vin blanc, cognac, liqueurs. Aussi la route était-elle trop étroite au départ.

Le souvenir de cette heureuse soirée consolait un peu le poète.

M. Guillaume prit congé de lui, et descendit lentement vers le bois de Kermouster. Il en débouchait et côtoyait l'étang, quand le galop de deux chevaux lui fit tourner la tête : il reconnut le comte Roland et sa sœur. La jolie femme montait une jument barbe à tous crins; son frère, un grand alezan anglais. Elle était vêtue d'une amazone bleue à brandebourgs de soie. Elle retint sa bête auprès de l'officier, qui salua.

— Ah! c'est vous, Monsieur! Vous n'avez donc pas oublié notre solitude? dit-elle avec un séduisant sourire.

— Il m'était impossible, Madame, d'oublier la bienveillance de votre oncle : je suis venu l'en remercier.

Tandis que le comte et le marin échangeaient un froid salut, la physionomie de Roland prenait une expression hautaine et narquoise; sa fine moustache relevée découvrait des lèvres moqueuses; ses yeux était moins limpides qu'autrefois; le brillant cavalier semblait avoir perdu quelque chose de son naturel et de sa franchise prime-sautière.

Médiocrement satisfait de la rencontre, l'officier eût volontiers tourné bride; mais l'amiral parut à l'entrée du jardin.

Digitized by Google

— Mon prince Harald sur un cheval de bataille! une princesse errante et Hotspur son écuyer! bien, très bien! Colas, volez ici, et conduisez les chevaux à l'écurie. Mon jeune camarade, vous déjeunez avec nous,

— Je ne sais si je dois accepter...

— Quoi! des compliments! mille canons! Que ne logez-vous à mon bord, je vous guérirais de ces simagrées. Vous nous plaisez, nous ne vous déplaisons pas : réunissons-nous donc le plus souvent possible. Et toi, triple coquette, tu viens me séduire avec cet habit à la hussarde dans lequel tu étouffes, mais qui fait valoir tes agréments; j'en suis bien reconnaissant :

— Méchant oncle, pourquoi me criblez-vous toujours d'épigrammes?

— Pour ton bien, et parce que je ne puis m'empêcher de t'aimer à tort et à travers, malgré tes extravagances. Que devient ton époux?

— Il fait une cure de lait chez M. de Kerfoen.

— Grand bien lui fasse; mais engage-le, après le laitage, à essayer une cure d'air de sapins. Rien de plus fortifiant ni de plus simple : on se promène dans une sapinière en costume de bain, avec un grand parapluie qui gare du soleil et des indiscrets; ce traitement est souverain pour les poumons délicats.

Tout en riant du conseil, Julie pensait que, dans ce costume primitif, M. de Coatriou n'embellirait pas le paysage.

On se mit à table. La jeune femme fut aimable pour son voisin M. Guillaume; celui-ci lui répondait poliment, mais non sans distractions; parfois son regard se croisait avec celui du comte, et le choc des deux éclairs menaçait de la foudre; elle faillit éclater à la fin du repas.

On citait les Bretons qui s'était distingués en Crimée.

— Vous oubliez notre cousin de Rosmadec, fit observer l'amiral : son nom a été mis à l'ordre de l'armée, il a bravement gagné ses épaulettes.

— Est-ce bien sûr? dit Roland avec une moue de dédain.

— Oui, Monsieur, dit le commandant; votre parent s'est montré vaillant officier.

— Oh! notre parent; pas tant que cela.

— Comment? pas tant que cela! Il est le chef de notre maison, et tu dois t'incliner devant lui, dit l'amiral. Si le père commit des

Digitized by Google

fautes, le fils les a effacées : soyons satisfaits et fiers de ce qu'il est de notre sang.

Le comte, frémissant, gardait le silence :

— Yves de Rosmadec vous sera vivement reconnaissant de ces paroles; je vous en remercie pour sa mère et pour lui, dit gravement M. Guillaume.

On se leva de table. Bientôt les trois marins s'éloignèrent pour fumer et causer de leur profession.

— Mon Dieu! comme le lieutenant ressemble au marquis de Rosmadec! répéta naïvement la bonne tante Providence; il serait son fils, que la ressemblance ne pourrait être plus parfaite.

— Eh! parbleu! vous brûlez, s'écria le comte. N'avez-vous pas deviné le secret de cette illustre naissance? M. Guillaume est évidemment un bâtard de votre prétendant, qui était si bel homme et si mauvais sujet : la ressemblance n'est pas surprenante.

— Un bâtard! Sainte Vierge Marie! serait-ce possible? gémit la tante consternée.

— Oui, un bâtard : demandez-lui si ce n'est pas vrai, dit malignement Julie. Je pénétrai le mystère dès sa première visite, et je suis étonnée que vous ne l'ayez pas découvert.

Aline rougit beaucoup et devint pensive; après un moment de silence, elle dit résolument :

— Vous vous trompez : M. Guillaume n'a pas cette triste origine. le commandant sait sans doute quelle est sa naissance : il nous éclairera à cet égard.

— Y tiens-tu beaucoup? dit Roland. Eh bien, si le commandant ne t'éclaire pas, je retournerai à Carhaix, et pleine lumière sera faite.

Cette journée devait être féconde en événements au manoir.

Les marins montèrent au belvédère, et se lancèrent dans une disscusion concernant la transformation de la marine. L'amiral soutint que les flottes cuirassées et la vapeur profiteraient moins à la France qu'à l'Angleterre et à la Russie

— Ces découvertes me désolent, disait-il : la vapeur déterminera des catastrophes. Les Russes seront très redoutables quand ils auront achevé leurs voies ferrées; lorsque toute l'Europe en sera dotée les guerres deviendront horribles; des millions d'hommes, concentrés rapidement, s'entr'égorgeront, et l'on arrivera peut-être au despotisme universel d'un peuple conquérant. Et ne vantez pas

Digitized by Google

vos vaisseaux de l'avenir, monstres hideux, sans voilure et sans poésie, qui vomiront des projectiles énormes et s'entre-couleront à coups d'éperon; d'un choc le vainqueur détruira mille braves qui n'auront pu tirer l'épée.

Pendant ce temps-là, Aline et son cousin, d'un côté; d'autre part, Julie et Mlle Kéranilis engagaient d'importantes conversations.

Une grande résolution avait été prise au Tromeur. La comtesse, effrayée des dépenses de son fils, voulait le ramener par le mariage à une vie rangée. Elle était trop fière pour recourir à une alliance avec quelque fille d'un spéculateur juif ou chrétien, enrichi par des tripotages plus ou moins honnêtes; les héritières étaient rares dans l'aristocratie : il y en avait une à Kermouster, depuis l'entrée d'Adrien au séminaire. Aline hériterait probablement de toute la fortune de Mlle Kéranilis, qui possédait vingt mille francs de rente dans le voisinage du Tromeur. Roland avait de l'inclination pour sa cousine. Ces considérations décidèrent la mère à rechercher la main de sa nièce, si toutefois tante Julienne lui assurait ses biens. Julie, qui aimait son frère et le savait en train de se ruiner, s'associa généreusement à ce projet; elle venait en négociatrice.

Elle traitait cette délicate question avec Mlle Kéranilis, tandis que Roland, informé de la démarche, causait avec sa cousine.

— Vous étiez de bien mauvaise humeur ce matin, lui dit celle-ci : serait-ce indiscret de vous en demander le motif?

— Peut-on être toujours également gai, aimable et bien disposé?

— Oui, quand on n'a pas de raisons d'être maussade et morose.

— Eh bien, l'engouement de ton père pour ce matelot parvenu m'ennuie; il le comble de prévenances et d'éloges, tandis qu'il ne m'épargne pas les sévérités. Ce monsieur ne régnera-t-il pas bientôt à Kermouster avec son proche parent, le sieur Yves de Rosmadec? n'auras-tu pas à opter entre eux, quand il plaira à ton père de t'offrir un mari?

— Mon père sera toujours pour moi le meilleur des conseillers et des guides.

— Oh! mon oncle n'aime que les marins; son imagination leur attribue toutes les perfections; il croit, par exemple, ce Guillaume un homme accompli, appelé à un superbe avenir.

— Cette prévision me semble juste : quand on débute comme cet officier, on va loin.

— Oui, jusqu'aux colonies, d'où l'on revient jaune, enfiévré,

Digitized by Google

écloppé, avec trois mille francs de retraite : telle sera la destinée de ce monsieur; et cependant peut-être me serait-il préféré.

— Mon ami, pourquoi cette crainte et cette sortie? où veux-tu en venir?

— Où je veux en venir? à m'expliquer enfin avec toi. Écoute, moi aussi j'aurais fait un marin ou un soldat; ma mère ne me l'a pas permis. Elle m'a condamné à une vie oisive... et distinguée. J'ai été paresseux et dépensier... mais distingué. Ces folies et cette frivolité me fatiguent; cependant l'habitude est prise : enfoncé jusqu'au cou dans le maudit engrenage, seul je n'aurai pas la force de m'en arracher. Viens à mon secours, toi, l'amie de mon enfance et de ma jeunesse; toi que j'ai toujours aimée, sauve-moi, rends-moi le calme, la raison, la sécurité, le bonheur.

— Je voudrais de toute mon âme te les rendre : je t'aime comme une sœur.

— Comme une sœur! ce n'est pas assez; sois ma femme, vivons ensemble à la campagne. Ne me repousse pas, ne me rejette pas dans l'enfer qui m'attire et me torture; rends-moi les croyances d'autrefois! Près de toi et pour toi je travaillerai, je serai économe, utile au pays.

Roland s'était emparé du bras d'Aline, qui tremblait sur le sien; la jeune fille pâlissait et rougissait tour à tour.

— Ta mère ne consentirait pas à ce mariage, dit-elle; et je n'entrerai jamais dans une maison où je ne serais pas assurée d'un cordial accueil.

— Non seulement ma mère consentirait à notre union; elle la désire, et ne met à son adhésion qu'une condition : c'est que notre tante Kéranilis te léguera sa fortune. Julie la prie en ce moment de prendre cet engagement.

— Quoi! sans m'en avoir prévenue et sans en avoir parlé à mon père! C'est mal de votre part. Je n'aurais pas consenti à ce que l'on traitât avec ma tante de son héritage : ces questions d'argent me sont odieuses; il est affreux de spéculer sur la mort d'une personne aimée, d'enchaîner d'avance sa dernière volonté. Autant que je le pourrai, ma tante conservera la disposition de ses biens; et, si elle les affecte totalement à des fondations pieuses, je penserai qu'elle aura bien fait.

— Son plus vif désir est sans doute de t'assurer une existence heureuse.

Digitized by Google

— Je vis heureuse près de mon père, et notre fortune suffit à nos prétentions comme à nos goûts.

— M'autorises-tu, du moins, à parler à mon oncle?

— Pas encore; ta demande si imprévue m'a bouleversée : laisse-moi réfléchir.

En dépit de toute son habileté, Mme de Coatriou ne fut pas plus heureuse que l'impétueux Roland : elle n'obtint de tante Julienne qu'une réponse dilatoire et évasive.

Le frère et la sœur s'en retournèrent dans la soirée, mécontents et inquiets; et leur mère, qui croyait faire un grand honneur et causer une joie inespérée à la modeste famille de Kermouster, en permettant à son fils d'épouser Aline, fut réduite au doute et condamnée à l'attente.

XV

M. GUILLAUME EST MARQUIS

M. Guillaume se retira aussi dans une pénible agitation. Longtemps il erra sur la grève de Poulmeur, marchant à pas précipités : le soleil se coucha, les étoiles reflétèrent leur pâle lueur dans les flots; il continua sa promenade solitaire sur le sable humide. Enfin, la mer montante le contraignit de remonter sur la côte, et il rentra au logis.

On l'attendait, le lendemain, à déjeuner au manoir; il n'y parut pas. Il avait vu, la veille, Aline causer intimement avec son cousin; leurs physionomies lui révélèrent ensuite que quelque grave question avait été posée entre eux : c'est pourquoi l'officier s'était éloigné de bonne heure, tourmenté de douloureuses préoccupations.

Des pêcheurs qui avaient appareillé de grand matin, le trouvèrent déjà au large, seul en canot et ramant avec une sorte de fureur. La fatigue corporelle lui rendit un peu de calme. Vers deux heures de l'après-midi, il alla à Kermouster.

Les habitants du manoir étaient sortis du parc, en remontant, le long de l'étang, vers le rond-point : le lieutenant prit le sentier qui y conduisait; il marchait lentement et la tête inclinée, comme si un poids bien lourd eût ralenti son pas et pesé sur son front.

Il était arrivé auprès de la salle de verdure, de laquelle on ne pouvait le voir encore, quand il entendit prononcer son nom; il

Digitized by Google

s'arrêta, et ces mots, qui le frappèrent de stupeur, parvinrent à son oreille :

— Quand bien même Guillaume serait un bâtard, je n'aurais pas une moindre estime pour lui, disait l'amiral; mais parlez, Rouzault : quelle est donc sa naissance?

— Notre ami vous l'apprendra lui-même, répondit le commandant, qui, voyant l'officier s'avancer pâle et les yeux étincelants, comprit que celui-ci avait entendu la question.

— Pardonnez-moi d'avoir manqué de franchise à votre égard, dit le jeune homme; cette faute me pèse et m'humilie : je suis Yves-Guillaume de Rosmadec.

L'amiral le regarda un instant en silence, avec étonnement, puis s'écria de sa plus grosse voix :

— Eh quoi! vous vous êtes moqué de nous si longtemps! vous nous avez mystifiés à ce point-là! Mais c'est inouï, c'est impardonnable! Ah! vous n'êtes qu'un Rosmadec, qu'un simple gentilhomme breton, et vous usez de l'incognito comme un prince du sang! et vous avez trompé impudemment un vieux parent, qui avait la faiblesse de vous aimer! Monsieur, ce n'est ni loyal ni raisonnable.

Le marquis baissa la tête, et resta muet comme un coupable condamné par un juste arrêt. Tante Julienne, surprise, considérait le jeune homme avec une tendre émotion. Aline souriait : pour elle, l'explication n'était pas imprévue; elle soupçonnait depuis longtemps que Guillaume et Yves ne faisaient qu'un même personnage.

— N'accablez pas ainsi notre ami, dit le commandant : s'il y a faute, c'est moi qui l'ai commise, et je m'en confesse sans pénitence. Écoutez : voilà un garçon comme on n'en trouve guère; ni la tempête ni le canon ne l'émeuvent; mais il tremblait à l'idée de se présenter devant vous, parce qu'il se croyait repoussé de tous les Rosmadec. J'affirmai qu'il y avait malentendu. Soyez Guillaume seulement, lui dis-je, et allez passer quinze jours auprès de Kermouster : vous saurez alors ce que vaut mon amiral, combien il est bienveillant et affable; il fera connaissance avec vous, et, certain de son bon accueil, vous lui révélerez votre nom. Après une résistance obstinée, le jeune homme céda aux instances de sa mère, que je gagnai à mon projet, mais il nous jura sur l'honneur qu'il ne se ferait connaître à aucun de ses parents avant de s'être montré digne de leur noble famille. C'était une folie, un don quichottisme juvénile; ce serment-là fut gênant.

Digitized by Google

— Oui, je fus bientôt tenté de le maudire, mais le dédain des gens du Tromeur m'empêcha de me découvrir. Ce mystère était insensé, puisqu'il vous a blessés, vous que j'aime et respecte ; si vous ne me pardonnez pas, je partirai navré de n'avoir pu vous prouver ma reconnaissance et mon dévouement.

— Sommes-nous donc si coupables? reprit Rouzault; peut-être avons-nous manqué aux usages du monde...

— Je me moque du monde et de ses usages; mais vous m'avez mystifié et vous me le payerez, entendez-vous : à trompeur trompeur et demi. Je vous croyais plus de bon sens, Monsieur mon cousin. Votre roman n'avait pas le sens commun; il fallait être un Malouin pour l'inventer, et un demi-sauvage de la Cornouaille pour le mettre en action.

Le commandant se demandait si l'irritation de l'amiral était réelle ou simulée, quand tante Providence intervint :

— Vous jouez vous-même la comédie, méchant Victor, dit-elle. N'avez-vous pas assez tourmenté ce pauvre enfant? Tendez-lui les deux bras.

— Ce sera brusquer le dénouement, répondit le vieux marin, changeant de physionomie et éclatant de rire. Venez, jeune homme. Eh, sacrebleu! avez-vous pris racine? embrassez-moi; je dois vous reconnaître comme parent : à vous deux, Yves et Guillaume, vous faites un vrai gentilhomme breton, plus de courage que de raison.

Le vieillard serra fortement le marquis sur sa poitrine. Celui-ci, le cœur presque épanoui, s'avança vers Aline; mais elle l'accueillit avec une révérence moqueuse.

— Mon honoré cousin, peut-on avoir confiance en vous? ne songez-vous pas à une autre mascarade? demanda-t-elle.

— Celle-ci m'a été trop pénible pour que je me masque désormais.

— En ce cas, voici la main d'une amie.

L'accueil de tante Julienne fut vraiment touchant. Le cœur d'une vieille fille qui aima, reste capable de l'affection la plus profonde et la plus dévouée.

Il fut décidé que le marquis retournerait près de sa mère; son congé se terminant prochainement, il voulait la présenter à Kermouster avant son départ.

Trois jours plus tard, un remue-ménage inaccoutumé se produisit au manoir. On mit dans une chambre des rideaux frais, deux

Digitized by Google

fauteuils et des fleurs. Nicolas cueillit ses plus belles fraises, Noël apporta un bar superbe; la cuisinière avait fait carnage dans la basse-cour.

Une voiture de louage débarqua devant la maison l'ex- M. Guillaume et une dame grande et mince, vêtue de noir. La famille du manoir s'avança pour la recevoir. L'amiral avait mis son costume gris des grands jours; Aline s'était parée d'une robe faite à Brest; tante Julienne avait frisé coquettement deux boucles grises sur ses tempes. A l'arrière-garde parut le commandant, dont la face joviale avait pris une expression triomphante.

— J'aurais dû prévenir votre visite, ma chère cousine, dit courtoisement l'amiral : pardonnez à la paresse d'un vieux sauvage et croyez-nous heureux de vous offrir l'hospitalité.

La marquise remercia gracieusement M. de Rosmadec, embrassa Aline, et tendit la main à tante Julienne :

— Mon mari eut beaucoup d'affection pour vous, lui dit-elle; j'invoque sa mémoire, en implorant votre indulgence pour sa veuve et pour son fils.

— De l'indulgence pour votre fils! Oh! Julienne lui accorde mieux que cela, dit M. de Rosmadec.

— Oui, répondit celle-ci : nous l'aimions avant de le savoir membre de la famille; il nous devient plus cher encore; et vous, chère Madame, comptez sur nos meilleurs sentiments.

Le jeune homme espérait qu'Aline eût ajouté quelques mots affectueux à ces témoignages de sympathie, mais la jeune fille se retrancha dans une réserve glaciale.

La soirée ne manqua cependant pas d'entrain. Le commandant, qui était en verve, raconta des voyages et des aventures de mer, qui charmèrent surtout son vieil ami.

Le lendemain, tandis que les hommes se promenaient ensemble, la marquise parla beaucoup de son fils aux deux demoiselles. Il était, dit-elle, dans son enfance, téméraire et bruyant, mais studieux et réfléchi. Un précepteur lui donna les premières leçons; il entra ensuite au collège des Jésuites à Fribourg; cet établissement ayant été fermé, il fut confié à un abbé Mac Flanigan curé en Irlande : le recteur de la paroisse où était situé Rosmadec s'était lié, au séminaire de Saint-Sulpice, avec ce prêtre distingué.

Après avoir passé trois ans sous sa direction, et visité la Grande-Bretagne, Yves était entré dans la marine française, avec le désir

Digitized by Google

d'être admis comme officier auxiliaire sur les vaisseaux de l'État. Nous savons comment cette carrière lui fut ouverte en temps opportun. Sa mère souffrait de son absence, mais elle voulait que son fils fût heureux, et il ne pouvait l'être qu'en servant Dieu et son pays.

L'aimable veuve expliqua comment l'idée de venir à Kermouster, sous le simple nom de Guillaume, avait été suggérée au jeune homme, et quelle résistance il y avait d'abord opposée, parce qu'il détestait tout semblant de fausseté ou d'intrigue. Le commandant insista, dit-elle, fit observer qu'une découverte prématurée du secret était presque impossible, puisqu'il n'y avait pas de relations entre le pays de Carhaix et le littoral de Launion; son protégé était d'ailleurs inconnu en Bretagne, où il n'avait pas séjourné depuis son enfance. Le marquis céda enfin au vœu de sa mère, après avoir déclaré qu'il ne se ferait pas connaître des Rosmadec, avant d'avoir prouvé qu'il était digne de leur considération.

La marquise n'était pas une personne vulgaire; ni son langage ni ses manières ne rappelaient qu'elle fût la fille d'un paysan. Quand elle eut surmonté sa timidité, elle fit preuve d'esprit, et d'un esprit nourri par la lecture assidue des grands maîtres. Rouzault disait en plaisantant qu'il l'eût adorée, si tout son amour n'avait pas été conquis par Mlle Kéranilis.

Les heures s'écoulèrent vite au manoir, en causeries amicales. Cependant Yves s'attristait de la réserve de sa cousine, qui semblait éviter toute conversation intime avec lui. Une semaine se passa dans ces conditions; le congé de l'officier expirait : il fallait se séparer.

Le commandant étudiait attentivement les physionomies d'Yves et d'Aline. Dans la dernière soirée, trouvant la jeune fille seule, il lui dit brusquement :

— Vous détestez cordialement mon jeune ami depuis que vous le savez votre parent.

— Non, certainement, répondit-elle en rougissant.

— Tant pis; il faut espérer que cela viendra.

Et il tourna le dos, sans paraître remarquer l'embarras de Mlle de Rosmadec.

Un moment plus tard, abordant le lieutenant, il lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous vous efforcez de ne plus aimer votre cousine.

Digitized by Google

— Oui : dois-je aimer une jeune personne à laquelle je suis au moins indifférent, et dont la tendresse appartient à un autre homme?

— Non, vous ne le devez pas : ce ne serait ni digne ni raisonnable. Fuyez-la, oubliez-la; suivez les conseils de l'Écriture sainte, qui dit : La femme est plus amère que la mort; elle est le filet des chasseurs; son cœur est un rets et ses mains sont des chaînes.

— Vous devenez insupportable, mauvais plaisant.

Et Yves s'éloigna en fronçant les sourcils. Le commandant se frotta gaiement les mains, et ouvrit en riant une bouche d'une ampleur démesurée.

Il eut ensuite, avec quelques-unes des personnes réunies au manoir, des conférences dont nous saurons plus tard le résultat.

Avant de quitter Kermouster, le marquis fit de généreux présents, à la famille de Noël, à Jobat, à Nicolas, qui le comblèrent de bénédictions; il laissa aussi un cadeau pour la petite Yvonne Le Noan, gentille fillette d'onze ans qu'Aline avait recueillie.

Les ailes de la Renommée avaient porté rapidement au château du Tromeur l'ébouriffante nouvelle que M. Guillaume était le marquis de Rosmadec, que sa mère et lui avaient été reçus et logés à Kermouster La vindicative comtesse partit pour Paris avec ses enfants, non sans avoir écrit à l'amiral un billet impoli. Informé de la rupture entre les deux maisons, Yves attribuait la froideur d'Aline à la peine qu'elle éprouvait de l'éloignement de Roland : de là son trouble à lui-même et sa tristesse.

XVI

LE MISSIONNAIRE

Trois mois s'écoulèrent. Adrien, ordonné prêtre, allait partir pour les missions. Son père et sa sœur étaient venus assister à son ordination et lui faire leurs adieux; ils le savaient destiné à l'apostolat de l'extrême Orient, mais ignoraient encore quel pays il devait évangéliser.

Une nombreuse procession sortit du séminaire des Missions étrangères, situé dans la rue du Bac, à Paris. Elle fit le tour de l'enclos en chantant les litanies de la Vierge, puis entra dans l'église. Adrien et quatre de ses jeunes confrères se placèrent dans le chœur. Alors un évêque du Tonkin, qui était venu implorer

Digitized by Google

la protection de la France pour ses chrétiens, adressa une allocution aux nouveaux champions de la Croix. Le prélat avait eu le corps déchiré par le rotin, il avait failli mourir de faim dans un horrible cachot : on regardait avec attendrissement sa figure émaciée, ornée d'une longue barbe grise.

« Bien-aimés confrères, dit-il, en vous l'homme est brisé, mais le chrétien s'élève et triomphe. Vous renoncez aux joies humaines pour épouser la souffrance : souffrir jusqu'à la mort, telle sera votre destinée; déjà vous souffrez des larmes de vos parents et de la douleur de quitter la patrie.

« Vous savez ce qui vous attend : périls, peines et tourments; périls de la traversée, périls par les animaux féroces, périls plus terribles du côté des hommes. Il n'y aura plus de repos pour vous. Vous pâtirez de l'ardeur du jour et de la froide humidité de la nuit. Souvent vos pieds endoloris auront peine à se traîner; souvent, affamés, errants, sans asile, vous envierez les animaux des jungles et des bois, qui ont leur repaire et trouvent leur nourriture.

« Encore ces tourments seraient-ils légers, si votre ministère était toujours fructueux, si la semence germait abondante dans le champ arrosé de vos sueurs et de votre sang. Mais que de fois le sol est ingrat! Pour une âme docile, cent âmes restent rebelles à la parole de vie, et le missionnaire désolé s'écrie : Mon Dieu! ne serai-je bon à rien sur la terre!

« Voilà le bonheur que je vous offre, mes enfants bien-aimés.

« Peut-être le bourreau vous saisira-t-il avant que vous ayez converti un seul idolâtre. Et la cruauté est habile en Orient; la mort simple et prompte est rarement accordée au missionnaire : on l'enferme parmi les malfaiteurs dans un cachot immonde; on déchire sa chair, on le tourmente par la soif et la faim avant de lui infliger le dernier supplice; et alors, parfois, on coupe lentement ses membres en morceaux.

« Mais ce dernier tableau, loin de vous effrayer, vous enflamme et vous attire, chers soldats de Jésus. Le martyre est votre suprême espérance. Vous le savez, la vie humaine la plus longue passe comme un éclair, l'éternité est la véritable existence, et le martyr conquiert un éternel bonheur.

« Je vous félicite donc du sort que vous avez choisi, et j'en félicite vos familles. Pères chrétiens, mères et sœurs de ces apôtres, séchez vos pleurs et joignez-vous à notre allégresse. L'union des

Digitized by Google

âmes est immortelle : vous serez toujours unis devant Dieu à vos fils et à vos frères qui s'immolent pour le servir.

« Je quitte avec vous, bien-aimés confrères, notre France que je ne reverrai plus. Jusqu'à présent le Seigneur m'a jugé indigne de verser tout mon sang pour lui; je lui en offre le reste, et je lui demande de vous bénir. »

Le vénérable confesseur célébra ensuite un salut solennel, après lequel on entonna le psaume : *In exitu Israël de Egypto*. Alors les cinq nouveaux missionnaires s'adossèrent à l'autel, le visage tourné vers la nef. L'évêque, s'agenouillant devant eux, leur baisa les pieds, puis les embrassa tendrement. Cet exemple fut suivi par les prêtres et par les élèves du séminaire. L'Écriture a dit : « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile de paix, de ceux qui annoncent les vrais biens ! »

Après cette cérémonie touchante, les parents et les amis des jeunes apôtres allèrent à la file les embrasser ou leur serrer la main. L'amiral de Rosmadec monta à l'autel les yeux secs, la démarche ferme et la tête haute; mais de grosses larmes ruisselaient sur la figure pâle et frémissante d'Aline. Adrien était radieux :

— Ne craignez rien, ne regrettez rien pour moi, dit-il : je suis heureux.

Cependant, lorsqu'une jeune et jolie femme, vêtue de noir, se détachant vivement de la foule, s'avança vers lui en pleurant et lui tendit les mains, la voix du missionnaire trembla un peu :

— Chère Julie, dit-il, sois pieuse et raisonnable. Je prierai pour toi !

Le marquis de Rosmadec et le commandant Rouzault s'approchèrent les derniers d'Adrien, avec lequel ils échangèrent des paroles affectueuses.

— Notre courage militaire est chétif auprès du vôtre, lui dit Yves en lui serrant la main.

Ni la comtesse Eléonore ni son fils n'assistaient à la pieuse solennité : ils voyageaient ensemble sur les bords du Rhin.

Adrien, destiné aux missions de la Chine, partit le lendemain matin. Cette destination lui semblait trop douce; il eût préféré accompagner, comme deux de ses jeunes confrères, l'apostolique évêque du Tonkin.

Digitized by Google

XVII

DÉNOUEMENT

La soirée de ce jour réunit à table, dans l'appartement de l'amiral, avec sa fille et lui, Yves et le commandant Rouzault.

Le vieux marin était plus sérieux que de coutume; Aline tenait souvent les yeux baissés; on voyait qu'elle avait pleuré; le commandant au contraire s'épanouissait dans des accès de gaieté.

Après dîner, l'amiral fit asseoir à ses côtés sa fille et le marquis.

— Mon cher Yves, dit-il, je tiens à vous consulter en présence d'Aline sur un mariage qu'on lui propose; peut-être avez-vous deviné quel est le prétendant.

L'officier resta sombre et muet, cherchant à dissimuler son angoisse.

— Le prétendant, reprit le vieux marin, est un joli garçon qui ne manque pas d'intelligence; il aura une belle fortune; le château et les terres qu'il doit posséder, sont situés dans notre voisinage. L'oisiveté a fait du mal à cet étourdi; mais le fond n'est pas mauvais chez lui : une femme sérieuse, qu'il aimerait, pourrait le remettre et le maintenir dans la bonne voie. Cette alliance nous offre tant de convenances et d'avantages, que ma fille aurait tort de la refuser. N'est-ce pas votre opinion ?

— Mon amiral, permettez-moi de ne pas l'exprimer.

— Eh quoi! ne vous intéressez-vous pas à l'avenir d'Aline? J'espérais qu'il ne vous était pas indifférent. Me suis-je trompé? Pourquoi cette physionomie glaciale? Croyez-vous ma fille capable de placer mal sa confiance et ses affections? Me jugez-vous incapable de lui donner un bon conseil? Si nous prononçons le oui, vous signerez au contrat comme chef de famille.

— Peut-être serai-je absent : je désire m'embarquer pour un long voyage.

— Ah! vraiment! En ce cas, ma chère Aline, fais part à ton cousin de ta résolution.

— Vous épousez Roland? demanda le marquis d'une voix étouffée et presque inintelligible.

— Non, répondit la jeune fille en détournant la tête.

— Et ne devinez-vous pas, prince de la mer, pourquoi cette sotte enfant refuse un si brillant parti? dit l'amiral en joignant les mains d'Yves et d'Aline.

Digitized by Google

— Est-il possible? vous m'aimeriez! Oh! ne vous jouez pas de moi! Quel mal vous me feriez!

— Voulez-vous partir immédiatement pour un long voyage? demanda la jeune fille en souriant à travers ses pleurs.

— Laissons-les décider cette question, dit Rouzault en se frottant les mains avec acharnement : mon amiral, venez fumer un cigare; je n'en aurai jamais dégusté un meilleur.

Le mariage se célébra, un mois plus tard, devant peu d'assistants du monde, à l'église paroissiale de l'amiral : sa fille et lui avaient voulu que cet événement de famille s'accomplît devant un petit nombre de parents et d'amis. Tante Providence y assista radieuse : elle avait doté de cent mille francs sa chère Aline.

Dans la soirée, deux cents paysans ou pêcheurs s'asseyaient à un copieux banquet sous les beaux arbres du parc; un feu d'artifice, tiré ensuite sur le lac, émerveilla les villageois.

Douze ans se sont écoulés depuis le mariage. Yves de Rosmadec est officier supérieur de la marine. Quatre beaux enfants, deux garçons et deux filles, complètent le bonheur du ménage et des grands parents. L'amiral supporte avec une rare vigueur de corps et d'esprit le poids de ses quatre-vingts ans.

Mlle Kéranilis s'est doucement endormie dans le Seigneur; les pauvres de Morlaix se sont cotisés pour faire célébrer un service solennel à leur bienfaitrice; son testament ne les a pas oubliés : elle a légué le capital d'une rente aux établisssements de bienfaisance de la ville. Adrien, promu à l'épiscopat en Chine, a reçu d'elle un legs important pour ses missions; un quart de sa fortune a été donné à Julie et à Roland, qui, ne s'étant pas marié, a dissipé, mais d'une manière distinguée, l'héritage paternel.

Le reste des biens de Mlle Kéranilis, qui vaut encore près d'un million, appartient à Aline. Tante Providence ayant exprimé le vœu que le château de Rosmadec fût restauré, architecte et ouvriers sont à l'œuvre : l'antique demeure seigneuriale recouvrera son ancienne splendeur.

L'oisiveté, l'inconduite et la prodigalité détruisent la considération et la fortune des familles, même de celles qui furent jadis élevées à un haut rang par le travail, le courage et l'économie; mais quand une famille est tombée en déchéance par les fautes des ascendants, un fils sage, laborieux et intelligent, parvient souvent à la relever.

Comte G. DE LA TOUR.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *A travers les États-Unis*, notes et impressions, par le vicomte d'Haussonville (Calman Lévy). — II. *Le Caire et ses environs*, par M. Henry de Vaujany; *Souvenirs du Far West* par le baron Arnold de Voëlmont (Plon et Cie). — III. *Une Parisienne au Brésil*, par Mme Toussaint Samson (Ollendorff). — IV. Le *Portugal à vol d'oiseau*, par Mme Ratazzi (A. Degorce Cadot). — V. *Correspondance de Lamartine*, nouvelle édition (Hachette et Cie, Furne Jouvet et Cie). — VI. *Victor Hugo avant 1830*, par Edmond Biré (Jules Gervais). — VII. *Souvenirs de la Commune*, par M. Edgard Monteil (Charavay frères). — VIII. *Joseph Haydn*, traduit de Franz Seebourg, par J. de Rochay (Mame). — IX. *Journal d'un solitaire*, par Xavier Thiriat (Alphonse Picard); *Histoire des Littératures anciennes et modernes* (Poussielgue). — X. *Précis de l'histoire de l'Art* par François Bournaud, (Delalain).

I

Ce ne sont pas seulement des notes, des impressions, que M. le vicomte d'Haussonville a recueillies sous ce titre : *A travers l'Amérique;* c'est bel et bien une étude nourrie de faits, et qui, pour ne pas avoir été présentée sous la forme didactique, n'en est pas moins sérieuse et souvent profonde. Et cependant ce volume a été préparé au courant d'un voyage rapide, et, qui pis est, un voyage officiel. C'est en qualité de descendant d'un de ceux qui, sous le commandement de Lafayette, ont aidé à l'indépendance américaine, que M. d'Haussonville a visité l'Amérique, et représenté la France aux fêtes du centenaire de la capitulation de *York Town*, qui eut lieu en 1881.

Digitized by Google

Ce qui distingue ces notes, ces récits, ces aperçus, c'est leur impartialité. Il n'y a trace ni de cette admiration banale d'institutions que l'on ignore, mais que l'on trouve sublimes parce qu'elles sont républicaines et qu'on *les croit toutes démocratiques;* ni de ce parti pris de trouver au-delà de l'Océan tout grossier, dangereux, sans goût et sans grâce. C'est touché de main légère, raconté avec un accent sincère, vu d'une vue nette, qui n'oublie ni un rayon ni une ombre du tableau. Peut-être aurait-on pu désirer que le narrateur eût sacrifié un peu plus à l'agrément du style, diversifié sa phrase toujours nette mais parfois monotone, coloré d'une plus agréable couleur son dessin un peu sec. Le style académique a du bon; mais quelques ornements ne déparent point un livre, et lui valent de marcher d'une allure plus agréable.

Quoi qu'il en soit, ces notes sont un excellent complément à tout ce qui a été écrit sur le nouveau continent. Elles rendent un compte exact de certaines transformations qui s'accomplissent là-bas avec une extraordinaire rapidité, et qui modifient sans cesse l'aspect extérieur du pays et les mœurs intimes de *frère Jonathan.* Les réceptions officielles, l'allure des milices; les aspects divers de la foule, à la fois familière, brutale et respectueuse; le peu de pompe extérieure des cérémonies, et leur cachet de grandeur intime : tout cela est fort bien mis en son jour. Il sera intéressant de lire aussi le chapitre qui relate l'excursion au pays des Mormons, et l'impression toute indulgente que — polygamie à part — l'auteur rapporte de *Salt lake city.* Les chapitres ayant trait à la politique, aux ambitions de Grant, à la corruption électorale, à l'assassinat du président Garfield sont aussi fort instructifs. En résumé, M. d'Haussonville revient d'outre-mer un peu attristé, se demandant, comme se demandent tous les penseurs en présence de cette expansion des peuples anglo-saxons, manifeste surtout en Amérique, si, après avoir été, comme fut l'antique Italie un ramassis de gens avides, sans autres lois que l'audace et la force, ce grand pays ne va pas bientôt trouver, avec une langue peut-être nouvelle, une constitution définitive, et, comme Rome alors, dominer le reste du monde.

Mais ce qui intéressera surtout les lecteurs de la *Revue* c'est tout ce qui a trait à l'organisation de l'instruction publique, à la *liberté* qui est laissée aux pères de famille, au sentiment religieux persistant qui fait que le repos du dimanche est régulièrement observé

Digitized by Google

sur tout le territoire de l'Union, ce sentiment qui réunit encore toute la population et tous les cultes dans la même prière, quand arrive le jour d'actions de grâce, *Thanks giving day*, inscrit dans la constitution, et qui fait l'objet d'une sorte de proclamation du président. La situation du catholicisme, les églises qui s'élèvent de toutes parts, l'accroissement des fidèles fixe aussi les préoccupations, et nous vaut d'intéressantes remarques du narrateur. Il nous apprend même à ce sujet une chose qui l'étonna beaucoup et qui étonnera certes autant nos lecteurs; c'est qu'en 1881 le maire de New-York était un Irlandais, un catholique. Il est vrai que c'était la première fois, depuis la formation des États-Unis, que la chose se produisait. Ce simple fait, sans commentaire, montre les progrès du catholicisme de l'autre côté de l'Océan.

II

Voici deux volumes très différents, mais non sans valeur, qui nous viennent de la maison Plon. Le premier est une description de l'Égypte et particulièrement du Caire et ses environs. Il est dû à la plume savante de M. de Vaujany, directeur des études à l'École des langues de la capitale du Kédivat. Le second est le récit d'un voyage dans le *Fart-West*, de M. le baron de Woëlmont, qui a déjà publié sous ce titre : *Ma vie nomade aux Montagnes Rocheuses*, un livre cher à tous ceux qui aiment les récits aventureux.

Après avoir lu *le Caire et ses environs*, il est, je crois, impossible d'ignorer quelque détail utile des mœurs de la population égyptienne, les coutumes locales et les superstitions. Nous connaissons aussi, sans fatigue, le passé. L'auteur, qui a suivi les travaux du savant égyptologue Mariette-Bey, nous fait pénétrer avec lui dans les Pyramides, au *Serapeum*, nous conduit dans le fameux musée de Boulacq, et nous initie à tous les mystères de la sépulture qui tenait une place si importante dans la vie de ce peuple, avide d'assurer aux corps l'éternité qui n'appartient qu'aux âmes. Mais il ne faut pas s'imaginer que M. de Vaujany s'en soit tenu à une nomenclature sèche quoique utile. Les questions d'art sont traitées avec science, patience et goût. Le côté historique est tracé à grandes lignes, mais bien nettes. L'ouvrage est, du reste, agré-

Digitized by Google

menté de gravures; une carte des environs du Caire y est jointe, et achève d'en faire un bon livre de bibliothèque.

Le charme de vivre en liberté, les déceptions qui suivent et saisissent l'enthousiaste saisi de la *fièvre de la prairie*, cette maladie qui consiste dans le vœu désordonné de fuir toute civilisation pour vivre sans lois, sans voisins, ne devant son existence qu'à son coup d'œil et à la justesse de sa carabine; tout ce que Cooper nous a présenté dans ses hardies et entraînantes fictions, nous est de nouveau raconté par M. de Woëlmont, avec le vif sentiment de celui qui a éprouvé ces joies, mais aussi le ressouvenir douloureux de celui qui a souffert de la solitude. C'est un livre à faire lire à ceux qui se créent sur la vie « sauvage » et libre des idées trop belles. Mais les tableaux que nous présentent le voyageur ont un réel agrément pour ceux qui aiment à voyager sans quitter leur « home ». La prairie avec sa monotonie s'anime, on entend siffler l'oiseau moqueur, les tourterelles passent par couples, de grands vols d'étourneaux tachent le ciel, l'écureuil s'en va sautant, le *chien de prairie* se livre à des ébats gracieux :

« Après une longue journée de marche, par un soleil de feu, lorsqu'on se décourage de ne pas rencontrer une oasis, une *île*, comme disent les vieux trappeurs, lorsqu'on est harcelé par les insectes, fatigué d'écraser la tête à tous les serpents qu'on rencontre, les nerfs et l'esprit se détendent en contemplant les ébats joyeux de ces jolis animaux! A demi-écureuils, à demi-lapins, avec la tournure de petits cochons d'Inde, ils sont bien la pétulance incarnée. Au premier abord ils intéressent médiocrement : ils s'empressent un peu trop de plonger au fond de leurs terriers... Chut! attendez. La curiosité l'emporte, les jeux interrompus reprennent vite. On se taquine, on se lutine, on se tient debout comme l'homme que voilà... Tout le monde s'amuserait de les voir et d'entendre leur cri, ce *wish-ton-wish*, ainsi que les Indiens l'appellent, par onomatopée.

Avant de quitter le livre, notons que M. de Woëlmont ne peint pas seulement d'après nature. Son premier chapitre intitulé : *Une semaine en wagon*, croque fort joliment certains types américains, entre autres celui d'un certain fantaisiste qui se met en tête de faire voter tout le wagon, étrangers compris, pour l'élection présidentielle qui occupait en ce moment l'Union. « Hayes ou Tilden, pas d'abstention, » répète-t-il. Et chacun de se prêter à cette bizarre

Digitized by Google

récréation; il y a même ballottage. Puis un *attorney at law* profite de l'occasion pour faire un léger speech. Voilà un incident bien américain, et qui vaut qu'on ne le passe pas sous silence.

III

Il y a, d'abord, dans une *Parisienne au Brésil*, de Mme Toussaint Samson, une très fine et très humoristique préface sur un sujet toujours ancien, mais toujours nouveau, les souffrances du malheureux auteur qui n'arrive pas à se faire imprimer. En femme d'esprit, en Parisienne, en artiste et fille d'artiste, elle ne tourne pas l'histoire au noir et au tragique; et les croquis des cruels directeurs de journaux et des infâmes éditeurs sont plus gaiement que méchamment troussés. Ils y sont tous, depuis celui qui mesure la marchandise littéraire à la ligne et à la lettre, jusqu'au sceptique qui trouve *aimable* le style de l'ouvrage qu'il ne prend point. Ah! ce mot *aimable*, il blesse cruellement Mme Toussaint Samson, et pourtant il est juste; mais non pas pour le livre tout entier qui est souvent plus qu'aimable, où le ton s'élève, se colore avec le sujet.

Voici une description de forêt vierge qui prouvera mieux que toute dissertation ce que nous avançons ainsi :

« Enfin nous arrivâmes à la *Mai de agna* (la source mère). Là, l'Européen peut se faire une idée de ces belles forêts vierges. Tout bruit humain a cessé, vous n'entendez plus qu'un bruissement sans nom, dominé de temps en temps par le chant aigu et strident de la cigale; là, chaque brin d'herbe est habité; chaque feuille, chaque arbre recèle un monde; on se voit seul, et cependant on sent qu'une multitude d'êtres grouillent autour de vous; à peine peut-on apercevoir le sommet des arbres séculaires qui vous entourent, c'est un chaos inextricable et grandiose qui vous saisit à la fois de terreur et d'admiration. »

L'esclavage, excite aussi la pitié de Mme Toussaint Samson : elle fait ce récit sinistre d'une prière en commun à laquelle elle assiste dans une *fazenda*, au moment où les ombres du soir descendent :

« A l'appel du *feitor*, on vit se dresser dans l'ombre des espèces de fantômes; chacun sortait de sa pauvre sanzale, espèce de hutte faite de boue et de terre, avec des feuilles sèches de bananier pour toiture... Les noirs traversèrent le pré et montèrent un à un les deux escaliers de la varanda où l'on avait ouvert une espèce

Digitized by Google

d'armoire formant autel... C'est là que les misères de l'esclavage m'apparurent dans toute leur laideur. Des nègresses, couvertes de haillons, des nègres, au regard fauve et hébété, vinrent se mettre à genoux sur les dalles de la varanda. La plupart portaient sur leurs épaules la marque des cicatrices que la chicote y avait imprimées... Tout cela était sale, repoussant, hideux. La crainte ou la haine, voilà ce qui se lisait sur toutes ces figures que je *n'ai jamais vues sourire...* Après le *Kyrie Eleison*, ils commencèrent à chanter à l'unisson : *Santa Maria, mai de Deos, ora pro nobis;* puis tous les saints du paradis, auxquels ils avaient cru devoir ajouter : *Santo Pe de Cana, ora pro nobis!* (Saint Pied de canne à sucre, priez pour nous.) Enfin leur chant se termina par ce cri déchirant qu'ils jetèrent tous en se prosternant la face contre terre : *Miserere nobis.* Ce cri me remua jusqu'au fond des entrailles, et des larmes coulèrent silencieusement de mes yeux, tandis qu'après la prière les noirs défilaient un à un devant nous en nous demandant la bénédiction, à quoi chacun des blancs doit répondre : « Je te bénis. »

N'est-ce pas ressenti vraiment et ne voit-on pas ce triste tableau? En résumé, le livre, léger de pages, de Mme Toussaint Samson est bien rempli; et nous ne serions pas fort étonné qu'il fît plus pour nous faire connaître le Brésil qu'un gros traité.

IV

Les lettres de Mme Ratazzi, publiées sous cette rubrique : *le Portugal à vol d'oiseau*, sont-elles bien ce qui eût convenu à une bibliothèque de vulgarisation? Nous eussions préféré, ce semble, quelque chose de moins humoristique, de mieux ordonné et un peu plus sérieux comme philosophie. Il est vrai que le sérieux n'est pas de grande mode; et que les lecteurs sauront peut-être bon gré à l'auteur d'avoir pris les choses de façon légère et de les avoir amusés. Et puis qui prend au sérieux, dans le fond, ce mot de *vulgarisation* dont on commence à abuser à peu près autant que d'un autre grand mot qui s'use, *le Progrès*. La mode est toujours au pédantisme matérialiste; et les éditeurs sont excusables de se servir des titres ronflants qui ébahissent les badauds. Qu'ils se dépêchent de les arborer tandis qu'ils .. guérissent encore.

Mme Ratazzi débute par nous peindre la cour du Portugal et la

Digitized by Google

noblesse avec un crayon qui tourne tout en charge; mais il lui arrive de toucher plus juste et de dire ce qui convient. Le portrait qu'elle nous trace du Portugais est net et a même du trait. Jugez-en :

« La nature du peuple peut se traduire par les deux locutions qui lui sont le plus familières. Parle-t-on de misères, de vexations, d'abus, il vous répondra : *Tenha paciencia* (ayez patience!); lui dit-on qu'il faut prendre une résolution, montrer de l'activité, vous l'entendrez prononcer l'inévitable *A'manha* (demain). *Tenha paciencia* et *A'manha* sont les deux formules de la langue portugaise qui servent à tout. S'il meurt de faim : *Tenha paciencia;* si on lui offre du travail : *A'manha.* »

Un autre trait du caractère portugais, mais celui-ci est commun à tous les peuples méridionaux, c'est l'estime singulière où chacun d'eux se complaît, cet orgueil qui le fait se renfermer comme l'Espagnol et l'Arabe dans une contemplation silencieuse de sa propre supériorité; et le généreux mépris où il tient tous les autres peuples.

A ce propos, l'auteur nous donne une échelle assez ingénieuse de ce mépris, sous la forme de cet apologue :

« Supposons un pauvre diable tombant d'inanition sur une des places publiques de Lisbonne, et avouant qu'il n'a pas reçu du ciel la faveur d'être né citoyen portugais :

« — S'il est Anglais, on lui offrira du ragoût de la veille;

« — S'il est Allemand, un morceau de pain;

« — S'il est Italien, un verre d'eau;

« — S'il est Français, rien du tout;

« — S'il est Espagnol, une bouteille d'eau empoisonnée. »

On voit que nous n'occupons pas le premier rang, et que si l'Espagnol est placé plus bas que nous, cela tient à ce qu'il touche encore de plus près au Portugais.

Il n'est pas besoin de dire que Mme Ratazzi, la femme de l'homme d'Etat que l'on sait, ne perd aucune occasion d'être injuste avec le clergé, et de prétendre que c'est à lui que ce pays doit sa décadence; mais si libre penseuse et républicaine qu'elle soit ou qu'elle se fasse, la vérité lui impose de singuliers retours. Voici le cri que lui arrache la vue du monastère d'*Alcobaça*, où se trouvent les tombes de don Pedro et d'Inès de Castro, cet immense monastère, fondé par Alphonse Henriquez en 1148, après la victoire de

Digitized by Google

Campo d'Ourique qui lui donna le trône, et qui contenait neuf cent quatre-vingt-dix-neuf cellules, et des chapelles magnifiques.

« Quels étaient donc les hommes qui pouvaient laisser de telles traces de leur passage? Au boût de plusieurs siècles leur puissance s'atteste encore par des monuments impérissables, qui restent debout comme les archives d'un peuple de géants! »

Hé! Madame, ces hommes étaient tout bonnement des croyants; ces géants étaient des gens qui savaient rendre hommage à Celui qui leur donnait la victoire! Ils combattaient et priaient; c'est pour cela que leurs traces sont grandes, grandes comme la pensée qui les suscitait.

V

Il y a toujours plaisir et profit intellectuel à retirer de la lecture des lettres d'un homme illustre, soit qu'on y jette les yeux dans la ferveur d'une première curiosité; soit qu'on y revienne, cette première curiosité apaisée, sur une édition nouvelle (c'est ce qui nous arrive aujourd'hui) et qu'on essaye alors de rasseoir et de fixer ses premières et trop vives impressions. Une correspondance, comme celle de Lamartine, embrassant plus d'un demi-siècle, ne peut manquer d'éclairer ce qui reste obscur de la vie d'un écrivain, et nous dévoiler l'homme, que son œuvre, si *subjective* qu'elle soit, ne découvre pas toujours complètement. Car nous ne nous laisserons jamais convaincre qu'à demi par les biographies et les mémoires, où les admirateurs de l'homme célèbre et l'homme célèbre lui-même ne peuvent (manquer ingénument quelquefois, habilement toujours) de faire leur modèle uniformément sublime, et de le peindre non pas tel qu'il fut, mais tel qu'il eût dû ou voulu être.

Les lettres seules, écrites, de nécessité ou d'abandon, à des amis avec qui l'on ne se déguise point, à des indifférents avec qui l'on cause, sans souci de la postérité, ont quelque chance de trahir à nos yeux l'homme véritable. Or c'est cet homme que nous voulons connaître avant tout.

Mais, hélas! combien peu d'auteurs résistent à cet examen? Combien de fois se prend-on de dépit à jeter ces volumes! Comme on désirerait d'oublier ce qu'on y trouve? Quel désaccord entre la vie dérive et la vie publique d'un homme illustre, entre son attitude et sa nature vraie! Tel prêche une morale sublime qui ne fut qu'un

Digitized by Google

libertin fieffé; tel prodigue sa charité en merveilleuses paroles, dont le cœur fut plus dur que le métal le plus dense; tel se fait tendre qui foula aux pieds toute tendresse pour courir à la fortune et aux honneurs.

Heureusement qu'il est des exceptions à ce tableau trop vrai. On peut dire hautement, après avoir lu et relu les lettres de Lamartine, que ce poète fut un homme et qu'il a honoré l'humanité. Certes, il a commis des fautes; il a subi et fait subir aux siens tous les entraînements de la prodigalité et de l'orgueil; il a, dans son besoin de jeter sa parole magnifique et embrasée au vent des places publiques, paru renier ses croyances et se renier lui-même; mais, dans ces entraînements mêmes, il est resté généreux, plein de courage, ne descendant jamais au niveau de ceux qui l'écoutaient que pour les entraîner dans les hauteurs, où seulement il se plaisait à respirer et vivre. Poète, orateur, il ne s'est pas contenté, comme tant d'autres et des plus illustres, de fixer les yeux sur cette masse de poussière qui est la terre et de noter quels jeux de lumière en transfigurent les pauvretés; il n'a pas pris parti pour l'âme animale des choses, au mépris de l'âme divine de la création. Dès sa jeunesse il a gravi les hauteurs de la méditation, levé des yeux ardents de pensée vers le vaste ciel. Plus loin que les astres les plus lointains, sur l'aile de sa puissante rêverie, il a été chercher Celui qui a évoqué les mondes, source, vie, mouvement et raison de tout ce qui existe.

Oui, c'est Dieu, le Dieu unique, le Dieu chrétien que le poète cherche sans cesse à contempler; c'est lui qu'il voudrait mais en vain embrasser et comprendre; c'est lui qui le décourage et qui l'inspire.

Et c'est pour cela que l'œuvre de Lamartine est et demeurera. Elle aura toujours un écho dans les âmes de ceux qui n'ont pas tué leur âme; il est vrai que le nombre en devient rare. Il semble que, chaque jour, plus enivrés par les vapeurs qui sortent du puits de l'abîme, les hommes, ces dieux tombés qui devraient se souvenir du ciel et chercher, tout en vivant leur vie, à ne pas perdre de vue qu'ils y doivent retourner, s'avilissent avec plus de joie. C'est ce qui explique tant de gloires éphémères, tant de coloriages de style, de parfums malsains, de fleurs vénéneuses, de névroses, où se gachent de réelles facultés. La matière divinisée écrase l'esprit sur son passage, comme une lourde et inconsciente machine. Mais si tristes qu'ils soient, ces moments d'éclipse de la

Digitized by Google

pensée humaine sont toujours courts; les idoles n'ont jamais qu'un temps. Si les Hébreux, Moïse absent, se laissent aller à adorer Baal, et à faire fumer l'encens devant le coloriage grossier, les dorures frappant l'œil de ce monstrueux symbole, Moïse n'a qu'à descendre encore enflammé de la parole éternelle, et tonner contre les idolâtres, les idoles sont renversées et gisent sur le sol que leur chute a creusé, précieuses encore dans leur difformité, mais destituées de leur divinité usurpée.

Mais nous voici loin de la correspondance de Lamartine; il y faut revenir.

A part un grand désir de gloire, et un goût persistant de rimer en vers de huit pieds, sentant la mythologie, légers, redondants, inutiles, le jeune Lamartine ne paraît guère songer à devenir poète et poète lyrique; tous ses désirs sont tournés vers la carrière diplomatique. Mais l'adolescent est nourri de la moelle des auteurs anciens; c'est un homme d'étude et non un oisif; tel jour il traduit Hésiode, tel autre, Homère. Il sait l'anglais; l'italien lui est familier; nous ne parlons pas du latin, que l'on n'ignore pas en France, au moins dans les environs de la vingtième année. Ses lettres ont déjà de la gravité; les pensées qu'elles expriment n'ont rien de léger ni de bas; elles sont d'une facture un peu molle mais ample, sans grande variété, mais d'un ton soutenu. Ce sera toujours les défauts et les qualités de sa prose, qui n'a jamais été qu'une prose d'orateur, harmonieuse, fluide, mais d'un tissu lâche et fuyant au souvenir. Elles montrent, ces lettres, une âme ardente, aimante, mais plus occupée d'amitié que de toute autre tendresse. Le comte de Virieu est le la Boétie de ce Montaigne, esprit distingué lui-même et digne d'une telle affection.

Il ne faudrait pas s'imaginer que cet esprit, déjà préoccupé de tous les graves problèmes de la pensée, n'ait pas eu de jeunesse. Il est plus jeune au contraire que ceux qu'on prétend jeunes, ces affolés de bruit et de joie, ces bohèmes bruyants et insolents d'ignorance. Non, la jeunesse n'est pas, quoi qu'en disent les Mürger et autres petits païens modernes, cette férocité aux plaisirs, cette lâcheté devant la raison, cette impuissance au travail qui fait si bien dans les mauvais fredons de leurs chansons plus que légères, c'est au contraire cet enthousiasme pour le bien, cette fougue d'admirer et de croire, le goût de l'amour en ce qu'il a de plus pur, de l'amitié en ce qu'elle a de plus désintéressé.

Digitized by Google

Et cela n'empêche pas de rire, au contraire, et d'un rire sain, franc et généreux. Lamartine est ainsi, ne craignant pas le plaisir en ce qu'il a de permis, plaisantant, rimant des chansons, dansant même. Il y aurait mille traits piquants à citer de cette jeunesse qui, comme toute jeunesse, prodigue un peu au hasard ses forces et son admiration. Voyez-vous, par exemple, l'auteur des *Harmonies*, allant lire les *Confessions* de Rousseau dans la grotte, où celui-ci raconte qu'il a passé une triste nuit, avec deux sols dans sa poche? L'entendez-vous s'extasier devant un roman de Mme Cottin, copiant grossièrement Chateaubriand? Mais autant en emporte l'âge de ces enthousiasmes; ils ne prouvent qu'une chose, c'est que l'on a le besoin, parce qu'on a le génie d'admirer. Et comme c'est ce génie qui mène à produire, tout est pour le mieux.

De petits vers en petits vers, d'admiration de famille en admiration de clocher, l'ambition poétique commence à mordre le jeune auteur. Il veut concourir pour obtenir le souci d'or des jeux Floraux; l'académie de Mâcon le reçoit dans son sein; et il y lit bientôt une élégie sur la mort de Parny, dont le refrain sonne avec cette douce banalité :

Sur ce gazon témoin de nos douleurs,
Laissons tomber des larmes et des fleurs!

Mais dans ce morceau, les progrès du poète sont sensibles, en dépit de la mythologie sans laquelle il n'eût pu décemment célébrer ce poète plus que léger qui lui sert de *modèle*. Il est curieux de comparer cette pièce avec l'œuvre d'André Chénier; on y peut suivre le même effort de se dégager des formes consacrées et usées par le dix-huitième siècle, et encore la même impuissance à les dépouiller complètement. Et ce problème se pose de savoir si Lamartine eût plutôt senti son génie, s'il eût connu l'œuvre de Chénier, dès ce moment. Mais ce qui est certain, c'est que la poésie est immortelle, c'est que Lamartine a fait ce que Chénier eût fait peut-être, s'il n'avait pas été arrêté par l'intelligente hache révolutionnaire : *Uno avulso non deficit alter*.

Cependant la nomination à un poste diplomatique se faisant trop attendre, Lamartine se décide à tenter... la poésie lyrique? Que non pas, c'est le théâtre qui l'attire, comme il attire toujours les jeunes Français; c'est *Saül*, tragédie biblique, qui germe dans le cerveau du poète. Ah! ce *Saül*, comme il remplit sa correspon-

Digitized by Google

dance; comme il est sublime avant d'être achevé! Le premier acte doit être du Shakespeare; le second, du Racine : pas davantage! Il est curieux peut-être de rappeler ici la correspondance de Balzac, qui nous montre le futur auteur de la *Comédie humaine*, féru de théâtre, suant et ahénant à confectionner sa tragédie, *un Charles Ier*, et s'écriant, après avoir donné à sa sœur le plan des scènes et des actes : « Quelle scène! quel acte! quel chef-d'œuvre! » Plus persévérant que Balzac, Lamartine finit sa tragédie, la fit lire à Talma, qui, après lui avoir déclaré que c'était aussi beau que le *Moïse* de Chateaubriand, la fit refuser, et sans doute eut raison, si l'on en juge par l'accueil que reçut le *Toussaint Louverture* du poète, la seule pièce qu'il parvint à faire mettre en scène et qui sombra cruellement.

Ce fut une déception affreuse pour un jeune homme qui écrivait quelque temps auparavant : « Jusqu'à trente ans je donnerai des tragédies, de trente à quarante ans j'enfanterai *Clovis*. » Ce *Clovis*-là aussi ne devait jamais paraître. On comprend qu'il écrive de découragement à son ami Virieu :

« Ne me parlez jamais de mes œuvres : vous ne les verrez jamais que dans l'intimité, du moins de mon vivant. Je mets au nombre de mes plus grandes calamités l'influence funeste qui m'a fait naître poète dans un siècle de mathématiques. Il faut être de toute éternité prédestiné au malheur dans le monde pour être poète, quand les vieilles nations civilisées sont usées sur toutes les nobles illusions de l'esprit et de l'âme. Il faut alors produire pour produire, parce que c'est un besoin de la nature, et sans attendre ni profit ni gloire de son vivant. »

Ces découragements ne sont pas rares chez qui tente le dur métier d'écrire, mais ils sont toujours suivis d'une réaction favorable. Jusqu'ici nous n'avons pas trop entendu parler des *Méditations*. Voici que des fragments considérables se glissent dans les lettres; puis, tout à coup, en 1819, nous lisons ceci :

« J'ai porté à Didot une de mes *Méditations* pour qu'il l'imprime à dix exemplaires; c'est seulement pour voir ce que cela fera imprimé. »

Bien, mais à trois lettres de distance, nous trouvons sur ces mêmes *Méditations* un autre renseignement légèrement contradictoire. *Le duc de Rohan et quelques autres personnes en ont fait imprimer deux ou trois à mon insu*. Cet *à mon insu* n'est-il pas

Digitized by Google

un bon trait de comédie. Les malveillants seuls et les gens qui ne savent pas observer y verront un mensonge voulu, quand il y a seulement un trait de défiance, une de ces précautions, en cas d'insuccès, que prennent, avec plus de naïveté encore que de recherche, ces pauvres auteurs qui voudraient bien avoir du succès, mais qui voudraient surtout prouver, en cas d'insuccès, qu'ils ont prévu le mauvais événement, et qu'ils n'attachaient du reste aucune importance à ce qu'ils ont produit.

Mais les *Méditations* ont paru, et ce n'est pas le succès qui vient; c'est le triomphe. Avant la deuxième édition, Lamartine peut écrire :

« Je suis au pinacle de la faveur générale, lord Byron n'a pas fait à Londres plus de fureur dans ses beaux jours. Villemain même a de l'enthousiasme, et soutient que de mémoire d'hommes il n'y a pas eu de pareils vers ici. »

Villemain avait raison; il n'y en avait pas eu, et la littérature française n'en a pas de plus beaux, au point de vue lyrique, parce qu'elle n'en a pas de plus élevés, d'un sentiment plus pur, plus chrétien, plus *moderne*. Plus de dieux, de déesses, de comparaisons mythologiques, d'hémistiches tout faits, de rimes revenant sans cesse dans un accouplement pareil et monotone des mêmes mots; c'est l'homme en face de la nature, interrogeant le ciel d'un front sublime, l'homme écrasé par l'univers, et cependant conscient de porter en lui ce qui fait qu'il est supérieur à cette vaine immensité, un reflet de l'âme divine. Plaines, rochers, vallons, lacs, solitudes, la nature synthétisée, peinte par masses, sert de cadre à ce monologue éternel, à ces élans, à ces prières, à ces hymnes, à ce désespoir parfois uniforme, rarement monotone.

Nous en avons dit assez en montrant comment le poète est né chez Lamartine, et pour donner la clef des transformations qu'a subies l'homme. On comprend maintenant comment celui qui, très jeune, se rêvait diplomate, a dû être pris, la veine poétique épuisée et le succès s'en allant à d'autres, par la politique qui l'a toujours tenté. On devine qu'avec son enthousiasme, cette éloquence qui ne sait où se répandre, il devait jouer le rôle qu'il a joué en 1848.

Mais nous ne voulons pas quitter ces volumes sans en détacher quelques citations.

C'est en 1819, à vingt ans, qu'il écrit cette mûre et sage pensée :

« Je n'ai jamais cru en fait de gouvernement qu'à une seule chose qui est la force. Quand on croit encore à la raison souve-

Digitized by Google

raine des peuples éclairés, on ne les connaît pas du tout, par conséquent on n'est pas fait pour les gouverner. Ceux qui auront fait le mal et ceux qui l'auront prédit seront également enveloppés dans ses résultats. »

Plus tard, au moment où il règne à la tribune et où il peut voir ce que vaut la politique parlementaire, il s'écrie :

« Je ne fais plus ni vers ni prose. Je me sens bien plus apte à l'action politique et je *m'en méprise*. »

Enfin il avoue « qu'il faut que la popularité soit une mauvaise chose en soi-même », et que, quand « on connaît ce qui compose la majorité numérique ici-bas, on n'en doute plus. »

C'est le pendant de *la popularité, c'est la gloire en gros sous* de Victor Hugo. Hélas! que valent de si grandes phrases et si justes et si belles, quand on voit des hommes tels que Lamartine, et si éloignés du peuple par le juste orgueil de leur talent, chercher à se payer de cette monnaie méprisable et méprisée.

Que nous aimons mieux revenir à l'homme et au chrétien, à celui qui s'écrie, jeune encore : « Mon opinion politique se borne au commencement du *Credo* « Je crois en Dieu le Père tout-puissant », et répéter cette phrase qui termine une lettre au comte de Virieu :

« Nous avons suffisamment pensé, creusé, médité et conclu. Une fois que nous savons qu'il faut être honnête homme, bon chrétien, confiant et résigné, nous n'avons plus besoin de rien découvrir. »

VI

Les pages de M. Biré sur Victor Hugo sont curieuses; les faits y abondent; on y trouvera des lettres inédites de romantiques célèbres, quelques portraits bien venus, une finesse mordante dans les jugements, de l'habileté, de la passion même; mais, il faut bien le dire, il y manque absolument la qualité sans laquelle il n'y a pas de critique sérieuse; nous voulons dire l'impartialité. Sous une admiration qui a cependant des accents sincères, on sent trop l'homme qui veut, à tout prix, nous convaincre que l'auteur de la *Légende des Siècles* est *en tout* un imposteur et un plagiaire.

Passe encore ce qui concerne la généalogie de Victor Hugo. Il nous paraît que les documents que M. Biré nous apporte à ce sujet sont péremptoires. Il se peut fort bien, du reste, que le petit-fils du menuisier Hugo, né à la vie publique sous la Restauration, combat-

Digitized by Google

tant avec une vaillance et une fougue qui ont dû le gêner souvent, plus tard, pour les fleurs de lis et la royauté légitime, ait cru utile à sa situation d'user d'une ressemblance de noms pour se procurer un lot d'ancêtres illustres. C'était assez de mode alors, et même aujourd'hui. Mais même si nous acceptons comme tels les faits, nous n'y voyons pas un crime bien effroyable. Il eût peut-être été plus digne pour lui de ne pas prendre ses ancêtres où une heureuse homonymie lui a permis de les adopter; il eût été plus démocratique de ne pas persévérer dans cette supercherie; mais la postérité se souciera fort peu de ces vétilles. Elle dira, et nous disons avec elle, que les hommes de génie ne tirent pas leur lustre de quelques quartiers de noblesse de plus ou de moins; et que ce sont eux, au contraire, qui font rejaillir un peu de leur illustration sur leurs ascendants.

M. Biré semble encore contester à Victor Hugo le droit de modifier le texte des pièces qu'il a publiées dans sa prime jeunesse, et de retrancher ces mêmes pièces de ses œuvres complètes. Il est possible que le démagogue actuel ait voulu ainsi détruire les traces de ses opinions royalistes et modifier ce qu'il avait écrit dans le feu et la sincérité de l'adolescence; mais, même en agissant ainsi, il n'a fait que ce que font tous les écrivains, hormis ceux qui sont convaincus d'avoir été sublimes sur la moindre ligne qu'ils ont tracée.

Nous ne pouvons non plus accueillir les accusations de plagiat que contient le volume. Conclure, par exemple, de ce que *Rochester*, un des personnages du long drame de *Cromwell*, entre en scène, un crayon à la main, chantant et faisant des vers tout comme le *Figaro* de Beaumarchais, que Victor Hugo copie son devancier, c'est montrer un peu trop d'acharnement. Prétendre que la préface du même *Cromwell* est un pur pastiche, de ce qu'elle exprime des idées déjà ébauchées dans une brochure que Stendhal écrivit quelque temps auparavant, lors des représentations de Shakespeare à l'Odéon, c'est méconnaître les lois mêmes de la production littéraire. Et quand même il y aurait eu plagiat, quel est l'auteur illustre qui n'a pas un peu volé les gens de son temps et ses devanciers. Cette question est terriblement délicate; et, si on se servait du procédé de M. Biré, il n'y aurait bientôt plus un auteur dans le monde qui ne pût être reconnu comme original.

Plagiaire, en effet, Montaigne, dont le livre est fait, aux trois

Digitized by Google

quarts, de citations latines et italiennes et de paraphrases des anciens; plagiaire, Bossuet, qui s'est appliqué à transporter en ses œuvres les expressions bibliques, en les accommodant au génie français; plagiaire, Boileau, à qui l'on n'aurait plus qu'à dire, sur le ton de Vadius :

> Va va-t'en faire amende honorable au Parnasse
> D'avoir fait à tes vers estropier Horace.

Plagiaire, Molière, qui traduit partout Lucrèce, et qui fit l'honneur à ce pauvre d'Assoucy de lui prendre tant de bons traits de comédie, notamment la scène fameuse des *Fourberies de Scapin*, où revient le comique. « Que diable allait-il faire dans cette galère! »; plagiaire, Racine, dont le *Britannicus* est, presque vers pour vers, dans Tacite et Suétone; plagiaire, la Fontaine, oh! lui, le plagiaire des plagiaires!

Mais où nous tombons d'accord avec M. Biré, c'est quand il nous fait connaître le travail auquel s'est livré Victor Hugo pour enlever de ses œuvres ce qui a trait à des faits, déguiser la vérité, et y ajouter des phrases adroites, destinées à faire croire à la postérité qu'il a toujours été démocrate. Il y a là quelque chose qui fait reculer toute indulgence. C'est une improbité littéraire; c'est un faux politique; Victor Hugo ne s'en lavera pas. Il compte sur sa gloire pour faire taire la critique; il se trompe. Combien de temps s'écoula-t-il entre la mort de Ronsard et le mépris à la fois juste et injuste où tomba son œuvre? Enfin, on n'efface pas l'histoire. Les discours politiques tels que les a prononcés le poète, son silence quand on l'interrompait, silence remplacé dans les éditions nouvelles par de superbes répliques : tout est relaté au *Moniteur*. Tout sera élucidé; et ni la gloire ni le caractère du poète n'y gagneront.

Quelles que soient les réserves que nous avons dû faire sur la nature du travail de M. Biré, il faut dire qu'il comprend d'excellentes parties, notamment celles où il trace un tableau minutieux des débuts des deux frères Hugo. *Victor Hugo avant* 1830 est vraiment un document utile à l'histoire littéraire de ce temps; c'est un livre à discuter, c'est donc un livre à lire.

Digitized by Google

VII

Nous avons l'honneur de vous présenter un homme modeste, ingénu, une manière de héros, un confesseur... à la façon de Rousseau, homme politique... nous voulons dire conseiller municipal, écrivain... pardon, brocheur de lignes, M. Edgar Monteil, en personne; qui, armé d'un livre rare, d'un livre sincère, d'un livre unique, parle un peu de la Commune, dont il fut une des « glorioles » et encore plus de lui-même.

Car il ne faut pas s'imaginer que M. Monteil va nous raconter quelque chose de bien neuf sur cette belle période révolutionnaire (à moins qu'il ne soit neuf de nous la présenter comme une partie de plaisir, une amusette militaire), il n'a envie que de nous faire connaître quelle fut son existence pendant ce temps heureux! D'abord, M. Monteil n'est pas seulement un héros, c'est encore un héros prudent, qui se méfie de tout et d'autre chose, et attend, pour nous verser le trésor entier de ses souvenirs « une heure propice, heure à laquelle on a *à se venger* ou à laquelle les intéressés sont morts, mais heure qui sonne toujours ». Après ce brave aveu, il ne faut pas s'étonner que M. Monteil ne compte pas trop qu'on décerne à son livre l'hommage qui lui serait le plus doux; à savoir que c'est tout simplement l'œuvre d'un *juste*. Il est vrai qu'il se console immédiatement, parce qu'il sait encore — que ne sait-il pas! — que *ce qu'il y a de moins décevant est de se contenter de sa propre estime*. Hélas! il faudra sans doute que, M. Monteil se contente de cette estime-là; car il ne nous paraît pas que le monument de vanité puérile et de français médiocre intitulé : *Souvenirs de la Commune*, soit de nature à lui en rallier beaucoup d'autres.

Avant d'entrer dans le récit de ses prouesses communardes, M. Monteil veut bien nous parler de la guerre et nous expliquer compendieusement comment il n'a pas tué son Prussien, ce *qui lui sera un éternel remords, un éternel chagrin!* C'est long, mais ce n'est pas compliqué. En vrai héros, M. Monteil *s'engagea*... dans la garde nationale et monta sa garde héroïquement... aux remparts jusqu'au dernier train qu'il prit, non pour éviter le siège (grands dieux!), mais pour servir son pays... en gueusant une sous-préfecture. Il a son idée ce brave, c'est de se faire nommer à Vire,

Digitized by Google

parce que c'est son pays natal, et là de *travailler son arrondissement* et se faire nommer représentant du peuple. Aussi peut-il se rendre ce témoignage qu'*il était jeune, mais pas tout à fait bête.*

Mais le malheur est que cette sous-préfecture n'est pas vacante; il va à Tours, il va rue Royale, au café. C'est là, comme on sait, que les républicains, les purs, se préparaient à vaincre l'ennemi, là que, pour réparer le sang que perdait la France, tartufes de courage, ils buvaient l'alcool à pleins bords. Oyez plutôt :

« Le café était plein. Charles Jourdan, assis à côté de Castagnary, m'y battait aux échecs au milieu d'un brouhaha effrayant. Le soir, j'allais écouter les corps francs du Midi qui chantaient sous les fenêtres de la préfecture. Laurier venait les remercier et leur dire d'aller chanter devant l'ennemi; et les francs tireurs allaient boire. »

Cependant notre héroïque Français n'obtient pas le poste de ses rêves; aussi n'est-il pas content du tout. Il est triste. *Il se laisse aller comme un pâtre assoupi qui regarde couler l'eau.* Le temps passe; puis tout à coup vers la fin le héros se réveille et veut rejoindre l'armée de Garibaldi. Vous me direz, ici, que rien n'est plus facile et que le moyen le plus sûr de rejoindre une armée, c'est de partir immédiatement. Bon pour des réactionnaires! Quand un républicain, qui n'a pas pu obtenir sa sous-préfecture, veut rejoindre une armée, il écrit d'abord pour se munir d'une bonne recommandation. Soit, mais cette recommandation arrive, et il s'élance! Vous vous trompez, Monsieur, quand elle arrive, la famille que l'on a gardée pour ce moment-là intervient... Oh! le héros n'est pas content du tout, il se débat énergiquement... mais avec lenteur; et pendant ce temps-là la bataille du Mans arrive, la débandade... « Et c'est ainsi que la guerre se passa sans que je me fusse battu, » s'écrie le pauvre homme avec un désespoir qui fait venir des larmes à tous les yeux. Il est de fait qu'il y a des héros qui n'ont pas de chance!

Les *souvenirs sur la Commune* sont écrits de ce ton, avec cet aplomb imperturbable et cette apparente naïveté. Mais M. Monteil sait ce qu'il fait, il connaît le public auquel il s'adresse; il le sait si profondément aveuglé par sa passion politique, qu'il avalera pieusement tout et prendra ces vessies pour des lanternes. Il peut insulter Ducrot, parler de Garibaldi *victorieux!* raconter que *tout Paris* prit part aux élections communales, quand chacun sait que ces élections ne réunirent pas le quart des électeurs inscrits et

Digitized by Google

furent nulles par conséquent, dès le principe. Mais où il faut être bien assuré de la sottise des gens qui vous liront, c'est quand on en arrive à faire ce récit de la manifestation de la place Vendôme, où l'on voit un officier de fédérés prendre dans le gilet d'une des victimes des premières balles communardes un poignard *forme couteau!* attaché par une chaînette, et dire au narrateur qui le relate avec le plus beau sang-froid :

« — Vous voyez, citoyen, ils étaient armés. Ce sont eux qui ont commencé à tirer, ce n'est pas nous. »

Ce couteau, — car un poignard forme couteau, me paraît tout bonnement un couteau et un couteau de poche, et de poche de gilet, ce qui le diminue de plus en plus, — ce couteau qui *a tiré le premier*, n'est-il pas beau comme l'antique. Calino n'a jamais rien trouvé de mieux. Eh bien! nous gageons que bien peu de ceux qui liront ce livre oseront relever cette insulte grossière au bon sens, et s'en moquer. M. Monteil? Eh! mais il est remuant, il n'*est pas bête;* il sera peut-être quelque chose demain; et l'on se tait.

Il serait trop long de tirer de l'huîtrière intitulée : *Souvenirs de la Commune*, tout ce qu'elle contient de grotesque et de faux. Qu'il suffise de dire que M. Monteil y trahit souvent plus qu'il ne le voudrait la cause qu'il veut *peut-être* défendre. (Avec ces habiles-là, sait-on jamais où ils en veulent venir?) C'est à ce titre que ces notes nous intéressent. C'est ainsi que nous est confirmé le peu d'empressement des héros de la Commune à aller au feu, les bombances des généraux, les brutalités de Delescluze, la vanité, l'impéritie générales. Ce qui n'empêche pas M. Monteil de s'écrier. « Ah! si l'on s'était servi de ces gens-là contre l'ennemi. » On s'en est servi, Monsieur, et c'est pour cela qu'on n'y a pas eu confiance.

VIII

Je soupçonne fort la traductrice du volume publié par Alfred Mame, sous ce titre *Joseph Haydn, scènes de la vie d'un grand artiste*, d'avoir mis beaucoup de sa clarté de style, et de sa fine simplicité dans ce volume dont la contexture est bien allemande; et qui doit être un peu lourd dans l'original; et cela n'étonnera personne de ceux qui ont lu, à la place même que nous occupons, les critiques, signés J. de Rochay. C'est avec une passion toute chrétienne, que l'auteur a traduit ces pages qui montrent dans Haydn,

Digitized by Google

non seulement le grand musicien, mais l'homme de foi, rapportant à Dieu tout son génie, écrivant *Laus Deo* en tête de ses cahiers, et voulant finir son existence en racontant l'œuvre de Dieu, *la Création*.

Les anecdotes abondent dans ce volume et sèment de fleurs sa trame. L'histoire du mariage d'Haydn, qui pourrait s'appeler la méprise du cœur, et par quoi il gâta toute sa vie, liée depuis à une créature coquette, avide et incapable d'aimer; le récit qui nous montre le grand compositeur en proie à la brutale protection de Porpora et sous l'habit de valet, brossant des habits et servant à table, tandis que la musique gronde en son sein; son séjour en Angleterre et sa réception comme docteur; ses souffrances de patriote lorsqu'il vit Vienne aux mains des Français : tout est vivement tracé et poétiquement. Le chapitre consacré à la genèse (si l'on peut s'exprimer ainsi) de *l'Oratorio* « la Création », est très amusant. On y découvre un coin de cette Allemagne sentimentale d'antan, on y goûte la simplicitéé qui nous l'a fait tant aimer alors. C'était le temps où l'on ne songeait qu'à faire de la musique et à se perdre dans la rêverie. Il faut lire toute la querelle amicale du librettiste Swieten et du compositeur; comment Haydn envoya son domestique Georges, au risque de le faire rouer de coups chez l'irascible *vates*, lent à lui faire ses vers; comment celui-ci, après s'être épris de son œuvre, venait, par revanche, tourmenter le musicien qui, renfermé, lui criait par le trou de la serrure : « L'eau n'est pas encore séparée de l'élément aride, aussi le sol me manque pour vous recevoir. »

Tout ce grand travail, Haydn ne l'accomplissait jamais sans prière. Il appelait Dieu à descendre dans l'harmonie ou il tentait de faire résonner sa gloire. Aussi cette gloire ne lui manqua pas.

Savez-vous aussi que lorsque Bonaparte échappa, le 24 septembre 1800, à la machine infernale qui devait le faire sauter, il allait entendre la *Création*. Son premier mot fut de dire : *Allez toujours, ne manquons pas* la Création *d'Haydn*.

Lisez donc cette *Vie d'Haydn*, c'est une excellente traduction, un livre qui ne peut manquer de charmer l'esprit et d'élever l'âme.

Digitized by Google

IX

Voici d'excellentes pages encore, dépourvues de vanité mais non de mérite littéraire. *Ce Journal d'un solitaire*, attendrit et réconforte, car il nous montre comment un pauvre paralysé, le fils d'un paysan des Vosges, âme pure, nature délicate, est parvenu à tirer de ses souffrances mêmes des plaisirs, et s'est élevé peu à peu, presque sans livres, par la contemplation des merveilles de la nature, par un travail perpétuel sur lui-même et guidé par la foi, jusqu'aux plus grandes hauteurs.

C'est surtout la simplicité qui nous charme dans cet opuscule. Rien qui sente l'effort; c'est limpide comme le ruisseau qui coule dans les pierres de la montagne, c'est savoureux et agreste comme les mûres qui mûrissent sur les buissons. Et non seulement on goûte le charme des lignes qui nous retracent des images de cette belle nature forestière des Vosges, mais on se sent une tendre sympathie pour celui qui a écrit ces pages et y a mis le meilleur de lui-même, résignation, courage, espérance.

Comment trouvez-vous par exemple cette pensée :

« On semble croire que le bonheur est une grosse chose compacte qu'on trouve tout d'une pièce, une mine d'or incommensurable, un diamant gigantesque. Moi-même, j'ai été quelque temps dans cette erreur; je croyais à un bonheur absolu. Mais les infortunes des autres et la mienne propre m'ont appris que, sur cette pauvre terre, ce qu'on appelle le bonheur est une sorte de mosaïque de petites pierres précieuses, dont aucune, *souvent, n'a de valeur réelle que pour soi.* Mais rien de ce qui tourmente l'âme, sans l'élever ou l'épurer, ne peut y être compris. »

N'est-ce pas que c'est délicatement exprimé et que cette résignation du jeune homme qui depuis dix ans est cloué dans sa chambre et ne peut se traîner qu'avec le secours d'autrui est touchante et belle? Quand on compare cela aux souffrances factices, des Werther, des Réné, des Oberman, au dégoût qui prend les désabusés des plaisirs, cela réconforte l'esprit et réchauffe le cœur.

Nous aurions voulu avoir plus de place pour parler de ce petit volume rare; mais peut-être vaut-il mieux ne pas le déflorer. Nous engageons surtout les jeunes gens à le lire, et nous sommes per-

Digitized by Google

suadé que la force du courage moral qui s'y montre ne peut que leur être utile.

Il nous reste encore à annoncer deux volumes. Le premier est une *Histoire des Littératures anciennes et modernes*, suivi de morceaux choisis que vient d'éditer la maison Poussielgue, et qui est de la main des sœurs Ursulines de Nantes. C'est un manuel sérieusement composé et très complet. La lecture de tels traités pleins d'impartialité, de tact, serait bonne pour montrer leur sottise aux imbéciles, qui parlent de l'obscurantisme religieux et de la faiblesse de l'éducation donnée dans les couvents; mais ils se garderont bien de les ouvrir; cela n'aurait qu'à leur apprendre quelque chose.

Le second volume, de moindre dimension, est le *Précis de l'Histoire de l'Art*, par M. François Bournaud. Il n'y a pas à s'étendre beaucoup sur cette publication qui a la sécheresse voulue et même peut-être un peu plus; mais il y a là des conditions de manuel qui doivent nous échapper; et nous devons dire que les définitions nous ont paru saines; c'est-à-dire tout à fait en dehors du goût du jour qui asservit l'art à la nature, et même au plus bas de cette nature.

Ch. Legrand.

Digitized by Google

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les excès croissants de la république, le dégoût qu'elle inspire à tous les honnêtes gens, la honte et le danger qui en résultent pour la France, sont bien de nature à inspirer aux conservateurs le regret de la royauté. Les circonstances étaient si favorables après la guerre, et même à la fin de l'année 1873, pour une restauration monarchique, qu'on ne saurait se consoler d'avoir vu, deux fois de suite, la France perdre l'occasion de se relever avec un gouvernement qui eût été son salut et son honneur. En ces derniers temps, les mesures d'exception prises contre les princes de la famille d'Orléans ont ranimé les regrets, en donnant lieu de faire remarquer davantage que les princes contre lesquels la république se conduisait si rigoureusement, étaient pour beaucoup dans leur propre disgrâce et dans la prolongation du régime républicain. Leurs plus dévoués partisans n'ont pas été sans leur reprocher, à cette occasion et depuis, leur trop égoïste indifférence pour les choses de la politique, leur inaction presque coupable en face des agissements du parti républicain.

Les torts des princes de la Branche cadette ont paru plus grands depuis qu'ils en ont été eux mêmes les premières victimes. Un journal qui passait pour leur organe, le *Soleil*, n'a pas craint même d'en faire l'objet d'une sorte de réquisitoire contre eux, où le dépit se mêlait à l'invective. Certes, les princes d'Orléans ont mérité qu'on les accuse aujourd'hui d'avoir plus songé à leurs intérêts personnels qu'à ceux de la France, et de s'être accommodés de la république jusqu'à ne vouloir rien faire qui pût hâter sa ruine et favoriser le rétablissement de la royauté. On pourrait oublier le vote de M. le prince de Joinville en faveur de la constitution répu-

Digitized by Google

blicaine, la déclaration de M. le duc d'Aumale sur « le drapeau chéri »; mais depuis la démission du maréchal de Mac-Mahon, depuis la triste épreuve du régime républicain, depuis l'aggravation d'une situation funeste pour la France, n'est-on pas en droit de demander aux princes d'Orléans, à M. le comte de Paris, à M. le duc d'Aumale en particulier, s'ils n'auraient pu faire quelque chose de plus que de se tenir à l'écart, pour contribuer à délivrer le pays de la domination du parti républicain?

Si sévère qu'ait été la remontrance du *Soleil* à l'égard des princes, elle a laissé de côté le principal grief de l'opinion monarchique contre eux.

Ce n'est point assez de les blâmer, il fallait dire ce qu'ils auraient dû faire; il fallait montrer que, pour entreprendre quelque chose d'utile et exercer une action efficace, le devoir des princes était avant tout de se ranger ostensiblement à la suite du comte de Chambord. C'est cela qu'on leur demandait, c'est cela qu'on attendait d'eux. De quel effet n'eût point été sur le pays, sur les événements, une démarche renouvelée de celle de 1873 à Froshdorf, mais rendue plus significative encore par la présence de tous les membres de la famille d'Orléans autour du chef de la maison de France? Elle aurait pu avoir lieu en diverses circonstances où l'opinion semblait attendre une direction de quelque haute initiative; mais aucune occasion n'était plus favorable pour les princes que leur expulsion de l'armée. Pourquoi ne l'ont-ils pas saisie? Pourquoi, déclarés suspects et mis hors la loi par la république, n'ont-ils pas rompu définitivement avec elle et engagé le pays par leur exemple à revenir au principe légitime du pouvoir, au gouvernement nécessaire? Il n'est que trop à présumer qu'ils ont, en cette circonstance décisive, suivi les mêmes conseils et obéi aux mêmes inspirations qui ont fait échouer en 1873 les projets de restauration monarchique. On ne manque pas, dans un certain parti, d'attribuer l'insuccès de la tentative au comte de Chambord lui-même. C'est de sa faute, dit-on, si la royauté n'a pas été rétablie en France. Il semble même que le *Soleil* n'ait pris à partie les princes d'Orléans que pour avoir sujet d'accuser plus hautement l'exilé de Froshdorf. Mais c'est trop oublier les incidents tristement mémorables qui ont marqué la période de négociations pour le retour du roi.

Au souvenir de ces faits qui semblent encore d'hier et que la suite des événements a éclairé d'un jour plus complet, on peut se

Digitized by Google

demander si l'Assemblée de 1871, où dominait la fraction parlementaire et libérale, si les princes d'Orléans dont elle se rapprochait le plus par ses tendances, ont jamais voulu sincèrement, non pas le retour du comte de Chambord, mais le rétablissement en sa personne de la royauté légitime et traditionnelle qu'il représente. Une lettre du prince, qu'on dirait écrite en réponse aux articles à sensation du *Soleil*, mais qui avait un plus haut objet, est venue rappeler la vérité sur ces faits douloureux.

Au milieu de l'immense concert de louanges qui retentit depuis plus d'un mois en l'honneur de M. Louis Veuillot, et où l'on a entendu les voix les plus hautes et les plus autorisées, M. le comte de Chambord a voulu aussi rendre hommage à la mémoire et à l'œuvre du grand écrivain catholique. Parlant d'un tel homme et des éminents services rendus par lui à la cause politique autant qu'aux intérêts religieux, le roi a pensé que c'était l'occasion de s'expliquer plus ouvertement que jamais sur les circonstances qui ont empêché la restauration de la royauté, et dont certains hommes voudraient aujourd'hui le rendre responsable. « Je ne puis oublier, dit l'héritier des Bourbons, dans une lettre adressée au digne frère de l'illustre mort, sa chaleureuse adhésion donnée à ma parole dans toutes les circonstances où j'ai cru devoir élever la voix devant mon pays. Spécialement en 1873, alors que nous touchions au port, quand les intrigues d'une politique moins soucieuse de correspondre aux vraies aspirations de la France que d'assurer le succès de combinaisons de parti, m'obligèrent à dissiper les équivoques, en brisant les liens destinés à me réduire à l'impuissance d'un souverain désarmé, nul ne sut pénétrer plus avant dans ma pensée, ni mieux donner à ma protestation son véritable sens. »

La parole royale, longtemps contenue, déchire tous les voiles. Il faut en croire le roi. La restauration du trône n'a pas eu lieu en 1873, parce que ceux qui pouvaient la faire ne l'ont pas voulue. A la monarchie légitime et traditionnelle dont M. le comte de Chambord est le principe, les libéraux, les parlementaires, tous ceux que l'on appelle du nom général d'orléanistes, préféraient la monarchie constitutionnelle et libérale que M. le comte de Paris personnifiait à leurs yeux. Les conditions apportées à Salzbourg par les ambassadeurs de l'Assemblée nationale n'étaient pas très sincères. On négociait quand il fallait acclamer. On proposait au roi un

Digitized by Google

marché, dans lequel on le mettait en demeure de choisir entre son honneur, son droit, son principe et le trône.

N'était-ce pas exiger de lui ce que l'on savait qu'il n'accorderait jamais? N'était-ce pas lui demander d'abdiquer? Renonçant au drapeau blanc, et acceptant le rôle d'un roi constitutionnel, le comte de Chambord n'était plus que le successeur de Louis-Philippe; ce n'était pas le roi qu'il voulait être et dont la France avait besoin. Toute l'histoire des tentatives de restauration monarchique faites en 1873 se résume dans ces « intrigues d'une politique moins soucieuse de correspondre aux vraies aspirations de la France que d'assurer le succès de combinaisons de parti. » En posant des conditions au comte de Chambord, c'est au comte de Paris, en réalité, qu'on offrait la couronne. La lettre à M. Eugène Veuillot dissipe toute équivoque. M. le comte de Chambord ne saurait être rendu responsable dans le passé des calculs qui ont empêché le rétablissement de la monarchie; et pour l'avenir il ne servira de rien, à ceux qui déplorent aujourd'hui l'existence de la république, de protester contre les excès de ce régime, s'ils n'ajoutaient le remords à leurs regrets. La voie du salut reste ouverte, mais il faut avant tout que les hommes qui peuvent encore exercer une action sur les événements reconnaissent leur faute.

Il semble qu'à défaut de principe, les attentats multipliés de la république devraient rapprocher de la monarchie, seule légitime et vraiment conservatrice, tous les hommes de bonne volonté, amis de leur pays et désireux d'en finir avec un pareil régime. Ce n'est pas en vain que M. le comte de Chambord rappelait dans cette même lettre les persécutions accomplies et celles qui se préparent, et tant de crimes sociaux qui se perpètrent sous le couvert de la légalité. Après s'être emparé de l'école, l'athéisme officiel veut s'établir à l'hôpital par la suppression des aumôniers et l'expulsion définitive des religieuses. En attendant que cela se fasse, le gouvernement entreprend de réduire le clergé au silence ou à la faim. Sur son ordre, le conseil d'État vient de prononcer une sentence d'abus contre cinq évêques accusés, de préférence aux autres, d'avoir commis un excès de pouvoir et troublé arbitrairement la conscience de leurs diocésains, en publiant le décret de la Congrégation de l'*Index* contre certains manuels d'instruction civique approuvés par le ministère.

De ces déclarations d'abus, il y en a eu dans l'ancien régime et

Digitized by Google

sous les divers gouvernements qui se sont succédé en ce siècle. Mais ce qui est plus grave, c'est l'avis émis en même temps par le conseil d'État, d'après lequel le gouvernement aurait le droit de suspendre ou de supprimer le traitement de tous les titulaires ecclésiastiques sans exception, depuis le plus petit jusqu'au plus élevé, depuis le vicaire jusqu'au cardinal. A ce droit exorbitant, inouï, les hommes de la République ont osé cherché des précédents jusque dans les temps antérieurs à la Révolution. Il est bien vrai que dans l'ancien régime, on admettait la saisie du temporel ecclésiastique; mais, comme l'a fait observer M. Batbie, au Sénat, dans l'ancienne organisation politique et religieuse de la France, le roi était l'évêque du dehors, il était le protecteur d'une religion d'État, dont les lois étaient en vigueur comme lois du pays. Est-ce que le régime de la république a rien de commun avec celui de l'ancienne monarchie? Est-ce que M. Grévy peut se donner comme le successeur de Louis XIV? Est-ce que le conseil d'État, où siège M. Castagnary, peut revendiquer les attributions des anciens parlements?

La compétence du conseil d'État en matière de déclaration d'abus dérive uniquement de ces articles organiques, ajoutés après coup au Concordat par le seul pouvoir civil, et contre lesquels le pouvoir ecclésiastique n'a cessé de protester. Un gouvernement comme celui de la république peut se croire autorisé à les invoquer contre les droits et les libertés inviolables de l'Église. Mais aucun texte de loi ne lui donne le droit d'ajouter à la déclaration d'abus une sanction pénale et de prononcer la saisie du temporel. Ce texte vainement réclamé par Mgr Freppel, dans ses observations irréfutables sur l'avis du conseil d'État, et par M. Batbie, dans son interpellation au gouvernement, ni le ministre de la justice et des cultes, ni le président du conseil, n'ont pu le produire. S'il existait, il serait la négation même du Concordat. Le conseil d'État a trouvé bon de le remplacer par ce principe extralégal que l'État, en vertu de sa souveraineté, a un droit de direction et de surveillance sur tous les services publics, et qu'il lui est permis de l'exercer même au moyen de retenues de traitements.

C'est toujours ce droit supérieur illimité et indéfini de l'État, auquel les républicains ont recours lorsqu'ils n'ont plus d'autre moyen de justifier l'arbitraire et la violence. Aujourd'hui la théorie du conseil d'État, consacrée par les actes du gouvenerment, ne frappe que les ecclésiastiques, mais elle menace tous les fonc-

Digitized by Google

tionnaires, quels qu'ils soient, même les magistrats que leur inamovibilité met jusqu'ici à l'abri des coups du pouvoir, même les officiers à qui l'on n'a pas encore contesté la propriété de leurs grades. Quant au clergé, le gouvernement s'abuse s'il croit qu'il obtiendra de lui, par des suppressions de traitement, des capitulations de conscience ou une vile soumission à ses ordres. Il y a encore trop de foi et de charité en France, pour que le clergé ait à craindre d'en être réduit à choisir entre son devoir et la faim.

N'est-ce pas un signe remarquable que ce prodigieux élan qui a porté les foules chrétiennes à Lyon, à Paris, à Lille, vers cet humble prêtre venu d'Italie pour quêter, et qui n'avait d'autres attraits que sa sainteté et la multitude de ses œuvres de charité? Dom Bosco a passé comme en triomphe dans ces grandes villes. La foule avait reconnu en lui un saint, et elle lui a apporté son or en témoignage de sa foi et de son admiration. Si un seul homme a pu élever plus de cent cinquante mille enfants, le peuple chrétien de France ne saura-t-il pas nourrir ses prêtres et faire pour les persécutés autant que pour les orphelins? Les abondantes aumônes versées chaque année pour la Propagation de la Foi, pour le denier de Saint-Pierre, pour les écoles chrétiennes, pour les congrégations religieuses expulsées, ne prouvent-elle pas que la charité catholique peut suffire à tous les besoins?

Elle s'est montrée d'une manière admirable dans la Société de Saint-Vincent de Paul, qui célébrait ces jours-ci le cinquantième anniversaire de sa fondation. En un demi-siècle, la petite compagnie de jeunes gens de vingt ans qui s'étaient réunis au lendemain de la révolution de 1830, pour fonder une conférence de charité, et qui n'avaient rien trouvé de mieux à opposer aux fausses doctrines philosophiques et sociales que le soulagement des pauvres, cette petite société si humble à ses débuts, contrariée et combattue par les pouvoirs publics, est devenue une vaste institution qui couvre non seulement la France, mais le monde entier. Les conférences, en France seulement, sont au nombre de cinq cents, et il y en a des centaines d'autres en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique, en Asie et jusqu'en Laponie. Avant d'aller plus loin dans la persécution, avant d'en venir à la guerre par l'argent contre le clergé, le gouvernement ferait bien de considérer ce qu'a fait et ce que peut faire la charité en France. Il s'épargnerait des attentats inutile

Digitized by Google

Pendant que la république est tout occupée de sa guerre imbécile contre le catholicisme, des événements se préparent en dehors de la France et peut-être contre elle. C'est par hasard, en quelque sorte, que l'on a appris ici que des conventions avaient été conclues entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Il a fallu les indiscrétions de la tribune italienne pour nous révéler ce rapprochement de trois puissances qui semblaient peu faites pour s'entendre. Une fois le secret divulgué, il était du devoir des représentants du pays d'interroger le gouvernement sur ce grave événement diplomatique. M. le duc de Broglie a posé à ce sujet une question au ministre des affaires étrangères. C'est à M. Challemel-Lacour qu'il a dû demander s'il savait quelque chose de l'objet et des conditions de ces conventions, et s'il pouvait donner au pays l'assurance qu'elles ne menacent en rien les intérêts particuliers de la France, ni l'action qu'elle a le droit d'exercer légitimement dans les affaires européennes. Quelle réponse pouvait donner un pareil ministre, aussi étranger aux affaires publiques que peu digne de les gérer? Si discrètes qu'aient été les interrogations de M. de Broglie, elles étaient encore trop embarrassantes pour le représentant sans expérience ni crédit d'un gouvernement sans diplomatie. On prétend que l'entente entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie est toute pacifique, et n'a pour but que d'assurer la paix. Mais quel était donc le danger qui menaçait cette paix? Il n'y en a plus depuis la guerre entre la Russie et la Turquie, terminée par un traité conclu avec l'assentiment des puissances, qui a réglé, pour quelque temps encore, la question d'Orient. On a dit que c'est une alliance simplement défensive qui a été conclue entre les trois puissances, pour la sauvegarde *du statuto quo* territorial. Mais il y a si peu de différence entre une alliance défensive et une alliance offensive, que, quel que soit son nom, on peut toujours se demander contre qui elle est dirigée. Est-ce contre la France? M. Challemel-Lacour ne s'est expliqué sur aucun de ces points. S'il n'a rien dit, c'est moins par réserve que par ignorance. Le ministre des affaires étrangères ne sait rien de ce qui se passe en Europe. On dirait que les gouvernements européens n'entretiennent aucun rapport avec le nôtre, et que les agents diplomatiques de la république ne lui fournissent aucun renseignement. M. Challemel-Lacour a été sur le point de renverser les rôles, en demandant à M. de Broglie s'il ne pourrait pas lui-même répondre plus pertinemment à ses propres questions.

Digitized by Google

Quelques jours avant d'être ministre des affaires étrangères, M. Challamel-Lacour avait dit, avec plus de vérité peut-être que d'opportunité, le mot juste sur notre situation diplomatique, et ce mot, M. de Broglie le lui a rappelé pour suppléer à son silence officiel. « Il ne faut pas, disait-il alors, s'abuser sur les dispositions des chancelleries étrangères à notre égard : elles nous sont hostiles. Le *criterium* est que l'on y félicite de ce que peut nous affaiblir et que l'on regrette ce qui peut nous fortifier. » Si M. Challamel-Lacour a paru vouloir retirer ce mot qui donne la clef de l'alliance des trois États, c'est qu'il était plus sincère ou mieux renseigné avant d'être ministre des affaires étrangères. Pour toute réponse à la question de M. de Broglie, il a affiché un optimisme que sa situation et les intérêts de son parti lui commandaient peut-être, mais qui ne change rien à la situation d'isolement et, par suite, d'impuissance à laquelle la France se trouve réduite; et sa confiance un peu fanfaronne sur la force de la France républicaine ne devra pas empêcher les gens sérieux de concevoir une juste appréhension au sujet d'une alliance fort suspecte.

Le rapprochement de l'Autriche et de l'Italie autour de l'Allemagne doit inspirer d'autant plus de prudence que depuis quelque temps il souffle un vent de conquêtes sur la république. Il n'est plus question que d'étendre notre influence au loin, de reconstituer notre empire colonial. La Tunisie nous a mis en goût, et déjà nous nous voyons établis au Congo, à Madagascar, en Syrie, au Tonkin. Au milieu de cet engouement, il ne faut pas oublier, surtout devant l'Allemagne, que la France est une puissance continentale, qu'elle a une situation à reprendre en Europe, et que la centralisation des forces, comme l'a dit avec raison M. de Broglie au Sénat, est la première condition de la sécurité. Cependant, il y a des intérêts immédiats, considérables, qu'on ne saurait abandonner, des occasions favorables qu'on serait en faute de ne pas saisir. Il en est ainsi au Tonkin. Plusieurs fois le gouvernement a reculé devant l'expédition annoncée en ce pays; aujourd'hui, elle s'impose à la France, et le gouvernement l'a enfin compris. Le traité conclu avec l'empereur Tu-Duc, à la suite de l'expédition du brave et malheureux commandant Garnier, ce traité qui ouvrait le *Fleuve Rouge* au commerce international, a été violé; l'occupation récente de Hanoï, la principale citadelle du royaume annamite, par le commandant Rivière, n'a pas suffi pour en assurer l'exécution. « Et ce n'est

Digitized by Google

pas seulement, comme le fait observer l'*Univers*, sous le rappor, de nos intérêts matériels, que nous avons eu des dommages à subir. Le traité a encore été violé par le roi d'Annam au détriment de la légitime influence que nous devons exercer dans l'Extrême-Orient. Sur quoi repose, en effet, la situation morale privilégiée dont la France jouit dans l'Extrême-Orient, et qui lui donne le droit d'intervenir, avant toute autre puissance, au Japon, en Chine, en Corse, mais surtout en Annam? C'est sur le protectorat des intérêts catholiques, représentés dans le royaume annamite par plus de cent missionnaires, presque tous Français, et leurs prosélytes, au nombre de plus de quatre cent mille. La France ne peut pas laisser entamer cette influence, que plusieurs puissances européennes lui envientt sans renoncer à la suprématie morale que les peuples de l'Extrême-Orient lui reconnaissent, et qui peut, à un moment donné, lui servir de levier puissant pour reconquérir le premier rang du monde. Or pour sauvegarder les intérêts des chrétiens, placés ainsi sous notre protection, le traité de 1874 avait stipulé certaines garanties en faveur de leur foi. Cette clause du traité a-t-elle été observée? Tous les missionnaires sont unanimes « pour déclarer que non. »

C'est à ce point de vue qu'il faut comprendre une expédition au Tonkin. En cela, les traités sont illusoires, les demi-mesures seraient insuffisantes. Si toute l'ambition de la France, si l'influence qu'elle entend exercer dans l'Extrême-Orient et surtout en Annam, doit se borner à faire la police du fleuve Rouge, au profit des commerçants de tous pays et de toute nationalité, il n'y a qu'à traiter de nouveau avec Tu Duc. Mais, comme l'explique l'auteur du remarquable article de l'*Univers*, si la France est soucieuse de se créer un empire colonial, pour lutter avantageusement avec l'Angleterre et l'Allemagne, non seulement au point de vue du commerce et de l'industrie, mais encore sous le rapport du rôle à jouer dans le monde, elle doit s'établir définitivement au Tonkin, se faire la gardienne des intérêts et des droits qu'elle y a, substituer sa domination à celle de Tu Duc, en s'appuyant sur les chrétiens de ce pays qui font partie de sa clientèle catholique dans l'Extrême-Orient et en tirant de son droit de protectorat le droit d'intervenir partout où il y a des chrétiens.

Mais avec un gouvernement incapable de s'inspirer de ces considérations, l'expédition du Tonkin n'offre plus les avantages qu'on en pourrait attendre. Avec lui, elle n'aura qu'un caractère commercial.

Digitized by Google

Dès lors les autres puissances seront en droit de venir lui faire concurrence et de lui enlever dans les luttes d'intérêt l'influence qu'elle aura conquise les armes à la main. Pour n'être pas supplantée un jour sur sa propre conquête, pour fonder en Annam une colonie durable et prospère, il faudrait que la France y vînt non seulement au nom du droit et des intérêts du commerce, mais en vertu du protectorat catholique qui lui appartient à elle seule et par lequel elle se ferait sûrement du peuple annamite un ami. C'est demander que la France ne soit plus en république.

Arthur Loth.

Digitized by Google

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

27 *avril*. — Le projet de loi relatif à la conversion de la rente 5 pour 100 en 4 1/2 est voté par le Sénat sans aucune modification, après une discussion qui donne à ce projet son véritable caractère et sa vraie signification.

M. Chesnelong ouvre la discussion et, dans un remarquable et éloquent discours, montre qu'on a été amené à opérer la conversion dans des circonstances absolument inopportunes, uniquement à cause de la détestable politique suivie jusqu'à ce jour, politique qui exagère les dépenses et occasionne les prodigalités excessives que tout le monde connaît. Ce discours contraint M. Tirard à faire les aveux les plus significatifs. Le ministre des finances avoue que les 34 millions de la conversion sont nécessaires pour équilibrer le budget. Ces constatations amènent M. Bocher à tirer la moralité de la situation financière de la République.

Depuis que les républicains sont au pouvoir, les déficits ne cessent de croître. M. Bocher, à l'appui de son assertion, produit des chiffres éloquents et péremptoires. Une fois encore, M. Tirard courbe la tête et reconnaît les torts de ses amis les républicains. Il promet de faire des économies à l'avenir. Après avoir entendu M. Oscar de Vallée, qui proteste énergiquement contre les tripotages de Bourse qu'ont facilités les indiscrétions de certains journaux sur les projets de conversion, le Sénat passe à la discussion des articles. Les quelques amendements proposés sont repoussés, notamment celui par lequel M. de Ravignan et ses collègues demandent qu'on applique au dégrèvement de l'impôt foncier et des droits de mutation le profit que procurera la conversion.

L'ensemble du projet est adopté par 189 voix contre 68 sur 257 votants.

La Chambre des députés termine la discussion générale du projet de loi sur les récidivistes. Elle entend M. Gerville Réache, rapporteur, qui explique le mécanisme du projet présenté par la Commission, et M. Waldek-Rousseau, qui montre la nécessité de recourir à la transportation pour arrêter l'accroissement incessant des récidives.

Le Conseil d'Etat, acceptant l'*étrange théologie* et la non moins singulière jurisprudence de MM. Flourens et Collet, déclare « d'abus Mgr l'archevêque d'Albi et NN. SS. les évêques d'Annecy, de Langres, de Viviers et de Valence, et prononce la suppression des mandements incriminés. »

Dans la même séance, le même Conseil d'Etat émet l'avis *monstrueux* que le gouvernement peut aussi bien suspendre le traitement des évêques et des curés titulaires que celui des simples succursalistes.

Digitized by Google

Son Eminence le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, adresse au clergé de son diocèse la lettre circulaire suivante relative au *décret* qui réglemente l'instruction primaire en Algérie :

« Messieurs et chers coopérateurs,

« Je viens de recevoir le décret du 13 février 1883, qui rend applicable à l'Algérie la loi du 28 mars 1882 et établit dans la colonie l'obligation de l'instruction primaire.

« Ma première pensée est de remplir le devoir qui m'incombe, en vous donnant, dans cette circonstance délicate, la direction qui vous est nécessaire.

« Sans doute, le décret du 13 février soulève des questions ardues de droit international, de droit public, de droit colonial. Mais puisque ce décret est légalement applicable, à dater du jour même de sa promulgation, et qu'il s'applique déjà, en fait, dans vos paroisses, je dois aller au plus pressé et me borner à vous entretenir aujourd'hui de ce qui concerne votre ministère pastoral auprès des enfants catholiques, dans les conditions nouvelles qui vous sont faites.

« Comme vous l'avez vu, Messieurs et chers coopérateurs, le décret du 13 février 1883 rend obligatoires pour la colonie les dispositions de la loi de France relatives à l'instruction religieuse dans les écoles publiques.

« Il est vrai qu'il vous permet, en certains cas, contrairement à ce qui a lieu dans la mère patrie, de donner vous-mêmes, dans les locaux scolaires, cette instruction aux enfants; mais il supprime, pour les maîtres, l'obligation d'enseigner la lettre du catéchisme diocésain.

« Je n'ai pas besoin de faire ressortir les conséquences que ces innovations auraient parmi nous, si nous n'y portions point remède. Je vous ai déjà fait connaître depuis longtemps mes appréhensions à cet égard, et je les ai fait, à plusieurs reprises, connaître également aux représentants des pouvoirs publics. Si je m'inquiète, comme évêque, des périls que court la foi des enfants, désormais privés dans leurs écoles de toute étude de la religion, je ne m'attriste pas moins, comme Français, en songeant à l'avenir d'une population comme celle de l'Algérie, rassemblée de tous les points du monde, à laquelle manquent encore dès lors les traditions anciennes qui suppléent souvent ailleurs à tout le reste, et qui se trouve mise ainsi, dans la personne de ses enfants, hors la tradition chrétienne.

« Je rappelais, il y a quelques jours, la grave sentence d'un des plus sages et des plus fermes esprits du paganisme : « On bâtirait plutôt une ville dans les airs qu'on établirait un Etat sans la croyance des dieux. » Que n'aurions-nous donc pas à craindre pour un pays qui se forme, alors que, de parti pris, on ne parlerait plus de Dieu aux générations nouvelles?

« Mais ce n'est plus le temps de protester, puisque la situation est, pour le moment, sans remède. C'est le temps d'agir, en tirant, comme doivent le faire des pasteurs, le bien du mal lui-même et en redoublant de dévouement pour les âmes qui nous sont confiées, pour la France elle-même, que nous servons ici en donnant à sa domination le seul fondement vraiment solide, celui du respect de Dieu et de l'autorité qui vient de lui.

Digitized by Google

« Je sais, Messieurs et chers coopérateurs, les efforts généreux et souvent héroïques que vous avez faits déjà, que vous vous préparez à faire encore pour soutenir et développer les écoles privées où l'instruction religieuse est conservée, et que fréquentent de préférence les enfants de la colonie étrangère Espagnols, Italiens et Maltais. Mais cela ne suffit pas. *Nous sommes*, suivant le langage de saint Paul, *les débiteurs de tous* et nous devons notre ministère aux enfants obligés de fréquenter les écoles publiques aussi bien qu'à ceux que reçoivent les écoles privées. J'irai plus loin : nous le leur devons davantage, puisque seuls désormais nous apprendrons à ces enfants tout ce qu'ils connaîtront de leur foi.

« C'est pour vous guider pratiquement dans l'accomplissement de ce devoir sacré que je vous adresse cette Instruction pastorale et l'ordonnance qui l'accompagne. Vous voudrez bien vous pénétrer de son esprit et comprendre que c'est à vous qu'il appartient désormais non seulement de donner aux enfants l'enseignement pastoral, mais encore de leur faire apprendre, si on ne la leur apprend pas ailleurs, la lettre du catéchisme, sans laquelle vos explications resteraient sans fruit.

« Vous devez insister aussi auprès des familles chrétiennes de vos paroisses pour qu'elles suppléent par leurs exemples aux leçons que les enfants ne recevront plus de leurs maîtres, pour qu'elles veillent surtout à ce que leur foi ne soit pas combattue auprès de leurs enfants par des enseignements contraires.

« En agissant ainsi, elles ne feront du reste que se tenir dans les termes mêmes du droit. La neutralité de l'école est, en effet, formellement garantie par le législateur.

« Notre devoir à tous, disait, lors de la discussion de la loi du 28 mars « 1882, le ministre de l'Instruction publique, le devoir des ministres et du « gouvernement sera d'assurer de la manière la plus scrupuleuse et la plus « sévère la neutralité de l'école. Si, par conséquent, un instituteur public « s'oubliait assez pour donner dans son école un enseignement hostile, « outrageant contre la croyance religieuse de n'importe qui, il serait aussi « sévèrement et aussi rapidement réprimé que s'il avait commis cet autre « méfait de battre ses élèves ou de se livrer contre leur personne à des « sévices coupables. »

« Les parents ont donc le droit d'exiger que rien ne soit dit aux enfants dans les écoles publiques, qui puisse justement blesser leur conscience. Le décret qui concerne l'Algérie l'établit d'une manière plus expresse encore, en ce qui concerne les indigènes. Voici comment il s'exprime à son article 25 :

« Dans toute école publique, la liberté de conscience des enfants indi- « gènes est formellement garantie; ils ne peuvent être astreints à aucune « pratique incompatible avec leur religion. »

« Cette règle, nous la pratiquons scrupuleusement et nous l'impósons vis-à-vis des indigènes dans toutes les écoles privées qui dépendent de nous. Est-ce trop demander que les enfants chrétiens bénéficient, dans les écoles publiques, ainsi que le veut la loi, des mêmes dispositions?

« Si donc elles n'étaient pas respectées, si des actes, si des discours, si

Digitized by Google

des livres contraires à la religion et condamnés par elle violentaient dans les écoles la conscience des enfants, les familles auraient, sans nul doute, le droit légal de s'opposer à de tels abus.

« Et à l'occasion des livres hostiles à la foi chrétienne, je dois vous rappeler les règles constamment suivies en Afrique relativement à leur condamnation. On n'y a jamais eu l'usage, contraire d'ailleurs à celui de l'Eglise universelle et à l'esprit même du droit canonique, de promulguer une seconde fois, par diocèse, les Décrets, comme ceux de l'Index, promulgués à Rome par le Souverain Pontife. On y a toujours considéré ces Décrets comme obligatoires pour les fidèles, au for de la conscience, dès qu'ils sont certainement connus, comme ils le sont toujours par la voie de la presse depuis qu'elle est, à cet égard, libre de ses anciennes entraves. C'est la règle que vous devez suivre dans la pratique, tant pour les livres anciens que pour les livres nouveaux.

« Enfin, Messieurs, vous devez joindre au zèle pastoral, dans ces temps difficiles, la prudence chrétienne et la pure intention de ne servir que l'intérêt des âmes. Il ne faut pas que l'on puisse vous accuser jamais, avec vérité, de subordonner la religion aux passions des partis et de mêler des arrière-pensées politiques à vos plus légitimes revendications. Vous ne devez, dans ce pays, selon la formule que je vous répète une fois encore, parce que seule elle répond pleinement à votre devoir et à ma pensée, que chercher à servir Dieu et à servir la France, sans autre préoccupation que celle de votre ministère pastoral. »

A l'occasion de la présentation prochaine d'un projet de loi sur les associations, un certain groupe d'ouvriers et de patrons vient d'adresser la pétition suivante sur les syndicats ouvriers au Sénat et à la Chambre des députés. Rétablir le monde du travail sur des devises véritables, tel est le but que se propose cette pétition.

« Les soussignés, patrons et ouvriers de la grande industrie et des arts et métiers :

« Convaincus que la loi des 14-27 juin 1791, par la suppression du droit d'association professionnelle entre les maîtres et les ouvriers, en isolant l'ouvrier et en le privant de l'appui qu'il trouvait dans la corporation, en séparant les patrons et en déchaînant entre eux une concurrence sans frein, en soulevant enfin entre les uns et les autres un antagonisme général, a été la cause principale des maux dont souffrent aujourd'hui les travailleurs ;

« Persuadés qu'un tel état de choses ne peut se prolonger sans compromettre gravement le progrès du travail national, le bien-être ou l'existence même des ouvriers et la sécurité sociale.

« En constatant que, les maux du présent et les menaces de l'avenir ayant pour cause première la division des membres de la famille professionnelle, leur rapprochement et leur entente mutuelle sont la condition nécessaire de tout remède efficace ;

« Ont l'honneur de vous prier d'introduire dans la loi sur les syndicats professionnels, qui reviendra bientôt en discussion devant le Parlement, des dispositions qui non seulement leur rendent la faculté de s'associer entre

Digitized by Google

eux, mais qui provoquent et encouragent l'union des maîtres et des ouvriers dans des associations communes, et qui favorisent la formation de ces associations par des avantages spéciaux.

« Ils ne doutent pas que, par ces sages mesures, en faisant appel aux efforts et au concours de tous, sur le terrain de l'association, vous ne réussissiez, mieux que par tout autre moyen, à préparer la solution pacifique du problème qui trouble depuis longtemps le pays tout entier et inquiète de plus en plus toutes les classes de citoyens.

28. — Le *Journal officiel* publie la loi sur la conversion de la rente, devenue définitive, et le décret réglementant son exécution.

Le Sénat entend l'interpellation de M. de Gavardie sur la présence dans le corps judiciaire de magistrats condamnés pour divers délits de nature infamante. La majorité prétend que les affirmations de M. de Gavardie, bien que confirmées par des actes judiciaires, sont « sans preuves et ne méritent d'autre sanction que l'ordre du jour. »

La Chambre des députés vote le projet de loi relatif aux dépenses de la représentation de la France au couronnement de l'empereur de Russie.

29. — Mgr Mermillod fait son entrée solennelle à Fribourg. Il se rend à l'église collégiale de Saint-Nicolas.

Le prévôt du chapitre exprime à Sa Grandeur les sentiments de joie du clergé et du peuple fribourgeois. Monseigneur remercie. Il dit combien il est heureux de se retrouver au milieu de ses anciens confrères, de ce clergé vigilant dont les combats honorent l'Eglise.

Après l'évangile, Mgr Mermillod adresse une allocution au peuple immense qui remplit la collégiale. Il montre le magnifique rôle de l'épiscopat apportant à la société la solution du triple problème de la douleur, de la lutte et de la mort, devant lequel la science s'arrête impuissante. Jésus-Christ est la lumière et la force de l'épiscopat, et par l'épiscopat, il maintient dans le monde, debout et immuable, la vérité, au milieu des fluctuations doctrinales de chaque siècle.

Le soir, un banquet est offert à Mgr Mermillod par le gouvernement de Fribourg. Des toasts chaleureux sont portés à l'éminent prélat par les autorités administratives.

30. — Lettre de Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, à M. Grévy, à l'occasion du projet de suppression des aumôniers dans les hôpitaux et hospices de Paris :

« Monsieur le Président,

« Il y a quatre ans, le conseil municipal de Paris a commencé de porter atteinte au service religieux des hôpitaux et hospices de la capitale, en supprimant au budget de l'Assistance publique le traitement du second aumônier partout où il y en avait deux.

« Depuis lors, le conseil municipal n'a pas cessé de poursuivre la suppression totale des aumôniers qui restaient, d'abord en invitant l'administration à prendre cette mesure, puis, ces deux dernières années, en rayant du budget de l'Assistance publique les crédits afférents au traitement des aumôniers et aux frais du culte.

Digitized by Google

« En 1881, M. Constans, en 1882, M. Goblet, ministres de l'Intérieur, ont maintenu d'office ces crédits, comme répondant à une dépense obligatoire et imposée par le respect de la liberté de conscience.

« Les mêmes crédits ont encore été rayés du budget de 1883, et M. le directeur général de l'Assistance publique m'informe que le budget ainsi réduit vient d'être approuvé par un décret rendu sous votre signature.

« Je suis persuadé, Monsieur le Président, que cette suppression a échappé à votre attention et que, si elle vous avait été signalée, vous auriez exigé le rétablissement des crédits avant de donner votre approbation.

« Jusqu'ici je m'étais borné à rappeler à M. le ministre de l'Intérieur les graves raisons qui exigent le maintien des chapelles affectées au culte et la résidence des aumôniers dans les établissements hospitaliers de Paris. La correspondance que j'ai échangée pendant deux ans sur cette question avec les chefs de l'administration témoigne assez du prix que j'attachais à prévenir le mal. Aujourd'hui on m'annonce que le mal est sur le point de s'accomplir; ma conscience m'oblige d'adresser à la vôtre, Monsieur le Président, un suprême appel.

« Si la gravité des circonstances permettait de s'arrêter aux questions de forme, je pourrais contester la légalité d'une mesure qui consiste à supprimer un service légalement établi en passant sous silence, dans le vote annuel du budget, les crédits destinés à ce service. Il n'est pas douteux que les chapelles des hôpitaux et hospices et les emplois des aumôniers qui les desservent ont été institués en vertu de dispositions législatives ayant un caractère organique; car elles ne faisaient qu'appliquer aux établissements hospitaliers les principes concordataires et ceux des lois de l'an X, relativement au régime du culte. Dès lors, il ne saurait appartenir à un conseil municipal de supprimer ces chapelles et ces emplois; et l'artifice qui consiste à laisser subsister un service et à ne pas voter les dépenses qu'il entraîne mérite le nom d'excès de pouvoir et ouvre devant les parties lésées la voie du recours au Conseil d'État. Je me demande comment la section du contentieux pourrait méconnaître la légitimité d'un tel pourvoi, s'il lui était présenté.

« Mais si graves que soient ces considérations juridiques, elles s'effacent à mes yeux devant l'importance supérieure des intérêts engagés : l'intérêt de la religion et celui du pays.

« Les mesures qu'on prépare, si elles se réalisent, seront une grave atteinte portée à l'exercice du culte et à la liberté religieuse. Ceux qui en sont les auteurs ne sauraient être excusés par l'ignorance : nés chrétiens, ou du moins vivant au milieu des chrétiens, ils connaissent les lois et les obligations de la conscience chrétienne, ils savent que pour tous les chrétiens l'âme humaine est immortelle; que la vie présente, si fugitive, n'est qu'une préparation à une autre vie qui n'a pas de fin; que Dieu, père des hommes sur cette terre, devient leur juge au-delà du tombeau; que notre conduite présente décide de notre sort éternel; enfin qu'un repentir sincère de nos fautes et de nos faiblesses, même à la dernière heure, peut changer notre destinée en nous attirant le pardon. Telle est la foi et l'espérance des chrétiens.

Digitized by Google

« L'affaire du salut éternel étant pour nous la plus importante de toutes, nous ne nous sentons véritablement libres que quand on nous laisse les moyens de l'opérer.

« Le malade soigné à domicile peut donner un libre cours à ses sentiments religieux ; mais le malade recueilli à l'hôpital, l'infirme et le vieillard reçus à l'hospice, n'ont plus cette liberté, si l'administration ne met pas à leur portée les moyens d'accomplir les devoirs et les vœux de leur conscience.

« Or j'affirme, et jusqu'ici personne n'avait osé le contester, que dans les hôpitaux de notre grande capitale ces moyens ne sont autres que l'institution d'un service religieux et la résidence d'un ou de plusieurs aumôniers dans l'intérieur des établissements.

« Que dans les hôpitaux des villes de moindre importance, là où le nombre des malades ou des infirmes est plus restreint, un prêtre de la paroisse, s'il peut venir régulièrement et se tenir chaque jour au courant de l'état des malades, soit en mesure de suffire à la tâche, je ne le veux point contester.

« Mais comment soutenir qu'il en puisse être ainsi dans cette capitale, qui compte trente-huit hôpitaux ou hospices publics, réunissant ensemble une population immense? A Paris, on voit un même hôpital, comme celui de La Riboisière, abriter jusqu'à douze cents malades à la fois ; un même hospice, comme celui de Bicêtre ou de la Salpêtrière, donner asile à trois ou quatre mille infirmes ou vieillards.

« Il n'est donc pas possible de soutenir, sans se mettre en contradiction avec la raison et l'expérience, que les prêtres des paroisses sur lesquelles sont placés les établissements hospitaliers peuvent faire le service religieux de ces maisons. La demeure de ces prêtres est ordinairement placée à une distance plus ou moins grande. Comment suffiront-ils à ces messages sans nombre, renouvelés à toutes les heures du jour et de la nuit? Qui sera chargé d'aller les avertir? Etablira-t-on pour cela un service spécial, ou s'en remettra-t-on au zèle des infirmiers laïques qu'on a récemment installés? Comment s'assurer que le prêtre non-résident sera toujours prêt à répondre à l'appel, et que, retenu par d'autres devoirs, il ne sera pas exposé au malheur d'arriver trop tard près du lit des mourants? Et puis, quel désordre le service religieux ainsi exécuté n'introduirait-il pas dans ces grands établissements! on peut prédire d'une manière certaine que, dans ce système étrange, si les volontés des malades sont respectées, l'ordre sera troublé dans les maisons hospitalières, et que, si l'ordre est maintenu, les consciences seront sacrifiées.

« Ainsi, pratiquement, à Paris, supprimer le culte à l'hôpital et la résidence de l'aumônier, c'est supprimer pour des milliers de chrétiens la possibilité d'accomplir leurs devoirs et de recevoir les secours spirituels de la religion ; c'est dire à celui qui n'a pas le moyen de se faire soigner à son domicile : tu peux entrer dans la maison de l'Assistance publique, mais laisse ta conscience religieuse à la porte.

« Monsieur le Président, je n'exagère rien. Je reste dans les limites des faits, mais je me permets de vous demander comment vous les appréciez vous-même? On annonçait des mesures qu'on disait devoir être favorables à

Digitized by Google

la liberté des consciences, et l'on arrive à la persécution! et à la plus cruelle de toutes les persécutions : car celle qui s'attaque à la vie du corps et qui, après nous l'avoir ôtée, n'a plus de mal à nous faire, n'est pas redoutable, selon la parole de l'Evangile; mais de quel nom appeler la persécution qui s'attaque à la vie de l'âme et place le pauvre malade dans l'alternative d'être privé des secours de l'art qu'appelle son infirmité, ou de renoncer aux secours spirituels que sa conscience réclame?

« C'est une chose remarquable que tous ceux qui veulent causer un mal réel, affectent de se défendre contre un péril imaginaire. Ainsi on a présenté les nouvelles mesures comme un moyen d'empêcher les abus de pression reprochés quelquefois aux sœurs et aux aumôniers. Ces abus sont chimériques. Quand l'administration m'en a signalé, ce qui est arrivé très rarement, j'ai vérifié les faits, et je déclare que, dans la plupart des cas, je n'ai rien trouvé de sérieux. Le prêtre, sans doute, réclame le droit d'approcher de tous les malades qui appartiennent à son culte; il se présente à eux en consolateur et en ami; quand ses paroles sont bien accueillies, il rappelle à des chrétiens visités par l'épreuve des devoirs peut-être négligés et les engage doucement à les remplir. Si le malade cède à cette invitation, c'est que son cœur l'y porte : car aucune contrainte ne l'y oblige. L'Eglise réprouverait tout acte religieux qui ne serait pas sincère; elle n'y verrait qu'une parodie coupable et une profanation sacrilège des mystères les plus sacrés.

« La pression n'est donc pas de ce côté. Mais quand je vois l'acharnement avec lequel les ennemis avoués du nom chrétien poursuivent la laïcisation des hôpitaux, je ne puis m'empêcher d'y reconnaître une pression d'un tout autre genre, sciemment exercée sur l'âme du peuple pour lui enlever toute croyance religieuse.

« La question doit donc être posée en ces termes : ce que veulent avec passion les adversaires de toute religion, le gouvernement doit-il le vouloir et l'exécuter? Je réponds : non; la sagesse lui commande le contraire, et cette réponse m'est dictée autant par l'intérêt du pays que par celui de la religion.

« Monsieur le Président, l'Eglise qui, par tradition et par devoir, n'est l'ennemie d'aucun régime politique, n'a pas beaucoup à se louer des procédés de ceux qui gouvernent aujourd'hui la France. Déjà bien des atteintes ont été portées à la liberté religieuse; l'influence chrétienne est partout surveillée comme un péril ou écartée comme un fléau. Pour la combattre, tous les moyens paraissent légitimes : tantôt, à défaut de loi, on recourt à l'arbitraire; tantôt, on refait les lois, pour les tourner contre la religion; et, quand on prépare une législation nouvelle, on prend des précautions infinies pour que la liberté générale ne puisse pas profiter aux institutions religieuses.

« Toutes ces entreprises commencent à émouvoir l'opinion. On se demande si le régime dont le nom signifie *la chose de tous* n'est pas accaparé par une secte qui tend à mettre la puissance publique et le trésor public au service de son fanatisme antichrétien. Et le sentiment religieux plus vivant qu'on ne le croit dans la masse de la nation, et le sentiment de la justice toujours prêt à condamner l'arbitraire, et le sentiment de l'humanité tou-

Digitized by Google

jours sympathique aux opprimés, s'unissent et se confondent dans une impression générale de mécontentement et d'inquiétude.

« Mais, de toutes les atteintes portées à la liberté des âmes, aucune n'aura blessé aussi profondément la conscience publique que celle qui prive les pauvres malades et les infirmes des consolations de la religion dans les établissements hospitaliers. Cette injustice paraîtra d'autant plus odieuse, qu'elle sera commise avec des ressources dont l'origine est presque exclusivement religieuse. Des hôpitaux sans chapelle et sans prêtre, ce sera un fait sans précédent, parce que, avant le christianisme, il n'y avait pas d'hôpitaux, et que le christianisme, en fondant ces asiles charitables, les a toujours placés sous la garde des saintes croyances qui en avaient inspiré la création.

« Quand on verra disparaître du budget de l'Assistance publique les modestes crédits affectés au service religieux, on se souviendra que toute cette riche dotation des hôpitaux et des hospices est le fruit des libéralités séculaires inspirées par la piété chrétienne. On se demandera si une administration qui tourne les dons eux-mêmes contre l'intention des donateurs mérite encore la confiance de ceux qui voudraient assurer dans l'avenir le soulagement des malheureux. Déjà nous entendons dans Paris les bureaux de Bienfaisance se plaindre de la diminution des dons volontaires, et nous trouvons facilement l'explication de ce fait dans le soin qu'on a pris d'exclure de ces conseils charitables tous les représentants de l'idée religieuse. L'administration hospitalière ne tardera pas à faire la même expérience, et dans des proportions plus étendues. Pour suppléer aux libéralités qu'on décourage, on aura sans doute la ressource de l'impôt; mais je doute que l'opinion des contribuables soit favorable à une politique qui tarit les sources de la générosité volontaire et s'expose par là à accroître sans cesse les charges publiques.

« Monsieur le Président, je parle ici sans passion, je constate avec tristesse et avec inquiétude l'état des esprits. Le gouvernement aurait tort de mépriser les remontrances des hommes de foi, sous prétexte que ce ne sont pas là des adversaires dangereux. Il est très vrai que ce n'est pas de leur côté qu'on peut craindre le désordre et les violences. Les chrétiens ne descendent pas dans la rue pour y faire des émeutes; ils ne se décident même qu'avec une extrême répugnance à entrer en conflit avec le pouvoir dans un temps où l'autorité est si peu respectée. Mais il ne faut pas oublier que, de nos jours, plus que jamais, le dernier mot appartient à l'opinion générale. L'opinion, dans quelques-unes de ses manifestations passagères, peut être injuste, exagérée, peu raisonnable; mais quand une longue série de faits l'a éclairée, quand aux appréciations de l'esprit viennent se joindre les soulèvements de la conscience indignée, la force de l'opinion est irrésistible, et la condamnation qu'elle porte contre ceux qui l'ont blessée est sans appel.

« Je confie ces réflexions à votre patriotisme, Monsieur le Président. Puisque votre signature est nécessaire pour donner force exécutoire à une mesure inique et funeste, il est en votre pouvoir de prévenir ce mal, et je ne puis renoncer à l'espérance de vous voir répondre par là à l'attente de tous les gens de bien.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute et respectueuse considération. « † J. Hipp., cardinal GUIBERT, *archev. de Paris.* »

Digitized by Google

1er *mai.* — Au Sénat, M. le duc de Broglie adresse au ministre des affaires étrangères une question sur le traité d'alliance conclu entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

2. — M. le comte de Chambord adresse la belle lettre suivante à M. Eugène Veuillot, à l'occasion de la mort de M. Louis Veuillot :

« Un chrétien comme votre frère, Monsieur, ne pouvait mourir, après une lutte d'un demi-siècle pour Dieu et le triomphe de son Église, sans que je prisse part à l'émotion de tous les vrais catholiques. Le marquis de Dreux-Brézé, en vous portant l'expression de ma sincère condoléance, n'a été que le fidèle interprète de mes regrets et de ma gratitude. Je dis ma gratitude, parce que du jour où cet esprit si élevé, aussi inaccessible aux calculs de l'ambition qu'aux lâchetés du respect humain, éclairé par les leçons de l'expérience et guidé par la droiture de sa raison, fut saisi de la vérité politique comme il avait été saisi de la vérité religieuse, de ce jour il a été le plus vaillant auxiliaire de la monarchie traditionnelle, dont la nécessité n'est jamais mieux démontrée qu'à l'heure où nous sommes, à l'heure des derniers abaissements et des suprêmes humiliations. Devant les persécutions accomplies et celles qui se préparent, comme il aurait flétri les crimes sociaux qui se succèdent si rapidement dans notre France, en appelant sur elles les plus redoutables châtiments!

« Après avoir tenté d'arracher au père de famille l'âme de son enfant, l'athéisme triomphant n'a-t-il pas la prétention de s'installer au chevet de l'ouvrier chrétien, sur son lit d'hôpital, pour en interdire l'accès au véritable consolateur et à l'unique ami! Avec quelle éloquence Louis Veuillot eût dénoncé à la conscience publique la suppression des aumôniers dans les hospices, suivant de si près l'expulsion des héroïques Filles de la charité!

« Je ne puis oublier non plus sa chaleureuse adhésion donnée à ma parole dans toutes les circonstances où j'ai cru devoir élever la voix devant mon pays. Spécialement en 1873, alors que nous touchions au port, quand les intrigues d'une politique moins soucieuse de correspondre aux vraies aspirations de la France que d'assurer le succès de combinaisons de parti m'obligèrent à dissiper les équivoques, en brisant les liens destinés à me réduire à l'impuissance d'un souverain désarmé, nul autre ne sut pénétrer plus avant dans ma pensée, ni mieux donner à ma protestation son véritable sens.

« J'étais donc bien fondé à vous parler de ma gratitude, qui s'étend, n'en doutez pas, à tous ses collaborateurs, en commençant par vous, le plus intimement associé à ses rudes combats. Puissent les témoignages de sympathie qui vous arrivent de toutes parts être une consolation pour la digne sœur qui a tenu une si grande place dans la vie de celui que vous pleurez, pour ses filles, pour le gendre dont Louis Veuillot était avec tant de raison si fier, pour ses neveux, pour tous les vôtres! Soyez mon interprète auprès d'eux tous, et comptez sur mes sentiments bien sincères. « HENRI. »

La Chambre des communes rejette le bill relatif au serment parlementaire, à la majorité de 292 voix contre 289; c'est un échec pour le ministère Gladstone et une victoire pour les conservateurs.

Charles DE BEAULIEU.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Art de la Psalmodie catholique d'après la tradition, par l'abbé Jean-François Briffod. (Paris, Société générale de librairie catholique J. Albanel, à Bruxelles, et H. Trembley, à Genève.)

Voici un livre depuis longtemps désiré. Ce n'est pas qu'il n'ait été composé un grand nombre de traités sur ce sujet; mais la plupart, pour ne pas dire tous, relevant d'un système plus ou moins bien imaginé, se perdent dans des digressions interminables sur les différentes manières dont chacun a envisagé la question. Jusqu'ici, que nous sachions, personne ne s'était contenté, après avoir remonté aux sources, de coordonner une suite de préceptes formant comme une sorte de grammaire psalmodique propre à servir de règle au clergé et aux chantres des églises.

L'auteur de *l'Art de la Psalmodie* a comblé heureusement cette regrettable lacune. Du moment que le chant des psaumes est indispensable aux cérémonies du culte, il est de la dernière importance que ce chant soit non seulement parfaitement exécuté, mais encore que les fidèles s'habituent à mêler leurs voix à celles du chœur, car rien n'est plus propre à élever l'âme vers Dieu et à la porter à la prière.

Dans la courte préface de son ouvrage, l'abbé Briffod commence par constater, en excellents termes, l'indifférence des fidèles à suivre les vêpres, et en découvre la cause principale :

« Nos vêpres, écrit-il, ne sont presque plus fréquentées; prêtres et laïcs chrétiens déplorent amèrement cette fâcheuse désertion, dont une des causes se trouve dans le manque de foi, d'une part, et, de l'autre, dans la décadence de l'art du chant grégorien. Souvent absence de chantres, plus souvent encore chant pitoyable des psaumes : rien qui attire, qui soulage l'âme, nourrisse le sentiment chrétien. L'homme du monde, le musicien surtout, ne vont plus aux vêpres, parce que leur goût est offensé, leur oreille désagréablement affectée; la masse du peuple, n'ayant aucune part personnelle et active à cette prière de l'Église, n'y trouve aucun attrait, et, dans son instinct du beau, qu'elle recherche et ne trouve pas dans la Psalmodie, elle la qualifie de musique endormante quand elle n'assomme pas. »

Rien n'est plus vrai. Mais il est aussi bon d'ajouter que, si la manière de chanter est défectueuse, les définitions données par les auteurs du mot « Psalmodie » n'ont pas peu contribué à répandre la fausse opinion qu'on

Digitized by Google

s'est faite de ces chants sublimes. Si nous ouvrons le *Dictionnaire de musique* de Jean-Jacques Rousseau, nous trouvons cette singulière définition : « PSALMODIER : C'est, chez les catholiques, chanter ou réciter les psaumes de l'office d'une manière particulière, qui tient le milieu entre le chant et la parole : c'est du chant, parce que la voix est soutenue ; c'est la parole, parce qu'on garde *presque toujours* le même ton. »

Les frères Escudier, dans leur *Dictionnaire de musique*, ont copié presque textuellement cette définition, en l'aggravant de cette variante : « C'est la parole, parce qu'on garde *toujours* le même ton. »

Depuis l'Académie jusqu'à Littré, tous les auteurs ont plus ou moins reproduit cette définition du mot « Psalmodie », bien peu propre, on en conviendra, à donner une idée agréable de la chose.

L'abbé Briffod rompt une bonne fois avec cette routine empirique : « En général, écrit-il, la Psalmodie est toute manière de chanter les psaumes; comme il ne s'agit ici que de la Psalmodie ecclésiastique, nous la définissons l'art de chanter les psaumes suivant les formules musicales ou mélodies données par l'Église catholique, ou usitées dans les églises particulières. » Et plus loin : « La Psalmodie étant une prière liturgique en langue latine, doit naturellement avoir, pour son expression parlée ou chantée, les principes de *déclamation* ou de *débit* qui caractérisent cet idiome : d'où il suit que la véritable notion de la Psalmodie consiste à dire qu'elle est une espèce de langage mixte, tenant à la fois de la *mélodie* et de la *déclamation;* déclamation d'après les règles de la prononciation latine, mélodie d'après des formules données d'intonation, de teneur, de médiation et de finale. »

D'où il résulte que l'auteur croit nécessaire de commencer par consacrer un chapitre des plus instructifs à la prononciation du latin, telle que nous la comprenons en France, à la place traditionnelle des accents et à l'accent tonique : car, si la première condition de tout chant liturgique est de faire ressortir le sens des paroles qu'on prononce, il importe évidemment de mettre sous les yeux de ceux appelés à psalmodier, et qui ne comprennent pas tous le latin, un guide matériel qui leur apprenne à prononcer correctement les syllabes, à les grouper pour former les mots, à partager les phrases, sinon avec perfection, du moins convenablement, et de façon à rendre le texte suffisamment intelligible. Ce dessein, l'auteur de *l'Art de la Psalmodie* nous paraît l'avoir accompli avec une grande clarté.

Après avoir défini la détermination et le placement des syllabes, l'abbé Briffod en fait l'application à chaque psaume, en notant les passages les plus difficiles; il indique aussi au professeur les préceptes et les explications à donner aux chantres. Puis, afin de mettre ces préceptes à la portée des enfants, il a imaginé de composer des paroles, en français pour leur faire apprendre plus vite l'air ou la mélodie de chaque psaume : « Le rapprochement entre le débit naturel du français mis syllabe par syllabe en parallèle avec le texte latin, ajoute-t-il, démontrera que, naturellement, les finales sont longues, et que le mouvement du récitatif, en français, est conforme aux principes que la tradition nous a laissés sur l'allure psalmodique. »

Enfin, dans un chapitre intitulé : *Quelques Maximes pratiques, relatives à la psalmodie et au professeur de chant*, résument toute sa théorie : il enseigne

Digitized by Google

la manière d'émettre la voix, de disposer les voix pour l'alternation du chant, et apprend aux organistes les tons qu'ils doivent prendre de préférence et les registres à employer. Il termine en rappelant que l'harmonie doit être sobre et simple : « On pourrait varier, écrit-il, dans le cours d'un psaume, en accompagnant une moitié par une harmonie en mode diatonique ou grégorien, et une autre par une harmonie grave en mode musical. »

Rien n'est plus conforme aux vieilles traditions, telles qu'elles ont été reconnues par tous ceux qui se sont occupés de cette question.

Notre conclusion est que *l'Art de la Psalmodie catholique* est un livre appelé à rendre les plus grands services au clergé, aux maîtres de chapelle, aux chefs d'institution, à tous ceux enfin qui comprennent, comme le dit l'auteur, que « rien n'est beau comme un psaume interprété à la Grégorienne, dans sa mélodie liturgique ; rien n'est plus propre à captiver le fidèle. »

Delphin BALLEYGUIER.

La France pontificale, histoire de tous les diocèses de France.

La société des Bénédictins de Saint-Maur est regardée dans la république des lettres comme l'organe du vrai, puisé dans les sources les plus pures. Tout le monde connaît la *Gallia christiana*, qui renferme l'histoire de chaque province et diocèse, la liste chronologique des archevêques et évêques, les chapitres des églises cathédrales et collégiales, le catalogue de leurs dignitaires, les abbayes et monastères, ainsi que la succession des abbés et des prieurs. L'assemblée du clergé de 1710 chargea dom Denis de Sainte-Marthe, depuis supérieur général de Saint-Maur, de compléter cette grande collection, en donnant une édition nouvelle. Dom de Sainte-Marthe, secondé de plusieurs de ses collègues, n'eut pas d'autre occupation que celle d'achever un monument, le plus précieux sans contredit que les lettres aient élevé à l'Église de France. Le zèle infatigable de ces illustres savants conduisit leur travail jusqu'au douzième volume in-folio. Au moment de la révolution de 1789, il restait à publier trois provinces : Tours, Vienne et Besançon. M. Barthélemy Harreau, membre de l'Institut, a continué de nos jours l'ordre des Bénédictins.

La *Gallia christiana*, avec ses chartes, ses bulles, ses diplômes, est consultée chaque jour par les écrivains qui travaillent sur l'histoire ; mais, tout entière en latin, elle exige surtout en géographie des connaissances qui manquent souvent aux plus érudits. D'ailleurs l'histoire des diocèses et des évêques s'arrête au siècle dernier. L'époque de la révolution et les temps modernes font entièrement défaut.

Depuis longtemps on a demandé en notre langue un ouvrage qui, remplissant l'objet de celui des Bénédictins et d'un format commode, puisse être un guide pour les hommes studieux. M. Fisquet, membre de plusieurs sociétés savantes, a consacré trente ans de sa vie à mettre la *Gallia christiana* à la portée de tous. Prenant les Bénédictins pour guides, éclairé

Digitized by Google

néanmoins par des recherches particulières, par de nouveaux documents découverts depuis un siècle, l'auteur a complété ses devanciers. Combien d'événements sont venus bouleverser cette Eglise de France, dont la face a été pleinement renouvelée! Quelle matière plus abondante que l'histoire de la religion et des évêques depuis un siècle!

C'est pourquoi l'auteur a traité avec les développements convenables l'époque de la révolution, les désordres causés par la constitution civile du clergé, la dispersion des pasteurs, l'administration des diocèses pendant l'émigration, le concordat de 1802, la réorganisation par suite de ce grand acte, la situation actuelle comparée à l'ancien régime, l'histoire des évêques qui ont rempli les sièges jusqu'aux moments présents, la constitution des chapitres et des paroisses, les monastères et les communautés restaurés sur les ruines des anciennes abbayes, etc.

Complétons ces lignes sommaires par l'énumération des volumes :

La France pontificale (GALLIA CHRISTIANA). Histoire des diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, par M. H. FISQUET, membre de plusieurs sociétés savantes. — Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie IX.

Paris, 2 gr. vol. in-8° (1700 pages), 18 fr.; Reims, 1 vol., 6 fr; Sens et Auxerre, 1 vol, 7 fr. 50; Troyes et Moulins, 1 vol., 4 fr. 50; Nevers et Bethléem, 1 vol., 4 fr. 50; Séez, 1 vol., 3 fr. 50; Rouen, 2e édition, 1 vol., 6 fr.; Evreux, 1 vol., 3 fr. 50; Soissons et Laon, 2 vol., 6 fr.; Lyon, 1 vol., 8 fr.; Gap, 1 vol., 4 fr. 50; Bayeux et Lisieux, 1 vol. 5 fr.; Aix, Arles et Embrun, 2e édit., 2 vol., 10 fr.; Bordeaux, 1 vol., 2e édit., 8 fr.; Montpellier, Agde, Bézier, Lodève et Saint-Pons, 2e édit., 2 vol., 10 fr.; Digne, Riez, Senez, Glandevès et Sisteron, 2e édit., 2 vol., 10 fr.; Cambrai, 1 vol., 6 fr.; Chartres, 1 vol., 6 fr.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

Digitized by Google

L'EXÉGÈSE BIBLIQUE

ET LES TRAVAUX DE MONSIEUR LENORMANT

I

Il est incontestable que depuis un siècle et demi les Livres saints ont attiré l'esprit des savants, et que des travaux sans nombre ont été faits, soit pour attaquer la Bible, soit pour la défendre contre ces attaques injustes parce qu'elle étaient passionnées. Ce mouvement avait déjà pris une grande extension, surtout en Allemagne, à la fin du siècle dernier et au commencement du siècle présent; les découvertes modernes et contemporaines lui ont donné une impulsion vigoureuse, qui tend chaque jour à s'accroître : car les résultats merveilleux que l'on a déjà obtenus, donnent le droit d'espérer que d'autres, non moins grands, viendront encore récompenser les studieuses recherches et les veilles actives des savants. Il était facile à Voltaire d'attaquer la Bible dans des phrases vives et railleuses, de prouver que Moïse n'était pas l'auteur du Pentateuque, pour la bonne raison qu'au temps où vivait le législateur hébreu l'écriture n'était pas connue; il était plus difficile aux défenseurs des Livres saints de répondre victorieusement aux objections du déiste de Ferney, et cependant ils ne faillirent pas à leur tâche. Aujourd'hui les objections de Voltaire font lever les épaules, on ne s'attarde plus à y répondre : elles prouvent seulement que la fatuité de l'auteur n'avait d'égale que son ignorance; et si Voltaire revenait sur la terre un seul jour, il ne pourrait s'empêcher de rougir de lui-même et de s'étonner que certains esprits, de moins en moins nombreux, il faut le constater, se servent encore de ses ouvrages comme d'un arsenal.

Jamais, en effet, une plus grande révolution ne s'est opérée dans le

Digitized by Google

domaine de l'esprit que celle dont notre siècle a été le témoin et l'auteur. En proie à une fièvre de découvertes, il a porté son attention et ses recherches sur tout ce qui piquait sa curiosité en semblant défier ses efforts ; peu à peu le voile épais qui couvrait le passé de l'humanité s'est déchiré, on a pu porter des regards qui cessaient d'être téméraires jusqu'au fond des sanctuaires antiques dont on voulait surprendre les mystères : l'Inde a livré ses secrets ; la Perse a fourni ses livres sacrés, qu'elle ne comprenait plus ; Babylone et Ninive ont revécu dans leurs ruines sous la pioche des travailleurs ; l'Égypte est apparue tranquille et muette, telle qu'elle était au temps de sa splendeur, sous la domination du grand Ramsès II, le Sésostris si connu, et l'on a pu revoir les écoles où Moïse avait été initié à toute la sagesse des Égyptiens. Cependant, dès que les premiers résultats des nouvelles découvertes se furent répandus quelque peu dans le monde scientifique, les ennemis de la Bible, changeant tout à coup de tactique et dédaignant leurs vieilles accusations, attaquèrent avec une furie nouvelle, au nom des nouvelles sciences, l'authenticité et la véracité des Livres saints et surtout du Pentateuque. L'ardeur qui les emportait, leur fit dépasser le but, et les empêcha de mettre à profit cette raison dont ils faisaient sonner si haut les prérogatives : car, sans réfléchir que des études ignorées pendant dix-huit siècles n'arrivent pas en vingt ans à un degré de certitude absolue, ils entassèrent dans leurs livres, n'ayant de la science que la prétention de la posséder, une foule d'objections basées sur la connaissance des civilisations antiques sorties de l'oubli des siècles. Aujourd'hui l'on ne peut s'empêcher de sourire quand on relit ces œuvres, où la passion avait aveuglé la raison et que de vrais savants n'auraient jamais signées. Au milieu de ce débordement, les hommes de science continuaient leurs laborieuses recherches, reconnaissant, dans les résultats nouveaux qu'ils obtenaient, leurs premiers errements, et corrigeant à chaque instant, à force de sagacité et de persévérance, leurs précédentes croyances et leurs plus éclatantes affirmations. Grâce à ces travaux, à cette persévérance et à cet oubli de soi-même en regard de la science, on est arrivé, à l'heure présente, à une certitude presque absolue des conclusions livrées au public, à une méthode si sûre, que l'on ne peut plus désormais craindre les écarts d'une imagination aventurière et trop amie du brillant.

Les défenseurs des Livres saints n'ont pas manqué dès lors

Digitized by Google

parmi les savants : les uns ont défendu la Bible, parce qu'ils avaient la foi, et que leur science s'alliait merveilleusement avec leur foi — je citerai entre autres M. Chabas dont la mort est toute récente, et M. E. de Rougé, enlevé trop tôt à une science dont il est le second fondateur; — les autres ont soutenu la véracité de la Bible par simple amour pour la vérité, et souvent malgré leurs idées contraires au christianisme. En résumé, il n'est pas un seul homme de science qui se soit tenu à l'écart des Livres saints, parce qu'à tout moment l'étude de l'antiquité la plus reculée se relie à l'histoire du monde biblique. Il ne faudrait pas cependant croire qu'à l'heure actuelle la controverse soit moins vive et moins passionnée : tout au contraire, la bataille est plus furieuse, et chaque année voit se produire au jour des livres où l'ineptie le dispute à la prétention. Mais ces ouvrages sont l'œuvre de faux savants, de plagiaires qui pillent les publications scientifiques sans le moindre discernement, qui torturent sans la moindre pudeur des textes qu'ils ne comprennent pas, et qui arrivent par ces moyens à des conclusions aussi fausses que leur esprit est étroit. Malheureusement, dans l'école opposée, on agit, hélas! de la même manière : une fièvre d'apologétisme à outrance semble s'être emparée de certains esprits, qui, usant des mêmes moyens que leurs adversaires, avec une passion tout aussi aveugle, posent des affirmations dont ils ne peuvent même pas soupçonner la fausseté. De pareilles œuvres ne font que du mal : d'abord, elles présentent aux lecteurs des idées fausses, qu'un vain appareil scientifique rend séduisantes pour des esprits qui n'ont aucun moyen de contrôle, et naturellement portés à tout accepter de ce qu'on leur présente; en second lieu, elles sont de nature à faire du mal aux âmes, en provoquant le doute. Il peut, en effet, se faire très facilement qu'un homme, ayant lu les ouvrages auxquels je fais allusion, tombe sur une apologie sérieuse, dans laquelle certains faits, qu'il s'était habitué à s'expliquer de telle ou telle manière, et auxquels il avait donné une croyance d'autant plus profonde qu'elle était plus irréfléchie, soient commentés d'une tout autre manière. Qu'arrive-t-il alors? Il arrive que l'âme de cet homme est en proie à un malaise indéfinissable, à un doute poignant, qui lui aurait été épargné, si tout d'abord on lui avait présenté les faits sous leur véritable lumière, et si l'on n'avait voulu voir dans la Bible que ce qui s'y trouve; mais trop souvent on se sert de la Bible pour

Digitized by Google

étayer les systèmes les plus creux et les plus absurdes, et l'on a tout l'air d'imposer ses rêveries comme un article fondamental de la religion chrétienne. C'est d'une semblable méthode que sont sortis tant de malentendus si funestes entre la religion et la science.

Cependant, quand on veut juger de la véritable herméneutique à la lumière de l'histoire et de la patrologie, on découvre aisément que l'emploi d'une semblable méthode est relativement très moderne et ne date que de la fin du seizième siècle. A cette époque on fut effrayé, et avec raison, dans l'Église catholique, de la liberté avec laquelle la Réforme agissait avec les Livres saints, supprimant du canon les passages qui lui semblaient opposés à ses doctrines, expliquant à son gré ceux qui l'embarrassaient encore, et proclamant que l'individu seul est juge de l'interprétation scripturaire. Le concile de Trente, de son côté, détermina le canon des Écritures, la nature de l'inspiration et la latitude avec laquelle on pouvait mettre la Bible dans les mains des fidèles : car, si la Bible est le livre de Dieu, il ne saurait être interdit aux esprits croyants, sans toutefois conclure de là que tous ceux qui croient à la Bible soient en état de la comprendre et surtout de l'expliquer. Après cette décision générale du concile de Trente, la controverse n'en continua pas moins, et l'on prit dans le parti catholique le contre-pied exact de tout ce qui se disait dans le camp protestant ; on s'habitua ainsi à des exagérations dont il devait être très difficile de revenir dans la suite : pour montrer l'ardeur de sa foi, on s'imposa la croyance à une foule de choses qui ne se trouvent aucunement dans les Livres saints, comme le montre une étude attentive ; pour défendre les idées émises, on accumula les noms des Pères qui avaient exprimé quelque pensée semblable, avancé une opinion à peu près conforme, sans se demander d'où venaient ces témoignages, sans en chercher la source, et surtout sans comprendre que, y eût-il vingt ou trente auteurs ayant répété l'opinion d'un devancier, cela ne donne pas à cette opinion une plus haute crédibilité. De plus, il est un fait digne d'attention : c'est que, parmi les Pères et les auteurs ecclésiastiques cités ainsi pour le besoin de la cause, on néglige tous ceux qui ne pensent pas identiquement, et que l'on ne prend pas même soin d'indiquer l'existence de la controverse. Et cependant il suffit d'être médiocrement versé dans la connaissance des œuvres exégétiques des Pères pour savoir que jamais on ne prit plus de liberté avec la Bible que dans les cinq premiers siècles de notre ère, notamment

Digitized by Google

dans les quatre premiers. On compte autant de sentiments que d'écrivains à propos des mêmes passages : les opinions les plus contradictoires sont librement professées par les Clément d'Alexandrie, les Origène, les Basile le Grand, les Grégoire de Nazianze; et, dans l'Église latine, par les Ambroise et les Augustin. Cette liberté fut poussée si loin, que le sens allégorique compta un moment plus de partisans que le sens littéral. C'était une exagération évidente; mais cette exagération montre combien les plus grands docteurs de l'Église étaient peu d'accord sur les principes qui doivent présider à l'herméneutique sacrée, combien ils étaient loin d'interdire tout système nouveau, toute explication nouvelle, quand les vérités fondamentales de la religion n'étaient pas en cause; surtout ils ne refusaient jamais d'éclairer leur foi des découvertes de leur raison, parce qu'ils étaient des hommes doués d'une intelligence supérieure.

Notre siècle a vu quelques auteurs retourner à la méthode employée par les Pères dans l'interprétation de la sainte Écriture, c'est-à-dire, à l'usage légitime de la raison et de la science dans la détermination exacte de la parole divine. Parmi ces auteurs, nul ne s'est distingué plus que M. Fr. Lenormant : non que je veuille approuver toutes ses idées, adopter toutes ses conclusions, admettre toutes ses hypothèses; mais j'admire la science qu'il met au service de ce que nous tous, catholiques, nous regardons comme la vérité, et la parfaite bonne foi avec laquelle il écrit, au siècle où nous sommes, où l'esprit humain, affamé de science, réclame, non plus les commentaires pieux qui suffisaient à nos pères, mais des commentaires solides et scientifiques, procédant par démonstration rigoureuse, usant d'une critique saine et légitime. M. Lenormant, par ses études antérieures, est, en France, l'auteur le mieux préparé à entreprendre une pareille œuvre : car, comme il le dit lui-même, « sa carrière compte déjà un quart de siècle donné à l'étude, » et cette étude s'est étendue à toutes les branches de la science dont l'interprétation de la Bible exige la possession pleine et entière autant que possible. On ne peut pas admettre aujourd'hui un commentaire fait sur une traduction quelconque : il faut non seulement posséder la langue dans laquelle est écrit l'ouvrage que l'on étudie, mais encore celles des peuples que l'on rencontre sur son chemin. M. Lenormant satisfait à toutes ces conditions : il ne faut donc pas s'étonner que son commentaire soit plein de faits et d'observations.

Digitized by Google

Il ne faut pas cependant attacher à ce mot de « commentaire » une extension qu'il n'a pas. M. Lenormant n'a pas fait un commentaire de la Bible tout entière, ni même d'un seul livre : à proprement parler, il n'a fait porter ses recherches et ses explications que sur les premiers chapitres de la Genèse; mais à chaque instant on trouve dans ses ouvrages des aperçus ingénieux, des notes savantes, qui peuvent élucider quelque passage difficile des saints Livres.

Entreprendre un commentaire de la Bible entière est une œuvre trop longue et trop difficile pour ne pas effrayer un vrai savant; il n'y a que les esprits ignorants qui se croient capables d'enseigner tout d'un coup aux autres ce qu'ils n'ont jamais appris, et d'expliquer ce qu'ils ne comprennent pas : plus d'un exemple récent prouve la vérité de mes paroles.

Les ouvrages de M. Lenormant sur lesquels je voudrais attirer l'attention des lecteurs du *Monde catholique*, sont au nombre de deux; tous deux sont encore en cours de publication : les *Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux* comprennent déjà deux volumes, auxquels un troisième viendra bientôt s'adjoindre; l'*Histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques* est complète et déjà rendue à sa neuvième édition; mais cette neuvième édition, dont trois volumes seuls sont publiés et qui doit en renfermer encore un autre, est un ouvrage vraiment nouveau par les développements que l'auteur lui a donnés. Ces deux ouvrages ont nécessairement beaucoup de traits communs : car l'auteur, y prenant les choses dès l'origine et étant un chrétien convaincu, ne peut se passer du récit génésiaque pour raconter l'histoire primitive du monde et de l'homme. L'apparition du premier volume des *Origines de l'histoire* a suscité beaucoup de critiques très dures : comme on y rencontre un certain nombre de solutions qui, aux yeux de beaucoup de catholiques, doivent paraître tout au moins aventureuses et aventurées, on n'a pas ménagé à l'auteur les reproches, même les plus durs. Je ne veux pas, pour ma part, examiner ce qu'il y a de répréhensible dans cet ouvrage : beaucoup de théories m'y semblent fort risquées, et les preuves apportées me paraissent médiocres; d'autres sont encore trop controversées pour admettre une solution définitive; en outre, sur nombre de points scientifiques je ne saurais être de l'avis de M. Lenormant, et toutes les preuves tirées de cet ordre de faits scientifiques me semblent nulles et non avenues, car on ne peut

Digitized by Google

pas prouver la moindre chose avec ce qui n'existe peut-être pas; enfin, la rédaction de ces ouvrages si savants est lourde et par trop indigeste pour le public qui aime à lire les choses faciles, et il faut avouer que c'est le plus nombreux. Mais, malgré tous ces défauts, dont quelques-uns sont très graves, il reste dans les deux œuvres dont je parle une quantité étonnante de faits établis, d'observations justes, de rapprochements ingénieux, qui arrivent à s'imposer avec certitude; et, comme je l'ai dit, je préfère de beaucoup faire connaître aux lecteurs de cette revue les résultats qui me semblent désormais acquis à la science, plutôt que de les entretenir des matières controversées.

II

Tous les peuples ont à l'origine de leur histoire quelque vague souvenance d'un état primitif heureux, dans lequel les premiers auteurs de la race humaine goûtèrent un bonheur sans mélange, mais dont ils furent bientôt privés par suite de leur désobéissance ou de leur curiosité. Il n'est personne qui ne sache quelle forme poétique avait revêtue ce souvenir chez les Grecs et les Romains : les quatre âges du monde et la fable de Pandore sont universellement connus. D'autres légendes grecques reflètent aussi cette croyance primitive de l'humanité éloignée de son berceau : la fable de Promethée, celle des Titans, se rattachent encore à cette décadence de l'homme, quoiqu'elles en soient assez détournées déjà. Mais ce ne sont là que des légendes poétiques, dont le fondement est devenu presque méconnaissable sous les ornements dont les poètes l'ont surchargé. Pour retrouver la vraie croyance telle que les premiers hommes l'ont eue, il faut remonter plus loin dans le cours des siècles et s'approcher davantage du berceau de l'humanité.

Il est hors de doute que pas un peuple n'a conservé ce souvenir plus vivant que le peuple hébreu. Rameau détaché de la race sémite, parvenu assez tard à se créer une existence séparée de celle des autres peuples de même famille, unité perdue dans le nombre infini de tribus peuplant le monde, le peuple hébreu, ou, pour mieux parler, la tribu errante des descendants d'Héber (*le voyageur*), n'a pas créé la forme sous laquelle elle a conservé le précieux souvenir; elle l'a reçue de ses pères, qui eux-mêmes l'avaient emportée avec eux dans leurs migrations, après l'avoir acceptée

Digitized by Google

toute faite de leurs ancêtres. Afin de faire bien comprendre ce que je dirai dans la suite, il est de toute importance de citer textuellement le passage de la Genèse relatif au paradis terrestre :

Et Jéhovah Élohim planta un jardin dans Éden, du côté de l'orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé.

Et Jéhovah Élohim fit pousser du sol tout arbre agréable à voir et bon à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin, et aussi l'arbre de la science du bien et du mal.

Un fleuve sortait de Éden pour arroser le jardin, et de là il se divisait pour former quatre bras.

Le nom de l'un est Pischon : c'est celui qui entoure la terre de Havilah, où se trouve l'or.

Et l'or de cette terre est bon ; c'est là que l'on trouve aussi le bedolah et la pierre schoham.

Et le nom du second fleuve est Gihon : c'est celui qui entoure toute la terre de Kousch.

Et le nom du troisième fleuve est Hid-Deqel : c'est celui qui coule en avant d'Asschour. Et le quatrième fleuve est le Phrath.

Telle est, d'après le second chapitre de la Genèse, la description du jardin délicieux, berceau de l'humanité... Interrogeons maintenant les traditions de la grande race aryenne, et voyons comment les Indiens et les Iraniens ont décrit, dans leurs livres sacrés, la première habitation de l'homme.

Dans toutes les légendes de l'Inde, le berceau de l'humanité a été placé sur une montagne appelée *Mérou*, et donnée comme la résidence des dieux, comme une colonne qui unit le ciel à la terre. Ce mont, placé au milieu d'une vaste plaine entourée de montagnes, est l'axe du monde, « bloc gigantesque, comme dit M. Lenormant, élevant sa tête jusqu'au plus haut des cieux, d'où tombe sur sa cime, au pôle nord, la divine Gangâ, source de tous les fleuves, laquelle s'y épanche en un lac idéal, le Mânasa-Sarôvara, ou *excellent lac de l'esprit*, que Brahma a créé de son *manas* ou de son esprit, et qui vaut à la montagne son nom même de Mêrou, signifiant *qui a un lac*. » Cette source divine de la Gangâ fait sept fois le tour du Mêrou, et va ensuite se déverser dans quatre lacs placés sur quatre hauteurs voisines de la montagne sainte. Sur chacune de ces quatre hauteurs croît un jardin merveilleux ; et au milieu de ce jardin s'élève, près du lac qui se trouve dans chacun des

Digitized by Google

quatre jardins, un arbre plus merveilleux encore, appelé du nom de *Kalpavricka*, arbre des désirs, qui prolongeait les jours en comblant tous les vœux, et qui aurait été à la fois un arbre de vie et un arbre de la science du bien et du mal. Des quatre lacs sortaient quatre grands fleuves arrosant quatre grands pays et allant se jeter dans quatre grandes mers; et quatre animaux symboliques, chacun d'un métal différent, étaient à la source des quatre fleuves, ou plutôt formaient les conduits par lesquels les quatre fleuves s'échappaient des quatre lacs. Le Mêrou s'élevait au milieu d'un grand continent appelé *terre céleste*, *terre d'or* ou *terre des divertissements :* elle était encore nommée *région d'Ila*, fille et femme de Manu le premier homme, la mère du genre humain; et les quatre fleuves, de même que les quatre pays, étaient placés sous la garde de quatre génies protecteurs.

Les traditions de la branche iranienne ne sont pas moins importantes que celles de la branche indienne. Selon l'un des chapitres les plus anciens des livres sacrés attribués à Zarathoustra (Zoroastre), les premiers hommes auraient eu pour point de départ originaire l'Airyana Vaêdja, contrée septentrionale, froide et montagneuse. Au milieu de cette contrée s'élevait la montagne sainte par excellence, le Harâ-Berezaiti, du flanc de laquelle découlait le fleuve sacré de l'Arvand, où les premiers hommes allaient s'abreuver. Sur le sommet de cette montagne était un lieu où il n'y avait « ni jour ni nuit, ni vent glacé ni chaleur ardente, ni maladie, cause de morts nombreuses, ni souillure produite par les dœvas. » Le Harâ-Berezaiti était regardé par les Iraniens comme le centre du monde; il possédait la fontaine céleste d'Ardvi-Çoura, « mère de toutes les eaux terrestres et source de tous les biens. » Au milieu du lac formé par les eaux de cette source se dressaient deux arbres merveilleux, dont l'un était appelé Viçpa-Taokhma, arbre de toute semence, et l'autre Gâokerena, ou le *Haoma blanc*, sorte d'arbre de vie et d'immortalité, car il préservait de tous les maux. C'était là que se trouvait encore le jardin d'Ahura-Mazda, et de là les eaux descendaient sur la terre en quatre grands courants symbolisés par les quatre chevaux attelés au char de la *source sainte*, la déesse Ardvî-Çoûra-Anâhita.

Il semblerait au premier abord, en examinant ces traditions aryennes et en les rapprochant de la description génésiaque, entrevoir une différence importante et peut-être fondamentale. Ce serait

Digitized by Google

cependant se tromper que de croire à une dissemblance des traditions même sur ce point.

Le second chapitre de la Genèse n'est pas le seul endroit de la Bible où il est parlé du paradis terrestre; les prophètes en ont aussi parlé, et notamment Ezéchiel y fait clairement allusion dans sa prophétie contre Tyr : « Et Jéhovah me dit : Fils de l'homme, commence à faire entendre le chant funèbre sur le roi de Tyr, et tu lui parleras ainsi : Adonaï Jéhovah te dit : Tu es le sceau de la perfection, rempli de sagesse et d'une beauté parfaite; tu as été dans l'Éden du jardin d'Élohim; tu étais couvert de toutes les pierres précieuses : la sardoine, la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le béryl, le saphir, l'escarboucle, l'émeraude et l'or..... Tu es un chérubin aux ailes étendues pour servir de protection; je t'ai placé sur la *sainte montagne* de Dieu, et tu as marché au milieu des pierres lançant des flammes..... Mais au milieu de ta mission, tu t'es rempli d'iniquités, tu as péché, et je t'ai chassé de la sainte montagne de Dieu, je t'ai perdu, ô chérubin..... »

Ce texte montre clairement, je crois, que le paradis terrestre, dans les traditions hébraïques, était regardé comme ayant été placé sur une montagne. Et il ne faut pas que cette expression de montagne nous fasse illusion : nous sommes habitués à attacher ordinairement à ce mot un sens qui exclut à peu près l'idée d'une végétation riche et luxuriante, comme devait l'être celle de l'Éden; mais, pour dissiper cette illusion, il suffit de se rappeler que, dans les psaumes en particulier, ces mots « montagne de Dieu » sont synonymes de « montagne fertile », ou, comme traduit la Vulgate, de *mons pinguis*, *mons coagulatus*. Du reste, c'est plutôt un plateau très élevé et très fertile qu'il faut entendre par ces mots : *la montagne sainte d'Élohim*.

Ce premier point déterminé, une ressemblance de plus se montre entre le récit biblique et les traditions iraniennes et indiennes, et nous avons un indice nouveau pour chercher dans quelle partie du monde pouvait être placé ce jardin de Dieu, ou sur quel point du globe s'est montrée tout d'abord l'humanité. La réponse à cette question est difficile; le problème peut même paraître insoluble à un grand nombre d'esprits : on peut cependant tenter d'en donner une solution. Trois solutions principales ont été données par les différents auteurs qui se sont occupés de la question : les uns l'ont placé dans l'extrême nord-est, près de l'Imaüs; les autres, en Arme-

Digitized by Google

nie, au milieu des terres où l'Euphrate, le Tigre, l'Araxe et le Phase prennent leurs sources; les derniers enfin l'ont placé dans la Chaldée, au point où l'Euphrate et le Tigre se réunissent avant de se jeter dans le golfe Persique.

Les commentateurs qui avaient soutenu l'un de ces trois systèmes ou d'autres également faux, s'étaient servis d'une méthode qui ne pouvait les mener à aucun bon résultat. Les noms des quatre fleuves avaient été leurs données principales, ou plutôt ils s'étaient contentés des noms de deux de ces fleuves, le Tigre et l'Euphrate, pour déterminer le pays, et s'étaient efforcés de trouver les deux autres dans le voisinage; toutes les autres données du problème ayant été négligées par eux : la solution devait donc nécessairement être fausse. En effet, avant de rechercher l'identiification des quatre fleuves paradisiaques, il fallait faire d'abord plusieurs remarques dont l'importance est immense.

Il faut remarquer tout d'abord que nous sommes en présence d'une tradition primitive antérieure aux migrations de la famille de Tharé : cette tradition devait dès lors avoir reçu une rédaction arrêtée, que nous retrouvons dans la Genèse. En outre, l'emploi du mot hébreu *gan* pour signifier *jardin* montre péremptoirement, contrairement à l'assertion de certains rationalistes, que les Hébreux ne durent point cette tradition à l'influence persane : car, s'il en eût été ainsi, l'écrivain sacré n'eût pas manqué de désigner le jardin par le mot qui dénommait chez les Perses la chose qui lui eût donné l'idée du jardin d'Éden, c'est-à-dire, le mot *paradis* lui-même, en persan *pardes*, mot employé pour désigner ces jardins splendides dont les monarques persans entouraient leurs somptueux palais, et qui a été mis en usage d'assez bonne heure par les écrivains juifs.

En second lieu, il ne faut pas oublier que les peuples anciens, en s'éloignant de leur patrie primitive, emportaient avec eux tous les souvenirs qui s'y rattachaient, et qu'arrivés au lieu de leur résidence nouvelle, leur premier soin était de former, pour ainsi dire, cette seconde patrie au type de la première, en donnant aux particularités géographiques du pays nouveau les noms qu'ils avaient l'habitude de donner aux fleuves et aux montagnes de celui qu'ils avaient dû quitter. C'est ainsi que les hommes ont toujours agi : le poète latin ne nous a-t-il pas représenté Andromaque s'étant refait en Épire, sous les yeux de son vainqueur, une nouvelle Troie,

Digitized by Google

avec un nouveau Simoïs, un nouveau Xanthe, où elle avait bâti un tombeau à son ancien époux? Est-ce que, dans le nouveau monde, nous ne retrouvons pas un grand nombre des dénominations géographiques de l'Europe, et surtout de l'Angleterre? Et de nos jours encore, quand un navigateur heureux trouve une île quelconque dont la place n'est pas marquée sur sa carte et qu'il croit inconnue, est-ce qu'il ne se hâte pas de lui donner un nom? et ce nom n'est-il pas très souvent, le plus souvent même, emprunté à celui de la mère patrie? D'où vient donc cette habitude, sinon du sentiment d'affection et d'attachement inné au cœur de l'homme pour la patrie où se sont écoulés les premiers jours de son existence, et de l'illusion touchante, quoique vaine, que l'on éprouve à entendre résonner aux oreilles des noms dont fut bercée notre enfance? Il en dut être ainsi pour les premiers hommes, et les monuments les plus anciens prouvent qu'il en a été ainsi : en cela, je demande qu'on me croie sur parole, car la démonstration d'un pareil fait m'entraînerait trop loin. On ne peut donc attacher une valeur absolue aux dénominations géographiques : car, au moment où l'on entre en pleine période historique, ces dénominations s'appliquent à des lieux bien éloignés de ceux auxquels elles s'appliquaient primitivement. Cependant il faut observer que souvent les noms géographiques ont subi de telles altérations, qu'il est maintenant très difficile d'en retrouver la racine : car il est naturel aux peuples de donner, par un léger détournement, un sens tiré de leur propre langue aux noms mêmes qu'ils ont empruntés à des langues étrangères; ce qui a été d'autant plus facile, que l'époque de ces altérations a été plus rapprochée de la création de l'homme, alors que l'on n'était pas encore arrivé à pouvoir donner une forme plus fixe à l'expression des pensées et aux traditions par l'emploi de l'écriture. En outre, si l'on retrouve parmi les appellations géographiques des noms qui sont étrangers au pays nouveau habité par un peuple, ces noms sont une preuve convaincante que la rédaction des traditions importées était fixée dès avant la migration. C'est le cas pour deux des quatre fleuves du paradis terrestre : car, malgré toutes les recherches auxquelles on s'est livré, on n'a pu jusqu'ici découvrir dans aucune langue sémitique et sur aucun monument appartenant à la civilisation des Sémites, aucune trace, même la plus petite, d'une pareille appellation géographique. Dernièrement encore, un savant assyriologue allemand, M. F. Delitzsch, dans un ouvrage d'ailleurs éminent

Digitized by Google

(*Wo lag das Paradies : Où est situé le Paradis terrestre*), a complètement échoué dans les identifications qu'il a proposées pour ces deux fleuves, après avoir cru qu'il avait, sur une tablette assyrienne, trouvé les deux mots assyriens auxquels l'hébreu aurait emprunté les noms des fleuves, le Pischon et le Gihon.

Il résulte donc de ces remarques préliminaires que les données de la Genèse sur le paradis terrestre viennent d'une tradition dont la rédaction était entièrement fixée avant la migration de la famille de Tharé. De plus, comme on ne saurait trouver les noms de deux des quatre fleuves dans la langue ou sur les monuments des peuples appartenant à la race sémitique, il faut en conclure que cette rédaction d'une tradition si importante était non seulement antérieure à la migration de la famille de Tharé, mais encore à l'établissement de la race sémitique dans la Chaldée. Par conséquent, lorsqu'on la retrouve identique dans les monuments les plus anciens de l'Inde et de l'Iran, on doit admettre qu'elle remonte à un temps où les trois races se trouvaient dans un même pays. Mais quel est ce pays?

Pour le déterminer, il faut, je crois, attacher plus d'importance aux données anthropologiques qu'aux données géographiques secondaires. Nous savons déjà que le berceau de l'humanité était situé sur un plateau très élevé, et que les traditions indienne et iranienne sont en cela d'accord avec la Bible. Si l'on interroge en outre les autres grands rameaux de l'humanité, comme les tribus mongoles et les tribus finnoises, on découvre que toutes elles rapportent leur lieu d'origine à un massif de montagnes élevées : les premières, à l'Altaï; les autres, à l'Oural. Mais, comme on l'a très bien fait remarquer, si les unes nomment l'Altaï et les autres l'Oural, c'est que les unes et les autres s'arrêtent au premier massif élevé qui leur enlève la vue de montagnes plus reculées, de manière que si des deux côtés on continue la ligne de départ, les deux lignes se rencontreront dans la petite Boukharie. D'un autre côté, les relations des peuples aryens et des peuples sémitiques se sont longtemps concentrées sur le plateau de Pamir. De toutes parts donc, si l'on en excepte la population nègre, dont les traditions primitives sont encore presque inconnues, les peuples s'accordent à placer le lieu de leur origine dans l'Asie centrale.

Cet accord des traditions est merveilleusement confirmé par la distribution géographique des races humaines sur la surface du globe terrestre; et je ne saurais mieux faire ici que de citer les

Digitized by Google

paroles de M. de Quatrefages, l'illustre professeur du collège de France.

En effet, dit-il, les trois types fondamentaux de toutes les races humaines sont représentés dans les populations groupées autour de ce massif. Les races nègres en sont les plus éloignées, mais ont pourtant des stations marines où on les trouve pures ou métisses depuis les îles Kioussiou jusqu'aux Andaman. Sur le continent, elles ont mêlé leur sang à presque toutes les castes et classes inférieures des deux presqu'îles gangétiques; elles se trouvent encore pures dans toutes les deux, remontent jusqu'au Népâl et s'étendent à l'ouest jusqu'au golfe Persique et au lac Zareh, d'après Elphinstone.

La race jaune pure, ou mélangée par place d'éléments blancs, paraît occuper seule l'aire dont il s'agit : elle en peuple le pourtour au nord, à l'est, au sud-est et à l'ouest; au sud, elle se mélange davantage, mais elle n'en forme pas moins un élément important de la population.

La race blanche, par ses représentants allophylles, semble avoir disputé l'aire centrale elle-même à la race jaune. Dans le passé, nous trouvons les Yu-Tchi, les Ou-soun, au nord du Hoang-ho; de nos jours, dans le petit Thibet, dans le Thibet oriental, on a signalé des ilôts de populations blanches. Les Miao-Tsen occupent les régions montagneuses de la Chine; les Siaposch résistent à toutes les attaques dans les gorges du Bolor. Sur les confins de l'aire, nous rencontrons à l'est les Aïnos et les Japonais des hautes castes, les Tinguianes des Philippines; au sud, les Hindous; au sud-ouest et à l'ouest, l'élément blanc, pur ou mélangé, domine entièrement.

Aucune autre région sur le globe ne présente une semblable réunion de types humains extrêmes, distribuée autour d'un centre commun. A lui seul ce fait pourrait inspirer au naturaliste la conjecture que j'ai exprimée plus haut; mais on peut invoquer d'autres considérations.

Cette conjecture dont parle M. de Quatrefages, est la même que celle dont j'ai parlé; les autres considérations qui peuvent être invoquées à l'appui, sont au nombre de deux. La première se tire de la linguistique. Nous verrons dans une autre partie de ce travail que les langues humaines rentrent toutes dans l'une des trois catégories suivantes : langues monosyllabiques, langues agglutinatives et langues à flexion. Or, sur ce point seul du globe, ces trois sortes de langues sont représentées : les langues monosyllabiques, par le chinois, l'annamite, le siamois et le thibétain ; les langues agglutinatives, par le groupe des langues ougro-japonaises, celui des langues dravidiennes et celui des langues turques; les langues à flexion, par le

Digitized by Google

sanscrit avec tous ses dérivés : si bien que c'est aux types linguistiques groupés autour du plateau central de l'Asie que se rattachent toutes les langues parlées par l'homme aux extrémités les plus diverses. La seconde considération enfin se tire de ce fait qu'ont fait ressortir les plus grands naturalistes dont la science s'honore, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Dureau de la Malle, à savoir, que c'est d'Asie que nous sont venus les animaux domestiques le plus anciennement soumis et apprivoisés par l'homme.

Ainsi, conclut M. de Quatrefages, à ne tenir compte que de l'époque actuelle, tout nous ramène à ce plateau central, ou mieux, à cette grande enceinte. Là, est-on tenté de se dire, ont apparu et se sont multipliés les premiers hommes, jusqu'au moment où les populations ont débordé comme une coupe trop pleine, et se sont épanchées en flots humains dans toutes les directions.

Pour quiconque voudra réfléchir, il sera évident que cet ensemble de preuves n'est pas fortuit, et qu'on y doit attacher la plus grande importance au point de vue biblique aussi bien qu'au point de vue strictement scientifique. Cependant je ne vais pas en conclure immédiatement que c'est sur ce plateau central de l'Asie qu'était situé le paradis terrestre : car on peut expliquer l'accord de toutes les traditions et des résultats scientifiques par cet autre fait que c'est sur ce plateau que s'arrêta l'arche après le déluge et que se développa la seconde humanité. Mais ici je dois apporter une dernière observation : on a été conduit de très bonne heure à identifier les deux montagnes, celle où était situé le paradis terrestre et celle sur laquelle s'arrêta l'arche. On enseigne encore trop souvent, sur la foi de Nicolas de Damas, des Pères de l'Église latine et d'un certain nombre d'interprètes grecs, que le mont Ararat, dont le nom se trouve dans la Genèse, est le même que le mont Ararat d'Arménie; mais à cete nseignement, qui ne repose que sur un fondement erroné, on peut opposer celui des versions orientales et de la plupart des commentateurs orientaux, qui regardent les monts Gordyéens, c'est-à-dire, ceux du Kurdistan actuel, comme le lieu de la station de l'arche après le déluge. Dans les traditions indiennes, c'est sur le même plateau qu'étaient situés le mont Mêrou et celui sur lequel, après avoir échappé au déluge, s'arrêta Manou Vâivasta, après une translation du nord au sud. Dans les livres mazdéens de l'Iran, c'est dans la terre de l'Éden elle-même qu'est situé le *vasa* du

Digitized by Google

jardin carré, qui joue dans le déluge le même rôle que l'arche. Enfin, dans la Bible elle-même, on voit que Noé avant le déluge habitait à l'orient de l'Éden; au contraire, après le déluge, le père de la nouvelle humanité a l'Éden à l'orient : il y a donc eu translation d'est en ouest, et cela dans le pays où sont « les plus hautes montagnes de la terre », et d'où part la race de Sem pour s'acheminer vers le pays de Sennaar, où a lieu la confusion des langues. Ceci pourrait difficilement s'expliquer de l'Ararat d'Arménie, alors même que l'on ne saurait pas que ce nom « d'Ararat » ne peut pas s'expliquer par la langue du pays, et que le plus ancien écrivain d'Arménie, Moïse de Khorène, a recours à un jeu de mots pour en donner une interprétation qui reste ridicule. Le mot « Ararat » a été l'une de ces dénominations géographiques emportées par les peuples dans leurs migrations, et qu'ils ont essayé plus tard de rattacher à leurs langues nationales. Au contraire, toutes les traditions et toutes les données de la Bible s'expliquent fort bien, si l'on entend par « les monts » Ararat la chaîne de montagnes du plateau central de l'Asie; et de plus, si l'on veut bien considérer que les anciens Aryas donnaient à la montagne primordiale le nom d'*Aryâratha*, on pourra peut-être reconnaître dans ce nom, avec quelque vraisemblance, celui dont s'est servi en cet endroit le rédacteur biblique, qui s'écarte de la tradition babylonienne appelant Nizir la montagne sur laquelle s'arrêta l'arche après le déluge; et cela ne doit pas surprendre, car ce rédacteur connaissait certainement l'existence de ces peuples aryens, comme on le voit d'après le chapitre ethnographique de la Genèse.

Je peux donc conclure que c'est dans le plateau de l'Asie centrale qu'il faut placer le paradis terrestre. Il me reste maintenant à expliquer géographiquement la description de la Genèse que j'ai citée plus haut. Je dirai dès maintenant que les quatre fleuves paradisiaques sont l'Oxus, le haut Indus, le Tigre et l'Euphrate, mais en faisant observer que les deux derniers ne sauraient avoir été réellement ceux du paradis terrestre : car il est aussi impossible d'admettre que ces quatre fleuves aient été regardés par le rédacteur biblique comme ayant une source unique, qu'il l'est de regarder la Mésopotamie comme le lieu originaire de l'humanité primitive ou nouvelle. Les Babyloniens eux-mêmes, quoiqu'ils aien localisé dans leur pays la tradition édénique, croyaient à l'existence d'une très haute montagne reculée au nord-est, et sur laquelle

Digitized by Google

avaient vécu les premiers hommes. Nous sommes donc en présence d'un fait analogue à celui que j'ai cité plus haut : le rédacteur biblique a mis le Tigre et l'Euphrate, qu'il connaissait très bien, parce que la tradition chaldéenne comptait ces deux fleuves au nombre de ceux qui arrosaient son Éden localisé en Mésopotamie; de même il a changé les noms des deux autres, pour y substituer des vocables qui eussent un sens en hébreu : le fleuve abondant (le Pischon), et le fleuve impétueux (le Gihon), vocables qui sont la traduction exacte des anciens noms de l'Oxus et du haut Indus en sanscrit. D'ailleurs, on pourrait regarder le mot « Euphrate » comme ayant été conservé d'après la tradition et appliqué à un autre fleuve après migration : car les Iraniens connaissaient, à une époque très reculée, un fleuve qu'ils désignaient sous le nom de « Frat », conservé dans « Euphrate ». Quant au Tigre (en hébreu Hiddeqel), son nom est une corruption de l'ancien nom babylonien, et signifie *le grand fleuve*, comme l'indique clairement Daniel, en cela parfaitement d'accord avec les monuments indigènes. En résumé, les noms de ces deux derniers fleuves ont été superposés à d'autres de même signification qui étaient inconnus à l'époque de la rédaction du passage biblique, ou localisés en Babylonie. De dire quels ils étaient primitivement, ce serait assez difficile; mais si l'on admet que l'Euphrate babylonien est le même que le Frat iranien, il faudrait alors regarder le fleuve nommé actuellement « Helmend » comme un des quatre fleuves prenant leur source dans le paradis terrestre; quant au Tigre, nulle découverte n'est venue jusqu'ici dissiper les ténèbres qui empêchent encore de songer à l'identifier.

Et si maintenant, après cette localisation du paradis terrestre sur le plateau central de l'Asie, on cherche à s'expliquer ce que nous apprend la Genèse sur l'habitation de l'homme après sa chute, on voit qu'Adam, chassé du paradis terrestre, se retira à l'Orient, dans une terre labourable, douce encore, mais n'ayant plus les délices de l'Éden. Quand Caïn eut été maudit de Dieu, il s'enfonça plus avant encore dans la *terre de l'exil*, et sortit de la présence de Jéhovah, dans laquelle il se trouvait tant qu'il restait dans la terre agricole. Dans cette terre d'exil il fonde une ville, et ses descendants y inventent la métallurgie. Or ces données géographiques de la Genèse s'appliquent merveilleusement au Turkestan chinois. La contrée comprise entre Kaschgar et Yarkand est très fertile et tout à fait propre à la vie agricole; plus loin le pays devient plus âpre,

Digitized by Google

les sables du désert commencent à se montrer, et plus loin encore on rencontre le grand désert de Gobi. C'est dans la partie fertile de ce pays que les Indiens ont localisé la tradition semi-paradisiaque de l'*Oultara-Kourou*, où les hommes parviennent à un âge extrêmement long, et que Ptolémée a connu sous le nom d'Ottocorocora. Enfin, à la partie orientale de ce pays, sur les bords d'un des affluents du Tarim et presque à la lisière des premiers déserts de sable, se trouve la ville de Khôtan, nommée autrefois la mamelle de la terre. Cette ville, qui avait conservé des traditions beaucoup plus anciennes que toutes les autres, était le centre d'un commerce métallurgique très renommé et l'un des plus antiques du monde; on y adorait un dieu des richesses métalliques du monde souterrain. C'est ainsi que l'étude des traditions indiennes vient encore ici se conformer merveilleusement avec les traditions de la Genèse sur la *terre d'exil* où s'enfuit Caïn, et sur la ville d'Hanoch qu'il bâtit et où fut inventée la métallurgie.

Pour conclure cette longue étude sur la situation du paradis terrestre, je dois dire que de toutes les hypothèses qui se sont fait jour, celle que je viens d'exposer est sans contredit celle qui soulève le moins d'objections, qui s'accorde le mieux avec les traditions des autres peuples, et enfin celle qui tient le plus de compte des admirables résultats obtenus par la science moderne. Sans doute, elle est en contradiction avec celle du savant M. Fr. Delitzsch; mais il me semble que le savant français l'emporte ici sur le savant allemand, et je donne mon entière adhésion aux conclusions que je viens de faire connaître.

III

A la question du paradis terrestre se lie étroitement celle de l'antiquité de l'homme sur la terre. C'est déjà beaucoup de savoir où l'homme a fait son apparition; c'est plus encore de savoir, s'il est possible, depuis combien de temps à peu près il habite notre globe.

Cette seconde question n'est certes pas nouvelle, et il n'est personne qui ne sache la réponse faite d'ordinaire à cette question, à savoir, que l'homme est sur la terre environ depuis six mille ans, quoique bientôt le chiffre doive atteindre sept mille. Les raisons de cette chronologie ne doivent pas être cherchées dans beaucoup

Digitized by Google

de documents, et ne sont pas bien nombreuses : ceux qui font remonter à six ou sept mille ans la création de l'homme, s'appuient uniquement sur la chronologie biblique. Seule parmi les livres sacrés de tous les peuples, la Bible donne des chiffres raisonnables pour la durée de la vie des premiers hommes et le nombre des générations préhistoriques; les livres de l'Inde, de la Chine, et les autres traditions populaires donnent des chiffres tellement exagérés et fantastiques, que le plus rapide examen en montre le néant. On s'est donc habitué à la chronologie biblique, sans se demander si cette chronologie était bien solide et si l'on pouvait y ajouter une foi pleine et entière. Ainsi, sans examiner si dans le récit génésiaque l'auteur sacré avait bien eu l'intention de compter toutes les générations humaines, sans en excepter une seule, ou non, on a admis la chose comme prouvée, et là-dessus on a bâti le système chronologique connu. Cependant, dans notre siècle, les développements extraordinaires et inespérés de la science ont soulevé des objections contre ce système, et l'on a vu apparaître de nouvelles données du problème. La géologie, en étudiant les développements cosmiques, a retrouvé des vestiges de l'homme si anciens, que, d'après la durée des époques géologiques et la corrélation de ces époques entre elles, il faudrait assigner à l'homme une antiquité très reculée. D'un autre côté, on a vu sortir des sables envahisseurs du désert toute une civilisation, qui, jusqu'à notre époque, avait défié tous les efforts de l'esprit humain et était restée lettre morte; depuis que, grâce au génie de Champollion et à l'activité de ses successeurs, les hiéroglyphes n'ont plus de secrets, et qu'un grand nombre des monuments ont été publiés et étudiés, on a pu, d'après les dates renfermées dans ces monuments, bâtir une chronologie qui exige plus de temps que les quatre ou cinq mille ans donnés par la Bible jusqu'à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De plus, on ne peut objecter ici la fantastique invraisemblable des chiffres : les chiffres fournis par les inscriptions et les papyrus égyptiens sont très sobres, plus sobres même que ceux que l'on rencontre dans la Genèse, et un habitant de l'Égypte ne faisait pas monter ses désirs ambitieux au delà d'une vie de cent dix ans. Or, pour classer les monuments égyptiens déjà connus et étudiés, sans compter ceux qui n'ont pas encore été découverts et qui se découvriront, il faut plus de six mille ans, en s'arrêtant aux Ptolémées. Si l'on réfléchit maintenant à la manière dont s'est développée

Digitized by Google

la civilisation, au temps qu'il a fallu pour qu'elle atteignît le point où elle était déjà arrivée à l'époque représentée par les monuments égyptiens les plus anciens, on se trouvera dans l'obligation d'étendre encore les six mille ans requis par les monuments, et il semblera qu'un désaccord complet existe entre la chronologie biblique et la chronologie égyptienne. Ce désaccord existe-t-il donc réellement? Je ne le crois pas, et voici les raisons de mon sentiment.

Quand les Égyptiens commencèrent à inscrire des dates sur leurs monuments, ils avaient déjà une civilisation assez avancée, puisqu'ils connaissaient l'art de la sculpture, qu'ils possédaient l'écriture, et qu'enfin leur langue était assez parfaite pour rendre leurs pensées d'une manière relativement claire et adéquate. Pour l'avancement de cette civilisation, il avait fallu un laps de temps considérable, et nous pouvons ainsi rationnellement ajouter une foi complète aux chiffres que nous trouvons sur leurs monuments. Au contraire, si nous examinons les circonstances dans lesquelles ont dû se transmettre les chiffres qui sont donnés par les premières généalogies de la Genèse, nous trouverons que ces chiffres n'ont pu être fixés par l'écriture que beaucoup plus tard, et qu'en outre ils ont dû être transmis de génération en génération, à une époque où les langues humaines n'avaient pas de terme pour exprimer des nombres aussi grands, car pendant longtemps les hommes n'ont compté que jusqu'à dix. La preuve en est que seuls les dix premiers nombres dans toutes les langues ont une désignation spéciale, et que tous les systèmes de numération pivotent sur les dix premiers nombres. A cette première raison extrinsèque et comme *a priori*, j'en ajouterai une autre, prise des chiffres mêmes donnés par la Genèse. Quiconque connaît la manière dont on écrivait les nombres avec des lettres, et la ressemblance de certaines lettres entre elles; quiconque a tant soit peu manié les manuscrits des anciens âges ou même simplement du moyen âge, comprendra sans plus d'explications combien l'erreur était facile sur les chiffres de la Genèse. Aussi, si l'on examine les différentes recensions de la Bible, on se trouve en présence de chiffres qui ne concordent pas du tout entre eux et qui présentent des impossibilités absolues. Je vais faire toucher du doigt quelques-unes de ces impossibilités.

E. AMÉLINEAU.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES TÉMOINS DE MA GUÉRISON

PREMIER FRAGMENT DE MES *MÉMOIRES* (1)

CHAPITRE IV

SOLESMES

I

Le lendemain et le surlendemain du Miracle, j'avais continué de me frotter les yeux avec de l'eau de Lourdes, en exprimant par quelque prière vocale mon sentiment de reconnaissance. Mais peu à peu je considérai l'excellent état de ma vue comme un fait acquis, comme un bénéfice net à mon avoir et qui ne demandait plus ni remerciements prolongés, ni oraisons indéfinies. M'étant confessé, ayant communié, je ne tardai pas à me regarder comme quitte et à rentrer dans la tiédeur de ma vie habituelle... En possession de la plénitude du bienfait, je commençais, hélas! à devenir ingrat envers le Bienfaiteur.

Cinq jours après ma guérison, le 15 octobre, j'allai, pendant l'après-midi, faire une assez longue visite. Or il advint que, dans l'entraînement d'une conversation très animée, il me monta du fond du cœur comme une fumée mauvaise, et j'eus la tentation de dire des choses que mon devoir m'ordonnait de taire absolument.

En ce moment la grâce si merveilleuse que Dieu m'avait accordée si récemment se présenta à mon souvenir : « Malheureux! pensai-je, iras-tu maintenant offenser Dieu de propos délibéré? »

Une lutte s'engagea dans mon âme frémissante, tandis que je continuais de causer, une lutte secrète et terrible. Le Bien et le Mal me

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1883.

Digitized by Google

sollicitaient, chacun de son côté, avec une égale instance. A propos de quelques mots à prononcer ou à taire se livrait en moi-même un invisible et acharné combat entre les Phalanges célestes et les infernales Légions. Ainsi parfois nous voyons, dans le récit des historiens, deux irréconciliables armées concentrer tous leurs efforts à se disputer une grange à moitié démolie, une colline aride ou un bouquet d'arbres, et le sort de deux vastes nations se décider par la défaite ou le triomphe sur ce point en apparence si restreint, si secondaire et si misérable. Dans je ne sais plus quelle capitale bataille de Napoléon, où se jouait sa destinée, tout dépendait de l'assaut d'un moulin occupé par les ennemis. Leur laisser ce moulin, c'était perdre l'empire. Faire la conquête de ce moulin, c'était faire celle du monde.

Telle était le formidable débat dont mon âme était alors le théâtre. Pour cette parole à prononcer ou à refouler, toutes les puissances du ciel et de l'enfer étaient aux prises dans le champ clos de mon cœur. Et ma volonté, maîtresse d'elle-même et maîtresse de tout, ma volonté, indépendante et tranquille au milieu de ma conscience que Dieu armait contre moi et de ma passion que le démon faisait bouillonner, ma volonté, libre et calme, pouvait adjuger la victoire à son gré.

Cette victoire, je la donnai à ma passion, et j'eus l'indignité de chasser Dieu. Je parlai.

La lutte avait duré longtemps. Ma faute ne fut donc point le résultat d'une surprise, d'un mouvement subit et irréfléchi. Elle fut commise froidement et de propos délibéré. En la faisant, j'en mesurais toute la gravité. Mais *je voulais* la faire.

II

Le Miracle de ma guérison auquel la Providence lui avait fait prendre une part si directe, ne pouvait que frapper singulièrement un homme de la portée de Freycinet...

Je regrette que des raisons de discrétion et de haute convenance m'empêchent de m'arrêter et de faire une halte dans mon récit pour contempler un instant dans mon souvenir cet ami de ma jeunesse, méditant sur le fait extraordinaire qui s'était accompli sous ses yeux... Je regrette d'être obligé de me borner à ma propre histoire.

Cependant je dois rétablir dans ses proportions vraies un incident

Digitized by Google

divulgué depuis cette époque et raconté par les journaux avec de grandes inexactitudes.

Peu de jours après l'événement miraculeux dont j'avais été l'objet, Freycinet eut le désir de connaître un Religieux éminent dont je l'avais souvent entretenu : l'illustre Dom Guéranger, abbé de Solesmes. A plusieurs reprises, j'avais été, pendant des semaines et des mois, l'hôte des Bénédictins, et le R. P. Abbé m'honorait d'une affection paternelle. Je fus tout heureux d'avoir à lui conduire et à lui présenter M. et Mme de Freycinet.

Nous quittâmes Paris le mercredi soir, 15 octobre.

Il y a, parmi les bâtiments de l'abbaye de Solesmes, une tour réservée aux visiteurs et dans laquelle j'habitais durant mes séjours chez les Bénédictins. On m'y installa dans ma chambre accoutumée. Quant à mes amis, ils ne pouvaient, comme moi, loger dans la Tour, la règle monastique n'autorisant point à recevoir les femmes dans l'enceinte de la clôture. Mais Dom Guéranger ne voulut pas permettre qu'ils descendissent à l'auberge du village. Il leur donna l'hospitalité dans une maison extérieure qui dépendait de son monastère. Chaque jour le Père Cellérier leur faisait porter un repas, préparé dans la cuisine du couvent en même temps que celui des Religieux.

Le Père Abbé eut avec eux de longs entretiens. Il fut charmé par eux et les charma. L'élévation d'idées, la science prodigieuse, l'aimable simplicité et la bonne grâce de ce Moine, si austère à lui-même, si strict, disait-on, et si inflexible en son orthodoxie, produisaient sur Freycinet un étonnement admiratif. Malgré le portrait que je lui en avais fait, il s'était attendu quand même à trouver en Dom Guéranger un rigoriste quelque peu dur, voulant imposer de force ses croyances ; et il rencontrait au contraire un esprit plein de tolérance cordiale et de respect scrupuleux pour les opinions et la liberté d'autrui.

En acceptant l'hospitalité du Monastère, mon ami protestant avait naturellement pris son parti du régime et s'attendait à vivre durant son séjour, sinon dans toutes les observances de cette moderne Thébaïde, du moins d'après les préceptes catholiques relatifs à l'abstinence de viandes en certains jours déterminés. Or, dès le lendemain de son arrivée, au déjeuner du vendredi, il vit un Frère convers déposer très simplement un poulet rôti sur la

Digitized by Google

table... Dom Guéranger étant entré sur la fin du repas, Freycinet lui témoigna combien l'avait surpris, vu le lieu où il était, un tel mets en un tel jour.

— Les commandements de l'Église n'obligent que ceux qui sont dans l'Église, leur répondit le vieillard avec un doux sourire; et en devenant mes hôtes, vous n'avez pas cessé d'être chez vous. Aussi ai-je donné pour votre ordinaire les ordres que vous eussiez donnés vous-même dans votre propre maison.

. . . . . .

. . . . . .

Quelles furent, à Solesmes, les impressions de Freycinet? Quelles pensées agitèrent son esprit durant ses intimes causeries avec le vieux moine Bénédictin? Comment n'alla-t-il pas plus avant dans le chemin où Dieu me semblait le conduire? Que se passa-t-il dans le fond de son âme? C'est son secret inviolable, et le secret de Dieu. Ce que j'en puis savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Lorsque mes amis quittèrent la maison des Religieux pour reprendre le chemin de Bordeaux, Dom Guéranger murmura cette parole :

— *Spiritus flat ubi vult!* Il faut prier et savoir attendre.

Retournons un peu en arrière.

III

C'était précisément dans l'après-midi qui avait précédé mon départ de Paris pour notre voyage de Solesmes que j'avais commis la faute dont j'ai plus haut fait l'aveu... La pointe du remords n'avait point tardé à s'enfoncer dans mon cœur, et ma conscience troublée se préparait à confesser ma faiblesse au vénéré Père des Bénédictins, lorsque, m'éveillant après un sommeil de quelques heures que j'avais pris en arrivant, je me sentis envahi brusquement sous l'arcade sourcillière et à l'axe des paupières par cette pesanteur bien connue qui avait été l'un des symptômes de la maladie redoutable dont Notre-Dame de Lourdes m'avait guéri six jours auparavant. Ce n'était point ma maladie elle-même, car ma vue demeura claire et nette et ne fut atteinte en aucune sorte; mais cette lourdeur permanente était comme un avertissement, comme une menace,

Digitized by Google

comme la main de Dieu étendue sur moi et prête à frapper : c'était un signe du ciel qui me disait : « Prends garde! »

Je fus épouvanté; mais je pensai à ma faute, à ma lâcheté, à mon ingratitude, et je ne me mépris point sur la cause de ce qui m'advenait.

« — Mon bon ami, me dis-je en moi-même, et me servant d'une expression familière, mon bon ami, tu ne l'as pas volé. »

IV

Tandis que j'étais dans cet état, et comme mes amis Freycinet venaient de quitter l'Abbaye où je prolongeai mon séjour d'une semaine environ, je reçus une lettre du R. P. Gratry... Ayant appris la surnaturelle guérison dont j'avais été l'objet, il m'écrivait tout ému pour s'informer si cet événement était vrai et pour m'en demander les diverses circonstances. Sa lettre était datée de Tours.

Je lui répondis en lui relatant à grands traits tout ce qui m'était arrivé : — le miracle qui marquait la toute-puissante miséricorde de Notre-Dame de Lourdes; — mon prompt oubli du bienfait; — la faute dont je m'étais rendu coupable, et la menace de châtiment qui manifestait que le Dieu bon est aussi le Dieu juste.

« Toutefois, ajoutais-je, ce n'est qu'une menace qui n'a touché « en rien à la réalité et à la plénitude de ma guérison miraculeuse. « Je continue, en effet, de pouvoir lire ou écrire des heures entières « sans nul effort, sans nulle difficulté, sans nulle fatigue, tout aussi « bien à la lumière d'une lampe qu'à la lumière naturelle du jour. « Seulement, j'ai maintenant à la partie supérieure de la paupière « comme une lourdeur morne qui semble constamment prête à « tomber sur le globe de l'œil, ce qui, vous le concevez, me jette « dans une perpétuelle alarme. Je suis en un mot comme Damoclès. « Rien n'est changé et tout changé. Pas un plat n'a été enlevé au « royal festin; mais je sens sur ma tête une épée suspendue à un fil « tenu, que quelque rechute morale romprait en toute certitude. — » Je n'ai point, dans mon voyage, emporté d'eau de Lourdes. Ce « n'est qu'à mon retour à Paris que je pourrai me laver les pau- « pières avec l'onde sacrée, en demandant à la Vierge de me faire « grâce encore une fois. Priez-la de m'exaucer.

« Du reste, puisque vous êtes à Tours en ce moment, mon cher « et bon Père, je ferai un détour après-demain en rentrant à Paris,

Digitized by Google

« afin de vous voir et de vous raconter très en détail ce que je viens « de vous dire en quelques mots. »

Deux jours plus tard, en effet, je m'arrêtai à Tours, dans l'intervalle d'un train à un autre, et je gravissais sur les bords de la Loire, le coteau qui conduit à la maison de campagne des Oratoriens.

Dans le cours de ma longue causerie avec le R. P. Gratry, le nom de M. Dupont fut prononcé par lui, en quelque sorte par hasard.

— M. Dupont! m'écriai-je : mais c'est en effet à Tours qu'il habite! Comment, me trouvant ici depuis ce matin, la pensée de cet homme extraordinaire ne m'a-t-elle pas même traversé l'esprit? Certes, je ne perdrai point aujourd'hui l'occasion de m'entretenir avec lui. Où demeure-t-il?

— Rue Saint-Etienne, 10.

Je me dirigeai donc vers cette rue, toute voisine de la cathédrale.

Un seul mot suffira pour expliquer mon empressement. M. Dupont, prétendait-on, avait reçu de Dieu le don des Miracles. Dans sa maison bénie du ciel, et sur de simples onctions faites par ses mains avec une huile miraculeuse, se réalisait à la lettre la célèbre parole de l'Évangile et la prophétie d'Isaïe. « *Cœci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt.* Les aveugles voient, les paralytiques marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent. »

CHAPITRE V

LA SAINTE FACE.

I

M. Dupont était chez lui lorsque je m'y présentai. On me fit attendre un instant dans une assez vaste pièce, située au rez-de-chaussée. Pendant qu'on était allé prévenir le maître de la maison, mon attention se portait d'elle-même sur ce qui m'entourait. Des meubles simples; çà et là des ex-voto pendus aux murs. A côté d'une table de travail, chargée de papiers, un espèce de pupitre en forme de lutrin soutenait un grand in-folio tout ouvert. Je reconnus la Bible. Mais ce qui attirait principalement et arrêtait les yeux et la pensée, c'était au-dessus d'un secrétaire, une de ces gravures

Digitized by Google

dites de la Sainte Face qui reproduisent le visage de Notre-Seigneur, tel que l'empreinte en fut laissée, le jour de la Passion, sur le voile de Véronique. Devant cette sainte Face brûlait une lampe ou plutôt une veilleuse dont la douce lueur flottait sur l'huile limpide que contenait une coupe de cristal.

La porte s'ouvrit, et M. Dupont entra. C'était un grand et beau vieillard de soixante à soixante-cinq ans environ, plein de verdeur et de force.

Mon regard s'était levé sur lui avec une religieuse curiosité.

Le premier aspect de cet homme dont les mains bienfaisantes guérissaient tant de malades et secouraient tant de misères avait je ne sais quoi d'austère qui touchait presque à la sévérité. Sa physionomie était revêtue d'une dignité auguste qui imprimait le respect, et les grandes lignes de ce visage avaient une rectitude un peu froide qui mêlait un certain sentiment de crainte à cette irrésistible vénération. Les yeux étaient beaux, calmes et puissants, et en même temps vifs et fins, mais, si ma mémoire est fidèle, de gros sourcils épais et rudes venaient en assombrir l'expression.

Un nez bien fait mais un peu grand, une bouche dont le dessin était très pur et très ferme, un front large et haut moulé avec une régularité grandiose, un front véritablement splendide, achevaient de donner à ce vieillard le royal caractère de l'autorité.

Ce personnage imposant était debout devant moi.

J'essayai de surmonter mon trouble.

— Ma visite, lui dis-je, n'a d'autre but que celui de vous connaître. Et j'ai eu ce désir sur le bruit de toutes les merveilles et de tous les miracles qui, m'a-t-on raconté, s'accomplissent ici.

— Oui, Monsieur, me répondit-il avec un accent indéfinissable et une familiarité de langage qui n'appartient qu'aux amis de Dieu ; oui, Monsieur, voilà déjà onze ans que, dans cette chambre, devant cette sainte Face, Notre-Seigneur *a commencé à faire des siennes*. Et il a daigné choisir la maison d'un misérable comme moi, afin qu'on ne puisse pas soupçonner le mérite de l'homme d'y être pour quelque chose et afin de bien montrer que c'est Lui seul qui fait tout.

A peine s'était-il mis à me parler ainsi des choses de Dieu, que la teinte rigide de sa physionomie avait subitement changé, comme change l'aspect de la nature et comme se dissipent les froides brumes de nuit, quand le soleil de mai se lève par-delà les monts.

Digitized by Google

Cette apparence sévère qui m'avait intimidé un instant avait complètement disparu. M. Dupont causait avec une bonhomie pleine d'abandon. Il avait le charme d'un vieillard aimable et l'adorable naïveté d'un enfant. Difficilement pouvais-je retrouver ce cachet de magistrale puissance dont j'avais d'abord été si frappé. Toute cette force s'était transfigurée en grâce. La pensée et la vie intime du cœur, en montant animer ces lignes et ces traits fortement arrêtés, y projetaient des reflets de bonté céleste. C'était comme si l'âme de Vincent de Paul transformait tout à coup l'expression de visage d'un Joseph de Maistre; comme si la Miséricorde apparaissait soudain et montrait sa bénignité divine à travers la face de marbre de la Justice. Oui, en le voyant entrer, ferme et digne, je m'étais dit : « C'est un Juste. » Je me dis alors : « C'est un Saint. »

— Quelle a été, lui demandais-je, l'origine de ces prodiges? Je ne les connais que par le bruit public, et le bruit public est toujours confus.

— J'étais bien loin de prévoir, me répondit-il, que ce salon où nous sommes deviendrait un lieu de pèlerinage et qu'il s'y opérerait des miracles sans nombre. Mais c'était dans les desseins de Dieu!

Sa voix, à ces dernières paroles, s'émut légèrement. Il reprit :

— En 1851, le dimanche des Rameaux, j'eus à m'entretenir avec la Mère Prieure du couvent des Carmélites. Elle avait justement reçu de Rome ce jour-là dix exemplaires de la Sainte Face. « — Si vous en désirez me dit-elle, prenez celles que vous voudrez. »

« J'en acceptai deux, l'une pour moi, l'autre que je destinais à l'Adoration perpétuelle.

« Le lendemain, lundi saint, je voulus faire encadrer immédiatement cette vénérable image, mais l'ouvrier ne put me la livrer que le mercredi matin.

« Je la plaçai alors sur ce meuble, telle que vous la voyez encore maintenant.

« En la contemplant, un sentiment presque impérieux s'éleva au fond de ma conscience : « Cette divine Face de notre Sauveur, me dis-je, peut-elle être exposée dans la maison d'un chré tienpendant cette grande semaine de la Passion, sans qu'un signe extérieur de respect, d'adoration et d'amour lui soit donné?... Non, certes, il n'en sera point ainsi! » — Et voilà comment j'eus l'idée d'allumer cette lampe. J'exécutai cette pensée immédiatement.

Digitized by Google

« Toutefois le respect humain ne perd jamais ses droits sur notre pauvre nature. Aussi à peine la lumière brilla-t-elle que le scrupule du Qu'en dira-t-on? se mit à éveiller toutes mes lâchetés. Cette pièce était celle où je recevais les personnes qui avaient à me voir; c'était là qu'était installé mon bureau; et je songeais, non sans quelque misérable angoisse, que tout le monde me demanderait ce que faisait là cette lampe en plein midi.

— Je ruminai longtemps une réponse. Enfin, j'en trouvai une dont je fus satisfait : « — Oui, me dis-je, c'est cela. A quiconque me demandera pourquoi cette lumière en plein jour, je répondrai : « C'est pour apprendre à ceux qui me font l'honneur d'entrer chez « moi que lorsque l'affaire qui les a conduits ici est terminée, il « il n'y a plus qu'à se retirer ou à parler de Dieu. »

« Ce jour-là et le lendemain s'écoulèrent sans que l'on me posât la question prévue. Les uns ne prêtèrent aucune attention à cette veilleuse; les autres comprirent et approuvèrent.

« Mais le vendredi saint, un commis voyageur, ayant forcé ma porte pour me proposer des vins de Bordeaux, me donna enfin l'occasion de lui adresser ma réplique; et il en fut tellement surpris, qu'il me sembla ne pas en saisir le sens et que je dus lui répéter deux fois les mêmes paroles. Je partis de là pour lui faire entendre quelques avis chrétiens. En aura-t-il profité? Je ne sais. Je l'a parfois espéré.

« Vingt-quatre heures après, dans la matinée du samedi saint, je reçus la visite d'une pieuse dame que je connaissais et qui avait en ce moment une très grave maladie d'yeux. Je lui montrai ma sainte Face, et nous récitâmes ensemble une prière devant cette image sacrée.

« En nous relevant, il me vint — je ne sais comment — l'inspiration de dire à mon amie : « Frottez-vous donc un peu les yeux « avec une goutte de cette huile, qui brûle là pour honorer le divin « Visage : peut-être cela vous fera-t-il du bien. »

Elle trempa son doigt dans l'huile, se frotta les yeux et guérit subitement.

« Depuis ce jour les guérisons et les Miracles n'ont point discontinué, et je suis ici l'heureux témoin de ces incessantes merveilles. Cette huile, envoyée au loin, en France et dans des pays étrangers, a guéri aussi de nombreux malades.

Digitized by Google

« Ah! Monsieur, s'écria M. Dupont en terminant, que Dieu est grand! que Dieu est bon! (1) »

Il s'était tu et je l'écoutais encore.

II

Oui, certes, repris-je après un moment de silence, oui, certes, Dieu est bon. Je ne suis point surpris de ces prodiges, ayant été moi-même favorisé naguère d'une grâce toute semblable; mais je m'en suis montré indigne, et je sens déjà que la main de Dieu me menace et qu'elle est prête à me précipiter dans mon premier état.

Je lui racontai alors l'histoire de ma maladie, de ma guérison et de cette demi-rechute dont je lui expliquai la cause.

— Souvent, dit-il, il se produit des accidents de cette nature ou même des rechutes plus complètes, et j'ai remarqué que cela provient généralement de l'une de ces deux causes : — Ou l'on a rougi de rendre témoignage vis-à-vis les hommes; — ou l'on a négligé de rendre grâce à Dieu.

— Le premier cas n'est point le mien, lui répondis-je, car je n'ai nullement rougi de confesser le miracle dont j'ai été l'objet; mais, hélas! je n'ai pas rendu grâce. A peine guéri, j'ai repris ma vie ordinaire. Et quand l'heure de l'épreuve est arrivée, j'ai failli.

— Toute faute est réparable, me dit M. Dupont. Nous allons invoquer le Seigneur, prier devant cette sainte Face et faire des onctions sur vos yeux avec cette huile miraculeuse. Espérons qu'il en adviendra quelque heureux résultat...

— Non, non! repartis-je vivement. J'ai été guéri une fois par la sainte Vierge honorée à Lourdes, c'est envers Elle que j'ai été ingrat; c'est Elle! j'en ai la confiance, qui m'obtiendra mon pardon. Il me répugne d'avoir recours à une autre intercession; et il me semble que je manquerais en quelque sorte à la reine des Anges, si je demandais assistance à un autre pouvoir que le sien.

M. Dupont sourit :

— Le Ciel n'a point de ces jalousies, me dit-il doucement. Toute-

(1) Le récit que nous fit M. Dupont sur l'origine de la sainte Face (et que nous écrivîmes presque immédiatement, comme on le verra plus loin), a été emprunté il y a quatre ans à notre relation manuscrite par le vénérable auteur de la Vie de M. Dupont, M. l'abbé Janvier, qui l'a inséré textuellemen dans son livre, p. 14 et 15 du tome II (édition de 1879).

Digitized by Google

fois, puisque tel est votre sentiment, voici une médaille qui m'a été donnée par le P. Hermann et qu'il a plongée lui-même dans l'eau de Lourdes. Elle a déjà servi pour opérer diverses guérisons. Voulez-vous en essayer? Appliquez-la successivement sur chacun de vos yeux et répétons ensemble cette prière : « Sainte Vierge Marie, montrez-vous aussi puissante à Tours que vous l'avez été dans la Grotte de Lourdes. »

Je m'agenouillai et je fis ce qu'il me disait. Je ne ressentis aucune amélioration. Nous renouvelâmes la tentative à plusieurs reprises, mais toujours inutilement.

— Eh bien, reprit M. Dupont, sans se troubler et levant les yeux comme pour parler à quelqu'un de visible, eh bien! Sainte Vierge Marie, puisque vous nous refusez cette grâce, nous allons nous recourir directement à votre Fils.

M. Dupont trempa son doigt dans l'huile de la sainte Face et me fit des onctions sur les paupières, sur le front, au-dessous des sourcils, partout où j'éprouvais la pénible et menaçante lourdeur.

Le visage du thaumaturge s'était revêtu tout à coup d'une autorité et d'une majesté incomparables... En le voyant ainsi, je me rappelai Moïse, — et je cessai de m'étonner que la Nature pût parfois lui obéir.

— N'êtes-vous pas soulagé un peu? me demanda-t-il.

— Hélas! non, répondis-je tristement. Cette fatigue sourde, cette pesanteur n'étant point une souffrance aiguë, ni un obstacle à me servir de mes yeux et à bien voir, il est possible que ma délivrance arrive, sans que j'en aie conscience. Mais, en vérité, je n'ai en rien la perception d'aucun changement.

M. Dupont me parut un peu surpris de cette résistance du mal.

— Vous allez dîner avec moi, et ce soir nous supplierons encore Dieu de nous exaucer.

Je partageai le repas de M. Dupont. Sa causerie fut charmante comme celle d'un homme du monde qui aurait voyagé parmi le peuple des Saints et dans la compagnie des célestes Esprits.

Après le dîner il me fit de nouvelles onctions également inutiles.

Le bon M. Dupont était affligé, mais ni sa foi, ni sa ferme espérance ne s'inquiétaient de cette apparente rigueur de la Miséricorde divine.

Digitized by Google

— Ne vous troublez point, me dit-il. Voici un petit flacon d'huile de la Sainte Face. Nous considérerons ce qui vient de se passer comme le commencement d'une Neuvaine. Vous vous ferez vous-même des onctions et vous vous unirez aux prières qui ont lieu ici de onze heures à deux heures. Chaque jour je prierai pour vous.

Nous nous quittâmes. Il me permit de l'embrasser. Le soir même je rentrai à Paris.

III

Le lendemain à mon lever, je fis les onctions, puis je sortis.

Or, dans les commencements de l'après-midi, comme j'allais à mes affaires et me trouvais en pleine rue, je sentis subitement toute lourdeur disparaître, et les puissantes effluves de la santé et de la force pénétrer sous mes paupières et revivifier muscles et nerfs dans les régions voisines de l'œil.

La grâce céleste venait tout à coup de descendre à flots précipités, semblable à ces pluies d'été longtemps invoquées qui, alors qu'on ne les attend plus, tombent comme un torrent sur la terre joyeuse...

La promesse que m'avait faite M. Dupont se présenta aussitôt à mon esprit; et j'eus comme l'intuition que le Serviteur de Dieu était en ce moment à genoux et qu'il priait pour moi.

CHAPITRE VI

LE PREMIER TÉMOIGNAGE

I

Dans la lettre succincte que j'avais adressée à M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, pour l'informer de ma miraculeuse guérison, je lui avais annoncé pour un peu plus tard une relation, aussi complète que possible, des circonstances diverses dans lesquelles s'était produite la divine intervention. J'écrivis donc ce récit.

Mais il en est des événements humains comme des ondulations des coteaux et de l'aspect des paysages : certaines grandes lignes, la vraie disposition des choses et leurs rapports réciproques, l'im-

Digitized by Google

portance de tel détail, la saisissante harmonie de l'ensemble, ne s'aperçoivent qu'à distance. En outre, la marche progressive du temps amène parfois des faits nouveaux qui éclairent d'un jour inattendu les faits du passé et qui en déterminent le réel caractère.

Ce n'était notamment qu'à la lumière de sa destinée future que je devais comprendre en toute clarté le dessein formel que Dieu avait eu en faisant du jeune Polonais Wladimir l'occasion et la cause de mon voyage à Paris, et par suite l'auteur premier de ma rencontre avec Freycinet, en la fête bénie des Anges Gardiens. Aussi, dans ma relation, n'eus-je même point la pensée de remonter jusqu'à ce point d'origine, — sans intérêt et sans portée, me semblait-il.

Je me bornai, par conséquent, à raconter l'action directe de Freycinet, telle qu'on vient de la lire, et l'épisode de M. Dupont.

Il est superflu de dire que j'apportais à cette déposition écrite le soin scrupuleux que méritait la gravité d'un événement aussi important que celui dont j'avais à rendre compte. Mais, pour plus de sûreté, je voulus en soumettre le texte, phrase par phrase, à Freycinet et à M. Dupont.

— Tout est exact, me dit Freycinet, et je n'ai absolument rien ni à reprendre ni à rectifier : c'est une photographie. Seulement il y a çà et là quelques mots que je te prierai de supprimer : ils n'ajoutent d'ailleurs rien au récit et me semblent inutiles ou hors du sujet.

Je me fis un plaisir de le satisfaire et je raturai ce qu'il désira.

De plus, bien que sa part dans ma guérison extraordinaire ne fût un secret pour personne, bien que, dans le cercle assez étendu de nos amis communs, il aimât à raconter lui-même ou à me faire raconter ce fait, je ne crus point nécessaire d'écrire son nom et ne le désignai que sous l'appellation de « M. de *** ».

Ce nom qui m'est toujours cher, et qui, — malgré bien des divergences survenues dans nos façons de voir, de comprendre et d'agir, — ne cessera jamais de réveiller en mon cœur le souvenir d'une éternelle gratitude, ce nom, je ne l'imprime présentement que parce que, depuis cette époque lointaine, il a été divulgué en dehors de moi par toute la presse des deux continents et publié par conséquent des millions et de millions de fois. En outre, les adjonctions imaginaires et les circonstances controuvées dont on a entouré

Digitized by Google

cet épisode de ma vie m'ont imposé le devoir, comme homme et comme historien, de rétablir chaque détail dans son exacte nuance.

II

Je me rendis à Tours, pour communiquer aussi mon manuscrit au vénérable M. Dupont.

En lui lisant à haute voix le récit de mon entrevue avec lui, je n'avais aucunement, ainsi qu'on le conçoit, à lui soumettre le portrait que je faisais de sa personne, non plus que telles ou telles de mes réflexions qui eussent pu blesser son humilité... Mais peut-être devina-t-il ce que je lui cachais.

Après m'avoir écouté avec grande attention, le saint vieillard me dit :

— Rien n'est plus rigoureusement véridique que l'incident que vous relatez. Je viens de reconnaître, en vous entendant, mes paroles textuelles et les vôtres. Vous avez été le rapporteur loyal de ce qui s'est passé ici.

Cette totale approbation m'eût fait un plaisir sans mélange, si le ton même qu'avait le bon M. Dupont en s'exprimant ainsi ne m'eût inquiété sur ce qui allait suivre.

— Et cependant, ajouta-t-il, je vous demande avec instance de supprimer de votre récit la mention de cet incident. Vous n'avez à parler que du Miracle accompli par Notre-Dame de Lourdes...

— C'est impossible! m'écriai-je. Bien que Notre-Dame de Lourdes m'ait en effet guéri et cela sans aucune rechute, il n'en est pas moins vrai que cette sourde menace après une faute, et la disparition subite de cette menace le lendemain de ma visite chez vous, sont des faits surnaturels trop étroitement liés à l'événement principal pour que j'aie le droit de les omettre, même sur votre pressante requête.

— Il le faut pourtant, reprit-il avec fermeté. Votre relation, qui ne peut manquer d'être publiée, fera le plus grand bien et portera au loin la gloire de Notre-Dame de Lourdes.

— Mais alors pourquoi ne pas comprendre dans cet exposé historique ma station devant la Sainte Face vénérée ici? N'est-ce point aussi la vérité? et cette vérité ne pourrait-elle pas de même faire du bien à un grand nombre d'âmes?

Digitized by Google

— Le Seigneur a ses voies diverses, répondit-il. Les apparitions de Lourdes ont, dès le principe, attiré l'attention publique; la presse chrétienne et plus tard le mandement de l'évêque de Tarbes les ont fait connaître; des polémiques ont été engagées... Il en a été tout autrement de ce qui s'accomplit dans ma pauvre maison. C'est en dehors des journaux et des livres, c'est par des confidences d'âme à âme que, parmi les humbles et les petits, s'est peu à peu répandue cette dévotion à la Sainte Face. Je désire et Dieu veut, je le crois, que cela continue ainsi : — du moins jusqu'à nouvel ordre. Il y a, dit l'Écriture, le temps de se taire et le temps de parler. Nous sommes aujourd'hui au premier temps.

Comme j'insistais encore, il leva la main; et me montrant la blanche et douce lumière qui brûlait devant la Sainte Face :

— La publicité éteindrait cette lampe, me dit-il simplement.

— A Dieu ne plaise! je supprimerai tout ce que vous voudrez... Mais j'espère bien que l'heure arrivera de rétablir ce que vous me condamnez aujourd'hui à renfermer dans le silence.

— Oui. Et quand cette heure sonnera, vous serez libre : mais d'ici-là contentez-vous d'indiquer, par certains signes typographiques, que vous avez fait une suppression et qu'il manque quelque chose à votre texte primitif.

Et voilà pourquoi dans toutes les éditions de *Notre-Dame de Lourdes*, le long paragraphe qui concerne M. Dupont, a été remplacé par deux lignes de points, afin de faire comprendre au lecteur qu'il y a dans ce chapitre de mon livre une lacune volontaire. Cette lacune, le moment est venu de la combler.

III

Ayant laissé au saint homme de Tours une copie du manuscrit que je lui avais lu, j'envoyai alors à Lourdes ma relation authentique ainsi vérifiée et revue successivement par Freycinet et par M. Dupont (1).

(1) Cette copie, remise par moi à M. Dupont, devait, après son décès, être retrouvée dans ses papiers par son biographe, M. l'abbé Janvier, lequel en a publié il y a quatre ans, un assez long fragment dans la Vie de cet homme de Dieu, tome II, pages 309 à 315 (édition de 1879), pages 289 à 295, de l'édition in-12 de 1882, et pages 334 à 342, de l'édition abrégée.

M. l'abbé Janvier a cité fort exactement ce fragment, mais il a commis une considérable et complète erreur en appelant mon état *une rechute*,

Digitized by Google

M. le curé Peyramale fut, paraît-il, très ému par ce récit. Et sous le coup de cette émotion, il eut comme un pressentiment de l'avenir. Étant allé ce jour-là ou le lendemain à l'hospice de Lourdes, chez les bonnes Sœurs de Nevers qui y soignent les malades et y font l'école aux enfants, il leur donna lecture de ces quelques pages.

Puis, se recueillant un instant, il prononça, de sa voix grave et ferme, cette parole qui les frappa, — parole répétée souvent par celles qui l'ont entendue, car elles se plaisent à en témoigner :

— Voilà l'homme qui sera l'historien de Notre-Dame de Lourdes! La sainte Vierge l'a guéri pour cela. Elle vient de se le choisir (1).

IV

Quelques jours après mon retour de Solesmes et mon voyage de Tours, j'étais parti pour Rome, où j'avais retrouvé mon ami Wladimir...

Quels mois charmants nous passâmes ensemble! Que de pensées échangées! que d'intimes épanchements! Que de verve et d'intelligence exquise, que d'amabilité et de grâce de sa part! que d'abandon et de joie de la mienne!...

Les chaleurs de l'été me ramenèrent en France; et je quittai la capitale du monde chrétien. Je n'y suis plus revenu depuis cette époque.

Pourquoi faut-il, hélas! que les plus beaux rêves aient un réveil, et que les plus belles journées soient quelquefois sans lendemain? Pourquoi faut-il que les esprits les plus harmonieusement unis puissent, à une heure fatale, rencontrer quelque discordance? Pourquoi faut-il que les amitiés de jeunesse ne résistent point toujours à l'épreuve des lointaines séparations et du temps? Pourquoi faut-il

erreur qu'il se propose de rectifier dans les éditions suivantes. Nulle rechute, grâce au Ciel, n'avait eu lieu et mon récit indique, avec la plus religieuse précision, cette nuance capitale. L'inquiétante lourdeur survenue à la suite d'une faute ne m'empêchait en aucune manière, ni de lire ni d'écrire, et ne troublait pas le moins du monde ma vue. Ce n'était, comme je l'ai expliqué plus haut, qu'une sorte de menace faite pour m'alarmer et pour me prémunir contre tout acte d'ingratitude. Ma maladie avait été totalement guérie par Notre-Dame de Lourdes et n'a jamais reparu.

(1) *Bernadette* (sœur Marie-Bernard), livre II.

Digitized by Google

que les unes se brisent et que d'autres se dénouent? La Providence ne nous avait-elle si étroitement rapprochés que pour employer mon ami de Rome à remplir dans l'événement miraculeux le rôle marqué par elle? Je ne sais.

Les chaleurs de l'été me ramenèrent en France et je quittai la capitale du monde chrétien. Je n'y suis plus revenu depuis cette époque... L'estime et l'affection demeurèrent, sans doute, entre Wladimir et et moi. Mais cette intimité charmante qui avait illuminé nos cœurs ne sut point être éternelle. Elle fut un printemps sans été, une aube sans plein midi.

Ainsi, dans les vastes plaines des pays Slaves, l'horizon s'éclaire peu à peu, ainsi la nuit disparaît, ainsi se lève la lumière grandissante. Le voyageur joyeux se met en marche et se promet le jour... Détrompe-toi, voyageur! voici que les ombres redescendent : c'est l'aurore boréale; et ce que tu avais pris pour la clarté naissante du soleil, n'était que le fuyant météore de ces régions...

CHAPITRE VII

DIGITUS DEI

I

Vingt années se sont écoulées.

Depuis la miraculeuse guérison de mes yeux par Notre-Dame de Lourdes, ma vue n'a cessé d'être excellente. Depuis les dernières onctions de l'huile de la Sainte Face et la prière de M. Dupont, l'inquiétante menace qui pesa quelque temps sur mes paupières a disparu sans retour. Ni la lecture assidue, ni des volumes écrits de ma main, ni la lumière artificielle des lampes ou des bougies, ni les feux éblouissants du soleil ne fatiguent mes yeux. Miraculeusement, replacés dans leur condition naturelle, ils ont suivi le cours normal et régulier de tout ce qui touche à l'organisme humain. Quand ma cinquantième année a sonné et que je suis entré dans mon second demi-siècle, de loin j'ai vu mieux encore, mais de tout près un peu moins bien, et j'ai pris alors, comme la plupart des gens de mon âge, l'habitude d'un binocle ou de lunettes pour le

Digitized by Google

travail de cabinet. En me guérissant par un miracle, la très sainte Vierge ne m'a point dispensé de vieillir.

Vingt années se sont écoulées; et le temps, soulevant peu à peu dans sa marche le voile épais qui cachait à l'origine telles et telles lignes du plan divin, a répondu, d'une façon à la fois claire et énigmatique, aux questions que je m'étais bien souvent posées en moi-même.

Dans l'événement surnaturel dont on vient de lire le récit, quatre hommes s'étaient inopinément rencontrés, *qui semblaient pris au hasard dans la foule*, — quatre hommes, ayant chacun sa part personnelle et son rôle spécial, — quatre hommes, graduellement échelonnés en quelque sorte pour être les instruments de la puissance de Dieu et les Témoins successifs de la céleste intervention. Le lecteur les connaît :

Le premier était moi-même, qui fus l'objet du Miracle ;
Le second était le protestant Charles de Freycinet;
Le troisième était le Polonais Wladimir ;
Le quatrième était le thaumaturge M. Dupont.

Pourquoi, ô mon Dieu, aviez-vous choisi ainsi ces quatre individualités? Pourquoi voulûtes-vous les associer et les grouper un instant autour du Miracle accompli par Notre-Dame de Lourdes, les laissant se séparer ensuite et suivre leur destinée?... Dans le silence de mon cœur j'écoute et je regarde.

***

Vingt années se sont écoulées. Qu'avez-vous fait, Seigneur, du plus indigne de ces quatre Témoins du Miracle? qu'avez-vous fait de celui dont les yeux malades et perdus furent sauvés par la miséricordieuse toute-puissance de votre Mère immaculée!

— L'homme guéri, Henri Lasserre, est devenu l'historien de Notre-Dame de Lourdes; et vous avez tellement béni l'humble livre qui fut l'ex-voto de sa gratitude, que Rome, silencieuse jusque là, a proclamé, après en avoir pris connaissance, « la lumineuse évidence des Apparitions de Marie », et que l'infaillible Chef de l'Église, revêtant de son approbation solennelle cette œuvre d'un

Digitized by Google

auteur inconnu, en a salué ainsi la publication : « NOUS AVONS FOI « *que* CELLE *qui, de toutes parts, attire vers Elle, par les mira-* « *cles de sa puissance et de sa bonté, des multitudes de pèlerins,* « VEUT ÉGALEMENT SE SERVIR DE CE LIVRE POUR PROPAGER PLUS AU « LOIN ET EXCITER ENVERS ELLE LA PIÉTÉ ET LA CONFIANCE DES HOMMES, « *afin que* TOUS *puissent participer à la plénitude de ses grâces.* » Et, conformément à ses prophétiques paroles, les éditions s'en sont en effet multipliées tout à coup dans une proportion et avec une rapidité hors de toute comparaison avec les succès humains. Se répandant partout, chez les riches, chez les pauvres, dans toutes les classes, parmi les infidèles et parmi les croyants ; — pénétrant jusque dans l'Église ; — lu publiquement en chaire, sous forme de Mois de Marie, dans d'innombrables paroisses ; — spontanément traduit dans toutes les langues, en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais, en italien, en flamand, en hollandais, en breton, en polonais, en hongrois, en slavon, dans les dialectes même de l'Orient, en chinois et en tamoul ; — imprimé et réimprimé à Paris, à Londres, à Madrid, à Barcelone, à Lisbonne, à Amsterdam, à Gand, à Luxembourg, à Fribourg-en-Brisgau, à Trente, à Modène, à Buda-Pest, à Laybach, à Varsovie, à New-York, à Bogota, à Rio-Janeiro, à Pondichéry, à Chang-haï ; — aussi populaire en Amérique que dans l'ancien continent, ce livre est allé dans toute contrée faire son office d'apôtre, et répéter, au nom de Marie Immaculée, l'écho des paroles de Notre-Seigneur : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et je vous soulagerai... » Et les peuples se sont émus à la lecture de cette simple histoire des Apparitions et des Miracles de la Vierge Marie. Et de tous les vents de l'horizon, ils sont accourus à la Grotte de Lourdes. Et les Pèlerinages se sont mis en marche ; et l'or du monde entier a dressé à Notre-Dame de Lourdes un temple magnifique ; et mille prodiges se sont accomplis sur ce sol de Miracles...

Ainsi, de l'imperceptible graine qu'un enfant jette en terre vous faites, ô mon Dieu, un arbre immense à l'ombre duquel les générations trouvent fraîcheur et repos et dont le feuillage sert d'abri aux oiseaux du ciel. *Non nobis, Domine, sed nomini tuo da gloriam.*

Telle a été la mission à laquelle vous avez daigné appeler, malgré ses misères morales et ses fautes, celui qui fut l'objet et par conséquent le premier Témoin de l'acte miraculeux.

Digitized by Google

*
* *

Vingt ans se sont écoulées. Qu'avez-vous fait, Seigneur, du second Témoin qu'il vous plut alors de marquer pour être l'instrument conscient et la cause directe du Miracle; de celui dont la pressante initiative et les instantes paroles me contraignirent en quelque sorte à recourir à Notre-Dame de Lourdes; de celui dont la main écrivit sous ma dictée la lettre au Curé Peyramale, cette lettre demandant l'eau miraculeuse et si étrangement datée *du 2 octobre* 1862, *jour de la Fête des Anges Gardiens?*

— Charles de Freycinet a été porté par le flot des révolutionnaires tourmentes aux plus hautes fonctions de l'État dans l'orageux gouvernement de la France : d'abord Délégué de la Guerre, puis Ministre des Travaux publics, puis Ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil...

Oh! que de pensées se pressent dans notre esprit, tumultueuses et agitées, que d'interrogations se posent, en rapprochant de tels et tels faits considérables de l'histoire contemporaine les souvenirs que je viens d'évoquer! Mais une impérieuse réserve, que chacun comprendra, arrête toute réflexion sur nos lèvres. Celui-là seul peut juger qui, connaissant le dernier mot des hommes et les dernières conséquences des choses, règle tout ici-bas... Empruntant à l'ami de ma jeunesse, à Freycinet lui-même, quelques-unes de ses propres paroles, je m'écrie : « Il y a là-dedans un tel ensemble de coïncidences que quand on l'envisage on est tenté de se demander s'il « n'y a pas eu quelque raison supérieure, et l'on ne s'étonne plus « que les âmes religieuses puissent se dire *Digitus Dei est hic* (1). »

Telle a été l'extraordinaire destinée du second Témoin du miracle.

(1) C'est dans son ouvrage sur la guerre de 1870 que M. de Freycinet a écrit ces lignes, d'un sentiment très élevé, auxquelles je fais allusion. Les voici :

« Un ensemble de coïncidences malheureuses s'est donc joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et *cet ensemble « a été tel, que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de* se demander « *s'il n'y a pas eu là quelque raison supérieure aux causes physiques;* une sorte « d'expiation de fautes nationales ou le dur aiguillon pour un relèvement « nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes, *on ne s'étonne plus « que les âmes religieuses aient pu dire : « Digitus Dei est hic!* » (Charles de Freycinet, *la Guerre en province*, p. 350-351.)

Digitized by Google

*
* *

Vingt années se sont écoulées. Qu'avez-vous fait, ô mon Dieu, du troisième Témoin, de celui qui fut l'occasion inconsciente, et pourtant décisive, de ma guérison surnaturelle? de ce jeune Slave dont le rapide passage dans ma patrie vint m'appeler à Paris au jour fixé, et dont la providentielle absence de l'hôtel Radstadt me détermina à me diriger, croyant agir de moi-même, vers la demeure où Freycinet se trouvait et où votre grâce m'attendait invisiblement? Qu'avez-vous fait de cet ami du temps passé qui m'écrivit alors la lettre au style hâtif dont la photogravure nous a donné plus haut le fac-similé avec le timbre de la Poste, marquant l'année, marquant le mois, marquant le jour de cette même fête des saints Anges Gardiens?

— Le grand seigneur Polonais a quitté la vie laïque : il est entré dans les saints ordres. Et au moment même où Charles de Freycinet était dans notre pays Ministre des Affaires Étrangères et Président du Conseil, le comte Wladimir Czacki, prélat romain et archevêque de Salamine, est arrivé en France comme Nonce du Pape. Après quoi, montant plus haut encore, il est allé s'asseoir, Cardinal de la sainte Église, sur les marches du trône pontifical... C'est là que siège, aux suprêmes sommets de la hiérarchie ecclésiastique, le troisième Témoin et instrument du Miracle accompli par Notre-Dame de Lourdes sur l'homme qui devait être son historien.

*
* *

Vingt années se sont écoulées. Qu'avez-vous fait, ô mon Dieu, du quatrième Témoin et dernier instrument de l'action surnaturelle? de ce pieux vieillard de la ville de Tours qui, par ses onctions sur mes yeux et ses prières devant la Sainte Face du Crucifié obtint que je fusse délivré de toute menace de rechute, et qui mêla ainsi au bienfait de Marie et à tout cet ensemble de choses comme la sanction directe de Jésus-Christ? — A celui-là, Seigneur, vous avez assigné une place plus haute encore que tous les sièges d'honneur des vallées d'ici-bas, plus haute que le fauteuil des Premiers Ministres et que le trône des princes de l'Église. A peine M. Dupont s'est-il endormi dans la paix des justes que la voix du peuple s'est

Digitized by Google

écriée : « Un Bienheureux vient d'entrer au ciel ! » L'archevêque de Tours a érigé en Oratoire la maison du Serviteur de Dieu, « mort, dit l'ordonnance épiscopale, en odeur de sainteté. » Cette maison, pleine de son souvenir, a été transformée en un sanctuaire, et on annonce que Rome va introduire la cause de sa Béatification. Telle a été la fin glorieuse du quatrième Témoin du Miracle.

*
* *

Seigneur, Seigneur ! pourquoi donc avez-vous voulu jadis placer ainsi côte à côte, dans l'extraordinaire économie de votre labeur miraculeux, ces quatre hommes auxquels en vos insondables desseins vous réserviez un si exceptionnel avenir : — le premier, futur historien de Notre-Dame de Lourdes ; — le second, futur Ministre de France et Président du Conseil ; — le troisième, futur Nonce du Pape et Cardinal ; le quatrième, futur Saint ?... Quadruple coïncidence comme n'en peut jamais produire le hasard.

Pourquoi ? pourquoi ? Que signifie sur ces quatre têtes diverses votre doigt mystérieusement posé à l'heure du Miracle ? Quel est le sens de ces quatre noms, associés de la sorte à l'*Histoire de Notre-Dame de Lourdes* et inscrits désormais dans les assises et sur la pierre angulaire des fondations ? — Pourquoi ? pourquoi ?

II

Parfois l'explorateur, traversant les déserts de l'Égypte, aperçoit, sur le piédestal d'un obélisque ou à la base d'une pyramide, quelques signes hiéroglyphiques. Après trois mille années les traits sont aussi distincts dans le granit que si le graveur venait de les y creuser le matin. Le passant s'arrête émerveillé et rêveur. D'un côté, ces caractères lui attestent que la main d'un homme fut un jour attentive à en figurer mathématiquement les courbes et les angles ; de l'autre, la pensée même qu'ils expriment échappe totalement à son investigation. Ce mot, aux contours si nets, est tracé suivant une écriture inconnue et dans une langue ignorée. Insoluble problème !

Ainsi je contemple avec admiration les marques évidentes de la main d'En-Haut. Ainsi en même temps, je m'interroge en vain pour pénétrer plus avant dans la pensée du Seigneur. A mon faible regard l'hiéroglyphe mystique n'a point encore révélé son secret.

Digitized by Google

Mais à mesure que j'ai discerné ces étonnantes dispositions de la souveraine Sagesse; à mesure que je voyais le livre écrit par ma plume très indigne se répandre dans tous les pays comme une semence apostolique; — à mesure que, l'un après l'autre, ces quatre noms sortaient de l'ombre; — à mesure que tout ce qui touchait à cette surnaturelle histoire prenait de la sorte un relief grandissant et une teinte providentielle, je me sentais de plus en plus disparaître dans la conscience de ma misère, de ma petitesse et de mon néant.

Infime et aveugle grain de poussière emporté sans savoir où il va, ni ce qu'il fait, ni presque ce qu'il veut, emporté comme il plaît au souffle du ciel dans le formidable tourbillon du labeur divin, j'éprouvais, j'éprouve à toute heure devant tant de signes si manifestes, je ne sais quelle religieuse terreur. Que suis-je et qui suis-je pour cela? Ah! que je comprends le cri d'épouvante de Simon-Pierre : « Seigneur, éloignez-vous de moi, car je ne suis qu'un homme de péché! » Qu'ai-je fait, hélas de tant de grâces reçues? et que vous répondrais-je quand vous me direz : « Eh quoi! tu as été employé à convertir les autres et tu ne t'es point converti, à ramener dans le chemin de la sainteté mainte âme dévoyée et tu n'y es point entré toi-même!... » O Marie, ô Notre-Dame de Lourdes, ô ma Mère, sauvez-moi en cet effroyable moment!

Oui, je me sens écrasé sous le poids de ma responsabilité devant le Juge; et, alors que d'autres m'envient peut-être, j'envie le paysan obscur qui laboure sous ma fenêtre et qui n'aura à rendre compte que de la marche de sa charrue et du tracé de son sillon.

Toutefois, si ces indices d'une action supérieure sur ma personne et mon œuvre me jettent, comme homme, dans le plus concevable effroi, ils me consolent d'un autre côté comme historien de Notre-Dame de Lourdes, et me gardent dans une paix profonde contre les surprenantes attaques dont à ce titre j'ai pu être l'objet; contre les calomnies publiques, contre les calomnies masquées, et quels que soient les calomniateurs.

Lorsque, malgré moi, ma pauvre âme navrée frémit et s'indigne, la voix céleste de Notre-Dame de Lourdes murmure à mon oreille :

« — Ne t'inquiète point et ne crains personne. Tu n'as à redouter que toi-même, ta fragilité extrême, tes passions et tes entraînements. Vois comme je t'ai guidé et tenu par la main. Souviens-toi de ce Miracle de la guérison de tes yeux, qui fut le premier

Digitized by Google

appel que je t'adressai pour t'amener à écrire cette Histoire de mes Apparitions et de mes bienfaits, que j'ai bénie. Reconnais le doigt de Dieu dans le choix de ces hommes, employés par Lui comme instruments. Considère les sommets où il lui a plu de les asseoir : de sorte que, sans démenti possible, tu peux aujourd'hui les montrer en témoignage au monde incroyant, au sacerdoce chrétien, et à toute l'Eglise. Publie ces choses au grand jour, et que tous les cœurs droits aperçoivent dans ces merveilleuses harmonies l'immixtion des saints Anges et la conduite du Seigneur. Ceux qui nient et insultent de parti pris et par méchanceté continueront de nier et d'insulter, pour leur condamnation. Ceux qui sont de bonne foi et qui ne sont qu'égarés reviendront. »

Et voilà pourquoi nous avons cru devoir rompre le silence et projeter la lumière sur des détails ignorés, sur des détails autrefois sans valeur à nos yeux, mais dont la succession des événements nous a fait comprendre la portée.

III

Peut-être raconterons-nous quelque jour les nouveaux appels par lesquels Notre-Dame de Lourdes nous incita malgré nos résistances à remplir notre mission historique, les obstacles que le Démon suscita d'abord, puis les bénédictions et les peines, les sympathies et les inimitiés qui accompagnèrent, qui suivirent et qui suivent encore l'accomplissement de cette œuvre. — Et alors aussi le lecteur, discernant d'une façon non moins manifeste l'action secrète de la Providence, pourra, comme aujourd'hui, répéter une fois de plus le grand mot de Bossuet : « L'homme s'agite et Dieu le mène. »

Henri Lasserre.

Digitized by Google

LE SALON DE 1883

Caractère de l'exposition des Beaux-Arts en 1883. — Les impressionnistes, les réalistes, les nihilistes. — M. Puvis de Chavannes. — Les tableaux religieux. — La peinture d'histoire. — Les tableaux révolutionnaires. — Étienne Marcel et M. Maillard. — L'*Andromaque*, de M. Rochegrosse.

I

CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

Si l'on voulait exprimer par un seul mot le caractère du *Salon* de 1883, on pourrait dire : la *médiocrité*, une médiocrité habile, où le talent ne manque pas, mais où n'apparaît presque aucune œuvre saillante, qu'on puisse citer avant tout et qu'on se rappellera dans dix ans.

On pourrait ajouter qu'un des signes de cet état moyen où se traîne, en ce moment, l'art Français, c'est l'*imitation :* non pas l'imitation des maîtres les plus éminents des diverses écoles, — cette imitation est de tous les temps, — mais l'imitation des peintres les plus réalistes, les plus communs et les plus déréglés; et cela devait être : l'art suit la société, dont il est une expression autant que la littérature. La société actuelle est de plus en plus sans règle, sans principes, et, en même temps, de plus en plus portée aux jouissances matérielles, folle de recherche du luxe, poursuivant les richesses par tous les moyens; l'art en est le reflet.

Il y a mieux : le jour du vernissage, qui est aujourd'hui le rendez-vous de tout ce que Paris compte de personnages connus dans le monde, le théâtre, la littérature et les arts, les toilettes des femmes avaient le même caractère : il n'y a plus de Longchamps, où

Digitized by Google

l'on montre les modes; le jour du vernissage peut en tenir lieu. Il y avait là tout ce que la fantaisie, l'imagination la plus excentrique peut inventer en fait de coiffures, de robes et de costumes féminins; les couleurs les plus contraires étaient arborées sans qu'on s'en étonnât; les chapeaux étaient des formes les plus bizarres, sauf d'une forme raisonnable; il semblait qu'on se fût entendu pour présenter toutes les singularités, les absurdités et les étrangetés qu'on eût pu trouver. Ce n'était plus la mode; il y en avait cent, mille, autant de modes que de femmes. Et cela est logique et naturel : ces modes, ces étrangetés, ces bizarreries, ce tohu-bohu de costumes, inventés par le caprice le plus mobile, conviennent à l'état présent de la société. Chacun va où il veut, chacun dit ce qui lui passe par la tête, chacun s'habille comme il lui plaît; nul ne s'inquiète quelle est la loi, la règle générale, qui relie les uns aux autres, qui compose un tout; le fil est cassé, le chapelet délié, les grains courent de tous les côtés: c'est le décousu, le désordre universel, la déroute, *l'anarchie*.

C'est cette anarchie que représentent les imitateurs : les imitateurs, c'est la foule. Ici, au Salon, les imitateurs sont des peintres qui font comme la foule : ils suivent le courant; le courant est vers le matérialisme et le désordre. Ils se jettent dans la matière et le désordre; ils sont *impressionnistes*, *réalistes*, *nihilistes*.

Les impressionnistes sont ceux qui imitent M. Manet, ce peintre qui vient de mourir, et qui avait inventé la peinture de papier de tenture, en pleine lumière et sans ombre. Il fut hué d'abord, même assez longtemps, mais il était tenace et riche; il persista à montrer des demoiselles à la peau de plâtre et aux yeux de faïence, des mers d'amidon bleui, des ciels verts et des terrains violets; à force de les montrer, il y eut des gens qui se dirent : C'est vrai, les jeunes filles ont la peau en plâtre, des yeux de faïence, et la terre est violette, et qui se mirent à l'imiter; ils l'imitèrent d'autant plus vite, que c'était plus facile que d'imiter Raphaël, Ingres ou même M. Gérôme. Ce sont là les impressionnistes, et ils forment aujourd'hui une école. J'ai été convoqué trois ou quatre fois, cet hiver, pour voir, au boulevard de la Madeleine, 9, l'exposition de peintres impressionnistes, MM. Manet, Renoir, etc. Quand on entrait dans ces salles toutes tendues de rouge, sur lesquelles ressortaient des tableaux de couleurs claires comme du papier peint, on était sur le point de

Digitized by Google

crier à la mystification, de s'enfuir : quelle couleur et quels sujets! Un monsieur et une demoiselle qui valsent, grandeur naturelle, en pied; d'autres demoiselles et des *calicots* prenant des bocks à Asnières; la chaussée du boulevard de la Madeleine à quatre heures, etc. : des sujets bien intéressants, comme vous voyez! On regardait, pourtant, et par-ci, par-là, on découvrait quelques parties, un coin, une fleur, des cheveux, une oreille, qui témoignaient que cet impressionniste savait peindre : oui, il savait son métier; seulement il ne savait que son métier, et, encore, une partie de son métier; il ignorait tout le reste, il ne s'était pas appliqué à acquérir quoi que ce soit, sinon de la *patte* et du savoir-faire. A ceux qui insistaient et vous disaient : Mais regardez-donc! il y a là quelque chose! Oui, il y a *quelque chose;* seulement il manque quelque chose, peu de chose : savez-vous quoi? rien que de l'imagination, de la pensée, du sentiment et de l'esprit!

Les impressionnistes du Salon ne valent pas mieux que ceux du boulevard de la Madeleine : ainsi, regardez M. *Souza-Pinto*, une *Étude*, c'est-à-dire, une tête de paysan, sans ombre, en pleine lumière, crue; Mme *Thorell*, portrait de Mlle Tann, deux ou trois petites filles, aux cheveux épars, dans un désordre qui ne permet pas d'appeler cette coiffure autrement qu'une *tignasse;* de vraies petites sauvagesses, hideuses; M. *Tanzi*, trois portraits de petits garçons de 8 à 12 ans, à mi-corps, appuyés sur une table, qui vous regardent de face; ils ne disent rien, et n'en pensent pas davantage; un air, à qui mieux mieux des trois, horriblement bête. « Eh bien, disait une dame, quand on y est habitué, on trouve que ce n'est pas mal! » Oui, mais le tout, c'est de s'y habituer!

Veuillez remarquer qu'heureusement ces noms sont tous des noms d'étrangers, et il y en a bien d'autres; les étrangers nous envahissent : vous pouvez lire dans telle page du livret, à la lettre S, *treize* noms de suite d'étrangers; et quand les étrangers nous copient, ils passent la mesure : ce qui me fait espérer qu'il y a encore pour nous quelque ressource; nous sommes en bien mauvais état, mais nous valons encore mieux que nos émules et nos voisins.

Après les *impressionnistes*, imitateurs de M. Manet, il y a les réalistes, imitateurs de M. Bastien Lepage; ceux-ci ont une spécialité : ils font laid; ils recherchent surtout les femmes laides et les physionomies abruties, voilà leur affaire : quand ils aperçoivent

Digitized by Google

une figure stupide, ils tombent en extase, ils dressent leur chevalet et se mettent à la copier. Par exemple, cette paysanne grossière, sans expression, assise, à garder ses oies ou ses dindons, et qui reste la bouche ouverte, la *goule* faut-il dire, sans penser à rien. Quel beau sujet! M. Bastien Lepage a fait *la Ramasseuse de pommes de terre*, qui était aussi laide et aussi bête; pourquoi s'efforcer de peindre une belle femme et une figure distinguée? Cela donne trop de peine!

Mais celui qu'on imite le plus et qui a toute une bande après lui, c'est M. Puvis de Chavannes, et il y a une raison pour cela : M. Puvis de Chavannes est *nihiliste*. Les autres sont des *impressionnistes*, des *réalistes*, des radicaux; mais M. Puvis va bien plus loin : il s'est déclaré nihiliste, il est arrivé à l'extrême de la négation. Les deux fondements de l'art sont le *dessin* et la *couleur* : il dédaigne le dessin, et il ne veut pas de la couleur; il ne reste rien, c'est le nihilisme! Il y a deux ans, il avait exposé un *Pauvre Pêcheur*, qui causa l'ahurissement du public : ce corps gris nu, sans forme; ce paysage pâle, sans soleil et sans couleur, vous faisaient reculer, comme une apparition fantastique. Le peintre semblait s'être dit : Qu'est-ce que je pourrais bien envoyer au Salon de si insuffisant de dessin et de ton, que tout le monde pousserait un cri d'étonnement? Cette année, il a fait mieux encore. Sous le titre : *Rêve*, avec ce sous-titre : « Il voit, dans son sommeil, l'*amour*, la *gloire* et la *richesse* », il a représenté un mourant ou une mourante, on ne sait lequel, les traits tirés, pâle, étendu par terre, sur un terrain nu, dans un paysage aussi nu, avec deux ou trois squelettes d'arbres sans feuilles et presque sans branches; et dans l'air, trois poupées, les mains pendantes comme des poignets de pantins cassés, grises, enveloppées de longues robes, sans couleur et sans formes. C'est là le *Rêve* : Dieu vous garde d'en faire un semblable!

Il a aussi un portrait de dame; un seul mot suffit pour en donner une idée : elle a été *désenterrée*, selon l'expression de Montaigne. La pauvre dame qu'elle représente est en deuil, et, je n'en doute pas, profondément affligée; mais, dans quelques années, quand sa douleur aura été adoucie par le temps, qui n'épargne rien, même la douleur la plus légitime, elle sera encore affligée; mais c'est de son portrait qu'elle sera affligée!

Il y a dix, vingt, trente imitations de M. Puvis de Chavannes;

Digitized by Google

l'école de M. Puvis de Chavannes est l'école la plus nombreuse : les peintres de l'avenir, ce sont les nihilistes. Un, surtout, a atteint la perfection dans le nihilisme : il s'appelle M. Thomson, Anglais, — toujours les étrangers! — et son tableau est censé représenter un *Berger* qui garde ses moutons dans un champ : le champ, à ce que dit le livret, est une dune, on ne sait, tant la teinte est incolore. Les moutons, les pauvres bêtes, ne sont pas des moutons : ce sont des ombres, des fantômes de moutons, tant ils sont maigres et exténués! ils ont à peine la force de se traîner, et, bien sûr, ils expireront avant d'être menés à la boucherie; dans tous ces moutons, il n'y a pas une seule bonne côtelette! Et le berger? Quant au berger, il faut deviner où il est; il y a là, à côté, une tache grise, allongée, qui n'est pas un mouton : ce doit être le berger; mais, quoique tout près, il est impossible de déterminer de quoi il est habillé, ce qu'il fait et comment il est fait; on ne voit rien, on ne distingue rien, il est perdu dans la brume. C'est une grande preuve de talent, la limite de l'effacement, le nihilisme complet. M. P. de Chavannes est dépassé; c'est celui-ci, son élève, qui doit être considéré comme le chef des *nihilistes!*

Ce que je reproche le plus à M. Puvis de Chavannes, ce ne sont pas ses tableaux, où il affecte un dessin si primitif et l'horreur des couleurs vivantes, — car je sais que, s'il voulait, il dessinerait mieux, il n'y a qu'à regarder les mains de son portrait; — ses tableaux ne sont pas plaisants; mais il y a quelque chose de plus triste que ses tableaux : ce sont les élèves qu'il a faits!

II

LES TABLEAUX RELIGIEUX

On doit croire que, dans le temps d'écoles athées obligatoires où nous vivons, il se trouve, au Salon, peu de tableaux religieux. Eh bien, moi aussi, je m'y attendais, et je me suis trompé : le Salon compte relativement beaucoup de tableaux religieux; seulement, ce n'est pas à la quantité qu'il faut regarder, c'est à la qualité.

Qu'il y ait encore des artistes que tentent les sujets religieux, il ne faut pas s'en étonner : est-il des sujets plus élevés, plus tragiques, plus variés? Quels que soient l'état social et l'état des esprits, les scènes de la Bible, la figure divine du Sauveur, le drame de la Passion, la vie des Saints attireront toujours les peintres, touchés,

Digitized by Google

malgré eux, et sans y penser, par le caractère sublime de ces sujets qui arrachent aux basses préoccupations de la terre.

Malheureusement, il ne suffit pas d'avoir de l'imagination pour représenter Dieu, les anges du ciel et les saints de la terre : il faut être dès longtemps préparé, avoir une conviction, une foi qui ait pénétré jusqu'au fond du cœur; et ces dispositions, cette foi, sont précisément ce qui fait le plus défaut aux peintres dits *religieux* de notre temps.

Aussi, entre tous les tableaux religieux du Salon de 1883, en est-il à peine trois ou quatre qui répondent au sentiment chrétien et qui satisfassent une âme croyante; les autres sont plutôt faits pour la blesser.

On peut diviser ces prétendus tableaux religieux en deux catégories : ceux qui, sans parti pris, sont médiocres ou mauvais, ce qui dépend simplement du peu de talent ou de foi de l'artiste; et ceux qui sont volontairement conçus en dehors de toute pensée et de toute préoccupation religieuses.

Parmi les premiers, il est trop facile de signaler un énorme Christ en croix, de M. Morot, intitulé : *Martyre de Jésus de Nazareth;* titre qui, tout d'abord, indique bien la tendance de l'esprit du peintre. Jésus, ici, n'est pas un Dieu, c'est un homme quelconque; il ne meurt pas homme pour ressusciter Dieu, il subit seulement le martyre, comme une quantité d'autres sages ou saints qui ont été martyrisés. Et la pensée du peintre est encore accentuée par l'épigraphe qu'il a ajoutée au titre de son œuvre : cette épigraphe est tirée de la *Vie de Jésus*, par M. Renan. Du moment où M. Morot a étudié Jésus-Christ dans M. Renan, on devait s'attendre au Christ qu'il nous montrerait. Oh! il n'y a pas d'hésitation à avoir : ce Christ, qu'on a eu soin de mettre en belle place, au milieu du salon carré, de manière à appeler tous les regards, est un grand, gros et musculeux homme, bien taillé, bien en chair, bien en point, attaché par des cordes aux deux poignets, qui tombent inégalement sur une croix énorme, tellement énorme, soit dit en passant, qu'il a été impossible au Christ de la porter, même aidé par Simon; et une croix sans tête, où l'on ne peut placer l'inscription, autre démenti donné à l'Évangile. Ce personnage ainsi attaché, avec des clous qu'on lui a enfoncés dans les poignets et près des chevilles, non seulement n'a rien de divin, mais n'est même pas une figure noble et distinguée; c'est de la matière pure, brutale-

Digitized by Google

ment choisie et brutalement peinte, avec des effets de couleur et d'ombre violents. J'ose dire que personne ne verra là un Christ tel qu'il le conçoit, les sceptiques et les indifférents, aussi bien que les chrétiens : ce n'est même pas un philosophe, un sage ; c'est de la viande de boucherie !

Autre tableau du Christ, la *Mise au tombeau*, de M. Story, sombre ou plutôt noir, sans expression religieuse, et où le seul personnage agréable est une Vierge assez jolie ; mais, voyez le malheur : cette Vierge, la mère du Christ, est beaucoup plus jeune que son fils ! où est, dès lors, la vraisemblance ? A un degré moins élevé, voici une *Vision de saint François d'Assise*, par M. Chartran : le saint, les yeux démesurément ouverts devant l'apparition céleste qui vient le visiter dans la nuit, est saisi d'étonnement, mais ne comprend pas qu'il est en présence d'un envoyé de Dieu : c'est la surprise, non l'adoration, qui est dans son regard. Je sais bien que rien n'est plus difficile à rendre qu'une vision céleste ; mais donnez ce sujet à un peintre chrétien, comme Fra Bartholomeo ou Giotto, qui a peint saint François d'Assise avec tant d'onction, et sa foi lui fera trouver une vive et profonde expression du saint abîmé dans l'adoration. M. Chartran, qui a été grand prix de Rome, sentira de plus en plus, s'il persiste à peindre des sujets religieux, qu'il ne suffit pas de dessiner et de composer avec talent ; il faut, comme Fra Angelico, que la foi la plus ardente guide le pinceau de l'artiste.

Même défaut dans *la Samaritaine*, par M. Lagarde, à la figure commune, qui écoute — de trop loin — le Christ aussi vulgaire ; dans cette *Résurrection*, de M. Dauban, où le Christ, en se relevant dans son tombeau, a l'air de jouer un tour aux gardes, qui d'en haut le regardent étonnés. Ces défauts viennent de l'ignorance religieuse ou de l'absence de foi.

Il n'en est pas de même d'autres tableaux, soi-disant religieux, où les auteurs non seulement ont une foi insuffisante, mais se sont proposé des effets tout différents que l'impression qu'on est en droit d'attendre d'un tableau religieux : ainsi, *les Gibets du Golgotha*, de M. Brunet, qui n'a pas prétendu, certes, exciter un sentiment pieux ; car la croix où était attaché le Christ, est nue, le Christ en a été enlevé ; il ne reste que les deux larrons : le premier, mort avec résignation, et dont l'attitude n'a pas été dérangée

Digitized by Google

par la mort; l'autre, qui a fait des efforts désespérés, s'est à demi détaché, et pend, plié en deux, presque au pied de la croix; ce sont là deux études d'anatomie, rien de plus. La croix du Christ sans le Christ n'inspire ni pitié, ni respect, ni prière.

Le peintre a voulu, là, exciter la curiosité. Exciter la curiosité, attirer de force les regards, c'est ce que cherchent avant tout ces pauvres artistes, qui ne se doutent pas que le meilleur moyen d'attacher et de retenir l'attention, c'est de présenter tout simplement la vérité, un spectacle sincère et vrai, dont on peut se dire : Cela a dû se passer ainsi. Eux, ils s'ingénient, au contraire, à chercher des choses bizarres, extraordinaires : celui-ci, M. Duyver, intitule sa toile : *le Christ agonisant*. Comment le faire regarder? Avoir fait son Christ un peu en plâtre, cela ne suffit pas; il le mettra sur une croix penchée en arrière, tellement penchée, que tout le monde dit : Elle va tomber! Oui, elle va tomber, il est impossible qu'elle tienne debout; mais on l'aura vue, c'est tout ce que demanche l'artiste. Ils en sont là! Cet autre, M. Lerolle, peint une *Nativité*, sous le titre : *Arrivée des bergers*. Les bergers se présentent, en effet, dans l'étable de Bethléem; elle est singulièrement grande, cette étable : la Vierge, saint Joseph, l'enfant Jésus, l'âne, le bœuf, s'y sont mis largement à l'aise, et il pourrait y tenir encore cinquante personnes; et ces bergers, d'une particulière laideur, sont aussi drôlement accoutrés : il y en a un qui a un grand manteau, un bon manteau de drap, avec un grand collet, qui l'enveloppe bien, comme les cochers de fiacre; en revanche, un autre, à côté de lui, est presque tout nu; quant à saint Joseph, il est en manches de chemise! — Cela aussi se fait regarder, d'autant plus que l'étable est éclairée d'une lueur blanchâtre, comme à la lumière électrique.

Le costume d'aujourd'hui donné aux personnages de l'Évangile ou de la Bible, voilà un moyen tout trouvé pour exciter la curiosité. M. Lerolle n'est pas le seul à l'employer. Vous voyez devant vous un assez laid paysage, fermé par une muraille peu élevée, qu'interrompent de distance en distance de petites tours; en avant de cette muraille, une paysanne assez laide aussi, qui a l'air honteux et embarrassé, et qui met sa cape sur ses épaules; à cent pas de là, un groupe d'ouvriers, qui regardent du côté de la paysanne : les uns sont en blouse et en pantalon; un ou deux autres à demi nus, ce qui fait croire qu'il fait chaud dans ce pays-là. Je

Digitized by Google

défie qui que ce soit de deviner le sujet de ce tableau. Vous recourez au livret, et vous lisez : *Judith, le départ*, par M. Cazin. Oui, c'est Judith sortant de Béthulie pour aller tuer Holopherne! Qui s'en serait douté? On peut dire que c'est là le chef-d'œuvre du genre, — du genre laid.

Je n'appelle pas non plus *la Procession des pénitents noirs en Auvergne*, par M. Berthon, un tableau religieux. C'est une scène de mœurs, un prétexte pour représenter quelques types et tournures grotesques, et faire rire en voyant passer cette procession.

De même, l'*Ève* de M. Mangeant, présentée galamment à Adam par Dieu, qui lui tient la main avec la grâce d'un gentilhomme du dix-huitième siècle. Ève regarde Adam endormi, et d'ailleurs, singulièrement posé pour dormir, d'un air à la fois étonné et peu ragoûté. Cette Ève et cet Adam sont tout uniment des prétextes pour peindre des académies.

Mais, en fait d'excentricités, tout est dépassé par l'idée qu'a eue un peintre de représenter une femme arrêtée, sur le Calvaire, au pied de la croix du mauvais larron; et cette femme, une Arabe qui, montée sur un âne, et s'élevant sur la pointe extrême des pieds, jette ses bras autour du cou du brigand pour l'embrasser, tandis qu'un petit gamin de Bédouin tient en bas l'âne par la bride. On n'avait pas encore pensé à faire des gaudrioles avec le drame du Calvaire. Un cerveau détraqué y a pensé, et a réussi; — et l'on a reçu cela!

Voilà comment, en général, sont compris les sujets religieux, l'an XII ou XIII de la troisième république. On est heureux, et l'on a d'autant plus raison d'applaudir les artistes consciencieux, graves, sincères, croyants, qui traitent sérieusement les sujets les plus grands qui puissent occuper et élever l'esprit de l'homme. On regarde avec attendrissement, avec respect, cette pauvre église de village, de M. Sautai, aux murs nus, sans ornements, sans tableaux, sans dorure, dans laquelle entre une pieuse paysanne, qui s'approche du tronc attaché à la muraille nue et y met sa modeste offrande. Cette simplicité, cette nudité, cette ingénuité, vous touchent plus que tous les effets cherchés par des artistes sans pensée : c'est la foi qui fait agir l'humble paysanne; et sa faible obole, qu'elle dépose à l'entrée de l'église, et qui atteste sa foi et sa charité, vous charme et vous émeut, sans qu'elle ait besoin de

Digitized by Google

belles phrases et de combinaisons longtemps et laborieusement apprêtées. Elle est aussi représentée avec foi, cette *Communion dans un couvent d'Espagne*, de M. Pierrey, où il n'y a que deux personnages (avec l'enfant de chœur) : le prêtre, qui descend de l'autel, et, l'hostie à la main, va, dans l'attitude de la vénération la plus profonde, porter la nourriture sacrée à cette religieuse, dont la figure entre les grilles est resplendissante de désir et d'espérance, dont les yeux brillent de la joie de s'unir au divin Époux.

Le Lavement des pieds, le jeudi saint, de M. Rasetti, n'est pas empreint d'un sentiment aussi mystique, mais est conçu et traité avec le sérieux qu'appelle un acte si contraire à la nature humaine. Quoi! le prêtre, le représentant de Jésus-Christ, s'abaisse, s'agenouille pour laver, pour baiser les pieds de ces vieillards, de ces pauvres, de ces misérables mendiants! Oui, et ils en sont les premiers étonnés : ils se laissent faire, mais ils ne peuvent retenir les réflexions que leur inspire cette action si extraordinaire; un ou deux suivent les mouvements du prêtre avec un léger sourire, mais les autres sont vivement impressionnés. Ils se demandent quelle force, quelle puissance peut résoudre le ministre de Dieu à s'humilier ainsi près du pauvre, près d'eux, rebut du reste des hommes qui, selon le mot de Dante, « ont pour la pauvreté presque autant de répulsion que pour la mort ». Quelle force? quelle puissance? La plus grande force qui soit dans le monde, la foi; et la puissance qui triomphe de tout, la charité.

Enfin, car elle peut bien compter parmi les sujets religieux, la toile de M. Carron, *l'Expulsion des Bénédictins de Solesmes*, est un tableau des plus recommandables, bien composé, qui dit clairement ce dont il s'agit, et qui le présente de manière à exciter l'intérêt pour les religieux persécutés et le mépris pour les persécuteurs. Au milieu, est le père abbé, en cheveux blancs, debout, à l'aspect vénérable, qu'entourent les religieux, ses enfants émus et respectueux, et aux pieds duquel se pressent les assistants, ces excellents habitants de Solesmes, hommes et femmes, qui lui demandent de les bénir. Parmi cette foule pieuse, affligée, troublée, indignée, on voit passer, seul, les mains derrière le dos, le représentant de la force, commissaire ou sous-préfet, qui se promène mélancoliquement, délaissé, et peut-être troublé par les remords; car il ne peut se cacher qu'il est l'agent de l'iniquité qui frappe des innocents, qui traite comme des malfaiteurs ces moines pieux,

Digitized by Google

savants, consolateurs, appui, conseil de tout le pays, respectés, aimés de tous; qu'il exécute les ordres d'hommes sans conscience, auxquels, dans son cœur, il prodigue peut-être le mépris. Ce tableau rend avec vérité et énergie les sentiments d'indigation dont ont frémi les populations chrétiennes de toute la France au spectacle de tels attentats.

III

LES TABLEAUX D'HISTOIRE

Il y a deux sortes d'histoire, la vraie et la fausse. Naturellement, les tableaux de la fausse sont les plus nombreux : ce sont les tableaux commandés par le gouvernement, ou qu'on espère faire acheter par le gouvernement, les sujets révolutionnaires, toujours les mêmes, du reste, ou à peu près, sujets connus et rebattus. D'abord, le 14 juillet, *la Bastille*, de M. Jamin, le fameux prisonnier de la Bastille, qu'on a trouvé dans un cachot, qui avait une grande barbe blanche, et qui ne savait plus depuis combien de temps il était renfermé : comme s'il était étonnant qu'il y eût quelques prisonniers dans une prison! Le 14 juillet, il y en avait sept : c'est un gros chiffre! Quant au cachot, je me permets de renvoyer ceux qui voudraient savoir quel était le dur régime de la Bastille, au chapitre sur cette fameuse prison d'État, qui se trouve au tome IV du livre : *le Mal et le Bien;* ils y verront comment y étaient nourris les criminels d'État : je doute que la table de mes lecteurs, même riches, soit meilleure à l'ordinaire.

Après la Bastille, *Barra*, l'enfant républicain; Barra, tué sur le champ de bataille, à treize ans, et dont les républicains ne cessent de vanter la mort héroïque, comme si également il n'y avait eu d'enfants héroïques que dans les armées républicaines. Les armées Vendéennes en comptaient plusieurs, entre autres le jeune Beauvollier, qui, à quatorze ans, avait absolument voulu suivre son père, et chargeait à cheval, à côté de lui; qui ne connaît, d'ailleurs, l'épopée des écoliers du collège de Vannes, si bien racontée par Rio? Le *Barra*, de M. Weerte, était, à ce qu'il semble, un enfant terrible, car le peintre l'a fait larder par les baïonnettes et les sabres de trois ou quatre Vendéens, qui s'y acharnent avec furie; mais

Digitized by Google

aussi, c'est un républicain, et il ne faut pas moins de quatre brigands pour venir à bout d'un héros républicain.

On compte deux ou trois autres tableaux de Barra parmi les tableaux; et à la sculpture, encore un autre : c'est une revanche, ils pourront se mettre tous quatre contre un Vendéen.

Barra et la Bastille devaient être accompagnés de *la Marseillaise :* nous avons, de M. Mélingue, un *Rouget de Lisle, composant la Marseillaise*. Hélas! ce pauvre Rouget de Lisle était-il donc si laid, si noir, et hurlait-il ainsi, comme torturé de douleur! Il a depuis expié ce moment d'inspiration : il a été persécuté, emprisonné par les républicains; et plus tard, sous la Restauration, il composa des poésies religieuses. M. Mélingue le sait-il? Cette conversion eût peut-être refroidi son enthousiasme pour l'auteur de la *Marseillaise*, dont la musique est fort belle, si les vers sont médiocres, et quelques-uns même déplorables.

Maintenant que les républicains ont *la Marseillaise*, ils n'ont plus qu'à courir à l'ennemi et à vaincre. De là, les batailles et les victoires de la République : *Carnot*, à la tête d'une colonne, *à la bataille de Wattignies*, triste tableau, point de vie, point d'entrain; *les Libérateurs*, c'est de l'Alsace qu'il s'agit, en 1794, et non, hélas! aujourd'hui, pauvre tableau aussi, où l'on crie beaucoup, etc., etc.

La Capitulation de Verdun, un fait héroïque, celui-ci, est un bon tableau, où défile devant l'ennemi, qui l'honore de son respect, la garnison Française épuisée, décimée, et qui compte presque autant de blessés que de soldats. On ne peut ne pas admirer et glorifier ces valeureux guerriers chevronnés, dont le chef a préféré mourir que de se rendre. A leur attitude, à leur figure martiale, on reconnaît les soldats de l'ancienne armée. Le jeune peintre, M. Scherrer, est à louer de n'avoir pas cédé aux suggestions intéressées de la Révolution, qui travestit à chaque pas l'histoire. Oui, ce sont les vieux soldats des armées royales, et non les levées et les gardes nationaux de Paris, qui tenaient ferme devant l'ennemi, qui marchaient en serrant les rangs sur les batteries vomissant la mitraille, et qui gagnaient les batailles. Les recrues de la levée générale et les fameux volontaires, eux, excellaient à chanter des chansons patriotiques, à clabauder contre leurs chefs, à se révolter, et à f..... le camp les premiers, au moment du danger. Voilà l'histoire; tout ce qu'on a écrit, d'ailleurs, sur l'héroïsme de ces braillards et de ces

Digitized by Google

pillards, est un conte, ce qu'on appelle aujourd'hui une *légende*. Ce tableau, qui impressionne par le grand spectacle qu'il met sous les yeux, est à la fois une œuvre distinguée et un bon enseignement. La guerre que j'admets comme chrétien, et que j'aime comme Français, est l'école des plus nobles vertus et le théâtre des actions les plus sublimes.

Est-ce aussi pour nous enseigner ou nous faire réfléchir, qu'un autre artiste, M. Royer, a peint Mme Roland sur l'échafaud, s'écriant, près d'être immolée : *Liberté, que de crimes on commet en ton nom!* Que de crimes, en effet! Cette Mme Roland, une des femmes les plus déraisonnables qu'on trouve dans l'histoire, est encore un peu excusable : elle avait été si mal élevée! Puis, la révolution lui avait tourné la tête; on comprend encore son illusion. On n'avait jamais vu un pareil mouvement : il était permis de s'y tromper; cette révolution qui commençait, n'allait-elle pas ouvrir un âge d'or? La pauvre femme, sur l'échafaud, a pu jeter ce cri de désespoir, en voyant se dissiper son rêve dans une vapeur de sang! Mais nous, après un siècle de déchirements et de révolutions, comment croire à la Révolution, espérer dans la République? La République, c'est l'imbécillité, quand ce n'est pas le sang, comme on l'a dit; et la Révolution, c'est le mal! Et nous, qui nous laissons asservir par le mal, dont nous connaissons toute la puissance, c'est nous qui sommes de vrais coupables, bien plus coupables que Mme Roland.

Je passe sur une *Charlotte Corday*, dont un peintre fait le portrait dans sa prison, par M. James Bertrand, assez bien composé, funèbre enseignement aussi; et sur les *Funérailles de Gambetta*, — elles ne pouvaient manquer, — pâle panorama, où l'on ne distingue rien de précis, et où le cercueil du tribun paraît à peine, comme un point sombre, au-dessus de la foule; image assez juste de ce que sera la renommée dans l'histoire de ce sonore déclamateur : un point, et un point sombre! et je finis ces tableaux révolutionnaires par le meilleur de tous quant au talent, mais non le moins mauvais par le sujet : *Étienne Marcel*, et la lecture de la grande ordonnance de 1357 devant l'Hôtel de ville; M. Maillard, qui a peint ce tableau, est un ancien grand prix de Rome, et je n'en suis pas étonné : la scène est habilement composée, les caractères des personnages fortement marqués, les groupes intéressants et variés; Étienne Marcel a une physionomie brutale, commune, grossière,

Digitized by Google

mauvaise; mais il était tel, c'est son portrait, et le peintre a dû le faire ressemblant. Mais comment n'a-t-il pas été déjà averti par cette physionomie antipathique et ne s'est-il pas arrêté? Quoi de plus déplorable que de voir un peintre de mérite consacrer son talent à de tels sujets! Glorifier Étienne Marcel, une des figures les plus repoussantes de notre histoire, un traître, un parjure, un assassin, celui qui fit massacrer deux maréchaux aux pieds du Dauphin, et qui allait livrer Paris aux Anglais, quand il fut tué! Ce n'est pas dans les vers d'un poète qu'on apprend l'histoire, comme l'a fait M. Maillard, qui cite ceux de M. E. Ducros; s'il avait lu les vrais historiens, il aurait appris quel était le fait dont il s'agit : ce n'était pas moins que la proclamation de la Commune, comme la Commune de Paris en 1871; est-ce la Commune qui est le but de ses aspirations? Mais, dira peut-être M. Maillard, j'ignorais cela! Hélas! cela se peut bien : les artistes ne passent pas, aujourd'hui, en général, pour être trop instruits; mais il n'est permis d'être aussi ignorant qu'aux républicains, et comment M. Maillard serait-il républicain? On n'est républicain que quand on n'a pas de talent; un homme de talent qui prête son art à la République, s'abaisse et se diminue, c'est se ravaler que de se mettre au service d'une *rien du tout!*

Et quand je parle ainsi, ce n'est pas seulement pour M. Maillard; je parle pour tous les peintres et les sculpteurs de talent qui, par une faiblesse coupable, apportent le tribut de leur talent à un gouvernement détestable, et consentent à traiter des sujets que leur conscience ne peut ne pas condamner. C'est cette mollesse des hommes de valeur, pour ne pas l'appeler d'un nom plus sévère, qui soutient la république. Dans les villes de province, on a plus de courage : on n'a aucune relation avec les fonctionnaires; préfets, sous-préfets, etc., ne voient personne, ne sont reçus nulle part, ils vivent en dehors de la société, on ne les connaît pas. Telle doit être la conduite des honnêtes gens, et des hommes de talent : qu'ils se retirent des incapables, des gens tarés qui oppriment la France; qu'ils refusent d'avoir avec eux aucun contact, et les laissent dans leur isolement : il ne sera pas besoin d'un long temps pour que s'écroule un régime sur lequel pèsent l'animadversion générale et le mépris public. Chateaubriand a dit : « Il est des temps où il faut dépenser le mépris avec économie, à cause du grand nombre de nécessiteux. » Ce n'est pas le cas d'aujourd'hui : il le faut largement déverser, il n'y en aura jamais trop!

Digitized by Google

Heureusement, il y a, dans ce qu'on est convenu d'appeler les *tableaux d'histoire*, quelques œuvres qui méritent vraiment d'être distinguées, sans qu'on soit obligé de faire des réserves sur le sujet.

En premier lieu, la *Psyché*, de M. J. Lefebvre : il n'y a presque qu'un seul personnage, car ceux du fond comptent à peine, et ne sont là que pour faire valoir la figure principale, Psyché, assise sur un rocher qui domine un abîme, vue de profil, une étoile au-dessus du front, et regardant devant elle avec les yeux et le sourire de l'espérance. Ce n'est rien comme sujet, et c'est excellent. Elle est nue, et, tel est le talent du peintre, telle est la pureté de sa pensée, qu'on ne s'aperçoit pas si elle est nue ou vêtue; elle est belle comme on s'attend à trouver Psyché, et elle est pure et chaste; le dessin est exquis, les lignes de ce corps et de ce visage sont charmantes. On comprend l'Amour épris lui-même d'une si vive passion pour cette beauté idéale, et l'on admire le maître qui a su rendre cette perfection sans effort.

Un tableau d'histoire qui produit un grand effet, c'est *la Mort de Charette*, par M. Le Blant. M. Le Blant a la spécialité de ces sortes de scènes dramatiques : il avait déjà peint la mort du général d'Elbée. Ici, c'est l'héroïque chef Vendéen Charette, qui résista si longtemps à tous les efforts des armées républicaines. Il a enfin succombé, il a été pris et va être fusillé. Sur une grande place à demi vide, viennent de se ranger les troupes, le peloton d'exécution; un officier républicain s'avance, le chapeau à la main, pour lui annoncer que le moment est venu, et, si on ose le dire, pour prendre ses ordres, tant est marqué le respect avec lequel il s'adresse au valeureux soldat, à l'habile général, au Français doué de toutes les qualités de la nation française, et que les passions du temps ont fait combattre des Français. Et lui, Charette, blessé, le bras en écharpe, près de recevoir le coup de la mort qu'il a bravée dans cent combats, il relève la tête avec fierté, la tournant encore vers ses ennemis, comme s'il pouvait les voir à travers le bandeau qui lui couvre les yeux, si intrépide et si grand, qu'il inspire, on le voit, de l'admiration à ces soldats Français condamnés à le frapper; et le spectateur partage cette admiration et cette émotion.

La Déroute de Cholet, par M. Girardet, est aussi un épisode de la *guerre des géants*, un épisode malheureux aussi, mais non sans gloire. C'est la première défaite de la grande armée vendéenne :

Digitized by Google

après une lutte héroïque et les efforts de ses généraux presque tous tués ou blessés, ils fuient ces paysans vendéens dont l'attitude étonnait Kléber, femmes, vieillards, enfants, en désordre, affolés de terreur, ne sachant ce qu'ils vont devenir, où ils iront, courant devant eux; c'est la vraie déroute, qui sera suivie du passage de la Loire et de cette campagne extraordinaire au delà de la Loire, où cette armée vaincue vaincra dans dix batailles, prendra, coup sur coup, Angers, le Mans, Laval, Mayenne, etc., s'approchera à quarante lieues de Paris, fera trembler la Convention, et enfin, fatiguée, épuisée de ses victoires mêmes, retournant vers son pays, vers la Vendée, comme un sanglier à travers les fourrés, poussée sur un dernier champ de bataille, à Savenay, sera assaillie par un ennemi cinq fois plus nombreux, tombera et expirera, laissant à la fois un sanglant souvenir et un grond nom, le nom de victimes et de héros.

Il semble étrange que, lorsque l'on a des sujets modernes et français d'un si vivant intérêt, l'on traite des sujets antiques. C'est, pourtant, ce qui se voit encore : voici une *Mort du roi Candaule*, par M. Bouchard, probablement un jeune homme, où je relève un trait d'observation heureux. La femme qui a combiné la mort de son mari, au moment où l'assassin arrive, s'élance du lit et se sauve. On sourit à ce mouvement naturel et à cette attention d'une femme distinguée, élevée dans les cours, qui, si perverse qu'elle soit, garde encore sa délicatesse : elle veut bien que Gygèse tue l'indigne époux qui l'a outragée; du doigt elle lui montre où il faut frapper, mais elle ne veut pas être souillée par le sang !

Je signale une bonne étude, deux bustes seulement, *Aman et Esther*, de M. Ed. Zier : c'est la scène où Aman, se jetant sur le lit d'Esther, cherche à l'apaiser et à obtenir son pardon; la lâcheté du favori et le dédain de la reine sont bien exprimés.

La famille des Atrides, si fameuse par ses malheurs et ses crimes, et qu'on ne voit plus guère, même au Théâtre-Français, revit au Salon : nous revoyons Clytemnestre, Électre, Oreste : d'abord, la *Clytemnestre*, de M. Collier, un Anglais, se dresse devant nous, toute frémissante encore du meurtre d'Agamemnon, qu'elle vient de faire tuer par Égisthe, son amant; puis, l'*Électre*, de M. Jobbé-Duval, qui fait égorger sa mère Clytemnestre par Oreste, son frère. Le tableau du peintre Anglais est médiocre, mais celui du peintre Français est détestable. La Clytemnestre de M. Collier garde, au

Digitized by Google

moins, une attitude noble, et, jusque dans sa fureur, on reconnaît une reine; mais le tableau de M. Jobbé-Duval nous présente, non une princesse, une fille de rois, mais une fille du plus bas peuple de Belleville, une ignoble femelle, animée d'une rage insensée, qui, cassée en deux, beugle, se tord, agite ses bras comme une femme ivre; M. Jobbé-Duval, qui a été ou est encore membre radical du conseil municipal de Paris, ne connaît, sans doute, que ses électeurs et les femmes de ses électeurs, qui ne sont pas tout à fait l'élite de la société Française. C'est là qu'il a pris ses modèles et vu ces gestes ignobles. Il ne se doute pas que, même dans le paroxysme des passions les plus violentes, une femme d'un rang élevé n'a ni les mouvements, ni les cris, ni les gestes d'une femme de la populace, et qu'il y a aussi loin d'une princesse à une harengère, que d'un conseiller municipal de Paris à un duc de la Chambre des Lords.

Un des caractères de cette exposition de 1883, c'est, comme on a déjà dû le voir, l'apparition de plusieurs jeunes peintres. Entre tous, il faut signaler celui qui semble présenter le plus d'espérances d'avenir, M. G. Rochegrosse.

Il a exposé une toile très grande, plus haute que large, intitulée *Andromaque :* c'est, en réalité, la prise de Troie, ou, si l'on veut, un des épisodes les plus émouvants de la prise de Troie.

La toile représente un immense escalier qui monte aux remparts; sur cet escalier, un groupe des plus animés : la malheureuse Andromaque, qui se sauvait avec son fils enfant, Astyanax, dans ses bras, qu'arrêtent les soldats vainqueurs, et à qui ils arrachent son fils, sur l'ordre de Pyrrhus (et non d'Ulysse, comme le dit le livret); pour le précipiter du haut des murailles. Tel est le sujet : on voit comme il est dramatique, et le jeune peintre — on dit qu'il n'a guère que vingt-quatre ou vingt-cinq ans — l'a rendu avec une puissance qui vous émeut. Andromaque, saisie par les mains vigoureuses des Achéens et brutalement renversée, est absolument immobilisée; ses regards suivent, avec le désespoir d'une mère, cet enfant qu'un soldat féroce brandit au bout de son bras et va lancer à la mort. La mère est belle dans sa douleur, et l'on frissonne comme devant la scène du drame la plus pathétique. Mais, il faut bien l'avouer, ce qui attire le plus l'attention, c'est le groupe même des soldats Grecs et de leurs chefs : ils ont un caractère de brutalité et de barbarie qui nous reporte aux siècles

Digitized by Google

primitifs. Ce ne sont pas seulement des Grecs; il y a là des mercenaires, des bandits, des condottieri de toutes les nations et de toutes les races; on y voit des types tartares à côté de physionomies grecques; leurs armes aussi ont quelque chose d'extraordinaire et de sauvage, qui rappelle à la fois les Gaulois avant César, les Indiens des prairies de Cooper, et les guerriers hellènes du Parthénon. Ce sont des panaches fantastiques, des casques carrés en cuivre jaune comme des chaudrons, semblables aux casques de nos chevaliers du onzième siècle; il y en a qui ont de gigantesques plumes piquées dans la chevelure, comme les Siminoles ou les Pawnies. Le jeune peintre s'est un peu amusé à ces représentations archaïques, et je ne m'en étonne pas : il comprendra plus tard que ce n'est là qu'un accessoire, un jeu; le fonds vrai d'une œuvre, c'est l'homme, ses passions et ses sentiments, et il y appliquera toutes les forces de son esprit, en ne donnant que la part subalterne et qui lui appartient à tout ce bric-à-brac, que le romantisme avait exhumé, et qui n'est le plus souvent qu'un vêtement destiné à cacher la misère du dessous.

Le reste du tableau fait entrevoir la ville en flammes; les rampes du vaste escalier sont couvertes de plaques de sang figé; au pied, sont entassées des têtes coupées, alignés les cadavres à moitié nus des Troyens égorgés; et en haut des remparts apparaissent les jambes de files de malheureux qu'on a pendus aux créneaux.

Tout cet ensemble présente un aspect d'horreur, de violence, de férocité, de fureur, qui vous attache; le peintre a réuni tous les principaux traits qui pouvaient vous impressionner fortement et vous faire penser. C'est une des œuvres qui attirent le plus et qui retiennent le plus longtemps. M. Rochegrosse avait déjà débuté: son tableau de l'an dernier, *Vitellius traîné par la populace dans les rues de Rome*, témoignait déjà de fortes qualités; mais il y avait un encombrement et un désordre dont il s'est dégagé dans sa Prise de Troie. La scène est composée de manière à mettre en relief tout ce qui est essentiel : il n'y pas là seulement une promesse, il y a déjà un peintre, et un peintre qui a de la science, de l'art, de l'imagination et de la pensée.

Eugène Loudun.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'ENTRÉE

DANS

LA CHEVALERIE [1]

IV

Tout chevalier a le droit de faire des chevaliers (2) : c'est le principe qu'il faut poser d'abord et qui domine toute la matière, c'est la coutume antique et primordiale; c'est l'esprit, c'est la vie, c'est l'essence de l'institution.

La Chevalerie est une société où tous les membres ont le droit de faire entrer de nouveaux membres, et autant de nouveaux membres qu'ils le veulent. Tout est là.

Il y a dans la main et dans l'épée de tout chevalier une puissance (j'allais dire un fluide, mais je n'ose) qui est véritablement capable de créer d'autres chevaliers. C'est là le plus noble et le plus précieux privilège du *miles*. Si l'on n'avait pas tant abusé d'un mot aussi sacré, nous dirions volontiers qu'il y a là comme un sacerdoce militaire. Mais au demeurant, la Chevalerie, ici comme ailleurs, a été inconsciemment calquée sur l'Église. Il est des circonstances où tout chrétien est investi du droit de faire un chrétien, et l'eau du baptême peut, en certains cas, tomber de toutes les mains sur tous les fronts. C'est ainsi que tout chevalier pouvait très légalement se dire en lui-même : « Je puis faire d'autres chevaliers, » et relever fièrement la tête.

(1) Voir la *Revue* du 30 avril 1883.

(2) Ducange, *Glossarium*, au mot *Miles*, éd. Didot, t. IV, p. 401³. Cf. Sainte-Palaye, *Mémoires*, I, 67, etc.

Digitized by Google

Mais on comprendra facilement que, dans la pratique des choses, un tel droit n'ait pas été exercé par tous les chevaliers. Le candidat, très jeune et sans aucune expérience, promenait curieusement son regard autour de lui et se demandait avec quelque anxiété : « Quel parrain pourrais-je bien choisir? » Or le premier chevalier qui frappait ses yeux, c'était son père. Il n'est pas besoin, croyons-nous, d'être un très profond observateur du cœur humain, pour se persuader que le jeune damoiseau choisissait volontiers son père pour parrain. « Entre *pater* et *patrinus*, dit le chapelain de notre château, il y a si peu de différence. » Rien n'est plus fréquent, dans nos chansons de geste, que de voir un père adouber son fils. C'est ainsi qu'Hervis de Metz est un jour armé chevalier par son père qui est le duc Pierre (1). Mais je ne connais point, en vérité, de type plus complet et de plus beau de ces adoubements paternels que la belle scène d'*Aiol*, où l'on voit le jeune héros de ce rude poème, sur le point de partir à la cour de Louis, solliciter de son père les armes chevaleresques. La mère, la pauvre mère, assiste à cet adoubement qui lui présage une longue absence : « Mon fils, « lui dit-elle, n'oubliez pas votre père, qui est malade. — Mon fils, « dit le père, n'oubliez pas votre mère qui va rester ici toute seule. » C'est alors que le vieil Élie ceint le *brant d'achier* et donne la *colée* à son fils. Aiol peut partir : il est chevalier (2).

Il est à peine nécessaire d'ajouter que si le damoiseau n'a plus son père auprès de lui, il se tourne tout naturellement vers ses plus proches parents, afin de choisir parmi eux le parrain dont il a besoin. L'oncle est ici tout indiqué, et il y a dans nos épopées un

(1) *Hervis de Metz*, Bibl. Nat. anc. S. G. F. 1244, f° 21.

(2) *Aiol*, éd. G. Raynaud et Jacques Normand : Il apela son pere par amistié... « — Sire, por amor Dieu, m'appareliés. — Quant je venrai à l'roi qui Franche tient, — Que ne soie entrepris par escuier. » — Quant l'entendi Elies, moult en fut liés : — « Biaus fiex, molt estes sages et afaitiés : — Les armes arés-vos molt volentiers. » — Isnelement le fist apareillier. — El'dos li ont vestu l'auberc doublier. — Et Avisse li lache l'elme ens el' cief : — Puis, l'apela Elies par amistiés — Qu'il li vaudra ja çaindre le branc d'achier — Et doner la colée, s'ert chevaliers. » = « Or en irés en France, fiex, dist li mere, — Servir roi Loeys nostre enperere... — Por Dieu n'obliés mie vostre chier pere, — Qui chi remaint malades en tel contrée... » — Il est venus à l' lit u gist ses pères, — Et Elies l'apele, çaint li l'espée... — Elies a la paume amont levée; — Si en dona son fil une colée : — « Biaus fiex, che dist li dus, Dex li Saveres — Te doinst pris et barnage longe durée... — Por Dieu n'obliés mie la vostre mere — Qui chi remaint si seule et esgarée. » (V. 475 — 134.)

Digitized by Google

oncle qui est merveilleusement paternel. C'est cet admirable Guillaume d'Orange, c'est ce héros qui (chose rare en nos vieux poèmes) n'a pas d'enfants. Mais il aime tant ses neveux! Mais il aime tant son neveu Vivien! Il ne veut laisser à personne l'honneur et la joie d'en faire un chevalier, et voici qu'en un certain jour de Pâques, *que l'on dit en esté*, Guillaume *adoube* Vivien : « Je fais le vœu, bel oncle, de ne jamais reculer d'un pas devant les Sarrasins. » Ainsi parle le nouveau chevalier, avec toute l'impétuosité et toute l'imprudence de la première jeunesse. Hélas! il ne tint que trop bien ce vœu téméraire, et mourut à Aliscans (1).

Il est un autre parrain que les novices préféraient trop souvent à leurs oncles, à leurs pères. Ce parrain, que les mœurs, les coutumes et le droit s'accordaient à leur indiquer, c'était le seigneur. *Le* seigneur ou *un* seigneur. Les jeunes nobles avaient intérêt à se placer sous le patronage de quelque baron riche et puissant. Il en est de même aujourd'hui à la veille d'un baptême. Tous les chrétions, sans doute, peuvent tenir un nouveau-né sur les fonts; mais on choisit de préférence ceux que leur fortune et leur nom recommandent à l'attention de la famille. Il arrivait donc, fort souvent, que nos futurs chevaliers demandaient la *colée* à un comte, à un duc, à leur suzerain ou, — remontant vivement l'échelle jusqu'au plus haut degré, — à l'Empereur ou au Roi (2).

Nos chansons peuvent nous éclairer quelquefois sur certains points que l'histoire a laissés dans l'ombre. Il en est ainsi de ces

(1) Guillaume ot Vivien adoubé, — Le fil Garin d'Anseüne l'ainzné. — Por seue amor en ot cent adoubez. — Dist Viviens : « Beaux oncles, entendez. — Par tel covent l'espée me donez — Que ge promet, voiant vos, Damedé, — Le glorieus de sainte majesté, — Voiant Guibor qui m'a norri soef — Et voiant vos et voiant toz voz pers — Que ne fuirai en trestot mon aé — Por Sarrazin, por Tur, ne por Escler. (*Li Covenans Vivien*, éd. Jonckbloet, v. 12 — 19.)

(2) Girart et Renier, fils de Garin de Montglave, traversent toute la France pour aller à Paris se faire adouber par l'Empereur. (*Girars de Viane*, éd. P. Tarbé, p. 10 et suiv.) — Les enfants d'Aimeri de Narbonne, Beuve, Aïmer et Guillaume sont envoyés par leur père à Charles qui marie Beuves et adoube Aïmer. (*Département des enfants Aimeri*, Bibl. Nat. fr. 1448, f° 83.) Ces « envois d'enfants » à l'Empereur sont tellement fréquents dans nos vieux poèmes, qu'on en pourrait citer plus de cinquante exemples : « Envoiez le l'empereor Pepin; — Si fera bien chevalier le meschin. » (*Garins le Loherains*, cité par Ducange au mot *Adobare*, etc., etc.) Le type le plus complet (mais un peu trop moderne) de ces adoubements par un roi est celui de Witasse, fils aîné du comte de Boulogne, qui est fait chevalier par le roi d'Angleterre. (*Enfances Godefroi*, éd. Hippeau, 1541 et suiv.) Etc., etc.

Digitized by Google

adoubements par les princes, sur lesquels nous sommes assez mal renseignés, et il s'est produit, à cet égard, un mouvement dont les annalistes ne se sont pas suffisamment rendu compte. Nous sommes convaincu, quant à nous, que les Rois et Empereurs ont voulu profiter de cet élan qui entraînait vers eux tant de damoiseaux, jaloux de recevoir leur épée de la main d'aussi hauts personnages et heureux de se créer de puissants protecteurs, afin de faire un plus brillant chemin dans le monde. Nous sommes convaincu que les rois et empereurs en vinrent un jour jusqu'à réclamer pour eux seuls, sinon la création, du moins la *confirmation* de tous les nouveaux chevaliers. Mais il n'est pas moins certain que cette tentative échoua et qu'en général, l'antique usage prévalut. Au lieu de faire un bond au-dessus de tous leurs consécrateurs naturels, les *valets* continuèrent, le plus souvent, à demander la colée à leurs pères, à leurs seigneurs directs, à quelque grand baron du voisinage, à un simple chevalier, et la confirmation royale n'intervint que fort rarement. Mais tout cela, on le comprend, ne se passa pas en un jour, ni sans quelques péripéties intéressantes. Par bonheur, nos vieux poèmes ne sont pas là-dessus aussi muets que l'histoire.

Que les *enfants*, que les écuyers aient éprouvé le très vif désir d'avoir leur épée ceinte par la main d'un roi, en un beau palais de marbre, sous les yeux de mille barons vêtus de mailles et de mille dames couvertes de bliauts de soie ou d'or, rien n'est plus facile à comprendre, et la solennité était autrement émouvante, autrement riche et belle que dans le château de leur père. Que ces pères eux-mêmes aient là-dessus partagé le sentiment de leurs fils et les aient volontiers envoyés à la cour du Roi, c'est ce qui est attesté par cinquante de nos chansons. La scène, d'ailleurs, se passe toujours de la même façon. Le vieux baron, jetant les yeux sur ses aînés, les trouve un jour assez *corsus* et assez forts pour empoigner une lance et jouer de l'épée. La même parole, alors, lui monte toujours aux lèvres : « Allez demander à l'Empereur de vous faire « chevaliers... et de vous donner des terres. » Ils partent, et, à travers je ne sais quelles aventures, charmantes ou terribles, et dont le récit forme parfois le tissu de tout un roman, ils entrent un matin dans Paris, tout poudreux et souriants, épuisés et ravis tout ensemble, oubliant les fatigues du voyage et se faisant immédiatement conduire au palais où le roi les attend, les bras tendus. Dans nos épopées

Digitized by Google

qui reflètent exactement les mœurs du onzième et douzième siècle, les plaids solennels, les plaids royaux de Pâques et de la Pentecôte s'achèvent rarement sans ce beau rite de la création de nouveaux chevaliers, et les rois, pour attirer à leur cour les damoiseaux de tous pays, leur font alors des largesses royales. C'est là, en vérité, c'est là de la bonne politique, et l'on ne saurait être, en même temps, plus généreux et plus adroit.

Dans une de nos chansons qui nous offrent le plus de détails sur la vie intime de nos pères et dont nous avons utilisé le plus souvent le témoignage exact et vivant, nous trouvons le récit d'un de ces adoubements par un roi. Rien n'est plus charmant que ces pages trop peu connues des *Enfances Godefroi*. Nous sommes à Boulogne, et le fils du comte Witasse, qui s'appelle Witasse lui-même, est envoyé par son père à la cour du roi d'Angleterre, pour y être admis dans l'ordre de la chevalerie. Le jeune *valet* est si beau qu'on ne saurait, *el regne Loeïs*, le comparer à aucun autre valet ou *meschin*. Il emmène avec lui dix autres damoiseaux, vingt-six écuyers et sergents, quatre chevaliers et quatre chevaux de prix, sans parler de l'argent monnayé, des fourrures, des oiseaux de chasse. Ah! ce fut un beau départ et, de Boulogne à Douvres, une belle traversée. Le jeune Boulonnais et son cortège font halte à Cantorbéry, puis à Rochester. « Où est le roi, demande-t-il à un « passant. — A Londres. — Allons à Londres. » Witasse y arrive avant le coucher du soleil et se loge devant l'église Saint-Paul. A peine arrivé, il fait montre de magnificence. Sa chambre est splendidement illuminée et projette de vives clartés dans la rue : « Que « tous ceux qui ont faim viennent manger chez moi; la table est « mise. » Les pauvres accourent; les sergents et les chevaliers ne se mettent point en retard, et l'on commence déjà à parler, dans Londres, de ce jeune damoiseau de France qui est plus libéral, plus royal que le roi lui-même. « Je suis le fils du comte de Boulogne, « dit-il à ce roi, le lendemain matin, au sortir de la messe, et je « viens vous demander mes *garnimens*. » On l'embrasse, on lui fait fête, on l'adoube avec un luxe très joyeux. Il revêt une chemise de cendal, des chausses de *diaspre*, un manteau *osterin*. Il n'a jamais paru aussi beau, et le poète qui le compare avec les autres damoiseaux, confesse naïvement que ce jeune meschin « de treize ans et demi », l'emporte autant sur eux que le gerfaut sur la pie, l'argent sur le plomb et la rose sur l'ortie. C'est le Roi lui-même qui

Digitized by Google

lui ceint l'épée, et le bachelier, après une glorieuse *quintaine*, est nommé sénéchal d'Angleterre avant la fin de la journée. Dieu! combien de manteaux et de fourrures, combien de bliauts et de pelissons furent distribués ce soir-là dans la bonne ville de Londres! Le nouveau chevalier faisait largesse à tous et ne voulait rien emporter à Boulogne. Et les jongleurs chantaient, et les psaltérions retentissaient, et la joie éclatait partout. On se souvint longtemps de cette fête (1).

Le frère de Witasse, qui se nommait Godefroi, fut tout simplement adoubé par son père, à Boulogne. Il n'était pas possible, en effet, de renouveler souvent de pareilles dépenses, et l'aîné de la famille était le seul qui pût se donner la joie d'un tel luxe. Il en coûtait pour être *adoubé* par un roi.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les rois attachaient un certain prix à ces adoubements, qui étaient de nature à favoriser leurs empiètements comme à augmenter leur prestige. Ils auraient souhaité les multiplier à l'infini et parvenir un jour à faire enfin proclamer ce grand principe : « Le Roi peut seul armer des chevaliers. » C'est ici que les historien nous font à peu près défaut et que nos ieu [illegible] ièent avantageusement. On peut en effet diviser nos chansons en deux groupes distincts : les *royales* et les *féodales*. Or, c'est dans nos romans antiféodaux que les prétentions de nos rois se font jour avec le plus d'éclat et d'audace, et rien n'est plus précieux, à ce point de vue, qu'un épisode trop peu remarqué de la *Chanson d'Aspremont*. Au début de ce poème qui appartient à la fin du douzième ou au commencement du treizième siècle, on voit Charlemagne défendre énergiquement à tous les nobles de faire des chevaliers : « Qu'il n'y ait pas de capitaine assez hardi « pour ceindre l'épée à un seul damoiseau. » Et quelques vers plus loin : « Charles défend à tous ceux de la contrée d'y faire un seul « chevalier. Que les damoiseaux viennent à la cour, quand elle sera « assemblée. Chacun y recevra un cheval, une épée, un bon hau- « bert, une ventaille fermée, une bonne robe de soie gironnée; et, « s'il le veut, on le fera sur l'heure chevalier. » Contre tous ceux qui enfreindraient la défense du Roi, la pénalité est sommaire. On les force à quitter leur terre (2). Proscrits!

(1) *Enfances Godefroi*, éd. Hippeau, voy. 764 et ss.

(2) Nainmes parole à la chière grifaigne : — « Oiès, dit-il, que deffent Karlemaigne; — Et si commant à tos ciax d'Alemaigne, — A ciels de Puille

Digitized by Google

Les empereurs et les rois de nos romans ont encore été plus loin, et Charlemagne, dans une autre version de cet *Aspremont* que nous venons de citer, va jusqu'à jeter ce cri qui est presque révolutionnaire : « Sera chevalier qui voudra. » Tout aussitôt il met en pratique cette audacieuse théorie : et le voilà, dit le poète, qui fait des chevaliers avec des hommes de tout lignage. « Ceux qui sont serfs, sont quittes de tout servage (1). » C'est le comble du césarisme, et l'on n'est jamais descendu jusque-là dans la réalité des choses. Mais nos chansons, à tout le moins, mettent ici en lumière une tendance fort réelle du pouvoir central. Il était bon de la connaître.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que d'un consécrateur, mais, de bonne heure, on en voulut avoir un ou plusieurs. Ce luxe, comme on peut le penser, ne convenait qu'à des fils de rois, de ducs et de comtes, et non pas à de petits hobereaux de campagne. Quoi qu'il en soit, ces consécrateurs se partagent la besogne. L'un chausse un éperon, le second chausse l'autre; un troisième (le plus haut seigneur, celui-là) ceint l'épée; un quatrième donne la *paumée;* un cinquième, enfin, amène au nouvel adoubé le beau cheval fougueux sur lequel il va s'élancer sans toucher les étriers.

Les choses, par bonheur, ne sont pas toujours aussi compliquées et, au lieu de cinq consécrateurs, nos écuyers se résignaient aisément à n'en avoir que quatre, même trois, voire deux (2). Il y avait

et à ciels de Romaigne, — De Lombardie, de France et de Bretaigne, — De Normandie et d'Anjou et dou Maingne, — Et si deffent à tos ciels d'Aquitaigne — Que mar i ait nul si hardi chastaigne — Qui damoisel nesune espée çaigne. — Se le set Karles, ja n'iert jours ne s'en plaingne. — N'iert tant hardiz qu'en sa terre remaigne. = Signor, dit Naimes à la barbe meslée, — Karles deffent à cels de la contrée — Ne se penst ja nus hons itel pensée — Que chevalier i face en sa contrée. — Veigne à la cort quant ele iert asemblée, — Chascuns aura et cheval et espée, — Et bon haubert et ventaille fermée — Et bonne robe de soie gironnée, — Se il tant fait qu'il viengne à l'asenblée, — Chevaliers iert tantost, se lui agrée. (*Aspremont*, éd. Guessard, p. 3, v. 6 — 26.)

(1) *Aspremont*, Bibl. Nat., anc. ms. Lavallière, 23. Voy. *la Chevalerie d'après les textes poétiques du moyen âge, Revue des questions historiques*, t. III, 1867, p. 360.

(2) Nous allons, suivant notre usage, indiquer ici les types de chacun de ces adoubements par plusieurs consécrateurs : 1° ADOUBEMENT PAR SIX CONSÉCRATEURS. Soz le palès ot deus arbres plantez. — Là fu un pailes errament aportez. — Iluec s'asist Renoars l'alosez. — *Guillaumes* l'arme, et *Bueves* li senez — Et *Aymeris* et *Guiberz* li membrez. — Li cuens *Bernarz* n'i est mie arestez. — Chauces de fer, blanches com flor de prez — Li ont chau-

Digitized by Google

là toute une série de combinaisons, sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'attirer trop longuement l'attention de nos lecteurs ; mais on avouera, d'ailleurs, qu'un tel cérémonial était vraiment imposant et grandiose. Tous ceux qui prenaient quelque part à ce rite sévère remplissaient très sérieusement leur office. Les éperons s'attachaient gravement ; gravement on ceignait l'épée ; gravement on donnait l'énorme coup de paume sur la nuque. C'était religieux, tranquille et beau. Je ne puis jamais penser à cette solennité mili-

cies... — *Bertrans* li a les esperons fermez... — Li cuens Guillaumes li ceint l'espée au lez. (*Aliscans*, éd. Jonckbloet, v. 7657-7680.) 2° CINQ CONSÉCRATEURS (y compris celui qui donne ou amene le cheval). Renaus li filz Aimon, ne s'i vaut atargier — Et Aymonet l'aisné a fait tost haubergier... — Uns esperons li cauce dus *Naymes* de Balvier — Et le senestre après li bons Danois *Ogiers*. — Floberge li a çainte *Karlesmaines* au vis fier ; — Collée li dona *Rollans*, li frans guerriers. — De bon cuer et de vrai le commence à seignier. — « Vassaus, dist Karlesmaines, Dex te veulie hui aidier ! » — Un d strier arrabi lui font apareillier. — *Oliviers* li dona... (*Renaus de Montauban*, éd. Michelant, p. 424, v. 37, 38 ; p 425, p. 1-9.) 3° QUATRE CONSÉCRATEURS. Renaut le fil Aimon a pris à apeler : — « Vassaus, dist Karlesmaines, vos estuet adober... — *Karles* li laça l'iaume... — *Ogiers* lui çaint l'espée... — Et *Naimes* l'esperon... — La colée li done rois *Salemons* li ber... — Chevaliers fu Renaus. (*Ibid.*, p. 48, v. 24, 37.) Par devant Karlemaine amenèrent Yon. — Il caucha unes cauches de fer li vaillans hons ; — Ses esperons li cauche *Estous* li filz Odon ; — Courtain, l'espée Ogier, li a ceint *Salemon*. — La collée li done *Rollans*, li niés Karlon, — Et *Renaus* le seigna... (*Ibid.*, p. 425, v. 17-23.) 4° TROIS CONSÉCRATEURS. Sur un paile aufriquant adoubent le baron — L'esperon d'or li cauche *Garins* le bon baron — Et le senestre aussi li a cauchié *Doon*. — ... *Berart* li chaint l'espée au senestre giron ; — La colée li donne. (*Gaufrey*, éd. Guessard et Chabaille, v. 9201-9208.) 5° DEUX CONSÉCRATEURS. Là adoba Kallemaine son fil. — Les cauches furent de fin argent massis ; — Les esperons à or li ont sus mis ; — Si li caucha dux *Namles* li floris... — Le brant li çainst *Kalles* de Saint-Denis... — Son fil dona le rois son arrabi. (*Ogier*, éd. Barrois, v. 7307-7320.) Là a l'anfes Berarz son ordre receü ; — *L'Ampereres* li chauce son esperon agu — Et l'autre li dus *Naymes* qi le poil ot chenu. — La colée li done... — Li rois Lohot li done le brun baucent cremu. (*Les Saisnes*, éd. Fr. Michel, I, 138. Si l'on compte Lohot, il y aurait ici trois consécrateurs au lieu de deux.) Le bon Symon a fait Pepins apareillier — Et lui et ses deux filz, chascun fait chevalier... — Dux *Naimes* leur ala les esperons chaucier — Et li bons rois *Pepins* leur ceint le brant d'acier. — La colée leur donne, puis les ala laisier. (*Berte aus grans piés*, éd. Scheler, v. 3170-3175.) Gerart et Guielin fist li cuens apeler. — La nuit orent veillié au moustier Saint-Omer. — Renaus de Montarmier et Navari le ber — Et maint autre grant prince furent à l'adestrer. — *Guillaumes* Fièrebrache ne s'i volt arrester ; — A ses neveus ala les esperons fremer. — Ains n'i laissa nului fort que lui adeser — Et *Aymeris* li quens çainst chascun le bran cler. — La colée leur donne. (*Beuves de Commarchis*, éd. Scheler, v. 64-72). Etc., etc.

Digitized by Google

taire et touchante, sans me rappeler la belle composition que Taddeo Gaddi a consacrée à l'*adoubement* de saint Martin. C'est une scène du moyen âge : que dis-je? c'est le moyen âge tout entier, saisi sur le vif par l'âme et par le pinceau d'un grand artiste. Ils se trompent étrangement ceux qui s'imaginent que nos pères étaient *agités :* ils étaient *actifs* (ce qui est bien différent) et savaient, au besoin, donner à leur activité un caractère presque sacerdotal, noble, digne et haut.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que d'adoubements « laïques » ; mais dès le douzième siècle, il arriva que, dans certaines conjonctures et en certains pays, on cléricalisa l'entrée dans la Chevalerie. Voilà sans doute de quoi étonner ceux de nos contemporains qui croient tout affranchir en voulant tout laïciser; mais il convient d'avouer que, durant les siècles de saint Bernard et de saint Louis, les âmes étaient attirées par un aimant dont nous ne connaissons plus la puissance. Il y avait des damoiseaux qui faisaient le voyage de Rome, pour avoir l'honneur d'être armés par le Vicaire du Christ. Beaucoup d'autres se jetaient aux genoux de leurs évêques, et leur demandaient humblement l'épée chevaleresque (1). Le fils de Simon de Montfort, Amauri, vit en 1213 deux évêques, ceux d'Auxerre et d'Orléans, lui ceindre ensemble ce baudrier auquel on reconnaissait les chevaliers, et notre saint Louis, ce modèle de chevaliers fut peut être armé par un evêque (2). Les exemples abondent, et l'office de la *Benedictio novi militis* triomphe décidément des antiques préjugés. Les abbés, qui rayonnaient sur un certain nombre de châteaux et de châtelains, se firent, surtout en Angleterre, remarquer par leur ardeur à faire de nouveaux chevaliers. Il fallut que l'Église éteignît ce beau feu et qu'un concile, tenu à Westminster, leur défendît formellement ces adoubements irréguliers (3). En Espagne, on ne penchait pas de ce côté, et cette race très

(1) Ducange, au mot *Miles*, éd. Didot, IV, 401.

(2) V. Honoré de Sainte-Marie, *Dissertations historiques et critiques sur la Chevalerie*, p. 216. J'avoue que le fait me paraît fort douteux, et après de longues recherches, je n'ai rien trouvé au sujet de la *militia* de Saint-Louis, que le texte suivant, lequel n'a rien de concluant : Ludovicus Suessionis promotus in militem, Remis a domino Jacobo Suessionum episcopo, quia sedes Remorum vacabat in regem solemniter consecratur (*Chronicon Andrensis Monasterii*. *Spicilegium*, 2e édit. II, 886.)

(3) « *Ne abbates faciant milites* » : Ce concile est de 1102. (V. D. Cellier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, éd. Vivès, XIV, 6. Cf. Ducange, au mot *Miles*; éd. Didot, IV, 400.)

Digitized by Google

fière, trop fière parfois, en vint un jour à inventer fort naturellement l'adoubement « par soi-même ». Les rois espagnols se couronnaient bravement de leurs propres mains (on aime assez cette crânerie), et les chevaliers espagnols se ceignaient eux-mêmes de l'armure chevaleresque (1). Ces fiertés-là ressemblent singulièrement à de l'orgueil, mais ne sont pas sans avoir parfois quelque caractère de grandeur. Nous n'étions pas, en France, aussi glorieux et aussi roides, et plus d'un jeune noble, plus d'un prince, s'estimait heureux, durant toute sa vie, d'avoir été adoubé par une femme. Ce n'était pas déchoir, en vérité, et de telles femmes n'étaient pas de petites maîtresses. L'histoire et la légende s'accordent à nous offrir le noble spectacle de ces adoubements féminins, où les esprits vraiment philosophiques trouveront une nouvelle preuve de cette élévation que le moyen âge chrétien a su communiquer au caractère et au rôle de la femme. L'antiquité n'a rien connu de pareil. Au moment où les deux voix de ce grand orateur populaire qui s'appelait Pierre l'Ermite et de ce grand pape qui s'appelait Urbain II jetèrent tous les barons de la chrétienté occidentale sur le chemin de Jérusalem, tout nous invite à croire que les femmes ne découragèrent pas leurs maris ou leurs frères. La fille de Philippe Ier, la femme de Tancrède, Cécile, voulut adouber de ses propres mains un certain nombre d'écuyers qui allaient partir pour la guerre sainte (2). Il y eut beaucoup de Cécile, et l'on peut regretter que les historiens ne nous aient pas, comme Orderic Vital, laissé le nom de ces modestes héroïnes. Nos romans sont ici plus prolixes et, si j'ose le dire, plus « historiques. » Lorsque le frère de Vivien, le petit Guichardet, s'échappe de la ville d'Orange pour s'élancer au secours *de son cher frère charnel* qui va mourir bientôt à Aliscans, sa tante Guibourc ne veut pas le laisser courir à une si rude aventure sans lui avoir donné de ses propres mains les armes du chevalier. C'est elle qui lui vet le haubert, c'est elle qui lace le heaume clair autour de cette jeune tête, c'est elle qui lui ceint l'épée (3).

(1) Manu propria se accinxit cingulo militari. (Rodrigue de Tolède, *De Rebus hispanicis*, lib. IX, cap. x.) Cf. Ducange, l. l., p. 401.

(2) Cicilia, Philippi Francorum regis filia, quæ Tancredi uxor fuit, Gervasium Britonem, Haimonis Dolensis vicecomitis filium, *militem fecit*, aliosque plures armigeros militaribus armis contra paganos instruxit. (Orderic Vital, lib. XI, éd. Le Prévost, IV, 245.)

(3) Dame Guibor li vet armes doner; — Vest li l'auberc et lace l'eaume cler — *Ceint li l'espée* au senestre costé. — Iluec l'adoubent soz un arbre

Digitized by Google

L'enfant trouve que Guibourc est bien lente; il pleure; il s'échappe de nouveau et, rencontrant au milieu de la grande mêlée son oncle Guillaume qui ne le reconnaît pas et l'appelle *chevalier frère* : « Vous ne me reconnaissez pas? Je m'appelle Guichardet et suis « votre neveu. Guibourc a fait de moi un chevalier, et je viens vous « aider à délivrer mon frère Vivien. » Guillaume lui saute au cou (1). »

Guichardet n'avait alors que quinze ans. Mais nous avons affaire à une fière race, et rien ne nous en étonne.

De quelque poésie cependant que Guibourc soit revêtue, il en est qui verraient plus volontiers la chevalerie conférée à un jeune damoiseau par un sourire et par des mains plus jeunes. Une tante, c'est bien; une fiancée, c'est mieux. Que ces difficiles se rassurent : il nous est aisé de les faire assister à cette autre scène qu'ils estiment plus gracieuse. Ce gros géant, un peu bête et très brutal, Robastre, est un jour adoubé par les petites mains de Plaisance, et ce n'est pas une épée, mais une cognée que la *gentil domsele* lui attache au flanc. Je dois dire que, comme tableau de genre, je préfère encore l'adoubement de Jourdain de Blaives par la belle Oriabel qui deviendra sa femme (2). Le jeune valet s'apprête à combattre le terrible Sortin, et il est à craindre qu'il ne succombe dans ce duel inégal. L'amour n'en va pas moins son train : « Me jurez-vous de me prendre pour femme, si vous sortez vainqueur de ce combat? — Ah! répond naïvement Jourdain, je le jure bien volontiers et me sens plus heureux que si l'on m'avait donné Paris. *Mais ne l'osoie*

ramé. — Quant armez fu Guichardez à son gré, — Adont s'en torne, si prent à galoper... (*Covenans Vivien*, éd. Jonckbloet, v. 1270-1276.)

(1) Tant vet li enfes et les plains et les prez — Que il vit l'ost devant lui cheminer. — Li cuens Guillaumes se prent à regarder; — Si a veü Guichardet cheminer. — Dist à Bertran : « Beaus niés, or esgardez — Ci voir venir un chevalier armé, — Moult semble bien qu'en estor ait esté. — Trois dars li voi en son escu porter. — Ge sai moult bien qu'il volt à moi parler. » — Li cuens Guillaumes li vot à l'encontrer. — A haute voiz li commence à crier : — « Chevalier frère, envers moi entendez. — Qui estes « vos, qui après nos venez? » — « Oncle, dist-il, que ne me ravisez! — Gui- « chardez sui, *Guibor m'a adoubé*. — Aiderai vos mon frere à délivrer : — « Ot le Guillaumes, se l' corut acoler. » (*Covenans Vivien*, éd. Jonckbloet, v. 1304-1320.)

(2) Une gentil dansele dont il fet s'amie — *L'adouba* l'autre jour et chainst une cuignie. (*Doon de Maience*, éd. Pey, v. 8261, 8262.) Et ne vout sa cuignie lessier si feitement — Que li dona sa fame Plesanche la vaillant. — *Et l'en fist chevalier* et la li chainst au flanc. (*Gaufrey*, éd. Guessard et Chabaille, v. 3678-3680.)

Digitized by Google

dire. » Alors Oriabel, toute rayonnante, va chercher à l'écurie un superbe cheval pour son fiancé. Puis l'adoubement commence, et c'est la pucelle qui, elle-même, attache l'épée au flanc de Jourdain. Mais il est un autre rite devant lequel elle hésite un peu. Est-ce que vraiment elle osera donner la *colée* à ce damoiseau? « Je suis « femme, dit-elle, et il ne convient pas que je frappe un homme. — « Si, si, frappez, je vous en prie. » Elle n'hésite plus et donne le coup d'usage sur cette chère tête qui s'incline devant elle : « Soyez chevalier, et que Dieu vous donne honneur et courage. » Puis, redevenant femme : « Si vous aviez par hasard envie d'un baiser, prenez-le. » Il en prend trois et saute à cheval (1).

La science des transitions nous fait absolument défaut pour passer d'un aussi charmant épisode à un récit presque terrible, et qui est même un peu poussé au noir. Il nous reste, en effet, à parler d'un dernier consécrateur, dont un historien n'aurait jamais songé à faire

(1) « La bele l'oit, grans pitiés l'en est prins : — « Jordain, dist-elle, ne soiez esbahis. — Je voz donrai armes à vo plaisir. — Ainz cuens ne rois nulles meillors ne vit. — Par tel convent com ja voz sera dit, — Vos me venrez et jurer et plevir, — Se Dex vos donne de l'estor departir. — Que vos aurai loiaument à mari. » — Et dist Jordains : « Ge l'voil et si l'otri. — Si liès ne fuisse qui me donnast Paris; — Mais ne l'osoie dire. » = Quant la pucelle oit de Jordain l'enfant — Que, s'il repaire de l'estor voirement, — Qu'il la panra à fame loiaument, — En une estable l'enmainne maintenant — Et doux destriers mist en present l'enfant — Que le meillor preïst et le plus jant... — Adonc s'arma li anfes maintenant. — Il vest l'auberc, lace l'iaume luisant, — Et la pucelle lui apporte le brant. — *Elle meïsme li a ceint à son flanc.* — Puis, li a dit trois mos aparissans : — « Damoisiaus sire, Dex vos soit hui garans — Qui vos envoit proesse et hardement. — Si mes chiers peres vos ceinsist or le brant — Et la colée voz donnast maintenant, — Il voz venist, espoir, plus à talant. — Car je suis famme, si n'est pas avenant — Que je ja fière sor home en mon vivant. » — « Si ferez, dame, ge l'voz pri et commant. — Par vostre amor ferrai-je mieux dou brant. » — La damme l'oit que fu preus et vaillant. — *Une colée li donna maintenant* : — « *Chevalies soiez*, dist la dame au cors jant. — Que Diex te doinst honor et hardement. — Et s'uns baisiers vos venoit à talent, — Se l'preïssiez et des autres avant. » — Et dist Jordains : « Cent mercis voz en ranz. » — Trois fois la baise trestout en un tenant. (*Jourdains de Blaives*, éd. Conrad Hoffmann, v. 1723-1765.) Cf., pour d'autres adoubements par des femmes, les romans de *Gui de Nanteuil* et d'*Auberon* : « Gui demande ses armez, on li va aporter... — *Ayglentine la bele le servi à l'armer.* — Cele li ceint l'espée qui fu moult à loer. (*Gui de Nanteuil*, éd. P. Meyer, v. 942-950). A Brunehaut sa tale adont resquist — Que chevalier tantot de lui fesist. — Les armes voelt avoir que li promist. — Dist Brunehaus : « Ce soit à ten pourfit. » — Dessus le col le palme li assist; — Puis li a dit sans ire et sans despit : — « Dès or soies chevaliers Jhesu-Crist. » — Si faitement à joie et à delit — Fu chevaliers... (*Auberon*, éd. A. Graf, v. 1624-1632.)

Digitized by Google

mention et qui appartient uniquement à la légende. Un mort.

Il s'agit de ce fils d'Olivier, de ce jeune Galien, auquel sa mère apprend un jour le secret de sa naissance et qui s'est mis héroïquement à chercher son père à travers tout le monde chrétien. Peu de conceptions poétiques sont aussi fortes, et seraient mieux faites pour inspirer un drame. Après des aventures plus ou moins vulgaires, et qu'il est inutile de rappeler ici, le jeune homme, ô joie! trouve enfin son père Olivier. Mais, hélas! où le trouve-t-il? Sur le champ de bataille de Roncevaux, pantelant, expirant, n'ayant plus à lui que cinq minutes avant sa mort. Et l'illustre ami de Roland n'a guère que le temps de jeter à son fils ces derniers mots d'une voix éteinte : « Aime Charles, et défie-toi de Ganelon. » L'enfant ne s'arrête pas longtemps à des regrets stériles. Il jette un regard sur le corps de son père, et se lance soudain au milieu des païens. Quels coups de lance! Quels exploits! On vit le soir descendre de la montagne un jeune damoiseau, tout rouge de sang : c'était Galien, qui venait de venger son père. Ce héros cependant n'était pas encore chevalier, et l'on assista alors à un grand miracle. Le corps inanimé de Roland mort était là, sous les yeux de l'empereur, sous les yeux de Galien. Au milieu du silence, le bras droit du neveu de Charles se leva lentement et tendit à Charles son épée par la pointe. Le roi comprit, et fit présent à Galien de cette incomparable épée; puis, par une inspiration sublime : « Tu vas être chevalier », lui dit-il. Mais à un tel héros, il ne fallait pas un adoubement banal. Le fils de Pépin s'incline alors vers Roland, prend le bras du mort, et fait donner par cette paume froide la *colée* à Galien. Or jamais *colée* n'avait été encore administrée de la sorte, et, depuis lors, elle ne le fut jamais.

C'est la seule fois, même dans notre légende, qu'un chevalier vivant fut ainsi fait et créé par un chevalier mort (1).

Léon Gautier.

(*A suivre.*)

(1) Tout le récit qui précède est tiré du *Viaggio di Carlo Magno in Espagna*, compilation italienne du quinzième siècle, où l'auteur s'est inspiré de nos vieilles chansons de geste, et où il a mis à profit, plus ou moins directement, l'*Entrée en Espagne*, la *Prise de Pampelune*, *Roncevaux*. (V. l'édition de *Viaggio* donnée par Ceruti, Bologne, Romagnoli, 1871, t. II, 179-189; 203-205; 218, 219. Cf., l'analyse détaillée que nous en avons donnée : *Épopées françaises*, 2e éd. t. III, pp. 332, 333, note.)

Digitized by Google

LA RAISON CHEZ LES INSECTES [1]

II

Avant d'aller plus loin, qu'il nous soit permis de dire que la thèse soutenue par le docteur Büchner, au sujet de la raison des fourmis, est bien faite pour nous surprendre; car ce digne homme est matérialiste de profession et connu surtout à ce titre en Europe. Pour les matérialistes, la raison est une fonction du cerveau exactement comme la digestion est une fonction de l'estomac : c'est une propriété de la matière organisée. La pensée croît avec la quantité de cervelle, de même que la quantité de matière digérée croît avec l'amplitude de l'estomac. Les physiologistes ont prétendu établir une proportion rigoureuse entre ces deux termes, matière cérébrale et intelligence, de telle sorte que le poids de celle-là, exprimé en grammes, exprimerait exactement la puissance de celle-ci. Un certain poids de substance nerveuse pourrait devenir à ce point de vue l'équivalent organique de la raison; mais cet équivalent ne paraît pas encore avoir été soumis au calcul. En d'autres termes, les animaux, et parmi les animaux, il faut compter l'homme, diffèrent intellectuellement entre eux comme leurs cerveaux. Comme le tissu cérébral est au fond le même dans tous les crânes, il s'ensuit que les fonctions de ce tissu sont pareillement les mêmes dans tous les animaux, et qu'il n'y a de l'un à l'autre que des différences de degré, comme il n'y a que des différences de poids entre les cerveaux. Telle est la théorie de la science matérialiste : elle a du moins le mérite d'une grande clarté, sauf qu'elle n'explique rien du tout.

Mais n'y a-t-il pas lieu d'être grandement surpris que le docteur

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1883.

Digitized by Google

Büchner n'ait pas vu que la haute raison de la fourmi est en contradiction ouverte avec ses principes de physiologie matérialiste? Qu'un philosophe qui croit à l'immatérialité de la pensée et du principe pensant, accorde à des bestioles aussi minimes de la raison et beaucoup de raison, on le comprend : la quantité de matière qui compose leur corps et surtout leur cerveau est à peine distincte du néant, et il s'en faut de presque rien qu'ils soient tout immatériels. Ces animalcules seraient presque des exemples visibles de la pensée immatérielle, si de fait ils pensaient.

Mais qu'un matérialiste, qui enfonce la pensée dans la matière, qui la fait croître et diminuer dans la même proportion que le poids du cerveau, laisse à la fourmi même une ombre d'intelligence, voilà un exemple de pensée bien mal dirigée dans le matérialiste. Le cerveau d'un homme pèse en moyenne 1350 grammes. Que pèse une fourmi? Peut-être pas 1 décigramme; mettons 2. Que pèse son cerveau? Cinquante fois moins et nous sommes très loin d'exagérer comme on le verra plus bas; il pèse donc 4 milligrammes. La fourmi a donc une raison représentée par 4 milligrammes, tandis que celle de l'homme est représentée par 1350 grammes. Donc la fourmi devra, suivant la physiologie matérialiste, être trois cent trente-sept mille cinq cents fois moins raisonnable que l'homme. Ou nous nous trompons beaucoup, ou cette raison-là doit se confondre, à très peu de chose près, avec la stupidité la plus complète, avec celle de l'huître et avoisiner celle du caillou.

M. Büchner, qui a de l'intelligence pour 1350 grammes, a pressenti la difficulté, quoiqu'il n'en dise rien, et il tâche de l'écarter au moyen d'un échappatoire assez ingénieux. Il sait très bien que l'éléphant, que la baleine, que le dauphin surtout, a beaucoup plus de cervelle que l'homme, sans avoir à beaucoup près, autant de raison. Si le cerveau est le principe de la pensée, et comment hésiter là-dessus lorsqu'on est matérialiste? il faut donc admettre que la fonction d'un cerveau puissant se trouve contrariée, gênée, toutes les fois que le rendement de cet organe ne répond pas à sa capacité radicale. Qu'est-ce donc qui gêne les opérations cérébrales dans les mammifères que nous venons de nommer? Evidemment, c'est la masse du corps. Donc, ce n'est pas le poids absolu du cerveau, mais le rapport de ce poids avec le poids de tout le corps qui sera l'indice de la capacité intellectuelle d'un animal donné.

Digitized by Google

C'est à cette perche que M. Büchner se rattrape, afin de ne pas sombrer dans sa théorie.

« Que l'intelligence hors ligne des fourmis, dit-il, soit liée à un développement spécial du système nerveux et particulièrement de l'organe de la pensée, du cerveau, c'est là un fait qu'il est inutile de démontrer aux anatomistes et aux physiologistes. Mais il ne sera pas sans intérêt pour les profanes d'apprendre que le cerveau des fourmis est *relativement* le plus développé dans la classe des insectes, sans en excepter les plus intelligents de tous, les abeilles. D'après les tableaux comparés, dressés par Vitus Graber, le volume du cerveau des abeilles par rapport au corps entier de l'animal serait de un deux-centième pour le cerveau tout entier, et de un millième pour le cerveau antérieur ou « ganglion cérébroïde »; la même relation chez la fourmi serait de un deux-cent quatre-vingtième pour le cerveau et de un six-centième pour les ganglions antérieurs, tandis que le cerveau du hanneton, qui ne possède pas en général de ganglions antérieurs, ne représentera que la trois-millième partie de son corps. »

En principe, comme disent les philosophes, en droit, comme disent les jurisconsultes, quelle est la valeur de l'interprétation adoptée par le docteur Büchner? Il y a d'abord un fait assez curieux qui met son principe à vau-l'eau. L'homme, de l'aveu de tous, est l'animal le plus raisonnable, du moins dans la série des vertébrés. C'est un point acquis à la science, et l'on serait mal venu à le révoquer en doute. Or, si l'on fait attention au rapport du cerveau avec le reste du corps, l'homme n'occupe plus le premier rang; il vient après le ouistiti, que dis-je? après le moineau, la mésange et le serin. Un principe aussi carrément démenti est bien près de n'avoir qu'une valeur de fantaisie.

En outre, en vertu de ce principe, l'intelligence devrait diminuer à mesure que l'on prend de l'embonpoint, et augmenter à mesure que l'on maigrit. Il est au moins fort douteux que ce progrès en sens inverse se vérifie; encore, s'il était vrai, faudrait-il le tenir soigneusement secret, car les maîtres de pension pourraient en abuser pour cultiver parmi leurs pensionnaires des fruits d'intelligence miraculeux, qui cependant à juger par le dehors ressembleraient étrangement aux fruits secs.

Une autre singularité dont M. Büchner aura l'obligation de se débrouiller, c'est la croissance de l'intelligence chez un même

Digitized by Google

individu en sens direct de son âge, et en sens inverse du rapport de son cerveau à son corps. En effet, le cerveau atteint fort rapidement toute sa croissance au point qu'à l'âge de sept ans, il est presque complet; quant à la masse du corps, c'est toute autre chose. La différence est si grande que Tiedemann a pu écrire cette phrase significative : « Plus l'homme approche de sa croissance complète, plus le poids de son cerveau est petit « relativement à celui de son corps. » Donc en vertu du principe, plus l'homme est loin de sa croissance complète, et plus il a d'intelligence; donc les esprits les plus puissants sont tous en nourrice, et les plus faibles ont cet âge où d'ordinaire l'on est admis, sous certaines conditions qui ne sont pas des marques de stupidité, dans les sociétés savantes. On sait que l'observation oblige à des conclusions qui sont précisément le contre-pied de celle-là.

Encore une réflexion et ce sera la dernière. Le Darwinisme, qui l'ignore maintenant? consiste à supposer que la génération conserve et transmet les accidents heureux d'un organisme vivant, lorsque ces accidents, grâce à des forces mystérieuses, ont réussi à s'y fixer d'une manière durable. L'accident qui a produit l'intelligence remonte à la plus haute antiquité, elle remonte à l'origine même de la vie sensible ou animale, car il n'y a pas d'animal qui, aux yeux des Darwinistes, ne soit intelligent. D'autre part, l'intelligence a ce privilège qu'elle s'accroît toujours par cela seul qu'elle est, attendu qu'être intelligent, c'est faire des actes de connaissance, et que les actes de connaissance s'ajoutant aux actes de connaissance sont l'évolution même de la puissance intellectuelle. En outre, l'accroissement de l'intelligence est, à coup sûr, une acquisition utile. Il suit de tout cela que l'intelligence n'a jamais cessé de croître depuis l'origine de la vie, c'est-à-dire, depuis des milliards de siècles. Comme, d'autre part, l'intelligence ne peut croître que suivant le rapport du cerveau au reste de l'organisme, il suit encore de tout cela que les animaux ont dû d'abord avoir des corps aussi gros que des montagnes, et que les progrès des siècles atténueront de plus en plus cette partie des êtres animés jusqu'à l'époque où il n'y aura plus que des cerveaux sur la terre. Alors l'intelligence sera infinie, car l'expression $\frac{c}{C}$ ou c représente le cerveau et C le corps, sera devenue $\frac{c}{0}$, laquelle égale incontestablement

Digitized by Google

∞ l'infini. Sur cette voie, les fourmis nous devancent d'une manière notable, du moins pour la quantité c. Concluons que, si le principe avait quelque valeur, les Darwinistes n'auraient pas le droit d'en faire usage. Or, les naturalistes qui accordent de la raison à la fourmi, sont à peu près tous des disciples de Darwin.

Voilà ce que nous avons à dire au sujet de la question du droit. Il est bien clair que le rôle du cerveau dans les phénomènes psychologiques est encore enveloppé de trop d'obscurités pour que l'on puisse en faire l'objet d'une loi exprimée avec quelque précision. Ni la quantité absolue, ni la quantité relative de la matière de cet organe n'est une mesure exacte de l'intelligence. Mais le contraire serait-il aussi incontestable qu'il est faux, l'application n'en serait pas moins désastreuse dans l'espèce pour la thèse de M. Büchner.

En effet, si nous supposons bénévolement que la fraction $\frac{c}{C}$ est l'indice fidèle de l'intelligence, nous arriverons à des résultats que le bon docteur n'a certainement point en vue. Nous croyons que l'on peut soutenir sans trouver beaucoup de contradicteurs cette proposition : « L'homme est raisonnable, c'est-à-dire doué de raison », d'autant plus que démontrer le contraire c'est le prouver. Or, la formule $\frac{c}{C}$ appliquée à l'homme prend ces valeurs $\frac{1350}{75000} = 0{,}018$, le poids moyen de son cerveau étant de 1360 grammes et celui de son corps de 75 kilogrammes. Si l'on ne tient compte que des hémisphères cérébraux, alors $\frac{c}{C}$ devient $\frac{1000}{75000} = 0{,}014$.

Quant à la fourmi, l'on n'a pu soumettre ni son corps ni surtout son cerveau à des pesées bien précises; mais l'on a comparé du mieux qu'on a pu les volumes. Si nous supposons que les poids sont comme les volumes, ce qui doit être approximativement vrai, nous obtiendrons pour l'indice de la raison dans la fourmi, en nous en référant à la citation ci-dessus du docteur Büchner $\frac{1}{280}$ pour tout le ganglion céphalique et $\frac{1}{600}$ pour le ganglion céphalique antérieur.

Tout le ganglion céphalique répond très probablement à l'encéphale entier des vertébrés, et le ganglion antérieur aux hémisphères

Digitized by Google

cérébraux. Par conséquent l'indice $\frac{1}{280}$ ou 0,004 de la fourmi répondra à l'indice $\frac{1350}{75000}$ ou 0,018 de l'homme. A l'indice $\frac{1}{600}$ de la fourmi à $\frac{1}{75}$ ou 0,013 de l'homme. Dans le premier cas, le calcul le montre, la fourmi aurait les vingt-deux centièmes de la raison; et, dans le second cas, seulement les douze centièmes. Il faudra donc que l'évolution lui apporte encore soixante-dix-huit degrés d'intelligence de plus ou même quatre-vingt-huit pour qu'elle jouisse de la raison complète, ou du moins pour s'élever aussi haut que l'homme. Elle n'est pas encore près d'arriver.

Dans son ouvrage intitulé : « Force et matière », le docteur Büchner, donnant la théorie de son matérialisme, soutient que l'âme et la pensée sont le résultat de la matière cérébrale, « de même que la machine à vapeur produit du mouvement. » Il dit en propres termes : « L'organisation compliquée de substances douées de forces du corps animal produit, d'une manière analogue » à la machine à vapeur, « un ensemble d'effets que nous appelons dans leur unité esprit, âme, pensée. » Il n'y a donc autre chose au monde que la matière et ses phénomènes, plus d'autres lois que les lois de la matière, les lois mécaniques. La mécanique règle l'évolution de la matière pensante comme l'évolution de la machine à vapeur. Or l'une des lois du mouvement le subordonne à la masse du mobile, de telle sorte que la quantité du mouvement reçu ou communiqué est en rapport direct des masses. Si donc, la raison est un mouvement, il s'ensuit que la quantité dont jouit la fourmi est fort peu de chose comparé à la raison de l'homme. Le cerveau de l'homme et celui de la fourmi sont deux machines construites de même façon, pour des fins absolument semblables, pour les opérations psychiques; l'une, le cerveau de l'homme, représente une masse de 1350 grammes; l'autre, le cerveau de la fourmi, ne peut plus s'évaluer que par des fractions de milligrammes; la raison de la fourmi sera donc des milliers de fois au-dessous de celle de l'homme, et, comme l'homme a tout juste assez de raison pour n'être pas déraisonnable, il s'ensuit que la fourmi ne peut être qu'une petite bête. On n'est jamais dispensé d'être conséquent avec soi-même, pour soutenir des théories extravagantes.

On nous pardonnera d'avoir insisté sur ces considérations qui

Digitized by Google

paraissent puériles. La physiologie, nous entendons la physiologie de mauvais aloi, n'a pas d'arguments plus forts, et ces arguments suffisent à persuader bien des gens qui sont aujourd'hui tout fiers de l'indépendance de leur pensée. Une forme sententieuse et un faux air de science, voilà tout ce qu'il faut pour les abuser. Les penseurs qui se moquent de la liberté de penser, sont plus exigeants.

III

On a beau disséquer, analyser des ganglions céphaliques et des cerveaux : les plus profondes études de l'anatomiste et du physiologiste l'autorisent à faire des conjectures plus ou moins plausibles, elles ne lui apprennent rien de positif et de certain sur les rapports exacts du cerveau et de la pensée. Le ganglion céphalique de la fourmi prouve-t-il qu'elle soit douée de raison? Assurément non, mais elle ne prouve pas non plus qu'elle en soit privée. La raison, comme tout ce qui est immatériel, n'est point aperçue directement, ni dans ses organes : il n'y a qu'un moyen d'en constater la présence; il faut observer des effets qu'elle est seule capable de produire. C'est par les phénomènes extérieurs de la vie d'une espèce animale, que l'on arrive à caractériser sa puissance psychologique : la description des mœurs des fourmis est en somme la meilleure source d'information pour résoudre le problème qui nous occupe, à une condition pourtant, laquelle est assez importante, c'est que l'on sache d'abord ce que l'on cherche.

Nous ne voudrions assurément rien dire qui fût désagréable aux naturalistes. Le fait est cependant qu'ils parlent de la raison comme d'une chose qui leur est vaguement connue par ouï-dire, et dont ils ont une idée assez confuse. L'un d'eux, que nous citerons en exemple, écrit cette phrase : « Comment! des êtres doués de la faculté de sentir, de celle de se souvenir de leurs sensations, de les comparer, de les exprimer dans un langage plus ou moins développé, mais toujours d'accord avec leurs sensations de joie, de tristesse, de colère et de passion, ces êtres-là n'auraient pas d'intelligence? Pour Dieu! qu'on veuille donc bien me dire ce que c'est que l'intelligence? »

Cette exclamation de M. Menault est plaisante. C'est à peu près comme si un dégustateur, présentant à un amateur de l'eau rougie, lui disait d'un air triomphant : « Goûtez-moi cela; si ce n'est pas

Digitized by Google

du madère, de grâce, dites-moi ce que c'est que du madère. » M. Menault met dans son énumération, sans avoir trop l'air de s'en douter, deux points qui se rapportent à la raison, à savoir la comparaison et le langage, dont les animaux sont loin d'offrir des indices. En mettant ces deux caractères sur la même ligne que d'autres d'ordre tout à fait inférieur, le naturaliste français a prouvé qu'il est en psychologie aussi fort que, dans la connaissance des vins, le dégustateur d'eau rougie.

Nous avouons cependant que l'on peut s'y méprendre. Dans la nature même, on rencontre fréquemment des sortes de contrefaçons, et il faut être avisé pour distinguer le vrai du vraisemblable. A côté du type, il y a l'image; de l'original, il y a des copies, et souvent les copies sont bien plus nombreuses que les originaux. La raison en particulier a été copiée un nombre de fois incalculable, et, pour ajouter à la confusion, les copies n'ont pas de nom bien défini. On se sert quelquefois du mot d'*instinct*, lequel manque évidemment d'étendue; on se sert aussi de celui de *sensibilité*, et cette expression ne réveille qu'une idée inexacte, parce qu'à des notions philosophiques on a mêlé de la sensiblerie, au lieu de désigner uniquement des phénomènes dont les sens sont l'origine et la mesure. Laissons les noms, faisons comprendre la chose.

L'animal a des sens, un cerveau, il est vivant avec un premier degré de conscience. Il peut recevoir des sensations, en conserver les images, en éprouver la réapparition sous certaines conditions. Ce sont là des phénomènes psychologiques, dont une certaine série d'actions est le terme ordonné. Entre la sensation ou l'image ressuscitée se place une émotion qui met plus ou moins immédiatement en jeu les organes instruments de l'action, c'est l'attrait ou l'aversion, c'est, en un seul mot, la passion. La passion prend des formes très diverses, non seulement dans les diverses espèces, mais dans le même individu aux diverses périodes de son existence : une même sensation laisse un animal indifférent, inspire de la crainte à un autre, et à un autre de l'attrait. Il y a entre l'organisation de tout animal et les opérations qui sont propres à son espèce ou à certaines circonstances de sa vie une harmonie préétablie sans laquelle ces opérations seraient irréalisables. Cette disposition organique est la racine même de ce qu'on a appelé l'instinct; et l'instinct n'est autre chose que l'ensemble des attraits et des aversions d'une espèce par rapport aux opérations qui lui sont propres. L'instinct est inné

Digitized by Google

comme l'organisme, comme la capacité de sentir, sans laquelle ce ne serait qu'une machine sans force motrice.

Mais il est un point d'une importance extrême qu'il faut bien comprendre si l'on veut se rendre compte de l'animal. Quand un objet est purement senti, s'il ne laisse pas l'animal indifférent, il détermine un attrait ou une aversion dont il épuise toute l'impétuosité. L'animal est porté à rechercher ou à fuir ce qu'il sent actuellement et rien au delà : son opération est essentiellement individuelle. Le cheval, par exemple, a le sentiment du foin qui est dans son râtelier; il a de plus, quand il n'est pas rassasié, un attrait qui le porte à le manger. Mais le foin qui est au grenier, celui qui est dans le pré, celui surtout qui pousse dans les pampas, qui poussera l'année prochaine ou les années suivantes, tout ce foin-là est pour le cheval un néant, ce n'est pas même une représentation imaginaire.

L'homme, qui est un animal, a des opérations animales, et beaucoup d'actions dont il se fait honneur sont accomplies avec une égale perfection par le pur animal. L'on aurait donc raison, s'il n'avait rien de plus, de confondre tout le monde zoologique dans une même catégorie. Mais il est toujours possible à l'homme de *comprendre* l'objet qu'il *sent*. *Comprendre*, c'est voir dans un objet *individuel* un élément de *l'espèce* proprement dite; c'est voir dans Pierre ou Jacques *un homme*, et *un homme* par *l'homme*. Et, qu'on le remarque bien, il est absolument impossible de porter la moindre affirmation sur le moindre objet, sans placer derrière cet objet une idée universelle, une idée qui embrasse l'infini dans son extension. Que suit-il de là? Il suit que l'homme, s'il opère non en animal mais en homme, ne peut pas être fixé par l'objet qu'il sent. Cet objet le met en présence d'autres objets sans nombre sur lesquels son activité pourra se porter ou dont elle pourra se détourner. C'est là le principe de son indépendance et le fondement de sa grandeur.

Cette doctrine n'est pas de notre invention; elle appartient à l'*école*. On peut la lire résumée par saint Thomas en quelques mots dans son traité *de Anima*. Le saint docteur, après avoir défini la capacité intellectuelle, décrit ainsi la puissance sensitive de l'animal qu'il appelle *vis æstimativa*. « *Æstimativa autem non apprehendit aliquod individuum secundum quod est sub natura communi, sed solum secundum quod est terminus aut principium*

Digitized by Google

alicujus passionis vel actionis... unde alia individua ad quæ se non extendit ejus actio vel passio (*animal*) *nullo modo apprehendit sua æstimativa naturali* (1). »

Ainsi l'attrait ou l'aversion de l'animal naît spontanément de la sensation et le détermine fatalement à l'opération; c'est un phénomène inséré entre deux autres phénomènes, déterminé par le premier et déterminant le dernier, n'ayant, dans la conscience de l'animal, aucun prolongement au-delà de ces deux termes, comme on en voit des exemples dans maintes opérations passionnelles, c'est-à-dire animales de l'homme. Un naturaliste anglais, le professeur Huxley, soutient que les animaux sont des *automates doués de conscience*. « Les modifications des nerfs de sensibilité déterminent des changements moléculaires dans leurs cerveaux, lesquels excitent des états de conscience correspondants. Chaque impression sensorielle laisse après elle un souvenir dans le tissu du cerveau, une molécule « idéogène », pour ainsi dire, qui peut, certaines conditions étant données, reproduire, à un degré plus faible, l'état de conscience qui correspondait à l'impression sensorielle. »

M. Huxley n'admet pas que ces états de conscience puissent réciproquement causer des changements moléculaires d'où dérivent les mouvement des muscles. « Les états de conscience des animaux, dit-il, si on les rapproche du mécanisme de leurs corps, sont simplement des produits collatéraux, aussi incapables d'influer sur le jeu de la machine que le sifflet d'une locomotive sur la vitesse d'un train de chemin de fer. Leur volition, s'ils en ont, est une émotion qui est le signe et non la cause d'un changement physique. » Plus bas, parlant du chien de chasse, le professeur Huxley ajoute : « C'est une machine poussée à chasser et déterminée, en même temps, à avoir le désir de saisir sa proie par l'impression que les rayons lumineux partis du lièvre font sur ses yeux et par ses yeux sur son cerveau. » Nous sommes fort loin d'admettre cette théorie dans toute sa crudité, car la vie consciente a certainement un rôle actif dans les opérations de l'animal. L'on voit du moins ici comment la vie animale se trouve liée

(1) « Quant à la faculté *estimative*, elle ne saisit jamais l'individu en tant que sujet d'une nature commune (d'une idée générale, spécifique ou autre), mais seulement en tant qu'il est principe ou terme de quelque action ou passion (actuellement sentie)... C'est pourquoi les individus placés en dehors de la portée de cette action ou de cette passion restent absolument inaperçus pour l'animal en vertu de sa faculté estimative. »

Digitized by Google

par les organes et forcée d'évoluer suivant une ligne unique et tracée d'avance. Ajoutons seulement, pour éviter une erreur dangereuse, que les phénomènes de la vie consciente, même à son plus humble degré, sont *provoqués* et non *produits* par des phénomènes mécaniques : ils ne sont pas des mouvements et ne sauraient provenir de mouvements transformés; ce sont des manières d'être d'un principe vivant qui se modifie lui-même et garde en lui-même sa modification : le phénomène vivant est immanent; mais, parce qu'il est en un sujet complexe et en partie matériel, il peut être l'origine de phénomènes transitifs et mécaniques, qui sont d'abord les mouvements extérieurs de l'organisme.

Ce que nous venons de dire peut jeter quelque jour sur ces facultés mystérieuses et si variées qu'on appelle les instincts des animaux. On se figure volontiers l'instinct comme une sorte de mécanisme, un rouleau d'orgue de Barbarie, qui, sous certaines conditions, se met à tourner, à dérouler son jeu avec une précision mathématique. Ainsi, par exemple, l'araignée des jardins, quand ses filières sont pleines, se mettrait à tisser sa toile spontanément de même que le métier de Jacquard mû par la vapeur. On oublie de tenir compte de la nature du tisseur qui est vivant et agit par sa vie. L'animal apporte en naissant, dans son organisation, dans ses membres, dans son cerveau, une disposition à exécuter certains travaux spéciaux; c'est, si l'on veut, la partie mécanique de l'instinct, une vraie machine. Mais l'œuvre n'est pas tout entière préparée dans la machine; la machine est en partie instrument, c'est-à-dire impuissante à rien produire sans l'action principale d'un ouvrier qui l'utilise. D'autre part, il est très probable que l'animal n'a jamais dans son imagination le plan de l'ouvrage auquel la nature l'a destiné. Un très habile observateur, dont nous aurons occasion de citer plus loin les observations, a constaté que l'animal s'attache successivement aux diverses parties de son œuvre, de telle sorte que, dans un moment donné, ce qui a précédé et ce qui doit suivre lui est totalement indifférent. Les sens, le désir, la volonté sensible, les mouvements ordonnés entrent tour à tour en exercice, jouant le rôle de cause et d'effet dans une mesure impossible à déterminer. Il est évident, par exemple, que l'araignée des jardins, pour fixer les rayons de sa toile et en marquer l'angle d'écartement, aussi bien que pour donner à ses fils la longueur nécessaire, suit l'impression sensible des points d'attache

Digitized by Google

qu'elle rencontre. La mobilité et la variabilité extrême des sensations et des attraits qui en résultent doit donner aux effets de l'instinct une grande diversité dans les détails et, comme on dit, une sorte de plasticité. Mais il faut être bien nouveau en philosophie, pour confondre, suivant l'exemple donné par le torrent des naturalistes, cette plasticité avec la raison. L'instinct est toujours dominé par la sensation présente, c'est-à-dire fixé à un terme unique qui est l'objet même de la sensation actuelle; la raison échappe toujours de tous côtés aux étreintes étroites de la sensation.

Mais revenons aux fourmis.

IV

Les mœurs des fourmis peuvent s'expliquer par la raison et même sans trop de difficulté, nous en convenons volontiers. Nous convenons aussi que l'instinct, obscur en lui-même, laisse des obscurités dans ce qu'il explique. Pourquoi donc ne pas imiter le docteur Büchner, et ne pas faire des fourmis des animaux raisonnables, des hommes invertébrés et à six pattes? Parce qu'il y a des signes indubitables que la raison est absente chez la fourmi, et qu'il n'y a rien qui explique aussi peu qu'un principe absent. Entrons dans le détail.

I. Les fourmis, dit-on, vivent en société. Donc elles sont raisonnables. C'est là le premier argument qu'on fait valoir.

Il serait sans réplique, s'il ne supposait pas un point qu'il faut prouver absolument, sous peine de raisonner en pure perte. Ce point est celui-ci, et l'on a quelque droit de s'étonner que les avocats des fourmis aient besoin qu'on le leur indique : « Il n'y a de société qu'entre des êtres raisonnables. » Malheureusement le bon sens en nous montrant que la société est une communauté habituelle d'efforts vers un même but, et l'histoire naturelle elle-même, en nous montrant ses polypiers et autres animaux inférieurs vivant dans un échange continu de bons procédés, protestent contre la vérité de cette proposition.

La société prouve la présence de la raison quand elle est fondée sur la raison. En d'autres termes, elle n'a de valeur démonstrative dans cet ordre qu'autant qu'on en pénètre la nature. La raison, nous l'avons dit et il faut le répéter sans cesse, la raison est la faculté de connaître qui a pour objet l'universel. Sous quelle forme entre-

Digitized by Google

t-elle dans la société pour lui donner son propre caractère? Sous la forme de la loi, ou de l'obligation. L'obligation en effet est un terme universel. Sans nous étendre sur les conditions très nombreuses qui mettent la loi et le devoir au-dessus de l'espace et du temps, qu'il nous suffise de rappeler que toute loi proprement dite repose sur ce principe très général : Quiconque reçoit une injonction de l'autorité légitime est obligé en conscience de l'exécuter. Telle est la base vraie, nécessaire et indispensable de toute société raisonnable, de tout État proprement dit.

Y a-t-il des législateurs, des sujets, un code, une constitution consentie, l'ombre de quelque loi volontairement imposée et acceptée comme un devoir parmi les fourmis? Peut-être M. Büchner et d'autres naturalistes de même force sont assez naïfs pour le croire. Mais, à coup sûr, leur conviction n'est appuyée sur aucun document sérieux.

A ce propos, qu'on nous permette ici une réflexion en passant. Tout ce qui représente avec plus ou moins de fidélité la vie humaine a le don de nous intéresser, de nous plaire. Nous nous laissons aller à l'illusion qui peut en résulter, nous y aidons même; nous aimons à être trompés, et le désenchantement nous est désagréable. C'est ce qui fait le charme des contes, des romans, des fables, du théâtre, des fictions les plus grossières, où des animaux, des caricatures rappellent de quelque manière nos manières d'agir, de nous conduire. Alors, par un travail inconscient de son esprit, le spectateur prête des pensées, des passions, des résolutions à des morceaux de bois; il s'émeut ou il rit à gorge déployée de scènes qui se passent presque en entier dans son imagination. C'est avec des dispositions semblables que l'on observe ordinairement la nature et en particulier les animaux. Les naturalistes se comportent volontiers en présence des héros de Lafontaine, comme l'amateur de marionnettes devant le théâtre de Guignol. Par une illusion de son regard intérieur, il exagère, il multiplie les traits de ressemblance de la vie animale avec la vie humaine. Seulement, pendant que le client de Guignol ne peut s'empêcher en riant de dire : quel enfantillage! le naturaliste prend son enfantillage pour marque de raison. « Nous avons la manie, dit Maurice Girard, d'affubler les animaux de nos gouvernements. La ruche n'est ni une monarchie ni une république, c'est une communauté de trois sortes d'individus d'une utilité forcée pour la reproduction, et chez qui tous les instants de

Digitized by Google

l'existence concourent à ce but avec la plus parfaite concordance harmonique. » On ne saurait parler avec plus d'exactitude.

Lorsque deux oiseaux bâtissent un nid, puis élèvent une jeune couvée, prenant tous les soins que demande une œuvre aussi intéressante, personne assurément ne voit dans cette association printanière, même après l'éclosion de la génération nouvelle, une ombre de société civile. Les prétendues républiques des fourmis ne sont pas autre chose qu'une famille agrandie. Le nombre des générateurs est plus considérable, il est vrai; en outre, le soin des jeunes n'appartient pas aux parents; ce sont les neutres, frères ou oncles (1) des nouveau-nés qui en sont chargés et qui s'en acquittent à merveille. Mais ce n'est ici qu'une distribution différente de l'instinct de la famille qui se rencontre chez tous les animaux. Le besoin de soigner les jeunes, qui ailleurs se rencontre chez les parents, a été transporté, chez les fourmis, dans les neutres. De même que le moineau n'obéit à aucune loi civile pour porter la becquée à ses petits, de même la fourmi nourricière donne la pâtée à ses jeunes sœurs encore au maillot sans y être contrainte par une autre loi que par celle de la nature. Sa conduite sous ce rapport est tellement instinctive que, séparée de ses compagnes et mise en présence d'un œuf ou d'une nymphe, la fourmi neutre se dévoue au service de la petite créature avec non moins de zèle et d'assiduité que dans la fourmilière de sa propre race.

Telle est la loi fondamentale des républiques des fourmis : c'est un instinct. La désobéissance n'est pas possible de ce chef; mais la loi des vraies républiques, de celles qui sont formées par l'association d'êtres raisonnables, comporte essentiellement la possibilité de la désobéissance. Les fourmis sont donc tout autrement républicaines que M. Büchner ne le prétend.

Non seulement, elles n'ont ni lois, ni législateur; elles n'ont de chef d'aucune sorte. C'est le bon docteur lui-même qui le constate, nous l'avons déjà dit, sans tirer toutefois de cet aveu la conséquence qu'il renferme. « Les observateurs les plus véridiques sont obligés de souscrire à l'opinion de Salomon, savoir que les fourmis, de même que les sociétés de guêpes, d'abeilles, etc., n'ont ni chefs, ni grands, ni directeurs et qu'en somme elles n'en vont pas plus mal. » Il est vrai que M. Büchner ajoute : « Le sentiment du devoir

(1) Il serait mieux de dire *sœurs ou tantes*, car il paraît que les fourmis neutres sont des femelles non développées.

Digitized by Google

suffit à les maintenir dans l'ordre et à leur faire accomplir leur tâche. » Mais, outre que le sentiment individuel du devoir, fût-il très énergique, ne fonde pas de société sans le concours indispensable d'un autre élément qui est la subordination des devoirs imposée par le pouvoir social, ce *sentiment du devoir* chez la fourmi m'a bien l'air d'être de même nature que la colère et les autres passions du morceau de bois, qui, sur les théâtres d'enfants, porte le nom de M. Polichinelle. M. Forel écrit avec plus de sérieux : « Huber a déjà montré que les fourmis n'ont jamais de chefs, et que même les *Formica fusca*, auxiliaires des *Polyergus rufescens*, ne subissent pas la moindre contrainte. Je ne puis que confirmer son opinion ; je n'ai jamais vu une fourmi jouer envers ses semblables un rôle prééminent. » « Quant aux fourmis reines, dit Büchner, nous avons déjà observé qu'elles ne jouissent d'aucune espèce d'autorité. Leur titre est justifié seulement parce qu'elles ne prennent aucune part aux travaux exécutés par la société, n'ont d'autre fonction que de pondre des œufs et pour tout le reste vivent dans un *dolce far niente*, dans une oisiveté opulente, d'où la pensée et le travail sont bannis. »

Donc, en somme, les fourmis vivent en société ; cela n'est pas contestable ; mais cette société est fondée sur la raison et la démontre, voilà ce qui n'est pas du tout établi ; voilà, nous le verrons plus loin, ce qui ne peut l'être.

2. Les constructions les plus admirables pour la richesse et la beauté des formes, dans le règne animal, ce sont les tests qu'habitent certains rhizopodes après les avoir secrétés de leur substance. Il est infiniment probable que ces petits édifices se forment sans que la bestiole qui les produit en ait conscience. Mais supposez que chacun des points vivants par où s'échappe le test sente cette effusion, supposez qu'il ait la faculté de s'y prêter, de s'y adapter de quelque manière, ce sentiment, cette adaptation, supposeront-ils la moindre intelligence ? Assurément non, pas plus que l'adaptation et le mouvement des lèvres chez le jeune mammifère qui tête sa mère pour la première fois. Or rien ne prouve que la fourmi, travaillant à sa fourmilière, obéisse à une impulsion d'ordre plus élevé.

Par où la raison se manifeste-t-elle en architecture ? C'est par la conception d'un plan nouveau et par l'entente de tous les ouvriers réglée sur ce plan. Y a-t-il un plan chez les fourmis ? A coup sûr, s'il existe, il n'est pas nouveau et il n'offre rien qui exige l'interven-

Digitized by Google

tion d'une intelligence qui prévoit, combine et ordonne : l'impulsion instinctive, secondée par des sensations accidentelles, explique suffisamment l'origine de toutes les fourmilières, dont l'architecte ne se rencontre nulle part. Quant à l'entente des ouvriers, elle est incontestablement inconsciente, et par conséquent ni intentionnelle, ni raisonnable. Les observateurs les plus favorables à ces confréries de maçons constatent que chacun des ouvriers travaille à l'aventure, sans s'inquiéter de ses voisins, suivant les incitations individuelles du moment présent. « Chaque ouvrière, dit Forel, travaille pour son propre compte, en suivant un plan particulier. Naturellement, il se produit de fréquents conflits : l'une détruit ce que l'autre a érigé. Ceci nous donne la clef de la construction de leurs labyrinthes. » Huber avait déjà dit : « Je me suis assuré que chaque fourmi agit indépendamment de ses compagnes. »

La suite du passage de Huber doit être rapportée ici, parce qu'elle semble amener une conclusion toute autre que la nôtre. « La première qui *conçoit* un plan d'une exécution facile en trace aussitôt l'esquisse; les autres n'ont plus qu'à continuer ce qu'elle a commencé : celles-ci *jugent*, par l'inspection des premiers travaux, de ceux qu'elles doivent entreprendre; elles savent toutes ébaucher, continuer, polir ou retoucher leur ouvrage, selon l'occasion. » Une fourmi *conçoit* un plan, voilà bien l'architecte; les autres *jugent*, complètent et exécutent; voilà l'entente établie intellectuellement. Comment Huber n'a-t-il pas vu qu'il se contredisait? Il n'a pas tout dit, Forel est plus explicite : « En général, dit-il, c'est la même ouvrière qui, après avoir trouvé le mode le plus profitable de construction ou montré le plus de persistance, réussit, non sans lutte et rivalité, à faire adopter *son idée* par la plupart de ses compagnes et finalement par la colonie entière. Mais à peine a-t-elle atteint son but, qu'une autre se présente et comme celle-ci traîne à sa suite ses partisans, la première se perd vite dans la foule. »

Laissons les contradictions de ce passage. Ce qui en ressort, c'est que chaque fourmi conçoit un plan pour son propre compte, et que, de tous ces plans, l'un finit par l'emporter à la suite de conflits multipliés, non dans un conseil, mais sur le chantier même. Chaque ouvrier commence par travailler à sa guise, et, contrarié par son voisin, il détruit l'œuvre de celui-ci pendant que le voisin détruit la sienne, et tous les deux de recommencer à nouveaux frais, jusqu'à ce que, soit fatigue, soit toute autre cause, l'un finit par céder et

Digitized by Google

par entrer dans les vues de l'autre en lui prêtant son concours. Ainsi, au commencement, autant de plans conçus qu'il y a d'ouvriers, puis exécution ébauchée de tous ces plans, confusion, lutte et enfin entente.

Ni Huber ni Forel n'ont jamais eu communication d'aucun de ces plans, quoiqu'ils aient vécu des années dans la familiarité de millions de ces petits architectes : leur assertion n'est qu'une hypothèse qui ne fait pas beaucoup d'honneur à la raison dont eux étaient incontestablement doués. Conçoit-on des ouvriers raisonnables qui, associés en nombre immense pour construire un édifice, commencent par imaginer chacun son plan particulier absolument comme s'il était seul au monde, et se mettent aussitôt à l'exécuter sans tenir compte de leurs voisins occupés à la même besogne? Conçoit-on que ces ouvriers raisonnables commettent identiquement la même sottise en des millions de points du globe depuis des milliers d'années, sans s'être jamais doutés que leur procédé est un gaspillage ridicule d'esprit, de temps et de forces?

L'organisation des efforts d'un grand nombre d'individus pour l'exécution d'une œuvre commune est une chose évidemment inconnue dans les diverses sociétés de fourmis : les passages cités de Huber et de Forel prouvent surtout cela. Réciproquement et par une conséquence forcée, les fourmis ne savent pas non plus de quelle utilité une œuvre commune peut être à chacun des collaborateurs. Il n'y a dans leurs petites têtes ni analyse ni synthèse; donc, pas de raison.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'AGRICULTURE A MADAGASCAR

Un premier obstacle que rencontre l'agriculture à Madagascar, c'est le *déboisement*. On connaît le dicton populaire de nos vieux ancêtres : « Les bois gardent l'eau ; — l'eau fait le pré ; — le pré, le troupeau ; — le troupeau, l'engrais ; — et l'engrais, le blé. » — Nulle part peut-être l'application de ces sages maximes n'est plus opportune qu'à Madagascar.

Si le déboisement continue, si les grandes forêts deviennent comme par le passé la proie des flammes, on verra disparaître les précieux et immenses réservoirs des sources qui fécondent les rizières, les pluies deviendront irrégulières, les inondations seront à craindre, et la famine se montrera avec tout son cortège de misères.

Grâce au reboisement, on y ferait reverdir d'immenses montagnes arides, pelées, ne produisant absolument rien ; et qui ne voit combien de richesses il y aurait là pour le pays? Les sources, qui descendraient de nouveau, et l'humidité, qui des pentes irait jusqu'aux bas-fonds, permettraient et faciliteraient la culture de bien des productions, comme le blé, les céréales de plusieurs sortes, les pommes de terre, une foule de plantes potagères, de nombreux fourrages pour l'élève des bestiaux. Outre le bois de chauffage, qui devient d'un prix excessif et qui pourrait être si abondant, que de précieuses ressources pour le commerce d'exploitation et pour l'industrie locale, dès que, sur tous ces terrains perdus, on pourrait récolter, sur une vaste échelle, café, coton, chanvre et autres produits qui servent à l'habillement du peuple!

L'élève du bétail, c'est trop évident, ne suffit pas à l'alimentation du pays ; mais il est aisé de comprendre dans quelle proportion elle augmenterait, dès que, devenue plus fertile, grâce au reboisement et à l'humidité, le sol donnerait de quoi nourrir de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons.

Digitized by Google

Le plus grand avantage enfin qui résulterait des troupeaux pour la culture, c'est l'abondance de l'engrais. Il ne faut pas l'oublier, c'est là la première et la plus sûre mine de richesses pour l'exploitation d'un pays. Et c'est le plus grand bienfait des forêts.

Une autre difficulté, aussi grave peut-être que la première, c'est l'illusion qui attire presque tous les colons à Madagascar.

Lorsqu'un homme intelligent et laborieux, avec des ressources convenables, va implanter son industrie dans un pays nouveau, il est rare que ses essais ne parviennent pas à de bons résultats. Enthousiasmés par cet exemple heureux, ils ne sont pas en petit nombre ceux qui se persuadent qu'il n'y a qu'à venir dans ce pays fortuné pour acquérir une fortune rapide. Ils pourraient être dans le vrai, s'ils s'établissaient dans les mêmes conditions de ressource et de savoir-faire.

Cette opinion, si grosse d'illusions, est généralement répandue parmi les créoles de la Réunion et de Maurice, et les relations des voyageurs touristes sont propres à l'accréditer. Madagascar, à leurs yeux, est un pays de cocagne, où les riches productions s'étalent avec abondance, où le colon n'a qu'à récolter sans avoir la peine de semer. Malgré les nombreuses déceptions de tous les jours, on persiste à se bercer de ces douces illusions; l'émigrant s'embarque sans marchandises, sans argent, sans industrie, et, à son arrivée, il se trouve en face de la misère, de la maladie, et souvent de la mort.

Certainement le sol de Madagascar, terrain à peu près neuf, offre à l'activité du travailleur de vastes champs à exploiter, une terre généralement fertile et susceptible de cultures très variées. Je dirai même que, grâce aux nombreux cours d'eau, aux vallées profondes, aux influences les plus graduées de la température, il se prête à toutes les productions des divers climats. Mais à Madagascar, comme en tout pays, il faut un travail intelligent et persévérant. Si notre parole avait quelque autorité, nous dirions aux nouveaux venus : Pénétrez-vous bien de cette vérité, qu'en agriculture les résultats sont toujours en proportion des peines, des soins et des sacrifices que l'on s'impose pour les obtenir. N'entreprenez point au delà de vos moyens. Vous avez du temps à courir avant de jouir. Si vous m'en croyez, à moins de grandes avances qui vous permettent d'attendre le résultat de la culture principale, vous ne négligerez point les plantes alimentaires, les céréales de facile venue. Si vous n'en retirez pas un profit très lucratif, vous y trouverez certaine-

Digitized by Google

ment de quoi vous aider à supporter les premiers frais d'installation.

Nous appelons l'attention des planteurs sur les *assolements*, très négligés dans les îles nouvellement exploitées. Une même espèce, sur le même terrain, se nuit à elle-même, et devient une cause d'épuisement tel, que le sol finit par se montrer infertile pour cette même espèce. Les engrais, sans doute, peuvent retarder cet épuisement; mais ils ne suffisent pas pour réparer à la longue toutes les pertes éprouvées par le sol. Ce manque de substance nutritive est, à n'en pas douter, la cause naturelle de ces maladies organiques qui finissent par envahir les végétaux soumis à une culture abusive. N'est-ce pas là le principe de la maladie de la canne et des caféiers, ou du moins de leur dépérissement?

Ce qui a lieu à la Réunion et à Maurice, pour la canne à sucre, avertit les colons de Madagascar de ne pas donner dans les mêmes errements, de ne pas se laisser abuser par l'appât de bénéfices à courte échéance qu'ils attendent des plantes coloniales, sans penser aux embarras, peut-être à la ruine qu'ils se préparent pour l'avenir. Ces considérations, que nous ne faisons qu'effleurer, mériteraient de plus amples développements. On est aujourd'hui, à Madagascar, dans la période des essais; les premiers jets font apparaître l'avenir sous des couleurs riantes; mais cette fertilité des premiers temps se continuera-t-elle? Nous sommes en droit d'en douter par ce qui arrive aux caféiers, qui après un certain temps dépérissent. Que le succès des plantes actuelles ne fasse donc pas négliger la culture d'autres plantes qui ont un avenir non moins prospère. Tout en servant d'assolement, elles assureront au planteur un revenu que lui refuse l'épuisement des premières plantations. De ce nombre je mets en première ligne la culture du cotonnier.

1° *Culture du cotonnier.* — Nous n'avons pas à démontrer la richesse qui se rattache à l'industrie cotonnière. On sait assez quel rôle joue le coton dans le commerce des nations et dans l'économie domestique. On en peut juger par la consommation qui s'en fait : la France seule emploie annuellement pour plus de cent millions de francs de cette matière première. Le vêtement de coton est celui dont on peut user le plus convenablement dans la zone torride, et les climats chauds sont les plus favorables à la culture du cotonnier; ses produits abondants sont la matière première la moins coûteuse pour la fabrication des étoffes; double raison pour que la production cotonnière soit prise en considération à Madagascar.

Digitized by Google

Par l'usage qui s'en fait déjà, l'on peut calculer les nombreux avantages qui en résulteront : tant de bras inoccupés y trouveront un travail lucratif, et le commerce un aliment nouveau et très important. Mais qu'il nous suffise de démontrer la possibilité d'obtenir des récoltes de coton aussi étendues qu'on le voudra, ici où la main d'œuvre est si facile et le résultat assuré. Dans les considérations pratiques qui vont suivre, nous nous attachons plus particulièrement aux opérations de culture les plus simples et les plus parfaites.

Le cotonnier est originaire de toute la région intertropicale : il est donc à Madagascar dans son centre naturel. Sans entrer dans les classifications plus ou moins justifiées, nous nous arrêtons à deux classes : cotonnier *herbacé*, et cotonnier *arbuste* ou en *arbre;* division, du reste, fondée seulement sur le plus ou moins d'extension qu'ils prennent. Leur durée est subordonnée au climat sous lequel ils sont cultivés. Dans les pays chauds, ils sont persistants pendant deux ou trois ans. Mais il sera beaucoup plus sûr de les renouveler chaque année, au moins les herbacés : car, la seconde année, il est rare qu'ils jouissent de toutes les conditions qui leur permettent de rendre leurs produits naturels; ceux-ci sont inférieurs à ceux qui proviennent de la plante obtenue par le semis de l'année. Du reste, l'expérience en ce point indiquera à quoi il faut s'en tenir.

Il y a un grand nombre de variétés de coton, que l'on distingue par le nom des pays qui les produisent. Ces variétés ont des qualités particulières, qui font que la culture de l'une offre des avantages dans une condition et n'en offre plus dans d'autres; il sera donc prudent d'essayer de diverses variétés. Cependant on peut les réduire toutes à deux principales. D'ailleurs la culture est la même pour toutes. La première variété est désignée sous le nom de *Géorgie longue-soie*, ou *Sea-Island;* la seconde, sous le nom de *Louisiane*, ou *courte-soie.* — « Les cotonniers Géorgie longue-soie, à cause du haut prix de leurs produits, et les cotonniers Louisiane, à cause de leur haut rendement et de leur précocité, sont les deux espèces les plus avantageuses à cultiver. A elles deux, elles pourront occuper les situations diverses de sol et d'exposition qui peuvent convenir au cotonnier en général. La culture du Géorgie long, à côté de celle du Louisiane, ne lui sera supérieure que si elle se trouve dans certaines conditions particulières et requises pour que le produit acquière la qualité essentielle qui lui vaudra le haut prix. Il m'a été démontré, de plus, que le Louisiane peut venir

Digitized by Google

très bien là où ne réussirait pas au même degré le Géorgie long (1). »

Voici, d'après le même auteur, le rapport des rendements de ces deux espèces par hectare :

Géorgie :	brut 1400 k.	net 290 —	prix à 7 fr.	= 2030 fr.
Louisiane :	« 2200 k.	« 670 —	« 2 fr. 20	= 1474 fr.

Chaque plante a des sols et des exposition qu'elle affectionne, et qui sont une condition essentielle de son développement. Le cotonnier a besoin d'une terre profonde, perméable, substantielle, plutôt faible que forte. Il croît bien dans les terrains argilo-calcaires; mais il ne donne aucun bon résultat dans les terres trop fortes, glaiseuses, qui retiennent les eaux pluviales et se fendillent pendant les chaleurs. Si les racines du cotonnier demandent un sol profond et perméable, où elles puissent se développer, la plante aime à voir s'accumuler autour d'elle la plus grande chaleur possible. On recherchera donc les terrains qui par leur nature absorbent et retiennent la plus grande somme de calorique, et cependant se maintiennent suffisamment humides. Les terrains sableux de la côte de Madagascar paraissent éminemment propres à fournir cette double condition.

L'altitude au-dessus du niveau de la mer doit aussi être prise en considération. La température moyenne diminuant au fur et à mesure que le terrain s'élève, il y aura une ligne au delà de laquelle le cotonnier ne trouvera plus la somme de chaleur nécessaire à sa maturation. La limite à laquelle on peut récolter le coton, ne paraît pas dépasser 600 à 700 mètres d'altitude. Pour parer à la différence de température, il faudra, en s'avançant vers les terres hautes, choisir celles qui s'échauffent plus facilement, c'est-à-dire, les terres très légères, et prendre l'exposition qui abrite des vents froids et reçoit le mieux la chaleur.

On nous demandera si la culture du coton est possible sur le plateau central de Madagascar. Nous ne le pensons pas, excepté peut-être dans certaines vallées profondes, protégées contre les vents froids et recevant une grande concentration de chaleur. L'altitude de 1200 mètres où il se trouve, l'uniformité de la température, sa variation de 5 à 24 degrés, ne pourront pas fournir la somme moyenne de chaleur que réclame la plante depuis sa ger-

(1) A. Hardy, *Manuel de culture du coton en Algérie.*

Digitized by Google

mination jusqu'à sa complète maturité. Il faut au cotonnier un minimum de chaleur constante de 15 à 16 degrés centigrades : la somme de chaleur qu'il absorbe pour son entier développement, est de 4500 à 5000 degrés centigrades; il supporte facilement jusqu'à 45 degrés, tandis qu'une température de moins de 15 degrés, même momentanée, lui est nuisible.

Voici les conditions qui conviennent plus spécialement à chaque espèce de coton. Le Géorgie longue-soie doit sa spécialité à la longueur, à la finesse, à l'élasticité de ses filaments. Cette variété a été obtenue « par la culture sur le rivage de la Floride et de la Caroline du Sud, sous l'influence de terrains et d'une atmosphère naturellement saturés des émanations salines de la mer. Transportée en dehors de cette circonstance, cette variété dégénère (1). »

La même loi existe sans nul doute pour Madagascar. Le sol offrant les mêmes avantages, rien n'empêche de s'y conformer. Le Géorgie longue-soie ne conservera sa supériorité que dans la condition essentielle de proximité de la mer. « Les terrains naturellement salés, dit le même auteur, conviennent admirablement au développement des plus belles sortes de Géorgie long, ou *Sea-Island.* Dans la Caroline du Sud, on regarde comme éminemment favorables aux belles qualités de longue-soie les localités voisines de l'Océan, où les eaux douces se rencontrent avec les eaux salées. » — N'est-ce pas le cas des côtes malgaches?

Les cotons courte-soie réussissent aussi très bien dans cette situation exceptionnelle; mais ils ont l'avantage de réussir encore dans l'intérieur des terres, là où le Géorgie tend sans cesse à dégénérer. — Nous avons nous-même constaté la belle venue et le rendement du cotonnier dans ces conditions, quoique jeté en terre comme par hasard et sans aucun soin.

Parcourons maintenant les diverses opérations que réclame la culture du cotonnier.

Le cotonnier, étant une plante à racine pivotante, demande des labours très profonds, afin qu'il puisse étendre facilement ses racines. Une profondeur de $0^{m},40$ peut suffire. Sur les côtes, les terres étant naturellement légères, ce labour n'offre pas grande difficulté; mais il est nécessaire, parce que le sable se tasse et offre plus de résistance qu'on ne croit à l'eau et à l'air. Le sol doit être

(1) A. Hardy, *ibid.*

Digitized by Google

purgé de toutes mauvaises herbes et de toutes racines vivaces et parasites, comme chiendents, liserons, etc. On multiplie les labours de manière à mener la terre à l'état de netteté et de division convenable.

La manière ordinaire de semer le coton consiste à tracer des lignes parallèles dans une direction, puis des lignes transversales qui couperont les premières en quinconces. C'est à la rencontre des deux lignes que l'on place la graine ou les graines : car il est bon d'en mettre plusieurs, sauf à arracher plus tard les plantes inutiles. On les enterre comme on fait pour les maïs ou les haricots. On peut aussi les planter sur une seule ligne. L'espacement sera calculé sur la fertilité du sol et sur le développement présumé des plants : car il faut que l'air et les rayons du soleil puissent visiter librement leur surface. L'espacement d'un mètre environ est la mesure ordinaire ; on pourra le restreindre pour les cotonniers herbacés ; mais il serait insuffisant dans les terrains à fond frais et marécageux, où les cotonniers prennent un développement considérable.

L'époque des semailles est subordonnée à la température. Si l'on met les semences en terre avant que le sol ait acquis le degré de chaleur convenable, on court le risque de perdre sa semence et son temps. Il y a plus d'inconvénients à semer trop tôt que trop tard. Dans les bas où la température se maintient assez haute, on n'a pas à redouter cet inconvénient. On peut du reste consulter la nature, et choisir pour ensemencer le moment où les arbres à feuilles caduques recommencent à germer. Ici encore, le meilleur pronostic sera l'expérience.

S'il y avait sécheresse, surtout au moment de la première pousse, il sera très utile d'arroser les plantes. Ce sera un surcroît de travail sans doute, mais il sera amplement compensé par le résultat final. De même, si l'on sème dans des terres compactes, sujettes à durcir sous l'action des pluies, il est utile d'environner la graine d'un peu de sable terreauté, qui contribue à hâter la croissance des semis. Quand la terre durcit, recourez au binage.

La graine venue dans de bonnes conditions conserve sa vertu germinative pendant trois ans ; mais il vaut mieux semer les graines de la récolte précédente. Avant de les mettre en terre, on pourra les faire tremper dans l'eau pendant un ou deux jours, afin d'en hâter la germination.

Les semis faits dans de bonnes conditions mettent de six à huit

Digitized by Google

jours à sortir de terre. Cinq ou six mois après commence la maturité, prenant plus ou moins de temps, suivant la quantité de chaleur fournie par la température locale. Les capsules mûrissent successivement, et la récolte peut durer jusqu'à trois mois. On ne doit opérer la cueillette du coton que lorsque les capsules sont complètement ouvertes. On prend la capsule de la main gauche, et avec les doigts de la main droite on saisit en une seule fois tous les filaments et les graines qui y sont contenues. Au fur et à mesnre qu'on le récolte, le coton est étendu sur des nattes, ou mieux sur des claies de roseau, dans un endroit bien sec et bien aéré. S'il était humide, il faudrait l'exposer au soleil. Ne mettez point le coton en tas avant que la graine soit complétement sèche : sans cela, il fermenterait et perdrait la plus grande partie de ses qualités.

Quand la récolte est finie, on procède à l'*égrenage*. Cette opération peut se faire à la main, ce qui est fort long, ou aux machines. La plus simple machine, que chacun peut se confectionner, consiste en deux cylindres légèrement crénelés, tournant en sens inverse, comme les cylindres d'un moulin à canne, assez rapprochés pour ne pas laisser passer la graine. Pour les mettre en mouvement, on usera du moyen le plus à portée, le bras de l'homme, la force des animaux ou une chute d'eau, en attendant que l'on puisse se procurer des moteurs perfectionnés. Dans cette opération, l'on doit viser à dépouiller le coton de toutes les matières étrangères, et cependant ménager le plus possible les filaments.

Lors de l'égrenage, on fait choix des graines pour la récolte suivante. On les prend de préférence dans les branches qui ont un plus grand nombre de capsules, et, parmi ces capsules, celles qui ont les filaments plus longs, plus fins et plus soyeux. Ce sont généralement celles de la récolte moyenne, celles du commencement et de la fin ayant moins de vie. Il sera bon d'élaguer à l'avance les branches les plus basses, comme un produit de faible qualité, et comme nuisibles au développement des autres.

Maintenant, cher cultivateur, il ne vous reste qu'à mettre votre produit en balles, pour le livrer à l'exportation.

Un mot encore en faveur de ceux qui voudraient, sur les lieux mêmes, utiliser le coton. Après l'égrenage, on procède au *nettoyage*, opération qui se fait à la carde, mais mieux en étendant le coton sur une claie. Une personne ou deux, placées de face et armées d'une baguette bien lisse (les habiles en ont une à chaque main et battent

Digitized by Google

en cadence), battent pour débrouiller les pelotons et en faire tomber les immondices. Dans cet état, il est livré à la fileuse, qui, avec sa quenouille et son fuseau, le file comme on fait dans le pays pour le lin, la laine ou même la soie. Le fil de coton est employé à la couture, à la broderie ou au tissage. Au delà des mers, toutes ces opérations se font au moyen de machines. Les opérations en grand, en effet, ne peuvent se faire autrement. Les métiers à la main peuvent suffire pour subvenir aux besoins de la famille. Si cette industrie venait à s'implanter à Madagascar, on trouverait bientôt des moyens d'améliorer et de perfectionner les métiers.

Nous n'avons pas craint de nous étendre un peu sur la culture du coton, parce qu'elle aurait, croyons-nous, une grande importance à Madagascar, si elle y était entreprise d'une manière intelligente. Qu'un industriel établisse ici une usine de filature et de tissage, et les avantages d'un pareil établissement seront immenses, vu la facilité de se procurer la matière première et le bas prix de la main-d'œuvre. L'écoulement des tissus sur les lieux mêmes défierait, en outre, toute concurrence du dehors.

2° *Culture de la vigne.* — Depuis plusieurs années déjà, on a essayé de développer à Madagascar cette branche de l'agriculture; mais le plateau central de l'Imérina, choisi pour ces essais, offre des conditions de terrain et de climat par trop défavorables. La plus grande partie du sol de l'Imérina consiste en terres argileuses extrêmement compactes et presque imperméables. Pour les disposer à recevoir la vigne, il faudrait beaucoup de travail, et une quantité considérable de chaux, dont le pays est presque dépourvu.

De plus, sur ce plateau, l'on passe régulièrement chaque année six ou sept mois sans pluie, sous un soleil encore ardent. Une telle sécheresse est funeste à la vigne. Les pluies des autres mois viennent à contre-temps, et enlèvent au raisin ses bonnes qualités, quand elles ne le pourrissent pas. Cet obstacle serait bien plus grave que celui du sol même. On ne voit pas trop comment on pourrait l'éviter.

Ajoutez à cela une chaleur continuelle, qui ne permet pas à la sève de se reposer. Nous avons vu, non seulement des grappes mûres et de petites grappes vertes sur le même cep, mais dans la même grappe des grains tout à fait mûrs, et d'autres encore tout petits et tout verts. Cette chaleur n'est pas assez forte cependant pour faire produire à la vigne deux récoltes par an, comme dans les pays les plus chauds. Mais néanmoins il y a si peu d'hiver dans

Digitized by Google

l'Imérina, que la vigne est en végétation presque toute l'année. Aussi, lorsque arrive le printemps, non seulement elle est lente à repousser, mais ses pousses sont maigres, les fruits peu nombreux, souvent chétifs, parfois avortés. C'est alors, au printemps, que la pluie serait nécessaire; et il n'y en a point.

Quels sont les résultats obtenus jusqu'ici, en dépit de ces multiples inconvénients? M. Laborde, qui a tant fait pour développer l'agriculture et l'industrie à Madagascar, a jadis cultivé des plants de vigne de diverses espèces. Il put, à cette époque, grâce à la faveur de la reine Ranavalona Ire, choisir un terrain et une exposition favorables : aussi fit-il bientôt goûter à ses amis des muscats d'un fort bon goût, et quelques bouteilles de vin, qui fut assez apprécié, même en Europe. Malheureusement, ses plants furent envahis par l'oïdium l'année même où ce fléau fit son apparition en France : dès lors ils commencèrent à dépérir.

Lorsque M. Laborde dut se retirer, des Malgaches, alléchés par le prix exorbitant qu'ils avaient parfois tiré de quelques grappes de raisin, se mirent à cultiver chez eux la vigne; mais, faute de soins intelligents, ces essais ne donnèrent généralement que d'assez minces résultats. D'ailleurs, les Malgaches, pressés de jouir de leurs produits de peur d'être volés, et peu délicats en fait de fruits, cueillaient d'ordinaire et vendaient le raisin longtemps avant sa maturité.

Les missionnaires français ont aussi essayé de cultiver quelques plants de vignes importés d'Europe : il s'agissait pour eux d'un point capital, d'avoir du vin véritable pour le saint sacrifice. Mais ils ne pouvaient guère choisir le terrain ni l'exposition qu'il eût fallu à la vigne. Néanmoins plusieurs d'entre eux ont adossé une treille à leur logis, ou planté quelques ceps devant leur porte. Une petite campagne, dans un terrain extrêmement aride, leur a aussi permis de cultiver un petit carré de vigne. C'est là que, en dépit des conditions défavorables et de l'oïdium, quelques-uns d'entre eux ont pu récolter de bons raisins de table et quelques bouteilles d'un vin assez médiocre, suffisant toutefois pour dire la sainte messe en toute assurance.

Plusieurs Malgaches, qui pouvaient disposer de meilleurs terrains, et à qui les missionnaires ont fourni les plants et enseigné la manière de les cultiver et de les tailler, ont obtenu d'assez bons résultats. Mais ils se bornent au raisin de table; encore le cueillent-ils presque vert. Les plants qui ont le mieux réussi, sont les plants américains.

Vu ces faits et les obstacles énumérés ci-dessus, il paraît difficile

Digitized by Google

que le plateau de l'Imérina puisse devenir un pays vignoble. Mais il semble que l'on pourrait, sans trop de difficultés, surtout si l'on avait la faculté de choisir des terrains appropriés à cette culture, se procurer du raisin de table, et fabriquer du vin dont la provenance du moins serait sûre.

Ce résultat serait peut-être encore plus facile à atteindre, si, comme on l'assure, on trouve à Madagascar, surtout dans l'ouest, une vigne qui croît spontanément dans les forêts, et qui aurait la plus grande analogie avec la vigne américaine. Ce serait un plant à essayer.

On nous dit que, cette année même, 1882, on a obtenu à Tamatave du vin excellent avec du raisin récolté sur les lieux et provenant de plants bordelais. Ce serait une preuve de plus que d'autres points de Madagascar seraient plus favorables à cette culture que le plateau de l'Imérina.

Je dois dire un mot sur la culture du blé, avant de terminer ces notes déjà trop longues. On l'a essayée sur plusieurs points; mais si les résultats de ces plantations ont été parfois assez heureux, il faut convenir qu'elles ont, en général, bien peu réussi. A quoi cela tient-il? la nature du terrain leur serait-elle défavorable? Non; mais ce terrain n'est pas travaillé; et c'est regrettable. Le Malgache, lui, se contente de son riz; mais les Européens établis dans l'île seraient bien aises d'avoir toujours à leur disposition du blé en quantité suffisante, sans être obligés de le faire venir à grands frais de l'étranger.

On le voit par tout ce qui précède, si l'agriculture n'est pas plus prospère à Madagascar, la faute n'en est pas tant au terrain ni au climat, mais surtout à l'incurie des planteurs et à l'inefficacité des moyens employés jusqu'à présent. Espérons qu'une main habile viendra lui imprimer une direction mieux calculée et plus soutenue! Ce sera pour la grande île africaine l'aurore d'une prospérité qu'elle n'a pas encore connue.

X., *S. J.*

missionnaire à Madagascar.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

ANGLETERRE. — I. Économie sociale : *Social Equality, a Short Study in a Missing Science*, par W.-H. Mallock. — II. Excentricités protestantes : *l'Armée du salut*. — III. Romans : *the Golden Calf*, par miss Braddon.

CANADA. — I. *La Revue du monde catholique au Canada*. — II. *Histoire des Canadiens français*, par M. Benjamin Sulte.

ANGLETERRE

I

M. W.-H. Mallock n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*. J'ai eu déjà l'occasion de signaler ici un de ses essais les plus remarquables : *Is Life Worth Living?* (1) et d'appeler l'attention du public catholique sur la méthode neuve et savante de cet écrivain distingué. Les différentes études qu'il a publiées successivement, depuis 1876, dans le *Nineteenth Century* et dans le *Contemporary*, ont passionné la presse d'Angleterre et d'Amérique. Impuissants à contester la valeur et la force de son œuvre, ses contradicteurs ne trouvèrent à lui opposer qu'un seul argument, malheureusement trop puissant de nos jours : *C'est un catholique*. M. Mallock déclara fièrement et nettement que, protestant de naissance, il était tout simplement un sceptique. Je sais bien que

(1) Voir la *Revue* du 15 juin 1882, p. 705 et suiv.

Digitized by Google

la vérité, qu'elle vienne d'un catholique, d'un protestant ou d'un sceptique, est toujours la vérité; mais aujourd'hui tout est dans 'étiquette; et M. Mallock rendra certainement un énorme service aux idées saines, parce que, en qualité de sceptique, il est censé ne pas en avoir, et lui-même certainement recueillera de ses études consciencieuses le fruit qu'il mérite, l'abjuration de l'erreur et l'amour du premier terme de son dilemme : *Catholicisme ou nihilisme*.

Par ses procédés scientifiques, M. Mallock nous a déjà démontré qu'il ne peut y avoir de morale sans la foi en Dieu et en l'immortalité de l'âme; que cette foi ne peut avoir d'effet pratique sans la soumission aux règles d'une religion positive; qu'étant donnée la nécessité d'une religion, nous devons accorder notre préférence au catholicisme, qui est « le christianisme dans sa forme la plus ancienne, la plus légitime et la plus logique ». Dans son dernier ouvrage : *Social Equality a Short Study in a Missing Science*, « Égalité sociale, coup d'œil sur une science qui fait défaut. » (Londres : Richard Bentley and son), il descend dans une question de second ordre, mais dont l'importance actuelle n'échappera certes pas à ceux que préoccupent les problèmes économiques et politiques du temps.

Que faut-il réellement entendre par l'égalité sociale? que demandent au fond les différentes écoles du socialisme? — « Avant notre époque, dit M. Mallock, les hommes qui se disaient le parti du progrès, visaient uniquement à l'égalité dans les droits politiques, et non à l'égalité dans les conditions de la vie privée. Sans doute, cette dernière égalité avait occupé les rêves de quelques philosophes visionnaires; mais le bon sens des hommes l'avait repoussée. Au milieu des excès les plus sauvages de la première révolution française, on proclama la propriété foncière et toute autre *sacrées à jamais*. Cette révolution attaqua la puissance, non la richesse de l'aristocratie; elle s'attacha à protéger, non à supprimer la pauvreté. Mais, depuis lors, le parti du progrès, quoique continuant à battre en brèche le pouvoir, le fait avec un mobile nouveau. Son but réel maintenant, c'est l'égalité, non politique, mais sociale, et les mots *égalité sociale* ont à ses yeux un sens bien défini : l'égalité dans les conditions matérielles de la vie. Par suite, le progrès, qu'il faisait dépendre autrefois de la destruction des privilèges, il le rattache aujourd'hui à une nouvelle répartition de la

Digitized by Google

propriété. Cette conception acquiert chaque jour plus de clarté dans l'esprit du parti dont je parle, parti qui, selon l'avis de beaucoup d'observateurs, s'accroît sans cesse. Ses adhérents sont dispersés partout; et quoique, selon les lieux, leur visage ou leur déguisement soient différents, on découvre facilement leur action dans tout pays civilisé. L'enseignement du parti est ici plus, là moins accentué. Quand on considère l'habileté avec laquelle il se propage, ainsi que la violence des passions auxquelles il s'adresse et qu'il excite, on doit reconnaître que notre civilisation, bonne ou mauvaise, est aux prises avec un ennemi réellement formidable. »

Il faut maintenant rechercher quels sont les principes sur lesquels, en dépit de leurs divergences d'opinions sur les détails et l'application, les apôtres du socialisme basent leur système. Le premier, c'est que *la perfection de la société exige l'égalité sociale*, et voici comment on l'explique : « Le bonheur est en proportion avec la répartition des moyens de jouissance. Mais, comme il y a seulement une certaine quantité de ces moyens à partager entre un certain nombre de personnes, il s'ensuit que, si une classe possède plus qu'une part égale, il y a dans une autre classe un déficit correspondant. Le luxe d'un homme signifie la misère d'un autre, le haut rang d'un homme signifie la dégradation d'un autre. Ainsi, le bonheur étant proportionnel aux richesses et à l'état social, l'inégalité sociale, de sa nature, implique le malheur quelque part. Cette inégalité, en un mot, équivaut à la calamité sociale. Or, comme la fin du progrès est la diffusion du bonheur des hommes, le progrès consiste essentiellement à marcher d'un pas constant vers l'égalité. »

Voilà le principe. Mais est-il possible de le mettre en pratique, et par quels moyens? Ici encore, tous les socialistes sont unanimes, depuis les plus avancés jusqu'aux plus modérés : la répartiton nouvelle de la richesse et une série de changements dans les institutions de la société, tels que la nationalisation du sol, l'impôt progressif, la réglementation par l'État des heures de travail, l'abolition des rangs, l'enseignement officiel, et surtout le suffrage universel, nous conduiront sûrement à la réalisation plus ou moins parfaite du progrès, et partant du bonheur universel.

« Examinée d'un peu près, continue M. Mallock, cette proposition signifie ceci : Le maintien de la profonde distinction qui existe entre riches et pauvres, entre privilégiés et non privilégiés, entre gouvernants et gouvernés, entre producteurs et non producteurs,

Digitized by Google

distinction qui a jusqu'à ce jour caractérisé toutes les civilisations, dépend des lois et des formes de gouvernement qui en ont constamment été l'incontestable et directe sanction... Le raisonnement se déroule ainsi : Les lois et les formes de gouvernement supposent quelque fin humaine à atteindre; jusqu'ici le privilège d'indiquer cette fin a été réservé à un petit nombre d'hommes, qui se sont inspirés uniquement de leurs intérêts propres. On en conclut que le grand nombre, s'il veut unir ses efforts, peut renverser cet état de choses et donner son avantage particulier pour fin aux institutions sociales. Tout juste comme les vieilles lois et formes gouvernementales produisaient l'inégalité, les nouvelles produiront l'égalité. Réduite en syllogisme, la proposition revient à ceci : La structure de la société dépend de ses institutions; nous pouvons changer les institutions : donc nous pouvons changer la structure. »

Les prémisses de ce syllogisme n'ont aucune base historique. Quelle est donc sa base scientifique? Avant d'être répartie, il faut que la richesse soit produite, et les socialistes doivent nous prouver que, sous leur régime, la production continuera comme aujourd'hui; qu'il existe, en un mot, une cause permanente de production de la richesse. Oui, cette cause existe, répondent-ils, et c'est le travail.

« Ici, dit M. Mallock, commence véritablement notre examen. Si le travail est en réalité la cause suprême de la richesse, alors la richesse peut être distribuée comme les démocrates le disent, alors sa distribution dépend des lois et des formes de gouvernement; la structure de la société dépend de ses institutions; nous pouvons changer ces institutions, et partant cette structure. En un mot, la théorie démocratique est vraie, et le progrès de la démocratie est irrésistible. Il ne reste plus aux conservateurs qu'à demander piteusement un court répit. »

Mais les faits viennent détruire de fond en comble cette doctrine. L'application du système socialiste aurait pour effet unique de tarir la source de la richesse sans profit pour personne. Sans doute, les riches seraient appauvris; mais en même temps les ouvriers deviendraient encore plus misérables. Il est, sinon absolument faux, du moins fort exagéré, d'affirmer que l'homme a une tendance naturelle au travail : l'homme ne travaille naturellement que pressé par le besoin, et seulement en vue de pourvoir à ce besoin. Pour qu'il travaille dans une mesure supérieure, c'est-à-dire, pour qu'il produise

Digitized by Google

la richesse, il faut qu'il soit poussé par un mobile déterminé ; et ce mobile est la résultante de ses désirs, de ses capacités et des circonstances extérieures où il est placé. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Si, dans le cas de chaque travail différent, les circonstances extérieures n'étaient point aussi différentes de leur côté, les différences dans les capacités et les désirs n'auraient en pratique aucun effet; la diversité des désirs chez les travailleurs ne se traduirait pas en action, et la diversité de leurs capacités respectives resterait sans développement. En d'autres termes, malgré l'extrême variété naturelle des désirs et des capacités, s'il n'y avait pas une variété correspondante dans les biens extérieurs que les hommes peuvent gagner, si le talent et l'ambition n'obtenaient dans ces biens qu'une part égale à celle qu'obtiennent la paresse et la stupidité, tous les hommes seraient en fait également oisifs, également stupides, et leurs différences naturelles seraient comme non existantes. Un Christophe Colomb, dans ce cas, ne ferait pas plus qu'un simple mousse, et l'on ne trouverait dans les fabriques que des artisans vulgaires, mais pas un chimiste... »

C'est donc l'inégalité des récompenses espérées qui produit la richesse. Sans l'espoir d'une rémunération exceptionnelle, il n'y aurait pas de travaux spéciaux, pas d'inventeurs, pas de chimistes, pas de mécaniciens, pas de teneurs de livres, pas d'ouvriers habiles. Aucune loi humaine ne pourra jamais forcer les hommes à développer leurs facultés naturelles par l'étude, s'ils n'ont la perspective de voir leurs efforts récompensés d'une façon spéciale. Et c'est par l'étude de la nature humaine et de l'histoire du travail que M. Mallock prouve cette loi de la production de la richesse par l'inégalité sociale.

Les objections, il est vrai, ne manquent pas; mais l'auteur ne recule devant aucune : il les prend toutes corps à corps, les soumet à l'examen le plus minutieux et le plus impartial, et trouve à chacune une réponse victorieuse. Voici un exemple de son procédé :

« Peut-être répondra-t-on que l'avidité de ces travailleurs n'est pas en relation nécessaire avec leur habileté, mais que nos arrangements sociaux, bien que n'étant pas la cause de cette avidité, n'en sont pas moins l'occasion de son exercice. Ils fournissent, dira-t-on, au travailleur d'un ordre supérieur l'opportunité de dicter ses conditions, tout juste comme un hôtelier qui exploite la saison des

Digitized by Google

bains; mais, de même que celui-ci devient raisonnable dès que le temps de l'extorsion est passé, ainsi fera le travail supérieur le jour où d'autres arrangements sociaux seront en usage.

« Il n'est pas impossible qu'on me donne cette réponse. Si quelqu'un croit qu'elle a quelque valeur, je le prierai de considérer un fait souvent oublié, quoique évident. Lorsque nous parlons du travail supérieur, de quelque sorte qu'il soit, — celui de l'artisan, de l'ingénieur, du directeur de fabrique, du savant, — il ne s'agit pas d'une chose qui, ayant une fois reçu l'existence, se trouve à jamais à la disposition du monde. Bien au contraire. Dans quarante ans, toute l'habileté qui se déploie aujourd'hui aura péri irrémédiablement, et il faudra le même espace de temps pour rétablir dans une nouvelle classe d'êtres humains la science et le talent disparus. La civilisation est une forteresse faite de sable, qui sans cesse retombe, et que sans cesse il faut accumuler de nouveau. Un demi-siècle d'abstention suffirait pour faire de l'ouvrage une ruine irréparable.

« Où sont, à l'heure qu'il est, les hommes, et quels sont-ils, qui, dans la prochaine génération, dissiperont les ténèbres par l'électricité, qui jetteront par leurs journaux la vérité et le mensonge à tous les vents du ciel, qui triompheront de la distance par les chemins de fer et les bateaux à vapeur? Plusieurs sont encore au berceau, plusieurs à l'école primaire; plusieurs ne parlent pas encore, peu savent épeler; pas un ne possède plus de connaissances pratiques sur la vapeur, la géographie, la navigation, qu'Adam ou Ulysse. Ils ont à apprendre tout par des efforts patients. Pour aucun la tâche n'est facile, pour la plupart elle est ardue au suprême dégré. C'est par leur volonté propre qu'ils doivent l'accomplir, au milieu d'obstacles nombreux. Mais quel sera le mobile qui va éveiller et soutenir cette volonté?

« La forme la plus élémentaire de travail peut produire les ressources nécessaires à la subsistance, et des millions d'hommes ne cherchent à acquérir quelque aptitude que pour cette fin. Pourquoi une minorité se destinerait-elle à remplir des fonctions exceptionnelles? Nulle puissance n'est en état de l'y obliger : car, avant le jour où cette minorité exprimerait la volonté de montrer ses talents, personne ne pourrait dire qu'elle a des talents à exhiber. Il dépend d'elle de les développer ou de les laisser stériles. Si donc le travail supérieur peut actuellement dicter ses conditions, et s'il refuse d'agir sans une rémunération inégale il sera infailliblement, aussi

Digitized by Google

longtemps que durera la civilisation, maître de cette civilisation, et jusqu'à ce qu'on ait révolutionné de fond en comble la nature humaine, il continuera d'user de ses avantages. »

Je crois avoir donné une idée suffisante de l'argumentation de M. Mallock ; mais il n'est pas possible de faire apprécier à sa juste valeur, dans une analyse aussi succincte, un ouvrage de cette nature. Il faut le lire en entier, et ceux qui entreprendront cette tâche (1) — et certes elle n'est pas sans charme — se convaincront que M. Mallock a bien posé les bases de la démonstration scientifique des deux propositions suivantes, qui, d'après lui, sont la ruine de l'édifice bâti à grand'peine par les socialistes modernes :

« La première est que, même en admettant que l'égalité de la richesse fût chose désirable, il serait absolument impossible de l'établir autrement que pour une très courte durée; que l'égalité même de ce moment serait l'égalité du besoin, de l'horreur, de la consternation, mais non de la prospérité ; et que les anciennes inégalités ne tarderaient pas à renaître, changées seulement en ce point que leurs traits les plus mauvais seraient encore exagérés.

« La seconde est que, même dans l'hypothèse que l'égalité pourrait être établie comme condition permanente de la société, cela ne serait profitable à personne, pas même aux plus pauvres classes : en d'autres termes, que l'inégalité actuelle n'est pas un vice accidentel qu'il faille chercher à réduire aux moindres proportions possibles, mais qu'au contraire elle constitue une cause efficiente de civilisation, à savoir, la cause de l'abondance, non du besoin ; et que, par l'abolition de cette inégalité, le besoin, loin d'être supprimé, serait augmenté. »

II

La guerre de brochures entamée par Mme de Gasparin contre l'*Armée du salut*, les réunions publiques et privées tenues à Paris par les membres de cette société, ont considérablement surexcité la curiosité publique. Mais le but et l'organisation de la nouvelle secte sont sans doute peu connus, et les lecteurs de la *Revue* accueilleront certainement avec faveur quelques renseignements à ce sujet.

C'est en Angleterre que nous devons chercher le berceau de

(1) Une traduction française du livre de M. Mallock vient de paraître à la maison Firmin Didot.

Digitized by Google

l'*Armée du salut*, fondée en 1865, par M. William Booth, pasteur protestant. Le but est de ramener au bien les malheureux et les déclassés des deux sexes adonnés au vice et à l'ivrognerie; le principe repose sur le repentir et la reconnaissance envers Jésus-Christ mort en croix pour racheter du péché le genre humain; les moyens consistent en une propagande constante par des journaux spéciaux, des réunions hebdomadaires et les visites quotidiennes des officiers dans les ateliers, les cafés, les prisons, etc. Tout clergé est mis à l'écart, l'homme doit communiquer directement avec Dieu; mais la secte déclare ne faire aucune propagande auprès des personnes attachées à une religion, et n'agir que sur les gens du peuple indifférents ou hostiles à toute croyance. C'est sans doute à cette conduite qu'elle doit le jugement favorable du cardinal Manning.

Pour arriver au but proposé, il est un ennemi redoutable à combattre : le péché. Aussi l'association est-elle organisée militairement, comme l'indique sa dénomination. Elle compte douze cents officiers et environ vingt mille soldats. William Booth, son fondateur, en est le général en chef; miss Catherine, une des filles du général, jeune femme de vingt-deux ans, est la maréchale, on peut même dire l'âme de l'armée. Son éloquence, sa beauté, sa physionomie sympathique, semblent lui donner une influence inouïe sur tous les membres de la secte. Les persécutions qu'elle vient d'essuyer en Suisse, n'ont fait que rehausser son prestige et enflammer son ardeur : elle se déclare prête à souffrir le martyre pour son œuvre, et les siens sont tout disposés à la suivre partout où elle voudra les conduire.

Il y a des officiers des deux sexes et de tous grades : colonels, majors, capitaines, lieutenants. Ils portent un costume noir, bordé de passe-poil rouge; sur le collet est brodé l'initiale S, ou, dans un écusson, les mots : *Armée du salut*. Ceux qui n'ont pas de ressources, touchent une solde, qui est de 26 fr. 45 par semaine pour les célibataires, hommes ou femmes, et de 33 fr. 75 pour les officiers mariés, plus 1 fr. 25 par enfant. Ils ne sont promus qu'après un stage dans deux maisons spéciales d'éducation et un engagement de renoncer entièrement au monde, pour se consacrer absolument à leur mission. Leurs fonctions consistent à présider les réunions et à faire les visites quotidiennes dont il est question plus haut.

Quant aux soldats, ils ne sont tenus qu'à s'abstenir de l'usage

Digitized by Google

du tabac et des liqueurs; ils doivent, en outre, faire de la propagande dans leur entourage. Dans aucun cas, ils ne sont rétribués.

Le budget de l'*Armée du salut* est alimenté par des quêtes et les dons volontaires des soldats. Il s'est élevé, en 1881, à près d'un million.

Cette armée d'un nouveau genre paraît faire de grands progrès. Partie de l'Angleterre, où elle compte ses partisans les plus nombreux, elle s'est répandue en France, en Suisse, en Amérique, et jusque dans l'Inde et en Australie.

L'état-major du corps d'armée de Paris, qui a son siège quai Valmy, 187, se compose d'une douzaine d'officiers des deux sexes, qui ont réussi, disent-ils, à recruter plus de quatre cents soldats. C'est, en effet, le nombre de personnes qui assistent ordinairement à leurs réunions publiques, dites *de salut*, qui ont lieu cinq fois par semaine, de huit à dix heures du soir. Une autre réunion, dite *de sainteté*, se tient le vendredi : on n'y admet que les membres de l'armée et les personnes munies d'autorisations spéciales, qui s'obtiennent, du reste, assez facilement.

« Dans ces réunions, dit *la Réforme sociale*, les officiers, et surtout les *officières*, prennent souvent la parole : en insistant sur le sacrifice de Jésus-Christ et en agissant sur l'esprit de leurs auditeurs par la crainte de la mort, ils les exhortent à venir se joindre à eux. Souvent ces appels sont entendus, et des assistants, d'abord indifférents, viennent rejoindre sur l'estrade les soldats de l'armée. Des cantiques sont ensuite chantés par toute l'assistance, avec accompagnement d'un orchestre assez bizarre, composé d'un violon, d'un violoncelle, d'un piano, d'un cornet à piston, d'un ophicléide, d'une grosse caisse, et même, pour les jours de grande réunion, d'un tambour de basque. Enfin, à certains moments, le personnel de l'armée, officiers et soldats, se met à genoux, et chacun, suivant son inspiration, se met à prêcher. Quelquefois aussi les nouveaux convertis prennent la parole, pour faire une sorte de confession publique et se déclarer sauvés. »

III

Le dernier roman de miss E. Braddon : *the Golden Calf*, « le Veau d'or », est digne de la réputation de l'auteur. L'intrigue se poursuit, sans languir un seul instant, à travers mille scènes plus

Digitized by Google

charmantes ou plus terribles les unes que les autres, et l'idée morale — car dans les romans de miss Braddon il y a toujours une idée, et ordinairement une idée morale — se dégage insensiblement des complications de l'action avec la plus grande netteté. Si l'héroïne est cruellement punie, pour avoir adoré le veau d'or, par les conséquences mêmes de ses actes, la miséricorde infinie de Dieu n'est pas moins mise en relief : le repentir trouve le pardon, le devoir jouit de sa récompense. Les personnages sont vivants et sympathiques : on les quitte à regret, quand on arrive à la fin du livre; ils nous sont devenus tellement familiers, que l'on croit se séparer de vieux amis ou de parents adorés. Et les descriptions! quelle sobriété, mais en même temps quelle touche! que l'on serait heureux de vivre de cette vie provinciale, si simple et si gaie, dans ces vieilles maisons si saines, si confortables, pleines d'air et de vie! Londres ou Paris seraient bien vite déserts, si l'on se laissait aller au charme du pinceau de miss Braddon.

Ida Palliser — c'est le nom de l'héroïne — est une jeune fille pauvre, mais belle à ravir et douée supérieurement : « C'était la plus belle fille de l'école, et ses rares facultés excitaient l'admiration même des plus indifférents. Elle occupait la position anormale d'élève-maîtresse. Son père, un ancien officier en demi-solde, marié en secondes noces avec une jeune femme, s'était retiré en France, où il vivait modestement avec elle et leur jeune enfant, âgé de cinq ans. Il avait placé Ida chez miss Pew à forfait, et miss Pew s'était chargée, pour la somme une fois payée de cinquante livres sterling, de l'entretien et de l'éducation d'Ida pendant trois ans. Ida devait bénéficier des leçons des maîtres attachés à l'école, et se préparer à la brillante et lucrative carrière d'institutrice. En retour, miss Pew avait le droit de faire travailler à son gré miss Palliser. Et miss Pew avait sur les capacités de son élève des idées très larges. Dans sa théorie, aucune somme de travaux, intellectuels et manuels, n'était au-dessus des forces d'une jeune femme de dix-neuf ans, brillante de santé. Pour elle Ida était une jeune femme. Les autres élèves du même âge étaient des petites filles; mais elle appelait invariablement Ida *une jeune femme.* »

En butte à la jalousie de ses compagnes, abreuvée d'humiliations, blessée à chaque instant dans son amour-propre, Ida prend en haine sa pauvreté, cause de toutes ses misères, et veut arriver à la fortune, qu'elle considère comme une délivrance. — « Je ferai un

Digitized by Google

mariage d'argent, » dit-elle un jour en confidence à son unique amie. C'est là-dessus que va rouler toute l'intrigue. Elle épouse un jeune homme qu'elle croit riche; mais elle a été trompée : son mari est encore plus pauvre qu'elle, et dépourvu, hélas! de l'énergie de caractère si nécessaire dans sa position.

La fortune vient cependant d'une façon tout inespérée. Ida est d'une famille riche, et la mort de ses deux cousins vient tout à coup changer la situation. Mais la richesse n'apporte pas le bonheur. Le mari d'Ida se livre à l'ivrognerie, et le *delirium tremens* s'empare de sa proie. Que de souffrances morales la pauvre femme a-t-elle encore à supporter! Mais elle fait son devoir jusqu'au bout. Le maniaque périt victime d'un incendie qu'il a lui-même allumé dans un accès de folie. Un an après, Ida épouse l'homme qu'elle aime : elle va jouir enfin du bonheur qu'elle avait en vain cherché dans la richesse, mais qu'on ne trouve que dans l'accord des âmes et dans une conscience satisfaite.

Une des grandes qualités de miss Braddon, à mon humble avis, c'est qu'elle sait faire sortir une leçon de chaque scène, de chaque description même. Elle ne fait pas de l'art pour l'art : les problèmes sociaux les plus ardus, les plaies de notre pauvre humanité la préoccupent vivement, et elle s'efforce d'élucider les uns, de guérir les autres. Il y a dans *the Golden Calf* un tableau frappant, effrayant de l'alcoolisme et des ravages causés par ce terrible fléau, qui malheureusement sévit aujourd'hui si cruellement dans toutes les classes de la société, surtout en Angleterre. Il serait trop long de le détacher ici, et je me contenterai de citer la description d'un village, où l'auteur fait, en passant, le procès aux idées modernes sur l'amélioration du sort des classes pauvres :

« Entre Winchester et Romsey, l'on rencontre une suite de collines aux rampes verdoyantes, ombragées par de vieux ifs : un pays de verdure solitaire, mais charmant. C'est dans un vallon de cette campagne accidentée qu'est niché le village de Kingthorpe, avec sa demi-douzaine de belles vieilles maisons, ses jardins richement cultivés et sa vieille église aux tours carrées, d'un style si original. Il est habité par une petite colonie riche et prospère, où la misère et le besoin sont inconnus. Les plus humbles chaumières appartiennent généralement aux ouvriers du domaine de Wendover, et ces ouvriers sont généreusement payés et bien traités. Le salaire d'un manœuvre de Kingthorpe semblerait bien maigre à un artisan de

Digitized by Google

Londres; mais, si l'on tient compte que chaque laboureur jouit d'une chaumière spacieuse et d'un acre de jardin pour six sous par semaine, que la ferme lui donne chaque jour le lait nécessaire à ses besoins, que le château lui fournit autant de bois qu'il peut en brûler, du charbon et des couvertures à Noël, du vin et de l'eau-de-vie, de la soupe et du pain dans les cas de gêne ou de maladie, on avouera qu'il n'est peut-être pas si malheureux que son frère de la Cité. Il y avait à Kingthorpe un air de confort et de repos qui en faisait un lieu délicieux à l'œil du voyageur, un lieu où l'on aurait volontiers déposé le fardeau de la vie, pour se reposer pendant quelque temps dans une de ces blanches chaumières, assises un peu en arrière de la grande route et ombragées par un rideau de grands ormes... »

Voici encore un passage dirigé contre le matérialisme et l'irréligion modernes :

« Ida n'invitait pas son mari à l'accompagner dans ses dévotions dominicales, sûre d'avance qu'il se réclamerait de son état de santé pour rester à la maison. Il n'avait que bien rarement assisté aux offices de la paroisse avec sa femme, affectant de mépriser tout culte conventionnel. Il avait tout juste cette légère teinture de science moderne sur laquelle notre jeunesse superficielle se fonde pour rejeter tout ce qui dépasse la limite d'une démonstration mathématique. Il avait parcouru Darwin, et regardait l'homme comme le dernier développement du temps et de la matière, comme un être qui ne serait pas supérieur, au point de vue spirituel, au premier ver qui a frétillé dans le limon terrestre. Il avait feuilleté Herbert Spencer, et pour lui Dieu était l'Inconnu; et comment supposer que l'Inconnu prenne plaisir aux prières automatiques d'une poignée de rustres et de lourdauds réunis dans une vieille église décrépite, de temps immémorial le temple des mêmes superstitions et des mêmes cérémonies? Le vaste temple de l'univers, tel était son idéal de l'église. Et c'est là, en effet, une magnifique église pour un fidèle adorateur de la Divinité. Mais l'homme qui abandonne les prières solennelles et néglige les heures fixées pour la dévotion, avec une vague idée d'adorer Dieu dans les bois ou sur le sommet d'une montagne, se met bien rarement en peine de réaliser cet idéal. »

Digitized by Google

CANADA

I

L'année 1883 semble s'ouvrir sous les auspices les plus favorables pour la littérature canadienne. Jamais le Canada n'avait vu éclore autant de journaux et de publications périodiques; jamais les lectures et les conférences n'ont été plus nombreuses et plus brillantes. *La Gazette de Sorel* publication bi-hebdomadaire, et *le Petit Journal*, feuille quotidienne de Québec, qui avaient cessé de paraître depuis quelque temps, ont revu le jour dans le mois de janvier. Parmi les nouveau-nés, on signale les *Cent Cueillettes par semaine*, *la Semaine religieuse*, *l'Étincelle*, *le Soir*, *l'Étendard*. *l'Ami des livres*, tous publiés à Montréal. Sans doute, on ne peut garantir la qualité de chacune de ces feuilles, ni prédire à toutes le succès. Déjà même l'une d'elles a disparu après quelques jours seulement d'existence. Mais il y a là cependant l'indice d'un grand mouvement littéraire, et la preuve que lecteurs et auteurs deviennent, également plus nombreux. C'est d'un bon augure.

D'un autre côté, les efforts des écrivains deviennent de plus en plus sérieux. Ils semblent renoncer peu à peu à ce système d'admiration mutuelle qui nuisait tant jusqu'ici au progrès des lettres, et discutent sérieusement les critiques dont ils sont l'objet.

Les quelques pages mêmes que je consacre, dans chacun demes articles, à notre ancienne colonie, trouvent là-bas des lecteurs attentifs. La *Revue canadienne* a déjà plusieurs fois signalé mes observations, et l'une d'elles vient d'être l'objet d'une polémique que je crois devoir relever, non par vanité, mais parce qu'elle semble un trait caractéristique d'une crise heureuse dans la littérature canadienne.

Il s'est formé un parti contre les *prétendus puristes*, qui dénoncent certaines expressions comme peu françaises et entachées d'anglicisme. M. l'abbé H. Martial se range en faveur des *prétendus puristes :* « Quand Dieu appelle une âme à la perfection, écrit-il en tête d'une étude adressée à la *Revue canadienne*, il la laisse passer par la période des scrupules. Les langues, avant d'atteindre la perfection, passent par le purisme. La prose française au Canada subit en ce moment l'épreuve du purisme. Tant mieux ! »

Puis il résume dans les termes suivants l'accusation portée contre moi par un journaliste canadien :

Digitized by Google

« Dans un article de la *Revue du monde catholique* (1), qui a été cité dans la *Revue canadienne*, j'ai vu qu'on avait relevé, dans la *Vie de M. Faillon*, le mot *complexion* comme étant un anglicisme et ne devant pas signifier *teint* en français. D'après le dictionnaire de Littré, *complexion*, synonyme de *constitution* et de *tempérament*, est l'*ensemble des signes extérieurs* qui caractérisent la constitution ou le tempérament. C'est dans ce sens particulier qu'il est employé dans la *Vie de M. Faillon;* et, si M. Littré indique qu'on peut l'employer dans le sens synonymique de *constitution* ou *tempérament*, il ne dit pas qu'on ne puisse l'employer dans son sens particulier d'*ensemble des signes extérieurs*, etc.

« Nous croirons donc que les Anglais, en exprimant le teint par le mot *complexion*, sont d'accord avec M. Littré dans sa définition du sens particulier de ce mot.

« Et ceci ne nous paraît pas étonnant, parce qu'on admet que les mots en *ion*, venant de la même source, en anglais comme en français, doivent avoir le même sens dans les deux langues. Il y a près de mille mots en *ion*, et il n'y aurait donc d'exception sur ces mille mots que pour le mot *complexion*, qui n'aurait pas le même sens dans les deux langues. M. H. Taine emploie plusieurs fois *complexion* dans le sens de *teint;* or M. Taine est un écrivain érudit... »

Certes la question mérite d'être élucidée : quoi que disent les adversaires du purisme, la langue française ne tarderait pas à être défigurée au Canada, si l'on ne réagissait avec énergie contre l'invasion des anglicismes. M. l'abbé Martial l'a si bien compris, qu'il consacre plusieurs pages à une étude philologique dont je prendrai la liberté de citer les passages les plus significatifs :

« C'est, à mon avis, continue-t-il, trancher les questions d'une façon trop sommaire. Il est des principes qu'il ne faut point perdre de vue.

« L'étymologie, comme le dit très bien Littré, a pour office de résoudre un mot en ses radicaux; et, reconnaissant le sens de chacune de ses parties, elle nous permet de concevoir comment l'esprit humain a procédé pour passer des significations simples et primitives aux significations dérivées et complexes.

« L'étymologie ne détermine donc pas le sens d'un mot; mais elle

(1) Voir le numéro de la *Revue* du 15 juin 1882, page 723.

Digitized by Google

aide puissamment à découvrir ce sens. Les mots sont exposés à des vicissitudes nombreuses de forme et de signification. Énergiques à leur origine, ils deviennent parfois sans vigueur, comme il arrive que des hommes ne ressemblent que peu à leur père et à leurs frères, ou qu'une faible plante, transportée en serre chaude, pousse des rejetons d'une force qu'on n'avait pas soupçonnée en elle dans les jardins ouverts... Il est donc impossible de soutenir que deux mots venant de la même source doivent avoir le même sens...

« Le maître, l'arbitre, le législateur des langues en général et du sens et de la signification des mots en particulier, ce n'est ni l'étymologie, ni l'histoire, ni le bon sens : c'est l'usage même, malgré l'étymologie, l'histoire ou le bon sens. Il est des mots de facture parfaitement grotesque, d'étymologie inconnue et sans histoire véritable, que l'on est obligé de reconnaître comme parfaitement français, et, plus souvent encore, comme parfaitement anglais. Nul ne se permet de nier cette vérité. Un mot tout nouveau s'appelle un *néologisme*. Un auteur français fait un *auglicisme* lorsqu'il se sert d'une locution propre à la langue anglaise; un auteur anglais fait un *gallicisme*, lorsqu'il introduit dans sa phrase une locution propre à la langue française. Le néologisme, l'anglicisme, le gallicisme cessent d'être tels, lorsqu'ils ont reçu la consécration de l'usage dans leurs nouvelles langues respectives. Ils sont dès lors investis des privilèges de citoyens, et trouvent de droit leur place dans les vocabulaires, jusqu'à exclusion subséquente...

« Quiconque a fréquenté la société française polie, ou s'est contenté de beaucoup lire, peut avoir aisément retenu que tel ou tel mot est ou n'est pas en usage. Le *Dictionnaire* de l'Académie française, à lui seul, constate l'usage avec autorité. Lorsqu'un certain nombre d'auteurs en renom, de textes, de langues et du même siècle, ont adopté une locution dans un sens quelconque, propre ou primitif, figuré, complexe, ou dérivé, leur témoignage constitue une preuve sans réplique...

« Je me permets de nier que *complexion* ait jamais voulu dire *teint*, *un* caractère physique : ce mot se prend pour *l'ensemble* (*cum*, *com*) des caractères physiques, des signes extérieurs que présente une personne sous le rapport de sa santé.

« Littré, en expliquant les synonymes *tempérament*, *constitution*, *complexion*, se garde bien de dire qu'on puisse employer l'un de ces mots *dans le sens synonymique* des deux autres. L'eût-il dit

Digitized by Google

d'ailleurs, il y a une phrase toute prête pour lui répondre : *Entre toutes les différentes expressions qui peuvent*, dit la Bruyère, *rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne : tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.*

« On ne peut employer un synonyme : il faut le mot propre, et lui seul...

« La conclusion est bien simple : il n'est pas du tout prouvé que *complexion* s'emploie en français dans le sens de *teint*. »

La réfutation me semble complète, et je dois me contenter d'illustrer par un exemple les arguments de M. l'abbé Martial. Rien, en effet, ne peut prévaloir contre l'usage : dites à un Français qu'il a la *complexion* bistrée, ou vermeille, ou blanche, ou blafarde, etc., êtes-vous bien sûr qu'il vous comprenne, quoique le *teint* fasse partie de l'*ensemble des signes extérieurs* de la constitution et du tempéram ent?

« J'espère, disait M. l'abbé H. Martial en terminant son article, que ma dissertation trouvera des lecteurs, et surtout des contradicteurs. Je suis prêt à les rencontrer sur le pacifique terrain de la *Revue canadienne*. »

Hélas! il avait compté sans un hôte terrible, impitoyable. Six jours après la date indiquée dans sa lettre d'envoi, c'est-à-dire, le 20 décembre 1882, il etait enlevé subitement à l'affection de la colonie canadienne de Grosvenor Dale, Connecticut, dont il était depuis douze ans le pasteur zélé et vénéré. Sa mort est aussi une perte sensible pour la presse française aux États-Unis, dont il fut toujours un des collaborateurs les plus assidus. *Le Travailleur* de Worcester dit qu'il a « publié de lui des poésies, des articles philosophiques, des articles dialectiques, des articles dans le genre badin, qui tous faisaient une forte impression sur les lecteurs. »

II

La presse catholique a été unanime, au Canada aussi bien qu'en France, à saluer l'apparition de *l'Histoire des Canadiens français* de M. Benjamin Sulte. Tout le monde fondait de grandes espérances sur cet écrivain, que ses débuts avaient montré sous le jour

Digitized by Google

le plus favorable. On sentait chez lui des qualités naturelles peu communes, une érudition et un talent remplis de promesses, une ardeur à l'étude, qui, jointe à la maturité de l'âge, devait en faire un historien d'élite. Aussi tout le Canada battit des mains à l'annonce d'une histoire nationale faite par lui, Benjamin Sulte. La souscription à cet ouvrage, quoique fort coûteuse, — car ce devait être une édition de grand luxe, — fut couverte de confiance. Les premières livraisons, du reste, semblèrent répondre à l'attente du public. Quelques critiques, et je suis du nombre (1), hasardèrent bien certaines observations, mais toutes bénévoles : on peut, on doit même pardonner quelques petites erreurs de détail, qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les œuvres les plus parfaites. On les signale, et l'auteur en fait son profit pour les éditions subséquentes.

Oui, c'est ce que l'on voit ordinairement chez les vrais catholiques, chez les amis de la vérité. Mais M. Sulte a changé tout cela. C'est à croire qu'il est un renégat. Comme tout renégat, il est malin et terre-à-terre : gagner de l'argent à quelque prix que ce soit, — tous les moyens sont bons, — et au diable la conscience! Prendre l'argent des catholiques, pour les conspuer ensuite, quel bon tour! mordre la main qui vous a élevé, qui vous a choyé, qui vous a fait ce que vous êtes, que c'est digne! que c'est noble! que c'est bien conforme aux enseignements de l'ange déchu, de celui que nous appelons à juste titre le serpent!

Telles sont les réflexions que me suggère malgré moi la lecture du troisième volume de l'ouvrage de M. Sulte. Et je ferai un aveu sincère, c'est que, si j'avais lu plus tôt une certaine correspondance publiée en septembre 1882, j'aurais été moins tendre dès l'origine, et ma méfiance en éveil m'aurait fait voir sous un tout autre jour les péchés *que je croyais véniels* d'un catholique qui ne craint pas de trouver toute naturelle l'hypocrisie la plus pure, qui ne rougit pas de la démasquer, que dis-je? de s'en glorifier comme d'un trait de génie :

« L'hiver dernier (je cite textuellement M. Sulte), au cours d'histoire du Canada, à l'Institut, je me faisais adresser des billets, auxquels je répondais, séance tenante, avec un bonheur remarquable. Ce petit truc animait la scène. Aujourd'hui, en le révélant au public, je le *brûle*, comme disent les agents de police. »

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1882, page 440.

Digitized by Google

Eh bien, appelez ce petit *truc* par son nom, et songez que l'historien est non moins fort sur le *truc* que le professeur. Les bornes qui me sont tracées, ne me permettent pas de faire la critique complète de cette œuvre mal pondérée; mais je dois donner quelques preuves à l'appui de ce que j'avance.

M. Sulte, dans son troisième volume, se démasque enfin et déclare une guerre à outrance aux Jésuites et à Mgr de Laval. Son chapitre x, entre autres, intitulé : *On demande un clergé national*, accuse Mgr de Laval et les Jésuites de s'être opposés de toutes leurs forces, *per fas et nefas*, à la constitution de ce clergé national tant réclamé... par l'imagination de M. Sulte. Examinons, faits en main, la valeur historique de cette allégation.

N'oublions pas tout d'abord que le chapitre x du livre de M. Sulte se rapporte à la période courue de 1625 à 1657. M. Sulte a donc oublié qu'en 1625, il n'y avait pas, il ne pouvait pas y avoir, dans tout le Canada, un seul individu en âge ou en situation d'être ordonné prêtre? que, dans tous les cas, l'ordination eût été impossible, puisque le Canada n'eut un évêque, Mgr de Laval justement, qu'en 1659? Oublie-t-il encore que tous les prêtres canadiens — et ils sont une pléiade — qui ont ensuite formé ce clergé national tant réclamé... par M. Sulte, ont été formés grâce aux Jésuites et au séminaire fondé par Mgr de Laval? Mais il ne se rappelle donc pas ce qu'il écrit lui-même? Nous trouvons, en effet, dans son second volume le passage suivant :

« Déjà les Pères Lalemant et de Quen avaient commencé une école pour les fils des Français; on se mit en devoir de préparer les matériaux destinés à un édifice convenable. Un terrain ayant été accordé par la compagnie de la Nouvelle-France en 1637 (*remarquez la date*), les travaux furent poussés avec vigueur... Les enfants des familles françaises trouvèrent dans le collège des Jésuites l'éducation qui a fait d'une notable partie des anciens Canadiens des hommes aptes à remplir tant et de si belles carrières, qu'on s'en étonne aujourd'hui. »

D'après lui-même, les Jésuites ont préparé le terrain, et, dès l'arrivée de Mgr de Laval, en 1659, les ordinations commencent. Voilà le fait, avoué par notre historien, et il reproche aux Jésuites et à Mgr de Laval de s'être toujours opposés à la constitution d'un clergé national !

Le reste est à l'avenant, et je conseille fort aux catholiques sous-

Digitized by Google

cripteurs de se faire rendre l'argent : ils ont été trompés sur la qualité de la marchandise. Au reste, et c'est un argument qui a sa valeur, un *tolle* général a accueilli au Canada le troisième volume de M. Sulte. Les protestations pleuvent et M. Sulte est obligé de l'avouer. C'est dans la même lettre où il parle de son *truc brûlé :*

« Depuis le printemps, les livraisons de l'*Histoire des Canadiens français* défilent devant les souscripteurs, et voilà bien que les petits papiers reparaissent! Cette fois, ce n'est pas moi qui les invite, soyez-en persuadés. »

C'est dommage : il sera plus difficile d'y répondre avec un *bonheur remarquable.* Mais continuons :

« Il y en a de trois sortes : ceux que publient les gazettes, ceux qui me sont envoyés privément, et ceux qui circulent dans l'intention de les placer sous mes yeux. (Quel français!) Pris en bloc, ces billets, plus ou moins tendres, constituent la critique de mon ouvrage.

« Eh bien, elle est pauvre, la critique. Sur plus de trente attaques, il n'y en a pas une qui sorte de la plume d'un homme instruit. »

Là-dessus, je tire l'échelle, et je déclare M. Sulte incurable. C'est lui le seul homme instruit de tout le Canada... et d'ailleurs. Il se croit Dieu, sans doute : respectons sa monomanie.

Au moment de clore mon courrier, je reçois une brochure publiée par la librairie Saint-Joseph, de Montréal, que je recommande vivement à tous ceux qui s'intéressent au Canada. Ils y trouveront le développement des critiques que j'ai indiquées contre le livre de M. Sulte. Elle a pour titre : *les Histoires de M. Sulte, protestation*, par J.-C. Taché, et elle se vend au profit des missions sauvages. C'est donc faire deux fois une bonne œuvre que de la répandre. Une citation fixera le lecteur sur le mérite de l'ouvrage :

« Le réquisitoire de M. Sulte contre les Pères de la Compagnie de Jésus est aussi long qu'il est niais, acerbe et violent. Je n'ai pas l'intention de l'épuiser : d'autres s'en occuperont, j'ai lieu de le croire. Toutefois, je ne puis l'abandonner encore. Il accuse les Jésuites d'avoir négligé, que dis-je? d'avoir tout à fait enrayé les progrès de la colonie. — « Les Jésuites, dit M. Sulte, ont joué leur rôle ici à notre détriment : ils n'ont pas de titre à l'impunité. » — Il dit encore : « Les Jésuites s'occupaient de toutes autres choses que des habitants... »

« Le fait est que les Jésuites s'étaient identifiés avec la population,

Digitized by Google

qui recourait à eux dans tous ses besoins. Ils furent défricheurs comme ils furent apôtres, pasteurs de colons, missionnaires des sauvages, se prodiguant partout, s'exposant partout et répandant à larges mains les moyens qu'ils obtenaient de leurs amis de France...

« Les Jésuitss ont apporté en secours au pays vingt fois plus qu'ils n'ont reçu. Ce qu'ils ont eu de la retraite n'eût jamais pu défrayer la vingtième partie de leurs dépenses... Leurs Pères en France et jusqu'à leurs novices s'adressaient à leurs familles et à leurs amis, et les faisaient contribuer pour la colonisation et pour les missions du Canada...

« Quand la disette de blé se faisait, les Jésuites, dont les terres donnaient déjà un surplus, grâce à l'activité qu'ils avaient apportée dans leurs défrichements, comme le dit Champlain, livraient leur excédent au prix des années d'abondance, ou le donnaient à ceux qui ne pouvaient en acheter. — « Les Jésuites s'occupaient de toutes autres choses que des habitants, » dit M. Sulte. C'est comme cela que le Père de Noue périt dans une tempête, en allant desservir les défenseurs du fort Richelieu; que le Père Jogues retourna chez les Iroquois, où il fut mis à mort étant ambassadeur envoyé par le gouverneur dans l'intérêt de la colonie; que le Père Poucet tomba entre les mains des barbares, alors qu'il était, avec un habitant, occupé à sauver la récolte d'une pauvre veuve; que le Père de Quen mourut de fièvre pernicieuse, contractée au chevet des colons malades, qu'il soignait en compagnie de son évêque, Mgr de Laval. »

R. Martin.

Digitized by Google

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'opportunisme, dont l'esprit continue de diriger le parti gouvernant, admet des tempéraments et des répits sans lesquels il ne se distinguerait pas du pur radicalisme. C'est ce que l'on voit en ce moment à propos de la politique de persécution inaugurée avec le régime républicain. Le parti radical voudrait continuer la guerre à la religion et au clergé avec le même zèle que le parti opportuniste, alors dirigé par M. Gambetta, a mis à l'entreprendre; mais celui-ci, depuis qu'il est revenu au pouvoir avec M. Ferry et ses collaborateurs, craint d'aller trop vite et de compromettre les résultats acquis.

Le budget des cultes est, en ce moment, le champ de bataille de deux partis. Les violents n'aspirent qu'à le supprimer au plus vite. M. Paul Bert a des projets qui n'en laisseraient subsister que ce que commande strictement la lettre du Concordat; M. Roche propose de plus larges réductions encore jusqu'au jour de la suppression complète. Le président du Conseil et le ministre des Cultes ont dû intervenir pour empêcher la commission du budget d'admettre les propositions de ses membres les plus avancés. De son côté, la commission d'examen des projets relatifs au Concordat est sollicitée par les partisans de la séparation de l'Église et de l'État de prendre des mesures extrêmes qui équivaudraient à une rupture du contrat. Là encore, les représentants du pouvoir ont eu à résister à des entraînements qu'ils jugeaient dangereux. Devant l'une et l'autre commission, MM. Ferry et Martin Feuillée ont exposé les réserves du gouvernement. C'est une question de mesure. Si l'avis du gouvernement prévaut, les réductions proposées au budget des cultes se borneraient, cette année encore, à la suppression de quelques crédits

Digitized by Google

accessoires, tels que frais d'installation et de visites pastorales des évêques, bourses des séminaires, dans les diocèses les plus riches. Quant au droit de supprimer les traitements des ecclésiastiques de tout rang, le gouvernement ne demande pas qu'il soit inscrit dans une loi spéciale; l'avis du conseil d'État lui suffit. Le ministère actuel tient, en principe, au Concordat. M. Ferry a soutenu la nécessité de le maintenir et de ne pas l'abroger implicitement en supprimant le budget des cultes. M. Gambetta s'était prononcé aussi, plusieurs fois, pour le maintien du Concordat, dans lequel il voyait plus d'avantages que d'inconvénients pour l'État laïque. C'est lui qui a appris à ses successeurs à conserver un contrat dont, avec la mauvaise foi et l'hypocrisie régnantes, on peut faire un instrument d'oppression pour le clergé.

La coïncidence des déclarations des ministres devant l'une et l'autre commission de la Chambre avec le récent discours de M. Waldeck-Rousseau, à Angoulême, a pu faire croire que le gouvernement voulait entrer dans les voies de l'apaisement religieux. Le jeune ministre de l'intérieur, en voyage, a protesté, en effet, contre l'idée d'une persécution. « Il ne peut être question de persécution, disait-il, de la part d'un gouvernement qui ne demande à tous les citoyens que le respect des lois. » M. Ferry, M. Martin Feuillée, ont protesté aussi de leurs intentions pacifiques. Y a-t-il là une évolution dont il faille tenir compte?

Sans doute, le ministère a compris qu'il ne pouvait poursuivre sans inconvénient une politique trop violemment antireligieuse. Ce n'est plus un secret que le Saint-Siège a dû, malgré son extrême condescendance, protester auprès de lui contre sa manière d'interpréter le Concordat dans la question des traitements ecclésiastiques. Les représentations du Vatican, l'attitude des évêques et des prêtres atteints par ses mesures arbitraires lui ont été un avertissement à ne point persévérer dans sa conduite, s'il ne voulait provoquer un conflit. Il ne faut point chercher ailleurs les motifs du temps d'arrêt mis à la fureur persécutrice du régime républicain. Ceux qui ont aujourd'hui la responsabilité du pouvoir se rendent compte du dommage qui résulterait pour la république d'une rupture avec le Saint-Siège; leur modération affectée du moment n'a d'autre but que d'empêcher une protestation publique du Pape, à laquelle feraient immédiatement écho toutes les voix de l'épiscopat.

Il ne faut pas savoir gré au ministère de ce retour apparent à une

Digitized by Google

politique plus conciliante et plus équitable, ni surtout s'y fier. On voit bien le changement de langage, mais on ne voit pas le changement de conduite. Le budget des cultes sera encore conservé cette année, le Concordat maintenu en principe; mais là s'arrêteront les concessions du gouvernement aux exigences de la situation. Le cabinet actuel n'a-t-il pas à sa tête ce même Jules Ferry qui a su trouver dans son fameux article 7 l'expression la plus perfide des haines de son parti et qui a commencé par ses attaques contre la liberté d'enseignement, la guerre à toutes les institutions catholiques? Pendant que le président du Conseil déclarait à une commission que le gouvernement n'entendait pratiquer qu'une politique purement défensive envers le clergé, et que les réductions opérées sur le budget des cultes auraient, en ce moment, le caractère d'un acte d'hostilité, le ministre des cultes ne disait-il pas à l'autre commission qu'il ne fallait pas affaiblir, par une nouvelle disposition de loi, le récent avis du Conseil d'Etat qui attribue au gouvernement le droit de suspendre à volonté les traitements ecclésiastiques et n'ajoutait-il pas qu'il saurait en user pour les évêques comme pour les simples desservants? Enfin, les paroles des deux ministres ne révèlent-elles pas cette arrière-pensée, aussi injurieuse qu'inique pour le catholicisme, de ne conserver le Concordat et le budget des Cultes que pour mieux asservir le clergé?

Les communications du gouvernement paraissent avoir dérangé les combinaisons de la commission du budget des cultes qui ne s'était point fait faute de supprimer plusieurs crédits importants. Elle peut s'en fier à lui, de même que la majorité républicaine. Le parti de la persécution n'a aucune raison de refuser aux ministres les concessions apparentes qu'ils lui demandent. Les paroles ne changeront rien aux actes. Si le cabinet déconseille certaines mesures budgétaires qui entraîneraient des représailles fâcheuses pour la république, il n'en reste pas moins le docile instrument du fanatisme antireligieux de la gauche dans les choses où il peut agir avec plus de liberté. N'a-t-il pas appuyé au Sénat, comme à la Chambre, le projet de loi sur les funérailles qui, sous prétexte d'assurer la liberté de conscience, ne tend qu'à favoriser le triste usage des enterrements civils, en autorisant le premier délégué venu d'une société de solidaires, à soustraire à la famille et même à la dernière volonté du mourant un cadavre dont la loi permet de faire un objet de contrat?

Digitized by Google

N'a-t-il pas consenti, malgré les graves et éloquentes représentations du vénérable archevêque de Paris, à la suppression des derniers aumôniers des hôpitaux, à la désaffectation des chapelles qui servaient de paroisses aux malades? N'a-t-il pas ratifié le rôle odieux du Conseil municipal, quand la loi lui donnait le droit de rétablir le crédit supprimé? N'a-t-il pas ordonné ou approuvé le nouveau sacrilège accompli à Marseille dans une chapelle où il n'a même pas été permis à l'évêque de soustraire le saint Sacrement aux scellés du commissaire de police? Tous les jours ne supprime-t-il pas encore le traitement des curés sur les dénonciations de ses agents ou du premier électeur venu? Voilà le gouvernement qui parle d'apaisement et de conciliation! Voilà son respect du Concordat et du budget des Cultes! Voilà ce qu'il entend par son attitude simplement défensive à l'égard du clergé! Il fait la guerre et il parle de paix. En vérité, la Commission du budget des Cultes et la majorité avec elle peuvent accorder au ministère ce qu'il demande; elles peuvent lui permettre d'éviter la rupture immédiate avec l'Eglise, sans avoir à craindre que leur politique de haine et de fanatisme envers la religion chôme entre ses mains. De leur côté, les catholiques ne se tromperont pas aux paroles fallacieuses des chefs de l'opportunisme; ils sauront le cas qu'ils doivent faire de ces déclarations hypocrites, impuissantes à masquer la passion furieuse et aveugle qui inspire la politique républicaine.

Le cabinet Ferry se soutient précisément parce qu'il satisfait les haines antireligieuses de la gauche. C'est là sa grande force. Ses adversaires n'offrant pas plus de garanties que lui à cet égard n'ont aucune chance, pour le moment, de le supplanter. M. Ferry s'est fait une véritable popularité dans le parti républicain, par son esprit d'hostilité contre le catholicisme et son zèle à servir les projets de la libre pensée. Nul doute, par exemple, que la cause de la révision dont les chefs de l'extrême gauche se sont faits les avocats, n'obtint plus de succès, si M. Clémenceau et M. Camille Pelletan pouvaient accuser le ministère actuel, et en général le parti opportuniste, de faiblesse ou de complaisance à l'égard du cléricalisme que M. Gambetta proclamait si bruyamment l'ennemi. Il leur faut se borner à dénoncer le Sénat qui prête de moins en moins aux accusations de la part des radicaux. Or, il est difficile de passionner une portion quelconque du pays, surtout celle à laquelle s'adressent les promoteurs de la ligue révisionniste, en lui proposant comme réforme capitale

Digitized by Google

la suppression du Sénat. M. Clémenceau lui-même n'a pas réussi à enthousiasmer son auditoire de Lille avec ses antithèses sur les deux Chambres et ses comparaisons entre le suffrage universel et le suffrage restreint. Ce qui manque à la ligue de la révision, c'est d'être autre chose qu'un parti d'opposition à un ministère qui donne à la majorité républicaine des gages suffisants. La révision que réclame l'extrême gauche, le ministère l'a promise et la Chambre l'a votée pour le jour où il serait à propos de la faire. D'ici là, M. Jules Ferry et ses collaborateurs n'ont aucune raison de céder la place à M. Clémenceau et aux révisionnistes, et la majorité n'a aucun intérêt à se priver des services d'un cabinet qui est véritablement animé de son esprit et qui conduit très bien la persécution religieuse dont elle a fait l'objet principal de sa politique.

Cependant, plus l'opportunisme s'implante dans le Parlement, plus le radicalisme s'accentue dans les élections. Depuis quelque temps déjà les suffrages du parti républicain vont aux candidats extrêmes. A la dernière élection de Lyon, le succès des radicaux a été éclatant. A Paris, dans le seizième arrondissement, les fâcheux antécédents du candidat radical, les objurgations de presque toute la presse républicaine n'ont pas réussi à assurer l'avantage à son concurrent opportuniste, et l'on aurait vu le suffrage universel envoyer siéger au Palais-Bourbon un homme exclu de la marine pour indignité, si les conservateurs, faisant un effort inattendu, n'avaient réussi à faire passer, au milieu de ces compétitions, leur candidat, M. Calla.

Cette entente d'un jour entre les divers groupes conservateurs est malheureusement loin de devenir une réalité en politique. Tous les motifs de division, tous les anciens dissentiments, ont reparu à l'occasion de la lettre du comte de Chambord à M. Eugène Veuillot. Les explications qu'elle a provoquées dans la presse n'ont fait que confirmer les graves paroles du prince au sujet des intrigues et des manœuvres qui ont fait échouer, en 1873, la restauration monarchique. Des démentis lui ont été opposés de la part de certains journaux intéressés à couvrir les torts de ceux que la lettre royale mettait en cause. Les documents remis en mémoire ont prouvé qu'il n'y avait rien à répondre aux accusations de l'auguste exilé. Les négociations engagées à Salzbourg avaient déjà eu ce caractère fâcheux de faire de la restauration de la royauté l'objet d'une sorte de marché; les comptes rendus qui en ont été publiés ont eu, en

Digitized by Google

outre, le tort d'exposer inexactement les résultats de l'entrevue. On ne saurait contester de bonne foi que le fameux procès-verbal de la réunion du centre droit n'ait été la consécration de l'équivoque contre laquelle M. le comte de Chambord a dû protester par sa lettre du 27 octobre, qui a mis fin à tout. L'*Union* rappelait à ce propos que les inexactitudes commises dans ce procès-verbal par son rédacteur, M. Savary, dont le vote quelques mois plus tard était acquis à la constitution républicaine, n'ont été qu'un des nombreux symptômes des manœuvres employées pour faire échec au rétablissement de la monarchie.

A quoi bon maintenant rechercher la trace de toutes ces manœuvres, remonter à la note perfide publiée bien avant la lettre de Frohsdorf par la *Liberté* et apportée à ce journal bonapartiste par une main mystérieuse? Ces recherches rétrospectives, qui ont occupé ces jours-ci la presse, n'ont plus aujourd'hui d'intérêt pratique, et les récriminations soulevées de part et d'autre à propos des responsabilités encourues en 1873 n'auront malheureusement d'autre résultat que d'accentuer les divisions du parti monarchiste. L'*Union* a raison de faire appel à la concorde et d'engager les royalistes à oublier le passé qui les divise pour n'y chercher que de salutaires enseignements; mais la scission demeure plus profonde que jamais entre les parlementaires et les légitimistes, entre les partisans de la monarchie constitutionnelle des princes d'Orléans et ceux de la monarchie traditionnelle de M. le comte de Chambord. Jusque dans l'empressement de certains journaux de la nuance orléaniste à accueillir les bruits fâcheux qui ont couru en ces derniers temps sur la santé du prince, on a pu voir que le chef de la maison de France n'avait pas cessé pour les monarchistes parlementaires d'être l'obstacle au rétablissement de la royauté. Mais ces nouvelles se sont définitivement trouvées fausses, malgré l'insistance de la presse officieuse à les accréditer.

Confiant en lui-même, le cabinet où M. Challemel-Lacour est ministre des affaires étrangères, vient de lancer la France dans diverses entreprises qui, pour être opportunes et légitimes, n'en demanderaient pas moins à être conduites avec habileté. La politique d'extension coloniale, la politique des expéditions lointaines a besoin de s'appuyer sur un gouvernement fort et prudent à la fois. Il y a longtemps qu'une action militaire était devenue nécessaire au Tonkin. Les tergiversations des précédents ministres n'avaient déjà que

Digitized by Google

trop compromis la situation conquise, dans cette partie de l'Annam, par la courageuse initiative de Francis Garnier et l'énergie du commandant Rivière; les maladresses du ministère actuel ont rendu la position très critique. C'est seulement dans les derniers jours que le gouvernement s'est décidé à intervenir au Tonkin et c'est sous le coup de désastreuses nouvelles que la Chambre vient de voter les crédits nécessaires à l'expédition.

Au moment où nos vaisseaux allaient enfin emporter le corps de débarquement destiné à occuper le Tonkin, la petite garnison française, bloquée dans Hanoï, où elle attendait depuis longtemps du secours, tentait inutilement de repousser une attaque des Annamites, et le brave commandant Rivière tombait sous leurs coups en même temps que le chef de bataillon Berthe de Villiers était mortellement blessé. Comment ce désastre est-il arrivé? Qui a précipité et soutenu l'attaque des Annamites? Les assaillants sont-ils seulement ces brigands connus sous le nom de Pavillons Noirs et déjà aussi célèbres que les Kroumirs de Tunisie? Nos soldats n'ont-ils eu devant eux que des Annamites?

L'expédition n'est pas encore commencée que déjà les points noirs se montrent à l'horizon. La France est allée au Tonkin sans savoir si elle n'aurait affaire qu'à l'empereur Tu Duc ou si elle ne se heurterait pas à la Chine derrière l'Annam et à l'Angleterre derrière la Chine. Pour venir à bout de Tu Duc, pour le ramener au respect du traité de 1874, pour occuper les points du territoire destinés à asseoir notre autorité au Tonkin, le petit corps expéditionnaire formé de renforts envoyés à notre garnison de Cochinchine suffirait, mais il en serait autrement si nous allions avoir à lutter aussi avec la Chine. M. Challemel-Lacour a paru n'avoir aucun souci d'une intervention du Céleste Empire, croyant sans doute que les armées du Fils du Ciel en sont encore à combattre à l'abri de grotesques épouvantails. Tel n'était pas l'avis de notre ministre plénipotentiaire à Pékin, M. Bourrée, qui avait cru de l'intérêt de la France de conclure un traité en vue de s'assurer la neutralité de la Chine. Par là il eût obtenu immédiatement la retraite des troupes envoyées déjà à proximité du Tonkin pour y appuyer le droit de suzeraineté que le Céleste Empire revendique sur l'Annam. Nos gouvernants n'ont pas hésité à désapprouver la conduite de M. Bourrée, dont le rappel a suivi de près la négociation du traité. M. Challemel-Lacour, invité à s'expliquer sur cette disgrâce devant

Digitized by Google

la Chambre, n'a pas craint de reprocher à notre représentant de s'être exagéré le péril et d'avoir accepté, pour faire reconnaître par la Chine le protectorat de la France sur le Tonkin, des conditions auxquelles le gouvernement français ne saurait souscrire. S'il est vrai que le premier résultat du traité proposé par M. Bourrée eût été le débloquement d'Hanoï, le gouvernement doit reconnaître aujourd'hui, après l'échec éprouvé par nos soldats dans cette citadelle, que notre agent à Berlin s'était mieux rendu compte que lui de la situation et qu'il y a lieu de s'inquiéter d'une intervention de la Chine. L'expédition du Tonkin a pris aujourd'hui un autre caractère. Il ne s'agit plus seulement d'appuyer une politique d'intérêts commerciaux, il faut aller soutenir l'honneur français et venger le sang de nos soldats. L'affaire peut prendre des développements inattendus. C'est à la conquête du Tonkin que nous sommes entraînés et peut-être à une guerre avec la Chine, où l'hostilité de l'Angleterre est capable de nous préparer de dangereuses surprises.

Les opérations militaires sont commencées à Madagascar et au Congo. La république se trouve engagée presque subrepticement dans trois importantes expéditions dont il n'est plus possible de prévoir le terme. Au Congo, M. de Brazza a pris possession, au nom de la France, d'un vaste territoire, après s'être établi solidement sur le littoral. A Madagascar, la division navale de la mer des Indes, sous le commandement de l'amiral Pierre, a fait disparaître les postes que le gouvernement howa avait établis, au mépris de nos droits, sur la côte nord-ouest, et elle n'attend que l'ordre de débarquer à Tamatave, d'où elle tiendrait en échec la puissance malgache. L'Angleterre voit de mauvais œil ces entreprises lointaines qui menacent son monopole colonial. L'action de M. de Brazza se heurte au Congo aux rivalités de M. Stanley ; dans la grande île africaine, où nos droits sont séculaires, la politique d'opposition et de mauvaise foi du gouvernement de la reine Ranavalo, mise en évidence par les divers incidents de la récente ambassade malgache, s'appuie manifestement sur la jalousie de l'Angleterre contre nous. En Asie, en Afrique, l'ennemi que nous avons à combattre, c'est l'Angleterre. A en juger par le langage de ses journaux, ce n'est pas seulement de la mauvaise volonté et une opposition sourde qu'il faudrait s'attendre à rencontrer de sa part, mais, à un moment donné,

Digitized by Google

nous la trouverions en face de nous pour faire échec à nos nouveaux projets de colonisation.

Ce serait assez pour elle cependant de maintenir son autorité dans son immense empire colonial, et en Europe d'apaiser le conflit qui la met aux prises avec l'Irlande depuis plusieurs années. L'appui du Saint-Siège ne lui manque pas vis-à-vis de l'Irlande. Dans une nouvelle lettre adressée par ses ordres à l'épiscopat de ce pays, le Souverain Pontife rappelle ses instructions précédentes au sujet de la ligue agraire. Sans méconnaître la légitimité des plaintes et des revendications du peuple irlandais, le Pape condamne les agissements du parti de la résistance dans ce qu'ils ont de criminel ou de révolutionnaire ; il blâme, notamment, les souscriptions propres à exciter les passions politiques et à provoquer des manifestations trop violentes du sentiment national, comme celle qui vient d'être ouverte pour M. Parnell. L'exaspération est telle parmi les adhérents de la ligue agraire, que les sages conseils du Pape n'ont pas été reçus partout avec la déférence convenable. Un de ses chefs les plus populaires, le député Mayne, a été jusqu'à opposer M. Parnell, chef du parti national d'Irlande, au Pape, chef de l'Eglise catholique, et à déclarer que le peuple Irlandais suivrait obstinément en politique le premier jusqu'à ce qu'il ait atteint le but poursuivi, qui est l'indépendance de l'Irlande. Néanmoins les voies restent ouvertes à la modération, et le clergé, docile aux recommandations du Pape, aura assez d'influence pour faire prévaloir à la longue les conseils de la patience sur ceux d'un patriotisme légitime mais trop exalté.

Le sacre de l'empereur de Russie a détourné pour un moment les esprits des préoccupations de la triple alliance. Depuis quinze jours l'attention était tout entière au grand événement qui se préparait à Moscou, et dont les conséquences pouvaient avoir une si grande importance, non seulement pour la Russie mais pour l'Europe. Cette journée du sacre, attendue et redoutée, n'a vu heureusement que l'accomplissement d'un grand acte religieux et politique. En face de la Révolution triomphante et malgré les menaces sauvages du nihilisme, l'empereur de Russie a demandé solennellement à Dieu la consécration de son autorité, et l'Europe, conviée à cette cérémonie, a vu un souverain recevoir de la puissance religieuse l'investiture de ses États. Et ce monarque, qui proclamait

Digitized by Google

ainsi les droits de Dieu, a su rendre au Pape sa place parmi les sauverains de l'Europe, en invitant son représentant à côté des représentants des autres souverains. La magnificence la plus éclatante a présidé à cet acte auguste, la clémence la plus royale l'a couronné. Sacré empereur et vainqueur du nihilisme, Alexandre III a accordé une large amnistie. Puisse-t-il régner pour le bien de son peuple et la paix de l'Europe! Puisse sa reconnaissance des droits de Dieu et sa justice envers le chef de l'Eglise l'amener lui même, avec son peuple, à l'absolue vérité!

Arthur Loth.

Digitized by Google

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

4 mai. — M. Jules Ferry pose, à Vierzon, la première pierre d'une école professionnelle supérieure. Il prononce un discours consacré tout entier à la question de l'éducation professionnelle.

D'après lui, l'enseignement professionnel a ses racines dans la nation même. Il doit avoir pour effet d'opérer *la transformation de la société française.* Grâce à cet enseignement, les passions anarchiques seront domptées, et la question sociale sera résolue. Ce sont là, il faut en convenir, de singulières idées, pour ne rien dire de plus.

5. — Au Sénat, M. Batbie pose une question au ministre de la justice, au sujet de l'avis rendu par le Conseil d'État sur la retenue des traitements ecclésiastiques. L'orateur rappelle dans quelles circonstances s'est produit l'avis de principe émis par le Conseil d'Etat. Il s'agissait de faire voter au Conseil d'Etat cinq déclarations comme d'abus. Il les a votées. Le Conseil d'Etat a cru devoir ensuite émettre un avis de principe sur lequel M. Batbie appelle l'attention du gouvernement. Il démontre que pas un des considérants sur lesquels s'appuie cet avis ne supporte l'examen, même sommaire, d'un jurisconsulte.

L'orateur examine alors les considérants de l'avis, et prouve qu'ils sont tous antijuridiques au premier chef. Il rappelle le rôle que jouaient autrefois les Parlements dans les poursuites comme d'abus. Sous l'ancien régime, l'Etat était en droit d'exercer sur l'Eglise une certaine surveillance, car il y avait alors une religion d'Etat surveillée, il est vrai, mais surtout protégée par l'Etat, ce qui n'existe plus aujourd'hui, puisqu'un chef de bureau juge et condamne, sans entendre les parties intéressées. M. Batbie examine ensuite les nombreuses erreurs juridiques où est tombé le Conseil d'Etat; il les réfute d'une manière claire et péremptoire, et conclut qu'il serait injuste et impolitique d'appliquer les maximes du Conseil d'Etat. Ce serait créer dans le pays des conflits redoutables et soulever les consciences contre la République. Le ministre des cultes répond que le Conseil d'Etat a interprété fidèlement le Concordat et s'appuie sur des précédents de l'Empire, de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Selon M. Martin-Feuillée, le service des cultes est un service public. Il est inadmissible que l'Etat soit désarmé. Le ministre prétend que l'agitation contre la loi sur l'enseignement commence à se calmer, et que la majorité des évêques n'y a pas pris part, (ce qui est faux). Le ministre déclare qu'il défendra toujours le maintien du Concordat, protégera les cultes reconnus et exigera l'obéissance à la loi.

Digitized by Google

Après une réplique de M. Batbie, l'incident est clos, et le Sénat passe à une autre question.

La Chambre des députés procède à la nomination de la commission du budget; sur les trente-trois membres qui composaient celle de l'année dernière, douze seulement sont réélus, vingt et un sont nouveaux.

6. — Le ministre de l'Intérieur adresse aux préfets une circulaire relative à la crise des caisses d'épargne. Cette circulaire a pour objet de décréter la confiance. Elections législatives à Paris, à Chambéry, à Saint-Julien (Savoie) et à Coutances. A Paris, il y a ballottage.

Célébration des noces d'or des Conférences de Saint-Vincent de Paul. A cette occasion ont lieu une communion générale de ses membres à la chapelle provisoire du Sacré-Cœur, à Montmartre, et une assemblée générale des Conférences dans la salle de l'Institut catholique de Paris.

7. — La commission du budget se constitue. Elle choisit M. Sadi-Carnot pour président, et MM. Lebaudy et Spuller pour vice-présidents.

M. de Roys interpelle le ministre de la guerre sur la nécessité de revenir au système des adjudications pour les fournitures militaires.

8. — M. Sadi-Carnot prend possession de la présidence de la commission du budget, et prononce un discours dans lequel il déclare notamment qu'il faut faire des économies sérieuses si l'on veut empêcher le déficit.

Le Souverain Pontife, accédant à la supplique d'un grand nombre d'évêques, déclare saint Vincent de Paul, patron général de toutes les œuvres et associations de charité établies en France. — Cette bonne nouvelle est annoncée par S. Em. le cardinal Guibert, à la réunion générale des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul. Voici la lettre que S. Em. le cardinal Bartolini adresse à cet effet à Mgr l'Archevêque de Paris :

« Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

« Je suis heureux d'avoir pu annoncer à Votre Eminence, par un télégramme, que le Saint-Père, sans renvoyer l'affaire à une Congrégation spéciale, sur le rapport fait à Son Audience, avait daigné accéder au désir exprimé dans votre Lettre postulatoire et dans celles des Révérendissimes Evêques, en déclarant que l'insigne bienfaiteur de l'humanité, saint Vincent de Paul, serait reconnu et vénéré dans toute la France comme Patron des pieuses Associations et Œuvres de charité chrétienne. Je me suis empressé d'informer Votre Eminence, afin qu'elle pût annoncer aux représentants de ces Associations, réunis en ce moment à Paris, l'acte solennel par lequel le Saint-Siège couronne d'une nouvelle auréole de gloire ce héros de la charité, cet astre lumineux de sainteté qui brille sur la France et sur l'univers catholique. Dans peu de jours, Votre Eminence Révérendissime recevra le Décret, en forme de Bref Apostolique, que Sa Sainteté a donné ordre d'expédier pour mettre à exécution la faveur accordée. »

9. — Au Sénat, on s'occupe d'abord de la loi sur l'hypothèque maritime, dans laquelle on introduit quelques modifications de détail, afin de mieux concilier, dans la pratique, les intérêts des prêteurs, des assureurs et des armateurs.

Le Sénat écarte ensuite un projet de loi voté par la Chambre des députés,

Digitized by Google

supprimant la division des préfectures en classes, d'après la résidence territoriale, et établissant des classes personnelles aux fonctionnaires mêmes.

A la Chambre des députés, on termine la première délibération de la loi sur les récidivistes.

M. de Schlœzer remet au Vatican la note suivante du gouvernement prussien en réponse à celle du cardinal Jacobini. Contrairement aux usages diplomatiques, cette note est publiée par un journal prussien qui ne fait connaître qu'une partie du dossier des négociations, dans le but d'imputer au Saint-Siège la responsabilité du retard de la pacification religieuse. Les lecteurs en jugeront par son contenu :

A S. Em. le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat de S. S. le Pape.

« Par la note de S. Em. le cardinal secrétaire d'État Jacobini en date du 7 avril dernier, le gouvernement royal a été de nouveau confirmé dans la conviction que l'obligation de la présentation préalable des candidats ecclésiastiques peut être concédée en principe par la Curie. Sa Sainteté ne veut cependant autoriser les évêques à accomplir cette obligation que lorsque le gouvernement prussien aura fait en compensation certaines concessions sur d'autres points politico-ecclésiastiques. Le gouvernement prussien, de son côté, est prêt, maintenant comme auparavant, à aller au-devant des désirs de Rome aussitôt que le Saint-Siège aura fait le premier pas en ce qui concerne la présentation préalable des candidats ecclésiastiques.

« Il s'agit donc principalement de la question de la priorité des concessions que l'on considère, en principe, comme possibles d'un côté et de l'autre. Si le gouvernement royal attribue une telle importance au droit d'exiger la présentation préalable, il y a là pour la Prusse, une question de point d'honneur; la Prusse doit exiger d'être traitée sur le même pied que les autres gouvernements, auxquels on a concédé toujours sans difficulté la coopération des autorités séculières pour la nomination des ecclésiastiques catholiques, que l'on refuse à la Prusse. Mais, abstraction faite de cette question de forme, la coopération des autorités séculières dans la collation des dignités ecclésiastiques est la condition nécessaire d'un travail commun des autorités séculières et ecclésiastiques tendant à maintenir et raffermir leur entente. Le gouvernement royal considère la présentation préalable et les négociations entre les autorités séculières et ecclésiastiques qui s'y rapportent comme la condition et le point de départ d'une coopération bienveillante de ces autorités; sans une coopération de ce caractère, le gouvernement séculier attribue à la présentation préalable une valeur plutôt formelle que pratique. Le gouvernement aura, dans la plupart des cas, des renseignements moins précis sur les prêtres à nommer que les autorités ecclésiastiques; dans les cas où il ne s'oppose pas à la nomination d'un candidat ecclésiastique, le gouvernement n'aura donc pas pour cela la certitude de rester toujours dans des rapports pacifiques avec le prêtre à nommer.

« La présentation préalable d'un candidat ecclésiastique et la discussion de la nomination à faire sont d'une grande valeur, si ce système de procéder repose sur l'esprit d'une coopération amicale des deux parties intéressées.

Digitized by Google

Elles perdent en importance lorsque les deux pouvoirs — le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique — se trouvent face à face comme adversaires, ou au moins sans l'intention de se prêter un appui mutuel. Dans ce cas, l'Etat devra chercher à se défendre, plutôt par des mesures répressives que par des mesures préventives, contre des serviteurs intraitables de l'Eglise. Le gouvernement prussien attribue précisément une si haute importance à la mesure préventive de la présentation préalable parce qu'elle paraît indispensable pour un système d'entente pacifique.

« Si cette entente ne s'établissait pas, l'Etat sera enfin obligé de régler ses rapports avec l'Eglise catholique par le seul moyen de sa législation. L'Etat concédera alors aux Prussiens catholiques tout ce qui sera compatible avec le maintien de son autorité nécessaire ; au-delà de cette limite, il fera valoir la loi civile sans la tempérer par une entente avec les autorités ecclésiastiques. Dans cette supposition, l'Etat pourrait à peu près se passer de la présentation préalable. Il aurait alors à maintenir son autorité et la paix confessionnelle par l'effet répressif de ses lois.

« Le gouvernement royal désire ne pas être obligé de s'engager dans cette voie et ne s'y engagera que lorsqu'il sera forcé d'abandonner l'espoir de voir aboutir les négociations entamées; il gardera cet espoir tant qu'on lui laissera entrevoir la possibilité de garantir ses droits et ses intérêts, par une entente réciproque, sur la base de la présentation préalable.

« Le gouvernement royal est prêt à rendre plus facile à la Curie la concession de la présentation préalable des nominations ecclésiastiques, en limitant les catégories des candidats pour lesquels il exige cette présentation. La Curie le reconnaîtra sans doute comme une preuve du désir sincère du gouvernement d'obtenir une coopération amicale des deux pouvoirs, si le gouvernement royal se déclare disposé à renoncer, par mesure législative, à la présentation préalable en ce qui concerne certaines catégories d'ecclésiastiques.

« Si le gouvernement royal était convaincu de pouvoir arriver à un entente sur les autres points en discussion, il serait prêt, comme cela était déjà prévu dans l'article 4 de son projet de 1882, à supprimer la compétence de la cour suprême en ce qui concerne l'obligation de la présentation préalable, à limiter cette obligation aux bénéfices parochiaux, aux curés et aux charges ecclésiastiques supérieures particulièrement importants au point de vue administratif et politique, vicaires généraux, doyens, etc., et à excepter de cette obligation les ecclésiastiques non prébendés.

« Si le prince de Bismarck pouvait espérer qu'un projet de loi conçu dans ce sens amènerait la Curie à accorder à l'État le droit d'exiger la présentation préalable, il serait disposé à recommander cette mesure à Sa Majesté et au ministère d'État. Le clergé serait alors mis en état de remédier à la disette de pasteurs sans le concours du gouvernement et de garantir surtout pour tous les cas la libre célébration de la messe et l'administration des sacrements, ces fonctions pouvant être accomplies par des vicaires non prébendés, à la seule condition que ces derniers, sans être présentés à l'acceptation du gouvernement, remplissent les conditions fixées en général par la loi concernant, par exemple, l'indigénat, l'instruction et les autres condi-

Digitized by Google

tions que tous les ecclésiastiques de l'Église chrétienne ont à remplir vis-à-vis de l'État.

« Par la pièce qui accompagnait la dernière note de Son Éminence, en date du 7 avril dernier, le gouvernement royal a vu que les concessions qu'il a déjà faites jusqu'à présent n'ont pas été appréciées à toute leur valeur par l'auteur de cette pièce. Ainsi, l'examen d'État a été déjà virtuellement supprimé par l'article 3 de la nouvelle loi du 3 mai 1882. Les petits séminaires ont été établis sur la base du droit commun dans les diocèses de Fulda et de Paderborn, et à l'ouverture des séminaires ecclésiastiques ne s'opposent pas, à notre connaissance, des difficultés appréciables.

« Le gouvernement royal est convaincu que les divergences existantes entre les deux parties deviendront moins grandes qu'elles ne le paraissent, dès que la Curie se décidera à accorder à l'État le droit d'exiger la présentation préalable des nominations ecclésiastiques avec les restrictions indiquées plus haut, et dès qu'elle se sera placée ainsi sur le terrain d'une entente pratique.

« Le gouvernement serait alors en état d'aller au-delà de l'article 5 du projet de loi de janvier 1882, de renoncer à l'établissement du droit de veto et de donner à son projet une rédaction déterminée pour la monarchie entière, sans en excepter les districts où domine la langue polonaise.

« Le soussigné saisit cette occasion pour renouveler, à Son Éminence le cardinal secrétaire d'État, l'expression de sa considération la plus distinguée.

« *Signé :* DE SCHLŒZER. »

L'ambassadeur de Russie à Constantinople reçoit de son gouvernement des instructions lui enjoignant d'adhérer au choix de Vassa-Effendi comme gouverneur du Liban. — Le protocole désignant Vassa-Effendi pour occuper ce poste est signé.

Réunion de l'assemblée générale des catholiques à Paris. Une messe solennelle est célébrée à cette occasion à Saint Thomas-d'Aquin. — Le T. R. P. Delaporte prononce une allocution dans laquelle il fait ressortir le caractère et le but de ce congrès qui se propose avant tout de rechercher les moyens de sauvegarder les intérêts de la religion et de la charité. Après la messe, les commissions commencent leurs séances. A une heure et demie a lieu la première réunion plénière. Après la lecture de diverses lettres et rapports envoyés de l'étranger, Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, dans une allocution familière, aussi remarquable par l'élévation des sentiments que par la précision de la parole, entretient l'assemblée des intérêts des Universités catholiques et en particulier de l'Université catholique de Paris. La journée se termine par un salut, à Saint-Thomas d'Aquin, et par une première séance générale, à la salle Herz, dont voici le programme :

Discours de M. Chesnelong sur la liberté de l'Église et la laïcisation.

Rapport sur les congrès eucharistiques d'Avignon et de Liège, par M. le comte de Nicolaï.

Allocution de Mgr Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur de S. Em. le cardinal archevêque de Paris.

Digitized by Google

10. — A la Chambre des députés, réunion des commissions du recrutement de l'armée et de l'expédition du Tonkin.

M. Ballue donne lecture de son rapport sur le recrutement. La majorité de la commission approuve les conclusions de ce rapport, malgré les critiques de MM. le baron Reille, de Roys et de Lanjuinais. Ce projet de réorganisation impose le même temps de service à tous les hommes du contingent, et supprime le volontariat d'un an. C'est la refonte complète de notre système de recrutement.

La commission dite du Tonkin entend les explications du ministre de la marine. M. Charles Brun donne de longs détails sur les conditions dans lesquelles s'engage l'expédition et sur notre situation militaire en ce pays. Le ministre de la marine affirme que tout est et sera pour le mieux, et que la France ne récoltera sur les bords du fleuve Rouge que lauriers et bénéfices. On nous berçait du même espoir lors de l'expédition de Tunisie.

Deuxième assemblée générale des catholiques à la salle Herz, sous la présidence d'honneur de Mgr Bélouino, évêque d'Hiéropolis. La réunion entend les intéressants rapports de M. Dubreuil de Chartres sur les tiers ordres; de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, sur la fondation d'un hôpital libre et chrétien; de M. Paul Besson, sur la suppression des traitements ecclésiastiques; de M. Terrat, sur la nécessité d'un enseignement catholique de droit; de M. J. Auffray, sur les conférences pour la défense religieuse et sociale; de M. Antonin Rondelet, sur la prière en famille; la soirée se termine par une allocution de Mgr Belouino.

Son Eminence le cardinal Lavigerie est reçu en audience par le Saint-Père. Dans cette audience, Léon XIII, de concert avec le cardinal, décide la nomination de deux nouveaux évêques en Afrique. Après avoir pris congé de Sa Sainteté, le cardinal confère longuement avec l'ambassadeur de France.

Mgr Marilley, ancien évêque de Lausanne, est nommé archevêque titulaire de Myre.

Le Saint-Père, par l'entremise du cardinal Jacobini, adresse une lettre à Mgr Mermillod, disant que la réception sympathique faite au prélat à Fribourg, cause à Léon XIII une vive satisfaction. Le Pape envoie sa bénédiction apostolique au gouvernement suisse, au clergé et au peuple.

11. — Le Sénat aborde l'étude de la loi sur la protection et l'éducation des enfants abandonnés, délaissés ou maltraités. La discussion générale s'ouvre par un discours du docteur Théophile Roussel, auquel répond M. Waldeck-Rousseau, en faisant quelques objections contre le projet. Après une courte et vaillante réplique de M. de Gavardie, le débat général est clos et la discussion des articles fixée à jeudi.

Le Sénat s'occupe ensuite du projet relatif aux enterrements civils, sans tenir compte des judicieuses considérations présentées par MM. le baron de Ravignan et Jouin qui sollicitent le renvoi; le Sénat vote les deux premiers articles, qui tendent à assurer aux enterrements civils les mêmes honneurs qu'aux enterrements religieux. L'article 3 stipulant que tout porteur d'une déclaration notariée ou autographe, constatant la volonté du défunt de se faire enterrer soit civilement, soit religieusement, peut poursuivre l'exécution de cet acte testamentaire, est combattu par MM. Baragnon et Buffet, au

Digitized by Google

nom de la liberté de conscience. Il n'en est pas moins adopté, ainsi que les articles 4 et 5.

12. — A la Chambre des députés, la question des services maritimes postaux est à l'ordre du jour de la discussion. Il s'agit du renouvellement des contrats passés avec la compagnie transatlantique pour le transport des lettres entre le Havre et New-York d'une part, et entre la France et les Antilles d'autre part. M. Félix Faure propose un nouveau système d'adjudication ayant pour but d'améliorer les services et de dégrever le budget. Ce système est combattu par M. Peulevey, qui défend le projet de la commission.

M. Blancsubé dépose sur le bureau son rapport sur l'expédition du Tonkin. La Chambre, malgré le désir exprimé par M. Jules Ferry, fixe le débat à mardi prochain.

Les députés, réunis dans leurs bureaux, nomment la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux manifestations séditieuses. Cinq commissaires sont hostiles à la loi; les six autres ne l'acceptent qu'avec de sérieuses modifications.

Troisième assemblée générale des catholiques à la salle Herz, sous la présidence de M. l'abbé Millault, curé de Saint-Roch. M. le baron de Ravignan donne lecture d'un rapport sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire libre; le R. P. Bailly entretient l'assemblée du pèlerinage de pénitence à Jérusalem; le R. P. Lescœur parle de l'enseignement secondaire des filles; M. l'abbé Pagis fait admirablement ressortir les services que l'enseignement supérieur catholique rend à l'enseignement secondaire libre.

La réunion se termine par l'allocution de M. l'abbé Millault.

Les archevêques et évêques de Sicile adressent une lettre à M. le ministre garde des sceaux d'Italie pour protester contre le projet de loi tendant à autoriser le divorce dans le mariage chrétien. Ils rappellent qu'ils ont déjà adressé une protestation au moment où la loi fut présentée sous le prédécesseur de M. Zanardelli.

« Il ne suffit pas, continue la lettre, que le nouveau projet propose le divorce pour des cas limités. La moindre altération et la plus légère atteinte à la forme substantielle de l'indissolubilité imprimée par Notre-Seigneur Jésus-Christ au mariage constitue toujours... un attentat de lèse-majesté divine... Dans la doctrine de l'Eglise, dépositaire de la volonté divine, l'homme qui abandonne sa propre femme pour s'unir à une autre femme est un adultère et jamais un mari; et l'adultère est une faute que les magistrats ne peuvent absoudre avec le jugement humain, mais uniquement l'Eglise, une fois que la cause a cessé et que la pénitence a lavé la coulpe en même temps que l'infamie de l'adultère...

« Pour les véritables fils de l'Eglise, l'indissolubilité du mariage est un dogme consolant et fécond en effets salutaires; au contraire, un mariage soumis au divorce est pour eux une des imperfections très graves à cause desquelles l'humanité se trouve si fort dégénérée au milieu des turpitudes du paganisme.

« Il n'est pas possible que par une loi parlementaire on arrive à effacer des esprits l'idée de l'honnêteté et de la pudeur, et tous seront frappés de la condition misérable faite à la femme, plus encore qu'à l'homme, à la femme

Digitized by Google

qui ressentira surtout les tristes effets du divorce, honte ineffaçable au front de la malheureuse délaissée... »

La lettre conclut en disant que cette loi, si elle était mise à exécution, serait néfaste et corromprait la morale publique.

13. — Avant de se séparer, l'assemblée générale des catholiques envoie au Souverain Pontife l'adresse suivante, où se trouve présenté sous forme de résumé l'ensemble des travaux auxquels elle s'est livrée cette année :

« Très Saint-Père,

« Au moment de terminer leurs travaux les membres de l'Assemblée de catholiques réunis à Paris cèdent au besoin le plus impérieux de leur cœur, en venant déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leurs humbles respects et de leur filial dévouement.

« Après avoir, comme les années précédentes, invoqué le secours du Très-Haut, et demandé à l'Esprit-Saint d'être le guide de leurs pensées et de leurs résolutions, les membres de l'Assemblée se sont mis avec ardeur à l'étude des diverses questions que font surgir la persécution religieuse et la guerre déclarée à tout ce qui porte le nom de chrétien. Persuadés que le meilleur remède est dans la prière et dans la restauration des traditions chrétiennes au sein de la famille et de la société, ils ont appuyé de leurs vœux l'œuvre des congrès eucharistiques, demandé aux pères de famille de rétablir au sein de la vie domestique l'usage de la prière en commun, et, s'inspirant des recommandations de Votre Sainteté, rappelé aux chrétiens qui veulent se soustraire aux périls de la vie mondaine l'invitation d'entrer dans les tiers ordres, particulièrement celui de Saint-François.

« Passant aux questions d'enseignement qui préoccupent aujourd'hui si vivement les esprits, l'Assemblée a fait aux parents chrétiens un pressant appel en faveur de l'enseignement supérieur distribué à la jeunesse par les instituts catholiques; elle a signalé aux familles les périls de l'éducation donnée par l'État dans les « lycées de filles », et encouragé de ses vœux le développement des maisons chrétiennes d'enseignement professionnel. Elle s'est efforcée de développer et d'organiser la résistance à la loi impie, qui a chassé Dieu de l'école, et d'atténuer ses pernicieux effets, en priant instamment les laïques de bonne volonté de se mettre à la disposition du clergé pour la préparation des enfants à l'enseignement du catéchisme.

« Parmi les œuvres qui ont occupé sa sollicitude, l'Assemblée s'est spécialement intéressée au patronage des militaires et des marins, travaillés par les sociétés secrètes, et elle a émis le vœu de voir développer les institutions destinées à préserver la foi et les mœurs de la jeunesse pendant l'épreuve si redoutable du service. Emue de l'augmentation croissante des enterrements « civils », elle a étudié les moyens d'arrêter ce scandale, de faciliter à la famille du pauvre les démarches qui doivent précéder le service religieux et d'assurer un cortège d'amis à son convoi pour en augmenter la décence.

« Les intérêts de l'art chrétien n'ont pas été oubliés. Il en a été de même pour la presse catholique, et l'Assemblée s'est efforcée d'obtenir de ses représentants l'unité de vues et d'efforts.

Digitized by Google

« Enfin nos jurisconsultes chrétiens, s'inspirant des véritables notions du droit et de la justice, se sont étudiés à mettre en relief l'iniquité des mesures qui ont dépouillé de leur traitement des membres du clergé et supprimé des églises succursales instituées par le libre accord des pouvoir civils et religieux.

« En tout, l'Assemblée des catholiques n'a songé qu'à la défense des intérêts de notre sainte mère l'Église, et son unique préoccupation a été de se conformer aux enseignements tombés du haut de la chaire de Pierre. Intimement associés aux souffrances du Père commun des fidèles, admirant son héroïsme et sa constance, vivant des mêmes espérances, ne formant avec lui qu'un cœur et qu'une âme, les membres de l'Assemblée des catholiques prient humblement Votre Sainteté de vouloir bien bénir leurs efforts, afin qu'ils ne restent point stériles, mais servent à l'édification des âmes et au progrès de notre sainte religion.

« C'est avec cet espoir que nous osons nous dire, Très Saint-Père, de Votre Sainteté les très humbles et reconnaissants serviteurs et fils. »

M. Waldeck-Rousseau prononce un grand discours à effet à Angoulême, à l'occasion du concours de gymnastique qui a lieu dans cette ville, et du banquet qui lui est offert.

14. — Assemblée générale annuelle de la *Société d'Éducation et d'Enseignement*, sous la présidence de Mgr Richard, archevêque de Larisse et Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Guibert, archevêque de Paris.

M. Chesnelong ouvre la séance par une de ces allocutions comme il en sait faire, d'un sentiment très élevé, d'un accent chaleureux et d'un style à la fois élégant et sobre; elle est très applaudie et à bon droit.

M. de Claye donne ensuite lecture de son rapport sur les travaux de la Société durant l'année écoulée; rapport très étudié, clair et rapide, aussi remarquable par l'art avec lequel les faits y sont groupés et racontés que par la généreuse franchise et le tact avec lesquels l'auteur rappelle des dissentiments aujourd'hui effacés.

Après ce rapport, M. Delamarre, professeur à la faculté de droit de l'Institut catholique de Paris, fait, au nom du comité du contentieux, un rapport très important et très instructif au point de vue de la résistance légale à la loi de l'athéisme obligatoire.

Puis M. Peltereau-Villeneuve, ancien magistrat, avocat éminent du barreau de Reims, fait un très remarquable rapport, plein de faits et de renseignements, où il raconte de la façon la plus attachante la dernière session tenue à Reims par la Ligue de l'enseignement, l'œuvre mère de l'enseignement athée.

S. G. Mgr Richard clôt cette belle séance par un discours où il met, selon son habitude, la mansuétude apostolique de son âme et la grâce de son esprit.

15. — La Chambre des députés continue la discussion du projet de loi concernant les services maritimes postaux. Elle entend MM. Peulevey, Rouvier, Cochery, et donne définitivement raison au ministère contre M. Félix Faure dont elle repousse le contre-projet.

M. de Brazza prend pied sur la côte de Sénégambie et occupe les petites baies de Loango et de Punta-Nigra.

Digitized by Google

16. — La Chambre des députés vote, après une courte discussion, le crédit demandé par le gouvernement pour l'expédition du Tonkin.

17. — Le Saint-Père, par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Siméoni, préfet de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, adresse la lettre suivante à chaque évêque d'Irlande.

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Quelque jugement qu'on puisse porter sur M. Parnell et ses idées, il est certain que plusieurs de ses partisans ont suivi, dans beaucoup de cas, une ligne de conduite qui est absolument contraire à ce que le Souverain Pontife a déclaré dans ses lettres à S. Em. le cardinal archevêque de Dublin, et à ce qui se trouve dans les instructions de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, acceptées unanimement par les évêques irlandais dans leur dernière réunion tenue à Dublin.

« En effet, conformément à ces prescriptions, *il est permis aux Irlandais de chercher une amélioration de leur condition malheureuse; il leur est permis de lutter pour leur droit;* cependant ils doivent toujours observer ce divin précepte *qu'il faut chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice; qu'il est honteux de défendre une cause juste par des moyens injustes.* Or, il appartient au clergé tout entier et principalement *aux évêques d'apaiser les esprits surexcités de la multitude, et de les ramener par des exhortations opportunes à la justice et à la modération nécessaire en toutes choses, afin qu'ils n'apprécient pas faussement, emportés par leurs passions, les avantages qu'on peut tirer des événements et qu'ils ne mettent pas dans la honte du crime l'espoir du salut public.* Il s'ensuit donc qu'il n'est permis à aucun membre du clergé de s'écarter de ces règles, ni de se mêler ou d'aider à une agitation qui est contraire à la prudence et à l'obligation qui incombe au clergé de ramener le calme dans les esprits.

Il n'est sans doute pas défendu de recueillir des sommes d'argent pour soulager la condition des Irlandais; mais, selon les prescriptions du Saint-Siège citées plus haut, il faut réprouver absolument ces quêtes qui sont publiquement organisées dans le but d'enflammer les passions du peuple et de pouvoir ainsi les exploiter facilement en faveur de desseins violents et séditieux.

« Il faut surtout s'abstenir de ces quêtes lorsqu'il ressort clairement qu'elles peuvent servir à exciter les haines, à provoquer des injures contre des hommes respectables, à indiquer qu'on ne réprouve pas les crimes et les meurtres dont se sont souillés des hommes criminels; principalement quand on affirme que donner ou refuser, dans ces quêtes, est la mesure du véritable amour de la patrie, d'où il résulte que les citoyens y paraissent contraints par la violence ou la crainte.

« Cela étant établi, Votre Grandeur doit comprendre que la quête appelée *Parnell tertimonial fund* ne peut être approuvée par la Sacrée-Congrégation de la Propagande, et qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques et surtout aux évêques de la recommander ou de la favoriser de quelque manière que ce soit.

18. — A la Chambre des députés, M. Laroche-Joubert interpelle M. le ministre de l'intérieur sur l'attitude de M. le préfet de la Charente à l'égard

Digitized by Google

de plusieurs maires. M. Waldeck-Rousseau donne raison à ce fonctionnaire, et le tout se termine par un ordre du jour pur et simple. Le Sénat continue la discussion du projet de loi sur les enfants abandonnés.

Assemblée générale de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers sous la présidence de M. le comte de la Bouillerie. M. le Président ouvre la séance générale. Il dit que l'œuvre des cercles a subi certains développements et rencontré des obstacles; elle a marché résolument, confiante en Dieu qui la guide. La question sociale est sa grande préoccupation, et ce sera son éternel honneur que d'avoir fait revivre cette idée du régime corporatif détruit par la révolution.

Les travaux commencent par la lecture d'un rapport sur le mouvement de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers au point de vue de leur formation et de leur développement.

La seconde et la troisième séance sont consacrées à l'étude de la corporation dans les arts et métiers. La troisième séance se termine par un remarquable discours de M. le comte Benoist d'Azy sur la banque populaire de Montparnasse.

S. Em. le cardinal Jacobini remet à M. de Schlœzer la réponse du Saint-Siège à la dernière note du gouvernement prussien.

19. — Quatrième réunion générale de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. La discussion sur la corporation des arts et métiers étant épuisée, l'ordre du jour appelle l'attention de l'assemblée sur la corporation et le régime corporatif dans la grande industrie. La société se trouve actuellement en présence des socialistes révolutionnaires, qui réclament la destruction de la propriété collective. Le moyen de résoudre pacifiquement la *question ouvrière* se trouve dans le régime corporatif sagement organisé.

Au Sénat, nomination des membres de la commission relative à l'examen du projet de loi tendant à ouvrir un crédit pour l'expédition du Tonkin. Tous les commissaires nommés sont plus ou moins favorables au projet.

20. — M. Calla, candidat conservateur, est élu député dans le XVIe arrondissement de Paris, et M. Monteillet, candidat intransigeant à Lyon. M. Waldeck-Rousseau préside la distribution des prix du concours agricole de Vannes, et prononce une série de discours et d'allocutions coulés dans le même moule, et se ressemblant tous à quelques variantes près. Nomination de Mgr Guilbert, évêque d'Amiens, à l'archevêché de Bordeaux. Le commissaire central de Marseille procède à la fermeture de la chapelle de l'école libre Saint-Ignace, ancien collège des Jésuites, et de celle des Dominicaines de la rue Mantaux. Mgr l'Evêque de Marseille proteste contre la fermeture de ces chapelles.

Charles de Beaulieu.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Et tout d'abord, signalons un livre d'histoire contemporaine : UNE SEMAINE DE LA COMMUNE DE PARIS, par M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris.

« Il me semble entendre quelques-uns de ceux qui auront lu ce petit livre : Pourquoi, se disent-ils, à douze ans de distance, vient-on révéler de vieux et douloureux souvenirs? N'est-il pas meilleur d'oublier et de laisser oublier ce qui fut une honte et une cruelle flétrissure pour notre cher et bon pays? Quand on a beaucoup souffert en soi et dans les siens, on sent le besoin de panser ses blessures en paix, et de se réfugier dans les caresses de l'espérance. La sagesse divine nous l'a appris : A chaque jour suffit son mal. Laissons le jour d'hier ensevelir les jours précédents. Puisque nous ne pouvons ressusciter nos joies évanouies, n'essayons pas de raviver nos tristesses passées et nos douleurs apaisées par le temps. »

Ainsi est posée par l'auteur même la question de convenance et d'opportunité de son livre. Et il répond :

« Si les choses ne s'enchaînaient pas les unes aux autres, si l'expérience ne devait servir de rien, si les tableaux du passé n'étaient pas les leçons de l'avenir, si nous étions sortis de la tempête, si les vents et les flots dont nous avons tant souffert, s'étaient calmés, si nous n'avions plus qu'à nous laisser mollement et tranquillement bercer sur un navire poussé par un vent régulier sur une mer plane, sous un ciel sans nuages, oh! alors peut-être pourrait-on, sinon arracher, du moins voiler les feuillets déshonorants de notre histoire. Mais, en sommes-nous là, ne sommes-nous pas au contraire en pleine tempête? »

Si, ajoute-t-il immédiatement; et il le prouve en montrant que les hommes d'alors sont les tout-puissants d'aujourd'hui; qu'ils détiennent toutes les branches du pouvoir; qu'ils font et défont les lois au gré de leur parti et de leurs intérêts; qu'ils calomnient et persécutent les honnêtes gens; que le parti du désordre prend plus de force et d'empire chaque jour; en un mot, que ce que nous avons vu de pire, il y a douze ans, peut se revoir d'un moment à l'autre. Donc il est bon, à l'heure présente, de retracer ces douloureuses scènes, sinon avec l'espérance d'en conjurer le retour, du moins pour instruire ceux qui ignorent et avertir ceux qui se laissent entraîner dans le fatal mouvement.

L'auteur d'*Une Semaine de la Commune de Paris* ne s'est nullement proposé

Digitized by Google

d'écrire l'histoire de la terrible Semaine : il n'a eu d'autre but que de raconter les événements qui se sont accomplis sur sa « chère paroisse, » auxquels il s'est trouvé mêlé personnellement, qu'il a vus de ses yeux : *Quæque ipse miserrima vidi, et quorum pars,* PARVA *fui,* dit-il, en accommodant à sa modestie le mot célèbre du héros du sac de Troie.

M. l'abbé Ravailhe réduit aux points suivants les faits qu'il raconte dans son livre :

« 1° La transformation singulière qui s'opérait dans les postes de gardes nationaux de la Commune, enrayés successivement au Comité de l'artillerie, si voisin de Saint-Thomas d'Aquin ;

« 2° Ce qui s'est passé à notre première communion, le 4 du mois de mai ;

« 3° Ma première visite à l'école Saint-Guillaume, rue de Grenelle, 44, le jour, 27 avril, où la municipalité ayant violé mon domicile, faisait faire l'inventaire de la maison, par le commissaire du quartier, sous la protection d'un poste de gardes nationaux établi là la veille ;

« 4° La perquisition en l'église de Saint-Thomas d'Aquin, le 11 du mois de mai ;

« 5° La visite que me fit, à Saint-Thomas d'Aquin, un citoyen, membre du comité de salut public, le dimanche 14 mai ;

« 6° Nouvelle visite faite par moi à l'école de la rue de Grenelle, pour empêcher qu'on ne démolît la chapelle de l'établissement et qu'on ne m'infligeât un *citoyen instituteur :* c'était le 15 ou le 16 mai ;

« 7° L'alerte de la nuit du dimanche 21 au lundi 22 mai, à deux heures ;

« 8° Les quatre perquisitions faites dans mon église, le 22 mai, pendant la bataille de la rue du Bac. »

Réduit à ces proportions, le livre de M. l'abbé Ravailhe n'en est pas moins une grande page de l'histoire de la Commune de 1871. Il doit être ajouté à tous ceux qui ont pris à tâche de raconter cette triste épopée parisienne ; il y apporte ses documents et sa lumière propres. Comme récit, il est plein de vie et de mouvement, rapide dans les détails, coloré dans la description, large, élevé, dans l'appréciation et le jugement.

Nous y avons remarqué comme particulièrement intéressant le chapitre sur la première communion de Saint-Thomas d'Aquin, célébrée en pleine Commune, le 4 mai, sous la protection du poste insurgé du quartier, qui fournit un piquet d'honneur pendant la messe, et voulut que la procession extérieure eût lieu avec le même éclat et la même liberté que les années précédentes.

Un chapitre consacré à raconter quelques-uns des traits de dévouement dont le clergé de Saint-Thomas d'Aquin, et nommément son vénérable curé, furent l'objet de la part des fidèles de cette paroisse, n'impressionne pas moins vivement le lecteur.

Mentionnons également l'*Epilogue et Conclusion,* où l'auteur fait un rapprochement saisissant entre le passé et le présent, c'est-à-dire entre l'époque de la Commune et la situation actuelle.

Un beau volume in-12, titres rouge et noir, caractères elzéviriens. Prix : 2 francs.

Digitized by Google

***

On a publié, il y a déjà un certain nombre d'années, un volume intitulé : *Le génie de Chateaubriand, Joseph de Maistre et de Bonald.* C'est une série de maximes et de pensées, présentées par ordre alphabétique, sur des mots donnés (amitié, honneur, religion, morale, travail, philosophie, etc., etc.), et terminées par quelques-unes des pages les plus remarquables des trois grands écrivains.

Un ouvrage analogue, mais spécial et dans des proportions bien autrement importantes, a tenté M. Amédée de Margerie. Le Comte Joseph de Maistre, *sa Vie, ses Ecrits, ses Doctrines*, tel est le livre que l'éminent Doyen de la Faculté des Lettres de Lille vient d'écrire sur le célèbre auteur philosophe.

D'où lui est venu ce dessein ? D'une pensée à la fois littéraire, philosophique, morale et politique, dit-il dans sa Préface. Son beau et grand livre, c'est Joseph de Maistre lu, étudié, analysé dans tous ses ouvrages par le docte professeur, avec nombre de précieuses citations et de fragments à l'appui. C'est Joseph de Maistre, écrivain, penseur, moraliste, homme d'Etat.

A la suite d'une très belle introduction et d'une très belle préface de près de vingt pages sur la restauration de l'ordre politique et sociale en France, d'après les idées de Joseph de Maistre, vient, comme premier chapitre, une Notice biographique, divisée ainsi en huit paragraphes :

I. La famille. — II. L'homme. — III. La vie errante. — IV. Joseph de Maistre en Russie. — V. Ce que Joseph de Maistre pensait des Jésuites. — VI. Les Jésuites en Russie. — VII. La question de la liberté d'enseignement et du monopole universitaire en Russie. Mémoire inédit et lettre inédite de Joseph de Maistre à ce sujet. — VIII. La fin de J. de Maistre.

Le deuxième chapitre (664 pages) a pour titre : La Correspondance. — « Cette correspondance est proprement un charme. Elle attire et elle retient. Où qu'on la prenne, on peut compter qu'on y trouvera rien de banal ni de terne, point de déclamations ni de longueurs, et qu'il y aura dans la moindre page tantôt de quoi penser, tantôt de quoi être ému, tantôt de quoi s'épanouir, toujours une saveur distinguée et *sui generis*, comme le bouquet d'un vin exquis. »

Dans le troisième chapitre intitulé : *Les Prévisions* (120-162 pages), M. de Margerie étudie et juge l'œuvre de Joseph de Maistre au point de vue du philosophe et du penseur, du *prophète*, si l'on veut, ton et allures qu'on a si souvent reprochés au comte Joseph de Maistre.

Vient ensuite un quatrième chapitre (163-221 pages) : *La Doctrine sociale et politique.* On comprend par ces seuls mots que M. de Margerie s'est appliqué à y relever les principes et les doctrines de Joseph de Maistre sur ces questions aujourd'hui si brûlantes. Il les y relève en effet, et ce qui jaillit de cette lecture, c'est que Joseph de Maistre, le profond et clairvoyant génie, n'a presque jamais autrement pensé, autrement parlé que ne pensent et ne parlent à cette heure les politiques sensés et les catholiques

Digitized by Google

fidèles : ceux-ci, après le Concile du Vatican, ceux-là après cent années de bouleversements sociaux.

Le livre de M. de Margerie se complète des sujets suivants :

Ch. V : l'Eglise et la Papauté. — Ch. VI : Les Soirées de Saint-Pétersbourg. — *Chapitre complémentaire :* La Philosophie. Critique de Locke et de Bacon. — *Appendice I.* Le comte Rodolphe de Maistre. — *Appendice II.* Une accusation de plagiat.

1 fort et beau volume in-8°, de XXII-442 pages. Prix, 6 fr.

Est-ce juste? tel est le titre d'une brochure in-8° de 60 pages que vient d'écrire Mgr Isoard, évêque d'Annecy. Le sujet est la suspension arbitraire des traitements ecclésiastiques dans son diocèse, et on lit au-dessous du titre que les bénéfices de la vente sont destinés *à venir en aide aux prêtres dont le traitement est supprimé.* C'est-à-dire double bonne action de la part du vaillant prélat qui, en effet, se trouve en cela faire œuvre de défense et de secours en faveurs des victimes. On enlèvera, on répandra à profusion cette brochure.

« Je n'ai en vue, dans cet écrit, qu'un seul objet, publie le saint évêque, appeler l'attention de tous sur la mesure qui reçoit le nom, tantôt de suspension de traitement, tantôt de suppression d'allocation, — mesure toute nouvelle et qui ne peut être légitimée ni par des lois anciennes et dont on reprendrait l'application, ni par l'usage, ni par une sorte d'exigence de l'équité naturelle; mesure qui est en opposition avec les lois qui régissent toutes les professions constituant des carrières reconnues, classées par l'Etat et dont les membres émargent au budget; mesure contraire à tous les usages, à toutes les pratiques administratives; mesure, enfin, dont les effets blessent manifestement et gravement la justice. »

Et après avoir ainsi caractérisé l'acte arbitraire qui a frappé de pauvres desservants coupables d'avoir rempli un devoir de conscience, — ils sont plus de deux mille dans ce cas, dit-on, à l'heure présente pour tous les diocèses, — Mgr Isoard continue en ces termes :

« Je pose donc cette question à ce qu'on appelle tout le monde, et je dis : Voyons, la situation qui nous est faite est-elle selon la justice?

« Je dis aux hommes qui, étant à la recherche chaque jour, dans leur journal, des crimes, arrestations et procès scandaleux, aperçoivent un entrefilet annonçant des suspensions ou suppressions de traitement d'ecclésiastiques, passent rapidement du regard, et ont l'esprit à peine effleuré par cette idée : Qu'est-ce que cela me fait? — Vous vous trompez : tout ce qui concerne vos citoyens vous regarde vous-mêmes. Vous êtes électeurs, vous avez donc une part au gouvernement de la France; vous devez donc savoir chercher si des actes accomplis par les gouvernants sont justes ou injustes.

« J'adresse la même question aux hommes qui, lisant ce même fait divers, se disent ou disent tout haut à ceux qui les entourent : C'est bien fait! Il faut tenir la bride haute aux gens d'Eglise. — A ceux-là je dis aussi : faites

Digitized by Google

attention, il y a là une question de justice. Le monde ne se gouverne pas par des sentiments d'antipathie ou de sympathie, il se gouverne par la justice.

« Aux ministres aussi, à leurs principaux auxiliaires, je dis : Est-ce juste?

« Je l'écrivais à l'un des Ministres des cultes de 1882 : « Il vous serait « pénible, lorsque le moment sera venu pour vous de quitter les affaires, de « laisser derrière vous un acte contraire à ce que commande l'équité. » — Le ministre a-t-il lu ce mot? Non, à coup sûr. Par qui cette lettre a-t-elle été lue? qui le saurait dire? Et d'ailleurs, quel homme est assez longtemps au pouvoir et peut y trouver assez de liberté d'esprit pour se rendre compte d'une affaire et la voir en elle-même et pour elle-même? »

Remarque de toute justesse : les ministres, en effet, ne font qu'apparaître et disparaître; « ils se hâtent, ils sont poussés, précipités », dit encore à ce propos Mgr Isoard, aucun n'a le temps de réfléchir, et de là tant d'actes consommés à la légère et contre toute justice, qui viennent étonner le monde des honnêtes gens autant que l'affliger.

Mgr Isoard conclut comme il suit :

« Voici votre calcul : la première année de ces suppressions de traitement, le clergé sera dans la gêne, les mieux partagés devant venir au secours des plus pauvres. La seconde année, la détresse commencera pour quelques-uns. La troisième année, ils feront ce que nous voudrons.

« Que voudrez-vous? Qu'ils appellent mal ce qui est bien, qu'ils appellent bien ce qui est mal? Qu'ils se taisent seulement? qu'ils ne disent plus tous haut : cela est mal? Qu'ils vous considèrent comme un supérieur et vous demandent quand ils doivent parler, de quoi ils peuvent parler et jusqu'où ils peuvent remplir les devoirs de leur saint état?

« C'est là ce que vous voulez, ce que vous attendez des prêtres vaincus par la famine.

« Je vais vous dire ce que vous obtiendrez : quelques-uns céderont. Cela s'est toujours vu et se verra toujours. Dans toute la Savoie, en jugeant de l'avenir par le passé. dans toute la Savoie, quatre, cinq pourront céder et fléchir. Sur ces cinq, il faut bien que, dans ce calcul de probabilités, le diocèse d'Annecy en prenne deux. Quels pourraient être ces deux esprits faibles, aucun signe ne me permet de le préjuger. Mais enfin, je vous les donne. Pour les autres, quatre cent soixante, curés ou vicaires, non.

« Et voici pourquoi : Vous êtes sortis de la tranchée, vous marchez à ciel ouvert contre la Foi de l'Eglise. La Foi, c'est notre vie, c'est notre éternité; la délaisser, ne fût-ce que pour un moment, souffrir que, par notre silence, elle s'affaiblisse en quelques âmes, jamais! C'est parce qu'il s'agit, à cette heure, clairement et manifestement de la foi et du salut des âmes, que nous acceptons la gêne, et, qu'avec la grâce de Dieu, nous irons jusqu'à la détresse et au delà! »

Voilà bien, n'est-ce pas? une parole d'évêque, parole telle que les potentats de tous les siècles l'ont toujours entendue, et contre laquelle ils se sont successivement brisés.

Nous signalons la brochure de Mgr Isoard, comme un modèle de modération et de force dans la discussion des actes qu'elle entreprend de combattre.

Digitized by Google

Par-ci, par-là, des épisodes qui alimentent le débat et l'éclairent d'une vivifiante lumière. Il y a, notamment, le fait d'un sonneur de cloche, le sieur Dunoyer, qui, condamné à 4 francs d'amende par son juge de paix, à l'instigation du maire, pour avoir sonné la grosse cloche paroissiale malgré l'opposition de ce dernier, en appela tout droit à la plus haute magistrature du pays, à la cour de Cassation, et finit, après dix-huit mois, par avoir raison du maire et du juge de paix, c'est-à-dire par rentrer dans ses 4 francs. Récit conté par l'éminent prélat avec un charme et des traits aussi fins qu'instructifs.

Nous y signalerons également le fait d'une opération césarienne dont la presse fit à l'époque un véritable scandale en y impliquant un prêtre savoisien. Non seulement Mgr Isoard réduit le conte à sa précision rigoureuse, mais il démontre par le seul exposé de l'affaire que le gouvernement ne refuse pas d'agir quelquefois d'après des informations sommaires et calomnieuses.

Comme nous l'avons dit en commençant, *Est ce juste?* forme un brochure in-8° de 60 pages, et le bénéfice de la vente est destiné à venir en aide aux prêtres dont le traitement a été supprimé. Prix : 50 centimes.

***

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs l'excellent ouvrage du P. Joseph Burnichon, sur les *Manuels d'éducation civique et morale et la condamnation de l'Index* (1).

Il est difficile de mieux dévoiler en quelques pages écrites avec une logique, une verve et un charme qui captivent malgré lui le lecteur, la trame artificieuse au moyen de laquelle les tenants de la franc-maçonnerie, les Jules Steez, les Gabriel Compayré, les Paul Bert et Mme Henri Greville, ont astucieusement enveloppé les théories dangereuses, les erreurs et les mensonges historiques ou même les hérésies les plus grossières et les plus formelles, dans des phrases doucereuses bien faites pour tromper le public.

En ce qui concerne la morale de ces prétendus savants, telle qu'elle est débitée dans ces catéchismes de la religion naturelle, nous ne saurions mieux en dépeindre l'inanité qu'en citant les paroles mêmes de l'auteur.

« Vous bâtissez non pas sur le sable, vous bâtissez en l'air.

« Vos livres de morale sont une toile d'araignée devant une bête féroce;

« Un passe-temps honnête pour ceux qui disserten au coin du feu, non une discipline sérieuse pour le combat contre le mal;

« Un habit de parade, non une arme de guerre;

« Les pauvres enfants qui vont servir de sujet à cet essai de morale de la raison pure seront sans défense contre les mauvais penchants qu'ils portent en eux-mêmes et les suggestions malsaines qui leur viendront du dehors.

« Avant l'âge d'hommes, ils seront flétris par tous les vices, en attendant d'être la proie de tous les exploiteurs qui ne manquent jamais aux hommes sans croyances.

(1) 1 vol in-12, IX-163 pages. Prix : 1 fr. 50 (Victor Palmé).

Digitized by Google

« La raison de l'individu, dit le vénérable cardinal Guibert, contestera le principe, les passions briseront leur frein et la morale périra livrant l'homme et la société au conflit des appétits déchaînés. »

***

Encore un tout frais volume de M. Charles Buet : **les Savoyardes.**

Quel est ce nouveau livre, quelles perles brillent dans ce nouvel écrin littéraire sorti de la plume de l'auteur du *Prêtre?*

A cette question, répond le livre même, à sa première page :

« Si vous aimez ces belles chroniques du moyen âge, toutes pleines de chevaliers bardés de fer, de gentes châtelaines en surcot d'hermine, de pages aux blonds cheveux bouclés, d'écuyers et de nains, de palfrois et de haquenées...

« Si vous aimez les donjons à oubliettes, les manoirs branlants à machicoulis et à barbacanes, les douves tapissées d'herbes folles, les préaux gazonnés, les tours trapues, les créneaux et les meurtrières...

« Si le moyen âge de convention, composé de toutes pièces par les romanciers et les poètes, a séduit votre imagination...

« Si enfin vous croyez aux sorciers, aux stryges, aux goules, aux revenants, — allez dans mon beau pays de Savoie, tout parsemé de ruines féodales, de châteaux construits comme des nids d'aigles au sommet des rocs, de forteresses démantelées, où de splendides écussons, frustes, élimés, timbrent l'ogive des porches profonds.

« Allez en Savoie? Dans ces vallées alpestres, aussi poétiquement belles que les *glens* d'Ecosse, plantées de forêts ombreuses, arrosées de torrents blancs d'écume, on vous contera comme saint Jacques enchaîna et mit sous le joug un ours, qu'il força à labourer la terre, — lequel ours n'était autre que Satan...

« On vous contera la légende de la Dame blanche de Salins, qui institua le *pain de mai;* celle du mille et unième pont bâti par le diable; celle du farfadet des Utrières, des verpillons de Saint-Julien, des cloches du lac de Sainte-Hélène, et cent autres aussi véridiques, desquelles, au surplus, la morale est facile à déduire.

« Le soir, à la veillée, dans l'étable où les ménagères filent au rouet, où les vieilles tricotent, où les hommes travaillent le bois de foyard en sabots, en écuelles, en pauches, en mortiers à sel, tandis que les vaches rousses et les grands bœufs blancs ruminent sur la litière, on narre ces légendes jolies que recueillent forces archéologues et menus savants, pour les alourdir de textes, citations, chartes, documents, parchemins, exhumés à grand tapage de la vénérable poussière où dorment les fastes du temps jadis. »

Le livre de M. Charles Buet est donc un recueil de tous ces charmants récits populaires qu'on se raconte de père en fils dans les familles de Savoie; récits dégagés, ici, bien entendu, de toutes les notes fatigantes des « archéologues et menus savants », et racontés tels qu'ils sont dits à la

Digitized by Google

veillée, c'est-à-dire avec ce mouvement, cette originalité, cette saveur dont le peuple seul sait émailler son langage.

Le volume se termine par quelques pièces détachées, écrites avec le même charme captivant, avec les mêmes effets de haute et entraînante moralité. Du reste, voici les titres des neuf sujets contenus dans cet intéressant volume :

I : Guy Main-Rouge. — II : Les doigts de saint Jean-Baptiste. — III : Le Seigneur aux mains coupées. — IV : La Reine enfantine. — V : La légende de Montrollier. — VI : El Magnoun, orientale. — VII : La Noël de Bébé Victor. — VIII : Près d'un berceau. — IX : Jeanne : Lettres à une petite fille.

1 vol. in-18 de 336 pages. Prix : 3 fr.

***

Alleluia ! *chant de Pâques*, avec accompagnement de piano et orgue, *ad libitum*, paroles de M. A. L..., musique de Delphin Balleyguier.

Les morceaux de chant pouvant également être exécutés aussi bien à l'*église* qu'au *concert* et dans les *salons* ne sont pas nombreux. A part le *Noël*, d'Adam, et les *Rameaux*, de M. Faure, nous n'en connaissons guère présentant ce triple avantage. L'*Alleluia*, composé sur des paroles françaises par Delphin Balleyguier, et qui est accessible à toutes les voix, est appelé, croyons-nous, à obtenir le même succès que les deux œuvres précitées. L'effet qu'il produit partout où il est entendu en est un sûr garant. La mélodie, d'une grande simplicité, telle qu'il la faut dans ce genre de composition, l'ingéniosité de l'accompagnement qui, selon le lieu et les ressources dont on dispose, peut être exécuté par le piano ou l'orgue seul, ou par les deux réunis, sont d'une heureuse combinaison ; et si l'on y ajoute le chœur final écrit *ad libitum*, on obtient un effet saisissant bien propre à émouvoir.

Quant aux paroles, il nous suffira de citer la première strophe pour donner une idée du sentiment élevé qui les a inspirées :

Il vit, et sa dépouille sainte
Echappe à l'avare tombeau ;
Mort, par un miracle nouveau,
De la mort il brise l'étreinte.
O vous, dont le Christ essuya
Les yeux pleins de larmes amères,
Pauvres enfants et pauvres mères,
Chantez, joyeux : *Alleluia !*

Nous ne pensons pas commettre une indiscrétion, en révélant que les initiales A. L. dont ces vers sont signés, cachent le nom d'un des Pères les plus distingués de l'Oratoire. — (Prix : 3 fr.)

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Digitized by Google

L'ANTICHRISTIANISME ET L'ÉGLISE

I

Dans le plan primitif du Créateur, la transmission des vérités religieuses se fût sans doute opérée par le ministère de la paternité naturelle. Adam avait reçu une double vie : l'une naturelle, en rapport avec sa fin terrestre; l'autre surnaturelle, pour l'accomplissement de ses immortelles destinées. Cette double vie, il l'eût communiquée à sa sainte postérité. La catastrophe originelle brisa l'harmonie divine et tarit la source de cette mystérieuse fécondité. Perdant pour lui-même le principe de la vie surnaturelle, le premier homme ne pouvait plus la léguer à ses fils. Dans l'ordre de la nature, il continua d'exercer le triple ministère de l'enseignement, de l'éducation morale et du gouvernement; mais à tout jamais lui fut ravie la transmission de la vérité et de l'autorité surnaturelles. La race humaine pouvait demeurer en cet état : c'était celui de la sévère justice; mais, comme dit l'Apôtre, la miséricorde prévalut. Par un acte d'amour gratuit, Dieu décréta la restauration du monde déchu. Pour accomplir cette régénération, il fallait un second père, un second Adam, les moyens d'une seconde vie. L'Incarnation du Verbe opéra cet ineffable prodige. L'Homme-Dieu, constitué le père des âmes, en saisit le sceptre, ce sceptre tombé des mains de notre premier père terrestre. A l'Homme-Dieu, à Jésus-Christ, au Sauveur appartient désormais la direction religieuse de l'humanité. Dans cette nouvelle économie du salut, apparaît le ministère sacerdotal, c'est-à-dire la direction des pères spirituels, qui sont les délégués de Jésus-Christ, et qui doivent suppléer en ce monde à l'insuffisance de la paternité naturelle, en donnant aux âmes la vie surnaturelle.

Digitized by Google

Avant de remonter au ciel, le Sauveur, le divin Législateur établit une société destinée à perpétuer son action réparatrice à travers tous les siècles. Telle est la mission doctrinale de l'Église, l'héritière des prérogatives de son divin Fondateur. C'est elle qui est chargée de diriger le cours des canaux mystérieux qui communiquent la vie surnaturelle. Quoi de plus sublime que ce ministère! Transmettre la vie surnaturelle, celle qui conduit l'homme aux célestes et éternelles béatitudes, n'est-ce pas continuer le grand œuvre de restauration morale inaugurée par Jésus-Christ, le père des âmes?

Saint Paul appelle l'Église le corps du Christ. Jésus-Christ est donc à l'Église ce que l'âme est au corps.

Une conséquence rigoureuse découle de ces principes : en vertu de ce souffle divin qui l'anime, l'Église ne peut errer dans l'accomplissement de sa mission doctrinale. La vérité absolue seule est infaillible; et cette vérité absolue, c'est Dieu. Si l'Église jouit de cette divine prérogative, c'est parce qu'elle est l'organe de l'Esprit de Dieu, ou, pour nous servir du mot si expressif de saint Irénée, parce qu'elle est la bouche même du Christ. L'enseignement de l'Église, étant l'écho fidèle de la voix divine, s'impose à l'intelligence avec une pleine et entière confiance.

Quand, au sein de la grande famille catholique, surgissent des difficultés, des dissensions, des controverses, alors se manifeste, éclate la puissance de l'autorité doctrinale conférée par Jésus-Christ à l'Église. Il faut que cette autorité doctrinale, sûre, infaillible, intervienne pour maintenir et sauvegarder la virginale intégrité des vérités religieuses. Que deviendrait, en effet, le dépôt de la Révélation, s'il n'était confié à la garde tutélaire et incorruptible de cette autorité doctrinale?

II

Pour mieux faire comprendre la mission de l'autorité doctrinale de l'Église en présence des erreurs contemporaines, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur l'état intellectuel de la société présente.

Examinons quelle est la grande erreur contemporaine.

Quelle est-elle?

N'est-ce pas la négation audacieuse, radicale, de tout l'ordre surnaturel, et même l'ébranlement de l'ordre naturel?

Digitized by Google

Voici le programme de la négation contemporaine, formulé par l'homme en qui semble se résumer son génie destructeur : « Notre principe à nous, dit Proudhon, c'est la négation de tout dogme; notre donnée, le néant. Nier, toujours nier, c'est là notre méthode. Elle nous a conduits à poser comme principes : en religion, l'athéisme; en politique, l'anarchie; en économie politique, la non-propriété. » Nier, toujours nier, voilà la méthode! Elle est vieille, cette méthode. Non, non, vous ne mourrez point, disait le Tentateur à Ève. Que de négations ont parcouru les siècles depuis cette première, posée au berceau de l'humanité déchue! Mais jamais la malice infernale de la négation n'a été poussée plus loin que de nos jours.

III

Et que l'on ne s'imagine pas que ces monstrueuses théories soient des doctrines isolées et sans écho. Elles retentissent partout au sein de la société contemporaire. Elles ont fait irruption parmi les corps savants. L'Académie renferme d'ardents adeptes de la négation et du doute absolus, entre autres l'écrivain sceptique qui s'est fait un renom si malsain, mais fort lucratif, par la négation de la divinité de Jésus-Christ. Ces théories retentissent dans les chaires universitaires, où elles obtiennent d'une jeunesse en délire des applaudissements frénétiques. Sans nous arrêter aux vociférations des enfants perdus de la Révolution, qui vont acclamer ces négations impies dans les congrès internationaux, ne voyons-nous pas des docteurs renommés de cette école des négations, ou mieux de cet *immense diocèse* qui, au dire de son Grand Pontife, ralliera bientôt à son symbole tous les sectateurs de la libre pensée (1)?

Voici ce qu'un député démocrate (2) criait dans les Chambres espagnoles : « Voulez-vous savoir ce que c'est que l'*idée nouvelle?* Je vais vous le dire. L'idée caduque, c'est la foi, le ciel, Dieu; l'*idée nouvelle*, c'est la science, la terre, l'homme. Je suis heureux de la proclamer du haut de ce banc de la minorité républicaine, parce que telle a été l'aspiration de ma vie; pendant vingt-cinq ans, je n'ai pas eu d'autre désir que de pouvoir proclamer un jour ces idées. » On le voit, la mission doctrinale de l'Église a devant elle, non pas

(1) Voir le discours de Sainte-Beuve au Sénat, séance du 13 mai 1868.
(2) François Suner y Capdevila, dans son discours aux Cortès.

Digitized by Google

quelques erreurs, mais l'erreur; non pas telle hérésie, mais l'hérésie, si je puis ainsi dire, de la négation universelle.

Depuis Nicée jusqu'à Trente, elle avait eu pour but des restaurations partielles. Le protestantisme vint, et ce père du rationalisme contemporain porta la ruine et la destruction dans l'ensemble de l'édifice religieux. Toutefois, — il est juste de le constater, — les bases sur lesquelles repose l'édifice avaient été respectées : les origines surnaturelles du christianisme étaient intactes; la foi à la Révélation était restée debout, comme une colonne inébranlable qui s'élève du sein des ruines d'un temple écroulé.

Aujourd'hui c'est à la Révélation proprement dite qu'on s'attaque. La Révélation, les novateurs contemporains la rejettent *a priori*, parce que ce dogme ne leur paraît pas possible.

Négation donc de tout l'ordre surnaturel, voilà la grande erreur de nos temps. Écoutons à ce sujet les remarquables paroles d'un éminent homme d'État : « Quelle est, au fond et religieusement parlant, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits? C'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas l'ordre surnaturel, certain et souverain, quoique impénétrable à la raison humaine; la question posée, pour appeler les choses par leur nom, entre le surnaturalisme et le rationalisme. D'un côté, les incrédules, les panthéistes, les sceptiques de toute sorte, les purs rationalistes; de l'autre, les chrétiens. Parmi les premiers, les meilleurs laissent subsister, dans le monde et dans l'âme humaine, la statue de Dieu, s'il est permis de se servir d'une telle expression, mais la statue seulement, une image, un marbre. Dieu lui-même n'y est plus. Les chrétiens seuls ont le Dieu vivant (1). »

IV

Depuis trois cents ans, l'erreur suit, dans ses évolutions multiples, une marche constante de haut en bas, c'est-à-dire qu'elle se précipite davantage dans le gouffre béant de la suprême négation, qui est le néant.

L'hérésie du seizième siècle découronna l'édifice; l'hérésie contemporaine cherche à le miner de fond en comble.

On rejette les vérités primordiales.

(1) Guizot, *Méditations et Études morales.*

Digitized by Google

Dieu est nié!

Le positivisme le supprime, autant du moins qu'il est donné à la folie humaine de le tenter. Le positivisme s'abstient d'affirmer la cause première et motrice, par la raison qu'il n'a jamais aperçu ni touché cette cause première, qui échappe à toute certitude expérimentale. La cause première selon ce système prétendu philosophique, se dérobe essentiellement à nos investigations : notre intelligence, prétend-t-il, ne peut saisir que le contingent, le relatif; la perception de l'absolu, dit-il, est impossible à une intelligence bornée. La conclusion impie de tout cela, la voici : Dieu n'est qu'un fantôme ou le rêve illusoire de la raison. Contre cette erreur pernicieuse, la mission doctrinale de l'Église a vigoureusement réagi au dernier concile du Vatican.

Le panthéisme, à son tour, a un autre expédient pour se débarrasser de Dieu. Il lui donne bien, à la vérité, un simulacre d'existence; mais cette existence est substantiellement la même que celle des autres êtres. Par là on dénie à Dieu l'existence personnelle.

Enfin le matérialisme, très commun de nos jours, descend encore plus bas dans le vide de la négation. Toutes les inepties qui ravalent jusqu'à la brute la dignité du roi de la création, sont glorifiées et présentées aux intelligences dévoyées. Ce système abject rejette toute substance spirituelle. Il affirme que tout est matière : la pensée, c'est la sécrétion du cerveau; la volonté, c'est le résultat d'une commotion nerveuse. Point de sanction morale dans la doctrine matérialiste. Le mal est simplement un vice organique.

Voilà les théories qui, envahissant les intelligences, ébranlent la base de l'ordre surnaturel. Et comme l'existence de Dieu a une intime relation avec celle de l'âme, chacun de ces systèmes aboutit, en dernier ressort, à la négation de l'immortalité.

Malgré sa grande condescendance pour les diverses idées philosophiques, l'Église, dans l'accomplissement de sa mission doctrinale, ne peut toutefois laisser sombrer dans cet immense gouffre des négations contemporaines les principes qui sont comme les pivots sur lesquels roulent et l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. En sa qualité de gardienne de la vérité, l'Église a le droit d'intervenir pour rappeler à sa dignité l'intelligence des pauvres philosophes fourvoyés.

Digitized by Google

V

On le comprend aisément, ces folles théories ont bouleversé les lois morales de l'humanité.

Et d'abord, elles ont eu pour résultat de proclamer la *morale indépendante*. Que veut-on désigner par cet accouplement de deux termes qui s'excluent réciproquement? Sans doute, on veut entendre par là une morale qui ne se rattache à aucune croyance, qui ne relève d'aucune doctrine religieuse. Mais une telle morale, c'est le comble suprême de l'absurdité, c'est un excès de déraison, car c'est un effet sans cause. Mais la morale suppose une règle, une règle suppose une loi, et qui dit loi, dit obligation. Et l'obligation, est-ce autre chose que l'assujettissement de notre volonté à une règle ou à une loi légitime? Et de plus, cette règle, cette loi doit être certaine. En effet, si la loi morale était considérée comme une pure abstraction, elle serait sans nulle sanction. Pour soumettre une volonté libre, il faut une volonté supérieure; pour commander à notre liberté, il faut une autorité vivante, personnelle : il faut un législateur qui ait l'autorité de faire respecter ses ordres comme ses prohibitions, sans quoi l'on supprime la base même de la morale.

On le devine, — car quoi de plus conséquent? — les sectateurs des doctrines que nous signalons, font bon marché du culte et de la prière. A quoi bon établir des relations entre des êtres abstraits et sans réalité positive?

Il est aisé de reconnaître le vrai mobile de ces négations. Pourquoi ne le signalerions-nous pas? Le rationalisme contemporain a Dieu en aversion, parce qu'il en a peur. Voilà la source secrète de ces théories si peu philosophiques contre l'ordre surnaturel.

VI

L'antichristianisme est le nom commun de tous ces éclectismes et de toutes ces promiscuités aboutissant à la négation de Dieu. Point de principes certains! point de lois morales qui s'étayent de la Révélation divine!

Un écrivain de mérite et de conviction religieuse a indiqué avec une précision parfaite les grandes lignes des luttes doctrinales

Digitized by Google

contemporaines. « Aujourd'hui, la question chrétienne est partout et domine tout. Plus que jamais, à cette heure, il n'y a de combats, il n'y a de luttes, il n'y a de controverses, et dans les champs de l'esprit, et dans les labeurs de la politique, et même sur les champs de bataille, que pour ou contre le christianisme.

« Les problèmes ou les passions politiques qui formaient une part plus ou moins grande des préoccupations de nos pères, et qui ont été les causes et les prétextes de nos révolutions, sont aujourd'hui à l'état de questions résolues ou d'ambitions satisfaites, souvent plus encore à l'état d'illusions perdues et de lieux communs abandonnés.

« L'égalité! elle est, ce me semble, satisfaite, à moins de conquérir l'égalité des biens et des fortunes, qui serait la ruine des riches et encore plus la ruine des pauvres.

« La liberté! les plus révolutionnaires en veulent moins encore, depuis qu'ils ont commencé à s'approprier les monarchies.

« Non, tout cela n'a rien de sérieux.

« Il n'y a qu'un but dans toutes les machinations du siècle présent; il n'y a qu'une passion au cœur du parti qui mène l'Europe. Sous des noms et des voiles divers, sous toutes ces appellations vagues et banales dont se contente si facilement l'esprit superficiel de notre siècle, il s'agit uniquement de savoir si l'Europe sera ou ne sera pas chrétienne (1). »

Il n'est pas nécessaire d'observer, dit un illustre prélat, qui est avant tout l'apôtre de son temps, parce qu'il sait donner à sa parole un intérêt constant d'actualité, il n'est pas nécessaire d'observer longtemps les événements contemporains, pour discerner qu'il y a, au-dessus de ces événements eux-mêmes, un souffle puissant, continu, progressif, qui en détermine et en accélère le cours : c'est l'hostilité contre l'Église catholique et le besoin de s'en débarrasser (2).

VII

En rejetant l'enseignement de l'Église et de la Révélation, que prétend-on mettre à sa place? La philosophie? Dépourvue de base, la philosophie, en tant que doctrine morale, religieuse, est encore

(1) M. de Champagny, *les Césars*, 4e édition, 1868, préface.
(2) Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève, évêque d'Hébron.

Digitized by Google

dépourvue de but, car elle est inaccessible à l'immense partie de l'humanité. Voltaire reconnaissait franchement qu'il n'avait pas la prétention d'apprendre la philosophie aux cordonniers et aux servantes. En faisant abstraction des termes dédaigneux du prince des philosophes, les cordonniers et les servantes, c'est-à-dire, en définitive, la masse des ouvriers, l'immense peuple des travailleurs, dont l'intelligence ne peut pas aborder les problèmes ardus de la métaphysique, il faut bien avouer que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes du genre humain sont nécessairement laissés sans morale et sans religion, s'ils n'ont pas d'autre moyen d'en acquérir que par la philosophie : on ne saurait donc rien imaginer de plus chimérique que la prétention de vouloir éclairer les générations à l'aide de l'enseignement de la philosophie. Celle-ci se trouve dans l'impossibilité d'instruire le peuple sur ce qui est pour lui le plus précieux, le plus indispensable savoir du monde, la religion et la morale, deux choses que les plus pauvres enfants de la campagne apprennent au catéchisme dès l'âge de sept ans, et même qu'ils bégayent déjà sur les genoux de leur mère chrétienne.

Oui, sans contredit, le grand nombre des hommes est inaccessible à la doctrine des philosophes; mais il n'en est pas ainsi de la doctrine chrétienne. Laissons parler sur ce point un homme peu suspect d'indulgence trop grande envers l'Église. « Il y a, dit Jouffroy, un petit livre que l'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on interroge à l'église : lisez ce petit livre, et vous y trouverez une solution à toutes les questions que j'ai posées, à toutes sans exception. Demandez au catholique d'où vient l'espèce humaine, et il le sait; demandez-lui où il va, et il le sait; demandez-lui par quelle voie, et il le sait encore. Demandez au pauvre enfant qui n'y a jamais réfléchi de sa vie, demandez-lui pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, et il vous fera une réponse sublime... Origine du monde, origine de l'espèce, question de race, destinée de l'homme en cette vie et dans l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme avec ses semblables, droits de l'homme sur la création, il sait tout; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens (1). »

(1) *Mélanges philosophiques*, p. 424.

Digitized by Google

VIII

On dira : Les radicales négations dont nous venons de parler, et qui sont du ressort de la mission doctrinale de l'Église, n'ont-elles pas déjà été jugées? n'ont-elles pas été fulminées quand on a frappé les anciennes hérésies?

L'enseignement doctrinal de l'Église a fait, il est vrai, justice de ces étranges théories. Mais, puisque l'erreur, sans être nouvelle, se montre plus audacieuse que jamais, ne convient-il pas que la vérité religieuse s'affirme sans cesse en étalant la somptueuse splendeur de ses lumières? En présence de l'ébranlement général, du vacillement de tant d'esprits, et de défaillances si nombreuses, ne convient-il pas de faire constamment appel à la mission doctrinale de l'Église, pour affermir et tranquilliser la conscience publique? Et c'est ce qu'a fait l'Église, au concile du Vatican, par sa constitution apostolique qui condamne les erreurs contemporaines du scepticisme, de l'athéisme, du matérialisme.

Il en est qui disent : Une définition émanée de l'autorité est une entrave apportée à l'esprit humain. C'est mettre un joug sur une faculté essentiellement libre et spontanée; c'est condamner la raison au silence et à la stérilité.

A Dieu ne plaise que les définitions tarissent les évolutions de la pensée! L'inertie de l'esprit n'est jamais commandée par l'Église, la vraie inspiratrice des sciences. Le silence aveugle : c'est la léthargie, c'est la mort; il règne parmi les tombeaux, mais non au milieu de l'efflorescence et de l'épanouissement des vérités religieuses. En dehors des points strictement définis, il en reste toujours d'autres qui peuvent être soumis à la libre discussion.

Si un espace est réservé comme enceinte sacrée et inviolable, pour abriter le dépôt des vérités sacrées, il se présente sans cesse à côté un vaste champ de bataille où il est permis d'engager loyalement la lutte intellectuelle. Là, sans cesse, peut retentir librement le cliquetis des opinions diverses. Ce qui est essentiel, c'est de connaître les limites précises de ce sanctuaire, cette arche mystérieuse qui porte dans ses flancs, sur la mer orageuse des passions humaines, les vérités sauvées du naufrage et mises à l'abri de la fureur des vagues : en d'autres termes, ce qui est essentiel, c'est de savoir où finit le dogme, qui doit être cru et respecté;

Digitized by Google

où commence l'opinion, qui peut être discutée. Il est donc nécessaire que l'on fixe le terrain sacré et inviolable où tous les enfants soumis à l'Église doivent se réunir dans une mutuelle confiance et dans l'harmonieuse unité d'une même croyance. « Les ennemis de l'Église, dit Mgr Dupanloup, présentent chaque jour notre foi comme un joug écrasant, qui nous tient immobiles et qui nous empêche de penser. Et quand ils nous voient penser librement, ils s'étonnent. Mais cela est dans les conditions mêmes de la vie pour l'Église, et le plus grand mouvement d'idées s'est toujours fait dans son sein. Il est vrai que nous avons un symbole immuable, et nous ne sommes pas comme les philosophes du dehors, qui ne font que chercher et recommencer sans cesse leurs recherches, qui remettent toujours tout en question, qui marchent et n'arrivent jamais. Il y a pour nous des points acquis, définis, sur lesquels nous ne discutons plus. Et ainsi l'Église a des fondements inébranlables, et n'est pas un édifice en l'air. Et toutefois dans l'Église catholique la liberté aussi a sa place. Nos ancres sont puissantes et nos perspectives sans limites : car, en dehors des points définis, l'espace est encore immense. Même sur les dogmes, l'esprit chrétien a un travail magnifique à accomplir, et qui se poursuivra sans cesse, parce que, comme je le disais tout à l'heure, nos dogmes ont des profondeurs infinies comme Dieu même, et que la raison chrétienne y pourra puiser toujours sans les épuiser jamais. Qu'on ne soit donc pas étonné de voir, en dehors des points définis, et sur ces questions complexes et difficiles, que le vague langage de la polémique courante ne fait qu'obscurcir, les catholiques penser librement. L'esprit du christianisme a été depuis longtemps défini par saint Augustin en ces mots mémorables : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* »

Édouard DE HORNSTEIN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA FRANCE DANS LA MER ROUGE

Il est incontestable que, présentement, le canal de Suez est la clef du commerce européen avec les féconds territoires de l'extrême Orient : voilà pourquoi l'Angleterre, après avoir britannisé complètement la Méditerranée, a voulu achever encore l'entière britannisation de la mer Rouge. Son patient égoïsme, toujours dénué de scrupules, règne désormais en maître sur toute la route des Indes.

Il est vrai que cette route peut être encore une fois déplacée. Lorsque le commerce du vieux continent abandonna la voie du Cap, ce fut parce qu'on lui offrait, par Suez, une réduction de parcours d'environ 56 pour 100, c'est-à-dire de plus de moitié. Mais il abandonnera de même la voie de Suez, quand on lui donnera un chemin de fer allant en droite ligne, par la vallée de l'Euphrate, vers le littoral du golfe Persique. Ce jour-là, la route de l'Inde ne traversera plus l'Égypte, mais l'Asie Mineure; la grande escale du commerce entre l'Europe et l'Orient ne sera plus Alexandrie ou Suez, ce sera Bagdad. Ce jour-là encore, la France déplorera amèrement, mais trop tard, la perte de son influence en Syrie, devenue alors la tête de ligne du transit entre deux mondes opposés.

A l'heure présente, nous n'avons à nous préoccuper que de la question de la mer Rouge, dont le libre accès nous échappe de plus en plus. Pourtant, la voie du canal de Suez abrégeait de 62 pour 100 la distance qui sépare notre grand port de Marseille des côtes de l'Inde : cette économie de temps, — d'argent aussi, par suite, — valait bien que notre politique extérieure se préoccupât du bénéfice d'une pareille situation! N'étions-nous pas depuis longtemps, d'ailleurs, prépondérants en Egypte, où nous ne comptions pas moins de 18,000 nationaux résidants? le chiffre des transactions entre Marseille et ce riche pays ne dépassait-il pas, en 1880, le chiffre

Digitized by Google

énorme de 110 millions? enfin, n'avions-nous pas nos intérêts toujours croissants à maintenir en Cochinchine et au Cambodge? autant de motifs nous imposant le strict devoir de ne jamais nous désintéresser de la question égyptienne, qui est, quant à présent, le véritable et seul pivot sur lequel se meut le grave problème économique dont nous n'avons pas su, ou plutôt dont nous n'avons pas voulu prévoir la cruelle solution. Par suite de la prise de possession du sol égyptien par les Anglais, notre commerce d'échange avec l'Orient et l'extrême Orient menace de sombrer. Cependant nous possédions, depuis longtemps déjà, les moyens de neutraliser en partie les jaloux empiètements de l'Angleterre sur cette route des Indes qui nous importait tant. C'est ce que nous allons démontrer.

I

On sait que M. de Lesseps, grâce à l'amitié du vice-roi Mohammed-Saïd, obtint, sans beaucoup de peine, les deux firmans de concession de sa grandiose entreprise, au mois de novembre 1854 et au mois de janvier 1856. Au mois de décembre 1858, une compagnie exclusivement française se formait, au capital de 200 millions de francs, entièrement souscrit grâce au généreux concours du vice-roi, qui prit à lui seul 178,000 actions sur 400,000. L'ouverture du canal à la grande navigation eut lieu le 17 novembre 1869. L'Angleterre avait opposé mille obstacles à l'exécution de ce projet, notamment en 1864, où elle contraignit la Turquie à s'opposer à l'engagement des ouvriers fellahs: mais le génie français l'emporta, aidé des capitaux français.

Il est probable que si le canal de Suez avait été creusé il y a cent cinquante ou deux cents ans, la Société qui l'aurait entrepris serait restée maîtresse du domaine créé par ses soins; il y aurait eu entre la Méditerranée et la mer Rouge une compagnie souveraine et privilégiée, comme on en vit se former au dix-septième siècle chez toutes les nations maritimes de l'Europe, comme jadis la Compagnie anglaise des Indes, disparue en 1859, ou encore comme la Compagnie de la baie d'Hudson, dernier vestige de cette organisation féodale du commerce qui vient de s'évanouir en Angleterre. On serait tenté de croire que les fondateurs de la Compagnie de Suez eurent, au début, cette ambition en perspective, car ils s'étaient fait attribuer par le vice-roi la jouissance de vastes surfaces de terrain et

Digitized by Google

des privilèges presque régaliens. Il eût été curieux de voir s'établir, sur la frontière commune de l'Asie et de l'Afrique, une sorte de république commerçante, fatalemen tvouée à une politique pacifique. Mais de tels projets ne s'accordent plus avec les idées actuelles de la diplomatie. La Compagnie fut obligée de rétrocéder successivement, moyennant finances, bien entendu, tous les privilèges et exemptions qu'elle avait obtenus à l'origine. Elle n'a plus désormais d'autre objet que l'entretien et l'exploitation du canal, et elle est rentrée à tous égards dans le droit commun du pays où s'exerce son industrie. Elle ne doit plus compter, de la sorte, que sur les revenus provenant des droits de transit.

Mais ces droits suffisent amplement, puisque ses recettes ont été constamment progressives depuis le commencement de l'exploitation : c'est ainsi que leur chiffre, qui était de 5,159,327 fr. en 1870, de 28,886,302 fr. en 1875, de 39,840,487 fr. en 1880, s'est élevé à 51,274,342 fr. en 1881, et à 69,545,882 fr. en 1882. Cet accroissement se justifie. Si, en effet, le transit augmente chaque jour dans des proportions considérables, par contre, les dépenses d'entretien sont devenues, pour ainsi dire, nulles ou inférieures aux chiffres prévus.

Ainsi, l'entreprise créée par le génie prévoyant de M. de Lesseps avait réussi à décupler, soutenue par la seule épargne française, l'influence déjà si prépondérante de la France en Égypte, c'est-à-dire, à l'entrée même de cette mer Rouge que le cabinet de Saint-James s'habituait à regarder d'avance comme son exclusive propriété! L'Angleterre, menacée dans son monopole, devait, par suite, essayer de centraliser à son profit cette transformation subite. Ce qui constitue sa force, c'est qu'elle possède une tradition politique, à laquelle les divers chefs de gouvernement, à quelque opinion opposée qu'ils appartiennent, savent, dans l'intérêt public, constamment s'assujettir. Nous n'en avons plus en France, parce que la tradition en matière de politique extérieure ne peut être que le fait d'un gouvernement monarchique, qui sait ce qu'il veut et où il va, et qui surtout possède par lui-même l'expérience du passé. La déchéance de la France après la désastreuse guerre de 1870-1871, la faiblesse de sa diplomatie, son insouciance des choses de l'Orient, l'ignorance de son nouveau parlement et de ses nouveaux ministres des traditions de l'extérieur, l'ingratitude de ses anciens obligés, tout favorisait les sourdes menées britanniques. Le

Digitized by Google

cabinet anglais fit racheter sous main presque la moitié des actions du canal; le reste put à grand'peine demeurer aux anciens détenteurs français. Cette opération éclata, comme un coup de foudre, dans le monde de la Bourse en 1877. Nos agents n'avaient rien prévu ni rien su. De la sorte, presque en un seul jour, le succès de cette entreprise accomplie avec nos seuls capitaux nous échappait!

Il ne faudrait pas cependant s'exagérer outre mesure, ainsi qu'on l'a fait alors, la portée de ce désastre financier. Quand on vient affirmer aujourd'hui que l'Angleterre possède la plus grande partie du capital de l'entreprise de Suez, on lance une assertion fort inexacte. Il n'y a pas d'entreprise financière, en effet, dont les titres soient aussi divers et aussi nombreux que ceux de Suez. La Compagnie a émis et a encore en circulation, sauf les remboursements partiels effectués au moyen des tirages annuels, 400,000 actions, 120,000 délégations, 100,000 parts de fondateur, 100,000 parts de la Société civile, 333,000 obligations 5 0/0, 400,000 bons de coupons arriérés, 20,000 bons trentenaires, environ 100,000 obligations 3 0/0, soit : en tout, 1,500,000 titres divers. De toutes ces variétés de titres, l'Angleterre n'en possède qu'une, partiellement; elle est absolument étrangère aux autres. Elle détient seulement 176,602 actions, soit moins de la moitié des actions et pas le quart de l'ensemble du capital. Ces actions qu'elle possède, ont même cette singularité d'être absolument dépourvues de tout coupon jusqu'en 1894. Quand donc, nous le répétons, on vient dire que l'Angleterre possède la plus grande partie du capital de Suez, on commet une très grande erreur : ce qui est uniquement vrai, c'est que le génie israélite du feu lord Beaconsfield lui a fait faire une splendide opération de Bourse ou d'usure, quand elle acheta, moyennant une somme dérisoire, au prodigue Ismaïl-Pacha les actions en question.

Même munie de ces actions, même encore quand ces actions auront retrouvé leurs coupons en 1894, l'Angleterre aura dans l'entreprise de Suez un intérêt financier qui ne représentera que le quart de l'intérêt financier des capitalistes français, lesquels sont restés propriétaires de toutes les variétés de titres de la Compagnie.

Comme actionnaire, l'Angleterre a des droits qui sont très bien délimités : elle a dix voix, — le chiffre maximum prévu par les statuts, — dans les assemblées générales. M. de Lesseps et la Compagnie lui ont concédé de nommer trois administrateurs sur

Digitized by Google

une vingtaine. L'intérêt financier de la Grande-Bretagne dans l'entreprise de Suez est donc loin d'être prépondérant, comme le gros du public se l'imagine d'ordinaire.

Quant à son intérêt commercial et à son intérêt politique dans l'isthme, à coup sûr ils priment ceux des autres puissances, sans pouvoir toutefois exclure ceux-ci. D'après une des dernières statistiques de l'administration de la Compagnie, sur 5,794,401 tonnes qui ont traversé le canal en 1881, le pavillon anglais en couvrait à lui seul 4,792,000, soit un peu plus de 80 pour 100. A la même date, des 23 autres pavillons qui flottaient sur le canal, la France, qui venait pourtant au premier rang, ne représentait plus que 289,000 tonnes! On voit combien la proportion est énorme. Il se peut cependant qu'elle diminue dans quelques années, si les marines française, italienne et grecque se décident à transformer leur matériel et à substituer la vapeur à la voile. Seule, jusqu'à présent, la navigation de la Russie paraît s'accroître notablement. Quand donc en sera-t-il de même pour la nôtre?

C'est ce double intérêt politique et commercial qui a été le mobile de l'expédition armée accomplie, l'an dernier, par les Anglais en Égypte. La situation financière seule leur échappait : ne pouvant ni ne voulant avouer les conséquences de leur infériorité sur ce point, ils ont trouvé un prétexte d'intervention, et ils en ont profité. La France, en proie à l'anarchie intérieure, effrayée par nous ne savons quelles terreurs vagues, et se résignant à la perte des derniers vestiges de son prestige séculaire en Orient, a laissé faire, ne comprenant pas que ce n'était là qu'un commencement, que l'on rêvait de la blesser plus profondément ailleurs; n'osant pas même, quoique conviée au partage, intervenir pour la conservation de ses droits acquis! Aujourd'hui, la France est bel et bien chassée de cette Égypte sur laquelle son pavillon flottait, puissant et protecteur, depuis plus de quarante ans. La création prochaine par les Anglais de tribunaux indigènes, dont relèveront les Européens sans exception, va achever la perte des derniers privilèges conquis par nos nationaux. Pendant ce temps, nous n'osons pas même abroger les capitulations en Tunisie, dans un pays où nous sommes légalement chez nous!

Puis, comme il faut que l'Angleterre mette la main, à n'importe quel prix, sur le transit de l'isthme, pour assurer définitivement son propre monopole, elle a résolu d'annihiler l'œuvre de M. de Lesseps

Digitized by Google

par la création d'un nouveau canal. Voici ce que ses diplomates et ses ingénieurs ont décidé sur cette dernière et grave question :

La dernière statistique du canal ayant accusé un mouvement de navigation représentant 7,122,125 tonnes pour 3,198 navires ayant transité en 1882, la presse anglaise a fait remarquer que le chiffre de 6 millions de tonnes, prédit à ses actionnaires par l'illustre fondateur du canal, se trouvait dépassé, et qu'il y avait même lieu désormais, de prévoir un prochain trafic dépassant 10 millions de tonnes par an, c'est-à-dire, représentant une recette annuelle de 100 millions de francs environ. Pour répondre à un pareil trafic, a-t-on fait observer, il a fallu que la marine à vapeur se modifiât profondément : les navires ont doublé leurs dimensions, et le canal de Suez, à peine suffisant il y a quelques années, est devenu, il faut le reconnaître, tout à fait insuffisant aujourd'hui.

Cette idée, lancée par la presse anglaise, de construire un nouveau canal, — exclusivement anglais, celui-là ! — ne doit pas être traitée par nous à la légère. Les difficultés de droit ou autres qui semblent, tout d'abord, s'opposer à l'exécution d'un semblable projet, pourraient bien tomber à l'occasion d'un de ces grands bouleversements politiques dont notre époque n'a vu que trop d'exemples déjà. A notre sens, on doit partir de ce point de vue : qu'un second canal se fera, maintenant ou plus tard. Il importe, — dans leur intérêt, bien entendu, — que les actionnaires de la Compagnie de Suez se pénètrent bien de cette conviction, et qu'ils sachent envisager froidement l'affaire. Il importe surtout que le gouvernement français fasse preuve enfin de quelque clairvoyance, et se mette à l'avance en mesure de faire face à une pareille éventualité, laquelle, s'il ne prend ses précautions, achèvera notre ruine en Orient.

Voici, du reste, sur quels faits précis se basent les Anglais pour réclamer un nouveau canal :

Ils invoquent le temps énorme perdu pour la navigation par suite du système actuel, qui est celui d'une voie ferrée avec deux rails seulement. Plus nous avançons, effectivement, et plus la moyenne du temps employé pour transiter par le canal est considérable. On a essayé d'y faire passer la malle des Indes ; il a fallu y renoncer et la faire transiter, comme par le passé, par le chemin de fer d'Alexandrie à Suez. Ces pertes de temps dépendent de deux causes principales : 1° les échouages ; 2° les garages. Dans le système actuel, quand un navire s'échoue dans le canal d'une façon

Digitized by Google

un peu sérieuse (j'en ai été le témoin de mes propres yeux en 1873), tout le trafic est arrêté dans un sens comme dans l'autre, et l'on a vu de ces arrêts durer jusqu'à trois jours. Pour ce qui est des garages, ils causent aussi souvent une grande perte de temps, et occasionnent aussi des échouages. Avec une double voie, il n'y aurait pas lieu à garages, tous les navires engagés sur la même voie devant suivre la même direction; et, si quelque échouage venait à se produire sur une voie, l'autre voie ne s'en trouverait pas moins libre. On ne doit pas craindre d'affirmer que, de ce fait, la durée du transit serait diminuée de vingt-quatre heures au moins : ce qui, en calculant sur 32,000 navires de 2,000 tonnes à 1,000 francs par jour, réaliserait pour les navires transiteurs une économie de 3 millions de francs par an, au bas mot. Nous ne parlerons que pour mémoire de l'avantage que le commerce général aurait à voir le transit diminuer en durée et les malles transmises plus rapidement.

Ce canal nouveau, parallèle au canal actuel, déboucherait dans les mêmes ports, convenablement agrandis et aménagés pour répondre aux besoins d'aujourd'hui. On profiterait de sa construction pour supprimer ou modifier les mauvaises courbes du canal actuel, en mariant les lits des deux canaux, qui s'entre-croiseraient à certains points. Outre les points de jonction qui seraient ainsi obtenus, on pourrait relier les deux canaux de place en place par d'autres canaux perpendiculaires, permettant, en cas d'urgence, de faire passer dans l'un des canaux des navires de l'autre canal. Les Anglais estiment à 150 millions de francs, au maximum, le coût de cette entreprise.

Tel est le projet qui menace, — à brève échéance, selon nous, car les Anglais font prompte besogne quand leur intérêt est en jeu, — la prépondérance financière de la France, la seule qui lui reste encore en Égypte. Ce tour de prestidigitation politique accompli, la mer Rouge ne sera plus qu'un grand lac britannique, et la route de l'extrême Orient nous demeurera fermée dès que la chose paraîtra utile aux Anglais. Que nous reste-t-il à faire pour réagir contre un événement si gros de périls?

Le mieux serait, assurément, que la Compagnie du canal de Suez, qui se doit de travailler sans relâche à la prospérité des villes qu'elle a fondées, de Port-Saïd entre autres, se chargeât elle-même de mener le nouveau projet à exécution, et que, présentant au gouvernement britannique cette résolution comme l'accomplissement

Digitized by Google

d'une œuvre amie, comme la continuation du pacte international de neutralité commerciale universelle précédemment consenti et accepté par toutes les puissances, elle pût obtenir en revanche, et comme rémunération de son sacrifice, de faire tomber enfin les obstacles inexplicables toujours élevés contre la construction d'un canal d'eau douce reliant le Nil à Port-Saïd, par le canal Ismaïlieh. C'est là non seulement la fortune de Port-Saïd et le bien-être de ses habitants, mais encore l'avenir d'une vaste contrée autrefois fertile, aujourd'hui déserte ou marécageuse.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'Alexandrie n'est plus qu'une ruine, qu'une ruine calculée et voulue par les Anglais! et que sans doute cette ville ne renaîtra pas, parce qu'elle n'a plus de raison d'être. Son flot de population se reportera donc ailleurs, aux stations du commerce européen. Sa succession est fatalement dévolue à Port-Saïd, qui, d'ailleurs, du jour où il a été fondé, était visiblement destiné à devenir, dans un temps plus ou moins rapproché, le véritable centre commercial, le grand entrepôt de l'Égypte, en même temps qu'une des principales stations du commerce du monde. Un coup du sort imprévu a déterminé, au profit de cette ville, tout au moins un gros avancement d'hoirie. Les Anglais ont si bien compris sa brillante destinée future, qu'ils s'occupent actuellement de construire une ligne ferrée qui la relie à Ismaïlia. Qu'on la dote d'un canal d'eau douce, et le reste viendra tout seul.

On sait qu'il existe déjà à Port-Saïd un noyau français considérable, autour duquel pourraient se grouper avec avantage nos transfuges d'Alexandrie. Si Port-Saïd est appelé, comme nous en avons la conviction, à un développement énorme et subit, par suite des événements politiques inattendus qui viennent d'avoir lieu, il serait à souhaiter que ce fût au profit des intérêts français et de l'influence française. Mais, pour cela, il n'y a plus de temps à perdre. N'oublions pas que la place est, en toute chose, au premier occupant.

Une révolution économique pourrait encore nous sauver. La loi des mouvements de l'échange est loin d'obéir à une réglementation fixe : or, d'excellents et fort compétents observateurs affirment que le percement de la voie de Suez pourrait bien, à un moment donné, ne pas rendre aux Anglais le prix des efforts de toute nature qu'elle leur a arrachés. Un économiste américain a même à peu près démontré, il y a quelques mois à peine, que, loin d'être favorable

Digitized by Google

au développement du commerce britannique, le canal lui ferait du tort finalement et le « saignerait à mort ». Son argument principal était que la nouvelle route vers l'extrême Orient ramènerait le négoce de cette région vers son ancien centre, c'est-à-dire vers la Méditerranée : tout son trafic, qui s'est effectué pendant si longtemps par la voie du Cap et dont le foyer est en Angleterre, sera bientôt, affirmait l'écrivain américain, arrêté dans la Méditerranée, et, par suite du percement du Saint-Gothard, se concentrera dans les ports méditerranéens, pour s'étendre ensuite dans toute l'Europe, sans même toucher à la Grande-Bretagne. Comme exemple de ce qu'il avance, en ce qui concerne un seul article du commerce oriental, il ajoute que tout le thé consommé jusqu'à présent dans l'empire d'Autriche-Hongrie y était importé d'Angleterre par la voie de l'Allemagne : or, comment supposer, se demande-t-il, qu'il puisse encore en être longtemps ainsi avec la route percée par Suez? Voici déjà que les Allemands deviennent rapidement une nation commerçante, de même aussi que les Italiens, et que les uns et les autres commencent à fonder des comptoirs tout le long de la route des Indes, de la Chine et du Japon, en vue de détourner son commerce de l'Angleterre et de se l'approprier : ce qui sera, en cas de réussite probable, le coup de grâce du trafic anglais.

Ce qui prouve à quel degré l'objection est plausible, c'est qu'elle a été reprise, dans le courant de l'automne de 1882, par le chef d'une des principales maisons de Manchester, et, ce qui lui donne encore plus de force, dans les colonnes de la célèbre *Nineteenth Century*. Plus récemment encore, au mois de février dernier, l'Association commerciale de Liverpool a publié un rapport mentionnant la décroissance rapide des affaires de commission entre l'Orient et les dépôts anglais, résultat qui était précisément celui-là même qu'avait signalé à l'avance l'économiste américain. Ce rapport a été l'objet d'un article de fond dans le *Times*. Il est certain que cette manière de voir commence à se répandre, en Angleterre, dans l'opinion publique, et que, si elle devenait générale, elle pourrait entraîner de grands changements dans la politique britannique pour ce qui concerne le Canal et l'Égypte. Nous devons ajouter que, à titre de remède aux résultats désastreux qu'il prédisait ainsi, le publiciste américain engageait vivement le gouvernement anglais à s'imposer tous les sacrifices possibles pour favoriser et activer le percement de l'isthme de Panama, qui remettrait l'Angleterre et le

Digitized by Google

commerce anglais sur la ligne directe de la route la plus courte entre l'Europe et l'extrême Orient.

Dans l'intérêt de la France, nous devons souhaiter que la prévision de notre confrère d'Amérique s'accomplisse. Ce jour-là, notre pays, qui est, après l'Angleterre, le principal détenteur du commerce méditerranéen, reprendra la situation prépondérante qu'il a perdue, mais qui lui est due tant par sa position géographique que par les traditions séculaires de son histoire nationale. Je ne suppose pas, bien entendu, que nous laissions alors l'Italie et l'Allemagne se substituer, dans ce vaste bassin qui est bien nôtre, que nous avons arrosé tant de fois de notre sang, où nous avons parsemé tant d'argent français, à l'action disparue de l'Angleterre! En attendant, la France doit s'appliquer à réparer ses pertes, c'est-à-dire, à reconstituer ses intérêts compromis, son influence méconnue, son prestige presque entièrement anéanti. C'est à cause de ce triple objectif qu'il lui est impossible de se détacher des dernières phases de la lutte qui se poursuit aujourd'hui sur le sol égyptien, à l'entrée de la mer Rouge.

II

Passons maintenant à l'autre extrémité de la mer Rouge.

En 1835, ayant déjà compris le besoin de posséder un entrepôt sûr et commode entre l'Égypte et l'Inde, l'Angleterre se fit céder le territoire d'Aden, qui comprenait alors quatre cents ou cinq cents habitants. Aujourd'hui, Aden en possède trente mille et est devenu un nouveau Gibraltar.

En 1840, désireux de s'assurer, sur l'autre côté du détroit de Bab-el-Mandeb, d'un point faisant face à Aden, et qu'il leur serait encore loisible d'occuper et de fortifier, suivant les circonstances, les Anglais ont également acheté les îles Moussah, éloignées de 12 milles de la côte de Tadjoura. Fortement établis sur les deux côtés du détroit, ils jouissaient sans préoccupation aucune du monopole du commerce dans la mer Rouge et dans le golfe Arabique, lorsqu'ils se sentirent tout à coup troublés dans leur quiétude par l'apparition d'une Compagnie française.

Cette Compagnie, qui s'appelait *la Nanto-Bordelaise*, avait acheté à un chef indigène la petite rade d'Edd, à mi-route de Massouah et du détroit. Les Anglais mirent alors la main sur Périm.

Digitized by Google

La Nanto-Bordelaise succomba sous les difficultés de toute sorte que le naïb d'Arkiko lui suscita, sous l'inspiration du gouvernement d'Aden. Mais la situation de Périm était trop belle pour être abandonnée. Cet îlot, jeté au milieu du détroit de Bab-el-Mandeb, en commande la double passe. Périm fut donc fortifiée. Enfin, quelques années plus tard, en 1857, l'Angleterre s'emparait de l'île de Camaran, avantageusement placée entre Loheiha et Hodeïda.

Maîtres de ces trois points, les Anglais dominent complètement l'entrée de la mer Rouge opposée au canal. Ce dernier une fois entre leurs mains, aucune puissance ne peut plus y faire flotter son pavillon sans leur permission.

En présence de cette terrible éventualité, que devrait faire la France? Tout simplement neutraliser les positions acquises par l'Angleterre, en occupant à bref délai les concessions territoriales qu'elle possède elle-même, depuis longtemps déjà, sur cette même côte, Adoulis et Obock; c'est-à-dire, se hâter de former un double établissement, qui ne lui coûterait plus ni argent ni soldats, — au point de vue d'une conquête à faire, bien entendu, — ces territoires ayant été achetés et payés. Puisque ces deux points nous appartiennent, pourquoi ne pas les utiliser?

Leur situation, pourtant, est des plus favorables à nos intérêts.

C'est en 1858 que le gouvernement français commença sérieusement à tourner son attention du côté de la mer Rouge. Il comprit l'utilité d'y fonder quelques stations, tout à la fois comptoirs et postes avancés; il s'attacha surtout au littoral africain. Un missionnaire catholique en Abyssinie, Mgr de Jacobis, obtint en 1859 la cession de Arkiko, l'ancienne *Adulis*, celle de Zoulla, de la baie du même nom et les îles voisines de Dessi et d'Ouda. En effet, Adoulis est un point d'une importance exceptionnelle, qui peut absorber en grande partie le commerce du port égyptien de Massouah, situé un peu plus au nord, et qui nous donne un droit de protectorat sur la population voisine des Bogos, lesquels professent la religion catholique. La rade est meilleure; les navires peuvent y approcher à peu de distance d'une plage accore, et l'on rencontre une source abondante et excellente à proximité. C'est ce qui décida les Anglais à choisir, en 1868, cet endroit pour leur débarquement, quand ils firent leur fameuse expédition contre le négus Théodoros.

La baie d'Adoulis, — appelée baie d'*Annesley* par les Anglais,

Digitized by Google

et par les indigènes baie d'*Afar* ou « de l'Éléphant », — a 12 milles à son entrée; se rétrécissant ensuite, elle n'a plus que 4 milles d'un bord à l'autre; mais, plus loin, elle s'arrondit et présente une largeur de 8 milles. Elle s'avance jusqu'à 30 milles dans l'intérieur, et la côte est bordée de terres basses, fertiles, salubres. Sa profondeur est de 44 brasses au milieu, et de 12 à 16 le long du rivage. Il existe des mines de houille dans les montagnes voisines, du côté de l'ouest détail important : pour le ravitaillement économique de nos paquebots. Près de l'entrée de la baie, l'île Dessi, l'ancienne *Orine*, en défend les approches.

Si Périm défend l'entrée du golfe Arabique, Adoulis en commande l'intérieur : elle ouvre, en outre, un libre accès en Abyssinie, et réunit toutes les conditions nécessaires pour devenir le grand entrepôt du commerce des pays baignés par le Takazzé, le Nil bleu et le Nil blanc. Cette double situation stratégique et commerciale n'échappa point au capitaine de Russel, lorsqu'il fut envoyé sur les lieux pour régulariser la cession du territoire.

Nous ferons bien cependant de nous hâter : car nous avons là un formidable concurrent, dont la jalouse vigilance ne s'endort ni ne se rassasie. Déjà les Anglais, au moment de la guerre abyssinienne, essayèrent sournoisement de s'annexer Adoulis, qui leur convenait fort; mais, en présence de nos droits très précis, ils n'osèrent donner suite à leur dessein. Toutefois, leur génie subtil a réussi à tourner en partie la difficulté. Quel était, en effet, un des buts principaux du capitaine de Russel dans sa négociation? Prévoyant le prochain percement de l'isthme de Suez, il voulait faire d'Adoulis l'entrepôt des charbons et des marchandises de la future Compagnie française des services maritimes, à laquelle on abandonnait la concession du transit dans la mer des Indes. Les Anglais, pensant avec raison que nos steamers allaient faire à ceux de leur propre Compagnie une sérieuse concurrence, s'avisèrent alors d'un rapide moyen de neutraliser cette inopportune extension de leurs rivaux. A leurs possessions d'Aden, de Périm, de Camaran, ils ajoutèrent, au mois d'octobre 1861, l'occupation du petit archipel de Dahlac, qui domine notre concession d'Adoulis et la surveille. La mer Rouge se britannisait ainsi de plus en plus, sous les yeux de l'insouciante Europe, qui laissait faire. De là, sans doute, provient l'abandon incroyable fait par la France de cet excellent mouillage. N'était-il pas facile pourtant de prévenir les empiètements

Digitized by Google

anglais par l'acquisition de ces îlots, sans valeur pour leurs possesseurs indigènes, mais formant le complément nécessaire de notre établissement? Il semble, du reste, qu'une fatalité incompréhensible se complaise à nous faire perdre de gaieté de cœur nos diverses étapes commerciales de l'Orient. Dans l'Inde, ne laissons-nous pas inoccupées nos cinq factoreries de Jongdia, Patna, Cassimbazar, Dacca et Balassore? Qui même sait, en France, que nous les possédons, du moins nominativement? Ne permettons-nous pas, du reste, qu'on nous conteste chaque jour notre protectorat au Tong-Kin, bien qu'il ait été formellement consenti par l'Annam en 1874? Ce n'est point une raison pour abandonner encore Adoulis, une des clefs de la mer Rouge et de l'Afrique centrale! En attendant, nous n'avons ni un comptoir ni un soldat dans cette place. Est-ce que, par hasard, nous songerions à la rétrocéder?

Examinons, d'autre part, notre situation à Obock.

Au mois de février 1862, le gouvernement français s'est également fait céder par un chef Danakil, moyennant 10,000 thalaris (52,500 francs), un territoire beaucoup plus vaste que le précédent, beaucoup plus important, celui d'Obock. Ce port, qui est grand et convenablement abrité, est situé à l'entrée de la baie de Tadjoura, à 30 milles environ au sud du détroit de Bab-el-Mandeb, dont il est plus rapproché qu'Aden de 30 lieues. Il correspond à l'ancienne *Berenice Epidira*. Son territoire, qui s'étend sur une longueur de 28 lieues, depuis le cap Ras-Ali au sud jusqu'au cap Ras-Bir au nord, confine à de belles forêts, où nous pouvons nous approvisionner, et à des montagnes herbeuses, où nou savons acquis le droit de pacage. Deux grandes caravanes se rendent annuellement à Obock, lequel est, du reste, admirablement placé pour recevoir les produits du sud de l'Abyssinie et des contrées avoisinantes. Si on l'érigeait en port franc, comme Aden, on y verrait accourir les « boutres » de l'Arabie; et une population active de Soumâlis, de Parsis et d'Indiens ne tarderait pas à faire de ce comptoir le centre commercial le plus productif de la côte. Ajoutons que son territoire se prolonge jusqu'en face de l'île de Périm, — ce qui nous permettrait d'exercer, à notre tour, une utile surveillance sur le détroit, — et qu'il possède également des gisements carbonifères, dont l'exploitation lucrative réserverait une progression rapide à cet établissement, en y attirant tous les navires qui, aujourd'hui, dans ces mers, en sont réduits à subir le monopole onéreux des

Digitized by Google

entrepôts d'Aden, où tout s'emmagasine à grands frais. Assurément, dans cette partie de l'Orient, la fortune nous tend les bras. Assurément, Obock devrait devenir, entre nos mains, le Singapore de l'Afrique. Oui, certes; mais nous ne le voulons pas : nous ne savons pas profiter d'une pareille situation.

C'est en 1872 seulement qu'un négociant français, M. Pierre Arnoux, résolut de fonder un comptoir sur cette possession inutilisée, et d'établir en même temps des relations avec le Choa, dont les souverains sollicitaient en vain, depuis 1843, l'alliance de la France. Une compagnie se forma sur-le-champ pour tirer parti de ce riche pays. Malheureusement, après une occupation de quelques mois, M. Arnoux périt assassiné.

Veut-on savoir, du reste, à quoi s'en tenir sur la façon intelligente dont le gouvernement français entendait favoriser l'élan de nos nationaux vers cette intéressante région? Aux demandes de concessions qui lui étaient adressées pour Obock, soit par des particuliers, soit par des Sociétés financières, l'administration des Colonies répondait, par la voie du *Journal officiel*, à la date du 25 décmbre 1880 : « *Nous n'avons rien fait jusqu'ici pour assurer notre souveraineté* « *sur cette contrée*. Dans ces conditions, le département de la « Marine *ne saurait faire des concessions*. Il ne peut que laisser « aux personnes qui tenteraient de fonder un établissement à Obock « *toute la responsabilité du choix de l'emplacement* à occuper par « elles, sous la réserve que cette occupation, *essentiellement pré-* « *caire et révocable, devra cesser à la première réquisition*. Il est « bien entendu, d'ailleurs, qu'*aucune indemnité* ne serait due aux « intéressés en cas de déplacement pour cause d'utilité publique ou « d'intérêt militaire. » Ainsi, le gouvernement français ne craignait pas de déclarer officiellement que, n'ayant rien fait par lui-même dans une contrée qui nous appartenait depuis vingt ans, il s'opposait à ce que les particuliers pussent y faire quelque chose! Une telle incurie devient étrangement coupable en face des agissements multipliés de nations rivales pour arriver, elles, à s'implanter rapidement dans ces contrées, au détriment de nos intérêts et de notre influence. On se demande encore comment notre parlement a pu ne pas mettre le ministre de la Marine en demeure de revenir sur une aussi incroyable décision!

Tant d'obstacles n'ont pu arrêter cependant l'ardeur patriotique d'un énergique explorateur, M. Paul Soleillet. Lui aussi, pourtant,

Digitized by Google

il avait été précédemment la victime de l'arbitraire de nos hauts fonctionnaires coloniaux : au Sénégal, le gouverneur, M. Brière de l'Isle, l'avait fait expulser illégalement du territoire français à la suite d'un voyage dans le Haut-Fleuve, voyage qui avait donné occasion au hardi touriste de signaler à la presse métropolitaine les abus de l'administration locale. Il ne s'effrayait pas davantage du sort de l'infortuné Henri Lambert, assassiné en 1856 par des Arabes soudoyés par l'or anglais, au moment où il allait tenter à Obock un établissement gênant pour le gouvernement d'Aden, pas plus que de celui de Pierre Arnoux, dont la mort suffisamment mystérieuse aurait grand besoin d'être éclaircie, à son tour, par une sérieuse enquête. Au mois de janvier 1882, M. Soleillet, confiant dans sa propre audace, débarquait à Obock, et, sans rien demander à un ministère quelconque, réussissait enfin, avec l'aide d'émigrants résolus, à fonder une colonie véritable sur ce sol abandonné.

Les indigènes l'accueillirent à merveille. A peine installé, il ouvrait la route d'Obock au Choa, où, dans le courant du mois de novembre suivant, il obtenait de magnifiques résultats commerciaux, et, en plus, trois concessions importantes, savoir : 1° un vaste territoire agricole dans le Choa même ; 2° le droit de greffer et de cultiver les immenses forêts d'oliviers de la région, avec cession de la moitié des récoltes pendant vingt-cinq ans ; 3° la concession d'une ligne ferrée à voie étroite et à traction de chevaux entre Obock et Farré, plus celle de toutes les autres voies ferrées à établir plus tard dans le Choa. Nous nous demandons maintenant si le gouvernement français, en l'état de la cause, considérera toujours « cette occupation comme essentiellement précaire et révocable. » Nous ne croyons pas qu'on oserait jamais en arriver là.

Ce n'est pas tout. Au mois d'août de la même année, M. Soleillet obtenait encore du sultan Mohammed-Loïta la cession à la France des port et rade de Sagallo, sur la côte nord-ouest du golfe de Tadjoura, un peu au sud d'Obock. C'est de ce port que part la route principale des caravanes vers le Choa et vers l'Abyssinie ; il nous ouvre également le pays des Soumâlis. Bien plus, si l'on prend une carte d'Abyssinie et qu'on étudie le cours de la rivière Ouache, qui prend sa source dans les montagnes du Choa et vient se perdre dans les lacs Aoussa, on voit qu'il est possible de faire communiquer par un canal ces lacs avec la mer, et de transformer ainsi la Ouache en un fleuve dont l'embouchure serait à Sagallo.

Digitized by Google

Voilà un projet qui est à étudier, si toutefois notre gouvernement veut bien se donner enfin la peine de penser quelque peu aux territoires français de la mer Rouge. Il est vrai que les Anglais, ces perpétuels jaloux de l'extension française, voyant dans cette dernière cession « une menace pour la route des Indes », adressèrent, à ce sujet, au mois de novembre suivant, une interpellation à M. Gladstone pendant une séanee de la Chambre des communes. Mais le cabinet anglais ne put que reconnaître la légitime souveraineté du sultan Mohammed-Laïta sur les territoires vendus, et, par suite, son droit non moins légitime de s'en défaire au profit de quiconque lui convenait. La question n'a pas eu et ne pouvait avoir d'autres suites.

Telle est la situation présente des intérêts français dans la mer Rouge.

III

A la suite de nos acquisitions successives à Adoulis et à Obock, qui venaient mettre un terme au monopole que l'Angleterre s'attribuait sur le golfe Arabique, l'Italie songea, à son tour, à établir une agence commerciale dans cette importante région.

Ce fut le professeur Sapeto qui proposa de fonder une colonie à Assab, port situé entre nos deux possessions, presque en face de Moka. La proposition fut agréée par M. Menabrea, alors premier ministre. De son côté, M. Rubattino, ayant obtenu le concours du gouvernement italien pour l'établissement d'une ligne de navigation entre l'Italie et les ports de l'Inde, prit à son compte l'exécution du projet de M. Sapeto, et chargea ce dernier de se rendre à Assab pour acheter le territoire indiqué. Le 15 novembre 1869, fut signé le contrat d'acquisition d'une zone de terrain comprise entre le mont Ganga, le cap Lumah et la mer, moyennant 6,000 thalaris; puis, le 11 mars 1870, une nouvelle zone fut achetée pour 8,100 thalaris. Pendant les dix années qui suivirent, bien que l'entreprise de colonisation parût momentanément abandonnée, M. Rubattino continua ses achats, de telle sorte que le territoire d'Assab finit par se composer d'une zone dont la largeur varie aujourd'hui entre 2 et 6 milles, dont la longueur est de 36 milles, et de laquelle dépendent l'île de Sannabor, vis-à-vis de Ras-Lumah, et d'autres plus petites entre Ras-Lumah et Ras-Synthiar. L'Abys-

Digitized by Google

sinie se trouve à 280 kilomètres en ligne droite de cette station, en passant par la longue vallée d'Aoussa, dont la traversée dure trois jours et où l'eau ne manque point.

Dans la pensée du gouvernement italien, cette localité doit devenir : 1° un dépôt pour sa marine; 2° un entrepôt de marchandises d'importation et d'exportation entre l'Europe et les parties de l'Abyssinie limitrophes de la possession; 3° un entrepôt de même nature pour le commerce entre l'Europe et la portion de l'Arabie dont la côte lui fait vis-à-vis. Les rapports de l'administrateur colonial montrent que les routes vers l'intérieur sont journellement parcourues avec sécurité, et que, d'autre part, les produits de la mer offrent des ressources remarquables, notamment la nacre de perle. La navigation y a également présenté un mouvement assez actif pendant les neuf premiers mois de 1881, à savoir : 325 arrivages, et autant de départs de navires faisant le cabotage de la mer Rouge.

Par malheur pour l'Italie, la baie d'Assab est hérissée de bancs de sable, qui en rendent l'abord et le mouillage très difficiles. Les vents du sud, qui dominent dans ces parages, y rendent aussi l'ancrage très malaisé : lorsque les vents soufflent, on y est exposé comme en pleine mer, de sorte que les visiteurs habituels de ces plages sont de pauvres pêcheurs de corail qui ne s'y aventurent que lorsque la clémence du temps les y encourage. De plus, le terrain même de la possession est d'une stérilité désolante; l'eau y fait absolument défaut : en 1881, la population indigène se composait d'une centaine d'individus grelottant de faim. En dépit de ces obstacles matériels, on espère rendre la colonie prospère par l'établissement de communications avec les plateaux et les marchés de l'intérieur, ainsi que par l'ouverture sur ce point de la côte d'un marché commercial important. Aussi les explorations commencent, depuis quelque temps, à se multiplier dans ce but : les Italiens ont compris que la bienveillance des souverains de l'Abyssinie et du Choa est d'une impérieuse nécessité pour la réussite définitive de leurs projets.

Pour éviter toutefois les moindres occasions de conflit avec l'envieuse Angleterre, le gouvernement italien, au moment où il a pris la suite de l'affaire en se substituant à tous les droits acquis de la Compagnie Rubattino, qu'il a désintéressée de ses déboursés par le payement annuel, pendant trois années, d'une somme de

Digitized by Google

138,666 francs, le gouvernement italien s'est engagé à tenir l'entreprise dans des limites purement commerciales, et à ne pas faire d'Assab un établissement militaire; moyennant cette inexplicable soumission, qui a dû faire saigner cruellement le bouillant amour-propre de nos voisins, l'Angleterre a consenti à ne pas prendre d'ombrage. Après quoi, le parlement romain a pu votre paisiblement l'organisation de sa colonie. La station d'Assab sera une dépendance du ministère des Affaires étrangères; elle sera pour trente ans exempte de tout impôt, et elle aura un port franc; le gouvernement aura la faculté de faire des concessions de terrains à toutes Compagnies ou à tous particuliers de toutes nations, et de conclure des conventions avec les souverains voisins; le Code italien sera appliqué aux Italiens; la religion et les usages des indigènes seront respectés, et leurs lois en usage leur seront appliquées dans les limites de l'ordre public et de la morale universelle.

Le budget de la colonie, qui avait été fixé, au mois de juin 1882, à 60,000 francs, non compris le traitement du personnel, lequel doit être payé sur le budget métropolitain, a été élevé à 84,112 francs, au mois de février 1883; mais il est probable que cette somme ne sera pas encore suffisante, bien que le recensement total de la possession ne donne qu'un chiffre de 1,193 habitants, y compris les 206 marins des navires italiens qui stationnent en rade. C'est que la situation financière est mauvaise. Le gouvernement voudrait que l'initiative privée concourût largement à créer dans cette station un entrepôt commercial. De vives sollicitations ont été adressées aux chambres de commerce et aux établissements les plus importants. En attendant, il n'a pas été donné suite aux demandes adressées à l'État par quelques maisons étrangères, en vue d'installer à Assab des dépôts de houille. La pensée du gouvernement italien serait de ménager la fusion des Sociétés géographiques commerciales, qui constitueraient un capital suffisant pour alimenter le trafic de la colonie; mais c'est là une chose presque impossible à réaliser, ces Sociétés n'ayant qu'un capital absolument insignifiant, s'occupant simplement d'études et d'explorations, n'étant nullement aptes à d'autres entreprises. Une proposition différente a été faite, en désespoir de cause, d'après laquelle l'État garantirait à une Société à fonder un intérêt de 5 pour 100 ou de 6 pour 100 du capital employé pendant les premières années; mais la situation des finances du royaume permet peu la dépense d'un ou de deux mil-

Digitized by Google

lions qu'il faudrait consacrer à cette garantie, et le parlement italien, qui n'a approuvé qu'à son corps défendant l'achat d'Assab, refuserait vraisemblablement cette charge nouvelle. Il faudra donc chercher d'autres moyens. On assurait toutefois, au mois de février dernier, qu'une Société se serait finalement formée, mais au simple capital de 500,000 francs. C'est bien peu pour aller tenter des entreprises sur un continent où l'on se heurte à la concurrence des nations les mieux favorisées pour ce genre de trafic. Il n'en est pas moins vrai que l'Italie fait tout son possible, et même au delà, pour créer des débouchés à son commerce dans la mer Rouge, et pour accaparer sa part légitime du négoce dont l'Angleterre s'est si longuement réservé le monopole dans l'extrême Orient, et dont elle ne peut, à son vif regret, garder pour elle seule le privilège sur le continent africain. Il y a là un exemple de vitalité et d'énergie persistantes, dont la France, autrement douée, devrait bien faire son profit!

IV

Il est évident, pour quiconque sait se rendre un compte exact des événements politiques qui se sont successivement accomplis en Europe depuis douze ans, que l'Italie n'a songé à utiliser son acquisition d'Assab qu'en présence de l'inexplicable effacement de la France à Adoulis et dans la baie de Tadjoura; il est non moins évident que l'Angleterre n'a favorisé la concurrence italienne que pour battre plus largement en brèche la concurrence française.

Mais notre gouvernement n'a rien compris à cet incident, qui se produisait loin de ses yeux, ou bien il n'a rien voulu faire pour en entraver les conséquences. Aussi qu'arrive-t-il? La France, qui pouvait avoir sa part d'influence dans la mer Rouge, c'est-à-dire, dans l'estuaire maritime qui est la clef de la route commerciale de l'Orient et du Pacifique, — la France y a à peu près tout perdu.

Aujourd'hui, l'Angleterre ferme à sa guise les deux extrémités du golfe Arabique, par Aden et Périm, qui commandent le détroit; par le canal de Suez, dont elle vient de s'emparer de vive force, en dépit des conventions internationales consenties, et qu'elle songe à faire au plus tôt abandonner pour un second canal, mieux adapté aux nécessités prochaines, et qui, celui-là, sera bien sa propriété personnelle!

Digitized by Google

Pendant ce temps, la France a permis qu'on l'expulsât brutalement de l'Égypte, qu'elle avait enrichie des trésors de son épargne, après avoir laissé échapper ridiculement une portion de son apport financier au canal actuel; bien plus, elle délaisse son territoire d'Adoulis, qui lui ouvre l'accès du trafic avec l'Afrique intérieure, qui commande le centre de la mer Rouge en face de la possession anglaise de Camaran, et semble ne pas se préoccuper davantage d'Obock, qui peut neutraliser jusqu'à un certain point l'installation de nos rivaux à Périm, qui peut surtout, et à coup sûr, annihiler Aden, beaucoup plus mal situé.

Voulons-nous que l'Italie, avec l'appui intéressé de l'Angleterre, nous supplante définitivement dans ces parages? Dans quelque temps, une revanche serait impossible, car Assab aurait pour toujours tué Adoulis.

Quant à ce qui regarde notre situation, si compromise, en Égypte, une seule chose nous reste à faire dans ce pays : y placer au premier rang de nos préoccupations politiques la protection de nos nationaux. Il était juste de vouloir les soumettre au droit commun, quand ce droit y était le droit européen; mais, du moment que les Anglais restaurent en Égypte le droit arabe « garanti » par des tribunaux arabes, les anciens privilèges redeviennent nécessaires, indispensables, et c'est à nous d'en préserver soigneusement tout ce qui peut en rester. La question du canal doit être aussi suivie avec le plus grand soin. Tout cela accompli, peut-être parviendrons-nous à ressaisir une partie de ce que nous avons perdu.

Nous croyons avoir envisagé sous ses faces les plus diverses la question que nous avons entrepris de traiter et avoir indiqué suffisamment les solutions qui s'imposent. Nous avons également conscience d'être resté impartial. Cependant nous ne pouvons nous défendre d'une appréhension pénible, car les terribles leçons du passé ne nous instruisent plus guère aujourd'hui. Le gouvernement français pourra-t-il se résoudre dorénavant à quelques résolutions viriles, dont la légitimité ne saurait être contestée par personne?

Raoul Postel.

Digitized by Google

PREMIÈRES ANNÉES ET CONVERSION

DU

PRINCE JEAN GAGARIN

I

Il y a quelques mois, la mort enlevait inopinément le R. P. Jean Gagarin, de la Compagnie de Jésus. Proscrit de sa chère Russie pour avoir embrassé la foi catholique et la vie religieuse, expulsé le 30 juin 1880 de la maison de la rue de Sèvres, il a pu répéter à sa dernière heure la plainte héroïque du grand exilé saint Grégoire VII : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem propterea in exilio moriar!*

Cette noble fin a dignement couronné une vie de sacrifices et de zèle, dont tous les actes n'avaient eu qu'un but : la réunion de la nation russe à l'Église romaine. Y travailler, c'était, aux yeux du P. Gagarin, faire œuvre de patriote aussi bien que d'apôtre; il s'y dévoua! Il avait compris que son pays n'échapperait aux immenses périls qui le menacent ni par la renaissance factice d'un passé barbare, ni par l'imitation servile des mœurs étrangères, ni par la compression violente du pouvoir autocratique, bien moins encore par les criminels attentats des sectes révolutionnaires. Il savait, par une expérience personnelle, que la vérité religieuse est le premier des biens, et il était convaincu que les peuples comme les individus trouvent en elle seule le secret d'une paix durable. Par quelles voies mystérieuses la Providence l'avait-elle conduit lui-même, à travers mille obstacles et dès les années de sa jeunesse, à ce port tranquille? Il nous est donné de le dire, d'après les confidences qu'il a laissées. A l'âge de vingt ans, au début de sa carrière

Digitized by Google

diplomatique, le prince Jean Gagarin commençait à écrire une sorte de journal intime où sont consignés, avec les moindres événements de sa vie, les idées qui germaient en son esprit, les divers sentiments qui agitaient son âme. La correspondance qu'il entretenait avec sa famille et ses amis nous fournit également des renseignements précieux sur ce travail intérieur qui, sous la féconde action de la grâce divine, devait aboutir à une conversion, à une vocation qui, l'une et l'autre, ont eu quelque chose de vraiment héroïque. Enfin, ceux qui l'ont connu davantage ont bien voulu nous raconter ce qu'ils savaient et contrôler les moindres détails de notre récit.

Telles sont les sources où nous avons puisé; tels sont les documents que nous avons mis en œuvre, sans nous permettre d'y rien ajouter de notre propre fond. Au lecteur de commenter et de conclure; notre rôle est tout autre, il consiste uniquement à produire les témoignages, à exposer les faits.

II

Les Gagarins sont une de ces rares et illustres familles russes qui tirent leur origine de Rurik, fondateur de la monarchie (1), dont la dynastie fut, au commencement du dix-septième siècle, supplantée par celle des Romanof. Les Gagarins descendent de Rurik par les princes de Starodoub-Vladimirsk, dont le chef fut Jean Starodoubski (1197-1239), et qui sont restés princes apanagés jusque vers la moitié du quinzième siècle (2).

Le chef des Gagarins (dix-septième génération après Rurik) fut le prince Michel Starodoubski-Golibesovski, surnommé Gagara. Ses descendants ont de tout temps occupé les premières charges de l'empire, à l'armée et à la cour. En 1612, un Gagarin était voïvoda (officier supérieur) sous les drapeaux de Pojarski, le héros populaire qui délivra Moscou, la ville sainte, tombée aux mains des Polonais. Trois ans plus tard, un autre Gagarin défendait bravement Pskov contre Gustave-Adolphe. Sous le règne de Pierre le Grand, le prince Mathieu fut gouverneur de Moscou, puis de Sibérie. Mais

(1) Mort en 879.

(2) Staradoub est une ville située sur la Kliasma; elle s'appelle aujourd'hui Kliasenski-Govodok, dans le gouvernement de Vladimirsk, à douze verstes de Kovrov.

Digitized by Google

il eut le malheur de déplaire à son terrible maître, qui le fit pendre.

Cette disgrâce d'un des membres de la famille ne nuisit pas à la fortune des autres. Au commencement de ce siècle, le prince Gabriel Gagarin était ministre du commerce, sous le règne d'Alexandre Ier. Le prince Grégoire remplit avec distinction la charge d'ambassadeur à Rome, puis à Munich (1). C'est auprès de ce dernier et sous ses auspices que le jeune prince Jean, son neveu, débuta dans la carrière diplomatique.

Jean Gagarin naquit à Moscou, le 1er août 1814. Son père, le prince Serge Ivanovitch, était grand maître de la cour, membre du conseil de l'empire, chevalier de Saint-Alexandre Nerski et de Saint-Vladimir, de première classe (2). Sa mère, Barbe Michaïlovna Pouchkine (3), était une femme d'un grand sens, d'un dévouement admirable et d'une parfaite bonne foi dans la pratique de la religion orthodoxe.

Fils unique, le prince Jean eut trois sœurs, toutes plus jeunes que lui. L'une mourut au berceau; une autre, à l'âge de quatorze ans. La troisième épousa le général major Serge Boutourline.

Quand fut-il baptisé? Déjà religieux, il posait un jour la question à sa pieuse mère, qui lui répondait humblement (4) : « Je ne me rappelle pas très bien le jour que tu as reçu le sacrement (de baptême). C'est bien coupable, car il est certainement au-dessus du jour de ta naissance; mais il me paraît que c'est le 29 juillet (vieux style) de l'année de ta naissance. » Il paraît que le prêtre qui baptisa l'enfant était « un excellent homme, plein de charité chrétienne, éclairé ». — « Il nous a mariés, poursuit la princesse, vous a baptisés tous, a été notre confesseur à tous et nous a bénis sur son lit de mort (5). »

(1) Le prince Grégoire, « homme jeune, distingué, brillant, appelé et accoutumé à tous les genres de succès, et fort apprécié à la cour », épousa, à Pétersbourg, la sœur de Mme Swetchine. Il eut cinq garçons, pour lesquels cette femme illustre fut une seconde mère. (*Vie de Mme Swetchine*, par le comte de Falloux, t. I, p. 68, 74.)

(2) Né le 17 juin 1777, mort le 4 décembre 1862 (vieux style). — On sait que le calendrier russe retarde actuellement de douze jours sur le nôtre. Quand les dates que nous citons ne sont pas suivies de la mention : *vieux style*, c'est qu'elles sont calculées d'après le calendrier grégorien (*nouveau style*).

(3) Née en 1776, morte le 8 août 1854 (*vieux style*).

(4) Lettre du 14-26 juin 1846.

(5) Nous prévenons, une fois pour toutes, le lecteur que les lettres que nous citons, sont, à moins d'indication contraire, écrites en français. Nous ne nous

Digitized by Google

L'enfant, dès le berceau, fut l'objet d'une sollicitude et d'une tendresse d'autant plus vives, qu'il était le fils aîné et que sur sa jeune tête reposait l'espoir de la famille. Dès qu'il fut en âge d'apprendre, on lui donna un précepteur français, homme de mérite et fort instruit, catholique de naissance, mais sans foi ni pratique religieuse, imbu des préjugés vaniteux et frivoles du dix-huitième siècle. Alors, en Russie, l'éducation particulière était fort à la mode. Une partie assez notable de la noblesse était élevée, il est vrai, dans le corps des cadets; une partie relativement minime se portait vers l'université, le lycée, l'école de droit; mais le grand nombre des jeunes gens de haute condition étaient mis aux mains de gouverneurs chargés de la délicate mission d'en faire des hommes accomplis. Jusqu'à la Révolution, ces charges de confiance furent surtout dévolues à des protestants accourus d'Allemagne; mais, à cette époque, les Allemands furent presque partout supplantés par les émigrés français, comtes, barons, abbés, maîtres passés en bon ton et en belles manières, mais trop souvent légers, peu chargés de morale et de philosophie.

Grâce à Dieu, le précepteur du petit prince, sans viser à former le cœur, se contenta de cultiver l'esprit de son élève, en quoi il n'eut pas de peine à réussir. Jean Gagarin n'avait presque rien de l'enfant. Ennemi du mouvement et du bruit, il préférait la lecture au jeu; courir lui était une pénitence. Il a souvent raconté à l'un de ses plus intimes amis (1) tout l'ennui qu'il éprouvait, quand, durant un hiver, à Paris, sa mère le forçait de s'amuser au jardin des Tuileries, à l'exemple des petits Français, bruyants et tapageurs. Il avait alors six ans.

La saison rigoureuse se passait à l'étranger ou à Moscou; l'été ramenait toute la famille à la *dérévnia* (2). La vie de château y était très simple, l'isolement très grand, l'hospitalité très large. Les visites entre voisins duraient plusieurs semaines.

Le petit prince dut toute son éducation morale à sa mère qui, nous l'avons dit, était une femme d'une haute piété à la manière orthodoxe russe, ce qui veut dire que les pratiques extérieures occupaient une place considérable et prépondérante dans sa vie, et

permettons pas d'en retoucher le style qui, fort correct d'ordinaire, a parfois un tour étranger qui ne déplaît pas.

(1) Le R. P. Balabine.

(2) Maison de campagne éloignée de la ville.

Digitized by Google

que sa foi était peu éclairée, quoique sincère et profonde. L'enfant ne devait-il pas être touché de voir cette femme de bien jeûner au pain et à l'eau toute la semaine sainte, et s'abstenir même de toute nourriture le jour où elle communiait? L'impression de tels exemples ne s'effaça plus, et l'édifiante piété de la mère commença, dans l'âme du fils, l'œuvre que la grâce de Dieu devait achever un jour.

L'influence maternelle fut d'autant plus puissante, qu'elle ne se trouva jamais contrariée, ainsi qu'il arrive parfois, par les paroles, les actes du chef de la famille. L'unanimité de sentiments était parfaite entre les deux époux et tous ceux qui vivaient sous le même toit. Dans cette maison chrétienne, nul ne rougissait de se montrer au dehors tel qu'il était au dedans. Les saintes images occupaient la place d'honneur et recevaient un culte continuel et public (1).

Nous avons peu de renseignements sur le programme d'études suivi par le jeune prince; nous pouvons toutefois nous en former quelque idée, en consultant le catalogue de sa petite bibliothèque, dressé par lui-même. Si j'excepte les auteurs classiques, latins et grecs, tels que Phèdre, Cornelius Nepos, Salluste, Cicéron, Isocrate, etc., quelques ouvrages en russe, en allemand, tous les autres livres sont français. Et comme ils sont bien de ce temps-là! *Les Jeux champêtres, suivis de l'île des monstres*, par Mme de Genlis; *Annales de la vertu*, encore par Mme de Genlis (2); *le Robinson de douze ans*, par M. Mallès de Beaulieu; *la Vie des enfants célèbres*, par Fréville; *Contes à mon fils*, par Bouilly... Par bonheur, il y a mieux; il y a Rollin, Vertot, une traduction de Plutarque, le P. Jouvency (*De diis et heroibus*), une histoire de Russie, les voyages de Christophe Colomb, de Cortès et de Pizarre, *Charles XII* et *Pierre le Grand*, par Voltaire... Mais qu'est-ce que cela pour contrebalancer quarante volumes intitulés : *les Enfants du vieux château*, par Mme Millon-Fournel!

Il est à croire que le précepteur français suppléait à l'insuffisance de cette bibliothèque enfantine, en puisant dans la sienne ou dans

(1) La princesse Gagarin écrit à son fils, en 1848, au sujet d'une visite faite à une jeune dame de ses amies : « J'ai été la voir dans son petit ménage, et j'ai été touchée de voir un coin orné d'images et éclairé de la lampe suspendue devant l'image de la sainte Vierge, *comme chez nous.* »

(2) Mme de Genlis avait alors la vogue un peu partout, en Angleterre comme en Russie. Thomas Macaulay, âgé de treize ans, réclame à sa mère *the Volumes of Mme de Genlis*, Petits romans. (*The Life and letters of lord Macaulay*, vol. I, p. 50, éd. Tauchnitz.)

Digitized by Google

celle du prince Gagarin. Sans doute, aussi, l'enseignement oral remplaça souvent les livres; il faut bien admettre qu'après tout les ressources ne manquaient pas, puisque, nous le constaterons bientôt, l'instruction donnée au jeune prince fut aussi solide que variée.

III

Lorsque Jean Gagarin fut sur le point d'entrer dans le monde, sa mère lui remit, écrits de sa main, les admirables conseils qu'on va lire. Nous les avons trouvés sous la même enveloppe qui renfermait, touchantes reliques, les lettres de ses chers parents, avec cette subscription : *Lettres de mon père et de ma mère. J. Gagarin*, 10 *août* 1843. Le précieux paquet est scellé de ses armes.

POUR VANIA (1)

« Donne une direction quelconque à tes idées : ne flotte pas dans je ne sais quel vague rêveur et sans but. Il appauvrit l'intelligence, détériore les facultés, les habitue à de molles insignifiances. Plus on se sent de l'attrait pour ces mélancolies, plus on *doit* se nourrir d'études positives, fortes, substantielles.

« Il faut avoir une volonté. Il est important de se vaincre soi-même, de s'imposer des labeurs, de les accomplir, de s'arracher du cœur les pensées douces et amollissantes; plus on s'y complaît, plus il faut se faire violence, en secouer le charme.

« Il faut savoir pétrir son cœur à volonté, y étouffer l'amour, au besoin; on en souffre, mais ce n'est qu'à ce prix souvent qu'on devient un homme remarquable.

« Le plus grand malheur qui puisse arriver, c'est de tourbillonner d'une pensée à une autre, d'une préoccupation à une autre, sans relâche, sans avoir le temps de respirer. Cette mobilité est funeste au repos; les idées et les sensations se heurtent, vous tourmentent. On gagne toujours à mettre du sérieux dans la vie.

« Il est des tristesses que je conçois volontiers, avec lesquelles je suis prête à pleurer; mais ce ne sont point ces tristesses de découragement, ces oisivetés d'une douleur niaise, toute en lieux communs ou en trivialités affectées, qui prend toujours sur le bon sens.

« Nourris-toi d'utiles travaux, étudie les lois et la philosophie dans ses rapports avec la société. Marque ton passage ici-bas, sinon

(1) Diminutif familier de Jean ou Ivan.

Digitized by Google

par quelques résultats, du moins par quelques efforts. Il n'est point de sphère si limitée où il n'y ait un peu de bien à faire. »

Mme Gagarin était unie par l'amitié et par une alliance de famille avec Mme Swetchine; mais n'est-il pas vrai qu'on reconnaît entre elles une parenté plus haute, une parenté d'esprit, et que, par la pensée, par le style, ces deux âmes viriles sont sœurs?

Formé à l'école d'une telle mère, le prince Jean pouvait affronter les périls qui attendent, à leur entrée dans le monde, les jeunes hommes de sa condition.

A dix-huit ans, il faisait déjà preuve d'une singulière maturité. Sans affecter aucune sauvagerie, il se tenait, autant que possible, à l'écart de ce que des étourdis de cet âge sont convenus d'appeler leurs plaisirs. Il ne jouait pas, il dansait peu. Mais si, dans un salon, s'engageait une conversation sérieuse, il était là, écoutant beaucoup, parlant à propos. Sa belle figure, son grand air, attiraient l'attention, malgré la simplicité de sa mise, parfois assez négligée.

A cette époque, Moscou était divisé en deux camps : les *slavophiles* et les *occidentaux*. Ces derniers comptaient dans leurs rangs un homme très remarquable, Pierre Tchadaïef, dont Jean Gagarin devint l'intime et persévérant ami.

« J'ai connu et j'ai aimé Tchadaïef, écrivait-il plus tard (1). En 1833, à Munich, le célèbre Schelling me parlait de lui comme l'un des hommes les plus remarquables qu'il eût rencontrés. Me trouvant à Moscou, en 1835, je m'empressai de me mettre en rapport avec lui, et je n'eus pas de peine à me convaincre que Schelling ne m'avait rien dit de trop. Je pris l'habitude, toutes les fois que les circonstances me ramenaient à Moscou, de voir fréquemment cet homme éminent, et de causer longuement avec lui. Ces relations exercèrent sur mon avenir une puissante influence, et j'accomplis un devoir de reconnaissance en proclamant hautement les obligations que je lui ai. »

Tchadaïef était un penseur original et profond. Dans sa jeunesse, il s'était trouvé en contact avec le mouvement libéral qui aboutit à la catastrophe sanglante du 14-26 décembre 1825 (2).

(1) *Œuvres choisies de Pierre Tchadaïef*, publiées par le P. Jean Gagarin (Paris, Leipzig 1862.) *Préface de l'éditeur.*

(2) On sait qu'à la mort d'Alexandre, Nicolas Ier, devenu empereur par suite de la renonciation du grand-duc Constantin, comprima avec une terrible énergie une révolte militaire qui avait pour but d'imposer une constitution au nouveau souverain.

Digitized by Google

D'accord avec les hommes qui dénonçaient les maux dont souffrait et souffre encore la Russie, il se séparait d'eux lorsqu'il s'agissait d'en préciser la cause. Il ne croyait pas qu'il fallût chercher la racine du mal dans l'état politique du pays, il repoussait énergiquement la pensée de recourir à une révolution violente. Selon lui, le malheur de la Russie était d'être demeurée depuis plusieurs siècles étrangère à la vie intellectuelle et morale de l'Europe chrétienne, c'est-à-dire séparée de l'Église catholique, mère de la civilisation. Le remède était donc dans un retour sincère à l'unité religieuse, dont le Pape est le centre vivant et la personnification visible.

On devine l'impression profonde que de semblables idées devaient produire sur l'esprit d'un jeune homme, ardent patriote, nous en aurons bientôt la preuve, mais qui, pour aimer son pays, ne s'aveuglait pas sur ses maux.

Les slavophiles, au contraire, hostiles à l'Europe, hostiles au catholicisme, faisaient et font encore dépendre le salut de la Russie de l'élimination absolue des éléments étrangers et du développement simultané de la nationalité slave et de l'Église orthodoxe.

Le prince Jean, franchement *occidental*, se rendait à toutes les réunions intimes qui, chaque mercredi, avaient lieu chez Tchadaïef.

Gagarin et ses jeunes amis formaient entre eux une sorte de confrérie qui n'avait rien d'une société de conspirateurs, bien que, par goût ou par nécessité, elle s'entourât d'un certain mystère. Les initiés la désignaient sous le nom de *la fraction des Seize*. Le but commun était tout patriotique : il s'agissait de régénérer la Russie, de travailler spécialement au relèvement moral des classes inférieures, et à leur affranchissement politique. Sur les moyens à choisir, l'entente était malaisée; mais ces cœurs généreux, prêts à tous les dévouements, comptaient sur Dieu et regardaient avec espoir l'avenir. Ils comptaient aussi sur eux-mêmes, et c'est ce double sentiment de noble confiance et d'absolu désintéressement que voulut exprimer le prince Jean par la fière devise qu'il adopta vers ce temps et fit graver au bas de ses armes : NON NOBIS, SED NOS. Rien pour nous, tout par nous! S'il y avait quelque présomption à parler de la sorte, il y avait aussi quelque courage, en un pays où la moindre velléité d'indépendance était imputée à crime et punie des travaux forcés en Sibérie.

Nous aurons à revenir sur les relations fidèlement entretenues par le jeune Gagarin avec l'illustre Tchadaïef.

Digitized by Google

Il était également lié avec Alexandre Pouchkin, poète vraiment national, dont la carrière allait être brusquement interrompue par une fin tragique (1); avec Tutchef, poète, lui aussi, diplomate, que le prince Jean eut pour collègue à l'ambassade de Munich; surtout avec M. Georges Samarine, qui devait, sous le règne d'Alexandre II, s'acquérir une haute réputation à l'occasion de l'émancipation des paysans.

Dans la suite, de profondes dissidences, que la presse a rendues publiques, ont séparé Georges Samarine et Jean Gagarin; mais l'estime réciproque est restée entière. Je trouve, dans les papiers du prince devenu jésuite, une note qui date des dernières années de sa vie, et où il s'exprime en ces termes sur le compte de cet ami d'enfance : « M. Georges Samarine appartient à une très honorable famille de Moscou, d'une très ancienne noblesse. Il descend d'un boyard de Léon, roi de Galicie, qui émigra à Moscou dans les dernières années du treizième siècle.

« M. Samarine a reçu une éducation soignée, qui a développé les dons heureux qu'il doit à la nature. Une grande facilité de parole, un esprit pénétrant, souple et délié, la chaleur qu'il met au service de ses convictions, j'ai presque dit de ses passions, lui auraient assuré une place distinguée dans le Parlement, s'il y avait un Parlement en Russie. »

Tout jeune encore, M. Georges Samarine s'enrôla dans le parti slavophile qui était alors un petit cénacle d'esprits distingués et curieux, cherchant leur voie et qui s'imaginaient la trouver en affirmant que la nationalité russe et l'orthodoxie grecque recélaient en leur sein les germes d'une civilisation supérieure et ne manqueraient pas de produire les plus beaux fruits, pour peu qu'on voulût se préserver de l'influence occidentale, c'est-à-dire de la civilisation européenne et de la foi catholique.

Tandis que Tchadaïef prêchait à Gagarin et à ses autres disciples la doctrine large et féconde de l'union, M. Samarine cherchait à lui inspirer la passion de la « russification » à outrance. Il lui disait que, dans les limites de l'immense empire moscovite, il ne doit y avoir qu'une langue, qu'une nationalité, qu'une religion; qu'il faut qu'une législation uniforme, sans tenir compte des conditions locales, des habitudes séculaires, des droits acquis, fasse plier sous

(1) Poufkin fut tué en duel par son beau-frère, Georges d'Anthès, baron Heeckeren, en 1837, à l'âge de trente-huit ans.

Digitized by Google

le même niveau toutes les provinces, et que, parmi ces populations qui enserrent de toutes parts la Russie proprement dite, langues, religion, souvenirs, tout doit disparaître pour faire place à la langue russe, à l'Église russe, à la vie russe.

Jeté au milieu de ces courants contraires, le prince Gagarin, loin de se laisser emporter au hasard, eut l'intelligence et le courage d'orienter lui-même sa route. Très indépendant d'esprit et de caractère, s'il consentait volontiers à se laisser conduire par des conseils, il se refusait absolument à être mené au gré des passions et des préjugés du grand nombre. Dès le début, ce fut chez lui une résolution fortement arrêtée; nous aurons à en constater plus tard les heureux fruits.

Jean Gagarin ne résidait pas toujours à Moscou; à plusieurs reprises il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il trouvait une société plus mondaine. Mais sa conduite fut partout la même. « Il conserva toujours, nous écrit un de ses intimes amis de ce temps-là, devenu son frère en religion et son compagnon d'armes en apostolat, — il conserva toujours une parfaite pureté de mœurs. Je puis vous le certifier pour tout le temps qu'il a passé à Saint-Pétersbourg et à Moscou (1). »

IV

En 1833, le prince Jean entra dans la carrière diplomatique, où tout souriait à sa jeune ambition, et partit pour Munich, en qualité d'attaché d'ambassade. Le prince Grégoire, qui venait de quitter Rome, initia son neveu à l'art difficile dans lequel il excellait, et lui servit de mentor jusqu'au moment où la mort l'enleva (1837).

La capitale de la Bavière était alors à l'apogée de sa splendeur. Le roi Louis Ier, ami des savants des poètes, des artistes, bâtissait des églises, ouvrait des bibliothèques et des musées, et rêvait, comme Auguste, de transformer ville de briques en ville de marbre.

Bien des années plus tard, résumant ses souvenirs et ses impressions de jeunesse, le P. Gagarin écrivait, à ce sujet : « Le roi Louis avait fait de sa capitale, sinon une nouvelle Athènes, au moins une cité remarquable au point de vue des arts. L'université de Munich

(1) Lettre du R. P. Balabine, de la Compagnie de Jésus.

Digitized by Google

comptait, outre Schelling (1), des hommes de grand mérite parmi les professeurs, mais tout cela formait un monde à part... La société dans laquelle nous vivions était sans doute fort agréable ; on y rencontrait des femmes aimables et des hommes d'esprit, mais enfin ce n'était pas un de ces grands centres vers lesquels affluent les hommes supérieurs et les esprits d'élite (2). »

La seconde année de son séjour, le prince Jean profita des grands loisirs que lui laissait sa charge d'attaché d'ambassade pour faire, en compagnie de quelques jeunes gens de son âge, une excursion en Allemagne et en Hollande. C'est au début de ce voyage, dans le courant de mai 1834, à Francfort-sur-le-Mein, qu'il prit la résolution, fidèlement gardée, de rédiger son *Journal*. Nous n'hésitons pas à faire de larges emprunts à ces mémoires écrits à la hâte, le plus souvent à une heure avancée de la nuit, dans une chambre d'auberge, sur un bateau à vapeur, après une longue course ou une soirée mondaine. Tout, dans ces notes rapides, n'offre pas le même intérêt; mais ce sont des confidences sincères, sans arrière-pensée, sans apprêt de style, où l'âme du jeune homme se révèle avec ses aspirations encore confuses, ses découragements momentanés et ses nobles efforts à la recherche d'un idéal vraiment digne d'elle. Voici la première page de ce manuscrit.

« Je viens définitivement de me décider à jeter avec suite mes idées sur le papier. Je veux m'habituer à consigner à peu près tous les jours quelques pensées. Assez de temps mon développement intellectuel s'est opéré en moi, sans que j'aie conscience de chacun de ses mouvements. C'est de la végétation, ce n'est pas de la vie. Il est temps de sortir de cet état passif, pour prendre un rôle actif. — Au lieu de subir des idées et de les admettre, réfléchir soi-même et en produire.

« Et jamais je ne saurais acquérir l'habitude de réfléchir, de penser, si je n'acquiers celle d'exprimer mes idées. Voilà pourquoi je prends ce livre (3). »

(1) Schelling, à vingt-trois ans, professeur à Iéna, puis à Wurzbourg, résida à Munich de 1807 à 1820, où, après un séjour de sept ans à Erlangen, il revint et demeura jusqu'en 1841. De là il se rendit à Berlin, où il occupa la chaire de Hegel. — Le prince Jean eut, à Munich, de fréquents rapports avec le philosophe qui, vers ce temps, s'efforçait d'unir à son panthéisme les dogmes de la révélation chrétienne. C'est en 1834, dans son écrit : *Jugement sur la Philosophie de M. Cousin*, qu'il marque cette évolution.

(2) Lettre à Mme Bakmetef, 28 octobre 1874.

(3) Mme Swetchine, à l'âge de dix-neuf ans, commençait, elle aussi, à

Digitized by Google

Tout d'abord le touriste se rend compte de l'emploi de son temps. La paresse n'est pas son fait; quel liseur infatigable! C'est à se demander s'il a jeté un regard en passant sur les lieux qu'il traverse en chaise de poste. Arrivé à Francfort-sur-le-Mein, le 25 mai, l dresse la liste des ouvrages qu'il a lus depuis qu'il a quitté Munich, c'est-à-dire depuis dix jours.

Toute une bibliothèque! Après un livre de Pfizer, sur l'Allemagne, qu'il juge ainsi : « ouvrage remarquable, à relire, » — c'est *l'Histoire de la Philosophie du dix-huitième siècle*, par Victor Cousin : « Examen approfondi de la théorie de Locke. Cette lecture m'a inspiré le désir de lire les ouvrages de l'école écossaise. Jouffroy et Cousin prêchent, à mes yeux, une philosophie raisonnable. » — C'est *le Voyage de Goethe* sur les bords du Rhin, en 1814 et 1815; puis, choix beaucoup moins bon, les *Scènes de la vie parisienne*, de Balzac. La futilité du roman à la mode semble n'avoir pour lui que bien peu d'attraits; le voici qui s'intéresse aux *Conversations de lord Byron*, avec la comtesse de Wellington, « ouvrage, selon lui, bien remarquable, plein de pensées et qui fait bien connaître le poète. » Les *Lettres de Napoléon à Joséphine*, qu'il croit authentiques, l'aident à pénétrer le caractère de l'homme extraordinaire en face duquel lui, Russe, éprouve une sorte d'étonnement qui n'est pas loin de l'admiration.

De ces nombreuses lectures le prince Jean est loin de tirer vanité; au contraire, il s'en fait reproche et se juge à la rigueur. « Trop de lecture nuit. L'esprit s'habitue à un rôle passif qui l'empêche de développer son activité. »

prendre des notes. Les volumes qu'elle a remplis des souvenirs de ses lectures, des réflexions inspirées par les événements publics ou par des faits moins importants, mais plus intimes, s'élèvent au nombre de trente-cinq. Le comte de Maistre s'était imposé la même obligation. « Vous voyez d'ici ces volumes immenses, couchés sur mon bureau, dit-il dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, c'est là que, depuis plus de trente ans, j'écris tout ce que mes lectures me présentent de plus frappant... Souvent aussi j'y place ces pensées du moment, ces *illuminations soudaines* qui s'éteignent sans fruit si l'éclair n'est pas fixé par l'écriture. » (*Mme Swetchine*, par M. de Falloux, vol. I, p. 39.)

Ch. Clair, *S. J.*

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE SALON DE 1883 (1)

Les allégories. — Les tableaux de genre. — Les paysages. — Les portraits. — La sculpture. — Sujets et statues révolutionnaires. — M. Dalou. — Bustes et monuments funéraires. — *Les Premières Funérailles*. — M. Barrias.

IV

LES ALLÉGORIES — LES TABLEAUX SOCIALISTES

L'allégorie, en art, est un genre intermédiaire entre la peinture religieuse et l'histoire. Ce n'est plus la religion et ce n'est pas encore l'histoire. Aussi l'allégorie a-t-elle cet inconvénient de tous les genres neutres : vous y trouvez toujours quelque chose d'indécis, qui ne vous satisfait pas complètement, qui vous fait chercher ce qu'elle a voulu dire, et ne réunit jamais l'assentiment de tout le monde; ceux-ci l'expliquent d'une façon, ceux-là d'une autre, et le peintre, lui, l'a souvent conçue tout différemment de ce que prétendent y voir les uns et les autres. La preuve en est donnée, dans ce Salon, par quatre ou cinq tableaux qui ne sont pourtant pas des premiers venus, ni exécutés sans talent : *l'Été*, de M. Mackart; *la Gloire*, de M. Rixens, l'*Alma Parens*, de M. Bouguereau, et *le Printemps qui passe*, de M. Georges Bertrand. *L'Été*, savez-vous comment M. Mackart, peintre de Vienne, d'un grand talent, nous le représente? Un vaste salon, où une femme toute nue est couchée sur un canapé; d'autres femmes dans un coin, qui jouent aux échecs, et, à l'autre coin, une autre jeune dame qui se baigne dans un bassin. Comment ce canapé, ce bassin, cette table d'échecs, ces dames nues et ces dames habillées de satin se trouvent-elles réunies dans ce salon, au milieu duquel voltigent les papillons? com-

(1) Voir la *Revue* du 1er juin.

Digitized by Google

ment tolère-t-on le costume des premières? comment y a-t-il dans ce salon un bassin où l'on puisse prendre un bain toute nue? Comprenne qui pourra! C'est une allégorie, *l'Été!* Le tableau, d'ailleurs, est d'un grand mérite : les jeunes femmes sont belles, la couleur chaude, ce qui le fait ressembler à un vieux tableau; mais que m'importe tout cela, si je ne sais ce que le peintre a voulu dire?

Voici encore une toile énorme : cinq chevaux blancs, lancés au galop, à travers les bois éclairés par le soleil, qui viennent de face, droit sur moi, et sur ces chevaux cinq jeunes dames aussi toutes nues. C'est sauvage, c'est bizarre, c'est tout argenté, tout blanc, mais d'une blancheur pâle; à peine le peintre a-t-il voulu accentuer ses couleurs. Pourquoi et que signifient ces chevaux et ces nudités? *Le Printemps, le Printemps qui passe!* Il faut vraiment qu'on me le dise, pour que je le croie. Ce tableau colossal, qui étonne tous les spectateurs, est d'un jeune peintre qui, l'an dernier, avait obtenu un grand succès par un tableau patriotique, *Patrie*, un cuirassier blessé à mort et pressant sur sa poitrine le drapeau de la France. C'était franc, facile à saisir, et les cœurs émus lui avaient donné le prix. Cette fois, il s'est adressé à l'esprit, et nous demande d'expliquer une énigme; on s'éloigne, peiné de cette déconvenue, et on lui dit : A l'année prochaine, jeune homme! et employez votre temps à un sujet que nous puissions comprendre sans nous torturer!

Après *le Printemps* et *l'Été*, *la Gloire*. Nous avons déjà vu comment M. Puvis de Chavannes entend la Gloire: son interprétation est assez malheureuse. Celle de M. Rixens a le mérite d'être plus claire : un Génie apporte une couronne de lauriers à un poète mourant; soit! mais si cela est clair, ce n'est pas toujours vrai: la Gloire n'attend pas toujours la mort; donc cette allégorie est encore insuffisante.

Mais en voilà une claire, vous dit-on, de M. Bouguereau : non pas *la Nuit;* cette jeune femme demi-nue, qui s'envole si gentiment dans une gaze noire, est bien jolie, mais elle peut être toute autre chose que la Nuit; je parle de l'*Alma Parens*, une belle jeune femme aussi, entourée de sept ou huit petits enfants, tous plus roses, plus frais, plus frisés les uns que les autres, très jolis, trop jolis peut-être. C'est une mère, et même une mère un peu inquiète de l'avenir de toute cette belle et nombreuse famille, si j'en crois

Digitized by Google

son regard rêveur; mais qu'est-ce que signifient tous ces enfants à peu près du même âge? Comment cette mère en a-t-elle eu tant! qui ont de trois à cinq ans? que représente-t-elle? que figure-t-elle? pourquoi s'appelle-t-elle *Alma*, c'est-à-dire, *nourricière*, ou *vénérable*, selon les différents sens que lui donne le dictionnaire? et enfin, qu'est-ce qu'une *Alma Parens?* Ainsi donc, que me veut et que me dit cette allégorie? en quoi m'intéresse-t-elle? Pourquoi en fait-on? et quand enfin se décidera-t-on à n'en faire plus?

Je n'aime pas plus les sujets socialistes que les *Allégories*, parce que je veux que le peintre soit peintre, et non pamphlétaire politique, et que je n'ai jamais vu que la politique ait inspiré de belles œuvres. C'est une tout autre pensée que celle du beau qui hante le cerveau de l'artiste entiché de politique; si cela est, qu'il laisse sa palette, et écrive des articles de journaux ou aille pérorer dans les clubs. Je n'appellerai pas, cependant, socialiste le tableau de M. Pelez, *Sans asile*, où l'on voit une malheureuse femme et ses quatre ou cinq petits enfants accroupis ou couchés dans la rue et dans un dénuement, une misère à vous arracher des larmes. Qui ignore la quantité d'œuvres de charité de toutes sortes qui, dans Paris seulement, ont été fondées pour soulager les infortunes de tous les degrés, de tous les âges, de tous les états et de toutes les conditions? Qu'on lise le *Paris inconnu*, de M. L. de la Rallaye, dont le sous-titre est *les Merveilles de la charité*, et l'on verra quels miracles accomplit la charité chrétienne, qui ne s'appelle pas *socialiste*, mais fait le bien tous les jours, à toute heure, dans tous les rangs de la société, — car il y a des pauvres même dans la haute société, — sans bruit, et sans autre stimulant que l'amour de Dieu et des hommes, créés tous égaux par Dieu.

Eh bien! malgré le nombre de ces œuvres si diverses, qui s'ingénient pour aller chercher la misère dans les lieux mêmes où elle se dissimule, il est encore des infortunes qu'elles ignorent, et qu'elles ne peuvent atteindre, celle, par exemple, de cette malheureuse femme, dont le mari dépense à boire tout le gain du peu de travail qu'il veut bien faire, tandis qu'il perd sa raison et sa santé au cabaret, la laisse sans argent, sans un sou, elle et ses enfants, et la réduit à cet état, qu'a représenté M. Pelez, d'être jetée dans la rue, chassée de la maison où lui-même n'est pas rentré depuis plusieurs jours. Ce déplorable abandon de la famille par le mari

Digitized by Google

vicieux, on l'a vu, on le voit tous les jours; et c'est pour en montrer les effroyables effets que le peintre nous a mis sous les yeux ce spectacle navrant dans une toile émouvante, à la manière d'Antigna, qui représenta si souvent des scènes de misère, avec tant de sentiment, et, pourrait-on dire, d'éloquence.

Pour dire tout cependant, il y a dans la toile de M. Pelez une exagération évidente : il n'est pas possible, à Paris, qu'une femme avec ses cinq enfants puisse ainsi rester une heure dans la rue, sans qu'elle ait été amenée chez le commissaire, et de là à un hospice, ou recueillie par une âme charitable. Si vous voulez m'émouvoir pour votre cliente, ne peignez que la vérité.

Ce ne sont pas des tableaux socialistes, *le Travail manuel à l'école*, par M. Truphême; et *le Bureau de bienfaisance*, par M. Gervex, mais des tableaux politiques, républicains et niais.

Voilà un beau sujet, ces petits garçons à qui un contre-maître apprend à menuiser, à raboter, à limer, à manier la varlope et la scie, à balayer des copeaux, et bien propre à élever les âmes! — Il a fallu aussi une puissante imagination à M. Gervex, pour représenter quelques pauvresses et vieux indigents, venant attendre ou recevoir des bons de pain ou de bouillon des mains d'un employé maussade, qu'éclaire une lampe, à travers un grillage! Cette toile est destinée à *orner* la mairie d'un arrondissement de Paris : je ne sais pas trop comment elle l'ornera; on n'aura qu'à se retourner, on verra dans la salle à côté le même spectacle exactement, sans rien de plus ou de moins. C'est bien la peine d'être artiste, pour copier aussi platement la réalité! Pourquoi ne s'est-on pas borné à faire la commande à un photographe? Ce n'est pas de l'art; c'est de la photographie, dans une grande dimension.

V

LES TABLEAUX DE GENRE

Les tableaux de genre sont très nombreux, et il y en a beaucoup de jolis. Un des plus fins est *la Brasserie*, de M. Béraud, qui nous montre l'intérieur d'un de ces établissements hybrides, où l'on ne boit pas seulement de la bière, mais où l'on s'occupe de toutes sortes de choses plus ou moins licites, où passent toutes sortes de

Digitized by Google

gens plus ou moins dignes de considération, où les habitués ne s'étonnent pas de voir les servantes en tablier blanc s'asseoir à côté d'eux et entamer des conversations souvent très intéressantes. Ces scènes variées, où l'on découvre, parmi des artistes, des bourgeois et des hommes de lettres, quelques personnages équivoques, M. Béraud les a observées avec un esprit qui amuse et une sagacité qui témoigne qu'il sait très bien à quoi s'en tenir sur la moralité enseignée et pratiquée à la brasserie.

C'est un tableau de genre aussi, malgré ses dimensions énormes, le tableau intituté *les Deux Sœurs*, par M. Giron, et, de plus, un tableau moral, car il représente la rencontre, rue Royale, au retour du Bois, d'une superbe calèche huit-ressorts, attelée de deux magnifiques chevaux, avec deux grands laquais sur le siège, dans laquelle se prélasse une très élégante demoiselle, et d'une jeune femme, une ouvrière, la sœur de la demoiselle à la calèche, qui s'arrête indignée, et, avec un geste de mépris, — elle lui fait les cornes, — lui lance un insultant salut au visage. On ne peut s'empêcher de crier : *Bravo!* à cette vengeance de l'honnêteté. La scène, d'ailleurs, est bien conçue : la sœur à pied n'est pas une pauvresse; c'est une ouvrière proprement mise, qui vit honnêtement et convenablement de son travail, elle et ses enfants, qui, à côté d'elle, semblent un peu étonnés de l'algarade de leur mère. Les passants, des hommes du peuple, qui se retournent, à la vive action de l'ouvrière, ne lui marchandent pas leur approbation. La leçon est complète, et les détails en sont rendus avec talent. Il n'y a qu'un reproche à faire à l'auteur: le sujet demandait un tableau de médiocre grandeur, il l'a représenté sur une toile de vingt pieds; c'est un défaut de proportion, commun chez les artistes, un manque d'esprit de conduite, si j'ose dire. Si l'État n'acquiert pas son tableau, qui veut-il qui l'achète, et où veut-il qu'on le mette?

Une dernière observation : j'ai dit que c'était un tableau *moral;* entendons-nous : la demoiselle aux *huit-ressorts* ne paraît pas le moins du monde ébranlée des cornes injurieuses que lui fait sa sœur; assise parfaitement tranquille sur de moelleux coussins, elle a l'air de lui dire : « Pauvre sotte! qui a pris le bon parti? tu te tues de travail pour faire vivre toi et tes enfants; moi, j'ai une bonne voiture, de beaux chevaux, et un hôtel! » Et elle raisonne fort juste, si ce qu'affirme M. Paul Bert est vrai, qu'*il n'y a pas de Dieu*, et, par conséquent *de vie future:* n'est-ce pas la conclusion

Digitized by Google

morale que tireront les jeunes filles élevées dans les écoles avec le *Manuel* de M. Paul Bert?

Après ces moralités, l'amour : *le Matin*, frais tableau de M. J. Breton, jolie petite idylle : deux jeunes fiancés, un pâtre et une bergère, qui mènent, le matin, paître leurs vaches, se rencontrent et se disent bonjour, chacun du bord d'une petite rivière qui les sépare; pour ne pas se prendre la main, ils ne s'en aiment pas moins, on le voit assez à leurs regards, et on dirait presque les paroles qui volent de leurs lèvres. Je regrette seulement qu'ils ne soient pas plus beaux. M. Breton les a fait vraiment d'un type trop commun.

Autre idylle champêtre : *l'Amour au village*, de M. Bastien Lepage. Laissons de côté le paysage, qui, comme à l'ordinaire, dans les tableaux du peintre réaliste, se lève en écran en face du spectateur : grossier défaut de perspective, que s'empressent d'exagérer, *servum pecus*, les imitateurs de M. Bastien Lepage. Les deux personnages qu'il a mis en scène, sont du moins peints avec finesse et vérité. Oui, ce jeune gars, qui rencontre cette jeune villageoise qu'il aime depuis lontemps; qui s'est arrêté près d'elle, de l'autre côté de cette barrière, et qui voudrait bien lui dire qu'il l'aime; qui ne sait comment s'y prendre, qui regarde le bout de ses doigts, l'air confus, embarrassé; et la jeune paysanne, qui, tournée de côté, l'examine du coin de l'œil, et attend, souriant en dedans, qu'il se décide à parler : cette scène naïve est, à la fois, vraie et spirituelle. L'esprit, M. Bastien Lepage n'a pas l'habitude d'en abuser : hâtons-nous donc d'y applaudir. J'ai déjà remarqué que M. B. Lepage est, au fond, un peintre de portraits; son tableau ne fait que me confirmer dans ce jugement. Ce qu'il a rendu le mieux, ce sont les physionomies et l'expression juste des personnages. Il n'a qu'à continuer ainsi, en nous faisant grâce de ses paysages.

Je signale, en passant, car on compte les bons tableaux de genre par centaines, une agréable scène de *Conteur Arabe*, scène d'Algérie, où les groupes sont habilement disposés, de M. Paul Lazerges; son père, M. Hippolyte Lazergey, a aussi une belle étude de nu, sous le titre de *l'Épave;* un amusant petit tableau d'enfants, de M. Geoffroy, *la Rentrée en classe;* une autre scène bien observée : *la Somnambule extra-lucide*, de M. Artigue; une scène de pêcheurs, *Entre amis*, de M. Sauvage; une très jolie toile, *l'Heu-*

Digitized by Google

reuse mère, par M. E. Michel : heureuse mère, en effet, car elle enlève dans ses bras son enfant, qui lui met irrévérencieusement son petit pied sur la joue, tandis que, la tête renversée, elle le dévore de ses yeux ravis, en attendant qu'elle le dévore de baisers; enfin, une merveille de fini, de rendu, d'observation, une vieille femme qui enfile son aiguille, *la Ravaudeuse*, par M. Philipes, quelque chose d'aussi précis, d'aussi minutieux, que les plus fins petits tableaux de l'école Flamande, où l'on voit tous les détails du visage, toutes les rides, où l'on compterait les cils des paupières; une miniature à l'huile, à faire s'écrier d'admiration.

Mais voici une scène touchante dans sa simplicité, *un Enterrement breton*, par M. Demarest. C'est dans un cimetière de village : la funèbre cérémonie est finie, les assistants s'éloignent; il ne reste plus que deux personnes, un vieillard, et son fils, un jeune homme, qui regarde la fosse et qui ne veut pas, qui ne peut pas s'éloigner. En vain, son père, — il a éprouvé bien d'autres douleurs, celui-là, dont le grand chapeau couvre les cheveux gris, — le tire par la manche, pour lui dire : Allons! viens-t'en. Le jeune homme ne répond rien, il tourne encore la tête vers cette tombe que les fossoyeurs recouvrent de terre; et comment la quitter? là est son cœur, là est son amour, sa fiancée, à jamais perdue; il ne reverra plus son doux regard, et il ne peut se résoudre à s'en aller!

Dans un tout autre genre, — c'est la petite comédie, pour nous dérider, — les *Dindons*, de M. Schenck, le peintre habituel et spirituel des scènes d'animaux plaisantes ou touchantes. Cette fois, ce sont des dindons, qui rencontrent dans un champ un *supplément*, comme dit le livret. Ce supplément est une crinoline, un jupon rouge, abandonné là par quelque élégante de village; il faut voir la mine de ces dindons, leur air de stupéfaction : formés en demi-cercle, quelques-uns semblent réfléchir et cherchent une explication; on ne peut s'empêcher de sourire.

Je remarque encore un petit tableau intitulé : *la Fin d'une conspiration sous Louis XVIII*, par M. Caïn, fort bien compris et bien senti; il représente tout simplement un des conspirateurs, un ancien officier bonapartiste, descendant, après le prononcé du jugement, l'escalier du tribunal, au bas duquel l'attendent le commissaire et les gendarmes. L'attitude de ce vieux soldat est faite pour impressionner : il est calme, il est grave, il est sans forfanterie, il ne

Digitized by Google

brave pas, il subit. Il a suivi pendant vingt ans son général, son empereur triomphant dans toutes les capitales de l'Europe; il n'aimait que lui, il ne connaissait que lui, il allait au-devant de la mort pour lui; pour lui encore, il va l'affronter sur un autre champ de bataille; il a conspiré pour lui, il mourra pour lui.

Enfin, car, malgré sa dimension exagérée, déraisonnable, ce n'est qu'un tableau de genre, *la Barque du pilote*, de M. Renouf. Cette barque va en avant, dans la pleine mer, à la rencontre du navire annoncé, qui a peut-être déjà tiré le canon d'alarme: car la mer est bien forte, et les lames énormes; et la petite barque, lancée sur le sommet d'une vague, va tout à l'heure descendre en sens contraire sur la pente d'une autre vague qui se creuse sous elle en abîme. Mais les quatre vaillants matelots n'y songent pas et ne le regardent pas; il n'ont qu'une pensée : pousser devant eux, atteindre le navire, l'arracher au péril et le conduire au port; et ils s'efforcent, et ils se courbent sur leurs avirons, avec une vigueur, une énergie qui ne se lassent pas. Leur profession, c'est de se dévouer, tous les jours, à toute heure; leur devoir, d'affronter les plus grands dangers. Ils l'accomplissent simplement, sans hésiter; ils sont sublimes d'abnégation, et ils ne s'en doutent pas. *Le Pilote* de M. Renouf est un des succès du Salon.

VI

LES PAYSAGES

Et les *paysages?* dit-on. Les paysages? vous étonnerez-vous, si je vous dis que c'est peut-être ce qu'il y a de vraiment supérieur dans ce Salon? A cette époque de réalistes, d'impressionnistes, de nihilistes, où l'on trouve si peu de peintres qui s'attachent à exprimer ce qu'il y a de plus grave, de plus noble, de plus élevé en l'homme, les sentiments religieux, les passions, la pensée, quoi de plus naturel que ce que l'on rend le mieux, soit précisément ce qui est en dehors de l'homme, la nature, les objets inanimés? Ils ne comprennent plus, ils ne sentent plus, ils ne savent plus représenter l'âme humaine; ils s'élèvent jusqu'à rendre des arbres, de l'eau, de l'herbe et des rochers : c'est dans le paysage qu'ils excellent.

On pourrait difficilement compter les bons paysages qu'on rencontre à chaque pas dans le Salon. Il est vrai que le sujet n'est pas

Digitized by Google

difficile à imaginer : un coin de bois, une route, une maison près de l'eau, un groupe d'arbres; cela suffit, et cela ne demande aucun effort de composition. C'est habilement fait, souvent même agréable : la fraîcheur de l'herbe, la clarté de la lumière, la profondeur des bois, sont rendus presque en perfection. Il faut croire que cette sorte de perfection n'est pas extrêmement difficile à atteindre, car nombre de peintres y arrivent. J'adhère à tous les éloges qu'on en fait : oui, cela est bien; c'est joli, joli à voir, pour le moment; mais achetez ce joli tableau, mettez-le dans votre cabinet, et, dans trois mois, cherchez ce qu'il vous dira : il ne vous dira rien! Ce sera toujours le même mot, un seul; et puis, c'est tout!.. Ce n'est pas ainsi que peignaient et comprenaient le paysage Ruysdaël, Salvator Rosa, et notre grand Poussin. Quand vous aurez regardé vingt fois un paysage de Poussin, vous y trouverez encore quelque chose à découvrir et à admirer : c'est qu'il n'y a pas seulement des pierres, des herbes et de l'eau; il y a une âme, l'âme humaine, que le peintre a sentie, qu'il y a mise, et que vous sentez.

Après donc avoir nommé, non sans un mot d'éloge, pour leurs bois, leurs sous-bois, leurs marines, leurs feuillages et leurs ombrages, MM. Lacroix (*la Gorge-aux-Loups*, à Fontainebleau); Richet (*Paysage normand*); Malivoire, qui, sans jeu de mots, sait bien voir (*le Lac d'Annecy*); Smith Hall (*le Matin*), paysage norvégien, qui fait sentir la brume froide; Bonnefoy (*Dans les Bois*), vrai fouillis vert, que nous avons tous vu; Mazure (*une Mer*); Matifas, une autre mer; Sauvaige, une troisième mer, etc., etc. : je ne ferai que rendre justice, en désignant tout particulièrement un petit groupe d'artistes qui font du paysage sérieusement, avec soin, qui s'appliquent à le composer, qui accompagnent les lieux qu'ils peignent de personnages ou de scènes intéressantes. M. Th. Frère, par exemple, ne se lasse pas de nous montrer l'Orient, le Caire, le désert, avec ses sables, ses chameaux, ses Bédouins et sa lumière, et je ne me lasse pas de les regarder avec plaisir. M. Adan peint une rivière que borde un coteau assez nu; mais il sait m'attacher par un personnage, un seul, *la Fille du passeur*, une jeune fille alerte, bien prise et bien campée, qui, d'un bras vigoureux, pousse un bateau dans la rivière aux eaux transparentes. Deux ou trois artistes ont gardé le culte de l'Antiquité : M. Matout, l'auteur des belles toiles que l'on sait à l'École de médecine et à l'hôpital de la Riboisière, a peint, dans sa *Danse de nymphes*, un chœur de jeunes

Digitized by Google

filles dansant au bord des mers azurées : par leurs gracieuses attitudes et les nobles draperies de leurs tuniques, elles rappellent les bas-reliefs des vases grecs, et les nymphes d'Horace frappant la terre d'un pied cadencé, *alterno terram quatiunt pede.* M. Sirouy, — je parle ici, non du tableau, mais de la reproduction, lithographie excellente, du *Sphinx* que le peintre avait exposé il y a deux ans, — a représenté dans son antre affreux le terrible animal, moitié femme, moitié bête, frappant d'une griffe impitoyable et avec un rire insultant l'imprudent qui a osé l'interroger, et qui n'a pu répondre à l'énigme, l'énigme de la destinée humaine. M. A. de Curzon, surtout, a les yeux souvent tournés vers la Grèce; il aime à reproduire, et avec une véritable supériorité, ses paysages d'un si grave caractère : le *Taygète*, ou son ciel lumineux, son air transparent, ses montagnes roses et bleues, et ses ruines dispersées, et ses monuments dorés par le soleil; *l'Acropole et la Campagne d'Athènes*, où un pâtre grec assis et ses chèvres qui broutent l'herbe rare sur le roc calciné, ramènent notre pensée au temps de Théocrite et de ses bergers, — qui ne sont pas toujours innocents, il faut bien le dire, s'ils sont souvent poétiques.

Je ne cesserai de le répéter : le paysage n'est qu'un genre inférieur, et ne mérite que l'attention d'un moment, quand il ne me fait pas voir l'homme, ou ne me fait pas penser à l'homme.

VII

LES PORTRAITS

Les portraits sont toujours une des parties les plus intéressantes du Salon. On cherche d'abord les personnages célèbres; — vous savez la définition de la célébrité par une femme d'esprit : « La *célébrité*, l'avantage d'être connu de ceux qui ne nous connaissent pas »; — puis, ceux que l'on connaît sans qu'ils soient célèbres, puis les bons portraits.

En fait de personnages connus, il y en a toujours une phalange, d'autant plus que les célébrités d'aujourd'hui passent vite, ne seront plus célèbres dans huit jours, et dans un mois seront inconnues. On nomme donc MM. *Alph. Daudet*, le romancier à la mode; M. *H. de la Pommeraye*, le conférencier (par M. Blum), faisant une confé-

Digitized by Google

rence; M. *Aug. Vitu* (par Mlle Abbéma), le plus avisé des journalistes de ce temps, ce qui se voit dans ses yeux fins; M. *Duhamel*, le Duhamel de l'Élysée, que les petits journaux ont rendu fameux... Passons! M. *Clovis Hugues* (par M. Blanquet), poète provençal, chevelu, et député ultra-radical, un terrible homme, farouche, et qui ne sera peut-être ni terrible ni farouche, une fois faites ses dents de lait de politicien; M. *Henri Maret* (par M. Brousse), député, journaliste et radical aussi; mais, avec cette physionomie grave, cette figure pâle, ces traits fins, ce front penseur, il ressemble plus à un philosophe qui cherche, qu'à un politicien qui a trouvé; M. *Jobbé-Duval*, par son fils, bon portrait du reste, qui rend bien l'auteur de l'*Électre* que nous avons vue, cette poissarde ivre, si furieusement acharnée au meurtre de sa mère; le peintre de cette Électre n'a pas l'air commode; il a une physionomie furibonde qui vous fait songer à Marat; M. *Morton*, ministre des États-Unis à Paris (par M. Bonnat), portrait excellent, figure d'un homme capable, froid, positif et ennuyé, comme la plupart des hommes positifs; *Lavater* (par M. Anker), qui, quoique mort depuis longtemps, a le privilège d'attirer l'attention et la réflexion : car cet homme, qui a voulu expliquer les autres par leur physionomie, on veut savoir ce que dit sa physionomie à lui-même; or, c'est une figure distinguée, froide, un profil d'animal très rusé, qui pointe en avant pour examiner, fouiller et passer à travers les broussailles et les épines de la vie. On ne peut s'empêcher de penser que cet homme, s'il vous eût regardé en face, eût pénétré plus d'un des secrets de votre caractère; homme par conséquent à éviter, car qui se soucie d'être connu véritablement et à fond?

Les portraits remarquables par le talent de l'artiste sont moins nombreux : on les a vite indiqués. Après ceux de MM. Cabanel, Cot, etc., peintres ordinaires des dames à la mode (M. Cabanel est bien mieux représenté à l'*Exposition internationale* de la galerie Petit, rue de Sèze, qui est devenue une annexe et une succursale distinguée du Salon), il faut nommer deux très jolis portraits de M. Paul Dubois : l'un, d'une jeune fille vue de face, d'une expression douce, candide, charmante; l'autre, du Dr Parrot, physionomie très perspicace et très sagace, deux excellents portraits, comme sait les faire ce vrai artiste, supérieur en peinture comme en sculpture; un bon portrait en pied de M. l'abbé *Duclos*, par

Digitized by Google

M. Schlesinger; deux contrastes, un portrait noir et un portrait blanc. Le portrait noir est Mlle *Krauss*, de l'Opéra, qui se plonge dans l'ombre, volontairement sans doute, afin de cacher la laideur dont l'a gratifiée largement M. Clairin, son peintre; Mlle Krauss n'est pas belle, nul ne le prétend; mais ce n'est pas une raison pour que le peintre chargé de faire votre portrait en abuse; et, quand il vous rend à ce point hideuse, vous avez le droit de refuser *son* portrait, je ne dis pas le *vôtre* : vous ne vous reconnaissez pas! Le portrait blanc est intitulé *Ma Mère*, par M. Whistler, un citoyen des États-Unis. Hélas! hélas! hélas! Quoi! cette longue dame assise, dans une chambre, vis-à-vis cette portière tendue, qu'elle regarde fixement d'un air désespéré; cette femme pâle, cette figure exténuée, ces traits fatigués, ces yeux sans vie, cette pauvre malheureuse, qui peut revendiquer comme sa sœur la dame désenterrée de M. Puvis de Chavannes, c'est là votre mère! Ah! Monsieur, que je vous plains! elle est bien malade! Mais vous êtes aussi bien cruel, au lieu de lui dissimuler son état, de la montrer ainsi, dans sa terrible vérité, à elle-même. Les médecins sont plus humains que vous : il leur arrive d'acheminer doucement leurs malades jusqu'à la mort, mais ils ne le leur disent pas!

Enfin, et je l'ai gardé pour conclure, il y a un certain portrait de M. Comerre, tout rouge, rouge et or : sur un fond rouge, une jeune fille, habillée de satin rouge, bordé d'or, brodé d'or, broché d'or, rebroché et rehaussé d'or, comme dirait Mme de Sévigné, avec un éventail rouge et or aussi, et, au milieu de tout ce rouge et de tout cet or, un jeune visage aimable, frais, souriant, heureux de vivre. Ce portrait plaît et amuse : il est gai, il est jeune, il est vivant, et qu'y a-t-il de plus charmant que la jeunesse et la gaieté? On peut bien dire qu'il faut avoir un nom connu, une position dans le monde et une grande fortune, pour se faire faire un portrait de ce genre et se montrer en ce costume Japonais devant le public. Cela est vrai, et je ne sais pas beaucoup de jeunes filles qui l'oseraient tenter; mais on ne s'appelle pas tous les jours Mme Achille Fould. Jadis, une grande dame, une duchesse, se faisait peindre comme elle voulait, sa tête dépassait la foule; aujourd'hui, financier, juif, riche, on est au-dessus de l'opinion même : vous en étonnez-vous?

Digitized by Google

VIII

LA SCULPTURE. — LES SUJETS RÉVOLUTIONNAIRES.

La note la plus éclatante de la sculpture, c'est la glorification de la Révolution. Nombre d'artistes se sont tournés vers la République : la République donne des travaux, de l'argent, des honneurs; travaillons pour la République! Et ils ne regardent pas à ce qu'on leur commande, ou à ce qu'ils espèrent être achetés : des brigandages, des stupidités, des crimes à célébrer; ils sont prêts, ils se mettent à l'œuvre, et apportent à la République tout ce qu'elle peut désirer et qu'elle paye comptant.

La Révolution y passera toute, avec ses *grands hommes* et ses *héros*, ses actions *sublimes* et ses *vertus*. Au fait, il n'y manque plus, de ses grands hommes, qu'un seul : Robespierre. Ils n'ont pas encore osé dresser une statue à Robespierre : l'horreur de ce nom est si profondément imprimée dans l'âme de la nation, qu'ils hésitent à proposer de le montrer en marbre et en pied sur nos places publiques. Robespierre est bien autre que les personnages même les plus marquants de la Révolution : eux ont aidé à la Révolution; lui l'a menée, dirigée, a été le dictateur de la Révolution. On disait de lui, on dit encore : *Sous le régime de Robespierre;* voilà la raison de l'horreur qu'il inspire : Robespierre, c'est la République, c'est la Révolution.

Mais on y viendra, et avant peu : Robespierre aura sa statue monumentale à Arras, et à Paris aussi. En attendant, on a tous les autres : Marat, Danton, La Fayette, Mirabeau, etc. Un sculpteur — à quoi bon donner son nom et contribuer à le faire connaître? — a représenté Marat écrivant ses feuilles sanguinaires dans sa cave, dans son bouge, à demi nu, à demi couvert de je ne sais quelle loque sordide, coiffé d'un sale mouchoir. Mais ne croyez pas que Marat soit si hideux que vous vous l'imaginez : l'artiste ne l'a pas fait hideux; au contraire, il n'a pensé qu'à atténuer sa laideur repoussante, il a voulu rendre Marat supportable; Marat, le dénonciateur des honnêtes gens, le panégyriste de la guillotine! La preuve que le sculpteur a cherché à rendre Marat sympathique, à attirer sur lui la pitié, c'est l'inscription dont il a accompagné la statue, et où il déplore le dénuement auquel il était réduit. Il ne dit pas, ce sculpteur, que ce dénuement venait du désordre de sa vie

Digitized by Google

et de son peu de talent. Jusqu'à la Révolution, Marat fut un écrivain d'une incurable médiocrité : de là, l'envie qui rongeait son âme, sa haine et ses fureurs. Voltaire l'avait dédaigné : ah! si Voltaire avait encore vécu, comme Marat l'eût désigné un des premiers pour la guillotine! Le Conseil municipal de Paris s'est empressé d'acheter cette statue de Marat.

De *Danton* on ne nous donne aujourd'hui que la tête horrible, fragment énorme de l'énorme statue qui sera bientôt dressée en l'honneur de l'organisateur des massacres des prisons. *Bailly* a déjà sa statue : vieux, cassé, ridé, il paraît, ce qu'il fut, un pauvre homme, qu'on avait tiré de sa science, pour être le hérault de la Révolution ; qui ne comprit pas bien ce qu'il faisait, pas plus quand il lisait fièrement à l'Assemblée nationale cette déclaration d'indépendance qui sapait les bases de l'ordre, que lorsqu'il faisait battre le rappel dans le Champ de Mars pour rétablir l'ordre.

Autre niais, *La Fayette*, non pas le La Fayette *en cheveux blancs*, de Casimir Delavigne, mais le La Fayette de la Révolution, jeune, élevant la cocarde tricolore comme une étoile qui va guider le monde. Ce pauvre homme croit à cette étoile, cela est clair : aussi a-t-il l'air serein d'un croyant, — et l'air d'un serin!

Deux bustes, côte à côte : *Tronchet*, qui s'est immortalisé pour avoir défendu Louis XVI ; et *Target*, qui s'est déshonoré en refusant cet honneur. *Rabaut-Saint-Étienne* n'a qu'un buste, pour le musée de Versailles; c'est un comparse, mais un comparse qui avait son importance et qui la sentait : aussi se drape-t-il dans son manteau, à la manière d'un sénateur romain ; cela convient encore à sa gravité de ministre protestant.

J'en passe, de ces grands hommes de la Révolution, et des pires, pour arriver au grand haut-relief, *Mirabeau*, faisant sa fameuse réponse à M. de Dreux-Brézé : « *Allez dire à votre maître* », etc. C'est un immense tableau en plâtre, qu'on exécutera plus tard en marbre ou en bronze, est destiné à la Chambre des députés. On connaît la scène; elle est ici exactement représentée : Mirabeau en avant, la tête haute, le geste insolent; le pauvre marquis de Dreux-Brézé, droit, immobile, stupéfait; les membres de l'Assemblée en arrière, pressés, agités par des passions diverses; même les ouvriers, qui emportent déjà les banquettes. On comprend que les députés républicains aient voulu avoir devant eux la représenta-

Digitized by Google

tion d'une telle action : c'est le premier acte public, solennel, officiel de la révolte, de la désobéissance au pouvoir établi, c'est-à-dire, le signal du renversement de tout ce que les hommes reconnaissent comme sacré : la Loi, la Tradition, l'Autorité, que l'assentiment des peuples avait confirmées, que les siècles avaient consacrées. Les députés de 1883 ne pouvaient souhaiter un meilleur exemple que celui de leurs devanciers de 1789, pour violer tous les droits et ne se diriger que d'après le caprice de leur propre volonté.

On a choisi, pour exécuter cet immense tableau de sculpture, un artiste peu connu, M. Dalou, sans doute à cause de la pureté de son républicanisme : il a été communard, et il avait fui en Angleterre.

Il a voulu témoigner combien il était digne de ce choix, par une autre composition révolutionnaire, *la République :*

La République régnera
Sur tous les peuples de la terre,
Dans la paix se reposera
De cinq à six mille ans de guerre.

Cette seconde sculpture représente, en effet, la République, accompagnée de ses sœurs l'Égalité, la Liberté et la Fraternité, ou la Paix, l'Abondance, etc., tout en haut, dans le ciel, et regardant en bas, sur la terre, le bonheur dont jouit le genre humain gratifié de la République universelle : les nations fraternisent, tout le monde s'embrasse, les enfants bondissent, les femmes exultent de joie, les ouvriers brisent les sabres sur leur genou, les peuples unis foulent aux pieds les casques, les cuirasses et les tambours. Tous, du reste, sont aux trois quarts nus et semblent vivre dans un été brûlant : « Oui, disait près de moi un loustic Parisien, quand on verra cela, il *fera chaud!* » Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au Salon on n'entend jamais un mot aimable pour la République; en revanche, on la crible de sarcasmes : le mépris de la République, c'est le sentiment de tout ce qui se respecte en France.

Ces deux morceaux de sculpture ne manquent pas d'habileté, quoiqu'ils soient sans élévation, qu'il y ait de la confusion dans le groupe de *la République*, et que celui des *États généraux* présente une ligne désagréable de têtes, dont pas une ne dépasse l'autre (est-ce donc déjà le symbole de l'égalité triomphante de la

Digitized by Google

guillotine?). Malgré ces défauts, c'est à M. Dalou que les sculpteurs ont décerné la médaille d'honneur. Et l'on parle de l'adulation des courtisans des rois! En est-il de plus basse que celle des courtisans de la multitude?

Bien entendu, après les *Pères* de la grande Révolution, viennent les grands hommes de la deuxième et de la troisième République : *Baudin* sur les barricades, un naïf se faisant tuer pour le peuple, qui ne bougeait pas, bien plus, qui voyait sans déplaisir ce coup d'État, où disparaissaient noyés tous ces représentants bavards, inutiles et prétentieux; *Thiers*, croirait-on qu'il se soit trouvé encore un sculpteur qui pensât à M. Thiers? *Gambetta*, c'est bien peu, pour Gambetta, un simple buste, et il n'y a que quelques mois qu'il est mort! mais on prépare sa statue; M. Oscar *de la Fayette*, qui, quoique républicain, a bien soin de se faire représenter avec sa rosette d'officier de différents ordres, ces *hochets de la vanité*, vrai *Snob* bourgeois, important, digne petit-fils du *héros des deux mondes;* M. *de Lanessan*, conseiller municipal de Paris, qui rejette prétentieusement ses cheveux en arrière, afin de découvrir un front étroit et dur; M. *Wilson*, le *gendre*, un charmant homme, bien habillé, bien astiqué, la chemise bien tirée, la cravate correctement mise, la barbe taillée avec soin, un jeune premier parfait, propre à jouer tous les rôles qu'on lui confiera sur la scène politique et comique. Il y en a encore d'autres : *Tirard*, qui paraît assez bonhomme; *Berthauld*, une figure des plus graves, des plus austères, par sa mine sombre, et un air des plus folâtres, par sa jaquette qui vole au vent; *Testelin*, avec des moustaches qui le font prendre pour un terrible homme de guerre, etc., tout cela c'est la plèbe, cela ne compte pas et sera inconnu demain. C'est peu pour une République, mais on fait ce qu'on peut!

IX

PORTRAITS ET MAUSOLÉES

Le jardin du palais des Champs-Élysées, comme à l'ordinaire, compte plusieurs centaines de bustes, alignés sur quatre rangs; c'est à désespérer le visiteur : comment trouver celui que l'on cherche dans cette foule? On essaye pourtant, et, outre les bustes ou statues des hommes politiques, on découvre encore les portraits

Digitized by Google

d'une quantité d'hommes connus, ou quelques œuvres qui méritent d'être regardées pour le talent du sculpteur.

Ainsi, une bonne statue d'*Ingres* (par M. Oliva), bien posée, dans une attitude aisée : Ingres a l'aspect d'un homme, non de génie, mais de talent, solide de corps, ferme de principes et fort de volonté; *Flandrin*, son élève (par M. Degeorge), physionomie honnête, un peu triste, comme sa peinture, qui ne brillait pas par le coloris; on se demande comment il pouvait travailler avec ce manteau qui ne tient que d'un côté et tombe de l'autre : il ne devait même pas pouvoir marcher, — c'est la manie des statuaires d'affubler leurs modèles de manteaux, quand personne n'en porte plus; — *Labrouste* (par M. Longepied), l'architecte trop vanté et trop honoré de la bibliothèque nationale, et surtout, hélas! de la bibliothèque Sainte-Geneviève, où l'on peut aller constater ses nombreuses et déplorables bévues; *Got*, l'acteur (par M. Schrœder), buste fort expressif, — il écoute, — et même trop expressif, car il grimace, ce qui prouve, ce que les Anciens savaient bien, que la sculpture doit exprimer tous les sentiments, même les plus violents, mais à condition de ne pas déformer les traits; *Mourlon*, par une jeune fille, Mlle G. Dubray, qui a bien su rendre le caractère grave de cette figure de légiste, et qui a, pour y aider, fort habilement employé une teinte grise, dont elle a coloré la toge; *Dupleix* (par M. Darcq), le courageux administrateur de nos colonies de l'Inde, et dont la physionomie distinguée révèle autant d'intelligence et de fermeté que de probité : on a plaisir à regarder cette honnête figure; la belle tête couronnée de cheveux blancs, de M. *Chevreul*; la douce et bienveillante figure de l'éloquent apologiste chrétien, M. *Auguste Nicolas;* le pasteur *Monod*, aux traits anguleux, taillés comme à coups de hache, et qui n'a guère une physionomie sacerdotale; le savant M. *Sainte-Claire-Deville; Patin*, le moins impartial des secrétaires perpétuels qu'ait eus l'Académie française, jugement que je ne porte pas sans réflexion et sans preuves; cet auteur de comédies vraiment comiques, ce qui n'est pas commun, M. *Labiche*, par Mlle Thomas; *Sainte-Beuve*, peu ressemblant; un écrivain dont on voit par-ci par-là le nom bizarre, *Laurent Jan*, que je croyais un mythe, un pseudonyme, une invention, mais qui existe réellement, puisque voici son buste, un nez fin et un collet de paletot relevé; une quantité d'autres bustes; enfin, deux généraux républicains, M. *Faidherbe*, statue en pied, et *Kléber*, statue équestre, qui méritait mieux par sa vaillance

Digitized by Google

et son honnêteté, chose rare en tout temps, mais rarissime en république, que de courir le risque d'être écrasé par son cheval, qui se cabre de manière à se casser les reins, sans compter qu'il est si chichement doué d'une partie essentielle de son individu, qu'on se demande si on ne lui a pas fait subir la même opération qu'à la belle Cunégonde de *Candide*, et comment, n'ayant pas de quoi, il peut se tenir en selle!

Mais non, ne quittons pas les portraits, bustes et statues sur ce dernier mot, et jetez un coup d'œil sur un bon buste de jeune fille, par Mme Besnard, qui expose aussi une statuette, *Bébé*, le plus joli petit enfant, tout pétri de grâce, qu'on puisse trouver; et sur deux ou trois bustes de colonels, à qui l'on a creusé les yeux jusqu'au milieu de la tête, — cela est devenu une mode de faire des trous dans les yeux, pour figurer le regard, — et qui ont un air farouche et matamore à vous épouvanter : Voyez surtout le brave et malheureux colonel *Froidevaux*, que le sculpteur a représenté casque en tête, les jugulaires relevées, avec des lunettes sur le nez, de vraies lunettes peintes en blanc, quand on a vu ce buste réjouissant, on peut s'en aller : on a pour quelque temps de quoi rire, en y pensant.

Les monuments funéraires représentent aussi d'éminents personnages, mais avec un caractère de solennelle grandeur. Il y en a plusieurs : celui de *Chanzy*, couché sur son lit de mort, ombragé par le drapeau qu'il défendit avec honneur; du cardinal *de Saint-Marc*, le monument funéraire classique, une statue agenouillée, d'un bon mouvement, visage ascétique et physionomie pieuse; de Mgr *Menjaud* (par M. É. Cabuchet), agenouillé aussi et portant dans sa main, comme au moyen âge, l'église qu'il fit construire, noblement drapé, figure intelligente, spirituelle et distinguée, œuvre digne de l'auteur du *Curé d'Ars* et de *Saint Vincent de Paul;* le monument d'un simple chanoine, *Prudhomme*, par M. Guibé, avec une église aussi, et qui se soulève, comme pour la présenter à Dieu; le mausolée, enfin, c'est le monument le plus considérable, de Mgr *Fournier*, le célèbre et spirituel évêque de Nantes, qui eut la rare fortune d'être né à Nantes, d'avoir passé sa vie à Nantes, d'avoir été vicaire et curé de Saint-NIcolas de Nantes, et, enfin, évêque de Nantes, et toujours respecté, admiré, aimé de ses compatriotes. Ce mausolée, destiné à la belle église de Saint-Nicolas, construite

Digitized by Google

avec autant de goût que de zèle par le pieux prélat, est très élevé; sur la pierre sépulcrale est étendu l'évêque, les mains jointes, revêtu de ses habits pontificaux et la mitre en tête, et, au-dessous, des statues de Vertus qui l'entourent comme d'une ceinture, pour l'accompagner au ciel. Ce mausolée monumental a été demandé par la ville de Nantes, fière de posséder deux chefs-d'œuvre, le Mausolée de *François II*, par Michel Colombe, et celui de *Lamoricière*, par P. Dubois. On doit applaudir à cette ambition d'accroître le nombre de ses richesses artistiques : heureuses les villes qui s'enorgueillissent d'une œuvre d'art distinguée! celle-ci en appelle une autre. C'est un honneur pour la grande cité Bretonne de n'avoir à consacrer que des vertus aussi pures et des gloires aussi incontestées.

Hélas! hélas! faut-il mêler le comique à ces hommages funèbres, en signalant un mausolée aussi, mais quel mausolée! celui élevé à lui-même par M. de Gravillon? De loin, on aperçoit une femme qui se traîne à quatre pattes sur une pierre penchée; étonné et piqué de curiosité, on s'approche, et l'on voit, étendu sous cette pierre, un homme à moustaches, qui est censé mort, mais qui n'est pas mort, car il parle, M. de Gravillon lui-même, qui dit (cela est écrit sur le monument) : *J'ai aimé la beauté toute ma vie, et mort je la recherche encore.* On est stupéfait, ahuri, muet d'une telle idée. Encore, si la beauté qui rampe là-haut sur ses genoux était belle! mais il ne nous donne même pas cette consolation! Et notez que M. de Gravillon est un homme du monde le plus distingué, et un sculpteur de mérite: il a une autre statue, *Peau d'âne*, en marbre, très digne d'être regardée.

On trouve toujours, à toutes les expositions, une quantité de ces statues que les sculpteurs appellent une *figure*, qui ne signifient rien, qui ne vous disent rien, et qui persistent à se présenter à vos yeux, sous le prétexte qu'elles sont *allégoriques*. Joignez-y, cette année, un bon nombre de statues *réalistes* — on devait s'y attendre, les sculpteurs ne pouvaient rester en arrière des peintres — et une suffisante quantité de *nudités*. Voilà trois genres de sculptures où il peut y avoir beaucoup de qualités, mais où il en manque une essentielle, l'esprit.

La manie de représenter des personnages nus est universelle

Digitized by Google

parmi les sculpteurs; ils y cèdent tous. M. Barrias, que je vais louer tout à l'heure, n'a pas su lui-même se défendre contre cette tradition d'école, dans son beau groupe des *Premières Funérailles*, où il a représenté Adam et Ève totalement nus, ce qui est absolument contraire à l'histoire. Tant que Adam et Ève furent dans le Paradis Terrestre, ils étaient nus; une fois la faute commise, ils eurent honte de leur nudité, dit l'Écriture, et ils se firent des vêtements avec des peaux d'animaux. C'était donc le cas de les couvrir; mais telle est la force des traditions d'atelier, que M. Barrias n'y a pas songé. La nudité, d'ailleurs, n'est pas le propre de la sculpture antique : les Grecs de l'Antiquité étaient aussi vêtus que les Grecs d'aujourd'hui, et les innombrables statuettes que l'on a retrouvées récemment et qui les représentent dans l'habitude de la vie ordinaire nous les montrent très convenablement habillés de robes, de manteaux et même de pantalons, avec des chapeaux de paille à larges bords. Ils n'affectaient la nudité que pour les héros et les dieux, et encore, pas tous les dieux, et ce n'était pas, le plus souvent, une entière nudité. Nos sculpteurs n'ont donc aucune bonne raison pour nous infliger le spectacle de statues aussi nues que presque toujours ennuyeuses.

Quant à l'esprit, les réalistes le fuient, et, comme ils n'en ont pas naturellement, ils vous présentent des sujets brutaux, grossiers, sans forme, sans expression, et, qui pis est, laids : *une Paysanne*, avec une pioche à la main et son enfant sur le dos, qui s'en va, d'un pas lourd, travailler aux champs; *Gavroche*, ignoble et pâle voyou, faisant un de ces gestes de gamin de Paris, qui appelle une taloche sur son impudent museau; une vilaine petite fille, sous ce titre : *Aux champs*, qui file avec un air niais, etc.

Les nudités et allégories sont moins laides, mais incompréhensibles : voici *le Crépuscule*, par M. Boisseau, des petits enfants qui dorment; *la Nuit*, d'autres petits enfants qui dorment, mais ceux-ci sur des nuages. Pourquoi la nuit ne serait-elle pas le crépuscule, et le crépuscule, la nuit? *Le Rêve*, *Pax*, *Jeunesse; le Repos*, par M. Hugonin : c'est un homme assis et qui a mis sa cape sur sa charrue; il est ainsi tout nu : je comprends la commodité de ce costume; mais dans quel pays le porte-t-on, où il y a des charrues? *La Semeuse*, elle, n'est pas non plus gênée par sa robe, pour lancer le grain; elle est toute nue; nu, aussi, le *Gaulois aiguisant son sabre* : il faisait donc bien chaud dans notre

Digitized by Google

pays, en ce temps-là? *L'Immortalité;* il y en a deux : une femme contournée, qui écrit sur une table les noms de Dante, Shakspeare et Victor Hugo; c'est une immortalité restreinte, une immortalité pour les poètes, les poètes géants! La seconde, par M. Hugues, groupe composé de quatre à cinq personnages échelonnés l'un sur l'autre, avec une immense palme en haut: impossible de deviner ce que cela veut dire. Mais le chef-d'œuvre de l'Allégorie, c'est *le Remords*, statue énorme, assise la tête sur ses genoux, et dont on ne voit rien, si ce n'est une oreille; et, franchement, une oreille pour représenter le *remords*, ce n'est pas assez! j'ai cru d'abord que c'était un homme qui dormait. Puis, *le Réveil du patriotisme*, par M. Charpentier : le patriotisme est encore une homme nu, naturellement; il tient, d'une main, une enseigne *romaine*, de l'autre, un sabre *français*, et, les yeux hors de la tête, il ouvre une bouche à enfourner son sabre. On le prend pour un charlatan; et se trompe-t-on? c'est le patriotisme républicain.

A ces allégories ridicules il faut ajouter quelques œuvres évidemment conçues dans un but hostile à la Religion, et destinées à rendre la Religion ignoble et odieuse : un *Galilée*, protestant contre la sentence du saint Office; le masque grimaçant d'un prêtre, qui rit aux éclats d'une plaisanterie probablement lubrique, sous ce titre : *Dans la sacristie;* la statue de Valentinien Ier, avec de jeunes ourses à ses pieds, « qu'il nourrissait, dit le livret, de chair humaine », et qui est intitulée intentionnellement : *un Empereur chrétien*. Le *Galilée* et *Dans la sacristie*, œuvres inférieures, du reste, par le talent, sont dus à des Italiens, M. Bogino et M. Calvi. On sait ce que j'ai dit des artistes étrangers : quand ils nous imitent, ils sont excesssifs dans le mauvais.

X

LES SUJETS RELIGIEUX. — LES PREMIÈRES FUNÉRAILLES.

Les œuvres les meilleures de la sculpture, et l'on ne peut trop s'en féliciter, sont celles qui représentent des sujets élevés et religieux, les mausolées, comme on vient de le voir; quelques statues de saints, *le Martyre de saint Denys*, envoyé d'Italie par un jeune artiste, grand prix de Rome, M. Fagel, groupe de deux personnages bien composé, le bourreau, brandissant son glaive, posé avec vérité,

Digitized by Google

et le saint, à genoux, dans une attitude humble, résignée, pieuse, le visage exténué de jeûnes et de privations, mais éclairé par un rayon de céleste espérance; un *Saint Labre*, par M. Lapayre, d'autant plus remarquable que le sujet semblait ne pas prêter beaucoup à l'art du statuaire : M. Lapayre a su, néanmoins, représenter habilement le saint mendiant, debout, revêtu d'une longue lévite ouverte, et qui rappelle la soutane, sans en être une, avec une physionomie, non pas seulement calme et sereine, mais ravie de son bonheur, le bonheur de sa misère volontaire; une femme héroïque, *Jacqueline Robins*, par M. Lormier, qui ravitailla si courageusement Saint-Omer pendant la guerre de la Succession d'Espagne, statue d'un fier et énergique mouvement; et, enfin, et surtout, à côté d'une jolie *Ève*, brillante de jeunesse, cueillant la pomme, le groupe de M. E. Barrias, *les Premières Funérailles :* Adam et Ève portant, pour le rendre à la terre, leur fils Abel, le premier des hommes frappé par la mort, par la mort qu'ils ne connaissaient pas, la mort qui vient d'immobiliser à jamais le fils en qui ils se sentaient continuer et vivre. Comment le souffle de la vie s'est-il en allé de ce corps devenu glacé? Quoi! il ne nous parlera plus! il ne nous verra plus! il ne sentira plus les baisers de sa mère! Ces pensées, jusqu'ici inconnues, qui leur viennent confusément encore, qui les bouleversent et les déchirent, le premier homme et la première femme les font, en portant le corps de leur enfant : le père, qui le soulève de ses bras robustes, le regarde d'un visage consterné et avec des yeux qui retiennent ses larmes; mais la mère, elle, se penche sur ce fils chéri, cédant à sa douleur, et, d'un mouvement tendre et désolé, pose pour la dernière fois un baiser sur le front de l'enfant dont elle ne verra plus les traits adorés.

Les pensées qui agitent et troublent si profondément le cœur du père et de la mère, sont partagées par ceux qui les regardent : on s'arrête devant nos premiers parents, on les contemple longuement, on sent leur douleur, on les plaint; et l'on admire l'artiste excellent qui a su rendre si expressifs et si touchants ces sentiments de douleur et la pensée de la mort, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus vrai, de plus profond et de plus durable en l'âme humaine.

Eugène Loudun.

Digitized by Google

LOUIS VEUILLOT

UN FILON DE SA CORRESPONDANCE (1)

IV

J'ai vu Louis Veuillot pour la première fois à Notre-Dame des Victoires, à la confrérie de Saint-Paul, où du Lac m'avait fait agréger et où il m'avait conduit. Il y avait déjà quelque temps que, sur la présentation de M. de Saint-Chéron, l'*Univers* avait bien voulu accueillir mon concours. J'estimais cet honneur un grand prix, mais j'osais à peine, de loin en loin, aller me montrer aux bureaux de la rédaction, et je n'y avais pris de relations qu'avec du Lac. Louis me fit grand accueil, me parla avec une extrême bienveillance de mes essais qu'il disait avoir remarqués, et m'invita cordialement de l'aller voir. Lors de ma première visite rue de Grenelle, il me donna un de ses livres et, en souvenir de mes premiers articles de l'*Univers*, y inscrivit en riant au-dessus de sa signature : *de la part de Madame de Sévigné*. Le goût de la littérature du dix-septième siècle formait un petit lien entre nous, à côté de la sérieuse inspiration que Louis voulait souffler à tous d'un engagement entier et absolu au service de l'Église. A quelques mois de là, nos relations à peine ébauchées, j'exposai, un jour à Louis Veuillot une proposition qui m'était faite d'échanger les archives de l'Aube, où j'avais été envoyé en qualité d'élève de l'École des chartes, contre celles d'Indre-et-Loire. — Allez à Tours, mon ami, s'écria Louis, vous y verrez l'abbé Morisseau ! Là-dessus, il m'exhiba le portrait, charmant d'ailleurs et d'un fort joli crayon, que Lafon lui avait apporté : il s'étendit sur l'aménité et les bonnes

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1883.

Digitized by Google

grâces de cet ami qu'il ne connaissait encore que par correspondance. L'argument me parut-il décisif? J'acceptai l'échange qu'on me proposait, et je pus bientôt, dans les premiers mois de 1843, apprécier l'amabilité et l'excellence du bon prêtre qui s'épanouissait en disant qu'il voulait aimer tous les amis de Veuillot.

La correspondance continuait. Un des fils de Mme de Lavalette, de passage à Paris, avait été chargé d'un message, et Louis y répondait.

A M. l'abbé Morisseau, chanoine honoraire à Tours.

Jour de l'Épiphanie 1843.

Mon cher ami, M. de Lavalette m'a bien apporté une lettre de vous, mais je n'y étais pas, et il m'a laissé une carte sans adresse. Dites-moi où il demeure, s'il doit faire ici un long séjour, afin que j'aille le voir au retour d'un petit voyage que je vais faire à Nancy : et s'il retourne à Tours, excusez-moi près de lui. Je serais bien fâché de ne pas le voir; j'aurais tant aimé à lui parler de vous.

Je pars pour Nancy vendredi prochain; j'y passerai une semaine ou deux. Ce n'est pas seulement pour mon plaisir que j'y vais, car alors je pourrai aussi bien aller à Tours : je veux essayer d'établir là, comme je l'ai fait à Lille, un comité de catholiques qui correspondraient avec l'*Univers* pour les affaires de la religion. Mon désir serait de voir en France un grand nombre de comités de ce genre, et de constituer enfin une agence qui ferait marcher toutes choses, et produirait sans cesse cette *agitation pacifique* dont O'Connell, en Irlande, a retiré tant de fruits. Jetez les bases de quelque chose d'analogue, ou du moins préparez des gens qui pourraient m'entendre et me comprendre quand j'irai chez vous, ce qui pourrait bien ne pas tarder.

J'ai été fort mal portant tous ces jours-ci, mais je vais mieux, et cette cure achèvera ma guérison, car toujours les voyages m'ont fait grand bien. Je travaille beaucoup et ne fais rien qui vaille. Lettres, articles, conversations, tout cela mange le temps fort vite, et je ne puis malheureusement travailler le soir. Ce sera pour moi une grande épreuve si bon Dieu m'ôte la vue. *Amen*, pourtant.

Mes sœurs vont bien, ma mère aussi, et je serais fort heureux si j'étais meilleur chrétien. Adieu, mon cher abbé. Priez pour moi.

Le recueil des *Mélanges* ne donne qu'une trop légère idée de ce *rien qui vaille* de la collaboration de Louis Veuillot à l'*Univers* pen-

Digitized by Google

dant les premiers mois de 1843. Il y a là des trésors innombrables que de nouveaux éditeurs ne peuvent manquer de remettre en lumières. Ce labeur incessant a donné son fruit quand il allait partout susciter le zèle contre les corruptions de l'Université et ranimer dans tous les cœurs la flamme de l'amour de l'Église. Aujourd'hui, ce qu'on appelait alors en langage universitaire ou même académique « un style de crocheteur ivre », ne ferait pas uniquement les délices des lettrés et le rafraîchissement de tous les amis des grâces et de la beauté de la langue française : le dévouement à Dieu et à son Église est toujours de saison ; ce n'est pas un petit et inutile spectacle que celui de la puissance qu'un esprit énergique et heureusement doué peut, en se dépouillant de tout souci des intérêts personnels, trouver au service de Dieu sous le rayonnement de la lumière éternelle.

Le « crocheteur ivre » n'oubliait pas ses amis, et dans tout ce fort combat il tournait volontiers ses regards vers Tours; il remettait à Ed. Ourliac, qui venait passer une saison d'été sur les bords de la Loire, la lettre suivante.

(31 mai 1843.)

Cher abbé,

Mes meilleurs amis sont destinés à vous embrasser avant que j'aie moi-même ce bonheur. Accueillez bien celui-ci : c'est Edouard Ourliac, et tâchez de lire le charmant livre qu'il vient de publier (1). Il vous donnera sur ma situation présente tous les détails que votre amitié peut désirer. L'Université me met dans une telle fureur que je me soutiens contre tous les ennuis et tous les malaises imaginables. Sans elle, je serais dans les mains des médecins, ainsi ne la détestons pas trop, et que Dieu soit loué de toutes choses.

Bien à vous en Notre-Seigneur.

P.-S. Bonjour, Aubineau.

Au mois de juillet, Louis fit enfin sa première visite à Tours. Elle était annoncée et attendue depuis bien longtemps, et elle fut néanmoins imprévue. L'ère du chemin de fer venait à peine de s'ouvrir, et la paresseuse Loire prêtait encore son lit aux voyageurs. Ce n'était pas tout à fait comme au temps de Mme de Sévigné, néan-

(1) *Les Contes du Bocage.* Louis a publié le 9 juillet un article sur ce recueil.

Digitized by Google

moins on courait risque de demeurer en route. Louis en sut quelque chose... Il arriva enfin, et tomba dans les bras de son ami sans lui être présenté. J'étais absent par hasard, et étais allé de mon côté faire une visite en Beauce. Le séjour de Louis, qui se rendait à Solesmes, fut de courte durée. L'abbé Morisseau, enlevé à ses habitudes et préludant déjà à de plus grands voyages, fit un brin de conduite à son ami, sans doute par le bateau à vapeur, jusqu'à Angers : cela prolongea les expansions des deux amis d'une journée tout entière. Je ne dirai rien de leur joie à se voir. Dans leur belle humeur, ils m'écrivent la petite joyeuseté suivante. L'abbé tenait la plume, Louis dictait et tous deux signèrent.

A M. Léon Aubineau, à...

Tours, 14 juillet (1843).

Aubineau, c'est moi qui vous écris, et cependant ce n'est pas moi. ce n'est pas lui non plus, et pourtant c'est lui. Vous aurez le mot de la charade au prochain numéro, si d'ici-là vous ne l'avez trouvé. Quant à vos commissions, je ne les ferai pas, parce qu'il n'a pas le temps. Il dit que si cela concerne D***, D*** peut attendre ; et si cela vous concerne, vous n'en avez certainement pas besoin. Le fait est qu'il part, et c'est pourquoi je m'en vais. Hélas! Aubineau, quelle mine vous ferez en ne le trouvant plus ici, si cette mine ressemble à celle qu'il a faite en ne vous trouvant pas! C'est par une grâce du bon Dieu que je vous donne ces explications, car il n'a tenu qu'aux sables de la Loire que sa main ne fût en ce moment à dix lieues de mon papier. Adieu, vous me trouverez encore, mais vous ne me verrez pas. Je vous embrasserai de bien bon cœur, mais je serais cruellement vexé de ne pouvoir vous serrer la main. Venez me voir à Solesmes, je tâcherais de m'y rendre avec vous.

Vos tout dévoués en Notre-Seigneur.

MORISSEAU, LOUIS VEUILLOT.

A M. l'abbé Morisseau, chanoine honoraire, à Tours.

Solesmes, lundi 17 juillet 1843.

Mon cher abbé, je suis dans le cloître, et je m'y trouve heureux tant des bonnes choses que j'y vois, que des bonnes choses dont je me souviens. J'ai, grâce à vous, de tendres et excellents souvenirs

Digitized by Google

de plus dans le cœur. Combien ces trois journées de Tours ont passé vite! Rappelez-vous-les souvent, afin que vos bonnes prières continuent le bien que m'ont fait vos conversations, et écrivez-moi pour me donner des nouvelles de vous et des saintes âmes qui sont autour de vous. J'ai une extrême envie de savoir quels progrès fait la santé de Mme de Lavalette, et je veux savoir encore si Mlle de Lavalette me pardonne définitivement les trop grands éloges que vous faites de moi. Votre voyage de retour a-t-il été heureux? Avez-vous trouvé d'aimables compagnons? Le jour de votre départ, j'ai dormi la grasse matinée, et je me le suis reproché au réveil, car il m'a semblé que je ne vous avais pas dit adieu.

Mes compliments à Ourliac, quand vous le verrez. Je le voudrais avoir ici, et il y serait bien venu. Les Bénédictins l'aiment beaucoup, mais il ne faut pas qu'un homme marié contemple de pareils spectacles; ils lui feraient trop envie.

Faites-moi une belle histoire des discours d'Aubineau, lors de son arrivée à Tours. J'ai des remords pour ce livre que nous ne lui avons pas envoyé, et qui lui aurait fait plus de plaisir que notre lettre, malgré le charme de celle-ci.

Adieu, cher abbé. N'oubliez pas de travailler, selon vos promesses, pour mon pauvre *Univers;* c'est vraiment une bonne œuvre de le soutenir. Présentez mes respects à Mme et à Mlle de Lavalette, et dites-leur que dans ma stalle, au chœur de Solesmes, je ne penserai pas moins à elles qu'à vous.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

Solesmes, (25 juillet 1843.)

Très cher ami, votre lettre m'a fait grand bien. Depuis que je vous ai vu, il me semble que je vous ai connu toute ma vie, et cependant je m'émerveille sans cesse de vous avoir trouvé si bon, si simple, si semblable et si supérieur à l'idée que je m'étais formée de vous. Louons Dieu, cher ami, de nous avoir donné des cœurs faits pour l'amitié.

Merci pour les bonnes nouvelles que vous me donnez des dames de Lavalette et de l'ami Aubineau. J'aurais bien voulu qu'il y en eût aussi de mon cher Ourliac. Mais sans doute que vous ne l'aviez pas vu. Il me semble qu'il y a plus d'un mois que nous nous sommes quittés; cependant je ne m'ennuie pas à Solesmes, et tout au contraire. Il me semble que je suis fait pour cette vie-là. Ces bons pères sont admirables de douceur, de paix et d'humilité. J'ai trouvé parmi eux un confesseur excellent, et je vais me mettre dans leur compagnie

Digitized by Google

à un régime angélique que je regretterai étrangement quand le monde m'aura ressaisi.

Car je ne resterai pas à Solesmes, ma part est moins douce; je retournerai à Paris, non pour Paris, mais pour le combat.

Adieu, très cher abbé, priez et faites prier pour moi, afin que je ne perde rien des grâces de cette retraite, et que j'en sois fortifié dans l'avenir. Recommandez surtout aux dames de Lavalette de ne pas oublier leur hôte d'un jour reconnaissant pour toute sa vie.

Exhortez le lent Aubineau à travailler pour l'*Univers* qui commence à pâlir, et dites-lui bien de se marquer un saint dans le ciel dont il écrira la vie; il faut que nous nous imposions tous de payer ce tribut, afin que nos plumes d'oies puissent un jour devenir des ailes de bienheureux.

Tout à vous, en Notre-Seigneur.

Solesmes, le 16 septembre 1843.

Parce que mes yeux sont en fourière, il ne sera pas dit, mon cher abbé, que je resterai une éternité sans vous écrire. La main d'un moine et mon cœur suffisent pour que je vous donne signe de vie. Donc j'existe, c'est assez pour vous aimer; si je vous *tenais* là, ce serait assez pour être heureux et content. Vous êtes à trente lieues, voilà le malheur. On vous remplace aussi bien que possible. Je vous ai dit que la soutane avait un faible pour moi, le froc a la même qualité, ou le même défaut, comme Aubineau voudra. (Mon moine trouve ce passage si plaisant qu'il en pleure. Pourquoi? Je ne le sais pas ni lui non plus. C'est un moine si extraordinaire que je vous ferais rire trois heures en vous parlant de lui. Il remplace avantageusement ici tous les divertissements du monde. Du reste, il est si bon homme que si je voulais le vilipender, il écrirait docilement.)

Mon frère m'est venu voir. Il a passé huit jours avec moi, et c'est une grande consolation que je n'aurais pas eue sans mon mal d'yeux. Voilà comment le bon Maître adoucit les petites épreuves qu'il envoie. En résumé, je n'aurais pu choisir un meilleur endroit pour être malade, et l'on ne saurait être malade d'une plus agréable façon. Pour quelques bouquins que je voudrais lire et que je ne lis pas, j'apprends, dans les soins fraternels dont on m'entoure, jusqu'où peut aller la charité. Au lieu d'écrire, je médite : c'est tout profit pour moi et pour mes lecteurs. Par ainsi, cher abbé, rendons grâces au bon Dieu. Je suis très porté à penser que dans le cas où je deviendrais aveugle, ce serait un coup de fortune qui m'arriverait contre tous mes désirs.

Voulez-vous bien passer chez les MM. Mame, et leur dire que mon

Digitized by Google

travail à peine commencé, j'ai été forcé de l'interrompre, que je le reprendrai dès qu'il me sera possible, mais je ne puis leur assigner l'époque de la livraison, cela ne dépendant plus de moi. Je leur donne seulement ma parole de ne rien commencer avant d'avoir rempli mes engagements au sujet de l'Algérie, entreprise beaucoup plus laborieuse que je ne l'avais prévu.

Je quitterai Solesmes vers la fin du mois et je passerai par Tours pour regagner Paris. Je m'arrêterai un jour ou deux chez vous, et peut-être trois, si mes yeux sont en bon état; mais je ne l'espère point. Adieu, cher abbé, rappelez-moi au bon souvenir des dames de Lavalette, et recommandez-moi aux prières de vos Carmélites. Quant aux vôtres, je ne vous les demande plus, je les ai. Dites au sage et paisible Aubineau que je ne l'oublie point dans l'église de Solesmes. Tout à vous en Notre-Seigneur.

L'ouvrage promis aux libraires Mame, *les Français en Algérie*, ne parut qu'un peu plus tard.

Bien que les yeux fussent détournés de la polémique, elle n'était pas entièrement bannie de Solesmes. Outre de brefs articles où l'on peut reconnaître Louis Veuillot dans la collection de *l'Univers*, il avait, le 15 septembre, mis en vente à Paris, sa lettre à M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, sur la liberté de l'enseignement il découvrait ainsi contre l'Université de nouvelles et terribles batteries, et ouvrait un feu que Montalembert et l'évêque de Langres devaient bientôt soutenir. La *lettre à M. Villemain* était suivie de cent cinquante pages de petit texte, contenant un choix des articles de *l'Univers* parus dans les derniers six mois. Louis prolongea encore de quelques jours son séjour à Solesmes.

(Solesmes, mercredi 5 octobre 1843).

Mon cher abbé, je pars ce soir, mal portant quant aux yeux. Je serai demain à Angers et samedi à Tours. Mon frère m'accompagnera peut-être jusque-là. Trouvez bon que dans tous les cas je ne demeure pas chez vous. J'ai pour cela des raisons particulières. N'en parlez à personne, et dites que c'est la présence de mon frère qui m'y décide. Je ne vous en appartiendrai pas moins. Adieu, priez pour moi.

Votre tout dévoué.

Je resterai à Tours samedi et dimanche; il faut que j'arrive à Paris au plus vite.

Digitized by Google

Là, il devait accomplir une résolution qui, sans changer le but de sa vie, en modifia les conditions.

Paris, 24 octobre 1843.

Mon bon abbé, je suis installé avec mes sœurs, rue de Babylone, n° 21, non sans peine. Il a fallu trouver ce logement, le choisir entre cinquante autres, et se meubler. Quelle affaire, et qu'il en coûte, et que c'est ennuyeux! Me voyez-vous achetant des torchons, des écumoirs et des cuillères à pot? Pourquoi Mlle Henriette ne pouvait-elle nous aider un peu? Nous sommes en ménage depuis deux jours. Tout va bien jusqu'à présent, si ce n'est qu'après avoir acheté mille choses, il nous en manque deux mille.

Mes yeux sont dans le même état. Je n'ai pas encore travaillé depuis mon retour, et je m'en trouve bien; mais il faut se mettre à la besogne, qu'ils y consentent ou n'y consentent pas. Je vous dirai quelle mine ils font, d'ici à quinze jours.

Je n'ai pas vu M. S.-A. J'avais perdu la lettre, le temps me manquait, pas d'habits, etc. J'irai demain : qu'Aubineau me le pardonne! Je sens ma faute, et je glisse sur cet article comme sur des charbons ardents.

J'ai raconté hier à M. des Genettes l'histoire de Mme C. : il en a été charmé, et m'a fait engager à l'écrire. J'ai promis sans fixer d'époque. Si je fais cela, vous aurez le manuscrit.

Mon frère est reparti pour Angers et arrivé en bonne santé. Mes très humbles respects aux dames de Lavalette. Adieu, cher abbé. Je suis accablé d'affaires; qu'Aubineau achève et nous livre Labitte. Le moment est opportun.

M. Labitte était un universitaire, dont le souvenir n'est peut-être pas tout à fait perdu et qui, pour thèse de doctorat, avait fait un livre sur *les prédicateurs de la Ligue*. Je m'étais appliqué à relever les erreurs de fait et les citations erronées ou détournées qui abondent dans cet ouvrage plus ingénieux que solide. Ce travail de vérification patiente, dont Veuillot avait vu quelque chose à son passage à Tours, l'avait assez intéressé, et il en réclamait l'achèvement et l'insertion dans l'*Univers*, où il fut imprimé au mois de janvier suivant.

M. S.-A. était un officier de marine qu'un hasard m'avait fait rencontrer à Tours, et dont l'âme m'avait paru préparée à la grâce. Je l'avais entretenu, toute une soirée, du bon Dieu et des

Digitized by Google

œuvres catholiques; à son départ pour Paris, je lui avais recommandé de voir Louis Veuillot, sur qui je comptais pour achever l'œuvre que j'avais entrevue.

A M. Léon Aubineau, à Tours

6 novembre 1843.

Mon frère Aubineau, un mauvais diable m'éloigne de M. A. S. Je n'ai pu mettre la main sur lui, mais comme il n'est pas encore dans son grand bateau sur l'eau, je le pincerai; consolez-vous, mon Aubineau.

Je mène avec mes sœurs une vie de chanoine honoraire, et ma tête, dégonflée des soucis du ménage, des déplaisirs de la solitude, des mortelles amertumes de la rêverie, pourra bientôt tenir, je pense, dans ce petit capuchon de mozette que nous trouvâmes si insolent pour le cerveau de notre bon et cher abbé.

A elles deux, mes sœurs font presque le quart d'une demoiselle Henriette (*de Lavalette*); j'entends pour les vertus. Vous voyez que je n'ai pas à me plaindre.

Vous nous avez adressé une petite chose qui est tout bonnement un chef-d'œuvre, qui fait tomber les larmes et qui fera pleuvoir les écus dans l'escarcelle de la sœur Théodore. Piqués au cœur tout des premiers, Taconnet et moi, nous avons tiré ce beau feuilleton à part. Cinq cents exemplaires, que l'on vendra 50 centimes, plus ou moins. Vous en recevrez deux cents bientôt; je viens de corriger l'épreuve. Nous placerons le reste. Vous enverrez à la sœur ce que vous aurez de trop. Et adieu, car je n'y vois plus. Bien à vous en Notre-Seigneur. *Vive Jésus!* c'est bien dit.

Labitte! Labitte! Labitte! passez-le-moi; j'en veux!

Bonsoir, mon cher abbé. Il faut bien qu'il fasse nuit pour que j'en reste là.

La petite chose qui avait « piqué au cœur Veuillot » et l'administrateur de l'*Univers* était un feuilleton sur Sainte-Marie-des-Bois, écrit, après une conversation de toute une soirée chez Mme de Lavalette, avec la sœur Théodore, fondatrice et supérieure d'une congrégation de sœurs de la Providence dans l'Indiana (1).

(1) Cette fondation et toute son histoire a été racontée dans le recueil des *Serviteurs de Dieu*. Elle est aussi le thème d'un livre charmant, plein d'intérêt, surtout *la Femme apôtre*, composé, d'après les lettres d'une des missionnaires, la sœur François-Xavier, par une de ses sœurs.

Digitized by Google

Mlle E. Veuillot à M. l'abbé Morisseau, chanoine honoraire à Tours.

10 novembre 1843.

Monsieur,

Mon frère me donne un ordre qui me plaît infiniment étant de vous écrire pour vous donner de longs détails sur notre manière de vivre. Avant de commencer la description de notre intérieur, permettez-moi de vous témoigner notre reconnaissance pour les bons livres que vous nous avez envoyés, nous les avons reçus avec grand plaisir et nous nous en servons avec bonheur.

Notre bon frère se lève à six heures ainsi que nous. Dès qu'il est habillé, il va entendre la messe; pendant ce temps, nous aidons la bonne à faire sa chambre. A huit heures moins quelques minutes, petite collation, après laquelle mon frère rentre dans sa chambre; jusqu'à midi, nous ne laissons entrer personne : c'est l'heure destinée au travail. Il ne faut pas que les personnes qui se présentent à toutes les heures empêchent l'exactitude au règlement.

A midi, nous dînons; quand le temps et surtout les occupations le permettent, mon frère nous emmène faire une petite promenade après laquelle il travaille et nous aussi. A cinq heures nous *ferons des* devoirs que mon frère aura la bonté de corriger. A sept heures, nous soupons, après, encore une petite promenade, ou la lecture jusqu'à dix heures, heure à laquelle on fait venir la servante pour faire la prière avec nous. Je dois aussi vous dire que le matin, quand mon frère est rentré, nous allons à la messe avec la bonne, et qu'à deux ou trois heures, quand nous le pouvons, nous disons le chapelet et suivi d'une petite lecture spirituelle.

Il manquerait quelque chose à ma lettre, si je ne vous faisais le tableau de la maison que nous habitons. Nous sommes dans une ancienne maison, bien tenue et dans laquelle il n'y a qu'un seul autre locataire qui habite le second. Il y a une assez grande chambre qui est celle de mon frère, une pour nous, qui était jadis un salon, une salle à manger, une cuisine, un antichambre et un petit salon dans lequel ma sœur et moi travaillons toute la journée. La chambre de mon frère et le petit salon ont vue sur un jardin. Le malheur c'est que nous n'avons pas la permission d'y aller, la bonne propriétaire âgée de quatre-vingt-quatre ans n'aime pas, je crois, que les étrangers aillent dans son jardin. Mon frère pense, cependant, que nous nous ferons aimer d'elle et que bientôt elle le préférera à son petit-fils.

Mon frère est content et heureux. Notre réunion est un petit ménage que nous recommandons à vos bonnes prières, puisque mon frère fait notre bonheur, il faut que nous faisions le sien.

Digitized by Google

Daignez, Monsieur l'abbé, agréer le respect de votre très humble servante.

Le grand frère reprend la plume pour ajouter :

Mon cher ami, je croyais cette lettre partie depuis quelque jours et, je ne me pressais pas de vous écrire. Je n'ai rien à ajouter à ces détails, et je suis vraiment très heureux. Vous voyez dans l'*Univers* combien je travaille quand je ne fais que deux articles par jour, c'est peu. J'en fais souvent trois; mais Dieu me donne la gaieté, et même un peu plus de santé que je n'en avais. Quant à mes yeux, ils ne vont ni mieux ni plus mal. Nous sommes sur un grand pied d'économie, et nous parviendrons, en tirant un peu, à joindre les deux bouts, avec ce que donne l'*Univers*, c'est-à-dire 4,000 francs que je gagne bien, Dieu merci. Si Eugène pouvait venir et gagner seulement 200 francs par mois, nous serions riches, mais surtout nous serions très heureux. Adieu, cher abbé, recommandez-moi au bon souvénir des dames de Lavalette et priez pour moi.

Louis avait quitté le ministère dès le mois de mars 1843 et l'*Univers* payait désormais son travail : on voit avec de quelle menue générosité. Il fallut attendre encore quelque temps avant que le journal fût en mesure d'assurer à Eugène les 200 francs par mois qui devaient mettre l'aisance dans le petit ménage de Babylone et en compléter le bonheur.

A Monsieur l'abbé Morisseau, chanoine honoraire à Tours

(Novembre 1843.)

Mon bon, très bon et trois fois cher abbé, nous venons de relire votre aimable lettre pour la récréation du soir, et je décide à l'unanimité qu'on va vous répondre sous l'impression de la douce joie qu'elle a produite dans le ménage. La sœur Elise prend la plume, le frère Louis prend une prise, la sœur Annette enfile son aiguille, et en avant! Que me chantez-vous sur Aubineau et sur la chaire de vérité, d'où on lui verse à plein seau le péché d'amour-propre. Ce garçon-là est capable de se croire Tourangeau, pour n'avoir point à soupçonner le jugement qui le fait grand auteur. Je crois aussi qu'il a fait un chef-d'œuvre, mais je veux qu'il continue à ne pas s'en douter. Dites-lui, pour dissiper sa fumée littéraire, que j'ai vu M. A.-S. et que l'im-

Digitized by Google

pression, qu'il a produite sur ce charmant marin, vaut beaucoup mieux que son feuilleton. Nous avons causé pendant plus d'une heure. Aubineau a fait les premiers frais de l'entretien; la religion en a rempli la queue, et nous nous sommes quittés bons amis, je crois, avec la promesse de nous revoir. Il faut beaucoup prier pour M. A.-S.; je le recommande à Mme de Lignac, à Mme et Mlle de Lavallette et à Mme C., en qui j'ai grande confiance. Ce cher navigateur court des bordées devant le port et pourrait bien ne pas entrer de sitôt, malgré ses bons désirs. Il a l'esprit embarrassé de quelques prêtres imbéciles qu'il a entendus causer après dîner. J'espère que je pourrai le mener au P. Lacordaire, et nous verrons comment il se défendra contre ce corsaire du bon Dieu, à qui, par parenthèse, on n'accorde pas sans difficulté ses lettres de marque pour la course de l'Avent. Donc, cher abbé, priez et prions. Mon ménage va toujours bien, je mène mes trois femmes avec un succès qui pourrait bien me faire tomber dans le péché d'Aubineau. Mais je sais que cette espèce est légère, et pour que la girouette reste du bon côté, je prie le bon Dieu de faire souffler le bon vent. Priez aussi pour cet objet d'importance.

Je finis de ma main, cher ami, cette lettre interrompue depuis trois jours, ce qui vous donne une idée de la vie que je mène. Ourliac va demeurer dans notre quartier. Il se donne à l'*Univers*. J'en bénis Dieu, mais je crains pour la santé de ce pauvre garçon. Il fait peur à voir.

J'écris aujourd'hui à M. On perdra des espérances obstinées. Cher ami, malgré moi, je ne puis encore renoncer à la famille; mais aujourd'hui je n'ai pas le temps d'écouter mon cœur, et s'il en est toujours ainsi, je finirai par faire comme si je renonçais. Il y a là-dessous de grands combats. Il en faut. Gloire à Dieu.

Je n'ai pu aller à Conflans. Quand le pourrai-je? Dieu le sait. Mes très humbles respects à vos bonnes dames.

P.-S. — 4,000 exemplaires environ de ma brochure (1) sont écoulés. Nous allons, dans quelques jours, en publier une excellente de Montalembert (2).

5 décembre 1843.

Mon cher abbé, notre cher abbé, notre très cher abbé, sœur Elise tient toujours sa plume, sœur Annette va reprendre son aiguille et

(1) La lettre à M. Villemain sur la liberté d'enseignement.

(2) *Du Devoir des Catholiques dans la Question de la liberté de l'enseignement.* La brochure a été commencée dans les derniers jours de novembre 1843.

Digitized by Google

frère Louis, tout doucettement couché sur son lit, dans sa robe de chambre à ramages, ses petites pantoufles dans ses petits pieds, fatigué d'avoir fait deux articles, d'en avoir dicté deux, d'avoir également dicté trois ou quatre lettres, d'en avoir lu cinq ou six autres, d'avoir reçu trop de visites, et peut être mangé trop de veau, bien portant d'ailleurs, se repose de ses travaux et de ses visites en pensant à vous. Il a reçu aujourd'hui une lettre d'Aubineau. Ce garçon est son moka, il l'a savouré et il éprouve une charmante envie de rire. Tel est le résultat d'Aubineau pris à petites doses à Paris, comme à Tours. Bonjour à Aubineau, salut et joie à Aubineau! A Aubineau, longue vie!

Sœur Annette disait : mais, mon frère, tu n'écris plus à M. l'abbé *Moriseau*, car pour dire *Morisseau* elle n'en est point capable. Je dis *Moriseau*, dit-elle, parce que je ne puis pas dire *Morisseau*. Elle se récrie, elle ne veut point qu'on vous rapporte ces choses parce que ce pauvre cher abbé la prendra pour une imbécile. On voit bien qu'elle ne connaît point le pauvre cher abbé! C'est vrai, disait sœur Elise, tu n'écris pas à l'abbé Morisseau, écris donc à l'abbé Morisseau. Et toujours l'abbé Morisseau. L'abbé Morisseau par-ci, l'abbé Morisseau par-là. Le matin, l'abbé Morisseau; et l'abbé Morisseau, le soir. Frère Louis a dit : Ecrivons à l'abbé Morisseau. Qu'allons-nous lui écrire à cet abbé? Ecrivons-lui toujours, écrivons-lui que nous l'aimons. Peut-être qu'il ne le sait plus. Adieu, cher abbé Morisseau, l'on vous aime et l'on vous a écrit. Embrassez bien ce réjouissant Aubineau, que frère Louis voit d'ici dans une étrange peine et dans un partage un peu bien déchirant; car il va nous venir voir, c'est bon; mais il va vous quitter : holà-là! Il va réjouir Paris, mais Tours est dans la tristesse. Oh! que c'est un grand fardeau qu'un cœur sensible, trop sensible comme en a un Aubineau.

Il me semble à tous trois que je vous écrivons bien des balivernes; mais vous êtes un enfant comme nous et quelquefois, quand j'y pense, plus enfant que nous. Le petit Jésus vous aime. On le voit et il n'y a rien à dire, car le petit Jésus sait bien ce qu'il fait. Priez-le, cher ami, dans la simplicité de votre bon cœur, de nous instruire et de nous conduire à la grande science de la simplicité.

Nous présentons tous trois, moi bien, en tête selon mon droit et mon devoir, nos tendres respects à Mme et à Mlle de Lavalette. Nous nous recommandons à leurs bonnes prières.

Adieu, mon, notre bon abbé.

Elise, Annette, Louis, 3 Veuillot qui auront bien de la peine à en faire un bon, trois cœurs pour vous aimer.

P.-S. — M. Ourliac a reçu votre lettre, vous remercie, vous aime,

Digitized by Google

vous a répondu et a gardé la réponse dans sa poche. Il a été bien mal, il est mieux, Dieu sait s'il pourra guérir. Heureusement qu'il est tombé dans les mains de sa mère, ces mains de mère qui savent panser toutes les blessures et rendre moins cruelles les plaies même que Dieu seul peut fermer.

Je n'ai pu voir, moi Louis, autant que je l'aurais voulu, la bonne sœur Théodore (1), mais je l'ai vue deux grosses fois. Je lui ai remis à peu près tous mes livres et environ 116 ou 120 livres d'un plus grand intérêt que les miens, quoique signés des noms de plusieurs drôles couronnés, tels que Bonaparte, Louis-Philippe et autres intrigants. Depuis j'ai reçu environ 300 francs que je vais porter à la supérieure des Visitandines. Un seul particulier, un bourgeois, un Strasbourgeois (je n'y puis croire) m'a envoyé 250 francs. Il est impossible que cet honnête homme-là boive de la bière.

En finirons-nous? Oui nous avons fini...

Voici une seconde feuille sur laquelle nous pourrions mettre quelque chose. Par exemple, c'est une idée qui me vient, si nous parlions de pruneaux. Les pruneaux sont rafraîchissants même lorsqu'ils sont bons comme on les fait à Tours. Cela trouve son emploi dans un ménage. On les met dans une casserole avec de l'eau, on pose la casserole sur le feu, et ça fait du bien par où cela passe. S'il en reste, on les mange une autre fois. C'est un fruit qui est de garde. Il y a même des gens qui le nomment le gendarme de l'estomac, n'osant nommer autre chose. Il dissipe les rassemblements qu'y forment une mauvaise constitution ou des humeurs irritées. Eh bien, pourquoi ce bon Aubineau, qui est si bon, ne se chargerait-il pas d'un petit panier de pruneaux, qui mettrait à son arrivée la joie dans Babylone? Voilà tout pour ce soir, il est neuf et demie; et le pauvre frère, quittant péniblement sa couchette, s'en va par un temps de chien corriger ses épreuves à l'*Univers*, pour la plus grande gloire de Dieu.

A M. l'abbé Morisseau.

Paris, 5 janvier 1844.

... Je vous écris, très cher abbé, à côté de votre ami, vous savez lequel... Je quitte à l'instant M. A.-S. que je viens de laisser aux mains de l'abbé Ratisbonne, et je désire bien qu'il n'en sorte pas comme je l'y ai remis. Nous venons de réciter un *Pater* et un *Ave*, les

(1) La supérieure et la fondatrice de Sainte-Marie des Bois, qui n'avait pas encore pas quitté la France, où elle était venue quêter.

Digitized by Google

trois Veuillot et moi. Je compte que vous en allez faire autant, et ne l'oubliez pas à la messe tous ces jours-ci....

Adieu, que l'étoile des mages brille aux yeux de cette pauvre âme.

L. A.

P.-S. (*De la main de Louis Veuillot.*)

Bonjour, cher abbé. Demandez à Aubineau si je ne lui ai pas fait manger des perdrix. Nous avons reçu les pruneaux; qu'ils sont bons! Je voulais hier vous écrire pour la bonne année et je ne l'ai pas fait; je voulais vous écrire ce soir et je ne le ferai pas; mais assurément je le ferai plus tard. Qu'il est doux de penser que ce marin va se convertir! Adieu, adieu, je vous quitte pour l'*Honnête femme* (1), que j'aime bien moins que vous. Mais je l'oublierai et je ne vous oublierai pas. Mes très humbles respects à Mme et Mlle de Lavalette. Nous vous enverrons des étrennes.

A mon cher abbé Morisseau.

(Janvier 1844.)

Je vous écris ces deux mots à la lumière de la lampe. Je ne veux pas qu'Aubineau parte sans vous porter une grosse embrassade. Il vous dira au milieu de quelles affaires je vous écris, très cher abbé, et vous me pardonnerez de n'en pas écrire davantage. Je vous embrasse, je vous chéris. Adieu.

13 mars 1844.

Très cher abbé, nos lettres se sont croisées, et j'ai connu l'injustice de mes reproches au moment où je venais de vous les expédier. Merci de votre chère relique. Je vous reconnais là. Je l'ai reçue et je l'ai baisée avec un double sentiment de tendresse...

Il est décidé que nous nous croiserons : voici le paquet d'Aubineau qui m'arrive avec une nouvelle lettre de vous. A la bonne heure, c'est réparer le temps perdu. Je porterai à l'abbé Combalot (2) l'excellente adresse des bons catholiques de Tours, et nous débatterons en conseil la question de savoir s'il faut la publier. Jusqu'à présent, c'est mon avis, car je la trouve parfaite (3).

Mais ce n'est pas le tout d'écrire : il faut un peu financer. L'abbé

(1) *L'Honnête femme* était en cours de publication dans le *Correspondant*.

(2) L'abbé Combalot avait été condamné par la Cour d'assises de la Seine, le 6 mars 1844, pour la publication de son *mémoire aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre faite à la religion par le monopole universitaire.*

(3) Elle est insérée dans *l'Univers* du 16 mars.

Digitized by Google

Combalot est encore plus pauvre que moi, car il ne vit pas de son travail, il vit d'aumônes; et 4,000 francs plus les frais qui ne portent pas la somme à beaucoup moins de 6,000 francs, sont assez lourds à payer. Il n'a qu'une partie de cette somme, et nous voudrions recevoir davantage pour lui faire cadeau d'un beau calice. Voyez, cher abbé, avec vos amis, ce que peut fournir la bonne ville de Tours. Les lois de Septembre ne permettent pas d'ouvrir cette souscription publiquement, mais rien n'empêche qu'il ne reçoive par la poste ou par la diligence ce que l'on voudra bien lui envoyer. Le ministre voulait lui faire remise de l'amende et de la prison : il a refusé.

Je vous laisse, car j'ai vingt lettres à écrire. Embrassez Aubineau pour moi, c'est-à-dire pour nous, les hommes de Babylone (1). Mes sœurs vous font leurs tendres amitiés. Rappelez-nous tous au bon souvenir des dames de Lavalette.

Bien à vous en Notre-Seigneur, très cher ami.

Le procès de Louis Veuillot devait bientôt suivre celui de l'abbé Combalot. Le 21 mars, le ministère public faisait saisir chez l'imprimeur et aux bureaux de *l'Univers*, avant qu'elle ne fût mise en vente, une brochure intitulée : « Procès de M. Combalot », précédé d'une introduction par Louis Veuillot, rédacteur en chef de *l'Univers*. Le 26 mars, Louis comparaissait devant le juge d'instruction et s'entendait accuser du triple délit de provocation à la désobéissance aux lois, d'attaque contre le respect dû aux lois et d'apologie de faits qualifiés délits par la loi.

Dans l'état des esprits, la condamnation n'était pas douteuse, aussi les alarmes étaient vives à Tours, et Louis y écrivait :

12 avril 1844.

Mon bon abbé,

Je devine très bien vos inquiétudes, et je voudrais vous écrire tous les jours; mais bien loin de diminuer mes occupations s'accroissent. Enfin, je viens pourtant de terminer l'*Honnête femme*, qui depuis longtemps ennuyait les lecteurs du *Correspondant*, et m'ennuyait moi-même encore plus; j'ai aussi mis en ordre un pauvre petit recueil de nouvelles déjà imprimées, mais qu'il fallait nettoyer. Jusqu'à présent M. Riancey, mon avocat, s'est mêlé seul de mon affaire, et il y a mis

(1) Eugène Veuillot était désormais réuni à son frère, il avait part à la rédaction de *l'Univers*, et place dans le ménage de Babylone.

Digitized by Google

un zèle pour lequel je le recommande aux *Ave Maria* de l'église de Tours.

Combien j'ai été touché, bon ami, de l'offre que vous m'avez faite. Grâce au bon Dieu, mon fidèle caissier, je n'ai point besoin d'argent, mais je tiens pour reçu celui que vous vouliez me donner. Laissez-le où il est et n'ayez point d'inquiétudes. Si jamais quelque chose me manque, je sais que mon devoir est de m'adresser à vous. Quand je serai condamné, vous contribuerez pour votre part de pauvre; sans toucher à la réserve, vous donnerez ce qui se trouvera dans votre bourse, rien de plus.

Dites au cher Aubineau qu'il est trop bon de m'offrir sa tête et celles des autres signataires. Hélas! le procureur général n'en voudrait point. Néanmoins, je la tiens pour reçue, et le bon Dieu aussi. Qu'elle reste sur ses robustes épaules comme vos mille francs à l'épargne, et qu'elle produise de bons intérêts. Quand nous enverra-t-il son Eustelle? Il y va de son honneur.

Adieu, bon abbé; j'ai pris l'air, je retourne aux carrières. Mes très humbles respects à Mme et à Mlle de Lavalette, avec une bonne pensée d'affection fraternelle pour celle-ci. Que vous êtes bon de prier pour moi.

Continuez, continuez, veuillez dire à Mme de Lignac que je compte sur son secours; que Mlle Henriette ne me laisse pas oublier de Mme C***.

Bien à vous en Notre-Seigneur.

Mon frère et mes sœurs vous font leurs tendres amitiés. Toutes les santés sont bonnes, même la mienne.

Priez Aubineau d'envoyer au plus vite ce qu'il a recueilli pour l'abbé Combalot.

13 mai 1844.

Mon cher abbé, il ne faut pas s'affliger de notre condamnation (1), mais s'en réjouir, et de toutes les manières; nous avons l'honneur moins la peine, et ce sont les prières qu'on a faites pour nous qui nous ont sauvés. D'après la condamnation brutale du jury, nous pouvions en avoir pour deux ans, et tout le monde dans l'auditoire comptait pour un an lorsque nous avons été réjouis par l'apparition de ce tout petit mois qui nous sera si facile à passer. Le président (2), qui s'était montré partial dans les débats, est néanmoins, à ce qu'il paraît, un bon homme. Lui et un autre juge nous ont délivrés de la fureur de

(1) Elle avait été prononcée le 11 mai.
(2) M. de Vergès.

Digitized by Google

ces braves jurés qui nous auraient fait prendre de bon cœur, et dont un ou deux nous auraient bien pendus eux-mêmes. Certes, c'est une indignité qu'une telle condamnation pour si peu de chose, mais encore nous sommes trop heureux, et le bon Dieu est bien bon.

Je ne saurais vous dire combien cette audience a été pénible. Nous avons été insultés de la façon la plus dure par l'avocat général 1(), moi surtout. Il m'a traité d'impie; les avocats ont été pitoyables, ce qui s'explique, vu leur inexpérience et les continuelles interruptions qu'on leur faisait subir. Impatienté, ému, troublé par cet avocat général, par ces avocats, par ces jurés dont plusieurs nous faisaient la grimace, je n'ai pas voulu parler, et nous avons été fouettés comme des enfants malappris. Cependant Dieu m'a fait la grâce de m'accorder au milieu de tout cela beaucoup de tranquillité intérieure. Mon frère et Lafon, qui se trouvaient là, ont plus souffert que moi. J'ai vu que j'étais humilié et j'en ai béni le bon Maître. Une autre fois, ce sera mieux pour le public, plaise à Dieu que ce soit toujours aussi bien pour moi!

J'ai intercepté une lettre que vous adressiez à Taconnet. Elle m'a fait pleurer.

Je ferai ma prison dans le mois de juin. Adieu, très cher ami, recommandez-moi bien aux prières de Mme de Lavalette, de Mlle Henriette et de toutes vos bonnes âmes. Gloire à Jésus! bien à vous dans son cœur sacré.

A M. Aubineau, catholique de Tours. Six mille francs d'amende et les frais. Il faut jouer des jambes, mon fils.

Votre style m'a paru terrible, lu par un avocat général.

A M. Léon Aubineau, archiviste à Tours.

21 mai 1844.

Mon cher ami, j'ai reçu votre envoi et je vous en remercie. En effet, si toutes les villes épiscopales faisaient comme la ville de Tours, nous serions hors de peine; mais nous n'avons pas partout un ami aussi zélé que vous l'êtes, et des gens si bien disposés à seconder le zèle de nos amis. Nous n'avons pas encore réuni, même en vous comptant, la moitié de notre somme qui monte à sept beaux mille francs, avec le décime et les frais. Si, donc, vous pouvez ajouter quelque chose, il n'y aura rien de trop. Le secret nuit étrangement aux sous-

(1) M. de Thorigny.

Digitized by Google

criptions, et les bons législateurs qui ont composé les lois de Septembre, ont su parfaitement ce qu'ils faisaient.

M. de Montalembert est en possession de votre adresse qui l'a fort touché. Nous ne la publierons pas, malgré la bonne envie que nous aurions de vous faire destituer, parce que nous trouverions quelque difficulté à vous nourrir. Mais une autre occasion se présentera et nous trouvera plus riches. Votre place est marquée parmi nous. Prenez patience. Au train que prennent les choses, il est impossible que vous demeuriez dans vos paperasses.

Exprimez notre reconnaissance à ceux qui nous ont fait l'aumône, et dites-leur de tenir toujours quelque monnaie en réserve pour les œuvres de ce genre, car nous reparaîtrons devant ces bons jurés, et ce ne sera pas pour rien que nous jouirons d'un tel honneur. Vous-même, cher ami, vous connaîtrez, je l'espère et vous le souhaite, le plaisir d'être frappé pour Jésus-Christ. Après avoir passé par beaucoup d'aventures et goûté de beaucoup de choses depuis que je flâne dans le bas monde, je ne connais pas de régal pareil à celui-là, et les murs de ma prison me paraissent le plus charmant horizon que j'aie caressé du regard.

Ourliac va bien, très bien. Taconet nous arrive de Rome; mon frère est de plus en plus joyeux d'avoir quitté sa prébende angevine. Nous vous embrassons et nous embrassons l'abbé Morisseau.

Bien à vous en Notre-Seigneur.

A M. l'abbé Morisseau, chanoine honoraire à Tours

(31 mai 1844).

Mon bon abbé, il n'a tenu à rien que ma lettre ne croisât encore la vôtre, je m'étais dit ce matin : j'écrirai à Tours, et je n'en aurai pas le démenti. Tout va bien; rassurez-vous sur ma prison. J'y entrerai selon toute apparence jeudi prochain, jour de la Fête-Dieu, après avoir assisté à l'angélique procession des *Oiseaux*. Sortant de là, j'irai prendre Barrier (1), et nous nous dirigerons vers Sainte-Pélagie, un jeu de dominos dans notre poche, la joie au cœur : *Ibant gaudentes*, et nous verrons comment les punaises du gouvernement s'arrangent de la peau des chrétiens.

Notre amende se fait tout doucettement. Nous y arriverons, il n'y aura (*rien*) de trop, mais j'espère aussi qu'il n'y manquera rien, et que l'*Univers* ne se trouvera pas dans la nécessité de sortir un sou de sa

(1) M. Jean Barrier, gérant de l'*Univers*, condamné, ainsi que Veuillot, à un mois de prison et 3000 francs d'amende.

Digitized by Google

pauvre caisse. Savez-vous que le tout ne montera pas à moins de 8 000 francs, sans rien donner aux avocats. Nous payerons aussi cher notre logement à Sainte-Pélagie que dans le meilleur hôtel du plus beau quartier.

Mes sœurs sont toujours excellentes, et même elles gagnent. Mon frère est parfait. Il faut avouer que cette petite maison est bien douce, et que le bon Dieu me traite en malade. Je ne connaîtrais point de plus heureuse vie que la mienne si j'étais sage dans mon cœur. Mais là sont des plaies et des abîmes. Mon esprit est pleinement soumis, mon cœur est enchaîné et rugit dans ses chaînes. Ah! je ne suis pas encore chrétien!

Ourliac va bien; il est content. Je l'admire. Il nous prépare un grandissime feuilleton. Mais ce paresseux d'Aubineau que fait-il donc d'Eustelle? Voilà une sainte qui n'attend que lui pour être canonisée, et il n'en finit pas.

Mes très respectueux et très tendres compliments à ces bonnes dames. Dites à Mlle Henriette qu'on me trouve doux comme un agneau, et qu'elle ne s'inquiète pas. En prison, je méditerai sur la charité tous les jours; je sortirai converti et incorrigible.

Bien à vous en Notre-Seigneur, très cher et trois fois très cher ami.

P.-S. — Je loue Aubineau de ses récoltes; je l'engage à récolter toujours. Quand nous aurons reçu son second envoi, je le remercierai de ma plus belle écriture, et nous déclarerons que la ville de Tours s'est bien comportée.

GLOIRE AUX SACRÉS-CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE

A la Conciergerie, 11 juin 1844.

Très cher abbé, louons Dieu, bénissons-le, que chaque instant de notre vie soit employé à le bénir, que chaque battement de notre cœur soit une fervente action de grâces! Me voici en prison. J'y suis bien, trop bien, ceci ne ressemble pas du tout au martyre. Avec un peu plus d'air et un peu moins de puces, ma prison ressemblerait à un lieu de plaisance. J'y suis au frais et à l'ombre, j'y suis seul, j'y lis, j'y écris, j'y prie : ce matin j'y ai commencé le mois du Sacré-Cœur, que je n'aurais jamais eu le temps de célébrer dans le monde. Le soir, quand les voleurs sont enfermés, on me permet d'entrer dans la cour où ils prennent leurs ébats, et je puis m'y promener pendant une heure et demie environ. Par malheur, c'est là que je ramasse des puces en abondance, mais il n'y a point de roses sans épines. Les geôliers ont soin de moi; je leur suis recommandé par M. le général des galères,

Digitized by Google

vulgairement nommé préfet de police. Pour me rendre la vie plus douce, ils avaient formé mon lit d'une telle pile de matelas que je n'ai pu y monter qu'avec le secours d'une chaise, et comme les matelas sont très étroits, j'ai passé une partie de la nuit à chercher des moyens de me tenir en équilibre : figurez-vous un homme couché sur la crête d'un mur chancelant, et menacé de se réveiller à six pieds plus bas, sur un édredon de dalles. Mais cela ne venait que d'un excès de tendresse de ces bons geôliers.

Je me recommande à vos prières, et à celles de Mme Lavalette et à celles de Mlle Henriette. N'oubliez d'intéresser à mon sort, ni vos bonnes carmélites, ni vos bonnes ursulines, ni Mme C***, ni le vénérable Aubineau. Il ne s'agit pas du corps qui est trop bien, mais de l'âme; il faut qu'elle profite de tout ceci, et que je sorte plus fort, mieux armé, avec une nouvelle ardeur pour le grand et saint combat qui m'a conduit ici. Pardonnez-moi la préface des *Nattes*, et aimez-moi bien, et occupez-vous de faire signer l'adresse à O'Connell, dès que vous en aurez la copie, ce qui ne peut tarder.

Bien à vous en Notre-Seigneur.

Les *Nattes* étaient le recueil dont Louis a déjà parlé et qu'il s'occupait à « nettoyer » au mois d'avril. Ce petit recueil a été depuis fondu avec un autre, *Petite Philosophie*, pour former le volume des *Historiettes et fantaisies*. C'est dans les *Nattes* qu'était inséré le morceau intitulé l'*Epouse imaginaire*, dont il a été parlé assez longuement dans notre correspondance. La préface des *Nattes*, dont Louis demandait pardon, était adressée et dédiée à l'abbé Morisseau. Elle a disparu du nouveau recueil; elle était charmante.

Léon Aubineau.

Digitized by Google

LA RAISON CHEZ LES INSECTES [1]

3. Nous ne dirons rien de la construction des ponts et chaussées parmi les fourmis. Il y a là un savoir-faire qui rappelle leur habileté en architecture et qui est au même titre un signe de raison.

Les expéditions militaires des fourmis appellent plus spécialement notre attention, parce qu'elles ont été le prétexte d'exagérations excessives.

Tout animal a deux instincts fondamentaux, celui de chercher sa nourriture et celui de se défendre. Ces deux instincts se traduisent fréquemment par des luttes : l'animal est guerrier, non pas de toute manière, mais suivant le genre d'armes qu'il a reçues de la nature. C'est ici déjà une forte présomption contre la présence de la raison. L'homme, qui est raisonnable, est maître de ses procédés de bataille, comme il est maître de ses armes. L'animal, au contraire, n'a ni le choix de ses armes, ni la faculté de varier et de perfectionner sa tactique.

Quand il est à la recherche d'une proie, si la proie résiste, la colère s'empare du chasseur déjà excité par la convoitise (2). Celui-ci se sert alors de ses armes pour immobiliser ou pour donner la mort. Les convoitises de deux, trois ou d'un plus grand nombre d'animaux se rencontrent-elles à la fois pour la possession d'un même objet, voilà la guerre proprement dite, la lutte entre rivaux. Ce phénomène en soi n'offre rien qui rappelle ou suppose de la raison. Deux chiens qui se disputent un os font preuve d'appétit, mais non de l'intelligence des idées universelles. Les rivalités entre

(1) Voir la *Revue* du 1er juin 1883.

(2) L'homme trouve la joie dans ses festins, auxquels il a donné le nom de ses fêtes. Presque toujours l'animal est intraitable, féroce même, quand il mange. Il est remarquable que les herbivores, généralement doux, font exception à cette règle ; mais aussi les plantes se laissent manger sans résistance.

Digitized by Google

animaux n'attendent pas toujours pour éclater une occasion matérielle de dispute, une proie convoitée des deux côtés ; l'on constate parmi eux des haines d'habitude et des haines de race, que la seule présence ou même le souvenir de l'ennemi, provoqué par une sensation actuelle, convertit en fureur. Les exemples en sont fréquents parmi nos animaux domestiques. A tout cela, la raison n'est pas plus nécessaire, qu'elle n'est indispensable pour secouer la main et pousser un cri quand on se brûle par un accident imprévu. Il ne faut pas autre chose pour expliquer les expéditions militaires des fourmis.

Une troupe d'ouvrières se promène dans la campagne en quête de provisions, de pucerons, d'œufs, de larves d'autres fourmis. Tout d'un coup la tête des fourrageurs rencontre par hasard une fourmilière dont quelques habitants flanent dans les alentours. La bataille va s'engager, la chose n'est pas douteuse. Mais y a-t-il dessein prémédité, puis provocation? Les aventurières chercheront à s'emparer de ce qu'elles convoitent ; les légitimes propriétaires, de leur côté, poussées exactement par le même instinct, feront effort pour ne pas en être dessaisies. Il n'en faut pas plus pour engager le combat, d'abord sur un point, puis partout où deux adversaires se rencontrent. C'est à peu près comme dans ces batailles commencées d'abord entre deux chiens et auxquelles tous les chiens du quartier prennent part en quelques minutes. La proie peut fort bien n'être qu'une première occasion ; une fois la lutte engagée, la colère suffit à la contiuuer et à la convertir en guerre d'extermination.

Les guerres des fourmis, même quand elles sont propres à la race, nous semblent n'éclater que par accident. C'est la rencontre fortuite des ennemis qui met le feu aux poudres. On n'a qu'à mêler ensemble les habitants de fourmilières diverses, qu'elles soient ou non de la même espèce, ils commenceront par où les rois finissent, par l'*ultima ratio regum*. M. Forel en a fait maintes et maintes fois l'expérience. Il est vrai qu'après la guerre à mort, on remarque souvent que la paix s'établit parmi les survivants. On a supposé, par une fiction assez ridicule, que la paix est alors l'application d'un traité en règle. Le traité est cette loi de la nature qui ordonne la lutte entre les animaux pour imposer à l'expansion de la vie des limites indispensables et qui suspend la lutte pour conserver la vie.

Qu'on nous permette de montrer par un fait très significatif le peu d'intelligence que les fourmis expéditionnaires mettent à leur

Digitized by Google

service. Nous en empruntons le récit à l'un des livres les plus instructifs, les plus intéressants et les plus solides qui aient été publiés de nos jours sur les mœurs des insectes. L'auteur a résumé en quelques pages des observations continuées avec une rare sagacité pendant quarante années de sa vie. C'est un tout petit coin de la création que M. J.-H. Fabre nous révèle, et nous devons dire que ce petit coin est plein de merveilles ravissantes. Laissons-lui la parole. Il s'agit d'une expédition d'amazones qui avaient établi domicile dans le jardin de M. J.-H. Fabre.

« La distance où se transporte la colonne voleuse de nymphes est variable, et dépend de l'abondance du voisinage en Fourmis noires. Dix à vingt pas quelquefois suffisent; en d'autres moments, il en faut compter cinquante, cent et au delà. Une seule fois, j'ai vu l'expédition se faire hors du jardin. Les Amazones escaladaient le mur d'enceinte, élevé de quatre mètres en ce point, le franchirent et s'en allèrent un peu plus loin dans un champ de blé. Quant à la voie suivie, elle est indifférente à la colonne en marche. Le sol dénudé, le gazon épais, les amas de feuilles mortes, le tas de pierre, la maçonnerie, les massifs d'herbages, sont franchis sans préférence marquée pour une nature de chemin plutôt que pour une autre.

« Ce qu'il y a de rigoureusement déterminé, c'est la voie de retour, qui suit dans toutes ses sinuosités, dans tous ses passages, jusqu'aux plus difficiles, la piste de l'aller. Chargées de leur butin, les Fourmis rousses reviennent au nid par le trajet, souvent fort compliqué, qu'ont fait adopter les éventualités de la chasse. Elles repassent par où elles ont d'abord passé; et c'est pour elles nécessité si impérieuse qu'un surcroît de fatigue, qu'un péril très grave même ne fait pas modifier la piste.

« Elles viennent, je suppose, de traverser un épais amas de feuilles mortes, pour elles passage plein d'abîmes, où des chutes à tout instant se répètent, où beaucoup s'exténuent pour rencontrer des bas-fonds, gagner les hauteurs sur des ponts branlants et se dégager enfin du dédale de ruches. N'importe : à leur retour elles ne manqueront pas, bien qu'appesanties par leur charge, de traverser encore le pénible labyrinthe. Pour éviter tant de fatigue, que leur faudrait-il? Se dévier un peu du premier trajet, car le bon chemin est là, tout uni, à peine à un pas de distance. Ce petit écart n'entre pas dans leurs vues. Je les surpris un jour allant en razzia et

Digitized by Google

défilant sur le bord interne de la maçonnerie du bassin, où j'ai remplacé la vieille population batracienne par une population de poissons rouges. La bise soufflait très forte, et prenant en flanc la colonne, précipitait des rangs entiers dans les eaux. Les poissons étaient accourus; ils faisaient galerie et gobaient les noyés. Le pas était difficile; avant de l'avoir franchi, la colonne se trouvait diminuée. Je m'attendais à voir le retour s'effectuer par un autre chemin, qui contournait le fatal précipice. Il n'en fut rien. La bande chargée de nymphes reprit la périlleuse voie, et les poissons rouges eurent double chute de manne : les fourmis et leur prise. Plutôt que de modifier sa piste, la colonne fut décimée une seconde fois. »

La fourmi connaît *son* chemin, mais elle ne connaît pas *le* chemin; elle ne sait pas qu'à côté de *son* chemin, il peut y avoir d'*autres* chemins, et les dangers les plus épouvantables pour elle que présente accidentellement *son* chemin ne suscitent pas dans son esprit, comme cela aurait infailliblement lieu pour l'homme, l'idée d'un chemin *possible* à côté. Preuve manifeste que cette idée est absente, ou que la raison, faculté des idées de cette sorte, n'existe pas chez les fourmis, Sir John Lubbock a soumis des fourmis à des expériences méthodiques, il arrive aux mêmes conclusions que M. J.-H. Fabre.

« Il introduisit, dit Bastian, quelques fourmis dans un magasin de larves; et, après qu'elles se furent occupées pendant quelque temps à les emporter, il souleva une portion du pont sur lequel elles étaient obligées de passer pour retourner aux larves, de sorte que cette portion du pont était élevée de huit millimètres au-dessus de celle qui restait en place. Le résultat de fréquentes expériences fut que, au bout d'un certain temps et de beaucoup de courses en avant et en arrière, elles s'en allèrent toutes, abandonnant leur prise (chasse), en dépit des efforts les plus empressés, parce qu'il ne leur vint pas à l'esprit de sauter de huit millimètres de haut. Au moment où la séparation (du pont) fut effectuée, il y avait une quinzaine de fourmis sur les larves. Elles (celles qui revenaient) auraient pu assurément rentrer si une se fût tenue tranquille et eût permis aux autres de monter sur son dos : ceci toutefois ne se présenta pas à leur esprit. Elles errèrent pendant longtemps de la manière la plus désorientée. »

Cette expérience de Lubbock réduit à sa juste valeur l'observation qu'avait tant admirée Carle Vogt et que nous avons rapportée dans

Digitized by Google

la première partie de ce travail. On se rappelle cette historiette. Des fourmis trouvent leur chemin en se rendant à une ruche pleine de miel dont un pied est soulevé de quelques lignes au-dessus du sol, tandis que les autres sont plongées dans l'eau. Une fourmi fait la courte échelle et les autres utilisent ses services. Un accident quelconque avait retenu une ou plusieurs fourmis sous le pied soulevé; une ou plusieurs autres fourmis montant par hasard sur les premières avaient atteint sans peine ce même pied; dès ce moment, il suffisait d'un peu d'empressement pour faire passer le gros de la bande.

4. C'est ici le lieu de parler de ce que le docteur Büchner appelle une grande institution sociale, tant parmi les hommes que parmi les fourmis, en un mot de l'esclavage. M. Espinas est moins enthousiaste. « Ce ne sont pas, dit-il (p. 378), des esclaves que s'adjoignent les fourmis *Poliergus rufescens* et *Formica sanguinea* (rousses et rouges). » Les fourmis rousses, d'après les observations de Forel, sont dans une dépendance absolue de celles qu'on a nommées leurs esclaves; car elles sont incapables de bâtir, de soigner leurs propres larves et même de manger toutes seules. « S'il y a des tentatives de contrainte, dit encore M. Espinas, exercées par les unes sur les autres, c'est parmi les fourmis conquises sur leurs conquérantes et non par celles-ci sur celles-là. Nous avons vu nous-mêmes certaines amazones rentrant à vide d'une expédition, mal accueillies et houspillées par des ouvrières noir cendré. » M. Forel a vu des auxiliaires « pendant des journées de grande sécheresse, importunées des sollicitations des amazone à qui elles n'avaient plus rien à dégorger, se jeter sur elles, les mordre et les tirailler vivement jusqu'à ce que celles-ci se servissent de leurs terribles mandibules. Rien de tout cela ne ressemble à la conduite d'esclaves. Il est donc fâcheux que l'on se soit servi, cette fois comme tant d'autres, d'un terme poétique (?) pour désigner le phénomène, au lieu de chercher un mot scientifique qui en exprime la véritable nature. En général, ces assimilations de faits présentés par l'animalité inférieure avec les faits présentés par la société humaine sont périlleuses. La distance entre les mobiles qui déterminent les uns et les autres est si énorme que, même lorsque les faits revêtent la même apparence, ils n'ont pas la même nature. A plus forte raison, doit-on se garder de réunir sous une même appellation des faits aussi dissemblables. La confusion des termes entraîne, dans de

Digitized by Google

tels cas, une durable confusion d'idées. Il nous semble donc que cette métaphore qui fait de l'une des deux espèces cohabitant dans une fourmilière une esclave (?) de l'autre doit être soigneusement évitée. »

Le même auteur, se servant des observations de Forel, constate dans un grand nombre d'espèces de fourmis un penchant à s'associer lorsque les vicissitudes d'un combat acharné les ont réduites de part et d'autre à un petit nombre. Il y a donc des conditions où la sympathie succède à l'antipathie, par exemple, le calme qui suit une excitation anormale, l'habitude et surtout l'éclosion dans une même fourmilière. D'autre part, il ne paraît pas que les ouvrières s'occupent beaucoup de l'origine des œufs et des larves auxquels elles donnent tant de soins. Sont-ils de leur famille, de leur race, de leur espèce? Ce sont des fruits de fourmilière, cela leur suffit, et elles les soignent... lorsqu'il ne leur prend pas envie de les manger; car c'est un caprice qu'elles se passent assez volontiers. Ce n'est pas seulement aux jeunes larves qu'elles aiment à donner la pâtée, elles la donnent à quiconque les y provoque d'une certaine manière, elles la donnent même, nous l'avons vu, aux staphylins. « Toutes, dit M. Espinas, aussitôt réunies, obéissent à leur penchant maternel et se mettent à soigner les larves de la communauté avec une égale sollicitude, toutes s'empressent de dégorger de leur miel dans la bouche de leurs nouvelles compagnes ou de les porter sur leur dos, comme elles se portent entre elles. » En tout cela, qui ne le comprend, il n'y a que des manifestations d'instinct ou de facultés purement animales, pas l'ombre de considérations sociales ou politiques. Nous croyons qu'il ne faut pas autre chose pour expliquer la promiscuité des fourmilières.

Mais ce qui démontre surtout l'absence de raison, c'est la stupidité de ces pillards à qui l'on attribue de faire des razzias d'œufs, avec l'intention d'en tirer des troupeaux d'esclaves. On a parfaitement constaté que les amazones, incapables de tout ce qui n'est pas guerre ou pillage, se laissent mourir de faim à côté d'une provision de miel. Il leur est absolument indispensable qu'une ouvrière leur vienne porter les aliments à la bouche, ce qui est le comble de la stupidité. On dit qu'elles ne sont pas organisées pour manger toutes seules, que leurs fortes mandibules les en empêchent. On oublie qu'elles portent fort bien leurs pattes antérieures entre leurs mandibules pour les nettoyer et les lisser. Rien ne leur serait donc plus

Digitized by Google

facile que d'en user en guise de cuillers, si elles avaient l'ombre de raison. La raison est précisément une faculté qui, sous l'impulsion d'un besoin senti, supplée aux lacunes de la nature.

5. La marque la moins douteuse de la présence de la raison, c'est la parole. Parler, en effet, c'est penser à haute voix avec l'intention de communiquer sa pensée. Or, la pensée la plus humble étant impossible sans quelque affirmation, suppose essentiellement une ou plusieurs idées universelles, c'est-à-dire la raison. Il est donc incontestable que si les fourmis parlent, elles jouissent de la raison tout aussi bien que nous. Naturellement le langage articulé n'est point en cause ici; un système de signes destinés à exprimer la pensée est tout ce que demande la thèse, et du reste, nous l'avons déjà dit, l'on ne prête pas aux fourmis d'autre langage que celui des sourds-muets : elles se communiqueraient leurs pensées au moyen de leurs antennes.

Il va sans dire que l'on n'a là-dessus aucun document sérieux, on se contente de conjectures hardies. Les hypothèses que d'autres font pour expliquer, sans le concours d'un langage, les actions des fourmis qui semblent avoir un caractère social, sont au moins aussi plausibles. Mais il faut remarquer d'abord qu'une sensation qui provoque une action dans l'être sentant n'est pas pour cela une parole; le coup de fouet, la traction de la bride, le cri du cocher, ont exactement la même valeur pour le cheval; ce sont des incitations, ce ne sont pas des paroles. La parole n'est parole que parce qu'elle est comprise entre deux jugements, née de l'un et faisant naître l'autre. Après cette explication, écoutons les jugements de M. Espinas sur le prétendu langage des fourmis.

« Il n'y a pas, dit-il, entre elles la moindre trace de consultation ni de résolution collective. La seule éloquence que ces animaux aient à leur service, c'est l'éloquence d'action; je veux dire que quand un individu désire persuader (?) aux autres de l'aider dans quelque projet (?), il commence par exécuter lui-même ce projet sous leurs yeux après en avoir heurté le plus grand nombre possible pour attirer leur attention. Ce fameux langage antennal, sur lequel on a fait tant de conjectures, se réduit à des différences dans la manière dont se rencontrent deux corps délicats pourvus de nerfs nombreux. L'attouchement léger est une cause ou une prière (?) : le battement est un avertissement d'autant plus grave qu'il est plus fort, plus pressé et plus rapide. Avec cela et le

Digitized by Google

penchant à l'imitation, on peut expliquer toutes les démarches des fourmis. Nous avons nommé les principales : examinons-les. Une fourmi veut-elle émigrer? l'habitude où elle est de vivre avec ses compagnes a engendré un besoin correspondant; elle ne peut émigrer seule. Elle va donc auprès des autres fourmis, les frappe de ses antennes et part. Refuse-t-on de la suivre? elle recommence son manège. La vue du mouvement entraîne le mouvement; une ou deux la suivent; puis celles-ci se joignent à la première pour déterminer les autres et peu à peu l'émigration devient générale. Au besoin, on porte les récalcitrantes, c'est un moyen simple à l'usage des intelligences obtuses. » Les expéditions en troupe s'expliquent de la même sorte. « Comment comprendre que les explorateurs puissent avertir leurs compagnes qu'il y a une expédition à tenter? N'est-il pas nécessaire d'admettre ici une résolution prise en commun? Pas davantage. Ici encore une observation de M. Forel tranche la difficulté. Il suffit d'admettre une trépidation de quelques-unes accompagnées de coup d'antennes et suivie de départ pour expliquer l'irruption de l'armée hors du nid et son ébranlement. On peut, en effet, provoquer ce départ artificiellement en passant simplement le doigt au milieu des amazones qui errent sur le nid. L'émotion qui se répand de proche en proche est prise pour un signal d'expédition. » Le passage se termine par cette citation d'Huber jeune : « Le grand secret de l'harmonie qu'on admire dans ces républiques n'est point un mécanisme aussi compliqué qu'on le suppose : c'est dans leur affection réciproque qu'il faut le chercher. »

Si l'on substitue de pleins phénomènes de sensibilité aux lueurs de raison que M. Espinas prête çà et là aux fourmis très gratuitement et sans trop s'en rendre compte, son explication sera tout à fait plausible. La provocation artificielle des émigrations au moyen du doigt achève de ruiner l'hypothèse du langage. Une autre considération d'une portée générale nous semble sans réplique.

La vie des fourmis est en moyenne d'un an. Nous avons le droit de supposer que le langage n'est pas inné dans ces petites bêtes; elles ne sont pas plus privilégiées que notre espèce sous ce rapport. Elles doivent donc apprendre à parler, c'est-à-dire à remuer leurs antennes de manière à signifier des pensées précises par des mouvements déterminés. Qu'elles aient des écoles ou non, il n'est pas douteux que leur éducation doit s'achever en un temps très court, la durée de leur existence même étant très courte. Or cette rapi-

Digitized by Google

dité d'éducation suppose une vivacité d'intelligence et de conception dont nous n'avons pas d'idée, nous qui avons besoin de longues années pour user de notre raison d'une manière tolérable. Donc les fourmis, si elles parlent, conçoivent très vite, et par conséquent s'expriment et se font comprendre avec non moins de promptitude. Or, est-ce bien là ce que l'observation permet d'admettre?

Sans reprendre tous les faits que nous avons rapportés et qui contredisent cette conclusion, contentons-nous de rappeler la manière dont les fourmis travaillent en commun. On nous a répété qu'elles n'ont ni chefs, ni directeurs, qu'elles agissent chacune avec la plus grande indépendance. L'harmonie ne s'établit parmi elles que peu à peu, lentement, je ne dis pas après des tâtonnements sans nombre, mais des dépenses de temps et de forces en pure perte, les unes abattant ce que les autres ont élevé, pour avoir leurs propres constructions renversées à leur tour. Que ce soit là un désordre et un désordre infiniment regrettable, des intelligences aussi vives le comprennent avec la rapidité de l'éclair. Avec la même rapidité, elles comprennent qu'il ne faudrait qu'un seul mot pour le faire cesser et pour rétablir l'ordre comme par enchantement. Or depuis des milliers d'années, en des milliards de fourmilières, le même désordre se renouvelle des milliards de milliards de fois; le même petit mot s'est trouvé sur le point d'être prononcé un nombre de fois égal, et il ne l'a jamais été. Evidemment, il y a un obstacle invincible à son émission. C'est qu'il n'y a pas de langage parmi les fourmis, parce que derrière le mouvement des antennes il n'y a pas de raison.

Nous avons quelque honte d'avoir insisté si longtemps sur un sujet qui semble si peu digne des lecteurs sérieux. Ce n'est pas entièrement notre faute : nos adversaires nous obligent de les suivre sur toute sorte de terrains. Ils tentent avec une confiance enfantine de se faire une arme contre la foi avec les mœurs de misérables insectes : notre devoir est de montrer que, s'ils ne se moquent pas de leurs lecteurs, ils méritent que leurs lecteurs se moquent d'eux. Du reste, il nous importerait assez peu, dans la question présente, qu'ils eussent raison pour le fond, s'ils n'avaient l'intention secrète de tourner le corollaire de leur thèse contre les destinées religieuses de l'humanité. Ils se trompent doublement, et non sans quelque bonne foi, car la bonne foi c'est de l'ignorance.

Digitized by Google

Ignorant complètement ce qu'est la raison, dès qu'ils voient le moindre signe d'activité consciente, ils s'écrient : « La voilà! » Non, la vie en commun n'est pas une marque de raison, mais la vie en commun sous une loi librement imposée, acceptée et obscurcie, et c'est ce qui ne se remarque pas chez les bêtes. Non, la construction d'un repaire quelconque n'est pas une marque de raison, mais la construction d'un édifice en vertu d'un plan conçu et tracé d'avance, puis exécuté en connaissance de cause, et c'est ce qui ne se rencontre pas chez les bêtes. Non, la guerre n'est pas une marque de raison, mais la guerre entreprise, combinée et dirigée par des chefs et menée jusqu'au bout par des soldats qui exécutent des ordres reçus et compris, et c'est ce qu'on ne constate nulle part chez les animaux. Non, le fait de l'esclavage n'est pas une marque de raison, mais le fait de l'esclavage institution sociale en vertu de délibérations prises par des associés capables de donner à leur association diverses formes, et c'est ce qui ne se voit nulle part chez les animaux. Non, les impressions que des êtres vivants produisent les uns sur les autres ne sont point des marques de raison, mais seulement les impressions auxquelles on attache volontairement et sciemment la signification d'une pensée distincte, et c'est ce qui ne se remarque nulle part chez les animaux. Non, pour tout résumer en une proposition, non, les actions d'un agent doué du pouvoir de sentir ne sont pas des marques de raison, mais seulement les actions qui supposent, nécessairement, dans l'agent une idée universelle, et c'est ce que l'on ne constate nulle part chez les animaux. Toujours et partout les animaux vont d'une sensation à une sensation au moyen d'une passion, sensations et passions d'une grande variété à cause de la diversité de constitution de diverses espèces. C'est là tout l'horizon de leur activité. L'infini, qui est ouvert à l'homme, leur est essentiellement fermé, et c'est pour cela qu'ils ne sont que des bêtes. C'est se rapprocher d'eux que de ne pas comprendre cela.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS NOUVEAUX

I et II. *Les Lurons de la Ganse*, par Aimé Giron; *les Drames de l'argent*, par Raoul de Navery. (Blériot.) — III. *Rosaïk*, étude bretonne, par André Mouézy. (F. Didot.) — IV. *Le Cousin César*, par Armand Lapointe, avec une préface de J. Claretie. (Plon.) — V. *Criquette*, par Ludovic Halévy. (Calmann Lévy.) — VI. *La Ferme du Choquard*, par V. Cherbuliez, de l'Académie française. (Hachette.) — VII et VIII. *Un Coin de la vie de misère*, par Paul Heusy; *N'a qu'un œil*, roman plébéien, par Cladel. (Oriol.) — IX. *Une Campagne contre le naturalisme*, par F. Loise. (Oudin.) — X. *Les Ridicules du temps*, par Barbey d'Aurevilly. (Rouveyre et Blond.) — XI. *Les Mémoires d'une aliénée*, par Mlle Hersilie Rouy, publiées par Le Normant des Varennes. (Ollendorf.) — XII. *Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau*, par Alf. Bougeault. (Plon.) — XIII. *La Condition des femmes en Europe et en Amérique*, anonyme. (Ghio.) — XIV. Les Revues nouvelles, en province et à Paris.

I

« Il n'y a que les romans qui vous divertissent, écrivait la Fontaine à sa femme. C'est un fonds bientôt épuisé. Vous avez lu tant de fois les vieux, que vous les savez; il s'en fait peu de nouveaux, et, parmi ce peu, tous ne sont pas bons : ainsi vous demeurez à sec. »

Nous sommes loin du temps de la Fontaine : ceux qui aiment les romans, ne sont que trop abondamment servis; est-ce à dire qu'ils trouvent plus facilement que la femme du fabuliste de bons romans? Il faudrait d'abord s'entendre sur ce qualificatif... Mais ici, il ne peut guère faire doute : un bon livre sera toujours pour

Digitized by Google

nous un livre où la morale est saine et les grands principes religieux respectés. Ni l'habileté de la facture, ni le charme du style, ni le talent de l'invention ou la vogue de l'ouvrage, ne nous feront départir de cette règle, ni appeler bon ce que la conscience condamne. On ne s'étonnera donc pas si nous donnons, dans notre revue, la priorité aux ouvrages religieux et honnêtes, sans nous inquiéter des mérites littéraires ou du renom de l'écrivain.

Certes, nous aimons la bonne littérature et nous admirons l'art; mais nous ne sommes pas de l'école qui met la forme au-dessus du fond, qui affecte de ne point distinguer entre la moralité ou l'immoralité, parce qu'à ses yeux « le talent doit tout trancher en littérature. »

Ceci posé, commençons en citant un roman signé d'un nom qui n'est pas seulement sympathique dans le midi de la France, mais partout où s'étend la publicité catholique. Nous voulons parler des *Lurons de la Ganse;* l'auteur, M. Aimé Giron, écrit bien, tout en respectant la morale. Il a placé ses scènes dans le pays du Velay (aujourd'hui département de la Haute-Loire), pendant la première Révolution. A la suite des décrets de l'Assemblée nationale, trois jeunes séminaristes, à peine tonsurés, sont contraints de quitter leur chère soutane. Ils se cachent dans les montagnes voisines, et y mènent la périlleuse vie de gens hors la loi. Bientôt les trois courageux proscrits s'affilient à une troupe de réactionnaires, organisée dans le Midi. Nobles, paysans, bourgeois, prêtres, combattent pour le roi, ou plutôt pour les droits de la conscience, si odieusement foulés aux pieds par les libérâtres du temps... Les Lurons de la Ganse portaient, en signe de ralliement, un cordon blanc autour du chapeau : de là vint leur nom. Plus d'une fois leur énergique intervention arrêta le couperet de la guillotine. Si tous les honnêtes gens les avaient imités, la France n'eût pas vu de si mauvais jours.

Les haines, la lâcheté, l'affolement de cette triste époque, les dévouements et les beaux traits qu'elle inspira parmi les âmes bien trempées, sont peints vigoureusement par M. Giron. Son livre offre aussi quelques scènes gracieuses; mais on jure beaucoup dans ce roman populaire, qui rappelle un peu trop, sur ce point, la manière de feu l'abbé Devoille. Nous croyons que la couleur locale ne perdrait rien à la suppression de ces exclamations. Du reste, si l'auteur adopte quelquefois la méthode réaliste, voire même naturaliste, il s'en sert, dans certains cas, avec bonheur : ses descriptions

Digitized by Google

ont un étonnant relief; ses types sont ordinairement bien saisis, sauf celui d'une pauvresse, vraiment trop outré. Cette hideuse vieille, dévorée par un loup et se tordant « comme le tronçon d'un serpent martyrisé », expire au milieu de tortures racontées avec un luxe de détails horribles. M. Giron pourrait, à notre avis, se passer de ces ombres charbonneuses : il n'est pas de la coterie où le monstrueux remplace le beau qu'on ne sait point atteindre. Un reproche plus sérieux s'adresse à la situation mal définie du héros de ce récit.

Antonin Romain, l'un des trois séminaristes poursuivis comme réfractaires, ne doit la vie qu'au dévouement incessant de la jolie fille de son *ménager* (intendant) : il finit par l'épouser. Certes, la plus scrupuleuse réserve contient ici la passion et garde le pinceau du romancier contre tout écart; mais l'austérité de la conscience catholique est telle, en ce qui touche l'idéal du type sacerdotal, que la pensée seule de cet amour profane la met mal à l'aise.

Antonin est libre; il peut rentrer dans la vie séculière tout de suite : pourquoi persister dans son rôle de réfractaire, s'il doit renoncer à la prêtrise?... Parce que sans cela plus de *roman*. Mais l'ex-séminariste endurant presque le martyre, en qualité de lévite, puis finissant par devenir l'heureux époux d'Agnès, trompe l'attente du lecteur. N'insistons point. M. A. Giron est capable de servir vaillamment la bonne cause : demandons-lui de le faire avec toutes les délicatesses qu'elle exige; disons très haut que, malgré nos critiques un peu sévères, ce drame populaire doit être loué.

II

La même librairie Blériot nous fournit un second ouvrage fort recommandable aussi, et dû à la plume si féconde de Mme de Navery : ce nom nous dispense d'une longue analyse. Dans *les Drames de l'argent*, le romancier a voulu étudier une situation toute récente : son livre est une claire allusion aux catastrophes financières qui naguère atteignaient tant d'honorables mais imprudentes familles. Du reste, on croirait assister à ces revues de fin d'année où tous les événements se présentent groupés pour former des tableaux saisissants. A côté du financier trop spéculateur et de ses malheureuses dupes, se dessine la silhouette, presque ressemblante quoiqu'un peu plus maigre, d'un jeune tribun, le jouet et l'idole de la

Digitized by Google

démagogie, dont la mort vient soudainement renverser les plans ambitieux... Aux événements principaux s'enchaînent des épisodes aussi reconnaissables : les types sont pris dans les souvenirs d'hier... C'est une jeune femme, indigne du nom qu'elle porte, mourant de honte à vingt-cinq ans; un caricaturiste, dont la tête s'égare au milieu de son infâme métier; un prince exilé que l'on venge des injures d'un romancier trop en vogue; ce sont encore des institutions toutes modernes, décrites à chaque page : les grands magasins des *Deux Mondes*, les *Asiles de nuit*, où l'amnistié de Nouméa sent passer sur son cœur le souffle de la charité chrétienne, etc., etc. Il ne serait guère facile d'indiquer la note gaie de l'ouvrage : l'auteur cherche à instruire plus qu'à amuser. Les leçons tirées d'événements dont la moralité échappe souvent aux esprits superficiels ou préoccupés, sont excellentes. Le livre fera du bien dans le milieu pour lequel il est écrit.

III

Sans être inspiré par un but aussi moral, le gracieux ouvrage d'André Mouézy pourrait presque être mis dans toutes les mains. Nous y relèverons une seule phrase, encore croyons-nous devoir l'attribuer à l'inattention; l'auteur écrit : « Ainsi se détachent dans leur suavité les figures des *vierges martyres* que les peintres espagnols jettent entre les chevalets et les bourreaux, dans les souterrains de l'Inquisition. » Cela ne signifie rien, ou indiquerait une intention fort éloignée probablement de la pensée de l'auteur.

Notez qu'il s'agit d'une comparaison avec une petite Bretonne, n'ayant rien à démêler ni avec l'Inquisition ni avec les peintres espagnols. En général, le style de ce petit roman est soigné; cependant, et sauf quelques comparaisons, quelques images un peu forcées et prétentieuses, nous félicitons sincèrement la plume féminine qui, si nous ne nous trompons, se cache ici sous un pseudonyme, des réels et rapides progrès accomplis.

La jeune Bretonne, héroïne du roman, est une fillette au teint rosé, une tremblante fleurette, agitée par le moindre souffle et toute pâmée dès qu'on la transplante loin de ses champs. Rosaïk aime son frère de lait, pauvre orphelin, recueilli dans la cabane de la famille. Celui-ci a voué à Rosaïk un culte qui deviendrait de l'idôlâtrie, si le gars ne restait bon chrétien.

Perr-Yann et Rosaïk sont pauvres, bien pauvres: on place la fil-

Digitized by Google

lette à Nantes, dans une honnête famille, dont l'intérieur est décrit avec un grand charme; bientôt son promis vient la rejoindre. Ils ont tant souffert de l'absence : ne vont-ils pas être heureux? Non! la muse armoricaine, qu'elle s'exprime en vers ou en prose, se plaît à la mélancolie; elle « se nourrit de pleurs », comme l'amour qu'elle chante.

Le fils de la maison où sert Rosaïk, entraîné par la passion du jeu, tente de voler son aïeul. — Rosaïk est le seul témoin... On la surprend dans la chambre du grand-père, au moment où le jeune homme s'en échappe. Pour épargner à ses maîtres la honte et le désespoir, elle se sacrifie.

Tous la croient coupable; son fiancé lui-même se sent bien prêt de la maudire. Plus tard, l'innocence de la jeune fille sera reconnue; mais la petite fleur a été flétrie par le soupçon. Elle languit et meurt avec un sourire de pardon, tandis que Perr-Yann, pour lui obéir, refoule sa douleur et chante le vieux *sôn*, tant de fois répété par les deux enfants, là-bas, sous l'ombre des haies...

On a tort de rire quand on est petit enfant... la vie est si triste!

Oui, la vie est triste! Les peuples bercés par le murmure de l'Océan éprouvent, plus que d'autres, la mélancolie de l'existence... heureusement, ils ont la foi pour les consoler; et Rosaïk, s'endormant du grand sommeil, redit avec le barde breton :

Adieu! la vie a été mauvaise à mon cœur!...
Mon Dieu, ton paradis est doux : je veux m'y envoler!

L'auteur de ce petit drame intime et profondément triste fait très habilement usage des chants, des légendes, de la langue, de la poésie bretonne. C'est en fille de la vieille Armorique qu'elle a écrit (car décidément nous ne pouvons lui supposer de la barbe au menton); son cœur, ses souvenirs, l'ont bien servie : sa *pennerès* (1) est idéalement charmante.

IV

M. Armand Lapointe nous présente *le Cousin César* sous un patronage assez peu sympathique; convenons néanmoins que rien dans ce roman n'est de nature à blesser aucune opinion, aucune

(1) Jeune fille bretonne.

Digitized by Google

convenance. Sans doute, il n'a point été écrit à l'usage des jeunes personnes; mais l'honnêteté parfaite du fond et des sentiments n'est certes pas un petit mérite, à cette époque de dévergondage littéraire.

M. J. Claretie, l'auteur de la préface du *Cousin César*, classe cette étude parmi les œuvres sorties de l'école de Flaubert : on ne la confondra point, en effet, avec les pastorales et les berquinades; mais on n'y trouvera nulle part la crudité de l'idée ou de l'expression étalée avec cynisme, et, du reste, on y reconnaîtra plusieurs qualités d'une école où tout n'est pas à reprendre. M. Claretie a raison de dire, en terminant son introduction :

« Si le lecteur aime la sobriété qui est une force, la vérité sans pose, l'émotion sans affectation, l'honnêteté virile et vraie, les études de la vie faites sans atténuation, mais sans amertume et sans violence, le succès du *Cousin César* est assuré. »

Mais, en quelques mots, faisons connaître ce brave *Cousin César*. Le digne et excellent homme, que sa famille exploite avec tant d'acharnement, s'était enrichi dans un commerce de mercerie, rue Saint-Denis, tenu pendant bien des années, avec beaucoup d'ordre et de probité. Veuf, sans enfants, l'honnête César, au moment de quitter les affaires, s'engoue, pour la parenté de sa chère défunte, d'une aveugle affection. Il a recueilli et élevé une jeune nièce de sa femme; il se retire avec elle en Normandie, près des cousins Talvande, Chenedolle et Canteloup, qui lui font l'effet d'excellentes gens. Bientôt tous les rêves de l'ancien mercier se réalisent : le voilà propriétaire d'une coquette petite maison villageoise, d'un beau jardin, de beaux biens au soleil; sa nièce Louise le soigne avec une tendresse filiale, les cousins l'entourent : il va couler des jours tissés d'or et de soie sous le souffle parfumé des champs. Hélas! le malheureux comptait sans ses hôtes, c'est le cas de le dire! A peine installé, il devient la proie des cousins normands, leur chose, leur vache à lait; s'il résiste, il faudra qu'il succombe sous les plus noires machinations. Et ici l'auteur charge un peu trop : ce n'est plus le portrait du paysan normand; c'est sa caricature odieuse, obsédante même, parce que les scènes sont répétées à satiété, sans changement de décors ni de personnages, durant la moitié du livre.

L'observation fine et vraie, dont fait souvent preuve M. Lapointe, dédommage un peu de cette fatigue. Il est telle scène de dîner campagnard, avec ses préparatifs, ses suites, la difficulté éprouvée pour réunir la parenté, etc., dont les détails ont une perfection

Digitized by Google

achevée. Quand, le festin terminé, la nièce Louise rentre dans la salle à manger, elle n'a pas besoin d'imiter cette reine saxonne qui faisait coucher, à la place des convives, une laie avec ses marcassins: les traces laissées par les paysans suffisent à dégoûter César des réceptions villageoises.

Cette Louise est un ange de douceur, d'abnégation, de patience... M. Lapointe a eu le bon sens de ne pas choisir son héroïne parmi les libres penseuses. Louise est sincèrement pieuse: sa foi la soutient dans ses épreuves, qui ne sont pas petites, car on accable la pauvre enfant de calomnies infâmes. On va jusqu'à suspecter sa pure affection pour son oncle, on la montre au doigt; et César, le brave César, passe pour un homme immoral!

L'immonde imagination des paysans souille les situations les plus innocentes et les plus simples. Une famille de la Meuse, fuyant l'invasion prussienne, s'est réfugiée à Vire, puis de Vire au *Désert*, où habite l'oncle César; des relations d'amitié s'établissent vite entre Louise et les filles de M. Aubepierre. L'émigrant a, de plus, un fils; un vaillant garçon, officier dans la garde mobile. L'idylle commence: une rapide entrevue, un *post-scriptum* ajouté à un billet venu par ballon... sur ces fils légers, l'amour ourdit tout le tissu d'une vie, comme on disait au temps de Marot. Mais les cousins Talvande, Chenedolle et Canteloup sont là, veillant, calomniant toujours, inventant les plus honteuses monstruosités sur les deux familles.

S'il s'agissait d'un milieu chrétien, tous ces cancans seraient bientôt dissipés: le curé du village, témoin, confident et conseil des deux familles, les rassurerait facilement. Ici, c'est un jeune maître d'école qui souffle sur les nuages amoncelés: il fallait bien cette concession aux tendances officielles. La vengeance du cousin César ressemble, M. Lapointe l'avoue de bonne grâce, à une scène de Regnard ou de Collin d'Harleville. Le romancier affirme pourtant n'avoir rien inventé. Ainsi se passent les choses en Normandie: le tout finit par un mariage et... un procès!

V

Nous arrivons par degrés aux romans moins édifiants: voici la *Criquette* de M. Halévy, qu'il est assez difficile de présenter dans le monde régulier, *Sainte Criquette*, comme l'appelait un carica-

Digitized by Google

turiste ingénieux. La mode est vieille déjà, parmi nos romanciers, de promener leurs héroïnes à travers la fange, sans qu'elles y compromettent leurs jupes de dentelles. Ce tour d'adresse est toujours dangereux : on ne confond pas impunément le vice avec la vertu. Cependant, faut-il en convenir? *Criquette* nous plaît tout autant que *l'Abbé Constantin*. M. Halévy connaît si bien le monde des coulisses, qu'on ne saurait lui en vouloir quand il revient à ses anciens modèles. Les curés de campagne n'ont guère le loisir de poser pour lui : il les peint un peu trop *de facture*, comme on dit à l'atelier. En somme, l'abbé Perreyve ne se trompait pas en soutenant que le plus grand malheur pour un prêtre, est de mériter l'épithète de bon enfant... D'ailleurs, parce qu'un romancier demi-mondain a écrit un livre honnête, parce qu'il a fait preuve d'un peu de sympathie pour le clergé catholique si calomnié, fallait-il donc l'étouffer sous les éloges et se pâmer d'enthousiasme?

Mais c'est de *Criquette* que nous avons à nous occuper, et non de *l'Abbé Constantin*. Cette fois, l'auteur s'établit dans son milieu, il y circule à son aise, il sait sur le bout du doigt toute cette population de théâtre : jeunes premiers, ingénues, amoureuses, directeurs, ouvreuses de loges, habilleuses, couturières, etc. Il les étudie, les pose, les costume, les peint *con amore*, avec un fini, une recherche de détails, une couleur vive et vraie, fort appréciée sans doute, mais chez d'autres que chez nos lecteurs, peu friands des secrets de la coulisse.

Mais, hâtons-nous de le répéter, le romancier ne salit point les touches de son pinceau : il a une façon très délicate de dire des choses qui ne le sont pas toujours ; ses scènes font songer parfois à la fraîcheur délicieuse d'une matinée de printemps : c'est l'éternelle jeunesse qu'il incarne dans ses deux héros. Dans cette délicatesse, dans cette fraîcheur de touche, gît le danger. L'art séduisant avec lequel on rend touchante une héroïne coupable et une situation dont le vrai nom, franchement écrit, serait une flétrissure, cet art-là n'est pas sain.

Criquette ne paraît s'abandonner que poussée par la fatalité... Sa conscience abdique sans lutte, et cette abdication est admise sans blâme. On dirait que nulle règle n'a été tracée pour diriger la vie, dès qu'on appartient au théâtre. Qu'importent aux habitués des coulisses les situations irrégulières? ils se regardent tous hors la loi et hors la morale, et cela avec une parfaite tranquillité

Digitized by Google

d'âme. Au début du roman, Criquette et son ami Pascal ont un faux air de Chloé et de Daphnis du ruisseau. Les idylles enfantines plaisaient aux anciens; elles alarment le sentiment chrétien, car l'Évangile a sacré l'innocence de l'enfant. Elles sont d'ailleurs trop invraisemblables, dans nos grandes villes plus encore qu'aux champs, si on les veut ingénues. Malgré cela, M. Halévy doue ses jeunes héros d'une si prodigieuse candeur, qu'ils épellent leurs leçons dans *la Tour de Nesle* ou dans *la Closerie des lilas*, sans que leur imagination s'y altère. Criquette joue les rôles d'enfant sur les planches des grands théâtres, « fait des pieds de nez canailles sans l'être », comme les définit l'intelligente enfant, complète enfin son éducation au fond de la loge de Rosita, entre un prince russe et l'acteur Bidache.

Il va sans dire que la fillette ne reçoit aucun principe religieux, quoique la femme de chambre de l'actrice, qui s'occupe de Criquette, remplace les dictées prises dans *la Tour de Nesle* par l'*Histoire sainte* suivant la méthode Duruy : les deux se valent. Cette femme de chambre, vicieuse et profondément hypocrite, après avoir mené une existence des plus équivoques, va jouer la dévotion à Beauvais, où elle emmène la petite fille, qu'elle adopte presque, pour se donner des airs protecteurs et maternels.

La pauvre Criquette, ballottée de mains en mains, passe plusieurs années assez heureuses chez les dames de Sainte-Marie, pendant que Pascal, désespéré, continue ses études pour le théâtre et s'élève des rôles de *singe* à ceux de *jeune-premier*. M. Halévy n'a point de parti pris contre les couvents : on doit lui en savoir gré, il en parle d'une manière très convenable. Malheureusement son héroïne fait peu d'honneur aux *dames de Sainte-Marie*. Elle confond *l'Imitation de Jésus-Christ* avec le roman de *Paul et Virginie :* « ces deux livres ne parlent-ils pas de l'amour avec la même passion? » Et comme son Paul, à elle, semble perdu pour toujours, la jeune fille éprouve quelque velléité de se contenter de l'amour de Dieu.

Nous ne suivrons pas Criquette dans ses aventures. Elle n'échappe à la tyrannie odieuse de Mlle Aurélie que pour aller se jeter dans les bras de Pascal. Pendant trois ans, Criquette est heureuse, d'un bonheur sans mélange ni remords; puis viennent les déceptions, les mécomptes, l'abandon de la jeune femme, que Pascal délaisse pour une figurante moins éthérée. La morale eût pu se tirer d'elle-même, et l'auteur eût bien fait de clore son volume. Tout le reste n'est qu'un remplissage, qui n'intéresse presque plus.

Digitized by Google

Le jour même où la pauvre fille rend le dernier soupir, Pascal joue le rôle de *Buridan* au Théâtre-Français, et Mlle Aurélie se rend à une réunion du comité des dames patronnesses de la « Société protectrice des jeunes filles abandonnées ».

Donc, ainsi va le monde : les jouisseurs, les insouciants, y font leur chemin; les hypocrites y marchent tête levée; les pauvres cœurs délicats s'y brisent contre la fatalité et contre la perversité d'autrui. Conclusion d'autant plus triste que, soit chez le pauvre, soit au château, nul coin du ciel n'apparaît aux yeux des mourants dont M. Halévy retrace les derniers moments; nous entendons ce ciel qui, seul, console et explique les douloureuses existences d'ici-bas. S'il n'y a rien au delà, pourrait-on dire à l'auteur, en se servant du titre d'un ouvrage déjà célèbre, *la vie vaut-elle la peine de vivre* et celle d'être racontée?

VI

Dans les romans de M. Halévy, le sentiment domine; chez l'auteur pédant et froid de beaucoup de livres qui ont trop fait parler d'eux, chez M. Cherbuliez, ce qui paraît saillant, ce sont les thèses philosophiques. Un romancier chef d'école et bien peu irréprochable lui-même, mais qui manie vigoureusement l'arme de la critique, a désigné M. Cherbuliez comme le plus parfait représentant de la littérature suisse, « terne et grise, qu'il additionne d'une dose de George Sand. » Mais il faut bien s'incliner devant les arrêts des immortels décernant à M. Cherbuliez des brevets de toute sorte.

Si nous nous abstenons de parler du style ou du procédé, si nous reconnaissons l'habileté du romancier, si nous ne nous plaignons pas de l'emploi de ficelles un peu usées, nous devons du moins à nos lecteurs un jugement sur les tendances de cette nouvelle œuvre : *la Ferme du Choquard*. Ce jugement, l'auteur va nous aider à le formuler. Peut-être nous dira-t-il que son roman n'est point immoral, en ce sens que la passion y trouve, dans ses excès mêmes, de terribles châtiments; mais est-ce bien ce point de vue qui occupera le public? Demandons tout d'abord à M. Cherbuliez quels sont les principes de son héros préféré : Robert Paluel, et sur quel fondement il appuie la conduite morale de cet honnête homme.

« Quoiqu'il n'ait jamais entendu parler d'Héraclite ni de sa théorie sur l'univers, Paluel est convaincu que rien ne demeure,

Digitized by Google

que tout se transforme et s'écoule, que l'éternelle matière est dans un flux continuel. Il songe aussi à ces catastrophes célestes qui sont l'étonnement des astronomes, à ces planètes dont le mouvement s'est ralenti et qui vont s'appliquer sur l'étoile qui les attire, allumant par leur choc un incendie où elles se consument. Il en conclut qu'il y a du désordre dans l'ordre que nous admirons, que les choses n'ont pas été réglées d'un coup par le décret d'une raison souveraine, qu'elles se sont arrangées lentement comme elles ont pu; qu'il y a partout de l'effort, des souffrances, des embarras mal débrouillés, des confusions de guerres civiles; qu'en haut comme en bas, le puissant maîtrise et dévore le faible; que les astres malfaisants périssent, que les mieux faits ont une plaie cachée dont ils périront, etc. »

Quand ce fermier philosophe repasse toutes ces belles théories en lui-même, il se confirme dans l'idée que « le monde n'est ni bon ni mauvais; que l'homme doit se résigner, comme Dieu (quel dieu?), aux cotes mal taillées. » Il comprend « le peu de figure que fait un homme qui souffre en présence d'un soleil qui meurt. »

Ces hautes idées sur la matière éternelle, les étoiles se collant l'une contre l'autre, les soleils souffrants, sont tellement fortifiantes, elles élèvent si efficacement le cœur de Robert, que celui-ci témoigne une magnanimité presque surhumaine envers l'homme qui a déshonoré son foyer. Ce dernier est un marquis du voisinage. Il est de règle, dans le roman moderne, de charger les marquis de toutes les noirceurs. Le père de Raoul, le vieux marquis de Montaillé, allait jusqu'à croire à la Salette, à Lourdes, et à rêver, dans son for intérieur, la restauration légitimiste et l'oppression des consciences, si libres sous la république! Or, les positivistes, qui font du scepticisme un dogme absolu, déclarent la foi un crime irrémissible, et le marquis de Montaillé, converti, sur ses vieux jours, aux momeries du catholicisme, ne vaut certainement pas mieux, aux yeux du romancier, que son fils, libertin raffiné et séducteur de la femme de Paluel.

Pour en revenir à ce dernier, à cet honnête homme selon le cœur de M. Cherbuliez, la délicatesse de ses sentiments ne l'empêche point de s'abandonner sans frein à ses instincts. Quand la passion gronde, il tuerait sa mère, comme on se débarrasse d'un obstacle gênant. Heureusement, il n'est pas obligé d'en venir là; il se contente de lui imposer une bru, dont les parents ont for-

Digitized by Google

mauvaise renommée, et dont la présence empoisonne les jours de la fermière. Cette fille est jolie; les sens de Robert seront satisfaits : que lui importe le reste? Quand la mère Paluel essaye de parler du bon Dieu, son fils répond insolemment :

« Ah! parlons-en de ton bon Dieu! A ce qu'on prétend, il ne méprisait pas les péagers ni les gens de rien : que fais-tu de ta religion, je te prie? »

Le respect de Dieu et celui de sa mère, ce serait de l'idéalisme, beaucoup trop vieillot!

L'auteur de *Noirs et Rouges* n'emploie point le système d'expurgation municipale : le nom de Dieu revient beaucoup trop souvent sous sa plume, car il lui fait perdre tout sang-froid. M. Cherbuliez ressemble alors au diable des légendes, se débattant dans l'eau bénite; il serait drôle, si l'on pouvait rire en entendant blasphémer.

Dieu! M. Cherbuliez le poursuit comme un ennemi personnel. Il n'y a rien de tel que les gens qui n'y croient pas, pour le redouter... Il l'insulte en langue académique (?) et en langage de voyou. Nous ferons grâce de celui-là; mais il faut enchâsser ces pensées profondes : « Robert n'avait pas l'horreur de la soutane; il trouvait bon qu'il y eût des curés pour baptiser les enfants, pour marier les hommes faits; mais il estimait, comme bien d'autres, que les pratiques religieuses sont une affaire de femmes. Pour son compte, il s'en passait très bien; et quand, par *hasard*, il avait quelque chose à dire à celui qui est là-haut, comme il l'appelait, il le lui disait sans cérémonie, seul à seul et face à face, encore causait-il bien rarement avec lui.

« Il regardait la machine du monde comme très imparfaite (M. Cherbuliez est féru de cette idée), où il y *avait* (sic) beaucoup de frottements; mais ce n'était pas la faute du mécanicien, qui *avait* fait en conscience tout ce qu'il pouvait faire. S'il *avait* pensé que ce mécanicien eût eu la faculté de faire des miracles, il l'aurait jugé fort coupable d'en faire si peu, etc., etc. »

Dans le cours du roman se dessine une figure modeste et douce, un peu insignifiante d'abord, mais destinée à personnifier le bonheur que peut donner une femme médiocre et paisible en tout. Mariette finira par épouser Robert, après la mort de sa première femme. Elle est pieuse, elle a été élevée dans une maison religieuse : la dévotion sied à cette ignorante, qui compte sur le bon Dieu pour détourner le mal quand il menace les objets de ses affec-

Digitized by Google

tions. « Elle cajole le bon Dieu dans ces occasions-là, lui dit des douceurs, lui prodigue ses grâces, ses coquetteries, ses séductions, s'engage à faire des oraisons particulières, des neuvaines, lui promet en un mot tout ce qui le rend heureux et content, toutes les friandises dont il se délecte. »

Comme ces inepties sont dites avec goût! et quel commentaire aux belles paroles de Tertullien, si magnifiquement citées par Bossuet, quand il s'écrie : « La majesté de Dieu est si grande, qu'il n'y a pas seulement de la gloire à lui consacrer ses services, mais qu'il y a même de la bienséance à descendre, pour l'amour de Lui, jusqu'à la soumission et à la flatterie : *Non tantum obsequi ei debeo, sed et adulari!* » Mais M. Cherbuliez ne veut voir dans la religion rien de ce qui la relève; il ne la comprend que puérile et méprisable : comme tant d'autres, « il blasphème ce qu'il ignore. »

Les deux caractères étudiés avec le plus de soin après celui de Robert sont ceux de la mère du jeune fermier et d'Aleth Guépie, qui devient sa femme. Le type d'Aleth manque de vraisemblance; mais celui de Mme Paluel, la mère, est parfaitement saisi : c'est le meilleur du roman. Aleth, monstre séduisant, toute *pétrie de* beauté et d'égoïsme, en arrivera jusqu'à tromper son mari d'une façon honteuse, jusqu'à tenter de l'empoisonner. Fille d'un cabaretier villageois, elle a reçu, dans un pensionnat laïque, l'instruction intégrale. M. Cherbuliez a-t-il voulu faire le procès du système Bert et Ferry? On pourrait s'y tromper un instant. Pour éviter un tel reproche, le romancier suisse s'empresse d'écrire :

« L'institution du Gratteau n'était pas une officine d'incrédulité. L'institutrice, Mlle Bardèche, donnait à entendre à ses élèves que Dieu est pour quelque chose dans la formation de l'univers. » Aleth conservait à travers les vicissitudes de sa vie un petit fond de religion : elle considérait Dieu comme un très puissant compère qu'il est utile d'avoir dans sa manche, « pour réussir en ce monde et en l'autre. » Il est clair que l'instruction d'Aleth n'était ni assez laïque ni assez intégrale!

Inutile maintenant d'insister sur certaines scènes où l'auteur s'exerce à chatouiller les sens avec adresse, tout en restant dans les bornes à peu près permises chez les gens du monde. Il va sans dire qu'on ne doit pas laisser traîner un tel roman sur les tables de la famille.

Quand on a terminé cette lecture, quand on en résume les im-

Digitized by Google

pressions diverses, on se demande vainement où l'auteur veut en venir. Nous montrer les hommes par leurs tristes côtés, dramatiser les passions des fermiers au lieu de celles des princes; prouver que la fatalité pèse sur certains caractères aussi bien que sur les étoiles, que la conscience se tait presque toujours devant la passion, que l'orgueil est un bon gardien de l'honneur quand il ne le fait pas perdre, que l'éducation laïque ne vaut guère mieux que l'éducation cléricale, que la femme ignorante et dévote est encore celle qu'il faut choisir; que les réalistes s'entendent à tout peindre, à faire miroiter au soleil les fétus de paille dispersés dans les cours de ferme, ou à compter les petits cailloux de la grève?... qui sait?

L'auteur a-t-il cherché, chemin faisant, à enlever aux contemporains quelques lambeaux de la vieille foi, à ébranler la divine sanction sans laquelle la conscience reste impuissante? Peut-être.

Selon M. Cherbuliez, tout finit pour l'homme au royaume des taupes; pour les gages d'amour, la fin vient par les mites. Les livres finissent sous les dents des rongeurs. Les romans modernes auront passé par là depuis longtemps, et l'humanité croira encore en un Dieu créateur, providence et rémunérateur.

Heureusement! car les thèses ondoyantes du romancier ne remplaceraient guère le dogme chrétien; et si tout le monde se peuplait comme la ferme du *Choquart*, ce serait à désespérer de la race humaine.

VII et VIII

Du roman réaliste au matérialisme pur, l'écart est-il si grand, la transition si difficile? Nous ne le croyons pas, et nous entrons sans préambule dans le *Coin de la vie de misère*. Là, M. Heusy, descendant un échelon, étudie l'homme dans ses sensations brutales, et le rapproche plus encore de la bête. Pour lui, le sensualisme l'emporte sur l'orgueil, vice encore trop intellectuel; l'instinct de la férocité prime tout le reste. La bestialité s'accuse, et, l'âme étant supprimée, cette étude, comme celles de tous les matérialistes, reste incomplète, mutilée, dépourvue d'intérêt véritable. Les *misérables* de M. Heusy sont fils du gorille ou du chimpanzé, assez perfectionnés pour faire la différence entre la pauvreté ou la richesse; ils se tiennent prêts à assommer le riche d'aujourd'hui, pour devenir le riche de demain. Leurs congénères sont moins féroces qu'eux :

Digitized by Google

on ne les voit point assommer dans les forêts ceux d'entre eux qui s'emparent d'un trop grand nombre de cocos. On mettrait tout aussi bien à la place d'*Antoine Martin*, d'*Anselme l'aveugle*, de *Catherine* ou de *Constance*, des boucs et des chèvres, afin d'étudier l'instinct de la reproduction et ses phénomènes. Mais l'homme si faible et si grand à la fois, l'homme avec ses combats intérieurs, les aspirations de son âme, l'homme, le « roseau pensant », qui porte, dans cette pensée, un monde plus grand que tous les mondes ensemble, cet homme-là n'existe pas pour l'école naturaliste.

Dans ses récits détachés, pareils à des groupes de Callot grimaçant l'un à la suite de l'autre, M. Heusy prétend nous montrer l'ouvrier. Hélas! c'est bien l'ouvrier en effet, tel que l'ont transformé les clubs, les journaux, les sociétés secrètes! l'ouvrier aux prises avec l'injustice du sort et l'exploitation sociale, abandonné de tous, s'abandonnant lui-même aux grossières débauches, mûr pour la révolte et la revanche, dont les rêves sanglants et voluptueux lui tiennent lieu des promesses éternelles!

La charité chrétienne, multipliant ses efforts, étendant ses bras, s'ingéniant à soulager toutes les misères, M. Heusy l'ignore. Les œuvres merveilleuses auxquelles se consacrent tant d'âmes inspirées par le souvenir du Calvaire, il les méconnaît ou les calomnie.

Une œuvre admirable a été fondée, depuis un demi-siècle, par un ancien magistrat, avec tout le zèle de la foi, toute l'expérience que donne une longue habitude des affaires judiciaires et administratives. Les hommes qui se dévouent à cette œuvre, ont, pour la plupart, passé leur vie dans les fonctions publiques et y ont trouvé une universelle estime; leur sagesse, leur respect des consciences, sont au-dessus du soupçon, en France comme en Belgique. Les rabbins juifs, les ministres protestants, les représentants des gouvernements étrangers, les autorités locales, proclament également les services rendus par la *Société de Saint-Régis* et la prudence de son action moralisatrice. C'est pourtant une telle œuvre, ce sont de tels hommes que le romancier attaque avec une légèreté, une mauvaise foi inqualifiables.

Quand les héros de M. Heusy n'ont à la main ni la pique ni le fusil, ce sont des parias farouches et désespérés, dédaignant l'aumône parce qu'ils veulent le partage, répétant sans cesse la formidable question : « Pourquoi des pauvres et des riches? »

Comment oser répondre ouvertement? La science positiviste se

Digitized by Google

trouble devant le problème qu'elle avait prétendu résoudre. Elle, dont le but devait être l'égalité parfaite parmi les hommes, l'égalité dans l'instruction, dans les jouissances, dans le pouvoir; la voilà contrainte à reconnaître l'inégalité des aptitudes, absolument nécessaire pour assurer la division du travail, sans laquelle toute civilisation, tout perfectionnement de la race est impossible: de sorte que, malgré les révolutions, les revendications, les promesses mensongères, l'humanité doit se remettre à tourner l'antique roue de la Fortune, avec un labeur, des crises, des tourments bien plus douloureux, depuis qu'on lui a enlevé les espérances et les consolations de la foi.

Disons-le, cependant, avant de fermer le livre de M. Heusy, à part un certain nombre d'accès de clérophobie, l'auteur peut passer pour timoré dans le milieu où il se flatte d'avoir été accueilli, et l'on se prend à regretter de ne pas voir mieux employer un talent réel par certains côtés, une chaleur de conviction qui manque à plus d'un de ses émules, une sorte de bonne intention qui l'excuse peut-être.

Si nous avons cru devoir parler du roman matérialiste, nous ne descendrons pas jusqu'aux productions *pornographiques*. Nous ne mentionnons le triste livre intitulé : *N'a qu'un œil*, par M. Léon Cladel, *roman plébéien* et illustré de nombreuses gravures, que pour le signaler à l'indignation des honnêtes gens. On peut dire que ce n'est pas seulement une œuvre de haine, où l'histoire est travestie odieusement et avec une sorte de fureur; mais que ce livre mérite, entre tous, l'épithète malheureusement trop employée de nos jours, et dont nous avons dû nous servir tout à l'heure: c'est bien un livre pornographique, tant par le texte que par les gravures impudentes, impudiques et faites pour exciter une infâme curiosité. Quels malheurs et quels châtiments ne doit pas redouter une nation chez laquelle il est permis de répandre des milliers et des milliers d'exemplaires de telles turpitudes, destinées, selon le titre, à servir d'enseignement au peuple!

IX et X

On le sait, la justice allemande a ordonné la saisie des romans de M. Zola : *la Faute de l'abbé Mouret* et *Nana*. « L'Allemagne n'entend pas se laisser corrompre par les empoisonneurs publics,

Digitized by Google

et elle a mille fois raison. Ceux qui seraient tentés de prendre en mépris l'humanité, en présence du succès des vidangeurs de la littérature, ne doivent pas oublier que le zolisme est un phylloxera qui ne s'étend point à la race germanique: ni les Allemands, ni les Néerlandais, ni les Anglo-Saxons ne se laisseront envahir par cette lèpre sociale. L'Allemagne doit bien se réjouir d'être la première à condamner par un verdict solennel ces exhibitions pornographiques. Elle sait sous quels vices Rome est tombée, et quels vengeurs se sont levés pour faire rentrer dans son néant la grande prostituée des nations. Le christianisme avait régénéré la race latine; mais elle répudie aujourd'hui ce qui fait sa grandeur, et se débat dans l'impuissance du matérialisme athée. L'Allemagne attend, l'arme au bras, que la décomposition s'achève, pour faire rentrer sous terre ce cadavre en putréfaction et promener sa charrue sur ce sol empesté. Oui, notre race s'en va: car la littérature, en qui la société reconnaît son image, n'est plus qu'un vaste fumier, où se dégorge la pourriture humaine; et les artistes de la plume, qui peignent cette décomposition fatale, sont un objet d'admiration, et l'on salue en eux les peintres de la vérité! »

Ce passage, emprunté à un critique belge, répond trop bien aux réflexions inspirées par le dernier livre cité, pour ne pas le reproduire à la suite et tout entier. Il est tiré d'une vigoureuse réplique intitulée : *Une Campagne contre le naturalisme*. M. Loise, polémiste ardent, catholique convaincu, a réuni dans un petit volume les articles qu'il avait publiés dans le *Journal des gens de lettres belges*, contre l'école qui a fait descendre l'art à une dégradation morale dont on n'avait pas encore eu d'exemple : car, suivant la judicieuse remarque de l'écrivain, « Tacite et Juvénal s'indignaient en décrivant l'objection, aujourd'hui on se complaît à la peindre ».

A notre grand regret, la place nous manque pour multiplier ici les très instructifs, très intéressants passages de cette œuvre. Il faut se borner à indiquer seulement les chapitres les plus remarquables : *l'Égout de la littérature*, *la Moralité dans l'art*, *la Conscience publique*, *le Subjectif et l'Objectif*, etc. Qu'on lise tout l'ouvrage : malgré quelques exagérations de style, sentant un peu leur province; quelques appréciations contestables, surtout en ce qui regarde la *moralité* allemande; enfin, une importance trop grande donnée aux célébrités locales, cette énergique flagellation soulage la conscience catholique, trop souvent soulevée par des panégyriques impudents.

Digitized by Google

A la suite de ce recueil d'articles de polémique littéraire, se place naturellement celui de M. Barbey d'Aurevilly, dont nous ne dirons qu'un mot. Les mélanges de critique compris sous le titre de : *Ridicules du temps*, ont paru, pour la plupart, dans *le Nain jaune*, il y a une quinzaine d'années. Quinze ans changent bien des choses, tuent, effacent bien des ridicules, surtout quand ce laps de temps a été rempli de calamités et de catastrophes. Néanmoins, on constatera, en lisant ces pages, que les ridicules, ou plutôt les vices, stigmatisés avec une si âpre indignation par le critique, ont eu la vie dure! Tous ne sont pas morts, beaucoup ont joué et jouent encore leur rôle dans la marche des événements. Nous les avons payés cher; nous payerons jusqu'à la dernière obole la dette de ceux qui subsistent, malgré tant de sévères leçons. C'est pourquoi ce livre n'a pas trop vieilli, c'est pourquoi l'on éprouve une amère jouissance à remonter avec lui le cours des années. M. d'Aurevilly vaticinait en 1866 : si rien n'a été changé à ses articles, nous voyons l'accomplissement de ses prédictions.

Ce que le critique poursuit d'une haine généreuse, c'est la lâcheté sociale et individuelle : ce mal lent, incurable, dont se meurent les peuples en décadence. Dans les chapitres intitulés : *les Lâcheurs*, *le Journalisme*, etc., que de portraits ressemblants! quel diagnostic parfait de la névrose morale, pour employer le terme à la mode, qui affecte notre génération!

Il faut lire aussi : *Chroniqueurs et Chroniqués*, types inconnus avant notre temps et burinés sans pitié sous le poinçon du moraliste. N'est-il pas fâcheux que le terrible redresseur de torts ait tant de ressemblance avec le gentilhomme de la Manche? Mais ce faux air ne lui déplaît point, témoin le beau portrait où le peintre l'a soigneusement conservé, sans parvenir à donner à son modèle, et même en s'en gardant bien, la bonhomie du maître de Sancho... Comme don Quichotte, M. d'Aurevilly frappe à tort et à travers, parfois même à côté; il fait souvent une figure pareille à la vertu stoïque dont parle Montaigne, « fantosme à effrayer les gens ». Prêcher en tel équipage ne convertit guère. D'ailleurs, quand on a le courage de proclamer si hautement sa foi, ne vaudrait-il pas mieux combattre pour elle autrement qu'en franc-tireur? Le catholicisme est l'armée régulière par excellence : les guérillas compromettent sa marche au lieu de la servir.

Le moraliste qui a écrit le chapitre sur la *Comédie critique*,

Digitized by Google

entend sans doute être critiqué; il ne prétend point imposer comme un modèle son style tourmenté et prétentieux. On ne risque rien en lui reprochant, à côté des étincelles et des facettes d'un esprit parfois éblouissant, des tours de force littéraires, des crudités voulues et recherchées, des sous-entendus décourageants. Quand le lecteur se lasse et abandonne la page, n'y a-t-il pas presque toujours de la faute de l'écrivain?...

Pour nous, en lisant ces critiques cahotantes, nous avons senti le besoin de repos, et nous avons ouvert le volume de la Bruyère, que M. d'Aurevilly admire et qu'il appelle si plaisamment « le grand benêt »; plus que jamais nous nous y sommes complu et délecté, estimant qu'une plume plus réglée, un trait moins écrasé, une convenance plus austère, un langage moins cynique, ne nuisent ni dans la satire, ni dans le portrait, ni dans les tableaux du moraliste.

XI

Après avoir quitté le roman pour la critique, c'est y rentrer presque que de parler des *Mémoires d'une aliénée*, roman vécu, roman douloureux et extravagant s'il en fût. L'auteur de ces tristes pages, Mlle Hersilie Rouy, eut à défendre sa personnalité civile toujours niée par sa famille, et sa liberté mal protégée par la loi. On s'étonne de tant d'énergie, d'une part, de tant de cruauté, de l'autre, dans cette longue lutte. Ces révélations, il faut l'espérer, jointes aux scandales d'un récent procès, forceront enfin la conscience publique à protester; elles amèneront la révision, ou plutôt la suppression de la déplorable loi de 1838.

Est-ce à dire pour cela que Mlle Rouy ait constamment joui de la plénitude de ses facultés mentales? Nous ne le croyons pas : son livre démontrerait au besoin le contraire; mais ses monomanies n'avaient rien de dangereux, et, traitées avec des soins intelligents, sans pression, sans incarcération, elles eussent pu, sinon se guérir entièrement, du moins diminuer à la longue. En admettant que la malheureuse fille n'ait point été folle, on conviendra que tout ce qu'il lui fallut endurer devait amener une perturbation mentale dans cet organisme surexcité. Ici se pose une question non moins grave que celle de la révision de la loi de 1838, celle du traitement des véritables aliénés. Les faits rapportés par ce témoin oculaire,

Digitized by Google

qui joue son rôle dans la triste comédie, appellent une réforme non moins urgente. Si exagérées que l'on suppose les plaintes de Mlle Rouy et son exaspération contre les médecins, les sœurs, le personnel des hospices, les moyens en usage pour dompter les malades, etc., on entrevoit assez jusqu'où peuvent aller les abus dans ces asiles, privés presque de tout contrôle et soumis à un arbitraire si difficile à limiter. Le gouvernement, qui donne pour inspecteur à ce genre d'hospices l'un des fondateurs du journal *la Libre Pensée*, l'ancien secrétaire de Raoul Rigault, ne rassure guère les familles sur ce point délicat.

Quoiqu'on ait parfois classé la folie de Mlle Rouy dans la catégorie de l'*exaltation religieuse*, il s'en faut que la pauvre artiste ait eu le moindre penchant pour les sœurs des hospices; et pourtant, malgré les accusations dont elle les charge, elle se voit obligée de constater la différence de leurs soins avec ceux des mercenaires laïques. Ce que Mlle Rouy a subi dans l'asile d'Auxerre, les scandales qui l'y ont frappée sont là-dessus des plus instructifs, et son livre bon à consulter. — On a prétendu que Mlle Rouy possédait une remarquable instruction, ce qui est relatif; en tout cas, c'était une instruction mal digérée, si l'on peut s'exprimer ainsi. Hersilie juge très souvent à faux la valeur des termes, preuve d'un manque de culture première et d'un grand défaut de jugement; mais chez elle les principes religieux surtout sont absents. — Née dans un milieu plus que *bohème*, la cause de tous ses malheurs est la difficulté d'établir son état civil d'une façon certaine. Abandonnée à elle-même très jeune, elle se fait une religion bizarrement accouplée de spiritisme. Elle signera plus tard *l'Antéchrist;* ce qui, à l'entendre, signifie : « Celle qui croit à un ordre de choses existant avant le Christ, et par conséquent en la voix de Dieu, principe fondamental de toutes les religions. » Peut-être a-t-elle eu quelques relations avec des sociétés secrètes...

Afin d'expliquer le secret de sa naissance ou d'attirer l'attention publique, Mlle Rouy se livra aux suppositions les plus étranges : elle prétendit être sœur jumelle de Henri V, comme si l'existence d'une sœur, jumelle ou autre, eût pu porter le moindre ombrage au droit de succession, entendu selon les vieilles lois françaises. Plus tard, elle se dit jumelle de dona Maria de Portugal, ou bien filleule d'un mystérieux Pierre, fils de Pierre, chef des sociétés secrètes, instigateur de toutes les catastrophes qui bouleversent l'Europe

Digitized by Google

depuis cinquante ans, sans compter celles qui leur succéderont! Inventer ces choses, ou essayer d'en propager le bruit, pour sortir d'une maison de fous, c'était, à l'exemple du héros d'un conte populaire, se jeter à l'eau de crainte d'être mouillé. Mlle Rouy l'eût compris, si sa tête avait été moins troublée par la séquestration et surtout par l'orgueil. Du reste, elle affirme plusieurs fois n'avoir jamais été dupe de ses propres imaginations ou des fables inventées par des malintentionnés. On peut donc, à bon droit, s'étonner de l'étrange préface dont un certain M. Doinel, conférencier anticlérical, beaucoup trop connu dans l'Orléanais, a cru devoir gratifier ce livre. Se citant lui-même et s'appuyant sur un roman inspiré par les aventures d'Hersilie : *les Mémoires d'une feuille de papier*, M. Doinel explique, dans un style amphigourique, les divagations de Mlle Rouy, qui jettent, assure-t-il, « un jour éclatant sur les mystères de la naissance d'un prince contemporain », et sont de nature à couvrir d'opprobre « les couronnes papales et autres ! »

N'est-il pas fâcheux qu'un livre dont le sujet est au fond si grave et si triste, soit aussi ridiculement présenté?

Mlle Hersilie Rouy a terminé sa douloureuse carrière à Orléans, où elle avait souffert longtemps dans le service dirigé par le Dr Payen, à l'asile des aliénés. Elle se plaint de ce médecin avec son exagération habituelle, mais le peint non sans finesse, car elle ne manque pas d'esprit naturel. La pauvre femme finit par trouver dans cette dernière ville des protecteurs dévoués, M. et Mme Lenormand des Varennes, qui s'employèrent activement à sa délivrance. Dès qu'elle fut sortie de l'asile, Mlle Rouy travailla avec une infatigable énergie pour arriver à la réhabilitation.

La famille Rouy, connue dans la presse révolutionnaire, s'était odieusement comportée avec cette parente; elle cherchait à la déshonorer, pour excuser la séquestration obtenue à son préjudice. — D'un autre côté, quelques médecins aliénistes avaient déclaré Mlle Rouy atteinte de folie *érotique*. C'est contre des imputations de ce genre que Mlle Rouy se défendit pendant le reste de sa vie, pétitionnant, réclamant, écrivant sans cesse, en disant trop peut-être pour se faire écouter.

Si les malheurs de Mlle Rouy émeuvent, si sa persévérance touche véritablement, son caractère offre beaucoup de côtés peu sympathiques; on entrevoit à quelles difficultés devait se heurter une

Digitized by Google

humeur aussi batailleuse, un orgueil aussi exalté. Aussi, comme le dit avec raison, cette fois, l'auteur de la préface : « Ce n'est pas tant de la femme dont il s'agit, que de la cause. Elle a été malheureuse; il serait juste et bon que son infortune en préservât d'autres. »

XII

M. Alfred Bougeault s'est occupé d'un monomane plus illustre, qui, pour n'avoir point été enfermé et pour passer aux yeux d'un grand nombre comme très sage, avait le cerveau non moins malade que celui de Mlle Rouy... L'*Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau et sa mort à Ermenonville* est certainement fort instructive; mais, de même qu'on démontre chaque jour avec une éclatante évidence l'antipatriotisme de Voltaire, ses turpitudes et son dédain pour le peuple, sans parvenir à arracher ce fétiche de son piédestal, on aura beau prouver, pièces en main, que le Suisse Jean-Jacques fut un maniaque, doublé d'un fort malhonnête homme en plus d'une circonstance, les Français n'en élèveront pas moins des statues, avec les deniers publics, au philosophe qui, certes, n'a pas le plus contribué à leur bonheur.

Rousseau et Voltaire ont haï l'Église d'une haine parfaite; il leur a été donné de la combattre à outrance, presque de la vaincre, si elle pouvait être vaincue : jamais les sectaires n'oublieront de pareils services, et leur reconnaissance continuera à peser sur l'opinion. — Il est utile cependant de rechercher la vérité, de la répéter, d'y insister, dans les temps mêmes où elle semble très importune.

C'est ce que fait M. Bougeault dans son étude si substantielle sur l'état mental de J.-J. Rousseau.

Rousseau, l'auteur l'établit avec évidence, était fou d'orgueil; son défi à l'humanité entière, quand il s'écrie : « Qu'un seul dise, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là! » le témoignerait sans commentaire. Il eut encore une autre manie, celle de la persécution, la plus dangereuse des folies; elle le fit extravaguer au point de voir partout des ennemis acharnés à sa perte. Il soupçonna les Jésuites, cela va sans dire; il soupçonna Hume, son ami; il soupçonna Choiseul, Voltaire, d'Alembert; il soupçonna jusqu'à son chien, « dont les caresses trop fréquentes devaient cacher quelque mystère. » Il s'épuisait en efforts, comme il le dit lui-même, pour expliquer ce qui lui arrivait, et concluait ainsi : « Je vis dans une

Digitized by Google

génération qui m'est inexplicable! La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc ni ne les hais, ni ne les méprise; ils sont nuls à mes yeux. »

La monomanie de Jean-Jacques fut telle, qu'après avoir composé ses dialogues, il crut ne pouvoir les faire parvenir à la postérité, qu'en allant les déposer sur le maître-autel de Notre-Dame de Paris, de peur que ses ennemis, les Jésuites et les prêtres en général, ne vinssent « à les détruire ou à les défigurer »! Il écrivit, en tête de ces pages, une touchante prière, avec cette inscription : *Dépôt remis à la Providence*. Guettant anxieusement une heure propice et trouvant la grille du chœur fermée, le malheureux maniaque se prit de désespoir; il s'enfuit, jurant de ne plus remettre les pieds dans une église. Ce fut alors que Rousseau imagina d'écrire de nombreux billets apologétiques, avec cette adresse : *A tout Français aimant encore la justice et la vérité*, et de les remettre aux passants. La plupart riaient, assurant que cela ne s'adressait point à eux, et le misanthrope leur criait au nez qu' « ils avaient bien raison! »

N'est-ce pas là un spectacle lamentable? n'assistons-nous point au naufrage complet de cette brillante intelligence, dévoyée par l'orgueil, par les passions de toutes sorte? et ne comprend-on pas mieux, après cela, l'incohérence, le danger des séduisants systèmes de Rousseau? « Il partait toujours d'un principe faux, dit le docteur Dubois dans ses *Recherches sur le genre de mort de J.-J. Rousseau;* mais les conséquences qu'il en tirait, étaient toutes dans les règles de la plus saine logique, de sorte qu'on était tout étonné de le trouver, sur le même fait, si sage ensemble et si fou. » Impossible de mieux caractériser le génie du philosophe de Genève, même dans ses œuvres qui paraissent le plus sainement écrites.

Quant à cette mort mystérieuse de Jean-Jacques, on sait que les relations des témoins sont d'une obscurité voulue. Beaucoup ont cru à un suicide. Mme de Staël acceptait cette opinion, bien peu de temps après l'événement et dans un milieu fort au courant de l'affaire. M. de Girardin, qui avait attiré Rousseau à Ermenonville, et Thérèse, le seul témoin des derniers moments, essayaient de faire croire à une mort subite. L'auteur de cette étude, s'appuyant sur le rapport médical du docteur Dubois, et rapprochant avec soin

Digitized by Google

tous les documents de l'époque, n'a pas de peine à démontrer que Jean-Jacques Rousseau, malade de corps et d'âme, hanté par de sombres rêveries, songeait à en finir avec lui-même. La méprisable *compagne*, pour ne pas nous servir d'un mot répugnant, que le sensuel auteur de *la Nouvelle Héloïse* traînait après lui comme une honte et un châtiment, se dégoûtait du valétudinaire; elle venait de jeter son dévolu sur un jeune valet d'écurie. Jean-Jacques le sut : cette découverte acheva de lui faire prendre la vie en horreur. L'orgueil insensé a-t-il jamais rencontré de plus abjecte fin?

Le livre de M. Bougeault, on le voit, n'est que le développement d'une bien triste page de l'histoire de l'esprit humain. L'auteur termine par ces mots : « Une imagination ardente, romanesque, excitée dès l'enfance; des passions vives; une vie agitée, presque toujours instable; une position irrégulière et fausse dans la société; des succès inopinés, éclatants, dans le monde littéraire; la lutte, les contradictions; des ennemis réels et de fantastiques; la gloire côtoyée par la misère; une maladie interne, dont il souffrait toujours sans pouvoir en guérir : voilà certes plus de causes qu'il n'en faut pour troubler une intelligence si haute qu'elle soit, et, par sa hauteur même, exposée au vertige. Plaignons son infortune et ses erreurs : car, si le génie dévore l'enveloppe terrestre, si presque toujours il expie sa gloire par la souffrance, nul plus que Rousseau n'a subi aussi tristement cette loi fatale. »

Certes, l'auteur est indulgent. On eût pu désirer une autre conclusion. Mais ce livre, parce qu'il est écrit avec modération et sans aucun parti pris, ne convaincra que mieux ceux dont on peut attendre un peu de réflexion.

XIII

L'émancipation de la femme est un grand mot bien souvent répété, une question bien controversée, une cause presque toujours plaidée par des avocats compromettants, patronnée par des femmes de bien mauvaise réputation... Voilà le malheur : car il s'agirait de s'entendre; et, par certains côtés, la thèse serait juste, intéressante; puissante même. Cette question et cette cause, l'auteur anonyme de l'*Étude sur la condition des femmes en Europe et en Amérique* prétend les étudier à fond, les présenter sous toutes leurs faces, au point de vue du droit, de la médecine, de la société.

Digitized by Google

Le livre n'est pas signé; peut-être ne serait-il pas bien malaisé de soulever le voile du pseudonyme : car l'auteur semble déjà connu par des articles sur le même sujet, publiés dans les revues du parti radical, ou des discours prononcés dans les congrès. Nous respecterons l'incognito de l'ardent champion du beau sexe, lequel débute en montrant la femme européenne sous les traits d'une douloureuse victime, sacrifiée par l'Église, la législation, le préjugé. « Entre la femme européenne, s'écrie-t-il, et la femme émancipée des États-Unis, il y a presque la même différence qu'entre la femme musulmane et la femme chrétienne! » En Amérique, la femme médecin, avocate, professeur de garçons, la femme prêtresse ou plutôt ministre d'une des innombrables sectes protestantes, n'étonne personne. « Voilà le progrès, qui, s'il se réalisait dans nos vieilles sociétes, y imprimerait un mouvement régénérateur. L'abolition de l'esclavage, si lent qu'il ait été, marque dans l'histoire une ère nouvelle et prospère; l'émancipation de la femme, mal essayée, doit se compléter, pour jeter dans le monde une force tenue en réserve jusqu'ici et destinée à renouveler l'humanité. »

Pour en arriver là, certains amis de la femme réclament la suppression de la famille; notre anonyme se montre moins radical... Il ne demande « ni l'éducation par l'État, ni la cessation, ni même l'amoindrissement des rapports de père à fils. » Quoiqu'il ne lui en coûte pas du tout d'avouer que, « s'il fallait absolument choisir entre l'abolition du mariage et l'union décorée de ce nom, il se rangerait immédiatement du côté de MM. de Girardin et Naquet. »

On doit être à présent suffisamment édifié sur les tendances de cette étude; certes, on pourrait y trouver quelques idées justes, au milieu de beaucoup d'autres qui ne le sont guère. L'auteur indique des réformes désirables dans la législation du contrat matrimonial, réformes qui se fussent sans doute imposées d'elles-mêmes, en ce qu'elles ont de raisonnable, à mesure du changement des noms et des institutions, mais que des doctrines ne pourraient que faire dévier d'une manière effrayante.

Quant aux pièces de conviction jointes au procès, elles touchent peu le lecteur : ces sévices, ces suicides, ces drames intimes, dont le récit a été ramassé parmi les *faits divers*, sont trop sommairement racontés, trop peu éclairés par les circonstances antérieures, pour qu'il soit possible d'en tirer la moralité voulue. On voit, d'ailleurs, par la façon dont l'anonyme juge les fautes et même

Digitized by Google

les crimes de certaines femmes, de quelles tristes excuses il prétend se servir pour innocenter ses clientes. Ce qu'il prêche surtout à la femme, ce qu'il lui enseigne avec les insinuations les plus perfides, c'est la révolte contre l'Église. Ce n'était point assez d'exciter les différentes classes de la société les unes contre les autres, de jeter la discorde et la haine au milieu des concitoyens; il fallait en semer le germe au sein même de la famille, et diviser sans merci les deux moitiés du genre humain, que Dieu a indissolublement unies.

Oui, c'est au nom des *droits de la femme* qu'on entreprend une révolution plus radicale que celle accomplie au nom des *droits de l'homme*. La résignation, cette vertu douce et puissante, avec laquelle la femme chrétienne a vaincu le monde, exaspère un certain parti; on veut l'anéantir et la dégrader, pour faire de la femme une intransigeante, une furie, une virago, qui servira d'instrument à la secte. On ne défend les femmes avec tant de fracas que pour mieux les asservir par une émancipation factice; les mégères qu'on lâche dans les clubs et certaines femmes libres d'Amérique sont là pour le démontrer.

Mais il faut sans cesse le répéter à ceux qui sont tentés de se laisser séduire par certaines théories: c'est avant tout l'Église qu'on vise dans ces sortes de plaidoyers. L'anonyme réédite, à chaque page, les vieilles et ineptes calomnies qui impressionnent le plus l'ignorance. Il attaque avec un sot dédain les docteurs et les Pères, dont il tronque les citations, se gardant bien de renvoyer jamais au texte. Il en veut particulièrement à saint Paul : car, si on l'en croit, tous les maux dont la femme chrétienne est accablée, ont une source unique : le IIe chapitre de la Genèse, commenté par la parole de saint Paul : « Que les femmes soient soumises à leurs maris. » On n'ajoute pas cette autre prescription du grand Apôtre : « Maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Église. » Le mariage chrétien est fondé pourtant sur cette comparaison divine, qui le relève au-dessus de toute conception philosophique.

Mais l'aveuglement volontaire voit la nuit quand éclate le jour. Il faut aux sectaires la rébellion établie dans la famille sous prétexte d'une égalité paradoxale, la rivalité entre les deux sexes sur la place publique, la concurrence dans des carrières faites pour les hommes, et, en Europe du moins, déjà trop encombrées, enfin et surtout, la suppression de tout frein religieux, aux passions de

Digitized by Google

la femme, de tout appui pour sa faiblesse, ainsi se développe et s'achève le plan satanique de la Révolution.

L'anonyme se défend, nous l'avons dit, de vouloir le bouleversement hâtif et violent; il se flatte d'arriver au but et aux améliorations désirées, sans convulsions, sans trop brusques secousses. Il croit avoir trouvé un moyen admirable, qui assurera l'indépendance et le bonheur de la femme, indignement sacrifiée jusqu'ici. Il méprise fort, non seulement les docteurs ecclésiastiques, mais les penseurs, les légistes, les réformateurs qui ont essayé de régler la condition des femmes, tous subissant plus ou moins la pernicieuse influence du cléricalisme. Napoléon Ier, quand il dictait le Code civil, parlait encore de la Bible; Proudhon faisait du dogmatisme; J. Simon n'entend rien à la question; Naquet ne la résout point par le divorce, etc., etc. Notre auteur propose d'établir, par les lois l'UNITÉ MORALE dans le mariage, et « tout sera sauvé! » s'écrie-t-il triomphant.

« Donnons, dit-il, à la femme la même responsabilité qu'au mari par rapport aux enfants de son mari, que celui-ci en assume par rapport aux siens. Faisons, en un mot, que la présomption : *Pater is est*, s'applique à la mère à son tour, en ce sens que la descendance de son mari soit légalement considérée comme la sienne, et nous avons l'égalité des époux mise au-dessus de toute controverse, de tout prétexte. »

Le lecteur curieux d'étudier ce système consultera le livre dont nous parlons : il y démêlera aisément les fausses et détestables doctrines du parti, ses procédés déloyaux, sa haine injuste; il y rencontrera aussi, nous ne le nions point, des aperçus intéressants, quelques idées pratiques sur une question à l'ordre du jour. Seulement, ce plaidoyer pourra bien manquer son but par ses exagérations, sa partialité, ses paradoxes. Quant à nous, quoique le sujet nous paraisse fort grave au fond, nous serions bien tenté de finir en citant la boutade d'un journaliste qui, certes, n'est point clérical.

« Nous pauvres hommes, si calomniés, nous sommes le sexe faible... Oui, la faiblesse est naturelle à l'homme, comme la douceur et la bonté sont ses apanages particuliers. Le sexe qui nous opprime, s'est toujours posé en victime, et toujours il affecte de se prétendre mené et terrorisé par nous; mais, ô hommes, mes frères, ô maris, mes confrères, les vrais terrorisés, les douces victimes, c'est nous! »

Digitized by Google

XIV

Nous terminerons en disant quelques mots des revues récemment parues. Chaque jour on voit naître, à Paris ou dans la province, des recueils littéraires, dont le nombre prouve, grâce à Dieu, que le mouvement intellectuel persiste et progresse dans notre pays, à travers tous les troubles politiques. Les étrangers en conviennent tacitement; leurs bulletins bibliographiques, leurs annonces même, sont remplis par les œuvres françaises.

L'émulation manifestée en province pour les travaux littéraires et historiques donne un signe excellent. La *Revue catholique* de Louvain reprochait naguère à nos coreligionnaires de ne pas s'appliquer assez aux sciences géologiques et physiques, dont les adversaires abusent pour discréditer la vérité; on y viendra certainement, et le zèle montré pour les réfutations historiques paraît de bon augure. Là, les catholiques combattent pied à pied, et préparent sans relâche des matériaux qui assureront le triomphe de la vérité outragée. Lisez, par exemple, cette *Revue de la Révolution*, publiée depuis le commencement de l'année, sous le patronage de M. Ch. d'Héricault. Les révélations les plus instructives y abondent; elles n'y feront pas défaut de longtemps, malgré certaines entraves officielles. Quoi qu'on fasse, il y a là des hommes qui savent démolir les légendes girondines ou jacobines, et renverser les piédestaux mensongers. Des gravures de l'époque, des fac-similés précieux, des portraits rares, des documents inédits, des biographies, des anecdotes, des bons mots politiques, font revivre, dans ce bulletin, un passé qui passionne notre génération tout autant que le présent.

Une publication d'un autre genre vient aussi de naître et peut rendre de réels services : la *Revue de l'Institut oriental*, fondée par l'abbé Gruel, afin d'appeler l'attention du public sur l'Afrique et l'extrême Orient, où il y a tant à faire pour la colonisation française et les missions catholiques. L'abbé Gruel entreprend de vulgariser en Europe la connaissance des langues et des mœurs orientales, tout en initiant des élèves africains et asiatiques « à notre civilisation et à nos progrès. » L'essai d'un projet si intéressant se tente rue de Sèvres, dans l'ancienne résidence des PP. Jésuites, et la *Revue*, paraissant chaque mois, est destinée à rendre compte des résultats obtenus.

Digitized by Google

La *Revue des chefs-d'œuvre*, mensuelle aussi, doit former, au bout d'une année, une volumineuse collection. Elle a la prétention de fournir tout un fond de bibliothèque, par ses rééditions des auteurs classiques français, et de tenir, en même temps, au courant des productions modernes par son bulletin ou sa chronique du mois. Nous croyons son titre un peu exclusif et ambitieux. Fournir par mois près de 180 pages de chefs-d'œuvre, ce n'est pas aisé; il est évident qu'il faudra souvent accueillir des médiocrités, dont l'oubli n'était point un mal. Nous ne saurions répondre non plus du choix, au point de vue moral et chrétien : la rédaction des notices nous rassure peu à cet égard.

Si nous passons en province, de tous côtés surgissent des Revues, dont l'intérêt n'est pas toujours localisé, et qui, en grande partie, se publient sous le patronage épiscopal. Ainsi les *Annales de Provence*, dont Mgr Besson a donné l'idée, traitent non seulement de la littérature chère aux félibres, mais ouvre ses colonnes à d'excellents articles français. Mgr Ricard y étudie les premiers jansénistes à côté de Mistral, qui chante toujours son pays, et de M. Rance, qui raconte les souvenirs de Bridaine en Provence. Elle a une chronique littéraire régionale, mais aussi des comptes rendus fort bien écrits sur la plupart des livres publiés à Paris.

La *Revue des Basses-Pyrénées et des Landes* étend moins le cercle de ses études, mais elle compte des collaborateurs fort distingués. Sa partie historique contient des documents originaux, des travaux très érudits; l'autre partie reste ouverte aux légendes de la province, aux poésies basques et béarnaises, aux récits d'excursions dans les Pyrénées, etc. Comme les *Annales de Provence*, la *Revue des Basses-Pyrénées* est de date toute récente.

La *Revue de Bordeaux*, un peu plus ancienne, est rédigée dans le même esprit chrétien et poursuit le même but : donner de la publicité aux travaux d'histoire locale et aux compositions poétiques.

Depuis trois ans déjà, la *Revue Lyonnaise* fait ses preuves; son format et les conditions matérielles de sa publication semblent dignes de la seconde ville de France. Cette revue garde une place honorable pour les envois des félibres de la province et du Midi en général. Nous y avons remarqué un conte de Mistral, avec la traduction au bas du texte, et des vers languedociens de Fourès, accompagnés d'une notice sur le poète républicain ou plutôt *albigeois*,

Digitized by Google

ce qui se ressemble. Cette biographie et la rédaction du bulletin bibliographique indiquent un esprit un peu moins orthodoxe, quoique la *Revue Lyonnaise* se montre, en général, fort sympathique à la cause catholique. Ne se bornant point à publier les documents d'histoire locale, ce recueil accepte les travaux historiques sur tous les sujets, s'occupe de numimsatique, déchiffre les cartulaires, se permet les voyages, les documents géographiques, promet enfin une série d'illustrations et d'eaux-fortes, dont les premiers spécimens ont déjà paru.

N'oublions pas, dans cette nomenclature, la recommandable *Revue d'Anjou*, à la fois historique, littéraire et religieuse. Elle répond aux traditions de la si docte, si lettrée, si pieuse cité dont elle est un des organes. La réputation de ses collaborateurs dépasse le clocher, et plus d'un lecteur parisien serait heureux de les retrouver là.

La *Revue du Maine* n'a pas un programmme aussi varié que celui de sa sœur de l'Anjou : jusqu'à présent elle réserve toutes ses pages aux études, aux documents fournis par la province ; sa chronique, sa bibliographie sont aussi presque toujours locales.

Elle n'en offre pas moins une réelle importance par les curieux travaux qu'elle publie, par ses gravures et ses plans. C'est par elle que nous terminerons cette longue et consolante liste, que nous aurons probablement occasion de compléter dans un prochain article.

J. DE ROCHAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Ce soi-disant gouvernement de l'opinion, qu'on appelle la république, n'a même pas l'avantage d'offrir du nouveau. Depuis cinq ou six ans c'est toujours la même chose. La religion fait à peu près seule les frais de la politique républicaine. Il n'y a de nouveau que le progrès réalisé chaque jour dans la persécution. Ou l'opinion est bien formelle et bien constante avec elle-même, ou les mandataires du suffrage universel en sont de bien faux interprètes. *Est-il* vrai que le pays veuille cette guerre à la religion, poursuivie avec tant de suite et d'uniformité par le parti installé au pouvoir? Est-il vrai qu'il n'y ait pour lui, comme pour les Chambres et les ministères, d'autre affaire importante que de combattre le catholicisme et de l'extirper de la société? Est-il vrai que sa grande préoccupation soit d'arriver à ce régime de l'État laïque où il n'y aura plus aucune place pour l'Église, ni aucune action pour la religion?

Les journaux qui prétendent parler au nom de l'opinion, les élus du suffrage universel qui sont censés la représenter, le disent. Tout ce qui s'est fait ou a été proposé depuis l'arrivée du parti républicain au pouvoir le donnerait à croire. Cependant, plus on avance dans cette politique antireligieuse, plus les difficultés augmentent. La réalisation du programme de la gauche se heurte à des obstacles qui n'existeraient pas, si l'opinion était aussi unanime et aussi certaine en faveur de la politique suivie jusqu'ici. Ces obstacles, ces difficultés, le gouvernement est obligé d'en tenir compte, malgré sa complicité avec le parti dont il émane et sa conformité d'intention avec lui, parce qu'il a aussi à compter avec l'opinion qu'il connaît mieux et qu'il lui faut ménager. En ce moment même un certain dissentiment s'est produit entre le ministère et les deux commissions de la Chambre, devant lesquelles se traitent principalement les questions religieuses.

Digitized by Google

Le ministère, préoccupé des effets de cette politique antireligieuse sur le pays et des conséquences qu'elle pourrait avoir dans les rapports de la France avec le Saint-Siège, semble vouloir y mettre un temps d'arrêt, ou du moins y apporter de prudents ménagements. Ses idées à cet égard paraissaient avoir reçu l'approbation de la commission du Concordat. Mais soit que celle-ci ne fût pas en nombre le jour où le président du Conseil est venu lui exposer les vues du gouvernement, soit que, rendue à elle-même, elle ait repris ses véritables sentiments, elle est revenue sur son précédent vote et elle a adopté en son entier le projet de M. Paul Bert, comme un acheminement à l'abolition du Concordat. Ce projet supprime, en effet, par voie définitive les bourses des séminaires en l'espace de trois ans, le logement des évêques et l'allocation des chapitres, en même temps qu'il reprend tous les immeubles de l'État occupés par des établissements ecclésiastiques et des congrégations religieuses reconnues; il consacre, en outre, le droit pour le gouvernement de suspendre et de retenir à son gré tous les traitements du clergé, il interdit à tout prêtre non agrégé au diocèse l'exercice du ministère ecclésiastique, il soumet les prédications à la surveillance des juges de paix.

C'est bien là un commencement d'abrogation du Concordat; car le projet de M. Paul Bert atteint le recrutement et l'éducation du clergé, retire au culte plusieurs de ses ressources nécessaires, dépouille le clergé et entrave la liberté du ministère ecclésiastique. Toutes ses dispositions sont contraires aux articles fondamentaux du Concordat qui assure le libre exercice du culte catholique et un traitement convenable au clergé. Ce qui reste du Concordat est vain avec ce que le projet de M. Paul Bert en ôte. Les paroisses ont beau être conservées, les curés et les évêques maintenus : si l'État ne contribue plus à la formation du clergé, en fournissant aux séminaires des bourses et des locaux, s'il dépossède les évêques de leurs résidences et leur ôte les moyens de faire leurs tournées pastorales, s'il confisque à volonté les traitements des ministres du culte, s'il s'ingère dans l'administration des diocèses, s'il exerce sa surveillance sur le ministère ecclésiastique, il est clair que le catholicisme est mis dans l'impossibilité d'exister et que le Concordat, qui le reconnaît et le protège, est violé.

C'est ce qu'ont fait remarquer très énergiquement les membres de la minorité catholique de la commission du Concordat dans

Digitized by Google

une déclaration par laquelle ils se séparent de la majorité : « Le projet de loi actuel y disent-ils, après avoir établi l'illégitimité des articles organiques, constitue sur plusieurs points une aggravation considérable et intentionnelle de ces mêmes articles organiques, en portant des entraves nouvelles à la liberté du culte, en dépouillant l'Église d'une partie des biens et des avantages qu'elle avait légitimement obtenus de l'État, et aussi en introduisant contre les ministres du culte un système de pénalités incompatible avec le libre exercice de la religion garanti par l'art. Ier du Concordat. »

Les signataires de la déclaration repoussent également le projet de loi au nom de l'esprit général du Concordat. « Dans la pensée de ses auteurs, comme ils le disent avec raison, cette convention fut, avant tout, un acte de pacification religieuse et sociale, et non un instrument de guerre et d'asservissement mis aux mains de l'une des deux parties contractantes.

« De plus, les documents officiels de l'époque démontrent, de la façon la plus certaine, que les compensations offertes par le pouvoir civil en échange des très graves concessions accordées par le Pape étaient considérées, de part et d'autre, comme un minimum devant servir de point de départ aux améliorations successives que nécessiteraient les besoins religieux du pays. ».

Le projet de loi de M. Paul Bert en abrogeant implicitement le Concordat, rétablit une sorte de Constitution civile du clergé qui serait la source de nouveaux troubles religieux dans le pays. Il fallait le rappeler au gouvernement et à la majorité, et les auteurs de la protestation n'y ont pas manqué. La paix relative qui a existé en ce siècle entre l'Église et l'État est un effet du Concordat de 1801. Si elle a pu subsister, avec des alternatives diverses, sous les divers gouvernements, « c'est parce qu'on a très sagement répudié le principe de la constitution civile du clergé, au nom duquel le pouvoir politique avait voulu régler les matières religieuses à lui seul et sans le concours de l'autorité spirituelle. »

Aujourd'hui, au contraire, « on abandonne le terrain de conciliation sur lequel l'État et l'Église ont vécu pacifiquement depuis près d'un siècle, pour entrer dans une voix nouvelle qui conduira le gouvernement, par des degrés sans doute, mais logiquement et fatalement, à la persécution religieuse. »

Tel sera en effet l'aboutissement du projet de M. Bert, adopté par la Commission du Concordat; il mène à la guerre religieuse, à la

Digitized by Google

persécution. Encore une fois, si l'opinion était favorable à cette triste politique qui présage le retour des excès et des maux de la première Révolution, le gouvernement hésiterait-il à la suivre? Chercherait-il à modérer l'impatience de ce groupe de sectaires qui pousse la majorité elle-même et à retenir celle-ci dans une certaine modération?

Les avertissements du Saint-Siège sont un motif non moins grave pour le gouvernement de s'arrêter dans la voie de la persécution où la république est engagée. Jusqu'ici le Souverain Pontife a usé de tempéraments particuliers envers la France. Le projet de loi de M. Paul Bert porte un défi direct à son autorité, en même temps qu'il épuise la mesure de sa mansuétude. Ici, c'est du Concordat lui-même qu'il s'agit. Pour qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs, M. Bert a eu soin de donner le commentaire de son projet dans un discours prononcé à Lyon. C'est bien au catholicisme lui-même qu'il en veut et son projet est bien un acte de guerre. Pour lui, la république, dont il veut le triomphe définitif et assuré, n'a plus à craindre ni la royauté ni l'empire; « mais, a-t-il ajouté, il est un ennemi bien autrement redoutable, qui ramasse, rassemble, pétrit, vivifie les débris des parties vaincus, et les tient dans sa main pour les lancer à l'assaut de la liberté : cet ennemi, c'est l'Église catholique, c'est le parti clérical. » Ainsi, l'opportunisme est mis de côté. C'est à la lutte contre l'Église catholique elle-même que l'ancien ministre des cultes, dans le cabinet de M. Gambetta, convie le parti républicain, et son projet est une attaque directe contre cette Église. L'équivoque cesse au sujet du cléricalisme; les intentions se découvrent. M. Paul Bert et ceux de son parti en veulent directement au catholicisme. Leurs actes s'accordent avec leurs paroles.

Il est impossible de méconnaître l'atteinte grave portée au Concordat par le projet en question. Dès lors, comment le Souverain Pontife ne protesterait-il pas contre un ensemble de mesures qui détruisent le principe même du traité? Le gouvernement s'inquiète de cette perspective d'un conflit avec le Saint-Siège; mais est-il encore maître de la situation? Ses instances auprès de la Commission du Concordat n'ont servi à rien. Quand même il voudrait sincèrement la paix religieuse, son action échouerait contre le parti pris de la majorité. Désavouer la politique de celle-ci, ce serait se renier lui-même. Mais le cabinet Ferry est trop engagé dans la voie où il lui paraît prudent aujourd'hui de s'arrêter pour pouvoir

Digitized by Google

retenir le parti républicain. La pente l'entraîne et il suit fatalement l'impulsion. Ses membres comptent eux-mêmes parmi les principaux instigateurs du mouvement antireligieux; leur véritable rôle est plutôt de pousser que de retenir.

Dès le lendemain même du jour où M. Ferry avait fait entendre à la Commission du Concordat des paroles en apparence pacifiques, on voyait recommencer les scènes de violence dont l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses a déjà été, à plusieurs reprises, l'occasion. Pour la seconde fois et avec le même appareil, grotesque et odieux de force, l'abbaye des Bénédictins de Solesme était envahie, la trêve accordée aux religieux était rompue et les scellés étaient de nouveau apposés sur toutes les ouvertures du couvent avec un surcroît de précautions. C'était un démenti formel à ces prétendues intentions pacifiques montrées par le président du conseil. Le gouvernement en a-t-il été gêné? Aucunement. Aux plaintes de Mgr Freppel, le sous-secrétaire d'État de l'intérieur a répondu avec une impertinence qui démasquait toute l'hypocrisie des paroles antérieures. La majorité en a profité pour accentuer davantage sa politique de fanatisme et de haine, et le gouvernement l'a laissé faire. Un ordre du jour pur et simple eût été un dénouement encore trop pacifique pour un débat sur les congrégations religieuses; il a fallu à cette majorité un ordre du jour motivé, rappelant les décrets et approuvant la conduite du gouvernement à Solesme. Même à gauche, on a été surpris de voir les ministres se rallier à une motion dont le discours de M. Madier de Montjau, son auteur, avait fait une nouvelle déclaration de guerre religieuse. Etait-ce donc là la sanction des remontrances adressées à la Commission du Concordat, et des promesses faites en quelque sorte aux catholiques?

Les véritables sentiments de M. Ferry et de ses collègues se trahissent en toute rencontre. S'il était vrai qu'ils voulussent sincèrement l'apaisement dans les questions religieuses, l'interpellation de M. le duc de Broglie sur les manuels d'instruction civique leur eût fourni l'occasion de le montrer. On sait comment les auteurs de la loi néfaste du 28 mars ont dissimulé l'introduction de l'athéisme dans les écoles sous le couvert de la neutralité de l'enseignement; on a vu, depuis, de quelle manière cette neutralité légale a été violée par l'admission dans les écoles de livres contraires à la foi et à la morale catholique. Qu'étaient devenues les promesses trompeuses

Digitized by Google

de la loi? M. de Broglie l'a demandé à M. Ferry. Le gouvernement a-t-il fait quelque chose pour interdire les livres de Paul Bert, de Compayré et autres, réprouvés par l'opinion catholique et condamnés par le Saint-Siège? Loin de là, il les a autorisés. A l'interpellation de M. de Broglie, le président du conseil a répondu que ces livres étaient irréprochables, et qu'il ne reconnaissait ni à l'autorité ecclésiastique le droit de les condamner, ni aux parents celui de les réprouver. Seul le gouvernement est juge de la morale enseignée dans les écoles et de la neutralité promise dans la loi. M. Jules Ferry a déclaré qu'à l'avenir les manuels d'instruction civique et morale ne seraient admis dans les écoles qu'après avoir été examinés et autorisés par le ministre et le conseil supérieur de l'instruction publique. Mais tandis que le président du conseil approuve les manuels condamnés par l'autorité religieuse, il condamne ceux que les écoles chrétiennes ont adoptés. Il en est un surtout de ceux-ci qu'il a dénoncés avec une violence particulière, en ajoutant à ses invectives la menace.

Telle est la manière du gouvernement d'entendre la pacification religieuse. Il s'érige en juge de la morale, en juge des consciences, en juge de l'Eglise, et ses arrêts doivent être tenus pour la loi. Il chasse des écoles la morale chrétienne pour y substituer une morale laïque dont le dogme principal est la négation de Dieu, il oppose aux consciences et aux familles catholiques ses théories, et il annule les décrets de la Congrégation de l'*Index* par les décisions de son Conseil supérieur de l'instruction publique.

Moyennant cela, M. Ferry déclare qu'il veut vivre en paix avec Rome. Sa réponse à M. de Broglie donne la mesure des intentions du gouvernement. Que le Pape, que les évêques, que les représentants de l'opinion catholique lui laissent déchristianiser « lentement et sûrement » la France, selon le programme de l'opportunisme, et il n'ira pas plus loin dans la persécution. A ce prix, la paix régnera.

Après la déchristianisation du pays, le parti républicain n'a pas de plus grand souci que l'asservissement de la magistrature. Les deux choses, d'ailleurs, se tiennent. Le seul obstacle que le gouvernement et la majorité aient rencontré dans l'exécution de leurs mesures antireligieuses vient des tribunaux. C'est pour avoir fait œuvre d'indépendance vis-à-vis du pouvoir et refusé de s'associer aux passions dominantes que la magistrature actuelle est condamnée.

Par réforme judiciaire, les républicains n'ont jamais entendu

Digitized by Google

autre chose que la révocation des magistrats indépendants. Le projet de loi voté par la Chambre des députés en témoigne. C'est une œuvre de rancune et de passion. La prétendue réforme consiste dans la suspension et l'inamovibilité pendant trois mois, dans la réduction du nombre des membres des cours et des tribunaux et l'institution d'un conseil de surveillance placé sous la main du pouvoir. Rien de plus simple. En même temps que la nouvelle loi donne au gouvernement le droit de révoquer autant de magistrats qu'il y a de sièges supprimés et qu'elle suspend l'inamovibilité juste le temps nécessaire pour lui permettre de se débarrasser des magistrats désagréables ou suspects, elle institue un conseil disciplinaire composé, pour les deux tiers de ses membres, de délégués des Chambres, qui annulera pour l'avenir l'inamovibilité en mettant les magistrats maintenus ou nouvellement nommés à la merci des passions de la majorité Cette intrusion de la politique dans le domaine judiciaire indique suffisamment de quelle magistrature la république a besoin et quel genre de service elle attend des juges. Les républicains sont pressés de réaliser une réforme qui leur permettra d'aller plus avant et plus vite dans leur œuvre de destruction religieuse. Le nouveau projet de loi sur le magistrature est tellement odieux et immoral, il a été si vivement critiqué, même du côté républicain où l'on a encore quelque souci de la morale et de la justice, que l'on suppose qu'il ne sera pas ratifié par le Sénat. C'est peut-être trop compter sur lui. Quoi qu'il en soit, c'en sera fait absolument du peu qui lui reste de force et d'autorité, s'il adopte une loi qui n'est pas une œuvre de réforme judiciaire, mais un honteux projet de domestication de la magistrature.

Devant les entreprises de la république contre la religion et l'ordre social, les hautes classes qui devraient être l'appui du parti conservateur, montrent trop souvent une légèreté et une frivolité bien propres à favoriser les attentats dont le patriotisme autant que la conscience a à souffrir. Les républicains ne peuvent-ils pas dire que tout est pour le mieux, que la nation est satisfaite et ne demande qu'à jouir des biens que la république lui assure, lorsque l'on voit la fureur de plaisir qui règne jusque dans le monde où le régime actuel ne devrait compter que des adversaires et cù le deuil serait plus de saison que la joie? C'est un triste signe du temps que le fol engouement des classes riches pour les courses, les bals, les spectacles de tout genre que Paris offre abondamment à l'avidité

Digitized by Google

des amateurs d'amusements. N'a-t-on pas vu, ces jours-ci, l'aristocratie, la riche bourgeoisie, toutes les illustrations bruyantes de l'art et de la littérature accourir, de compagnie avec le plus vilain monde de viveurs et de parieurs, sur l'hippodrome de Longchamps où avait lieu la course du grand Prix de Paris, et le cœur de cette foule brillante surexcitée par la lutte d'un cheval français contre un cheval anglais? Dieu merci! Frontin l'a emporté et le patriotisme chevalin de nos Français n'a pas eu à souffrir d'une défaite. Sur le turf, dans les salons, dans les journaux mondains, ce triomphe a été célébré à l'égal d'une victoire sur l'Allemagne. Frontin est notre revanche de M. de Moltke. La fièvre du luxe et des plaisirs ne le cède en rien à la fureur hippique. Tout lui est occasion, et les œuvres de bienfaisance elles-mêmes en sont venues à lui servir de prétexte. On fait argent d'exhibitions d'actrices, de mascarades de salons, de spectacles inconvenants; le scandale marche de pair avec la charité. Ce n'est pas en vain que le Souverain Pontife, en répondant à l'Adresse que les délégués des conférences de Saint-Vincent lui ont présentée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de leur Société, a condamné ces générosités faites aux pauvres avec le produit des passe-temps et des divertissements mondains. La vraie charité s'exerce autrement et elle a d'autres modèles que ceux-là.

Les graves nouvelles arrivées du Tonkin au commencement du mois ont décidé le gouvernement à une action sérieuse. Les circonstances de la mort du commandant Rivière et de ses compagnons d'armes montrent à quel point la conduite du gouvernement a été imprévoyante et coupable dans cette affaire. Les responsabilités de ce désastre remontent jusqu'à lui. C'est lui qui a lancé en avant la petite colonne du commandant Garnier sans prévoir les suites de l'expédition et sans s'occuper de la soutenir. Il a tergiversé quand il fallait agir. Seul dans le précédent ministère, l'amiral Jauréguiberry avait compris qu'il fallait ou ne pas s'engager jusqu'à Hanoï ou aller jusqu'au bout. Combattu par M. Grévy, dont l'apathie et l'égoïsme s'accommodent mieux d'une politique d'inaction, le ministre de la marine a mieux aimé remettre son portefeuille que d'encourir la responsabilité du désastre qu'il prévoyait. Trop longtemps le ministère actuel, sans idée sur la politique extérieure de la France, sans courage devant les Chambres, a hésité à présenter la demande de crédit pour une expédition que la prise d'Hanoï et la

Digitized by Google

position de la petite troupe du commandant Rivière rendaient nécessaire, Enfin les mesures ont été prises pour réparer l'échec de nos armes et de notre honneur. Le gouvernement, pour complaire à la majorité, a éprouvé le besoin de nommer un commissaire civil au Tonkin. Pourvu que celui-ci n'entrave pas le commandement militaire, on peut espérer que l'opération sera menée à bonne fin. Une intervention de la Chine semble moins à craindre aujourd'hui; les forces expédiées dans l'Annam sont suffisantes aussi pour tenir tête aux troupes de Tu Duc. On conquerra le Tonkin; mais qu'en fera-t-on ensuite? S'il ne s'agit que d'accroître notre domaine colonial, d'ouvrir des débouchés au commerce, de fonder des comptoirs et des banques et d'exploiter des mines d'or, l'expédition est vaine. Il y a une œuvre de civilisation et de civilisation chrétienne à accomplir au Tonkin : c'est là la vraie justification de la conquête. Mais la république est-elle à la hauteur d'une pareille mission?

L'exemple de l'Allemagne est bien fait en ce moment pour servir de leçon à la France républicaine. Après une expérience de dix ans, le gouvernement de Berlin se voit obligé de renoncer à sa politique de persécution religieuse. M. de Bismarck avait cru nécessaire, pour assurer l'avenir de l'unité allemande, d'assujettir l'Église à l'Empire, comme les fondateurs de notre république ont pensé qu'il fallait, pour la maintenir, détruire le catholicisme. Loin de consolider l'œuvre de la conquête, le *Kulturkampf* n'a servi, en Allemagne, qu'à consolider et à accroître la situation du parti catholique contre lequel il était dirigé. Constamment aux prises avec le centre ultramontain, devenu l'arbitre des chambres prussiennes et du reichstag allemand, le chancelier a vu échouer l'un après l'autre tous les projets économiques et financiers qu'il voulait donner pour base à l'Empire. Sa lutte contre l'Eglise n'a eu, en définitive, d'autre résultat que de faire avorter sa politique intérieure.

M. de Bismarck avait rêvé de mettre la main sur le clergé, d'abattre l'opinion catholique où il croyait apercevoir un élément d'opposition, de réduire l'Eglise à la condition d'esclave, et se constituant maître de l'éducation, du recrutement et de la discipline ecclésiastiques. La persécution n'a fait qu'accroître la force du parti catholique et l'autorité de l'Eglise. Contraint par les événements de renoncer au *Kulturkampf*, le fondateur de l'unité allemande s'est fait une question d'amour-propre de ne point

Digitized by Google

paraître céder à Rome, et d'avoir l'air, au contraire, d'amener le chef de l'Eglise à composition dans les longues et équivoques négociations engagées avec lui depuis plusieurs années. Devant la légitime résistance du Saint-Siège, sur les points qui ne pouvaient être l'objet d'un arrangement, M. de Bismarck a compris qu'il ne gagnerait rien à prolonger d'avantage ces négociations, et notamment qu'il n'obtiendrait pas du Souverain Pontife ce droit de *veto* sur les nominations ecclésiastiques qui était l'objet principal des lois de mai. Abandonnant donc le terrain des négociations avec Rome, le chancelier recourt directement à la voie législative. Le Landtag prussien vient d'être saisi d'un projet de loi qui modifie quelques-unes des dispositions les plus rigoureuses des lois de mai entre autres celle qui concerne le droit d'opposition du gouvernement aux nominations ecclésiastiques. Mais comme toutes les demi-mesures, ce nouveau projet politico-ecclésiastique ne satisfait aucun parti, ni les catholiques qui combattent depuis dix ans pour la liberté religieuse, ni le parti national libéral qui avait soutenu jusqu'ici M. de Bismarck dans sa lutte contre le catholicisme. Si le chancelier, éclairé par le résultat de sa fausse politique, veut sincèrement le rétablissement de la paix religieuse, il lui faudra faire de nouveaux sacrifices d'amour-propre au bien public, aux droits immuables de l'Eglise, dût-il aller jusqu'à Canossa.

Arthur Loth.

Digitized by Google

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

20. — Cinquième Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. M. Blanchemain entretient l'Assemblée de l'association professionnelle des horticulteurs jardiniers. M. le comte de Ségur-Lamoignon parle ensuite de la revue de l'Œuvre de l'*Association catholique*, des améliorations qui y ont été apportées et des services qu'elle rend à l'Œuvre et à ceux qui s'occupent de la solution de la question sociale. L'Œuvre ne se contente pas d'avoir cette revue *des questions sociales et ouvrières*, elle publie des documents spéciaux, exposant ses doctrines et son organisation d'action. C'est ce qu'expliquent MM. le marquis de la Tour du Pin et Gréan. M. de Marolles rend hommage aux services que la presse a rendus et peut rendre aux doctrines sociales que l'Œuvre défend. Il expose l'organisation du service de la presse, qui comprend, pour être complet, deux parties : le contrôle de la presse amie, indifférente ou hostile, et l'usage de la presse pour la diffusion des doctrines de l'Œuvre, par l'envoi aux journaux bien disposés d'articles qu'ils puissent insérer. A ce propos, M. de Marolles mentionne la création de plusieurs journaux spécialement destinés à répandre les doctrines de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

La séance de la *Commission agricole* est marquée par une intéressante discussion *sur le régime corporatif à la campagne* et l'*Association paroissiale*.

La séance de clôture a lieu le soir sous la présidence de Mgr d'Hulst. M. le comte de Mun fait ressortir, dans un magnifique discours, toute l'importance des travaux auxquels les membres de l'Œuvre consacrent leurs forces et le véritable caractère du but qu'ils poursuivent. L'éloquent orateur trace de main de maître un saisissant tableau de la situation déplorable que la révolution a créée en rompant avec les traditions séculaires de l'organisation du travail et en apportant aux hommes, sous le mot fallacieux « de liberté, l'*hypocrisie* de l'*oppression*. » C'est cette fausse et pernicieuse liberté, c'est l'antagonisme violent des classes qu'elle a provoqué, c'est la ruine inévitable du pays qui en résultera, si l'on s'obstine à persévérer dans cette voie que l'Œuvre des Cercles cherche à combattre et à prévenir par le rétablissement du régime corporatif. L'*Œuvre des Cercles catholiques* d'ouvriers est donc une véritable œuvre de salut social. M. de Mun termine son discours par un chaleureux appel à la génération future, aux jeunes gens chrétiens appelés à continuer l'œuvre commencée et à recueillir les fruits de leurs propres efforts et des efforts de ceux qui les auront précédés.

Digitized by Google

Mgr d'Hulst, dans une allocution fort spirituelle, indique le véritable caractère de l'Œuvre des Cercles et dégage l'idée qui l'inspire, des calomnies qui cherchent à l'amoindrir et à la rendre suspecte. La sixième journée est marquée, le matin, par une messe de communion générale, dans la chapelle provisoire de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre et par une grande réunion, dans l'après-midi, à Notre-Dame, et le soir, par un repas d'adieu, dans les salles de l'hôtel continental. Au moment des toasts, M. de la Bouillerie donne lecture d'un bref que Sa Sainteté le Pape Léon XIII adresse à l'Œuvre des Cercles; puis il porte le premier toast au Pape. M. Lucien Brun boit aux hommes nécessaires; M. Raoul Ancel, aux comités de provinces; M. Doresmieux de Feuquières, aux aumôniers des cercles; M. Leroy, au comité de l'Œuvre; M. Georges Martin, à la bannière; M. de la Chesnaye, aux dames patronnesses, M. Victor Pierre, aux ouvriers des Cercles; M. Lefébure, au réveil de la France; M. de Roquefeuil, aux œuvres catholiques; le R. P. Delaporte, à l'avenir des cercles; M. de Marolles, à la presse catholique; M. de Milcent, aux industriels et aux patrons des arts et métiers. Enfin M. de Mun termine la réunion par une brillante improvisation.

21. — Le Saint-Père adresse la lettre suivante à Son Em. le Cardinal Mac-Closkey, archevêque de New-York :

« Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Ça été pour Nous une très grande joie de recevoir une copie du quatrième synode diocésain de New York, tenu par vous dans votre église métropolitaine au mois de novembre dernier, ainsi que les statuts des synodes précédents.

« Nous nous réjouissons extrêmement, cher fils, de voir que vous avez travaillé avec tant de succès à l'accomplissement de ce devoir du ministère pastoral, que le Concile de Trente a si vivement recommandé à l'attention de tous les évêques, et Nous avons la confiance que votre zèle et celui de ceux qui travaillent avec vous à la diffusion de la foi et du culte catholique et au salut des âmes, portera des fruits abondants de bénédiction dans votre diocèse. Mais ce n'est là qu'une des preuves de votre zèle sacerdotal et de votre vigilance pastorale; votre longue et laborieuse vie est remplie d'exemples éclatants, et Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion sans accorder à quelques-uns d'entre eux le témoignage bien mérité de Notre satisfaction et de Notre amour.

« Nous n'ignorons pas, cher Fils, avec quel soin vous vous efforcez de bien pénétrer la jeunesse de votre diocèse, et surtout ceux qui se destinent au service des autels, de la doctrine du Docteur angélique, puisée à sa source même et de la manière que Nous avons Nous-même recommandée. Nous savons aussi avec quelle incessante fidélité vous vous êtes toujours efforcé, avec le clergé et les fidèles de votre diocèse, de venir en aide au Siège Apostolique, dans les cruelles nécessités où il a été réduit par les malheurs des temps et la malice des hommes.

« C'est pourquoi Nous avons longtemps désiré de vous exprimer Notre profond sentiment de gratitude et d'affection et de faire connaître par votre intermédiaire Notre reconnaissance et Notre amour à tous ces enfants dévoués de l'Église qui, unis à nous par les liens de la piété filiale, ne

Digitized by Google

manquent pas, surtout dans ces temps d'épreuve, de seconder Nos volontés et de prouver leur attachement à ce Siège Apostolique.

« Pendant que Nous adressons de ferventes prières pour que les fidèles de votre illustre diocèse apprennent à aimer Dieu de plus en plus chaque jour, et que, sous votre ministère et votre direction pastorale, leurs mérites s'accroissent avec leur nombre, Nous demandons en même temps à Dieu du fond de Notre cœur de répandre sur vous l'abondance de ses grâces, de fortifier vos collaborateurs et votre peuple par les secours d'en haut, et d'accorder à tous ceux qui sèment dans les bénédictions de pouvoir aussi récolter des bénédictions. Que Notre bénédiction apostolique, que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous, cher Fils, et au clergé et au peuple qui vous sont confiés, soit un gage de la grâce divine, de même qu'elle est la marque de Notre faveur spéciale. »

22. — Le Saint-Père crée un vicariat apostolique à Vittoria-Nianza, et désigne pour titulaire de ce nouveau siège épiscopal le R. P. Livinhac, de la Congrégation des missionnaires, fondée à Alger par Mgr Lavigerie.

23. — La Sacrée-Congrégation des Rites adresse aux Evêques du monde catholique le décret suivant, au sujet du chant liturgique.

« La sollicitude des Pontifes Romains pour tout ce qui concerne la sainte Liturgie a éclaté également dans le soin avec lequel ils ont toujours veillé à la splendeur et à l'unité de la musique religieuse, et tout particulièrement du chant grégorien. Ainsi lorsque, selon les vœux du Concile de Trente, le pape Pie IV chargea quelques cardinaux de la sainte Eglise romaine de la réforme du chant liturgique, ces derniers firent tout ce qui était en leur pouvoir pour le ramener à une forme plus appropriée et plus simple, de telle sorte qu'il pût être facilement appris et adopté par tous ceux qui s'adonnent au chant religieux.

« Dans l'accomplissement de cette œuvre, ils furent puissamment aidés par le concours intelligent et l'expérience consommée du maître Jean-Pierre Louis de Palestrina, qui porta la révision du Graduel romain à un tel degré de perfection, en se conformant aux règles très sages qui lui avaient été tracées, qu'il parvint à y conserver à la fois son cachet propre et le vrai caractère du chant grégorien. Le Pape Paul V fit ensuite imprimer à Rome, à la typographie de Médicis, le Graduel romain ainsi révisé et réformé, et l'approuva par des Lettres Apostoliques en forme de Bref.

« A partir de cette date, on commença à employer ce Graduel dans la chapelle pontificale, dans les églises patriarcales et les autres églises les plus importantes de Rome. Quelques disciples de Pierre-Louis de Palestrina continuèrent, sur l'ordre des Pontifes Romains, l'œuvre commencée par lui.

« De nos jours, le Pape Pie IX, de sainte mémoire, qui voyait la liturgie romaine heureusement adoptée par presque toutes les Eglises, désirait aussi établir la même unité pour ce qui concerne le chant liturgique. C'est pourquoi il institua, par l'intermédiaire de la Sacrée-Congrégation des Rites, une commission spéciale d'hommes profondément versés dans le chant religieux, qui devaient, sous la direction, sous les auspices et sous l'autorité de cette Congrégation, préparer une nouvelle édition du Graduel selon celle de Médicis et ajouter les autres parties du chant liturgique, qui manquaient

Digitized by Google

encore, en suivant dans ce travail les règles observées pour le Graduel.

« La Sacrée-Congrégation des Rites, se conformant à ce désir, adressa un appel au nom du souverain Pontife, par une circulaire de la dite Commission, en date du 2 janvier 1868, aux éditeurs de livres liturgiques, italiens et étrangers, qui voudraient mettre la main à cette œuvre si glorieuse et si utile, sous la direction de la Commission et sous les auspices de la Sacrée-Congrégation des Rites.

« Tous ayant constaté que c'était là une tâche des plus difficiles, exigeant de grandes dépenses et beaucoup de travail, il ne se trouva qu'un seul éditeur, le chevalier Frédéric Pustet, de Ratisbonne, imprimeur du souverain Pontife et de la Sacrée-Congrégation des Rites, pour entreprendre cette œuvre ardue, et il l'accomplit heureusement en ce qui concerne le Graduel.

« L'édition du Graduel romain de Paul V fut donc préparée par les études approfondies de la Commission, soigneusement révisée par elle et déclarée authentique; de sorte qu'elle peut être appelée avec raison une édition romaine, faite par les soins de la Sacrée-Congrégation des Rites. Le pape Pie IX fit le plus grand éloge de cette édition, dans un Bref en date du 3 mai 1873, et la recommanda hautement; pour l'établissement de l'unité du chant religieux, aux RRmes Ordinaires des lieux et à tous ceux qui s'occupent de la musique sacrée. Il engagea en outre, dans ce même Bref, l'éditeur à publier enfin les volumes du chant grégorien qui manquaient encore pour compléter l'édition commencée jadis par Paul V.

« Plus tard, lorsque le même éditeur eut publié avec non moins de soin et d'activité, et en se conformant aux règles déjà établies, la partie de l'Antiphonaire et du Psautier qui contient les Heures diurnes, N. T. S. P. le Pape Léon XIII confirma, par d'autres Lettres Apostoliques en forme de Bref, en date du 15 novembre 1878, les décisions de son prédécesseur; il approuva cette édition révisée par des hommes très versés dans le chant ecclésiastique et spécialement délégués à cet effet par la Sacrée-Congrégation des Rites et la déclara authentique. Il la recommanda vivement aussi, dans les mêmes termes dont s'était servi Pie IX, de sainte mémoire, pour l'édition du Graduel, aux RRmes Ordinaires et à tous ceux qui cultivent la musique sacrée, *afin que, de la sorte, dans tous les lieux, dans tous les diocèses, on fît pour le chant ce qu'on fait pour toutes les autres parties de la sainte Liturgie, en suivant uniquement la méthode dont l'Eglise romaine fait usage.*

« Pendant ce temps, plusieurs de ceux qui s'occupent de la musique ecclésiastique se livrèrent à des recherches plus approfondies sur la forme primitive du chant grégorien et sur ses phases diverses durant les âges suivants. Mais, dépassant les justes bornes de cette investigation et se laissant peut-être emporter par un trop grand amour pour l'antiquité, ils parurent ne pas tenir assez compte des ordonnances récentes du Siège Apostolique et de ses désirs maintes fois manifestés que le chant grégorien prît partout la forme que l'usage plein de prudence de l'Eglise romaine a sanctionnée.

« En effet, dédaigneux de cette voie déjà sagement tracée, ils crurent qu'ils étaient encore pleinement libres de chercher à ramener le chant grégorien à ce qui, d'après eux, était sa forme primitive, sous ce prétexte même que le Siège Apostolique avait sans doute déclaré authentique le chant contenu dans

Digitized by Google

l'édition récemment approuvée par lui et l'avait hautement recommandé, mais qu'il ne l'avait imposé en aucune façon aux diverses Eglises. Ils avaient le tort d'oublier que c'est une pratique constante des souverains Pontifes d'user de la persuasion pour la réforme de certains abus, plutôt que de donner des ordres; d'autant mieux que les RRmes Ordinaires des lieux et leur clergé ont coutume d'interpréter pieusement et religieusement comme un ordre les exhortations du Souverain Pontife.

« Comme ils répandirent ces idées par le moyen des journaux et par la publication de divers opuscules et que l'approbation même donnée à l'édition sus-indiquée fut mise en doute, la Sacré-Congrégation crut de son devoir de déclarer authentiques les Lettres apostoliques de Pie IX, de sainte mémoire, déjà édictées, et de confirmer de nouveau l'approbation donnée à ladite édition, par un décret en date du 14 avril 1877.

« Mais ils semblèrent n'acquiescer ni à ce décret ni aux Lettres apostoliques de N. T. S. P. le Pape, données plus tard et que nous avons mentionnées. Bien plus, ils continuèrent d'affirmer plus fortement que jamais leurs opinions dans le Congrès de chant ecclésiastique qui s'est tenu l'année dernière à Arezzo, pour honorer solennellement le moine Gui. Ils encoururent ainsi la désapprobation de ceux qui estiment avec raison que l'autorité du Siège apostolique doit seule servir de règle en ce qui regarde la méthode et l'unité du chant, comme pour toutes les autres parties de la sainte Liturgie.

« Mais, quoi qu'il ait pu se glisser en cela de blâmable, les membres du Congrès d'Arezzo adressèrent humblement à N. T. S. P. le Pape Léon XIII un certain nombre de vœux ou de demandes relatifs à la question et sollicitèrent sa décision. A cause de la gravité de l'affaire, Sa Sainteté en confia l'examen à une Commission particulière choisie par Elle et composée de quelques-uns des cardinaux préposés à la garde des saints Rites et de plusieurs prélats faisant partie de la même Sacré-Congrégation des Rites.

« Cette Commission particulière, réunie au Vatican au jour ci-dessous indiqué, après de mûres et soigneuses délibérations et un examen attentif de tout ce qui concerne l'affaire, ayant pris également l'avis d'hommes profondément versés dans la question, a jugé devoir émettre la décision suivante, sous la réserve de l'approbation de Sa Sainteté :

« Les vœux ou les demandes formulés, l'année dernière, par le Congrès d'Arezzo et adressés par lui au Siège apostolique concernant le retour du chant liturgique grégorien à l'ancienne tradition, pris dans leur teneur, ne peuvent être acceptés ni approuvés. Sans doute, ceux qui s'occupent du chant ecclésiastique ont toujours eu dans le passé et conservent pour l'avenir pleine et entière liberté de rechercher, au point de vue de l'érudition, quelle fut anciennement la forme de ce chant ecclésiastique et par quelles phases il a passé, comme ont coutume de le faire les érudits, dans des discussions et des recherches très louables, pour les anciens rites de l'Eglise et les autres parties de la sainte Liturgie. Mais, néanmoins, la seule forme du chant grégorien qui doive aujourd'hui être tenue pour authentique et pour légitime est celle qui a été approuvée et confirmée par Paul V, conformément aux prescriptions du Concile de Trente; par Pie IX, de sainte mémoire, par N. T. S. P. le Pape Léon XIII et par la Sacrée-Con-

Digitized by Google

grégation des Rites et qui est contenue dans l'édition donnée à Ratisbonne, cette forme étant, à la différence de tout autre, celle du chant qui est en usage dans l'Eglise romaine. En conséquence, il ne doit plus y avoir de doutes, ni de discussions sur l'authenticité et la légitimité de cette forme de chant, parmi ceux qui sont sincèrement soumis à l'autorité du Siège apostolique.

« Afin que le chant employé dans la sainte Liturgie, prise au sens strict, soit partout le même, on aura soin, dans les nouvelles éditions des Missels, des Rituels et des Pontificaux, de mettre les parties notées de ces livres en parfaite conformité avec l'édition sus-mentionnée, qui est approuvée par le Saint-Siège comme contenant le chant liturgique propre de l'Eglise romaine (ainsi que l'indique le titre même de chaque volume). D'autre part, bien que le Siège apostolique, selon la règle de conduite pleine de prudence qu'il a suivie lorsqu'il s'est agi du rétablissement de l'unité de la liturgie ecclésiastique, n'impose pas à chaque Eglise ladite édition, toutefois il exhorte de nouveau vivement tous les révérendissimes Ordinaires des lieux et les autres personnes qui s'occupent du chant ecclésiastique à travailler à ce que cette édition soit adoptée dans la sainte Liturgie, afin de conserver l'unité du chant, comme plusieurs églises ont déjà fait, par une détermination digne d'éloges. — Ainsi décrété par la Sacrée-Congrégation, le 10 avril 1883.

« Un rapport fidèle de toutes ces choses ayant été fait à N. T. S. P. le Pape Léon XIII par le secrétaire soussigné, Sa Sainteté a approuvé le décret de la Sacrée-Congrégation, l'a confirmé et a ordonné de le promulger, le 26 du même mois de la même année.

« D. Cardinal Bartolini, *préfet de la S.-C.*
« Laurent Salvati, *secrétaire de la S.-C.* »

24. — A la Chambre des députés, discussion du projet de loi de la réforme judiciaire. M. Goblet défend l'inamovibilité et l'indépendance de la magistrature battues en brèche par le projet Roche.

Au Sénat, le crédit pour l'expédition du Tonkin est voté par 215 voix contre 3.

24. — En présence de l'échec infligé à nos armes, au Tonkin, et de la perte si regrettable de deux vaillants officiers, les commandants Rivière et de Villers, la Chambre des députés adopte à l'unanimité le projet de loi relatif à l'expédition du Tonkin; puis elle continue la discussion générale du projet de loi sur la magistrature et entend MM. Martin Feuillée et Ribot.

25. — La commission du budget, malgré l'opposition du gouvernement, décide la suppression totale des bourses de séminaire, en trois années et par tiers, à partir de 1884.

Le Sénat continue la discussion des propositions de loi sur la protection de l'enfance.

Mort de M. Ed. Laboulaye, sénateur inamovible, membre de l'Institut et administrateur du collège de France.

26. — Mort de l'émir Abd-el-Kader, à Damas. Ses funérailles ont lieu aux frais de la France.

Digitized by Google

27. — Les anarchistes, socialistes, collectivistes, possibilistes, communistes, etc., etc., au nombre de quinze cents environ, affirment, au Père-Lachaise, leur sympathie commune pour les insurgés de 1871. Ils y célèbrent, dans de nombreux et violents discours, les défenseurs de la Commune, et entre temps ils s'injurient mutuellement. La police écoute placidement leurs discours échevelés et leurs excitations furibondes. Elle se borne seulement à empêcher les manifestants de former des défilés ou des processions en dehors du cimetière.

La Cour de cassation rend son premier arrêt relativement à l'application de la loi du 28 mars. Elle décide qu'aucune poursuite ne peut être intentée contre un père de famille, en vertu de la loi sur l'instruction primaire obligatoire, avant qu'il ait reçu du maire un « *avis individuel* » lui notifiant l'époque de la rentrée des classes.

Couronnement de l'empereur et de l'impératrice de Russie, à Moscou. Des fêtes splendides sont données à cette occasion, et une amnistie est accordée.

28. — M. Jules Grévy reçoit en audience publique, au palais de l'Elysée, M. le comte Hoyos, qui lui remet les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche.

29. — La question de la « laïcisation des hôpitaux de Paris » occupe toute la séance du Sénat. M. Bérenger l'expose dans ses détails, il en montre la gravité particulière et revendique avec énergie les droits de la conscience humaine.

M. Valdeck-Rousseau, répudiant les exemples de ses prédécesseurs, qui ont refusé jusqu'à présent de céder aux sommations du conseil municipal de Paris en maintenant les aumôniers des hôpitaux, pousse l'inconvenance jusqu'à rejeter sur l'autorité diocésaine la responsabilité de la douloureuse situation faite aux malades de ces établissements.

30. — A la Chambre des députés, suite de la discussion du projet de loi sur la magistrature. La question des traitements est surtout agitée. Ils sont ramenés à des taux sensiblement inférieurs à ceux du projet de loi.

31. — Le Saint-Père adresse à Mgr l'archevêque de Cambrai un bref en faveur du Congrès eucharistique de Liège.

1er *juin*. — Au Sénat, interpellation de M. le duc de Broglie, sur les manuels d'enseignement moral et civique. Cette question si grave et si délicate est exposée dans toute son ampleur par M. le duc de Broglie, avec sa finesse et sa verve habituelles, et par M. Chesnelong, dans une réplique vigoureuse et admirablement éloquente.

M. Jules Ferry répond par des incriminations dirigées contre les catholiques et même contre les évêques, et se voit forcé de plaider les circonstances atténuantes en faveur des manuels censurés par l'autorité ecclésiastique. Finalement, il promet que ces manuels ne pourront figurer sur les listes adoptées par les conférences pédagogiques d'instituteurs, qu'après avoir été contrôlés par le ministre et par le conseil supérieur de l'instruction publique.

La Chambre adopte, dans la discussion du projet de loi sur la magistrature, à une forte majorité, une disposition qui interdit le cumul des fonctions judiciaires avec toute autre fonction administrative ou élective.

Digitized by Google

2. — Au Sénat, M. le comte de Saint-Vallier développe sa question au ministre des affaires étrangères, sur les événements du Tonkin. M. Challemel-Lacour se contente, dans les explications qu'il donne, de rejeter sur les agents et serviteurs de la France au Tonkin, le poids des responsabilités.

Après ce débat, le Sénat reprend la discussion de la loi sur les enfants abandonnés, et prend en considération un amendement présenté par M. Baragnon, tendant à ce que l'éducation religieuse ait sa place dans les établissements créés par l'État, pour les mineurs infirmes ou reconnus vicieux.

Des désordres graves se produisent à Saint-Pétersbourg. Plus de cent mille hommes y prennent part. La troupe intervient.

3. — *Décret de la Sacrée Congrégation des Rites, proclamant saint Vincent de Paul patron de toutes les Conférences et Sociétés de charité établies en France :*

POUR LA FRANCE

« La divine Providence a donné au monde, comme un insigne modèle de miséricorde envers les pauvres et comme un chef illustre destiné à propager au loin les œuvres de la charité chrétienne, saint Vincent de Paul, lequel, s'étant fait pour cela tout à tous, a passé en faisant le bien et a laissé comme l'héritage de son esprit aux prêtres de la Congrégation de la Mission, dont il est le fondateur, et aux filles appelées de la Charité.

« A ces prêtres et à ces religieuses se sont joints plus tard, en grand nombre, des laïques qui, inspirés par les mêmes sentiments de bienfaisance et appuyés du patronage de saint Vincent, ont vaillamment entrepris, pour l'assistance des pauvres et des malades, des œuvres admirables de miséricorde tant spirituelles que corporelles, sans reculer devant aucune fatigue ni aucune difficulté, ni aucune dépense. Ainsi s'est fondée cette Société dite des *Conférences*, qui, née à Paris en l'année MDCCCXXXIII, s'est merveilleusement répandue presque dans toutes les parties du monde où l'Église a des fidèles et a produit en abondance des fruits salutaires.

« C'est pourquoi les membres de cette société, ayant l'intention de célébrer prochainement le cinquantième anniversaire de sa fondation, ont formulé le vœu que saint Vincent, déjà reconnu par leur propre choix comme leur maître et leur protecteur, fût établi et proclamé leur céleste Patron par l'autorité du Siège Apostolique. Les RRmes évêques des diocèses de France, unissant leurs vœux à ce vœu, ont sollicité la même grâce de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, en faveur de toutes les sociétés analogues de charité établies en France. Sa Sainteté, sur le rapport du secrétaire soussigné de la Sacrée Congrégation des Rites, accueillant avec bienveillance ces prières et ces demandes, a daigné proclamer et établir saint Vincent de Paul comme patron spécial auprès de Dieu de toutes les sociétés de charité, se rattachant à lui d'une manière quelconque, qui existent sur le territoire français : et elle a ordonné, en conséquence, que des Lettres Apostoliques en forme de Bref, fussent expédiées à ce sujet.

4. — Suite de la discussion du projet de loi sur la magistrature. L'article 12, qui donne au garde des Sceaux le droit de *faucher*, sans con-

Digitized by Google

trôle et sans appel, les magistrats qui lui déplairont, est adopté. Il en est de même de l'amendement de M. Raspail, qui exclut des fonctions judiciaires les magistrats encore en exercice ayant fait partie des commissions mixtes, après le coup d'État du 2 décembre 1851 et qui leur enlève tout droit à une pension de retraite.

5. — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul, le Saint-Père reçoit en audience solennelle les membres des diverses conférences de Rome et les délégués des conférences de l'étranger, et leur adresse le remarquable discours dont voici le texte :

« Nous Nous réjouissons de grand cœur avec vous, très chers Fils, de ce qu'il vous a été donné de solenniser, cette année, le cinquantième anniversaire de la fondation de votre Société. C'est avec une véritable et bien juste complaisance que nous voyons votre société florissante, pleine de vie, largement répandue dans toutes les parties du monde, et comptant aujourd'hui des milliers et des milliers de membres, après n'avoir débuté, à son origine, qu'avec un petit nombre d'étudiants de Paris. Ce rapide développement est un indice certain que, dans votre Société, vit l'esprit de saint Vincent de Paul dont elle a voulu, par une sage inspiration, prendre le nom, et sous le haut patronage duquel elle a voulu se placer. L'esprit de saint Vincent, — vous l'avez rappelé tout à l'heure, — est l'esprit de la charité chrétienne; aussi ne sommes-Nous pas étonné que de si humbles commencements aient dérivé en peu de temps des effets si grands et si prodigieux.

« La charité est, en effet, la vertu la plus chère à Dieu, c'est le précepte céleste donné par Jésus-Christ à ses disciples, c'est la vertu surhumaine qui attire les plus abondantes bénédictions sur les œuvres qu'elle vivifie; car, en les animant de son souffle divin, non seulement elle imprime en elles le caractère vraiment chrétien, mais elle les munit d'un antidote salutaire qui les préserve admirablement de la corruption du siècle.

« Il n'est malheureusement que trop vrai, bien chers Fils, que l'on voudrait dépouiller même les œuvres de bienfaisance publique de ce caractère religieux qui doit leur être propre et qui seul peut vraiment les rendre fécondes. A la charité, on voudrait substituer un amour naturel et humain qui ne vise pas au-delà des besoins matériels et qui, tout en s'affichant souvent d'une manière bruyante, ne parvient pas cependant à enlever aux misères humaines ce qu'elles ont de plus amer. Plutôt que sous l'impulsion d'un véritable esprit de pitié, la philantrophie moderne favorise les œuvres de bienfaisance par un sentiment de gloire mondaine; plutôt que par l'obole de privations spontanées, elle les soutient avec le produit des passe-temps et des divertissements; loin d'aimer le pauvre, en compatissant à ses peines, elle met tous ses soins à le soustraire à la vue du public, comme si le pauvre était dégradé par les secours qu'il reçoit.

« Au contraire, celui qui agit sous l'impulsion de la charité chrétienne, voit et respecte dans le pauvre la personne même de Jésus-Christ; il l'aime tendrement comme un autre soi-même; il va à sa recherche, il l'approche et partage avec lui les angoisses et les joies, et il n'est pas de besoin auquel il ne pourvoie avec empressement, d'abord pour l'âme et ensuite pour le

Digitized by Google

corps, c'est-à-dire, en faisant converger vers le bien spirituel du pauvre les secours matériels de toutes sortes.

« La charité chrétienne opère toujours avec désintéressement et avec une généreuse abnégation ; et, sans jactance ni bruit, elle remplit le monde de bienfaits véritables et unit par les doux liens d'une sainte affection le riche et le pauvre.

« Nul mieux que vous, très chers Fils, ne pourrait amplement attester ces merveilles et en fournir la preuve évidente, puisque votre Société, en ouvrant des écoles pour les adultes, en exerçant son patronage sur la jeunesse en danger, en fournissant un abri aux pauvres, en fondant des asiles pour les vieillards, en visitant et en secourant à domicile, dans les prisons et les hôpitaux, les malades, étend son action sur un champ si vaste, qu'elle embrasse presque toutes les misères humaines. Persévérez donc, très chers Fils, avec un zèle et une ferveur toujours croissants dans la pratique d'œuvres si saintes et si bienfaisantes. Comme saint Vincent de Paul, votre protecteur, soyez, vous aussi, de vrais apôtres de la charité en faisant du bien à vos frères et en les ramenant dans le chemin du salut par les voies de l'amour.

« Que le monde, à la lumière de vos exemples et de vos œuvres, apprenne à apprécier les mérites de la charité chrétienne; et que l'on n'ose plus appeler *débilitante* et *humiliante* cette vertu surhumaine et divine qui ennoblit au contraire, et exalte. — Daigne le Seigneur, par l'abondance de ses grâces, féconder Nos encouragements et Nos exhortations, ainsi que les vœux très ardents que Nous formons pour la prospérité de vos Conférences et pour la multiplication constante du fruit de vos œuvres. En attendant, comme gage de Notre bienveillance et de Notre affection, Nous vous accordons, très chers Fils, la Bénédiction Apostolique à vous tous ici présents, à tous les associés absents et à toutes leurs familles. »

6. — La Chambre des députés vote l'ensemble du projet de loi de désorganisation de la magistrature. Avant ce vote, Mgr Freppel caractérise en quelques mots aussi justes que sévères la pseudo-réforme judiciaire.

7. — A la Chambre des députés, la commission chargée de l'examen du projet de loi du gouvernement relatif aux manifestations sur la voie publique entend le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux.

Le gouvernement prussien soumet au Landtag un projet de loi tendant à rendre aux prêtres la liberté de dire la messe et d'administrer les sacrements, et même de séjourner à poste fixe comme curé d'une paroisse, sans que leur nomination soit annoncée au gouvernement. Dans ces conditions, les curés seront simplement considérés comme n'ayant pas une situation officielle. Les compétences du Tribunal ecclésiastique, établi par les lois de mai sont également modifiées.

Charles de Beaulieu.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nous lisons dans *l'Univers* du 30 mai :

« Un grand nombre de nos lecteurs nous demandent de les renseigner sur la réimpression des **Œuvres de Louis Veuillot** et sur les publications nouvelles qui doivent les compléter.

« Voici, après une première revue rapide des papiers de son frère, ce que M. Eugène Veuillot peut annoncer comme devant paraître prochainement :

« Deux volumes d'*Œuvres inédites*.

« Deux volumes de *Derniers Mélanges*.

« Deux volumes de *Correspondance*.

« Le premier volume de la *Correspondance* sera composé de **Lettres de Louis Veuillot** *à son frère et à sa sœur*. Quelques autres lettres de famille y seront jointes.

« Les lettres à M. Eugène Veuillot vont de l'arrivée de son frère à Rome, en mars 1838, date de son retour ou plutôt de son arrivée à Dieu, jusqu'à son entrée à *l'Univers* comme rédacteur principal. Les lettres à Mlle Elise Veuillot sont de différentes époques.

« Le deuxième volume de la *Correspondance* comprendra les lettres déjà publiées dans tel ou tel journal, et d'autres que M. Eugène Veuillot y ajoutera. Ces dates sont de dates très variées.

« On va aussi mettre sous presse ces jours-ci le volume des *Hommages à Louis Veuillot*. Ce sera un gros volume.

« Quant à la *Vie de Louis Veuillot*, l'œuvre est trop importante, et M. Eugène Veuillot veut lui donner trop de soin, pour qu'il soit possible de dire dès à présent quand elle paraîtra.

« On nous demande aussi de toutes parts une édition complète des **Œuvres de Louis Veuillot**. Cette édition, on y songe, et des renseignements seront ultérieurement donnés à ce sujet.

« C'est par la *Société générale de Librairie catholique* (*Victor Palmé, directeur*), rue des Saints-Pères, 76, que seront publiés les différents ouvrages que nous venons d'énumérer.

« Cette maison vient de mettre en vente la septième édition de **Çà et Là**, et une nouvelle édition des **Historiettes et Fantaisies**.

Adresser les demandes à M. Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Digitized by Google

L'éducation catholique dans la Famille. Deux forts volumes in-12 de 683 et 630 pages, par Victor Jacquot; ensemble 7 francs.

Si un livre vient à son heure, c'est celui-ci; car il lutte avec ardeur pour l'école représentée par la Famille contre l'école représentée par l'Etat. Destiné spécialement aux enfants, comme aux parents chrétiens, il est un cours complet d'Education et d'Instruction religieuse s'appuyant tour à tour sur l'Ecriture sainte, Bossuet, Fénelon, Pascal, M. de Maistre, Mgr de Ségur, etc. Sous une forme populaire, accessible à tous, il constitue un réquisitoire en règle, approfondi, contre le rationalisme contemporain, et surtout contre le matérialisme et la libre pensée, ces deux plaies hideuses qui dévore comme une gangrène notre société moderne.

L'auteur, en composant ce livre, n'a pas eu dessein de faire un ouvrage proprement dit, c'est plutôt un recueil de petits traités, ou même encore une mosaïque religieuse, instructive et récréative.

Pour rendre ce livre plus attrayant, pour joindre l'utile à l'agréable, le plaisant au sévère, l'auteur l'a parsemé d'histoires intéressantes, de traits historiques, de pièces, de dialogues, de faits curieux et scientifiques.

Quoique spécialement écrit pour les jeunes gens, le livre de M. Victor Jacquot ne sera pas d'une moindre utilité pour les personnes qui désireraient étudier la religion, s'en former une juste idée, ou la faire revivre en elles, telles qu'elles l'avaient connue et aimée si elles ont eu le malheur de la laisser s'affaiblir dans leur esprit et dans leur cœur. En effet, elles y trouveront des considérations philosophiques d'un ordre très élevé que l'auteur a placées à dessein beaucoup plus pour elles que pour la jeunesse; car elles demandent une maturité d'esprit et de jugement que n'ont pas d'ordinaire les jeunes gens. L'auteur a voulu être utile à tous, il a donc donné tout à la fois et du lait pour les faibles et du pain pour les forts.

Enfin, pour tout dire en un mot, M. Jacquot, se défiant de ses propres forces, a mis fort peu du sien, il s'est assimilé les pensées et les expressions des grands maîtres de la langue française, et il annonce au lecteur que tout ce qu'il trouvera de meilleur dans son livre est une richesse d'emprunt.

Ce livre, dit la Bibliographie catholique (revue d'octobre 1882), tiendra lieu de toute une bibliothèque aux pères et aux mères de famille, aux instituteurs et aux institutrices qui ont conscience de la sainteté de leur ministère : il y a là un choix complet, très riche, très varié de lectures, de dictées, d'exercices de mémoire et de jugement. Chacun peut y prendre ce qui va le mieux au degré d'intelligence de son élève et peut être assuré d'avance qu'à l'école de la Bible, de Bossuet, de Fénelon, *le cœur de l'enfant s'agrandira avec son intelligence.*

Observations sur le Manuel Compayré. *Causerie villageoise*, par Gaston Massian. Prix : 25 centimes.

Le Manuel Compayré (*Eléments d'éducation civique et morale*) a été adopté par un grand nombre d'écoles communales de garçons et de filles.

Digitized by Google

D'un ton plus modéré que celui de Paul Bert et plus acceptable dans l'ensemble, il n'en cache pas moins de venin, et sa lecture ne saurait être moins nuisible.

C'est ce qu'a voulu démontrer M. Gaston Massian, qui prétend « que l'adoption de ce *Manuel* est un malheur : un malheur pour les instituteurs qui, la plupart du temps, l'ont pris de confiance et sans mauvaise intention; — un malheur pour leurs élèves; — un malheur pour les familles. »

Les preuves, les conclusions? lui demandera-t-on. M. Gaston Massian les donne dans les chapitres suivants :

CHAP. I. Le Manuel Compayré fera de mauvais fils. — § 1. *M. Compayré diminue dans le cœur des enfants les sentiments de respect et de soumission envers les parents.* — § 2. *M. Compayré met la discorde dans les familles en parlant sans cesse de politique aux enfants...*

CHAP. II. Le Manuel Compayré fera de mauvais Français. — § 1. *M. Compayré apprend aux enfants à insulter à tout propos l'ancienne France.* — § 2. *M. Compayré travaille à augmenter les divisions entre bons Français par sa propagande révolutionnaire.*

CHAP. III. Le Manuel Compayré fera de très mauvais chrétiens. — § 1. *M. Compayré injuste envers l'Eglise.* — Il s'efforce, par tous les moyens, de faire oublier les bienfaits de la religion. — § 2. *M. Compayré, accusateur de l'Eglise.* — Il calomnie indignement l'influence exercée autrefois par la religion. — § 3. *M. Compayré, insulteur de l'Eglise.* — Il se moque de la révélation biblique, sur laquelle repose la religion. — § 4. *M. Compayré, ennemi déclaré de l'Eglise.* — Par ses doctrines hérétiques et par ses réticences, il attaque ouvertement le dogme catholique; enfin il enseigne à se passer de toute religion.

CONCLUSION. — LA CONDAMNATION DU MANUEL COMPAYRÉ. — Le pape a condamné le Manuel Compayré et a défendu de le lire; par le fait même, l'usage quelconque de ce livre, dans les écoles où il y a des élèves catholiques, est devenu *tyrannique* et *illégal*.

Ajoutons que les *Observations* de M. Gaston Massian sur le Manuel Compayré sont écrites sous forme de dialogue. Les trois interlocuteurs appartiennent chacun à un parti politique différent : l'un est bonapartiste, un autre royaliste, autre un républicain honnête. « J'ai voulu montrer par là, explique l'auteur, que cette question des écoles et des *Manuels civiques* n'est nullement *affaire de politique*, comme on l'a dit bien à tort. Le sens commun fera voir, au contraire, que les hommes qui se respectent doivent tous, quel que soit leur drapeau, se rencontrer et s'unir dans un commun effort pour défendre les droits de la famille, de la conscience et de la liberté. »

Les *Observations sur le Manuel Compayré* sont signées GASTON MASSIAN, *avocat*. Sous ce nom, se cache une plume de haut mérite, un écrivain qui a fait ses preuves. S'il ne signe pas aujourd'hui de son vrai nom, il n'en est pas moins resté tout lui-même, et son nouveau livre sera certainement, quant à ses résultats, égal à ses aînés.

Digitized by Google

Principes de la critique historique, par le P. Ch. de Smedt, S. J. bollandiste. Paris, Palmé, 1883. 1 vol. in-12 de 292 pages. Prix : 3 fr. 50.

Excellent livre, des plus utiles qui aient paru depuis longtemps. L'auteur est déjà célèbre; sa collaboration aux *Acta Sanctorum* suffirait pour sa réputation. Il a tenu cependant à faire profiter de son expérience consommée les « jeunes gens qui veulent aborder l'étude de l'histoire suivant une méthode rigoureusement scientifique ».

Il leur expose d'abord l'utilité des règles de la critique, puis il développe les dispositions nécessaires au critique. Cette sorte d'introduction achevée, il examine le caractère de la certitude historique. Ensuite il s'occupe de la connaissance des sources, de l'authenticité des textes, de la manière de les comprendre, de leur autorité. Il applique les principes exposés dans une curieuse et savante critique d'un passage de l'abbé Darras. A ce propos, il montre la nullité scientifique de cet auteur trop vanté, dont l'influence serait pernicieuse si elle durait longtemps, ce qui, grâce à Dieu, est impossible dans notre pays, si notre pays est toujours la patrie du bon sens.

Le P. de Smedt donne ensuite les principes de la tradition orale, puis ceux de la tradition populaire; il applique ses idées sur ce dernier point, en examinant la tradition de l'épiscopat de saint Pierre à Rome. Il vient, après cela, à l'argument négatif, si employé au dix-septième siècle; enfin il traite de la conjecture, des témoignages non écrits, ces arguments *à priori*.

Voilà, assurément, un cadre bien rempli. Le P. de Smedt n'y a rien laissé passer, malgré la trop grande modestie dont témoigne sa préface, qui prête à la critique. Il a développé ses idées avec une précision, une sobriété, une vigueur que nous ne saurions trop approuver. C'est un véritable manuel de l'étudiant qu'il nous donne dans ce livre. Puisse-t-il être beaucoup lu, beaucoup étudié! Tout le monde y gagnera, et l'histoire ecclésiastique en particulier sera débarrassée de travaux prétentieux et déclamatoires qui ne sont utiles à rien, et même qui empêchent le progrès sérieux des études.

C. T.

Aux nombreux souscripteurs de l'**Histoire contemporaine de la France**, par J.-A. Petit, nous nous empressons d'annoncer que le cinquième volume de cet important ouvrage vient de paraître.

Ce volume correspond à la quatrième étape de la Révolution de 1789, le *Directoire*, et porte ce titre.

A cette occasion, et pour ne pas revenir nous-mêmes sur les éloges que nous avons consacrés à l'œuvre de M. J.-A. Petit, nous allons citer le jugement qu'en portait récemment un grand journal anglais, le *Morning-Post*. Voici comment s'exprime le célèbre organe d'outre-Manche :

« M. Petit n'est pas inconnu en Angleterre. Il a publié, il y a quelques années, en anglais, chez Longmans, une *Histoire de Marie Stuart*. C'est un écrivain laborieux, consciencieux, d'une grande habileté, et faisant beaucoup de recherches. Nous n'hésitons pas à dire que si la suite de cette *His-*

Digitized by Google

taire contemporaine de la France répond à ce que nous en avons sous les yeux, ce livre occupera, à juste titre, un rang élevé dans la littérature historique et française...

« Une qualité distinctive de ce remarquable ouvrage, c'est que, en même temps qu'il est extrêmement réservé touchant ses opinions personnelles, et qu'il raconte aussi brièvement que possible une foule de choses que les autres historiens ont coutume de détailler avec des redites ennuyeuses, l'auteur accorde une très large place aux documents et aux pièces justificatives : discours, décrets, constitutions, en un mot, documents historiques de tout genre, royalistes ou républicains, sont disposés de manière à éclairer la période dont il s'occupe. Ils sont donnés *in extenso*, de telle sorte que le lecteur peut former son opinion sur les personnes et sur les événements, non d'après l'appréciation de l'auteur, mais d'après les faits eux-mêmes.

« Le style et le ton de l'ouvrage nous plaisent beaucoup. Il est écrit dans un esprit sérieux, profond et impartial; il vise à peindre les choses telles qu'elles se sont réellement passées, et non telles qu'un auteur peut les imaginer; comme c'est trop souvent le cas pour les écrivains français.

« Ce n'est pas que M. Petit n'ait des vues bien arrêtées sur les événements qu'il retrace, ou qu'il regarde la révolution avec indifférence : il est royaliste, et ses sympathies ne sont pas pour les hommes de 1789; mais il tient à mettre le lecteur à même de juger personnellement; et quand il exprime une opinion sur les événements, il a soin de la compléter par des témoignages indépendants.

« Nous aimons ce qui a paru de son ouvrage, et nous pouvons le recommander à ceux qui attachent quelque prix à un essai loyal, tendant à décrire les scènes et les actes d'une des plus importantes époques des temps modernes.

« Le livre est remarquablement bien écrit. L'impression et l'ensemble des volumes qui ont paru jusqu'à présent laissent peu à désirer.

« Morning-Post, 1er décembre 1882. »

Sur les *douze* volumes qui doivent composer l'*Histoire contemporaine de la France* par J.-A. Petit, *quatre* ont déjà paru, savoir : la *Révolution*, la *Terreur*, la *Réaction thermidorienne*, et le *Directoire*.

Chaque volume se vend séparément. Prix : 6 fr.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU XVIIIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 108. — 1er AVRIL 1883.

Pages.

I. La liberté d'association au Sénat, par Ch. Clair, S. J. 5

II. La place de l'Homme dans la création (suite), par J. de Bonniot, S. J. . 37

III. L'Irlande religieuse, par Aug. Geoffroy. . . 22

IV. Le code de la Chevalerie (suite), par Léon Gautier. 53

V. Le maréchal Bugeaud, par Ernest Hello. . . . 73

VI. Les Rosmadec (suite), par le comte G. de la Tour. 101

VII. Revue des livres d'histoire, par Léonce de la Rallaye. 115

VIII. Chronique générale, par Arthur Loth. . . . 135

IX. Memento chronologique, par Charles de Beaulieu. 145

X. Bibliographie. 155

N° 109. — 15 AVRIL 1883.

Pages.

I. Louis Veuillot. — L'Homme : étude biographique, par Eugène Veuillot. 165

II. Louis Veuillot. — Le Chrétien : Humilité et résignation, par A. David. 187

III. Louis Veuillot. — L'Ecrivain, par L. G. 192

IV. Louis Veuillot. — Le Publiciste, par E. Drumont. 196

V. Louis Veuillot. — Le Poète, par René des Chesnais. 203

VI. Louis Veuillot. — Souvenirs personnels, par Pierre d'Attente. . . . 211

VII. Louis Veuillot. — La mort, par Ernest Hello. . . 217

VIII. Louis Veuillot. — L'Episcopat et le Clergé, par ***. 223

IX. Louis Veuillot. — La Presse, par Charles de Beaulieu. 249

Digitized by Google

Pages.

X. Louis Veuillot. — Ses derniers moments et ses funérailles, par ***. . 299

XI. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 310

N° 110. — 1er MAI 1883.

I. Les témoins de ma guérison, par Henri **Lasserre**. 321

II. Les Associations religieuses au Sénat (fin), par R. P. Ch. **Clair**, S. J. 333

III. Le code de la Chevalerie (suite), par Léon **Gautier**. 351

IV. La Raison chez les insectes, par R. P. J. de **Bonniot**, S. J. 362

V. Les Rosmadec (suite), par le comte G. de la **Tour**. 378

VI. Dernier hommage à Louis Veuillot, par ***. . . 389

VII. Revue scientifique, par le Dr **Tison**. 414

VIII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 434

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 449

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 459

XI. Bibliographie. 469

N° 111. — 15 MAI 1883.

I. Louis Veuillot. Un filon de sa correspondance, par Léon **Aubineau**. . . 481

II. Les témoins de ma guérison (suite), par Henri **Lasserre**. 512

Pages

III. La Raison chez les insectes (suite), par J. de **Bonniot**, S. J. 536

IV. La liturgie, par A. **David**. 545

V. Un évêque émigré à Jersey, par A. **Jean**, S. J. 558

VI. Les Rosmadec (fin), par le comte G. **de la Tour**. 568

VII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**. 591

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 613

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 623

X. Bibliographie. 633

N° 112. — 1er JUIN 1883.

I. L'exégèse biblique et les travaux de M. Lenormant, par **Amélineau**. 641

II. Les témoins de ma guérison (fin), par Henri **Lasserre**. 661

III. Le Salon de 1883, par Eugène **Loudun**. . . . 685

IV. L'Entrée dans la Chevalerie, par Léon **Gautier**. 703

V. La Raison chez les insectes (suite), par J. de **Bonniot**, S. J. 716

VI. L'Agriculture à Madagascar, par X. S. J. . . 733

VII. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**. 744

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 764

Digitized by Google

Pages.

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 774

N° 113. — 15 JUIN 1883.

I. L'Antichristianisme et l'Église, par **E. de Hornstein**. 801

II. La France dans la mer Rouge, par Raoul **Postel**. 811

III. Premières années et conversion du Prince Jean Gagarin, par Ch. **Clair**, S. J. 831

Pages.

IV. Le Salon de 1883, par Eugène **Loudun**. . . . 843

V. Louis Veuillot.— Un filon de sa correspondance, par Léon **Aubineau**. . 865

VI. La raison chez les insectes, (fin), par J. de **Bonniot**, S. J. 886

VII. Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, . . 896

VIII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 926

IX. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 936

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Agriculture (l') à Madagascar, par X., S. J., 733.

Algérie (l') *illustrée*, par Lady Herbert, 155.

Alleluia! Chant de Pâques, paroles de M. A. L., musique de Delphin Balleyguier, 792.

Amélineau. L'exégèse biblique et les travaux de M. Lenormant, 641

Anne d'Autriche et la Fronde, d'après les mémoires de Mme de Motteville, 160.

Années (Premières) et conversion du prince Jean Gagarin, par Ch. **Clair**, S. J., 666.

Antichristianisme (l') et l'Église, par **E. de Hornstein**, 801.

Art (*l'*) *de la psalmodie catholique, d'après la tradition*, par l'abbé Jean-François Briffod, 633.

Associations (les) religieuses au Sénat, par le R. P. Ch. **Clair**, S. J., 333.

Attente (Pierre d'). Louis Veuillot. — Souvenirs personnels, 211.

Aubineau (Léon). **Louis** Veuillot. — Un filon de sa correspondance, 481.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 145, 459, 623, 774 et 936. — Louis Veuillot. — La presse, 249.

Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 434.

Bibliographie, 155, 469, 633, 785 et 946.

Bonniot, S. J. (J. de). La place de l'homme dans la création, 37. — La Raison chez les insectes, 362, 536, 716 et 886.

Bugeaud (Le maréchal), par Ernest **Hello**, 73.

C

Chesnais (René des). — Louis Veuillot, poète, 203.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 135, 310, 449, 613, 764 et 926.

Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 434.

Chronique scientifique, par le docteur **Tison**, 414.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Digitized by Google

Clair (Ch. S. J.). La liberté d'association au Sénat, 5, 333. — Premières années et conversion du prince Jean Gagarin, 831.

Code (le) de la Chevalerie, par Léon **Gautier**, 53, 351.

Comte (le) Joseph de Maistre, sa vie, ses écrits, ses doctrines, par M. Amédée de Margerie, 787.

D

David (A.). Louis Veuillot. Le chrétien. — Humilité et résignation, 187. — La liturgie, 545.

Dévotions (les) et bonnes œuvres recommandées à la jeunesse, par le P. M. A. Libercier, 150.

Drumont (E.) Louis Veuillot. Le publiciste, 190.

E

France (la) dans la mer Rouge, par Raoul **Postel**, 666.

Ecrin (l') de Notre-Dame de Lourdes, par l'abbé Casabianca, 471.

Entrée (l') dans la Chevalerie, par Léon **Gautier**, 703.

Est-ce Juste? par Mgr Isoard, 788.

Evêque (un) émigré à Jersey, par **A. Jean**, S. J., 558.

Exégèse (l') biblique et les travaux de M. Lenormant, par **Amélineau**, 641.

F

France (la) pontificale, histoire de tous les diocèses de France, par H. **Fisquet**, 635.

G

Gautier (Léon). Le code de la Chevalerie, 53, 351. — L'entrée dans la Chevalerie, 703.

G. (L.). Louis Veuillot. — L'Ecrivain, 192.

Geoffroy (Aug.). L'Irlande religieuse, 22.

Génie (le) de Chateaubriand, Joseph de Maistre et de Bonald, 787.

H

Heilo (Ernest). Le maréchal Bugeaud, 73. — Louis Veuillot. La mort, 217.

Hommage (dernier) à Louis Veuillot, 389.

Hornstein (E. de). L'Antichristianisme et l'Église, 801.

I

Irlande (l') religieuse, par **Aug. Geoffroy**, 22.

J

Jean (A.), S. J. Un évêque émigré à Jersey, 558.

L

Lasserre (Henri). Les témoins de ma guérison, 321, 512, 661.

Legrand (Ch.). Revue littéraire. — Voyages et variétés, 591.

Liberté (la) d'association au Sénat, par Ch. **Clair**, S. J., 5, 333.

Liturgie (la), par **A. David**, 545.

Loth (Arthur). Chronique générale, 135, 310, 449, 613, 764 et 926.

Loudun (Eugène). Le Salon de 1883, 685 et 843.

M

Manuels (les) d'éducation civique et morale et la condamnatio e l'Index, par le P. Joseph Burnichon, 790.

Martin (R.). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 744.

Memento chronologique, par **Charles de Beaulieu**, 135, 459, 623, 774 et 936.

Mois (le) de la Reine du ciel, par le R. P. Antoine Denis, 470.

Digitized by Google

N

Nouveau mois de Marie, 469.

P

Place (la) de l'homme dans la Création, par J. de **Bonniot**, S. J., 37.
Postel (Raoul). La France dans la mer Rouge, 666.

Q

Quart (le) d'heure pour Marie ou Nouveau mois de Marie, par l'abbé Larfeuil, 724.

R

Raison (la) chez les insectes, par le P. J. de **Bonniot**, S. J., 362, 536, 716 et 883.
Rallaye (Léonce de la). Revue des livres d'histoire, 115.
Revue des livres d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 115.
Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**, 744.
Revue littéraire. — Les Romans nouveaux, par J. de **Rochay**, 666.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par Ch. **Legrand**, 591.
Revue scientifique, par le Dr **Tison**, 414.
Rochay (J. de). Revue littéraire. — Les romans nouveaux, 896.
Rosmadec (les), par le comte G. de la **Tour**, 101, 378 et 568.

S

Salon (le) de 1863, par Eugène **Loudun**, 685 et 843.
Savoyardes (les), par Charles Buet, 791.
Secret (le) du salut ou la présence de Dieu et les oraisons jaculatoires, d'après saint François de Sales, 158.
Semaine (une) de la Commune de Paris, par M. l'abbé Ravailhe, 785.

T

Témoins (Les) de ma guérison, par Henri **Lasserre**, 321, 512, 661.
Tison (Dr). Chronique ou revue scientifique, 414.
Tour (Le comte G. de la). Les Rosmadec, 101, 378, 568.

V

Veuillot (Eugène). — Veuillot (Louis). L'homme : étude biographique, 165.
Veuillot (Louis). L'homme : étude biographique, par Eugène **Veuillot**, 165.
Veuillot (Louis). Le Chrétien : humilité et résignation, par A. **David**, 187.
Veuillot (Louis). L'Ecrivain, par L. G., 192.
Veuillot (Louis). Le Publiciste, par E. **Drumont**, 196.
Veuillot (Louis). Le Poète, par René des **Chesnais**, 203.
Veuillot (Louis). Souvenirs personnels, par Pierre d'**Attente**, 211.
Veuillot (Louis). La mort, par Ernest **Hello**, 217.
Veuillot (Louis). L'épiscopat et le clergé, par ***, 223.
Veuillot (Louis). La presse, par Ch. de **Beaulieu**, 249.
Veuillot (Louis). Les derniers moments et les funérailles, par ***, 299.
Veuillot (Louis). Un filon de sa correspondance, par Léon **Aubineau**, 481 et 666.

X

X., S. J. L'agriculture à Madagascar, 733.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ned to
last date
s in
sp

Digitized by Google